LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

HUITIÈME ANNÉE

1840

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. . . . . 7 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. . . . . 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 10 fr. »



PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXXX

MAGASIN PITTORESQUE

VIIIe ANNÉE. — 1840.

L'INDE.

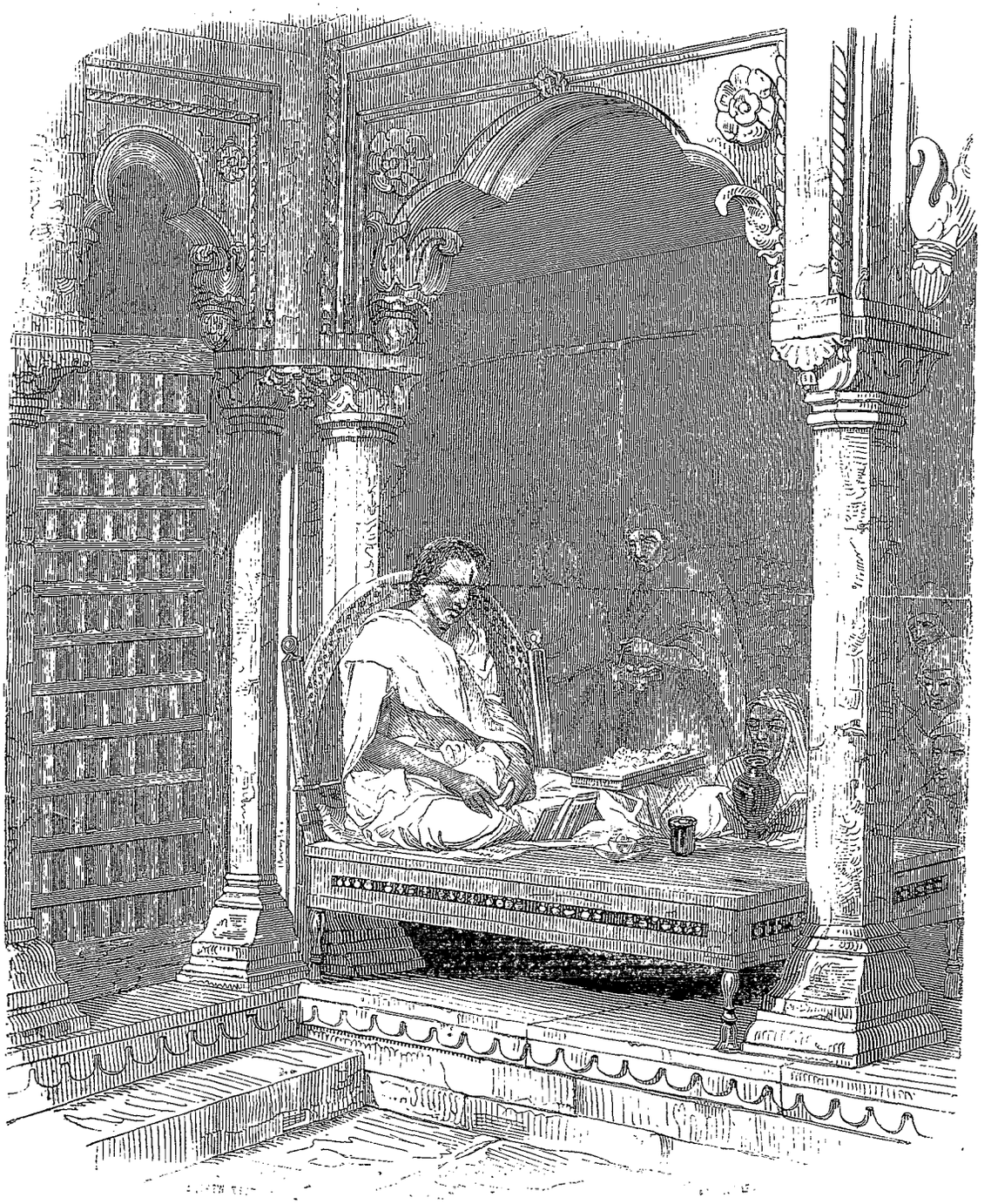

(Jeune Brahme expliquant la loi dans un temple de Bénarès. — D'après Prinsep.)

La civilisation de l'Inde est une des plus anciennes du monde. On y trouve le principe de presque tout ce qui existe aujourd'hui chez les autres nations. On sait que les étymologies les plus essentielles de nos langues européennes, aussi bien que celles du grec et du latin, démontrent que ces langues sont dérivées du sanscrit, langue primitive de l'Inde. Ainsi l'Europe, en remontant à l'antiquité la plus reculée du sang de ses peuples, dépend de l'Inde. D'un autre côté, la religion de l'Inde s'est répandue dans toute l'Asie, et, à part les Musulmans, règne actuellement chez tous les habitants de cette vaste partie du monde. Le culte de Brahma et celui de Bouddha, qui n'en est qu'une réforme, comptent en ce moment dans les péninsules en-deçà et au-delà du Gange, au Thibet, à la Chine, au Japon,

jusque dans les steppes de la Russie, environ cent soixante millions de sectateurs. Enfin on peut dire que l'Inde occupe dans l'histoire universelle une place capitale.

Cependant, elle a été jusqu'à présent fort peu connue par les Européens. Ce n'est que depuis que les Anglais s'y sont établis que l'on a commencé à s'en faire idée. Jusqu'alors les voyageurs n'avaient guère attiré l'attention que sur quelques singularités des mœurs que l'on y rencontre, et le fond même de l'Inde, c'est-à-dire sa religion, sa littérature, son histoire, était resté ignoré. C'est pourtant là l'essentiel. Mais on commence maintenant à y pénétrer, et il faut même avouer que les découvertes que l'on y a faites depuis une cinquantaine d'années composent ce qui s'est introduit de plus considérable dans la science historique moderne. Ces découvertes, en nous montrant toute la grandeur de l'Inde antique, nous ont aussi montré toute l'étendue de la dégénérescence de l'Inde actuelle. Epuisé par les révolutions, par les conquêtes, par le partage de sa religion en mille sectes différentes, par l'établissement de toutes sortes de superstitions et d'idolâtries, ce malheureux pays n'est plus qu'une ombre de lui-même. La dévotion, autrefois si florissante, y a toujours son empire, mais un empire puéril, plein de crédulité et de misère, stérile. Quelques brahmes instruits, dignes descendants de ceux qui donnaient autrefois des leçons à l'Egypte, à Pythagore, et aux plus grands esprits de notre ancien monde, se soutiennent toujours au milieu de ce grand peuple qui s'évanouit; mais leur théologie n'est plus que de l'érudition, le peuple ne les écoute plus ou ne les comprend plus, et les enseignements qu'ils pourraient tirer de leurs livres faiblissent devant les charmes des fictions mythologiques qui ont remplacé depuis long-temps les premières croyances.

La gravure placée en tête de cette livraison représente un brahme, assis dans un coin obscur de l'un des temples de Bénarès, la ville sainte; sur son front est le signe sacré de sa caste : il commente pieusement un texte choisi dans les manuscrits de l'ancienne loi qu'il tient étalés devant lui. Quelques pauvres femmes, qui prêtent à demi l'oreille à ses paroles, et sans être en état peut-être de les entendre, forment tout son auditoire : la foule est ailleurs; elle se porte avec de fanatiques ardeurs aux fêtes de Vichnou et de Siva, et aime mieux chercher son dieu dans la magnificence barbare des idoles que dans la métaphysique des conservateurs de la loi.

Il est évident que l'Europe prête désormais plus d'attention aux antiquités de l'Inde que ne le fait l'Inde elle-même. Elle a compris toute la valeur de cette tradition et la revendique au nom du genre humain pour en éclairer l'histoire des premiers temps du monde. Ainsi les monuments de l'Inde antique, quittant l'Asie, tendent en ce moment à prendre pied parmi nous comme ceux de la Judée, de Rome et de la Grèce, et à enrichir, par un accroissement inespéré, l'héritage sur lequel ont si long-temps vécu nos pères.

La collection que l'on peut considérer comme la Bible de l'Inde, puisqu'elle renferme les écritures sacrées les plus anciennes et les plus essentielles, se compose des *Védas* et du *Livre des lois de Manou*.

Les Védas sont des recueils d'hymnes et de prières entremêlées de poëmes religieux et métaphysiques, que l'on considère comme appartenant à la plus haute antiquité de l'Inde. Les brahmes ne leur assignent aucun auteur, et les regardent comme la pure essence de la révélation divine primitive.

Le livre des lois de Manou est rapporté, comme les Védas, à la révélation primitive; mais la langue dans laquelle il est écrit est une preuve qu'il est moins ancien que ces autres textes, du moins dans sa rédaction actuelle. Il paraît qu'après avoir contenu originairement cent mille distiques, il s'est réduit, par des abréviations faites de siècle en siècle, aux deux mille six cents distiques que nous possédons aujourd'hui, sans qu'il soit possible de fixer avec exactitude l'époque de ces divers remaniements. On ne peut pas moins faire que de le considérer comme contemporain, sous une forme ou sous une autre, de cette Egypte des Pharaons qui accueillit Abraham. Nous nous contenterons, afin d'en faire comme une ouverture vers les grandeurs de cette antiquité si reculée, de placer ici un abrégé du récit de la création du monde, selon Manou, récit dans lequel on trouvera peut-être, au premier abord, de la bizarrerie, mais dont aucun esprit sérieux ne pourra nier la majesté.

Dans le commencement, le monde était dans le néant; il ne pouvait être ni vu, ni compris, ni perçu en aucune manière. C'est alors que Dieu, c'est-à-dire Celui qui est, et que les sens ne connaissent point, dissipa l'obscurité et créa d'abord le liquide, c'est-à-dire la matière sans forme. Dans ce liquide, il déposa un germe : ce germe, c'était l'esprit de Dieu lui-même, l'embryon mystérieux dans lequel Dieu devait renaître en qualité d'ordonnateur de toutes les parties de l'univers. Ce germe, cet œuf divin, s'ouvrant en deux parts, après avoir couvé durant des milliers de siècles au sein des eaux, donne naissance d'un côté à la terre, de l'autre au ciel. Ainsi sont créés par l'expansion de cette puissance divine tous les êtres qui peuplent le ciel, la terre et les enfers, et là loi révélée paraît sur la terre en même temps que la population qui l'habite. Ici se place un des points les plus essentiels de cette cosmogonie, l'un de ceux par où elle diffère le plus profondément de la nôtre, et qui expliquent le mieux les croyances morales de l'antiquité : c'est l'histoire de la création des hommes. Au lieu d'avoir tous, comme dans la cosmogonie chrétienne, une même origine, le souffle de Dieu vivifiant l'argile, les hommes, selon Manou, sont primitivement issus de quatre types différents : la caste des brahmanes est sortie de la bouche de Brahma; la caste des guerriers est sortie de son bras; celles des agriculteurs et des commerçants de sa cuisse; enfin, celles des soudras ou des serfs de son pied. Ainsi au lieu du principe de l'égalité chrétienne virtuellement contenue dans la paternité universelle du premier homme, l'Inde fonde, dès l'origine, l'établissement du monde sous le principe de l'inégalité absolue.

« Pour la conservation de cette création, dit le texte sacré, l'être souverainement glorieux assigna des occupations différentes à ceux qu'il avait produits de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied. — Il donna en partage aux brahmanes l'étude et l'enseignement, l'accomplissement des sacrifices, la direction des sacrifices offerts par d'autres, le droit de donner et celui de recevoir. — Il imposa pour devoir aux kchatryas de protéger les peuples, d'exercer la charité, de sacrifier, de lire les livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens. — Soigner les bestiaux, donner l'aumône, sacrifier, étudier les livres saints, faire le commerce, prêter à intérêt, labourer la terre, sont les fonctions allouées aux vaisyas. — Mais le souverain maître n'assigna aux soudras qu'un seul office, celui de servir les classes précédentes. »

La durée du monde est supposée se partager en quatre âges qui offrent les plus grands rapports avec les quatre âges des Grecs : l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain et l'âge de fer. La durée du premier âge est d'environ dix-sept mille siècles; celle du second, de douze mille; celle du troisième, de huit mille; enfin celle du quatrième, nommé *cali-youga*, qui date de 3101 ans avant notre ère, est de quatre mille trois cent vingt siècles. Ces immenses durées ont quelque chose d'effrayant, et il semble que l'on se perde dans une création qui dure si long-temps. Mais ce n'est pas tout. A l'expiration de ces quatre âges, le monde se dissout, ou plutôt, selon l'expression indienne, rentre dans le sein de Brahmâ; mais il ne s'y évanouit pas pour toujours : il ne fait qu'y prendre un temps de repos égal à celui de son activité. C'est donc comme la nuit venant après le jour, le sommeil après la veille. Et bien que la durée de ce repos, pendant lequel l'univers disparaît complétement, soit de

quatre millions d'années, ces quatre millions d'années ne sont encore qu'un instant en comparaison de l'infini de la durée. En effet, ce terme expiré, la création recommence, mais pour s'éteindre de nouveau, et cette alternative de créations et de destructions se répète indéfiniment, et comble les abîmes de l'éternité.

Outre les hommes et les animaux, l'univers se trouve peuplé dans son immensité par une multitude d'autres êtres. Ce sont des espèces d'anges et d'archanges, échelonnés suivant une certaine hiérarchie, les uns bons, les autres mauvais; quelques uns peuvent même être regardés, tant leur pouvoir est considérable, comme des dieux secondaires qui habitent le ciel sous la présidence d'un souverain de leur espèce, et veillent au gouvernement direct des créatures. Au-dessous de ces êtres supérieurs sont les *gandharbas*, génies angéliques chargés d'animer par leurs concerts la demeure céleste, en même temps que leurs sœurs, les *apsaras*, l'embellissent par les mouvements harmonieux de leurs danses. C'est une déification de la musique et de la danse. Les génies du mal ne sont pas moins nombreux. Ils sortent des régions infernales pour errer sur la terre, y séduire les hommes, et les molester même dans l'accomplissement de leurs devoirs de dévotion. Tous ces êtres, aussi bien que les hommes et la nature entière, se réveillent ou s'anéantissent, suivant que Brahma entre dans la période de son activité ou dans celle de son repos.

« Lorsque Dieu s'éveille, dit Manou, aussitôt cet univers accomplit ses actes; lorsqu'il s'endort, ayant l'esprit plongé dans un profond repos, le monde se dissout. — Pendant son paisible sommeil, les êtres animés quittent leurs fonctions, et le sentiment tombe dans l'inertie. — Et lorsque les êtres se sont dissous dans l'âme suprême, alors cette âme de tous les êtres dort tranquillement dans la plus parfaite quiétude. — C'est ainsi que, par un réveil et par un repos alternatifs, l'être immuable fait revivre ou mourir éternellement tout cet assemblage de créatures mobiles et immobiles. »

De même que nous avons aperçu tout-à-l'heure le principe de l'inégalité et de l'esclavage dans cette dure parole : « Dieu n'assigna aux soudras qu'un seul office, celui de servir; » de même on peut apercevoir, dans ce que nous venons de rapporter, le principe de la fatalité, cette croyance qui a dominé et pour ainsi dire écrasé l'antiquité. Le mal, selon Manou, n'est point l'effet du mauvais emploi de la liberté accordée par Dieu aux êtres qu'il a créés; dès l'origine, selon qu'il a plu à Dieu, chaque créature se trouve placée dans le bien ou dans le mal : croyance horrible, à laquelle toute l'antiquité, sous l'influence de la théologie de l'Inde, a pu souscrire, qui s'y laisse du moins partout entrevoir, mais qui sur aucun monument n'est formulée avec la précision rigide qu'elle possède dans cette écriture primitive!

« Quelle que soit la qualité que Dieu a donnée à un être en le créant, dit le texte sacré, la méchanceté ou la bonté, la douceur ou la rudesse, la vertu ou le vice, la véracité ou le mensonge, cette qualité vient spontanément le retrouver dans les naissances qui suivent. De même que les saisons, dans leur retour périodique, ramènent naturellement leurs attributs spéciaux, de même les créatures reprennent les occupations qui leur sont propres. »

Voilà des paroles qui nous révoltent aujourd'hui, grâce à l'immortelle protestation qui s'est élevée contre l'antiquité, et qui a donné à la sentimentalité humaine un si prodigieux essor. Il faut les lire, cependant, et les méditer, puisqu'elles renferment le secret de la dureté des anciens, et nous font ainsi toucher du doigt la source de laquelle sont sorties les caractères fondamentaux de l'enfance du genre humain. Les Indiens ont connu l'unité et la toute-puissance de Dieu, mais ils n'ont point connu ni le principe de la liberté des hommes, ni celui de leur égalité. Ce sont là des biens d'une acquisition plus moderne. Que leur jouissance, si vive qu'elle soit, ne nous fasse pas méconnaître l'intérêt qui s'attache à la connaissance des sociétés humaines dans les premiers degrés de leur développement, ni l'admirable grandeur qui appartient toujours au genre humain, même dans son apprentissage.

EXPLICATION D'UN ALMANACH SINGULIER

En démolissant un des pignons du château de Coëdic, en Bretagne, vers 1752, on trouva un morceau de bois d'environ cinq pouces et demi de long sur trois de large et six lignes d'épaisseur. Il était chargé sur les deux faces de caractères et de figures si extraordinaires que, malgré une pieuse inscription qui régnait alentour, tous ceux à qui on le fit voir conclurent que ce devait être une cédule diabolique qu'on ne pouvait jeter trop tôt au feu. Cependant le seigneur du lieu ayant été informé de la trouvaille, se décida à l'envoyer à l'Académie des inscriptions, qui reconnut de suite que c'était un almanach; et voici l'explication qu'elle en donna.

Cet almanach ou calendrier a deux faces, qui ont chacune six divisions, une pour chaque mois de l'année. Chaque division a autant de points que le mois qu'elle renferme a de jours, et ces points ont de temps en temps une marque particulière qui indique les principales fêtes de l'année ou celles pour lesquelles l'auteur avait le plus de vénération; mais il n'a indiqué aucune fête mobile, car autrement il aurait été obligé de renouveler son calendrier tous les ans. —Nous donnons, p. 4, la première face seulement; le mois de janvier occupe la première division en allant de droite à gauche, au-dessous de la tête d'homme.

Quelque bizarres que paraissent ces figures au premier abord, en les examinant avec un peu d'attention, on y remarque bientôt un rapport allégorique avec les fêtes qu'elles servaient à désigner. — Telle est la croix, mise à tous les mystères de Jésus-Christ : au 1er janvier, jour de la Circoncision; au 6 du même mois, pour l'Epiphanie; au 3 mai pour l'Invention de la croix, etc. On en voit aussi une à quelques apôtres, comme à la Conversion de saint Paul, le 25 janvier; à saint Mathias, le 24 février.... Un calice étant, dans les traditions chrétiennes, le symbole de saint Jean l'Evangéliste, cette marque sert à indiquer tous les saint Jean : saint Jean Chrysostome le 27 janvier, saint Jean l'Hermite le 27 mars;.... par une raison analogue, on trouve une clef aux fêtes de tous les saint Pierre. Plusieurs figures font allusion soit à l'état du saint pendant sa vie, soit à son genre de mort, soit à quelque légende. Ainsi le 25 juin, jour de saint Eloi, on rencontre un marteau d'orfévre, et probablement des flèches au 20 janvier, pour le martyre de saint Sébastien. Sur l'autre face du calendrier, saint Laurent, le 10 août, est désigné par un gril, et saint Barthélemy, le 24 du même mois, par une sorte d'instrument à écorcher. Les vierges martyres sont distinguées par une espèce de hache avec une couronne formée de trois traits ou pointes, comme sainte Agnès le 25 janvier, et sainte Agathe le 5 février. Au 23 avril saint Georges, le vainqueur du dragon, a une lance; et le 29 septembre, saint Michel a des balances, d'après la croyance du moyen âge qui lui donnait l'emploi de peser les âmes.

Les crosses sont employées pour désigner les évêques, et même les abbés, mais alors avec une forme un peu différente. On en voit à saint Pol, premier évêque de Léon, le 12 mars, et le 16 avril à saint Paterne, premier évêque de Vannes.

Outre ces figures, il en est beaucoup d'autres qu'il est impossible d'analyser, parce qu'elles n'avaient probablement de sens que pour celui qui les avait faites. Ainsi la bannière qu'il a mise au 11 juin fait présumer que ce jour devait être pour lui un jour d'une grande solennité, peut-être la fête de son église ou de sa paroisse.

L'auteur de ce calendrier était Breton, des environs de Vannes, et bien vraisemblablement un moine. C'est ce qui résulte de l'endroit où fut trouvé le calendrier, et du

soin avec lequel sont indiqués tous les saints de Bretagne, et en particulier ceux du diocèse de Vannes; ainsi au 19 mai, jour de saint Yves, le grand patron des Bretons, on peut dire, sans parler au figuré, qu'il a mis la croix et la bannière. Quant à l'époque où il vivait, c'est chose plus difficile à déterminer. On croit lire la date de 1468, dans des caractères tracés du 11 février au 22, et qui ne se rapportent à aucun jour du mois. Quelques fêtes instituées postérieurement à cette époque et qui cependant ont place sur ce calendrier, infirmeraient cette hypothèse, s'il n'était

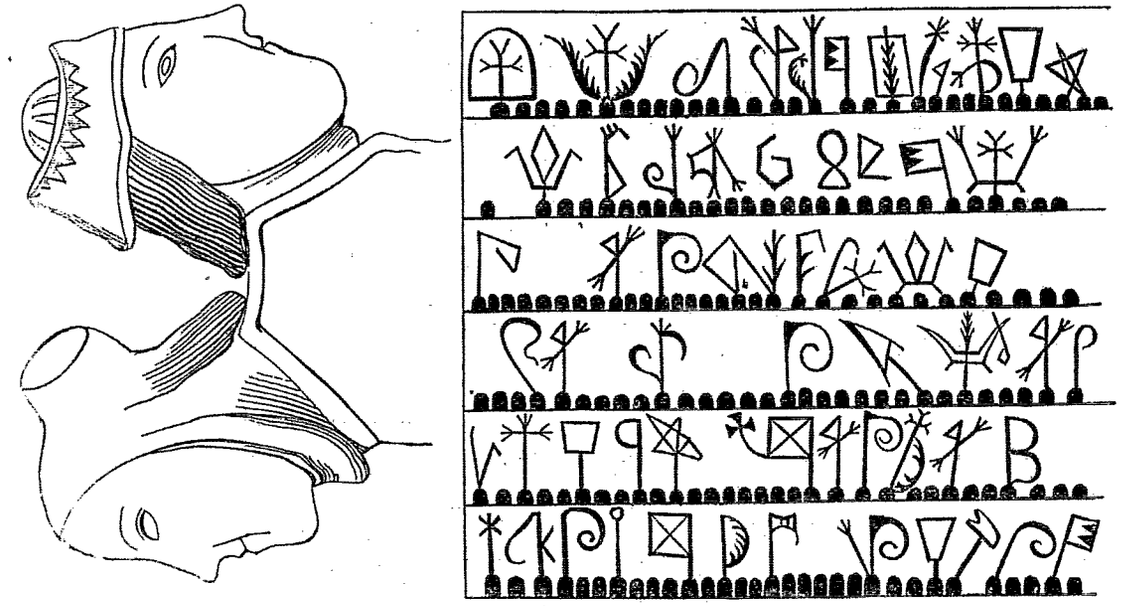

(Almanach singulier, trouvé au château de Coëdic en 1732.)

pas permis de croire qu'un pareil ouvrage qui a coûté bien du temps et bien des frais d'imagination à son auteur, a dû passer successivement entre plusieurs mains qui y apportèrent des augmentations.

LES FONTAINES DE PARIS.

(Voy. Fontaine des Innocents, 1833, p. 1; Fontaine du Châtelet, 1837, p. 209; Projet de la Fontaine de l'Éléphant, 1834, p. 160.)

Long-temps les habitants de Lutèce ne se servirent que des eaux de la Seine. Au temps de l'empereur Julien, on amena au milieu de la ville, pour plus de commodité et d'abondance, les eaux des sources qui se trouvent au-dessus du village d'Arcueil. Ce transport s'opéra à l'aide d'un aqueduc dont il reste encore des ruines, et qui fut reconstruit pendant la régence de Marie de Médicis par Jacques Debrosse.

Plusieurs siècles après, l'aqueduc de Belleville et celui des prés Saint-Gervais furent construits aux frais des moines de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs.

On établit sous le règne d'Henri IV, sur le Pont-Neuf, la pompe de la Samaritaine (voyez 1835, p. 260); et en 1670 les deux pompes du pont Notre-Dame, renouvelées et perfectionnées en 1737.

Enfin, en 1778, les frères Perrier réussirent à élever les deux pompes de Chaillot et du Gros-Caillou, malgré les obstacles nombreux qu'ils eurent à vaincre en raison de la nouveauté des moyens employés pour élever l'eau à l'aide de la vapeur.

Tels étaient les différents modes d'alimentation pour la consommation d'eau à Paris avant la révolution. Depuis, Napoléon conçut l'idée de faire arriver dans l'intérieur même de la ville les eaux de la rivière de l'Ourcq à l'aide d'un canal; opération grande et utile dont l'exécution fut confiée à M. Girard, ingénieur.

Le 2 mai 1806, un décret, rendu à Saint-Cloud, contenait les dispositions suivantes:

« Art. I. A dater du 1er juillet prochain, l'eau coulera » dans toutes les fontaines de Paris le jour et la nuit, de » manière à pourvoir, non seulement aux services particuliers et aux besoins du public, mais encore à rafraîchir » l'atmosphère et à laver les rues.

» Art VII. Il sera érigé dans la ville de Paris quinze nou » velles fontaines, dont les projets seront soumis à l'appro- » bation de notre ministre de l'intérieur. »

En 1815, on comptait à Paris quatre-vingts fontaines. Il y en avait soixante-trois avant la révolution; la plupart avaient été construites sous Louis XIV. Sous Louis XII, on n'en comptait que seize, et sous Philippe-Auguste quatre ou cinq au plus.

Parmi les anciennes fontaines de Paris, il faut citer comme la plus remarquable, non pour ses effets d'eau, mais pour le goût exquis de son architecture et des sculptures qui la décorent, la fontaine dite *des Innocents*, dont nous avons déjà parlé, et qui était autrefois au coin de la rue aux Fers et de la rue Saint-Denis. On se rappelle qu'elle est due au talent de Pierre Lescot et de Jean Goujon (voy. 1833, p. 1.)

La fontaine de Birague, rue Saint-Antoine, a aussi droit à un souvenir. Celle qui existe date de 1707; mais son nom lui vient d'une fontaine plus ancienne qui avait été fondée par la munificence de René de Birague, cardinal de l'Eglise romaine et chancelier de France sous Henri III.

La fontaine ou la grotte du Luxembourg, élevée par Debrosse dans le genre italien, n'est pas sans mérite.

Viennent ensuite les nombreuses fontaines élevées sous le règne de Louis XIV, qui n'offrent rien de remarquable sous le rapport de l'art. La plupart ont été décorées d'inscriptions composées en vers latins par le poëte Santeuil. Il est évident que ce n'était pas pour la population parisienne qu'elles étaient écrites; c'est un grand hasard aujourd'hui si de loin en loin quelque passant les remarque.

Sous le règne de Louis XV on construisit un certain nombre de fontaines, parmi lesquelles on doit remarquer le Château-d'Eau de la place du Palais-Royal, élevé aux frais de Philippe d'Orléans en 1719; la fontaine de la rue de Grenelle, dont Turgot, prévôt des marchands, posa la première pierre en 1739. L'architecture et la sculpture de ce monument sont dues à Bouchardon, l'un des plus célèbres statuaires de ce temps. C'est une grande décoration mal appropriée à sa destination et d'ailleurs mal située.

Dans le petit nombre de fontaines élevées sous Louis XVI, nous citerons celle dite du *Trahoir*, au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré, et dont le plan est de Soufflot.

Sous la république, on éleva une seule fontaine, celle en l'honneur de Desaix sur la place Dauphine. Elle fut faite par souscription, et le projet en fut mis au concours. C'est la première œuvre de M. Percier.

Parmi les fontaines élevées par ordre de l'empereur, les plus importantes sont : le Château-d'Eau du boulevard Bondy, et celle de la place du Châtelet.

Voici les emplacements des quinze fontaines décrétées le 2 mai 1806. On remarquera que quelques changements ont été apportés dans le choix de ces emplacements, et que plusieurs fontaines non mentionnées dans la liste ont été exécutées sous l'empire :

— Au marché des Jacobins ; — au Château-d'Eau, place du Tribunat ; — place des Trois-Maries ; — à l'extrémité du Pont-au-Change ; — à l'une des façades latérales de Notre-Dame ; — rue des Lions-Saint-Paul ; — rue Popincourt ; — rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou ; — place du Palais des Arts (l'Institut) ; — aux Incurables, rue de Sèvres ; — carrefour des rues de Vaugirard et d'Assas ; — place Saint-Sulpice ; — devant le lycée Bonaparte ; — rue Mouffetard ; — au carrefour qui termine la rue du Jardin des Plantes.

Sous la restauration, on fit plusieurs projets pour terminer la fontaine de l'Eléphant, qui resta inachevée. (Voyez 1834, p. 160.) On fit un projet de fontaine pour le boulevard Bonne-Nouvelle, en face de la rue Hauteville ; un autre pour la place de la Bourse ; plusieurs projets pour la place Louis XV et les Champs-Elysées. On exécuta à cette époque la jolie fontaine du carrefour Gaillon ; on remplaça le bassin et la gerbe qui étaient au milieu de la place Royale, par quatre vasques en lave de Volvic, placées aux quatre angles de cette place. On établit un certain nombre de bornes-fontaines pour le lavage des rues et des égoûts. Tout récemment on a transformé l'ancienne fontaine de l'Ecole de médecine, qui était d'un mauvais effet, en un portique servant d'entrée à l'hôpital Clinique, et on a suppléé à la chute d'eau par deux bornes ayant chacune un robinet.

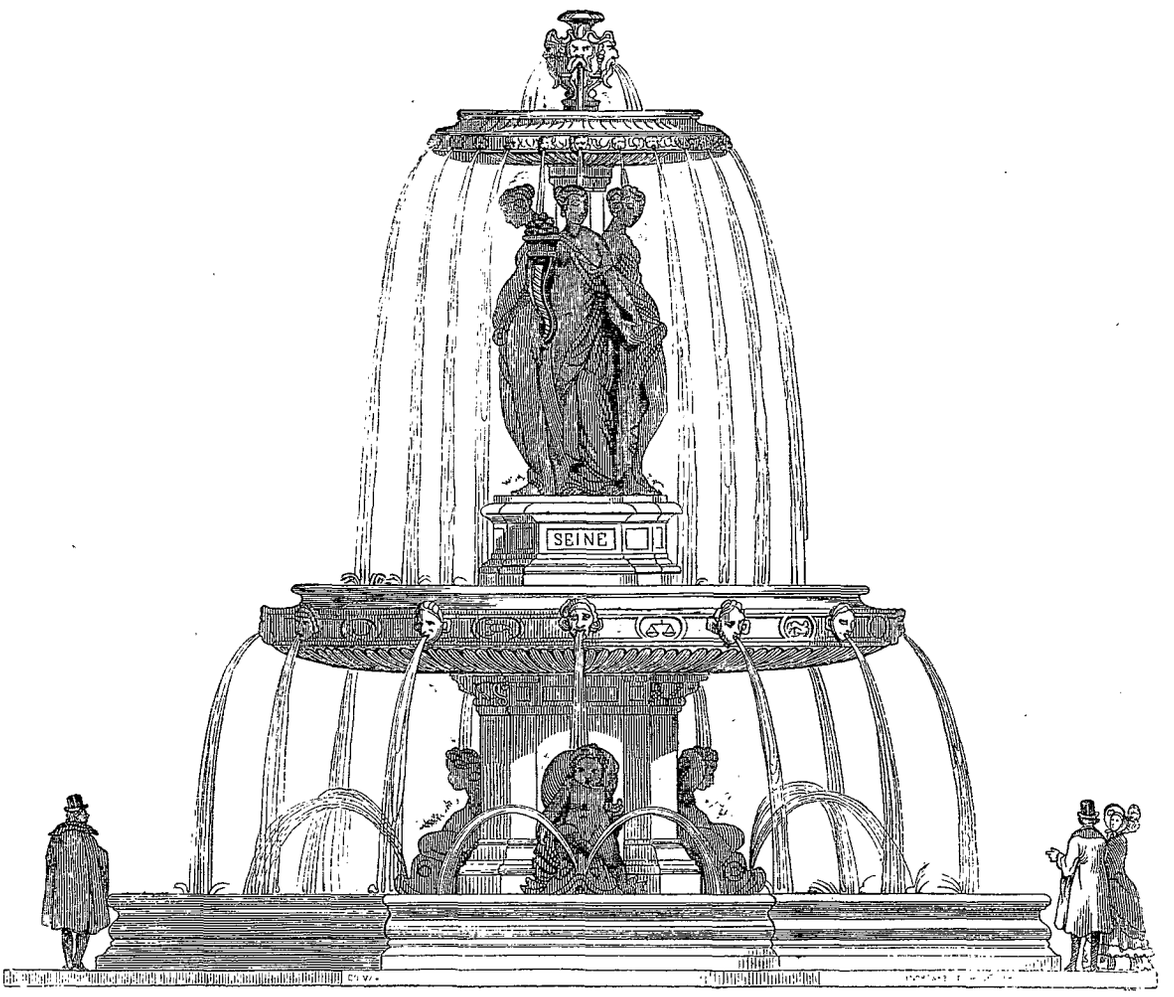

(Fontaine Richelieu, sur la place Louvois, à Paris. — Architecte, M. Visconti, sculpteur, M. Klagmann.)

La plupart des fontaines dont nous avons parlé, et qui existaient avant le régime impérial dans Paris, étaient toutes plutôt des monuments d'utilité que des monuments de luxe et d'agrément.

C'étaient de simples réservoirs établis pour l'usage des habitants, et qui ne débitaient de l'eau que par un seul robinet. La condition de placer ces fontaines dans l'intérieur même des rues, adossées à des maisons, et la rareté de l'eau, s'étaient opposées à ce qu'on pût chercher à élever des fontaines à l'instar de celles d'Italie, dont l'eau jaillit continuellement dans des vasques gracieuses, et récrée la vue tout en rafraîchissant l'atmosphère. La première tentative faite pour doter Paris d'un des monuments de ce genre est donc le Château-d'Eau du boulevard. Plus tard, on éleva dans ce goût les fontaines de la place Royale, et enfin tout récemment la fontaine Richelieu, sur la place Louvois. Bientôt les fontaines de la place Louis XV et celles des Champs-Elysées viendront accroître le nombre des fontaines conçues sur le modèle des fontaines d'Italie. Mais n'y a-t-il pas lieu de se

demander si un tel genre de fontaine convient bien dans un climat comme le nôtre ?

On comprend qu'en Italie, en Espagne, on soit charmé de trouver dans les villes, sur les places des villages, des fontaines jaillissantes dont la fraîcheur atténue l'ardeur du soleil; on imagine l'éclat de ses rayons colorant les chutes d'eau des vives couleurs de l'arc-en-ciel. Mais sous notre ciel gris pendant neuf mois, avec l'atmosphère brumeuse ou glacée de nos hivers, est-il vraiment très agréable d'augmenter l'humidité de nos places et de nos carrefours.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'être exclusifs, nous exprimerons seulement le vœu que l'on n'abuse pas dans l'intérieur de la ville du genre de fontaine exécutée avec goût et avec talent place de Louvois. Aux Champs-Elysées, dans les jardins, nous l'admettons plus volontiers; l'eau doit jaillir au milieu de la verdure; il est agréable de voir ses jets se détacher sur le ciel, ses perles retomber sur le gazon; il est moins séduisant de voir des jets d'eau au milieu des maisons et de la rosée sur la boue.

A Londres, il n'y a pas une seule fontaine publique, mais il y a de l'eau dans toutes les maisons. Efforçons-nous de réunir le beau et l'utile, mais en ne perdant pas de vue que nous sommes à Paris et non à Rome.

Abstraction faite de ces réflexions que nous ont suggérées les fontaines en général, nous nous hâtons de reconnaître le mérite incontestable de la fontaine Richelieu. C'est assurément l'un des plus gracieux monuments de la capitale. Peut-être les quatre figures qui représentent la Seine, la Saône, la Loire et la Garonne auraient-elles pu avoir des attitudes qui les eussent liées davantage avec l'architecture; peut-être les deux vasques sont-elles un peu éloignées l'une de l'autre; peut-être enfin eût-il été préférable que l'eau n'eût pas été distribuée de la même manière dans la vasque supérieure et dans la vasque inférieure. Mais en supposant même quelque valeur à ces remarques, la fontaine Richelieu fait le plus grand honneur au talent bien connu de M. Visconti: elle a je ne sais quelle désinvolture agile et élancée qui lui donne un air monumental, et qu'on regrette de ne pas trouver dans celles de la place Louis XV. Les quatre grandes figures ont été exécutées par M. Klagmann, qui leur a fait des corps d'une souplesse ondoyante et dont les lignes se marient bien avec l'architecture : il a donné à leurs têtes des expressions variées : à la Garonne il a prêté les yeux ardents, la lèvre conteuse et abondante des populations du Midi; à la Saône, cette physionomie déjà plus contenue et plus pensive des habitants du centre; à la Loire, la tournure grave et presque encore druidique des Bretons sous les yeux desquels elle va se jeter à l'Océan; à la Seine enfin, cet air d'élégance et de goût, impérissable caractère de la capitale qu'elle traverse.

Les dépenses totales pour la construction de cette fontaine sont de 88 000 fr.; le ministère de l'intérieur a fourni les marbres. — Il existe un projet de prolonger la rue Rameau jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Victoires.

UN AMATEUR.

NOUVELLE.

Les meubles étaient entassés près du seuil, et le crieur public appelait à haute voix les acheteurs. Quelques passants s'arrêtaient; mais à peine avaient-ils jeté les yeux sur les objets exposés qu'ils continuaient leur route. Les mendiants eux-mêmes passaient sans y jeter un regard d'envie. Le crieur, lassé de ses vains efforts, se tut, et, secouant la tête:

— Vous en serez pour vos frais, maître Caverdone, dit-il à un petit vieillard en lunettes, debout à ses côtés; j'ai peur qu'il n'y ait à Rome personne d'assez pauvre pour acheter les guenilles de la veuve de Pelegrino. Tout ce qui est là ne vous rapportera point trois ducats.

— Et la malheureuse m'en doit douze! s'écria le petit vieillard, en frappant la terre de sa canne. Douze ducats, Jacobo, aussi vrai que je suis chrétien! davantage, peut-être; car j'avais confiance en son mari; je lui fournissais essences, pinceaux et couleurs sans trop compter. Qui m'eût dit qu'il serait mort avant de s'acquitter?... Je suis trop bon, trop confiant... Vous voyez ce que ce malheureux barbouilleur m'a laissé en nantissement : des guenilles, une femme, et quatre enfants. On ne peut vendre ni les enfants ni la femme, et les guenilles, dites-vous, ne valent pas trois ducats. Ah! les pauvres gens qui ont quelque chose à eux, sont bien malheureux, Jacobo; tout le monde les exploite, les trompe, les pille...

Le crieur public regarda derrière lui.

— Ne parlez pas si haut, dit-il à demi-voix; la veuve est là-derrière avec ses petits, et vous savez comme elle a du cœur; elle prendrait ce que vous dites pour un reproche. Après tout, maître Caverdone, ce n'est point la faute de Pelegrino si la fièvre l'a emporté.

— Non, mais c'est sa faute de m'avoir pris des marchandises pour douze ducats.

— Il vous aurait payé s'il eût vécu.

— Je le crois bien.

— De quoi vous plaignez-vous alors?

— Comment! de quoi je me plains! s'écria le petit vieillard exaspéré; mais de ce qu'il n'a point laissé de quoi solder sa dette... Voilà bien comme vous êtes, vous autres gens du peuple; vous vous soutenez contre nous!... Ne dirait-on pas que le fossoyeur donne quittance de toute obligation à ceux qu'il enterre! Apprenez qu'on n'emprunte pas quand on peut mourir insolvable.

Le crieur haussa les épaules.

— Eh! mon Dieu! dit-il, la probité des pauvres gens ne dépend point toujours d'eux, elle dépend aussi un peu de la Providence. Ils ne peuvent payer qu'avec leur travail; et quand Dieu leur ôte la santé, ce n'est plus eux mais lui qui reste responsable. Qui sait, maître Caverdone, si vos douze ducats ne vous compteront point pour acheter votre part de paradis.

Le petit vieillard prit un air scandalisé.

— Ne plaisantez pas sur les choses saintes, Jacobo, dit-il aigrement, et occupez-vous d'appeler les chalands plutôt que de faire l'esprit fort.

Jacobo obéit en souriant, tandis que Caverdone s'approchait des meubles dispersés sur le pavé pour estimer de nouveau ce qu'il pourrait en retirer.

Du reste, soit que la pauvre veuve du barbouilleur n'eût rien entendu de ce qui venait de se dire, soit qu'elle en eût été peu touchée, elle n'avait changé ni d'expression ni d'attitude. Assise à terre, non loin du seuil, elle tenait dans ses bras deux enfants presque du même âge, qui se disputaient les tresses à demi défaites de ses cheveux; un troisième se roulait à ses pieds, et le dernier tressait, en chantant, quelques brins de paille arrachés à son berceau.

Le visage de la veuve était tranquille; ni larmes dans ses yeux, ni soupirs sur ses lèvres! C'était une résignation plus douloureuse que la plainte et plus menaçante que le désespoir; ce lugubre abandon de soi-même qui fait que l'on marche dans la vie comme le condamné à l'échafaud, sans incertitude, sans précaution, presque froidement, parce que le résultat est inévitable et sûr.

Cependant quelques personnes avaient fini par se grouper autour du chétif mobilier dont le crieur annonçait la vente.

L'imitation régit le monde des hommes comme l'attraction celui des choses; c'est la loi unique. De nouveaux passants survinrent à leur tour, et s'arrêtèrent parce que d'autres s'étaient arrêtés; où il n'y avait personne tout-à-l'heure il y eut foule bientôt. Nul n'achetait, mais tout le monde regardait sans savoir pourquoi. Chacun semblait moins curieux de ce qu'il voyait que de ce qui excitait la curiosité des autres.

Deux gentilshommes qui passaient se trouvèrent arrêtés par la foule qui allait toujours grossissant.

— Qu'y a-t-il donc? demanda le plus vieux de cet air de hauteur maussade qui fait reconnaître plus d'un Anglais sur le continent.

— Si c'était dans notre bonne ville de Paris, mylord, répliqua l'autre, du ton coquet et apprivoisé qui distingue les Français dans les quatre parties du monde, je vous répondrais que c'est une portière qui bat son mari, ou un chat auquel on coupe les oreilles.

— C'est moins que cela, seigneur Français, observa en souriant un Juif au profil de belette, qui avait entendu les deux gentilshommes.

— Qu'est-ce donc?

— Le pauvre ménage d'un barbouilleur mort il y a quelques jours, que maître Caverdone fait vendre.

— Qu'est-ce, s'il vous plaît, que maître Caverdone?

— Un marchand, mon gentilhomme, qui vous fournira des couleurs au plus juste prix.

— Est-ce que tu nous prends pour des peintres, interrompit l'Anglais d'un air bourru.

— Au fait, ce Juif se familiarise, ajouta le Français légèrement. Apprends, maraud, que tu parles au lord Pembroke et à M. de Vivonne.

La figure du Juif s'illumina.

— Lord Pembroke! dit-il; n'est-ce point ce riche amateur de tableaux?...

— Précisément.

— Ah! mylord, que je vous rencontre à propos! J'ai chez moi des œuvres de tous les maîtres d'Espagne et d'Italie.

L'Anglais le regarda.

— Comment t'appelles-tu?

— Israël.

— Ah! ah! on m'avait, en effet, donné ton nom. On dit que tu es un fin renard, qui achètes au poids du cuivre et revends au poids de l'or; n'importe. As-tu des Poussin?

— Trois, monseigneur.

— Des Crespi?

— Plusieurs.

— Et des Dominiquin?

— A discrétion.

— Ton adresse?

Le Juif la donna.

Pendant que lord Pembroke l'écrivait, la criée commença, et l'on mit en vente un berceau. Aucun prix ne fut offert; le Français en fit la remarque.

— Maître Caverdone aura peine à recouvrer sa créance, dit le Juif.

— Lui doit-on beaucoup?

— Douze ducats, monseigneur.

— Et la veuve n'a pu les trouver?

— Non.

— La veuve n'a donc point d'amis?

— C'étaient de si pauvres gens, observa Israël.

— Douze ducats! répéta M. de Vivonne. Comprenez-vous comment on peut vivre, mylord, quand on est à cela près de douze ducats?

— Le peuple n'a pas de besoins, observa philosophiquement mylord.

— Il est bien heureux! Moi, je dépense trois cent mille livres par année, et je manque de tout!... J'ai beau abattre mes bois, vendre mes rentes foncières, faire augmenter mes pensions, je n'ai jamais deux cents louis devant moi.

— Eh! qui peut vivre maintenant, monsieur? Moi qui vous parle, je suis en avance sur mes revenus de six mille guinées.

— La noblesse ne se suffit plus, mylord, il faut qu'elle compte comme la roture; c'est humiliant! Si j'étais plus riche, je jetterais à cette malheureuse ses douze ducats; mais le jeu m'a ruiné.

— Comme moi les collections. Croiriez-vous que je propose, dans ce moment, à un coquin de Rotterdam, cinquante mille écus pour les Sept Sacrements du Poussin, et qu'il refuse? Je serai forcé d'aller à quatre-vingt mille, et peut-être au-delà.

Le Juif écoutait tout, bien décidé à faire son profit du goût de l'Anglais pour la peinture; mais, à quelques pas, une autre personne prêtait également l'oreille à la conversation des deux étrangers. C'était un homme de moyen âge, vêtu de noir, et qui n'avait de remarquable que la vivacité maligne du regard. Il avait souri en entendant les plaintes des deux gentilshommes sur la pauvreté de la noblesse, et leur avait jeté un regard ironiquement amer, auquel ils n'avaient point pris garde. Dans ce moment le crieur mettait en vente une toile enfumée.

— Il y a donc aussi des tableaux? demanda lord Pembroke en riant.

— Quelque enseigne de marchand de maccaroni qui sera restée pour compte au barbouilleur, observa M. de Vivonne.

— A six paoli! cria le vendeur.

— Il ne les trouvera pas, dit Israël.

Il y eut un silence.

— Je donne trois ducats, dit tout-à-coup l'homme habillé de noir.

Une rumeur s'éleva dans la foule.

— Trois ducats! répéta le Juif étonné.

— Quel est cet homme? demanda mylord.

— C'est maître Stella, monseigneur.

— Le peintre?

— Oui, et l'un de nos plus fins connaisseurs.

— Est-ce que cette toile aurait du mérite?

— C'est un chef-d'œuvre peut-être, dit M. de Vivonne avec indifférence; qui sait? un Carrache ou un Titien.

— Chez un barbouilleur!

— Pourquoi non? N'a-t-on pas retrouvé dernièrement un Corrége qui servait de dessus de porte à un fabricant de boutons?

— A trois ducats! reprit le crieur; personne ne surenchérit?

— Je donne quatre ducats! cria le Juif.

— Moi huit ducats! reprit Stella.

— Dix ducats!

— Douze ducats!

Il y eut une pause; Israël demanda à voir de plus près le tableau.

— C'est inutile! interrompit vivement l'homme noir; je donne vingt ducats.

Jusqu'alors mylord Pembroke avait tout observé sans parler. Il s'avança enfin, et avec ce ton de supériorité calme et froide que donne la fortune :

— Cinquante ducats, dit-il brièvement.

Le peintre se tourna vers lui.

— Le tableau ne les vaut pas, monseigneur, observa-t-il.

L'Anglais lui jeta un regard de côté, et sourit d'un air superbe.

— C'est bien, mon cher, dit-il en se dandinant; on n'a pas une collection de cent mille livres sterling sans s'y connaître un peu, en peinture. Vous aviez sans doute vos raisons, maître Stella, pour surenchérir cette toile.

— En effet, mylord.

— Eh bien! j'ai aussi les miennes.

Et se tournant vers le crieur :

— Cent ducats, dit-il, et que cela finisse!

La foule semblait émerveillée. Tous les yeux s'étaient tournés vers mylord Pembroke; la pauvre veuve, éperdue de joie, croyait rêver; et maître Caverdone essuyait ses lunettes en riant.

Le crieur, après avoir demandé trois fois si l'on ne faisait

aucune offre nouvelle, déclara que le tableau appartenait à mylord.

Maître Stella avait tout suivi de l'œil ; il laissa l'Anglais payer les cent ducats.

— Vous ne vous attendiez pas à la concurrence, maître, dit celui-ci en le regardant d'un air goguenard.

— Pardonnez-moi, mylord, répondit Stella, je l'espérais.

— Comment cela?

— J'avais entendu votre entretien avec ce gentilhomme ; je savais que, trop pauvre pour donner douze ducats à la veuve de Pelegrino, vous étiez assez riche pour payer un Poussin quatre-vingt mille livres ; j'ai voulu profiter de votre goût pour vous forcer à soulager une misère ; j'ai réussi à vous faire faire une bonne action en lui donnant l'air d'un bon marché. Quand j'ai proposé trois ducats, j'étais sûr que vous en offririez davantage.

— Ainsi cette peinture...

— Ne vaut pas les six paoli auxquels elle était mise à prix, mylord.

M. de Vivonne éclata de rire.

— C'est impossible ! s'écria l'Anglais ; si cela était, maître Stella aurait à me rendre compte...

— Des cent ducats?... volontiers. Dans le cas où mylord n'eût point surenchéri ce tableau, je l'eusse acheté, non pour posséder un chef-d'œuvre, mais pour avoir un bon souvenir de plus dans mon cœur. Si mylord regrette qu'on lui ait surpris une aumône, et s'il ne peut décidément disposer de cent ducats en faveur d'une malheureuse, il peut me céder son bienfait.

— Doucement ! s'écria Vivonne ; s'il le cède c'est moi qui le prends. Ceci est une leçon, n'est-ce pas, maître Stella? Vous avez voulu prouver que nous autres gens de qualité nous avions le caprice de l'art sans le comprendre, et que, prodigues pour satisfaire nos manies, nous étions avares pour remplir nos devoirs.

— Hélas ! monseigneur, dit Stella, ce n'est pas vous qui êtes ainsi, mais tous les hommes. Le plus souvent nos goûts deviennent des vices. Nous n'aimons point les chefs-d'œuvre pour en faire jouir les autres, mais pour les dérober, pour les entasser à l'écart, comme les avares leurs trésors. Notre amour de l'art n'est point, comme il devrait l'être, un reflet de l'amour de l'humanité, c'est une folie que nous flattons. Peintres ou amateurs, nous préférons, pour la plupart, une toile enfumée à un visage souriant de bonheur. Les fils d'Adam sont égoïstes avant tout, et leur égoïsme les fait cruels.

— Vous prêchez bien, maître, dit M. de Vivonne avec une légèreté contrainte ; merci de l'homélie ; et afin de vous prouver qu'elle opère, prenez ceci pour votre protégée.

Il présenta au peintre une bourse que celui-ci reçut.

— Et moi, je garde le tableau, ajouta lord Pembroke sérieusement.

— Faites mieux, mylord, dit Stella, donnez-lui une place dans votre musée. Chaque fois que vous passerez devant lui, il vous rappellera une famille consolée ; ce souvenir-là vaut un Raphaël.

MINIATURE D'UN MANUSCRIT
DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Le manuscrit où se trouve cette curieuse miniature est conservé au Musée britannique : une traduction en a été publiée dans l'*Archeologia* (vol. XX). Il a pour titre : « His» toire de Richard, roi d'Angleterre ; traitant particulière» ment de la rébellion de ses sujets et de la captivité de sa

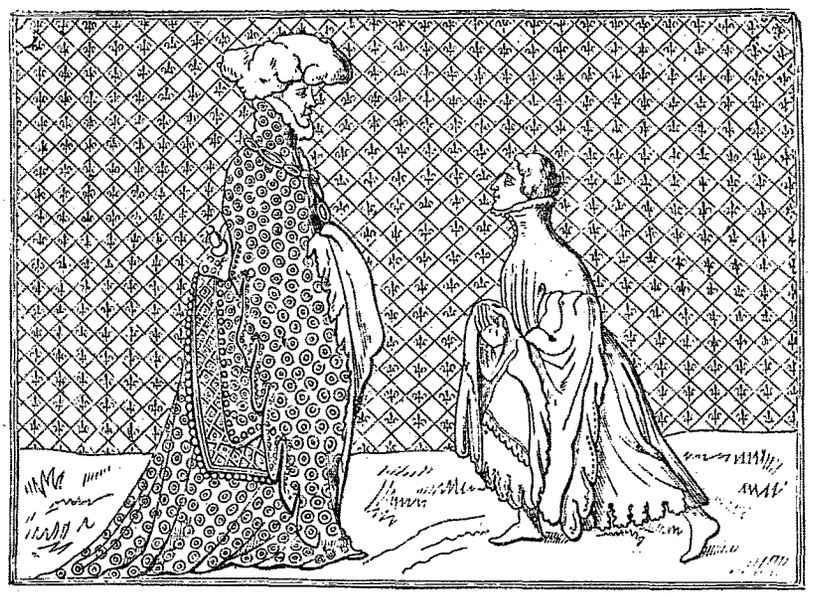

(Richard II et le Chevalier français. — Frontispice du manuscrit d'une Histoire métrique de Richard II écrite par un noble français.)

» personne ; composée par un Français de marque qui était » à la suite dudit roi, avec la permission du roi de France ; » 1399. »

Le nom de ce « Français de marque » n'est écrit en aucun endroit de l'ouvrage. Strutt suppose qu'il s'appelait Inico d'Artois. Les historiens anglais ont tiré un grand parti de sa chronique ; les artistes consultent aussi utilement les miniatures qui l'ornent : ce sont en effet de précieux modèles du costume étrange de la noblesse française et anglaise à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Les portraits sont considérés comme très ressemblants.

La miniature du frontispice représente l'auteur demandant à Richard II la faveur de l'accompagner dans son expédition en Irlande.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES BERGERS D'ARCADIE.

(Voy., sur le Poussin, 1833, p. 35; 1834, p. 137; 1836, p. 115; 1839, p. 259 et 385.)



(Musée du Louvre. — Les Bergers d'Arcadie, par LE POUSSIN.)

Dans ce tableau, le Poussin a voulu représenter le souvenir de la mort au milieu des prospérités de la vie. Ce sujet en dit plus sur la nature de son génie que toutes les dissertations ne pourraient faire; il donne assez à comprendre que notre grand peintre considérait la philosophie comme le complément de son art. De toutes les œuvres du Poussin, il n'en est point qui cause plus de plaisir à l'esprit et aux yeux tout ensemble; c'est une de celles qu'on aime à avoir sans cesse sous le regard, comme si elle avait été conçue hier pour des besoins et pour des rêves que nous avons aujourd'hui.

Située au centre du Péloponèse, formée du contraste des montagnes les plus abruptes et des prairies les plus fraîches, l'Arcadie fut pour la Grèce antique ce que la Suisse est aujourd'hui pour l'Europe, un refuge ouvert par la nature au milieu de la civilisation. Simples et libres, les habitants de ce pays cultivaient le chant, les danses, les jeux, tout en chassant leurs troupeaux à travers les cimes et les vallées de leur patrie; ils adoraient le dieu Pan; et, comme l'a dit l'auteur du voyage d'Anacharsis, ce nom qu'ils lui donnaient signifiait que son empire s'étendait sur toute la substance matérielle. Lorsque la corruption naquit du raffinement même de l'intelligence grecque, les âmes se forgèrent, par une réaction naturelle, l'idéale image d'une vie pure, tranquille, pastorale; et la poésie alla chercher des modèles en Arcadie pour leur prêter les vertus et les mœurs qui avaient complétement disparu du reste de la terre. C'est avec le sentiment et le souvenir de ces antiques églogues que le Poussin a composé son chef-d'œuvre.

La nature au milieu de laquelle il vous place est d'un calme parfait; c'est un des lieux les plus doux de l'Arcadie; la plaine semble dormir sous le soleil, et de petites collines en sortent çà et là comme les soupirs égaux d'une âme qui poursuit un songe heureux. Un tombeau s'élève au milieu de cette belle solitude, à l'ombre de quelques arbres

élégants dont les pieds sont arrosés par une eau vive; un groupe qui parcourait la campagne s'approche du monument; ce sont des bergers, et sur la pierre ils aperçoivent ces mots : *Et in Arcadiâ ego* * (Et moi aussi j'étais berger en Arcadie); ils lisent leur destinée dans celle de leur semblable; mais tout en pensant à sa fin, ils laissent éclater la vie dont ils sont animés. Qu'on nous permette, au risque même de mêler notre pensée à celle du Poussin, d'analyser brièvement le caractère et les sensations des quatre personnages que ce grand artiste a représentés.

Le berger qui, un genou en terre, suit du doigt les mots gravés sur le tombeau, est un homme de l'âge mûr; c'est lui qui est le sage de la compagnie; il discourait sans doute sur quelqu'un de ces sujets de philosophie pratique, si communs chez les Grecs; peut-être même disciple ou précurseur d'Epicure sans le savoir, parlait-il du peu de durée des plaisirs et de l'ombre vaine du bonheur; l'inscription qu'il indique et qu'il épelle est venue bien à point confirmer son discours et compléter sa démonstration. Le jeune homme qui est placé derrière lui écoutait tout-à-l'heure ses leçons d'une oreille distraite; nature indécise et flottante, il traverse la vie sans la connaître; son âme est pleine de vagues pressentiments que sa volonté ne réalisera jamais; il se complaît dans sa faiblesse et dans ses appréhensions; il passe le temps à se parer avec une délicatesse presque féminine; sa couronne est bien placée sur ses cheveux bouclés avec un soin minutieux dont aucune passion ne l'a détourné. Son genou plie, son corps s'affaisse sur lui-même; la main qui tient le bâton supporte tout son poids, tandis que l'autre s'appuie encore et se laisse aller sur la tombe. La mélancolie est dans le sourire de ses yeux et de ses lèvres. « A quoi sert de vivre? semble-t-il dire. Moi qui suis sur la terre, je n'ai guère plus d'émotions que toi qu'elle cache. Vivais-tu avant que de mourir? Trouverai-je au-delà du tombeau ce que j'ai vainement cherché avant d'arriver sur ses bords? »

Les deux autres personnages sont au contraire dans toute l'activité des passions, dans la jouissance plénière de la vie; aussi leurs gestes sont-ils plus décidés; le jeune homme est penché dans une attitude franche et anguleuse, qui exprime l'énergie même de sa volonté; sur sa belle figure le feu du désir a laissé le reflet d'une lumière brillante et continue; sa chevelure est mêlée comme si le vent des orages en avait défait les tresses. La jeune femme est d'une beauté pleine de noblesse; celle de ses mains qui est repliée sur sa hanche augmente l'ampleur des plis de sa draperie, pour mieux accuser la fierté de sa taille et de son allure; on croit déjà la voir marcher, et on devine qu'elle doit avoir le pas haut et assuré d'une femme qui s'avance avec fermeté vers le but qu'elle connaît et qu'elle chérit. L'autre main qui s'appuie sur l'épaule du jeune berger explique assez d'où lui viennent sa force et son bonheur. C'est à ces deux amants que le sage adressait tout-à-l'heure ses leçons; ils l'écoutaient de bon cœur, et ils en riaient de même, confiants dans l'éternité de leur jeunesse et de leur amour. Le plus admirable effet du tableau du Poussin est, sans contredit, de leur avoir conservé cette tranquillité inaltérable et cette foi sublime en présence même de la preuve évidente de leur erreur et de leur fin. Le jeune homme montre du doigt l'inscription à la jeune femme, et ses yeux, animés d'une indestructible espérance, semblent lui dire : Ce berger est mort; mais notre amour est immortel. Elle se perd dans une rêverie qui la suspend entre la tristesse et la volupté; mais on sent que l'amour l'emportera, et que de cette mélancolique impression il ne lui restera qu'un charme de plus.

* Il nous semble qu'on n'a pas encore remarqué que cette inscription d'une tombe grecque aurait dû être écrite en grec; mais le latin, plus universellement connu, convenait mieux à l'artiste, qui voulait avant tout être compris de tout le monde.

Au moment où la peinture religieuse dégénérait et semblait presque devenue impossible, ce fut une grande et louable nouveauté que de retrouver dans la philosophie, comme le Poussin l'a fait, l'ancienne élévation des sentiments et de la forme. Par là le peintre des *Bergers d'Arcadie* est noblement entré dans la voie que Raphaël avait ouverte en peignant l'*Ecole d'Athènes* (1839, p. 177); il a laissé à l'école française, dont il faut le considérer comme le représentant suprême, des traditions et des modèles qui sont loin d'avoir encore porté tous leurs fruits. En faisant la part de la différence des siècles et de celle des organisations, Léopold Robert a reproduit de notre temps les exemples donnés par le Poussin : à la vue des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs*, qui n'a pensé aux *Bergers d'Arcadie?* N'est-ce pas la même façon de sentir le beau et la nature? N'est-ce pas surtout le même art pour représenter, à travers la physionomie du peuple, les sentiments les plus profonds et les plus divins de la nature humaine? Que nos artistes s'accoutument donc à prononcer ces trois noms, Raphaël, Poussin et Robert, en attachant à chacun d'eux et à leur filiation un sens qui dote notre pays d'un genre tout entier de chefs-d'œuvre.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1840.

An 40. Le magistrat romain qui eut la lâcheté de céder aux clameurs des Juifs, et de condamner au supplice de la croix Jésus de Nazareth qu'il regardait comme innocent, se donne la mort dans la ville de Vienne (en Dauphiné), où il était relégué depuis son rappel de la Judée.

Malheureusement le suicide de Ponce Pilate n'a qu'un très faible degré de certitude historique; rapproché de celui de Judas le traître, qui se pendit par remords, il présenterait une haute leçon.

— Guerre en Mauritanie. Cette partie de l'Afrique est sur le point d'être réduite en province romaine; elle comprenait le territoire actuel de l'Algérie.

140. L'achèvement d'un aqueduc commencé par Adrien à la Nouvelle-Athènes, en l'île de Délos; Adriane, ville de Lycie, rendant grâce à l'empereur de l'avoir conservée dans ses anciens droits, tels sont à peu près les seuls faits qui signalent cette année à notre attention : ils témoignent du zèle d'Antonin à continuer les travaux d'art entrepris par son père adoptif, et de son respect pour les priviléges des provinces.

240. Révolte en Mauritanie. Le chef des insurgés, nommé Sabinien, essaie de se faire empereur; il est presque aussitôt vaincu et prisonnier.

240 ou 241. Mort d'Artaxercès, fondateur du second empire des Perses, et chef de la dynastie des Sassanides, dynastie ainsi appelée du nom de Sassan, père d'Artaxercès.

Artaxercès avait délivré la Perse de la domination des Parthes, dans les rangs desquels il avait combattu. Le règne de ce soldat heureux forme une époque mémorable dans les annales de l'Orient.

Sapor (Schapour) I, son fils, lui succède. Il soutiendra de rudes et longues guerres contre les Romains.

340. Constantin II, dit le Jeune, est tué près d'Aquilée, en Italie, dans une embuscade que lui ont tendue les lieutenants de Constant II, son frère. Son lot dans l'héritage de Constantin-le-Grand, son père, comprenait les Gaules, l'Espagne et la Bretagne (l'Angleterre); il ne s'en contentait pas, et voulait y ajouter une partie des états échus à Constant.

440. Genséric, roi des Vandales, quitte l'Afrique romaine dont il vient de faire la conquête, et s'empare de la Sicile.

— Terrible invasion des Franks dans le nord de la Gaule. Cologne, Mayence et Trèves sont saccagées et brûlées.

540 Fondation du royaume d'Yvetot.

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire.
. . . . . .

Tout le monde sait par cœur cette chanson satirique composée sous l'empire par le grand poëte « qui n'a jamais flatté que l'infortune. » C'est en l'année 540, suivant quelques uns, plusieurs années auparavant, suivant d'autres, que le petit royaume d'Yvetot, fort peu connu en effet dans l'histoire, fut fondé par le roi Clother. On raconte que Clother ayant, le vendredi de la semaine sainte, tué de sa main, dans la cathédrale de Soissons, Waltier ou Gautier, seigneur d'Yvetot, et voulant, autant que faire se pouvait, réparer sa faute, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume. L'authenticité de ce fait est fort douteuse; mais quelle que soit l'origine réelle de la royauté d'Yvetot, toujours est-il que les seigneurs d'Yvetot ont long-temps porté le titre de roi; il paraît même qu'ils jouissaient de certaines prérogatives toutes royales. Un des érudits qui ont creusé cette question a trouvé que les revenus de ce royaume, au commencement du quinzième siècle, n'atteignaient pas 800 livres.

640. Un évêque de Colchide, soupçonné d'avoir livré l'Egypte aux Arabes, est mis à la torture. C'est à lui-même que l'empereur d'Orient doit s'en prendre s'il perd la Palestine, la Syrie et l'Egypte : Héraclius, qui jadis sut vaincre les Perses, est devenu un subtil théologien; l'empire n'est plus qu'une école; et il s'agit de combattre des armées qui ont entendu Mahomet leur promettre la conquête du monde !

740. Charles-Martel, roi des Franks, sous le titre de duc ou prince, tient en respect les Sarrasins et toutes les nations voisines par la terreur de ses exploits passés; mais cette paix à peu près générale, et toute récente, va finir avec la vie du duc des Franks.

840. Mort de Louis Ier, dit le Débonnaire; dissolution définitive de l'empire de Charlemagne. Suivant le partage que Louis a fait entre ses fils, Charles II, surnommé le Chauve, est roi en Gaule; Lother, empereur et roi en Italie; Louis, roi en Germanie.

940. La guerre se rallume entre le parti frank, représenté par Louis d'Outre-mer, et le parti français ou national, représenté par Hug-le-Grand, comte de Paris. Louis avait vivement mécontenté le parti national en contractant une alliance étroite avec Othon I, roi de Germanie.

1040. Macbeth assassine Duncan, roi d'Ecosse, et usurpe le trône. Shakspeare, dans une de ses plus belles tragédies, où il peint l'ambition aux prises avec la conscience, a immortalisé cet événement qui se passa vers le milieu du onzième siècle. La date que nous donnons, d'après quelques biographes, ne paraît pas bien certaine.

1140. Les doctrines d'Abeilard sont condamnées au concile de Sens, tenu en présence du roi Louis VII. Pour nous faire une idée de la portée des doctrines de ce célèbre théologien, jetons un coup d'œil rapide sur les actes de son disciple Arnauld de Bresse (natif de Brescia, en Italie). « Arnauld, disait saint Bernard, qui était l'antagoniste d'Abeilard comme Bossuet fut celui de Fénelon, Arnauld est l'écuyer d'un nouveau Goliath; Arnauld et Abeilard sont unis comme les deux écailles d'une huître qui ne laissent aucune entrée à l'air pour les séparer. »

Arnauld de Brescia, s'appuyant sur l'esprit de liberté et de municipes qui s'était conservé en Italie, osa s'élever, dit M. Pierre Leroux, jusqu'à l'idée de restaurer la république et la liberté antiques. Il marcha à son but en prêchant la réforme du clergé qu'il voulut dépouiller de tous ses biens et ramener aux mœurs de la primitive Eglise. Il eut pour lui non seulement une grande partie du peuple, mais les nobles eux-mêmes, jaloux de la puissance des prêtres, et il prêchait avec d'autant plus de succès, que, de l'aveu de ses ennemis, il avait des mœurs pures. « Plût à Dieu, sécrie saint Bernard, que la sainteté de sa doctrine répondît à l'austérité de sa conduite ! c'est un homme qui ne boit ni ne mange. »

Arnauld de Brescia ne fut pas seulement un moine insurgé, ni un esprit purement politique; son entreprise avait ses racines dans les opinions religieuses; il était pour ainsi dire l'applicateur d'une doctrine, et le représentant, sur la scène politique, de ce mouvement général d'émancipation et de renaissance qu'Abeilard et d'autres grands hommes de cette époque tentèrent d'introduire dans la philosophie, dans la théologie et dans la politique.

Arnauld fut brûlé vif devant la porte du Peuple, à Rome en l'année 1155. *La fin à une autre livraison.*

MISANTHROPIE.

Avoir mauvaise opinion du genre humain, répéter souvent que l'égoïsme est le mobile de toutes les actions, se servir des mots absurde et stupide pour qualifier les pensées ou la conduite d'autrui, c'est une triste manière d'être, une déplorable habitude qui n'est propre qu'à entretenir l'amertume, le découragement, la haine ou le mépris dans le cœur.

Un homme qui se passionne pour les *Maximes de La Rochefoucauld*, qui se complaît à les citer, et qui s'écrie avec l'accent de la conviction : « Ah ! que cela est vrai ! » est bien malheureux ou peu sociable.

Voir la nature humaine en laid, c'est ne la voir que sous un aspect. Quiconque a cette fâcheuse disposition ferait bien d'aller contempler les tableaux et surtout les portraits de Raphaël, du Titien, ou de Van-Dyck. En présence de ces belles et nobles figures, il est impossible d'avoir honte d'appartenir à l'espèce qui les a produites, et de ne pas se sentir au moins le désir d'être digne de tenir sa pensée à la hauteur de ce qu'elles expriment.

Pour prémunir les esprits contre la tentation qu'il n'y a point de gens de bien, disons-leur : « Soyez tels que vous » désirez de voir les autres, et vous en trouverez qui vous » ressemblent. » BOSSUET.

PHYSIONOMIE DU CHAT.

ÉTUDES PAR J.-J. GRANDVILLE.

L'auteur des vingt croquis que nous publions a observé, sur la figure du chat, soixante-quinze expressions différentes, ayant toutes des rapports plus ou moins sensibles avec les signes des passions qui modifient incessamment la physionomie humaine. D'après lui, ces expressions peuvent se subdiviser en nuances plus nombreuses encore; mais son crayon s'est effrayé devant leur variété infinie, et il offre seulement ici quelques études à titre d'exemples. Il ne prétend du reste rien enseigner de nouveau, rien prouver. Le principe des physionomistes, que le visage est le miroir de l'âme, lui a toujours paru applicable jusqu'à un certain point aux animaux. Il imagine en outre que plus ils avoisinent la civilisation, et plus leur physionomie doit être intelligente et susceptible de mouvements divers. Toutefois il confesse que, pour acquérir une certitude absolue à cet égard, il faudrait pouvoir suivre avec une attention soutenue les passions de la vie libre sur les faces des animaux sauvages. Or, jamais il ne lui est venu à la pensée d'aller se livrer dans les forêts à ces investigations philosophiques. Il s'est borné à tourmenter son chat dans son atelier pour l'obliger à poser devant lui, et la passion que le pauvre animal a le plus souvent exprimée a été, hélas!

l'ennui : il souhaite que cette impression du modèle ne se communique pas aux lecteurs.

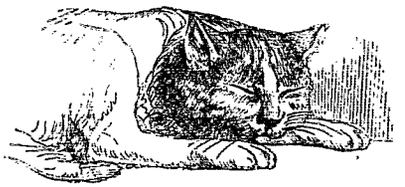

(Etudes sur la physionomie du chat, par J.-J. Grandville. —Le Sommeil.)

A quoi rêve-t-il? Le chien aboie en songe, poursuit le gibier, menace le voleur. Minet rêve-t-il chatte, rêve-t-il souris, rêve-t-il bataille et gouttière?

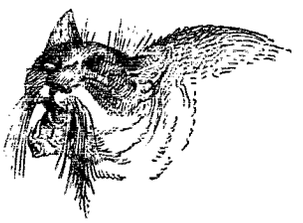

(Le Reveil.)

Les mâchoires se desserrent, les oreilles frémissent, les pattes se roidissent, le dos se resserre, s'élève et se voûte : c'est le réveil. Nulle idée de bien ou de mal ne prédomine encore.

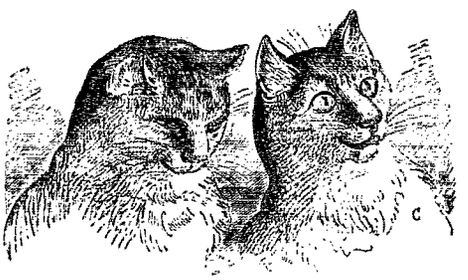

(Réflexions philosophiques. — Etonnement et admiration.)

Les yeux fixés sur la terre, il est absorbé dans ses pensées. Cherche-t-il à percer le voile qui sépare son espèce, comme toutes celles des êtres inférieurs, de la perfectibilité humaine? Méditerait-il sur cet axiome d'un philosophe contemporain : « L'homme est une essence qui s'accroît ; l'animal est une essence qui ne change pas! » ou bien, est-il rappelé, par de vagues réminiscences, au fond des bois d'où sa race est sortie pour s'amollir dans la plus douce et la plus paresseuse des servitudes? ou enfin songe-t-il simplement à un bon souper fait la veille?

Mais un bruit léger a rappelé tout-à-coup son esprit à la vie réelle : sa figure s'éclaircit, son œil s'anime. C'est qu'une mouche vole et bourdonne devant les vitres; c'est qu'un frôlement a imité le rat qui trotte ou ronge.



(Contemplation.)

Les yeux sont grands ouverts, fixes, rayonnants; ils se laissent pénétrer de tout ce qu'ils peuvent recevoir de lumière; ils contemplent le ciel ou les oiseaux du ciel, ou la jeune maîtresse parée pour le bal, et dont la robe de satin miroite aux bougies.

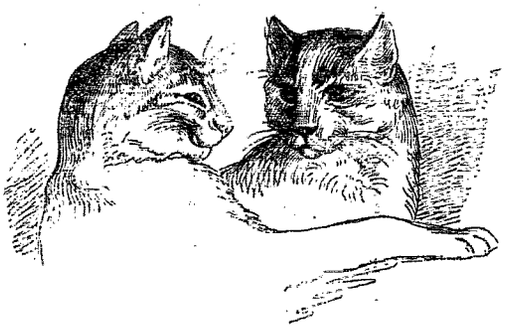

(Grande satisfaction et idée riante.—Ennui et mauvaise humeur.)

Vous êtes un fripon, Minet; vous venez de dire un bon mot, de faire une malice, ou une jolie main caresse votre belle fourrure.

Quelle différence, à vos mauvaises heures, alors que vos yeux s'assombrissent, et que vos sourcils se froncent; alors que vos joues, vos moustaches et vos lèvres fléchissent sous l'ennui; mais aussi pourquoi vous oblige-t-on à changer trop brusquement de position, ou pourquoi la pâtée n'est-elle pas toujours assez fournie de viande?

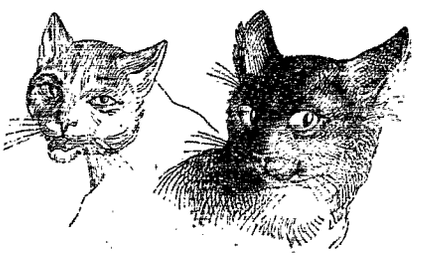

(Plainte et souffrance.— Préoccupation causée par un bruit particulier.)

Miss Betty traverse le corridor en poussant un miaulement lamentable; miss Betty a faim; on ne lui a pas encore donné son lait; la cuisinière est en retard et l'aura rudoyée; de là juste et touchante plainte.

Voici, en opposition, un petit maître chat, dont le minois spirituel, éveillé, peint une vive préoccupation. Il a été subitement interrompu au milieu de ses jeux par le retentissement d'un bassin de cuivre, ou par l'approche d'une voix étrangère : il est prêt à s'élancer et à bondir.

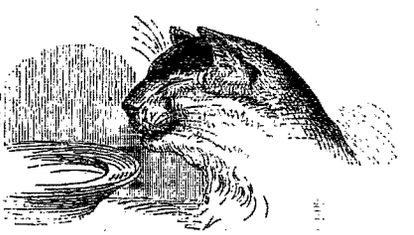

(Convoitise hypocrite.)

La douce vapeur d'une tasse de lait chaud et sucré émeut voluptueusement l'odorat de ce papelard. N'a-t-il point la mine de ces convives friands qui se confondent en excuses et en remerciements équivoques, tout en laissant emplir leur assiette jusqu'aux bords.

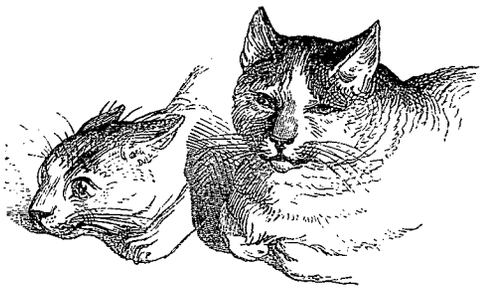

(Convoitise naïve.— Calme digestif.)

Curiosité et désir à la vue de la queue d'une souris ou d'une boule de papier que traîne au bout d'une ficelle l'enfant de la maison.

Sans aucun doute, c'est après un copieux repas que ce vénérable grippeminaud s'est posé si carrément pour faire la sieste. Il clignote, ses joues se renflent : ne le troublez pas.

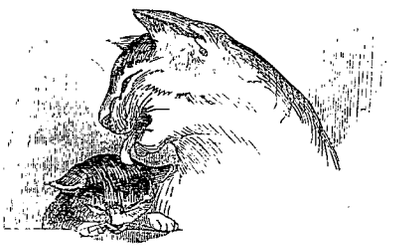

(Tendresse et douceur.)

Quelle mère caresse son fils et le débarbouille avec plus de grâce, plus amoureusement... et quel marmot, en pareille circonstance, est aussi patient que le fils de la chatte!

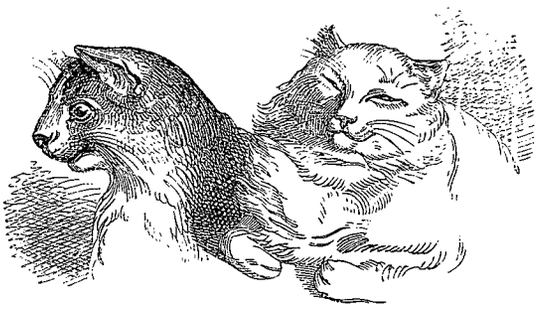

(Attention désir, surprise.— Satisfaction et somnolence.)

Ce sont deux nuances nouvelles d'expressions étudiées précédemment. La première est celle d'un chat devant lequel on avait placé un panier fermé. Soupçonnait-il une mystification ? Se réjouissait-il de la surprise qu'on lui préparait ? Nous laissons le lecteur juge.

La seconde physionomie est bien connue. Ce délicieux état de quiétude et de somnolence est probablement causé par la chaleur et la mollesse d'un bon lit. Ce chat rappelle l'archiduc des chats fourrés dont parle le fabuliste :

Un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chattemite,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras.

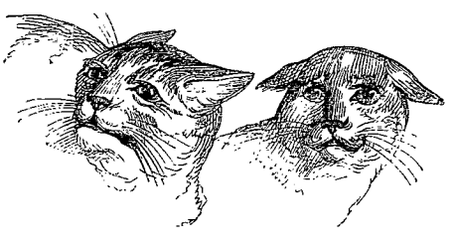

(Colère mêlée de crainte. — Crainte simple.)

Une main ou un bâton est levé sur ces deux têtes. Comme deux écoliers sous la férule du maître, ils craignent, mais avec des caractères différents : l'un voudrait résister; l'autre se soumet peut-être parce qu'il se sent coupable. De quel crime? Il aura couvert de ses poils un fauteuil ou déchiré un rideau.

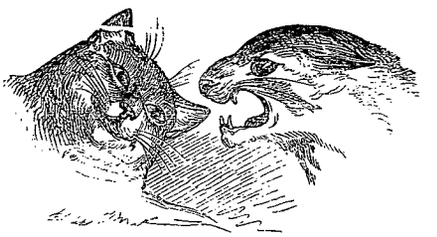

(Gaieté avec épanouissement. — Fureur et effroi.)

On choie, on caresse, on chatouille cet épicurien. Son œil est humide ; ses lèvres entr'ouvertes laissent voir le bord d'une langue rose. Comme la vie est pour lui douce et riante! comme toute pensée triste ou sérieuse est éloignée de lui! Il a, n'en doutez pas, un grand mépris pour toute philosophie qui n'est pas celle du plaisir ; il ne croit ni à la misère, ni aux longues douleurs.

On peut supposer les accidents les plus terribles pour expliquer l'effroi qui contracte cette autre figure de chat. Le malheureux animal est-il fasciné par la gueule béante d'un mâtin? L'homme au crochet et à la hotte veut-il faire de sa peau un manchon, de sa chair un civet? — Épicurien, mauvais frère qui riez toujours, votre tour peut aussi venir.

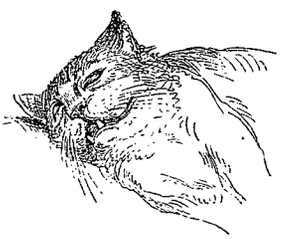

(La Mort.)

Fin lugubre. L'œil est terne, le corps roide. C'en est fait des grâces de Minet, de ses poses souples et moelleuses. Adieu, adieu, pauvre Minet!

UNE VISITE AU CHASSEUR DE NAPOLÉON.

Nous trouvant à Lausanne, on nous proposa de nous conduire chez Noveraz, l'ancien chasseur de Napoléon. Les grands hommes communiquent à tout ce qui les entoure quelque chose de l'intérêt qu'ils inspirent; et quoique Noveraz n'eût rempli auprès de l'empereur qu'un rôle subalterne, nous acceptâmes la proposition avec empressement. Nous étions curieux d'entendre juger d'en-bas le grand capitaine, et de le voir, pour ainsi dire, passer devant nous en robe de chambre. D'ailleurs le séjour de Sainte-Hélène, en rapprochant les distances, avait multiplié les rapports entre le maître et le serviteur ; et ne dussions-nous retirer de notre visite qu'un fait, un seul, qu'une impression nouvelle, c'en était assez pour nous décider à la faire.

Noveraz habitait alors, à quelque distance de Lausanne, une petite maison de campagne qu'il avait baptisée *la Violette*, nom politico-cabalistique sous lequel le peuple vaudois désignait l'empereur, ou, comme il disait encore, le *Qui tu sais*. Noveraz, qui est Vaudois, s'était retiré là à son retour de Sainte-Hélène. Il y vivait avec une ancienne

femme de chambre de la comtesse de Montholon qu'il avait épousée. Nous trouvâmes un homme grand, de bonne tournure, et qui nous parut pousser jusqu'à la recherche la propreté helvétique. L'entretien fut bientôt engagé; et afin d'éviter les *dit-il*, les *répondit-il*, nous allons rapporter de suite et sans interruption les divers détails que nous recueillîmes de la bouche du chasseur, dans l'ordre ou plutôt dans le désordre de la conversation. Il va sans dire que nous ne garantissons rien; simple chroniqueur, nous répétons avec une fidélité scrupuleuse ce que nous avons entendu, nous abstenant de tout commentaire, et renvoyant à Noveraz la responsabilité de ses jugements et de ses impressions. Laissons-le parler lui-même.

« J'entrai au service de l'empereur quelques années avant la première abdication. Ce fut à cette époque que le Mameluk le quitta; c'est moi qui le remplaçai, et, depuis, j'approchai tous les jours de sa personne. Je le suivis à l'île d'Elbe. Là, comme vous savez, il était souverain, et si libre de ses actions, qu'il semblait n'avoir été relégué dans cette île que pour en sortir. Cette idée vint à chacun de nous, et faisait le fond de nos conversations quotidiennes. Enfin ce que nous avions prévu arriva : l'empereur abandonna son île; je partis avec lui, et accompagnai jusqu'à Paris sa marche triomphante. Trois mois plus tard, j'étais auprès de lui à Waterloo. On a dit que, dans cette action mémorable, il s'était tenu éloigné du champ de bataille. C'est un mensonge; je ne l'ai pas quitté de la journée, et je puis vous affirmer que dans aucune circonstance il ne s'était aussi peu ménagé. Il semblait se jouer du danger, en demeurant en observation sur une hauteur où les Anglais le voyaient parfaitement; et où il servit de but à leurs batteries. Les balles sifflaient à nos oreilles, et les boulets pleuvaient tout près de nous; un aide-de-camp fut même tué d'un coup de canon à une fort petite distance de l'empereur. L'empereur était à cheval, et non pas en voiture, comme on l'a dit encore. Il était tellement sûr du succès, que l'idée d'un revers ne l'avait pas même abordé. Son calme était admirable; et lorsqu'on vint lui annoncer que l'armée commençait à plier, il n'en voulut rien croire, tant sa sécurité était profonde; il entra dans une colère terrible contre les maréchaux : « On n'a pas exécuté mes ordres! » répéta-t-il à plusieurs reprises. Alors il se mit à la tête de la garde, et la fit avancer.

» Quand la défaite fut déclarée, l'empereur, moi toujours auprès de lui, reprit la route de Paris avec son état-major. Jamais spectacle plus horrible que cette déroute! Nos soldats fuyaient dans un affreux désordre, et comme frappés d'une terreur panique; ils couraient pêle-mêle avec égarement, sans que rien fût capable de les arrêter. Je me jetai moi-même au travers du chemin, je leur criai, en leur montrant l'empereur, de se rallier autour de lui pour protéger sa retraite; mais ils me regardaient d'un air stupide, et fuyaient encore plus vite. Je crois à la trahison comme à mon existence; personne parmi nous n'en doutait. Voici un fait peu connu, qui nous donna fort à réfléchir. En entrant à Charleroi, nous tombâmes au milieu d'un encombrement de chariots jetés au travers des rues et de la route pour embarrasser notre fuite; et en sortant de la ville, chose encore plus extraordinaire, nous fûmes assaillis par un escadron de cavalerie. Ce ne pouvait être que des Français; car l'ennemi était encore fort loin derrière nous. Nous sortîmes pourtant de ce guet-apens, et continuâmes notre route sains et saufs.

» Le lendemain, l'empereur arriva à Paris; mais il n'y resta pas, et partit de suite pour la Malmaison. Il n'y fut visité que par un très petit nombre de personnes; Caulincourt fut un des plus assidus. *** voulait qu'on arrêtât l'empereur, et il s'offrit pour exécuter cette commission. L'empereur, après son abdication, se dirigea sur Rochefort. On lui avait assuré qu'il trouverait dans ce port deux frégates prêtes à le conduire en Amérique : c'était sans doute une nouvelle trahison; mais elle échoua parce qu'il s'embarqua pour l'Angleterre. Tout son entourage le conjura à genoux de rester en France; il s'y refusa constamment, et je fus moi-même témoin de plusieurs scènes fort animées. « Non, répondait-il à chaque fois; non, je ne veux point » allumer la guerre civile! » Tout le monde sait de quelle manière perfide il fut embarqué à bord du *Northumberland*.

» Que s'y passa-t-il dans le premier moment? C'est ce que je ne saurais vous dire. L'empereur eut une conversation violente avec les deux commissaires anglais; mais ils étaient seuls; on entendait seulement sa voix haute et forte sans distinguer les paroles. Les généraux Lallemand et Gourgaud lui proposèrent de faire sauter le bâtiment, et nous tous avec lui; mais il s'y opposa, en leur faisant observer que ce serait une mesure inutile. La suite de l'empereur se composait à bord de douze personnes. Il était entouré de grands égards; mais il causa et se montra excessivement peu; il ne montait presque jamais sur le pont, et paraissait toujours concentré et absorbé en lui-même. La traversée dura deux mois, pendant lesquels il lut et écrivit beaucoup.

» Dans les premiers temps de son séjour à Sainte-Hélène il recevait des visites; mais il ne reçut plus personne aussitôt que sir Hudson Lowe eut exigé que les visiteurs passassent par son contrôle, et que l'empereur n'admît que ceux avec lesquels on lui permettrait de communiquer. Dans les dernières années, il refusa de recevoir le gouverneur, et lui déclara positivement en ma présence qu'il aimerait mieux mourir que d'être soumis à l'horrible obligation de le voir. On n'a pas l'idée en Europe des procédés atroces de cet homme envers l'empereur; il était, à la lettre, auprès de lui, comme un bourreau attaché à la victime pour prolonger son agonie. Aussi la haine de l'empereur pour lui passait toute expression; elle était partagée par chacun de nous; nous le croyions capable de tout. Vous savez sans doute que pendant son séjour à Passy il fut soupçonné d'avoir essayé de faire assassiner le fils de Las Cases, et l'on prétend qu'un secrétaire de l'ambassade française à Constantinople le chercha long-temps dans cette ville avec l'intention de lui brûler la cervelle; mais il ne put le joindre.

» Lors de l'altercation de l'empereur avec le gouverneur, celui-ci lui déclara qu'il fallait que quatre personnes de sa suite partissent, et il ajouta : « Si elles ne sont pas désignées demain à six heures par le général Bonaparte, je » les choisirai moi-même. » Force fut bien à l'empereur de les indiquer. Le prétexte de cette cruauté était que sa dépense avait été fixée à huit mille livres sterling par an, et qu'elle s'élevait à vingt mille. C'était un mensonge infâme. Quant au départ de Las Cases, la cause en fut une imprudence inutile. Las Cases avait violé les réglements en écrivant en Europe; sa lettre avait été cousue dans l'habit d'un homme de l'île qui partait. Le messager fut dénoncé par son père qu'il avait mis dans la confidence, et condamné à cinq ans de galères. La lettre dont il était porteur ne contenait cependant rien d'important; elle était adressée à une dame à qui Las Cases mandait, entre autres choses indifférentes, qu'il manquait de linge.

» La bonne harmonie ne régnait pas toujours dans la maison. Madame B***, qui n'avait suivi son mari qu'avec une extrême répugnance, le harcelait de plaintes; elle alla jusqu'à reprocher un jour à l'empereur d'être la cause de son expatriation, et M.*** lui-même ne résistait pas toujours à l'influence de sa femme. L'empereur était profondément affligé de cette conduite, et il le leur fit sentir en plusieurs occasions; il était toujours occupé à mettre la paix entre les uns ou les autres

» Il fut quatre ans entiers sans sortir; il écrivait énormément; ses papiers étaient entre les mains de M. Bertrand.

J'avais construit une malle à double fond où ils avaient été déposés; mais on n'a pas gêné leur passage en Europe. Quant à nos personnes, on nous refusa des passeports en Angleterre, parce que notre route nous avait été tracée par Rotterdam. Comme Suisse, j'en obtins un sur-le-champ du consul helvétique.

» Je reviens à Sainte-Hélène. Nous nous relevions, Marchand et moi, pour veiller l'empereur toutes les nuits; il aimait cette attention, et nous répétait souvent combien il y était sensible. Il ne parlait pas, mais il aimait qu'on lui parlât. Il n'était point devenu aussi gros qu'on l'a dit; on l'a représenté en caricature, et non tel qu'il était; son teint seulement était fort altéré par la maladie, mais sa taille n'était pas sensiblement changée. On a aussi singulièrement exagéré son irascibilité, sa violence; c'était un véritable père de famille pour ses alentours, et il nous disait souvent qu'il ne pourrait plus vivre si l'on nous arrachait à lui; quand il était irrité contre quelqu'un, il le lui témoignait par une froideur silencieuse. Ceux qui croyaient entrer dans ses bonnes grâces par des flatteries ou des déférences étaient d'ordinaire fort mal venus. Caulaincourt surtout lui plaisait; il estimait sa franchise et sa fermeté. Il n'aimait pas qu'on fût toujours de son avis. J'ai une excellente mémoire, il ne l'ignorait pas : s'élevait-il entre lui et ses maréchaux quelque discussion sur un fait dont j'avais eu connaissance, vite il m'appelait, et me faisait raconter comment la chose s'était passée; il s'en rapportait presque toujours à moi, car il savait que je disais la vérité sans égard pour personne, pas même pour lui; je lui ai cent fois soutenu mordicus des choses qu'il niait, et nié ce qu'il affirmait. Loin de s'en irriter ou de s'en offenser, il me laissait voir que cette indépendance ne lui déplaisait pas. Quant à l'ambition qu'on lui a tant reprochée, je lui ai entendu dire plusieurs fois : « Les » Français ne m'ont pas compris. Ils m'ont accusé d'être » ambitieux pour moi, et je ne l'étais que pour eux. Je vou» lais faire de la France ce qu'elle doit être, ce que sa po» sition géographique commande qu'elle soit en Europe. »

» Je n'étais point auprès de l'empereur au moment de sa mort; cette nuit-là ce n'était pas mon tour de le veiller. On me dit le lendemain qu'il avait eu peu de suite dans les idées : il avait parlé de son fils qui était toujours présent à sa pensée, et de sa femme dont il ignorait la conduite; il demandait des nouvelles de Louis XVIII, du roi d'Angleterre, mais sans ordre et par mots entrecoupés. Il est mort fort tranquillement, les bras étendus le long du corps, le visage calme et recueilli. Nous avons tous accompagné son cercueil; ses funérailles ont été simples et touchantes.

» Si vous me demandez ce que je pense des ouvrages écrits sur Sainte-Hélène, je vous répondrai que le Mémorial de Lascases est en général véridique; mais les Mémoires du docteur *** sont absurdes. Il prétend avoir eu une grande influence sur l'esprit de l'empereur; il n'en avait aucune, l'empereur ne pouvait pas le souffrir. Il n'en a fait aucune mention dans son testament, tandis qu'il nous a laissé à tous des legs plus ou moins considérables; le mien est de cent mille francs. Bertrand, exécuteur testamentaire de l'empereur, a prélevé sur tous les legs de quoi faire pareille somme au docteur ***; comme il a fait cela de son plein gré et sans nous consulter, nous nous en sommes plaints, et nous aurions eu le droit de nous y opposer juridiquement. »

Noveraz nous fit lire les passages du testament de l'empereur qui le concernaient. Il nous montra ensuite divers objets qui lui avaient appartenu : deux pistolets dépareillés portés par lui dans plusieurs batailles, des boucles de ses cheveux coupées à différentes époques, et de sa barbe rasée après sa mort; il avait aussi en dépôt un fusil de chasse de l'empereur et les harnais de son cheval, deux objets qu'il était chargé de remettre à son fils à l'époque de sa majorité.

« Chacun de nous, reprit le chasseur, avait été chargé par l'empereur d'une semblable commission, afin sans doute de nous faire reconnaître par le roi de Rome. « — Vous lui parlerez de son père, nous disait-il quelquefois d'une voix émue; » et toutes les fois que la pensée de son fils lui revenait un attendrissement visible se peignait sur son visage.

» Ah! monsieur, il faut avoir approché l'empereur comme je l'ai fait, l'avoir vu dans tous les détails de la vie comme je l'ai vu, pour savoir ce qu'il y avait de bonté dans son cœur; j'en appelle sans crainte d'être démenti à tous ceux qui ont eu accès auprès de lui. Il n'a jamais fait de la peine à qui que ce soit volontairement; et quand il lui arrivait d'affliger quelqu'un, il en était plus fâché que la personne même; on le voyait à son malaise, et dans ce cas-là nous savions tous que sa brusquerie n'était que de l'embarras. Si j'osais appliquer à un si grand homme une expression familière, je vous dirais qu'il était tout-à-fait bon enfant; aussi l'avons-nous tous profondément regretté. Quant à moi personnellement, j'ai gardé de lui un souvenir aussi tendre que respectueux. Il me traitait avec tant de bonté! Si vous saviez quel vide sa mort m'a laissé! Quoique mon retour en Europe m'ait ramené dans mon pays, au milieu des commodités de la vie, ma pensée est toujours à Sainte-Hélène, et la figure de l'empereur m'est présente à tous les instants de mon existence. Je lui fus dévoué de corps et d'âme pendant sa vie, et j'ai voué à sa mémoire un culte religieux. »

DESTRUCTION DES FORÊTS. — PRÉVOYANCE ANGLAISE.

Pour justifier la destruction de nos forêts en France, les hommes qui y ont porté la hache ont allégué l'exemple de l'Angleterre, qui n'a pas de forêts, dit-on, qui s'en inquiète peu, et n'en est pas moins fort riche.

Le fait est vrai; depuis plus d'un siècle les forêts ont disparu du sol de l'Angleterre. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'un bill du parlement, rendu il y a environ quatre-vingts ans, a ordonné que 100 000 acres, ou environ 40 000 hectares, seraient mis à la disposition de l'amirauté pour être plantés en bois et être consacrés au service de la marine. L'Etat ne possédant qu'une très petite partie des terrains nécessaires, on a employé tous les ans plus de 500 000 fr. à un million en achats de terre, en plantations et en clôtures.

Ainsi, tandis que nos bois de service et nos futaies diminuent tous les ans, ceux de l'Angleterre augmentent.

La destruction actuelle de nos bois a pour principal mobile, il faut le dire, le désir ou le besoin de faire de l'argent en réalisant les économies forestières accumulées par nos pères; mais quoique ce sentiment ait été condamné comme peu louable en soi, il est juste cependant de remarquer que dans la plupart des anciennes forêts le bois se perdait faute de débouchés et de routes, que de grands capitaux ont été dans ces derniers temps consacrés aux voies de communication, et que l'on peut considérer l'argent provenant de la réalisation des économies forestières de la France comme ayant été replacé en routes, canaux, chemins ou usines, dont le résultat a été d'ouvrir aux bois de nouveaux débouchés et une nouvelle valeur.

Ainsi ce n'est pas à déplorer la destruction de nos forêts qu'il faut consacrer son temps et ses forces, mais bien à leur repeuplement et à leur aménagement.

Il ne manque pas de terres incultes en France; leur plantation aurait le double avantage de donner à ces terres une utilité incontestée, et de préparer celles qui sont trop mauvaises actuellement à porter plus tard des récoltes, lorsqu'elles auront été enrichies par l'humus que les bois déposent annuellement dans le sein de la terre.

LES RÈGLES ET LE GÉNIE.

La connaissance et l'observation même la plus scrupuleuse des règles dans les arts, n'enfantent point des chefs-d'œuvre si le génie et le goût manquent. Au précepte on peut joindre les exemples. M. Descartes, M. Sauveur et le P. Malebranche, sans parler des autres, savaient sans doute mieux que Lulli les règles de la musique; cependant la musique d'un opéra de leur façon n'aurait pas approché de la beauté de celle de Lulli, et nous avons vu que ceux qui ont composé quelques airs sur les règles les plus exactes de la musique, s'ils ont manqué de ce goût et de ce génie, n'ont nullement réussi. La Menardière avait composé sa tragédie de Mélinde suivant toute la rigueur des règles; elle eut pourtant le malheur de n'être point goûtée du public; et l'abbé d'Aubignac, qui a fait l'excellent Traité de la pratique du théâtre, ne réussit pas mieux pour cela dans la tragédie de Zénobie. Malgré le dégoût du public, ce savant abbé s'applaudissait d'avoir fait une pièce selon toutes les règles d'Aristote. Ce qui fit dire avec tant d'esprit à M. le prince le grand Condé : « Je sais bon gré à M. l'abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote; mais je ne pardonne pas aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante tragédie à M. l'abbé d'Aubignac. »

VIGNEUL MARVILLE.

DISPOSITION DE LA LUNE

PROPOSÉE PAR LA PLACE.

La Place fait remarquer dans son Exposition du système du monde, que si l'intention du Créateur avait été d'éclairer nos nuits par la lune aussi régulièrement que nos jours le sont par le soleil, une disposition très simple de cet astre aurait suffi pour la réalisation de ce dessein. Bien que la lune soit le flambeau principal de nos nuits, et qu'il soit digne, selon la belle expression de la Genèse, de présider à la nuit, l'intention du Créateur n'a donc pas été de nous en faire jouir également dans tous les temps. C'est un flambeau qui tantôt s'affaiblit et s'éteint, tantôt se rallume, tantôt enfin brille dans tout l'éclat de sa plénitude. Il faut avouer que cette variété a bien ses charmes, et que la magnificence de la nature, pour être différente de celle qui paraît dans le soleil dont le disque est toujours plein, n'est pas moins admirable dans ces inégalités du flambeau de la nuit. Quoi qu'il en soit, La Place fait remarquer que, pour donner à toutes nos nuits le bénéfice de la pleine lune, il eût suffi de mettre à l'origine des choses la lune en opposition avec le soleil, dans le plan même de l'écliptique, à une distance de la terre égale à la centième partie de la distance de la terre au soleil, et de donner à la terre et à la

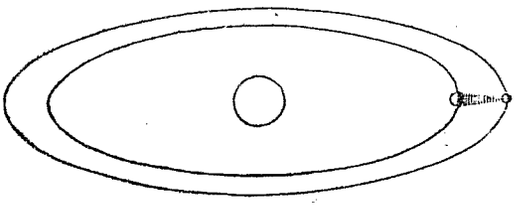

lune des vitesses parallèles proportionnelles à leurs distances de cet astre. Dès lors la lune, au lieu de tourner autour de la terre comme elle le fait, et de retrouver par conséquent la terre au-dessus de l'horizon en même temps que le soleil, se serait toujours levée à l'instant du coucher du soleil, et aurait toujours tourné vers nous toutes les parties éclairées de son disque. Toujours placée à la même distance de la terre, et au-delà du cours d'ombre que la terre projette derrière elle, la lune n'aurait jamais présenté le phénomène des éclipses. La terre aurait donc eu pour ainsi dire deux soleils, un soleil de nuit, et un soleil de jour. La Providence a eu ses raisons pour disposer les choses autrement.

CANON MONSTRE DE MAHOMET II.

(Voy., sur Mahomet II, 1834, p. 289.)

Lorsque Mahomet II était dévoré nuit et jour par le désir de s'emparer de Constantinople, un fondeur hongrois, nommé Orban, mal payé par la cour byzantine, déserta la cause des Grecs, et vint lui offrir ses services. Mis de suite à l'œuvre, il fondit d'abord comme essai, d'après l'ordre de l'empereur ottoman, un canon d'un calibre extraordinaire, et qui fut placé sur une tour au bord de la mer. Un navire vénitien qui vint à passer servit de point de mire; il fut atteint, fracassé et coulé à fond. Alors Mahomet commanda une pièce double de la première, et qui est certainement la plus énorme dont il soit fait mention dans l'histoire de l'artillerie. Ce second canon chassait des boulets de pierre qui avaient douze palmes de circonférence (0m, 924), et pesaient, dit-on, douze quintaux, poids probablement fort exagéré. On le traîna devant la porte du sérail à Andrinople, et Mahomet, rapportent les historiens grecs, « craignant » que le bruit horrible de la détonation n'ôtât l'usage de la » parole aux personnes qui en seraient proches, fit prévenir » les habitants de l'heure où le canon serait tiré. » A l'instant désigné, la ville fut comme enveloppée d'un nuage de fumée; une explosion terrible suivit, explosion qui fut entendue à une distance de plusieurs lieues; le boulet parcourut un mille, et s'enfonça d'une brasse dans le sol. Mahomet, transporté de joie, combla de richesses le Hongrois; et une fois la guerre déclarée aux Grecs, le monstrueux canon partit d'Andrinople dans les premiers jours de février 1453. Il était traîné par cinquante paires de bœufs; deux cents hommes marchaient de chaque côté pour le tenir en équilibre; cinquante charrons et deux cents pionniers le précédaient pour mettre en état les ponts et les chemins. Deux mois furent employés pour faire les trente-six lieues qui séparaient Andrinople de la capitale de l'empire grec. Arrivé le 6 avril devant Constantinople, il fut placé de suite en batterie; mais il fut loin de rendre les services qu'on avait espérés. Il fallait deux heures pour le charger, et sept cents hommes étaient occupés uniquement à son service. Il ne pouvait tirer que huit coups par vingt-quatre heures. Il ne tarda pas à éclater, et l'un de ses éclats mit en pièces Orban.

Les Grecs avaient aussi, de leur côté, des canons de dimensions énormes : deux entre autres lançaient des boulets de cent cinquante livres; mais ils ébranlaient tellement la muraille à chaque décharge, qu'ils étaient plus préjudiciables aux assiégés qu'aux assiégeants.

M. de Hammer raconte avoir vu aux Dardanelles un canon dont la bouche était si vaste que, peu de temps avant son arrivée, un tailleur poursuivi pour dettes s'y était blotti et y était resté caché pendant plusieurs jours. On montre encore à Rhodes des boulets de pierre qui y furent lancés lorsque Soliman I en fit le siége en 1522; ils pèsent 150 livres.

L'amitié nous est donnée par la nature, non pour favoriser le vice, mais pour aider la vertu. CICÉRON.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA BARBADE.

(Antilles.)

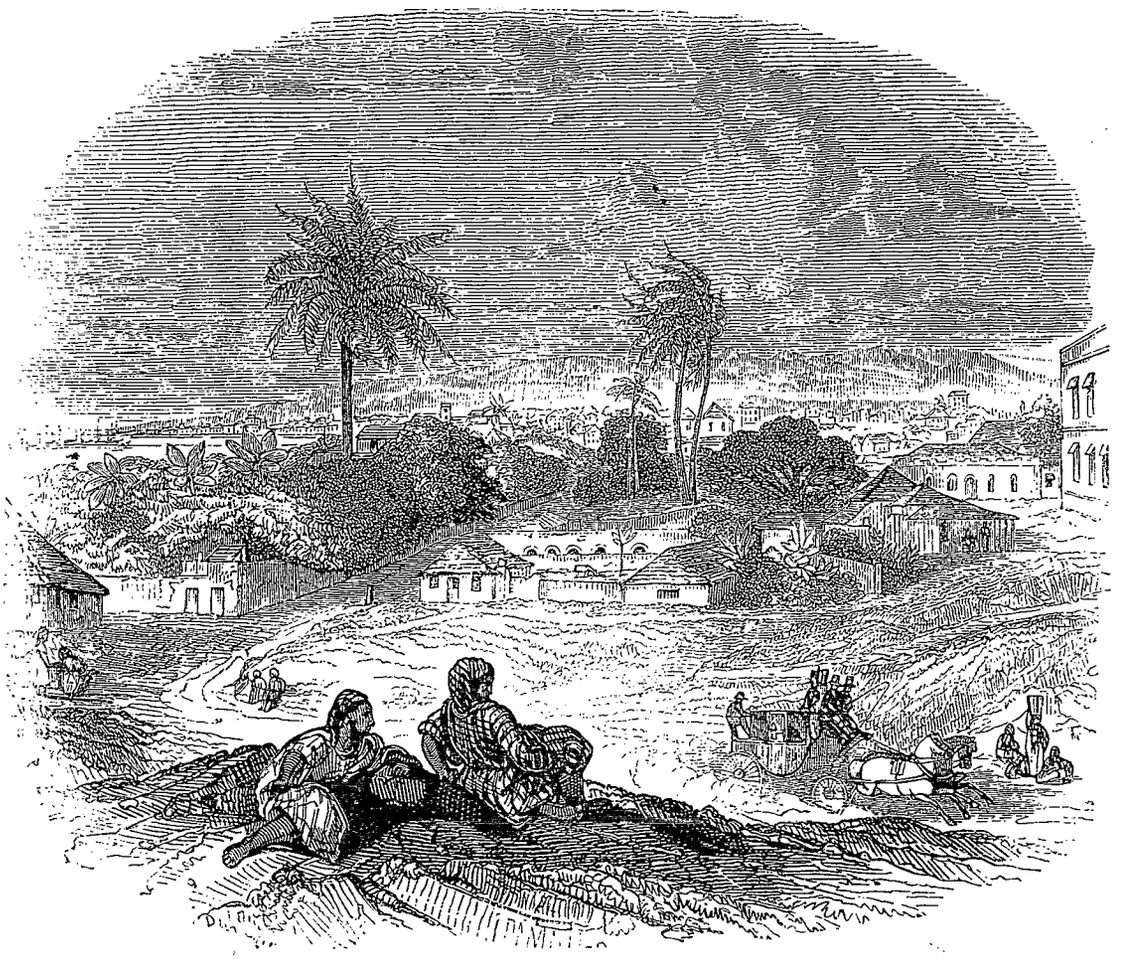

B[illegible])

JOURNAL D'UN VOYAGEUR.

5 août. — Nous approchons. Le capitaine me montre les signes qui annoncent la terre, et je l'écoute, je regarde, avec une joie d'enfant. Depuis plus d'un mois, toujours du ciel, toujours de l'eau : la vie était si monotone!

Des dauphins viennent jouer autour du bâtiment : ils roulent sur eux-mêmes, montrent tour à tour leur dos et leur ventre; ils semblent se poursuivre les uns les autres; quelquefois ils rencontrent un rayon du soleil, et leurs écailles étincellent comme des lames d'argent. Un requin a avancé au-dessus de l'eau sa large et lourde mâchoire. Quelques poissons volants sont tombés sur le pont : leurs pauvres ailes blanches, sèches et tremblantes, n'avaient plus la force de les sauver.

4 août. — Voici des plantes, des racines flottantes; voici des oiseaux qui se posent sur notre mât. On ne découvre pas encore la ligne de terre, mais à l'horizon l'atmosphère est déjà toute autre, elle est plus épaisse, et nous sentons des brises parfumées.

Enfin on a crié : Terre! On dirait que le bâtiment lui-même en tressaille, que ses voiles se gonflent de plaisir, et que sa course est plus rapide.

Nous distinguons la capitale de la Barbade, Bridgetown. Vue de la baie, qu'on nomme baie de Carlisle, et qui peut contenir 500 vaisseaux, la ville paraît avoir près d'une lieue d'étendue sur le rivage, mais elle n'a presque point de profondeur. A mesure que nous avançons, des bouquets de palmiers et de cocotiers apparaissent entre les maisons et donnent de la fraîcheur à la perspective. Au loin, nous ne découvrons point de collines. Des canots viennent au-devant de nous : ils sont chargés de vases de lait, de yams, de fruits de plantain, de pommes de pain savoureuses que l'on nous vend à vil prix. Le port est animé, rempli de bâtiments : on entend un bruit confus de voix. De petits bateaux portent des charges de sucre sur les navires en partance.

Que signifie ce nom de Barbade? Le lieutenant me raconte que ce sont les Portugais qui ont ainsi baptisé l'île, los Barbadoes, parce que lorsqu'ils la découvrirent, elle était d'un aspect sauvage, *barbare*. « Il n'y avait aucune espèce de bétail ni de bête de proie, dit une relation ancienne, aucun fruit, aucune herbe, aucune racine propre à la nourriture de l'homme, et les arbres étaient si gros et d'un bois si dur, que les premiers Européens ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à défricher autant de terre qu'il en fallait pour leur subsistance. » Le maître charpentier approuve d'un hochement de la tête, mais il prétend que ce nom a été donné à l'île parce que ses forêts touffues, qui, avant qu'elle ne fût colonisée, descendaient jusque dans la mer, la faisaient ressembler à une barbe. Un enseigne se mêle à la conversation, et il soutient que ce sont les Anglais, et non les Portugais, qui ont les premiers découvert l'île. En 1620, dit-il, un vaisseau anglais nommé *l'Olive*, revenant de Guinée, toucha l'île; une partie de l'équipage descendit à terre, près de l'endroit où est aujourd'hui Jamestown (Hole), et planta une croix avec cette

inscription : « James, king of England and this island, » c'est-à-dire : « Jacques, roi d'Angleterre et de cette île. »

Notre bâtiment s'arrête. J'ai hâte de sortir de ma prison de bois et de marcher sur la terre.

6 août. — La ville est agréable. Les rues sont larges et bien entretenues : elles sont couvertes d'une espèce de sablon léger. Les maisons, au nombre d'environ 1200, n'ont pas une grande prétention à se faire remarquer par leur architecture, mais elles sont élégantes et paraissent parfaitement distribuées. En général elles sont bâties en bois, soutenues par des piliers en brique et ornées d'un balcon sur leur façade. Elles n'ont qu'un étage. Il y a deux églises, une bibliothèque publique, et quelques édifices de bonne apparence pour le gouverneur et l'administration.

Dans les principales rues, on ne voit que des magasins et des boutiques où l'on vend toutes sortes de marchandises. Des revendeurs, pour la plupart noirs ou mulâtres, ont de plus petites boutiques où ils détaillent ce qu'ils achètent aux autres marchands : quoiqu'ils ne perçoivent des nègres que de petites sommes à la fois, ils réalisent des bénéfices assez considérables. Toutes les affaires de commerce cessent à quatre ou cinq heures après midi, et les habitants passent les heures du soir à se divertir en famille, à causer devant leurs portes sous les arbres, ou à se promener au clair de la lune.

J'ai été fort surpris de voir un grand nombre de personnes porter des ombrelles pour se garantir des rayons de la lune. On attribue ici à cet astre une maligne influence ; mais si ces promenades sont quelquefois funestes à la santé, il est probable qu'on doit s'en prendre plutôt aux rosées trop abondantes qui couvrent la terre pendant les nuits.

On compte dans la Barbade environ 90 000 habitants. La population noire est quatre fois plus nombreuse que celle des blancs ; l'éducation des classes moyennes est peu avancée, on a cependant établi dans la ville plusieurs écoles primaires gratuites. A quatre lieues de Bridgetown il existe un collége fondé au commencement du siècle dernier par le général Codrington, pour l'enseignement des arts libéraux et pour la propagation de l'instruction morale et religieuse parmi les esclaves. Après Bridgetown, les villes de la Barbade qui ont quelque importance sont Speightstown, surnommé le Petit Bristol, Hole, et Austins. On ne rencontre presque aucun blanc dans la première de ces trois villes.

L'île est longue de sept lieues et large de trois et demie. Le sol est favorable au coton, à l'indigo et au tabac, mais on y cultive principalement le sucre. Les produits annuels sont évalués à 25 ou 30 millions de francs.

Le caractère général de l'île ne manque pas de séductions. Malgré la relation que nous avons rapportée plus haut, le paysage a eu de tout temps des charmes que la civilisation a plutôt fait valoir que détruits. Le Barbadien, quand il veut oublier les soucis de son commerce, peut s'asseoir dans son jardin sous le riche feuillage du grand plantain ; de son banc de gazon il voit croître autour de lui ses cannes à sucres, il entend les murmures de la mer, et il suit du regard les oiseaux-mouches qui voltigent de fleur en fleur et se couchent dans leurs calices, brillants aux derniers feux du jour comme autant de pierres précieuses. Ajoutez en imagination à ce tableau la vaste plaine de l'Océan et le soleil éteignant ses rayons dans les flots qu'il teint de pourpre et d'or, et vous serez obligé de reconnaître que dans aucune de nos grandes villes l'habitant de Bridgetown ne trouverait une perspective ou un lieu de repos qui lui interdit un regret pour son pays.

OBSERVATION SINGULIÈRE FAITE SUR DES POISSONS ROUGES.

L'influence des circonstances extérieures sur le développement des êtres est un fait digne des plus sérieuses méditations. Les naturalistes en citent de curieux exemples. Des poissons rouges, âgés d'un an, et longs d'un pouce et demi, furent placés dans un bocal étroit, et y restèrent onze ans ; au bout de ce long espace de temps, ils n'étaient pas sensiblement grandis. Transportés alors dans un large bassin, ils commencèrent au contraire à croître avec une telle rapidité, qu'au bout de dix mois leur longueur était triplée. *Observation de* M. Bory Saint-Vincent.

FÉLIX NEFF.

Félix Neff fut un pasteur des Hautes-Alpes qui a laissé, parmi ses coreligionnaires, le souvenir de grandes vertus pratiques. Il ne se borna point à la prédication de sa croyance ; comme Oberlin, il pensa que plus l'intelligence de ses ouailles s'élèverait, mieux ils comprendraient la loi de Dieu, et il appela la civilisation en aide à la religion. Ce fut en même temps le philanthrope le plus dévoué et le chrétien le plus fervent.

Il passa son enfance avec sa mère dans un village près de Genève, où il étudia le latin, la botanique, l'histoire et la géographie, tantôt seul, tantôt avec le secours du pasteur de la paroisse.

La lecture de Plutarque et de J.-J. Rousseau lui inspira de bonne heure l'amour de ce qui est grand et généreux. Placé comme apprenti chez un jardinier fleuriste, il fit à seize ans un petit traité sur les arbres et leur culture. A dix-sept ans il s'engagea dans la garnison de Genève et devint sergent. Pendant ses loisirs il apprit les mathématiques, et continua ses études d'histoire naturelle.

Mais la lecture de la Bible et d'un petit livre intitulé : *le Miel découlant du rocher*, éveillèrent bientôt en lui les sentiments religieux. Il résolut de se consacrer à la prédication de la loi du Christ, déposa l'habit militaire, et commença à parcourir les environs de Genève, expliquant les textes sacrés.

Aucune fatigue ne l'arrêtait ; il gravit un jour la partie la plus escarpée du Jura pour visiter un pauvre berger qui, lui avait-on dit, désirait s'instruire. Il prêchait la morale évangélique dans les prisons et les hospices.

Les pasteurs s'étaient laissés aller depuis quelque temps à une grande indifférence ; il ranima leur zèle et établit entre eux des relations. On eût dit qu'une étincelle électrique parcourait le canton de Genève. A plusieurs reprises il fut choisi pour remplacer des pasteurs absents, et principalement à Mens, où ses instructions furent singulièrement profitables. Il parlait quelquefois depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, allant d'une maison à l'autre, donnant des conseils, surveillant l'éducation des enfants, et prêchant partout la charité.

Enfin, Neff fut nommé pasteur dans les Hautes-Alpes, et chargé de desservir plusieurs hameaux.

Son apparition dans ce pays sauvage fut pour tous les habitants un bonheur inespéré. Non seulement Neff adoucit leurs mœurs, et leur inspira une tendre piété par ses prédications, mais il s'occupa de leurs intérêts temporels avec une égale ardeur. Il n'y avait point d'école à Dourmillouse (l'un des villages confiés à Neff) ; il demanda une grange commune dont on ne se servait point, et dès qu'il l'eut obtenue, il mit lui-même la main à l'œuvre pour la transformer en une salle d'études. Animés par son exemple, les montagnards fournirent leurs ânes pour porter les matériaux, et dans une semaine tout fut achevé.

On n'avait point l'usage dans le pays d'arroser les prairies, de sorte qu'elles étaient presque toujours arides et couvertes de sauterelles. Neff choisit un dimanche, et montrant la rivière à tous ses paroissiens assemblés :

— Vous faites de ces eaux comme de celles du salut, dit-il ; Dieu vous envoie l'une et l'autre avec abondance, et vos prairies comme vos cœurs languissent dans la sécheresse.

On lui dit alors qu'il y avait eu autrefois des canaux d'ar-

rosage, mais qu'ils avaient été comblés; que maintenant plusieurs propriétaires s'opposaient à ce qu'on les rétablît, et que d'ailleurs si on les refaisait, l'eau serait toujours pour les plus riches ou pour les plus forts, tandis que les autres n'en auraient jamais leur part.

A l'instant même Neff fit appeler les propriétaires opposants, et les fit rougir de leur résistance, nomma un commissaire pour la distribution des eaux, et donna rendez-vous pour le lendemain aux meilleurs travailleurs.

« Je les divisai par escouades, dit-il dans son journal. — Il y en aura pour six jours, répétaient les uns; — Pour huit, répliquaient les autres... Le soir même l'eau arrivait aux prairies aux cris de joie de tous les assistants, dont les plus vieux n'avaient jamais vu ce canal en usage. »

Peu de temps après, Neff fit faire un grand aqueduc pour conduire des eaux potables au village. Tous ces travaux étaient exécutés sous ses yeux et avec son secours.

Les pommes de terre étaient la seule nourriture des habitants, mais ils la cultivaient fort mal; Neff se mit à parcourir les champs, prenant les outils des mains des paysans et ensemençant devant eux comme il fallait le faire. Voyant que ce n'était point assez, et que dès qu'il était parti on en revenait aux vieilles routines, il planta son jardin entier en pommes de terre. A l'époque voulue, il les fit arracher en présence de ses paroissiens, et ceux-ci, stupéfaits de la quantité et de la qualité de la récolte, renoncèrent à leur méthode vicieuse pour adopter celle du pasteur.

Neff réussit également à faire assainir les maisons et nettoyer les étables qui, dans ces contrées, servent de poêle en hiver.

Il profita de la mauvaise saison pour rassembler à Dourmillouse les jeunes gens occupés pendant l'été, et il se chargea de les instruire lui-même.

Neff supporta huit ans les fatigues auxquelles il s'était voué; mais au bout de ce temps sa santé s'altéra. La nourriture grossière des montagnards (qui ne se compose que de viande salée et de pain de seigle boulangé pour six mois), jointe à la malpropreté des ustensiles de cuivre dont on se sert dans ce pays, lui causèrent un affaiblissement d'estomac qui dégénéra bientôt en une maladie organique. Neff mourut le 12 avril 1829. Ses derniers mots furent : L'Evangile est vrai ! vrai ! vrai !

UN SOUPER OFFERT A DES INDIENS.

Lors de sa mission aux Etats-Unis, M. Hyde de Neuville voulut recevoir avec une distinction marquée l'une des plus importantes tribus indiennes qui fut jamais venue à Washington, pour rendre hommage au président des Etats-Unis. La fête était splendide et ordonnée avec goût : les invités étaient charmés et animés, excepté les Indiens qui ne dépouillèrent leur sérieux accoutumé qu'à la vue d'une immense table, inondée de flots de lumières et ornée d'un service splendide : on avait eu soin d'accommoder le souper suivant les goûts indiens et européens réunis. Aux places réservées aux Indiens, sous chaque serviette et dans chaque assiette avait été placé un cadeau de valeur, tel qu'une montre en or, des bracelets, un gobelet en argent, un couteau richement monté, des colliers, etc. Les Indiens s'emparèrent de ces présents avec un sang-froid imperturbable, sans donner aucun signe de leur haute satisfaction : à la fin du souper, ils prirent aussi les serviettes, les assiettes, l'argenterie, tout ce qui était portatif; de sorte que la table fut bientôt nette et que les gens du ministre n'eurent pas beaucoup de peine à la desservir. Un seul des Indiens avait paru mécontent à la vue du cadeau qui lui était tombé en partage : c'était un fort beau crucifix suspendu à une chaîne d'or. Il avait secoué gravement la tête en fronçant le sourcil et il se préparait à arracher la chaîne, lorsque M. Hyde de Neuville s'empressa de faire remplacer le crucifix par des objets de plus grande valeur pour le Pawnee. Les notions du christianisme sont loin d'être encore répandues avec succès parmi ces tribus du Nord. Peut-être l'influence rivale du catholicisme et du protestantisme est-elle une cause de retard dans la propagation du christianisme. On rapporte qu'un Indien de distinction voulant définir le Christ, disait, « que c'était un Français que les Anglais avaient crucifié à Londres; que sa mère était Française, et que Ponce Pilate avait été lieutenant au service de la Grande-Bretagne. »

MONTMAUR, LE PARASITE.

Pierre de Montmaur était né, vers 1576, à Betaille, village du Bas-Limousin, entre Tulle et Brive. A l'âge de douze ans, ayant perdu son père et sa mère qui étaient de pauvres gens, il se mit en route pour Bordeaux afin d'y faire quelque métier. Petit, maigre, chétif, il n'en trouva pas d'autre que celui de porter les livres des enfants qui allaient au collége des Jésuites. Il avait de l'intelligence et de la mémoire : les Jésuites le remarquèrent, l'admirent dans leur corps, et lorsqu'il eut achevé ses études ils l'envoyèrent à Rome, où il enseigna la grammaire pendant trois ans. Plus tard, il sortit de cet ordre célèbre, et la cause en fut, dit-on, le mauvais état de sa santé. De Rome il vint à Avignon, où il gagna beaucoup d'argent comme opérateur, ou si l'on veut, comme médecin ambulant. Il n'était pas rare, même au seizième siècle, de voir des hommes savants parcourir les villes et haranguer le peuple sur les places publiques en vendant des recettes; et il faut bien que cette espèce de profession ne fût pas absolument considérée comme dégradante, car nous verrons bientôt que les souvenirs de cette époque de la vie de Montmaur ne nuisirent pas dans la suite à son avancement.

Un ordre du magistrat d'Avignon obligea tous les étrangers à sortir de la cité : notre opérateur avait amassé une somme assez ronde; il se rendit à Paris, s'appliqua au droit, et s'étant fait recevoir avocat, il s'attacha pendant quelque temps au barreau; mais il n'y trouva pas son compte, et il se livra aux petits genres de la poésie : il composa des anagrammes, des acrostiches, et quelques élégies. En 1617, il devint précepteur du fils aîné de Charles de Choiseul, marquis de Prâlin, qui fut deux ans après maréchal de France. Cette position le fit connaître et apprécier; il avait réellement une grande érudition et une merveilleuse facilité de parole. En 1625, il acheta à Jérôme Goulu sa chaire de professeur royal de langue grecque. Montmaur avait alors quarante-neuf ans. Pendant vingt-cinq ans il exerça sa charge de professeur, et mourut le 7 septembre 1648. Voilà tout ce que l'on sait sur sa vie.

Dans ces événements, assez ordinaires surtout pour le temps, il n'y avait pas matière à une grande célébrité; aussi Montmaur nous serait-il parfaitement inconnu si plusieurs défauts qui lui attirèrent la haine des gens de lettres ne l'avaient mis en lumière dans les dernières années de sa vie : il était avare, parasite (ce que nous appelons aujourd'hui en langage familier pique-assiette), et de plus il était médisant. Ces trois défauts étaient intimement liés : le second était la conséquence du premier, et le troisième la conséquence du second. C'était son avarice qui le portait à quêter des dîners dans les grandes maisons de Paris, et c'était pour plaire à ses amphitryons qu'il s'égayait à la fin des repas sur le compte d'autrui.

Il est probable qu'il manqua de prudence en laissant son humeur railleuse s'attaquer aux personnes les plus recommandables de la république. S'il n'avait exercé sa malignité que sur des talents d'ordre inférieur, il eût vécu aux dépens d'autrui sans trouble jusqu'à son dernier jour; mais il osa médire de Balzac, de Ménage, et de quelques autres écrivains de cette ienflunce, et il éveilla par là leur suscepti-

bilité. Balzac entreprit le premier de le combattre avec l'arme du ridicule, et écrivit le *Barbon ;* Ménage, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, suivit cet exemple, et composa un opuscule latin qui eut le plus grand succès, et dont le titre est : *Vita Gargilii Mamurræ.* Presque en même temps que ces deux vigoureux champions, on vit surgir une multitude d'ennemis qui assaillirent Montmaur sans pitié, en grec, en latin, en français, en vers, en prose. Les traits tombèrent de toutes parts comme grêle sur le malheureux professeur; ce fut un embrasement universel dans le monde littéraire. A vrai dire, on eut beau jeu : Montmaur ne se soucia pas de se défendre autrement que par de bons mots lancés dans la conversation, et personne ne prit la peine de les recueillir, car il n'avait point de partisans : les professeurs ne se crurent pas forcés de s'intéresser à sa querelle ; il les avait tous plus ou moins offensés. Bayle explique cette irritation générale par des motifs un peu moins injurieux pour Montmaur que ceux dont nous avons déjà parlé. « Il y a quelque apparence, dit-il, que Montmaur se fit beaucoup d'ennemis par l'éclat de sa mémoire; elle le faisait régner dans les compagnies, ou pour mieux dire, elle l'y érigeait en tyran. Un homme qui peut débiter tout ce qu'il a lu, et qui se donne des airs de maître en faisant sortir de sa bouche, avec la dernière facilité, un torrent de science, étonne dans une conversation les autres savants; ils paraissent petits comme des nains auprès de lui, et ils n'osent même l'entreprendre; ils soupçonnent quelquefois qu'il se trompe, mais ils n'ont pas l'assurance de le contredire; ils se défient de leur mémoire, et ils redoutent la sienne dans les choses même où il leur semble qu'il a tort. Si vous joignez à cela que Montmaur était médisant, présomptueux, vous comprendrez sans aucune peine qu'il a dû être haï. Une beauté fière qui offusque et qui éclipse toutes les autres dans les compagnies est un objet odieux aux femmes; les savants ne sont guère mieux disposés en pareil cas. Ceux qui virent qu'on ne pouvait tenir tête à ce professeur avec la langue recoururent à la plume, et le diffamèrent par écrit à qui mieux mieux. »

Parmi les auteurs conjurés, ceux qui méritent d'être cités après Balzac et Ménage, furent l'avocat Charles de Feramus; le savant Adrien de Valois; Sarrasin, auteur de la *Guerre des parasites* (Bellum parasiticum), et du *Testament de Goulu;* Remi, professeur royal d'éloquence, qui fit la *Métamorphose de Montmaur en cheval;* Charles Vion, Sieur de Dalibray; l'abbé Le Vayer, fils de La Mothe Le Vayer; Jean Sirmond; Furetière; d'Espesses; François Guyet, prieur de Saint-Andrade; et enfin, Scarron de burlesque mémoire.

Toutes les pièces satiriques dont Montmaur fut le sujet n'ont pas été imprimées, et dans le nombre de celles qui l'ont été toutes n'étaient pas dignes de cet honneur ; leur recueil toutefois est aujourd'hui une curiosité bibliographique. Il peint l'esprit et jusqu'à un certain point les mœurs d'une époque littéraire que la belle période du siècle de Louis XIV a trop fait oublier. Il nous a donc paru qu'il n'était pas sans intérêt de faire connaître par des analyses ou par des extraits quelques uns de ces écrits qui ont passé pour être les meilleurs et qui sont aujourd'hui les moins connus. Nous profitons aussi de la forme de notre publication pour joindre au texte les copies exactes de quelques caricatures qui servent d'illustration à l'*Histoire de Pierre de Montmaur,* par M. de Sallengre. Notre intention est de profiter dans l'avenir plus que dans le passé de cette facilité que nous avons de rendre compte des livres rares et curieux, en entremêlant nos résumés des vignettes originales.

*La Journée de Montmaur**, poëme par Charles Feramus. — A la tête de ce poëme, on voit une estampe où l'on représente Montmaur à cheval; il n'a pas encore dîné, et voyant à l'horloge que l'heure du dîner est sonnée (cette heure était alors midi), il se désespère, donne des coups d'éperon et de canne à son cheval; mais c'est bien en vain, le pauvre bidet n'en peut plus. Pour surcroît d'affliction, des chiens le viennent persécuter, et achèvent de déchirer une vieille couverture qui lui tient lieu de housse.



(Montmaur est en retard. L'heure du dîner est passée.)

Plusieurs petites épigrammes en vers pourraient servir d'épigraphe à cette gravure. Voici l'une des moins mauvaises :

Montmaur, ce fameux parasite,
Ayant soufflété son valet,
Le valet en son cœur médite
D'avoir raison de ce soufflet :
Mais pour en tirer la vengeance
Il se trouve bien empêché ;
Car de lui voler sa finance,
Montmaur n'a point d'argent caché;
De l'empoisonner, c'est un crime
Plus grand que le mal qu'il a fait,
Et quand il trouverait l'action legitime,
Il n'en peut venir à l'effet;
Car jamais au logis Montmaur ne boit ni mange
Il trouve enfin un châtiment
Qui sans aucun forfait le venge.
On sait que ce fameux gourmand
Tous les jours à midi chez quelque grand se range.
Que fait donc le valet? Oh! la malice étrange!
A dessein que son maître ou jeûne, ou dîne mal,
Il fait tarder sa montre et boiter son cheval.

Le poëme de Feramus est divisé en quatre parties : Montmaur parcourt la ville pour attraper un dîner. Il trouve à la fin accès chez le président de Mêmes : il scandalise les convives par sa voracité; à la fin du repas il va visiter son cheval : les palefreniers sont occupés à dîner; il s'attable

* Macrini parasitogrammatici HMERA.

avec eux, boit et mange jusqu'à ne pouvoir plus se lever. La compagnie du président survient tandis qu'on le berne.

La *vie du parasite* Montmaur (*Vita Gargilii Mamurræ parasitopœdagogi*). — Comme frontispice à la *Vie de Mamurra*, par Ménage, on voit une taille-douce qui représente Montmaur dans une grande marmite, enseignant à des cuisiniers et à des marmitons l'art de faire la cuisine.



(Montmaur enseigne l'art culinaire aux cuisiniers et aux marmitons.)

Suivant l'auteur, Montmaur aurait professé l'art adulatoire et l'art culinaire. Il donnait ses leçons de flatterie le matin, et ses leçons de cuisine le soir. A ce dernier cours les auditeurs affluaient autour de la marmite qui servait de tribune à l'orateur : c'étaient des maîtres d'hôtel, des cuisiniers, des marmitons, des laveurs d'écuelles, quelquefois au nombre de mille. Ménage indique sommairement la théorie de Montmaur; il relevait considérablement le métier de cuisinier; il voulait que celui qui aspirait à devenir adepte dans cette branche importante des connaissances humaines fît des études préliminaires dans la science gouvernementale, dans la médecine, la peinture, l'astrologie, l'architectonique et l'arithmétique, et il en déduisait des raisons spécieuses et plaisantes. Il fallait que le chef de cuisine eût soin de considérer le lieu, le temps, les convives, l'amphitryon; il fallait qu'il sût ordonner un repas comme on ordonne une bataille; qu'il fût versé dans l'analyse des substances pour distinguer celles dont l'influence était saine ou dangereuse, et qui étaient plus ou moins résistantes à l'action du feu; qu'il sût former comme le peintre d'agréables dessins, et marier habilement les couleurs, et ainsi de suite.

C'est à ces enseignements de Montmaur que paraissent faire allusion ces vers de Boileau :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
> Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
> Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.
> BOILEAU, *Sat. I.*

Métamorphose de Montmaur en marmite, par d'Alibray. — L'auteur raconte comment les excès de la table avaient réduit Montmaur à une maigreur extrême. Ce châtiment n'a pas guéri le parasite de sa gloutonnerie. S'il ne peut prendre place à table, il veut au moins faire l'éloge des festins; faute d'auditeurs, il se met à discourir sur son sujet favori :

> Devant un jeune gars qui devint, ce dit-on,
> De cuistre assez savant, très savant marmiton.

Montmaur expose que Prométhée ayant conçu le dessein de créer l'homme en le formant de diverses parties empruntées aux animaux, mit en notre sein l'estomac d'une louve, et en cela il s'était pris lui-même pour modèle : le vautour que l'on représente acharné sur sa poitrine n'est autre chose qu'un emblème de la faim. Montmaur montre ensuite que tous les grands héros d'Homère étaient de redoutables mangeurs :

> Et tous ces grands héros
> Etaient de grands dîneurs, et grands videurs de pots,
> Et donnaient mieux encore et d'estoc et de taille
> Au milieu d'un repas, qu'au fort de la bataille.

Il fait ensuite une virulente critique de Virgile et de son Enée qui lui paraît un pauvre sire vivant de peu :

> Quel festin fait-il faire au fils de son héros?
> J'en ai rougi cent fois : il ronge jusqu'aux os,
> Il lui fait ramasser jusqu'à la moindre miette,
> Et même, chose étrange, avaler son assiette.
> Et ces pauvres Troyens qui n'ont bu que de l'eau,
> Comment les traite-t-il? A chaque grand vaisseau,
> Il fait qu'on leur envoie un cerf pour tout potage,
> Mais un cerf par hasard trouvé sur le rivage;
> Encore l'on ne sait comment on le trouva,
> Car l'Afrique, dit-on, jamais n'en éleva.

Montmaur poursuit son discours par une apostrophe a la cuisine. Mais Mercure, le dieu de l'éloquence, arrête tout-à-coup sa voix dans son gosier, et pour récompense ou pour punition le métamorphose en marmite :



(Montmaur est changé en marmite.)

> . . . Raccourcit ses deux pieds; de ce bâton aussi
> Qu'il tenait en sa main, fait un pied raccourci.
> Après sur ces trois pieds il rendurcit son ventre,
> Fait qu'avec l'estomac toute la tête y rentre;
> Ses deux bras, attachés au cou comme jadis,
> Sur le ventre tombant sont en anse arrondis;

Le collet du pourpoint s'élargit en grand cercle ;
Son chapeau de docteur s'aplatit en couvercle,*
Son chapeau, qui lui sert ainsi qu'auparavant,
Et qui, comme il couvrait une tête à l'évent,
Désormais sert encore à couvrir la fumée
Qui s'exhale de l'eau, qu'il n'a jamais aimée.

Des pièces moins importantes n'eurent pas un moindre succès. On répandit dans le public un catalogue supposé des œuvres de M. *Mormon*, « conseiller du roi, gentilhomme de » sa cuisine, et contrôleur général des festins de France. » On y trouve les articles suivants : — Réfutation d'une pernicieuse doctrine introduite par un certain Cornaro, Vénitien *, et le jésuite Lessius. — Examen et réfutation du dire de saint François Xavier : *Satis est, Domine, satis est :* c'est assez, Seigneur, c'est assez. — Traité des quatre repas par jour. Leur étymologie. Ensemble une recherche curieuse sur la façon de manger des anciens : où il est prouvé qu'ils ne mangeaient couchés sur des lits, que pour montrer qu'il faut manger jour et nuit, et que qui mange dort, ou que le véritable repos se trouve à table. — Démonstration mathématique où l'auteur fait voir par la propre expérience de son ventre, qu'il y a du vide dans la nature. — Invective contre celui qui trouva moyen de prendre des villes par la famine. — Commentaires sur les lois des douze tables. — Requête à M. le lieutenant civil, à ce qu'il lui plaise faire défense aux cabaretiers d'avoir des plats dont le fond s'élève en bosse, ce qui est une manifeste tromperie. — Autre requête à nosseigneurs du parlement, tendante à ce qu'il leur plaise faire défense au sieur Morin, et autres faiseurs d'almanachs, de prédire la famine, parce que cela le fait mourir de peur, etc.

On composa aussi contre Montmaur un grand nombre d'anagrammes, entre autres les suivantes :

PIERRE MONTMAUR — NÉ POUR MARMITER,
ARMÉ POUR MENTIR,
MINE POUR RAMER.

Il semblerait qu'après cette attaque unanime des écrivains du règne de Louis XIII contre le parasitisme, le nombre des gens de lettres payant leur écot en flagorneries aux tables des grands seigneurs dut considérablement diminuer : il n'en fut rien. On sait que sous Louis XIV, Montmaur eut force imitateurs. Les satires et le théâtre en sont de suffisants témoignages ; d'ailleurs certains faméliques se dénoncent eux-mêmes, témoins Boursaut et Loret. Pendant tout le dix-huitième siècle, cette condition avilissante fut encore généralement acceptée par les poëtes et les prosateurs d'ordre inférieur. De notre temps on voit, du moins sous ce rapport, plus de dignité chez ceux qui cultivent les lettres : les lettres n'engendrent pas un plus grand nombre de parasites que toute autre classe de la société.

INSTRUCTION PRATIQUE

POUR L'USAGE DES NOUVELLES MESURES.

(Voy. Unité des poids et mesures, 1839, p. 266.)

La loi du 4 juillet 1837, relative aux poids et mesures, est devenue exécutoire sur toute l'étendue de notre pays. Le pouvoir législatif a ramené à sa simplicité et à sa pureté primitives l'admirable système métrique que le monde civilisé doit à la révolution française. Toutes les concessions faites momentanément à l'esprit de routine et aux vieilles habitudes sont abolies, et dorénavant l'on ne pourra plus, sans encourir l'amende, faire usage des anciennes mesures, ni même en garder dans les ateliers, dans les magasins, dans les maisons de commerce. La loi interdit jusqu'à leurs dénominations, qui ne devront figurer, à quelque titre que ce soit, dans les actes publics, dans les affiches, dans les annonces, dans les actes sous seing privé, dans les registres de commerce et dans les autres écritures privées que l'on peut produire en justice. Cette dernière particularité est d'autant plus remarquable que l'on avait toléré jusqu'à présent la traduction, suivant l'ancien système, des mesures nouvelles dont des lois antérieures (du 18 germinal an III et du 19 frimaire an VIII) exigeaient l'emploi. La connaissance exacte du nouveau système devient donc indispensable aux citoyens de toutes les classes, de toutes les professions, presque sans distinction d'âge ni de sexe, à partir de l'adolescence. Rien n'est plus facile à acquérir que cette connaissance, et cependant il faut avouer qu'elle est encore bien peu répandue parmi les personnes qui occupent les premiers rangs dans la société. Combien d'hommes lettrés, savants même, exerçant des professions libérales pour leur propre compte ou au service de l'état, ne pourraient-ils pas recevoir des leçons à ce sujet de la part des enfants qui fréquentent les écoles primaires ! Nous avons donc pensé faire une chose utile en présentant sous la forme la plus simple le nouveau système des poids et mesures, en usant de comparaisons familières pour bien saisir la valeur absolue des différentes unités qu'il emploie ; enfin en donnant des règles faciles à retenir pour convertir les anciennes mesures en nouvelles, et réciproquement.

La première difficulté que rencontrent un certain nombre de personnes habituées aux vieilles mesures tient aux nouveaux noms. Ce mélange de mots empruntés au grec et au latin les embarrasse, et n'offre pas à leur esprit une idée bien nette. Commençons donc par nommer seulement les unités principales de chaque espèce, qui sont :

1° Le *mètre* pour les longueurs ;
2° L'*are* pour les superficies des terrains ;
3° Le *litre* pour le volume des matières liquides et demi-fluides ;
4° Le *stère* pour le volume des bois ;
5° Le *gramme* pour les poids ;
6° Le *franc* pour les monnaies.

Aucun de ces noms n'est difficile à retenir, et même la plupart des personnes les plus étrangères au système métrique les ont entendu prononcer ou les ont rencontrés assez souvent pour les reconnaître aujourd'hui. Eh bien ! la combinaison de ces dénominations principales avec sept autres mots non moins faciles à graver dans la mémoire, suffit à la représentation de toutes les quantités possibles de longueurs, de volumes, de poids, de monnaies ; car pour exprimer des unités plus fortes que l'unité principale dans chaque espèce, on fait précéder le nom de cette unité de l'un des mots *déca, hecto, kilo, myria*, qui signifient *dix, cent, mille, dix mille*, et qui représentent par conséquent des *multiples* de dix en dix fois plus forts de l'unité. Veut-on au contraire exprimer des quantités moindres que l'unité principale, on emploie les mots *déci, centi, milli*, qui, placés devant le nom de cette unité, indiquent des *sous-multiples* ou subdivisions de dix en dix fois plus petites.

D'après ces principes, tout le monde comprendra ce que veulent dire les mots *myriamètre* (dix mille mètres), *centiare* (centième partie de l'are), *hectolitre* (cent litres), *décistère* (dixième partie du stère), *kilogramme* (mille grammes). Quant à l'avantage de n'employer ainsi que des multiples ou des sous-multiples décuples de l'unité principales, nous l'éprouvons depuis assez long-temps dans notre manière de compter, une dizaine valant dix unités, une centaine dix dizaines, un mille dix centaines, et ainsi de suite. Cette parfaite analogie qui existe entre notre système de mesure et notre manière de compter (ou système de numération), permettra donc d'écrire avec la plus grande facilité tous les nombres possibles exprimés en nouvelles mesures. S'agit-il, par exemple, d'une distance de 21 myria-

* Les deux vers que nous avons soulignés sont les premiers qui aient été terminés par les mots *cercle* et *couvercle*, les deux seules rimes que nous ayons de cette espèce.

* Voyez 1837, p. 368.

mètres 7 kilomètres 3 hectomètres 1 décamètre 5 mètres 8 décimètres 4 centimètres 9 millimètres, on posera :

217315^{metres}, 849.

Si l'on avait eu au contraire des lieues, des toises, des pieds, des pouces et des lignes, il aurait fallu écrire séparément tous les nombres se rapportant à ces différentes unités, comme dans l'exemple suivant :

54 lieues 48 toises 5 pieds 11 pouces 8 lignes.

On voit quelle supériorité le nouveau système a sur l'ancien, même en ne considérant que la manière d'écrire les nombres.

La combinaison des sept mots *myria*, *kilo*, *hecto*, *déca*, — *déci*, *centi*, *milli*, avec les noms des six unités principales *mètre*, *are*, *litre*, *stère*, *gramme*, *franc*, donne lieu à 42 noms de multiples ou de sous-multiples de ces unités. On pourrait donc croire que le système des nouvelles mesures exige en tout 48 dénominations différentes. Mais l'usage, souverain dominateur en toute chose, a singulièrement réduit ce nombre de mots déjà si restreint; il en a modifié quelques autres de manière à ne pas nuire à l'harmonie de la langue. On ne dit jamais un *hectomètre*, mais bien *cent mètres;* on compte rarement par *décimètres*, mais plutôt par *centimètres*. On se sert du mot *hectare*, au lieu de *hecto-are;* le *décare* (*déca-are*) n'est pas usité. On ne voit pas souvent de *millilitre*. Qui a jamais parlé d'*hectostère* ou de *kilostère?* Enfin chacun sait qu'on substitue les noms de *décime* et de *centime* a ceux de *décifranc* et de *centifranc*, et qu'il n'a jamais été question de *déca*, d'*hecto*, ni de *kilofrancs* dans les transactions commerciales. Tout compte fait, on trouve que le nombre des noms réellement usités dans l'emploi des nouvelles mesures se réduit à environ 24, c'est-à-dire à la moitié de ceux qu'il est possible de former. Nous avons réuni ces 24 noms dans le tableau suivant en laissant vide la place de ceux qui sont entièrement ou presque inusités; on pourra néanmoins créer à volonté les noms manquants, au moyen des règles de nomenclature données précédemment, et que l'inspection seule du tableau fait ressortir de la manière la plus évidente.

Tableau simplifié des nouvelles mesures.

MULTIPLES DÉCUPLES DES UNITÉS.				UNITÉS	SOUS-MULTIPLES SOUS-DÉCUPLES DES UNITÉS.		
MYRIA. (10 000.)	KILO. (1000.)	HECTO. (100.)	DÉCA. 10.)	SIMPLES.	DÉCI. ($\frac{1}{10}$)	CENTI. ($\frac{1}{100}$)	MILLI. ($\frac{1}{1000}$)
Myriamètre.	Kilometre.	»	»	MÈTRE.	Décimètre.	Centimètre.	Millimètre.
»	»	Hectare.	»	ARE.	»	Centiare.	»
»	»	Hectolitre.	»	LITRE.	Décilitre.	Centilitre.	»
»	»	»	Décastère.	STÈRE.	Décistère.	»	»
»	Kilogramme.	»	»	GRAMME.	Décigramme.	Centigramme	Milligramme.
»	»	»	»	FRANC.	Décime.	Centime.	»

Dès que l'on connaît bien la formation des noms des multiples et sous-multiples de l'unité principale, le moyen le plus propre à donner une idée nette des valeurs absolues des nouvelles mesures, consiste à exprimer par leur moyen les poids ou les dimensions d'objets connus; lorsque l'on se sera exercé pendant quelque temps à ce travail si simple, on n'éprouvera plus la moindre difficulté à comprendre la signification des expressions métriques les plus usitées. Pour donner quelques exemples familiers de ce genre, nous dirons qu'un piéton de force ordinaire peut soutenir longtemps une marche de 5 kilomètres à l'heure, de manière à parcourir 40 kilomètres dans une journée de huit heures. Un bon marcheur ne mettra pas plus de sept à huit minutes à franchir un kilomètre. — La taille moyenne de l'homme est d'environ 1 mètre 68 centimètres; celle de la femme de 10 centimètres moindre. — Il n'y a guère de maison dans les villes qui n'occupe sur le terrain une superficie d'au moins un are.—Le litre surpasse le contenu d'une bouteille ordinaire; mais on fait maintenant de grandes bouteilles à cette mesure. On donne 10 litres d'avoine par jour (4 kilogrammes) aux chevaux de trait en campagne.

Il est indispensable aussi que les personnes habituées à l'usage exclusif des anciennes mesures sachent les réduire en nouvelles, et *vice versâ*. Donnons ici les règles les plus simples et avec une approximation assez grossière, quoique suffisante pour les usages ordinaires de la vie. Un mètre vaut environ 3 pieds ou une demi-toise; le pied vaut par conséquent à peu près 33 centimètres; le centimètre vaut 4 lignes et demie, et le millimètre n'est pas tout-à-fait la moitié d'une ligne; l'aune a 1 mètre 20 centimètres de longueur, ou autrement il faut 5 aunes pour faire 6 mètres. Lorsque l'on voudra connaître le nombre de mètres correspondant à un certain nombre d'aunes, on devra donc augmenter celui-ci d'un cinquième; ou réciproquement, on diminuera d'un sixième le nombre des mètres lorsqu'il s'agira d'obtenir le nombre d'aunes équivalent. La lieue de poste est d'environ 4 kilomètres, et il y a 111 kilomètres à peu près dans un degré du méridien terrestre. — L'arpent de Paris, de 100 perches carrées de 18 pieds de côté, peut être considéré comme le tiers d'un hectare; de sorte que pour convertir un nombre d'arpents en hectares on en prend le tiers, et que pour transformer un nombre d'hectares en arpents on le triple. — L'hectolitre vaut 8 boisseaux; 4 veltes valent 50 litres, et 10 pintes en valent environ 9. Il s'ensuit que pour convertir un nombre d'hectolitres en boisseaux, il faut en prendre l'octuple; un nombre de litres en veltes, il faut y ajouter le tiers et diviser par 10; un nombre de litres en pintes, il faut y ajouter un neuvième; et inversement, pour transformer des boisseaux en hectolitres, on en prendra le huitième; des veltes en litres, on en retranchera le quart, et on décuplera le reste; des pintes en litres, on retranchera un dixième. — La livre ancienne équivaut à un demi-kilogramme, l'once à 30 grammes, le gros à 4 grammes, le grain à 5 centigrammes. — La valeur du franc est sensiblement la même que celle de la livre tournois. La voie de Paris vaut à peu près 2 stères; la voie de port en vaut environ 3; la corde de grand bois en vaut 4 et demi, et 10 solives (mesure ancienne du bois de charpente) équivalent à un stère.

Les rapports que nous venons d'établir, d'une exactitude suffisante pour les usages ordinaires de la vie, ne peuvent plus servir lorsqu'il s'agit de faire les calculs exacts qu'exigent les relations commerciales et les transactions de quelque importance. Nous sommes obligés, pour ne pas sortir des bornes de ce recueil, de renvoyer à tous les ouvrages spéciaux qui viennent d'être publiés sur la matière, et où l'on trouvera des tables de réduction des anciennes mesures en nouvelles, et réciproquement. Nous ferons seulement une remarque importante sur l'usage de ces tables; c'est qu'il ne faut pas confondre les mesures véritablement *anciennes* avec les mesures portant les noms anciens avec

l'épithète de *métriques*, qui furent établies par le décret du 12 février 1812, comme une sorte de transaction entre l'ancien et le nouveau système. Le *pied métrique* est considéré comme le tiers exact du mètre, tandis que l'ancien *pied de roi* ne vaut que 325 millimètres. La *livre métrique* est de 500 grammes, et la *livre de marc* de 490 seulement. Il n'y a donc d'exacts et de complets que les ouvrages qui établissent une distinction nette et des tables spéciales pour ces différentes espèces de mesures.

Nous avons indiqué (1839, p. 266), la liaison qui existe entre les différentes unités du système métrique et l'unité principale, le mètre; nous avons eu aussi occasion de signaler les rapports simples de dimensions et de poids qui existent entre nos monnaies nouvelles (1857, p. 254, et 1858, p. 355); de sorte que les pièces d'or, d'argent et de cuivre peuvent être employées comme poids, et servir à retrouver la longueur du mètre par certaines combinaisons Cette liaison remarquable entre toutes les mesures de notre système en facilite singulièrement l'usage, et indique souvent, presque sans calcul, des résultats qui exigeaient des opérations compliquées dans l'ancien système. S'agit-il de connaître le poids d'un volume déterminé d'une certaine substance solide ou liquide, du fer par exemple? on consultera une table des *pesanteurs spécifiques*, et on y trouvera pour le fer en barre 7 788. Cela veut dire que si un certain volume d'eau distillé pèse 1000 kilogr., le même volume de fer en barre pèse 7 788 kilogr. Or, le mètre cube d'eau contient mille litres ou décimètres cubes pesant un kilogramme chacun; de sorte que le poids du mètre cube d'eau est de 1000, et celui du mètre cube de fer en barre de 7 788 kil. On voit donc qu'une table des pesanteurs spécifiques donne immédiatement le poids du mètre cube, et par conséquent du litre et de l'hectolitre d'une substance quelconque.

Nous ne terminerons pas sans renvoyer nos lecteurs à un article de notre dernière année (voyez 1839, p. 115), pour les prémunir contre une erreur que l'on commet souvent dans l'usage des nouvelles mesures.

LA BEFANA.

Les cadeaux que l'on donne en France le jour de l'an sont donnés à Rome le jour de Noël. Les principales boutiques des confiseurs et des marchands de jouets d'enfants, dit l'auteur d'*Un an à Rome*, sont décorées de guirlandes



(La Befana.)

et de clinquants. Au milieu des objets de toute sorte étalés en vente, est placée une vieille femme (quelquefois un homme joue ce rôle) à vêtements noirs, au visage barbouillé de suie : c'est la *befana* (la guenon, le fantôme) qui est descendue par la cheminée, à l'heure où naquit Jésus, pour apporter des sucreries aux enfants sages, et châtier avec une longue baguette les petits mauvais sujets. La lettre que tient la befana est supposée lui avoir été écrite par un enfant qui demandait le cadeau de *natale* (Noël). Dans l'intérieur de beaucoup de maisons d'Italie, la befana est assise sous le manteau de la cheminée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA GRANDE HARPIE.



(La Grande Harpie, *Harpya destructor*.)

La grande harpie est originaire des parties tropicales de l'Amérique du Sud, et plus commune dans les forêts que dans les grandes plaines. Les animaux dont elle se nourrit sont surtout les paresseux (voy. 1836, p. 521), les sarigues (voy. 1834, p. 240), les biches, les agoutis et les singes. La grande harpie les observe, les suit du regard à travers les branches des arbres, les surprend au milieu de leurs jeux ou pendant leur repos, les frappe d'un coup de bec sur le derrière de la tête, d'un second coup vers la région du cœur, les enlève avec ses serres dans ses retraites solitaires et escarpées, et là les déchire et se repaît de leur chair en toute sécurité. On rapporte que ces redoutables oiseaux de proie ne craignent pas d'assaillir même les hommes. On assure avoir trouvé parmi les débris de leurs repas des cadavres de voyageurs à demi dévorés, et dont les crânes paraissaient avoir été brisés dans la lutte. On peut supposer qu'il y a quelque exagération dans ces récits; cependant ils n'ont rien d'absolument incroyable. Hernandez affirme que les grandes harpies attaquent non seulement les hommes, mais les animaux carnassiers que la nature a le mieux armés. Il est certain que leur vigueur, leur audace et leur courage sont extraordinaires.

Cette espèce est devenue le type d'un genre que Cuvier a établi le premier parmi les oiseaux de proie, genre caractérisé par des tarses très gros, très forts, réticulés, à moitié emplumés, et (ce qui le distingue des aigles pêcheurs dont

le premier caractère tend à le rapprocher), par des ailes arrondies. Un vol très élevé ne va guère avec des ailes de cette nature. Aussi l'aigle destructeur, c'est le nom par lequel on désigne souvent la grande harpie, au lieu de planer habituellement au haut des airs comme les autres aigles, se tient-il aux environs des forêts abondamment peuplées des bêtes qui servent à sa nourriture; et il y est d'autant plus commun que les paresseux, les singes, etc., sont eux-mêmes en nombre plus ou moins grand. Le bec est très recourbé à l'extrémité, de même que les serres, et d'une grandeur remarquable; l'œil est fixe, sinistre, mais étincelant. Des plumes allongées lui forment sur le derrière de la tête une hupe noire qu'il peut redresser à volonté. Lorsqu'il relève ces plumes de l'occiput et qu'il écarte celles des joues, il prend beaucoup de la physionomie d'une chouette, et, ce qui lui donne encore un nouveau trait de ressemblance avec ces oiseaux nocturnes, c'est qu'il a comme eux la faculté de ramener son doigt externe en arrière comme un pouce. La couleur qui domine généralement dans le plumage de la grande harpie est l'ardoise noire; la tête est d'une nuance légère d'ardoise grise qui se fond vers la crête dans une nuance brune foncée; les autres parties de l'oiseau sont blanches, sauf une large bande ardoise noire sur la poitrine; la queue est bariolée d'ardoise et de noir; le bec et les griffes sont noirs, les tarses jaunes.

Il existe un très bel individu de l'espèce dont nous nous occupons dans les jardins de la Société zoologique de Londres. Voici quelques lignes empruntées à un naturaliste qui l'a attentivement observé : « Nous l'avons vu souvent en repos, perché sur son bâton, droit, immobile comme une statue, complétement insensible aux mouvements, aux cris, aux menaces, au bruit que l'on faisait devant lui pour essayer de l'intimider, pour le forcer à changer son attitude fière et presque méprisante, pour troubler les regards calmes, tristes, hardis et pénétrants qu'il fixait sur nous; nous l'avons vu aussi acharné sur les pauvres animaux qu'on livrait à son avidité; ses serres étaient pour ainsi dire enterrées dans le corps inanimé; son bec était empourpré de sang. A notre approche, il étendait en frémissant ses ailes comme pour couvrir et cacher sa proie, et dans son œil irrité on voyait exprimés le défi et la menace. Dans toute son attitude, il y avait une volonté impérieuse, une puissance qui, à travers les grilles mêmes, nous imprimait un sentiment mêlé d'admiration et de terreur. »

Nous avons vu à Paris un magnifique individu qui avait été rapporté du Mexique par un peintre italien, M. Paris. Les ongles du milieu étaient un peu plus gros et beaucoup plus longs que le doigt d'un homme et parfaitement noirs.

PROVERBES CRÉOLES OU DOLOS.

« Dipis leza terre ça tintin, l'agratiche ça poté couteau-» gaine. »

Depuis que le lézard est forgeron, l'agratiche porte épée.

(L'agratiche est un petit lézard.) — Le parvenu fait rejaillir sa faveur sur sa famille.

« Dipis ou ça feille tayore, la rosée pas pouvé quimbé » lassou ou. »

Depuis que vous êtes feuille de tayore, la rosée ne peut tenir sur vous.

(La tayore est une plante dont la feuille est très lisse.) — Vous êtes fier depuis que vous êtes quelque chose.

« Tigue mouri, chiens prend pays. »

Le tigre meurt, les chiens occupent le gouvernement.

— Le puissant tombe, les faibles lèvent la tête.

« Tigue mouri, crobeau couvri li. »

Le tigre meurt, les corbeaux le couvrent.

— L'arbre tombe, on court aux branches.

« Ouara douce pas jin tombé à terre. »

L'aouara doux ne tombe jamais à terre.

(L'aouara doux est très recherché par les nègres, qui ne lui donnent pas le temps de mûrir sur l'arbre.) — Ce qui est bon ne reste pas au marché.

« La quio béf dit : Tems allé, tems vini. »

La queue du bœuf dit : Le temps va et vient.

— Les temps changent.

« Jou di ou malhor, ou cassé ou dent la bacove. »

Le jour du malheur, vous vous cassez les dents en mangeant une bacove.

(La bacove est un fruit très mou.) — Le jour du malheur, on se noie dans un verre d'eau.

« Chate pas là, rate ca dansé. »

Le chat est absent, les rats dansent.

« Paquet pas jin pésant pou so maite. »

Un fardeau n'est jamais lourd pour son maître.

« Ous ca vois grand' pa? ous ca domande si jo barbe » blanc. »

Vous voyez le vieillard, et vous demandez s'il a la barbe blanche?

« Ous ca vois tigue? ous ca domande si la gaguin zon-» gues? »

Vous voyez le tigre, et vous demandez s'il a des ongles?

— Comment pouvez-vous demander si ce que vous voyez existe?

« Paquet chappé la tête si tombé la zépaule. »

Un fardeau tombe de la tête sur l'épaule.

— C'est pour le pauvre nègre la moralité de *l'Ane et son Maître*. Il ne peut échapper au fardeau.

« Ça qui pas jin gagnin poule, dipis yé voi caca blanc » yé dit : ca dizé. »

Celui qui n'a jamais eu de poules prend la fiente blanche pour des œufs.

— Le bourgeois parvenu prend ses enfants pour des princes.

« Chien cacu la chimin, liblié, mais ça qui tiré pas blié. »

Le chien oublie les ordures qu'il fait; mais celui qui nettoie ne les oublie pas.

— L'offenseur oublie l'injure qu'il fait, mais l'offensé ne l'oublie pas.

« Chiens trop, mi pas pouvé jeté mo zos. »

Il y a trop de chiens, je ne puis jeter mes os.

— Il y a trop de monde, je ne puis vous répondre.

« Di l'eau trop, crapaud pa pouvé crier. »

Il y a trop d'eau, les grenouilles ne peuvent coasser.

— J'ai trop de peine, je ne me plains plus.

Pas jin prend flambeau clairé la nuite moune qui ou con-» naite la jou. »

Ne prenez pas de flambeau pour connaître de nuit celui que vous reconnaissez le jour.

— Ne méprisez ou plutôt ne méconnaissez pas l'homme puissant tombé que vous avez flatté dans sa faveur.

« Rate mouri tâtas mil, ça so l'honnor. »

Le rat meurt dans un tas de mil, c'est sa gloire (ironiquement).

« Poule ca mangé mil, so kio là pous di bois. »

La poule en mangeant le mil pense aux poux de bois.

(La poule est friande des insectes appeles poux de bois.) — Ce qu'on possède ne vaut jamais ce qu'on désire.

« Comment, comment ravet fou, li pas jin allé là la pote » poulailler. »

Le ravet n'est jamais assez fou pour aller à la porte du poulailler.

— Je ne suis pas si bête que de me jeter dans la gueule du loup.

« La guerre vèti pas fait dommage. »

La guerre à laquelle on s'attend n'est pas dangereuse.

« A foce crique plein, palivié gaguin. »

La rivière est si pleine, que les palétuviers sont baignés par l'eau.

(*Palétuvier*, arbre qui borde les rivières.) — Le pauvre se ressent de l'opulence du riche.

« Ou ca palé mo là la plie, ma réponde ou la beau tems. »

Vous m'attaquez pendant la pluie (l'orage), je vous répondrai aux beaux jours.

— Vous profitez de ma mauvaise fortune pour m'attaquer, quand le sort me sourira j'aurai mon tour.

» Pas mené moin là di l'eau fond. »

Ne me menez pas au fond de l'eau.

— Ne m'accablez pas de votre pouvoir.

PAROLE DE BOILEAU SUR HOMÈRE.

Homère était la belle passion de M. Despréaux; il en revenait toujours à lui. « C'est un poëte, disait-il, que les Grâces ne quittent point; tout ce qu'il écrit est dans la nature, et d'un seul mot il vous fait connaître un homme. Ulysse arrive dans la caverne du Cyclope. Polyphème ne fait qu'une bouchée de deux de ses compagnons. Ulysse lui présente à boire : *Voilà de bon vin*, dit le Cyclope; *va, mon ami, je te mangerai le dernier.* » Ce que M. Despréaux estimait le plus dans Homère, c'est le talent qu'il a d'exprimer noblement les petites choses. « C'est là, disait-il, où consiste l'art; car les grandes choses se soutiennent assez d'elles-mêmes. » Il citait à ce propos une chanson ancienne dont l'auteur lui était inconnu, mais dont il admirait le naturel.

La charmante bergère,
Ecoutant ces discours,
D'une main ménagère,
Allait filant toujours;
Et, doucement atteinte
D'une si tendre plainte,
Fit tomber par trois fois
Le fuseau de ses doigts.

LOSME DE MONCHESNAY

PREMIÈRE IDÉE DES TÉLÉGRAPHES.

Tant que les besoins d'une époque ne commandent point un établissement nouveau, l'idée de cet établissement, quelque ingénieux qu'il soit, peut se produire sans exciter d'autre effet qu'une vaine curiosité, et sans enfanter aucun résultat permanent. L'histoire du télégraphe fournit un singulier exemple de cette vérité. A la fin du dix-septième siècle, un membre de l'Académie des sciences, Amontons, connu par plusieurs autres inventions, avait imaginé celle-ci, dont le fondement principal consiste dans l'emploi de lunettes d'approche pour la perception des signaux. C'est un moyen de s'entendre à distance aussi admirable par sa simplicité que par ses conséquences. Amontons en avait même fait l'essai sur une ligne de plusieurs lieues de longueur, et son expérience avait parfaitement réussi. Cependant son idée en demeura là : on l'approuva, on la trouva pleine d'originalité; on en fit mainte conversation, mais on ne lui donna aucune suite. Il fallait, pour qu'on la mît à exécution, qu'une existence plus active inspirât au gouvernement de l'État le désir d'un commerce plus actif avec ses représentants dans la province. Ce fut la révolution française qui réalisa la proposition d'Amontons après plus d'un siècle d'oubli, et qui, sous le nom de télégraphe (écriture de loin) tira de son invention une des branches imposantes du service public. Il est curieux de lire ce que dit Fontenelle de l'idée d'Amontons, dont il ne devinait sans doute pas toutes les suites, dans son éloge de cet académicien; il en parle comme d'un jeu. « Peut-être, dit-il, ne prendra-t-on que pour un jeu d'esprit, mais du moins très ingénieux, un moyen qu'il inventa de faire savoir tout ce qu'on voudrait à une très grande distance, par exemple, de Paris à Rouen, en très peu de temps, comme en trois ou quatre heures, et même sans que la nouvelle fût sue dans tout l'espace d'entre deux. Cette proposition si paradoxe et si chimérique en apparence, fut exécutée dans une petite étendue de pays, une fois en présence de Monseigneur, une autre en présence de Madame. Le secret consistait à disposer, dans plusieurs postes successifs, des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmissent au suivant, et toujours ainsi de suite; et ces différents signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'aurait le chiffre qu'à Paris et à Rouen. La plus grande portée des lunettes faisait la distance des postes, dont le nombre devait être le moindre possible; et comme le second poste faisait les signaux au troisième à mesure qu'il les voyait faire au premier, le nombre se trouvait porté de Paris à Rouen presqu'en si peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris. »

La théorie du télégraphe est là tout entière. Amontons mourut le 4 octobre 1699, âgé de quarante-deux ans, emportant avec lui dans le secret de la tombe plusieurs autres inventions qu'il méditait.

CRONSTADT.

Le mot Cronstadt (Kronstadt), signifie ville de la couronne.

Cronstadt est la grande station navale des flottes russes, sur la Baltique; c'est aussi le port de Saint-Pétersbourg, quoique la distance entre les deux villes soit de dix lieues environ. Le lit de la Newa, qui traverse Saint-Pétersbourg, est trop étroit pour recevoir des vaisseaux de grand tonnage; on décharge les cargaisons à Cronstadt, et des barges les transportent dans la capitale.

Cronstadt est bâtie au bord d'une île qui a deux ou trois lieues de longueur et moins d'une demi-lieue de largeur; l'entrée du port est défendue par une forteresse bâtie sur un roc que les eaux couvrent à la marée montante. Des docks vastes et parfaitement disposés, d'immenses magasins, de riches établissements de commerce, un arsenal qui occupe un nombre considérable d'ouvriers, de beaux bassins, des canaux destinés, les uns aux bâtiments marchands, les autres aux bâtiments de guerre; en un mot, toutes les constructions nécessaires à une ville maritime de premier ordre, donnent au voyageur qui arrive dans le port la plus grande idée de Cronstadt. On s'étonne surtout en pensant à la rapidité avec laquelle ces progrès de civilisation se sont accomplis. C'est Pierre-le-Grand qui a fondé Cronstadt. En 1703, un navire hollandais fut le premier bâtiment de commerce qui eût jamais paru dans la Newa : Pierre accueillit le capitaine et l'équipage avec un empressement et une bienveillance très louables et très politiques. En 1714, seize navires entrèrent à Cronstadt : à l'époque actuelle, il en arrive annuellement de 1 500 à 1 500. La navigation est ouverte pendant cent quatre-vingt-dix jours de l'année, depuis le milieu de mai jusqu'à la fin de décembre. La ville

est en général bien pavée ; quelques rues sont fort belles ; mais les monuments publics sont presque seuls construits en pierre ; la plupart des maisons sont en bois. Les principaux édifices publics sont : l'Amirauté, l'Hôpital naval, l'Ecole des pilotes, la Bourse, la Douane et les Casernes. On ne saurait concevoir une juste idée de l'animation, de l'activité qui règnent à Cronstadt pendant l'été : la population s'accroît avec chaque navire qui arrive, et l'on y voit représentés tous les costumes, tous les langages, tous les usages du monde. Vers juillet et août, on compte ordinairement dans la ville plus de 40 000 âmes ; mais à mesure que l'hiver approche, les navires s'agitent dans le port et s'éloignent en hâte de crainte d'être surpris par les glaces ; la population diminue, les bruits s'apaisent, les rues deviennent désertes : toute la scène est changée ; Cronstadt n'a plus ni gaieté ni mouvement ; pour six mois elle est vouée au silence, au repos et à l'ennui.

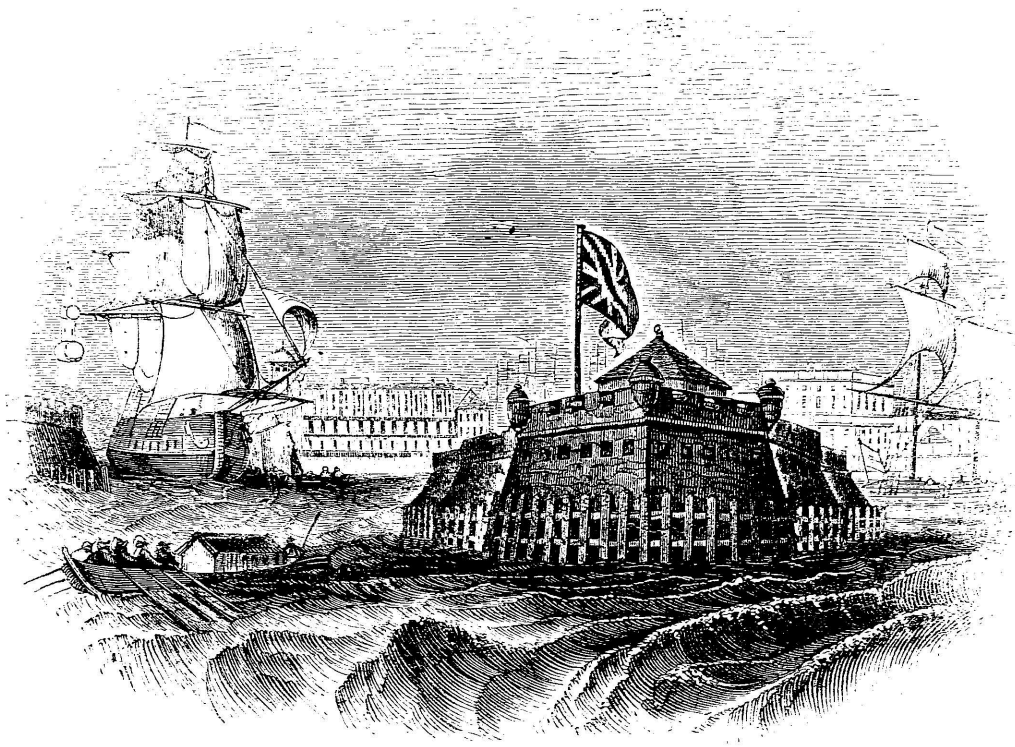

(Vue du port de Cronstadt, sur la mer Baltique.)

MUSICIENS CÉLÈBRES.

(Voy. Mozart, 1835, p. 392 ; Della Maria, 1835, p. 327 ; Rouget de l'Isle, 1836, p. 255 ; Grétry, 1837, p. 157 ; Haydn, 1838, p. 372.)

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LOUIS VAN BEETHOVEN

ÉCRITE PAR SON AMI SEYFRIED.

Louis Beethoven naquit, le 17 décembre 1770, à Bonn, où son père était attaché, en qualité de ténor, à la chapelle électorale. Dès sa plus tendre enfance, il montra un goût si prononcé pour la musique, que son père attendit à peine, pour lui enseigner son art, qu'il fût entré dans sa cinquième année. Mais, ayant bientôt reconnu que l'élève en savait plus que le maître, il abdiqua ses fonctions entre les mains de l'organiste de la cour, Van der Eden, qui passait alors pour le meilleur pianiste de la ville de Bonn. Après la mort de ce dernier, le jeune Beethoven reçut les leçons de Neefe, aux frais de l'archiduc Maximilien d'Autriche. L'habile professeur l'initia aux chefs-d'œuvre de Jean-Sébastien Bach ; et les ouvrages de ce grand artiste, ainsi que les immortelles productions de Hændel, demeurèrent pour lui, pendant toute sa vie, l'objet d'une émulation infatigable et d'un culte voisin de l'idolâtrie. Dès l'âge de onze ans, le jeune virtuose exécutait, avec une merveilleuse perfection, le célèbre recueil d'études de Jean-Sébastien Bach, connu sous le nom de *Clavecin bien tempéré*, et un irrésistible instinct l'entraînait déjà vers la composition : des variations sur une marche, trois sonates pour piano seul, et quelques airs qui furent gravés et parurent à Spire et à Manheim, en donnent la preuve.

Mais la véritable gloire de ce génie naissant était la fantaisie libre. Dans son Dictionnaire des musiciens, Gerber rapporte qu'à Cologne, en présence du savant compositeur Junker, il se fit applaudir par sa merveilleuse facilité à improviser sur un thème donné et à le travailler dans toutes les règles.

Comme le jeune Beethoven ne paraissait pas devoir exceller moins sur l'orgue, l'électeur, ami des arts, le nomma successeur de Neefe, et lui assura le titre d'organiste de la cour, avec permission d'aller passer quelques années à Vienne, aux frais du prince, pour y achever ses études théoriques et pratiques sous la direction de Joseph Haydn. Ce dernier, comme on sait, n'ayant pas tardé à répondre à

l'appel honorable et avantageux que lui fit l'Angleterre, confia l'élève à son ami et confrère le célèbre maître de chapelle Albrechtsberger, qui le premier l'introduisit méthodiquement dans les mystères du contrepoint.

Les *Etudes* de Beethoven montrent avec quelle ardente persévérance il suivit les leçons de ce maître. L'éditeur n'a publié que la dixième partie à peine de la collection laissée par l'artiste : sur chaque point de la doctrine se trouvaient cinquante ou soixante exemples qu'il eût été tout-à-fait superflu d'admettre. Beethoven ne se contentait nullement des vieilles démonstrations et des principes prétendus infaillibles et incontestables : il s'explique souvent sur ce sujet dans des notes jetées çà et là, et d'un style satirique ; habitude qui vraisemblablement se combina plus tard, dans son âge mûr, avec celle d'écrire ses plus secrètes pensées.

Déjà Beethoven avait fixé l'attention publique par diverses compositions, déjà il était admiré à Vienne comme un pianiste de premier ordre, lorsque, dans les dernières années du dix-huitième siècle, il trouva dans un autre pianiste, nommé Wœlf, un rival de son âge. A cette occasion, on vit se renouveler en quelque sorte la querelle française des Gluckistes et des Piccinistes, et les nombreux amateurs de la ville impériale se divisèrent en deux camps ennemis. A la tête des partisans de Beethoven figurait le digne et aimable prince de Lichnosky ; l'un des plus ardents protecteurs de Wœlf était le baron Raimond de Wezblar, dont la charmante villa, située à Grunberg, près le château impérial de Schœnbrunn, offrait à tous les artistes nationaux et étrangers, pendant la belle saison, une retraite délicieuse, où ils pouvaient compter sur un accueil franc et sur une liberté précieuse. C'est là que l'intéressante rivalité des deux athlètes procura souvent à un cercle nombreux les plus vives jouissances. Beethoven et Wœlf y apportaient leurs compositions les plus récentes, et s'y abandonnaient sans réserve aux inspirations de leur verve. Quelquefois ils se mettaient en même temps à deux pianos, et improvisaient alternativement sur un thème qu'ils se donnaient l'un à l'autre ; ou bien ils exécutaient à quatre mains un caprice qui, si on l'eût écrit à mesure qu'ils le composaient, aurait sans doute survécu à la circonstance.

Sous le rapport de l'habileté mécanique, il eût été difficile, impossible même, de donner la palme à l'un des deux rivaux : et cependant la nature avait traité bien favorablement Wœlf, en lui donnant des mains si prodigieusement grandes, qu'il atteignait les dixièmes aussi facilement que d'autres les octaves, et qu'à cet intervalle, il pouvait exécuter des deux mains de longs passages, avec la rapidité de l'éclair. Dans la fantaisie, Beethoven annonçait dès ce temps son penchant au sombre et au mystérieux. Quelquefois il se plongeait dans une large et puissante harmonie, et alors il semblait avoir dit adieu à la terre : son esprit avait brisé tous ses liens, secoué toutes ses entraves, et s'élevait triomphant dans les régions supérieures. Tout-à-coup son jeu bruissait, frémissait, éclatait, et l'artiste forçait son instrument à rendre les sons les plus étranges ; puis il redevenait calme, n'exhalant plus que des soupirs, n'exprimant plus que la tristesse ; enfin son âme reprenait bientôt l'essor, échappant à toutes les passions humaines, pour aller chercher là-haut de pures consolations dans de pieuses mélodies. On pourrait dire que le génie de Beethoven participait de ces langues sacrées dont le sens échappe le plus souvent à la foule. — Au contraire, Wœlf, formé à l'école



(Louis Van Beethoven, né en 1770, mort en 1827.)

de Mozart, demeurait toujours semblable à lui-même : sans être jamais trivial, il était toujours clair, et par conséquent à la portée du plus grand nombre. Il savait toujours exciter l'intérêt, et le soutenir par la succession continue et la

bonne ordonnance de ses idées. Ceux qui ont entendu Hummel comprendront ce que l'on cherche à indiquer ici.

Pour l'observateur désintéressé, c'était un spectacle curieux et attachant que celui des deux Mécènes occupés tout entiers à suivre l'exécution de leurs protégés, échangeant un coup d'œil approbateur, et se plaisant à faire valoir, avec une antique politesse et néanmoins avec une justice parfaite, leurs avantages réciproques.

Les protégés, d'ailleurs, s'inquiétaient fort peu de ce débat. Ils s'estimaient, parce qu'ils savaient s'apprécier à leur juste valeur; mais ils se reposaient sur l'axiome que, dans la carrière de la gloire, le chemin est assez large pour qu'on ne cherche pas à pousser ses rivaux dans les ornières.

Cependant la guerre qui troublait l'Allemagne, et la mort de l'électeur Maximilien, avaient détruit l'espérance que Beethoven avait conçue de s'établir dans sa ville natale; et comme l'exercice de son art lui assurait déjà un revenu satisfaisant, il se décida d'autant plus volontiers à fixer son séjour à Vienne, qu'il y avait été suivi par deux jeunes frères qui le délivraient complétement des soins domestiques, et se chargeaient, chose indispensable, de le tenir dans une sorte de tutelle pour tous les détails de la vie commune, lui qui ne connaissait que la vie de l'art.

C'est vers cette même époque que Beethoven s'essaya avec succès dans le style du quatuor, ce noble style réformé, ou plutôt magiquement créé par Haydn, enrichi par le génie universel de Mozart d'une profondeur plus intime, plus grave, qui n'excluait ni la séduction, ni la grâce; enfin porté par Beethoven à ce degré de supériorité et de puissance où il ne sera peut-être permis à personne de le surpasser.

S'étant familiarisé davantage avec la composition dramatique dans le commerce instructif de Salieri, Beethoven ne put résister au vœu généralement exprimé qui le pressait d'écrire un opéra. Le conseiller de régence Sonnleithner se chargea d'arranger, pour le théâtre de Vienne, l'opéra de *Léonore*, d'après la pièce française intitulée *l'Amour conjugal*. Beethoven prit alors une habitation dans le théâtre même, et se mit au travail avec amour.

De ce temps date la liaison intime qui s'établit entre Beethoven et celui qui trace ces lignes. Nous logions sous le même toit; chaque jour nous réunissait à la même table; et chaque minute m'apprenait à chérir de plus en plus la pureté, la bonté, la simplicité presque enfantine de son âme, la sympathie et la bienveillance qu'il avait pour toute l'humanité. Combien je fus sensible au bonheur d'admirer le premier toutes les productions immortelles que son génie infatigable créa dans le court espace de deux ans! l'opéra de *Léonore*, l'oratorio du *Christ à la montagne des Oliviers*, les symphonies *héroïque* et *pastorale*, la symphonie en *ut mineur*, les concertos de piano en *sol*, en *mi bémol* et en *ut mineur*.

Cet opéra de *Léonore*, plus connu sous le nom de *Fidelio*, qui était destiné à jouir d'une renommée universelle, ne reçut pas un accueil brillant à sa première apparition sur la scène. L'exécution en fut peu satisfaisante; ensuite le rapprochement successif du théâtre de la guerre fixait et absorbait entièrement l'attention. Beethoven écrivit pour le théâtre de Prague une nouvelle ouverture, moins difficile que l'autre, et qui n'a été publiée qu'après sa mort. Dans le cours de l'année suivante, les directeurs du théâtre de Karnthnerthnor choisirent Fidelio pour une représentation à leur bénéfice. L'ouvrage avait pris alors la forme qu'il a maintenant: il était réduit en deux actes, et précédé de l'ouverture en *mi majeur*. Cette ouverture n'était pas complétement achevée le premier jour, et il fallut y suppléer par celle des *Ruines d'Athènes*, en *sol*. Beethoven composa encore la petite marche, les couplets du geôlier, et le final du premier acte: en revanche il fit disparaître un trio plein de mélodie en *mi bémol*, et un délicieux duo pour voix de soprano avec violon et violoncelle concertant, qui ne se sont plus retrouvés dans la partition.

Estimant qu'une position solide et assurée, d'après toutes les probabilités, pour toute la durée de la vie, devait être préférée à une existence précaire et subordonnée à tous les dérangements du hasard, Beethoven se détermina à accepter la place de maître de chapelle du roi de Westphalie à Cassel, place qui lui avait été offerte, dans l'année 1809, avec des conditions très avantageuses.

C'est alors que trois amis des arts vraiment dignes de ce nom, l'archiduc Rodolphe (depuis cardinal-archevêque d'Olmütz), les princes Lobkowitz et Kinsky, intervinrent, et, dans les termes les plus flatteurs, les plus honorables, firent dresser un acte par lequel ils assuraient au célèbre artiste une rente annuelle de quatre mille florins, pour qu'il en jouît sa vie durant, tant qu'il n'aurait pas obtenu un emploi rapportant une somme égale (ce qui ne devait jamais arriver), et sous la seule condition de consommer ce revenu dans les limites du territoire autrichien. Beethoven fut ému des témoignages de l'admiration qu'inspiraient ses talents. A jamais enchaîné par la reconnaissance, il se fixa à Cassel pour le plaisir de tous, et il continua de créer, de construire, sans jamais se fatiguer, le temple gigantesque de son immortalité, jusqu'à ce que l'ange de paix vint l'enlever doucement pour le transporter sur ses ailes dans les régions inconnues de la céleste harmonie. Et nous qui l'aimions si tendrement, qui chérissions en lui l'homme d'honneur, l'incomparable artiste, il ne nous reste que les débris de son enveloppe mortelle. Qui pourrait, sans verser des larmes, fouler la terre qui couvre les cendres du grand homme dans le champ du repos de Wahring? Qui pourrait considérer la petite éminence où ses restes reposent, sans se livrer à de tristes et religieuses pensées? Qui pourrait s'éloigner de ce lieu vénérable sans bénir celui dont l'esprit survit dans ses ouvrages, et survivra encore long-temps après que tous les êtres qui l'ont connu, aimé, auront payé le dernier tribut, et seront descendus dans le silence de la tombe?

Beethoven aurait pu être heureux; les distinctions, les hommages lui arrivaient de tous côtés: je citerai la médaille frappée à Paris et retraçant son image; le cadeau d'un piano de Broadwood de Londres, portant les noms des donateurs, MM. Clementi, Cramer, Kalkbrenner, Moscheles, et sir George Stuart; celui de la magnifique et complète collection des OEuvres de Hændel, que lui envoya M. Stumpf dans la dernière année de sa vie, et qui lui causa tant de plaisir; le titre de citoyen honoraire de Vienne; le diplôme de membre de l'Académie de Suède, etc., etc.

Mais où trouver une compensation pour ce que lui enlevait la destinée? Pour un musicien, quoi de plus douloureux que de perdre le sens de l'ouïe! Le mal se développa lentement; dès le principe il brava toutes les ressources de l'art; enfin, réduit à une complète surdité, Beethoven n'eut plus d'autre moyen de communication avec le monde extérieur que la plume et le papier.

Les infaillibles conséquences de cet état furent une habitude de méfiance ombrageuse et inquiète, un violent besoin de solitude, ordinaires avant-coureurs de l'hypocondrie: lire, travailler, se promener dans la campagne qu'il aimait avec passion, telles étaient ses occupations les plus agréables; un petit cercle d'amis bien chers et bien précieux s'étudiait à le distraire. Peu à peu d'autres infirmités attaquèrent ce corps que la nature avait créé sain et robuste. Le docteur Wawruch, professeur de clinique à l'Hôpital-Général, ne négligea rien pour procurer quelque soulagement à son illustre malade: l'espoir d'une guérison n'existait déjà plus; les symptômes de l'hydropisie se reproduisaient à des époques toujours plus voisines, et bientôt l'heure du départ vint à sonner. Beethoven s'y résigna sans effort, je

tant un regard tranquille sur un passé irréprochable, un regard plein d'espoir sur l'avenir

Par son testament, il avait institué pour son légataire universel son neveu, Charles Van Beethoven, qu'il aimait comme un fils, et dont il avait fait lui-même l'éducation musicale : faveur dont on sait qu'il n'était pas prodigue; car l'archevêque Rodolphe et Ferdinand Ries étaient les seuls qui pussent à bon droit se nommer ses élèves.

Beethoven laissa une somme d'environ 9 000 florins en argent comptant, indépendamment d'une somme de 125 ducats que lui devait un prince étranger pour diverses compositions : par là se trouve complétement démenti le bruit que Beethoven fut près de tomber dans l'indigence. On n'en sera pas surpris, si l'on songe que ses travaux, surtout dans les derniers temps, lui valaient des sommes considérables, et que le droit de publier ses symphonies, ses quatuors, etc., lui était acheté à très haut prix par les principaux éditeurs de musique. En outre, avant de faire graver sa grande messe, il en avait envoyé jusqu'à dix ou douze copies aux principaux souverains de l'Europe, et pour chaque exemplaire il avait reçu un prix de souscription de 50 ducats.

Tout le monde sait comment Vienne, la ville des arts, honora la mémoire de Beethoven : Prague, Berlin, Breslau, et plusieurs autres villes de l'Allemagne, rivalisèrent dans les derniers honneurs rendus au grand artiste, et célèbrent encore tous les ans le jour de sa mort avec une pompe extraordinaire.

Beethoven ne se maria jamais, et, ce qui est plus étonnant, on ne lui connut aucun attachement de cœur. Ses différents portraits caractérisent bien sa physionomie. Il était de moyenne taille; son corps ramassé, sa charpente osseuse, offraient l'image de la force. Jamais il n'avait été malade, malgré le genre bizarre de vie qu'il avait adopté.

Beethoven avait deux goûts dominants, ou plutôt deux passions, celle des déménagements et celle de la promenade. A peine établi dans un logement, il y trouvait quelque chose qui lui déplaisait, et il n'avait point de repos qu'il n'en eût découvert un autre. Tous les jours, quelque temps qu'il fît, par le froid, par le chaud, par la pluie, par la grêle, à peine avait-il terminé son dîner qu'il avait l'habitude de faire à une heure, il partait à grands pas, et faisait sa promenade ordinaire, c'est-à-dire deux fois le tour de la ville.

Beethoven ne se permettait que dans un petit cercle d'amis intimes d'exprimer son opinion sur ses confrères. Il regardait Cherubini comme le plus grand des compositeurs dramatiques vivants, et Hændel comme le maître des maîtres, eu égard à la faiblesse des moyens et à la puissance des effets. Le chef-d'œuvre de Mozart lui semblait être *la Flûte enchantée*, parce que là Mozart s'était vraiment montré compositeur allemand, tandis que *Don Juan* rappelait trop, selon lui, la manière italienne; d'ailleurs Beethoven ne concevait pas qu'on rabaissât la sainteté de l'art au scandale d'un pareil sujet. A l'égard de quelques autres compositeurs célèbres de l'époque actuelle, ce grand artiste a porté des jugements sévères dont il est permis de contester la justesse : il ne comprit jamais bien la nature du mérite de Weber et de Rossini.

Testament de Louis Van Beethoven, d'après le texte original.

Pour mes frères Charles et Beethoven.

Hommes qui me croyez haineux, intraitable ou misanthrope, et qui me représentez comme tel, combien vous me faites tort! vous ignorez les raisons secrètes qui font que je vous parais ainsi. Dès mon enfance, j'étais porté de cœur et d'esprit au sentiment de la bienveillance, j'éprouvais le besoin de faire de belles actions : mais songez que depuis six années je souffre d'un mal terrible qu'aggravent d'ignorants médecins; que, bercé d'année en année par l'espoir d'une amélioration, j'en suis venu à la perspective d'être sans cesse sous l'influence d'un mal dont la guérison sera fort longue et peut-être impossible. Pensez que, né avec un tempérament ardent, impétueux, capable de sentir les agréments de la société, j'ai été obligé de m'en séparer de bonne heure et de mener une vie solitaire. Si quelquefois je voulais oublier mon infirmité, oh! combien j'en étais durement puni par la triste et douloureuse épreuve de ma difficulté d'entendre! Et cependant il m'était impossible de dire aux hommes : Parlez plus haut, criez; je suis sourd. Comment me résoudre à avouer la faiblesse d'un sens qui aurait dû être chez moi plus complet que chez tout autre! d'un sens que j'ai possédé dans l'état de perfection, et d'une perfection telle qu'elle s'est rencontrée chez peu d'hommes de mon art! — Non, je ne le puis pas.

Pardonnez-moi donc si vous me voyez me retirer en arrière quand je voudrais me mêler parmi vous; mon malheur m'est d'autant plus pénible qu'il fait que l'on me méconnaît. Pour moi point de distraction dans la société des hommes, dans leur ingénieuse conversation; point d'épanchement mutuel : vivant presque entièrement seul, sans autres relations que celles qu'une impérieuse nécessité commande, semblable à un banni, toutes les fois que je m'approche du monde, une affreuse inquiétude s'empare de moi; je crains à tout instant d'y faire apercevoir mon état. Ainsi, dans les derniers six mois que j'ai passés à la campagne, mon habile médecin m'ayant recommandé de ménager mon ouïe le plus qu'il me serait possible, son ordonnance s'accordait avec ma disposition du moment.

Pourtant, lorsqu'en dépit des motifs qui m'éloignaient de la société, je m'y laissais entraîner, de quel chagrin j'étais saisi quand quelqu'un, se trouvant à côté de moi, entendait de loin une flûte, et que je n'entendais rien; quand il entendait chanter un pâtre, et que je n'entendais rien! J'en ressentais un désespoir si violent, que peu s'en fallait que je ne misse fin à ma vie.

L'art seul m'a retenu; il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce que je sentais devoir produire. C'est ainsi que je continuai cette vie misérable, oh! bien misérable, avec une organisation si nerveuse, qu'un rien peut me faire passer de l'état le plus heureux à l'état le plus pénible.

Patience! c'est le nom du guide que je dois prendre et que j'ai pris; j'espère que ma résolution sera durable jusqu'à ce qu'il plaise aux parques impitoyables de briser le fil de ma vie. Peut-être éprouverai-je un mieux, peut-être non; n'importe, je suis résolu à souffrir. Devenir philosophe à l'âge de vingt-huit ans, cela n'est pas facile, moins encore pour l'artiste que pour qui que ce soit. — Divinité, tu vois d'en-haut mon cœur, tu le connais, tu sais qu'il ne respire que la philanthropie et le désir de faire du bien. Hommes, quand vous lirez ceci, pensez que vous avez eu des torts envers moi! Et le malheureux, qu'il se console en trouvant un de ses pareils qui, malgré les obstacles de la nature, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour être rangé parmi les hommes et les artistes distingués. Vous, mes frères Charles et ....., si au moment où j'aurai cessé de vivre le professeur Schmidt existe encore, priez-le en mon nom d'écrire ma maladie; et cette feuille que je trace ici, ajoutez-la à l'histoire de mes maux, pour que du moins, autant qu'il sera possible, le monde après ma mort se réconcilie avec moi.

Je vous nomme ici tous deux héritiers de ma petite fortune (si on peut l'appeler ainsi); partagez-la loyalement, aimez-vous bien, et soyez-vous mutuellement en aide. Vous savez que depuis long-temps je vous ai pardonné le mal que vous m'avez fait. Toi, mon frère Charles, je te remercie particulièrement de l'attachement que tu m'as montré dans les derniers temps. Je souhaite que vous meniez une vie moins triste que la mienne. Recommandez la vertu à vos

enfants : c'est elle seule qui peut rendre heureux, non l'argent; je parle par expérience. C'est elle qui m'a soutenu dans mon malheur; c'est à elle ainsi qu'à mon art que je dois de n'avoir pas fini mes jours par un suicide.

Portez-vous bien et aimez-vous. Je remercie tous mes amis, et particulièrement le prince Licknowsky et le professeur Schmidt. Je désire que les instruments du prince L... soient conservés chez un de vous, et qu'il n'y ait pas de discussion entre vous pour cela. Dès que vous pourrez en faire un usage plus avantageux pour vous, vendez-les; je serai content si, au-delà du tombeau, je puis encore vous être bon à quelque chose.

Maintenant, que le sort s'accomplisse! je vais au-devant de la mort avec joie : si elle m'arrivait avant que j'aie pu déployer toutes mes facultés d'artiste, ce serait trop tôt, malgré la rigueur de ma destinée, et je désire qu'elle vienne plus tard; cependant n'aurais-je pas encore sujet de me réjouir, puisqu'elle m'affranchirait d'une souffrance sans terme?.... Viens quand tu voudras; je vais au-devant de toi hardiment.

Portez-vous bien, et ne m'oubliez pas tout-à-fait après ma mort; j'ai mérité un souvenir de vous en m'occupant toute ma vie de vous rendre heureux : soyez-le.

Heiligenstadt, le 6 octobre 1802.

LUDWIG VAN BEETHOVEN, M. P.

Sur l'enveloppe :

Heiligenstadt, 10 octobre 1802.

Je prends donc congé de toi, et tristement. Oui, la douce espérance que j'avais apportée ici de guérir, au moins jusqu'à un certain point, me quitte maintenant tout-à-fait; comme les feuilles d'automne tombent flétries, ainsi l'espérance s'est détachée de moi. Je m'en vais d'ici presque comme j'y suis venu; et même la bonne humeur, qui si souvent m'animait dans les beaux jours de l'été, est évanouie. — O Providence! fais luire pour moi un seul jour de joie. Depuis si long-temps l'écho intérieur de la joie véritable m'est étranger! O Divinité! quand pourrai-je la goûter de nouveau dans le temple de la nature et des hommes? — Jamais? non!... ce serait trop cruel!

(A mes frères Charles et ....., pour lire et faire ce qui est dit après ma mort.)

ORIGINE PHÉNICIENNE

DES ARMES DU ROYAUME DE NAVARRE, ET DU JEU DES MARELLES.

Les armes des anciens rois de Navarre ont jadis singulièrement embarrassé les écrivains héraldiques qui n'ont pu en trouver aucune explication satisfaisante. Elles sont en effet assez bizarres. « Le roi de Navarre, dit le vieil auteur Oihenard, porte pour armes un escarboucle entouré » de petits globes ou médaillons *dans une mer phénicienne* » d'or au cœur vert. »

Pour développer cette définition, nous ajouterons que le champ de ces armes est un carré dont les diagonales sont tirées, et qui lui-même est divisé en quatre autres carrés. A chacun de ses sommets et au milieu de chacun de ses côtés, on voit un médaillon rond et beaucoup plus gros que ceux qui sont dans l'intérieur du carré.

Or, si l'on fait pour un instant abstraction des petits médaillons, on aura identiquement la figure d'un jeu national des provinces basques, où il est en usage depuis un temps immémorial, et pourtant assez peu connu parmi nous. Il s'appelle les Marelles, *laz Mar-ellas*. Il suffit de deux personnes pour le jouer : chacune d'elles a trois jetons semblables entre eux, mais différents de ceux de son adversaire. Au commencement de chaque partie, les joueurs ont alternativement le droit de placer le premier jeton au centre de la figure. Ils placent ensuite les autres à volonté sur les médaillons; mais de manière toutefois à ce qu'aucun des joueurs n'ait de prime-abord ses trois jetons en ligne droite; car pour gagner la partie, c'est à cela qu'il faut parvenir en faisant glisser successivement et alternativement les jetons sur les médaillons restés libres. Ce jeu, comme on le voit, exige une très petite dose d'attention, et c'est peut-être ce qui l'a rendu si populaire. Il est bien probable, du reste, qu'il n'est que l'abréviation d'un autre jeu plus compliqué et qui se jouait autrefois avec tous les médaillons que l'on voit sur la figure. Quoi qu'il en soit, voici l'opinion émise par de Labastide, savant de la fin du siècle dernier, dans une dissertation sur les Basques, devenue très rare. C'est un fait qui maintenant paraît ne pouvoir plus être révoqué en doute, que l'origine phénicienne des Basques et de leur langue, seul et unique débris des langues primitives du nord de l'Afrique. Suivant Labastide, ce jeu des Marelles aurait été importé par les Phéniciens, et ne serait autre chose qu'un jeu géographique représentant au centre Tyr, figuré par l'escarboucle, et à l'entour ses colonies, figurées par les médaillons. En effet, si l'on supprime par la pensée les lignes droites qui partagent le champ des armes, il ne restera rien qu'une mer et des îles; ce qui explique à la fois parfaitement bien et le nom de las mar-ellas, la *mer des îles*, et celui de *mer phénicienne*, que nous avons cité plus haut. Cette hypothèse deviendra encore plus vraisemblable si l'on songe que de toute antiquité ce jeu a été connu chez les Basques, chez ce peuple qui a conservé si précieusement, à travers tant de siècles, sa langue et ses usages, et que les rois de Navarre durent l'adopter dans leurs armes pour marque de leur nationalité. Le jeu des Marelles n'est probablement pas, du reste, le seul jeu parmi nous dont l'origine se rapporte aux temps les plus reculés. Le *célèbre jeu de l'oie* n'était, suivant toute apparence, qu'un jeu géographique, où la mort, le puits, etc., représentaient les écueils et les passages dangereux que les navigateurs devaient éviter; et peut-être, comme l'annonce son titre, n'est-il que *renouvelé des Grecs*. Court de Gébelin a cru reconnaître une invention tout égyptienne dans le jeu des tarots. (Voyez 1836, p. 155.) Le jeu connu en Dauphiné sous le nom de *Allen-Jean* n'est autre chose que le jeu pair ou impair des Grecs.

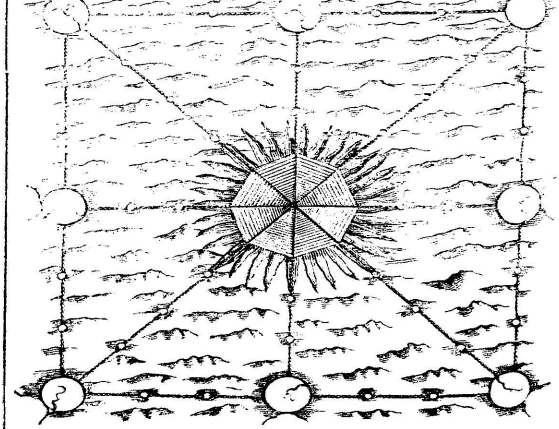

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

AMBASSADE FRANÇAISE

A LA COUR DU ROI DE SIAM.

(1685.)



(. . . Je fis semblant de n'entendre point ce qu'on me disait, et me tins ferme. Alors le roi, se mettant à sourire, se leva, et se baissant pour prendre la lettre dans le vase, se pencha de manière que l'on lui vît tout le corps. — *Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.* — D'après une gravure du temps.)

En 1684, le cinquante-deuxième roi de Siam, Tchaou-Naraïa, envoya une ambassade à Louis XIV. On croit que cette pensée lui avait été inspirée par un aventurier, grec d'origine, Constance ou Constantin Phalcon, qui était devenu son favori, et qui espérait, en conseillant cette démarche secrète, se faire un titre à la faveur du roi de France. Le vaisseau siamois qui portait les ambassadeurs, la lettre du roi et ses présents, périt en route; deux mandarins échappèrent seuls au naufrage, et, après maintes vicissitudes, vinrent à Versailles, où ils furent fêtés avec une pompe inouïe. « Le jour de leur audience solennelle, dit M. H. Fortoul dans ses *Fastes de Versailles*, le palais montra toute sa magnificence. Les eaux jouaient dans les jardins, des fleurs avaient été jetées sur les degrés; à l'intérieur on avait étalé les somptueux tapis de la manufacture des Gobelins et les orfévreries les plus riches. Le cortége des ambassadeurs fut reçu avec les plus sublimes formes de l'étiquette; il s'avança à travers les grands appartements qui étaient

remplis par la cour étincelante de broderies et de diamants : ils parvinrent enfin jusqu'à la grande galerie, où ils aperçurent Louis XIV vêtu d'un habit qui avait coûté douze millions, debout sur une estrade d'argent qu'on avait posée sur une estrade élevée de neuf marches, et garnie de tapis et de vases précieux ; ils se prosternèrent trois fois, les mains jointes, devant la Majesté de l'Occident, et levèrent ensuite les yeux sur elle : le roi leur avait permis de le regarder. »

Pour répondre à la civilité de la Majesté siamoise, Louis XIV décida de lui envoyer à son tour une ambassade. Il nomma pour son ambassadeur M. le chevalier de Chaumont, seigneur très pieux et très rigoureux en matière d'étiquette, qui se trouva très honoré de cette mission, et partit de Brest le 5 mars 1685, accompagné d'un homme fort spirituel, M. l'abbé de Choisy, de plusieurs gentilshommes, et de cinq missionnaires et quatorze jésuites. Le but de cette députation était moitié diplomatique, moitié religieux. On voulait, il est vrai, saisir cette occasion d'obtenir de Tchaou-Naraïa un traité de commerce avantageux ; mais le secret désir qui avait dirigé toute cette affaire, n'allait rien moins qu'à convertir au catholicisme le royaume de Siam. Il est presque inutile de dire que l'événement ne réalisa pas complétement cette espérance. Tchaou-Naraïa ne considéra pas comme prudent d'abjurer sa foi, au risque de perdre sa couronne ; il soutint des discussions théologiques contre les jésuites ; il résista à toutes les instances de M. de Chaumont, et même aux insinuations de son favori, qui, plus tard, après la mort du roi, périt victime de son zèle pour les innovations.

Il existe deux relations de cette ambassade à Siam, écrites, l'une par M. de Chaumont, l'autre par l'abbé de Choisy. Cette dernière est plus détaillée et plus instructive que celle de l'ambassadeur. Nous croyons que l'on ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant où l'abbé rend compte à un ami de l'audience solennelle dont notre gravure reproduit le moment le plus curieux.

18 octobre 1685.

Voici une grande affaire faite, l'entrée et l'audience. Dès le matin, M. l'ambassadeur a mis lui-même la lettre du Roi dans une boîte d'or, et cette boîte dans une coupe d'or, et la coupe sur une soucoupe d'or, et ensuite il l'a exposée sur une table. Il est venu d'abord deux Oyas, qui sont les ducs et pairs du royaume de Siam, suivis de quarante grands mandarins, qui, après avoir complimenté M. l'ambassadeur, se sont prosternés devant la lettre. Après cela, ils sont rentrés dans leurs balons (barques ornées), et se sont mis en marche vers la ville.

Alors, M. l'ambassadeur a pris la lettre du roi et me l'a remise entre les mains. Nous avons marché vers la rivière, moi toujours à sa gauche. Il a repris la lettre et l'a mise dans un balon doré, où le fils du roi lui-même n'oserait pas entrer. Ce balon de la lettre a suivi les balons où étaient les présents, et était accompagné par huit balons de garde. M. l'ambassadeur suivait dans son balon tout seul. Je le suivais aussi dans un balon du roi tout seul. J'avais une soutane de satin noir, un rochet avec un grand manteau par-dessus. Nous avions aussi à droite et à gauche des balons de garde. Venaient ensuite quatre balons où étaient les gentilshommes que le roi a mis à la suite de M. l'ambassadeur avec son secrétaire ; et dans d'autres balons étaient tous les gens de la maison : maîtres d'hôtel, sommeliers, valets de chambre, tous fort propres, et ensuite les trompettes et vingt personnes de livrée. La livrée est fort belle, et c'est ce que les Siamois ont trouvé de plus beau. Ils ont vu souvent des justaucorps dorés ; les petits marchands d'Europe en ont ici ; les serruriers sont habillés de soie. M. l'ambassadeur a quatre ou cinq habits dorés ; ce serait beaucoup à Londres ou à Madrid ; on dit qu'ici il faudrait en changer tous les jours.

Enfin le cortége finissait par les balons de toutes les nations. Voici la marche par eau, qui avait quelque chose de fort singulier. Tous les balons du roi étaient dorés et avaient des clochers d'un ouvrage fort délicat et fort doré Il y avait soixante hommes de chaque côté avec de petites rames dorées, qui toutes en même temps sortaient de l'eau et y rentraient ; cela faisait un fort bel effet au soleil.

En mettant pied à terre, M. l'ambassadeur a pris la lettre du roi, et l'a mise sur un char de triomphe encore plus magnifique que le balon. Il est ensuite monté dans une chaise découverte dorée, portée par dix hommes. Il avait à ses deux côtés deux oyas, aussi dans des chaises, et je le suivais aussi dans une chaise portée par huit hommes. Je ne me suis jamais trouvé à telle fête, et je croyais être devenu pape. Suivaient les gentilshommes à cheval, les gens de la maison, trompettes et livrées à pied. Nous avons marché dans une rue aussi longue et plus étroite que la rue Saint-Honoré, entre deux doubles files de soldats. Il y avait sur notre chemin, de temps en temps, des éléphants armés en guerre. Tout s'est arrêté à la première porte du palais. M. l'ambassadeur est descendu de sa chaise, a pris la lettre du roi sur le char de triomphe, est entré dans le palais en la portant, et ensuite me l'a remise entre les mains. Nous avons marché gravement, les gentilshommes devant, et les oyas à droite et à gauche ; nous avons passé trois ou quatre cours ; dans la première, il y avait un régiment de mille hommes avec le pot en tête et le bouclier doré. Ils étaient assis sur leurs talons, leurs mousquets devant eux fichés en terre. Cela est assez beau à la vue ; mais franchement, je crois que cinquante mousquetaires les battraient bien.

Dans la seconde cour, il y avait peut-être trois cents chevaux en escadron. Les chevaux sont assez beaux et mal dressés. Mais ce qu'on ne voit en nul lieu du monde, il y avait des éléphants bien plus grands que ceux du dehors, et entre autres le fameux éléphant blanc qui, dans les guerres de Pégou, a coûté la vie à cinq ou six cents mille hommes. Enfin, dans la dernière cour, nous avons trouvé de grandes troupes de mandarins, la face en terre, appuyés sur leurs coudes. Il fallait monter sept ou huit degrés pour entrer dans la salle d'audience. M. l'ambassadeur s'est arrêté avec M. Constance pour donner le temps aux gentilshommes français d'entrer dans la salle et de s'asseoir sur des tapis. On était convenu qu'ils y entreraient la tête haute à la française avec leurs souliers, et qu'ils se mettraient à leur place avant que le roi parût sur son trône ; et que, quand il y paraîtrait, ils lui feraient une inclination à la française sans se lever. Dès qu'ils ont été placés, on a ouï sonner les trompettes et les tambours du dedans ; ceux du dehors ont répondu : c'est le signal que le roi se va mettre sur son trône. Aussitôt, M. Constance, nu-pieds, c'est-à-dire avec des chaussettes sans souliers, a monté les degrés en rampant, comme on fait à Rome en montant *la Scala santa*, et encore bien plus respectueusement. M. l'ambassadeur l'a suivi ; j'étais à la gauche portant la lettre du roi. Son Excellence a ôté son chapeau sur les derniers degrés dès qu'il a vu le roi, et après être entré dans la salle a fait une profonde révérence à la française. J'étais à sa gauche, et n'ai point fait de révérence, parce que je portais la lettre du roi. Nous avons marché jusqu'au milieu de la salle entre deux rangs de grands mandarins prosternés. Là, M. l'ambassadeur a fait la seconde révérence, et s'est avancé vers le trône du roi à la portée de la voix, et s'est mis devant le siége qu'on lui avait préparé. Il a fait sa troisième révérence, et a commencé sa harangue debout et découvert ; mais à la seconde parole il s'est assis et a mis son chapeau. Je suis demeuré debout tenant toujours la lettre du roi. Voici la harangue de M. le chevalier de Chaumont :

Sire,

« Le roi mon maître, si fameux aujourd'hui dans le monde

par ses grandes victoires et par la paix qu'il a souvent donnée à ses ennemis à la tête de ses armées, m'a commandé de venir trouver Votre Majesté pour l'assurer de l'estime particulière qu'il a conçue pour elle.

» Il connaît, Sire, vos augustes qualités, la sagesse de votre gouvernement, la magnificence de votre cour, la grandeur de vos Etats et (ce que vous vouliez particulièrement lui faire connaître par vos ambassadeurs) l'amitié que vous avez pour sa personne, confirmée par cette protection continuelle que vous donnez à ses sujets, principalement aux évêques qui sont les ministres du vrai Dieu.

» Il ressent tant d'illustres effets de l'estime que vous avez pour lui, et il veut bien y répondre de tout son pouvoir; dans ce dessein, il est prêt de traiter avec Votre Majesté, de vous envoyer de ses sujets pour entretenir et augmenter le commerce, de vous donner toutes les marques d'une amitié sincère, et de commencer une union entre les deux couronnes autant célèbres dans la postérité, que vos Etats sont séparés des siens par les vastes mers qui les séparent.

» Mais rien ne l'affermira tant en cette résolution, et ne vous unira plus étroitement ensemble que de vivre dans les sentiments d'une même croyance.

» Et c'est particulièrement, Sire, ce que le roi mon maître, ce prince si sage et si éclairé, qui n'a jamais donné que de bons conseils aux rois ses alliés, m'a commandé de vous représenter de sa part.

» Il vous conjure, comme le plus sincère de vos amis, et par l'intérêt qu'il prend déjà à votre véritable gloire, de considérer que cette suprême majesté dont vous êtes revêtu sur la terre ne peut venir que du vrai Dieu, c'est-à-dire d'un Dieu tout-puissant, éternel, infini, tel que les chrétiens le reconnaissent, qui seul fait régner les rois et règle la fortune de tous les peuples. Soumettez vos grandeurs à ce roi qui gouverne le ciel et la terre; c'est une chose, Sire, beaucoup plus raisonnable que de les rapporter aux divinités qu'on adore dans cet Orient, et dont Votre Majesté, qui a tant de lumières et de pénétration, ne peut manquer de voir l'impuissance.

» Mais elle le connaîtra plus clairement encore si elle veut bien entendre durant quelque temps les évêques et les missionnaires qui sont ici.

» La plus agréable nouvelle, Sire, que je puisse porter au roi mon maître, est celle que Votre Majesté, persuadée de la vérité, se fasse instruire dans la religion chrétienne; c'est ce qui lui donnera le plus d'admiration et d'estime pour Votre Majesté; c'est ce qui excitera ses sujets à venir avec plus d'empressement et de confiance dans vos Etats; et enfin, c'est ce qui achèvera de combler de gloire Votre Majesté, puisque par ce moyen elle s'assurera un bonheur éternel dans le ciel, après avoir régné avec autant de prospérité qu'elle fait sur la terre. »

La harangue finie, M. l'ambassadeur, sans se lever et sans ôter son chapeau, hors quand il parlait des deux rois, a montré à Sa Majesté quelques uns des présents qui étaient dans la salle. Il m'a ensuite fait l'honneur de me présenter, et puis les gentilshommes. Aussitôt, M. Constance, qui a servi d'interprète, s'est prosterné trois fois avant que de parler, et a expliqué la harangue en siamois, M. l'ambassadeur demeurant toujours assis et couvert. Dès que l'explication a été faite, M. l'ambassadeur s'est levé, a ôté son chapeau, s'est tourné de mon côté, a salué respectueusement la lettre du roi, l'a prise, et s'est avancé vers le trône.

Il faut vous expliquer ici un incident fort important. M. Constance, en réglant toutes choses, avait fort insisté à ne point changer la coutume de tout l'Orient, qui est que les rois ne reçoivent point les lettres de la main des ambassadeurs; mais Son Excellence avait été ferme à vouloir rendre celle du roi en main propre. M. Constance avait proposé de la mettre dans une coupe au bout d'un bâton d'or, afin que M. l'ambassadeur pût l'élever jusqu'au trône du roi; mais on lui avait dit qu'il fallait ou abaisser le trône ou élever une estrade, afin que Son Excellence la pût donner au roi de la main à la main. M. Constance avait assuré que cela serait ainsi. Cependant nous entrons dans la salle, et en entrant nous voyons le roi à une fenêtre au moins de six pieds de haut. M. l'ambassadeur m'a dit tout bas : « Je ne saurais » donner la lettre qu'au bout du bâton, et je ne le ferai » jamais. » J'avoue que j'ai été fort embarrassé; je ne savais quel conseil lui donner. Je songeais à porter le siége de M. l'ambassadeur auprès du trône, afin qu'il pût monter dessus, quand tout d'un coup, après avoir fait sa harangue, il a pris sa résolution, s'est avancé fièrement vers le trône en tenant la coupe d'or où était la lettre, et a présenté la lettre au roi sans hausser le coude, comme si le roi avait été aussi bas que lui. M. Constance, qui rampait à terre derrière nous, criait à M. l'ambassadeur : « Haussez! haussez! » Mais il n'en a rien fait, et le bon roi a été obligé de se baisser à mi-corps hors la fenêtre pour prendre la lettre, et l'a fait en riant; car voici le fait. Il avait dit à M. Constance : « Je t'abandonne le dehors, fais l'impossible pour honorer » l'ambassadeur de France; j'aurai soin du dedans. » Il n'avait point voulu abaisser son trône, ni faire mettre une estrade, et avait pris son parti, en cas que M. l'ambassadeur ne haussât pas la lettre jusqu'à sa fenêtre, de se baisser pour la prendre.

Cette posture du roi de Siam m'a rafraîchi le sang, et j'aurais de bon cœur embrassé l'ambassadeur pour l'action qu'il venait de faire! Mais non seulement ce bon roi s'est baissé si bas pour recevoir la lettre du roi; il l'a élevée aussi haut que sa tête, ce qui est le plus grand honneur qu'il pouvait jamais lui rendre. Il a dit ensuite qu'il recevait avec grande joie des marques de l'estime et de l'amitié du roi de France, et qu'il était presque aussi aise de voir M. l'ambassadeur que s'il voyait le roi lui-même. Après quoi on a ouï les trompettes et tambours comme avant l'audience. C'est pour avertir au dehors que Sa Majesté va sortir de son trône. Il s'est retiré doucement et a fermé sa petite fenêtre.

En sortant, notre marche a été la même qu'en venant. Nous sommes arrivés au palais de son excellence au milieu d'une foule incroyable de peuple; on ne voyait que des têtes. La ville est assurément fort peuplée, mais ce n'est pas encore Paris. Il faut que je vous aime bien, d'écrire si long-temps, étant aussi las que je le suis. Les honneurs coûtent cher. J'ai porté la lettre du roi, les Siamois me regardent avec respect; mais je l'ai portée plus de trois cents pas dans un vase d'or qui pesait cent livres, et j'en suis sur les dents.

M. Constance vient de sortir d'ici; c'est un maître homme. M. l'ambassadeur lui disait qu'il avait été embarrassé en voyant le trône du roi si haut, parce qu'il avait bien résolu de ne point hausser le bras en donnant la lettre, et qu'il aurait été au désespoir de déplaire à Sa Majesté. « Et moi, lui a répondu M. Constance, j'étais encore plus embarrassé : vous n'aviez qu'un roi à contenter, et j'en avais deux. » Il nous a montré, pendant l'audience, le beau-frère du roi de Camboge prosterné comme les autres. « Son excellence, nous disait-il, a les pieds où les frères de roi ont la tête. » En un mot, c'est un drôle qui aurait de l'esprit à Versailles. Il a trouvé les confitures à la française fort bonnes. Bonsoir; je dors tout debout.

SAINT SIMÉON LE STYLITE. — SANCTORIUS.

Voici deux gravures curieuses, l'une tirée d'une peinture du Vatican, l'autre empruntée à l'œuvre du comte de Caylus; elles représentent deux personnages célèbres qui, par des motifs très différents, se firent une destinée singulière. Le premier est un anachorète du cinquième siècle, saint

Siméon, surnommé *le Stylite* * : il se condamna, pendant de longues années, à rester assis au sommet d'une colonne,

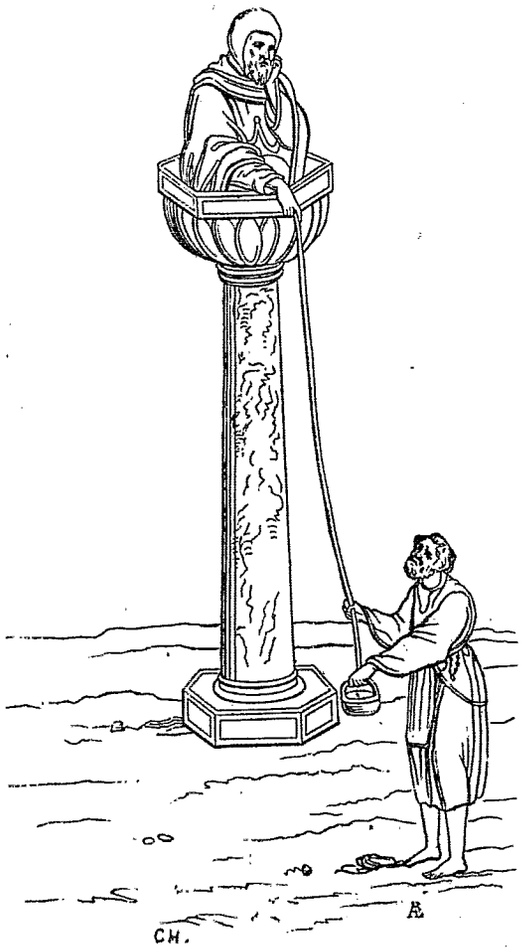

(Saint Siméon le Stylite. d'après une peinture du Vatican.)

sur une des plus hautes montagnes de la Syrie. Le second est Sanctorius, médecin italien du seizième siècle, qui passa une grande partie de sa vie suspendu dans une balance.

L'amour de Dieu était le mobile de saint Siméon ; l'amour de la science était celui de Sanctorius.

Siméon était né près d'Antioche. On a de lui une lettre adressée à Basile, évêque de cette cité. Il mourut en 461, à soixante-neuf ans. Théodore, évêque de Tyr, a écrit l'abrégé de sa vie.

C'était pour se détacher entièrement des passions des hommes et des préoccupations de la terre, pour se délivrer complétement de l'esclavage des sens, pour contraindre sa pensée entière à se diriger exclusivement vers un seul point, vers Dieu, vers l'amour infini ou la perfection, pour se réduire le plus possible à l'état immatériel, que Siméon s'était imposé cet étrange supplice de vivre jour et nuit sur l'étroit plateau d'une colonne isolée, exposé à toutes les intempéries des saisons, et absorbé dans une continuelle prière. Cet ascétisme de Siméon est encore aujourd'hui très commun dans l'Inde ; nous en avons cité des exemples (1836, p. 524). Au premier âge du christianisme, pendant les horribles désastres qui engloutirent l'empire romain, on vit la crainte du monde, le mépris des sens, le penchant à la contemplation mystique de Dieu, saisir une multitude d'âmes, les exciter à quitter la société des hommes, les pousser dans la solitude. Ce fut sous l'influence de ces sentiments que se forma la Thébaïde ; les lieux les plus isolés, les cavernes inaccessibles attiraient ces exilés volontaires, qui ne souffraient d'autres témoins de leurs pénitences rigoureuses que les bêtes sauvages. Quelques grands hommes, comme saint Jérôme, ont éclairé de leur génie ces séjours désolés. L'Eglise usa de son autorité pour réprimer l'excès de cette tendance qui ne conduisait à rien moins qu'à faire rétrograder la civilisation, déjà si troublée dans sa marche, jusqu'aux dernières limites de la barbarie. Dans ses enseignements, elle insista de plus en plus sur ces principes de foi : Que la prière, c'est-à-dire la communication directe avec Dieu, l'élan solitaire du cœur vers l'infini, ne suffit pas pour mériter les récompenses réservées aux justes. Il est une voie d'amélioration, d'élévation vers Dieu, non moins sûre et non moins nécessaire : c'est la charité, l'amour du prochain. Aimer ses semblables, partager leurs labeurs, leurs périls, leurs souffrances, c'est multiplier sa puissance d'aimer Dieu. L'amour est comme le feu, plus il s'étend et plus il s'élève. Dans cette religion des anachorètes il entrait trop d'égoïsme et de pusillanimité : se perdre dans le désert pour fuir les passions, ce n'est pas les vaincre. Les monastères furent une création intermédiaire, et qui fit rentrer du moins la cellule au sein de la société.

La vie de Sanctorius ou Santorio nous transporte dans un autre ordre de pensées ; nous entrons dans le domaine de l'intelligence et de ses applications, abstraction faite de toute foi religieuse.



(La Balance de Sanctorius, d'après un croquis du comte de Caylus.)

Le savant médecin italien Santorio était né à Capo d'Istria en 1561. Il fut d'abord professeur à Padoue ; ensuite il se fixa à Venise. La manière originale dont il montra

* En grec, *stulos*, colonne Un autre Siméon *Stylite* a existé au sixième siècle.

son dévouement à la science a contribué plus encore que l'utilité réelle de ses travaux à sa célébrité. Il était persuadé que la santé et les maladies dépendent beaucoup des phénomènes de la transpiration insensible qui s'opère par les pores du corps. Il voulut calculer la quantité exacte du fluide qui s'échappe par cette transpiration. Pour atteindre ce but, il se plaçait dans une balance de son invention, et après avoir pesé les aliments et les boissons qui lui étaient nécessaires pour l'espace de vingt-quatre heures, il en comparait le poids avec celui de ce qui sortait sensiblement de son corps : il parvenait ainsi à déterminer le poids et la quantité de la transpiration insensible, et son rapport avec les aliments qui l'augmentent ou la diminuent. Il trouva, par exemple, que si l'on mange et si l'on boit en un jour la quantité de huit livres, il en sort environ cinq livres par la transpiration insensible. Le livre où il a consigné les résultats de ses expériences a été traduit en français sous ce titre : *la Médecine statique de Sanctorius, ou l'Art de conserver la santé par la transpiration.*

Sanctorius mourut en 1636. Il fut enterré dans le cloître des Servites; on lui érigea une statue de marbre dans l'église de ces religieux. Il légua une somme annuelle au collége des médecins de Venise, qui, en reconnaissance, fait prononcer tous les ans par un de ses membres l'éloge du testateur

LES CHEVAUX DE VENISE.

Parmi les ouvrages d'art que l'antiquité nous a laissés, il n'en est pas dont l'existence ait été plus aventureuse et plus de fois compromise que celle des célèbres che-

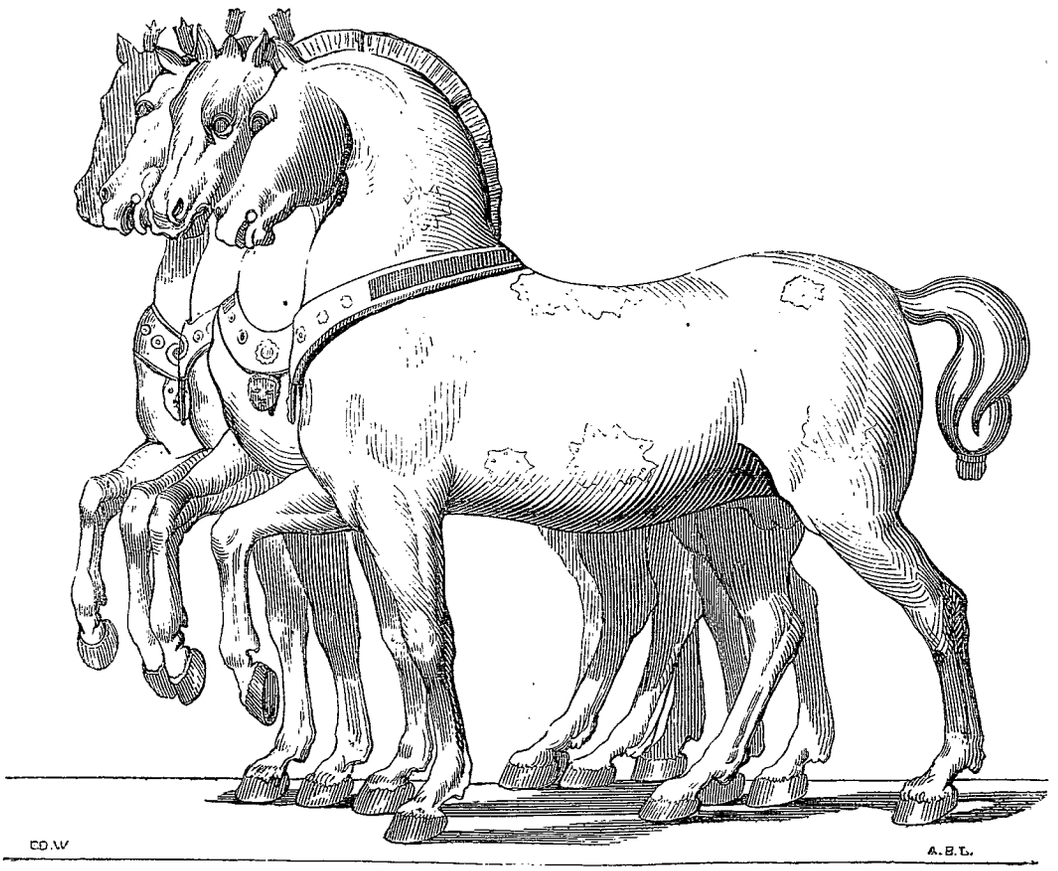

(Les Chevaux de Venise, autrefois sur l'arc du Carrousel, aujourd'hui au portail de Saint-Marc.)

vaux de bronze doré connus sous le nom de *chevaux de Venise.*

Lorsque les Français et les Vénitiens s'emparèrent de Constantinople, en 1204, ils y trouvèrent les derniers restes des richesses artistiques de l'Italie et surtout de la Grèce, qu'avaient épargnés soit les invasions des Barbares, soit les incendies à cette époque presque aussi fréquents dans cette ville que de nos jours. Mais les Latins, aussi ignorants que cupides, mirent en pièces et vendirent au poids indistinctement les statues de bronze, les quadriges de métal qui partout ornaient les places publiques, et leurs ravages n'eurent de terme qu'au moment où le butin fut partagé entre les vainqueurs.

Les quatre chevaux dont nous parlons avaient été préservés des incendies par leur position au-dessus des barrières ou *carceres* de l'hippodrome; ils eurent aussi le bonheur d'échapper à l'avidité des pillards, et ils firent partie du lot réservé à Venise, où, l'année suivante, le podestat Marino Zéno les fit transporter. Pendant la traversée, le pied de derrière de l'un d'eux se brisa et se détacha de la jambe; Dominique Moresini, commandant de la galère sur laquelle on les avait embarqués, demanda et obtint de la garder. Ce pied, d'abord placé sur un piédestal dans une maison particulière, fut ensuite exposé à un angle de rue. Une fois arrivés, les chevaux furent renfermés dans l'Arsenal, et y restèrent long-temps ignorés et négligés, jusqu'à ce que des ambassadeurs de Florence en ayant fait sentir tout le prix, on résolut de les enlever d'un lieu où ils étaient peu en sûreté; car chaque jour on détachait quelques parcelles de l'épaisse feuille d'or qui les couvrait; on les mit alors au-dessus de la grande porte de l'église Saint-Marc, après avoir remplacé le pied qui manquait par un autre d'un mérite fort inférieur. On ignore l'époque de cette disposition; ce n'est que vers la fin du quinzième siècle qu'il est fait pour la première fois mention de ces chevaux dans les écrivains et les chroniques de Venise. Pétrarque est le pre-

mier auteur italien qui en ait parlé; l'éloge qu'il en fit dans une lettre datée de 1564 a été depuis presque universellement répété. En 1798, les Français les enlevèrent de Venise et les transportèrent à Paris, où ils furent d'abord posés chacun sur un piédestal isolé, et ensuite attelés à un char de bronze au-dessus de l'arc du Carrousel. En exécution des traités de 1815, ils furent rendus à Venise, et ils occupent aujourd'hui leur ancienne place au portail de Saint-Marc.

Tel est l'historique de ces sculptures depuis l'année 1204; mais une autre question a été soulevée et vivement débattue, sur l'endroit d'où ces chevaux avaient été enlevés pour être transportés à Constantinople. Suivant une opinion fort ancienne et accréditée par un grand nombre d'écrivains, ils avaient appartenu à un arc de triomphe de Néron à Rome, et ils auraient été enlevés par Constantin lorsqu'il établit le siége de l'empire à Byzance. L'on se fondait sur une médaille de Néron au revers de laquelle on voit l'arc érigé à cet empereur, et surmonté de quatre chevaux avec deux Victoires. De plus, on prétendait que les chevaux de Venise, charnus et arrondis dans leurs formes, étaient loin de ressembler aux chevaux grecs, que les bas-reliefs du Parthénon nous représentent secs, sveltes, et avec des contours anguleux. Pour réfuter la seconde de ces assertions, il suffit de jeter les yeux sur le grand nombre de médailles grecques où se retrouve le type des chevaux de Venise; et quant à la première, plusieurs passages des écrivains byzantins viennent la démentir. L'un d'eux entre autres, auteur anonyme d'un opuscule sur les antiquités de Constantinople, s'exprime en ces termes : « Les quatre chevaux dorés » qui se voient sur les carcères ont été apportés de Chio sous » Théodose-le-Jeune. » De plus, Nicétas, désignant très clairement ces chevaux par leur position dans l'hippodrome, les représente « la tête un peu courbée, se tournant l'un vers l'autre, et exprimant l'ardeur de courir, » fait dont on peut facilement vérifier l'exactitude sur la figure que nous donnons. Théodose-le-Jeune étant mort en 450, on voit que ce fut dans la première moitié du cinquième siècle qu'ils furent portés de Chio à Constantinople. Quant au temps qui les a produits, on ne peut absolument rien préciser à cet égard. La conjecture la plus probable est celle qui les attribue à quelque sculpteur d'Alexandre ou de ses premiers successeurs. La dorure dont ils sont revêtus, loin d'indiquer une époque de décadence, comme on l'a dit, les ferait plutôt remonter à une antiquité assez reculée. Pour ce qui est de la beauté de leur exécution, elle a été de beaucoup exagérée; et c'est maintenant un dicton populaire en Italie, que ce qu'ils offrent de plus remarquable, c'est d'avoir voyagé successivement de Chio à Constantinople, de Constantinople à Venise, de Venise à Paris, et enfin de Paris à Venise.

UNE POURSUITE D'ENFANTS

SOUVENIR DE VOYAGE.

Combien de fois, arrêté par le hasard dans quelque village écarté, vous êtes-vous laissé prendre au calme qui vous entourait; combien de fois avez-vous dit qu'il serait doux d'achever là ses jours, loin des intrigues et des passions de la ville! L'homme est tellement poursuivi par l'idée d'un bonheur véritable et complet, qu'il ne peut cesser de le chercher sur la terre; un vain espoir lui fait désirer sans cesse le changement; comme si les diverses conditions n'étaient point, hélas! des cadres différents, enveloppant toujours une même infirmité, la vie!

De tous les lieux qui charment ainsi au premier aspect, aucun, peut-être, n'est plus propre que le village d'Erié à donner ce désir subit de retraite et cet espoir de bonheur. Je m'y étais arrêté, il y a quelques années, séduit, comme tant d'autres, par le paysage, et regrettant de ne pouvoir passer que quelques heures dans une vallée où il semblait que Dieu eût dû placer le paradis terrestre.

J'avais fait à l'auberge la rencontre d'un vieillard autrefois libraire dans la petite ville voisine, et maintenant secrétaire de la mairie du village. Il m'avait étonné dès l'abord par l'élégance ingénue de son langage et la finesse de ses remarques. C'était un de ces hommes pénétrants et simples qui passent leur vie à fouiller la science et l'art dans le seul but d'en voir les beautés; espèces de portiers du monde de l'intelligence, qui veulent connaître tout ce qui y entre et tout ce qui en sort, et n'osent jamais eux-mêmes dépasser le seuil.

Nous nous étions assis tous deux à la porte de l'hôtellerie, avec les voyageurs et les voisins que la fraîcheur du soir attirait comme nous au-dehors. La journée avait été étouffante; mais la brise venait de s'élever, et faisait tournoyer sur la place du village de petites trombes de poussière qui allaient se perdre dans les ifs du cimetière.

Tout-à-coup de grands cris s'élevèrent au loin, et une troupe d'enfants apparut à l'extrémité du village. Ils tournèrent l'église et descendirent, en courant, vers les prairies. Tous agitaient leurs casquettes ou leurs bonnets de laine, regardant en l'air comme s'ils eussent poursuivi quelque chose dans les nuages. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au taillis nouvellement coupé, qu'ils traversèrent malgré les souches et les ronces.

— Sur mon âme! s'écria le menuisier Fortin, assis à quelques pas de moi, ces drôles sont fous! ne traversent-ils pas ce fourré en courant! Ils y laisseront la moitié de leurs culottes.

— Les voilà arrivés au ruisseau, ajouta un voyageur qu'à ses grandes guêtres de daim et à sa casquette de peau il était facile de reconnaître pour un chasseur; voyez! ils le traversent comme une brave meute... les voilà qui gravissent maintenant le coteau.

— Et qui courent le long du ravin, continua le fermier Rigaud inquiet, sans songer que le pied peut leur manquer.

— Jésus! s'écria une vieille; en voilà deux qui roulent au fond.

Tout le monde se leva avec une exclamation d'effroi, mais les enfants venaient de se relever, et, profitant de leur chute, tournaient la colline pour rejoindre leurs compagnons. Ils reparurent bientôt de l'autre côté; puis, continuant le long de la prairie, ils arrivèrent jusqu'à la place, haletants et mouillés, mais triomphants.

— C'est Jacques qui l'a attrapée! répétaient-ils tous à la fois.

— Quoi donc? demandai-je.

— Une plume.

— Une plume! s'écria le fermier en courant vers son neveu, qu'il reconnut, à ses mains écorchées, pour un de ceux qui avaient roulé dans le ravin; c'est pour une plume, vaurien, que tu t'es mis dans cet état!

— Pour une plume! reprit le chasseur avec un éclat de rire, et en montrant les enfants mouillés jusqu'à la ceinture.

— Pour une plume! s'écria le menuisier, qui venait de prendre par l'oreille son fils, dont les habits pendaient en lambeaux.

— Pour une plume! pour une plume! répétèrent tous les parents en montrant avec colère leurs enfants déchirés et couverts de boue.

Les pleurs allaient succéder, pour ceux-ci, à la joie, lorsque le vieillard s'entremit.

— Allons, dit-il en souriant, pardonnez à ces petits, mes voisins; ce qu'ils ont fait nous le faisons tous. Chacun brave les chutes, les rhumes et les accrocs pour courir après une plume... encore est-il rare qu'il la prenne.

— Pour ma part, je n'ai jamais fait de chasse pareille, observa le voyageur aux guêtres de cuir.

— Qu'est-ce donc que vous cherchez toute l'année, le fusil sur l'épaule? demanda le vieux secrétaire; n'est-ce pas le plaisir, plume bien plus légère que celle poursuivie par ces enfants? Et toi, compère Fortin, pourquoi rabotes-tu sur ton établi dès le point du jour, sinon pour une fortune qu'il te faudra laisser dès que tu l'auras acquise? Pourquoi le voisin Rigaud cherche-t-il depuis dix ans à inventer une nouvelle charrue, si ce n'est avec la pensée de voir son nom imprimé dans le journal de l'arrondissement? Moi-même, mes amis, que l'âge eût dû rendre sage, quelle est la grande affaire qui m'occupe?... Un herbier que l'on brûlera après ma mort. Hélas! chacun a sa manie, son but futile auquel il tend à travers tous les obstacles; nos projets et nos espérances ressemblent toujours à la plume de ces enfants!

AGRICULTEURS CÉLÈBRES.

(Voy. Olivier de Serres, 1839, p. 64.)

ALBRECHT THAER.

Albrecht Thaër naquit le 14 mai 1752, à Celle, petite ville du royaume de Hanovre. Son père exerçait la médecine et jouissait d'une grande considération comme homme et comme praticien. Le jeune Thaër fut élevé dans la maison paternelle, et partit à l'âge de dix-neuf ans pour Gœttingue, où, suivant le désir de son père, il étudia la médecine. Il se fit bientôt remarquer par son zèle et ses progrès. Des mœurs douces, un extérieur simple, une grande rectitude de jugement, des connaissances très variées, un style clair et concis contribuèrent puissamment à faire sortir Thaër de l'état d'obscurité dans lequel semblait devoir l'ensevelir à jamais son excessive modestie. A peine âgé de vingt-deux ans, il se vit recherché de tous les hommes distingués que comptait l'Allemagne dans les sciences et la littérature; chacun s'empressait de lui présager un brillant avenir. Il reçut en 1774 le grade de docteur, et composa à cette occasion un thèse intitulée : *Dessertatio de actione nervorum.* Elle obtint un grand succès, et elle est encore regardée aujourd'hui comme classique. Avant de se livrer à l'exercice de la médecine, carrière vers laquelle il semblait appelé par le vœu de sa famille et les encouragements que lui avaient valus ses premiers succès, Albrecht Thaër voulut consacrer quelques années à des études philosophiques. Il retourna dans sa ville natale, où il prit part à plusieurs travaux littéraires, et vécut dans l'intimité de quelques auteurs célèbres.

L'étude de la philosophie avait ramené l'attention du jeune Thaër vers l'organisation des sociétés; il avait eu occasion d'examiner les souffrances de l'humanité, il voulut les alléger et dévoua sa vie entière à l'accomplissement de cette tâche; cette résolution lui inspira un goût plus prononcé pour la médecine, dans l'exercice de laquelle il acquit bientôt une grande renommée; un désir impérieux d'instruction l'attira vers l'université d'Oxford, où il se fit bientôt remarquer par de nombreux succès qui lui valurent l'honneur d'être nommé, quoique étranger, médecin ordinaire du roi d'Angleterre. Richesses, honneurs, gloire, tout lui était acquis, et semblait devoir le fixer désormais; mais il lui restait encore à étudier quelques branches des connaissances humaines; c'est au milieu du luxe et de l'oisiveté d'une des cours les plus brillantes de l'Europe que se développa son goût pour les sciences naturelles. Quelques chagrins domestiques lui inspirèrent le goût de la solitude, il entreprit des voyages à pied dans quelques parties de l'Angleterre. L'Ecosse devint bientôt le champ de ses observations. Son séjour dans ce pays, berceau de toutes les découvertes agricoles, décida de l'avenir du savant explorateur; il avait trouvé la sphère dans laquelle devait s'exercer son vaste génie, Thaër appartenait désormais à la science agronomique. Il lut tout ce qui avait été écrit sur cette matière, tant en Allemagne qu'en Angleterre, et publia une introduction à l'agriculture anglaise; cet ouvrage ayant pour titre : *Einleitung zur englischen landwirthschaft*, parut en 1794, et produisit une grande sensation dans toute l'Allemagne. Ce succès détermina Thaër à abandonner la carrière médicale et à se retirer dans sa propriété près Celle, dont il se trouvait en possession par la mort de son père : dès lors toute l'activité de son génie se dirigea vers l'agronomie. Il commença la publication des Annales de l'agriculture de la Basse-Saxe : *Annalen der niedersœchsisehen landwirthschaft;* il fonda ensuite un institut pour l'instruction des agriculteurs commençants. Il avait entièrement renoncé à l'exercice de la médecine, néanmoins il se montra toujours empressé à donner des consultations gratuites aux indigents; ceux-ci trouvèrent toujours près de lui aide et protection. En santé il leur fournissait les moyens de vivre honorablement par le travail; en état de maladie il leur donnait ses conseils et combattait leurs douleurs par les ressources de son art. L'introduction des instruments perfectionnés, l'application des méthodes raisonnées d'agriculture s'étendaient dans les communes qui avoisinaient Celle. Thaër commençait enfin à recevoir la récompense de ses généreux efforts, tout prospérait autour de lui, ses résultats étaient devenus un objet d'admiration et d'envie pour les souverains de Prusse et d'Allemagne, qui se disputaient l'honneur de fixer dans leurs Etats l'illustre agronome. Les plus belles offres ne purent le déterminer à quitter sa retraite. Il paraissait avoir triomphé de toutes les séductions, lorsqu'en 1803 une circonstance imprévue vint ébranler sa résolution. L'électorat de Hanovre venait d'être envahi par les Français, sa fierté nationale ne pouvant supporter de voir sa patrie sous le joug de l'étranger, Thaër accepta les offres du gouvernement prussien, et quitta le Hanovre en 1804. Peu de temps après son arrivée à Berlin, il reçut le titre de conseiller privé au département de la guerre, et fut nommé membre de l'Académie des sciences. Il commença la publication de ses Annales d'agriculture, journal qui parut sous son nom jusqu'à l'année 1824, époque à laquelle ce recueil, cité à juste titre dans toute l'Europe comme un des plus riches en découvertes agronomiques, fut confié aux soins de l'Académie de l'agriculture de Berlin, qui entreprit de continuer l'œuvre de l'illustre Thaër. Dès l'année 1805, le roi de Prusse, qui avait su apprécier le mérite du savant agronome, lui avait fait la concession d'une partie du bailliage de Wollup sur l'Oder, afin qu'il pût y continuer l'œuvre si noblement entreprise et si habilement poursuivie sur sa propriété près de Celle; à peine Thaër en eut-il pris possession, qu'il jugea que l'extrême fertilité du sol serait un obstacle au but qu'il voulait atteindre. Dans l'intérêt de la science, la solution du problème devait présenter quelques difficultés. Il vendit ce domaine et en consacra le prix à l'acquisition de la terre de Mœglin située sur l'Oder, à quelques lieues de Francfort.

Ce fut dans cette année de 1806, si féconde en événements pour la Prusse, que Thaër commença son enseignement oral. Dès l'ouverture des cours, les jeunes gens accoururent en foule de toutes les parties de l'Allemagne; la plupart d'entre eux avaient pensé ne rencontrer dans le célèbre directeur de Mœglin qu'un agronome, tandis qu'ils trouvaient dans le même homme un savant économiste et un habile interprète des phénomènes de la nature, également versé dans la connaissance de la botanique, de la minéralogie, et de la zoologie. Le gouvernement, qui suivait attentivement les progrès que faisait Thaër dans le domaine de la science, jugea très sagement que Mœglin ne pouvait pas être assimilé à un simple institut agricole; en 1807 il lui donna rang d'Académie, et autorisa le directeur à s'adjoindre comme professeurs les hommes dont il jugerait le concours nécessaire au succès de son entreprise. Ils furent tous salariés par le gouvernement prussien. Cette

même année, il fut nommé conseiller d'état rapporteur des objets concernant l'agriculture auprès du ministère de l'intérieur. A peu près à la même époque, Thaër fit paraître sa description des nouveaux instruments d'agriculture les plus utiles. En 1810 il publia son grand ouvrage, ayant pour titre : *Principes raisonnés d'agriculture.* Cet ouvrage, qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, n'est pas seulement un traité d'agriculture; c'est en quelque sorte une encyclopédie où viennent se ranger, chacune à la place qui lui est destinée, les diverses branches des connaissances humaines. Un court extrait fera apprécier à nos lecteurs la manière dont Thaër envisageait une profession dédaignée pendant plusieurs siècles en France, et qui commence à peine à y obtenir droit de bourgeoisie.

« Il est trois manières, dit Thaër, d'envisager ou d'apprendre l'agriculture :

» 1° Comme métier;

» 2° Comme art;

» 3° Comme science.

» L'apprentissage de l'agriculture par le travail proprement dit, se borne à l'imitation et à la pratique des opérations, des évaluations et de l'observation du temps; ce n'est qu'une simple exécution. Le cultivateur manouvrier ne peut qu'imiter ses opérations ordinaires plus ou moins modifiées par le temps et les circonstances, sans même le plus souvent pouvoir en connaître et en indiquer les motifs.



(Albrecht Thaër, agronome allemand.)

» L'art est la réalisation de l'idée, celui qui l'exerce reçoit des autres par confiance l'idée ou la règle de ce qu'il fait. L'apprentissage de l'art consiste ainsi dans l'adoption d'idées étrangères, dans l'étude des règles et dans l'aptitude à les mettre en pratique.

» La science ne fixe aucune règle positive, mais elle développe les motifs d'après lesquels elle découvre le meilleur procédé possible pour chaque cas éventuel qu'elle apprend à distinguer avec précision.

» L'art exécute une loi donnée et reçue, la science donne la loi.

» La science seule peut être d'une utilité universelle, embrasser l'ensemble et faire arriver à ce qui est le plus avantageux dans toutes les circonstances. Toute direction positive n'est applicable qu'à un cas déterminé, chaque cas a besoin de sa règle particulière que la science seule peut donner; il n'y a donc que l'agriculture la plus parfaite qui puisse être appelée raisonnée, ici ces deux expressions sont synonymes. »

Les principes raisonnés d'agriculture par Thaër, a dit M. de Dombasle, sont peut-être le meilleur traité méthodique d'agriculture qui existe chez toutes les nations de l'Europe; et comme écrivain agricole, le nom de Thaër sera certainement placé à côté de notre Olivier de Serres, et d'Arthur Young.

Dès que l'université de Berlin fut organisée en 1810, Thaër y fut attaché en qualité de professeur d'agriculture.

En 1815, Thaër fut nommé intendant général des bergeries royales.

En 1817, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge, troisième classe.

En 1823, il provoqua l'assemblée qui se tint à Leipsig pour s'occuper des laines, au mois de mai de la même année.

L'année 1824, célèbre dans la vie de Thaër, vit éclater d'une manière bien significative l'admiration et l'estime qu'il avait su inspirer à la nation germanique.

Il célébra un jubilé en commémoration de sa réception au doctorat, où il était entré un demi-siècle auparavant. Ce fut à cette occasion que les diverses parties de l'Allemagne lui envoyèrent des députations; des cultivateurs distingués, d'anciens élèves de Mœglin accoururent pour féliciter l'illustre agronome; les gouvernements anglais, bavarois et wurtembergeois lui firent agréer leurs décorations. Ces témoignages universels causèrent à Thaër une grande joie. Il avait acquis en ce jour, disait-il souvent depuis à ses élèves, à ses amis, la certitude qu'il avait été utile au monde entier. Cette conviction lui inspirait un nouveau courage pour accomplir l'œuvre qu'il poursuivait avec tant de gloire depuis plus d'un quart de siècle. Il continua toujours à s'occuper de ses travaux agronomiques de Mœglin. Son grand âge n'avait ralenti ni son zèle ni son enthousiasme pour la noble profession qui avait fait les délices de toute sa vie. Il termina sa carrière le 26 octobre 1828, entouré de ses parents et de ses élèves. Sa mort fut celle du sage; il souriait encore à sa dernière heure.

Thaër se délassait de ses travaux scientifiques au milieu de sa famille; il confondait ses élèves avec ses enfants. Quoique d'un extérieur froid, on trouvait en lui une société très agréable; son humeur gaie, sa conversation instructive, son style rapide, coloré, plein d'images, donnaient à tous ses récits un charme indicible.

Hâtons-nous de dire que le beau monument que l'illustre Thaër avait élevé à Mœglin a survécu à son fondateur. M. Thaër fils continue à faire l'application des découvertes dont son père avait enrichi la science agronomique.

— Les naturalistes européens ont toujours cru retrouver parmi les animaux sauvages de notre Europe les ancêtres de nos animaux domestiques; peut-être eût-il été plus rationnel de les chercher, au moins en partie, dans l'Orient. En effet, les nations les plus anciennement civilisées n'ont-elles pas dû porter et naturaliser leurs animaux domestiques chez les peuples qu'elles instruisirent dans les arts et l'agriculture, comme les Européens, civilisés à leur tour, l'ont fait pour ceux de l'Amérique, de l'Afrique, et des îles de la mer du Sud? Pourquoi ne possèderions-nous pas aujourd'hui certaines races originaires de l'Europe, et certaines autres de l'Orient, comme nous voyons aujourd'hui l'Amérique du Sud nourrir, avec le lama et l'alpaca, plusieurs races d'origine européenne?

ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES GRIQUOIS, TRIBU AFRICAINE.

(Voyez Cafres, Hottentots, Koraunas, 1838, p. 192 et 236.)



(Griquois et Griquoise. — Croquis d'après nature.)

La tribu des Griquois tire son origine des Hottentots que les colons et les tribus sauvages ont repoussés à diverses époques dans l'intérieur des terres; maintenant elle est en quelque sorte sous la domination d'une station de missionnaires, qui ont fondé, dans les environs de la rivière d'Orange ou Gariep, la ville de Griquois-Town. La population de cette station peut s'élever à 6 000 âmes. Chaque famille possède sa cabane et sa portion de terrain. De loin, ces nombreuses habitations ont l'aspect d'une grande ville; à quelque distance, des montagnes les abritent, et de petits ruisseaux fertilisent les environs, mais pendant une saison seulement; le reste de l'année tout est desséché et brûlé par le soleil et le vent. Les récoltes ont également à souffrir d'une maladie qu'on nomme la rouille et des ravages que font les nuées de sauterelles. Les missionnaires ont fondu une monnaie en cuivre, qui n'a cours que chez les Griquois. Les naturels fabriquent eux-mêmes tout ce qui peut leur être utile, cultivent le blé, des légumes de toute sorte, et élèvent de fort beaux troupeaux de bœufs, de moutons et de boucs. A de certaines époques, ils font vendre leurs produits à la ville du Cap, ainsi que des manteaux faits de peaux d'animaux sauvages. Les lions, les léopards, différentes espèces d'antilopes et de petits mammifères abondent dans ce pays; j'y ai tué aussi dans mes différentes excursions une grande quantité d'oiseaux que je n'avais rencontrés nulle part *. La taille des Griquois rarement dépasse quatre pieds deux ou trois pouces; leur visage est assez allongé et de couleur cuivrée; les pommettes sont très saillantes, les yeux petits et fendus, les lèvres grosses et proéminentes; les cheveux sont comme la laine, courts et frisés. Les hommes portent des vêtements de peaux et les femmes des manteaux. Leurs cabanes sont généralement d'une forme circulaire; elles ont trois ou quatre pieds d'élé-

* Nous devons la communication de cet article et du dessin qui est en tête à un Français qui a long-temps séjourné au Cap, M. Jules Verreaux.

vation, et l'ouverture n'a guère que deux pieds carrés; le feu est placé au centre, et la fumée qui est obligée de parcourir toute l'étendue de l'intérieur avant de sortir par la porte asphyxierait un Européen. Les indigènes couchent autour de ce feu sur des peaux de moutons, et font cuire leur viande sur la braise ou en brochettes. Les Griquois sont très friands du miel qui est abondant dans certains cantons, et qu'ils conservent avec soin dans des peaux de boucs; ils se nourrissent aussi de différentes espèces de baies, de bulbes et d'euphorbes qu'ils trouvent dans les bois ou sur les montagnes. Les Griquois sauvages ou errants ajoutent à cette nourriture des insectes, et principalement des sauterelles qu'ils font sécher sur de la cendre chaude, et qu'ils enterrent par prévoyance dans des silos ou caves creusées pour cet usage.

Ce sont les yeux des autres qui nous ruinent.

FRANKLIN.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

NOUVELLE.

Ceux qui ont côtoyé la Wye ont remarqué, sans doute, la haute colline sur laquelle s'élève le village de Sellack. Le sentier qui y conduit, du côté des prairies, est si escarpé qu'il semble monter aux nuages, et que le magister de l'endroit l'a surnommé *l'Echelle de Jacob*. Au sommet du côteau se montre l'église, qui de loin sert de guide aux voyageurs fourvoyés; autour se groupent les maisons des habitants, étagées sur les différents plateaux de la verte colline comme des nids sur les rameaux d'un cèdre gigantesque.

Au pied, non loin de *l'Echelle de Jacob*, apparaissent deux petites fermes séparées par des haies de sureaux, et dont les champs s'étendent jusqu'à la Wye; à voir leurs toits de chaume semblables, leurs croisées pareilles et leurs murailles d'une blancheur égale, on dirait deux sœurs nées le même jour, et dont les habits ont été coupés dans la même étoffe.

Toutes deux, en effet, furent bâties à la même époque par Jones et par Tom Basham. Aucune haie ne les séparait même d'abord; le chemin était libre entre les maisons comme entre les cœurs des deux frères; mais le voisinage ne tarda pas à engendrer des querelles, et, au moment où commence notre récit, les Basham avaient depuis long-temps cessé de se voir.

Peut-être même avaient-ils cessé de s'aimer; car les cœurs qui se sont séparés mécontents s'aigrissent en silence; nous remplissons avec des reproches et des récriminations le vide qu'une affection retirée a laissé dans notre âme, et à force de nous plaindre à nous-même de ceux que nous avons aimés, nous arrivons à trouver juste de les haïr.

Aucun des deux frères pourtant n'eût pu dire la cause première de leur brouillerie. C'était quelque contrariété de peu d'importance, envenimée par la bouderie, puis par des reproches mal adressés et mal reçus. Plus tard, les tiers étaient venus tenter une réconciliation, et alors la brouillerie avait abouti à une rupture ouverte. Pour comble de malheur, un partage de terrain, sur lequel les deux frères n'avaient pu s'entendre, les amena devant le juge-de-paix : celui-ci régla les droits de chacun d'après le texte des lois, et les renvoya en leur prêchant la concorde; mais tous deux étaient revenus du tribunal plus irrités; car ce n'est pas la justice, c'est l'amour qui guérit les cœurs aigris.

Aussi l'impossibilité d'un rapprochement entre les Basham était-elle devenue pour ainsi dire de notoriété publique. Tous ceux qui y avaient échoué, en l'essayant, déclaraient qu'il fallait y renoncer. Le magister ne leur avait-il point parlé latin inutilement? Le fermier Loker ne s'était-il pas enivré trois fois en essayant de les faire trinquer ensemble? Enfin miss Bosing elle-même n'avait-elle pas attiré chez elle les deux femmes, sous prétexte de leur apprendre à faire le vin de groseilles, sans pouvoir les décider à s'embrasser? A la vérité, aucun d'eux ne s'était souvenu que les réconciliations demandent du mystère, comme tout ce qui relève du cœur, et qu'on y arrive par l'attendrissement non par des raisons; pour que des âmes séparées se rapprochent, il ne faut pas les pousser l'une vers l'autre, mais leur préparer secrètement une émotion commune qui soit pour elles comme un lieu de rendez-vous.

Les choses en étaient là, lorsque le curé arriva un jour chez Jones Basham.

C'était un bon jeune homme, qui avait pour famille toute sa paroisse, et que l'on aimait à voir entrer chez soi comme on aime en hiver un rayon de soleil. Sa parole était grave et douce; quand il s'en allait, on se sentait le cœur réchauffé, l'esprit plus libre, et l'âme plus patiente. Ses reproches n'avaient jamais l'air que de bons conseils, sa morale pénétrait doucement ceux qui l'approchaient sans qu'ils pussent s'en apercevoir; c'était comme l'action d'un air pur. En le quittant, plein de dévouement et de charité, on pouvait dire, comme l'argile des fables persanes : « Je n'étais » qu'un vil morceau de terre, mais maintenant je parfume » parce que j'ai habité avec la rose. »

Jones Basham reçut le jeune curé comme il était reçu partout, le bonnet à la main et le sourire sur les lèvres. On lui amena les enfants, qui levaient vers lui leurs têtes blondes avec des regards à la fois craintifs et amoureux; il les interrogea en souriant, leur fit quelques tendres recommandations, comme Jésus pouvait en faire aux enfants qu'il disait *de laisser venir vers lui;* puis, les ayant baisés au front, il prit l'aîné par la main :

— Je viens te demander un service, Georges, dit-il.

Le petit le regarda étonné.

— C'est demain le dimanche des Rameaux; je t'ai choisi pour faire la distribution du gâteau.

— Moi! s'écria l'enfant, qui devint rouge de plaisir.

— Toi; viens de bonne heure, afin que je te donne mes instructions.

Georges, tout ému et la tête baissée, voulut remercier; mais il ne put que tourner son bonnet en grattant la terre du pied. Ce fut Jones qui se chargea de témoigner au prêtre sa reconnaissance. Celui-ci demanda à voir la ferme, qu'il examina en détail, faisant des questions à Basham sur ses projets, et lui montrant plusieurs améliorations désirables. Jones en tomba d'accord, mais se rejeta sur le manque d'argent.

— Il me suffirait d'une avance de cent guinées, dit-il, pour augmenter de moitié le revenu de ma terre; malheureusement les récoltes ont été mauvaises, les ventes se font difficilement, et loin de vouloir emprunter, j'aurai peine à faire honneur aux engagements que j'ai déjà.

— Du moins, Dieu vous donne la santé, dit le curé; vous êtes en cela plus heureux que votre frère Tom, qui languit depuis près d'un mois.

— Est-il plus souffrant? demanda Jones embarrassé.

— Je ne sais; il m'a fait demander aujourd'hui. Je crains qu'il ne veille pas assez à son mal; il travaille comme par le passé. L'expérience pourtant aurait dû le rendre sage; car, si je ne me trompe, c'est une imprudence de ce genre qui a tué votre père.

— Cela est vrai, dit Jones un peu ému; pourquoi Basham ne consulte-t-il pas un médecin?

— Je l'y ai engagé; mais nous n'en avons pas au village, et il trouve que sa maladie est trop peu de chose pour aller en chercher jusqu'à la ville voisine, il faudrait qu'un médecin passât ici par hasard, ou y fût appelé pour quelque autre. Malheureusement il se peut qu'une pareille occasion se fasse attendre long-temps, et que le mal de Tom s'aggrave. J'espère toutefois que sa jeunesse et sa bonne constitution le tireront de là.

En parlant ainsi, le curé était arrivé à la porte du jardin. Il prit congé de Jones Basham, et se rendit chez son frère.

Il rencontra en entrant la petite Fanny, à laquelle il annonça que le lendemain elle distribuerait le gâteau à l'église. Fanny ne fut ni moins fière ni moins heureuse que Georges, et elle courut avertir son père de l'honneur que le curé lui faisait. Tom vint remercier le jeune prêtre, qui s'informa de sa santé avec intérêt. Le fermier était toujours un peu souffrant, mais beaucoup moins occupé de son mal que d'un petit héritage que sa femme venait de faire. Il voulait consulter le curé sur le degré de confiance que l'on devait accorder à différentes banques qui proposaient de prendre la somme qu'il avait touchée.

Le curé l'engagea à dégrever d'abord sa ferme de toute redevance, et à y apporter plusieurs changements avantageux qu'il lui indiqua.

— J'en ai dit autant à votre frère Jones, ajouta le prêtre, et il eût suivi sur-le-champ mes avis, si l'argent ne lui eût manqué.

— En effet, observa Tom, il a fait des pertes depuis deux ans.

— Je crains même qu'il ne soit gêné, ajouta le curé, et, à en juger par les apparences, l'héritage que vous venez de faire lui eût été plus utile qu'à vous. Mais Dieu agit d'après son éternelle sagesse, tandis que nous jugeons avec notre ignorance; ce qui est arrivé était le plus juste et le meilleur, puisqu'il l'a voulu.

Lorsque le curé fut parti, Tom demeura pensif. Son frère manquait d'argent, tandis que lui avait là une somme dont il était embarrassé! Si pareille chose était arrivée autrefois, il eût pris bien vite le sac de cuir où il ramassait ses guinées, et fût allé le porter à Jones en lui disant :

— « Prends ce dont tu as besoin, frère, et écris sur ta Bible ce que tu auras pris. »

Mais maintenant sa proposition eût été repoussée comme une injure, ce qu'il ne voulait point; ou regardée comme une avance, ce qu'il redoutait encore davantage.

Cependant, laisser Jones sans secours, s'il était vraiment dans la gêne, était bien dur! tout souvenir d'amitié eût-il été effacé dans le cœur des deux frères, l'honneur des Basham ne permettait pas que l'un d'eux laissât voir sa misère et fût forcé peut-être de manquer à ses obligations. Le cœur n'est pas moins ingénieux à se fournir des prétextes dans ses générosités que dans ses colères, et tout en gardant sa rancune contre Jones, Tom passa la nuit à rêver aux moyens de lui être utile.

Jones n'était pas moins préoccupé de son côté. Les quelques mots que lui avait dits le curé relativement à la santé de son frère devinrent pour lui un sujet de réflexions. A force de penser à la maladie de Tom, il finit par craindre qu'elle ne fût dangereuse, et par s'inquiéter du peu de soin qu'on y donnait. Tom, du reste, avait toujours été imprudent et insoucieux, laissant le mal venir, puis l'acceptant comme un hôte trop difficile à chasser. Autrefois c'était Jones qui le forçait à prendre des précautions. Jones avait toujours été un peu médecin. A Sellack, on le consultait pour les cors, les engelures, et les coqueluches d'enfant; il fabriquait des tisanes renommées dans tout le village.

Cette instruction médicale, du reste, il la tenait d'un frère de sa femme qui était docteur, et passait tous les ans quelques jours à la ferme. Jones pensa qu'il ne serait pas difficile, en lui écrivant, de le faire venir à Sellack, où il pourrait voir Tom et juger de son état. Mais comment sa visite serait-elle reçue par ce dernier? N'y verrait-il pas un essai de raccommodement, une avance détournée? Cette pensée lui était insupportable.

La nuit se passa ainsi, pour les deux frères, en incertitudes et en combats.

Cependant Georges et Fanny s'étaient réveillés dès le point du jour, uniquement occupés de la cérémonie dont ils allaient être les héros. Ils prirent leurs plus beaux habits, et se rendirent à l'église avec leurs familles, qui devaient occuper, ce jour-là, des stalles d'honneur, près de l'autel.

Jones et Tom avaient l'habitude de s'éviter avec soin à l'église, aussi furent-ils singulièrement émus lorsqu'ils se rencontrèrent sur le même banc dans le chœur. Chacun d'eux rougit, et fit un pas en arrière comme pour se retirer: un sentiment du même genre les retint.

— Il est malade, se dit Jones.

— Il est dans la gêne, pensa Tom.

Et tous deux s'assirent l'un près de l'autre.

Cependant Georges et Fanny, qui s'étaient à peine entrevus depuis la brouillerie des deux familles, s'étaient agenouillés côte à côte, échangeant tout bas quelques mots et quelques sourires. Les Basham faisaient tous leurs efforts pour ne se point regarder, mais leurs yeux se rencontraient à chaque instant sur les deux enfants; c'était comme un terrain neutre placé entre eux, une sorte d'anneau vivant par lequel ils se rapprochaient insensiblement. Tous deux étaient d'ailleurs déjà préparés à l'émotion; à chaque mouvement et à chaque sourire de Georges ou de Fanny, un peu de haine s'en allait de leurs cœurs ; ils avaient beau la retenir par mauvaise honte et par orgueil, la nature était plus forte.

Bientôt chacun d'eux jeta à la dérobée un regard sur son frère.

— Comme il a l'air soucieux! se dit Tom.

— Comme il semble souffrant! pensa Jones.

Et à ces deux réflexions, faites en même temps, ils se regardèrent de nouveau.

Dans ce moment, le curé montait en chaire et commençait son sermon. Il fut court comme d'habitude; car le jeune prêtre pensait que les longs discours sont comme les longues existences, dont on voudrait toujours retrancher la plus grande moitié. Mais avant de quitter la chaire, il montra aux paroissiens Georges et Fanny, qui tenaient à la main leurs corbeilles pleines de gâteaux bénits.

— « Vous savez que ce fut un de mes prédécesseurs à Sellack, dit-il, qui, en mourant, établit, par un legs, l'usage de cette distribution annuelle. Il voulut, sans doute, vous donner ainsi une sorte de symbole de ces repas dans lesquels les premiers chrétiens s'encourageaient à vivre d'une vie commune et à s'aimer comme des frères. Quand ces deux enfants vont parcourir l'église en vous présentant leurs corbeilles et en répétant, d'après le vœu du testateur : « *Paix et bon voisinage;* » que chacun de vous fasse un retour sur lui-même; et quand sa main s'avancera pour prendre une part du gâteau commun, que ce soit pour ses ennemis comme un geste d'oubli. »

A ces mots le curé quitta la chaire, tandis que Georges et Fanny commençaient leur distribution.

Après avoir fait l'offrande aux membres de la fabrique et du chapitre, ils s'arrêtèrent devant le banc occupé par les deux familles.

— *Paix et bon voisinage!* répétèrent-ils en présentant leurs corbeilles.

Les deux frères parurent troublés : mais leurs yeux se levèrent; Tom vit les rides de Jones, Jones la pâleur de Tom; tous deux furent attendris.

— *Paix et bon voisinage!* murmurèrent-ils à demi-voix. Et leurs mains se plongèrent dans la corbeille.

Cependant, l'office fini, les deux familles sortirent. Les deux frères paraissaient confus et embarrassés; enfin, pourtant, arrivés dans le cimetière :

— Nous venons de faire une promesse devant Dieu, dit Tom les yeux baissés; et pour ma part je désire la tenir.

— Je le désire comme vous, répondit Jones; et la preuve, c'est que je vous demande de laisser ces enfants dîner ensemble à la ferme dimanche prochain.

— Je le veux bien, Jones.

— Vous feriez même sagement de les accompagner, Basham; car j'aurai chez moi mon beau-frère le docteur, qui pourrait vous donner quelques bons conseils.

— J'y consens, Jones, mais à condition que vous vous chargerez vous-même du placement de ces cent guinées que je viens de recevoir d'héritage, et dont je ne sais que faire.

A ces mots, Jones leva la tête vivement; ses regards rencontrèrent ceux de son frère.

— Ah! le curé t'a dit que j'étais dans l'embarras! s'écria-t-il.

— Et à toi que j'avais besoin d'un médecin! répondit Tom.

Tous deux jetèrent une exclamation de douce surprise, et ouvrirent leurs bras en même temps.

— *Paix et bon voisinage!* murmura une voix à le côtés.

Jones et Tom se découvrirent; c'était le curé qui en souriant et rentrait au presbytère.

ANTIQUITES MEXICAINES.

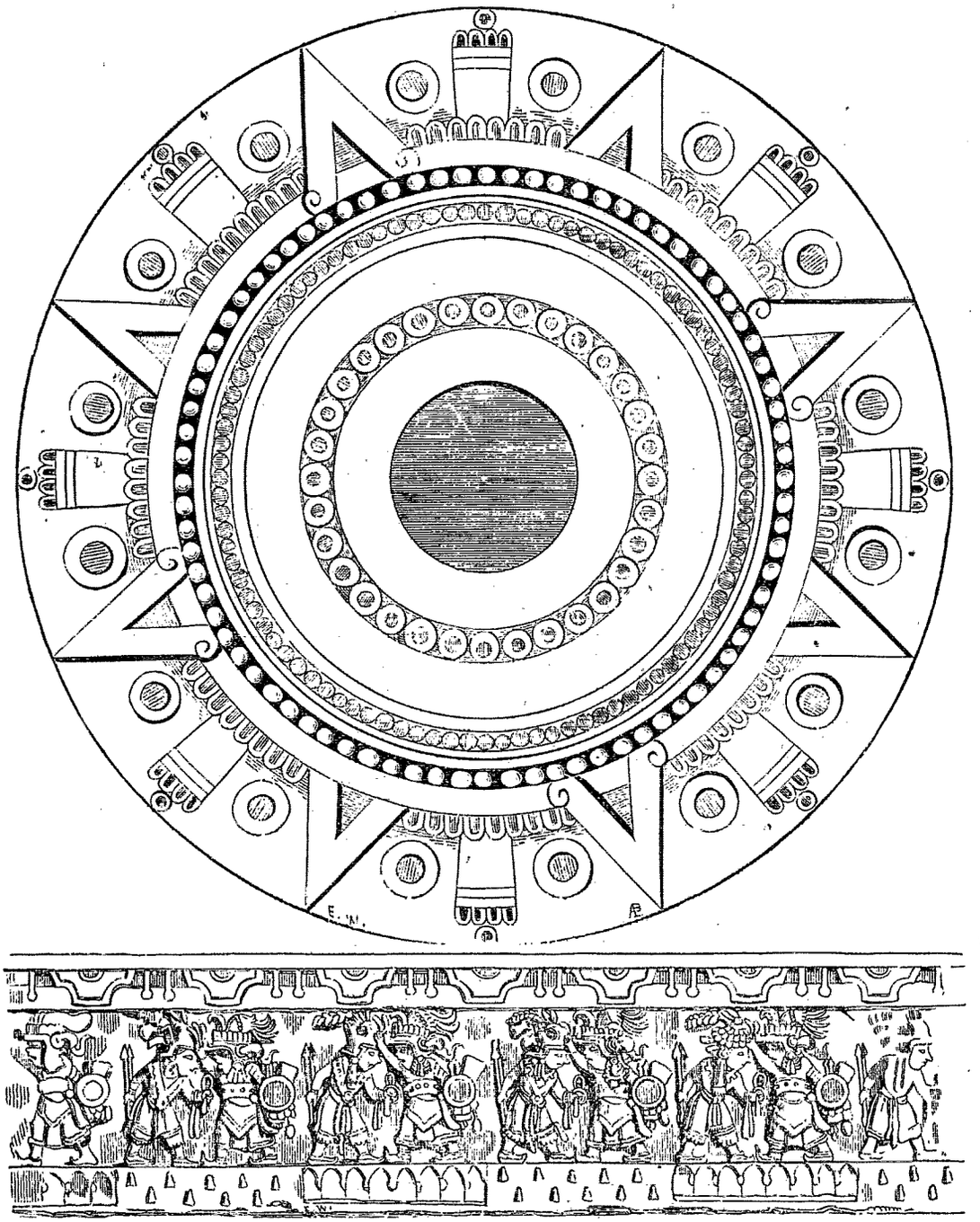

(*Piedra del Sacrificio*, Pierre du Sacrifice. — Surface et fragment du bas-relief.)

M. de Humboldt, après avoir exploré l'Amérique méridionale, avait publié quelques esquisses imparfaites des débris d'architecture et de sculpture qui couvrent le dos des Cordillères du Mexique et du Pérou.

Il avait en même temps exprimé le désir que ces monuments, intéressants pour l'histoire de l'ancienne Amérique, fussent représentés avec fidélité par d'habiles dessinateurs. Ce désir a été rempli, pour le Mexique, par

M. Nebel, architecte, qui a passé cinq années dans ce pays.

L'ouvrage de M. Nebel a été publié à Paris en 1836. Il se compose de cinquante planches et d'un texte auquel on peut seulement regretter que l'auteur n'ait pas donné plus de développement. Tel qu'il est, toutefois, il permet de se former, sur l'état du Mexique avant la conquête, des notions beaucoup plus sûres que celles qu'on avait auparavant.

Le petit nombre de faits historiques que l'on a recueillis sur l'ancien Mexique ne remontent pas à quatre cents ans avant l'arrivée des Espagnols. On sait seulement que les Mexicains avaient soutenu de longues luttes contre les peuplades voisines avant de fonder leur civilisation et de l'élever au degré remarquable où elle était parvenue sous Montezuma.

Parmi les monuments reproduits par M. Nebel, on remarque les ruines de la pyramide de Xochicalco, situées au penchant d'une montagne, à 25 lieues S. de Mexico, dans les contrées qui étaient habitées par les Coviscas ou Tlapanecas. Cette pyramide se composait de cinq corps de bâtiments carrés superposés, percés de portes et ornés. Au milieu de la pyramide il y avait un tube qui la traversait du haut en bas, et qui, se prolongeant à travers la montagne, conduisait les rayons du soleil, lors de son passage au zénith, à peu près à 100 pieds au-dessous du temple, dans un souterrain où ils arrivaient sur une espèce d'autel. C'était apparemment la fête de la divinité de ce temple.

Une autre pyramide, plus grande et plus ancienne, se

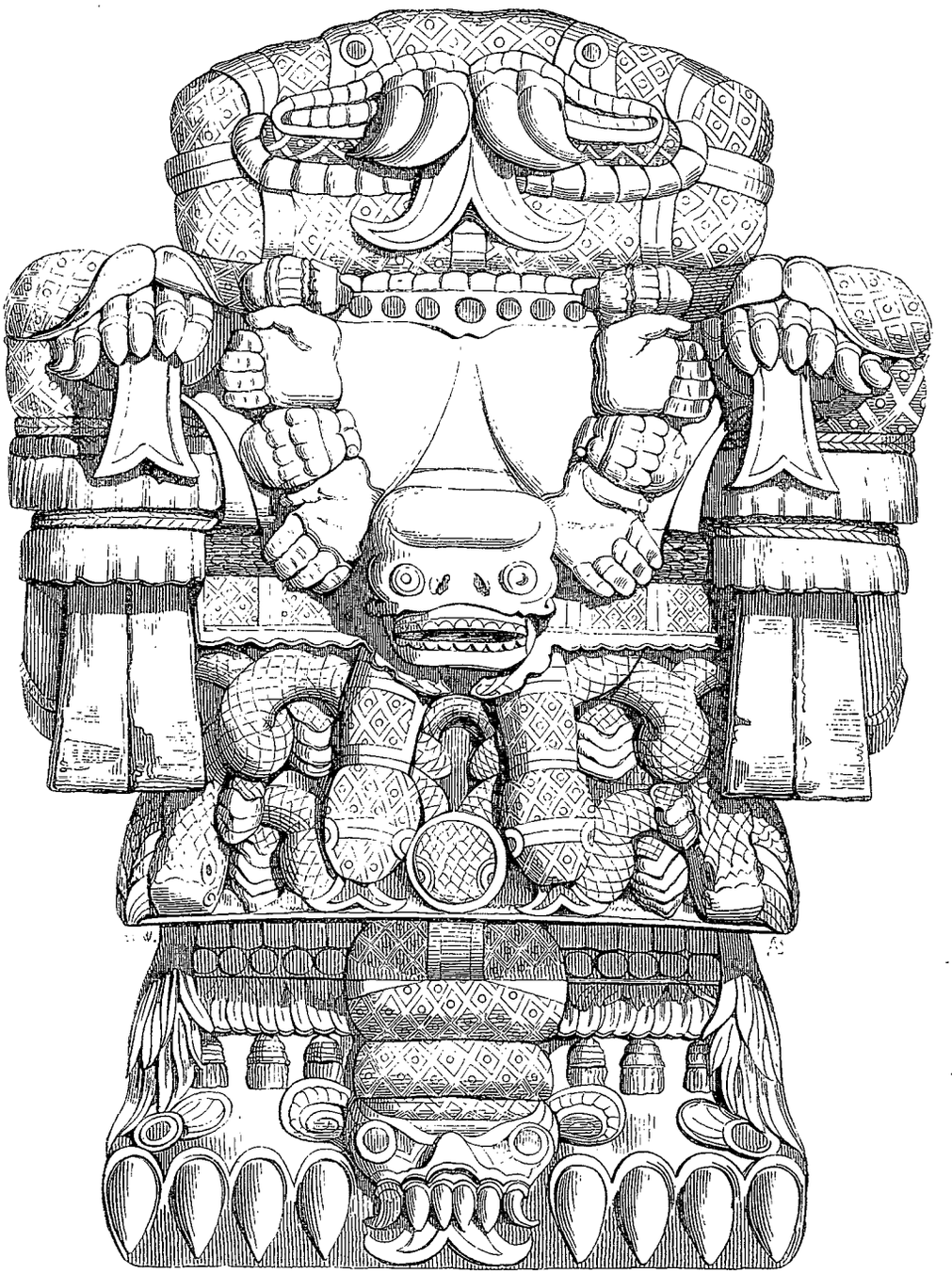

(*Teoyaomiqui*, la Déesse de la Mort, Idole mexicaine.)

trouve à 28 lieues E. de Mexico, dans la plaine où était Cholula, la ville sainte de l'Anahuac (ancien Mexique).

D'autres monuments non moins curieux ont attiré son attention. Nous en reproduisons deux qui nous ont paru plus particulièrement dignes de curiosité: la pierre du sacrifice, et l'idole de Teoyaomiqui.

La pierre du sacrifice se trouve actuellement dans le Musée de Mexico; elle a été trouvée, avec d'autres antiquités,

sur la grande place, devant la cathédrale, où jadis s'élevait le Teocalli, le grand-temple des Mexicains. C'est un basalte porphyrique de 9 pieds de diamètre sur 3 pieds d'épaisseur, tout couvert de sculptures. On n'est pas parvenu à expliquer les signes gravés à la surface; ce sont peut-être de simples ornements.

Avant d'immoler le prisonnier de guerre, on l'attachait souvent par un pied au milieu de la pierre; puis on faisait avancer des guerriers mexicains, l'un après l'autre, pour le combattre, jusqu'à ce qu'il fût vaincu; aussitôt on se précipitait sur lui pour l'étaler sur la pierre, où le prêtre sacrificateur lui ouvrait la poitrine pour arracher le cœur, qu'il offrait tout palpitant à son Dieu Huitzilopoctli. Le trou au milieu de la pierre servait à écraser les têtes des victimes.

Sur le bas-relief, on voit représentés des groupes de deux personnes: l'une est le conquérant mexicain, que l'on reconnaît à la tête d'aigle que porte le dessus du casque; l'autre est le captif, derrière lequel est une roue en plumes, insigne de sa tribu.

L'idole de Teoyaomiqui paraît être d'un style plus ancien. Cette statue informe est en basalte porphyrique; sa hauteur est de neuf pieds environ.

Deux têtes de serpent, sortant du torse de la figure, et posées vis-à-vis l'une de l'autre de manière à être vues de profil, forment l'ensemble de la tête.

On voit distinctement les yeux, les dents, les crochets, toute la bouche avec les langues pendantes des deux animaux. Un petit cordon de perles entoure le cou, et un grand collier noué derrière le dos tombe des épaules sur le sein; ce sont des mains coupées et des sacs de copale, indiquant les sacrifices qu'on faisait à cette divinité. La robe et le jupon, la première ornée de serpents, l'autre de plumes et de perles, sont tenus par un ceinturon de deux gros serpents, dont les extrémités, après avoir formé un nœud sur le ventre de la figure, tombent le long de la robe; ils portent comme agrafes, devant et derrière, l'emblème de la mort. Un autre gros serpent-monstre descend et va placer sa tête entre les pieds de la figure, lesquels, comme tout le reste, inspirent la terreur et l'épouvante en montrant de grandes griffes, à l'imitation des pattes du tigre. Les bras se dessinent mieux de profil que de face: les coudes sont collés contre les hanches, puis l'avant-bras se lève; mais au lieu de faire voir en haut une main humaine, il développe encore une tête de serpent entièrement semblable à celles que nous voyons faisant tête à la figure, mais vue de face.

Il est possible que cette statue renferme plusieurs divinités en une seule; car les griffes, les serpents ornés de plumes et le collier de mains font allusion, les premiers à Tlaloc, dieu des eaux, des nuages et du tonnerre; les seconds à Quetzalcuatl, dieu du vent; et le dernier à Huitzilopoctli, dieu de la guerre.

Lors de l'excavation, le docteur Gama a reconnu, sous la plante des pieds de cette figure, un bas-relief représentant Mictlanteuhtli, seigneur de l'enfer ou de la tombe, ramassant des têtes pour les enterrer. Cette circonstance semble indiquer que la statue n'était pas destinée à être debout, mais qu'elle était élevée en l'air sur les coudes.

EXPÉDITION DES FRANÇAIS EN ÉGYPTE.

LA BATAILLE D'HÉLIOPOLIS RACONTÉE PAR UN HISTORIEN ARABE.

Une histoire de l'expédition des Français en Egypte a été écrite en langue arabe par un Syrien de la religion catholique grecque, nommé Nakoula el-Turk, fils de Iouçouf el-Turk, né en 1765 à Daïr el-Kamar, où il est mort en 1828. Un de nos orientalistes les plus distingués, M. Desgranges aîné, secrétaire interprète du roi, a rapporté de Syrie une copie fidèle du manuscrit de Nakoula, et vient d'en publier une traduction complète avec le texte original. Cet ouvrage curieux, imprimé à un nombre peu considérable d'exemplaires, sera lu à peine par quelques uns de nos lecteurs. C'est pourquoi nous avons pensé que l'on ne nous saurait pas mauvais gré d'en citer un passage pour donner une idée de l'esprit dans lequel il est conçu, et du style de l'auteur. C'est le récit de la victoire remportée par Kléber sur le grand vizir que nous avons choisi. Quelques mots de préambule sont nécessaires.

Après le retour de Bonaparte en France, lorsqu'il fut certain que le gouvernement ottoman ne consentirait jamais à l'occupation de l'Egypte par la France, et que, pour preuve manifeste, il eut envoyé contre nous le grand vizir à la tête d'armées innombrables recrutées de toutes parts, il fallut enfin songer à céder, à se retirer, mais sans signe de crainte et avec honneur. On entra donc en négociation, et le 24 janvier 1800, un traité fut conclu entre le général Kléber et le grand vizir. L'armée française, d'après ce traité, devait évacuer l'Egypte à des conditions très favorables; on était au moment de l'exécuter; déjà le grand vizir avait établi ses camps en vue du Caire, prêt à y entrer après le départ des Français, lorsque l'amiral Sidney Smith écrivit d'Alexandrie à Kléber, que le gouvernement anglais ne permettrait aux Français de sortir de l'Egypte que pour en faire ses prisonniers. Kléber, indigné, signifia aussitôt au grand vizir que cette trahison annulait le traité; mais le grand vizir, loin de reconnaître que cette détermination fût fondée, somma Kléber de remplir ses engagements, arrêta le général Beaudot qu'on lui avait dépêché, et menaça de faire marcher immédiatement ses troupes sur le Caire. Il s'ensuivit une bataille célèbre que Nakoula raconte en ces termes :

« Le général Kléber passa la nuit avec l'intention de livrer bataille le lendemain. Il fit prévenir les chefs de son armée de faire toutes leurs dispositions, le départ devant avoir lieu avant le lever du soleil. Louanges à Dieu le victorieux, le vainqueur, le dominateur, le très grand! Il est le tout-puissant, le maître souverain, le possesseur de la gloire et de la puissance.

» Lorsque la moitié de la nuit fut écoulée, le général en chef monta à cheval précédé de ses braves cavaliers semblables aux démons de l'enfer, ou aux diables de notre seigneur Salomon. La mort ne les effrayait pas, et rien ne pouvait les empêcher de marcher au combat. Ils entendaient toujours sonner les trompettes de la guerre avec un courage plus ferme que les montagnes, et leurs cœurs étaient accoutumés à voler au devant des dangers.

» Le général Kléber laissa le général Duranteau avec soixante soldats dans son hôtel, afin de le défendre en cas d'attaque : il ne mit aussi dans la forteresse qu'un petit nombre de troupes, et y fit transporter les malades et les hommes incapables de servir. Quant aux écrivains, aux femmes, et à ceux qui n'étaient pas militaires, ils restèrent à Djézé. Après ces dispositions, il partit avec toutes ses troupes pour combattre le vizir; il voulait l'attaquer dans les ténèbres de la nuit, lorsque les Musulmans seraient plongés dans le sommeil, et satisfaire ainsi son désir de vengeance.

» Avant d'arriver jusqu'à eux et de les assaillir, il fit tirer un coup de canon pour avertir ses troupes, puis un second. A ce signal, les Mamelouks se réveillèrent; ils y étaient accoutumés et connaissaient la manière de combattre des Français. Mourad-bey, la crainte dans le cœur, monta à cheval, et fit prévenir Naçif-pacha, fils du grand vizir, de l'approche des Français; il lui fit dire que probablement ils allaient attaquer, et lui conseilla de marcher avec ses troupes et de faire une sérieuse attention à l'avis qu'il lui donnait; mais Naçif-pacha répondit avec insouciance que les impies de Français ne pourraient point attaquer ses troupes.

» Dans le même moment, le général Kléber pressant sa marche fit tirer un troisième coup de canon de gros calibre.

Alors Naçif-pacha ne douta plus de l'arrivée des infidèles et resta stupéfait de frayeur; il vit la honte et le mépris qui allaient rejaillir sur lui; car il commandait l'avant-garde de l'armée avec les janissaires et les mamelouks d'Egypte. Cependant l'armée musulmane se réveilla; elle se prépara au combat, et se mit en marche tumultueusement et en poussant de grands cris, pour aller à la rencontre des Français.

» Ceux-ci avançaient avec un cœur inaccessible à la crainte en faisant un feu continuel. Lorsque les partis furent près l'un de l'autre, les Musulmans se précipitèrent sur les Français avec des hurlements dont les montagnes d'alentour furent ébranlées; leurs cœurs pourtant étaient effrayés des dangers qu'ils affrontaient. Les Français employant alors la ruse reculèrent en arrière, de manière que les hordes furieuses des Turcs s'avancèrent avides de carnage; mais le général Kléber ayant partagé son armée en deux corps, les attaqua subitement, et après leur avoir lancé des volées de canon, il fit pleuvoir sur eux le feu de la mousqueterie. Oh! quel moment ce fut alors! La langue se fatigue à le décrire, le corps tremble en se le rappelant, et les hommes ou même les démons frémiraient d'en entendre le récit. Les deux armées combattaient au milieu des ténèbres de la nuit : dans celle des Musulmans régnait un affreux tumulte, et la plupart des soldats voulaient prendre la fuite. Les Français les poussèrent avec vigueur et les firent hériter du néant; malgré l'obscurité de la nuit, ils combattaient à l'arme blanche, et les guerriers s'entrechoquaient comme les flots de la mer agitée. Les Français continuèrent à faire tomber sur les Musulmans une grêle de bombes et de boulets, et à les assaillir à coups redoublés de leurs épées tranchantes; on n'entendait que les cris et les soupirs des hommes expirants sous le fer de l'ennemi. Le général Kléber, ce lion indomptable et rugissant, poussait des cris pareils à ceux du chameau, et ne cessait d'exciter ses braves soldats. « Que ce combat, leur disait-il, soit un combat à mort; ne faites de quartier à aucun de ces misérables. » En effet, les Français firent un feu continuel, et les hommes tombaient comme les feuilles des arbres. Enfin les Musulmans prirent la fuite et se répandirent dans les vallons et les marais en s'écriant : « Fuyons, fuyons le malheureux destin qui nous poursuit. » Ils éprouvèrent une grande perte, eurent la honte d'être vaincus, et se dispersèrent dans les déserts en implorant le secours de Dieu tout-puissant contre la violence et la force des infidèles, qui ne redoutaient pas la mort.

» Le grand vizir chercha également son salut dans la fuite avec ceux qui l'entouraient, et fut poursuivi avec acharnement par les Français. Lorsque le jour parut et que le soleil fut levé, on vit le champ de bataille couvert de morts étendus sur la terre en long et en large.

» Le général en chef, semblable au lion dévastateur et à l'aigle meurtrier, s'avançait à cheval à la tête de son armée et força les Turcs d'entrer à Belbéis où le grand vizir se retira le cœur rempli de soucis. Les Français y arrivèrent aussi avec toutes leurs forces et toujours précédés de leur intrépide commandant; ils investirent aussitôt la place, et le général en chef envoya dire au vizir de l'évacuer, sinon qu'il la brûlerait avec ceux qui s'y trouveraient renfermés. Après plusieurs lettres écrites et reçues, le grand vizir sortit de Belbéis, se rendit à Salahié, de là à Katié, puis à el-Arick, et ne s'arrêta que dans la ville de Gaza. L'armée musulmane ainsi dispersée dans les déserts, la mort et la destruction fondirent sur elle et en firent périr la plus grande partie de fatigue, de faim et de soif. Les Français s'emparèrent des chevaux, des chameaux, des équipements précieux, des canons, des munitions de guerre et de grandes richesses...

» La nouvelle de ces désastres se répandit bientôt dans toutes les contrées d'alentour, et fit trembler d'effroi les pays soumis à l'islamisme. C'était en effet l'événement le plus extraordinaire dont les siècles puissent jamais offrir le spectacle, qu'une poignée de soldats eût vaincu, subjugué et mis en fuite plusieurs millions d'hommes. La pensée ne peut se le figurer, les yeux et les oreilles en sont frappés d'étonnement. Mais la gloire appartient à Dieu; c'est lui le fort et le véritable vainqueur. »

Cette victoire, qui est en effet l'une des plus éclatantes que nos soldats aient remportées en Egypte, eut pour résultat de nous sauver du piége tendu par l'Angleterre, et de prolonger notre occupation jusqu'au milieu de l'été de 1801

JEAN GRAIN-D'ORGE.

BALLADE.

Il y avait trois rois dans l'Orient, trois rois puissants et grands; ils ont juré avec un serment solennel que Jean Grain-d'Orge mourrait.

Ils prirent une charrue, et ils l'ensevelirent profondément en terre, ils mirent de la terre sur sa tête; et ils ont juré avec un serment solennel que Jean Grain-d'Orge était mort.

Mais le gracieux printemps arriva, et les pluies commencèrent à tomber; Jean Grain-d'Orge se releva, et grandement les surprit tous.

Les soleils brûlants d'été vinrent, et il grandit fort et puissant, sa tête bien armée de pointes aiguës, afin que personne ne lui fît de mal.

Vint le grave et doux automne; lors il devint blême et pâle, ses membres se courbèrent, et sa tête languissante montra qu'il commençait à défaillir.

Sa couleur devint de plus en plus maladive, il se flétrissait de vieillesse; et alors ses ennemis commencèrent à montrer leur rage mortelle.

Ils ont pris un couteau long et aigu, et ils le coupèrent aux pieds; puis ils le lièrent solidement sur une charrette, comme un misérable faussaire.

Ils le mirent sur son dos, et le bâtonnèrent de toutes leurs forces; ils l'exposèrent suspendu à la tempête, et le tournèrent et le retournèrent de tous les côtés.

Ils remplirent un sombre trou d'eau jusqu'au bord; ils y plongèrent Jean Grain-d'Orge, et l'y laissèrent nager ou aller au fond.

Ils le mirent ensuite sur le sol, pour lui faire encore davantage de mal; et encore, lorsque des signes de vie se montraient, ils l'agitaient dans tous les sens.

Ils exposèrent sur une flamme dévorante la moelle de ses os; mais un meunier le traita pire que tous, car il l'écrasa entre deux pierres.

Et ils ont pris le sang de son cœur même; et ils le burent à la ronde; et plus ils buvaient, plus leur joie abondait.

Jean Grain-d'Orge était un hardi héros, d'un noble cœur; car si seulement vous goûtez de son sang, il fera grandir votre courage.

Il fera oublier à un homme son malheur, il augmentera toutes ses joies; il fera chanter le cœur de la veuve, les yeux encore pleins de larmes.

Ainsi donc portons un toast à Jean Grain-d'Orge, chacun le verre en main; et puisse sa grande postérité ne jamais manquer à la vieille Ecosse!

Dans cette ballade de Burns, on reconnaît le souvenir d'une vieille chanson écossaise qui porte le même nom; mais Burns en sut rajeunir l'idée originale, et la présenter avec plus de grâce. Dans cette ballade, qui est populaire, Burns a voulu dépeindre la fabrication du wiskey, sorte d'eau-de-vie d'orge fort en usage dans toutes les classes de la société écossaise. Notre poëte a consacré plusieurs de ses plus belles chansons à chanter ses louanges. Dans celle in-

titulée *Scotch drink* (boisson écossaise), il y a ces vers caractéristiques :

« La nourriture nous remplit le ventre et nous tient vivants ; — la vie pourtant est un présent qui ne vaut pas qu'on l'accepte, — lorsqu'on la traîne lourde de maux et de chagrins ; — mais huilées par toi, — les roues de la vie descendent légèrement la pente — avec un joyeux bruit.

UNE JOURNÉE D'ÉLIANTE.

Les rayons du midi pénètrent les volets,
Et vont dorer l'alcôve où la jeune Eliante
Respirait du sommeil la vapeur bienfaisante.
La sonnette argentée appelle ses valets :
Doucement étendue au sein de la mollesse,
Elle a peine à quitter la plume enchanteresse,
Quand les vents et la grêle assiègent son palais,
Et que dans ses trumeaux la neige répétée
Se présente d'abord à sa vue attristée.
Mais d'élégantes *mains* vont orner ses attraits.

De jeunes suivantes s'empressent autour d'elle, roulent le miroir devant la bergère où elle est à demi plongée, et mettent à la portée de sa main

Les billets, les rubans,
La poudre, les pompons, le rouge et les romans.

Eliante lit nonchalamment les billets, le titre des livres. On lui présente sur un plateau le chocolat ; elle mouille à peine ses lèvres. On commence sa toilette : deux heures s'écoulent à épuiser tous les artifices d'un goût industrieux pour donner à sa parure l'apparence du négligé. Enfin elle est prête ; on pose sur ses épaules un manteau d'hermine, et son carrosse la transporte en quelques minutes dans le parc au bord du canal. Une volée de jeunes patineurs se hâtent vers elle et la saluent, en luttant sous ses yeux d'agilité et de grâce. Elle descend du carrosse pour monter dans le traîneau qui l'attend. C'est une merveille, le chef-d'œuvre de Morel : Bouchardon en a donné le dessin ; il a imaginé une nacelle sous la forme d'une conque marine richement ciselée et supportée par des dauphins ; une tête de borée souffle à la proue. Un cheval noir empanaché hennit, et la glace résonne sous les fers qui arment ses pieds. Un cocher russe se place derrière la coquille, saisit les vastes rênes : le coursier s'élance, bondit, comme s'il était en liberté ; les regards ont à peine le temps d'admirer en passant le traîneau

Sur les patins bruyants il glisse en équilibre,
Et rase comme un trait la surface des eaux.

Les jeunes gens se sont précipités à sa poursuite ; mais elle les a laissés loin derrière elle, et elle sourit. Une crainte légère l'agite en secret et double son plaisir. Qui peut donner l'idée de cette course rapide ? Rien, si ce n'est peut-être un songe où Eliante se sentait ailée et ravie au ciel dans des bras invisibles.

Cependant la course a cessé ; d'autres distractions, les visites, les emplettes, appellent Eliante à la ville.

Le soir, elle s'unit, dans les jeux du théâtre,
Aux applaudissements d'une foule idolâtre ;
Nobles illusions ! Eh ! qui peut, sans transports,
Entendre Phèdre en pleurs exhaler ses remords.
Ailleurs, le bal commence, et des essaims de belles
De ces cercles mouvants sont les divinités :
L'or, l'éclat des flambeaux, les parures nouvelles,
Tout le luxe des arts, toutes les voluptés,
Dans ce brillant concours se rassemblent pour elles.
Enfin le peuple agile, escorté par les ris,
Va boire le nectar dans des vases fleuris ;

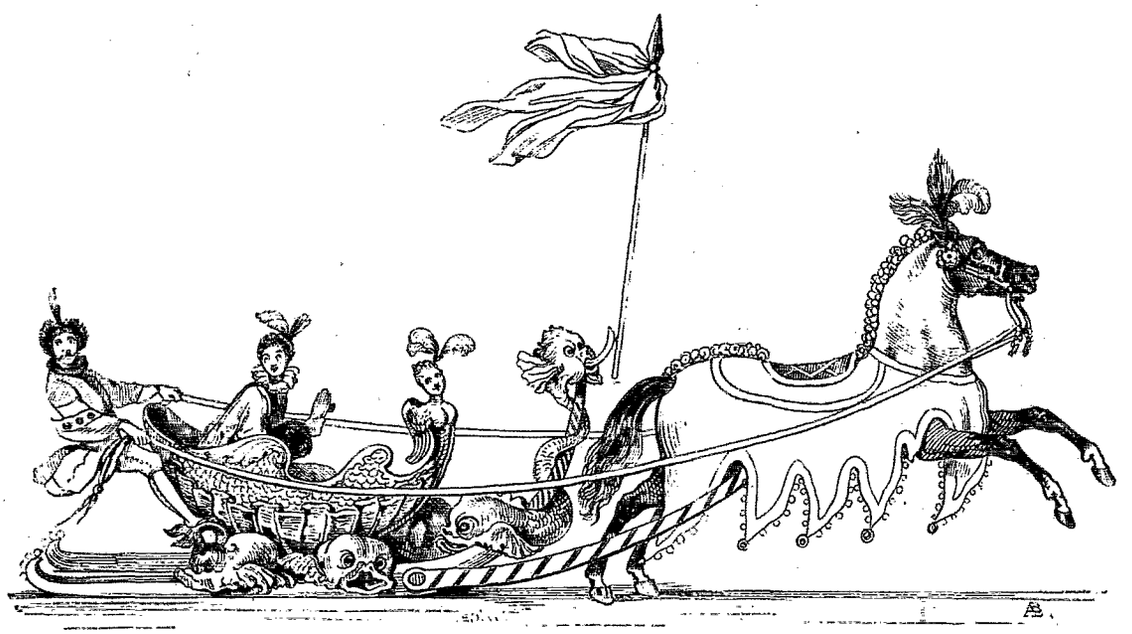

Et l'Aurore s'étonne, en montant sur les nues
De voir ces déités qui lui sont inconnues.

L'hiver n'a de rigueur que pour les malheureux.
. . . . . .
Les enfants de Plutus songent peu, dans leurs fêtes,
Au milieu des festins, des danses, des concerts,
Combien d'infortunés périssent dans les mers,
Déplorables jouets des vents et des tempêtes ;
Combien d'autres, courbés sous la nécessité,
Gémissent dans les fers d'une prison obscure ;
Combien, dans le réduit de l'humble pauvreté,
D'autres souffrent aux champs la mortelle froidure,
Versant des pleurs amers qui coulent sans témoin,
Et n'ont pour aliment que le pain du besoin,
Ou, penchés sur le lit d'un ami, d'une amante,
Recueillent le soupir de leur bouche mourante.

Vers de Léonard, *l'Hiver.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

STRATHFIELDSAY



(Le Manoir de Strathfieldsay).

Strathfieldsay, l'un des plus beaux manoirs de l'Angleterre, est situé dans le nord du Hampshire, à une lieue environ de Silchester. Son parc qui n'a pas une très grande étendue, offre de tous côtés de charmantes perspectives. Les eaux du Loddon serpentent sous ses ombrages et entretiennent la vive fraîcheur de ses lits de gazon. Des bouquets d'arbres heureusement groupés font valoir ses moindres accidents de terrain. Il semble, au premier coup d'œil, que toutes ces décorations si simples, où règne une harmonie si parfaite de lignes et de couleurs, ne soient que l'œuvre de la nature : un peu de réflexion détruit le prestige. C'est la baguette magique de l'art qui a tout prévu, tout disposé; c'est elle qui a fait sortir de terre le château, et l'a assis sous un épais berceau de verdure comme un maître au milieu de son domaine ; c'est elle qui a éclairé à l'entour les forêts, isolé les massifs, ménagé les vues, multiplié les sentiers sinueux, abaissé ou élevé les collines, détourné le cours du fleuve, et répandu inégalement ses brillantes nappes d'eau au bord desquelles se penchent des arbres d'espèces rares et variées transplantés de loin, et où se reflètent mollement les pâles clartés du ciel anglais.

Le manoir de Strathfieldsay a appartenu au célèbre Pitt; il est maintenant la propriété d'un homme dont il sera toujours impossible en France de prononcer le nom sans réveiller de tristes pensées : cet homme est le duc de Wellington. Les circonstances qui l'ont fait succéder dans ce séjour au comte de Chatham ont une haute importance historique, et de quelque nature que puissent être les souvenirs qui naissent à leur occasion, il faut avoir le courage de les enregistrer : l'histoire des nations, comme celle des individus, se compose de beaux et de mauvais jours.

En 1812, après la bataille de Salamanque, le parlement vota cent mille livres sterling pour l'acquisition d'un domaine que l'on devait offrir, à titre de récompense nationale, au duc de Wellington. L'année suivante, un autre acte du parlement vota, en supplément à cette somme, 400 000 livr. sterl. (ou une rente de 13 000 livr. sterl. au duc et à ses héritiers). Enfin en 1815, après la chute de l'empire, on voulut donner au duc un nouveau témoignage de gratitude. Mais que pouvait-on faire? Il n'y avait pas d'honneurs dont il ne fût déjà revêtu : il était à la tête de l'armée, et au premier rang de l'aristocratie anglaise; au-dessus de lui il n'y avait que les membres de la famille royale. On fut obligé de se contenter de lui voter encore une autre somme de 200 000 livres sterling pour compléter les allocations précédentes; des commissaires furent chargés cette fois de l'emploi définitif des fonds, et leur choix, dirigé sans doute par le donataire, s'arrêta sur Strathfield-

say. Depuis cette époque, Wellington est maître du manoir; l'une de ses charges seigneuriales consiste à envoyer chaque année au château de Windsor un drapeau tricolore, en commémoration de la bataille de Waterloo.

Cet acte de munificence est digne d'une grande nation. Il est impossible, toutefois, de ne pas être frappé de cette observation, que le général anglais a été récompensé plus en argent comptant qu'en admiration et en reconnaissance publiques. Ni les poëtes ses compatriotes, ni le peuple, ne professent pour lui un véritable enthousiasme. Sur le sol même de l'Angleterre, Napoléon et ses maréchaux ont eu plus de popularité que Wellington. C'est qu'au fond de leur conscience, les nations se sentent toujours attirées de préférence, sans s'en rendre compte, vers les hommes dont le génie sert le plus directement les intérêts généraux de la société, quels que soient d'ailleurs leur nom et leur patrie.

Le premier exemple, dans les annales anglaises, d'un domaine offert par le pays comme récompense de services publics, paraît ne remonter qu'au temps de la reine Anne. Celui qui le premier reçut cet honneur est le duc de Marlborough, et le monument dont il fut gratifié est le château de Blenheim, que rendent si intéressant aujourd'hui ses poteries, ses tableaux, et ses tapisseries du Titien. Le parlement en vota la construction; mais on n'arriva pas sans difficulté à réaliser ce vote. Aucune somme n'avait été allouée; on voulut faire peser les frais sur la couronne. L'architecte Vanbrugh, chargé des plans et de leur exécution, n'épargna pas les dépenses. Le trésor cependant était parcimonieux; les ouvriers mécontents interrompaient leurs travaux. Le célèbre Marlborough et sa duchesse plus célèbre encore, la fière Altossa, étaient dans une crainte continuelle d'être obligés de contribuer de leur propre fortune à la construction : la récompense et la munificence nationales eussent été pour eux une cause de ruine. Vanbrugh, de son côté, fut au moment d'être dupe. C'était un habile homme; il avait écrit pour le théâtre anglais des comédies spirituelles : quand il se vit placé entre un gouvernement qui restait sourd à toutes réclamations, un propriétaire pressé de jouir mais très décidé à ne rien payer, et toute une population de charpentiers, fermiers et maçons toujours en révolte, il appela à son aide son génie comique, et, à l'aide de lettres qu'il se fit écrire par un ami du duc absent, il faillit faire tomber Marlborough et sa femme dans le piége qu'ils s'étudiaient si soigneusement à éviter. Mais il s'embrouilla dans le nœud de son action, et le dénouement tourna contre lui. Altossa victorieuse lui fit enlever la direction des travaux; il ne fut pas payé, ou le fut mal; et quand, après de longs délais, le château fut enfin habitable, la châtelaine interdit l'entrée de l'édifice et des jardins à l'architecte et à sa femme. Vanbrugh se montra surtout très sensible à cette dernière vengeance, et il s'en plaint amèrement dans une correspondance curieuse et peu connue d'où les détails qui précèdent ont été extraits.

UNE RUSE DE MAQUIGNON.

Depuis quelques années, plusieurs éleveurs de chevaux en Normandie ont adopté pour les poulains qui doivent être vendus à l'âge de quatre ans une méthode vicieuse et aussi nuisible à l'animal qu'à la bourse de l'acheteur.

A partir de l'âge de dix-huit mois jusqu'à celui de deux ans, les jeunes animaux sont employés aux travaux de la campagne, n'ont qu'une nourriture insuffisante à leur développement, et par conséquent restent maigres et faibles. C'est à cette époque de la vie cependant que l'animal doit recevoir la nourriture la plus substantielle pour acquérir la force organique qui lui est départie dans l'ordre de la nature.

Quand vient le moment de la vente, on place les chevaux dans des écuries chaudes et très sombres, où on les enveloppe de larges couvertures en toile; pendant les quinze premiers jours on leur ménage encore la nourriture pour les laisser reposer; puis on l'augmente graduellement, et enfin on la rend excessive. Le jour et la nuit les substances les plus nourrissantes sont administrées avec profusion : l'orge crevée, l'avoine, les fèverolles, les pois, les pommes de terre, le blé bouilli, la farine d'orge, les carottes, le sainfoin, garnissent continuellement le ratelier et les mangeoires.

Au bout de quatre-vingt-dix à cent jours, l'animal ainsi fêté et empâté a pris un magnifique embonpoint; il a le poil brillant, l'œil vif et une grande vigueur qu'il manifeste par des sauts joyeux, aussitôt qu'il est sorti de sa prison obscure et qu'il est exposé au grand jour.

L'amateur qui est venu se pourvoir d'un bon cheval de tilbury ou de calèche, se réjouit de l'ardeur de l'animal, l'achète à beaux deniers, et l'envoie à Paris pour le soumettre à la mutilation dite *queue à l'anglaise*. Mais il compte sans les accidents que ce dangereux régime rend nombreux; l'animal meurt fort souvent en route.

UN DIVERTISSEMENT DANS LES ILES ALÉOUTIENNES.

(Grand océan Boréal.)

L. Choris, dans la relation de son voyage autour du monde, donne l'analyse d'un petit drame qu'il vit représenter par les habitants de l'une des îles Aléoutiennes.

Un Aléoute armé d'un arc faisait le chasseur, un autre l'oiseau. Le premier se réjouissait d'avoir trouvé un si beau volatile, et témoignait sa satisfaction par ses gestes; cependant il ne voulait pas le tuer. Le second imitait les mouvements d'un oiseau effrayé qui cherche à fuir. L'Aléoute, après avoir long-temps hésité, bande son arc et tire; l'oiseau chancelle, tombe et meurt. L'adroit archer danse de joie; mais il se repent bientôt d'avoir ôté la vie à une créature si charmante, il pleure sur la mort qu'il lui a donnée. Tout-à-coup l'oiseau se relève, se transforme en une jolie femme, et devient la bien-aimée du chasseur compatissant.

Cette danse est mêlée de chants, et accompagnée du son du tambourin.

UN CONTE ARABE.

Suivant l'éternel usage des khalifes de tous les contes passés, présents et futurs, le célèbre khalife de Damas, Haroun-el-Raschid, se promenait souvent dans les rues et les faubourgs de la ville, la nuit et déguisé, accompagné seulement de son visir favori. Il est inutile d'ajouter que son but était de s'instruire, par ce moyen, de tout ce qui se passait, et de remédier lui-même aux abus dont la connaissance pouvait échapper à ses officiers de justice inférieurs.

Un soir il distingua sous un portique, au clair de la lune, trois hommes dont le costume et les manières annonçaient des gens peu aisés, qui s'entretenaient avec une espèce de mystère.

Il s'approcha d'eux sans bruit, et les entendit se plaindre amèrement de leur sort, chacun des trois protestant que ses infortunes étaient sans égales.

« Existe-t-il, disait le premier, un musulman aussi malheureux que moi? Puisse le Prophète retirer ses faveurs à la tribu choisie si tant que le jour dure je ne suis en proie à la douleur et aux inquiétudes! J'ai un voisin qui ne s'applique qu'à me contrarier dans mes affaires, à attaquer ma réputation, à me troubler dans mes propriétés, et à qui Allah semble avoir donné tout exprès une vigueur de corps et d'esprit surnaturelle, pour qu'il nuise avec plus de succès à mes intérêts ou à mes plaisirs. »

« Ah! dit le second, si votre sort est digne de pitié, le mien ne l'est-il pas encore davantage? Vos jours seuls se passent dans la détresse; la nuit vous pouvez reposer votre tête sur l'oreiller, trouver un adoucissement dans un doux sommeil qui vous fait oublier vos maux, votre voisin et vous-même. Mais moi, je ne jouis d'aucun moment de repos; je

passe de mauvais jours et de plus mauvaises nuits. Hélas! j'ai ma femme qui me tourmente sans cesse : dans le sein des affaires, à mes repas, et jusque dans mon sommeil, son image m'importune, sa présence me fatigue, et sa langue me blesse. Je vis dans une agitation continuelle, et je suis quelquefois tenté de me donner la mort pour me délivrer à jamais d'un pareil supplice, puisque les femmes ne vont pas en paradis. »

« Bon, dit le troisième, je vous ai écoutés tous les deux avec patience; mais je ne vois pas que tous vos maux réunis soient comparables à mes peines. J'ai un fils sur lequel ni la raison ni la bonté n'ont jamais eu d'empire, un fils extravagant, perdu de débauches et plongé dans le crime. Malgré toutes les remontrances et les châtiments, il fait chaque jour de nouveaux pas dans le vice; je le regarde comme la honte de la nature, et d'heure en heure je crains que la vengeance de Mahomet ou les lois du pays ne me l'enlèvent par un acte éclatant et terrible de justice. »

Ces trois individus terminèrent là leur conversation pour cette soirée, et se dirent adieu.

— Misnou, dit le khalife à son favori, ayez soin d'être informé de la demeure de ces hommes, et faites en sorte qu'ils se trouvent tous trois demain au divan et y attendent mes ordres.

Le visir obéit à son maître, et les trois malheureux furent amenés tremblants au sérail.

Quand le divan fut assemblé, et que le khalife, accompagné des imans, des émirs et des grands de sa cour, eut pris place sur son trône, il commanda que les trois interlocuteurs de la veille fussent amenés devant lui.

— Ami, dit Haroun-el-Raschid au premier qui se présenta, je sais que tu te dis très malheureux; raconte à cet homme prudent que tu vois ici près de moi le sujet de tes peines.

Notre homme paraissait d'abord hésiter; mais voyant qu'à un signal du visir les muets tendaient déjà leurs arcs, il se hâta de déclarer qu'il était le plus infortuné des hommes, parce qu'un méchant voisin le persécutait continuellement.

Quand il eut fini son récit, le khalife cria d'un ton courroucé : — Saisissez cet homme, et qu'on lui donne six cents coups de bâton!

Les imans, les émirs et les grands de la cour demeurèrent stupéfaits, mais gardèrent le silence.

Le khalife, reprenant son sang-froid, fit appeler le second.

— Eh bien! l'ami, lui dit Haroun-el-Raschid, de quoi te plains-tu? Tu es aussi un des mortels auxquels Mahomet refuse de sourire.

Celui-ci, instruit du châtiment que venait de subir son compagnon, était fort embarrassé, et eût bien voulu se dispenser de parler; mais craignant quelque chose de pis que la bastonnade s'il s'obstinait à se taire, il avoua en tremblant que son mauvais génie, sous la figure d'une femme acariâtre, lui faisait éprouver jour et nuit des chagrins insupportables.

— Prenez encore celui-ci, dit Haroud-el-Raschid, et donnez-lui six cents coups de bâton.

Les imans, les émirs et les grands de la cour furent aussi étonnés que la première fois, mais aucun d'eux ne rompit encore le silence.

Enfin, le troisième s'étant rendu à l'ordre du khalife :

— Musulman, dit Haroun-el-Raschid d'un ton moins sévère, fais-nous le récit de tes maux.

— Commandeur des croyants, répondit-il, quoique je m'aperçoive que vous êtes depuis peu instruit des chagrins qui m'accablent, je n'hésite pas, puisque vous l'ordonnez, à répéter au milieu de votre cour qu'un fils corrompu, dont l'éducation avait été cependant l'objet de toute ma sollicitude, a été le malheur de mon âge viril, et fait actuellement le tourment de ma vieillesse.

— Emmenez cet honnête homme, dit le khalife, et donnez-lui sur-le-champ 3 000 sequins.

Alors la surprise des imans, des émirs et des grands de la cour ne fit qu'augmenter; néanmoins aucun d'eux n'osa demander au khalife les raisons d'un jugement aussi singulier.

Haroun-el-Raschid, après avoir promené sur eux des regards satisfaits, se leva de son trône, et leur parla en ces termes :

— Enfants d'Allah, le jugement que je viens de prononcer paraît à quelques uns dur et sévère, et à tous inexplicable. Ecoutez mes motifs, et reconnaissez la justice et la bienfaisance de votre prince. Il est un Dieu, et Mahomet est son prophète. Les Musulmans se livreront-ils à des plaintes amères contre Allah, quand ils éprouvent des maux qu'il dépend d'eux-mêmes de faire cesser? Faut-il que notre saint Prophète soit fatigué de plaintes et de lamentations qui ne sont souvent que l'effet de l'indolence ou de la pusillanimité de serviteurs?

Le premier homme dont j'ai entendu le récit, et que j'ai fait punir comme il le méritait, a accusé la bonté de la Providence et la justice de mon gouvernement, pour un inconvénient qu'il aurait pu aisément faire cesser en changeant de résidence et allant exercer ailleurs sa profession de marchand.

Le second a été aussi outré dans ses plaintes. Pourquoi fait-il le procès à Dieu et à son Prophète, quand le remède à son mal est à sa disposition? S'il a une femme véritablement méchante, et s'il lui est impossible de la rendre meilleure par ses bons avis et par son exemple, ne peut-il pas la conduire chez l'iman, lui notifier un acte de divorce, et la répudier?

Quant au troisième, consultez-vous tous et reconnaissez ma justice. Comment peut-il éviter le malheur d'avoir un enfant méchant? Il l'a élevé pour la vertu, et ce fils a préféré la voie du vice. Peut-il s'en délivrer en changeant de domicile ou en invoquant quelque loi? Ce chagrin nous poursuit hors de chez nous; il nous assiége dans la solitude, trouble nos repas, et s'assied près de nous sur notre lit. Dans ce cas, la pitié est le moindre devoir, la libéralité n'est qu'une justice.

Les imans, les émirs et les grands de la cour revinrent de leur étonnement, et proclamèrent hautement la sagesse du khalife.

POEMES FRANÇAIS DU MOYEN AGE.

FAUVEL.

PAR FRANÇOIS DES RUES ET CHAILLOU DE PESTAIN. 1310-1314.

(Voyez sur les anciens romans français, 1836, p. 334. — Berthe aux grands pieds, 1837, p. 378 et 394. — Roman de la Rose, 1839, p. 369.)

Parmi les nombreux poëmes allégoriques auxquels donna naissance l'imitation du *Roman de la Rose**, il en existe un, encore inédit, dont le manuscrit fait partie des richesses de la Bibliothèque royale, et auquel nous avons emprunté les deux curieuses vignettes que nous offrons à nos lecteurs. Ce poëme ou roman allégorique a pour héros *Fauvel*, ou le mauvais principe sous les traits d'un cheval fauve. Le poëte nous donne, dans la première partie de son ouvrage, la raison de ce nom de *Fauvel*, qui n'est que l'assemblage des premières lettres du nom des vices les plus chers au malin esprit : Flatterie, Fausseté, Avarice, Vilainie, Envie, et Lâcheté.

Ces six dames que j'ai nommées
Sont par *Fauvel* sénefiées (signifiées)
Se ton entendement veux mettre,
Prends un mot de chacune lettre.

Le genre humain tout entier est représenté dans ce livre

* Voyez sur le Roman de la Rose, 1839, p. 369.

s'empressant autour de Fauvel; et dans cette liste des courtisans du vice, aucune des puissances de la terre n'est oubliée, pas plus les papes que les rois, les comtes et barons que les moines.

Fauvel rassemble son conseil, et, sur son avis, se décide à se marier; il va demander en mariage *Fortune*, et Fortune le marie à *Vaine-Gloire*.

Dans la très longue énumération des conseillers de Fauvel, les nuances du caractère de chaque vice sont finement et nettement tracées. Il y a une foule de vers heureux, et je



(Un Charivari, au quatorzième siècle. — Roman de Fauvel.)

ne puis résister au désir de citer, comme exemple du ton parfois sérieux et élevé de ce poëme, ces vers sur Boëce que j'extrais de la très longue réponse que Fortune adresse à Fauvel en l'éconduisant.

Les vicissitudes de la haute fortune de Boëce, la fermeté de son âme, et le tranquille héroïsme qui respire dans son livre des *Consolations philosophiques*, ont excité dans le moyen âge une profonde admiration que Dante a exprimée dans son immortel langage, et les vers qui suivent sont une preuve de plus de ce sentiment alors populaire.

Car souvent maint prod'homme (honnête homme) et sage
Est à meschief (malheur) et à dommage,
Sans sa coulpe (faute) et sans sa déserte (l'avoir mérité);
La preuve en est assez aperte (claire),
Et te puis monstrer le comment.
De Boëce bien me souvient,
Qui fut homme de bonne vie,
Et mestre de philosophie.
Tant fut loyal, sage et preud'homme,

Que les empereurs de Romme
Entre tous sages le créoient (l'estimaient),
Et amoient et honnouroient.
Mais par la traîtresse envie,
Qui tous les jours se monteplie (multiplie),
Boëce fut à tort tray,
Si que de son estat chay (tomba),
Et ma roë (roue) jus (en bas) le porta,
Si que trop se déconforta (chagrina).
Mais la belle philosophie,
Qui l'amoit, ne le lessa mie (ne l'abandonna point);
Ains le conforta (au contraire le consola) doucement,
Et li montra moult (fort) clérement
Ce que je suis et que sais fère,
Et pourquoi suis douce et amère.
Et li dist que pour mon haïr (ma haine)
Ne se doit nul sage esbahir (étonner).
A dont Boëce en sa pauverte (pauvreté)
Connut se je suis jaune ou verte.
Car quand ses grands honneurs avoit
De moi nouvelle ne savoit;
Ains quand meschief li ala près,
Lors me connut, et fut après
En sa tribulation fort.
Et fit Boëce de son confort (sa consolation)
Un livre qui ceux reconforte
Que ma roë en tristesse porte.
Ainsi par l'exemple Boëce
A été assez déclaré ce
Que maint sage et de bon afère
Est moult souvent en grand misère
Et en meschief (malheur), c'est chose aperte,
Sans sa coulpe et sans sa déserte.
. . . . . .
Car quand Dieu le monde créa,
Il voult (voulut) que ce fut la fournaise
Pleine de douloureuse braise
En quoi il vouloit éprouver
Ceux qu'il devoit amis trouver,
Si que sur ceux qu'il quiert (cherche) et aime
Douleurs et meschiefs souvent sème.
Et quand ils sont examinés,
Et par patience affinés (éprouvés),
Lors leur donne par amour fine
La joie qui oncques (jamais) ne fine;
Car souffrir est la droite voie
De vaincre et de venir à joie.

Chacune des deux parties de ce poëme de Fauvel, dont la Bibliothèque royale possède plusieurs manuscrits, a été écrite par un auteur différent. La première partie fut achevée en 1310 par François des Rues, et la seconde en 1314 par messire Chaillou de Pestain. Les allusions historiques sont fréquentes dans ce livre, et ne sont pas un des moindres intérêts qu'il présente; enfin, et nous arrivons ici à ce qui fait le sujet véritable de cet article, il contient la description et la représentation d'un *charivari*. Nous ne savons pas s'il est possible de faire remonter plus haut que cette date de 1310 la trace écrite du mot charivari; mais il faut convenir que, pour une tradition burlesque et bouffonne, cinq siècles sont déjà une bien longue et imposante durée.

C'est à l'occasion du mariage de *Fauvel* avec *Vaine-Gloire*, et au moment où il entre dans la chambre nuptiale, que le charivari est donné. En regardant la vignette que nous avons fidèlement reproduite d'après le manuscrit de la Bibliothèque, qui en contient un grand nombre d'autres, on pourra se convaincre que depuis l'origine du *chalivali* ou *charivari*, les instruments de tapage ne se sont pas perfectionnés en France; nos pères y mettaient plus d'imagination que nous.

Voici comment le *chalivali* est décrit dans le texte du manuscrit :

Mais onques (jamais) tel chalivali
Ne fut fait de ribauds (libertins) de fours,
Com l'en (comme on) fait par les carrefours. . . . .
Desguisés sont de grant manière :
Li uns ont, ce devant derrière
Vestus et mis leur garnements (habillements);
Li autres ont fait leur paremens (parure)
De gros sas (sacs) et de froz (frocs) à moines;
L'en en cogneust (on en connaîtrait) un à poines (à peine),
Tant étoient tains (peints) et defais (déguisés).
Ils n'entendoient qu'à méfais (mal).
Li uns avoient pris grant poele;
L'un le havet (crochet), le greil (gril) et le
Pesteil (pilon), et l'autre un pot de cuivre,
Et tuit (tous) contrefaisoient l'ivre.
L'autre un bassin, et sus feroient (dessus frappaient)
Si fort que trestout (tout le monde) estonnoient.
Li uns avoit tantin (clochettes) à vache,
Cousus sus cuisses et sus naches (hanches),
Et au-dessus grosses sonnettes
Au sonner et hochier (secouer) clarettes;
Li autres tabours (tambours) et cimbales.
. . . . . .
Puis menoient un chariot.
Dedans le chariot si ot (il y eut)
Un engin de roës (roues) de charrettes,
Fort reddes (roides) et moult (beaucoup) très bien faites,
Et au tourner qu'elles faisoient
Six bâtons de fer encontroient,
Dedans les moyeux bien cloez (clouées)
Et bien attachées; or m'oyez (m'écoutez) :
Si grand son et si variable,
Si let (laid) et si épouantable (épouvantable),
A l'encontrer (en se rencontrant) faisoient donner,
Que l'en n'oïst (l'on n'entendrait) pas Dieu tonner.
. . . . . .
Il y avoit un grand jaiant (géant),
Qui alloit trop forment brayant (très haut criant),
Vestu ert (était) de bon broissequin *.
Je crois que c'estoit Hellequin,
Et tuit (tous) li autres sa mesnie (troupe),
Qui le suivent toute en ragie (rage).
Monté ert sus un roncin (cheval) haut,
Si très gras que, par saint Quinaut!
L'en li peust (on lui peut) les côtes conter (compter).

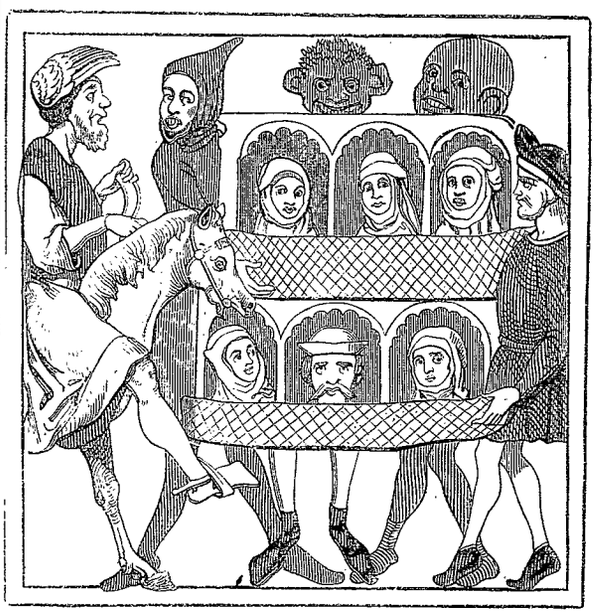

(*Hellequin.* — Roman de Fauvel.)

Suivent dans le manuscrit, après cette description du *chalivali*, les chansons qui se répétaient à cette occasion dans les rues, et le lai des *Hellequines*.

M. Paulin Paris, dans un article plein d'intérêt de son ouvrage sur les manuscrits français de la Bibliothèque royale, qu'il a consacré au poëme de *Fauvel*, cherche à

* Ce mot, qui ne se trouve dans aucun glossaire, désigne une étoffe inconnue.

prouver d'une manière très ingénieuse que la famille d'Arlequin descend en droite ligne de cette *mesnie* ou bande *hellequine* qui accompagne le chalivali, et dont le nom aurait, selon lui, sa source dans celui du fameux cimetière d'*Eliscamps* ou *Aleschans* aux environs d'Arles. Nous croyons qu'on pourrait avec quelque vraisemblance chercher l'étymologie du mot *Hellequin* dans celui de *Hell's king*, en allemand *Helle kœnig*, roi de l'enfer; en effet, cette tradition de diablerie, moitié terrible, moitié bouffonne, dont M. Paris fait la description, devait avoir pour chef le grand géant, roi de l'enfer, que le manuscrit nomme Hellequin.

LA BASTONNADE
ET LA FLAGELLATION LÉGALES *.
(Premier Article.)

Dans les premiers âges historiques, on ne voit pas seulement les maîtres frapper et fouetter leurs esclaves; les rois eux-mêmes administrent le supplice de la bastonnade. Homère raconte qu'au siége de Troie, dans un conseil de guerre, lorsque les rois venaient de se dire publiquement de fort grossières injures, un guerrier difforme, Thersite, s'étant permis contre le général en chef un discours trop hardi, en fut réprimandé par le roi Ulysse, et châtié par ce prince lui-même. « Ulysse dit : aussitôt de son sceptre il frappe Thersite à nu sur le dos et sur les épaules; Thersite se courbe en versant des pleurs. Sous les coups du sceptre d'or on voit s'élever sur son dos une tumeur ensanglantée. Il tremble, il s'assied saisi de douleur et d'effroi; il jette en essuyant ses larmes des regards qui ne touchent personne, et le rire éclate parmi les Grecs... »

Telle fut long-temps la police barbare des chefs. De ce tableau, on peut conclure que les sceptres et généralement tous les bâtons de commandement, les bâtons d'honneur, ne furent, dans le principe, que des bâtons de maîtres et de correcteurs immédiats.

Chez les Egyptiens, le châtiment de la bastonnade était sans doute fort en usage. Voici comment il est figuré dans un hypogée trouvé en Egypte, creusé et sculpté dans le roc : le patient, mis à nu, est couché sur le ventre; un exécuteur lui tient les pieds assujettis, un second lui tient les bras allongés au-dessus de la tête, pendant qu'un troisième fait agir le fatal bâton. Une scène pareille, en peinture, se voit dans un monument de Thèbes. Dans cet hypogée, le spectacle est précisément tel qu'on peut encore le voir en nature journellement dans les rues et sur les places du Caire.

Chez les Israélites, parmi lesquels l'esclavage était admirablement adouci, finissant à la septième année sabbatique, et à chaque année jubilaire, Moïse avait conservé la peine de la bastonnade modifiée pourtant avec prudence et humanité.

Ni le roi, ni le pontife, ni aucun des lévites n'avaient droit personnellement de faire bâtonner, ni même de censurer, d'excommunier personne; et la juridiction criminelle n'appartenait qu'à l'assemblée des juges, qui étaient des espèces de jurés.

En second lieu, la peine était modérée par une défense expresse de faire donner jamais plus de quarante coups de bâton, « de peur, dit la loi, que le mal ne soit trop grand, et que ton frère ne soit indignement traité sous tes yeux. » La loi voulut aussi que le nombre des coups fût proportionné au délit (*Deut.*, chap. 25). Par l'usage et la tradition, ces quarante coups furent réduits à trente-neuf. Malgré cette fixation à trente-neuf coups, on a lieu de croire que la bastonnade hébraïque était quelquefois, par abus de puissance, un châtiment très cruel; on peut en juger d'après cette horrible réponse que le roi Roboam, séduit par ses jeunes courtisans, fit au peuple qui le suppliait d'adoucir le joug dont son père Salomon, déserteur de la sagesse, les avait chargés : « Mon père vous frappait avec de simples fouets, et moi, je vous frapperai avec des fouets armés de fer. »

Autre singularité qui ne se trouve point chez les autres nations : le roi, le chef de la synagogue, le grand pontife, les prêtres consacrés, furent sujets à la bastonnade comme les autres citoyens.

Les mœurs et les usages des Indous multiplièrent beaucoup la peine de la bastonnade. On voit dans leur code antique révélé à *Manou*, par lui transmis à son fils Bhrigou et aux Brachmanes, et observé aujourd'hui (ch. 8, § 299 et 315), que les voleurs doivent être punis par des coups d'une massue de bois ou d'un bâton de fer, et que l'Indou peut châtier, à coups de fouet ou avec une baguette de bambou, sa femme, son fils, son serviteur, sa servante, son disciple et son frère puîné.

« En Perse, dit Plutarque dans ses *Apophthegmes des rois et des capitaines*, on soulait fouetter de verges, pour leurs fautes, les seigneurs mêmes. Artaxerxès Longuemain fut le premier qui ordonna que, pour les punir de leurs fautes, leurs habits seulement seraient fouettés; et au lieu qu'on leur soulait arracher les cheveux de la tête, il ordonna qu'on leur ôterait seulement leur tiare ou leur haute coiffure par forme de punition. » « Les grands, honorés de la bastonnade par ordre du prince, allaient le remercier, dit Stobée, de ce que le grand roi avait bien voulu se ressouvenir d'eux. »

De la Perse, de la Syrie et de l'Indoustan, le régime discrétionnaire du bâton, des verges ou baguettes, s'était répandu dans l'Afrique, pays de servage, dans toute l'Asie, vouée continuellement au despotisme public et privé. Les hordes indoscythes et des aventuriers d'Egypte, de Syrie, le portèrent dans la Macédoine et dans la Grèce, libres comme on peut l'être en des lieux où, sur dix hommes, souvent on comptait neuf esclaves. L'Asie, l'Afrique et l'Europe l'ont transmise à l'Amérique, avec la traite des noirs.

Mais c'est particulièrement chez les Chinois qu'on a qualifiés de peuple serf mené par des Tartares, c'est dans les lois romaines, dans les lois germaniques, et dans la jurisprudence musulmane, dans le droit ecclésiastique et militaire des Européens, dans les usages des Anglais, des Allemands et des Russes, qu'il est curieux de considérer la bastonnade et les flagellations.

Le régime du bâton est universel en Chine, et le *pan-tsee* ou l'humiliante bastonnade y est une correction très fréquente, imposée par commandement verbal. Suivant les lois *impériales* de Chine, comme d'après les lois *impériales* de Rome, fondées également sur le despotisme public et sur l'esclavage privé, ces indignes corrections n'entachent point l'honneur. Il n'est pas rare que l'empereur chinois fasse subitement bâtonner les plus hauts personnages, les plus illustres *kouan'* ou mandarins, et ses plus familiers courtisans. Ils s'y résignent sans humeur, et sont admis, aussitôt après cette punition civile, à rendre au prince leurs respects et leurs affectueux hommages. De même les hauts magistrats font bâtonner, et quelquefois en pleine audience, les citoyens ou les magistrats leurs subordonnés. Les principales peines correctionnelles en Chine, pour les militaires, sont le bâton pour le Chinois d'origine, et le fouet pour le Mantchou.

Voici le cérémonial du *pan-tsee*, tel qu'il se pratique dans la cour du *sublime ciel* et dans les tribunaux; il est tout-à-fait digne de la gravité chinoise. Des employés d'usage en pareil cas, dociles au moindre mot, au moindre geste, s'emparent du délinquant, le couchent à plat ventre, et abaissent son haut-de-chausses jusqu'aux talons. L'un d'eux lui tient les jambes liées avec une corde; l'autre, assis à califourchon sur le dos du patient, sur ses épaules, lui applique à son aise les coups de bambou, ni moins de dix,

* Extrait d'un Opuscule du comte Lanjuinais.

ni plus de cent. Il se pourrait que le condamné mourût sous les coups. Mais s'il survit, s'il se relève, c'est d'abord pour incliner son front trois fois jusqu'à terre, afin d'élever ensuite ses humbles regards et sa voix adoucie jusqu'au magistrat, et de le remercier en bonne forme du soin qu'il a pris de corriger le défaillant.

Si le condamné est d'une santé faible, son fils ou quelque autre de sa famille, ou même un étranger, moyennant salaire, peut être admis à se faire bâtonner en l'acquit du coupable. Une fois l'ordre énoncé, la chose n'est plus qu'une forme nécessaire : il importe peu qui soit le patient, mais il faut que tout soit accompli dans les règles.

Enfin de très anciennes lois, plus d'une fois confirmées et perfectionnées, ont admis en Chine, sauf les exceptions, le rachat de la bastonnade et des autres peines corporelles, même du dernier supplice, pour des onces d'or plus ou moins, selon les cas et les personnes. Il y a sur ce sujet un tarif légal fort minutieux, qui doit être soigneusement observé.

Après le droit hébraïque, persan, grec, hindou et chinois, c'est le droit romain qu'il faut consulter, si l'on veut apprendre sur le régime du bâton des particularités morales et philosophiques bien intéressantes.

Voici d'abord un trait que nous fournit saint Isidore, de Séville, dans ses *Origines*, liv. V : « Tarquin-le-Superbe inventa (ou plutôt il renouvela), dit ce pieux évêque, la bastonnade et les autres supplices, et il mérita l'exil. »

Un texte de Cicéron, conservé par saint Augustin, nous apprend que les décemvirs, qui rédigèrent la loi des douze Tables, y avaient appliqué au délit d'injures par écrit public, la peine d'être bâtonné jusqu'à la mort.

Dans la suite, la loi *Porcia* exempta de toute peine corporelle les citoyens romains qui préféraient s'exiler. Mais les proscriptions et le gouvernement impérial, en détruisant les libertés politiques, rétablirent les anciens supplices et le régime du bâton, même pour les citoyens. Cependant on dispensa prudemment de la bastonnade les honnêtes gens (*honestiores*) ; on n'y assujettit que les petites gens (*cives tenuiores*). Leur réputation en souffrait un peu, nous dit une loi des *Pandectes;* mais ces mêmes Pandectes affirment que ce châtiment servile n'emporte point d'*infamie.* Justinien, dans une de ses Novelles, osa soumettre des ecclésiastiques à la bastonnade. Afin de mieux séparer, par des priviléges, les hommes libres d'avec les esclaves, il fut établi que, pour le même délit, ceux-ci seraient *fouettés*, c'est-à-dire frappés avec des baguettes, des courroies, des nerfs de bœufs, etc., mais qu'il ne serait infligé aux *hommes libres* que des volées de coups de bâton.

Cependant il paraît que, suivant l'usage, cette distinction gracieuse et délicate ne s'observait pas toujours, ou bien que la bastonnade était quelquefois aussi cruelle que réellement avilissante; ou enfin que le cercle des *petites gens* était bien ample : on en jugera par le fait suivant, que nous a conservé Suidas au mot *Hiéroclès* : « Le philosophe Hiéroclès, d'Alexandrie, était un esprit supérieur et un orateur admirable; par l'abondance et le choix de ses expressions et de ses pensées, il ravissait tous ses auditeurs. Sa fermeté, sa grandeur d'âme relevaient encore l'éclat de son talent, et il le fit voir dans une circonstance remarquable que voici : Etant allé à Byzance, où il s'approcha des hommes du pouvoir, il fut, pour quelque motif ou sous quelque prétexte, traîné devant le tribunal, et battu, flagellé devant le juge par six exécuteurs. Indigné de ce traitement barbare, il recueillit dans sa main le sang qui découlait de ses plaies, et le jetant au visage du juge, il lui dit, comme Ulysse à Polyphème (qui venait de dévorer deux compagnons du héros) : « Tiens, Cyclope, bois de ce vin, après que tu as mangé de la chair humaine. (*Odyssée*, lib. IX, v. 347.) »

Les guerriers romains, et sans doute aussi les équipages des flottes romaines, étaient soumis à la bastonnade, *fustuarium supplicium.* Polybe nous atteste que les condamnés souvent expiraient sous les coups; Tacite et d'autres écrivains montrent, par plusieurs traits d'histoire, que ce genre de supplice fut dans les armées des empereurs un principe de sédition et de perte de discipline qui favorisa les invasions des Barbares. Finissons ce qui regarde les Romains : chez eux, le nombre des coups de bâton n'était point déterminé pour le citoyen ni pour le guerrier; tous étaient flagellés à la discrétion de l'ordonnateur. Enfin, l'usage était que tout homme esclave ou traité comme esclave fût condamné pour légers délits à être flagellé. C'est ce qui explique certains détails les plus odieux de l'histoire de la Passion dans les Evangiles, et divers fragments des Actes des martyrs. Voici la formule que prononçait d'ordinaire le magistrat en pareil cas : « Licteur, fais sortir, mets à nu, flagelle, châtie; » *Summove, lictor, despolia, verbera, animadverte.* *La fin à une prochaine livraison.*

LE COMTE DE MARSIGLI.

La décadence de l'empire turc n'est pas un fait nouveau. Il y a long-temps que le peuple de Mahomet n'a plus le pouvoir d'inspirer des craintes sérieuses à l'Europe. Aujourd'hui, par une combinaison remarquable des nécessités politiques, c'est la croix qui protège le croissant. Ce résultat, auquel devait conduire nécessairement la supériorité de la civilisation chrétienne, était attendu et proclamé avec confiance depuis plusieurs siècles. Nous en trouvons un signe intéressant dans un ouvrage assez rare, mais bien connu des militaires instruits; nous voulons parler de l'ouvrage du comte de Marsigli, intitulé : *Stato militare dell' impero ottomano, incremento e decremento del medesimo;* « L'état militaire de l'empire ottoman, ses progrès et sa décadence. »

Cet ouvrage, orné de planches d'une bonne exécution, fut publié en 1732, avec deux textes, l'un français, l'autre italien.

L'auteur raconte, dans les termes suivants, comment il fut conduit à écrire son livre :

« La lecture des différentes histoires de l'empire ottoman fut une de mes occupations favorites, dès ma plus tendre enfance. Toutes me dépeignaient les Turcs comme une nation invincible; et cette uniformité de sentiments sur leurs forces militaires me fit naître l'envie d'en juger par moi-même. Pour cet effet, je profitai, à l'âge de vingt ans, de l'occasion que me fournissait le voyage du sénateur Curiani, qui allait à la Porte en qualité de *baile* de la république de Venise, et je me rendis avec lui à Constantinople. Le sénateur, qui s'était acquis une haute estime dans les postes de gouverneur et de général de la Dalmatie, allait relever le procurateur Morosini, le même qui avait rempli les ambassades de Paris et de Vienne. Je séjournai onze mois à Constantinople, et je n'épargnai ni soins ni dépenses pour acquérir toutes les connaissances qui pouvaient servir à mon dessein. Un gouvernement tel que celui des Turcs n'est jamais sans ombrage; et un chrétien, attentif à examiner ce qui peut regarder leur milice, doit naturellement les rendre soupçonneux; aussi prévis-je d'abord que mes découvertes seraient peu considérables. Cependant les Turcs eux-mêmes me fournirent bien des moyens de réussir dans mon projet; ils furent les premiers à m'instruire de ce que je voulais savoir, et me procurèrent, quoique à grands frais, le *Canon-Namé*, et surtout cette partie qui concerne l'état des revenus de l'empire. Ce livre contient le détail de la milice turque, et l'on y trouve tous les règlements militaires.

» Le grand visir, Kara-Mustapha, se préparait alors à la grande guerre de Hongrie. Il méprisait souverainement tous les princes chrétiens; et animé par le général Tékeli, l'un des chefs des rebelles, il se flattait de mettre le sultan

sur le trône de l'empire romain. Cette disposition me détermina à prendre le parti de connaître par la pratique la qualité des troupes de la Porte, et j'entrai pour cela au service de l'empereur Léopold.

» Dès la première campagne, je fus fait esclave par les Tartares près du Rab, durant la grande incursion qu'ils firent dans cette partie de la Hongrie qui confine à la Basse-Autriche, et que je vis mettre à feu et à sang. Je fus ensuite vendu par les Tartares à Achmet, bacha de Temizwar, qui avait été auparavant trésorier de l'empire, et je fus avec lui à la suite de l'armée jusqu'à Javarin.

» Je vis investir Vienne (voyez 1834, p. 253); je fus témoin de la confusion avec laquelle les Turcs en formèrent le siége; je vis arriver le secours qui le fit lever; et enfin, je fus traîné de là jusqu'au Rab dans le temps que l'armée ottomane prit la fuite du côté de ce fleuve.

» Le bacha Achmet ayant été empoisonné, je passai au pouvoir de quelques soldats de Bosnie, qui m'achetèrent durant le siége de Vienne. Après la déroute de l'armée, ils m'emmenèrent dans leur pays, au pied du mont Ramâ, et de là en Dalmatie, où, par le moyen du sénateur Curiani, je recouvrai ma liberté.

» Je me rétablis en peu de temps, et je rentrai au service de l'empereur Léopold. J'y repris mes emplois militaires; je les continuai par degrés, suivant les diverses conjonctures de siéges ou de batailles, jusqu'à la fameuse paix de Carlowitz, à laquelle je fus employé par Sa Majesté impériale. Les connaissances que j'avais de la Hongrie et des provinces frontières de l'empire ottoman donnèrent occasion à cet emploi : l'empereur m'établit son commissaire général pour régler les limites des deux empires.

» Ces limites n'étaient point encore déterminées, et les sujets de Sa Majesté impériale qui habitaient les confins de l'empire souffraient beaucoup des courses continuelles des Turcs, qui se servaient du prétexte que ces terres appartenaient au sultan.



(Un canonnier Turc, en 1690.)

» Toutes ces occasions qui s'offrent rarement à un seul homme, et l'usage que j'en ai fait, m'ont engagé à composer cet ouvrage. »

Le livre du comte de Marsigli est divisé en deux parties: la première comprend les différentes sortes de milice et leurs règlements; la seconde traite des opérations militaires des Turcs. La conséquence générale est que l'opinion qu'on se faisait en Europe des forces de l'empire ottoman est exagérée.

C'est à ce curieux recueil de documents que nous empruntons la gravure précédente et l'explication qui l'accompagne.

« Après la bataille de Patacin, en 1690, que les impé-» riaux gagnèrent, les Turcs mirent deux pièces de canon » de trois livres de balles sur la selle de plusieurs chameaux, » et un canonnier turc était monté derrière. Mais ayant re-» connu leur folie, et voyant que ces animaux n'étaient pas » assez diligents, ils leur coupèrent les jambes, sans se » donner le temps d'emporter l'artillerie, qui fut prise par » les troupes impériales. Une pareille entreprise nous diver-» tit beaucoup, quoique nous ne les eussions vus que de » loin. »

La raillerie du comte Marsigli est peut-être hasardée. La célérité du transport n'est pas une condition indispensable dans toutes les opérations militaires, et on peut concevoir entre l'artillerie à poste fixe et l'artillerie mobile et légère un intermédiaire quelquefois utile. On n'ignore pas que les Chinois ont des canonniers montés sur des chameaux, et on se rappelle que, dans notre armée d'Egypte, il existait un régiment de dromadaires.

LE SCEAU EN DIAMANT DE CHARLES Ier.

Charles Ier avait un diamant d'un très grand prix; les armes d'Angleterre y étaient gravées: c'était un travail d'un fini précieux. Peut-être l'artiste n'était-il autre que le roi lui-même. On sait qu'il aimait beaucoup les arts, et qu'il s'était adonné avec prédilection à la sculpture et à la peinture. On cite beaucoup d'exemples de rois entraînés ainsi à des vocations tout-à-fait étrangères à la science politique, précisément dans des temps où il était le plus difficile de bien gouverner, et où ce n'eût pas été trop de toute l'application de leur esprit pour défendre leur vie et leur couronne.

Avant de mourir, Charles Ier demanda que ce sceau fût remis à son fils. Le prince, pendant son séjour à Paris, se vit probablement obligé de le vendre, et l'acquéreur, de première ou de seconde main, fut notre célèbre voyageur Tavernier, qui faisait le commerce de pierreries.

Quelques années après, Tavernier était à la cour de Perse; il proposa le diamant au premier ministre : celui-ci remarqua les armes et en demanda l'explication. Tavernier se contenta de répondre que c'étaient les armes d'un prince d'Europe. Il ne voulut pas nommer Charles Ier, et il en donne pour raison qu'il se souvenait trop bien de ce qui était arrivé au chevalier de Reville.

Ce chevalier de Reville était venu demander du service au Sophi. On l'interrogea sur sa vie passée. Il dit qu'il avait servi en Angleterre, où il avait été capitaine des gardes de Charles Ier. — « Pourquoi avez-vous quitté son service? demanda le souverain asiatique. — Parce qu'il a été mis à mort par des rebelles, répondit Reville. — Et vous, son capitaine des gardes, vous avez eu la lâcheté de lui survivre! s'écria le royal interlocuteur. Vous vous condamnez vous-même, et l'on ne vous doit que le châtiment des traîtres. » On comprend qu'après ce dialogue le chevalier n'insista pas pour obtenir du service, et ne se fit pas prier pour sortir de Perse.

Il est vraisemblable que le sceau de Charles Ier est encore aujourd'hui dans le trésor du roi de Perse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ASTRAKHAN

(Russie méridionale.)

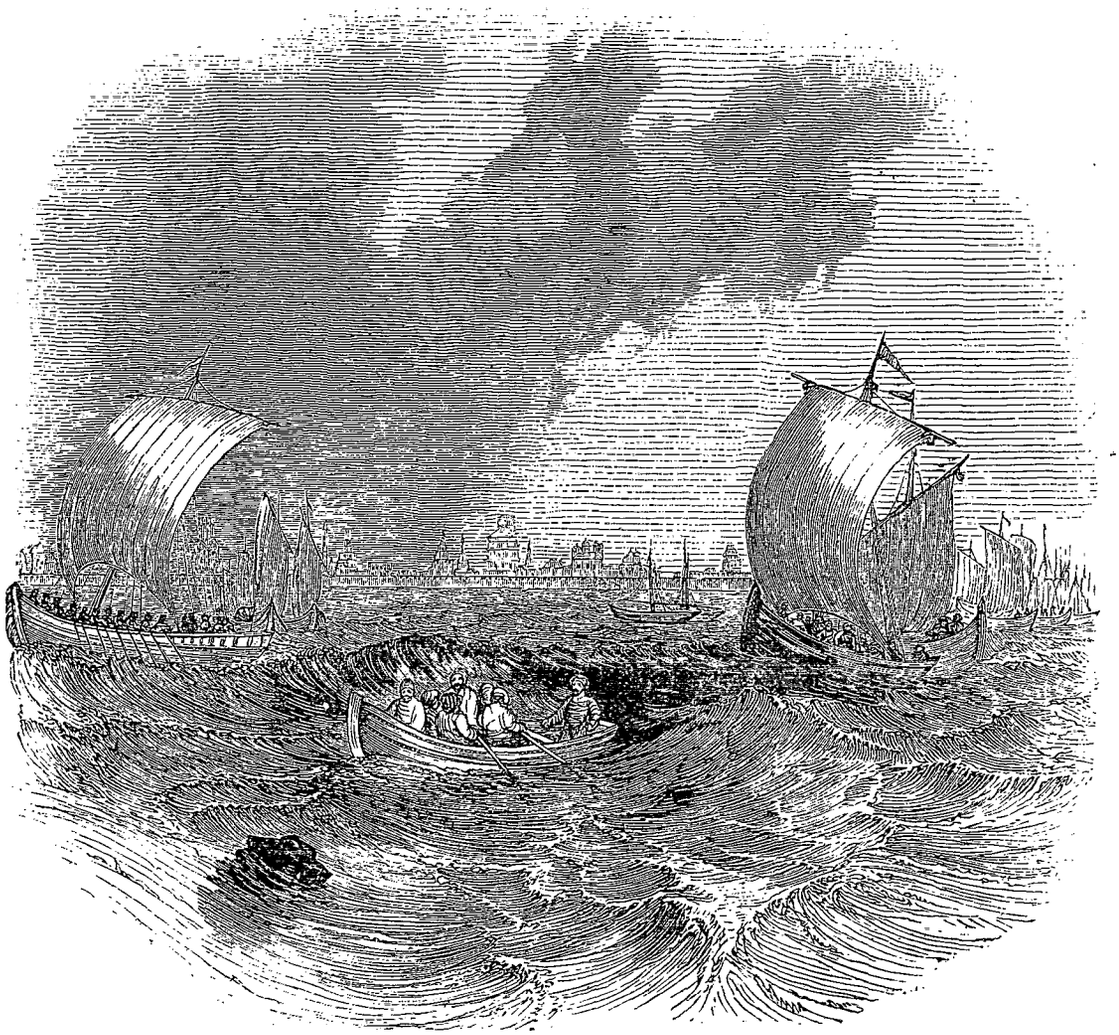

(Astrakhan, vue de la mer.)

Astrakhan est située dans une des îles nombreuses formées par le Volga, à environ dix lieues de la mer Caspienne. C'est, sous le rapport de la richesse, la huitième ville de la Russie, et la place la plus importante pour les échanges qui se font entre cet empire et les différentes parties de l'Asie. Sa population fixe est d'environ 40 000 âmes : elle se compose de Russes, d'Arméniens, de Tartares, de Georgiens et d'Hindous. Dans la belle saison, ce chiffre s'élève à 60 et à 70 000. Le surcroît de la population a surtout pour cause les pêches abondantes qui se font dans le Volga. Ce fleuve, près de son embouchure, a une largeur de cinq lieues pendant les grandes eaux ; il se jette dans la mer Caspienne par huit branches principales ou rivières, par soixante-cinq branches secondaires, et il donne au territoire la figure d'un vaste delta. On a quelquefois appelé Astrakhan l'Alexandrie de ce Nil de la Scythie.

Vue de la mer à quelque distance, Astrakhan a l'aspect d'une grande capitale : ses flèches, ses coupoles, ses minarets, se détachant sur le fond uni et monotone d'une plaine immense, ont un air de magnificence qu'on regrette de ne pas retrouver complétement quand on est débarqué. Les maisons sont presque toutes en bois. Les fabriques de soieries, de cotonnades, de teintureries, de cuirs, et de fonderies de suif, y dominent. Les rues sont boueuses et mal pavées. L'air est désagréable et malsain. Les chaleurs de l'été y sont aussi intolérables que les froids de l'hiver : le thermomètre de Réaumur monte jusqu'à 31°, et alors des exhalaisons pestilentielles sortent du sol, toute la végétation est brûlée ; il descend jusqu'à 24° au-dessous de zéro, et les oliviers périssent ; le principal bras du Volga, large de 2 220 pieds, gèle, et supporte des traîneaux chargés.

C'est Ivan-le-Terrible qui a fait la conquête de l'ancien royaume d'Astrakhan en 1552. On voit dans la ville les ruines d'une citadelle bâtie par le tzar Vassilei-Ivanovitch-Chouiskoï. On n'est pas certain de connaître exactement l'emplacement de l'ancienne ville d'Astrakhan, détruite par Timour dans le quatorzième siècle.

MÉMORIAL SECULAIRE DE 1840.

(Suite et fin. — Voy. p. 10.)

1240. Bataille de Zara perdue par les Croisés. Une partie de l'armée chrétienne venait d'arriver à la Terre-Sainte avec Thibaut, comte de Champagne, que ses poésies ont rendu plus célèbre que ses faits d'armes.

1340. Bataille navale de l'Ecluse. La flotte française est détruite en vue du port de ce nom, à l'embouchure de la Meuse, par la flotte d'Edouard III.

1440. Rébellion des nobles, dite Praguerie, par allusion aux soulèvements que la réforme de Jean Huss avait excités à Prague.

Charles VII, d'après les vœux exprimés par les Etats-Généraux de 1439, avait rendu une ordonnance pour soumettre à son autorité et à la discipline les innombrables compagnies d'hommes d'armes qui ravageaient le royaume. Par exemple, il s'était réservé le droit de nommer lui-même tous les capitaines, et de fixer le nombre de leurs soldats; et si le soldat se livrait au pillage, incendiait les habitations, et vivait sur le pays, comme par le passé, le capitaine devait en répondre, et passer en jugement devant les baillis, les prévôts et les justiciers.

Cette ordonnance préparait la grande unité française, en attaquant le régime de la féodalité, et en soumettant les nobles aux lois et à la juridiction communes.

Les nobles, irrités de l'atteinte portée à leurs prérogatives, et de se voir donner des juges qu'ils méprisaient, accusèrent Charles VII d'avoir concédé aux criailleries des bourgeois et du petit peuple une mesure destructive, à leur avis, de toute la force militaire de la France, et qui, disaient-ils, la livrait sans défense aux Anglais; ils le déclarèrent incapable de régner, et offrirent le gouvernement à son fils. Le Dauphin, qui devait plus tard, sous le nom de Louis XI, porter lui-même de si rudes coups de hache au vieil arbre féodal, ne fut pas sourd aux suggestions des nobles rebelles, il se joignit à eux; mais son père, animé par l'indignation et par le danger, déploya une activité qu'on ne lui soupçonnait pas, et fit avorter la Praguerie.

— Premiers essais de l'imprimerie *à types mobiles*. Strasbourg, témoin de cette invention, se prépare aujourd'hui à en fêter le quatrième anniversaire séculaire en inaugurant dans ses murs la statue de Gutenberg, de Mayence. Cette statue a été exécutée par M. David, d'Angers.

La date de 1440, que nous donnons d'après un grand nombre d'écrivains, est peu certaine; on doit la regarder simplement comme approximative. (Voy., sur cette invention, 1838, p. 89; et sur les premiers livres imprimés en France, 1837, p. 142 et 402.)

— Concile de Freisingen, en Allemagne, dans lequel on prive de la sépulture tous ceux qui seront morts en combattant dans un tournoi, ou qui ne se seront point confessés dans l'année.

— Christophe est élu roi de Danemarck. Ce fut lui qui réunit Copenhague à la couronne, et y établit le siége du gouvernement. Cette ville dépendait auparavant de l'évêché de Roschild.

1540. Le 1er janvier, Charles-Quint entre à Paris.

Profitant de la trêve conclue à Nice en 1538, l'empereur, qui se trouvait alors en Espagne, avait demandé à François Ier la permission de traverser la France pour aller punir les bourgeois de Gand révoltés contre son autorité. Le roi de France, au lieu de suivre le conseil qu'on lui donnait de s'emparer de son rival, l'accueillit avec une cordiale et franche hospitalité, et lui donna des fêtes magnifiques.

— Quatrième et cinquième mariages d'Henry VIII, roi d'Angleterre. Cet odieux despote épousa :

1° Catherine d'Aragon, en 1509 (répudiée);

2° Anne Boleyn, en 1532 (décapitée);

3° Jeanne Seymour, en 1536, le lendemain du supplice d'Anne Boleyn (morte en couches);

4° Anne de Clèves, en 1540 (répudiée);

5° Catherine Howard, aussi en 1540 (décapitée);

6° Enfin Catherine Parr, veuve de lord Latimer, en 1545 (restée veuve).

— La trop fameuse société fondée depuis 1534 par Ignace de Loyola, est confirmée par le pape Paul III, sous le titre d'Institut des clercs réguliers de la compagnie de Jésus.

1640. Révolution, dite de 1640, en Angleterre. Charles Ier, après onze années de royauté absolue, convoque un parlement qui s'assemble le 13 avril; il le casse au bout de trois mois, et en convoque un autre. Ce nouveau parlement, ouvert le 3 novembre, abolira la royauté en Angleterre. « En 1640, dit M. Augustin Thierry, le peuple anglais se leva, regarda ses maîtres en face, et leur proposa d'égal à égal, en échange des hostilités de l'oppression, un pacte de raison et de justice; il fut éconduit, trompé, et alors il en appela à l'épée comme au dernier des arbitres. On combattit, et la liberté fut victorieuse. »

— Révolution en Portugal; avénement de la maison de Bragance. Le Portugal, que Philippe II a réduit en province espagnole, chasse le gouvernement de Philippe IV, et prend pour roi Jean IV, dit le Fortuné.

— Mort d'Amurath IV, empereur des Turks; avénement de son frère Ibrahim, qui mourra étranglé.

— Fondation de l'Imprimerie royale sous Louis XIII. Nous avons dit (1837, p. 362) comment doit s'entendre le titre de fondateur de l'Imprimerie royale donné généralement à François Ier.

— Mort de Paul Rubens (voy. la Descente de croix, 1835, p. 25; le Château, le Portrait et la Signature de Rubens, 1836, p. 173, 176, 214; Chasses de Rubens, 1839, p. 21).

1740. Mort du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I; avénement de Frédéric II son fils, qui élèvera son pays au rang des grandes puissances européennes.

— Mort de Charles VI, empereur d'Allemagne; extinction en sa personne de la descendance masculine de la maison de Habsbourg-Autriche, qui, dans une période de trois siècles (de 1438 à 1740), a donné à l'Allemagne treize empereurs, dont le plus illustre est Charles-Quint.

Les droits de Marie-Thérèse, qui se porte pour héritière universelle de Charles VI son père, sont attaqués par Frédéric II, roi de Prusse, par Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, par l'électeur de Bavière, etc. Alors commence la guerre dite de la succession d'Autriche. (Voy., sur cette guerre et sur ses conséquences, 1833, p. 226.)

— Mort de la tzarine Anne Iwanowna; Iwan VI, son petit-neveu encore au berceau, lui succède. Presque aussitôt il est détrôné par Elisabeth Petrowna, seconde fille de Pierre-le-Grand. Sous le règne de Catherine II, Iwan, prisonnier dans une forteresse, périra assassiné.

— Mort du pape Clément XII. Lambertini est élu; il prend le nom de Benoît XIV. A lui commence la suite des papes qui renoncèrent à lutter contre les progrès de l'esprit humain, et que l'on pourrait presque nommer les papes philosophes. Lambertini borna son ambition à régner en père sur les états de l'Eglise; il fit défricher les Marais Pontins, encouragea tous les arts utiles, s'attacha à faire fleurir les sciences, les beaux-arts et les lettres qu'il cultivait lui-même avec succès. Voltaire lui dédia sa tragédie de *Mahomet, ou le Fanatisme;* hommage plus malicieux peut-être que sincère.

SAGACITÉ DES PIES.

Les pies ont été de tout temps célèbres par l'esprit de défiance et de finesse qu'on leur connaît. En voici un nouveau trait des plus curieux, et dont on doit l'observation à un naturaliste des plus recommandables, M. le professeur Nordmann d'Odessa. « Quatre à cinq couples de pies, dit M. Nordmann, nichent depuis plusieurs années dans le jardin botanique d'Odessa. Ces oiseaux me connaissent très bien, moi et mon fusil, et quoiqu'ils n'aient jamais été l'objet d'aucune poursuite, ils mettent en pratique toutes sortes de moyens pour donner le change à l'observateur. Non loin de l'habitation se trouve un petit bois de vieux frênes dans les branches desquels les pies établissent leurs nids. Plus près de la maison, entre cette dernière et le petit bois, sont plantés quelques grands ormeaux et quelques robiniers :

dans ces arbres, les rusés oiseaux établissent des nids postiches dont chaque couple fait au moins trois ou quatre, et dont la construction les occupe jusqu'au mois de mars. Pendant la journée, surtout quand ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils y travaillent avec beaucoup d'ardeur, et si quelqu'un vient par hasard les déranger, ils volent autour des arbres, s'agitent et font entendre des cris inquiets. Mais tout cela n'est que ruse et fiction ; car tout en faisant ces démonstrations de trouble et de sollicitude pour ces nids postiches, ils avancent insensiblement la construction du nid destiné à recevoir les œufs, en y travaillant dans le plus grand silence, et pour ainsi dire en cachette, durant les premières heures de la matinée et vers le soir. Si parfois quelque indiscret vient les y surprendre, soudain ils s'envolent, sans faire entendre un son, vers leurs autres nids, et se remettent à l'œuvre comme si de rien n'était, en montrant toujours le même embarras et la même inquiétude, afin de détourner l'attention et déjouer la poursuite. »

NATURE DES BOIS DE NOS VIEILLES CHARPENTES.

On a souvent écrit et répété que les vieilles charpentes de nos anciens monuments étaient faites en bois de châtaignier ; cette opinion existe encore chez plusieurs personnes, quoiqu'elle ait été assez controversée dans ces derniers temps. M. Héricart de Thury, inspecteur général des mines, a eu l'occasion de la décider. Etant directeur des travaux publics, il a fait prendre devant lui des solives, des chevrons, dans les vieilles charpentes du Palais-de-Justice, de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame, de la cathédrale de Beauvais, de l'église de Saint-Denis, et d'autres anciens monuments, considérés généralement comme étant de bois de châtaignier. Il a confié ces bois aux menuisiers les plus habiles de la direction, sans leur en dire l'origine ; ces ouvriers les ont travaillés, et se sont tous accordés à déclarer que c'étaient des chevrons et poutres de chêne, mais les arbres dont on les avait tirés étaient de vieux chênes, éprouvés par les influences du temps et débités avec soin au lieu d'être à peine équarris et couverts d'aubier comme la plupart des pièces de charpente que nous employons aujourd'hui.

VOLUCRIS ET INCITATUS.

L'empereur Lucius Verus avait un cheval nommé Volucris : il lui faisait donner des raisins secs et des pistaches au lieu d'orge, et il portait son portrait en or sur ses vêtements. Il le fit conduire une fois, couvert d'une housse de pourpre, dans le palais de Tibère.

Le cheval de Caligula est plus connu que Volucris ; il s'appelait Incitatus. La veille des jeux du cirque, l'empereur envoyait des soldats pour ordonner le silence dans le voisinage, afin que son cheval favori dormît plus tranquillement. Il fit faire à cet animal une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des harnais de pourpre, des colliers de perles. Il lui faisait servir du vin dans un vase d'or. Il lui donna une maison complète, des esclaves, des meubles ; il voulut qu'on allât manger chez lui, et l'invitait souvent à sa table. Il jurait par sa vie et par sa fortune. Tout le monde sait qu'il voulait le faire nommer consul, et qu'il eût exécuté ce projet extravagant s'il eût vécu davantage ; mais on ne sait pas aussi généralement qu'il fit de ce cheval un prêtre. S'étant créé lui-même pontife de sa propre divinité, il prit Incitatus pour collègue dans ce sacerdoce.

Verus construisit à Volucris un tombeau dans la vallée du Vatican ; et Hadrien fit bâtir à son cheval favori, Borysthène, une tombe surmontée d'une inscription qui nous est parvenue.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. la table de l'année 1839.)

MONUMENTS CHRÉTIENS.

(Quinzième et seizième siècles. — Dernière période.)

Après le beau développement qu'avait atteint l'architecture dans les églises chrétiennes du treizième et du quatorzième siècle, un commencement de décadence se fit sentir. La simplicité des formes fut sacrifiée pour satisfaire aux caprices d'un goût moins sévère, et la licence s'introduisant alors dans un art qui n'avait pu établir de règles produisit bientôt un genre bâtard, précurseur d'une révolution prochaine.

En ce qui a rapport à la disposition générale, les églises du quinzième siècle ne présentent, aucune différence notable avec celles des siècles précédents ; les pratiques du culte étant restées les mêmes, et la plupart de ces églises ayant été élevées sur des plans conçus antérieurement, comme cela eut lieu, par exemple, pour l'église de Saint-Ouen à Rouen, fondée en 1318, et qui, continuée jusqu'au commencement du seizième siècle, est même restée inachevée.

C'est donc uniquement dans le style et dans la combinaison nouvelle des formes architecturales adoptées pour les édifices sacrés de cette époque, qu'on peut étudier les signes caractéristiques de la dernière période de l'art chrétien.

Les façades du quinzième siècle, quoique conservant à peu près les principales divisions déjà décrites, n'offrent plus dans leur ensemble cette grande unité que nous avons eu occasion de signaler particulièrement dans la façade de Notre-Dame de Paris. Elles se font remarquer au contraire par un assemblage confus de lignes rompues, et d'ornements divers sculptés sur toutes les surfaces ; elles sont couvertes d'une infinité de nervures contournées en tous sens, formant comme un immense réseau de pierre, qu'on pourrait presque comparer à une véritable dentelle sous laquelle se dérobent les masses de la construction, ou plutôt encore à une broderie dont la richesse surabondante déguiserait presque totalement l'étoffe sur laquelle elle serait appliquée.

Au quinzième siècle, les clochers conservent la même importance, mais les formes polygonales commencent à remplacer les formes carrées des tours plus sévères des siècles précédents. Leur sommet est souvent décoré de pinacles isolés et de pyramides légères ou de couronnes découpées à jour comme au plus moderne des clochers de Chartres, déjà cité précédemment, ou à celui de Saint-Ouen à Rouen. La tour de Saint-Jacques-la-Boucherie à Paris, celle de Saint-André à Bordeaux, etc., peuvent aussi donner une idée de l'ensemble des clochers de cette époque.

Dans les églises d'une moindre importance, on voit aux angles de la façade des tourelles saillantes, divisées dans toute leur hauteur par des contreforts ou pilastres d'une grande finesse sur lesquels se pourtournent de nombreuses moulures. Ces tourelles sont généralement destinées à renfermer des escaliers ainsi qu'on en voit des exemples aux églises d'Abbeville, de Senlis, de Compiègne, etc. Leur couronnement est une reproduction réduite de celui des clochers, et se compose de même d'ornements capricieux, découpés à jour.

Au milieu des façades, entre les clochers, on retrouve toujours la grande rose, mais divisée par des meneaux contournés avec fantaisie. Le pignon, qui s'élève à l'extrémité de la nef, est décoré d'entrelas sculptés de crosses végétales et de découpures sans nombre ; le tout disposé sans aucune règle, et uniquement selon le caprice des artistes auxquels l'exécution de ces détails était confiée.

On voit encore à cette époque quelques portiques en

avant des façades, disposés comme à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, ou à celle de Saint-Vincent de Rouen, etc.

Quant aux baies, leur forme n'est plus toujours celle de l'ogive régulière; souvent elles se terminent en anse de panier, quelquefois même par des linteaux ou plates-bandes dont les sommiers sont arrondis. Dans la décoration des arcs, les artistes du quinzième siècle ont souvent découpé l'extrémité des claveaux en arcatures, richement sculptés en forme d'ogive, de trèfles, etc.; les moulures qui encadrent les arcs sont profondément refouillées et décorées de feuillages ou d'animaux taillés et évidés dans la masse avec beaucoup d'art. Des fleurons en forme de choux surmontent les couronnements anguleux qui s'élèvent ordinairement au-dessus des portes ou des fenêtres.

Sur les saillies que forme l'extrados des arcs, on voit, de distance en distance, des feuillages ou des animaux de toute nature, dans lesquels l'imitation est poussée aussi loin que possible. (Voyez, page 64, le détail de Saint-Germain-l'Auxerrois.)

Sur les faces latérales des églises du quinzième siècle, les contreforts et les arcs-boutants ne conservent pas la simplicité première; ils sont ornés de pinacles ou clochetons multipliés, et de niches surmontées de dais richement sculp-

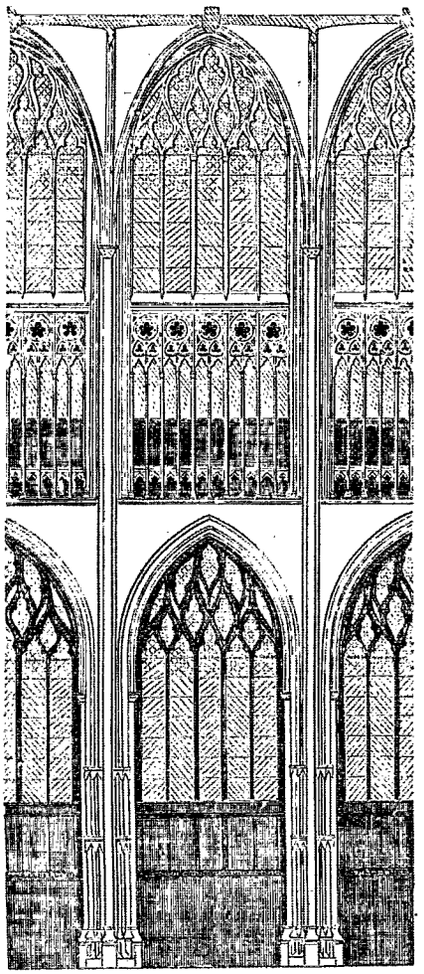

(Travée intérieure de l'église de Saint-Ouen, à Rouen.— Quinzième siècle.)

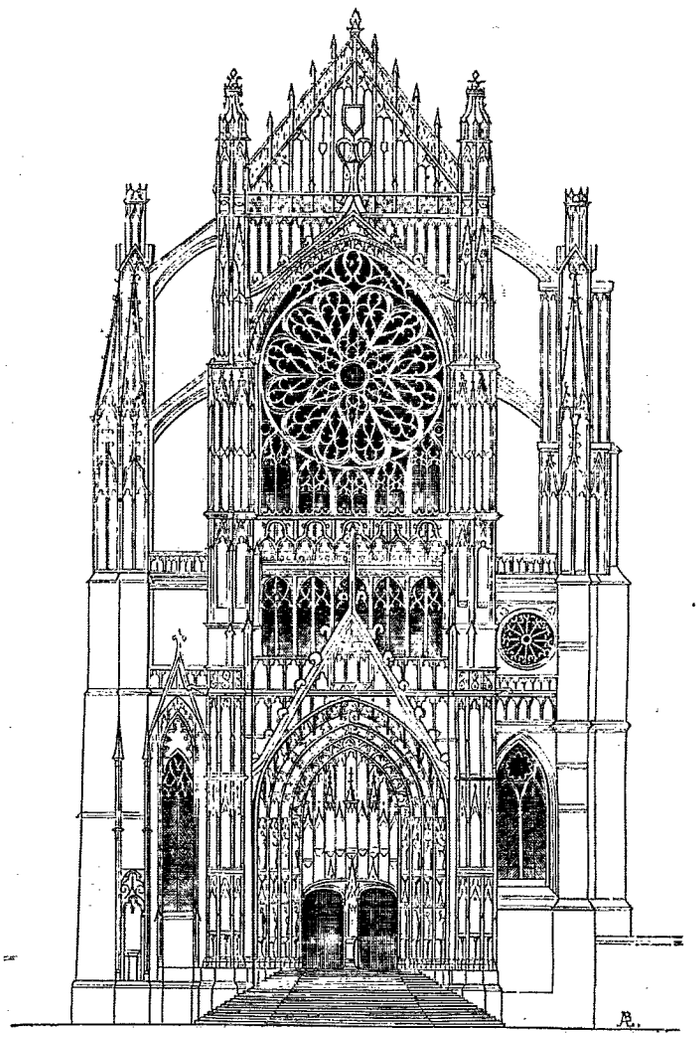

(Portail latéral de la cathédrale de Beauvais. — Seizième siècle.)

tés, dans le genre de celle que nous avons représentée p. 64, et qui existe à l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Les fenêtres qui éclairent la nef acquièrent le plus de grandeur possible; elles occupent tout l'espace compris entre les contreforts, et les meneaux qui soutiennent les vitraux se terminent en entrelas contournés, d'après les dessins les plus variés.

Les transceps disposés comme dans toutes les églises antérieures, sont décorés dans le même style que la façade principale. Celui de la cathédrale de Beauvais, dont nous reproduisons l'ensemble, est très propre à donner une idée de cette ornementation *florescente*, qui a fait donner au style de cette époque le nom de gothique *fleuri*.

Le chevet, ainsi que les parties latérales, se compose de contreforts et d'arcs-boutants dont l'ensemble manque complétement d'harmonie. On y voit un assemblage de masses très lourdes et de constructions maigres. Les arcs qui les relient entre elles se doublent et sont même quelquefois subdivisés par des sortes de meneaux de différentes formes.

Au quinzième et au commencement du seizième siècle, plus qu'à toute autre époque, on affectionnait dans la décoration l'emploi des formes aiguës qui, avec toutes les combinaisons de l'ogive, se trouvaient reproduites fréquemment et sans motif sur les faces extérieures, où toute apparence de colonnes avait complétement disparu.

Les combles sont, ainsi que dans les époques précédentes, traités avec art; ils sont également surmontés de flèches de bois, revêtues de plomb et ornées de découpures en fer doré.

L'écoulement des eaux pluviales se fait à l'aide de chéneaux masqués par des balustrades et de gouttières saillantes, sculptées en forme d'animaux chimériques ou de figures humaines composées avec bizarrerie.

A l'intérieur, les édifices religieux du quinzième siècle présentent des particularités qu'il n'est pas moins important de signaler : les piliers qui soutiennent les arcs et déterminent les travées de la nef, ne sont plus des colonnes isolées ou réunies en faisceaux, ainsi qu'on avait coutume de les faire au treizième et au quatorzième siècles. Les bases et les chapiteaux sont totalement supprimés, et les nombreuses nervures des arcs et des voûtes viennent se fondre dans le fût même de ces piliers dont la forme est souvent ronde, polygonale ou ondulée, comme on en voit des exemples à Saint-Gervais, à Saint-Méry, à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, etc. Vers le chœur, ces piliers-colonnes s'enrichissent quelquefois de petites nervures disposées verticalement ou en spirale, et qui vont se perdre dans celles de la voûte, comme on en voit à Saint-Séverin. (Voyez page 64.)

L'église de Saint-Ouen à Rouen est certainement le plus bel exemple qu'on puisse offrir du style adopté dans les constructions religieuses du quinzième siècle, et si l'on compare la travée de cette église dont le dessin est joint à cet

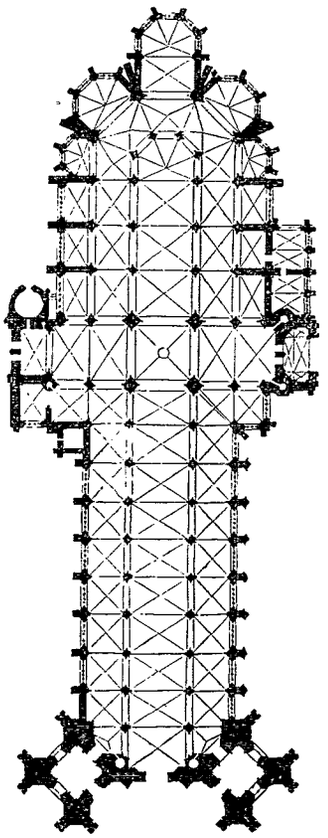

(Plan de l'église de Saint-Ouen, à Rouen.)

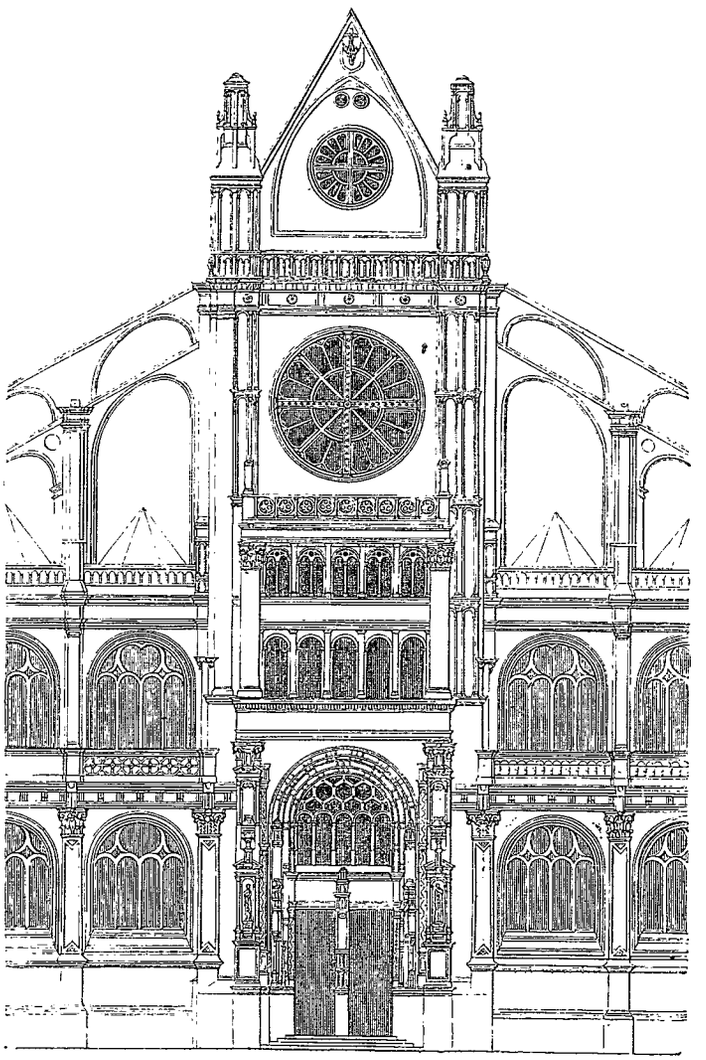

(Portail latéral de l'église de Saint-Eustache, à Paris. — Seizième siècle.)

article avec celle que nous avions empruntée précédemment à l'église de l'Abbaye-aux-Hommes à Caen, on pourra par ce rapprochement juger des changements qui se sont opérés, en l'espace de trois siècles, dans le style adopté par les artistes chrétiens, bien qu'interprètes d'une même pensée, et cherchant à satisfaire à des besoins tout-à-fait analogues.

Il faut aussi citer le plan de l'église de Saint-Ouen comme très remarquable par sa belle disposition, mais particulièrement par l'exemple unique des deux tours qui devaient être élevées sur la façade principale, de manière à former deux porches distincts et en pan coupé à l'extrémité des bas côtés de l'église.

Ces tours n'ont pas été exécutées, mais on peut juger et de leur composition et de l'effet qu'elles auraient pu produire par les anciennes gravures où elles se trouvent représentées. La cathédrale de Rouen, l'église de Notre-Dame-de-Lépine, près Châlons, et celle de Notre-Dame-de-Brou offrent aussi de beaux exemples du style de cette époque.

Vers la fin du quinzième siècle, et surtout au seizième, les voûtes furent décorées de nombreuses nervures d'un profil plus recherché qu'aux époques antérieures. Vers le sommet, ces nervures s'entrelacent comme des branchages, et se terminent par des rosaces, des culs-de-lampes ou des clefs pendantes d'une composition très compliquée, et dans lesquelles la pierre est travaillée avec un art infini. On voit à Saint-Gervais, dans la chapelle de la Vierge, une clef pendante, ou plutôt une couronne de pierre entièrement à jour; la clef dont nous donnons un dessin page 64, est également dans cette chapelle. L'église de Saint-Pierre à Caen, celle

du Pont-de-l'Arche et une chapelle de la cathédrale de Noyon, ont de même dans les voûtes des clefs composées avec une grande hardiesse, et sculptées avec une recherche extrême; elles datent du seizième siècle.

La galerie qui pourtourne la nef au-dessus des arcades inférieures se ressent de l'influence du goût qui dominait alors dans le reste de l'édifice; elle se compose de colonnettes d'une délicatesse extrême et de découpures à jour, dans lesquelles se retrouvent toutes les formes déjà signalées. (Voyez celle de Saint-Ouen.)

Les jubés, les clôtures de chœur, les chaires, etc., perdirent à cette époque le caractère de sévérité qu'ils avaient conservé jusqu'alors, et reçurent toutes les transformations qu'il plut au caprice des artistes de leur faire subir. On ne peut se dispenser de citer, parmi les plus beaux ouvrages de ce genre, la clôture du chœur d'Amiens, la chaire de Strasbourg, et surtout la célèbre clôture du chœur de Chartres, exécutée au commencement du seizième siècle On peut avoir une idée des jubés de cette époque, par les gravures anciennes qui représentent ceux de la cathédrale et de l'église Saint-Ouen de Rouen; celui de Saint-Etienne-du-Mont date de la fin du seizième siècle (Voyez 1834, p. 41). La sculpture en bois appliquée plus particulièrement à la décoration des stalles qui garnissaient l'intérieur du chœur, parvint, à cette époque, au plus haut degré de perfection; nos églises sont riches en meubles de ce genre; mais nous citerons, comme principaux exemples, les stalles de la cathédrale d'Amiens et de l'église d'Albi. Les supports d'orgues des cathédrales de Reims et d'Amiens, de l'église de Moret, etc., méritent de fixer l'attention. Quelques églises conservent aussi de très belles portes sculptées d'une composition et d'une exécution également remarquables, telles qu'on en voit à Gisors, à Rouen et à Beauvais.

Au quinzième siècle, les peintures sur verre qui décorent les fenêtres, offrent moins d'unité que dans les périodes précédentes; les tons clairs se reproduisent dans les pinacles et les dais peu colorés qui encadrent les grandes figures isolées; les nombreux ornements peints en jaune sur fond blanc, qui composent les vêtements des personnages ou les tapisseries tendues derrière eux, produisent une confusion qui détruit l'harmonie; à cette époque, le modelé des figures est fin et transparent, mais d'une teinte grise et uniforme; l'architecture représentée dans les fonds, prenant un grand développement, et ne recevant qu'une légère teinte rousse ou grise, rehaussée seulement par des ornements jaunes, il en résulte que les personnages se trouvent isolés dans un large champ vague et peu favorable à la décoration; rarement ces tableaux sont encadrés par des bordures colorées, comme dans les siècles précédents, ou, quand ces bordures existent, elles ne sont plus conçues comme des mosaïques composées d'un grand nombre de morceaux de verre rapprochés et unis par le plombage; ce sont des feuilles maigres et découpées à l'imitation de celles qu'on exécutait alors en sculpture, et ces ornements sont peints sur de longues bandes de verre.

Les légendes abandonnées sont remplacées par des tableaux dans lesquels les perspectives d'édifices et de paysages jouent un grand rôle, afin de former des compositions agréables comme objet d'art, mais dans lesquelles se perd l'accent religieux qu'on retrouve si fortement imprimé dans les belles verrières du treizième et du quatorzième siècles. Parmi les plus beaux vitraux de cette époque, il faut citer ceux de la cathédrale de Metz qui datent du quinzième siècle, et ceux de Saint-Etienne et de la cathédrale de Beauvais, qui datent du seizième et ont sans doute été composés par des artistes italiens.

Les pavés des églises du quinzième siècle sont aussi composés de pierres sépulcrales; mais, plus richement sculptées que dans les siècles précédents, ces pierres se distinguent par une grande finesse dans la gravure des ornements; l'architecture y est figurée avec beaucoup de soin et de correction, et par une recherche de luxe les têtes et les mains des personnages sont souvent rapportées en marbre noir ou blanc.

On rencontre aussi dans les monuments de cette époque des terres cuites vernissées et émaillées de diverses couleurs, industrie qui, plus tard, fut portée à une grande perfection. On en faisait l'application soit aux pavements, soit aux couvertures; le toit de l'église de Mantes offre un exemple de ce dernier mode de construction.

La peinture d'ornements contribua aussi à enrichir les édifices chrétiens du quinzième siècle; des feuillages, des fleurs, des oiseaux étaient figurés sur le fût des colonnes et sur les murailles. Les couleurs les plus vives furent aussi appliquées à la sculpture, et de nombreux exemples de bas-reliefs en pierre ou en bois peints et dorés, ont survécu à toutes les destructions.

Tel était, en résumé, l'état de l'art chrétien en France, pendant qu'en Italie se produisait, dans la philosophie, dans les lettres, les sciences et les arts, ce grand mouvement de l'intelligence humaine, qu'on a depuis désigné sous le nom de Renaissance. C'est dans ce temps même où l'on élevait encore en France, en Angleterre et en Allemagne des églises à peu près semblables à celles que nous venons de décrire, que Brunelleschi, Léon-Baptiste Alberti, Bramante, etc., accomplissaient dans l'architecture du moyen âge la révolution commencée par Arnolfo di Lapo et Jean de Pise, et qui devait s'arrêter à Michel-Ange. Le but que se proposaient les artistes réformateurs était le retour aux principes de l'architecture antique, qui avaient été complétement abandonnés pendant dix siècles environ.

Dans les premiers essais de cette rénovation, le plein cintre fut de nouveau marié avec l'ogive, et l'ornementation antique alliée à l'ornementation gothique; mais bientôt l'ancien arc romain employé exclusivement, et la nouvelle application des ordres antiques adoptée généralement, devinrent les éléments fondamentaux de la réforme italienne.

Or, pendant que Luther s'attaquait aux dogmes chrétiens, les grands artistes italiens qualifiant de barbares toutes les productions du moyen âge, faisaient prévaloir leurs doctrines et parvenaient à se créer une telle renommée, qu'ils étendirent leur influence sur l'Europe entière, et particulièrement en France, où ils furent appelés par Louis XII d'abord, et par François Ier ensuite. Cependant, quelques artistes nationaux, pénétrés d'une foi plus vive et pour la religion et pour l'art auquel ils s'étaient voués avec ferveur, essayèrent de lutter contre l'invasion du génie étranger. Mais ils étaient isolés, les associations étaient dissoutes, et l'indifférence s'était emparée des esprits; la lutte devenant inégale, le nouveau système triompha. La France reconnut la suprématie des artistes italiens, et les prit une troisième fois pour modèles et pour maîtres.

Afin de se convaincre de la division qui dut régner alors parmi les artistes appelés à diriger les constructions religieuses, il suffit de rapprocher l'un de l'autre, ainsi que nous l'avons fait, les portails latéraux de Beauvais et de Saint-Eustache, construits tous deux à la même époque, et il faut en conclure que si, d'une part, il y eut des artistes prêts à adopter le style italien nouvellement importé, d'une autre part il s'en trouva qui, fidèles aux traditions chrétiennes et nationales, protestèrent par leurs œuvres contre la réforme architecturale qui commençait à s'opérer en France. De ce nombre furent, parmi tant d'autres, Jean Wast et François Maréchal, auteurs des transepts de la cathédrale de Beauvais, achevés seulement en 1555. Ce sont eux, ainsi que nous l'avons dit, qui, jaloux du succès qu'avait obtenu Michel-Ange dans la construction de la coupole de Saint-Pierre de Rome, voulurent prouver que le style gothique pouvait, non seulement égaler, mais surpasser les grands effets de l'architecture grecque et romaine.

Ils élevèrent à cet effet, au centre de la croix, une tour pyramidale de 288 pieds, dont la base avait 48 pieds de large sur chaque face. L'intérieur de cette tour était voûtée en ogive, et on pouvait en considérer toute la hauteur dans l'intérieur de l'église; cette hauteur était, y compris la croix, de 455 pieds au-dessus du sol de l'édifice. Malheureusement cette tour qui avait été treize ans à bâtir, tomba et fut ruinée cinq ans après son achèvement.

Les artistes qui coopérèrent à l'érection de l'église de Saint-Eustache, fondée en 1532, appartenaient, au contraire, à la classe de ceux qui accueillirent sans doute avec enthousiasme les productions de la renaissance; car, dans cette église où le squelette gothique est entièrement conservé, on voulut appliquer les éléments décoratifs qui venaient d'être nouvellement remis en honneur; on substitua le plein cintre à l'ogive dans toutes les baies, sauf dans l'abside, et l'apparence des ordres antiques fut introduite dans tous les points d'appui; mais cette tentative fut-elle bien heureuse? Et quoiqu'au premier aspect cette église offre un effet général très séduisant, n'est-on pas promptement frappé du défaut d'harmonie qui devait nécessairement résulter de l'application de ces ordres, dont les proportions sont déterminées par des règles sévères, à ces immenses piliers gothiques destinés à supporter des voûtes dont l'élévation vers le ciel était restée sans limites.

Chacune des grandes phases de l'architecture, qui se sont produites depuis les Grecs, se distingue par un caractère tranché qui tient à l'ordre des idées qui l'a fait naître, au système de construction qui a été adopté, et aux impressions diverses qu'on a voulu produire.

Ainsi, il est bien constant que les traits dominants de l'architecture grecque sont l'angle droit et la ligne horizontale, résultant de la colonne isolée comme point d'appui et des architraves comme mode générale de construction.

Les traits moins frappants de l'architecture romaine se composent aussi de la ligne horizontale, plus de l'arc plein cintre introduit dans la forme quadrangulaire de l'architecture grecque.

Les traits caractéristiques de l'archictecture chrétienne, prise à son plus grand développement, c'est-à-dire quand elle se fut affranchie des traditions de l'art païen, sont la ligne verticale résultant de l'extrême élévation des points d'appui qui tendaient toujours à s'accroitre de plus en plus, et la forme aiguë résultant des pignons élevés et de l'ogive, qui, comme nous avons cherché à le démontrer, sont peut-être une conséquence l'un de l'autre.

Or donc, voilà tout un système composant la belle harmonie de la cathédrale chrétienne; c'est le pilier s'élevant du sol jusqu'à la voûte, c'est l'arc ogive se combinant à l'extérieur avec les combles aigus et les formes pyramidales, et contribuant à l'intérieur à augmenter, autant que possible, l'effet ascensionnel, objet constant de tous les efforts de l'art au moyen âge.

Etait-il possible d'introduire dans une conception aussi complète, aussi franchement déterminée que l'église chrétienne des siècles précédents, des éléments empruntés à un art constitué tout différemment dans un tout autre ordre d'idées et pour d'autres usages? Nous ne le pensons pas; et puisque l'architecture de l'Occident devait succomber sous l'influence de la renaissance italienne, c'est certainement dans les édifices religieux qu'il est permis de le regretter. Plus tard, en étudiant les diverses productions de l'art au seizième siècle, nous aurons occasion de juger si cette influence ne doit pas être regardée comme ayant été plus avantageuse à l'architecture civile qu'à l'architecture sacrée.

Parmi les églises où l'on voit des exemples du style de la renaissance, il faut citer celles de Villeneuve-le-Roi, une église à Dijon, et celle de Gisors en Normandie; mais l'église de Saint-Eustache de Paris doit être considérée comme la dernière élevée au véritable culte chrétien, et encore son frontispice ne fut-il construit qu'au dix-huitième siècle et achevé seulement en 1838.

La niche tirée du portail méridional de cette église, comparée avec celle de la façade de Saint-Nicolas-des-Champs, met à même de juger de la différence du style adopté dans la décoration de ces deux monuments.

Depuis lors les traditions de l'art chrétien s'étant trouvées abandonnées par suite de la faveur qu'obtinrent promptement les principes de la renaissance, l'Eglise du moyen âge devait nécessairement cesser de se produire et finir par être complétement anéantie, lorsque prévalurent les doctrines du dix-septième siècle.

Pour achever de fixer l'attention sur tout ce qui distingua l'art religieux du seizième siècle de celui des époques antérieures, nous devons indiquer les progrès qu'avaient faits pendant cette dernière période, la sculpture et la peinture appliquées à la décoration des églises, progrès qui étaient dus à la présence en France d'habiles artistes italiens tels que Léonard de Vinci, le Rosso, le Primatice, André-del-Sarto, etc.

Cette supériorité incontestable apportée dans la composition et l'exécution des sujets peints et sculptés, ne laisse pas d'avoir une valeur réelle et n'est certainement pas sans attrait; mais nous ne pouvons cependant nous défendre de faire remarquer que dans toutes les grandes époques d'art, aussitôt que l'artiste est dominé par la forme de son œuvre, et que dans l'exécution il cherche à multiplier ses moyens, c'est toujours le signe certain d'une faiblesse morale. En effet, l'importance que l'artiste attache à la perfection matérielle, fait qu'il s'individualise, qu'il ne se préoccupe que de la partie qui lui est confiée et pas assez du tout auquel il coopère; l'art alors s'éloigne de sa noble mission et le mérite qu'on est forcé de lui accorder, est presque toujours acquis aux dépens du sens philosophique qu'on n'y trouve plus. C'est aux yeux du corps qu'il s'adresse et non plus à ceux de l'esprit; on fait alors de l'art pour de l'art, et non dans un but moral et élevé, on ne frappe plus par l'ensemble et l'on veut attacher par les détails.

C'est en jugeant de ce point de vue les productions des artistes du seizième siècle appliquées aux édifices religieux, qu'on est amené à les trouver plus belles comme œuvres isolées que celles de leurs prédécesseurs; mais d'une moins grande portée et empreintes à coup sûr d'un sentiment moins religieux.

Or, il faut en conclure que tout art qui répond à une grande pensée religieuse ou philosophique, a pour condition d'être simple quand il est fort et de devenir composé aussitôt qu'il sent son impuissance; c'est pourquoi lorsqu'on veut étudier les grandes phases distinctes que l'art a parcourues dans l'histoire et en apprécier convenablement les caractères, on doit d'abord remonter aux types primordiaux qui appartiennent à chacune d'elles, afin de pouvoir suivre et juger les causes de leur origine, de leur développement et de leur décadence.

C'est ainsi que nous avons vu d'abord l'Eglise chrétienne modeste et simple à sa naissance, grandir et acquérir une noble sévérité au onzième et au douzième siècle, s'élever au plus haut degré de sa splendeur dans les deux siècles suivants, commencer à décroître au quinzième, et finir par s'éteindre au seizième.

Ne voulant pas interrompre l'étude historique des monuments d'une même espèce, nous avons dû consacrer la série de nos premiers articles sur l'architecture du moyen âge aux édifices religieux. Dans ceux qui suivront, nous continuerons les études de cette époque de l'art en France, en traitant des couvents, des abbayes et des tombeaux, et ensuite des constructions civiles et privées.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

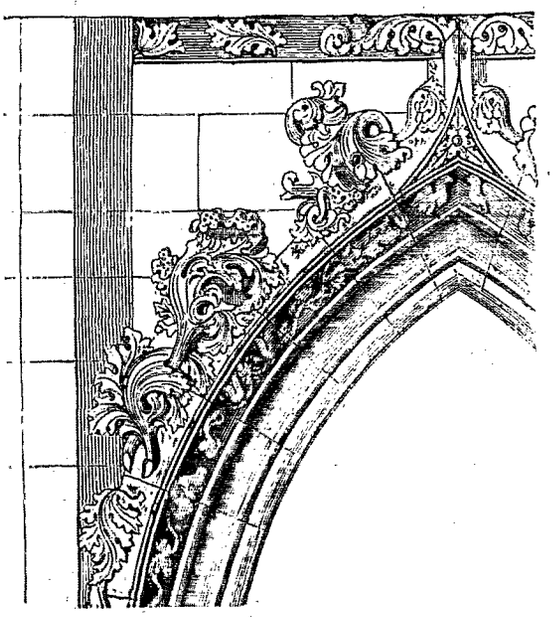

(Au portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. — Quinzième siècle.)

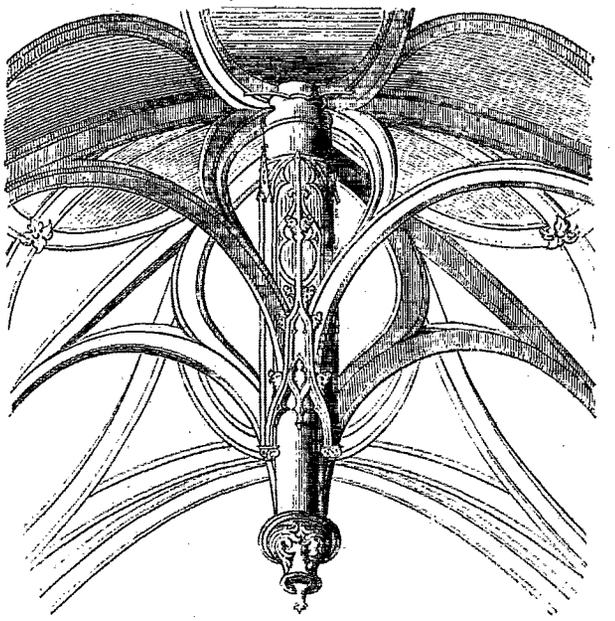

(Clef pendante dans la chapelle de la Vierge de Saint-Gervais, à Paris. — Quinzième siècle.)

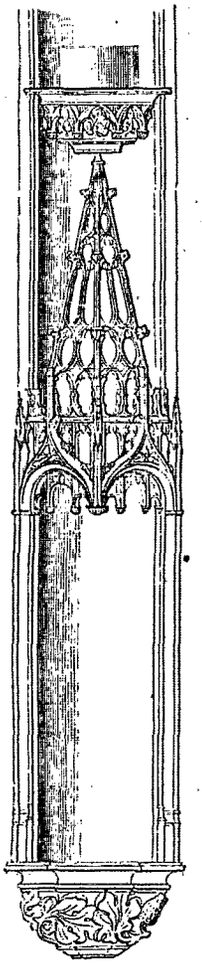

(Au portail de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. — Quinzième siècle.)

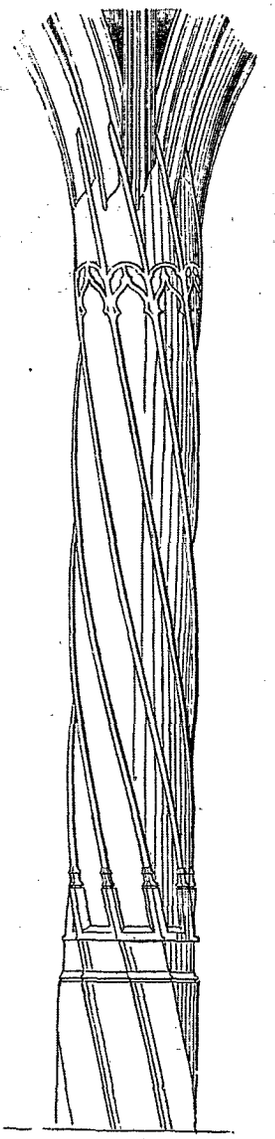

(Pilier dans le chœur de Saint-Severin, à Paris. — Quinzième siècle.)

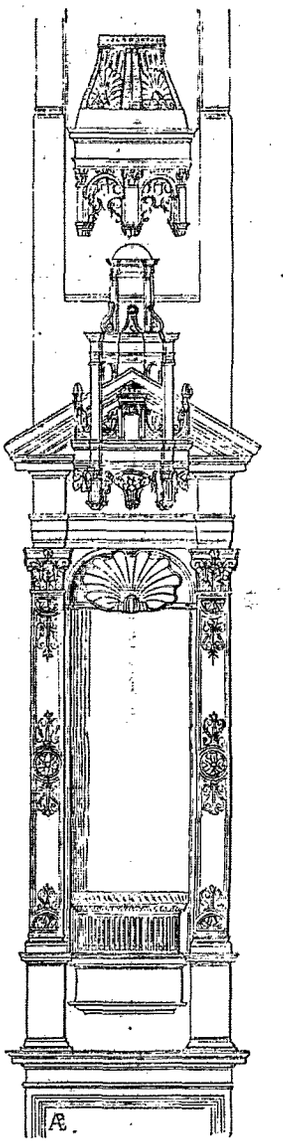

(Au portail latéral de Saint-Eustache, à Paris. — Seizième siècle.)

LE PALAIS D'IBRAHIM-PACHA.

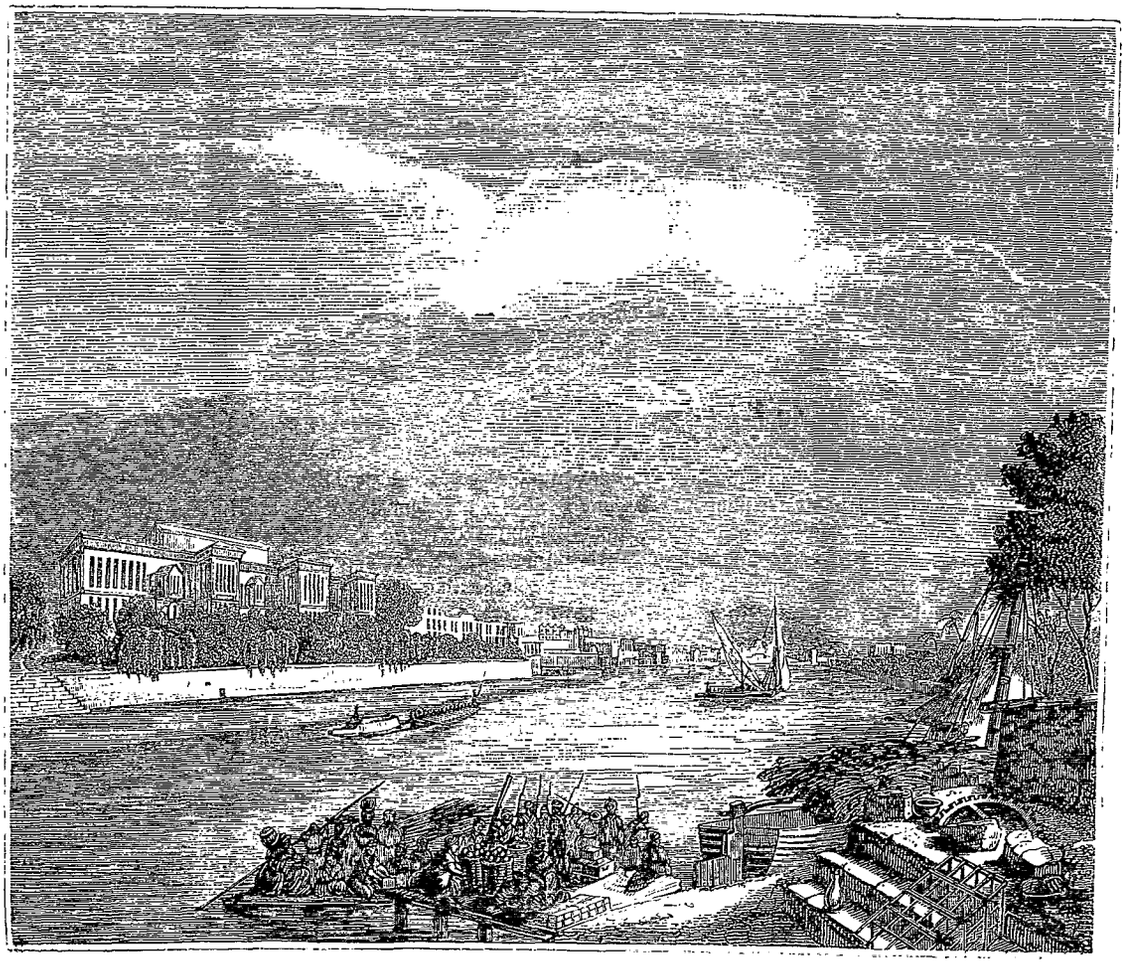

(Le Palais d'Ibrahim-Pacha vu du Nil.)

Entre le Caire et Boulak, qui sert de port à cette ville, en face de la petite île de Rondah, s'élève sur les bords du Nil le plus beau de tous les palais qu'Ibrahim-Pacha se soit fait bâtir en Egypte. Quoique médiocrement remarquable sous le rapport du style, cet édifice irrégulier n'est cependant, à notre avis, ni sans majesté ni sans grâce. C'est un mélange de l'architecture européenne et de l'architecture asiatique, contraire à toutes les règles, il faut en convenir, mais où le manque de proportions vraiment helléniques est en partie compensé par un reste de caprice et de pompe orientale. Comme tous les autres arts, comme les institutions même, l'architecture est aujourd'hui dans un moment de crise et de doute en Orient; indécise, elle flotte entre l'Asie et l'Europe, et elle ne se fixera point jusqu'à ce que l'une des deux rivales l'emporte complétement, ou qu'un nouveau système vienne occuper la place qu'elles se disputent.

Une seule chose ne varie pas chez les Musulmans, et selon les apparences ne variera jamais, parce qu'elle est essentiellement bonne; nous voulons parler de leur respect, de leur amour extraordinaire pour la nature. Ce culte les enchaîne à ce point, que pour eux le principal charme d'une maison de plaisance consiste bien moins dans la perfection de sa structure que dans la beauté du point de vue qu'elle domine. Asseoir un kiosque sur le bord de l'eau, et assez près pour qu'il puisse s'y admirer; dans sa surface, dans son contour multiplier les rentrées et les saillies, de manière que l'ombre et la lumière s'y jouent à chaque instant du jour; l'entourer d'arbres de toutes les espèces, le mêler le plus possible à la verdure, le fondre pour ainsi dire dans l'eau, dans l'air et dans le ciel; voilà, avec l'étendue de la perspective, ce qu'ils recherchent et ce qu'ils apprécient pardessus tout.

Sous ce rapport, le palais d'Ibrahim-Pacha est une œuvre d'art beaucoup plus importante qu'on ne serait tenté de le croire. La vue dont on jouit de ses fenêtres est fort belle; l'œil découvre d'abord des jardins d'un aspect agréable, tandis qu'au second plan apparaît le Caire, et, au-dessus du Caire, la citadelle qui domine cette capitale de l'Egypte, et termine noblement le tableau. Les jardins qui égaient les premières lignes de ce site ont été plantés par l'ordre d'Ibrahim; en sorte qu'avec le palais on peut dire qu'il a créé le paysage.

Au sein de l'île de Rondah, qui lui appartient également, et qui, d'après ses désirs, a été cultivée, ornée de jardins et enrichie d'arbres rares et exotiques sous la direction de M. Troil, horticulteur anglais, Ibrahim-Pacha s'est fait bâtir un autre séjour d'été presque en face de celui qui nous occupe. On s'étonnera peu en voyant le fils de Méhémed-Ali ne rien épargner pour embellir sa campagne et se composer un paysage, si l'on songe qu'il a passé plusieurs années de sa jeunesse à Constantinople; et il suffit de jeter les yeux sur la gravure que nous donnons, pour reconnaître dans le palais du Nil une réminiscence des *jali* turcs (kiosques au bord de l'eau), et comme un souvenir ou un regret du Bosphore, qu'Ibrahim aime en effet avec passion, et dont la conquête semblerait d'autant plus le tenter, qu'aucun art ne saura jamais reproduire l'azur limpide de ses eaux, ni le prestige de ses rivages sinueux et de ses collines tantôt gracieuses, tantôt sévères, mais toujours d'un effet merveilleux.

En même temps que la nature, Ibrahim-Pacha affectionne beaucoup les beaux-arts. Plus d'une fois il s'est occupé de la fondation d'un Musée au Caire; et dans ce but il a fait commencer à ses frais des fouilles dans la Haute-Egypte. Cependant l'agriculture semble l'objet particulier de sa sollicitude. Chose bizarre! plus il se développe dans l'art de la guerre, plus il s'intéresse au progrès des travaux agricoles. Encore plus qu'au Caire, il a ordonné de nombreuses plantations à Alexandrie, où il a fait couvrir de vignes et d'arbres fruitiers une immense étendue de terre auparavant inculte. On ne le croit occupé qu'à former des soldats ou à prendre des provinces, et il forme aussi des cultivateurs qu'il pousse incessamment au défrichement du sol et à de nouvelles conquêtes sur le désert. N'y a-t-il pas là un de ces contrastes profonds et mystérieux qui se rencontrent souvent dans le cœur de l'homme? La simplicité naturelle des goûts d'Ibrahim, le besoin de reposer son âme des passions sanglantes du champ de bataille dans les douces et rafraîchissantes émotions de la nature, ces deux motifs entrent assurément pour beaucoup dans son inclination pour les distractions de la vie champêtre, mais n'expliquent pas d'une manière suffisante la protection qu'il accorde aux occupations de l'agriculture. Nous croyons qu'on doit plutôt attribuer ce patronage à une pensée politique et à un instinct d'avenir, si l'on ne veut pas y voir un sentiment religieux, et comme une expiation offerte pour le sang qu'il fait si souvent couler à flots. Dans tous les cas, qu'Ibrahim-Pacha ait ou non une entière confiance dans son rôle, il est beau de voir la même main qui est condamnée à faucher les hommes comme de l'herbe, semer la terre et se mettre pour ainsi dire au service de l'agriculture, cette bienfaisante nourricière des peuples.

VARIATIONS DE LA TAILLE

CHEZ LES ANIMAUX SAUVAGES.

La taille, chez les animaux qui, vivant à l'état sauvage, sont exempts des influences si variées de la domesticité, est soumise à certaines variations générales, dont les conditions naturelles sont l'unique principe. M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, en examinant cette question avec la haute sagacité qui le distingue, s'est élevé à plusieurs formules générales qui nous semblent dignes d'intéresser tout le monde. Nous les ferons connaître succinctement d'après ce jeune savant.

1. Chez les animaux sauvages, les variations de la taille sont ordinairement renfermées dans d'étroites limites, non seulement entre les divers individus d'une même espèce, mais entre les diverses espèces d'un même genre. Ainsi il n'y a, dans l'ordre naturel, ni nains ni géants. Non seulement tous les loups sont à peu près de même taille, mais les loups, les chiens, les renards ne diffèrent pas considérablement. Il y a entre eux tous bien moins de différence qu'il n'y en a dans l'espèce domestique entre le mâtin, par exemple, et l'épagneul de petite race : ce dernier peut être regardé comme une race naine, et le mâtin comme une race géante.

2. On sait que les cétacés sont les plus grands de tous les mammifères; mais ce n'est qu'un fait particulier qui rentre dans un fait beaucoup plus général. Ce dernier fait peut être énoncé de la manière suivante : Toutes les espèces qui habitent au sein des eaux, ou qui y passent une partie de leur vie, parviennent à une grande taille comparativement avec les autres animaux de la même famille; il semble même que l'accroissement de leurs dimensions soit en raison directe de la durée de leur séjour dans l'eau. Ainsi, aucun carnassier terrestre n'approche de la taille du lion marin qui a jusqu'à vingt-quatre pieds de longueur, sur dix-huit de circonférence. Dans le groupe des *mustela* de Linnée, les loutres sont plus grandes que toutes les autres espèces, et parmi elles la saricovienne et surtout la loutre de mer, qui sont les espèces les plus essentiellement aquatiques, sont aussi les plus grandes. Parmi les rongeurs, le castor, le paca et le cabiai, qui sont les plus grandes espèces, sont aussi des espèces aquatiques. Enfin il en est encore de même de l'hippopotame, si l'on compare sa taille à celle du cochon dont les caractères de son organisation le rapprochent d'une manière visible.

3. Les animaux qui vivent sur les arbres, et surtout ceux qui sont organisés pour le vol, n'atteignent jamais au contraire que des dimensions peu considérables.

4. Ces espèces, qui peuvent être, les unes aussi bien que les autres, regardées comme habitantes de l'air, comprennent, entre elles, qui sont, en règle générale, les plus petites, et les espèces de mammifères aquatiques, qui sont, également en règle générale, les plus grandes, les mammifères qui habitent le sol. La plupart sont de taille moyenne, c'est-à-dire moindres que les espèces aquatiques, plus grands que les espèces aériennes.

5. D'après leur genre de nourriture, les mammifères qui vivent à terre ou sur les arbres peuvent être rapportés à quatre groupes principaux : les ***herbivores***, qui vivent principalement de petits végétaux et de feuilles; les ***frugivores***, qui vivent de fruits et de racines; les ***insectivores***, qui vivent d'insectes; enfin les ***carnivores***. Les premiers sont en général les plus volumineux de tous; viennent ensuite les carnivores; puis les frugivores qui sont tous de taille moyenne; les plus petits de tous sont les insectivores.

Or, si l'on réfléchit à la masse immense de végétaux et par conséquent de feuilles qui se trouvent répandus à la surface du globe, et que l'on compare d'une manière générale le volume des êtres dont se repaissent ordinairement les carnivores, à celui des fruits qui nourrissent les frugivores, et des espèces dont les insectivores font leur proie, on arrive à ce résultat remarquable qu'il serait d'ailleurs possible de concevoir *à priori* : « Les animaux les plus volumineux se nourrissent de substances que la nature leur offre presque partout en abondance; parmi les autres, la taille est généralement proportionnelle au volume des animaux ou des portions de plantes dont la conformation de leurs organes digestifs les appelle à se nourrir : d'où il suit qu'il existe un rapport de parfaite coordination entre la quantité de nourriture nécessaire aux animaux, et celle qui leur est offerte par la nature. »

6. Parmi les mammifères ailés, de semblables rapports se présentent avec non moins d'évidence. Les petites espèces, les chauves-souris proprement dites, ou vespertilions, se nourrissent toutes d'insectes; les plus grandes, qui elles-mêmes ont une taille peu considérable, sont frugivores, ce sont les roussettes. Il est à remarquer qu'il n'y a parmi ces animaux aucune espèce essentiellement herbivore ou carnivore, de même qu'il n'y en a aucune dont les dimensions soient très considérables.

7. Tous les mammifères de grande taille habitent les continents, les grandes îles, et les îles peu étendues mais rapprochées des continents. On a remarqué depuis long-temps que les îles très petites ou isolées, ou ne contiennent que des espèces de petite taille, qui même y sont peu nombreuses, ou sont absolument privées de mammifères. De même, parmi les animaux aquatiques, les espèces marines sont les plus grandes de toutes. La nature a donc partout proportionné la taille des mammifères à l'étendue des lieux qui doivent les recevoir, réservant les grandes espèces pour les mers, les grandes îles et les continents; les petites espèces pour les rivières et les îles peu étendues.

8. Les mammifères terrestres qui vivent sur les montagnes atteignent le plus ordinairement des dimensions moins considérables que ceux des plaines, et surtout que ceux qui habitent la lisière des grands déserts. On peut établir ce prin-

cipe d'une manière générale soit en comparant des espèces congénères, comme l'yack, qui vit dans les montagnes, et les bœufs sauvages qui vivent dans les plaines, soit en comparant, non pas des animaux pris dans le même genre, mais des genres voisins, comme les bœufs avec les mouflons, animaux des montagnes, ou les chameaux avec les lamas, animaux des montagnes aussi.

9. Buffon a remarqué que les animaux américains sont généralement d'une taille moins considérable que ceux qui leur correspondent dans l'ancien monde : ainsi, par exemple, le nandou est plus petit que l'autruche, le jaguar que le tigre, etc. Ce fait rentre dans la proposition générale énoncée plus haut, qu'il existe un rapport entre la taille des animaux et l'étendue des lieux destinés à les recevoir. La même chose se remarque pour la Nouvelle-Hollande, qui, isolée comme l'Amérique du Sud, et environ une fois moins étendue qu'elle, ne renferme que des animaux d'une taille bien inférieure à ceux qui peuplent cette dernière région. Ainsi, les plus grands animaux que l'on ait rencontrés dans le continent de la Nouvelle-Hollande, sont le kanguroo, le dasyure à tête de chien, et le chien, animaux bien plus petits que les tapirs, les bisons, les lamas, les jaguars, qui sont les plus grands animaux naturels à l'Amérique, et qui sont eux-mêmes bien plus petits que les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, qui, dans l'ancien monde, ont la suprématie de la taille.

Cette loi se poursuit, même à l'égard des mêmes espèces, dont la taille est plus ou moins grande selon l'étendue de la terre qu'elles habitent. Ainsi le rhinocéros de Sumatra est plus petit que celui d'Asie ; celui de Java plus petit que celui de Sumatra.

Les mammifères de l'hémisphère austral sont en général moins grands que ceux de l'hémisphère boréal.

Parmi les mammifères ailés, les plus grandes espèces se trouvent entre les tropiques ; et dans l'hémisphère boréal leurs dimensions décroissent à mesure qu'on s'approche du Nord.

La même loi se retrouve, mais avec d'assez nombreuses exceptions, pour les animaux grimpants, et pour plusieurs groupes d'animaux insectivores et frugivores.

Mais il y a plusieurs familles parmi les animaux herbivores, et surtout parmi les carnassiers, qui présentent une loi inverse, et qui deviennent plus grands à mesure qu'on s'approche de la zone glaciale. On ne connaît point de mammifères qui, ayant leurs plus grands individus dans les climats tempérés, présentent une taille de plus en plus restreinte à mesure que l'on se rapproche de l'équateur ou du pôle. Quant aux espèces marines, on en trouve de très grandes dans toutes les mers, principalement dans celles du nord.

Ainsi, la plupart des grands mammifères habitent les contrées les plus chaudes du globe ; d'autres, mais en moins grand nombre, préfèrent les régions froides, et se portent jusqu'aux limites au-delà desquelles le froid arrête toute végétation et toute vie ; mais aucune famille n'a ses plus grandes espèces dans les climats tempérés : résultat contraire à l'opinion assez accréditée, que le trop grand froid comme la trop grande chaleur s'opposent au développement de la taille, tandis qu'une chaleur tempérée le favorise.

« Tels sont, dit le savant académicien auquel on doit ces intéressants rapprochements, les résultats principaux que j'ai pu déduire d'un examen attentif des variations de la taille considérée, sous un point de vue général, chez les animaux sauvages. Parmi ces résultats, un petit nombre seulement sont applicables aux espèces domestiques et aux races humaines, dans lesquelles les variations de la taille se font suivant d'autres rapports, et par conséquent suivant d'autres influences. »

ÉVHÉMÉRISME.

On désigne par ce mot un système qui donnait à la mythologie grecque une source purement humaine et historique : il expliquait toutes les légendes fabuleuses par l'apothéose : les Dieux n'étaient que des rois déifiés : Jupiter était un ancien monarque de l'île de Crète, dont on voyait encore le tombeau. Les Epicuriens et les Stoïciens acceptèrent cette explication qui fut dans la suite accréditée et répandue par les Pères de l'église. Ce système avait pris son nom du premier philosophe qui l'avait énoncé, Evhémère.

Il y avait un autre grand système qui recourait, pour l'interprétation des fables ou mythes, à des allégories morales et à des explications cosmogoniques. Pythagore et les Platoniciens l'avaient adopté.

MORT DE MONCRIF.

Un matin La Place, l'auteur de l'*Art de plaire*, reçoit un billet de son ami Moncrif, l'auteur de l'*Histoire des chats*. Dans ce billet, Moncrif le prie de lui prêter une douzaine de volumes amusants pour chasser un peu de mélancolie qui l'obsède. La Place inquiet, tire de sa bibliothèque les volumes qui lui paraissent devoir plaire le mieux à Moncrif, et court les porter lui-même. Il trouve son ami en conversation avec son perruquier et son tailleur, commandant, pour le plus bref délai, une perruque neuve au premier, une robe de chambre en taffetas au second. Ses ordres donnés, Moncrif s'enferme avec La Place et lui dit : — Vous êtes surpris ! vous soupçonnez quelque mystère ! Vous avez raison. J'ai un secret à vous confier. En m'habillant ce matin, mon valet de chambre m'a fait remarquer cette tache noire sur ma jambe. J'ai aussitôt compris que c'était un signe de ma mort prochaine : mais j'ai eu la présence d'esprit de ne pas me trahir. — Quelle extravagance ! s'écrie La Place. — Je m'attendais à cette exclamation, reprend avec calme Moncrif. Mais, mon cher ami, vous savez que j'ai une foi absolue dans les pressentiments. En voyant cette tache, j'ai été sur-le-champ frappé de l'idée que je mourrai dans douze jours. Donnez-moi vos livres, dans douze jours je vous les rendrai : je n'en aurai plus besoin. — La Place était interdit. Il fixait sur son ami de grands yeux étonnés. Comment se peut-il qu'avec une raison comme la vôtre, on se mette en tête de pareilles chimères? lui dit-il.

> — Ah ! chimères ! Ce sont des chimères, dit-on ;
> Chimères, moi ! Vraiment, chimères est fort bon !

répondit en riant Moncrif. Mon cher La Place, l'événement justifiera ma prédiction. En attendant, je ne veux pas m'attrister. Nous savons, vous et moi, ce que vaut la vie : n'en parlons plus. Je connais un honnête curé qui viendra ces jours-ci quêter pour ses pauvres, je compte m'arranger avec lui. J'ai prié aussi mon médecin de venir dîner tous les jours avec moi : il ne pourra rien contre la destinée : mais je ne veux pas que l'on ait aucun reproche à me faire. Je vais de plus avertir nos meilleurs amis de ma fin prochaine et les prier de venir avec leurs femmes me tenir compagnie. Je leur donnerai tous les soirs à jouer et à souper. Nous causerons, nous rirons. Le docteur en sera. Je n'ai pas besoin de vous dire que je compte sur vous plus encore que sur eux. — La Place fut obligé d'entrer dans l'idée de son ami. Il était réellement effrayé de l'assurance de Moncrif. Les personnes invitées ne manquèrent pas de venir : les premiers jours, elles étaient contraintes, et riaient de mauvaise grâce. Peu à peu l'appréhension se dissipa. Moncrif était de très bonne humeur : il faisait sa partie de piquet, et avait recours à mille moyens pour divertir ses amis. De bonnes vieilles histoires, de bons vieux vins manquent rarement de chasser l'ennui. La Place

lui-même commençait à croire qu'il n'était plus question de mort : mais le soir du douzième jour, comme il se retirait avec les autres invités, Moncrif lui dit à l'oreille : Demain matin, mon cher La Place, on vous portera vos livres. Le lendemain matin, un domestique vint en effet lui rendre les livres et lui annoncer en même temps la mort de Moncrif. Etait-ce un suicide?

SCÈNES DE CARNAVAL,

PAR J.-J GRANDVILLE.

Il est rentré à cinq heures du matin ; il a déposé sur le guéridon son faux nez, son bonnet, sa perruque de *débardeur*, et, s'enveloppant de sa robe de chambre, il s'est jeté dans un fauteuil devant son feu, sans avoir la force de dépouiller le reste de sa friperie de bal.

Le voilà pâle, harassé, lourdement assoupi; ses joues creuses, abattues, sa lèvre qui ne lui fait pas honneur, expriment le mécontentement et l'ennui. A-t-il la physionomie d'un homme qui sort d'un lieu consacré à la joie? Ne dirait-on pas plutôt qu'il sort de maladie?

Vous devez le croire plus vieux qu'il ne l'est réellement. Le désordre, l'intempérance et l'oisiveté l'ont vieilli encore plus que les années. Il ne s'aperçoit pas que sa jeunesse est passée, que sa tête est déjà chauve, et que son front se ride. Il s'obstine à chercher le bonheur dans la licence, et pour mieux écarter de lui les pensées honnêtes et le souci de l'avenir, il s'entoure, jusque dans sa vie intérieure, des images du plaisir qu'il poursuit; car ce n'est pas assurément pour l'amour de l'art qu'il a orné sa cheminée de cette statuette de danseuse, et son mur de cette estampe où des masques galopent, où *Chiquart* * agite les plumes de son casque et brandit follement ses gantelets.



(Le Carnaval d'un célibataire. Retour du bal. — Dessin de J.-J. Grandville.)

Quelle jouissance un homme qui paraît riche et éclairé peut-il se promettre en se dégradant ainsi volontairement, en s'affublant d'un costume trivial, et en se lançant au milieu de l'orgie avec des paroles cyniques et des gestes insolents?

Autrefois, dans les mascarades, on se plaisait à représenter des professions ou des personnages historiques; chacun luttait d'esprit et de finesse pour reproduire le plus fidèlement possible, ou pour critiquer avec verve, le caractère ou l'état que son masque et ses habits annonçaient. Il y avait du moins dans ces jeux une pensée ingénieuse, un certain art d'imitation. Aujourd'hui on ne voit plus que des déguisements faux, bizarres, monstrueux; on n'entend plus sortir de toutes ces bouches de carton qu'un langage où le vice dispute le prix à la sottise.

Au carnaval romain, les esclaves se drapaient dans les robes des hommes libres; ils cherchaient à imiter leurs maîtres. Pendant sept jours, ils étaient patriciens; ils s'essayaient à dépouiller leur grossièreté avec leur misère. L'esclave de Lucullus voulait paraître élégant et magnifique; l'esclave de Caton voulait paraître sage; l'esclave d'Atticus voulait paraître spirituel et poli. A côté des excès autorisés par cet affranchissement imaginaire, il y avait ainsi des enseignements sérieux. Aujourd'hui nous voyons, au rebours de cette coutume païenne, des riches profiter de la licence antique pour oublier leur condition, pour s'avilir et descendre au-dessous des derniers rangs du peuple; ils se précipitent dans la dépravation avec une ardeur furieuse comme dans leur élément naturel; leurs succès dans ces ignobles divertissements les trahissent ; c'est leur costume de toute l'année qui est réellement une mascarade. Le peuple les comprend, les applaudit, et les méprise.

Si le carnaval a encore quelques scènes tolérables, et qui

* Personnage de carnaval en vogue depuis quelques années.

puissent exciter un sourire honnête, il faut les chercher au foyer des pauvres familles.

Le regard, après s'être détourné de ce vieux célibataire dissolu, peut se reposer un instant sans ennui sur ce petit baron et cette petite baronne, qui viennent avec un grand sérieux prendre leur part de beignets chez leur petite amie la Cauchoise. Leur mère partage presque leur gravité; elle aura obéi à un secret instinct de vanité en costumant ses enfants à l'aide de quelques vieilles nippes, de manière à leur donner une apparence de noblesse et de richesse. Peut-être aussi cette interprétation est-elle injuste. Pourquoi n'aurait-elle pas été seulement séduite par le contraste de tout cet attirail de vieux temps et de vieillesse avec leurs jolies petites mines fraîches et bouffies?

Quant à la grand'-maman qui excite sa petite-fille à bien accueillir la noble visite, et à faire un pas en avant au lieu de jouer timidement avec ses pieds, je serais fort trompé si je ne devine plus sûrement sa pensée : ce bonnet cauchois doit être un souvenir du pays natal; la bonne femme a sous les yeux son enfance.

La jeune mère oublie sa friture pour regarder avec complaisance les petits voisins : on regrette de voir un peu de maigreur sur son visage; c'est le travail et l'inquiétude qui ont marqué leur passage.

Les détails de ce modeste intérieur sont bien en harmonie avec les sentiments des personnages. La statuette de la Vierge a été achetée par la femme; celle de Napoléon, par le mari.



(Le Carnaval du pauvre. Une soirée d'enfants. — Dessin de J.-J. Grandville.)

On attend sans doute les deux maris qui sont encore à l'ouvrage; on veut les surprendre. Les enfants danseront sur leurs genoux au refrain d'une chanson de Béranger; il y aura collation à huit heures; et avant dix heures tout le monde s'endormira sans fatigue et sans regret.

INVASIONS DES HONGROIS EN FRANCE

AU DIXIÈME SIÈCLE *.

Le peuple hongrois appartient à la grande famille des Finnois, et au rameau *Ouigour*. Sortis de la Tartarie vers le cinquième siècle, ils tendirent sans cesse à s'avancer en Europe; et en 889, sous la conduite de leur roi Arpad, ils s'établirent dans les pays appelés depuis la Hongrie.

Les Hongrois, alors complétement sauvages, étaient d'une cruauté que les historiens du moyen âge ne peuvent comprendre. Ils nous représentent les Hongrois comme des hommes de petite taille, mais d'une vivacité extraordinaire, ayant la tête entièrement rasée pour ne donner aucune prise à leurs ennemis, les yeux enfoncés et étincelants, le teint jaune et basané. Leur seul aspect épouvantait; car leur visage, véritable amas d'os, était couvert de cicatrices et tout difforme. Les mères, disait-on, pour habituer leurs enfants à la douleur et les rendre horribles à voir, les frappaient et les mordaient au visage dès qu'ils étaient nés. Le Hongrois, rapporte un ancien écrivain, est toujours à cheval; il marche, campe, délibère, mange, et dort à cheval; il ne se couvre que de peaux de bêtes féroces; il se sert pour combattre d'arcs de corne, avec lesquels il lance des flèches énormes, et si adroitement qu'il est difficile de les éviter. Il ne combat jamais de près en corps; mais il se précipite en avant de toute la vitesse de son cheval, lance la flèche, et s'enfuit pour attirer dans quelque embuscade son ennemi trop confiant.

Ces hommes affreux, ajoutent encore les chroniqueurs du moyen âge, ne vivent pas comme des hommes, mais

* Cet article est extrait d'un ouvrage auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une médaille en 1839. L'auteur est M. L. Dussieux, l'un des collaborateurs.

comme des animaux, et pêle-mêle avec eux; ils se nourrissent de viande crue, ou échauffée entre la selle et le dos du cheval; ils boivent le sang de leurs ennemis; ils coupent par morceaux le cœur de leurs prisonniers, et le dévorent en manière de remède. On disait même qu'ils mangeaient de la chair humaine.

Ils ne connaissaient pas la pitié, mais égorgeaient tous ceux qu'ils rencontraient; car c'était une croyance chez eux que les guerriers seraient servis aux enfers par ceux qu'ils auraient tués ici-bas.

Tel était le peuple hongrois aux neuvième et dixième siècles. Pendant cinquante ans, ces barbares ravagèrent toute l'Europe, envahissant chaque année l'Allemagne, l'Italie, la France, l'empire grec, et emmenant avec eux les richesses, les habitants et les troupeaux des pays dévastés. Leurs premières invasions furent si terribles que l'on crut qu'ils étaient ces peuples de Gog et de Mugog dont il est parlé dans l'Apocalypse, et qui doivent venir à la fin du monde pour faire justice des crimes des hommes.

C'est en 910 qu'ils envahirent la France pour la première fois sous le règne de Charles-le-Simple : la Lorraine fut entièrement ravagée. En 915, ils revinrent en Alsace, en Lorraine, en Bourgogne; en 924, dans la Provence et le Languedoc; en 926, en Lorraine, en Champagne; en 955, en Bourgogne, dans le Lyonnais; en 937, dans l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, l'Aquitaine, la Bourgogne; en 938, dans le Hainaut et l'Aquitaine; en 950, dans le royaume d'Arles; en 951, en Aquitaine; en 955, en Flandre; en 954, en Lorraine, Champagne et Bourgogne.

C'est à la suite de ces terribles invasions, signalées par le pillage et le meurtre, que le souvenir des Hongrois est resté dans les traditions populaires de la France. Ce sont elles qui ont fourni à Perrault le sujet de plusieurs de ces contes de fées, où les faits historiques, altérés par la tradition et l'imagination du fabuliste, ne se présentent plus à nous que dénaturés. Qui reconnaîtrait, en effet, dans l'ogre du conte du *Petit Poucet*, le Hongrois du dixième siècle?

Cependant le nom d'ogre est bien une altération du nom d'*ouigour* ou d'*ogour*. La botte de sept lieues qui permet à l'ogre de traverser montagnes et rivières, d'aller partout avec tant de rapidité, est bien un souvenir des innombrables et universelles invasions des Hongrois. Cet amour de l'ogre pour la chair fraîche est bien le reste de cette tradition que les Hongrois buvaient le sang de leurs ennemis, que les mères mordaient leurs enfants au visage. Enfin les yeux gris et ronds de l'ogre, son nez crochu, sa grande bouche armée de longues dents, forment la charge du portrait des Hongrois.

Quiconque a vu des masques dans un bal, danser amicalement et se tenir par la main sans se connaître, pour se quitter le moment d'après et ne plus se voir, peut se faire une idée du monde. VAUVENARGUES.

ASSASSINAT DU DEY D'ALGER.

(12 décembre 1754.)

(Ce document historique a été découvert récemment dans les archives de la Chambre du commerce de Marseille. On lit sur la dernière page du manuscrit la note suivante : « Relation de la mort du dey, et de l'installation de » son successeur, reçue avec la lettre du Sr Germain, chan» celier (consul), du 17 du dit mois. » Nous donnons une transcription exacte du texte, sans rien modifier dans le style et dans l'ortographe.)

« Hier, à 7 heures du matin, le dey d'Alger fut assassiné sur son throsne par un soldat albanois, résident à Alger depuis trois années, homme qui paraissait fort dévot, puisqu'il était marabout.

» Le casnadar (secrétaire) a été de même assassiné par un autre soldat du même complot.

» Le soldat albanois, nommé *Auzoun Aly*, entra dans la maison du roy pour recevoir la paye ordinaire que le gouvernement fait, de deux en deux lunes, à la milice, le dey présent.

» Chaque conjuré avait caché sous son burnus (manteau) trois pistolets et un sabre.

» Auzoun Aly s'avançant le premier vers le dey pour luy baiser la main, luy plongea un coup de poignard; le dey, ainsi frappé, se leva et reçut encore un coup de pistolet et un coup de sabre qui le firent tomber à 10 pas de son throsne.

« Dans le temps que le dey tomba mort, un soldat du nombre des 5 conjurés donna un coup de sabre sur la tête du casnadar, luy coupa la main gauche, luy fendit la droite et luy lâcha un coup de pistolet à la gorge.

» Auzoun Aly s'étant saisi du turban du dey mort, il s'assit sur le throsne et dit : « Je suis roy d'Alger, » tous les troubles seront finis, le soldat sera heureux et » la course * triomphera. J'augmente la paye de 5 laimes, » (c'est-à-dire de 25 s.) de plus pour chaque deux mois »; et puis ayant levé le sabre, s'adressant aux quatre écrivains secrétaires d'état qui étaient à ses côtés, il leur dit : « Fai» tes arborer l'étendart; qu'on vienne me reconnaître » pour de[illegible] »

» Les écrivains secrétaires tremblants crièrent aux esclaves du haut des terrasses de mettre le pavillon; ce qui fut exécuté. L'écrivain des chevaux ayant entendu les cris de la cour du palais, en fit fermer les portes, et fit tirer par la garde du dedans, qu'on appelle nonbe, sur Auzoun Aly qui était assis sur le throsne.

» La garde tira plusieurs coups de fuzils qui portèrent à faux : cependant Auzoun Aly voyant que les 5 conjurés avaient été étendus morts dans la cour du palais par les coups de fuzils de la garde du défunt dey, descendit du throsne pour courir à la porte, le sabre à la main, soit pour fuir, ou pour appeler quelques autres conjurés, et l'ayant trouvée fermée, remonta sur le throsne.

» Le grand cuisinier descendit de la gallerie où il se tient ordinairement, cria : *Aux armes; allés appeler l'aga de la milice;* il ordonna à un chaoux (soldat) de tirer sur Auzoun Aly en le désignant ainsi : *Tires sur la barbe noire qui est assis.* Le coup du chaoux porta sur Auzoun Aly, qui l'étendit par terre. Son règne usurpé fut d'un quart d'heure.

» L'aga qui était chez luy, s'étant armé, vint à la porte du palais, le sabre à la main, la fit ouvrir, criant : *Je suis l'aga, ouvrés.* Sa présence rassura la garde et les bas officiers qui couraient partout épouvantés de l'assassinat commis en la personne du dey et du casnadar, étendus morts tous les deux au milieu de la cour du palais.

» Le grand cuisinier allait être pris pour être mis sur le throsne par le consentement de la milice, mais sa modestie fit qu'il embrassa l'aga, en lui disant : « Sauvés Alger; » c'est vous qui devez nous défendre et régner. »

» L'aga fit quelques difficultés; mais il fut saisi par la garde, les bas officiers, et par les soldats qui entrèrent aussitôt pour le mettre sur le throsne; il fut ainsi assis et reconnu par la milice dey légitimement élu, nommé Baba Aly Aga. On arbora une seconde fois l'étendart, qui avait été ôté au moment qu'Auzoun Aly fut tué.

» Le château de la marine tira 21 coups de canon; la grande musique se fit entendre dans le palais, le divan et les grands se présentèrent pour reconnaître Baba Aly Aga, leur souverain. Après quoi il fut ordonné au crieur d'aller

* La piraterie, la *course* sur les vaisseaux marchands.

dans toutes les rues publier que Baba Aly Aga avait été élu roy d'Alger, qu'on eût à ouvrir les boutiques et les maisons, et à continuer les travaux; que le trouble n'était plus nulle part, par la grâce de Dieu, et que la justice s'exerçait comme auparavant.

» On fit jetter les corps des assassins à la rue au nombre de six, Auzoun Aly compris, pour être exposés à la veüe du peuple

» Après ce cri, le peuple, rassuré par cette nomination de l'aga pour dey, recommença de se montrer dans les rues tout comme s'il n'était rien arrivé; une tranquillité parfaite régna dans toute la ville.

» Mehemet Cogea, dey d'Alger, assassiné par un soldat le 11 décembre 1754, était né Menemenq, village des dépendances de Smyrne, le 10 juillet 1688, jour de l'horrible tremblement de terre qui renversa la ville de Smyrne. Il fut enterré hier 11 décembre 1754, à midi, dans la ville, au petit cimetière à côté de la fontaine des Piskery, pour éviter de faire porter son cadavre à Babazoun, à un quart de lieue dehors les portes de la ville, où ce dey avait fait bâtir son tombeau en 1750.

» Le casnadar a été enterré cejourd'hui, à neuf heures du matin, attendu qu'il a survécu quelques heures après ces blessures. »

SINGULIÈRES ERREURS SUR LES HIRONDELLES ET LE TURBOT

Dans un rapport lu à l'Académie française (séance particulière du 14 janvier 1839), M. Charles Nodier a cité deux étranges bévues causées par l'imperfection des anciens dictionnaires latins.

Sidoine Apollinaire, dans la description de sa maison de campagne, dit M. Nodier, décrit avec beaucoup de grâce le doux asile qu'offrent les *asseres* de son toit aux tribus voyageuses des hirondelles. Ce passage n'est pas difficile à traduire. Les *asseres* sont ce faisceau de lambris, d'ais ou de soliveaux qui composent, dans le Dictionnaire de la charpenterie, les lambourdes ou les membrures du toit. *Asseres* ne se trouvait pas dans les lexiques dont le savant scoliaste André Schott pouvait faire usage, et il ne se souvint pas de l'avoir lu dans Vitruve. Il corrigea bravement par *anseres*. La jolie phrase de Sidoine Apollinaire se présente alors sous un aspect fort nouveau; elle signifie rigoureusement « que les oies ont pris la peine de faire dans son toit des nids pour les hirondelles; » et il n'y a point de fait plus extraordinaire dans l'ornithologie. Aussi de graves naturalistes l'ont-ils soigneusement noté.

Cette bizarre méprise m'en rappelle une autre qui n'est pas moins singulière, ajoute M. Charles Nodier. Les anciens dictionnaires latins ne donnaient au mot *rhombus* que le sens vulgaire de turbot. Ils avaient négligé l'acception technique dans laquelle ce mot signifie une espèce de toupie éolienne qu'on fait tourner sur des lanières élastiques, et que nous appelions *le diable* il y a une vingtaine d'années. Or ce *rhombus* était d'usage dans certaines cérémonies magiques, et M. Noël, auteur du Dictionnaire des pêches, qui ne connaissait qu'un sens au mot latin, se montre fort persuadé que le turbot servit aux enchantements des bergers de Théocrite et des sorcières d'Apulée. M. Hoffmann lui-même a partagé son opinion.

De la musique des couleurs. — Si l'harmonie, considérée d'une manière générale, n'est qu'un accord de nombres ayant entre eux une certaine convenance, comme le nombre existe dans la lumière aussi bien que dans le son, l'*harmonie* ne peut manquer d'y exister aussi; et comme les harmonies optiques naturellement variables peuvent se succéder avec symétrie selon une infinité de suites différentes, et à des intervalles régulièrement variables aussi, la *mélodie* se trouve encore dans la lumière comme dans le son. Notre œil percevant même plus de concrets que n'en perçoit notre oreille, il est certain que la lumière est virtuellement susceptible de nous fournir une musique plus riche que ne peut faire le son, et que notre inaptitude à sentir la beauté de ses accords et de leurs enchaînements est la seule cause qui nous empêche de la goûter avec autant de perfection que nous goûtons celle du son.

Encyclopédie nouvelle, article SENSATION.

BALANCES ANTIQUES EN BRONZE,

AU MUSÉE BOURBON DE NAPLES.

L'espèce de balances à un seul plateau que représente notre première figure, page 72, était appelée par les Grecs *hemizygia*, *staterœ*, ou *phalanges*, nom que lui donne Aristote dans son livre de la Mécanique. Les Latins l'appelaient *trutinæ campanæ*, ou plutôt *romanæ*, suivant Philandre. Le contre-poids, qui a conservé en français le nom de *romaine*, avait pour dénomination, chez les Latins, *æquipondium*. Dans l'une des deux balances que nous reproduisons, ce contre-poids figure le buste d'un guerrier revêtu d'une cuirasse à tête de Méduse, et revêtu d'un casque à panache. Le plat de la balance, qui est travaillé au tour, est suspendu à quatre petites chaînes fixées par deux crochets; ces chaînes passent par un disque percé de quatre trous qui les rapproche ou les éloigne à volonté. Enfin le fléau de la balance, appelé par les Latins *scapus*, *librile* ou *jugum*, est partagé sur un des côtés en plusieurs parties indiquées par des lignes, avec les nombres depuis I jusqu'à X; la moitié de chacun des intervalles est marquée par un petit point. Sur le côté opposé du fléau, on voit les nombres depuis X jusqu'à XXXX; le milieu de chaque dizaine est indiqué par un V. D'autres petits signes, qui probablement correspondent à des fractions, sont tracés sur les angles contigus aux deux côtés dont nous venons de parler; et là même on remarque que les autres sont indiqués par une ligne, et le milieu des intervalles par un simple point. Ces divisions sont appelées *spartia* par Aristote. Dans la partie du fléau où s'attachent les crochets qui soutiennent de petites chaînes (fig. 2), on lit en lettres pointillées l'inscription suivante :

IMP. VESP. AUG. IIX
T. IMP. AUG. F. VI. C
EXACTA. IM. CAPITO.

C'est-à-dire : *Sous le huitième consulat de Vespasien, auguste empereur, sixième de Titus, empereur, fils d'Auguste, examinée dans le Capitole.*

D'après cette inscription, cette balance avait été faite l'an 77 de l'ère vulgaire, deux ans avant la fameuse éruption du Vésuve qui a enseveli Pompéï. On voit aussi qu'elle avait été examinée et contrôlée par l'autorité publique. Le soin de surveiller les vendeurs et de vérifier leurs poids et mesures était confié aux édiles; or, il est à supposer que ceux-ci se réunissaient surtout dans le Capitole, peu éloigné du forum Maximus ou Romanus, où les marchands se trouvaient en grand nombre. Il est certain d'ailleurs que l'atelier de la monnaie était placé dans l'enceinte de cet édifice.

Il y avait une autre sorte de balance que l'on appelait aussi *hemizygia* (fig. 2). Au lieu de plateau, elle a deux crochets. La romaine a la forme d'une poire; le fléau est marqué d'un côté depuis I jusqu'à VII, et de l'autre, depuis VI jusqu'à XXX.

La balance à deux plats (fig. 4) offre plus d'intérêt; elle est du genre de celles que les Grecs appelaient *zygi*, jougs, nom qui vient du fléau d'où pendent les deux bassins. Les Latins les désignaient sous le nom *librœ* ou *bilances*. Chaque

plat, travaillé au tour, est suspendu à quatre petites chaînes; le fléau est cylindrique. Ce qui est assez singulier, c'est de voir une romaine à cette sorte de balance. Ici la romaine a la forme d'un gland. Il paraît d'après cette particularité que les anciens, ne se contentant pas d'une simple balance, y ajoutaient le contre-poids des *statères*, afin de

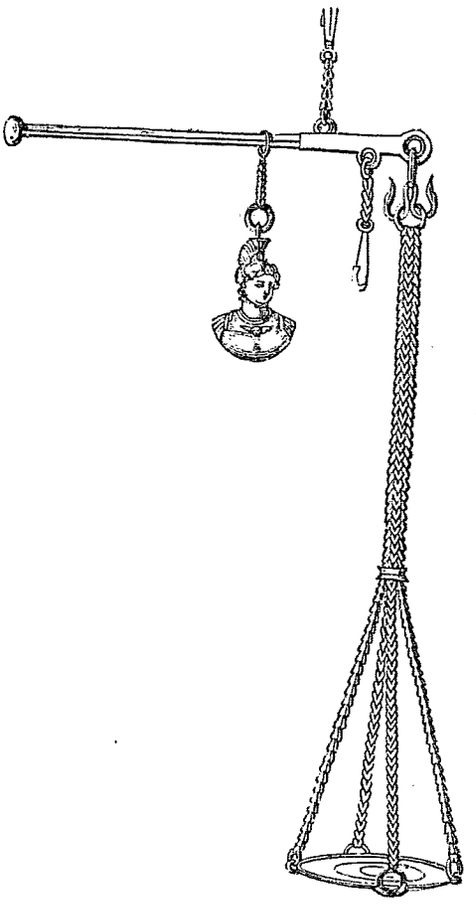

Musée de Naples. — Balances antiques. — Fig. 1.)

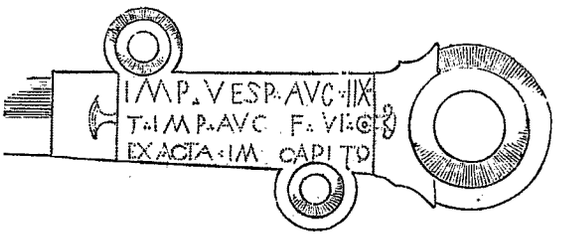

(Fig 2.)

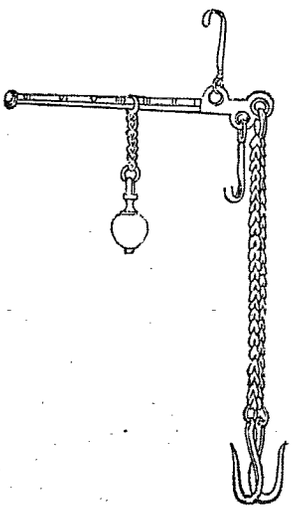

(Fig. 3.)

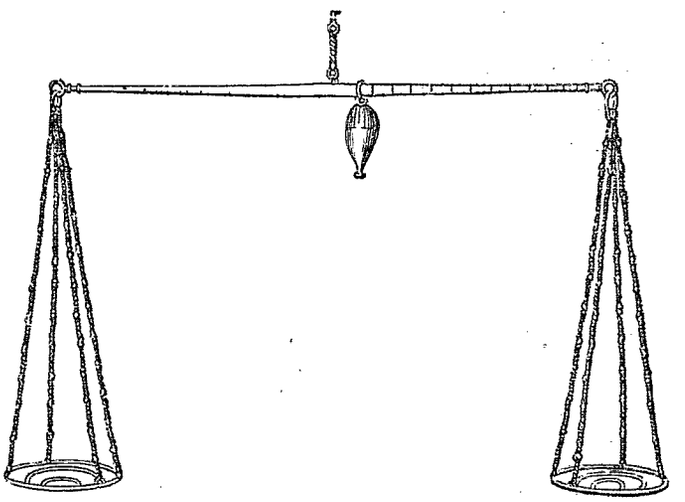

(Fig. 4.)

pouvoir déterminer d'un coup d'œil la différence des poids entre les objets placés dans les deux bassins, puisque dans toutes ces balances la romaine descend vers le bassin destiné à recevoir l'objet qu'on veut peser, tandis que le fléau s'incline vers le côté de la romaine qui est marqué par diverses lignes, à l'effet d'indiquer les différences. De cette manière, ils n'avaient pas, comme nous, besoin de tant de fractions de poids dont nous chargeons le bassin opposé. Il est plus remarquable encore que dans ces balances la languette ou aiguille (nommée *canon* par les Grecs, et *ligula* ou *examen* par les Latins) manque entièrement. Il est cependant certain que les anciens s'en servaient.

Extrait d'une Notice de L. CATERINO.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

RUINES A BURGOS.

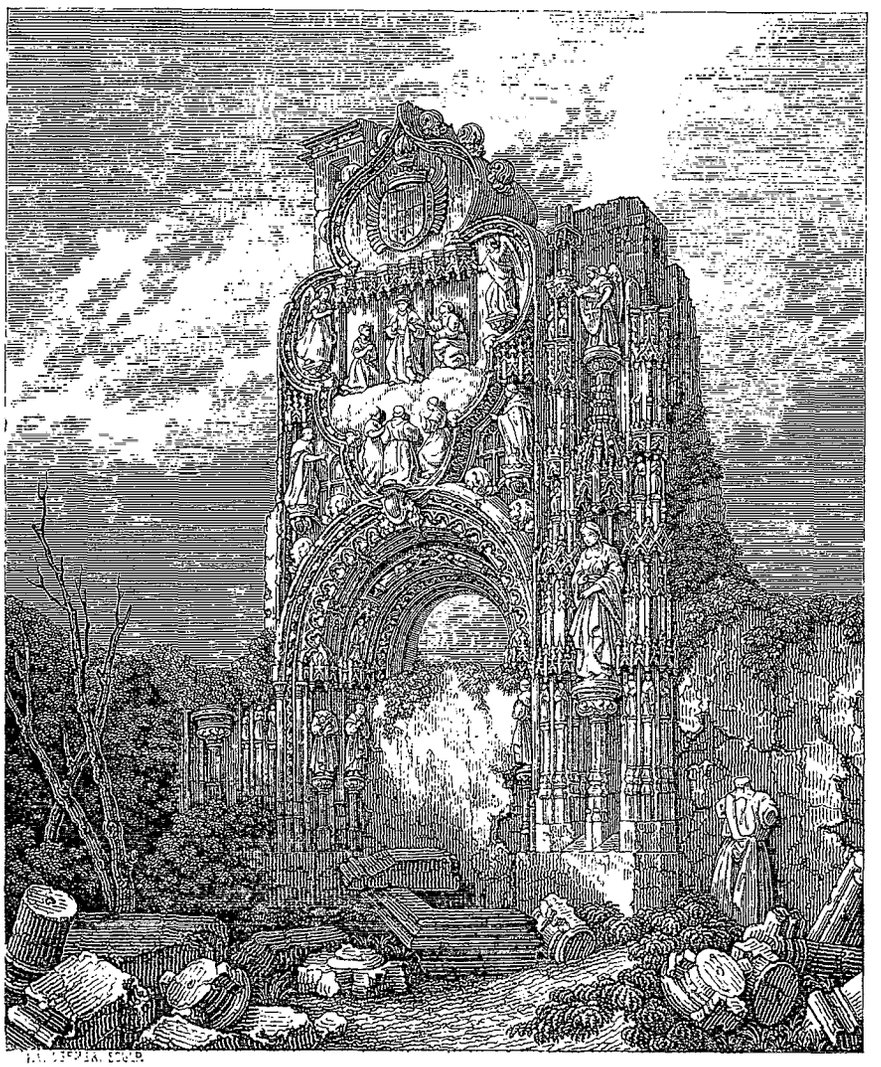

(Ruines du couvent des Ursulines, à Burgos, en Castille.)

Une fois déjà nous avons parlé de Burgos (1837, p. 217); nous avons à en parler encore. Burgos est l'antique métropole des Espagnes; Burgos est la patrie du Cid; c'est à Burgos que naquit la grande unité qui, après tant de siècles de combats, de labeurs, de déchirements, devait réunir en un seul corps les membres long-temps divisés de la Péninsule ibérique.

Chassé de proche en proche par l'irruption des Maures d'Afrique, le christianisme se réfugia dans les montagnes des Asturies comme dans son dernier asile. Pélage et ses compagnons, après avoir défendu vaillamment le saint trésor confié à leur courage, à leur foi, le léguèrent intact à leurs enfants, qui le léguèrent aux leurs tel qu'ils l'avaient reçu de leurs pères. Leur fidélité, leur constance furent récompensées. Un jour vint où long-temps traqués dans leurs rochers ils en descendirent en conquérants. Les califes de leur voisinage éprouvèrent la force de leurs bras, et ce fut le tour de l'islamisme de reculer devant la croix triomphante. Ces brillantes conquêtes furent livrées à des généraux qui empiétèrent peu à peu sur les droits du suzerain, et parvinrent à convertir un commandement précaire en une autorité solide, indépendante. Des historiens affirment que ces premiers établissements eurent une forme toute républicaine: les peuples nommaient deux juges, l'un civil, l'autre militaire, auxquels étaient soumises les affaires de la communauté. Mais l'usurpation suit de près le droit; ces juges élus se firent héréditaires dans la personne du vaillant Fernand Gonzalèz, premier comte de Castille, dont l'arrière-petit-fils prit le titre de roi vers le milieu du onzième siècle, l'année même où naquit le Cid, et devint la tige commune de tous les princes qui depuis lors gouvernèrent les monarchies espagnoles.

Burgos avait été le théâtre et le prix des premières luttes; elle fut la capitale du nouvel empire, la résidence des nouveaux rois. La guerre s'était allumée au nom du christianisme; le christianisme se chargea d'orner la cité du vainqueur; la cathédrale de Burgos s'éleva avec magnificence sur les ruines de la mosquée vaincue, et l'Espagne salua sa métropole dans la basilique imposante. Des temples, des monastères se groupèrent autour d'elle, et les lévites du crucifié grandirent et régnèrent à l'ombre de ses nefs vénérées. Mais ces temps sont passés: en vain chercherait-on dans la Burgos d'aujourd'hui la Burgos des anciens jours; les cloîtres sont déserts, les temples menacent ruine, et la cathédrale déchue, mais toujours majestueuse, dresse au milieu de tous ces décombres sacrés son front morne et désolé. Le château des vieux comtes n'existe plus; les murailles, les bastions, témoins de tant d'assauts glorieux, sont

tombés pierre à pierre sous les pas des siècles, et gisent sous les longues herbes de la solitude de quarante mille habitants qui peuplaient la patrie du Cid et de Fernand Gonzalèz. Huit ou neuf mille survivent à peine et errent comme des ombres dans les rues étroites et tortueuses. Plus de commerce, point d'industrie, jamais de fêtes; partout le sommeil et la mort. Et pourtant, telle qu'elle est, Burgos est un des lieux les plus frappants qui soient en Espagne : on franchit ses vénérables portes comme celles d'un sanctuaire; l'on se découvre devant ses monuments avec une religieuse mélancolie. C'est une reine détrônée; mais c'est une reine encore; à défaut de la couronne qu'elle a perdue, l'auréole de grands souvenirs rayonne autour de sa tête voilée, et commande le respect.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

§ 1.

Peu de villes en France peuvent être comparées à Rennes pour le calme et la monotonie. Là les promenades sont désertes, l'herbe croît sur les places comme dans des cours de monastère, et la plupart des rues sont bordées de maisons sans boutiques, aux entrées toujours closes, et aux fenêtres soigneusement fermées. Chacun vit chez soi, en silence et avec mystère.

Cependant cette immobilité apparente cache une activité réelle : Rennes est un grand arsenal de jurisprudence; c'est là que se résolvent les problèmes judiciaires les plus compliqués. Aussi plusieurs imprimeries sont-elles constamment occupées par la publication de mémoires et de commentaires destinés à *éclaircir les lois* dans le sens que l'auteur veut leur donner.

Au moment où commence notre récit, le plus important de ces établissements était dirigé par M. Etienne Provost, homme habile et probe, qui avait réduit les neuf Codes à un verset de l'Evangile : *Fais à autrui ce que tu voudrais que l'on te fit*, et vivait depuis quarante années avec ce seul article de loi, sans avoir eu besoin d'en demander l'interprétation aux tribunaux.

M. Provost était attentif et bon pour tous ceux qu'il employait; mais deux de ses ouvriers avaient mérité sa bienveillance spéciale : c'était Paul Riaut et Joseph Poincy.

Tous deux avaient quitté fort jeunes la capitale, où ils étaient nés, pour suivre leurs familles que des travaux avantageux attiraient à Rennes. Bien qu'ils ne fussent point parents, ils avaient grandi l'un près de l'autre comme des frères; et lorsque, vers dix-huit ans, tous les deux se trouvèrent orphelins, ils louèrent une seule chambre, y mirent, en commun, tout ce qu'ils possédaient, et jurèrent de ne se séparer jamais.

Cette association, qui eût vite détruit une amitié vulgaire, ne fit qu'accroître la leur. Ces deux existences se mêlèrent si bien qu'elles n'en formèrent bientôt plus qu'une seule. Chacun des deux amis complétait l'autre et l'aidait pour ainsi dire à vivre.

C'est qu'en effet leurs caractères différaient autant que leurs extérieurs. Paul, petit et chétif, était gai, mobile, ami du plaisir. Son esprit, qui avait plus de spontanéité que de persistance, s'effrayait d'un long travail, moins par paresse que par impatience; c'était toujours enfin l'enfant de Paris, bon et courageux, mais un peu vain, un peu léger, et n'aimant en toutes choses que les commencements.

L'intelligence de Joseph, au contraire, était grave et solide; aussi avait-il acquis une instruction au-dessus de sa classe, et qui l'avait fait choisir pour correcteur par M. Provost. Tout le temps qu'il n'employait pas au travail était consacré par lui à des lectures qu'il racontait ensuite à Paul. Celui-ci profitait ainsi sans fatigue des études faites par son ami; il ne s'instruisait pas sérieusement, mais il lui arrivait comme à ces gros sous qui s'argentent légèrement par le frottement des écus.

Du reste, loin de se montrer jaloux de Joseph, son infériorité lui était une gloire et un motif de joie. Poincy, de son côté, aimait Paul sans orgueil et sans partage; il avait besoin de lui comme une mère de son enfant; il l'éclairait, le conseillait, le grondait même quelquefois; et Paul écoutait tout avec confiance et bonne humeur.

Cependant, quelque paisible que fût l'association des deux ouvriers, certains désirs en troublaient le bonheur. Joseph eût voulu plus de loisirs, Paul moins de travail.

— Les gens riches sont heureux, répétait souvent ce dernier; ils ont à leur disposition tous les plaisirs, comme nous avons l'alphabet dans notre cassier; ils peuvent composer la vie à volonté.

— Sans compter qu'ils sont maîtres d'eux-mêmes, ajoutait Joseph; qu'il leur est permis de causer, de lire, de promener quand cela leur plaît; tandis que nous, nous ne vivons point pour notre propre compte; nous ne sommes que l'instrument d'une autre volonté.

— Et cela ne te révolte pas? s'écriait Riaut.

— Cela me paraît injuste; mais je ne vois point la fin de toutes choses; Dieu sait ce qu'il fait mieux que nous.

— C'est égal, murmurait Paul, en secouant la tête; il a eu une drôle d'idée de mettre un quart du genre humain en voiture et les trois quarts en attelage pour la traîner. Encore s'il nous eût donné une place, ne fût-ce que sur la banquette; mais il nous a mis au limon, où nous recevons les coups de fouet de première main !

— Patience, répétait Poincy en souriant; nous deviendrons peut-être millionnaires... N'as-tu pas pris un billet à cette loterie allemande où l'on doit gagner des principautés ? Que dirais-tu si tu allais te trouver tout-à-coup membre de la confédération germanique ?

— Je dirais de me prendre mesure d'une blouse neuve, répondait Paul, et j'achèterais une paire de sous-pieds.

Ces conversations se renouvelaient souvent, et, malgré le ton de plaisanterie qui finissait toujours par prévaloir, il était aisé de voir qu'une même ambition préoccupait les deux ouvriers. Il n'y avait point d'ailleurs à s'en étonner; tous deux n'étaient-ils pas à cette époque de la vie où l'âme ne recule devant aucun désir, parce que rien ne lui semble impossible? Age d'ardente aspiration et d'heureuse crédulité, qui demande à l'avenir tout ce que ne lui a point accordé le présent!

§ 2.

Une après-dînée que les deux amis, revêtus du tablier vert, des bouts de manches noires et de la casquette de papier, costume classique des imprimeurs, étaient assis sur le seuil de M. Provost, attendant la reprise du travail, le facteur s'arrêta devant eux, et demanda Joseph Poincy.

— C'est moi, répondit l'ouvrier.

— De Paris... douze sous, dit laconiquement l'homme de la poste en lui tendant une lettre.

Joseph la prit tout étonné, s'assura qu'elle lui était adressée, et paya le facteur.

— Qui diable peut t'écrire? demanda Paul intrigué.

— Nous allons voir, répliqua Joseph.

Il avait décacheté la lettre, et lut à demi-voix :

« J'ai l'honneur de vous annoncer la mort du sieur Pierre-» Barnabé Poincy, en son vivant marchand fripier, rue » du Temple, 55. Si vous êtes, comme je le crois, neveu » du défunt, je vous engage à toutes les démarches néces-» saires pour faire reconnaître vos droits, le sieur Poincy » étant décédé sans héritiers directs.

» Je ne puis vous faire connaître encore le montant de la » succession dont l'inventaire n'est point achevé; cependant

» je dois vous avertir dès maintenant que le sieur Poincy » m'a remis, peu avant sa mort, une somme de vingt mille » francs.

» Veuillez recevoir, etc.

» RIVEL, *notaire.* »

Joseph avait commencé la lettre d'un ton assez indifférent; mais en avançant dans cette lecture sa voix s'était insensiblement altérée; enfin, arrivé à l'annonce des vingt mille francs, il s'arrêta en jetant une exclamation de saisissement.

— Est-ce qu'il était vraiment ton oncle? demanda Paul, qui n'était pas moins ému.

— C'était mon oncle, s'écria Poincy.

— Tu en es sûr?

— Comme de mon existence; je l'ai vu quand j'étais tout petit... même qu'il venait toujours souper chez nous; on le croyait pauvre; mais il paraît qu'il n'était qu'avare.

— Et tu es son héritier?

— Unique, Riaut; les vingt mille francs sont à moi.

Paul poussa un cri de joie en se jetant au cou de Joseph.

— Nous sommes riches, garçon, dit celui-ci en lançant en l'air sa casquette de papier.

— Riches! répéta Riaut. Alors nous pourrons nous amuser.

— Oui. Au diable le tablier d'imprimeur!

— Et les bouts de manches de calicot!

— Tu auras tes sous-pieds et ta blouse neuve, Paul.

— Tu achèteras des livres au lieu d'en composer, Joseph.

— Nous voilà sur la banquette comme tu désirais.

— Grâce à ton oncle.

— Vivent les avares!

— Hourra pour les fripiers!

Les deux ouvriers se prirent par la main avec des cris de bonheur, des éclats de rire, et se mirent à danser dans la cour.

Toute l'imprimerie connut bientôt la grande nouvelle. M. Provost félicita Poincy en l'engageant pourtant à ne point se laisser aveugler par cette bonne fortune, et à en profiter sagement. Mais Joseph et Paul étaient trop enivrés pour écouter un conseil; ils quittèrent tous deux l'atelier en se donnant le bras, et le cœur si léger qu'ils ne se sentaient pas marcher.

Riaut surtout était dans le délire; on eût dit que les rues n'étaient pas assez larges pour lui; il les remplissait de sa joie, et saluait tout le monde d'un air de connaissance.

— Je ne sais pas ce que j'ai, dit-il à Poicny, qui gardait un peu mieux son sang-froid; mais je voudrais embrasser tous les passants et leur offrir un petit verre.

— Ce sont les vingt mille francs qui te montent à la tête, observa Joseph.

— Et cependant nous ne les avons pas encore.

— Nous irons les chercher dans la grande ville, garçon.

— Vrai? dit Riaut transporté.

— Je veux partir demain.

— Vive le roi! s'écria Paul en passant un entrechat au milieu de la rue. Holà! gens de Rennes, je vais à Paris... chargez-moi de vos commissions.

Poincy réunit, en effet, les papiers nécessaires, emprunta de M. Provost une somme suffisante pour le voyage, et partit avec Paul quelques jours après. Telle était l'union des deux amis qu'aucun d'eux n'avait songé un instant à la possibilité d'une séparation. Ces cœurs qui s'aimaient simplement ignoraient toutes les fausses délicatesses sous lesquelles se voile l'orgueil. Dès le premier moment, tous deux s'étaient regardés comme ayant des droits égaux à l'héritage inattendu du fripier, et, en le partageant, aucun ne se croyait ni le bienfaiteur ni l'obligé.

A peine furent-ils arrivés à Paris qu'ils coururent chez le notaire. Celui-ci examina les titres de Poincy, et s'assura de ses droits. Il le remit ensuite à quinze jours pour lui donner connaissance de l'actif de la succession du fripier, dont la liquidation s'achevait.

Paul et Joseph profitèrent de ce répit pour visiter les palais, les musées et les spectacles.

Tous les deux allaient d'émerveillement en émerveillement. Paris est comme le ciel nuageux de l'Ecosse, au premier coup d'œil on n'aperçoit qu'un amas confus; mais en regardant long-temps on voit se dessiner, dans ce sombre entassement, mille merveilles inespérées.

Les deux amis avaient à eux tout leur temps; ils s'élancèrent sans guides à travers les rues boueuses et les inextricables carrefours: leurs promenades avaient ainsi tout l'inattendu d'un voyage de découverte. Chaque jour ils apercevaient quelque prodige qui leur avait échappé la veille.

— Il faut chercher ici les monuments comme nous cherchons les noisettes en Bretagne, disait Paul; les plus beaux sont les mieux cachés.

Enfin les quinze jours s'écoulèrent. Joseph retourna avec Riaut chez maître Rivel, et celui-ci leur présenta l'état de la succession.

Tout compte fait, il restait à Poincy vingt mille écus prêts à placer; plus dix mille francs engagés dans une entreprise industrielle. Joseph regarda ces derniers comme perdus, et s'occupa seulement de la somme que le notaire tenait à sa disposition. Elle dépassait de beaucoup ses espérances; c'était une fortune qui assurait à jamais son avenir et celui de Paul. Les deux amis commencèrent par placer, avec de bonnes garanties, les soixante mille francs que maître Rivel leur avait remis; puis, débarrassés de toute inquiétude de ce côté, ils se demandèrent ce qu'ils allaient faire.

— Quant à moi, dit Paul, je vote pour que nous restions à Paris. J'ai assez remué de *petit-romain* et de *nompareille* pour vivre désormais comme les gens qui s'amusent.

— Mais comment vivent les gens qui s'amusent? demanda Joseph.

— Voilà ce dont il faut s'informer, répondit Riaut. Si nous nous adressions à M. Godard, pour qui nous avions une lettre de recommandation, et qui nous a si bien reçus quand il a su que nous faisions un héritage!...

— Non, répondit Joseph. M. Godard est un bourgeois, et il ne faut pas oublier que nous sommes seulement des ouvriers.

— Nous avons soixante mille francs, observa fièrement Riaut.

— M. Godard en a cent cinquante mille, si bien qu'auprès de lui nous serions encore pauvres.

— Alors, dit Paul, faut voir mon cousin Galuchon; c'est un petit rentier comme nous, qui ne fait rien, et ne vit que pour se distraire.

— Voyons Galuchon, répondit Joseph.

La suite à la prochaine livraison.

MITHRA.

Le dieu Mithra était, dans la religion des anciens Perses, le symbole du Soleil, du Feu et de l'Amour. La fable le faisait naître d'une pierre, comme l'étincelle jaillit d'un caillou que l'on a frappé. On l'a quelquefois confondu avec Osiris. Il paraît que le culte de Mithra passa de la Perse dans la Cappadoce, où, du temps de Strabon, il avait un grand nombre de fidèles. Il entra ensuite dans la mythologie grecque, et enfin dans celle des Romains, qui adoptaient, comme l'on sait, les divinités des peuples soumis à leur domination. Ce fut au temps de la guerre des pirates, l'an de Rome 687, que Mithra commença à être honoré en Italie. Les statues de Mithra que nous connaissons ont été toutes exécutées par des artistes romains. Ordinairement on le re-

présente sous la forme d'un jeune homme d'une belle figure, coiffé du bonnet phrygien, un genou appuyé sur un taureau renversé auquel il plonge un poignard dans le cou. C'est, dit-on, un symbole de la force du soleil lorsqu'il entre dans le signe du Taureau. Les simulacres semblables à celui que nous reproduisons sont beaucoup plus rares. Voici comment on explique les différents attributs dont ils sont composés : la tête, qui a les traits du lion, fait allusion à la puissance

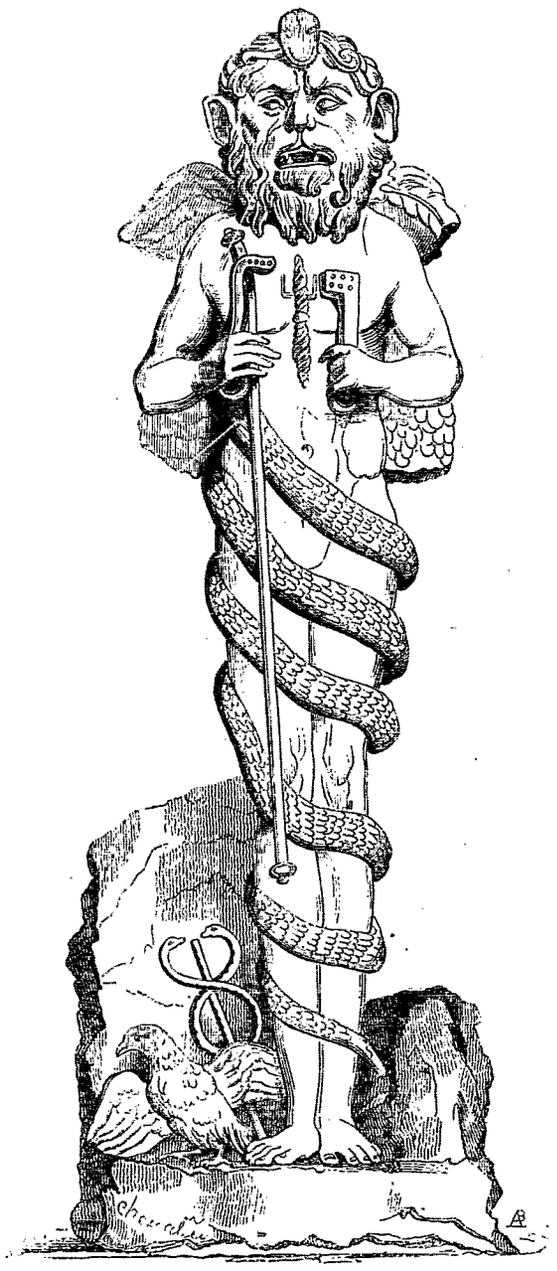

(Statue du dieu Mithra, au Vatican, dans l'une des salles de la Bibliothèque.)

que le soleil manifeste surtout dans ce signe ; les ailes indiquent le mouvement éternel et rapide de cet astre ; la foudre sculptée sur la poitrine rappelle le feu ; les clefs de deux formes qu'il porte sont celles qui servaient, suivant la foi des Perses, à ouvrir les sept portes par lesquelles passent les âmes des mortels ; le serpent a la même signification que dans tous les autres cultes ; le griffon et le caducée paraissent des additions romaines. Quelquefois on voit représentés sur la poitrine de Mithra tous les signes du Zodiaque. On offrait à ce dieu les prémices des fruits ; il avait encore des adorateurs dans les derniers siècles de l'empire.

COMBAT D'ENFANTS CHRÉTIENS ET MUSULMANS.

L'historien arabe Boha-Eddin, rapporte un fait assez curieux qui se passa devant Saint-Jean-d'Acre, en 1189. Cette ville, alors au pouvoir des Sarrasins, était assiégée par les Chrétiens, et vigoureusement défendue. Près d'un siècle de guerres acharnées avait fait disparaître les haines aveugles qui, dans les premières croisades, divisaient si profondément les Francs et les infidèles, et, comme des engagements multipliés avaient lieu sans cesse de part et d'autre, les assiégeants et les assiégés avaient fini par se connaître et lier conversation entre eux. « Lorsque les com-» battants étaient fatigués, dit Boha-Eddin, ils quittaient » leurs armes et se mêlaient indistinctement. Ils dansaient, » chantaient, se livraient à la joie ; en un mot, les deux » partis devenaient amis jusqu'au moment où l'on donnait » de nouveau le signal du combat. Un jour qu'après un » choc opiniâtre, les Chrétiens et les Musulmans cher-» chaient à se distraire de leurs fatigues, un Chrétien dit » aux soldats de la garnison : « Jusques à quand les grands » se battront-ils ? Que ne faisons nous battre aussi les petits ? » Allons, mettons nos enfants aux prises avec les vôtres. » » Alors plusieurs enfants sortirent de la ville, les chrétiens » en amenèrent de leur camp, et la lutte commença. Le » plus grand courage fut déployé de part et d'autre. Un » enfant musulman, entre autres, saisit son antagoniste de » toutes ses forces, l'enleva de terre et le terrassa. Or, » chose singulière, le vaincu fut considéré comme prison-» nier et ses parents donnèrent deux pièces d'or pour le » racheter. Le vainqueur faisait de grandes difficultés pour » recevoir le prix de cette rançon ; on fut obligé de lui » dire que le vaincu était son prisonnier et il prit l'argent. »

L'ACTION.

Un défaut qui empêche les hommes d'agir, c'est de ne sentir pas de quoi ils sont capables.

Trois choses les en empêchent :

La crainte, pour ne pas s'être éprouvés ;

La paresse, pour ne vouloir pas travailler ;

L'application ailleurs, pour satisfaire sa légèreté.

La crainte présuppose un bon principe, le désir de bien faire ; il le faut animer.

La paresse vient de lâcheté ; il faut la combattre.

L'application ailleurs vient de différentes causes ; il faut se captiver.

Il est à regretter qu'un bon naturel ne se mette pas à son meilleur usage. BOSSUET.

L'ARTISTE ET LE SAVANT.

Michel-Ange cherchait la forme qu'il donnerait au dôme de l'église de Saint-Pierre de Rome. La largeur était fixée, et il s'agissait d'abord de déterminer la hauteur. L'architecte tâtonne, ajoute, diminue, et la trouve enfin. Pour tracer l'ovale sur cette hauteur et cette largeur, combien de nouveaux tâtonnements ! combien de fois il effaça son trait pour en faire un autre, et quel instinct naturel le décida à choisir !

Bien des années après, M. de La Hire, grand géomètre, de l'Académie des sciences, passe à Rome. Comme tout le monde, il est frappé de l'élégance et de la hardiesse du dôme de Saint-Pierre. Dans son admiration, il prend la courbe qui forme le dôme, et en cherche les propriétés par la géométrie. Quelle n'est pas sa surprise quand il voit que c'est celle de la plus grande résistance ? Michel-Ange cherchant à donner à son dôme la forme la plus élégante et la

plus belle, était tombé, après bien des tâtonnements, sur celle qu'il aurait fallu lui donner, s'il avait cherché à lui donner le plus de résistance et de solidité.

LE BRILLANT DE LA REINE

Le *Brillant de la reine*, nom que porte l'estampe reproduite ici, paraît avoir appartenu à Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane, François II, et femme de Henri IV, qu'elle épousa au mois de décembre 1600. Ce bijou curieux représente les portraits peints sans doute sur émail de vingt et un membres de la famille de la reine, avec leurs noms autour, dans l'ordre suivant :

1, Léon X; 2, Clément VII; 3, Pie IV; 4, Léon XI, 5, Cosme-le-Grand, père de la patrie; 6, Laurent-le-Grand, 7, François II, grand-duc de Tos*cane*; 8, Ferdinand III, *idem;* 9, Cosme de Médicis, *idem;* 10, Jehan de Méd*icis*, 11, Pierre de Méd*icis;* 12, Alexandre I, duc de Flor*ence*, 13, Laurent, *duc* d'Urbin; 14, Jehan de Méd*icis;* 15, Jehan Jacques de Méd*icis;* 16, Véri de Méd*icis;* 17, Hyppolite Card*inal;* 18, Silvestre de Méd*icis;* 19, Julien de Méd*icis* 20, Jehan de Méd*icis;* 21, Bernard de Méd*icis*.

Nous avons donné la biographie de Marie de Médicis,

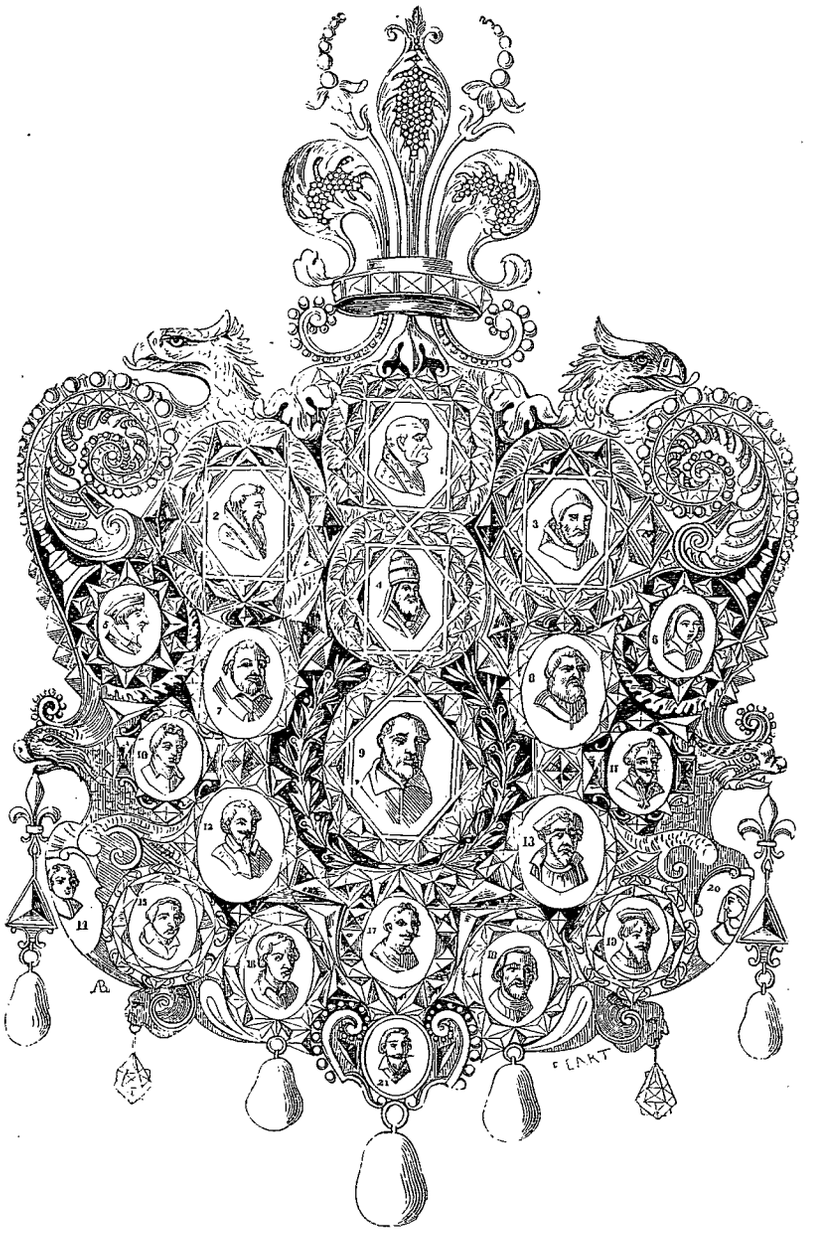

(Le Brillant de Marie de Médicis. — Extrait de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

et reproduit ses traits d'après une statue en bronze, dans notre premier volume (1833, p. 289).

BIBLIOTHÈQUE D'ALEXANDRIE.

Démétrius de Phalère avait gouverné Athènes pendant dix ans : chassé du pouvoir par une révolution politique, il vint se réfugier en Egypte auprès de Ptolémée Soter, premier roi de la dynastie des Lagides ; il était très versé dans l'étude des lettres et de la philosophie : son éloquence était vive et entraînante; ses nombreux ouvrages avaient une grande réputation. Il conseilla à Ptolémée de composer une bibliothèque d'auteurs de politique, et de rechercher tous les livres qui traitaient du gouvernement des Etats, parce qu'il y trouverait des conseils qu'aucun de ses amis n'oserait lui donner. Ptolémée ayant goûté cet avis, Démétrius rassembla des livres politiques; puis il

engagea le roi à imiter Pisistrate et Aristote, à faire une collection de toutes sortes de livres de poésie, de philosophie et d'histoire de toutes les nations, afin que les savants pussent étudier et comparer les diverses connaissances, et perfectionner les sciences. Démétrius de Phalère fit adopter son plan, et fut placé à la tête du dépôt qu'on allait créer. Il se mit alors à rassembler les livres de tous les peuples, égyptiens, juifs, éthiopiens, chaldéens, perses, indiens et grecs. A la mort de Démétrius, la bibliothèque renfermait 100 000 volumes selon Eusèbe; elle était placée dans le Musée.

Ptolémée Philadelphe succéda à Soter, et ce prince ami des arts et des lettres augmenta la bibliothèque créée par son père. Une foule de gens distingués vécurent à sa cour, et enrichirent la bibliothèque de leurs œuvres. Le poëte Callimaque publia des Hymnes; le prêtre Manéthon composa une Histoire de l'Egypte dont il ne reste plus que de précieux fragments. Philadelphe plaça à la tête de la bibliothèque Zénodote, qui avait étudié avec lui la poésie et la grammaire sous un certain Philétas. Il acheta des Athéniens les riches bibliothèques d'Aristote et de Théophraste.

A Philadelphe succéda Ptolémée Evergète. Aussi éclairé que ses deux prédécesseurs, et jaloux d'augmenter encore la collection qu'ils avaient fondée, il nomma Eratosthènes directeur de la bibliothèque. Ce savant était surtout célèbre comme géographe et historien. Son successeur fut Apollonius, qui a composé un poëme sur les Argonautes. Enfin le conservateur, sous Ptolémée Epiphane, fut le poëte Aristonyme. C'est de son temps qu'Eumène I, roi de Pergame, établit dans sa capitale une bibliothèque qui plus tard devint la rivale de celle d'Alexandrie. Aristonyme forma le projet de se rendre auprès d'Eumène; mais Ptolémée Epiphane, craignant qu'Aristonyme n'agrandît la bibliothèque de son ennemi, le fit jeter pour quelque temps en prison; il défendit aussi l'exportation du papyrus. C'est alors qu'on inventa à Pergame le parchemin.

Sous le règne de Ptolémée Physcon (le Ventru), une autre bibliothèque fut créée : ce fut celle du Sérapion, ainsi appelée parce qu'elle était placée dans le temple de Sérapis. Physcon exigeait de tous ceux qui abordaient à Alexandrie qu'ils lui apportassent des livres pour les faire copier, mais il gardait les originaux et donnait en échange les copies. Il demanda aux Athéniens les OEuvres d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle, promit de rendre les originaux, et donna quinze talents (75 000 francs) comme garants de sa promesse : il garda cependant ces précieux manuscrits, et abandonna sans regret son gage. Il amassa par ce moyen peu honnête une nombreuse collection. Il établit aussi des jeux en l'honneur des Muses, et proposa des prix à tous les écrivains dont les œuvres allaient enrichir sa collection. Il nomma bibliothécaire un des lecteurs les plus assidus et les plus capables, appelé Aristophanes.

Les successeurs de Physcon continuèrent à augmenter les bibliothèques de leur capitale. Le grand nombre de savants de tout genre qui affluaient à Alexandrie contribuaient à l'enrichir du produit de leurs travaux. Enfin, sous le règne de Cléopâtre, ces deux collections comptaient 700 000 volumes.

On sait que César poursuivant Pompée aborda à Alexandrie, et que, séduit par les charmes de l'artificieuse Cléopâtre, il la défendit contre son frère Ptolémée XII qui lui disputait le trône. Battu par les Alexandrins, César se retira dans le Musée, et fit mettre le feu à la flotte égyptienne; mais le vent porta les flammes jusque sur les bâtiments de la bibliothèque du Musée, qui fut incendiée : 400 000 volumes furent détruits, selon Orose. Quelques auteurs prétendent que celle du Sérapion fut également brûlée; d'autres affirment qu'elle fut sauvée; il est cependant probable qu'elle fut détruite comme celle du Musée.

Telle fut la fin de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie.

Cependant beaucoup de livres furent peut-être sauvés. Bientôt Antoine donna à Cléopâtre les 200 000 volumes qui composaient la bibliothèque de Pergame, et une nouvelle collection fut formée au Sérapion. Les empereurs romains s'en déclarèrent les protecteurs. Claude ordonna qu'on y plaçât l'ouvrage sur les Antiquités des Etrusques et des Carthaginois qu'il avait écrit en grec. La bibliothèque d'Alexandrie était assez complète du temps de Domitien pour que cet empereur envoyât des scribes copier des livres qui manquaient à plusieurs bibliothèques incendiées sous son règne.

En 390, les savants du paganisme cultivaient paisiblement les lettres dans le Sérapion, lorsque Théophile, patriarche d'Alexandrie, prit la résolution de détruire l'idolâtrie dans son diocèse. Il obtint un édit de Théodose-le-Grand qui lui permettait de détruire tous les temples; Théophile entreprit alors de le mettre à exécution. Les païens indignés se retirèrent dans le Sérapion et s'y défendirent bravement. Cependant Théophile, soutenu par les troupes impériales, força les païens dans leur retraite : savants, philosophes et grammairiens avaient pris les armes; tous furent obligés de se sauver. Cette victoire du christianisme sur la philosophie antique fut funeste à la bibliothèque du Sérapion; ses livres furent pillés et détruits, et le Sérapion fut démoli. Orose (liv. VI), qui visita Alexandrie en 410, ne trouva plus de bibliothèque ni là ni ailleurs.

L'école d'Alexandrie continua à fleurir; mais l'histoire ne dit pas qu'une nouvelle bibliothèque ait été formée. Il semble, en effet, peu probable que dans Alexandrie chrétienne on ait recréé une collection de livres païens; à peine les aurait-on conservés. Ce n'est pas lorsque Justinien, sous le consulat de Dèce, faisait fermer les écoles païennes d'Athènes, qu'on eût rassemblé des livres proscrits. Peut-être a-t-on réuni quelques livres de théologie ou de controverse, les ouvrages des auteurs chrétiens de la dernière école d'Alexandrie; mais il est impossible d'induire de la supposition de cette bibliothèque présumée et qui serait toute chrétienne, l'existence de l'ancienne bibliothèque de Démétrius, ou même de celle d'Antoine, seul trésor à regretter.

En 640, la ville d'Alexandrie fut prise après un siége de treize mois. L'Arménien Abulfarage, historien chrétien du treizième siècle, raconte (*Hist. dyn.*, liv. IX) qu'un grammairien d'Alexandrie, nommé Jean Philoponus, entra en négociation avec le général arabe Amrou, pour sauver la bibliothèque d'Alexandrie; qu'Amrou était disposé à satisfaire le grammairien, mais que sa scrupuleuse intégrité l'engagea à demander au khalife Omar ce qu'il devait faire. Omar aurait répondu : « Si les écrits des Grecs sont d'ac» cord avec le Coran, ils sont inutiles, et il ne faut pas les » garder; s'ils s'en écartent, ils sont dangereux, et on doit » les brûler. » Cet arrêt aurait été exécuté avec une aveugle soumission : les volumes furent distribués, dit l'historien, aux 4 000 bains de la ville; et tel était leur incroyable nombre, qu'on en chauffa les bains pendant six mois entiers. Mais Abulfarage est postérieur de sept cents ans à l'événement dont il parle. Les auteurs grecs qui ont raconté la prise d'Alexandrie, le patriarche Eutychius, par exemple, ne dit pas un mot de la prétendue destruction de la bibliothèque. Le silence de cet auteur, le témoignage d'Orose, ont porté Gibbon, d'Ansse de Villoison, Heyne, Charles Reinhard, à repousser l'opinion d'Abulfarage.

Il est impossible d'admettre que quelques milliers de volumes aient pu chauffer pendant six mois l'eau nécessaire au service de 4 000 établissements de bains dans une ville comme Alexandrie. Et de plus, dit Gibbon, le décret d'Omar répugne aux préceptes les plus établis et les plus orthodoxes des casuistes musulmans : ils déclarent en termes formels qu'on ne doit jamais livrer aux flammes les livres

religieux des Juifs et des Chrétiens qu'on acquiert par le droit de la guerre.

En résumé, la bibliothèque ayant été brûlée en 390, aucun témoignage historique n'attestant sa recomposition que les événements et les caractères de l'époque rendent invraisemblable, l'exagération du récit d'Abulfarage étant évidente, on doit reléguer cette anecdote de l'incendie de la bibliothèque par l'ordre d'Omar, au nombre des erreurs historiques.

ÉVALUATION DES DÉPENSES ET DES SALAIRES
DE LA CLASSE OUVRIÈRE EN FRANCE.

DÉPENSES.

On estime aujourd'hui dans nos grandes villes la dépense indispensable d'une famille d'ouvriers, composée du père, de la mère, et de trois enfants, ou de deux enfants et d'un vieillard, comme composée des éléments ci-après; savoir :

1° *Nourriture.*

Pain à 16 onces par personne et par jour; par an, 912 kilogr. à 32 cent. et demi le kilogr.	296 f.	40 c.
Viande, œufs, fromage, légumes, assaisonnements, 50 cent. par jour	182	50
Boissons fermentées, à 25 cent. par jour	91	25
	570	15

2° *Logement.*

Habitation	50 f.	
Feu et lumière	40	
Contributions	10	130 »
Renouvellement et entretien du mobilier	30	

3° *Vêtements.*

Le père	50 f.	
La mère	30	140 »
Les trois enfants	60	
	840	15*

Le montant de cette dépense, dans les campagnes, varie suivant les localités; il se réduit, terme moyen, aux trois quarts, et peut s'estimer comme il suit :

1° *Nourriture.*

Pain de ménage, 19 onces par personne et par jour 1084 kil. par an, à 28 cent	303 f.	52 c.
Laitage, légumes, viande, sel, etc., à 25 c. par jour	91	25
Boissons fermentées, 10 cent. par jour	36	50
	431	27

2° *Logement.*

Loyer	20 f.	
Feu et lumière	10	
Contributions	5	50 »
Mobilier	15	

3° *Vêtements.*

Du père	35 f.	
De la mère	20	100 »
Des enfants	45	
	581	27

La dépense annuelle d'un soldat d'infanterie est évaluée seulement à 347 fr. 06 c., ou à environ 92 centimes par jour. Mais ce prix ne peut servir de base pour apprécier la dépense nécessaire à un individu valide, parce que l'administration publique, agissant par des approvisionnements faits en grande masse, et d'après les renseignements et les calculs les plus certains, obtient dans le choix des objets de consommation et la fixation de leur prix beaucoup plus d'avantages qu'un particulier.

La dépense d'un détenu est évaluée à environ 57 c. par jour. Tel est du moins le prix moyen payé aux entrepreneurs des maisons centrales pour la nourriture, l'habillement, le chauffage, le blanchissage et l'éclairage. Cependant, comme on abandonne aux entrepreneurs le tiers du produit journalier du travail de chaque détenu, évalué à 7 centimes, la journée du détenu représente réellement une dépense de 64 centimes.

Le prix de journée des infirmes et des vieillards dans les hospices de Paris est évalué, pour les hommes, de 61 c. à 79 c., et pour les femmes, de 55 c. à 71 c. Dans les départements, ce prix décroît d'une manière sensible; il n'est que de 33 c. à Avignon, de 35 c. à Limoges, de 36 c. à Strasbourg, et de 40 c. à Arras, Compiègne et Brest.

Le baron de Voght a résumé dans une formule fort simple, le résultat des observations qu'il a recueillies pendant vingt ans à la fin du siècle dernier en diverses contrées de l'Europe, sur les consommations de première nécessité. Il pense que la valeur de 4 livres (2 kilogrammes) de pain de froment ou six livres (3 kilog.) de pain de seigle représente la somme nécessaire à l'entretien journalier d'un pauvre pour tous les besoins dans les latitudes entre le 45e et le 55e degré. Cette formule a l'avantage d'éliminer les incertitudes qui s'attachent toujours aux évaluations à prix d'argent. Elle donnerait en ce moment à Paris 60 cent. pour un adulte; elle donnerait en somme, terme moyen, 65 cent. par jour dans les villes, et 56 dans les campagnes.

Ces formules s'appliquent seulement aux hommes adultes : mais on est à peu près d'accord que la dépense de la femme répond aux deux tiers, et celle de chaque enfant, terme moyen, à la moitié; en sorte que, pour avoir la dépense totale d'une famille de cinq personnes, il faudrait multiplier par $3\frac{1}{2}$ ce qui donne 7 livres (3 kilog. 5 hectog.) de pain de froment, ou 10 livres $\frac{1}{2}$ (5250 grammes) de pain de seigle.

SALAIRES.

M. Chaptal a supposé que le chef d'une famille agricole travaillait 300 jours par année, à raison de 1 fr. 25 c. par jour; le travail de la femme peut être évalué à 200 journées sur le pied de 60 c. Si les trois enfants travaillent ensemble autant que la femme, on aurait pour le produit des salaires réunis pendant un an, 615 jours. Ainsi, avec un travail assidu, et en écartant les circonstances malheureuses, les maladies, le manque de travail, la mauvaise volonté des enfants, l'augmentation du prix des objets de consommation, etc., une famille de la campagne pourrait gagner 50 ou 55 fr. au-delà du strict nécessaire. Mais il est impossible de ne pas faire une part aux accidents, et le moindre de ceux que nous avons indiqués suffit pour que le salaire ne puisse plus couvrir la dépense entière : de là dettes ou privation du nécessaire, de là misère et souffrance

Les salaires des ouvriers dans les villes sont au moins de moitié en sus. Il en résulte que la condition des artisans qui habitent les villes paraît supérieure à celle des agriculteurs, puisque leur dépense n'est pas évaluée au double. Mais les maladies, les vices, les crises politiques ou industrielles établissent une bien triste compensation.

Suivant M. Charles Dupin, en partageant la France en deux régions, dont l'une (nord-est) comprendrait trente-deux départements, et l'autre (sud-ouest) en comprendrait cinquante-quatre, le salaire annuel des travailleurs serait de

	1re rég.	2e rég.	moy.
Agriculteur avec sa femme seulement	508 f.	441 f.	447 f.
Industriel	587	492	540

Le prix de la journée des terrassiers, payé par l'adminis-

* Cette évaluation, donnée comme *moyenne* par M. le baron de Gérando, paraît toutefois être plus près du minimum que du maximum. On a établi dans d'autres ouvrages qu'une famille d'artisans ne pourrait pas vivre, à Lille, si le total annuel du salaire demeurait au-dessous de 1051 fr.; et M. de La Farelle élève le budget d'une famille de taffetassiers, à Nîmes, à 1116 fr. 60 c.

tration des ponts et chaussées, peut être considéré comme le *minimum* du salaire que peut gagner un travailleur valide en France; car c'est le labeur le plus facile et le plus simple. Ce prix varie suivant les saisons, suivant les localités. Il ne tombe jamais au-dessous de 75 c. en hiver, dans les départements où la main-d'œuvre est le moins bien rémunérée; il ne s'élève jamais à plus de 1 fr. 50 c. en été, dans les départements où la main-d'œuvre est le mieux rétribuée. Lorsque des femmes et des enfants sont employés à ces travaux, ils ne reçoivent que les deux tiers ou la moitié du même salaire.

Les commissaires royaux, chargés en Angleterre de la dernière enquête sur les pauvres, ont donné les documents suivants sur les salaires des travailleurs en France :

Le prix moyen de la journée d'un artisan, suivant qu'il travaille dans les villes ou dans les campagnes, est de 1 f. 50 c. à 3 f.

Le prix de la journée d'un agriculteur varie de 70 c. à 1 f. 70 c.

Une femme, comme ouvrière, gagne moyennement de 50 c. à 90 c. Dans les campagnes, elle gagne de 30 c. à 60 c.

Un enfant de onze à seize ans peut gagner, par jour, de 25 à 60 c. comme artisan, et 20 c. comme travailleur aux champs.

SUR UNE MÉDAILLE RUSSE

FRAPPÉE EN 1839.

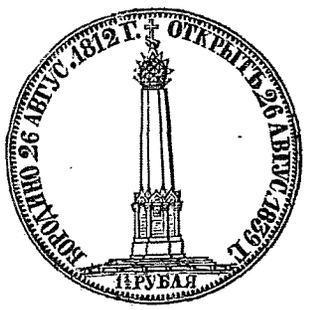

(Médaille frappée par les Russes en mémoire de la bataille de la Moskwa.)

Personne n'ignore que le 7 septembre 1812 (26 août de l'année russe) les Français livrèrent aux Russes, dans les plaines de la Moskwa, à 25 lieues de Moscou, une des plus terribles batailles dont il soit fait mention dans l'histoire moderne. Les deux armées, à peu près égales, avaient chacune environ 120 mille hommes et six cents canons. Vers les sept heures du matin l'attaque commença à la gauche de l'empereur, et bientôt s'engagea sur toute la ligne. Elle dura presque jusqu'à la nuit; avant une heure de l'après-midi l'aile gauche de l'ennemi était mise en déroute, et l'action se concentra alors uniquement sur les hauteurs qui environnaient la plaine et où les Russes avaient construit de formidables redoutes. L'une d'elles, entre autres, est restée célèbre par le combat acharné dont elle devint le théâtre. D'abord emportée du premier élan par les Français, elle fut immédiatement reprise; pendant plusieurs heures les nôtres l'attaquèrent sans succès; enfin elle fut enlevée par une charge de cavalerie exécutée par le général Caulincourt, qui y pénétra le premier, après avoir culbuté tout sur son passage. Au même instant une balle l'étendit mort; mais les Russes s'opiniâtrèrent encore longtemps à vouloir nous l'arracher, jusqu'à ce qu'enfin épuisés, ils opérèrent leur retraite, protégés par les ravins et les redoutes échelonnées de distance en distance. Ce fut vers quatre heures que fut remportée cette dernière victoire; car il y en eut plusieurs dans cette sanglante journée, où chaque corps vainquit successivement l'ennemi qu'il avait devant lui, sans profiter immédiatement de son succès, parce qu'il n'était pas soutenu à temps par la réserve.

Le résultat de cette victoire fut l'entrée des Français à Moscou, sept jours après.

Voilà les faits tels qu'ils se sont passés, tels que tout le monde les sait.

Mais ce qu'on ne sait pas généralement, c'est que les Russes s'imaginent avoir été les vainqueurs. Ils donnent à cette journée mémorable le nom de bataille de Borodino du nom des hauteurs avoisinant la plaine; et en l'honneur de leur prétendue victoire, ils ont frappé dans le courant de l'année dernière une médaille, qui d'un côté porte l'effigie de l'empereur Alexandre, et de l'autre représente un monument élevé sur le lieu de leur défaite. Ce fait qui paraîtra bizarre et inexplicable se rattache à la ligne de politique suivie de tout temps par le gouvernement russe : il élève et nourrit le peuple dans l'idée qu'il est invincible, et que jamais ses armes n'ont éprouvé le moindre revers. Ainsi pendant cette célèbre campagne de 1812, l'empereur Alexandre faisait chanter à Saint-Pétersbourg des actions de grâce pour les victoires supposées de Vitepsk ou de Smolenk. Quand des papiers qui renfermaient ces détails tombèrent entre les mains de Napoléon, quelques jours avant son entrée à Moscou : « Eh quoi! s'écria-t-il, ils » osent donc mentir à Dieu comme aux hommes! » Des lettres russes interceptées exprimaient le même étonnement, et l'une d'elles, rapportée par M. de Ségur, se plaignait avec énergie de ces impudents mensonges. « Quand » nos villes brûlent, disait-elle, nous n'entendons ici que » le son des cloches, que des chants de reconnaissance et » des rapports triomphants. Il semble qu'on veuille nous » faire remercier Dieu des victoires des Français. Ainsi l'on » ment dans l'air, on ment sur terre, on ment en paroles » et en écrits, on ment au ciel et à la terre, on ment par- » tout. » Mais, si pour les classes éclairées ces précautions ne sont que ridicules, elles ont un bien autre effet sur des masses inintelligentes dont l'orgueil égale l'ignorance. On sent quelle puissance doit leur donner cette confiance sans bornes en elles-mêmes; on sent combien est peu accessible au découragement un peuple à demi-barbare imbu de l'idée qu'il n'a jamais été vaincu. Cette idée que nos désastres de 1812 à 1815 ne sont malheureusement que trop venus renforcer, est encore aujourd'hui si profondément enracinée dans les provinces éloignées du centre de l'empire, que ce sont seulement les esprits-forts parmi les Russes qui osent laisser entendre qu'il faut bien qu'après tout les Français aient une certaine bravoure, puisqu'enfin ils ont pénétré jusqu'à Moscou.

IDÉES SUPERSTITIEUSES ATTACHÉES A L'INTEMPÉRIE DES SAISONS.

Les Hérules massacraient leur roi quand des pluies détruisaient les biens de la terre.

« Sept choses, disent les anciennes lois d'Irlande, témoi- » gnent de l'indignité d'un roi. Opposition illégale dans le » conseil, infraction aux lois, disette, stérilité des vaches, » pourriture du fruit, pourriture du grain mis en terre. Ce » sont là sept flambeaux allumés pour faire voir le mauvais » gouvernement d'un roi. »

L'historien espagnol, Solis, raconte que lorsque l'empereur du Mexique montait sur son trône, on lui faisait jurer que, pendant son règne, les pluies auraient lieu suivant les saisons, qu'il n'y aurait ni débordement des eaux, ni stérilité de la terre, ni maligne influence du soleil.

En Chine c'est aussi une maxime reçue que, si l'année est bonne, c'est que l'empereur est béni du ciel, et ses sujets lui en tiennent compte. Mais il court grand risque d'être détrôné, s'il survient quelque tremblement de terre ou une suite d'inondations ou d'incendies, car alors on croit voir un arrêt du ciel dans ces désastres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PORTRAIT DE L'HOMME DU TEMPS.

CARICATURE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

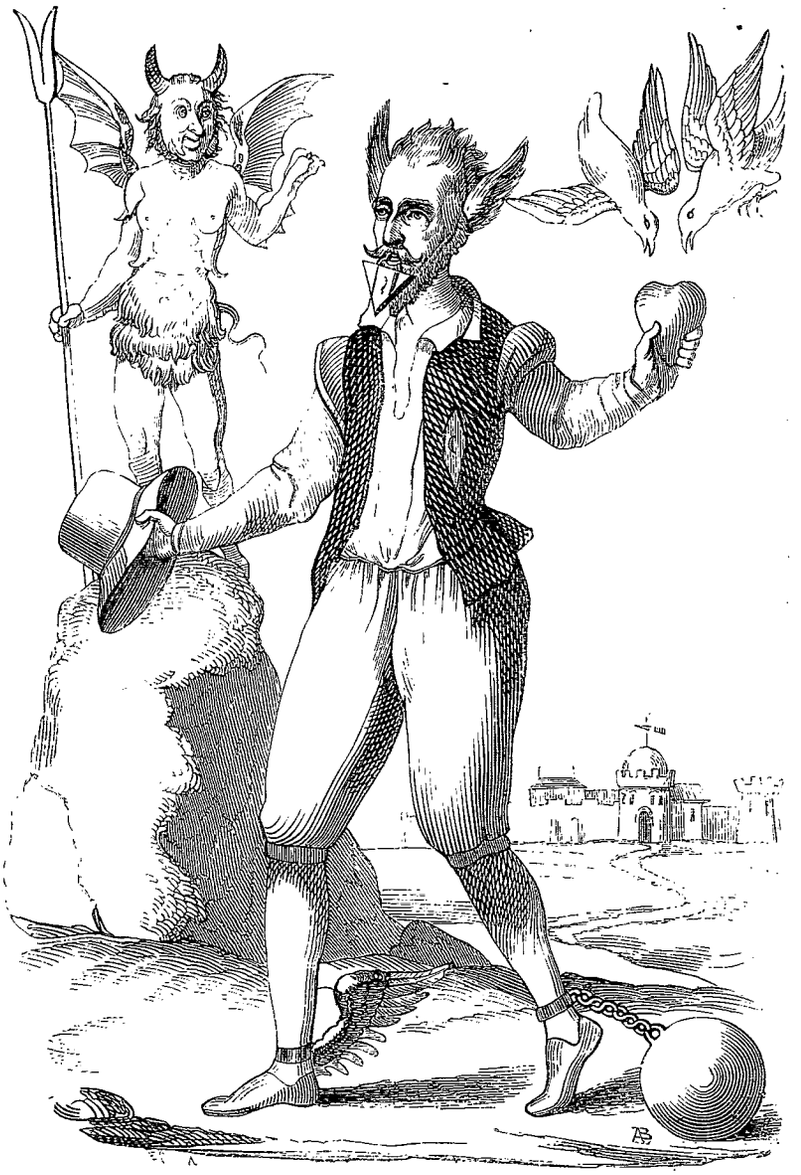

(L'Homme du temps; caricature de 1580.)

Cette caricature sent un peu son vieux temps; on serait fondé à lui reprocher d'être entachée de mauvais goût; mais il y a certainement dans sa naïveté une énergie saisissante. Elle a été reproduite à différentes époques de notre histoire; on la trouve surtout très répandue pendant nos deux plus grandes révolutions, au temps de la Ligue et à la fin du siècle dernier.

On peut en donner deux interprétations différentes.

L'interprétation qui a dû se présenter la première au public en 89, est toute politique. Cet homme dépouillé, misérable, c'est Jacques Bonhomme. L'aile qui est à l'un de ses pieds indique qu'il est plein d'ardeur, qu'il a hâte d'avancer, de voler vers l'avenir; mais on l'arrête, on l'enchaîne; il traîne péniblement des fers. Il tire son cœur de sa poitrine en signe de sincérité; il l'élève en témoignage de la pureté de ses vœux; mais des oiseaux de proie s'abattent sur lui pour le dévorer. Il lève des yeux suppliants vers le ciel et veut exprimer sa plainte; mais on a fermé sa bouche; un anneau de fer traverse ses lèvres et arrête sa voix; il est accablé, sans espoir: l'ennemi du genre humain rit de ses maux. Princes, magistrats, soyez en garde! Le peuple qui inspire une semblable satire doit être bien près de la révolte.

L'autre interprétation est purement philosophique, ou du moins a la prétention de l'être. Un rimeur du seizième siècle l'a exposée dans un mauvais sonnet que l'on voit imprimé au bas de quelques exemplaires. Dans ce dernier système allégorique, la chaîne du pied en arrière enseigne à l'homme le devoir de mettre un frein à ses passions qui sont figurées par l'aile du pied en avant. La paire de vastes oreilles montre qu'il est prudent de tout écouter. Le cœur dévoré est la critique de ceux qui prodiguent leur cœur à tout le monde. Le cadenas est un symbole de discrétion, et ainsi de suite. Voici le sonnet :

Ne te laisse gaigner au désir qui te meine;
Regis ta passion, aye au pied un arrest;
Salüe celuy-là qui ton ennemy est;
Oy tout, n'aye à parler la langue trop soudaine.

Aux promesses ne croy, la foy d'aucuns est vaine;
Ne donne à tous ton cœur, ou si cela te plaist,

Regarde, feins d'aymer celui qui te desplaist;
Ne prends point l'incertain pour la chose certaine

Si tu gardes les poincts que je t'enseigne icy,
Tu passeras tes jours avec peu de soucy,
Sans noise et sans procès tu trameras ta vie.

L'homme indiscret se perd; le discret vient à bout
De ses prétentions en despit de l'envie,
Et pensant avoir peu, il a souvent le tout.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 74.)

§ 3.

Oscar Galuchon était fils d'une crémière de la rue du Chaume, qui, à force de vendre de l'eau d'orge pour du lait et de vieux beurre dans des pots d'Isigny, avait fini par ramasser une petite fortune.

Trop occupée de son commerce pour veiller à l'éducation de son fils, elle l'avait abandonné, dès les premières années, à tous les mauvais enseignements de la rue. Oscar avait donc grandi dans cette oisiveté malfaisante qui prépare à l'enfant de Paris tant de vices et de misères

Lorsque l'âge d'entrer en apprentissage était venu, sa mère l'avait placé chez un horloger du voisinage; mais il en était bien vite sorti pour entrer chez un orfévre, et de là chez un graveur qu'il avait bientôt quitté de même. Il s'était ainsi successivement essayé à tous les états sans en apprendre aucun.

Par compensation, ses goûts désordonnés étaient allés toujours croissant. Il passait ses journées à l'estaminet du coin et ses nuits aux bals de la Cité; on était sûr de le trouver partout où il y avait du temps à perdre ou du bruit à faire, et les boutiquiers de la rue du Chaume ne le connaissaient que sous le nom de *Galuchon le casseur*.

En voyant ce résultat, la vieille crémière avait enfin compris les inconvénients de l'éducation donnée à Oscar; mais il était trop tard pour y remédier. Se sentant près de sa fin, elle voulut au moins assurer l'avenir de son fils. Elle s'adressa, en conséquence, à un homme de loi qui lui fit prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre ce but, et elle mourut laissant à Oscar environ mille écus de rente dont il ne pouvait aliéner le capital.

Galuchon profita de cette sage précaution prise contre lui-même, et s'arrangea pour vivre joyeusement de son revenu. Accoutumé à des plaisirs plus grossiers que dispendieux, il lui était facile de satisfaire tous ses goûts sans dépasser ses ressources; ses vices avaient leur pain quotidien, il n'en demandait pas davantage.

Tel était l'homme auquel les deux amis s'adressèrent pour qu'il leur enseignât à se servir de leur nouvelle fortune.

Ce fut Paul qui exposa à Galuchon le motif de leur visite; celui-ci comprit aux premiers mots.

— Compris, dit-il; tu veux manger agréablement la grenouille héréditaire, et il te faut pour cela des leçons; tu ne t'es pas trompé de numéro, mon petit; je suis ton homme, pour ce qui est de la chose de rire et de mener la vie à la vapeur. Tu peux demander dans le quartier si *Galuchon le casseur* n'est pas le paroissien qui s'amuse le plus des douze arrondissements; tous mes jours sont filés d'or et de bourre de soie, comme dirait M. Marty à la *Gaieté*. Si tu veux que ton écheveau soit de qualité pareille, je te donnerai place au même dévidoir.... Mais soumission entière dans ce cas! Le plaisir, vois-tu, c'est comme la pipe, il faut s'y habituer. Voyons, mes vieux, êtes-vous décidés à devenir de joyeux lapins?

— Nous sommes décidés, répondirent les deux ouvriers.

— Alors c'est dit, je vous prends à mon école. Et d'abord, qu'est-ce que vous savez faire?

— Nous sommes imprimeurs, répondit Joseph.

— Farceur!.... s'écria Oscar en éclatant de rire.

Riant et Poincy le regardèrent étonnés.

— Vous êtes pas mal serins pour votre âge, reprit Galuchon. Je vous demande si vous avez quelque talent de société; comment vous jouez au billard, par exemple; combien vous pouvez boire de bouteilles de bière, et si vous dansez le *cancan*.

Paul et Joseph avouèrent leur ignorance.

— Vous êtes donc des sauvages en province, s'écria Oscar; hé! mes petits, faudra du temps pour vous styler; mais votre maître est un luron qui connaît le fond des choses.

— Et nous avons des dispositions, dit Paul.

— A la bonne heure; en avant alors, je vous mène, de ce pas, au *Tabernacle de l'empereur*.

— Qu'est-ce que le *Tabernacle de l'empereur?*

— Une gargote à l'effigie de l'ancien, où l'on trouve tous les bons vivants du quartier; j'ai promis de dîner avec eux; venez, je vous présenterai.

A ces mots Oscar mit son chapeau sur l'oreille, prit son rotin et sortit en chantant le *Postillon de Lonjumeau*.

Le marchand de vin chez lequel il conduisit les deux amis était établi à Belleville, assez loin de la barrière. Ils y trouvèrent une douzaine de buveurs déjà attablés et qui poussèrent un joyeux *hourra* à l'entrée d'Oscar.

— Bonjour, vieux, dit Galuchon en faisant avec sa canne le salut des batonnistes; je vous présente mes hommages et deux agneaux qui veulent avoir celui de trinquer avec vous. Je vous avertis que ce sont des Bretons; c'est doux, mais ça mord quand on leur marche sur la queue. Avis à toi, *Pierre la pompe*. Du reste ces deux enfants sont sous ma protection.

— C'est bon, dit, en haussant les épaules, le gros homme à figure huileuse que Galuchon avait désigné par le nom de *Pierre la pompe;* on mettra des gants pour parler à tes pupilles; mais paient-ils leur bienvenue, au moins?

— Volontiers, dit Joseph qui appela le garçon et demanda du vin cacheté.

— Il n'y a rien à dire, observa Pierre, dont la figure s'éclaircit un peu: les Bretons font les choses comme des hommes civilisés; si le vin est bon, je leur accorde mon amitié.

Cependant les nouveaux-venus avaient pris place à table, et ils purent examiner les gens avec lesquels ils se trouvaient.

La plupart avaient cet aspect douteux qui n'appartient ni au bourgeois ni à l'ouvrier: les visages étaient usés par les excès, les cheveux en désordre, les voix rauques, les vêtements tachés et grimaçants. Tous ces hommes manquaient de contentement sincère. Leur joie était inquiète, bruyante, et ressemblait à de l'étourdissement. Ils ne causaient que de querelles, d'orgies; les plus grossiers paraissaient les plus fiers; il était évident que, parmi eux, la supériorité s'établissait en raison du vice.

Joseph et Paul furent d'abord aussi surpris que choqués; mais une mauvaise honte les empêcha de témoigner leur désapprobation. Il y avait d'ailleurs dans tout ce qu'ils entendaient une sorte de contagion morale qui, aidée par les vapeurs du vin, ne tarda pas à troubler leurs idées. Paul, surtout, dont la tête était plus faible, finit par s'abandonner à l'instinct d'imitation.

— Vous êtes tous des gredins, dit-il aux amis de Galuchon, mais des gredins fièrement amusants. Au diable les gens sages et les buveurs d'eau! je veux être un vaurien comme vous.

— Accordé, répondit Oscar qui était déjà ivre; tu seras mon élève, petit.

Et élevant son verre, dont il versa le contenu sur la tête du jeune ouvrier:

— Au nom de tous les amis ici présents, dit-il, je te baptise bambocheur.

Paul se rangea brusquement en secouant les oreilles comme un chien qui sort de la rivière, et tous les buveurs se mirent à rire; dans ce moment un bruit de voix se fit entendre à la porte de la salle.

— Dieu me damne! c'est mon épouse, dit *Pierre la pompe* en redressant la tête.

Une femme en effet venait d'entrer malgré le cabaretier; elle était pâle, haletante, et tenait dans ses bras un enfant qui pleurait.

— Encore ici, malheureux! s'écria-t-elle.

— Donnez une chaise à madame, interrompit Galuchon en ricanant.

La femme ne répondit pas.

— Pendant que tu bois ta paie au cabaret, continua-t-elle, sais-tu ce qui arrive chez toi?

— Un héritage d'Amérique peut-être? dit Oscar.

— Le propriétaire est venu avertir qu'il ferait tout vendre demain.

— Vous n'aurez pas à payer de déménagement, observa le fils de la crémière.

La femme se tourna vers lui les yeux étincelants.

— Sans cœur! s'écria-t-elle, c'est toi qui as fini de perdre mon mari.

— Le perdre?... il n'est même pas égaré, dit Galuchon; voyez plutôt.

— Je le vois assez, dit la femme; mais je parie qu'il ne lui reste plus rien de l'argent de sa semaine.

— Allons, Pierre, rends tes comptes à madame, reprit Oscar.

L'ouvrier, qui avait jusqu'alors écouté les reproches de sa femme d'un air sombre, fit un geste énergique.

— Hors d'ici, Françoise, dit-il; tu me chanteras une autre fois tes litanies; aujourd'hui je suis en société.

— Mais, scélérat! tes enfants n'ont pas de pain, s'écria la femme exaspérée.

— Il faut leur en donner, répondit l'ivrogne en se versant à boire; cela vous regarde, c'est pas aux hommes de faire la pot-bouille des mioches.

Et comme Françoise voulait répondre :

— Assez causé, dit-il d'une voix rude et en fermant les poings.

— Viens à la maison, reprit la femme qui cherchait à l'attirer.

— La paix, je te dis!

— Alors je reste avec toi.

— Prends garde, payse, s'écria Pierre en s'avançant vers sa femme.

— Je n'ai pas peur, dit-elle.

— Veux-tu détaler?

— Non.

Elle était près du seuil, Pierre la saisit par le bras et la poussa avec tant de violence, que la malheureuse alla rouler dans le comptoir du marchand de vin.

— Ah! vous l'avez tuée! s'écria Joseph en se levant.

— Ne bouge pas, dit Pierre qui referma tranquillement la porte; elle est habituée à la chose, faut toujours en venir là avec elle.

— Mais si elle meurt de faim pourtant?

— Qu'elle s'arrange, dit *Pierre la pompe* avec un geste de dédain; je suis pour qu'on se donne de l'agrément, moi; au diable les pleureuses et vive les gens qui s'amusent!

— Bien dit, s'écria Galuchon.

Et se tournant vers les buveurs :

— Comprenez-vous la moralité de l'apologue, mes amours? ajouta-t-il; c'est qu'après l'obélisque de Luxor, le mariage est la plus grande bêtise connue. Aussi, quant à moi, je reste dans la circulation, et je vous engage à user de la même recette.

— Approuvé! s'écrièrent les buveurs.

— Puisque nous sommes d'accord, reprit Oscar, prenons un punch : holà! garçon, une bouteille de *dur* et des citrons.

Cependant le soir était venu et la salle du marchand de vin s'était insensiblement remplie; Galuchon, qui était ivre, commençait à promener autour de lui des regards insolents, et *Pierre la pompe* frappait sur la table en criant qu'il lui fallait quelqu'un à démolir.

— Au fait, dit Oscar, faut chercher une affaire pour finir agréablement la journée : tremblement complet, mes agneaux! Qui est-ce qui me trouve un Prussien à assommer. En voilà un petit brun là-bas dont le nez me déplaît; j'ai envie de lui proposer une savate d'agrément.

— Mais il ne nous dit rien, observa Paul.

— Puisqu'il lui déplaît, reprit *Pierre la pompe*. C'est comme moi, le grand sec qui est à côté; j'ai idée que c'est un tailleur.

— Eh bien? demanda Joseph.

— Tous les tailleurs, c'est nos ennemis, à nous autres batteurs de fer.

— Pourquoi?

— Pourquoi? mais parce qu'ils sont tailleurs donc.

— Attends, je vas t'engager la chose, dit Galuchon en jetant une boulette de pain au petit brun.

Celui-ci se retourna étonné; Oscar éclata de rire et lui envoya une écorce de citron dans l'œil.

— Monsieur! s'écria le petit homme en se levant.

— Carambolage! répondit Galuchon en lançant un bouchon qui lui effleura le menton et lui entra dans la bouche.

Le petit s'avança furieux vers le mauvais plaisant; ses amis se levèrent pour l'appuyer, et l'on en vint aux mains.

Les deux Bretons voulurent d'abord séparer les combattants; mais voyant qu'ils recevaient les coups de tout le monde, ils se décidèrent à les rendre, et se trouvèrent bientôt entraînés dans la mêlée générale.

L'avantage finit pourtant par rester à Oscar et à ses compagnons; leurs adversaires furent obligés de quitter le cabaret.

— Victoire! s'écria Galuchon; ils vont voir si nous sommes dans la rue... En voilà une journée complète, les anciens!

— Complète, dit *Pierre la pompe* en cherchant à étancher le sang qui coulait de ses lèvres fendues.

— Les petits Bretons se sont bien retournés, ajouta Oscar; je suis content de vous, mes gars.

— C'est possible, dit Paul; mais j'ai un œil à moitié crevé.

— C'est rien, petit... Un coup de poing que tu as regardé de trop près...

— Et moi j'ai le poignet démis, ajouta Joseph.

— Tu bassineras cela avec un vieux bas, et demain il n'y paraîtra plus. Encore un coup, mes lapins, et puis en route.

Ils vidèrent de nouveau quelques bouteilles et se séparèrent enfin.

— J'espère que nous nous sommes amusés, dit Galuchon en prenant congé des deux amis; eh bien! mes garçons, c'est tous les jours comme ça pour les bons vivants. Vous savez le chemin du *Tabernacle* maintenant; bonsoir et à demain.

Après une nuit agitée, les deux amis se réveillèrent la tête lourde et le cœur triste. Joseph regarda l'œil meurtri de Paul, et Paul le poignet gonflé de Joseph; tous deux secouèrent la tête en même temps.

— C'est égal, dit Poincy, ces amusements-là deviendraient ennuyeux à la longue; j'aimerais autant reprendre le tablier vert et la casquette de papier.

— C'est pourtant vrai, dit Riaut pensif; le cousin Galuchon et ses amis sont des garnements un peu trop foncés en couleur pour moi.

— Il faut peut-être un apprentissage pour savoir ne rien

faire, dit Joseph; les ouvriers ne connaissent point ce métier-là, au lieu de s'amuser ils s'abrutissent; les rentiers sont, sans doute, plus habiles à tirer parti de leurs loisirs.

— Faut aller trouver M. Godard, dit Paul; il a toujours vécu la canne à la main, il doit savoir s'amuser sans travailler, celui-là.

— Mais serons-nous assez riches pour vivre comme lui?

— Il faudra voir.

— Allons alors, dit Poincy.

La suite à la prochaine livraison.

QUELQUES

COUTUMES DES MUSULMANS DANS L'INDE.

LE KISHTI.

Au commencement du dernier mois de la saison des pluies, les Musulmans de l'Inde célèbrent une singulière fête en l'honneur, dit-on, du prophète Elie ou Elijah. Les docteurs appellent cette fête *zunana*, ou coutume d'enfants; mais tout le peuple y prend part sans distinction d'âge. On construit en bambou un petit bateau de forme chinoise; on le couvre de tissus d'or et d'argent, de soie ou de mousseline de couleur, et on place à l'intérieur de petites lampes en terre. Vers le soir, une procession porte le léger esquif, qu'on appelle *Elias ke kishti*, au bord du fleuve. Des soldats, des

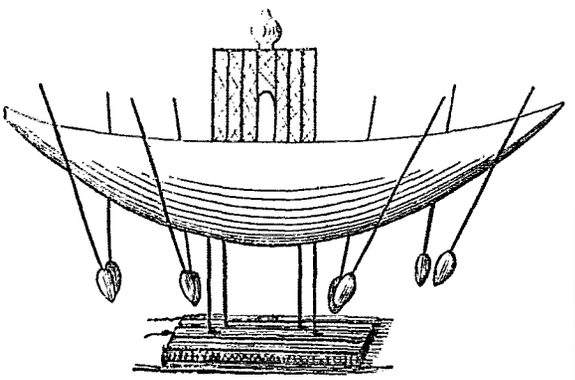

(Kishti, Bayra, ou Juh'az.)

musiciens accompagnent le cortége. La foule attirée par cette cérémonie est immense. Le *kishti* est lancé sur l'eau au bruit des fanfares, des applaudissements et des acclamations. Les petites lampes éclairent la marche de la nacelle, et leurs lueurs vacillantes, qui se reflètent dans l'eau avec l'or et l'argent, produisent de loin un effet singulier. La multitude ne s'éloigne que lorsqu'on à tout-à-fait perdu le kishti de vue.

LE LUCHKA.

Il existe une autre coutume à peu près semblable dans le Bengale. Au mois *bhadon*, tous les jeudis, les Musulmans, hommes et femmes, construisent de petites barques de bambou, appelées *luchka*, ou *juhaz*, ou *bayra*. Ils les ornent de papier de couleur, les couvrent de fleurs, les chargent de deux petits vases portant, l'un des mets sucrés offerts à la divinité, l'autre des lampes : ensuite ils brûlent de l'encens, font réciter par les prêtres des prières, et abandonnent les *luchka* au courant du fleuve, après les avoir fixés sur de petits radeaux. Au même instant, on tire sur le rivage des feux d'artifice, on chante, des cimbales retentissent; puis tout-à-coup les enfants et même les hommes se jettent dans le fleuve, nagent à la poursuite des petits bateaux, et les pillent. Quelques Musulmans riches font construire dans la même forme de grandes barques qui portent plus de cent personnes, des musiciens, des feux d'artifice, et qui sont ornées de transparents de couleurs. Ils se promènent quelque temps sur l'eau, et rentrent ensuite pour passer une partie de la nuit à un festin religieux dont les restes sont distribués aux pauvres.

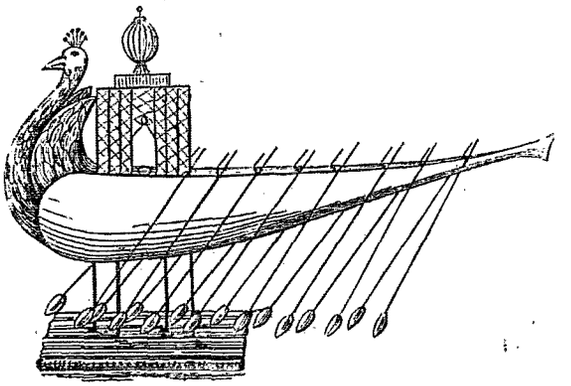

(Luchka.)

ATTITUDES DU CORPS PENDANT LES PRIÈRES.

Le croyant, avant de commencer sa prière, étend à terre un tapis, se place dessus en se tenant debout (*qiam*), la figure tournée du côté du *Qibla* (le temple de la Mecque). Il répète le *Istug far* (demande de pardon), deux prières du matin, et fait un *néut*, ou vœu en arabe, dans ces termes : « Je veux offrir à Dieu, ce matin, mon visage tourné vers la Mecque, deux prières *rukat* (ensemble des cérémonies de la prière). » Il prononce les mots *Allah-ho-akbur*, en touchant de ses pouces les lobules de ses oreilles; puis il place sa main droite au-dessous et à gauche de son nombril. Après cela, sans regarder autour de lui, il doit fixer ses yeux sur la place qu'il touchera avec sa tête dans la position du *sidjah*, et réciter d'autres prières et deux chapitres du Coran. Puis il prend la position du *roukou*, en répétant trois, quatre ou cinq fois ces mots : *Roukou-kitusbih*, ou *Soubhanu rubbi oul azim* (Louange au grand Dieu, notre Sauveur). Reprenant la position droite (le *Qiam*), il dit : *Sum'ma alla'ho lay'mun hum'mayda rub'buna lukulhumd.* (Dieu puissant, tu entends mes

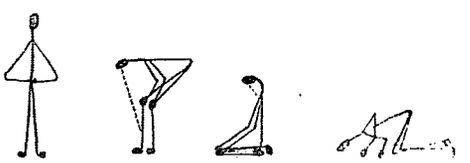

(Qiam. — Roukou. — Do-zano bythna. — Sijdah.)

louanges, tu es mon soutien.) Il passe à la position de *sidjah*, et ainsi prosterné, il répète trois ou cinq fois : *Soubhanu rubbi oul Allah* (O toi, Sauveur saint et béni); il s'assied et se repose quelques secondes, et se prosterne de nouveau. C'est là seulement la première partie de la prière, que nous n'entreprendrons pas de décrire entièrement. Nous ferons seulement remarquer que lorsque le croyant est à genoux (position du *do-zanou bythna*), il doit avoir les yeux fixés sur son cœur, et ne jamais mouvoir son pied droit, même lorsqu'il veut prendre la position du *sidjah*.

DIFFÉRENTES MANIÈRES DE SALUER.

1° *Sulam.* Dans cette salutation, on porte simplement la main droite au front : il serait inconvenant de se servir de la main gauche.

2° *Bundugi.* En levant la main droite au front, on penche légèrement le corps.

3° *Kournish.* On penche davantage le corps.

4° *Tuslim* ou *tuslimat*. On touche la terre avec les doigts, et l'on se relève dans la position du *sulam*. Quelquefois on répète trois fois ce salut. Les *kunch-nis*, ou danseuses, font ce salut toutes les fois qu'elles arrivent devant ceux qui les paient pour danser ; elles disent en même temps : « Votre esclave est à vos ordres. »

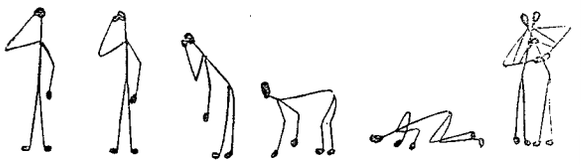

(Sulam. Bundugi. Kournish. Tuslim. Qudum-bosi. Gullay-Milna.)

5° *Gudum-bosi* ou *zumin-bosi*. On baise les pieds de celui qu'on salue, ou bien on les touche avec la main, ou l'on touche et l'on embrasse le bord du tapis sur lequel cette personne est assise. Ce salut est réservé aux pères et grands-pères, et aux grands.

6° *Gullay-milna* ou *manuya*. On s'embrasse en se serrant l'un contre l'autre, et l'on incline trois fois la tête sur chaque épaule.

SOPHOCLE.

Sophocle est le plus grand poëte tragique de l'antiquité. Il a atteint dans son art une perfection égale à celle de Phidias dans l'art de la sculpture. Avant qu'il ne parût, la tragédie s'était élevée sous les inspirations de Thespis, de Phrynicus et d'Eschyle, et il l'éleva encore plus haut ; après lui elle ne fit plus que descendre. On peut figurer, avec les noms de ses prédécesseurs et avec ceux de ses successeurs,



(Sophocle, d'après le buste antique.)

comme avec autant de degrés, les deux côtés d'une pyramide : Sophocle est au sommet.

L'origine de la tragédie grecque a exercé la patience et la sagacité d'un grand nombre de savants modernes. Voici l'opinion qui est aujourd'hui réputée la plus avancée et la plus exacte.

Aux fêtes de Bacchus, on chantait en chœur pendant les danses dithyrambiques. De temps à autre, lorsque le chœur fatigué s'arrêtait, un des chanteurs, celui qui se sentait le plus en verve, montait sur une table voisine de l'autel, et improvisait des chants que l'on appelait *monodies*.

Le premier progrès qui prépara l'invention de la tragédie paraît avoir consisté à substituer à ces monologues improvisés, des récits étudiés qui reçurent le nom d'*épisodes*. On attribue généralement cette modification à Thespis. Cependant Hérodote, Suidas et Platon, ou l'auteur inconnu

du dialogue intitulé *Minos*, la supposent plus ancienne.

Phryniches vint ensuite. Il donna plus d'importance encore aux *épisodes*, en sorte que les chœurs, qui primitivement étaient la partie principale, ne furent plus bientôt que l'accessoire. Cependant il n'y avait encore qu'un seul acteur. On soupçonne seulement qu'il changeait de costume et qu'il reparaissait plusieurs fois.

Eschyle continua l'œuvre. Au lieu d'un acteur, il en introduisit d'abord deux, ensuite trois, et même plus tard quatre : mais ce quatrième n'était presque jamais qu'un personnage muet. Le chœur fut tout-à-fait subordonné. En même temps furent inventés les habits, les masques, les cothurnes, les décorations.

Ainsi, lorsque Sophocle vint disputer le prix de la tragédie au vieil Eschyle, le théâtre était matériellement fondé. La simplicité du goût grec ne comportait pas un cadre plus compliqué et plus étendu. Mettant à profit et résumant tous les progrès accomplis par ses devanciers, dégagé des entraves dont ils avaient péniblement triomphé, tout entier à l'invention, à la combinaison du plan et au dialogue, Sophocle acheva de perfectionner la tragédie.

On s'accorde à peu près à fixer la date de la naissance de Sophocle à la deuxième année de la 71e olympiade (495 ans avant J.-C.) Il était de Colonne, bourg situé aux portes d'Athènes. Suivant quelques anciens témoignages, son père avait été forgeron : Pline le naturaliste dit au contraire qu'il était issu d'une grande famille; il est du moins certain qu'il reçut une éducation brillante. Dans sa jeunesse, il remporta aux jeux les prix de la palestre et de la musique. Après la bataille de Salamine, il fut choisi, à cause de sa beauté, pour être le coryphée des adolescents qui, la lyre à la main, chantèrent l'hymne de la victoire et dansèrent autour des trophées. Le même jour, Eschyle était parmi les soldats victorieux, et Euripide naissait dans l'île même de Salamine. A vingt ans, Sophocle composa sa première pièce, *Triptolème*, dont il reste quelques vers : elle fut représentée pour célébrer le retour de la flotte qui, sous la conduite de Cimon, avait conquis l'île de Scyros, et en avait rapporté les restes mortels de Thésée. « Le peuple Athénien, dit Plutarque, pour perpétuer la mémoire de cet événement, institua, entre les poëtes tragiques, des combats qui eurent la plus grande célébrité. Sophocle, encore jeune, y fit jouer sa première pièce; et l'archonte Aphepsion, qui vit dans les spectateurs beaucoup de partialité et de brigues, ne voulut pas tirer au sort les juges du combat. Mais Cimon et les autres généraux étant entrés au théâtre pour y faire les libations d'usage au dieu à l'honneur duquel ces jeux étaient célébrés, l'archonte ne leur permit pas de sortir; et après leur avoir fait prêter serment, il les obligea de s'asseoir et de faire les fonctions de juges : ils étaient dix, un de chaque tribu. La dignité des juges donna la plus vive émulation aux acteurs; Sophocle remporta le prix, et le poëte Eschyle en fut tellement affligé, qu'il ne fit pas depuis un long séjour à Athènes. »

Depuis ce succès, Sophocle se voua jusquà la fin de ses jours à l'art dramatique; il remporta vingt fois le premier prix, très souvent le second : jamais il ne descendit au troisième. Le titre de poëte était loin d'être, dans ce temps, incompatible avec les fonctions les plus sérieuses de l'Etat. Sophocle fut appelé par ses concitoyens à exercer de hautes magistratures. Il fut notamment élu général dans la guerre contre la ville d'Anea : il avait alors cinquante-sept ans.

Suivant une tradition, du reste très obscure, Sophocle, dans les dernières années de sa vie, aurait été accusé de démence ou d'imbécillité par un de ses fils. Le motif aurait été la préférence marquée d'affection que le vieillard aurait donnée à un autre fils. On rapporte qu'il aurait obtenu son acquittement en plaidant lui-même sa cause et en développant ce dilemme : « Si je suis Sophocle, je ne radote pas; si je radote, je ne suis pas Sophocle. »

Il mourut l'an 405 ou 406 avant Jésus-Christ, tandis que Lysandre assiégeait Athènes. On ne s'accorde pas sur le genre de sa mort. D'après une épigramme de l'Anthologie grecque, il fut étouffé par un grain de raisin vert : d'autres versions le font expirer de joie après un succès, ou d'épuisement après une lecture d'*Antigone*. On ajoute que, le lieu consacré à la sépulture de sa famille se trouvant occupé, le jour où il mourut, par l'armée Spartiate, Lysandre envoya un héraut porter aux Athéniens la permission d'ensevelir leur poëte.

On éleva à sa mémoire une chapelle comme à un héros, et on ajouta à son nom celui de *Dexion*, qui signifie favorable, heureux, parce que, suivant une croyance populaire, il avait reçu Esculape dans sa maison et lui avait érigé un autel.

Les Athéniens l'avaient beaucoup aimé. La pureté et la noblesse de son caractère, la douceur de ses mœurs, ne lui avaient pas moins mérité d'affection que son génie ne lui avait acquis de gloire. On cite de lui ce trait de modestie. Un jour que les généraux athéniens, au nombre desquels il se trouvait, délibéraient dans le conseil, Nicias lui dit d'opiner le premier parce qu'il était le plus vieux : « Je le suis par l'âge, répondit Sophocle, et vous l'êtes par la considération. »

Les traductions de Sophocle les plus estimées sont celles du P. Brumoy, de Rochefort, et de M. Artaud; cette dernière traduction est supérieure aux autres.

De toutes les pièces de Sophocle, que l'on a supposé avoir été au nombre de cent trente, il ne reste plus que des fragments, et sept tragédies, dont voici les titres et les sujets tels qu'ils sont analysés par M. Artaud.

OEdipe roi. — OEdipe était sorti de Corinthe pour éviter l'accomplissement d'un oracle fatal qui lui avait prédit l'inceste et le parricide. Il vint à Thèbes, délivra cette ville du monstre qui désolait ses murs, et mérita par ses services la couronne et la main de Jocaste, veuve de Laïus, naguère roi de cette contrée. Cependant une peste cruelle se déclare. Laïus avait été tué dans un voyage; les Dieux demandent la vengeance de sa mort. Les recherches que fait OEdipe pour découvrir le coupable, lui révèlent peu à peu les horribles mystères de sa destinée. Il reconnaît que Laïus a péri de sa main; il apprend que ce même Laïus est son père, que Jocaste est sa mère, que les horribles prédictions sont accomplies; ne pouvant supporter le spectacle de tant d'horreurs, il s'arrache les yeux, et Jocaste se donne la mort.

OEdipe à Colonne. — OEdipe, exilé et aveugle, arrive dans l'Attique, conduit par une de ses filles, Antigone. Il s'arrête à Colonne, près du temple des Euménides, où les Dieux lui ont prédit qu'il terminera ses jours. Là il implore, contre les poursuites de ses ennemis, la protection de Thésée; et, plein de reconnaissance pour les services qu'il a reçus de ce roi, il lui révèle avant de mourir les brillantes destinées attachées à la consécration de son tombeau. Bientôt OEdipe disparaît d'une manière merveilleuse. Antigone et Ismène, ses filles, retournent dans leur patrie. Athènes garde dans son sein le gage de la victoire.

Antigone. — Les imprécations que le malheureux OEdipe a prononcées avant de mourir ont été accomplies, et ses deux fils, Etéocle et Polynice, se sont mutuellement percé le sein. Créon, devenu par leur mort seul maître de Thèbes, déclare Polynice indigne de la sépulture, pour avoir fait la guerre à sa patrie. Ses ordres sont publiés. Quiconque essaiera de les enfreindre est menacé du plus cruel supplice. Antigone, écoutant la piété plus que la crainte, rend les derniers devoirs à son frère. Son religieux dévouement fait le sujet de la pièce.

Ajax. — Ajax avait vu les armes d'Achille passer entre les mains d'Ulysse, son rival. Dès ce moment, les principaux Grecs, auteurs de cette injustice, Agamemnon, Ménélas, Ulysse surtout, lui devinrent odieux. Son désespoir se

changea en délire. Aveuglé par un dieu qui veut punir son orgueil, il parcourt le camp pour exercer ses vengeances, et tandis qu'il croit se baigner dans le sang des Grecs, il n'égorge que leurs troupeaux. Bientôt le nuage qui couvrait ses yeux se dissipe : Ajax reconnaît sa déplorable erreur. Il se représente et la honte du carnage, et le rire insultant de ses ennemis. La vie avec le déshonneur ne lui est plus supportable : il la quitte avec calme et sans effort. Cependant ses ennemis viennent pour insulter à son cadavre, et veulent le priver de funérailles. Le sage Ulysse s'y oppose, et montre que la haine doit expirer sur le tombeau.

Les Trachiniennes. — Hercule avait épousé Déjanire; mais bientôt la jeune Iole, fille d'Eurytus, roi d'Echalie, ravit son cœur. Il ravagea les états de son père, la prit, et l'envoya à Trachine. Déjanire brûla de jalousie. Elle se ressouvint alors de la tunique que le centaure Nessus lui avait laissée en mourant, comme un moyen assuré de réveiller l'amour d'Hercule. Elle essaie l'enchantement, et envoie la robe à son époux. Cette tunique, pleine du sang venimeux du centaure, renfermait le poison des flèches dont ce monstre avait été percé. Hercule s'en étant revêtu, sentit le feu dévorant qui se glissait dans ses veines. On le porte à Trachine, au milieu des plus horribles souffrances. Déjanire désespérée se donne la mort : Hercule, après avoir ordonné à son fils Hyllus d'épouser la jeune Iole, monte sur le bûcher et expire.

Electre. — Tandis qu'Agamemnon expirait sous les coups de Clytemnestre, Electre, sa fille, s'empressa de dérober au carnage le jeune Oreste, et le confia aux mains d'un vieillard qui l'emporta en Phocide. Dès cet instant, Egisthe et Clytemnestre la poursuivent de leur haine. Electre attendait le jour où Oreste pourrait venger son père, et supportait patiemment ses maux. Enfin, après vingt ans d'une cruelle attente, au moment où une feinte nouvelle venait de lui ravir tout espoir, son frère se montre à elle. Il revient accomplir la vengeance réclamée par son père et ordonnée par les Dieux. Egisthe et Clytemnestre reçoivent le prix de leur crime.

Philoctète. — Philoctète, fils de Pœan, compagnon d'Hercule et héritier de ses flèches, suivait les Grecs à l'expédition de Troie, quand la morsure subite d'un serpent lui causa d'inexprimables douleurs. Ses cris et l'infection de sa plaie troublaient toute l'armée. Les Grecs, par les conseils des Atrides et d'Ulysse, l'abandonnèrent dans l'île de Lemnos, seul, sans ressources, en proie à d'horribles souffrances. Bientôt ils eurent besoin de son secours. Le devin Hélénus avait annoncé que le possesseur des flèches d'Hercule pourrait seul renverser Troie : il fallut venir chercher Philoctète; mais l'injustice des Grecs était trop présente à son esprit. D'ailleurs la vue d'Ulysse, son ennemi, la lui rappelait tout entière. Ni les menaces, ni les instances, ni la générosité du jeune Néoptolème, fils d'Achille, ni la promesse de la santé et de la gloire, ne pouvaient le déterminer à revoir les cruels Atrides. Il ne céda qu'à la voix d'Hercule, et aux ordres des Dieux.

QUELQUES

EXEMPLES DE NÉOLOGISME.

Montaigne a créé beaucoup de mots nouveaux; l'usage en a admis quelques uns : on ne sait pourquoi son expression *incuriosité* a été rejetée; elle peint parfaitement un état particulier de nonchalance dans l'esprit qui n'est que trop ordinaire. Les Anglais ont l'adjectif *incurious*. Charron, l'auteur de *la Sagesse*, a inventé le mot *étrangeté*, qui est quelquefois usité. Malherbe a emprunté au latin *insidieux*, *sécurité;* il a proposé, sans succès, de remplacer les trois mots *cesser de vouloir* par *dévouloir*. Parmi les mots créées par Balzac, les plus heureux nous paraissent être le substantif *urbanité* et le verbe *féliciter*. Il dit du premier : « Quand l'usage aura mûri parmi nous un mot *de si mauvais goût*, et corrigé l'amertume de la nouveauté qui s'y peut trouver, nous nous y accoutumerons comme aux autres que nous avons empruntés de la même langue. » Il dit du second : « Si le mot *féliciter* n'est pas français, il le sera l'année qui vient. » On doit aussi à Balzac le mot *délecter;* mais il n'est point parvenu à donner cours à *sériosité*. Ménage a introduit *prosateur :* « J'ai fait *prosateur*, dit-il, à l'imitation de l'italien *prosatore*, pour dire un homme qui écrit en prose. » D'Ablancourt, le traducteur de Lucien, a proposé avec bonheur les mots *indolence* et *indolent*, mais dans un sens un peu moins étendu que celui qu'ils ont aujourd'hui. On doit *impardonnable* à Segrais. Le néologisme des *précieuses*, malgré les railleries de Molière, a enrichi la langue de beaucoup de mots : *s'encanailler*, par exemple, est entré dans le dictionnaire. Au siècle dernier, le bon abbé de Saint-Pierre a fait adopter *bienfaisance*, qu'il introduisit pour la première fois dans la phrase suivante : « L'esprit de la vraie religion et le principal but de l'Evangile, c'est la *bienfaisance*, c'est-à-dire la pratique de la charité envers le prochain. » Cette excellente expression souleva d'abord des critiques, comme le témoignent ces vers de Voltaire :

> Certain législateur, dont la plume féconde
> Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde,
> Et qui depuis trente ans écrit pour des ingrats,
> Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas :
> Ce mot est BIENFAISANCE; il me plaît, il rassemble,
> Si le cœur en est cru, bien des vertus ensemble.
> Petits grammairiens, grands précepteurs de sots,
> Qui pesez la parole et mesurez les mots,
> Pareille expression vous semble hasardée,
> Mais l'univers entier doit en chérir l'idée.

On assure que le singulier mot composé *arrière-pensée* a été inventé par l'abbé Sieyès, et que *démoralisation* a été vulgarisé par Chabot. Les nouvelles formes politiques ont importé dans le vocabulaire législatif et politique un nombre considérable de termes anglais. Les progrès de la musique nous ont de même habitués à nous approprier beaucoup de mots italiens; la métaphysique a aussi étendu sa terminologie par des emprunts à l'Allemagne. Mais, depuis un demi-siècle, on compte peu de conquêtes importantes en néologie dans le vocabulaire moral.

Un lapidaire avait vendu à la femme de l'empereur Gallien des pierreries qu'on reconnut pour fausses. Gallien fit arrêter ce marchand malhonnête, et le condamna aux lions; mais quand le moment de l'exécution fut venu, il ne fit lâcher contre lui dans l'amphithéâtre qu'un chapon. Et comme chacun s'étonnait et cherchait le sens de cette énigme, il fit dire par un héraut : « Cet homme a voulu tromper, il est attrapé à son tour. »

LES MONTAGNES TRACHYTIQUES.

Il existe un genre très singulier de montagnes volcaniques; ce sont celles que les géologues nomment les dômes trachytiques. Ce sont des montagnes qui s'élèvent isolément avec des pentes uniformes et arrondies comme de véritables dômes. On en connaît qui ont plus de mille mètres de hauteur. Le plus curieux c'est que la plupart de ces montagnes sont creuses; en y pratiquant des ouvertures convenables, on trouverait là des édifices naturels bien magnifiques. La montagne du Iasinga près de Batavia est un bel exemple de ce genre. Elle est détachée de toutes les autres, très irrégulière et revêtue de très beaux arbres sur toute sa surface, excepté sur sa cîme qui est nue. Sur une des pentes,

il existe une crevasse dans laquelle on peut pénétrer en rampant, et qui débouche dans une grande cavité elliptique qui occupe tout l'intérieur de la montagne. Les parois et la voûte sont parfaitement unies et formées de couches concentriques qu'un voyageur compare aux enveloppes d'un oignon. Le fond est en partie formé par un réservoir rempli d'eau. Les géologues expliquent la production de ces dômes en remarquant que les trachytes lorsqu'ils sont fondus donnent une pâte beaucoup plus visqueuse que la lave ordinaire, de sorte que les gaz qui sont entraînés avec cette matière lorsqu'elle fait éruption, restent prisonniers dans son intérieur, et les distendent à peu près comme font les verriers quand ils soufflent une bouteille. Les montagnes trachytiques sont donc d'énormes bulles qui sont venues par les conduits souterrains s'épanouir à la surface de la terre, et qui s'y sont consolidées. Il existe en France plusieurs dômes de cette espèce, dont la montagne connue sous le nom de Puy-de-Dôme est à la fois la plus célèbre et la plus belle.

ANATIFE.

ORIGINE FABULEUSE DE CERTAINES ESPÈCES DE CANARDS.

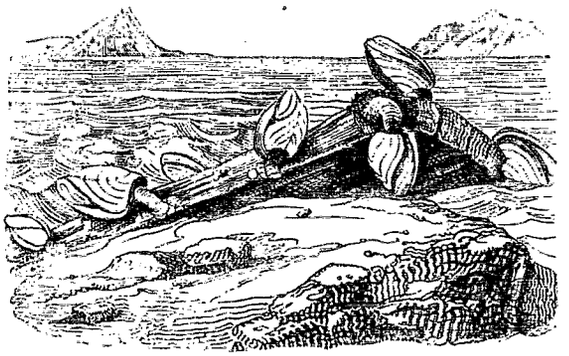

On rencontre quelquefois au bord de la mer, sur de vieux morceaux de bois à moitié pourris que les courants ont jetés à la côte, le singulier animal connu des naturalistes sous le nom d'*anatife*, et dont nous donnons la figure.

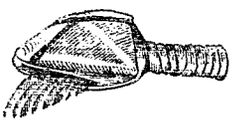

Les caractères extérieurs sont : un pédicule flexible en forme de tube, dont la base est fixée à un corps marin ; une espèce de coquille à cinq valves, deux de chaque côté, et la cinquième sur le bord dorsal ; quelques appendices ou *cirres*, qui sortent de l'intérieur à la jonction des grandes valves. Le nom seul de l'anatife, composé de deux mots latins *anas*, canard ; *fero*, je porte, indique un des préjugés les plus étranges qui aient jamais pu s'accréditer parmi les hommes instruits, comme parmi les ignorants.

La plupart des pêcheurs de notre littoral croient encore aujourd'hui que les troupes innombrables de *macreuses*, de *bernaches*, et d'autres oiseaux sauvages du genre canard, proviennent uniquement de l'anatife, qu'ils regardent comme une espèce d'œuf renfermant un jeune oiseau en croissance. Sur certains points des côtes de basse Normandie, ils désignent l'anatife par le nom de *frai de canehote;* ils prétendent que, dans les fortes marées d'équinoxe, lorsque l'océan laisse à découvert de grandes étendues de plage ordinairement baignées, on peut entendre les cris du frai qui sort à demi de sa coquille. Nous avons même rencontré des hommes d'un mérite éminent, mais étrangers à l'histoire naturelle, qui, après avoir été fixés plusieurs années au bord de la mer, partageaient complétement le préjugé vulgaire ; ils croyaient avoir entendu les cris confus des jeunes canards encore enfermés dans leur coquille, et attachés aux rochers ou aux vieux bois à moitié enterrés dans le sable ; ils assuraient avoir constaté divers développements de l'animal dans l'œuf, jusqu'au moment où ses ailes vont lui permettre d'en sortir.

Il est inutile de nous arrêter à faire ressortir tout ce que cette opinion a de peu fondé et de contraire aux lois générales qui régissent les êtres organisés. Contentons-nous de dire que si l'on n'est pas encore aujourd'hui d'accord sur la place qu'il convient d'assigner à l'anatife dans les classifications d'histoire naturelle, on connaît du moins parfaitement tous les détails de sa structure intérieure, grâce aux travaux de plusieurs anatomistes. M. Martin-Saint-Ange, qui a soumis différentes espèces d'anatife à des recherches spéciales, a placé la classe des *cirripèdes*, dont l'anatife n'est qu'un genre particulier, à la suite des crustacés, comme établissant le passage entre ceux-ci et les *annélides*. Il a découvert les œufs par lesquels l'animal donne naissance à d'autres êtres qui lui sont semblables, et destinés aussi à être fixés à un corps marin pendant leur vie entière, et non point à se transformer de manière à devenir oiseaux. Quant aux cirres, qui, dans l'anatife, sont au nombre de douze paires, six de chaque côté, ils lui servent à saisir sa proie, tandis que le tube ou pédicule flexible lui permet de se mouvoir dans un certain rayon pour l'atteindre. C'est probablement à la ressemblance éloignée que les cirres peuvent présenter avec des barbes de plumes, qu'il faut attribuer l'erreur de ceux qui ont cru y voir des ailes.

Les erreurs relatives à l'origine des macreuses remontent à une époque antérieure au treizième siècle. En voyant ces oiseaux apparaître en nombre considérable, sans que l'on pût découvrir les endroits où ils pondent et où ils couvent, on était porté à émettre les conjectures les plus bizarres. Les uns pensaient qu'ils naissaient du fruit d'un arbre sur la nature duquel on n'était pas bien d'accord ; d'autres voulaient qu'ils fussent engendrés par la pourriture ; mais l'opinion la plus accréditée était celle qui leur attribuait une origine marine, que l'on cherchait tantôt dans le bois de sapin pourri, tantôt dans les mousses, tantôt enfin dans l'anatife ou *conque anatifère*. On trouve dans un poëme publié par Du Bartas en 1578, sur la Création du monde, quelques vers où cette opinion est clairement exprimée.

> Dieu, non content d'avoir infus en chaque espèce
> Une engeandrante force, il fit par sa sagesse
> Que. . . . . des corps inanimés,
> Maints parfaits animaux çà-bas fussent formés.
> Ainsi le vieil fragment d'une barque se change
> En des canards volants, ô changement étrange!
> Même corps fut jadis arbre vert, puis vaisseau,
> Naguère champignon, et maintenant oyseau.

Grâce aux progrès de la science, nous avons aujourd'hui d'autres idées sur la sagesse divine. Mais il a fallu, pour modifier la croyance de beaucoup de savants d'alors, que l'on découvrît dans les mers polaires les endroits où nichent les macreuses. On a longuement écrit et disserté sur la matière. Nous citerons entre autres le *Traité de l'origine des macreuses*, de Graindorge, mis en lumière par Thomas Malouin ; Caen, 1680 : ouvrage rare et curieux, réimprimé en 1780 dans un recueil portant le titre ; *Traités très rares concernant l'histoire naturelle.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BRÊME.

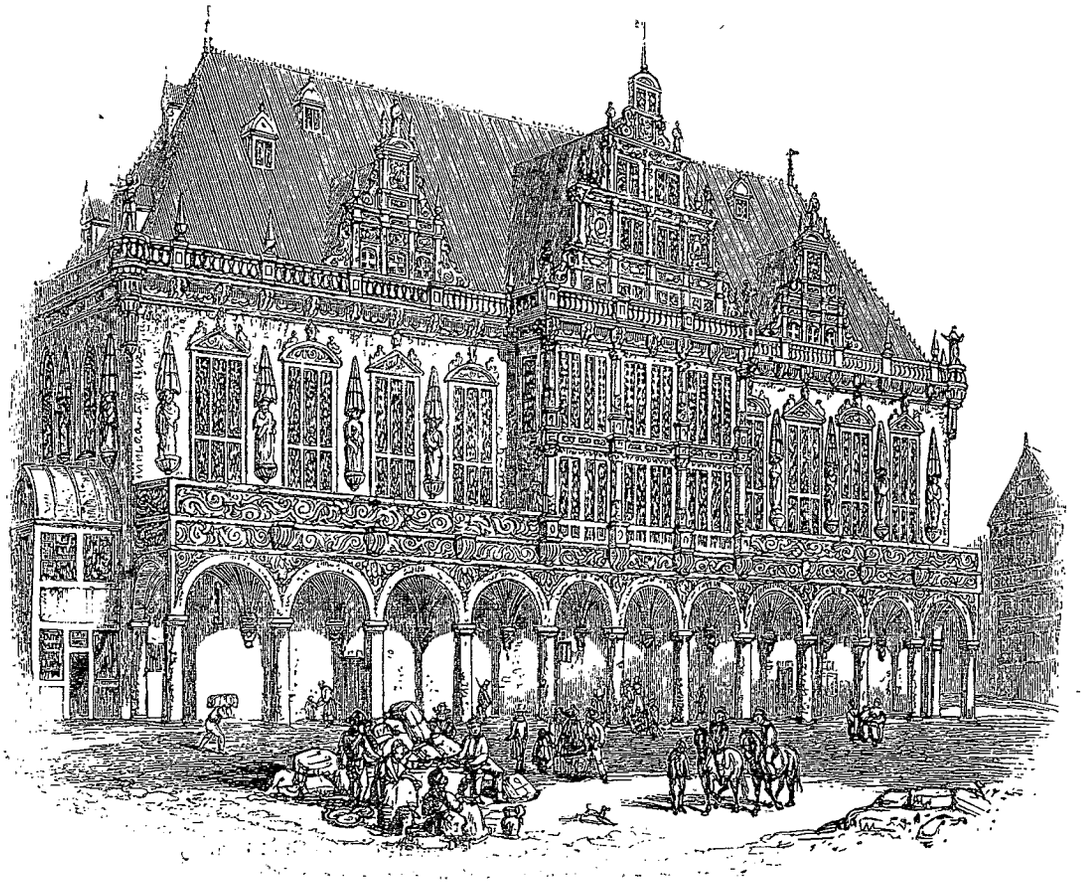

(Ancien Hôtel-de-Ville de Brême.)

Brême, sur le Weser, est une de ces vieilles villes laborieuses et riches que l'on vit s'unir, vers la fin du douzième siècle, pour défendre la liberté du commerce contre la piraterie qui infestait les mers et était plus redoutable aux vaisseaux que les récifs et la tempête.

Dès le huitième siècle, Brême était en voie de prospérité. Pourvue d'un évêché par Charlemagne, et plus tard d'un archevêché après de vives contestations avec Hambourg, la protection de Rome l'éleva aux premiers rangs des cités germaniques, et lui fit même accorder dans la suite le privilége de ville libre du Saint-Empire romain. Par le traité de Westphalie, Brême fut donnée à la Suède, qui convertit l'archiépiscopat en duché séculier. En 1712, le Danemark la prit à son tour et la vendit à l'électorat de Brunswick; mais en 1731, Brême secoua le joug et reconquit son droit de ville libre, qu'elle perdit encore une fois en 1810 lorsqu'elle tomba au pouvoir de nos armes. Incorporée à l'empire, elle devint le chef-lieu d'un de nos départements. La bataille de Leipzig, la chute de Napoléon, et le traité de Vienne, la séparèrent de notre territoire, et elle fut déclarée membre de la confédération germanique.

Le Weser divise Brême en deux parties. D'un côté est la vieille ville avec ses faubourgs populeux, ses belles maisons, ses riches villas; de l'autre côté, sur la rive gauche, est la ville neuve, commencée en 1623, et beaucoup moins considérable que la première. Les antiques remparts ont été rasés et remplacés par d'agréables promenades. La population est évaluée à 41 000 âmes. Plus de la moitié des habitants professe le luthéranisme. Tout citoyen est admissible aux fonctions civiles, quelle que soit sa religion. Les monuments les plus remarquables sont, la cathédrale, bâtie au douzième siècle; l'église de Saint-Augarius, dont la flèche est très belle et très élevée; l'hôtel-de-ville, bâti en 1405, et dont les caves renferment, ou du moins renfermaient encore il y a peu d'années, des vins de l'année 1624. C'est aussi dans ces fameux celliers que se trouve le vin des douze apôtres, vieux de plus d'un siècle (v. des détails curieux sur le vin des apôtres et sur le vin de la rose, 1833, p. 59). A côté des caves sont des salles destinées aux festins. Ces anciennes constructions rappellent d'une manière frappante ces siècles où la bourgeoisie, riche et peu soucieuse, ne connaissait point de plaisirs préférables à ceux d'une bonne table et d'une conversation joyeuse, animée par de fréquentes rasades. Il faut citer encore parmi les édifices publics, la bourse, le muséum élevé en 1821, et qui comprend une belle bibliothèque et des collections d'art et d'histoire naturelle; deux gymnases, une école supérieure, un théâtre, un arsenal, et l'observatoire où le docteur Olbers a découvert Pallas et Vesta.

Le territoire de Brême a environ vingt-quatre lieues d'étendue; il est traversé par de petites rivières, outre le Weser; par des courants d'eau et des canaux. L'industrie agricole s'applique à peu près uniquement à élever des bestiaux; on cultive peu le blé : l'industrie manufacturière est au contraire extrêmement variée. Brême est le port de la partie la plus considérable du royaume de Hanovre et des duchés de Brunswick et de Hesse. L'Elbe et le Weser sont unis par un canal navigable. Les navires qui tirent plus de sept pieds d'eau ne peuvent parvenir jusqu'à Brême; ils s'arrêtent dans l'Oldenbourg, au port de Braake, où l'on décharge les marchandises pour les transporter à la ville sur des bâtiments plus légers.

Brême est gouvernée par un Sénat et une Convention bourgeoise. Le Sénat se recrute parmi des candidats que

lui propose la Chambre bourgeoise. Ses membres sont élus à vie et exercent le pouvoir exécutif ; ils administrent la justice, font les réglements de police et contrôlent l'instruction publique : ils sont responsables. Les membres de la Convention sont élus parmi les citoyens les plus imposés : les matières d'impôt, les intérêts de la navigation et du commerce sont surtout dans leurs attributions. Le revenu annuel monte à environ deux millions. La dette de l'Etat dépasse quinze millions.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 82.)

§ 4.

M. Godard demeurait rue Royale, dans une maison dont il était propriétaire ; c'était un homme d'environ quarante ans, qui, après avoir gagné dans quelques heureuses spéculations une aisance suffisante, s'était retiré du commerce.

Ami du plaisir qu'il comprenait en négociant, et qu'il traitait avec la même régularité que les affaires, il menait une vie de garçon qui passait, au Marais, pour fort divertissante. Joseph lui avait apporté une lettre de recommandation de M. Provost. Et en apprenant que les deux jeunes gens venaient de recueillir un héritage, il les avait reçus avec une bienveillance pleine de bonhomie. Aussi, lorsque Joseph parla du désir qu'il avait de se fixer à Paris et d'y vivre bourgeoisement, proposa-t-il, de son propre mouvement, aux deux amis, ses conseils et son patronage.

— Je vois, leur dit-il, une société de gens comme il faut, qui n'ont d'autre occupation que de prendre du bon temps, et qui savent se divertir raisonnablement. L'hiver, nous avons de petits concerts où l'on chante des romances, et des bals qui finissent à minuit, à cause des grands parents et des portiers ; l'été, nous faisons des parties de campagne. Je dois même être demain d'un pique-nique à Vincennes ; je puis vous y conduire si vous le désirez.

Les deux jeunes gens acceptèrent en remerciant, et promirent de venir prendre le lendemain leur nouvel introducteur.

Lorsqu'ils se présentèrent à l'heure convenue, ils trouvèrent M. Godard sur le carré avec une femme du peuple qu'ils reconnurent aussitôt pour Françoise. Celle-ci suppliait le propriétaire de ne point la chasser du logement qu'elle occupait ; mais le propriétaire restait inflexible.

— Mon enfant est malade, répétait la pauvre femme ; attendez quelques jours seulement.

— Vous me devez déjà deux mois, répondait le rentier.

— Je le sais, monsieur ; mais mon enfant une fois guéri, je pourrai travailler, et je vous apporterai chaque soir mes journées.

— Des promesses ! s'écria M. Godard ; c'est de l'argent qu'il me faut.

— Hélas ! je n'en ai pas, murmura Françoise en pleurant.

— Alors cherchez un gîte ailleurs.

Et comme la malheureuse femme voulait supplier de nouveau :

— En voilà assez, dit-il durement ; je n'ai point le temps d'écouter vos lamentations ! ces messieurs m'attendent.

A ces mots, il se tourna vers les deux amis avec un sourire, et les invita à entrer. Joseph regarda Paul.

— Tu as la bourse ? dit-il tout bas.

Riaut fouilla dans sa poche, glissa un louis dans la main de la pauvre femme, et suivit M. Godard.

— Je vous demande pardon de vous avoir rendus témoins de cette ennuyeuse scène, dit celui-ci d'un ton aimable ; on est vraiment malheureux d'avoir affaire au peuple.

— La position de cette femme est bien triste, observa Poincy.

— Sans doute ; mais cela ne me regarde point ; je ne suis ni son parent ni son compère !... Il y a d'ailleurs à Paris vingt mille femmes d'ouvriers dans le même état.

— C'est une chose horrible à penser, dit Joseph.

— Aussi n'y pense-t-on point quand on est sage, répliqua philosophiquement le rentier. Vous vous habituerez à ces misères, messieurs ; quand on veut s'amuser dans ce monde, il faut vivre pour soi et sans s'occuper des infirmités du voisin. Ces gens sont d'ailleurs moins à plaindre que nous ne le croyons ; ils sont nés dans leur indigence, ils y vivent comme le poisson dans l'eau ; Béranger ne nous a-t-il pas dit :

Les gueux, les gueux,
Sont les gens heureux ;
Ils s'aiment entre eux.
Vivent les gueux !

— Mais quand ils ne *s'aiment pas*, observa Poincy.

— Cela les regarde alors, dit Godard. Du reste, le peuple est incorrigible, messieurs. Si les femmes d'ouvriers sont misérables c'est leur faute, après tout ; pourquoi se marient-elles ! J'ai huit mille livres de rente, moi, et je ne me trouve pas assez riche pour entrer en ménage. Malheureusement quel moyen de faire entendre raison à des gens qui aiment mieux s'amuser le dimanche que de mettre à la Caisse d'épargne ? Mais pardon, il est temps de partir ; nous allons passer chez M. Duhamel où est le rendez-vous.

La plupart des invités étaient déjà arrivés, et l'on commençait à murmurer contre les retardataires. Godard présenta les deux amis, et un quart d'heure se passa à faire et rendre des saluts. Les mères de famille demandèrent tout bas à Godard si Joseph et Paul étaient dans *une position à s'établir ;* et sur sa réponse affirmative, elles jetèrent un regard d'intelligence à leurs demoiselles qui mirent leurs gants et se tinrent plus droites.

On discuta une demi-heure pour savoir si l'on prendrait des fiacres ou un omnibus ; enfin il fut décidé que l'on irait à pied.

Les jeunes gens ouvrirent leurs parapluies pour se préserver du soleil, et les femmes suivirent en tenant à deux mains leurs chapeaux que le vent emportait.

On arriva ainsi à cette plaine de fagots, entrecoupée de routes poudreuses et semée de baraques peintes, que les Parisiens appellent pompeusement le bois de Vincennes. Il fut impossible de trouver dans le taillis ravagé assez d'herbe pour s'étendre ; chacun s'assit sur son mouchoir au milieu d'une clairière de buis et d'aubépines dont il ne restait plus que les troncs.

Godard, qui paraissait le meneur de la partie, proposa de jouer au *veuf*. Il y eut une heure de pourparlers avant de pouvoir s'entendre : tout le monde voulait faire *comme les autres* et personne ne bougeait ; enfin pourtant les deux amis se joignirent à l'ancien négociant et la partie s'engagea.

Elle durait depuis quelque temps, lorsque Gordard prit Paul à part.

— Pourquoi courez-vous toujours après mademoiselle Duhamel ? lui demanda-t-il à demi-voix.

— Parce qu'elle est toujours derrière les autres, répondit le jeune homme.

— Prenez garde, vous pourriez la compromettre.

— Moi ?

— Madame Durand a déjà lancé quelques plaisanteries, et c'est l'ennemie mortelle des Duhamel.

— Pourquoi cela ?

— Les deux mères ont des filles du même âge à marier.

— Alors je ne courrai plus qu'après cette grande demoiselle blonde, reprit Riaut.

— Gardez-vous-en bien, elle est près d'épouser le petit

Armont, qui est jaloux comme un Turc et qui vous chercherait querelle.

— Mais que faut-il donc faire? demanda Paul désappointé.

— N'avoir de préférence pour personne, répondit Godard.

— Mais écoutez, ajouta-t-il en s'interrompant tout-à-coup: il me semble que les Durand et les Duhamel se disputent.

Une altercation venait effectivement de s'élever.

— C'est votre fille qui a fait tomber Rose, s'écriait aigrement madame Duhamel.

— Dites plutôt que c'est Rose qui a fait tomber ma fille, répondait madame Durand.

— Voyez la robe de cette enfant.

— Voyez la collerette de la mienne.

— Adèle est si brutale!

— Et Rose si maladroite!

— J'aurais dû prévoir ces désagréments.

— J'étais sûre qu'il arriverait quelque chose de ce genre.

— Viens-t'en, mon fils, dit madame Duhamel à son mari.

— Allons-nous-en, ma mère, ajouta madame Durand en prenant le sien par la main.

Les deux maris se levèrent assez embarrassés; on voulut s'interposer, mais toutes les tentatives de réconciliation furent inutiles. La famille Durand s'en alla par un chemin, et la famille Duhamel par un autre.

— Les voilà brouillés à jamais, dit Paul.

— Dans huit jours ils n'y penseront plus, répliqua Godard; ces scènes se renouvellent à toutes nos réunions; si ce n'est pas l'un, c'est l'autre. Il faut bien passer le temps; quand on n'a pas d'occupation, on fait la petite guerre à ses voisins; c'est le complément obligé de toutes nos parties de plaisir; ça distrait, ça fait causer. Nous allons maintenant dîner au *Cheval blanc*. Je ne vous avais pas trompés, j'espère: vous voyez comme on s'amuse

Tout le monde prit le chemin du restaurant. Paul et Joseph restèrent en arrière.

— C'est la même chose qu'avec Galuchon, dit Joseph; on ne songe qu'à soi, on repousse ceux qui souffrent, et, pour se distraire, l'on se bat à coups de langue au lieu de se battre à coups de poing. Il n'y a que la forme de changée.

— Faut voir jusqu'au bout, répondit Paul.

On venait d'arriver au *Cheval blanc;* Godard alla faire la carte, et l'on monta dans une petite salle particulière où le dîner fut servi.

La nuit était venue; un cousin, qui avait apporté son flageolet, proposa à la société un bal improvisé, et l'on accepta par acclamation.

On dansait depuis une heure environ, lorsque des cris se firent entendre au-dehors.

— Qu'y a-t-il? demanda tout le monde.

Godard ouvrit les fenêtres.

— C'est le feu! dit-il.

Une colonne de fumée et de flamme s'élevait en effet, à quelque distance, par dessus les arbres de la route.

— Courons à l'incendie, s'écrièrent en même temps Paul et Joseph.

— Non! non! interrompirent les femmes en retenant leurs frères et leurs maris.

— Mais si l'on ne porte point secours, tout va brûler, observa Poincy.

— Le *Cheval blanc* est trop loin pour être atteint, répondit Godard.

— D'ailleurs le vent ne porte point de ce côté, continua un danseur.

— Ajoutez que nous ne sommes point propriétaires dans le pays, dit un droguiste retiré, en souriant finement; la commune peut brûler sans que cela nous occupe.

— Dansons! dansons! reprirent toutes les voix.

— Dansez si vous voulez, dit Paul; quant à moi je pars.

— Et moi, dit Joseph.

— Alors nous n'aurons plus assez de cavaliers! observa une des jeunes filles.

— Doucement, dit Godard, qui ferma la porte à double tour et en tira la clef; nous sommes juste assez pour former la contredanse, personne ne sortira.

On applaudit, et le flageolet joua un prélude.

— A vos places! cria Godard en prenant la main de sa danseuse.

Dans ce moment, les cris au feu! redoublèrent, et une lueur rougeâtre éclaira la salle tout entière.

— Fermez les volets, dirent les femmes.

— Attendez! s'écria Paul.

Et courant à la fenêtre, qu'il enjamba rapidement, il sauta dans la rue. Comme il se relevait, Joseph lui tomba presque sur les épaules.

— Qu'ils dansent, les égoïstes! s'écria Riaut; nous, frère, allons au feu; il y a là-bas des gens qui ont besoin de nous. *La fin à la prochaine livraison.*

HISTOIRE DE L'INVENTION DES TÉLÉGRAPHES.

Claude Chappe, inventeur du télégraphe, naquit dans le département de la Sarthe à Brulon, en 1765. Dès l'âge de vingt ans il avait déjà publié quelques mémoires sur la physique, qui le firent admettre en 1792 membre de la Société philomatique. On dit qu'étant pendant sa jeunesse au séminaire d'Angers et ses frères se trouvant dans un pensionnat situé à quelque distance, le désir de communiquer avec eux lui inspira l'idée du télégraphe tel qu'il existe aujourd'hui. D'autres biographes disent que ce fut en 1791 que Chappe imagina son télégraphe pour correspondre avec des amis, et que ses tentatives réussirent très bien: dès lors Chappe s'occupa de perfectionner sa découverte, et lorsqu'il eut atteint son but, lorsque sa langue, ses signaux et son instrument furent aussi parfaits qu'il pouvait les concevoir, il adressa ses résultats à l'Assemblée législative en 1792, et lui envoya sa machine qu'il appela *télégraphe* (de τελη loin, et γραφειν écrire). Le jeudi 4 avril 1793 (*Moniteur*, p. 417), Romme, au nom des Comités réunis d'instruction publique et de la guerre, fit un rapport sur cette découverte. « Dans tous les temps, dit-il, on a senti la nécessité d'un moyen rapide et sûr de correspondre à de grandes distances. C'est surtout dans les guerres de terre et de mer qu'il importe de faire connaître rapidement les événements nombreux qui se succèdent, de transmettre les ordres, d'annoncer des secours à une ville, à un corps de troupes qui serait investi, etc. L'histoire renferme le souvenir de plusieurs procédés conçus dans ces vues; mais la plupart ont été abandonnés comme incomplets et d'une exécution trop difficile... » Puis, passant à l'appréciation du procédé de Chappe, Romme dit: « que Chappe offre un moyen ingénieux d'écrire en l'air, en déployant des caractères peu nombreux, simples comme la ligne droite dont ils se composent, très distincts entre eux, d'une exécution rapide et sensible à de grandes distances. » Le rapporteur fait encore observer que les agents intermédiaires n'ayant pas connaissance de la valeur des signes, les secrets qu'ils transmettent ne peuvent être violés par eux.

La Convention vota une somme de 6 000 fr. pour établir une ligne de correspondance assez longue, qui permît d'obtenir des résultats concluants.

Dès le 26 juillet 1793 (voir le *Monit.*, p. 894), Lakanal, au nom de la Commission, rendit compte des expériences faites sur la méthode tachygraphique proposée par le citoyen Chappe. Dans ce rapport, il décrit le procédé avec détail; il annonce que l'on a fait des expériences le 12 juillet, sur une ligne de 9 lieues (les vedettes étaient à Ménilmontant, à Ecouen et à Saint-Martin-du-Tertre,; que le secret des dépêches est caché aux vedettes, et que la transmission

d'une dépêche de Paris à Valenciennes pourrait se faire en 15 minutes 40 secondes; que le prix nécessaire pour établir une ligne télégraphique entre ces deux villes serait de 38 000 fr. L'Assemblée applaudit en masse et décréta à l'unanimité la proposition de Lakanal, c'est-à-dire l'établissement de cette ligne, et en confia la direction au ministre de la guerre Bouchotte. Elle accorda à Chappe le titre d'ingénieur-télégraphe aux appointements de lieutenant du génie. La Convention avait saisi avec empressement ce moyen extraordinaire de communication. Ses ennemis qui n'étaient pas préparés devaient être à chaque instant mis en défaut; car l'activité infatigable de cette Assemblée avait un moyen d'être partout, de tout savoir et de tout faire savoir avec la rapidité de sa parole énergique. Quelque temps après l'adoption du projet de Lakanal, le président, dès

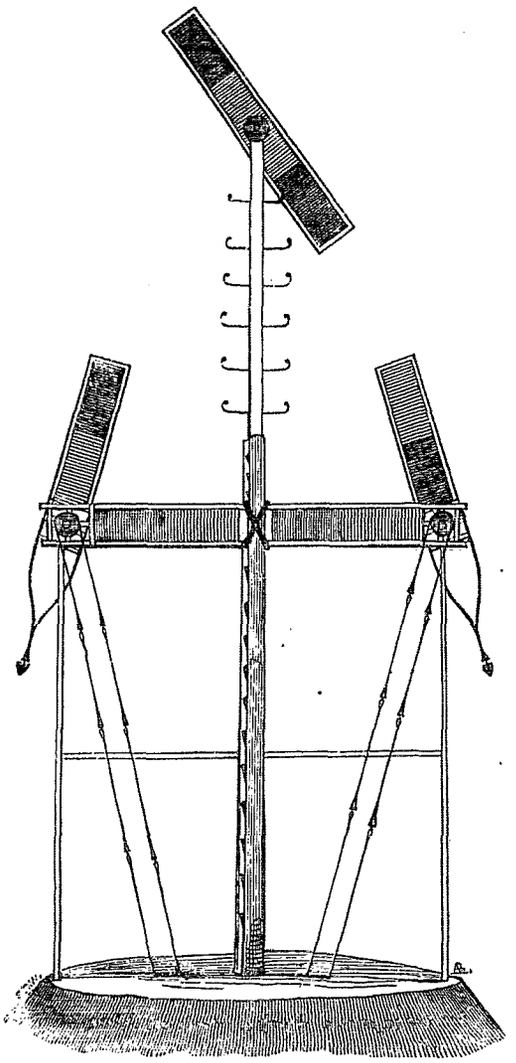

(Télégraphe de Chappe.)

l'ouverture d'une séance, avertit l'Assemblée que le télégraphe avait annoncé la prise de Condé. La Convention décida que l'armée du Nord avait bien mérité de la patrie, et que la ville de Condé s'appellerait dorénavant Nord-Libre. Quelques instants après le président annonçait encore que le décret était arrivé à Condé, s'imprimait, et que l'armée applaudissait à la résolution de la Convention. Cette assemblée comprenant tous les résultats que l'on pouvait tirer du télégraphe, décréta la formation de plusieurs lignes pour rattacher toutes les frontières et toutes les parties de la France à Paris, afin d'être présente aux armées, de les exciter à sauver la patrie et combattre pour la liberté, et de relier les divers départements au centre de la France par des communications rapides. Napoléon sut aussi dans ses guerres gigantesques tirer un parti immense du télégraphe, surtout dans la campagne de 1805 (voy. Jomini) Il avait fait établir une ligne de Munich à Strasbourg;

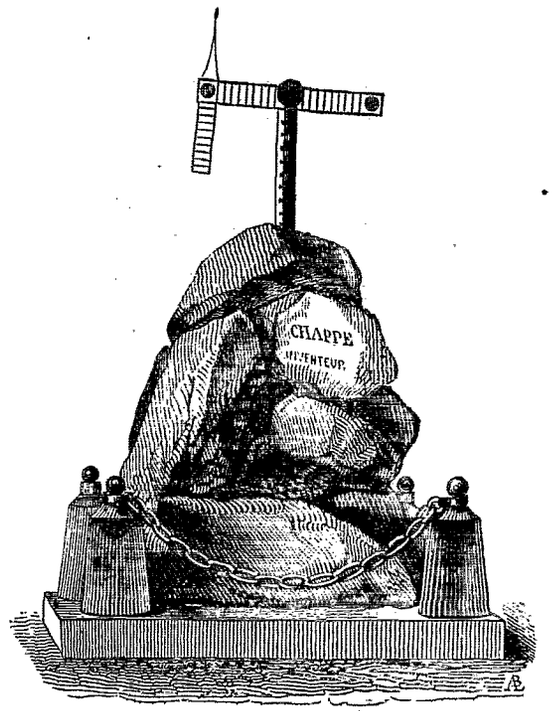

(Tombeau de Chappe, au cimetière du Père La Chaise.)

lorsque les Autrichiens, le croyant occupé de descendre en Angleterre, s'avancèrent sur le Rhin, sans attendre les Russes leurs alliés, Napoléon, informé par le télégraphe de leurs premiers mouvements, partit en poste avec une partie de son armée que l'autre suivait à marches forcées, et par d'admirables manœuvres, prenant en queue les Autrichiens dans Ulm, força 40 000 hommes enfermés dans une ville forte à mettre bas les armes sans tirer un coup de fusil!

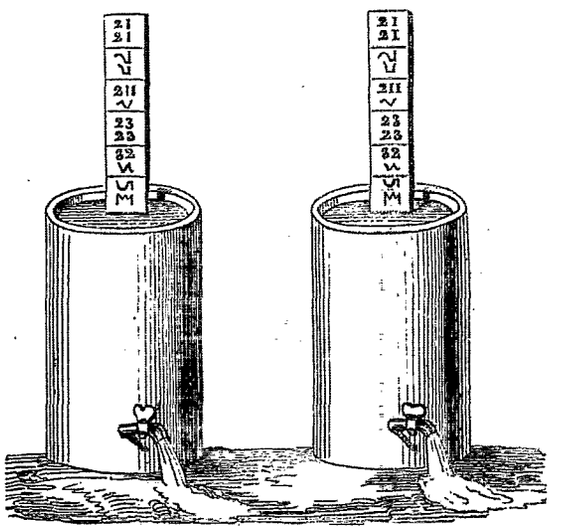

(Signaux par l'eau.)

Depuis l'invention de Chappe, on a cité une foule d'autorités pour lui disputer l'honneur de sa découverte; on a écrit quantité de brochures, dont un grand nombre en allemand, qui n'ont servi qu'à mieux prouver l'utilité et la

nouveauté de son procédé. Cependant, fatigué de toutes ces tracasseries, Chappe mourut à peine âgé de quarante-deux ans en 1805.

Certes, l'idée de communiquer à de grandes distances était connue et pratiquée avant lui; mais à lui appartient et l'idée d'un instrument commode pouvant servir à transmettre un nombre suffisant de signaux, et l'emploi de signaux simples qui, aidés par l'arithmétique binaire, peuvent transmettre, en secret, toutes les nouvelles, tous les mots, toutes les phrases que l'on veut faire parvenir. Depuis

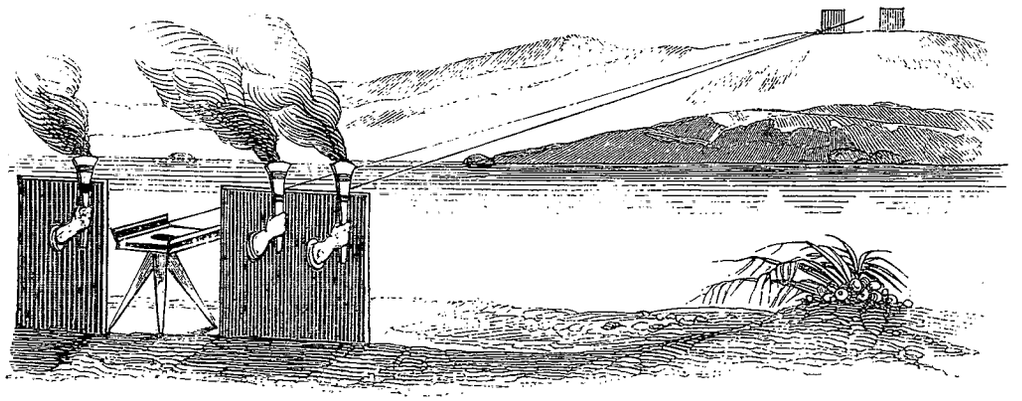

Signaux par le feu.

Chappe le télégraphe n'a pas cessé d'être employé et a été perfectionné; avant lui, il n'y avait eu que d'infructueux essais. Cependant il est bon de faire l'histoire de ces essais, et d'étudier par quelle série de progrès l'homme a enfin réalisé une découverte si importante en raison soit des résultats obtenus, soit de ceux que l'on doit espérer.

D'abord assez grossière, la télégraphie s'est peu à peu perfectionnée; on peut distinguer trois périodes dans son histoire : la première, pendant laquelle on n'employa que des signaux convenus à l'avance, et dont l'apparition annonçait un événement prévu, mais qu'il fallait préciser; pendant la seconde période on fit usage de signaux alphabétiques, et enfin dans la troisième les signaux ne représentent plus des lettres, mais des nombres, qui, à l'aide de l'arithmétique binaire, se prêtent, avec un très petit nombre de signes, à toutes les combinaisons du langage.

Dans les temps les plus reculés, on n'employait que les cris, le feu ou la fumée, et c'est en Asie que l'on trouve les traces les plus anciennes de ces sortes de signaux. On conçoit en effet que dans ces vastes régions de l'Asie, l'homme, si désireux de communiquer avec ses semblables, ait cherché le moyen d'abréger les distances et ait imaginé cette sorte d'écriture aérienne. Les Chinois se servent depuis long-temps de signaux télégraphiques. Tamerlan faisait usage de certains signes dans ses guerres. Lorsqu'il assiégeait une ville, il faisait hisser un pavillon blanc qui annonçait son arrivée et signifiait : *Rendez-vous, Tamerlan usera de clémence.* Si on n'obéissait pas, il arborait un drapeau rouge qui annonçait que le *commandant serait tué;* enfin un drapeau noir apprenait aux malheureux habitants que *tout serait détruit.*

Dans des temps plus anciens, suivant Diodore (liv. XIX), les rois de Perse avaient établi dans tout l'empire des lignes de sentinelles qui se transmettaient par la voix les nouvelles ou les ordres du roi. Pendant l'expédition des Perses dans la Grèce, une ligne de sentinelles avait été établie d'Athènes à Suse, et les nouvelles de la Grèce arrivaient dans la résidence du grand roi en quarante-huit heures (voir Hérodote et C. Nepos).

De l'Asie l'art des communications par signaux se répandit en Europe. Nous le trouvons d'abord chez les Grecs. L'exemple le plus ancien est l'histoire des voiles blanches et noires de Thésée, espèce de signaux grossiers et incomplets. Dans sa tragédie d'Agamemnon, Eschyle nous donne des renseignements importants sur une ligne de signaux par le feu, établie entre l'Europe et l'Asie. Une vedette qui depuis dix ans observait le feu allumé sur le mont Ida, et qui, répété en plusieurs lieux, devait enfin avertir Clytemnestre de la prise de Troie, s'écrie : « Grâces aux Dieux, l'heureux signal perce l'obscurité. Salut, ô flambeau de la nuit, qui fais luire un beau jour. » Clytemnestre ensuite apprend au chœur la victoire des Grecs. Le chœur demande qui lui a appris cette nouvelle. — C'est Vulcain, répond Clytemnestre, par ses feux allumés sur l'Ida : de

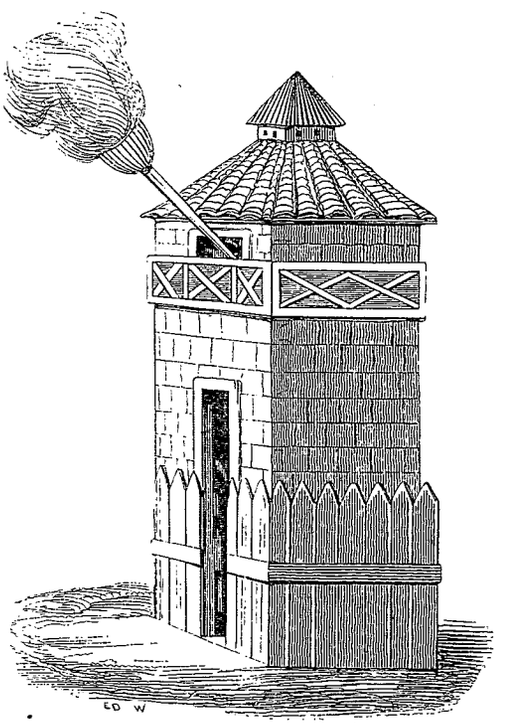

(Tour à signaux, d'après la colonne Trajane.)

fanal en fanal, la flamme messagère a volé jusqu'ici. Clytemnestre lui apprend encore que les postes étaient établis au mont Ida, au promontoire d'Hermès, à Lemnos, aux monts Athos, à Maciste, à Messape aux bords de l'Euripe, au mont Cythéron, aux monts Egiplanète, à Arachné, enfin à Argos. Il est peu probable que cette ligne de signaux existât au treizième siècle avant notre ère; mais il est certain que dès le cinquième siècle cette communication entre l'Europe et

l'Asie était établie ; il est probable aussi que c'est le désir d'être informé des mouvements militaires des Perses, qui décida les Grecs à établir ou à entretenir ces feux. Aristophane, au siècle suivant, parle du feu de Lemnos, dans la comédie de Lysistrate.

Mais ce n'est qu'à l'époque de Philippe, père de Persée (troisième siècle), que la télégraphie (en grec *kursé*) fit un progrès remarquable chez les Grecs. Ce prince se servit beaucoup de signaux dans ses guerres. A ce sujet, Polybe (liv. X) donne de nombreux détails ; il remarque avec raison qu'il est très facile de prévenir quelqu'un d'un événement attendu par des signaux convenus. Mais annoncer l'accomplissement d'événements inattendus, une révolte subite, une trahison, etc., ne peut se faire qu'en créant des procédés propres à signaler les circonstances les plus imprévues : c'est ce qui fut fait alors. Enée, auteur d'ouvrages sur l'art militaire, et contemporain d'Alexandre, avait proposé d'établir des postes à certains intervalles. Les *stationnaires* devaient avoir chacun deux vases identiquement semblables en largeur (4 pieds et demi) et en profondeur (1 pied et demi), remplis d'eau et munis d'un robinet (fig. 3) ; sur un bâton passant à travers une plaque de liége nageant sur l'eau, était écrit tout ce qui peut arriver : *il est entré de la cavalerie, il est arrivé de l'infanterie, des vaisseaux, des vivres*, etc. Ces vases ainsi disposés, la première vigie élève un fanal, la suivante en élève un pareillement ; averties qu'elles sont prêtes, les deux vigies baissent les fanaux, ouvrent les robinets ; le liége descend à mesure que le niveau de l'eau s'abaisse, le bâton fixé au liége s'abaisse aussi, et lorsque le mot qu'on veut annoncer (et qui est inscrit sur le bâton) est arrivé au niveau du vase, la première vigie relève son fanal, la deuxième aussi, et alors on ferme les robinets ; ainsi de suite sur toute la ligne.

Ce moyen était ingénieux, mais il fallait que tout ce qui pouvait arriver fût inscrit sur le bâton indicateur : or, souvent on devait être en défaut, ou au moins la nouvelle était fort incomplète. Combien d'ennemis sont débarqués, par exemple ? Pour obvier à ces désavantages, on imagina peu après un nouveau procédé : on prit les vingt-quatre lettres de l'alphabet divisées en cinq colonnes. D'après ce procédé, celui qui donne le signal lève deux fanaux ; la vigie suivante, en levant deux fanaux, annonce qu'elle est prête. Alors la première vigie lèvera autant de fanaux à sa gauche pour indiquer la colonne où est la lettre, deux fanaux pour la deuxième colonne, etc., et autant de fanaux à sa droite pour indiquer la lettre de la colonne ; ainsi, un fanal à gauche et deux fanaux à droite indiquent le B. Cette méthode était un peu plus longue, mais plus sûre. (Voy. fig. 4).

On pourra juger de l'importance de l'art télégraphique chez les Grecs par le grand nombre des mots qui, dans leur langue, avaient rapport aux procédés de la télégraphie. Nous signalerons surtout : *pharos*, phare ; *pursos*, feu ; *phructos*, signal par le feu, avec des torches ; *phructôros*, *porscutès*, sentinelle chargée de faire les signaux par le feu ; *phructaria*, lieu d'observation ; *phructôreîn*, observer et faire les signaux : *purseia*, signal par le feu, dépêche. De plus, on distinguait dans les signaux, les signaux sonores, *symbola* ou *semeia*, et les signaux visibles, *syntemata* ; ce qui complète nos données sur les ressources des Grecs dans l'art des signaux.

Chez les Romains, la télégraphie ne fut employée qu'assez tard. Polybe, commensal du grand Scipion, dut l'importer à Rome ; cependant César (Bell. Gall., lib. II) paraît s'être servi pour la première fois, chez les Romains, de signaux par le feu pour connaître les mouvements des ennemis, et c'est par l'emploi de tels moyens qu'on peut expliquer peut-être la rapidité et l'assurance de ses mouvements. Les Gaulois avaient aussi connaissance de certains signaux : ainsi, lorsque les Carnutes prirent Orléans, le bruit s'en répandit dans toute la Gaule ; « car, dit César (lib. VII), lorsqu'il y arrive quelque chose d'important et d'intéressant, les Gaulois s'en avertissent les uns les autres par des cris qu'ils font à travers les champs, et ces cris sont répétés de proche en proche ; de sorte que ce qui s'était passé à Orléans au soleil levant fut connu en Auvergne avant neuf heures du soir, malgré les 80 lieues de distance. » A une époque postérieure, les Romains ouvrirent dans tout l'empire d'admirables routes, et de distance en distance élevèrent des tours où l'on plaçait des vedettes pour transmettre les signaux. On trouve encore à Uzès, Bellegarde, Arles, Nîmes, Besançon, etc., des tours qui ont dû servir aux communications télégraphiques. La colonne Trajane nous offre dans ses admirables bas-reliefs une tourelle de la fenêtre de laquelle passe un fanal (voyez fig. 5) ; et ainsi, nous pouvons avoir une idée de la manière dont les signaux étaient faits.

Telles sont à peu près les plus importantes notions fournies par l'antiquité sur l'art télégraphique. Au moyen âge, ce mode rapide de transmission fut employé à Constantinople, où, en général, les connaissances antiques furent conservées pendant le moyen âge. Pour être prévenus de l'approche des Arabes, les empereurs grecs avaient établi une ligne de signaux de Tarse à Byzance. Les Arabes d'Espagne et les Espagnols se servirent aussi du feu, d'étendards, ou de coups de canon, en guise de signaux. Enfin, au quinzième siècle, un moine appelé Trithème publia un système de télégraphie (*Stenographia Trithemiana*) pour faire parvenir à l'aide du feu des nouvelles à quelque distance que ce fût. Mais, sauf quelques notions très incomplètes, on ne connaît pas les moyens proposés par Trithème.

Malgré tous les efforts de l'antiquité, elle ne put arriver à avoir un système complet sur l'art télégraphique. Ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'un Français, profitant des travaux des anciens et des découvertes des modernes en optique, proposa un moyen nouveau de communications télégraphiques. En effet, pour écrire de loin il faut voir de loin, et les progrès des modernes sont dus à l'application du télescope à la télégraphie. Cette application permettait de diminuer le nombre des postes à signaux. Restait encore une difficulté à vaincre : emploierait-on les signaux alphabétiques pour former des mots et des phrases ? A ce mode long et difficile, on substitua un procédé nouveau : on employa les nombres. Les signaux ainsi réduits à un petit nombre, exécutés par des machines très simples et perçus par le télescope, constituent l'art télégraphique moderne. Hâtons-nous de dire que c'est à la France que le monde doit ces admirables découvertes. En tête de la science télégraphique figurent deux Français, Amontons et Chappe.

Il serait difficile de comprendre pourquoi le procédé d'Amontons (voyez p. 27) ne fut pas mis à exécution, si on ne savait que les peuples ne se servent que des choses dont ils ont besoin. Les gouvernements européens des dix-septième et dix-huitième siècles ne sentaient pas la nécessité de ces communications instantanées ; la découverte d'Amontons fut louée, admirée, mais comme une pure curiosité.

Il appartenait à la révolution française, qui imprima à l'univers entier un si prodigieux mouvement, qui rattacha si fortement les peuples entre eux en leur enseignant leur solidarité, d'exécuter les premiers télégraphes ; et nous avons déjà dit avec quel empressement la Convention adopta les idées de Chappe.

A peine le télégraphe de Chappe était-il établi ; à peine ses résultats immenses étaient-ils appréciés, que de toutes parts on l'adopta ; puis on s'étudia à le perfectionner. Il reste encore des améliorations à trouver ; en effet, la nuit, le brouillard, la pluie, peuvent interrompre une nouvelle. On a essayé sans succès de remédier à ces inconvénients en adaptant des lanternes aux diverses pièces qui constituent le télégraphe.

Ce mode de transmission est déjà trop lent; l'esprit humain marche si vite que la rapidité télégraphique actuelle ne le satisfait plus. C'est l'instantanéité, malgré les distances, qui pourra seule le satisfaire; et pour répondre à cette dévorante activité, les physiciens ont essayé depuis quelques années d'employer l'électricité pour obtenir certains signaux.

Déjà, en 1747, des Anglais, parmi lesquels on cite Cavendish, voulurent employer l'électricité pour établir des communications télégraphiques. A l'aide de décharges de batteries électriques, ils communiquèrent à une distance de deux milles. En 1790, Réveroni-Saint-Cyr proposa un télégraphe électrique pour annoncer les résultats du tirage de la loterie, afin de prévenir les fourberies de certains individus; en 1796, le docteur Francesco Salva lut à l'Académie de Barcelone un mémoire sur l'application de l'électricité à la télégraphie; mais tous ces premiers efforts restèrent infructueux. Ce n'est que dans ces dernières années que la création des chemins de fer a pu donner des moyens d'établir des lignes télégraphiques électriques.

On lit dans le *Morning-Post* (1839) : « Depuis deux mois le télégraphe électro-magnétique du chemin de fer Grand-Occidental, fonctionne continuellement chaque fois que des convois font le trajet entre Drayton, Hauwell et Paddington. La ligne n'est pas encore terminée; quand elle le sera, ce télégraphe jouera de Paddington à Bristol. Une nouvelle sera transmise à Bristol, et la réponse sera reçue en vingt minutes. Les négociants pourront profiter des avantages de ce mode expéditif de communication dû à la science de MM. Cook et Weatsonne, inventeurs. Deux enfants sourds-muets sont chargés de la transmission des signes; depuis quelque temps on les forme à ce genre de travail. M. Cook a inventé un mécanisme très simple qui indique à l'enfant, incapable d'entendre le son de la cloche à cause de sa surdité, qu'il faut transmettre par le télégraphe telle ou telle nouvelle. Jamais les fils qui servent à la transmission n'ont été émoussés ni rompus. Il semble qu'il serait assez difficile de deviner au juste à quel endroit la rupture aurait lieu dans une longueur de 117 milles, tous les fils étant enfermés dans un tube creux du diamètre d'un pouce; mais M. Cook a su trouver un moyen de vérifier précisément le point où la solution de continuité aurait lieu; sa machine est enfermée dans un bois d'acajou de 8 pouces carrés.»

On assure qu'à Munich on a établi un télégraphe électrique qui sert à certaines communications dans l'intérieur de la ville. Bien que ce perfectionnement à l'art télégraphique soit encore à sa naissance, on peut en attendre d'immenses résultats.

Jusqu'à présent, le télégraphe a été au service des gouvernements; cependant la science et le commerce auraient à gagner si le télégraphe était à leur disposition. En 1837, le gouvernement suédois a établi une ligne télégraphique nouvelle qui va de Stockholm à Furnsund. Les particuliers ont été autorisés à en profiter, pour transmettre les avis qui les concernent, moyennant un droit d'environ 40 fr. pour chaque dépêche (*le Monde*, 18 avril 1837). Il est fâcheux que la France, qui a doté l'Europe de l'art télégraphique, n'ait pas encore réalisé chez elle une pareille application. C'est une des conséquences les plus directes de la télégraphie, soit optique, soit électrique. Annihiler pour la pensée la distance, comme les chemins de fer et la vapeur l'abrègent pour le corps; rallier les hommes et les nations; préparer l'unité de la confédération européenne, en lui donnant des moyens de communication nécessaires: telles sont les conséquences de l'invention du télégraphe, de ses développements, et de son application indispensable aux communications des individus. Et certes, en présence de ces résultats que l'esprit aperçoit, la France doit être fière d'avoir créé l'art télégraphique.

LES DERKAOUI.

BUT DE L'ASSOCIATION. — VÊTEMENT DES SECTAIRES. — SIGNES DE RECONNAISSANCE. — ADMISSION DES NÉOPHYTES. — ÉLECTION DES CHEFS. — LIEUX DE RÉUNION.

Parmi les marabouts de l'Algérie, il est une secte unie par des liens d'association analogues à ceux des francs-maçons; ses membres portent le nom de *derkaoui*. Le but de l'association est de lutter contre tous les chefs temporels, qui ne se servent du pouvoir que pour opprimer les populations musulmanes, détruire leurs mœurs primitives, et les empêcher de se gouverner d'après le Koran. Les derkaoui sont de toutes les tribus; ils se reconnaissent entre eux à des signes généraux et à des signes particuliers. Ils ne se rasent point les cheveux, ne portent que des haillons, et nul Arabe riche ne se présente dans leurs assemblées avec un bernous neuf sans le trouer et le déchirer. Les plus fanatiques se vêtissent de nattes, de morceaux de tapis, de pans de vieilles tentes. Mais comme par nécessité un grand nombre d'Arabes n'ont pas d'autres vêtements, les derkaoui se reconnaissent en outre à des inflexions de voix, à des aspirations qui entrecoupent la parole avec un rhythme gradué presque musical. Ils complètent cette reconnaissance en portant la main droite sur le cœur, et prononçant avec une sorte d'inspiration le mot *Allah* (Dieu). Parmi les derkaoui, les uns sont très pauvres, et mènent la vie d'ermites et de mendiants; les autres sont riches et appartiennent aux premières familles du pays.

Malgré le mystère qui cache leurs règlements, on sait de quelle manière se font les admissions des néophytes et les élections des chefs.

Celui qui veut se faire derkaoui endosse des haillons, et se rend, pieds nus, dans les lieux où les membres de la secte se réunissent. S'il obtient la permission d'assister à une assemblée, il y récite des prières, est soumis à des épreuves, et les chefs proclament son affiliation.

L'élection des chefs a lieu au concours, dans la classe seule des *talebs* (savants). Celui qui, dans les discussions religieuses et politiques, a obtenu le plus souvent des suffrages, celui qui a écrit le meilleur ouvrage religieux, politique, ou même spécial à la secte, celui-là se propose pour chef lorsqu'une place vient à vaquer. Une espèce de commission, choisie parmi les chefs, soumet à une enquête la vie et les œuvres du candidat, et, sur son rapport, l'assemblée générale est appelée à émettre son vote. Les partisans du candidat se rangent près de lui, et, s'ils sont les plus nombreux, il est élu. Les chefs nomment entre eux le chef suprême, celui qui préside aux assemblées, et qui, avec l'assentiment de la majorité, les convoque ou les dissout.

Les derkaoui se réunissent dans les montagnes les plus reculées. Celle d'Ouenseris est le centre de la société, son dépôt d'armes le plus considérable. Avant la prise de Mascara par les Français, les derkaoui avaient un lieu de réunion dans cette ville; mais depuis ils l'ont transporté sur le Schélif.

Leurs assemblées ont pour but apparent la pratique des devoirs religieux. Ils y discutent des questions théologiques, et leurs prédications rappellent les fidèles à l'observation rigoureuse de la loi du Prophète. Mais la politique vient souvent se placer dans leurs discours à côté de la religion; et en même temps que l'intégrité du Koran, ils prêchent l'indépendance de la nationalité arabe.

Lorsque les derkaoui se réunissent, ils vivent en commun et ne se nourrissent que de *rouina*, farine d'orge qu'ils mangent en la délayant dans de l'eau, et qu'ils apportent dans une peau de bouc préparée. Leur provision vient-elle à manquer, ils détachent quelques uns d'entre eux, qui vont de douar en douar implorer, comme des frè-

res mendiants, la charité des Arabes, et qui rapportent le fruit de leurs quêtes.

Les derkaoui sont nombreux, sans que toutefois on puisse préciser le chiffre de ces sectaires. Ils ont des ramifications étendues parmi les tribus indépendantes, et surtout parmi les kabaïles, entre autres ceux de la Tafna. Presque toute la famille d'Abd-el-Kader appartient à cette secte. Son frère, Sidi Mustapha, et son cousin, Sidi Abd-el-Kader bou-Taleb, en sont aujourd'hui les soutiens et les principaux chefs.

MARBRES DE PAROS.

On voit souvent les *Marbres de Paros* cités comme autorité lorsqu'il s'agit de fixer la date de quelque événement de l'histoire grecque ancienne. Il faut savoir que sur ces Marbres sont gravées des tables chronologiques qui comprennent un intervalle de 1228 ans, depuis l'avénement de Cécrops au trône d'Athènes (1582 av. J.-C.) jusqu'à l'an 354 av. J.-C. Ces monuments si précieux pour l'étude de l'histoire ancienne, surtout pour celle des temps héroïques, ont été découverts dans l'île de Paros au commencement du dix-septième siècle. M. de Peiresc * les posséda quelque temps; il les vendit au comte d'Arundel qui les fit transporter en Angleterre. Aujourd'hui ils sont déposés dans la bibliothèque de l'Académie d'Oxford.

J.-C. Prideaux a publié et traduit ces Tables en latin (1676). Sa traduction est reproduite dans les Tables chronologiques de Lenglet-Dufrénoy.

On conjecture que l'auteur de la chronique des Marbres de Paros vivait vers l'an 263 av. J.-C., sous l'archontat de Diognète. Son travail ne s'arrêtait qu'à cette époque; malheureusement on n'a pas retrouvé les tables des quatre-vingt-onze dernières années.

ABBÉ, ABBESSE.

Le mot *abbé* vient du latin *abbas*, dont l'origine est hébraïque; en hébreu *ab* veut dire père, l'abbé étant considéré comme le père de ses moines.



(Un abbé du moyen âge.)

Les abbés étaient maîtres spirituels et temporels de leur abbaye, des serfs qui habitaient sur leurs terres, des moines qui composaient la communauté. Il était élu par ses inférieurs, qui confiaient ainsi au plus vertueux la direction absolue des affaires de l'abbaye. C'est à partir des sixième et septième siècles que les abbés se mêlèrent aux affaires politiques, et dès lors ils jouèrent un rôle important. Il suffira de rappeler Suger, abbé de Saint-Denis, régent de France pendant les croisades de Louis VII, et la puissance immense de l'abbaye royale de Saint-Denis, pour donner une idée juste de l'importance des abbés au moyen âge. Plusieurs d'entre eux jouirent même de tous les priviléges des évêques. Ils avaient le droit de porter la crosse et la mître avec des ornements d'or, mais non de pierres précieuses. En revanche, ils décoraient leurs crosses de magnifiques sculptures en ivoire, ou de peintures émaillées extrêmement curieuses. Mais, malgré tous leurs efforts, les abbés ne parvinrent jamais à avoir le pas sur les prélats.

Parmi les abbés les plus considérables, il faut citer encore : l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, ordinairement prince et cardinal, dont le palais et les prisons, encore subsistants aujourd'hui, attestent l'ancienne puissance; l'abbé de Saint-Victor à Paris, de Saint-Martin de Tours, d'Ainay à Lyon, de Cîteaux, de Cluny, etc.

On distinguait plusieurs sortes d'abbés. L'abbé *régulier* était un supérieur de religieux, religieux lui-même, et portant l'habit de son ordre. L'abbé *commendataire* était, à partir de la renaissance, un cadet de famille qui se faisait tonsurer, et promettait de recevoir dans l'année les ordres et la bénédiction épiscopale, promesse qu'on ne réalisait jamais. Ces abbés administraient les fonds de la communauté, prenaient un tiers de ses revenus, et vivaient à ses dépens à la cour et dans le monde, où ils étaient fort recherchés au dix-huitième siècle; quant à l'abbaye, elle était administrée par un prieur claustral. De nos jours, le nom d'abbé que l'on donne aux ecclésiastiques en leur adressant la parole, n'est qu'une simple formule de politesse.

Les abbesses étaient les chefs des communautés de femmes. En France, les abbayes de femmes ne remontent pas au-delà du sixième siècle (567), époque à laquelle Radégonde, femme de Clotaire I, fonda le monastère de Sainte-Croix à Poitiers. Ces communautés se multiplièrent depuis,



(Une abbesse.)

et parmi les abbayes les plus célèbres on peut indiquer celles de Poissy et de Chelles. Les abbesses avaient les mêmes pouvoirs que les abbés sur le temporel de leur abbaye; elles portaient même la crosse : mais elles ne pouvaient excommunier, confesser, délier les vœux; presque tous les actes de l'autorité spirituelle étaient exercés dans les abbayes de femmes par les évêques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

* Voy. la Biographie et le buste de Peiresc, 1836, p. 195.

CÉSARÉE.

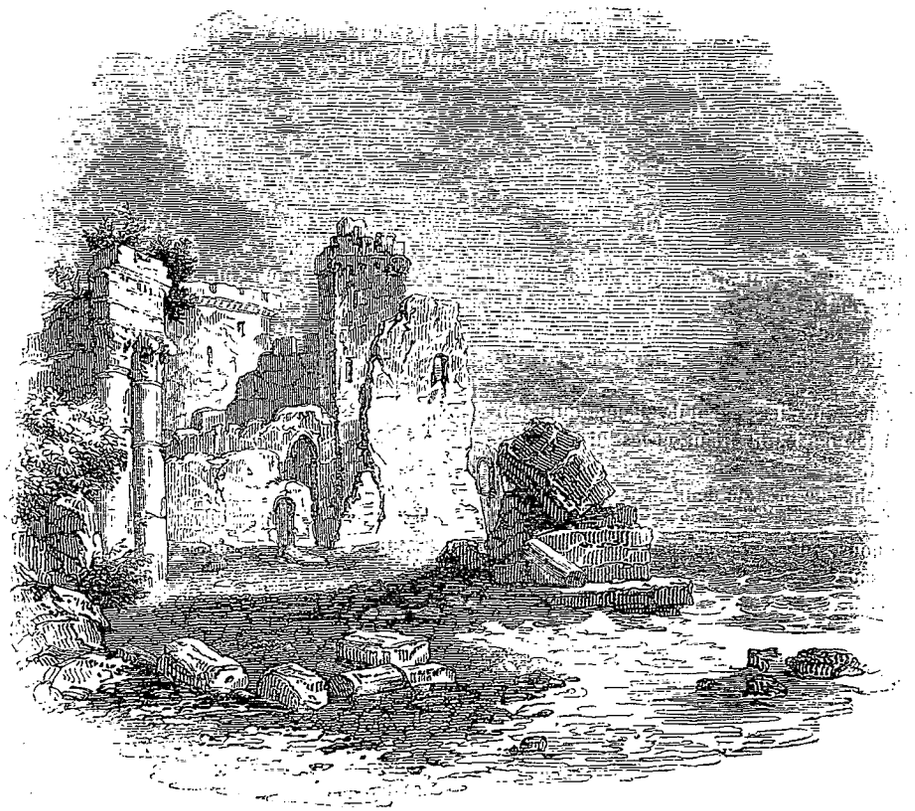

(Ruines de Césarée, en Palestine.)

La ville de Césarée, bâtie par ordre de Hérode-le-Grand, sur le rivage de la Palestine, était située entre Dora et Apollonie. Dora s'élevait dans une espèce de presqu'île au pied du mont Carmel; Apollonie était auprès de Samarie. Ces villes, jadis si florissantes, n'existent plus; quelques ruines seulement marquent la place de Césarée. Le voyageur qui, parti de Constantinople, côtoie la Méditerranée, découvre entre la ville d'Acre et celle de Jaffa (l'ancienne Joppé) quelques colonnes, des piliers sculptés, des masses confuses de socles de marbre, des arches souterraines et un groupe de pauvres cabanes de pêcheurs; la mer roule ses galets et jette son écume sur cette scène de désolation. C'est tout ce qui reste de l'opulente Césarée.

L'historien Josèphe a laissé une description de Césarée qui donne une haute idée de la magnificence d'Hérode-le-Grand. Douze années lui avaient suffi pour faire élever un temple, un théâtre, un amphithéâtre, un grand nombre d'autres édifices publics, des remparts, un môle, des aqueducs, et pour creuser un port qui était le plus beau, le meilleur de la Palestine et de la Phénicie. Des artistes célèbres, architectes, peintres et sculpteurs, avaient été appelés de toutes parts; les matériaux les plus riches avaient été mis à leur disposition. Aucune ville de ce côté de l'Asie ne pouvait plus soutenir la comparaison avec la nouvelle cité.

Césarée attira par sa situation et sa magnificence un grand nombre d'habitants; Hérode et les gouverneurs romains y fixèrent leur résidence: elle rivalisait avec la capitale de la Judée. Hérode fonda des jeux que l'on célébrait tous les cinq ans en l'honneur de César et de la fondation de la ville: ce fut dans une de ces fêtes que périt son petit-fils Hérode. Il est fait allusion à cette mort dans le 12e chapitre des Actes des Apôtres. Une autre scène célèbre de l'histoire chrétienne se passa aussi à Césarée: saint Paul y fut emprisonné et y prononça plusieurs discours devant le gouverneur Félix et devant Agrippa: il fit appel à César, et fut tiré de sa prison pour être envoyé à Rome. Césarée était encore une ville assez importante au temps des croisades.

LES GENS QUI S'AMUSENT.

NOUVELLE.

(Fin. — Voyez p. 90.)

§ 5.

Le nouvel essai que les deux amis venaient de faire les avait rendus soucieux; tous deux commençaient à perdre singulièrement de leur estime pour les gens de plaisir.

— Est-ce que par hasard nous ne serions pas sur la terre pour nous amuser? dit Poincy.

— Ce n'est pas ça, répondit Paul; mais la chance a été contre nous. C'est notre faute aussi, nous avons voulu apprendre à vivre comme on apprend le latin; attendons l'occasion et laissons l'expérience nous venir.

Ils recommencèrent donc tous deux à parcourir Paris et à fréquenter les spectacles, demandant au hasard les leçons qu'ils avaient jusqu'alors inutilement demandées à Godard et à Galuchon.

Mais insensiblement les merveilles de la capitale perdaient de leur charme, et les ennuis, dont ils s'étaient jusqu'alors à peine aperçus, leur devenaient plus sensibles. Paul qui avait été d'abord émerveillé des omnibus, des passages et des trottoirs, commençait à trouver les trottoirs trop étroits, les passages trop sombres et les omnibus trop lents. Quant à Joseph il ne pouvait s'accoutumer ni au bruit ni à la foule. Il regrettait le calme de ses soirées sur le mail de Rennes et ces longues promenades qu'il faisait le dimanche, un livre à la main, le long des haies de sureau. Depuis trois mois qu'il habitait Paris, il n'avait point vu un

champ de blé ; il n'avait point entendu un oiseau! Le plus souvent il rentrait le soir avec Riaut, las, mécontent et ennuyé de sa journée. Il se faisait toujours à lui-même l'effet d'un voyageur à l'auberge et qui attend le départ de la diligence.

Un matin, qu'il lisait le journal en attendant l'heure du déjeuner, ses regards tombèrent sur l'article *Bourse* où se trouvait le tableau des différentes actions industrielles; celles des mines d'Ancize étaient cotées à *dix mille deux cents francs*. Joseph courut à son secrétaire et chercha les coupons qui lui avaient été remis par maître Rivel avec les comptes de la succession; c'était précisément dix actions de ces mines d'Ancize, émises primitivement à mille francs, et dont l'agiotage venait de décupler la valeur!

Poincy appela Paul et lui fit part de la découverte qu'il venait de faire.

— Il faut aller de suite chez l'agent de change qui a procuré ces actions à ton oncle, dit Riaut, et les lui faire vendre au prix courant.

— Nous voilà riches de près de deux cent mille francs! s'écria Joseph.

— Pourvu que nous trouvions avec ça moyen d'être heureux! dit Paul en soupirant.

Ils se rendirent, le jour même, chez M. Bertaut, jeune agent de change qui les reçut dans un cabinet encombré de tableaux, de bronzes et d'antiques. En voyant leurs dix coupons, l'homme d'affaires leur sourit gracieusement : Poincy lui exposa le but de sa visite.

— Ce que vous désirez est facile, messieurs, répondit l'agent de change; revenez après-demain, j'aurai cent vingt mille francs à vous compter.

Paul et Joseph se présentèrent au jour indiqué; M. Bertaut leur dit que les actions étaient vendues et les invita à s'asseoir, tandis qu'on établissait leur bordereau.

— Ces messieurs ont sans doute un placement trouvé pour la somme qu'ils vont recevoir? demanda l'homme d'affaires.

— Pas encore, répondit Joseph.

— Je puis vous en indiquer plusieurs, reprit Bertaut.

Et il leur cita une douzaine d'entreprises en leur recommandant par-dessus tout une nouvelle exploitation agricole à laquelle il était intéressé. Les deux amis se regardèrent avec embarras.

— Il faudrait connaître l'affaire en détail, fit observer Poincy.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Bertaut; je donne demain à dîner à quelques personnes parmi lesquelles se trouve le directeur de l'exploitation; que ces messieurs me fassent l'honneur de venir, ils pourront avoir tous les renseignements désirables.

Joseph et Paul voulurent s'excuser.

— Acceptez, reprit Bertaut; le dîner sera gai. Je n'ai que des jeunes gens de famille; les *lions* du boulevard de Gand, Ernest de Mercourt dont l'oncle est pair de France, Henri de Servy qui a les plus beaux chevaux de Paris, Armand Lambel le plus fort élève de Grisier et qui écrit dans les journaux à ses moments perdus. Vous verrez ce que c'est que les épicuriens du dix-neuvième siècle.

— Nous viendrons alors, dit Paul qui ne perdait pas l'espoir de trouver des gens qui sussent vivre à rien faire.

— Tu es bien effronté d'avoir accepté son invitation, dit Joseph lorsqu'ils furent sortis.

— Pourquoi cela?

— Comment nous présenter demain à ces élégants, nous qui ne connaissons rien aux manières du grand monde?

— Parbleu! nous nous en tirerons comme à la parade de la garde nationale, répondit Paul, en faisant ce que nous verrons faire aux autres.

— Mais il nous faut une toilette à la mode.

— C'est juste; adressons-nous à un des grands tailleurs de Paris, il nous dira comment on s'habille quand on dîne avec des neveux de pairs de France.

Les deux amis entrèrent dans le plus brillant magasin du Palais-Royal et exposèrent leur requête; le maître leur prit mesure, et promit de leur apporter le lendemain tout ce qui était nécessaire pour qu'ils pussent se présenter sans honte aux héros de la *fashion*.

Il arriva en effet à l'heure indiquée avec deux costumes complets que Riaut et Poincy essayèrent sur-le-champ. Il fallut des efforts inouïs pour faire joindre les agrafes et arrêter les boutons. Paul déclara qu'il étouffait; le tailleur lui assura que les gens bien mis ne pouvaient être plus à l'aise.

— Mais je ne pourrai jamais m'asseoir ni lever les bras pour manger, dit Riaut.

— Le corps finit par se prêter à l'habillement, répondit le tailleur.

Joseph demanda le mémoire, et fut épouvanté en voyant un total de douze cent cinquante francs; il voulut faire quelques objections, mais l'artiste en costumes lui fit observer d'un ton dégagé que ses clients étaient des gens du monde qui ne marchandaient jamais. Poincy paya avec humeur.

— Nous sommes volés! dit-il à Paul lorsqu'ils se trouvèrent seuls.

— Je crains plutôt que nous ne soyons étranglés, répondit Riaut, en respirant avec effort comme un homme qui se noie.

— Il faut pourtant partir, reprit Joseph.

— Mais il pleut.

— Demandons un fiacre.

Les deux amis se firent conduire chez l'agent de change; personne n'était encore arrivé.

— Il paraît que c'est mauvais genre de venir à l'heure, dit Joseph désappointé.

Les invités n'arrivèrent effectivement que long-temps après. Bertaut présenta Poincy au directeur de la nouvelle exploitation agricole.

— Chauffez-le, dit-il tout bas; il a des capitaux et de la bonne volonté.

Le directeur fit un signe d'intelligence et vint s'asseoir entre les deux amis. Il leur développa les avantages de son entreprise avec une éloquence qui éblouit les deux jeunes gens. A l'en croire, elle devait changer le système d'agriculture adopté jusqu'à nos jours, et faire la fortune des actionnaires. Il s'engageait à naturaliser en France des plantes exotiques et à utiliser jusqu'aux poils de ses chevaux.

Joseph, persuadé par ses promesses, souscrivit immédiatement vingt actions.

On passa enfin dans la salle à manger. Poincy et Riaut furent éblouis par le luxe du service; la table était couverte d'objets qu'ils voyaient pour la première fois et dont ils ignoraient l'usage. Heureusement que les invités ne prirent point garde à l'embarras des deux amis.

La conversation était devenue générale; elle s'échauffa insensiblement, et vers la fin du repas le champagne avait disposé tous les convives à une franchise bruyante.

— Comment vont les actions industrielles, Bertaut? demanda Ernest de Mercourt; as-tu quelques bonnes affaires en train?

— Je viens d'acheter deux cents coupons de bitume-Deroz, à soixante pour cent au-dessous du pair, dit l'agent de change; Stival et Brémont en ont acheté chacun autant; nous allons nous entendre pour simuler des ventes réciproques à des prix croissants, de manière à ramener les actions au taux d'émission.

— Et alors vous les vendrez avec quarante pour cent de bénéfice, reprit de Mercourt.

— A des pères de famille qui cherchent un placement pour leurs économies, continua Bertaut.

— Et qui en seront pour leur argent.

— A moins qu'ils ne trouvent le moyen de convertir leur bitume en or.

Tous les convives éclatèrent de rire.

— Vous êtes de véritables coupeurs de bourses, dit Henri de Servy en tendant son verre à Bertaut.

— Nous payons patente pour cela, répondit l'agent de change. La spéculation, messieurs, est comme la politique, et Louis XI eût été le plus grand boursier de notre époque, lui qui disait : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare;* traduisez pour les gens d'affaires : *Qui ne sait mentir ne pourra s'enrichir.*

— A propos de mentir, reprit de Servy en se tournant vers Lambel, tu n'écris donc plus rien dans les journaux?

— J'achève quelque chose contre le poëme de Lambert, répondit Armand.

— Le poëme de Lambert?... Mais il n'est point encore imprimé.

— N'importe, je fais mon article d'avance.

— Il est homme à te demander raison.

— C'est ce que je cherche. Il y a long-temps que j'ai envie d'en finir avec ce petit poëte de poche qui promène ses élégies dans tous les salons et occupe nos plus jolies femmes; mais comme il est fort adroit au pistolet, je veux avoir le choix des armes.

— Ainsi tu le tueras, dit tranquillement de Sivry en se versant à boire; au fait, c'est un drôle, il a prétendu que lord Seymour avait de plus beaux chevaux que moi. Que la terre lui soit légère, je ne ferai point son oraison funèbre.

Paul et Joseph avaient jusqu'alors tout écouté sans rien dire. Cette rouerie joyeuse et cette élégante cruauté leur causaient une surprise mêlée d'épouvante. Le vice ne leur avait encore apparu que grossier ou ridicule; ils ne lui connaissaient point cette forme froidement polie. Ils se demandèrent si c'était bien là les *viveurs* d'élite qu'on leur avait cités pour modèles.

— Je préfère encore Galuchon à ce méchant spadassin, dit tout bas Riaut en désignant Armand Lambel.

— Et moi, ajouta Poincy, j'aimerais mieux avoir affaire à l'égoïste Godard qu'à notre aigrefin d'agent de change.

— Je crois que tu peux prendre le deuil de tes vingt mille francs.

— J'en ai peur.

On s'était levé de table; de Mercourt proposa de se rendre au théâtre, et Bertaut fit monter ses deux hôtes dans sa calèche.

Lorsqu'ils arrivèrent le spectacle était commencé.

— Tiens, dit Lambel, Saint-Clair est donc rétabli? le voilà en scène.

— Saint-Clair, répéta de Mercourt; je vous avertis, messieurs, qu'il y a entre nous guerre à mort.

— Pourquoi donc?

— Une affaire de cœur.

— Il t'a supplanté, s'écria Lambel; il faut te venger, cher!

— Comment?

— Si nous le faisions siffler?

— Au fait, il n'est pas en train aujourd'hui, essayons.

L'acteur qu'ils avaient désigné sous le nom de Saint-Clair avait été long-temps un des plus célèbres de Paris; mais, par un de ces caprices trop fréquents au théâtre, l'admiration de la foule s'était, depuis peu, portée sur un débutant, et Saint-Clair voyait sa réputation décroître chaque jour. Tombé malade par suite du chagrin que lui avait causé cette défaveur inattendue, il reparaissait ce jour-là après une absence de plusieurs mois, et il était aisé de voir que cette réapparition avait pour lui toutes les angoisses d'un début. Aussi, soit que la maladie l'eût affaibli, soit que l'émotion lui retirât sa puissance ordinaire, on sentait dans son jeu une sorte de langueur embarrassée.

De Mercourt et ses amis s'en aperçurent et saisirent toutes les occasions de le faire remarquer au public par leurs gestes. Un sourd murmure s'éleva bientôt dans la salle; Saint-Clair troublé voulut retrouver les élans qui assuraient naguère son succès; mais sa froideur devint de l'exagération. Alors le murmure grossit mêlé de ricanements; l'acteur éperdu s'arrêta : des sifflets se firent entendre! De Mercourt battait des mains en éclatant de rire.

— Les voilà lancés maintenant, dit-il; que Saint-Clair se tire de là.

— Voyez comme il est pâle! s'écria Paul qui s'était levé ému de pitié.

— Ruse de comédien, répondit de Servy; il a essuyé son rouge.

— Mais il ne peut se soutenir.

— C'est un moyen d'attendrir le public; il veut qu'on l'applaudisse.

— Regardez, il va tomber!

Saint-Clair venait en effet de s'évanouir dans les bras de ses camarades qui furent obligés de l'emporter.

— C'est un homme que vous avez tué! dit Joseph ému et indigné.

— Laissez donc, répondit de Mercourt; ces gens-là sont habitués aux humiliations.

Et se tournant vers Bertaut :

—Allons finir la nuit chez Fœdora, dit-il, il y aura *medianoche*, et nous y trouverons des amis.

En sortant du théâtre, Paul et Joseph s'esquivèrent dans la foule et regagnèrent leur hôtel. Ils se couchèrent sans se parler; tous deux avaient le cœur trop plein.

Le lendemain Joseph apprit, en lisant le journal, que Saint-Clair s'était tué dans la nuit.

Il se laissa tomber sur une chaise avec une exclamation de douleur.

— J'en étais sûr, dit-il; hier ils l'avaient frappé au cœur.

Les deux amis restèrent quelque temps assis vis-à-vis l'un de l'autre dans une sorte de stupeur désolée.

— C'est fini, s'écria tout-à-coup Paul en se levant brusquement; les gens qui s'amusent se ressemblent tous, qu'ils soient ouvriers, bourgeois ou grands seigneurs; ce sont des égoïstes qui mettraient le feu à Paris pour allumer leur cigare.

— Oui, dit Joseph en secouant la tête; il n'y a sur la terre qu'une certaine somme de plaisirs, et ceux qui en veulent toujours sont obligés de voler la part des autres. Quand on demande de la distraction à tout prix, il faut bien faire bon marché de la pitié et du devoir. L'oisiveté crée dans l'existence un vide si grand que l'on n'a point trop de tous les vices pour le remplir; les hommes ne sont alors pour nous qu'un jeu de dés dont nous nous amusons. Avec un peu de prévoyance, nous aurions dû deviner cela, Paul; le monde est trop pauvre en joies innocentes pour occuper toutes nos journées, et Dieu nous a donné le travail bien moins comme un joug que comme un secours.

— Tu as raison, dit Paul; retournons à Rennes et reprenons la blouse d'imprimeur.

— Non, dit Joseph; tant que nous n'avons eu que nos bras, nous n'étions obligés qu'au travail de l'ouvrier; mais aujourd'hui nous possédons une fortune qui doit être employée, comme nos autres facultés, au profit de tous. M. Provost cherche depuis long-temps un acquéreur pour son imprimerie; achetons-la, et tâchons d'être heureux par notre travail et le bonheur des autres.

— Partons! s'écria Paul en se jetant dans les bras de son ami; et quand nous entendrons les travailleurs envier le sort des gens qui ne font rien, nous leur raconterons notre histoire. Ils sauront que le plaisir est comme le meilleur vin, qui restaure lorsqu'on en boit à petits coups, mais qui abrutit ceux qui en abusent.

L'ABBÉ BORDELON.

Laurent Bordelon, né à Bourges en 1653, et décédé à Paris en 1730, est aujourd'hui un auteur entièrement inconnu. Il a écrit des comédies, des essais de morale : *Mitam*, *Gongam*, le *Voyage forcé*, etc., etc., et il n'est rien resté de toutes ces œuvres. Quelques curieux connaissent seuls son *Histoire des imaginations de M. Oufle*, dont l'idée première est originale et aurait pu inspirer heureusement un meilleur écrivain. Bordelon s'était proposé de faire la satire des gens qui se plaisaient encore de son temps à la lecture des livres de sorcellerie. Il lui avait paru que ce serait une leçon amusante et utile de représenter un homme qui, imbu des rêveries de Beker, du grand et du petit Albert, etc., croirait être, dans toutes les circonstances de sa vie, sous l'influence de quelque maléfice, et serait entraîné par suite à mille extravagances funestes à sa famille et à ses amis autant qu'à lui-même. C'était en effet un moyen de passer en revue un à un et de réfuter utilement les ridicules préjugés du moyen âge sur l'intervention des sorciers dans les affaires humaines. On voit que le plan du roman est semblable à celui du *Don Quichotte*, où Cervantes a critiqué à la fois avec tant de génie la lecture des romans de chevalerie et la féodalité, à celui de la *fausse Clélie*, raillerie ingénieuse des sentiments exagérés des romans d'amour, à celui des *Aventures merveilleuses de don Sylvio de Rosalva*, où l'on parodie assez gaiement les contes des fées. Par malheur, l'abbé Bordelon n'était pas de force à développer d'une manière agréable sa pensée; sa plume lourde comme son esprit a entassé dans quatre volumes des faits et des notes au milieu desquels son héros saute pesamment et s'évertue sans exciter presque jamais ni peine ni plaisir. Comme il entre toutefois dans notre projet de faire connaître à nos lecteurs les anciens livres français ornés d'estampes, qui font partie des bibliothèques curieuses, nous avons pensé que quelques pages et quelques gravures extraites de l'*Histoire de M. Oufle* devaient trouver leur place dans notre recueil. Les chefs-d'œuvre sont rares et sont, du reste, connus de tout le monde. Celui qui désire une instruction variée doit accorder en passant un regard à l'originalité même impuissante, ne fût-ce que pour mesurer par ces contrastes toute la grandeur et la perfection du génie.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE DES IMAGINATIONS DE M. OUFLE.

Un jour de carnaval, M. Oufle avait donné à souper à toute sa famille et à quelques uns de ses amis. On avait mangé abondamment et bu de même. M. Oufle, pour mettre



(C'était la Démonomanie de Bodin.)



(.... Ils s'enfuirent sans demander leur argent.)

tout le monde en train et exciter à boire, avait porté continuellement des santés et avait satisfait scrupuleusement à toutes celles qu'on lui avait portées; de sorte qu'il avait pris plus de vin qu'il n'en fallait pour troubler le peu qu'il avait de raison.

Après le repas, tous les convives s'en allèrent très contents les uns des autres. M. Oufle se retira dans sa chambre, madame Oufle dans la sienne. Quant à leur fils aîné, aussitôt qu'il fut entré chez lui il changea de costume et alla courir le bal avec d'autres jeunes gens qui l'attendaient dans une maison voisine.

D'ordinaire, M. Oufle n'était pas long-temps à s'endormir : cette fois, il se sentit agité d'une de ces inquiétudes qui ne permettent pas que l'on reste long-temps en place sans qu'on puisse dire pourquoi on se met en mouvement. Après s'être promené une demi-heure dans sa chambre, il en sort, et cela seulement pour en sortir. Il monte un escalier, et passant devant l'appartement de son fils, il y entre, où poussé par la curiosité pour savoir s'il y était, ou pour jaser avec lui. Quoi qu'il en soit, y étant entré et n'y trouvant personne, ses regards tombèrent sur des costumes de carnaval que son fils avait oublié de serrer, et il en considéra un plus attentivement que les autres. Cet habit était fait de peaux d'ours avec leurs poils ; elles étaient cousues si habilement qu'elles donnaient, depuis la tête jusqu'aux pieds, la ressemblance de cet animal à celui qui en était couvert. Après l'avoir tourné et retourné quelque temps, M. Oufle eut une idée qui lui parut plaisante ; il imagina de revêtir cet habit, et ensuite d'aller faire une surprise à sa femme.

Il emporta donc cet habit dans sa chambre, s'en couvrit,

et puis alla très doucement vers l'appartement de madame Oufle. Mais comme il était près de commencer la scène, il entendit du bruit et s'aperçut que la femme de chambre de madame Oufle était encore avec elle. Ce contre-temps le chagrina; cependant il ne renonça pas à son dessin : il retourna sur ses pas, et rentra chez lui pour y attendre que cette fille fût partie; et afin de se désennuyer, après s'être assis devant le feu, il prit sur une table le premier livre qui se trouva sous sa main.

C'était la démonomanie de Bodin. M. Oufle l'ouvre et tombe par hasard sur un endroit qui traitait des loups-garoux. Il passa environ une demi-heure absorbé dans cette lecture. Enfin le vin, le feu et la situation tranquille où il était, l'assoupirent et le plongèrent insensiblement dans un sommeil si profond, qu'il ne songea plus à ce qu'il avait fait, ni à ce qu'il avait résolu de faire.

Or, la domestique dont on vient de parler avait sa chambre au-dessus de l'appartement de M. Oufle. En rentrant pour se coucher, elle renversa un meuble. M. Oufle fut réveillé en sursaut; il se leva tout troublé; et comme il se trouvait en face de la glace de la cheminée, il se vit avec l'habit d'ours dont il s'était revêtu. Il poussa un cri terrible. Les vapeurs du vin, mêlées à celles du sommeil et aux vagues souvenirs de la lecture qu'il venait de faire, bouleversant son imagination, il se crut véritablement, non pas un ours, mais un loup-garou. Effrayé de lui-même, il se met à tourner dans sa chambre comme un fou, et la porte étant ouverte, il descend l'escalier, se précipite hors de la maison, et court dans la rue, hurlant de toute la force de ses poumons comme un véritable possédé.

Il est bon de faire remarquer que c'était un homme grand, gros, robuste, et dont la voix était naturellement haute, ferme et tonnante. On ne doit donc pas douter que la poussant, pendant la nuit, aussi loin qu'elle pouvait aller, il n'effrayât tous ceux qui étaient éveillés. Les premières personnes qu'il rencontra étaient des musiciens réunis par ordre d'un jeune marchand sous les fenêtres d'une jeune lingère très jolie.

Pendant la sérénade, ce jeune homme, enveloppé de son manteau, faisait le pied de grue sous la fenêtre de la belle. Les musiciens raclaient leurs instruments de leur mieux : ils jouaient, je crois, la descente de Mars lorsqu'ils entendirent un des hurlements de M. Oufle. La terreur que leur inspira cette horrible musique fut telle qu'ils firent tous en



(Il tressaillit en fixant des regards effares sur l'animal.)



(Il se mit à danser publiquement et à faire mille cabrioles.)

même temps une pause; et un instant après, apercevant M. Oufle au clair de lune qui accourait dans leur direction, ils s'enfuirent en toute hâte sans demander leur argent. De son côté, M. Oufle, après avoir mis en fuite tant de gens qui faisaient un si grand bruit, se confirma dans l'opinion qu'il était véritablement un loup-garou. Il continua sa course à travers la ville, et il lui arriva mille aventures ridicules, jusqu'à ce que des masques venant à le rencontrer le prirent pour l'un de leurs camarades, et l'entourèrent. Il était si harassé, si étourdi par ses propres vociférations, qu'il ne put pas prononcer un seul mot. Parmi ces masques se trouvait son fils aîné. Cet incident mit fin à l'enchantement. Le jeune homme reconduisit son père chez lui, le fit coucher dans un lit bien chaud, et envoya chercher un médecin. Mais la médecine ne guérit que les maux du corps, et c'était l'esprit de M. Oufle qui était malade, comme on le verra par les exemples qui suivent.

M. Oufle s'imaginait que les diables le suivaient partout, et qu'ils lui apparaissaient sous une infinité de formes. Un jour, il lui prit envie de commander une belle bibliothèque pour y placer ses livres de sorcellerie qu'il préférait à tous les chefs-d'œuvre des philosophes et des poëtes. Il envoya donc chercher un menuisier : cet homme vint le trouver sur-le-champ; il était suivi d'un gros chien barbet. Dès que M. Oufle eut aperçu le chien, il tressaillit en fixant des yeux effarés sur l'animal. L'artisan ne savait que penser du silence profond, de l'étonnement et de l'immobilité de M. Oufle. Il lui demanda ce qu'il avait à faire pour son service; point de réponse : notre visionnaire ne parlait que des yeux; encore n'était-ce qu'au chien. Le menuisier s'im-

patienta : « Est-ce, lui dit-il, monsieur, que vous m'avez fait venir seulement pour regarder mon chien ? Vous n'aviez qu'à me le mander, je n'aurais pas pris la peine de venir ; je vous l'aurais envoyé avec la liberté de le regarder à votre aise tant que vous auriez voulu, sans qu'il vous en eût coûté un denier. » M. Oufle rompit enfin le silence, et dit nettement au menuisier : « Je vous connais bien, monsieur, et je sais votre maudite profession ; vous n'êtes qu'un magicien, et vous ne m'avez amené ce démon que pour me tourmenter et mettre le désordre chez moi. » Jamais surprise ne fut égale à celle du menuisier. Comme il ne soupçonnait pas la faiblesse de M. Oufle, il crut qu'on se moquait de lui ; il répondit vivement ; M. Oufle plus vivement encore. Le chien voyant son maître menacé se prit à aboyer. Ce fut un vacarme abominable ; toute la maison fut en rumeur. Madame Oufle, ses fils, ses filles, les domestiques, les portiers accoururent. Les deux champions étaient si enroués et le chien hurlait si fort, qu'il eût été bien difficile de rien entendre. Enfin, on poussa le pauvre menuisier à la porte par les épaules, et on ne ménagea pas les coups de pied au chien. M. Oufle faillit tomber malade. Mais plus tard le menuisier apprit la véritable cause de la colère du bourgeois, et il ne manqua pas de se venger en racontant partout cette extravagance.

En vieillissant, M. Oufle ne devint pas plus sage ; il vivait dans une inquiétude continuelle. Il avait tant lu de contes sur les moyens dont les sorciers se servent pour enchanter, pour maléficier, pour tourmenter ceux qu'ils ont pris en haine, qu'il était en défiance contre tout le monde, surtout contre les personnes qui avaient un extérieur singulier, ou quelque difformité étrange. Si on le heurtait par hasard, si on lui frappait sur l'épaule, si on le regardait fixement, il fuyait à toutes jambes. Lui envoyer un présent ; c'était le jeter dans des transes insupportables, tant il craignait que ce ne fût un moyen de l'ensorceler. Si le pain n'était pas très blanc, il le croyait empoisonné par un magicien ; s'il entendait prononcer par quelqu'un ce mot : Frappe, frappe, il était saisi de la crainte que quelqu'un de ses amis ou de ses parents ne mourût, parce qu'il se souvenait qu'Apollonius de Thiane avait prononcé cette parole au moment où l'on poignardait Domitien, quoiqu'il en fût fort éloigné. La flûte était dans son opinion un instrument magique. L'histoire de l'homme qui, en jouant de la flûte, enleva cent trente enfants auprès de la ville de Hamelen, sur le Weser, lui revenait en mémoire toutes les fois que le son de cet instrument arrivait jusqu'à lui : en pareil cas, il se cramponnait au premier objet venu de toute sa force, comme si l'on eût voulu l'arracher de sa place et le transporter à mille lieues de là. Si un homme portait une écharpe, il se disait : Voilà un homme qui va voler à travers les airs ou traverser l'océan en quelques secondes. Rien n'est plus bizarre que la frayeur qu'il eut un jour dans la rue ; il trouva sur son passage un homme qui bâillait de toute l'étendue de sa bouche qui était fort grande. A cette vue il recula de trois pas en étendant les bras et les jambes de toute sa force de peur d'être englouti, car il n'ignorait pas que le magicien Zito avait une fois avalé le fou du duc Wenceslas avec son chapeau, sa marotte et son épée, tout, excepté ses souliers qu'il cracha bien loin de lui, parce qu'ils étaient trop sales. Enfin, un jour trouvant en son chemin un serrurier qui tenait à la main une tringle de fer destinée sans doute à soutenir quelque rideau, M. Oufle se rappela la jeune fille de Genève qui, au dire de Bodin, faisait danser et sauter toutes les personnes qu'elle touchait avec une baguette de fer. Aussitôt notre pauvre fou sentit une singulière démangeaison dans ses pieds, et il se mit à danser publiquement et à faire mille cabrioles ; de sorte que les enfants et les polissons s'étant assemblés autour de lui le reconduisirent jusqu'à sa maison avec des huées qui furent fort désagréables à madame Oufle.

LES BARBIERS EN TURQUIE.

On se fait une bien fausse idée du barbier oriental si on se le figure sous les traits de nos Figaros d'Occident. En Turquie, le barbier n'est ni loquace comme à Paris, ni sémillant comme à Séville, ni spirituel, ni politique, ni musicien, ni poëte, ni intrigant comme dans la comédie de Beaumarchais ; c'est au contraire un être éminemment grave, monotone, taciturne, faisant sa besogne et rien de plus ; vraie lame de rasoir vivante, toujours prête à fonctionner dans le silence. Mais entrons dans un café de Constantinople pour faire plus ample connaissance avec lui.

Dans un café ! Cela vous étonne, n'est-ce pas ? Cependant vous le chercheriez vainement ailleurs. Le barbier turc n'a pas de boutique à lui peinte en bleu clair, avec deux petits plats à barbe suspendus à sa porte, et pour enseigne une inscription qui promet la jeunesse aux passants ; ou plutôt sa boutique, c'est le café même, car il est à la fois cafetier, barbier, et bien d'autres choses encore. En effet, s'il diffère essentiellement de Figaro par les mœurs, il s'en rapproche beaucoup par la multiplicité de ses fonctions : c'est lui qui saigne, lui qui arrache les dents, qui appose les sangsues, qui applique les emplâtres, lui encore qui médicamente à la façon des apothicaires de M. de Pourceaugnac. N'allez pourtant pas croire qu'il ait rien emprunté à Figaro : bien loin de là, c'est des Arabes d'Espagne que Figaro a appris l'art de cumuler ses nombreuses attributions. La seule chose qui reste en propre à Figaro, ce qu'il n'a volé à personne, c'est sa vivacité, sa gaieté, son esprit, sa malice et sa grâce.

Rien de plus simple que l'ameublement d'un café turc, ou, si vous voulez, qu'une boutique de barbier en Orient. Un sofa de bois recouvert de nattes, qui borde les deux côtés d'une pièce ordinairement beaucoup plus longue que large, et où vient s'accroupir sur ses talons le commun des mortels ; au fond, pour les habitués ou les personnages de considération, une estrade plus élevée, pourvue de tapis et de coussins ; dans un coin, le fourneau où chauffent à toute heure du jour le café et les sorbets ; au milieu, une petite fontaine jaillissante dans l'été, et à sa place, pendant l'hiver, un *mangal* de cuivre bien reluisant, c'est-à-dire un grand réchaud d'où s'élève une pyramide de charbon rouge ; pour parquet, la terre nue que cachent quelques nattes ; des murs sans papier et badigeonnés en blanc, avec ou sans arabesques ; un plafond de bois presque toujours orné de moulures et de peintures bizarres ; à la porte, de petits tabourets de bois pour les partisans du grand air et les admirateurs des beaux points de vue ; voilà à quoi se borne le luxe des milliers d'établissements où la foule de Constantinople vient fumer sa pipe et son narguillet, et se faire raser la tête en même temps que le menton, depuis que la réforme a déclaré la guerre aux longues barbes.

Entrons donc, et faute d'autres siéges, allons nous percher sur le sofa, après avoir quitté nos chaussures, bien entendu. Pressé ou non, c'est d'abord le *tchibouk* (la longue pipe) et le café qu'un garçon va nous offrir. Lorsque nous aurons aspiré un peu de tabac et savouré quelques gorgées de Moka dans la petite tasse en forme de coquetier qu'on nous présente, alors il sera temps de saluer l'assemblée, ou au moins ce personnage vénérable couché là haut sur l'estrade, que vous prendriez pour un pacha à la dignité de son maintien, à la gravité avec laquelle il boit sa pipe (les Turcs avalent le tabac), et qui n'est cependant que le maître du café. Jusque là, si vous voulez que les Turcs prennent une bonne opinion de vous, restez immobile comme une statue d'empereur romain : la cordialité de leurs saluts vous récompensera de ce moment d'attente. Notre pipe éteinte, notre café bu, on nous présentera de nouvelles pipes et de nouvelles tasses de café jusqu'à ce que nous nous en allions ou que nous livrions notre figure au barbier. Dans les petits établissements, c'est le maître lui-même qui

rase ; mais dans les grandes maisons, ce sont presque toujours des garçons ou des associés de race arménienne.

Rien qu'à voir le visage de ce gros garçon arménien, qui passe cependant pour une des premières lames de Constantinople, il me semble que déjà le courage vous abandonne, et que l'hésitation succède à votre premier empressement. Je conviens qu'il n'a pas l'air fort engageant ; j'avouerai même que la manière dont il promène son rasoir sur la longue bande de cuir attachée à sa ceinture, lui donne un faux air de garçon boucher aiguisant son couteau ; mais regardez la figure de cet Européen qui va vous céder sa place ; vîtes-vous jamais rien de mieux rasé ? y peut-on apercevoir un seul petit brin de barbe ou la moindre trace de coupure ? Croyez-m'en, on ne vous a pas trompé lorsqu'on vous a vanté l'adresse sans pareille des barbiers orientaux. Seulement, il est de mon devoir de vous dire à quelles conditions ils obtiennent un si grand succès : vous verrez après à vous décider.

Dès que vous venez requérir les services d'un barbier oriental, il est tacitement convenu entre lui et vous que votre tête cesse de vous appartenir pour être à lui tant que dure l'opération ; j'allais dire l'exécution. Votre tête est son bien, c'est sa chose ; qu'il la tourne à droite, qu'il la tourne à gauche, qu'il l'abaisse ou qu'il la relève, cela ne vous regarde pas le moins du monde ; en ôtant votre cravate, vous vous êtes abdiqué vous-même. Ce n'est pas à vous qu'il a affaire, c'est à votre barbe. Entre elle et lui, c'est une guerre à mort, et pour la trouver il vous presse les joues, il vous presse les lèvres et le nez ; il vous tire par la pointe de vos moustaches ; il vous étaie la tête contre le mur, ou bien encore il vous appuie la tête sur ses genoux, tantôt à droite, tantôt à gauche, comme il appuierait une boule de bois ; enfin, il vous détire tous les muscles du visage les uns après les autres, et il vous détend la peau non moins que celle d'un tambour. En vain la barbe se cache, il va la chercher jusque sous l'épiderme ; en vain le sang est prêt à partir, il passe et repasse son rasoir ; il fait impitoyablement des appels et des contre-appels, ratissant toujours jusqu'à ce qu'il ne reste plus que la racine. Alors, quand sa main s'est bien fatiguée à racler, essuyant une dernière fois son rasoir sur ses doigts qu'il secoue avec force, il vous complimente d'un petit air de triomphe, et se met à vous curer les oreilles en vous souhaitant toutes sortes de prospérités. Le plus grand bonheur à la suite d'une pareille épreuve, c'est, je vous assure, un peu de repos. Après le nettoyage des oreilles, le barbier vous apporte un petit miroir portatif, incrusté de nacre, à l'aide duquel vous pouvez vous assurer que votre tête est toujours à sa place ; puis vous offrant avec respect une excellente pipe tout allumée, et une délicieuse tasse de café, il vous salue une dernière fois, reçoit son *bakchich* (pour-boire), et passe à une autre victime. Ce tableau ne paraît pas vous charmer, et cependant ce n'est encore là que le petit jeu. Que diriez-vous s'il vous fallait, comme les Arméniens, les Grecs, les Juifs et quelques Tucs, passer par la grande épreuve, c'est-à-dire vous faire raser la tête en même temps que la figure ?

Vous voyez cet anneau de fer fixé au plafond ; eh bien ! le barbier y suspend un vase d'étain en forme d'entonnoir, de l'extrémité duquel s'échappe, à sa volonté, un filet d'eau tiède qui tombe à plomb, en manière de douches, sur la tête qu'il va raser. Du sommet de la tête, l'eau descend dans un grand bassin d'étain que tient lui-même le patient ; mais avant de s'amasser dans ce réservoir, elle ruisselle sur ses oreilles, sur sa figure et sur une partie de son cou, et forme les plus jolies cascades qu'il soit possible de voir. Par exemple, malheur à lui s'il ouvre les yeux ou la bouche ! l'eau qui se mêle au savon que le barbier promène sur son chef lui fait ressentir un vilain arrière-goût et de cruels picotements. Il faut qu'il se résigne à ne rien voir et à ne respirer qu'avec les narines pendant les trois lessives qui sont nécessaires pour attendrir sa peau et la première pousse des cheveux. A la cérémonie du lavage, succède celle du ratissage que vous connaissez, et après laquelle la tête du patient, un peu endolorie, est frottée avec une huile parfumée, ce qui la rend unie et luisante comme un genou.

SUR LE TOMBEAU DES ÉNERVÉS.

En publiant une vue des ruines de l'abbaye de Jumiéges (1836, p. 121), nous avons rapporté sommairement la fameuse anecdocte du supplice que, d'après la tradition, Clovis II et Bathilde sa femme auraient fait subir à leurs deux fils pour s'être révoltés contre leur autorité paternelle et royale. Bathilde elle-même les aurait condamnés « à perdre » la force et la vertu de leurs corps. » Et Clovis II ayant confirmé le jugement de sa femme, « la sainte royne tantost fit » admener devant elle ses deux enfants, et leur fit cuyre les jarrets, » dit un manuscrit de la Bibliothèque royale.

Ronsard fait allusion à cette barbarie de Bathilde dans les visions prophétiques du quatrième livre de sa *Franciade :*

> Leur mère adonc, ah ! mère sans merci !
> Fera bouillir leurs jambes, et ainsi,
> Tous meshaignez, les doit jeter en Seine.

Les pauvres princes, après avoir souffert cette opération cruelle avec résignation, renoncèrent pour l'avenir à toute participation dans les affaires du monde, et consacrèrent tout leur temps aux prières et aux pratiques de charité. Or, « le roy qui regardoit ses enfants que nulle fois se levoient, » mais toujours se seoient, en eust pitié au cœur ; et un » jour vint à la royne pour lui découvrir sa pensée, et lui » dit : Ah ! à Dame, comme pourrions-nous voir toute » notre vie, ne endurer la tribulation de nos enfants ; et » d'autre part, comme endurerons-nous que nous les sépa- » rons et ôtons d'avec nous, et que nous ne les voyons ja- » mais ? » De leur côté, les princes demandaient avec instance qu'on les laissât se retirer loin du palais dans quelque sainte maison pour y faire pénitence. La reine fut d'avis de se rendre à leur désir, et elle dit au roi que cette affaire regardant la Providence, il fallait remettre les princes à la merci de Dieu. « Pourtant, très cher sire, continua-t-elle, » il serait convenable que leur fissiez faire une nef en scainne » (seine), si bonne et si grande que leur vivre et leur vê- » ture puisse être avec eux ; puis les deux enfants se met- » teront dedans, et un serviteur qui les servira ; et quand » notre seigneur les aura conduits où son bon plaisir sera, » le serviteur reviendra et nous dira le pays et le lieu de » leur habitation. »

Ce conseil de Bathilde fut exactement suivi : on manda des ouvriers qui construisirent incontinent « la nef comme » la royne l'avoit désirée, y faisans chambrettes et habita- » tions telles qui leur appartenait pour eux et pour leurs « choses. » Bientôt tout étant disposé pour leur départ, les deux jeunes gens, pleins de confiance dans le ciel, s'embarquèrent en présence du peuple assemblé, et quittèrent la rive. La barque les porta en Normandie, « en un lieu qui » étoit environné de grandes montagnes pleines de fosses » et de roches. Près de là où la nef étoit, et où elle avoit » pris port, avoit un lieu que ceux du pays appelait Ju- » myères. »

Telle est la légende des *énervés de Jumiéges.* En témoignage de sa véracité, les moines montraient avant la révolution, dans l'abbaye de Jumiéges, un tombeau que le Père T. Duplessis a décrit en ces termes :

« Il est élevé de deux pieds environ au-dessus du pavé, et représente en relief deux jeunes seigneurs âgés de seize ou dix-sept ans au plus, couchez de leur longueur sur le dos. Leur habillement est noble : ce sont de longues robes qui

leur descendent jusqu'aux pieds; la tunique intérieure, fermée sur la poitrine avec une boucle ou une agrafe de pierreries, laisse le cou entièrement découvert ; ils ont la tête nue, ceinte en forme de diadème, d'un bandeau semé par intervalle de pierres précieuses; leur chevelure frisée et bouclée ne descend guère au-dessous des oreilles; enfin, leur chaussure étoit liée vers la cheville du pied simplement; mais l'intérieur de cette espèce de brodequin ne paraît plus, parce que les pieds ont été brisés. »

A cette description, on peut ajouter ce que rapporte dom A. Langlois dans son *brief Recueil des antiquités de Jumiéges :* « Sur ce tombeau sont les deux figures et effi- » gies de ces deux fils, eslevez en sculpture fort antique, » vestus de longs habits diaprez et parsemez de fleurs de » lys sans nombre, en la façon des anciens roys.

Enfin, sur la base du mausolée, on lisait une épitaphe en vers latins, qui résumait l'histoire des énervés.

Comment douter d'un fait dont la mémoire a été consacrée non seulement par la tradition orale, par les manuscrits et par les livres, mais encore par un tombeau, par des sculptures, par une épitaphe. Combien d'événements n'a-t-on pas acceptés pour incontestables sur la foi d'une seule de ces preuves? Et cependant il paraît maintenant démontré que toute cette histoire des deux fils de Clovis II et de Bathilde n'est qu'une fable.

Clovis II, prince voluptueux, à demi imbécile, un des plus sédentaires de nos rois fainéants, n'eut véritablement de sa femme Bathilde d'autres fils que Clotaire, Childéric et Thierry, qui, tous trois, furent rois après lui.

Le savant Mabillon, loin de défendre la tradition, a cherché à établir que les deux personnages représentés sur le tombeau étaient Tassillon duc de Bavière, et son fils Théodon, confinés dans un monastère pour avoir voulu soulever les Huns contre Charlemagne.

De son côté, le Père T. Duplessis émet le soupçon que ces deux effigies pouvaient être celles des enfants d'un Carloman, fils aîné de Charles Martel, et frère de Pépin-le-Bref.



(Tête d'une des statues des Enervés de Jumiéges, d'apres Langlois.)

Un savant distingué, dont la ville de Rouen a eu à regretter la perte il y a quelques années, M. Langlois *, a réfuté ces conjectures de Mabillon et du Père T. Duplessis : mais il a en même temps corroboré la critique qu'ils ont faite de l'ancienne légende. Dans son opinion, cette histoire doit avoir été fabriquée au temps de Richard-Cœur-de-Lion, ou de Jean-sans-Terre, vers la fin de la seconde race des rois de France. On n'en trouve en effet aucune trace antérieurement à cette époque. Guillaume de Jumiéges, qui écrivait une histoire de l'abbaye au onzième siècle, ne fait aucune mention de l'aventure des énervés. Il est impossible ensuite de supposer le mausolée antérieur au sac de Jumiéges par les soldats de Hastings; ces barbares commirent les plus épouvantables dégâts dans ce monastère, dont le sol encombré de ruines resta désert pendant près de soixante ans. D'ailleurs, si l'on étudie le style du tombeau, d'après le souvenir de ceux qui l'ont vu, d'après les gravures qui le représentent, le caractère des figures, les vêtements et les ornements des deux statues, ne peuvent être attribués qu'à un artiste du treizième siècle. La tête dont nous donnons le dessin, et qui n'a échappé qu'à demi aux mutilations, suffit pour asseoir un jugement à cet égard.

« Sous le règne de saint Louis, dit M. Langlois, l'abside de la grande église de Jumiéges subit des métamorphoses considérables. Des figures historiques décorèrent cette nouvelle partie de l'édifice, et y furent adaptées de manière à faire croire que leur exécution datait du même temps. Il n'y eut pas jusqu'à plusieurs rois mérovingiens auxquels la piété de Louis IX ne fit élever des tombeaux ornés de leurs effigies. Dans de telles conjonctures, et à l'exemple du souverain, les religieux de Jumiéges auront cru devoir honorer le souvenir de leurs bienfaiteurs en leur élevant des statues; et non seulement les assiettes sur lesquelles étaient dressées celles de Clovis et de Bathilde furent ornées de bas-reliefs représentant une partie de l'histoire des énervés déjà bien établie, mais encore on fit édifier un mausolée à ces princes imaginaires. En sorte que ce monument n'a point, comme on l'a cru jusqu'ici, donné sujet à la fable, mais la fable, au contraire, a donné sujet au monument. »

* M. Langlois a écrit plusieurs articles dans notre recueil, entre autres, l'Escalade du Rocher de Fécamp, 1838, p. 239.

A Rome, quand une personne absente et qu'on avait crue morte revenait dans sa patrie, on la recevait en observant certaines cérémonies. Cette personne ne rentrait pas dans sa maison par la porte, mais par le toit, comme pour exprimer que c'était le ciel qui la rendait à sa famille et à ses pénates.

Celui qui n'a d'opinion et de goût que l'opinion et le goût des autres, celui qui ne fait qu'imiter est un serf.

Celui qui pense par lui-même, et imite rarement, est un homme libre.

Celui qui, par ses propres découvertes, s'est élevé à une certaine hauteur, est un noble; mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous attachons à ce mot. Nous déclarons que nous ne regardons pas comme nobles ceux qui héritent le mérite. Les nobles de notre république ont du mérite par eux-mêmes, et plus que n'en eurent jamais les testateurs.

KLOPSTOCK, *République des lettres.*

Ecrire comme un Ange. — Sous le règne de François Ier, un Grec réfugié, nommé Angelo Vergecio, vint en France : c'était un admirable calligraphe; son écriture fut admirée par tous les hommes de lettres; sa réputation devint européenne. Le célèbre calligraphe anglais Henri Stephens fut au nombre de ses élèves. Le nom d'Angelo servit bientôt à exprimer l'idée de la perfection calligraphique, et de là se forma la locution familière : *Ecrire comme un Ange*, dans le sens où l'on dit : Peindre comme un Raphaël ou comme un Michel-Ange.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1840. — PEINTURE.

TROIS AMOURS POÉTIQUES, PAR M. LOUIS BOULANGER.



(Salon de 1840. — Trois amours poétiques, par M. Louis Boulanger. — Dessin de M. Louis Boulanger.)

Parmi les œuvres principales de la nouvelle exposition, quelques unes peuvent égaler ou surpasser même, par certaines qualités de dessin ou de coloris, le tableau dont nous donnons une esquisse; mais il n'en est aucune où l'on trouve autant de charme d'invention et où respire un sentiment aussi poétique.

Trois femmes que le Dante, Pétrarque et l'Arioste ont aimées, sont présentées par l'artiste comme trois muses qui, par les caractères différents de leur beauté, réfléchissent le génie particulier de chacun de ces trois grands poëtes.

Béatrix, cette belle enfant, que le Dante, à peine âgé de neuf ans, vit un jour vêtue de noble et décente couleur de pourpre, comme il le dit lui-même, est au milieu du groupe sur un trône. Elle domine ses compagnes, de même que la *Divine Comédie* s'élève, par la nature et par la puissance de la pensée, au-dessus des sonnets de Pétrarque et des poëmes de l'Arioste. La couronne d'étoiles qui brille sur le front de la jeune fille, ses yeux levés vers le ciel, la modeste simplicité de son maintien, sont autant de symboles de l'inspiration religieuse du Virgile florentin.

Laure, assise à sa droite, laisse errer au hasard ses re-

gards rêveurs. On comprend que le ciel n'est pas le seul objet de sa pensée; elle y songe cependant, mais c'est lorsqu'elle le contemple dans l'azur des fontaines, sous les frais ombrages. La religion de Pétrarque, c'est l'amour de la nature. Entre l'idéal et son âme flotte le voile splendide de la création. Plus de grâce, plus de mystère, moins de beauté peut-être, attirent vers cette jeune femme que vers les deux autres. Le laurier du poëte fleurit à côté d'elle.

Orsolina est moins connue : c'est un nom que la biographie n'imposait pas absolument au peintre. Mais eût-il préféré Alessandra ou Genevra, il n'eût pas évoqué sur la toile une autre figure. Ces regards qui ne cherchent ni le ciel ni la terre, ce port fier et animé, annoncent une poésie plus mondaine que celle du Dante et de Pétrarque. L'Arioste est surtout le poëte des passions humaines. Si vif que soit son essor, ses ailes brillantes ne l'entraînent jamais loin dans l'avenir; les portes de l'infini sont fermées devant lui. La rose épanouie à côté d'Orsolina complète l'allégorie.

Un médaillon encadré à la base du trône représente les trois poëtes dont trois génies ailés portent les noms inscrits sur des cartouches. On ne peut s'empêcher de remarquer l'absence du Tasse; mais la tradition ne lui donne pas de muse : il n'eut pas le bonheur d'être aimé.

Nos lecteurs se rappelleront avoir vu dans ce recueil le dessin d'un autre tableau de M. Louis Boulanger, le *Triomphe de Pétrarque* (1836, p. 193). L'Italie semble avoir conquis depuis quelques années les sympathies du jeune peintre. Autrefois il avait emprunté plus d'une inspiration tour à tour à la patrie de Shakspeare et à celle de Goëthe. Qui ne lui saura gré d'aller ainsi butiner la poésie sur le sol étranger? c'est au profit de la France qu'il va dérober leur suc le plus précieux aux fleurs du Nord et du Midi. Les poëtes et les peintres sont frères; leur union fait leur force et leur gloire; trop de pinceaux, par une complaisance coupable ou par une nécessité digne de compassion, s'abandonnent aujourd'hui aux plus prosaïques exigences de la vie matérielle pour qu'on mesure craintivement l'éloge au petit nombre de talents fidèles au véritable sentiment du beau et à la suprême mission de l'art.

ARMÉE D'AFRIQUE.

CORPS INDIGÈNES.

L'armée d'Afrique se compose de régiments français et de corps indigènes. Ceux-ci ayant été et étant encore fréquemment cités dans le récit des événements militaires de l'Algérie, nous croyons devoir en donner ici la nomenclature, avec quelques détails sur leur organisation.

Zouaves.— Dans le but de donner aux troupes françaises en Afrique des auxiliaires utiles, et de parvenir en même temps à opérer entre elles et les indigènes un rapprochement qu'il était d'une politique prévoyante d'encourager, le général en chef créa, dès le 1er octobre 1830, deux bataillons d'infanterie, sous la dénomination de Zouaves. Ce nom était emprunté aux Zouaves, ou plutôt Zouaouas, tribu de Kabaïles indépendants, de la province de Constantine, qui vendaient leurs services aux puissances barbaresques, comme le font les Suisses en Europe. Une ordonnance royale du 21 mars 1831 régla l'organisation de ce corps indigène, le premier dans l'ordre de création. Par une autre ordonnance du 7 mars 1833, les deux bataillons furent amalgamés en un seul, et celui-ci soumis à la même juridiction que les corps français. Il n'y eut plus en Afrique qu'un seul bataillon de Zouaves jusqu'au moment de l'expédition de Mascara; à cette époque (25 décembre 1835), une ordonnance royale détermina la formation d'un deuxième bataillon. Enfin une ordonnance du 4 août 1839, a autorisé la constitution du corps des Zouaves à trois bataillons. Les Zouaves ont, en toute occasion, rendu d'immenses services à la cause française en Algérie. Ils ont pris une part active à toutes les opérations militaires, à Médéah, à Bone, à Bougie, à Mascara, à Tlemcen, et pendant les deux expéditions contre Constantine. Montés les premiers à l'assaut, ils ont puissamment contribué à la prise de cette ville importante.

Chasseurs algériens. — Les motifs qui avaient déterminé la formation d'un corps d'infanterie auxiliaire déterminèrent également celle d'un corps de cavalerie. La principale et peut-être la seule force redoutable des Arabes est en effet dans leur habitude du maniement du cheval; ils sont habiles cavaliers, et tirent à cheval avec adresse. Un arrêté du 10 décembre 1830 prescrivit la création provisoire d'un ou plusieurs escadrons de chasseurs algériens. Ce corps de cavalerie a successivement subi à peu près les mêmes transformations que les premiers Zouaves. Formé d'abord de Français et d'indigènes mêlés indistinctement ensemble, il servit ensuite de noyau à des corps composés d'escadrons français et d'escadrons indigènes, pour arriver enfin à la séparation complète des deux origines. L'habillement était maure, comme celui des Zouaves.

Chasseurs d'Afrique. — Une ordonnance royale du 17 novembre 1831 ayant créé deux régiments de cavalerie légère, sous la dénomination de chasseurs d'Afrique, l'un à Alger, l'autre à Oran, les deux escadrons de chasseurs algériens entrèrent dans le régiment formé à Alger, et cessèrent d'appartenir au corps des Zouaves. Les chasseurs d'Afrique étaient recrutés par des engagés volontaires, colons ou indigènes, et des cavaliers tirés des régiments de l'armée. La moitié au moins de chaque escadron devait être composée de Français pendant les deux premières années. On compte aujourd'hui quatre régiments.

Chasseurs spahis. — A la suite de chaque escadron des chasseurs d'Afrique furent placés, sous la dénomination de chasseurs spahis, et en nombre indéterminé, des cavaliers, colons ou indigènes, qui n'étaient appelés qu'accidentellement au service actif, sur convocation du général en chef.

Spahis réguliers. — La cavalerie indigène fut tout-à-fait séparée de la cavalerie française par ordonnance royale du 10 septembre 1834, qui prescrivait la formation à Alger d'un corps de cavalerie distinct des chasseurs d'Afrique, sous le titre de spahis réguliers. Ceux-ci forment des corps qui servent et sont entretenus d'une manière permanente. Parmi les cavaliers spahis, il peut être admis des Français dans la proportion d'un quart; les chefs de corps, le capitaine de chaque escadron, la moitié des autres officiers et sous-officiers doivent être Français. L'avancement pour les indigènes, dans les emplois qui leur sont dévolus, est exclusivement au choix. La connaissance pratique de la langue arabe pour les Français, et de la langue française pour les Arabes, est une condition exigée pour l'avancement. L'habillement des spahis est celui en usage dans le pays : il est uniforme pour les officiers seulement, mais en service les soldats doivent tous porter un burnous de même couleur. Les marques distinctives des grades se rapprochent de celles des hussards. Le harnachement est celui en usage à Alger.

Spahis irréguliers ou auxiliaires. — Organisés en même temps que les spahis réguliers, ils forment une cavalerie à notre disposition dans les circonstances où on juge devoir la requérir. Ils se composent des colons européens et des indigènes établis sur le territoire occupé, et du contingent que des tribus voisines, couvertes ou protégées par nos forces, consentent à fournir. Ils doivent être formés, par localités ou par tribus, en détachements qui, étant isolés et indépendants les uns des autres, restent attachés au sol, et ne servent que dans des occasions prévues et importantes. Le service à leur imposer et les indemnités à leur accorder résultent des conventions faites avec les tribus. La composition de chaque détachement et contingent varie suivant sa force. Des revues fréquentes constatent le nom-

bre des auxiliaires, et s'ils sont montés, armés et équipés convenablement. Ils sont placés sous le commandement du chef des spahis réguliers.

Des compagnies de *Turcs auxiliaires* ont été organisées d'abord à Mostaganem, ensuite à Oran, à Bone et à Constantine.

Les *Koulouglis*, fils de Turcs et de femmes arabes, de Tlemcen, à l'aide des secours en argent qui leur ont été fournis, ont long-temps défendu cette place contre les attaques des ennemis de la domination française.

Dans la province d'Alger, trois cents jeunes Koulouglis de la tribu d'*Oued-Zeïtoun*, réfugiée sur notre territoire, ont été admis, en 1838, à faire un service militaire comme troupe irrégulière. Dans celle d'Oran, les cavaliers des deux puissantes tribus des *Douairs* et des *Zmelas*, ralliés à notre cause depuis 1835 et placés sous les ordres du général Mustapha-Ben-Ismaël, fournissent au premier appel un contingent de 8 à 900 hommes pour accompagner les corps français dans leurs expéditions.

Depuis la prise de Constantine (13 octobre 1837), il a été organisé dans cette ville un bataillon, sous la dénomination de *tirailleurs de Constantine*, composé de six compagnies d'infanterie, dont une de Turcs, deux de Koulouglis, deux d'habitants de la ville, une de Garabats. Une compagnie d'artillerie est attachée à ce bataillon.

Enfin, dans cette même province, les cavaliers arabes appartenant aux tribus soumises à la France sont à la disposition du commandant supérieur toutes les fois qu'il juge convenable de les appeler. Le service est gratuit lorsque sa durée n'est que de deux jours; il est rétribué pour toute période qui dépasse ce terme.

VISITE A L'ABBAYE DE SOLESMES

(Lettre d'un correspondant.)

A une demi-lieue de Sablé, petite ville située sur les bords de la Sarthe, connue par ses carrières de marbre noir et d'anthracite, est le prieuré de Solesmes, asile de nos modernes Bénédictins. Les habitants de l'abbaye se livrent, sous la direction du prieur don Guéranger, à des recherches critiques, à la continuation des ouvrages laissés imparfaits par l'ordre célèbre dont ils ont réclamé l'héritage. Mais leur communauté est plus célèbre encore dans le pays par les miracles que l'on attribue à une figure de saint Léonce qu'ils révèrent : c'est un saint modelé en cire et vêtu d'un habit de soie.

La maison claustrale n'a de remarquable que son emplacement. Elevée sur le sommet d'un rivage escarpé, elle domine la Sarthe d'un côté et de l'autre les terres les plus riches du département auquel cette rivière a donné son nom. Du prieuré de Solesmes, fondé en 1010, il n'existe que des décombres. L'église, qui est la portion la plus ancienne de l'édifice actuel, paraît du quinzième siècle : la forme en est la croix latine. Dans les bras de la croix sont des sculptures.

Depuis la réinstallation des Bénédictins dans le prieuré, en 1833, ces sculptures ont acquis une rapide célébrité; et certes elles la méritent. Parmi toutes les reliques de la renaissance qu'il nous a été donné de contempler jusqu'à ce jour, nous ne saurions dire s'il en est que nous préférions aux sculptures de Solesmes. On n'en saurait parler avec trop d'enthousiasme.

Bien des conjectures ont été faites sur l'auteur ou les auteurs de ces merveilles. La tradition les attribue à Germain Pilon. Mais d'abord il n'est pas bien certain que Germain Pilon, que l'on fait naître au bourg de Loué, peu distant de Solesmes, en soit réellement originaire : cela est disputé même entre les érudits indigènes. Ensuite, il est de toute impossibilité que les divers sujets qui décorent les bras de la croix soient du même artiste. Non seulement ils diffèrent par l'exécution et par le genre; mais il est évident, au premier aspect, que les sculptures de droite sont d'un siècle environ antérieures à celles de gauche. Enfin rien ne ressemble moins aux ouvrages authentiques de Germain Pilon, que les sculptures de l'un et de l'autre côté. Suivant un autre récit, peut-être aussi fabuleux, mais beaucoup plus vraisemblable, trois sculpteurs Italiens, attirés à Solesmes, dans le seizième siècle, admirèrent les travaux de la chapelle de droite, et, sur l'invitation du prieur, don Bouglet, consentirent à exécuter en commun les compositions que l'on voit aujourd'hui dans la chapelle de gauche. Cette légende a pour elle le triple caractère des sujets : mais nous doutons fort que les trois voyageurs aient eu une origine commune. L'un d'entre eux doit avoir appartenu à la grande confrérie des sculpteurs Allemands. Les figures sont du même type que celles d'Holbein, de Lucas de Leyden, et d'une manière que l'on dirait inspirée par les gravures de Martin de Voss.

Le sujet représenté dans la chapelle de droite est l'Ensevelissement du Sauveur. Huit personnages, diversement groupés, mais avec peu de goût, tiennent le linceul dans lequel repose l'enveloppe mortelle de l'Homme-Dieu. Ces figures, presque gothiques, modelées toutefois avec plus de conscience que les ouvrages destinés à l'ornement des cathédrales, paraissent avoir été exécutées sur nature. Ce qu'il y a de vraiment remarquable, dans ce groupe, c'est une Madeleine, assise sur le premier plan, dans une pose suave et méditative qui, sans prévention contre l'école moderne, nous paraît au moins d'un mérite égal à celle de Canova. Ici, point d'affectation dans les gestes, point de souvenirs profanes, point de recherche dans les formes, point de boursouflure dans les chairs; de la piété, de l'amour simple et vrai, de la naïveté chrétienne, une rêverie décente, et des lignes exquises. La *Madeleine* de Solesmes est peut-être le chef-d'œuvre de l'art intermédiaire entre le gothique et les créations mondaines de Jean Goujon. — Deux soldats juifs, placés aux deux côtés du tombeau, en défendent l'approche. Ils ont été mutilés par une dévotion barbare qui a voulu faire expier à ces figures de pierre les outrages prodigués au fils ds Marie. La partie supérieure de la chapelle est occupée par un calvaire, du même style que le groupe inférieur.

La chapelle de gauche a trois faces. D'un côté, au-dessus d'une porte basse, par laquelle on pénètre dans l'intérieur de l'abbaye, se trouve le groupe que nous attribuons à l'artiste allemand. Le sujet de ce bas-relief est *Jésus au milieu des docteurs*. Ces docteurs, dont un ressemble fort à Luther, et un autre à Calvin, portent le costume des théologiens universitaires du seizième siècle : ils paraissent discuter avec une vive ardeur. Cette sculpture est grasse et ferme : elle ne manque pas de vérité, mais d'élévation.

Sur l'autre face latérale, au-dessus de l'autel, est une scène dite la *Pamoison de la Vierge*. Marie est à genoux; saint Pierre la soutient; Jésus lui offre l'hostie; six apôtres les entourent : deux femmes assistent, sur le dernier plan, à cette cérémonie imaginaire : dans un enfoncement à gauche est un moine bénédictin. L'agencement de ces figures est fort heureux : il ne rappelle en rien les compositions embarrassées des artistes gothiques. Une grande sévérité de dessin, un heureux choix de lignes, une exécution robuste et une expression parfaite distinguent l'ensemble et les détails de la scène mystique. — Divers passages du texte apocalyptique expliquent les allégories supérieures, qu'il serait difficile de comprendre sans l'aide des exergues. Ces figures sont d'un dessin autre que celles du dessous, et ne nous paraissent pas du même artiste : le caractère en est moins catholique.

Il nous reste à parler des sculptures placées dans le côté de face de la chapelle, à l'extrémité de la croix. Sous une

voûte formée par trois arcades en plein cintre, dans un demi-jour favorable aux effets composés de la plastique, le plus habile, sans contredit, des artistes étrangers a exécuté les funérailles de la Vierge. L'épouse de Joseph est couchée dans son linceul, et ne paraît qu'endormie, tant l'expression de son visage est douce et sereine. Jamais la béatitude, promise par tous les dogmes de l'Orient à l'âme du juste descendu dans la tombe, n'a été rendue avec plus de perfection. Sur les lèvres de la chaste matrone erre un charmant sourire; on dirait que la vie spirituelle n'a pas encore quitté le cadavre, et qu'une contemplation intime des choses supersensibles en émeut les fibres palpitantes. La mort elle-même n'a pas eu de pouvoir sur ce corps adorable : aucune partie n'en a été affaissée, ni par l'âge, ni par l'agonie. Quelques disciples et les saintes femmes se tiennent autour du cercueil; on soulève un coin du suaire. — Cette composition, pleine de grandeur et d'une véritable entente, ressemble peu aux ouvrages contemporains de l'Italie : nous lui trouvons plutôt le caractère éminemment français des tableaux postérieurs du Poussin. Non seulement, elle s'en rapproche par la sévérité des grandes lignes, par le calcul des expressions variées et par une grande sobriété d'ornements; mais encore par le dessin de chaque figure, par le choix des modèles, par l'austère fermeté du modelé.

Au-dessus de la crypte, dans des niches en plein cintre encadrées par des ornements de la renaissance, quatre docteurs proclament la résurrection de Marie, et, au-dessus de ces niches, s'élève un groupe de quatorze figures représentant le couronnement de la Vierge par son fils. Cette composition est fort belle, bien qu'elle ait moins de gravité que la précédente. Certaines parties en sont d'une proportion répréhensible.

Nous ne pouvons terminer cette énumération des richesses que possède l'abbaye de Solesmes, sans parler des arabesques qui décorent les pilastres des deux chapelles. Elles se recommandent par l'exécution la plus consciencieuse et par un luxe d'invention, que, malgré tous les caprices de leur génie, les sculpteurs les plus fameux de la renaissance ont rarement égalé. Ses sculptures en bois et la verrière du chœur méritent aussi une mention particulière.

Il est bien à désirer que d'aussi précieuses reliques soient au plus tôt reproduites sur la pierre ou sur le cuivre : elles intéressent l'histoire et les arts. L'an dernier, deux artistes avaient formé le projet d'une publication à peu près complète des sculptures de Solesmes. Des empêchements ont été apportés à cette publication par le propriétaire de l'abbaye.

PARABOLE ORIENTALE.

Un homme s en allait en Syrie, conduisant son chameau par le licou. Soudain l'animal est saisi d'une terreur panique, se lève avec impétuosité, écume et bondit d'une façon si horrible que son maître l'abandonne avec angoisse et se sauve. Il aperçoit à quelque distance de la route une source profonde, et comme il entendait toujours les hennissements furieux du chameau, il cherche un refuge et tombe dans la source; mais un arbrisseau le soutient; il s'y cramponne avec les deux mains, et porte de tous côtés un regard inquiet. Au-dessus de lui est le chameau terrible qui ne le perd pas un instant de vue. Dans l'abîme est un dragon qui ouvre une gueule monstrueuse et semble l'attendre pour le dévorer. A côté de lui il aperçoit deux souris, l'une blanche, l'autre noire, qui tour-à-tour rongent, déchirent la racine de l'arbrisseau qui lui sert de soutien. Le malheureux reste là glacé par l'effroi, ne voyant plus pour lui aucune retraite, aucun moyen de salut. Tout-à-coup, sur une petite branche de son arbrisseau, il découvre quelques fruits, et à l'instant même il cesse de voir la rage du chameau, la gueule du dragon, l'effrayante activité des souris. Il étend la main vers les fruits, les cueille, et en les savourant oublie ses craintes et son danger.

Tu demandes quel est cet insensé qui peut oublier si vite un péril mortel. Apprends donc, ami, que cet homme c'est toi. Le dragon de la source c'est l'abîme toujours ouvert de la mort. Le chameau c'est l'angoisse de la vie. Tu es retenu à l'arbrisseau du monde entre la mort et la vie. Les deux souris qui rongent les racines de l'arbrisseau c'est le jour et la nuit; et dans cette situation, le fruit du plaisir t'attire. Tu oublies les anxiétés de la vie, les menaces de la mort, le cours rapide des jours et des nuits, pour chercher la plante de la volupté au bord du tombeau.

L'esprit du monde renferme quatre sortes d'esprit diamétralement opposées à la charité

Esprit de ressentiment
Esprit d'aversion
Esprit de jalousie,
Esprit d'indifférence.

Et voici le progrès du mal :

Esprit de ressentiment. — On vous a offensé, c'est une action particulière qui vous a indisposé contre celui qui l'a commise.

Esprit d'aversion. — L esprit d'aversion va encore plus loin : ce n'est pas une action particulière, c'est toute la personne qui vous déplaît; son air, sa contenance, sa démarche, tout vous choque et vous révolte en lui.

Esprit de jalousie. — L'esprit de jalousie enchérit encore : ce n'est pas qu'il vous offense ni qu'il vous déplaise; s'il n'était pas heureux, vous l'aimeriez; si vous ne sentiez pas en lui quelque excellence, par laquelle vous voulez croire que vous êtes déprimé, vous auriez pour lui des dispositions plus-équitables.

Esprit d'indifférence. — Que m'importe, dit-on, qu'il soit heureux ou malheureux, habile ou ignorant, estimé ou méprisé; que m'importe? qu'est-ce que cela me fait? C'est la disposition la plus opposée à la charité fraternelle. Plein et occupé de soi-même, on ne sent rien pour les autres, on ne leur témoigne que froideur et insensibilité.

BOSSUET.

Napoléon a presque toujours terminé les leçons qu'il a données aux princes en moins d'un semestre, suivant l'usage de tous les professeurs, c'est-à-dire en autant de temps qu'il leur en faut pour achever leurs cours.

JEAN-PAUL RICHTER.

SALON DE 1840. — SCULPTURE.

UN JEUNE FAUNE, PAR M. LOUIS BRIAN.

Les belles proportions de cette statue, l'esprit et la gaieté qui l'animent, ont attiré et fixé l'attention publique dès les premiers jours de l'exposition. Nous avons entendu quelques personnes regretter que le mouvement général du corps ne fût pas un peu plus simple; mais elles n'avaient pas assez remarqué peut-être que ce mouvement est parfaitement dans le caractère de la figure. Les statuaires grecs, si attentifs à rester toujours maîtres d'eux-mêmes, à modérer leur verve, à ne jamais exagérer le geste, ont donné sur leurs vases et dans leurs groupes l'allure la plus vive, la plus folle, et souvent la plus emportée, aux faunes et aux satyres. La sculpture, comme l'art dramatique, admet deux genres, le sérieux et le comique, et il faut ranger parmi les personnages du second genre ces divinités champêtres, créations bizarres de l'imagination

païenne, qui participaient à la fois de l'animal, de l'homme et des Dieux, et que certains philosophes ont témérairement considérées comme de vagues réminiscences d'êtres intermédiaires qui auraient précédé sur la terre et annoncé le genre humain. Le joyeux mouvement de danse que l'on a reproché, à tort suivant nous, à M. Brian, lui a donné l'occasion de faire preuve de beaucoup de savoir et de richesse dans le modelé. Le bras vers lequel se penche la tête

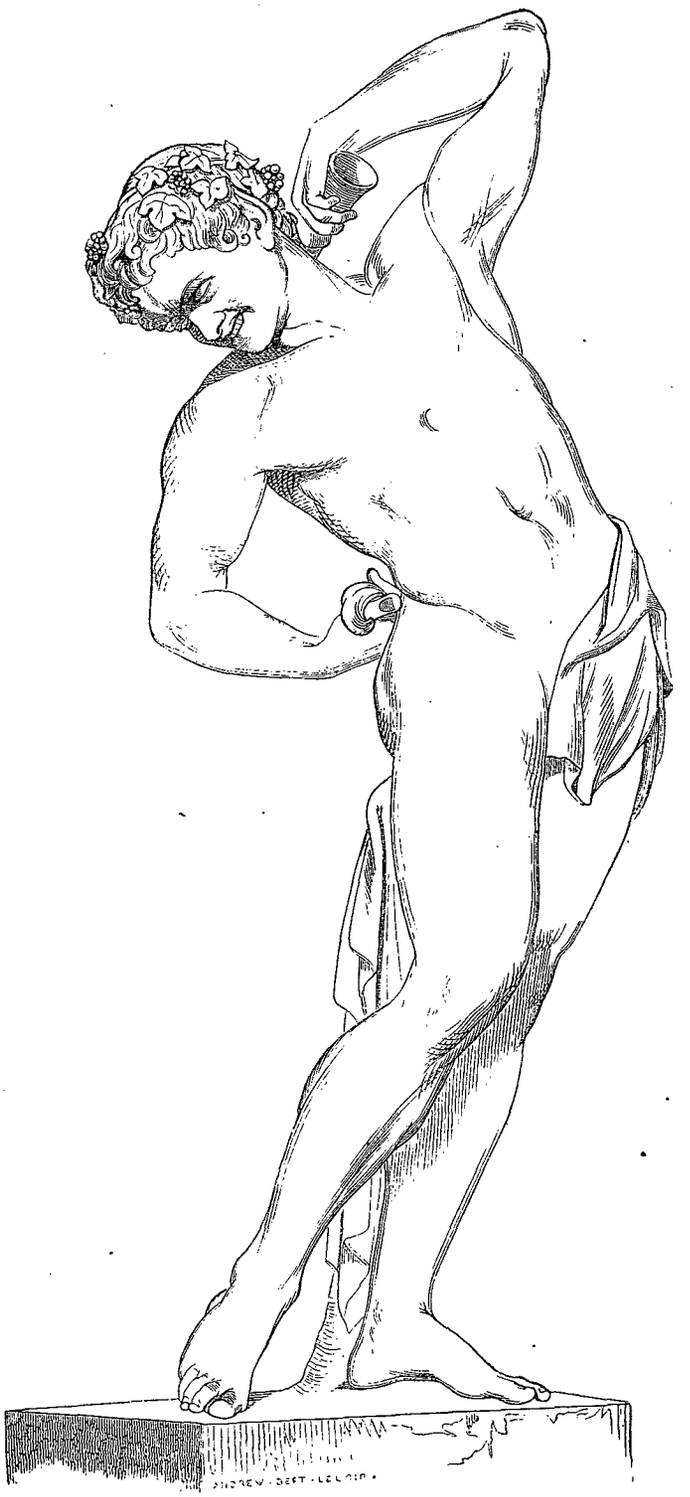

(Salon de 1840. — Un jeune Faune, statue en marbre, par M. Louis Brian.)

est particulièrement d'un travail exquis. Si nous n'avions la crainte de paraître critiquer et louer à la fois, nous dirions que, par plus d'une qualité, ce faune serait comparé sans désavantage à des œuvres estimées de notre musée de sculpture antique. Il n'y a rien, du reste, que l'on doive blâmer absolument dans ces imitations de l'art grec, dans ces luttes avec la glorieuse Athènes; ce sont des exercices courageux et utiles; ils permettent, mieux que la plupart des sujets modernes, l'étude du nu. Cependant nous n'aimerions pas à les voir trop souvent répétés : un artiste de notre temps doit s'inspirer plus directement des sentiments et des désirs nouveaux, s'il veut exercer sur ses contemporains une influence

vraiment digne de leur reconnaissance et de leurs applaudissements.

LES RÊVES D'UN MANGEUR D'OPIUM.

Un Anglais qui, pendant un grand nombre d'années, s'est enivré tous les jours avec de l'opium, a décrit les sensations que lui faisait éprouver cette affreuse habitude. On ne saurait imaginer, contre un vice aussi déplorable, un meilleur antidote que les confessions de ce malheureux homme.

C'était à l'occasion d'un mal de dents qu'il avait connu la funeste influence de l'opium. Plus tard il s'en était servi pour oublier sa misère et ses ennuis, ou, suivant la locution vulgaire, pour s'étourdir. Au commencement, il s'était livré avec un certain plaisir à ces excitations factices. Entraîné par une force irrésistible, chaque jour il augmentait la dose du poison. Bientôt sa santé fut sensiblement altérée, son imagination entièrement troublée. Il était devenu incapable de toute application, de tout travail; son esprit était si faible qu'il lui était impossible de lire avec suite le livre le plus facile à comprendre. Il avoue qu'il était bien rarement capable d'écrire une lettre; une réponse de deux mots à celles qu'il recevait épuisait ses forces; encore ne parvenait-il à le faire que dans un moment très favorable, après avoir laissé la lettre ouverte sur la table pendant des semaines ou des mois. Il prit en horreur le monde; il se retira au fond d'une vallée au milieu de montagnes désertes: ce fut là qu'il tomba en proie à une véritable démence. Nous le laisserons raconter lui-même les progrès et les étranges symptômes de sa maladie * :

Le premier changement notable que je remarquai en moi se manifesta par des visions auxquelles les personnes affectées d'une grande irritabilité sont ordinairement seules sujettes. On sait que ces personnes, et aussi quelques enfants, peut-être tous, ont la faculté de se peindre dans l'obscurité toutes sortes de fantômes. Chez les uns, ce pouvoir est simplement un effet mécanique de l'œil; d'autres ont la volonté ou la demi-volonté d'appeler ou d'écarter ces effets singuliers. Vers le milieu de l'année 1817, je crois, cette faculté vint décidément s'attacher à moi. La nuit, lorsque j'étais éveillé dans mon lit, de longues processions passaient avec une pompe lugubre autour de moi; j'entendais raconter d'interminables histoires; et, dans le même temps, mes rêves me transportaient subitement ailleurs: un théâtre semblait s'ouvrir et s'éclairer dans mon cerveau, et me présenter des spectacles de nuit d'une splendeur plus qu'humaine. Voici sur ces hallucinations quatre observations que j'ai déduites d'une trop longue expérience.

I. Au moment où s'augmentait dans mes yeux la faculté de créer, une espèce de sympathie s'établissait entre l'état de rêve et l'état de veille où je me trouvais. Tous les objets qu'il m'arrivait d'appeler et de me retracer volontairement dans l'obscurité étaient aussitôt transformés en apparition; de sorte que j'avais peur d'exercer cette faculté redoutable; car, semblable à ce roi de la fable dont l'avarice se punissait elle-même, et qui changeait en or tout ce qu'il approchait, je ne pouvais penser à aucune chose dans les ténèbres sans qu'aussitôt elle ne m'apparût comme un fantôme; et par une conséquence apparemment inévitable, une fois ainsi tracée en couleurs imaginaires, comme un mot écrit en encre sympathique, elle arrivait jusqu'à un éclat insupportable qui me brûlait les yeux et me brisait le cœur.

II. Ces apparitions étaient inséparables d'une inquiétude et d'une mélancolie profondes que je ne saurais exprimer. Il me semblait chaque nuit que je descendais, non pas en métaphore, mais littéralement, dans des souterrains et des abîmes sans fond, et je me sentais descendre, sans avoir jamais l'espérance de pouvoir remonter. Même à mon réveil je ne me croyais pas remonté à la lumière.

III. Le sentiment de l'espace, et plus tard le sentiment de la durée, avaient tous deux en moi beaucoup plus de force que dans l'état ordinaire de santé. Les édifices, les montagnes s'élevaient dans des proportions trop vastes pour être mesurées par le regard. La plaine s'étendait et se perdait dans l'immensité. Ceci pourtant m'effrayait moins que de sentir le temps se prolonger sans fin; je croyais quelquefois avoir vécu soixante-deux ou cent ans en une nuit; j'ai même eu des rêves de milliers d'années, et d'autres qui passaient les bornes de tout ce dont les hommes peuvent se souvenir à l'aide de l'histoire.

IV. Les circonstances les plus minutieuses de l'enfance, les scènes oubliées de mes premières années revenaient souvent dans mes songes; éveillé, je n'aurais pu me les rappeler; si l'on me les avait racontées le lendemain, je les aurais cherchées vainement dans ma mémoire, et j'aurais été porté à nier qu'elles eussent fait partie de ma propre expérience; mais placées devant moi comme elles étaient, dans des rêves et des apparitions, et revêtues de toutes les circonstances environnantes, je les reconnaissais sur-le-champ. Un de mes parents me racontait un jour que, dans son enfance, il était tombé dans une rivière, et qu'au moment où la mort allait l'atteindre s'il n'eût été presque miraculeusement sauvé, il avait vu en un instant sa vie entière, jusqu'aux plus petits accidents, se présenter à ses yeux comme dans un miroir, et qu'il s'était senti la faculté singulière d'en saisir l'ensemble aussi bien que les parties. J'ajoute foi à ce récit, d'après les expériences que l'opium m'a fait faire; et j'ai retrouvé la même chose dans des livres modernes, accompagnée d'une remarque que je crois également vraie; c'est que le livre redoutable des comptes dont parle l'Ecriture est l'âme elle-même de chaque individu. De tous ces faits, du moins, je tirai cette conclusion, qu'il est impossible à l'homme d'*oublier*. Mille événements peuvent et doivent tirer un voile entre la conscience présente et les secrètes *inscriptions* de l'âme; des accidents de même nature peuvent aussi le déchirer; mais voilée ou découverte, l'inscription reste toujours, comme les étoiles paraissent s'enfuir devant la lumière du soleil, lorsque la lumière se place entre elles et nous comme un grand voile. Elles attendent pour se révéler que l'obscurité succède au jour.

A ces quatre observations se rattachent un grand nombre de faits, dont quelques uns me paraissent surtout utiles à citer pour bien caractériser ma maladie.

J'ai toujours beaucoup aimé la lecture de Tite-Live; c'est l'historien romain que je préfère. Or, il y a deux mots qui se rencontrent très fréquemment dans cet auteur, et que je regardais comme représentant avec le plus de grandeur et de solennité toute la majesté romaine; ces mots sont *consul romanus*. Je veux dire que relativement, les mots de roi, sultan, président, etc., etc., ou tout autre titre donné à ceux qui s'arrogent la majesté collective d'un peuple entier avaient moins de pouvoir sur moi. D'autre part, quoique je n'aie jamais été bien curieux d'histoire, je m'étais rendu familier avec une période de l'histoire d'Angleterre, celle de la guerre du parlement, ayant été frappé de la grandeur de quelques uns des principaux personnages, et de l'intérêt qu'offrent les mémoires qui se rapportent à ces temps de troubles. Ces deux branches principales de mes connaissances qui en santé étaient le sujet ordinaire de mes réflexions, devinrent le sujet de mes rêves. Souvent, après m'être représenté involontairement dans les ténèbres une

* On a publié il y a quelques années, en France, une traduction de l'ouvrage qui nous fournit les citations suivantes. La querelle de l'Angleterre et de la Chine, relative au commerce de l'opium, nous paraît donner une sorte d'opportunité à cette description curieuse d'une maladie qu'il faut souhaiter et espérer de ne voir se propager chez aucun peuple.

espèce d'assemblée, un cercle de dames, une fête et des danses, j'entendais dire, ou je me disais : Ce sont des dames anglaises du malheureux temps de Charles I ; ce sont les femmes et les filles de ceux qui se sont rencontrés dans la paix, se sont assis à la même table, alliés par le mariage ou le sang ; et pourtant, après un certain jour du mois d'août 1642, ils ne se virent plus qu'au champ de bataille ; et à Marston-Moor, à Newbury ou à Naseby, ils se donnaient des coups de sabre, et lavaient dans le sang la mémoire de leur ancienne amitié. Les dames dansaient et souriaient comme à la cour de George IV. Cependant je savais, même dans mon rêve, qu'elles étaient mortes depuis près de deux siècles. Tout-à-coup on frappait des mains, j'entendais prononcer le formidable mot : *consul romanus*, et venaient immédiatement Paulus ou Marius, entourés par une compagnie de centurions, avec la tunique écarlate, et suivis des *alalagenos* des légions romaines.

L'architecture s'introduisit aussi dans mes songes avec la faculté de s'agrandir et de se multiplier. Dans les derniers temps de ma maladie surtout, je voyais des cités et des palais que l'œil ne trouva jamais que dans les nuages. A mon architecture succédèrent des rêves de lacs, d'immenses étendues d'eau ; ces rêves me tourmentèrent tellement que je craignais que quelque affection de semblable nature n'altérât mon cerveau, et que l'organe sentant se prît lui-même ainsi pour objet. Je souffris horriblement de la tête pendant deux mois.

Les eaux changèrent de caractère ; au lieu de lacs transparents et brillants comme des miroirs, ce furent ensuite des mers et des océans ; et il se fit encore un changement plus terrible, qui me préparait de longs tourments, et qui ne me quitta en effet qu'à la fin de ma maladie.

Jusqu'alors la face humaine s'était mêlée à mes songes, mais non d'une manière absolue ; elle n'avait pas encore eu le pouvoir spécial de m'effrayer. Mais tout-à-coup ce que j'appellerai la tyrannie de la face humaine vint à se découvrir. Ce fut sur les flots soulevés de l'Océan que la face humaine commença à se montrer : la mer était comme pavée d'innombrables figures tournées vers le ciel ; pleurant, désolées, furieuses, se levant par milliers, par myriades, par générations, par siècles ; mon agitation était sans bornes ; mon âme s'élançait avec les flots.

Un Malais était venu un jour frapper à ma porte. Quelle affaire amenait un Malais dans les montagnes de l'Angleterre ? Je n'en puis rien vous dire ; mais peut-être allait-il à un port de mer qui est à quarante milles de ma maison ; il avait un turban de lin blanc, ses traits étaient basanés, ses lèvres grosses, sa barbe noire, ses yeux ardents. Longtemps après, l'image de ce Malais m'a poursuivi dans mes hallucinations comme un ennemi acharné. Chaque nuit me transportait au milieu des scènes de l'Asie. Je ne sais si d'autres personnes partagent mon idée, mais je me suis toujours dit que si j'étais forcé de vivre en Chine, au milieu des usages chinois et de ce peuple inconnu, je deviendrais fou. Les causes de cette répulsion sont en grand nombre ; quelques unes doivent se rencontrer dans l'esprit de tout le monde. La seule antiquité des peuples de l'Asie, de leurs institutions, de leurs histoires, de leurs usages, me fait une telle impression, qu'à mes yeux l'ancienneté de la masse fait disparaître la jeunesse même des individus. Un jeune Chinois est pour moi un homme d'avant le déluge, *renouvelé*. Ce qui contribue évidemment à cela, c'est le manque total de sympathies entre leurs manières et les nôtres. J'aimerais mieux vivre avec des lunatiques. Il faut que le lecteur entre dans toutes ces idées avant de pouvoir comprendre l'inimaginable horreur dont ces rêves orientaux et les tortures conseillées par les superstitions asiatiques m'avaient frappé. Sous le soleil ardent du tropique, je rassemblais toutes les créatures hideuses, les oiseaux, les animaux, les reptiles, les arbres et les plantes de toutes les régions inconnues, dans la Chine et l'Hindoustan ; l'Égypte même et ses dieux y venaient aussi. J'étais arrêté, heurté, mordu par des singes ; je me frappais sur des pagodes ; j'étais fixé pour des siècles à leur sommet ou dans leurs chambres secrètes ; j'étais l'idole, j'étais le prêtre, j'étais la victime ; on me sacrifiait. Je fuyais la colère de Brama à travers toutes les forêts de l'Asie : Vishnou me haïssait ; Siva m'attendait ; je tombais dans les mains d'Isis et d'Osiris ; j'entendais dire à tout le monde que j'avais commis une action dont le récit faisait trembler l'ibis ou le crocodile. On m'ensevelissait, pour des milliers d'années, dans des cachots de pierre, avec des mines et des sphinx, dans des chambres sombres et tristes, au centre des pyramides éternelles, je sentais les baisers froids et hideux des crocodiles, et je tombais au milieu des serpents et des monstres, dans les sables et les herbes du Nil.

L'horreur de ces visions était mêlée pour moi de dégoût ; le crocodile surtout m'épouvantait à lui seul plus que tous les autres animaux ; j'étais forcé de vivre avec lui, et (comme toujours) pendant des siècles. Je me sauvais quelquefois, et je me trouvais dans des maisons chinoises, avec des tables de bambou ; mais les tapis sur lesquels je m'asseyais se mouvaient d'eux-mêmes ; l'abominable tête du crocodile, avec ses yeux de flamme, me regardait, et je restais comme fasciné. L'affreux reptile se retrouvait si souvent dans mes songes que plusieurs fois le même rêve finissait de la même manière. J'entendais de douces voix qui me parlaient (j'entends tout ce qui se passe autour de moi pendant mon sommeil), et je m'éveillais aussitôt. Il était grand jour, et je trouvais mes enfants se tenant la main à mon chevet ; ils venaient me montrer leurs souliers de couleur, ou leurs habits neufs qu'on leur avait mis pour sortir. Je vous assure que passer de ces rêves effroyables à la vue de ces innocentes créatures me causait une révolution si forte, que je pleurais en les embrassant, sans pouvoir m'en empêcher.

Dans ma jeunesse, j'ai étudié l'anatomie sérieusement. La première fois que j'entrai dans un amphithéâtre de médecine, il y avait sur la table un grand cadavre étendu dans un drap blanc ; on n'en voyait que les pieds. Le professeur n'arrivait pas, et cependant j'attendais avec impatience que ce drap qui me cachait le cadavre fût soulevé. Cet instant vint enfin ; je m'étais figuré quelque chose de beaucoup plus horrible. Je riais de mes camarades que le mal de cœur prenait. Mais lorsque le scalpel vint à entrer dans la chair, je m'enfuis à toutes jambes.

Cette impression reçue dans ma jeunesse donna lieu à un rêve qui m'a fait beaucoup souffrir.

Il me semblait que j'étais couché, et que je m'éveillais dans la nuit ; en posant la main à terre pour relever mon oreiller, je sentais quelque chose de froid qui cédait lorsque j'appuyais dessus. Alors je me penchais hors de mon lit, et je regardais : c'était un cadavre étendu à côté de moi. Cependant je n'en étais ni effrayé ni même étonné. Je le prenais dans mes bras et je l'emportais dans la chambre voisine, en me disant : Il va être là couché par terre ; il est impossible qu'il rentre si j'ôte la clef de ma chambre.

Et là-dessus je me rendormais ; quelques moments après j'étais encore réveillé ; c'était par le bruit de ma porte qu'on ouvrait, et cette idée qu'on ouvrait ma porte, quoique j'en eusse la clef sur moi, me faisait un mal horrible. Alors je voyais entrer le même cadavre que tout-à-l'heure j'avais trouvé par terre ; sa démarche était singulière : on aurait dit un homme à qui l'on aurait ôté ses os sans lui ôter ses muscles, et qui, essayant de se soutenir sur ses membres pliants et lâches, tomberait à chaque pas. Pourtant il arrivait jusqu'à moi, et se couchait sur moi ; c'était alors une sensation effroyable, un cauchemar dont rien ne saurait approcher ; car, outre le poids de sa masse informe et dégoûtante, je sentais une odeur pestilentielle découler des baisers dont il me couvrait. Alors je me levais tout-à-coup

sur mon séant en agitant les bras, ce qui dissipait l'apparition. Un autre rêve lui succédait.

Il me semblait que j'étais assis dans la même chambre, au coin de mon feu, et que je lisais devant une petite table où il n'y avait qu'une lumière; une glace était devant moi au-dessus de la cheminée, et tout en lisant, comme je levais de temps en temps la tête, j'apercevais dans cette glace le cadavre qui me poursuivait, lisant par-dessus mon épaule dans le livre que je tenais à la main. Or, ce cadavre était celui d'un homme de soixante ans environ, qui avait une barbe grise, rude et longue, et des cheveux de même couleur qui lui tombaient sur les épaules. Je sentais ces poils dégoûtants m'effleurer le cou et le visage.

Qu'on juge de la terreur que devait inspirer une vision pareille : je restais immobile dans la position où je me trouvais, n'osant pas tourner la page, et les yeux fixés dans la glace sur la terrible apparition; une sueur froide coulait sur tout mon corps. Cet état durait bien long-temps; et l'immobile fantôme ne se dérangeait pas. Cependant j'entendais encore la porte s'ouvrir, et je voyais derrière moi, dans la glace, entrer une procession sinistre : c'étaient des squelettes horribles, portant d'une main leurs têtes, et de l'autre de longs cierges, qui, au lieu d'un feu rouge et tremblant, jetaient une lumière terne et bleuâtre comme celle des rayons de la lune. Ils se promenaient en rond dans la chambre, qui, de très chaude qu'elle était auparavant, devenait glacée, et quelques uns venaient se baisser au foyer noir et triste, en réchauffant leurs mains longues et livides, et en se tournant vers moi pour me dire : Il fait bien froid.

Comme dernier exemple, je cite un rêve d'un caractère différent, qui m'arriva en 1820.

Le rêve commença par une musique que j'entends aujourd'hui souvent dans mes songes, une harmonie qui semblait m'annoncer ce qui doit m'arriver : c'était une marche vigoureuse, le bruit d'une armée immense. Je croyais être au matin d'un jour mémorable, un jour de crise et d'espérance pour le genre humain, affligé alors d'un malheur mystérieux, et se débattant contre quelque terrible extrémité. Quelque part, je ne sais où, entre des gens, je ne sais lesquels, il y avait un combat, une lutte, une agonie, qui se déroulait comme un grand drame ou comme un grand morceau de musique, et j'y prenais une telle part qu'il m'était impossible de ne pas désirer connaître la place, la nature, l'issue probable; et comme, dans de semblables visions, nous nous faisons ordinairement le centre de tous les mouvements qui se passent autour de nous, j'avais le pouvoir d'éclaircir mes doutes en me levant, et cependant je m'en sentais incapable, car le poids de vingt montagnes pesait sur moi, en punition d'un crime que je ne pouvais jamais expier. Alors, comme un chœur qui se rapproche, l'action augmentait de force; un grand intérêt se décidait; une cause plus grande que jamais épée n'en avait plaidé, que jamais trompette n'en avait proclamé. Venaient les froissements de la mêlée, les trépignements de pieds d'innombrables fuyards, je ne savais s'ils étaient du bon ou du mauvais parti; les ténèbres et les lumières; la tempête et les faces humaines; et enfin, lorsque tout était perdu, des figures de femmes qui ne restaient qu'un moment : elles se serraient la main; c'étaient des adieux déchirants, et puis, adieu pour jamais! et avec un soupir, semblable à celui que pousseraient les abîmes des enfers, le son était répété : Adieu pour jamais! — et encore, encore répété : — Adieu pour jamais!

Et je m'éveillais dans des convulsions, et je criais tout haut : Je ne veux plus dormir.

Mais il est temps de terminer un récit qui s'est déjà trop étendu. Il suffira au lecteur de savoir qu'il vint un moment où je vis que j'allais mourir si je continuais à manger de l'opium. Je ne puis dire combien j'en prenais alors. La quantité des doses variait de cinquante ou soixante grains à cent cinquante par jour. Je la réduisis d'abord à quarante, puis à trente, puis enfin à vingt-quatre grains. Mais qu'on ne croie pas mes souffrances terminées. Je passai quatre mois à me débattre, à crier, à me promener, à m'agiter sans pouvoir fermer l'œil. Aujourd'hui même mes rêves ne sont pas parfaitement tranquilles, mon sommeil est encore tumultueux, et, suivant l'expression de Milton,

Armé de bras vengeurs et de faces hideuses.

BANNOCKBURN.

ADRESSE DE ROBERT BRUCE A SON ARMÉE.

Ecossais, qui avez versé votre sang avec Wallace! Ecossais, que Bruce a souvent conduits! marchez à votre lit sanglant, ou à une victoire glorieuse.

C'est maintenant le jour, et c'est maintenant l'heure; voyez le front de la bataille là-bas; voyez approcher les forces de l'orgueilleux Edouard; Edouard! les chaînes et l'esclavage!

Qui sera traître? Qui remplira la tombe d'un lâche? Qui sera assez vil pour être esclave? Traître! lâche! qu'il se tourne et fuie!

Celui qui, pour le roi d'Ecosse et la loi, veut tirer avec vigueur le glaive de la liberté, vivre libre ou mourir libre, Ecossais, qu'il me suive!

Par les maux et les peines de l'oppression! par vos fils dans les chaînes de l'esclavage! nous tarirons nos dernières veines; mais ils seront libres, libres!

A bas l'orgueilleux oppresseur! Que dans chaque ennemi tombent les tyrans! La liberté est dans chaque coup!... En avant! soyons vainqueurs ou mourons!

Bannockburn est le nom du lieu où se livra la bataille qui décida du sort de l'Ecosse.

Ce chant de Burns est écrit pour la musique de l'ancien chant national des Ecossais, que chantaient les soldats de Bruce. Cette mélodie est encore populaire, et, avec les paroles qu'y a adaptées Burns, continue d'être le chant national de l'Ecosse.

Les paroles du paysan écossais sont belles, et le vieil accent de la langue écossaise leur donne une beauté et un charme qui ne peuvent être conservés dans une traduction.

Origine du mot PORPHYROGÉNÈTE.

Ce mot, qui a été donné en surnom à plusieurs empereurs grecs de Constantinople, signifie littéralement *né dans la pourpre.* Voici l'étymologie que lui donne Anne Comnène dans son *Alexiade :* — La *Pourpre* était un bâtiment de forme carrée, compris dans l'enceinte du palais impérial, et dont le toit se terminait en pyramide. Le plancher et les murs étaient revêtus d'un marbre très précieux, qu'à cause de sa grande beauté les empereurs avaient fait venir à grands frais de Rome à Constantinople, lorsqu'ils transportèrent dans cette dernière ville le siége de leur empire. Il était presque entièrement de couleur pourpre, et seulement parsemé de petits points blancs ayant la finesse de grains de sable. — De la couleur de ce marbre, dit Anne Comnène, on appela le bâtiment la Pourpre, et le surnom de Porphyrogénète se donnait aux princes de la famille impériale qui étaient nés dans ses appartements.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COMMERCE DE LA HOLLANDE.

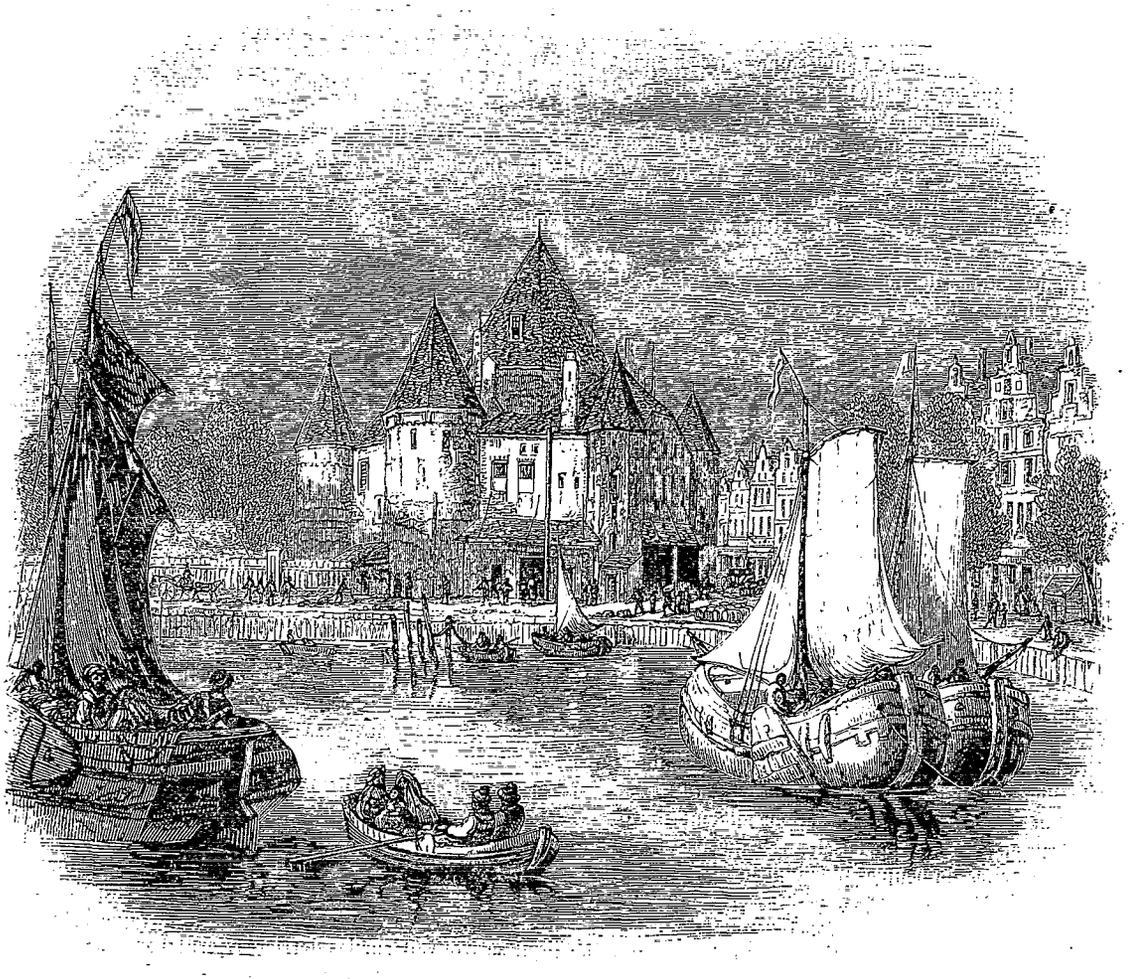

(Une vue d'Amsterdam. — Ancienne porte Saint-Antoine.)

Dès le neuvième siècle on trouve dans les provinces bataves des villes renommées par leur commerce, entre autres Witland, à l'embouchure de la Meuse, et Wick-te-Dursteede qui est désignée sous le nom d'*Emporium* dans les vieilles chroniques. En 1018, Thiel, ville de la Gueldres, située sur le Vahal, entretenait des relations commerciales très actives avec l'Angleterre : ses habitants portèrent plainte devant l'empereur au sujet des droits que Thierry II, comte de Hollande, exigeait des marchandises qui passaient devant Dordt ou Dordtrecht. Au douzième et au treizième siècle, les Hollandais avaient déjà pris rang parmi les puissances maritimes. En 1217, Guillaume partit de l'embouchure de la Meuse avec douze vaisseaux et plusieurs petits navires appelés en latin *coggones :* cette flottille remporta des victoires contre les Sarrasins, et contribua à faire la conquête de la Dalmatie. Plus tard, Florent IV fit une expédition contre la ville de Stade sur le Weser, avec une flotte que divers auteurs portent à trois cents voiles : il subjugua les Frisons. En même temps le commerce extérieur des Hollandais prenait un accroissement remarquable. En 1285, on trouve un traité conclu entre la Hollande et la Grande-Bretagne, aux conditions que le fils du comte de Hollande épouserait la fille du roi. En 1296, Philippe, roi de France, traite également avec les Hollandais.

Ce fut naturellement vers le Nord que se portèrent les premiers efforts de cette nation industrieuse. Amsterdam obtint du roi de Suède, en 1368, un district dans l'île de Schoonen, afin d'y avoir une station de pêcherie, ou plutôt dans l'intention d'y établir un comptoir pour la traite des marchandises. Les Hollandais transportaient en effet en Suède des vins, des draps, des épiceries, des étoffes, et en rapportaient du sel, du goudron, et autres marchandises utiles à leur consommation et à leur négoce. En 1443 et en 1487, les gouverneurs danois et suédois accordèrent aux vaisseaux de la Hollande pleine et entière liberté d'entrer dans tous leurs ports sans payer aucun droit. Ces priviléges importants furent confirmés dans les siècles suivants. Insensiblement les villes bataves s'étaient mises en possession de presque tout le commerce des grains et des objets de première nécessité avec le Nord.

Mais, lorsque ses rapports avec les nations septentrionales eurent été solidement établis, la Hollande ne tarda pas à tourner son attention vers le Midi, et elle ne fut pas moins heureuse dans cette nouvelle direction. Ses manufactures de laines et de soieries, ses chantiers pour la construction des vaisseaux et de tout ce qui s'y rattache étaient avec la pêche la base de son industrie, et n'excluaient pas toutefois les autres branches de commerce. On lui doit les premiers développements de la science du crédit. Les Anglais n'ont été long-temps que les élèves des Hollandais, et ils ne sont parvenus que très tard à égaler ou à surpasser leurs maîtres.

Un fait remarquable est que les grandes crises politiques de l'Europe n'ont presque jamais été défavorables au commerce hollandais : au contraire, elles ont servi le plus souvent à l'entretenir et à lui donner une plus forte impulsion. « Au mi-

lieu des guerres, dit un écrivain, malgré les changements de maîtres et de gouvernements, ces peuples laborieux et constants surent conserver le commerce et les arts mécaniques qui depuis les Romains n'avaient cessé de s'accroître, de s'étendre, et d'offrir aux peuples une source inépuisable de richesses. Tous les Etats de l'Europe se consumaient dans une perpétuelle agitation; chez eux, toutes les opérations utiles languissaient dans une complète inertie. On n'entendait que le fracas des armes, et les Bataves, qui savaient aussi les porter, marchaient d'un pas sûr et rapide vers l'agrandissement de leur pays et l'extension de leur commerce. Ne prenant aux querelles des princes que la part qu'il fallait pour se défendre et se maintenir; se rendant d'abord utiles à tous, ensuite nécessaires en leur fournissant tout ce que le tumulte des combats les empêchait de se procurer eux-mêmes; armant des vaisseaux en guerre, et voyageant paisiblement sur d'autres destinés à leur commerce; à la fois soldats et marchands; traités à la fois en ennemis redoutables et en alliés nécessaires, ils ont traversé des siècles de malheurs publics, sans avoir perdu de vue un moment l'objet du commerce; sans avoir négligé les établissements qui les favorisaient, et les richesses qu'ils amassaient d'autant plus constamment qu'ils savaient attirer à eux toutes celles qu'on laissait perdre ailleurs, et que le joug de la nécessité leur soumettait toujours, sous le rapport industriel, les peuples qui n'avaient su se créer aucune ressource en eux-mêmes. »

La découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance n'a été plus habilement exploitée par aucune nation commerçante que par la Hollande. On pourrait presque en dire autant de la découverte du Nouveau-Monde, qui a certainement plus profité aux Hollandais qu'à l'Espagne et au Portugal : l'or que ces deux nations allaient chercher à grands frais en Amérique ne faisait guère que passer de leurs mains dans celles de peuples plus industrieux, plus actifs, et la part de la Hollande dans ces mines si fécondes n'a pas été la moindre.

Le 20 avril 1602, les Etats-Généraux octroyèrent à une compagnie générale le privilége exclusif de naviguer aux Indes-Orientales par le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Magellan. Cette compagnie rencontra d'abord de nombreuses difficultés qui lui furent suscitées principalement par les Espagnols et les Portugais. Mais sa ténacité et son courage surent en triompher. Elle fonda en peu d'années la fameuse colonie de Batavia, qui est devenue l'entrepôt de tout le commerce des Indes, le siége du gouvernement et des cours d'administration et de justice. Un de ses capitaines, Spilberghem, rapporta, en 1617, vingt-deux tonnes d'or, ou deux millions deux cent mille florins argent courant.

La suite à une autre livraison.

QUELQUES DANSES HELLÉNIQUES,

DÉCRITES PAR XÉNOPHON.

La description qui suit offre un grand intérêt par elle-même, puisqu'elle montre des soldats Thraces, Arcadiens, Mysiens et Magnésiens, exécutant tour à tour un pas national en présence de l'armée des dix-mille et de quelques habitants de l'Asie-Mineure. Mais ce qui ajoute encore à son prix, c'est que le narrateur est Xénophon lui-même, le principal guide et l'historien de cette fameuse expédition des dix-mille, qui ouvrit à la Grèce le chemin de l'Asie.

On désigne sous le nom des dix-mille le corps auxiliaire d'Hellènes, qui accompagna Cyrus le jeune dans son entreprise contre son frère Artaxercès-Mnémon, roi de Perse. Mécontent de son lot, qui consistait seulement dans la Lydie et ne lui conférait que le titre de satrape, Cyrus résolut de devenir roi, en détrônant son frère. Pour y parvenir, il fit un appel aux Grecs, dont il connaissait la supériorité sur les troupes Persanes. Treize mille aventuriers sortis des colonies helléniques de la Thrace et de l'Asie-Mineure étant venus grossir son armée, Cyrus se mit en marche contre Artaxercès et le rencontra dans les plaines de Cunaxa, sur la rive orientale de l'Euphrate, à cinq cents stades de Babylone.

Dans la bataille qui fut livrée, les Grecs firent des prodiges de valeur et culbutèrent sur tous les points les troupes qu'Artaxercès leur avait opposées. Mais la mort de Cyrus, qui tomba, atteint d'un javelot, au moment où il allait percer son frère, mit leurs cohortes victorieuses dans une position pire que la défaite. Abandonnés par les Asiatiques dont ils étaient les auxiliaires, enveloppés par l'armée d'Artaxercès, les dix-mille ne durent leur salut qu'à leur intrépidité, qui s'ouvrit un passage au milieu des rangs ennemis. Mais que de difficultés, que de privations, que de dangers sans cesse renaissants les attendaient pour le retour! Si l'on songe que, malgré la trahison des soldats de Cyrus qui devinrent leurs plus acharnés persécuteurs et assassinèrent leurs premiers généraux, malgré des obstacles inouis et impossibles à prévoir, ces hommes, réduits à la dure nécessité de vaincre tous les jours de nouveaux ennemis, parvinrent cependant à se creuser une route à travers les montagnes et les sables des déserts, à travers les populations sauvages de la Mésopotamie, de l'Arménie et de l'Asie-Mineure, alors leur retraite semble vraiment digne de la célébrité que les historiens lui ont faite! L'expédition entière dura quinze mois, et, pendant ces quinze mois, les Grecs firent plus de douze cents lieues, en dépit des hommes et des éléments, sans de trop grandes pertes, puisqu'à leur arrivée sur les côtes du Pont-Euxin, ils comptaient encore 8 600 hommes. Il est difficile de se faire une idée de la joie qu'ils éprouvèrent lorsque leur avant-garde aperçut dans le lointain les eaux de la mer Noire. La mer! la mer! s'écriaient les soldats en battant des mains et en poussant des cris d'allégresse. Le tumulte fut si grand, que Xénophon, qui se trouvait sur les derrières, crut l'armée surprise et accourut à la hâte avec ses cohortes d'élite.

Depuis ce moment, les Grecs ne cessèrent de rechercher les occasions de célébrer des fêtes et des jeux publics. C'est dans une de ces célébrations, près de la ville de Cotyore, en Paphlagonie et en présence des députés Paphlagoniens venus faire des propositions de paix, après quelques hostilités partielles, qu'eurent lieu les danses dont Xénophon donne la description suivante :

« Des Thraces parurent les premiers tout armés, et sautèrent au son de la flûte. Ils s'élevaient si haut et retombaient avec tant de force, que les spectateurs en parurent effrayés. Ils figurèrent ensuite un combat, à la fin duquel un danseur frappa l'autre, et tout le monde crut qu'il l'avait blessé; mais ce n'était qu'un artifice. Le vainqueur dépouilla le vaincu en dansant, et sortit de la scène par un pas très gai qui exprimait sa victoire.

» Ensuite les Magnésiens dansèrent la danse du semeur. Le semeur pose ses armes à terre, attelle deux bœufs à sa charrue, et ensemence un champ, se retournant de temps en temps comme un homme qui a peur. Un voleur survient : le laboureur saute sur ses armes et court à lui, comme pour défendre ses bœufs. Tantôt le voleur a le dessus, garrotte le laboureur et emmène son attelage : tantôt le laboureur est victorieux, lie au voleur les mains derrière le dos, l'attelle à son char à côté des bœufs et le fait marcher ainsi devant lui.

» Un Mysien vint après : il tenait un bouclier de chaque main. Quelquefois il s'en servait, comme pour se défendre à la fois contre deux ennemis : d'autres fois, comme s'il n'y en avait qu'un seul : souvent il tournait rapidement sur lui-même et faisait le saut périlleux, sans lâcher ses boucliers. Il finit par frapper, à la manière des Perses, d'un

bouclier sur l'autre, et par exécuter au son de cet instrument nouveau un pas charmant.

» Des Arcadiens parurent ensuite sur la scène : ils étaient couverts d'armes brillantes et s'avancèrent en cadence, se tenant les uns les autres par la main, et la flûte exécutant une marche guerrière. Quelques uns se détachaient de la bande, d'autres s'y joignaient, et ils finissaient tous par danser en rond, mais avec tant de rapidité et de justesse, que le mouvement d'une roue n'est ni plus prompt, ni plus égal.

» Enfin deux femmes parurent, vêtues des habits les plus élégants : l'une dansa la Pyrrhique, un bouclier à la main, l'autre la danse d'Ariane, agitant un mouchoir ; mais celle-ci dansa avec tant de légèreté et de grâce, qu'elle ravit tous les spectateurs et termina le ballet au bruit de tous les applaudissements. Les Paphlagoniens, étonnés d'un tel spectacle et surtout de la danse des femmes, demandèrent aux Grecs si leurs femmes combattaient aussi avec eux : « Oui, répondit-on de toutes parts, et ce sont elles qui, en dansant et en combattant tour-à-tour, ont chassé de la Grèce l'armée du grand roi. »

ÉLÉMENTS DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

DES TRANSFORMATIONS DE MOUVEMENT DANS LES MACHINES.

Chez les nations parvenues à un certain degré de civilisation, la faculté d'inventer, en fait de mécanique, est fort commune. Mais parmi les milliers de projets que chaque jour voit éclore, il y en a bien peu qui soient réalisables, et moins encore qui soient destinés à être utiles dans la pratique. Aussi le véritable mérite, en mécanique appliquée, consiste-t-il uniquement dans la lucidité de jugement et dans la puissance d'attention à l'aide desquelles on parvient à établir les bases d'une nouvelle combinaison, à en prévoir tous les détails, et à l'exécuter complétement.

« Peut-être, dit un célèbre ingénieur anglais, M. Babbage, peut-être n'y a-t-il pas au monde de classe industrielle qui présente un plus grand charlatanisme, une ignorance plus complète des premiers principes scientifiques et de l'histoire de son art, par rapport à sa ressource et à son étendue, que la classe des inventeurs de machines. »

C'est donc rendre service à une nation que de chercher à y répandre des notions élémentaires encore trop peu communes, qui rendront de plus en plus rares les écarts de l'imagination d'inventeurs ignorants.

Les Anglais, bien convaincus de cette vérité, n'ont rien négligé pour introduire dans leurs manufactures une instruction première solide en fait de mécanique. Ils ont copié à une grande échelle, et affiché dans beaucoup d'établissements industriels, un tableau qui se trouve en tête de l'excellent *Essai* de MM. Lanz et de Betancourt *sur la composition des machines*. Chez nous, au contraire, ce tableau n'a été reproduit que dans des ouvrages spéciaux encore peu répandus. Notre but est d'en extraire quelques figures propres à donner idée de la variété des organes élémentaires qui servent à la transformation du mouvement dans les machines.

En considérant le mouvement d'après sa forme et sa direction, sans avoir égard à sa vitesse, on voit d'abord qu'il est *continu* ou *alternatif*, selon qu'il a lieu dans le même sens, ou dans des sens différents ; d'ailleurs il ne peut être que *rectiligne*, ou *circulaire*, ou *suivant une courbe donnée*. Ces diverses espèces de mouvements peuvent se combiner deux à deux de quinze manières différentes, et même de vingt-une, si l'on combine chacun des mouvements avec lui-même. Toute machine a pour but de changer ou de communiquer un ou plusieurs de ces vingt-un mouvements, qui sont compris dans le tableau suivant :

Tableau des transformations de mouvement.

Le mouvement rectiligne continu peut être changé en	Rectiligne	Continu.	1
		Alternatif.	2
	Circulaire	Continu.	3
		Alternatif.	4
	D'après une courbe donnée	Continu.	5
		Alternatif.	6
Le mouvement circulaire continu peut être changé en	Rectiligne	Alternatif.	7
	Circulaire	Continu.	8
		Alternatif.	9
	D'après une courbe donnée	Continu.	10
		Alternatif.	11
Le mouvement continu d'après une courbe donnée peut être changé en	Rectiligne	Alternatif.	12
	Circulaire	Alternatif.	13
	D'après une courbe donnée	Continu.	14
		Alternatif.	15
Le mouvement rectiligne alternatif peut être changé en	Rectiligne	Alternatif.	16
	Circulaire	Alternatif.	17
	D'après une courbe donnée	Alternatif.	18
Le mouvement circulaire alternatif peut être changé en	Circulaire	Alternatif.	19
	D'après une courbe donnée	Alternatif.	20
Le mouvement alternatif d'après une courbe donnée peut être change en	D'apres une courbe donnée	Alternatif.	21

Chacune de ces combinaisons a d'ailleurs sa réciproque ; ainsi nous voyons au n° 4 que le mouvement rectiligne continu peut être changé en circulaire alternatif ; et réciproquement, le mouvement circulaire alternatif peut être changé en rectiligne continu ; de sorte que le nombre total des combinaisons possibles est de trente, en écartant les doubles emplois. Examinons les plus simples et les plus usitées.

Changer un mouvement rectiligne continu en mouvement rectiligne continu.

Les deux parties d'une corde qui passe sur la gorge d'une poulie offrent un exemple de ce changement.

On peut comprendre dans cette série les organes mécaniques au moyen desquels on maintient un ou plusieurs points en mouvement dans une direction constamment parallèle à une droite donnée. Les instruments de mathématiques des figures 1, 2 et 3 sont utiles pour les dessins de plan et de machines, et servent au tracé des parallèles. Ils sont composés de règles mobiles, réunies par des traverses qui peuvent tourner autour de leurs points fixes, en maintenant toujours le parallélisme des règles. Les règles de la figure 3 portent de plus deux rainures, dans lesquelles peuvent glisser les extrémités de traverses diagonales.

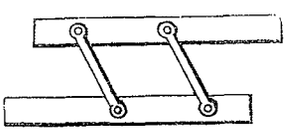

(Fig. 1.

(Fig. 2.)

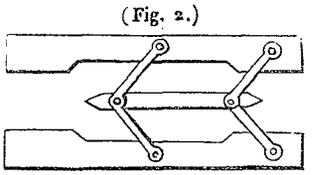

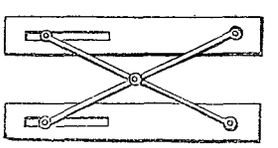

(Fig. 3.)

La figure 4 représente la solution d'un problème qui a long-temps exercé la sagacité des mécaniciens les plus habiles de l'Angleterre. Dans les *mull-jennys*, on a souvent besoin de faire parcourir au chariot qui porte les fuseaux, et dont la longueur est de six à neuf mètres, un espace de 1m 30, en gardant toujours le plus parfait parallélisme, afin que les fils restent tous tendus également. Après avoir épuisé les moyens les plus coûteux et les plus compliqués, les Anglais ont enfin résolu ce problème d'une manière très simple, et avec une exactitude qui surpasse tout ce qu'on pouvait attendre. Soit *a a* le plan du chariot monté sur ses quatre roues. Les poulies horizontales *b* et *c* sont entourées par deux cordes, l'une suivant la direction *e b c d*, l'autre la direction *f c b g*. Ces deux cordes ayant été primitivement tendues également et fixées perpendiculairement à l'axe longitudinal du chariot, celui-ci avancera et reculera en conservant toujours exactement son parallélisme.

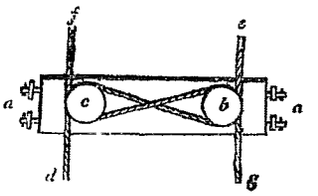

(Fig. 4.— Plan du chariot employé dans la filature du coton.)

Changer un mouvement rectiligne continu en mouvement circulaire continu.

Le treuil simple, le cabestan, le cric, une vis tournant dans son écrou, donnent des solutions de ce problème et et de sa réciproque. La figure 5 représente un appareil imaginé par M. de Prony, et connu sous le nom de vis différentielle, qui sert à transformer un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne dont la vitesse soit aussi petite qu'on le veut. On a un cylindre partagé en trois parties, dont les deux extrêmes portent des vis de pas absolument égaux, et la moyenne une vis dont le pas diffère de celui des deux autres d'une quantité très petite. Les deux vis extrêmes tournent dans des écrous fixes A et B, et par conséquent avancent ou reculent d'une quantité égale au pas de la vis pour chaque tour entier de la manivelle M. A la partie du milieu est adapté un écrou mobile E, maintenu par une languette à son extrémité inférieure dans une rainure parallèle à l'axe du cylindre : à chaque tour de la manivelle, cet écrou mobile avance vers l'un des écrous fixes d'une quantité égale à la différence entre les pas de la vis centrale et des vis extrêmes.

La vis d'Archimède et la pompe spirale (voy. 1858, p. 149 et 150) transforment aussi le mouvement circulaire continu imprimé à un liquide en mouvement rectiligne continu.

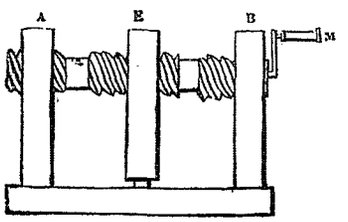

(Fig. 5. — Vis différentielle de M. de Prony.)

Changer un mouvement rectiligne continu en mouvement circulaire alternatif.

Le jeu d'une pompe ordinaire offre la solution de la réciproque de ce problème. La main appliquée à l'extrémité du levier y prend un mouvement circulaire alternatif, tandis que l'eau montant dans le corps de la pompe a un mouvement rectiligne continu.

La figure 6 représente une manière ingénieuse d'opérer encore la réciproque. *ab* est un levier mobile autour de son centre *o*, et portant à égales distances du centre deux autres petits leviers *cf*, *de*, mobiles autour de leurs points d'attache *c* et *d*, et recourbés à leurs extrémités *e*, *f*. Par ces extrémités les leviers mordent sur les dents d'une barre *mn*, qui porte à son centre une rainure *gh*, et qui peut ainsi monter en glissant contre l'axe *o* du levier. En imprimant à celui-ci un mouvement circulaire alternatif, la barre montera, et prendra ainsi un mouvement rectiligne continu.

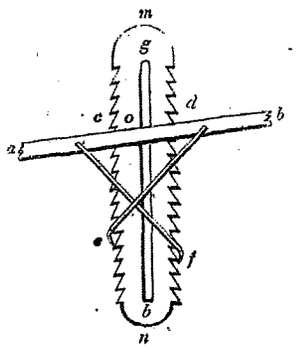

(Fig. 6. — Transformation du mouvement circulaire alternatif en rectiligne continu.)

Changer un mouvement circulaire continu en mouvement rectiligne alternatif.

Une roue *ff* (fig. 7) manœuvrée par la manivelle *de*, et tournant autour de son centre, porte auprès de la circonférence une cheville *h* qui peut glisser dans la rainure d'une barre *gg* posée en T sur une autre barre *aa*. Or celle-ci étant assujettie à se mouvoir verticalement entre les traverses *bb*, *cc*, on voit que le mouvement de rotation de la roue se communiquant à la barre *aa*, la fera alternativement monter et descendre, toujours dans la même verticale.

La figure 8 donne un autre exemple de la même transformation. Une roue munie de *cames* soulève des *pilons* destinés à la pulvérisation de matières renfermées dans un mortier, ou des *bocards* employés à la division mécanique des minerais métallifères. Lorsque la came vient à quitter la saillie du pilon, celui-ci, qui est maintenu entre des traverses horizontales, retombe verticalement, et agit de tout son poids sur la matière à réduire en poudre.

Les figures 9 et 9 *bis* représentent de face et de côté un organe mécanique assez fréquemment employé dans le mouvement des pompes, et qui est fondé sur une proposition fort élégante de géométrie due à l'académicien Lahire. Une petite roue se meut, au moyen de l'axe brisé *bcd*, dans l'intérieur d'une crémaillère circulaire d'un diamètre double du sien. Pendant que son centre *d* décrit une circonférence autour du centre *c* de la grande roue, le point de sa circonférence qui était dans la verticale à l'origine du mouvement, reste toujours dans cette verticale, en montant et en descendant alternativement le long d'un diamètre de la grande roue. Si donc on a fixé ce point à la tige du piston d'une pompe, on fera monter l'eau en imprimant à la manivelle *bcd* un mouvement circulaire continu.

On voit sur la figure 10 la réunion de deux moyens assez souvent employés pour changer le mouvement circulaire continu en rectiligne alternatif. Le premier consiste dans des manivelles coudées *h*, *h*, *h*; en y attachant des cordes qui passent sur des poulies de renvoi, et en plaçant des poids aux extrémités des cordes, ces poids prendront un mouvement rectiligne alternatif. Le second moyen consiste en un plan *qr*, incliné sur son axe *p*. Si l'on suppose une tige *ts*, posant sur ce plan par une roulette *s*, et mobile horizontalement sur des montants verticaux *c*; si l'on suppose d'ailleurs cette tige constamment ramenée par un contrepoids *x*

vers le plan *qr*, il est clair que lorsque le plan recevra un mouvement circulaire continu par la manivelle, il en résultera un mouvement rectiligne alternatif par la tige *ts*.

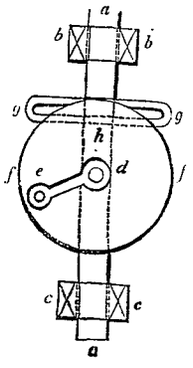

(Fig. 7. — Transformation du mouvement circulaire continu en rectiligne alternatif.)

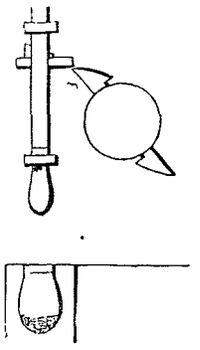

(Fig. 8. — Pilon mu par une roue à cames.)

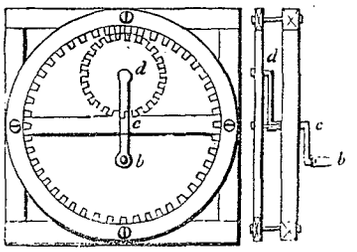

(Fig. 9.) (Fig. 9 *bis*.)
(Epicycle rectiligne de Lahire.)

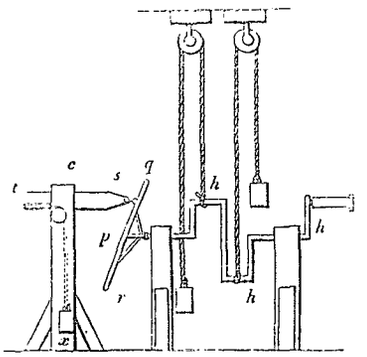

(Fig. 10. — Mouvement circulaire continu en rectiligne alternatif.)

Changer un mouvement circulaire continu en un mouvement circulaire continu.

Les engrenages, les courroies et les chaînes qui transmettent le mouvement de l'arbre principal d'une machine aux arbres ou aux roues secondaires, offrent des exemples fréquents de cette transformation. La figure 11 montre

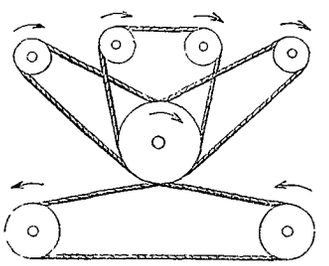

(Fig. 11. — Renvois de mouvements circulaires dans un même plan.)

une corde sans fin enroulée sur des poulies placées à des distances variables dans un même plan, et qui leur communique, dans des sens indiqués par des flèches, le mouvement que l'une d'elles reçoit d'un moteur quelconque. La figure 12 représente le moyen employé pour transmettre, avec une corde sans fin, le mouvement dans un plan perpendiculaire au premier.

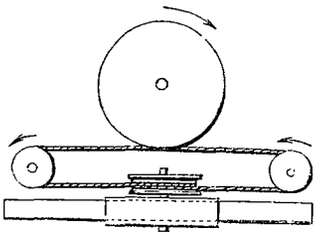

(Fig. 12. — Renvois de mouvements circulaires dans deux plans perpendiculaires.)

Changer un mouvement circulaire continu en circulaire alternatif.

Les forges offrent l'un des exemples les plus fréquents de cette transformation de mouvement. Une roue à cames (fig. 13) soulève et laisse retomber alternativement et avec une grande vitesse un *marteau à cingler* mobile autour du point *c*. Tous les points du marteau décrivent des arcs de cercle d'un mouvement alternatif de part et d'autre du point *c*

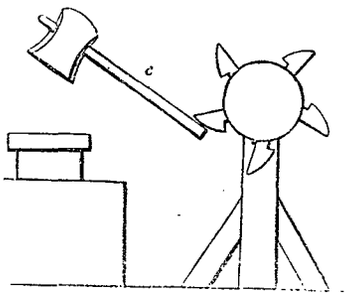

(Fig. 13. — Marteau à cingler.)

Changer un mouvement rectiligne alternatif en circulaire alternatif.

Un levier *aa* (fig. 14) mobile autour d'un axe *b* porte une demi-circonférence à laquelle est attachée une corde sans fin passant sur deux poulies *d* et *e*. Si l'on donne un mouvement circulaire alternatif au levier, il en résultera un mouvement rectiligne alternatif pour la corde. Ce mouvement a été employé dans une machine à recéper les pieux sous l'eau.

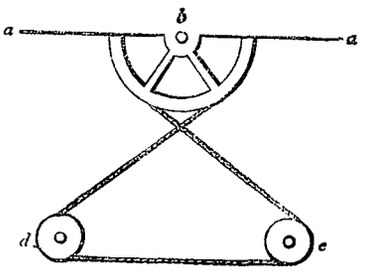

(Fig. 14. — Mouvement circulaire alternatif en rectiligne alternatif.)

Le mouvement de zigzag (fig. 15) n'est pas seulement employé dans les jeux d'enfants; il l'est aussi dans le devidoir et dans les pinces ou tenailles qui servent à retirer des corps très pesants du fond de la mer.

Au moyen de deux chaînes *bc* et *de* (fig. 16) attachées à

deux tiges *f* et *g*, le mouvement circulaire alternatif d'un balancier terminé par deux arcs de cercle, est transformé en mouvement rectiligne alternatif dans les tiges. Cet organe mécanique est souvent adapté aux pompes d'épuisement dans les mines.

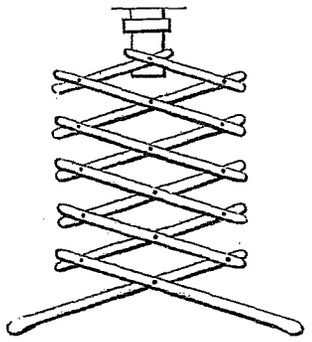

(Fig. 15. — Zigzag.)

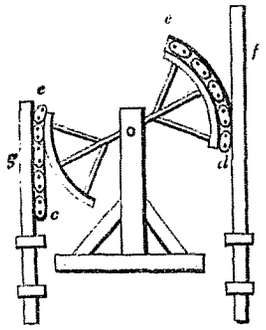

(Fig. 16. — Mouvement circulaire alternatif changé en rectiligne alternatif.)

La figure 17 représente l'outil connu sous le nom de *drille* ou *trépan*. *ead* est une corde partant du sommet d'une tige, et fixée aux deux extrémités d'une traverse *de*. On fait tourner l'instrument jusqu'à ce que la corde soit enroulée autant que possible autour de la tige; la traverse monte. Alors, si l'on appuie la pointe sur l'emplacement d'un trou à forer, en laissant dérouler l'instrument, la tige prendra un mouvement circulaire alternatif autour de son axe, tandis que la traverse, montant et descendant alternativement, aura un mouvement rectiligne alternatif. *c* est une masse qui sert de volant et qui pèse sur la pointe pour la faire enfoncer, en même temps qu'elle pèse sur la corde pour la faire dérouler et enrouler alternativement.

(Fig. 17.—Drille ou trépan.)

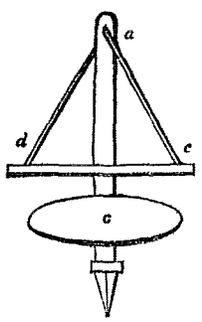

(Fig. 18.—Archet.)

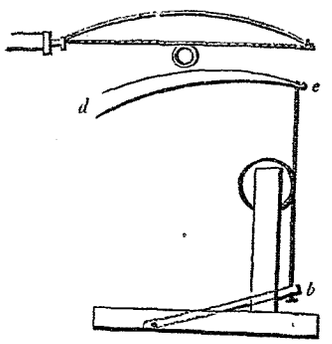

(Fig. 19.— Tour à bois.)

L'*archet*, représenté (fig. 18), est aussi un outil fort connu, qui, au moyen d'un mouvement rectiligne alternatif, imprime un mouvement circulaire au cylindre autour duquel la corde fait un tour. Ce dernier mouvement est ordinairement alternatif; mais il peut aussi être continu, si le cylindre est garni d'un volant, et si l'archet est tenu avec adresse, de manière à n'agir sur le cylindre que dans un seul sens.

Changer un mouvement circulaire alternatif en mouvement circulaire alternatif.

On peut employer, pour résoudre cette question, les organes qui ont servi à la transformation du mouvement circulaire continu en mouvement circulaire continu. Le tour des tourneurs en bois (fig. 19) donne aussi une solution du problème. Le pied fait hausser et baisser alternativement la pédale *b* qui communique avec l'extrémité du ressort *de* par le moyen d'une corde enroulée autour d'un cylindre mobile sur des tourillons.

Nous avons omis à dessein les cas portant les nos 2, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21, et leurs réciproques, comme n'offrant pas de solution remarquable, et comme faciles à déduire des autres par des transformations successives.

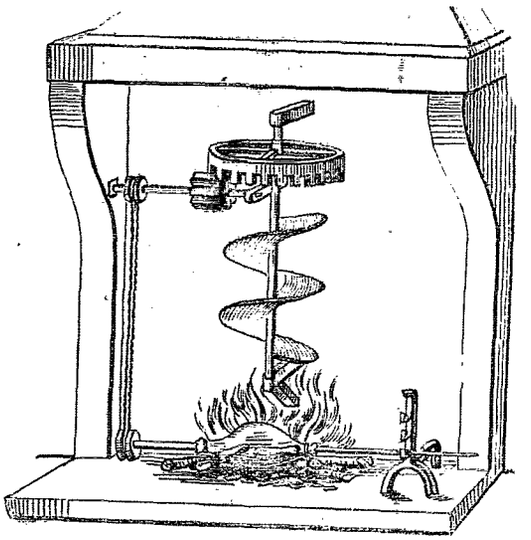

(Fig. 20.—Tournebroche mu par le feu.)

La figure 20, qui représente une espèce de tournebroche, assez commune, dit-on, dans nos départements méridionaux, offre la réunion de plusieurs des transformations de mouvement que nous avons expliquées plus haut. On voit d'abord un essieu vertical maintenu par deux courtes barres en fer, fixées au fond de la cheminée, et servant l'une de crapaudine à la partie inférieure, l'autre de collier à la partie supérieure. Autour de cet essieu est fixée une plaque de tôle enroulée en hélice et faisant deux à trois tours complets. Le mouvement d'ascension (rectiligne continu) de l'air chaud s'exerce contre la surface héliçoïdale, et lui imprime un mouvement de rotation (circulaire continu) autour de l'essieu. Ce mouvement est transformé en deux autres semblables dans deux plans perpendiculaires au premier plan de rotation qui est horizontal, et la transmission du mouvement d'une poulie à une autre donne lieu à un mouvement rectiligne continu. En dernier résultat, le tournebroche tourne d'autant plus rapidement que le feu est plus actif; de sorte que la mécanique satisfait en ce point aux exigences culinaires les plus rigoureuses.

JAMES SANDY,

INVENTEUR DES TABATIÈRES ÉCOSSAISES A CHARNIÈRES EN BOIS, DITES LAURENCEKIRK.

James Sandy vivait encore, il y a peu d'années, dans la petite ville d'Alythe, en Ecosse. Privé dès son jeune âge de

l'usage de ses jambes, il avait eu de bonne heure l'amour du travail. Un goût prononcé pour la mécanique se développa en lui très rapidement; il imagina une sorte de lit circulaire qui lui servait d'établi, et qui était élevé de dix-huit pouces environ. Cette plate-forme était garnie de tours, d'étaux, de cases à outils de toute espèce. Son intelligence en mécanique s'appliquait à tous les objets. Il inventa des outils très curieux pour perfectionner l'usage du tour, et des instruments de musique remarquables pour la douceur de leurs sons et pour l'élégance de leurs formes. Il construisit aussi des instruments d'optique et fit plusieurs télescopes à réflexion qui auraient fait honneur aux plus habiles artistes de Londres. Il introduisit quelques améliorations importantes dans le filage du lin; enfin c'est à lui que l'on doit les tabatières à charnières en bois qu'on appelle généralement en Ecosse Laurencekirk; et cette invention, l'une des moins importantes qu'on lui doive, a cependant plus contribué que les autres à faire connaître son nom. Quelques unes de ces tabatières, fabriquées par lui-même, furent achetées pour être offertes en présent à la famille royale. Il est presque inutile de dire qu'il s'était beaucoup appliqué à l'art du dessin : tout ce que nous venons de dire suppose naturellement qu'il était familiarisé au moins avec les éléments de cette connaissance; il s'était aussi exercé à la gravure. Son esprit curieux et actif l'entraînait quelquefois à de singulières fantaisies. Il eut la patience, par exemple, de faire éclore, par la chaleur naturelle de son corps, un certain nombre d'œufs de différentes espèces d'oiseaux; ensuite il éleva la couvée bigarrée avec toute la tendresse d'un père, et lorsqu'on allait le visiter, il n'était pas rare de voir ces divers oiseaux auxquels on pouvait dire qu'il avait donné la naissance, perchés sur sa tête, fredonner les notes qu'il leur avait enseignées. Malgré son infirmité, il était bien portant, et l'amour du travail lui avait donné un caractère heureux et enjoué. Sa maison était le point de réunion de tout son voisinage. Dans l'espace de cinquante ans, il ne quitta que trois fois son *lit-établi :* il en fut chassé une fois par une inondation qui envahissait sa maison, et deux fois par le feu. Par suite d'un état si sédentaire, sa physionomie paraissait maladive; mais elle était remarquablement expressive, particulièrement lorsqu'il causait au milieu de ses amis et de ses concitoyens. Cet homme ingénieux était parvenu à acquérir par son industrie une indépendance honorable; il possédait plusieurs propriétés assez étendues. Il s'était marié trois semaines environ avant sa mort.

DIEU ET DIABLE

DANS LES LANGUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Les Chippeways, Ottawas, Algonquins, Delawares, Illinois, expriment, avec un légère variation d'orthographe, Dieu par *Katche Manito.*

Les Osages, Ottoes et Omahas, par *Wacondah.*
Les Minetares, par *Manhopa.*
Les Micmacs, par *Kijoulk.*
Les Mohawks, par *Lawancea.*
Les Oneïdas, par *Neeyooh.*
Les Nottaways, par *Quakerhunte.*
Les Winnebagoes, par *Mahahnah.*
Les Onondagoes, par *Octon.*
Les Yanctous, par *Wacatunea.*

Les Chippeways et Ottawas expriment le méchant esprit, ou Diable, par *Matche Manito.*

Les Algonquins, par *Matchi Manitoa.*
Les Micmacs, par *Mancctou*
Les Mohawks, par *Oonoosooloolhnoo.*
Les Cherokees, par *Askino.*
Les Nottaways, par *Otkum.*

Voici plusieurs mots composés de la langue wiandot remarquables par leur longueur :

Walemulsoohanlean, Toi qui fais mon bonheur.
Machelemuxowagan, Celui qu'on honore.
Gettemagelemuxowagan, Etre pardonné.
Mamochalgussiwagan, Celui dont on se souvient.
Amangachgenimgussowagan, Celui qui est élevé par la louange.
Mamamchtschimgussowagan, être insulté.

L'amitié est comme une âme dans deux corps.
ARISTOTE.

MOT DE BOILEAU SUR BENSERADE.

Lorsque les Rondeaux de Benserade parurent, ils furent généralement sifflés. Ils ne trouvèrent à la cour qu'un défenseur, le duc d'Enghien, fils du grand Condé. Ce prince, ayant M. Despréaux dans son carrosse, ne cessait de plaindre le pauvre Benserade : « Car enfin, disait-il, ses rondeaux sont clairs, ils sont parfaitement rimés, et disent bien ce qu'ils veulent dire. » M. Despréaux répondit au prince : « Monseigneur, il y a quelques jours que je vis, sous les charniers Saints-Innocents, une estampe enluminée qui représentait un soldat poltron qui se laissait manger par les poules. Au bas de l'estampe étaient ces vers :

Le soldat qui craint le danger
Aux poules se laisse manger.

Cela est clair, cela est bien rimé, cela dit ce que cela veut dire; cela ne laisse pas d'être le plus plat du monde. »

LES CRÉTINS DES ALPES.

En parcourant ces belles vallées des Alpes où l'esprit exalté par les scènes les plus sublimes ne pense que pour admirer, on rencontre quelquefois des êtres encore plus hideux que misérables, et que la nature semble avoir jetés aux pieds de ses grands monuments comme pour avertir l'homme que rien n'est parfait autour de lui. Ce n'est pas dans les sites les plus âpres, dans ces gorges terribles dont l'aspect serre le cœur; c'est dans les vallées les plus chaudes, les plus riantes, que se trouvent ces malheureuses ébauches de la forme humaine, malheureuses en effet, car le dégoût qu'elles inspirent est si grand que, dans la plupart des cœurs, il laisse à peine place à la pitié!

Un corps difforme porté sur des jambes difformes et qui plient à chaque pas, une tête dont la face bouffie et plombée n'exprime que les appétits les plus grossiers, un goître énorme formé chez quelques uns de tumeurs rassemblées en grappe et qui tombent sur une poitrine étroite et chétive; voilà le crétin. Ces tristes caractères varient toutefois et sont plus ou moins développés. Par exemple, chez l'individu dont nous donnons le portrait, la misère et la faim avaient profondément empreint leurs traces. C'était d'ailleurs un crétin des moins maltraités par la nature, car il parlait, fort mal à la vérité, mais il y a loin de quelques mots bégayés d'une voix faible et tremblante au cri sauvage et repoussant dont aucun signe phonétique ne peut donner idée et que l'on entend sortir des lèvres épaisses, renversées et toujours baveuses du crétin au dernier degré. Peut-être aussi la faim dont se plaignait notre pauvre modèle avait-elle arrêté en lui le développement du crétinisme, car sa figure était maigre et non bouffie, son goître était peu développé et l'on ne remarquait pas chez lui cet énorme abdomen qui distingue les crétins riches et ceux à qui les soins d'une famille attentive ou même superstitieuse fournissent de quoi satisfaire et accroître leurs appétits et leurs instincts grossiers.

Le bas Valais, la partie supérieure du Val d'Aoste en Piémont, la Maurienne et quelques vallées du Faucigny sont les points des Alpes où l'on rencontre le plus de crétins : on peut dire que là le crétinisme est endémique. Le nom de crétin que l'on donne à ces malheureux est en usage dans toutes les Alpes, sauf dans le Val d'Aoste où on les nomme marrons, peut-être à cause de la couleur brune que prend quelquefois leur peau.

Il semble du reste que la nature qui a mis le crétin au niveau de la brute pour l'intelligence, ait voulu lui en donner les penchants comme pour l'abrutir encore. Pour le crétin les appétits matériels sont tout; à lui comme à la brute tous moyens sont bons pour les satisfaire, et comme la brute il sait qu'il fait mal par expérience du châtiment plutôt que par conscience. Sans doute il y a bien des degrés de l'être que nous venons de définir à l'homme dont les idées ne sont pas très lucides et qui présente seulement quelques signes physiques du crétinisme; mais il est triste de penser que là où l'on rencontre le premier on ne trouve guère mieux que le second. Parcourez les rues de Sion et vous verrez sur le seuil de presque toutes les maisons, quelques unes de ces malheureuses créatures dont l'aspect vous fera détourner les yeux; entrez alors dans une de ces sales demeures, et les parents de ces pauvres petits êtres ne vous sembleront pas de beaucoup au-dessus d'eux. J'ai vu à Sion un cordonnier entouré de ses neuf enfants tous crétins à divers degrés, et le pauvre homme ne pouvait les renier à ce titre.



(Un Crétin du Valais.—Croquis d'après nature par un voyageur.)

Ce n'est pas cependant l'hérédité qu'il faut placer en première ligne parmi les causes qui perpétuent le crétinisme, et l'on doit reconnaître que si la nature produit quelquefois des œuvres qui semblent indignes d'elle, jamais elle ne s'écarte de sa grande loi de perfectibilité. L'enfant d'un crétin, élevé hors des conditions dans lesquelles se développe le crétinisme, sera mieux conformé que son père au moral et au physique. C'est un fait d'observation en Valais, à Sion, par exemple, que les enfants élevés dans la ville deviennent crétins dans une proportion effrayante, quelque sains de corps et d'esprit que soient leurs parents. Des étrangers établis dans cette contrée ont vu leurs enfants frappés de ce fléau. Lorsque au contraire les enfants sont transportés à la montagne et y restent jusqu'à l'âge de huit à dix ans, ils échappent à la funeste influence de la vallée et peuvent ensuite revenir impunément à la ville. Le régime est aussi pour beaucoup dans la constitution que l'on fait ainsi prendre aux enfants. L'exercice, les excitants paraissent avoir dans ce cas une action heureuse : on a remarqué par exemple que, depuis que l'usage du café est devenu très répandu et tout-à-fait populaire en Valais, le nombre des crétins a diminué.

Ces faits et d'autres encore devaient ce semble indiquer plus tôt la véritable cause du crétinisme; il a fallu pourtant le génie de Saussure pour éclairer cette question.

Jusqu'à lui, on avait attribué le crétinisme à l'usage des eaux de neige, ou chargées de sels calcaires en dissolution, au voisinage des marais, à la chaleur des vallées, aux habitudes de paresse et d'ivrognerie. L'illustre historien des Alpes déploie, dans l'étude de cette question, toute la sagacité de son esprit observateur et ses critiques comme ses assertions à ce sujet ont encore force de loi. En effet, les eaux de neige et de glace fondues sont les seules que boivent les montagnards des hautes vallées. Pour eux comme pour les habitants des vallées basses, les eaux sont dans quelques localités chargées de sels calcaires, et, cependant, on ne trouve pas de crétins à partir de 1 000 à 1 200 mètres au-dessus de la mer. Le voisinage des marais cause en France et en Italie des fièvres endémiques, mais jamais parmi ces fiévreux on n'a vu de crétins. La chaleur est au moins aussi forte dans les plaines de la Provence et sur la côte de Gênes que dans le Valais : la paresse et l'ivrognerie sont des vices malheureusement communs à l'humanité entière; comment donc toutes ces causes supposées du crétinisme n'y donneraient-elles lieu que sur quelques points isolés des Alpes et des Pyrénées?

Maintenant si l'on observe avec attention les vallées où se trouvent des crétins, on verra que les montagnes qui les entourent, empêchent l'air d'y circuler et le forcent à séjourner à leurs pieds. Sans doute une chaleur excessive pendant quelques mois, et l'exposition au midi, comme à Sion par exemple, ne peuvent, ainsi que les marécages du Rhône, que vicier encore cette atmosphère croupissante, mais Villeneuve d'Aoste est située dans le pays le plus sain en apparence, la chaleur bien que forte y est tolérable et néanmoins ce village est peuplé de crétins. On a vu à Domenci (vallée de Sallanches), une population entièrement crétine, s'améliorer depuis le dessèchement partiel des marais environnants; toutefois il reste encore assez de marécages dans ce fond de vallée pour en crétiniser les habitants, si le miasme des marais engendrait le crétinisme. La vraie cause d'amélioration a été, je crois, l'élévation progressive de ce village qui jadis était situé au fond de la vallée et dont les habitants ont peu à peu abandonné les maisons les plus basses pour en construire d'autres à mi-côte.

De toutes les conquêtes de l'homme sur les éléments, il n'en est pas de plus belles sans doute, que celles qui ont pour résultat le perfectionnement de la race humaine et qui remplacent avec le temps une population monstrueuse et idiote par un peuple digne du pays qu'il habite, industrieux et pensant. Un jour, peut-être, le voyageur qui traversera le Valais n'y verra plus de crétins, de même qu'on n'y voit plus à présent ces ours et ces loups qui le ravageaient autrefois.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA CLOCHE DE SAINT-PIERRE DE ROME

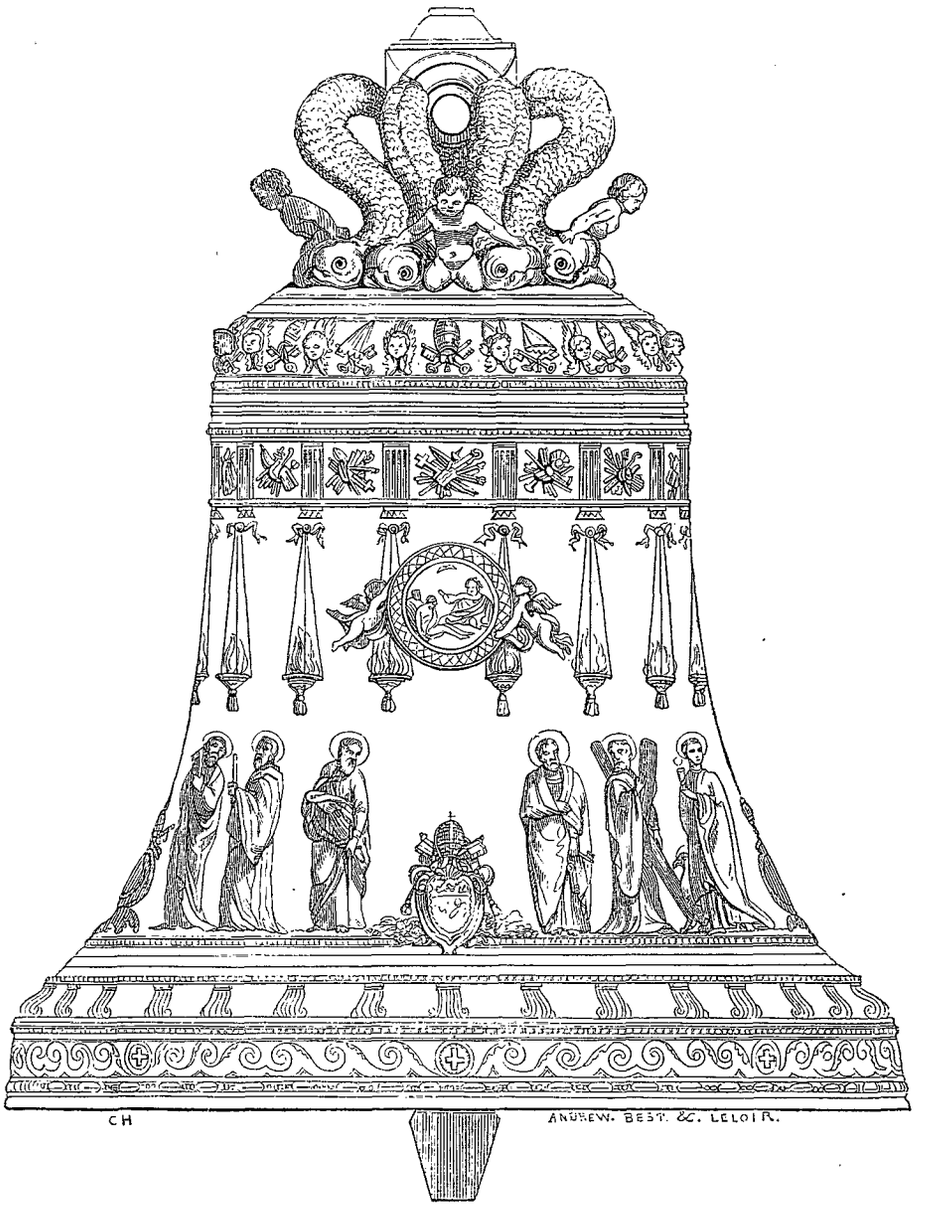

(La grande cloche de Saint-Pierre de Rome.)

La cloche de Saint-Pierre de Rome a été fondue sous le pontificat de Pie VI, pour remplacer une cloche d'une moindre dimension, qui s'était rompue. L'artiste, chargé de ce beau travail, fut Louis Valadier. Le poids de la cloche est d'environ 28 000 livres romaines; son diamètre est de près de onze palmes; sa hauteur, de douze palmes et demie *. L'extérieur est surchargé d'ornements. Les dauphins que l'on voit au sommet paraissent faire allusion à l'humble profession de saint Pierre. Les figures en relief des apôtres sont copiées d'après les dessins exécutés par Raphaël, dans l'église *delle Tre Fontane*. Deux médaillons supportés par des anges représentent, l'un la Trinité, l'autre l'Assomption de la Vierge. Au-dessus, entre deux apôtres, sont les armes de Pie VI. On lit à l'entour de la cloche et à diverses hauteurs, des inscriptions latines. Toutes les parties non sculptées de l'intérieur sont couvertes d'un vernis vert: les sculptures, les ornements sont de la couleur du métal, qui est presque blanche, et se détachant sur le fond produisent un effet très agréable. Indépendamment de ce morceau précieux, il y a dans l'église Saint-Pierre cinq autres cloches moins remarquables.

* La livre romaine équivaut à 34 décagrammes, et la palme romaine à 22 centimètres et demi.

LA BASTONNADE
ET LA FLAGELLATION LÉGALES.

(Fin. — Voy. p. 54.)

Les hordes qui se partagèrent l'empire romain usaient de la bastonnade; mais un peu plus réservés que les empereurs de Rome, ils n'y soumettaient que les esclaves et les colons, espèce d'esclaves alors ou censés tels. La grosseur du bâton pénal fut déterminée par la loi salique. L'on remarque dans les lois de ces troupes de barbares, qu'ils faisaient, comme les Romains, donner à nu la bastonnade. Le nombre de coups était fixé, non pas à trente-neuf pour quarante, selon l'usage des Hébreux; non pas de dix à cent comme en Chine, mais de soixante à cent vingt, ou à deux cents, et même à trois cents coups. Ces coups en si grand nombre pourraient faire penser que chez ces barbares l'exé-

cuteur frappait moins violemment que chez les Romains. Cependant, on voit dans Grégoire de Tours que le condamné à ce châtiment expirait parfois sous le bâton.

L'étude du droit romain étant devenue florissante au treizième et au quatorzième siècles dans la plus grande partie de l'Europe, par l'institution papale des universités, et par celle des grades académiques empruntée des grades militaires du temps, les bacheliers, les licenciés, les docteurs en droit trop enthousiasmés de leurs grades et de la supériorité du Digeste et du Code sur les statuts et usages du régime féodal, firent avec un zèle imprudent recevoir et prévaloir certaines institutions impériales. Ce fut ainsi que s'établirent partout en Europe la bastonnade et la flagellation selon les Pandectes et le Code Justinien, plus rigoureux en cette partie que les lois des barbares. Ainsi nos juges, nos gradués, civils et ecclésiastiques, condamnèrent arbitrairement les hommes libres à passer par les verges en public, ou bien sous la *custode*, c'est-à-dire dans la prison. Mais doctement ils en exemptèrent les nobles comme plus honnêtes gens, *honestiores;* et le nombre des coups redevint arbitraire. L'ordonnance forestière de Henri IV de 1601, et celle de Louis XIV de 1669, tit. 30, art. 8 et 12, enjoignaient de condamner pour les délits de chasse les gentilshommes à l'amende, et les roturiers à la flagellation par la main du bourreau.

Une législation analogue s'établit généralement dans l'Europe. En voici un exemple mémorable, tiré de la loi portugaise du 21 octobre 1686, où don Pierre prépara la monarchie jésuitique du Paraguay, encore aujourd'hui subsistante. Cette loi porte « que les pères de la compa-» gnie auront désormais dans leurs missions le gouverne-» ment temporel et politique, » et défend « à tous blancs » et créoles, à cause des mauvaises suites, de demeurer » dans ces missions, sous peine du fouet pour les roturiers, » et du bannissement pour les nobles. »

Selon différentes lois françaises du dix-septième au dix-huitième siècle, on passait les soldats par les verges, et l'on fouettait dans les carrefours les femmes de mauvaise vie. Enfin, les chefs militaires de la cour avaient désolé les soldats français en essayant de les soumettre de fait aux coups de plat de sabre à discrétion. C'était une sorte de bastonnade. On cite la vigoureuse réponse d'un grenadier français à l'officier qui, pour lui faire endurer un pareil châtiment, lui disait : « Mais c'est à coups de plat de sabre, c'est avec un instrument militaire et honoré* qu'on va vous frapper, et non pas avec un bâton ni avec des verges. — Mon capitaine, dans mon sabre, je ne connais de militaire que le tranchant. »

Dans l'immense empire de Russie, la bastonnade s'appelle *battoques* ou *battogues*. On dépouille nu le patient, on le couche sur le ventre, puis deux bourreaux le frappent sur le dos avec leurs baguettes, jusqu'à ce que le juge ait dit : C'est assez. Les colonels peuvent être ainsi traités par les mains de leurs soldats, et sont encore obligés de remercier... Un nommé Jacob, natif de Danzick, et commandant de l'artillerie en second, fut, sous le czar Pierre, condamné au châtiment des battoques; il s'en vengea au siége d'Azof; il encloua les canons qui lui étaient confiés, entra dans la place, se fit musulman, et la défendit avec succès.

Les Musulmans, demi-juifs, demi-chrétiens, admirent la bastonnade juive pour les personnes libres, et le châtiment du fouet pour les esclaves et les eunuques. La bastonnade et le fouet sont donnés chez eux par les esclaves. Et comme les trente-neuf coups pour quarante avaient lieu chez les Juifs dès le temps de saint Paul, ainsi qu'on le voit dans sa seconde lettre aux Corinthiens, la bastonnade à trente-neuf coups a lieu chez les Musulmans, qui se distinguent des Juifs, des Romains, en la faisant donner sur la plante des pieds. Ils permettent, comme on le fait en Chine, de se rédimer avec de l'argent qu'on donne au juge, et de se faire bâtonner en la personne d'un substitut ou procurateur passif, à qui l'on paie sa complaisance; comme en Chine, ils font administrer cette correction ou cette vexation cruelle sans formalités et par commandement verbal. A la Mecque, dans le centre de la foi musulmane, au quatorzième siècle, on a puni long-temps de la bastonnade ceux qui buvaient du café ou qui en vendaient. Mais par bonheur il a été découvert depuis, et scientifiquement décidé par de bons *felfas*, après un long usage tout contraire, que le café est vraiment la boisson légitime des amis de Dieu.

Dans l'Europe catholique l'autorité spirituelle condamnait à la bastonnade, au fouet, et même à la marque, au pilori, aux galères, etc.

Il paraîtrait, d'après les ouvrages de Palladius et de Cassien, que cet abus s'introduisit d'abord dans les monastères orientaux et dans les lieux déserts, d'où il passa dans les règles de saint Benoît, de saint Colomban, de saint Césaire d'Arles, de saint Chrodegang, et de là dans beaucoup de statuts d'ordres réguliers d'hommes et de femmes.

Bientôt les évêques, en grand nombre, s'arrogèrent sur les clercs le même droit que les abbés et les prieurs exerçaient sur leurs moines; les laïcs même ne furent pas exempts de la fustigation publique donnée par l'évêque ou son official, ou l'official d'un prélat inférieur, ou enfin par les chanoines de la cathérale, ou par les prêtres pénitenciers, avec les verges que le pénitent devait leur apporter et leur présenter. Les moines, les prêtres, les diacres furent, par des canons très spéciaux, exemptés de la fustigation abbatiale. Cependant le moine prêtre Godescale l'avait subie avec un grand appareil, en présence de l'empereur Charles-le-Chauve; et Otger, évêque de Spire, la souffrit au dixième siècle en vertu d'un jugement du pape Jean XII. Les conciles de Béziers en 1225, et celui de Tarragone de 1224, ordonnèrent cette peine contre les hérétiques; elle fut souvent mise à exécution contre eux, lorsqu'il n'était pas encore d'usage tout-à-fait habituel de les brûler vifs, ou de les enfermer pour la vie entre quatre murailles.

Ce ne fut qu'au seizième siècle qu'en France il fut défendu aux officiaux et à tous ecclésiastiques, alors juges du contentieux spirituel, de condamner à la peine du fouet par la main du bourreau.

Lorsque les princes étaient jugés et déposés par les évêques ou par le pape, ou par ses légats, ils ne se refusaient pas à subir la peine ecclésiastique de la fustigation solennelle. Exemples :

Le prince Raymond VI, comte de Toulouse, fut, de son consentement et comme suspect d'hérésie, fouetté de verges publiquement, à la porte de l'église de Saint-Gilles à Valence, d'après le jugement et par les mains de Milon, légat du pape.

Henri II, Roi d'Angleterre, se soumit à la même peine.

Louis VIII, le fils et le successeur de Philippe-Auguste, ecclésiastiquement jugé coupable, pour avoir continué de prétendre à la couronne d'Angleterre, expia cette rébellion en consentant par écrit de payer au pape le dixième de ses revenus de deux ans, et de se présenter nu-pieds, en chemise, à la porte de l'église de Notre-Dame à Paris, avec des verges, pour être fouetté par les chanoines. On assure qu'il ne le fut que sur le dos de ses chapelains.

De même notre Henri IV, en 1595, après qu'il eut abjuré l'hérésie, reçut publiquement à Rome, du pape Clément VIII l'absolution et les coups de verge pénitentiels, sur les épaules de ses deux ambassadeurs, les cardinaux du Perron et d'Ossat.

* C'est ainsi que, chez les Romains, on appelait *vitis decora*, vigne honorable, le cep de vigne dont les centurions étaient armés, et avec lequel, à volonté, ils sillonnaient à discrétion le dos et les flancs des soldats, exécutions qui furent le prétexte ou la cause des révoltes les plus dangereuses

Le dix-septième et le dix-huitième siècle n'offrent plus d'exemples semblables. Cependant la flagellation et la bastonnade sont encore, de nos jours, des punitions infligées en Europe chez plusieurs peuples, soit dans l'armée, soit dans les prisons, soit dans les établissements d'instruction publique. A l'égard de ce dernier abus, on ne saurait citer pour le combattre aucunes paroles plus sages et plus énergiques que celles de Montaigne :

« Cette institution (des enfants) se doit conduire, dit-il, par une sévère douceur, non comme il se fait : au lieu de convier les enfants aux lettres, on ne leur présente que horreur et cruauté. Otez-moi la violence et la force : il n'est rien qui abâtardisse et étourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le châtiment, ne l'y endurcissez pas; endurcissez-le à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il lui faut mépriser, etc. Mais, entre autres choses, cette police de la plupart de nos colléges m'a toujours déplu : on eût failli à l'aventure moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence. C'est une vraie geôle de jeunesse captive. Arrivez-y sur le point de leur office, vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciés, et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière, pour éveiller l'appétit envers leur leçon, à ces tendres âmes et craintives, de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets! Inique et pernicieuse forme! Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées, que de tronçons d'osiers sanglants! »

Répétons en terminant que toutes les tortures appelées bastonnades et flagellations, comme toutes les espèces de mutilations et de flétrissures corporelles, sont dégradantes et corruptrices de la nature humaine. Elles naquirent toutes de la sauvagerie, de l'esclavage et du despotisme; elles devinrent d'autant plus fréquentes et plus cruelles que l'esclavage fut plus commun, le gouvernement plus tyrannique, l'ignorance plus profonde, l'Evangile plus ignoré, la morale plus dépravée, et qu'en un mot la fraternité, l'égalité naturelle et civile furent plus contrariées par les mœurs et par les lois.

Ces tortures et d'autres barbaries analogues s'aboliront ou deviendront plus rares en tout pays, à mesure que s'étendront les lumières.

« Saint Paul, dit saint Bernard, lettre 91, oublie ce qui est derrière lui; il s'avance de plus en plus, et il se perfectionne davantage. Dieu seul, parce qu'il est tout parfait, ne peut devenir meilleur. Loin de nous ceux qui disent : Nous ne voulons pas être meilleurs que nos pères... Elle disait : Je ne suis pas meilleur qu'eux; mais non, je ne veux pas être meilleur. Jacob vit les anges monter et descendre sur l'échelle mystérieuse qui unissait la terre au ciel; mais en vit-il s'y arrêter ou s'y asseoir? Il est impossible de s'y arrêter. Ici-bas rien ne demeure dans le même état; il faut absolument ou monter ou descendre. On tombe si l'on s'arrête en chemin. »

PIERRE SCHLEMIHL,

OU L'HOMME QUI A VENDU SON OMBRE.

Voici une lamentable histoire, l'histoire d'un homme que la misère a forcé à vendre son ombre. Personne ne se figure peut-être qu'une ombre soit autre chose qu'une ombre, et qu'il importe beaucoup de traîner après soi cette espèce de calque informe qui se projette sur la grande route quand nous nous promenons au soleil. Bien plus, il y a peut-être de par le monde, à l'heure qu'il est, des gens mal avisés, qui ne craindraient pas de nier l'utilité de l'ombre, qui se figurent qu'elle n'entre pour rien dans la conformation complète de leur nature, et qu'ils ne perdraient rien à la perdre. Hélas! c'est une grave erreur; et l'histoire de Pierre Schlemihl nous en offre un douloureux exemple. Son histoire a été racontée par le poëte Chamisso, qui l'avait connu à Berlin; elle est devenue en peu de temps très populaire en Allemagne, en Angleterre, en Amérique. Les bornes de ce recueil ne nous permettent pas de la reproduire en entier, mais nous en raconterons les faits les plus saillants, et d'abord, nous laissons parler le héros lui-même.

« Après une navigation fort pénible pour moi, nous atteignons enfin le port. A peine arrivé à terre, je prends moi-même sur mes épaules mon humble bagage de voyageur, et je m'avance à travers la foule vers la première maison ou j'aperçois une enseigne. Je demande une chambre; le domestique me toise d'un regard et me conduit au grenier. Ma première pensée est de m'informer de la demeure de M. Thomas John. — Hors de la porte du Nord, me dit-on; la première maison de campagne à droite, une grande maison neuve, en marbre rouge et blanc avec un grand nombre de colonnes. — Bien. Il était encore de bonne heure; j'ouvre ma valise, je prends ma redingote neuve, mon plus beau pantalon, mon plus beau gilet, et, muni de ma lettre de recommandation, je me dirige vers la demeure de l'homme sur lequel reposaient mes modestes espérances.

» Après avoir traversé la longue rue du Nord, je vois les colonnes de marbre rouge au milieu des arbres verts. J'essuie avec mon mouchoir la poussière de mes souliers, j'arrange ma cravate, et je tire le cordon de la sonnette en me recommandant à Dieu. La porte s'ouvre. Mais, avant d'aller plus loin, il me fallut encore subir une sorte d'interrogatoire. Enfin, le concierge m'annonça; j'eus l'honneur d'être introduit dans le parc où M. John se promenait avec quelques personnes. Je le reconnus de suite à son air de satisfaction. Il me reçut très bien, comme un riche reçoit un pauvre diable, se tourna de mon côté sans cependant s'éloigner de sa société, et prit la lettre que je lui présentais. — Ah! ah! De mon frère, dit-il; il y a long-temps que je n'ai eu de ses nouvelles. Il se porte bien? Et, sans attendre ma réponse. Voilà, dit-il à ceux qui l'accompagnaient, en désignant avec ma lettre une colline, voilà l'endroit où je compte faire une nouvelle construction. Il rompit le cachet tout en continuant un entretien où il n'était question que d'argent. — Celui, dit-il, qui n'a pas au moins un million n'est qu'un gueux; pardonnez-moi le mot. — Oh! oui, c'est vrai! m'écriai-je. Cette exclamation lui plut. — Restez ici, mon cher, me dit-il en riant; plus tard, j'aurai peut-être le temps de vous dire ce que je pense de cette lettre. Puis, il offrit le bras à une dame. Les autres personnes le suivirent; et l'on se mit à monter le long de la colline couverte de roses. La société était fort gaie : elle riait et plaisantait. Je marchais derrière elle, et personne ne faisait attention à moi.

» Au sommet de la colline, une jeune femme essaya de rompre une branche d'arbre, et se fit une blessure au doigt; cet accident mit tout le monde en mouvement. On demandait du taffetas d'Angleterre. Un homme grand et maigre, qui marchait près de moi sans prononcer une parole et que je n'avais pas même remarqué, mit la main dans la poche de sa redingote grise, en tira un petit portefeuille, l'ouvrit et le présenta en se courbant jusqu'à terre à la jeune femme qui le prit sans proférer le moindre remerciement.

» Le paysage était alors très large et très beau. A l'horizon, un point clair apparaissait entre l'azur du ciel et le vague obscur. — Une longue-vue! s'écria John; et, avant que les domestiques eussent fait un mouvement, l'homme à la redingote grise mit la main dans sa poche et en tira une énorme longue-vue qu'il offrit à M. John, en lui faisant un salut modeste. L'instrument passa de main en main. Pour moi, je regardais avec surprise celui qui l'avait donné, et je ne pouvais comprendre comment cette grande machine était sortie d'une poche aussi étroite; mais j'étais le

seul à éprouver cette surprise, et l'on ne faisait pas plus attention à l'homme qu'à moi.

» On se serait volontiers assis sur le revers de la colline si l'on n'avait craint l'humidité du sol. — Ce serait une délicieuse chose, s'écria une des personnes de la société, que d'avoir ici des tapis turcs. A peine ce mot était-il prononcé, que l'homme gris mettant de nouveau la main dans sa poche, en tira un magnifique tapis turc brodé en or que les domestiques étendirent par terre, et tout le monde s'assit sans faire la moindre observation. Je regardais de nouveau cet homme étrange, ce tapis qui avait bien vingt pieds de long, et je me frottais les yeux pour voir si je ne dormais pas. Cependant le soleil commençait à devenir ardent, et déjà sa chaleur incommodait les dames. Une d'entre elles se tournant vers l'homme gris auquel personne n'avait encore parlé, lui demanda s'il n'aurait pas par hasard une tente. Il lui répondit par un profond salut, comme si en lui adressant la parole elle lui eût fait un honneur qu'il ne méritait pas, et, à l'instant même, je le vis tirer de son inépuisable poche, piquets, cordons, toile, en un mot tout ce qu'il fallait pour dresser en plein air une magnifique tente.



» Je sentais déjà, à la vue de ces prodiges, une sorte de frisson involontaire. Mais mon effroi fut au comble quand l'homme gris tira encore de sa poche trois chevaux sellés et harnachés... En vérité, si je ne t'assurais que je les ai vus de mes propres yeux, tu ne voudrais certainement pas le croire. J'eus peur de l'espèce de fascination que la figure pâle de cet homme exerçait sur moi; je résolus de me retirer sans qu'on s'en aperçût, ce qui n'était pas difficile, vu le rôle insignifiant que j'avais joué jusque là. Je voulais m'en retourner à la ville, revenir le lendemain chez M. John, et prendre, si je m'en sentais le courage, quelques informations sur l'homme gris. Que n'ai-je pu exécuter ce projet?

» J'étais déjà parvenu au bas de la colline et je marchais sur le gazon, lorsque je jetai un regard autour de moi pour voir si on ne m'observait pas. Quelle fut ma terreur quand j'aperçus l'homme à la redingote grise qui s'avançait de mon côté. Il ôta son chapeau, et me salua avec un respect que personne ne m'avait encore témoigné. Je me découvris comme lui, et je le saluai avec le même respect, et restai devant lui comme l'oiseau fasciné par le regard du serpent. Quant à lui, il avait l'air embarrassé, il n'osait lever les yeux; il s'inclina plusieurs fois, puis, fit quelques pas, et m'adressa la parole d'une voix incertaine et tremblotante comme celle d'un mendiant.

» — Monsieur me pardonnera-t-il ma hardiesse, si, sans avoir l'honneur de le connaître, j'ose lui adresser une prière? — Au nom du ciel! m'écriai-je, que puis-je faire pour un homme qui...? Nous restâmes muets tous les deux, et il me sembla que nous rougissions.

» Après un moment de silence, il continua ainsi : — Pendant le court espace de temps où j'ai eu le bonheur de me trouver près de vous, j'ai contemplé plusieurs fois, pardonnez-moi si j'ose vous le dire, la belle grande ombre que vous projetiez devant vous avec une sorte de noble dédain.... Si vous n'aviez aucune répugnance à me l'abandonner....?

» Il se tut; et j'éprouvai je ne sais quel étourdissement. C'était une étrange chose de voir un homme qui désirait acheter une ombre. Il faut qu'il soit fou, me dis-je; et, prenant tout-à-coup un ton qui convenait mieux à son humilité : — Allons, allons, mon cher, m'écriai-je; n'avez-vous pas assez de votre ombre? Vous venez me proposer un singulier marché.

» — J'ai dans ma poche, répondit-il, certains trésors que vous pourriez bien ne pas mépriser. Je donnerais le plus haut prix de votre ombre inestimable, et je ne croirais pas l'acheter trop cher.

» Je me sentis de nouveau frissonner en songeant à la terrible poche que j'avais vu s'ouvrir devant moi; et je ne comprenais pas comment j'avais pu dire à cet homme : Mon cher. — Pardonnez-moi, monsieur, lui dis-je, du ton le plus poli; je ne comprends pas comment mon ombre..... — Je vous demande seulement la permission, répondit-il, d'enlever ici même cette noble ombre et de la mettre dans ma poche. Comment je m'y prendrai pour l'emporter, c'est mon affaire. Après cela, je vous donne à choisir entre tous mes bijoux. Voici la racine qui fait sauter gonds et verroux, le manteau de Roland, et, ce qui vaut mieux encore, le chapeau de Fortunatus fraîchement réparé, et sa bourse enchantée. — Quoi! m'écriai-je, la bourse de Fortunatus! Le vertige me prit, et je vis briller à mes yeux des montagnes de doubles ducats.

» — Ayez la bonté d'essayer vous-même ce petit sac.

» Il me présenta alors une bourse en cuir de Cordouan passablement grosse, très solide, serrée par deux épais cordons. J'y plongeai la main, et j'en tirai dix pièces d'or, puis dix autres et encore dix autres. — C'est bien, dis-je; marché conclu. Je garde cette bourse, et vous prenez mon ombre.

» Il s'inclina sans rien dire, et je le vis saisir mon ombre avec une merveilleuse habileté, l'enlever de terre, la rouler, et la cacher dans sa poche; puis il se releva, me fit un dernier salut, et disparut entre les arbrisseaux. Il me sembla que je l'entendais rire. Mais je tenais la bourse d'une main ferme, et je ne savais pas encore bien ce qui venait de se passer. »

« Quand je revins à moi, je me hâtai de quitter ce lieu où j'espérais n'avoir plus rien à faire. Je commençai par remplir d'or mes poches, puis je nouai à mon cou les cordons de la bourse et la cachai sous mes habits. Je sortis du parc

sans être remarqué; j'atteignis la grande route et me dirigeai vers la ville. Au moment où j'allais franchir la porte, j'entendis crier derrière moi : — Eh ! mon jeune monsieur, écoutez, écoutez donc. Je me retournai, et j'aperçus une vieille femme. — Regardez, me dit-elle, vous avez perdu votre ombre. — Merci, bonne mère. Je lui jetai une pièce d'or, et je continuai mon chemin.

» Plus loin j'entendis la sentinelle, dire en me voyant : Où ce monsieur a-t-il laissé son ombre? Et, un peu plus loin, un groupe de femmes qui s'écriait : Jésus Marie! le pauvre homme n'a point d'ombre! Toutes ces exclamations commençaient à m'attrister, et j'évitais de marcher au soleil. Mais quand j arrivai dans la grande rue, il n'était plus possible de l'éviter; et, par malheur pour moi, je passais là au moment où les enfants sortaient de l'école. Un méchant petit bossu, je le vois encore, s'aperçut aussitôt que je n'avais pas d'ombre, et se hâta de l'annoncer à ses camarades qui me poursuivirent en me jetant de la boue. Pour les éloigner de moi, je leur donnai de l'or, et je m'élançai dans une voiture de louage à l'aide de quelques personnes compâtissantes.



» Aussitôt que je me trouvai seul dans la voiture, je me mis à pleurer amèrement. Je commençais à avoir le sentiment de mon malheur. J'entrai dans mon ancienne demeure; je jetai au valet des pièces d'or; je me fis conduire dans le plus bel hôtel; je m'enfermai; et alors que penses-tu que je fis? O mon cher Chamisso! je me sens rougir en te l'avouant : je tirai de mon sein ma malheureuse bourse, et avec une sorte de rage qui s'accroissait continuellement, j'en fis sortir de l'or, de l'or, toujours de l'or; je le répandis sur le parquet, je le fis sonner, j'en amassai encore une autre couche; j'essayai d'enchanter mon cœur par l'éclat de ce métal et par son bruit sonore, jusqu'à ce qu'enfin je tombai épuisé sur ce lit d'or. La nuit vint, et je m'endormis. »

Le lendemain, Schlemihl fait venir des marchands, des ouvriers, et tente de se distraire en achetant toutes les fantaisies de luxe qu'on lui présente; mais le soir ses douleurs recommencèrent, quand il essaya de sortir. Les hommes ricanaient en le voyant passer sans ombre, et les femmes parlaient de lui avec une pitié plus insultante que le sarcasme. Il revint chez lui le visage baigné de larmes; et, ne pouvant plus supporter cette torture, il résolut de rompre son marché. Il envoya un valet à la recherche de l'homme gris. Le valet parcourut toute la maison de John sans rencontrer le mystérieux personnage, et le rencontra dans la rue sans le connaître. L'idée lui vient qu'un peintre pourrait peut-être lui faire une ombre factice. Il raconte qu'en Russie son ombre a été gelée, et qu'elle est restée sur le sol. Mais le peintre lui jette un regard méprisant et s'éloigne. Enfin, il avoue son infortune à son fidèle serviteur Bendel, qui promet de venir à son secours, de se tenir toujours à ses côtés, et de lui prêter son ombre. Pour plus de sécurité cependant, il s'enferme chez lui, il ne sort que quand il fait sombre, s'en va continuellement le long de la muraille. Mais un soir la lune surgissant tout-à-coup du milieu des nuages, dévoile encore sa misère. Il prend la fuite et s'en va dans une ville où ses magnifiques équipages et l'or qu'il jette à pleines mains le font passer pour un roi. Là il rencontre une jeune fille innocente, gracieuse, et forme le projet de l'épouser. La jeune fille répond avec candeur à ses vœux, et les parents le bénissent. Les préparatifs de mariage se font, le jour de la cérémonie est fixé; quand tout-à-coup, ô honte! ô désolation! un valet infidèle apprend au père de la jeune fille que cet homme si riche, cet étranger que l'on a pris pour un roi, n'ose se montrer au grand jour, car il n'a point d'ombre. Schlemihl entre dans la demeure de sa fiancée au moment où l'on venait d'apprendre ce fatal secret, trouve la famille en larmes, le père irrité, la jeune fille inconsolable, et se sauve désespéré à travers champs. A quelque distance de la ville, il retrouve l'homme à la redingote grise qui lui dit : —Je te rendrai ton ombre, tu seras riche et tu épouseras celle que tu aimes, signe-moi seulement ce petit bout de papier. C'est un contrat qui engage une âme. Schlemihl recule avec terreur. — Non, dit-il, non; je ne perdrai pas ainsi mon âme immortelle pour une ombre d'un instant, et il s'éloigne. Le méchant esprit fait flotter devant lui une grande belle ombre pour le tenter, mais Schlemihl résiste à cette dangereuse épreuve. Il erre par monts et par vaux, en proie à une horrible agitation. Le quatrième jour, il se trouve dans un désert de sable, et tout-à-coup il aperçoit une ombre errante dans l'espace, et se précipite après elle. L'ombre fuit; mais le désir de la posséder donne à Schlemihl une force surnaturelle; et plus elle court avec rapidité, plus il met d'ardeur à la suivre. Cependant l'ombre s'approche d'une forêt. Le malheureux voit qu'elle va lui échapper. Il fait un nouvel effort se jette sur elle, la saisit, et sent le contact d'un corps humain : c'était le corps d'un homme qui, au moyen d'un nid d'oiseaux, pouvait se rendre invisible, mais sans cacher son ombre. Schlemihl trouve le nid et s'en retourne fier et joyeux accompagné d'une ombre très respectable. Mais l'homme gris marche à sa suite, lui reprend le nid magique et lui propose encore un odieux marché. Schlemihl prend la fuite, abandonne la demeure qu'il occupait, la ville où il a vu éclater sa honte, et s'en va loin du monde au hasard.

A peine avait-il fait quelques pas sur la grande route, qu'il se vit accosté par un homme qui lui demanda la permission de l'accompagner, et se mit à causer de la terre et du monde d'une façon qui révoltait l'esprit de Schlemihl. Le soir il s'aperçut que cet inconnu n'était autre que le fatal homme gris. Tous deux continuèrent à cheminer ensemble

et arrivèrent au bord d'un abîme. Là, l'envoyé du diable présenta encore un contrat de damnation à Schlemihl, et, pour le séduire, fit de nouveau flotter une ombre devant lui. — Malheureux! s'écria Schlemihl, qu'as-tu fait de ce riche John chez lequel je t'ai rencontré? — Ce que j'en ai fait? Vous allez voir. Au même instant il tira de sa poche une figure pâle et décomposée, qui d'une bouche tremblante murmura ces mots: *Justo judicio Dei judicatus sum; justo judicio Dei condemnatus sum.* — Arrière, Satan! s'écria Schlemihl, éloigne-toi au nom de notre Sauveur; et, en prononçant ces paroles, il lança la bourse maudite dans le torrent.

Le diable disparaît et Schlemihl continue sa route, toujours sans ombre, toujours tremblant qu'on ne le rencontre au grand soleil. Souvent il passait la journée caché dans les bois et n'osait se remettre en chemin que le soir. Il ne lui restait plus que quelques pièces d'or. Il les dépensa peu à peu dans les auberges. Cependant ses vêtements étaient vieux et ses bottes usées. Il s'approcha un jour de foire d'une échoppe de cordonnier, et ne pouvant acheter une paire de bottes neuves il en prit une vieille qui venait d'être ressemelée; puis il se remit en route, absorbé dans ses pensées, et ne sachant pas lui-même où il allait. Après avoir marché pendant deux ou trois secondes, il se trouva au milieu d'une forêt primitive dévastée par l'orage. Il fit quelques pas et aperçut une terre noire et déserte. Il s'avança un peu plus loin et ne vit plus que des montagnes de neige et de glaces. Le froid était excessif, et le voyageur ne découvrait au loin aucune trace humaine et aucune habitation. Il se retourna d'un autre côté, fit une centaine de pas et se trouva sous un beau ciel, au milieu d'une plaine chargée d'arbres, de moissons et embaumée par les orangers: les bottes qu'il avait achetées étaient des bottes de sept lieues.

Cette découverte lui causa une joie inexprimable. Il se jeta à genoux et remercia Dieu du hasard qui lui avait procuré cette merveilleuse chaussure. Il avait eu dès sa jeunesse le goût des sciences naturelles. Il se mit à herboriser, à étudier les plantes et les animaux. Quand il voulait marcher lentement dans une contrée, il couvrait ses bottes d'une paire de pantoufles; puis, dès qu'il avait envie de franchir rapidement un large espace, il ôtait ses pantoufles et enjambait les fleuves et les montagnes. Il visita ainsi les quatre parties du monde; mais un jour il se refroidit dans les contrées du Nord, tomba malade, et s'en revint avec peine dans les pays civilisés.

Hors d'état de continuer sa route, il entra dans le premier hôpital qui s'offrit à ses yeux, et cet hôpital portait son nom.... C'était son fidèle serviteur et la jeune fille qu'il devait épouser qui l'avaient fondé en mémoire de lui.

Dès qu'il eut recouvré la santé, il reprit ses courses scientifiques; puis, ayant amassé des plantes des quatre régions de la terre, il retourna en Allemagne, reprit ses plans au coin de son foyer et commença la publication d'une botanique universelle. Ce que ce livre est devenu, le confident de Pierre Schlemihl ne nous l'a pas dit. Mais je soupçonne l'intrépide voyageur d'être modestement caché dans quelque université d'Allemagne, compulsant, écrivant, préparant enfin dans de longues veilles silencieuses et de longues méditations ou un récit complet de ses voyages, ou un immense traité de botanique

LE PEPLUS.

(Voy. sur le Caroccio, 1833, p. 195; sur l'Oriflamme, 1837, p. 296)

A Athènes, on appelait Peplus une bannière mystérieuse consacrée à Minerve. Elle était blanche, formant un carré long, et brochée d'or. De jeunes Athéniennes y avaient représenté à l'aiguille la victoire remportée par Minerve sur Typhon, et tous les détails de la Titanomachie. On y brodait aussi les noms des citoyens qui avaient rendu d'importants services à la république. A l'époque de la décadence de la république, ces noms glorieux furent remplacés par les noms et les portraits des oppresseurs de la Grèce, notamment par ceux des rois de Macédoine.

Le Peplus était conservé dans le trésor du temple de Minerve sur l'Acropole. A de certaines solennités, on en revêtait la statue de la déesse.

Dans les grandes processions, ou théories, en l'honneur de Minerve, que l'on appalait Panathénées, le Peplus était déployé, en guise de voile, sur un vaisseau qui semblait voguer au milieu du cortége à l'aide des vents et des rames, mais qui en réalité était mu par des ressorts intérieurs et par un mécanisme caché. Ce mystérieux vaisseau rappelait symboliquement que Minerve était l'inventrice des arts, et qu'elle avait enseigné aux Grecs les secrets de l'architecture navale.

Un bas-relief de terre cuite faisant partie de la collection de la villa Albani, représente Argo creusant le navire des Argonautes; Typhis arrange la voile, et Minerve assise semble lui montrer la manière d'exécuter ce travail.

Sur plusieurs vases grecs, on voit la grande-prêtresse de Minerve, assistée de quelques vierges arréphores, plier le Peplus. Dans la frise du Parthénon, c'est le prêtre de Neptune et l'archonte-roi qui serrent le Peplus dans le trésor du temple.

UNE REPRÉSENTATION DRAMATIQUE DANS UN TEMPLE MEXICAIN.

C'était un petit théâtre, blanchi soigneusement, orné de guirlandes de feuilles et de fruits courbés en arcs, d'où pendaient de beaux oiseaux, des lapins et d'autres animaux. Les acteurs représentaient des malades, des boiteux, des aveugles, des sourds, des enrhumés, et ils priaient une idole de leur rendre la santé. Les sourds causaient entre eux sans s'entendre, et répondaient en faisant des quiproquos; les enrhumés toussaient; les boiteux boitaient: tous exposaient une longue litanie de plaintes sur leurs maux, sur leurs souffrances, ce qui réjouissait beaucoup l'auditoire. D'autres acteurs paraissaient sous les noms de différents petits animaux: les uns déguisés en escarbots, ceux-ci en crapauds, ceux-là en lézards; et lorsqu'ils se rencontraient ils se racontaient mutuellement l'utilité dont ils étaient, et l'ingénuité de leur jeu excitait de grands éclats de rire dans l'auditoire. De petits enfants, attachés au service du temple, s'étaient costumés de manière à représenter des papillons et des oiseaux de diverses couleurs; ils étaient montés sur des arbres dressés sur le théâtre pour le décorer, et on leur jetait de petites boules de terre avec des frondes, à la grande joie des spectateurs.

LA MAZZA DANS LE HAUT-VALAIS.

Anciennement dans le Haut-Valais, quand la puissance de quelque seigneur du pays faisait ombrage aux habitants, on prenait une massue figurant une tête humaine, on la promenait pendant la nuit de porte en porte, et chaque citoyen y enfonçait un clou; lorsque le nombre de ces clous assurait à la condamnation la pluralité des suffrages, la massue était enlevée au milieu d'un bruit et d'un concours formidables, et déposée à la porte de celui qu'on voulait proscrire. Condamné ainsi sans jugement et sans appel, il fallait qu'il se soumît à son sort, car son château était aussitôt entièment démoli. C'est ainsi que les Valaisans se délivrèrent successivement de tous les seigneurs dont la puissance pouvait inquiéter leur indépendance; et lorsqu'après plus d'un siècle de vengeance ils abolirent enfin cette coutume, et qu'ils ensevelirent leur terrible massue, « il

semblait, dit un vieil historien, qu'ils assistassent à l'enterrement de leur liberté même. »

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

ABATTAGE, opération qui consiste à coucher un bâtiment sur l'un de ses côtés, de manière à ramener hors de l'eau la partie submergée de sa carène, pour y faire des réparations. Cette manœuvre se pratique toujours dans les ports ou dans les rades; cependant, le célèbre Suffren osa l'exécuter en pleine mer, au milieu des menaces de la tempête et des surprises de l'ennemi.

ABORDAGE, choc de deux bâtiments. Il est accidentel, lorsque des navires à la mer, trop près les uns des autres, viennent à se heurter. *L'abordage* est en général le dénouement d'un combat où deux vaisseaux, après avoir lutté à distance au moyen de leur artillerie, finissent par se rapprocher, se prendre corps à corps avec leurs grappins de fer, et se livrent à l'arme blanche un assaut meurtrier. Dans les guerres maritimes de la république et de l'empire, nos marins ont triomphé des Anglais toutes les fois qu'ils ont pu en venir à l'*abordage*. Nos corsaires, qui, à la même époque, causèrent tant de dommage au commerce de la Grande-Bretagne, terminaient presque toujours par l'*abordage* leurs engagements avec l'ennemi.

ABRAQUER, c'est haler à la main et sans effort un cordage pour lui donner un peu de tension. On dit des manœuvres et des cordes d'un navire, qu'elles sont bien *abraquées*, lorsqu'elles sont uniformément tendues.

ACCASTILLAGE. C'est la partie la plus élevée des deux côtés d'un vaisseau dans son pourtour. L'*accastillage* est bordé en bois de sapin et orné de moulures, de pilastres, de sculptures, etc. Celui de l'arrière comprend les gaillards, les passevants, la dunette, les galeries. Dans la marine des anciens, le mot *accastillage*, dérivé de *castel*, désignait les châteaux de l'arrière et de l'avant.

A DIEU VA ! Commandement que fait à la mer l'officier qui ordonne la manœuvre, lorsque le navire, étant au plus près, doit virer de bord vent devant. Alors on met la barre du gouvernail sous le vent, et l'on file peu à peu les écoutes de focs. La réussite de cette manœuvre hasardeuse était confiée, par les anciens navigateurs, à la garde de Dieu. Aujourd'hui, dans la jeune marine, le commandement *à Dieu va !* est en partie remplacé par *envoyez !* qui s'adresse principalement au timonier.

AFFALER. C'est faire descendre un objet au moyen d'un cordage; c'est aussi manier un cordage pour le faciliter à descendre en glissant dans sa poulie. — *S'affaler* sur une côte, c'est y être entraîné. Un bâtiment qui accoste trop la terre *s'affale* sur la côte. — *S'affaler* signifie encore se laisser glisser du haut d'un mât le long d'un cordage tendu : les gabiers *s'affalent* le long des galhaubans.

AFFOURCHÉ, se dit d'un bâtiment qui est au mouillage sur deux ancres placées dans des directions différentes.

AFFRANCHIR ou *franchir*. C'est épuiser, au moyen des pompes, l'eau qui est entrée dans le navire, soit par avarie ou par défaut de construction. On dit que les pompes sont *affranchies*, quand il n'y a plus d'eau dans la cale du bâtiment.

AFFRÉTER un navire, c'est convenir d'un prix avec l'armateur pour se servir de son bâtiment pendant un espace de temps déterminé. Dans les ports du midi, on dit *noliser* pour *affréter*.

A FLOT. Un navire est *à flot* lorsqu'il est porté par le fluide sans toucher au fond.

AGRÈS. Ce mot exprime l'assemblage collectif des manœuvres courantes et dormantes, des voiles, des vergues, des poulies, etc., d'un navire.

AJUST, nœud employé pour réunir deux cordages cassés, ou pour augmenter la longueur de celui qui est trop court. L'*ajust* peut se défaire promptement.

ALESTER ou *Alestir*, opposé d'encombrer. C'est dégager ou débarrasser un navire des choses superflues.

ALIZÉS (Vents). Ce sont ceux qui règnent entre les tropiques et soufflent régulièrement de l'est à l'ouest. Les bâtiments qui se rendent de nos ports de l'Océan dans les colonies, sont favorisés dans leur course par les *vents alizés*. Les marins disent alors qu'ils font une *navigation de demoiselles;* mais pour revenir en France, les bâtiments sont obligés de faire un circuit qui allonge leur route.

ALLÈGE, petite barque employée à transporter à bord des vaisseaux et autres grands navires mouillés en rade, les objets d'armement et de chargement que la trop grande dimension de ceux-ci les empêche d'aller chercher eux-mêmes.

AMARINER un bâtiment ennemi, c'est en prendre possession et faire flotter sur sa poupe le pavillon vainqueur, puis lui donner un équipage en remplacement du sien qui est prisonnier. — *Amariner* des hommes, c'est les rendre propres à vivre et travailler sur mer.

AMARRAGE, liaison de deux cordages par un cordage beaucoup moins gros. L'*amarrage* de bâtiments dans un port est l'action de les retenir par le moyen de cordages. On donne aussi le nom d'*amarrage* à l'ensemble de ces cordages.

AMARRE, lien, cordage ou chaîne qui retient un navire contre le vent, la marée et le courant, dans un port, une rivière ou une rade. Un bâtiment est *à quatre amarres*, quand il est tenu au fond par ses ancres ou à des constructions solides sans pouvoir éviter.

AMENER une vergue ou une voile, c'est la faire descendre le long du mât. *Amener son pavillon* ou *amener*, se dit d'un vaisseau que les chances de la guerre forcent à se rendre, à abaisser son pavillon : Ce vaisseau a fait *amener* deux frégates. — *Amener deux objets l'un par l'autre*, c'est se placer dans l'alignement des deux objets.

AMERS, points élevés ou marques très apparentes sur les côtes, tels que moulins, clochers, tours, etc., dont les marins se servent pour reconnaître l'entrée d'une rade, d'un port ou d'une rivière.

AMIRAL, dignité maritime correspondante à celle de maréchal de France dans l'armée de terre. L'*amiral* commande le corps central des forces navales. L'avant-garde est sous les ordres d'un *vice-amiral*, et l'arrière-garde sous ceux d'un *contre-amiral*. Le bâtiment que monte un *amiral* s'appelle *vaisseau amiral*, et porte le pavillon carré à la tête du grand mât. Dans chaque port de guerre, il y a un vieux bâtiment nommé l'*amiral*, sur lequel flotte le pavillon de commandement, et qui sert de corps-de-garde principal. Dans la grande chambre s'assemblent les conseils de guerre appelés à juger les capitaines qui ont perdu leur navire. Autrefois, le chef principal de la marine et de la justice navale était revêtu du titre d'*amiral*. Il y avait en 1669 un *amiral du ponent* et un *amiral du levant*.

AMIRAUTÉ. C'était, sous l'ancien régime, une cour contentieuse sur les faits de la mer ; elle existait distincte et séparée de l'administration de la marine et des tribunaux judiciaires. Aujourd'hui l'*amirauté* est un conseil purement consultatif, composé d'officiers généraux de la marine et de deux ingénieurs des constructions navales. Ses fonctions consistent à examiner les projets d'opérations militaires et administratives de la marine, dont le ministre s'est réservé la décision et l'exécution. En Hollande, en Danemark, en Amérique et en Angleterre, l'*amirauté* est l'administration supérieure de la marine, et possède une immense autorité.

AMONT. Les bateliers entendent par ce mot un lieu élevé, et par *aval*, au contraire, un lieu bas. Le *vent d'amont* vient de la partie du levant ou de l'intérieur des terres : il

souffle du haut des fleuves vers la mer. Le *vent d'aval* suit la direction opposée.

Amure, gros cordage fixé à l'angle inférieur des basses voiles, et qu'on assujettit à la muraille du bâtiment pour donner de la tension à la toile. On dit qu'un navire est ou court *tribord amures*, lorsqu'il a les *amures* à droite, et que le vent lui vient du même côté. — *Changer d'amures*, c'est virer de bord. — *Amurer*, c'est tendre les voiles au moyen des amures.

Ancrage, droit que paient les navires pour jeter l'ancre dans certaines rades étrangères.

Ancre. Instrument en fer forgé qui, en s'accrochant au fond de la mer dans les petites profondeurs, retient le navire, au moyen du câble ou de la chaîne, contre la force du vent et des courants, et l'empêche de s'éloigner du point où l'on veut le maintenir. La forme d'une ancre est généralement connue. On nomme *verge* ou *tige* la partie qui s'étend en ligne droite de l'une à l'autre des extrémités de l'ancre ; à l'un des bouts de la verge est un gros anneau qu'on appelle *organeau*, et sur lequel s'amarre le câble ; à l'autre bout se trouvent deux branches appelées *bras*, dont les extrémités, façonnées en pelles triangulaires, se nomment les *pattes* de l'ancre, et la pointe qui les termine, le *bec*. On donne le nom de *diamant* à la jonction des bras et de la verge. La pièce de bois qui forme, un peu au-dessous de l'organeau, une croix avec la verge, s'appelle le *jas*. Les ancres, pour un grand bâtiment à trois mâts, sont généralement au nombre de six ou sept : quatre pour les bossoirs, deux à jet et une de galère ou de détroit. Quelquefois, on remplace celle-ci par une ancre d'évitage. Un ou plusieurs bâtiments mouillés sont *à l'ancre*. La disposition, les proportions et le poids des différentes parties de l'ancre sont combinés de manière à ce que le jas, lorsqu'on jette l'ancre, se place toujours parallèlement au fond, pour que toujours l'une des deux pattes morde dans la vase, le sable, ou sur le fond de quelque nature qu'il soit. La gravure que nous donnons ici représente une ancre mouillée

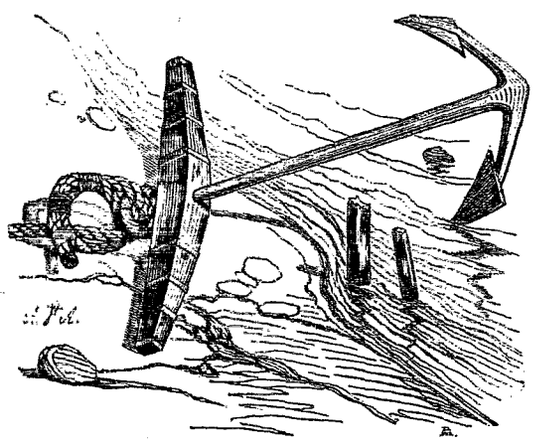

que la mer en se retirant vient de laisser à découvert. Dans les gravures où nous représenterons l'avant d'un vaisseau de ligne, un navire à sec de voiles, on pourra voir comment les ancres, lorsqu'elles ne servent pas, sont placées en dehors du navire ; on pourra aussi voir les écubiers (ouvertures) par lesquels on fait passer les câbles dont le bout est étalingué (attaché sur l'organeau de l'ancre).

Anordie. Vent tenace et violent, ou grand frais, qui vient du nord. — Le vent *anordit*, quand il varie vers le nord.

Antenne. Barre de bois transversale qui se croise obliquement avec les mâts, et sur laquelle est fixée la voile de certains bâtiments de la Méditerranée. — Une petite antenne s'appelle *antenole*. — L'*antenne* est aussi un rang de barriques placées symétriquement dans le sens de la largeur de la câle d'un navire. On donne encore ce nom à une rangée de bâtiments attachés les uns aux autres, dans un port de la Méditerranée.

A pic, se dit d'une terre, d'une côte ou d'un rocher escarpé qui s'élève perpendiculairement sur la mer. Un navire est *à pic*, lorsque, après avoir viré sur le câble pour lever l'ancre, il se trouve arrivé juste au-dessus du point où l'ancre mord le fond. — *Apiquer*, c'est donner une direction verticale : Nous *apiquons*, c'est-à-dire que le bâtiment sera bientôt à pic sur son ancre. — *Apiquer* les vergues, c'est élever l'une de leurs extrémités et abaisser l'autre. Lorsque le capitaine ou l'armateur d'un navire est mort, on *apique* les vergues dans des sens différents, et l'on hisse le pavillon à mi-mât.

Appareillage. Un bâtiment est en *appareillage* lorsqu'il fait ses préparatifs pour quitter sa position sur une rade où il était à l'ancre, et prendre la mer, sous la voilure la plus favorable. Il commence par mettre à bord ses embarcations et garnir le tournevire au cabestan ; puis il vire sur sa première ancre, et vient à pic sur la dernière et debout au vent. Tout en dérapant, il largue d'abord ses voiles hautes, abat du bord le plus avantageux, et fait servir, c'est-à-dire oriente ses voiles pour mettre le vent dedans. L'*appareillage* est une des opérations les plus importantes qu'exécute un vaisseau, surtout quand il s'agit de faire passer cette masse énorme dans des défilés étroits et obstrués d'écueils. Cette manœuvre peut s'effectuer de dix manières différentes, selon l'habileté de l'officier qui la commande. Si le temps est mauvais, tout le personnel de l'équipage y concourt. Chaque officier est à son poste ; le capitaine, partout. Tout est silencieux à bord. Mille hommes agissent et se meuvent sur tous les points. Les graves accents des porte-voix donnent les ordres, le sifflet aigu et vibrant du maître d'équipage les transmet, en dominant le bruit simultané du vent qui ronfle, de la mer qui gémit, des poulies qui grincent et se heurtent, du frottement des cordages qui obéissent. C'est un magnifique spectacle que de voir ce colosse, tout-à-l'heure inerte, maintenant fuyant rapide sous l'impulsion puissante d'une brise carabinée. L'appareillage des bâtiments latins ne s'exécute pas comme celui des bâtiments à traits carrés, en raison de la différence de leurs formes et de leur voilure.

LE DIABLE TROMPÉ.

(Traduit d'un poëme oriental.)

Les Arabes avaient labouré leur champ. Le diable arrive et leur dit : La moitié du monde m'appartient ; je veux aussi avoir une partie de votre moisson. Les Arabes sont de fins renards. Ils dirent au diable : Tu auras si tu veux la partie cachée sous terre. Non, s'écria le diable ; je veux celle qui s'élève au-dessus du sol. Les Arabes alors sèment des navets, et quand vint le temps de la récolte, ils prirent les racines, et le diable n'eut que les feuilles. L'année suivante, le diable en colère s'écria : J'aurai cette fois la partie de la moisson cachée sous terre. Les Arabes semèrent de l'orge et du blé, et quand vint le temps de la récolte, ils prirent les épis, et le diable n'eut que les racines.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DEFENSE DE MAZAGRAN.

Combat du 13 décembre 1839. — Journées des 3, 4, 5 et 6 février 1840.

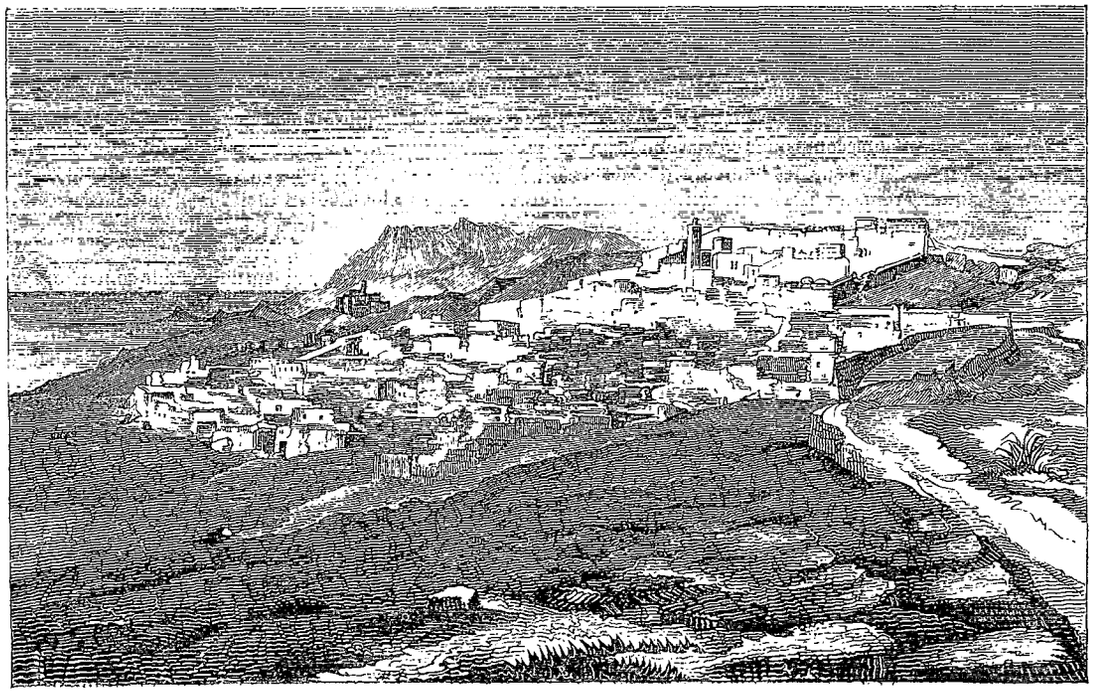

(Vue de Mazagran, d'après un dessin communiqué au dépôt général de la guerre par M. le capitaine Genet.)

La glorieuse défense de Mazagran a excité, dans toute la France, des transports unanimes d'admiration. De toutes parts des souscriptions ont été spontanément ouvertes pour élever en Algérie un monument destiné à perpétuer le souvenir de ce brillant fait d'armes. Le gouvernement s'est associé à cette pensée nationale. Une commission est chargée de recueillir les souscriptions, et d'en déterminer l'emploi. En attendant que nous puissions offrir à nos lecteurs le monument dont le modèle n'est pas encore arrêté, nous nous félicitons d'être les premiers à publier une vue de Mazagran. Nous devons à la bienveillance de M. le lieutenant-général Pelet, directeur du dépôt général de la guerre, la communication du dessin original, exécuté sur les lieux mêmes par M. le capitaine Genet.

Mazagran, dont l'héroïque valeur d'une poignée de Français vient d'immortaliser le nom, est situé à l'ouest et à une distance d'environ 7,000 mètres de Mostaghanem, ville de la province d'Oran. Deux routes conduisent de Mostaghanem à Mazagran; l'une à l'est, très élevée, domine à pic celle de l'ouest qui tourne les hauteurs et se répand dans une plaine d'une longueur immense, resserrée entre les hauteurs et la route de l'est, et la mer au sud-est. Mazagran, petite ville ruinée, occupe le versant d'une colline assez roide, et forme un grand triangle, au sommet duquel se trouve un réduit. Ainsi exposé, ce réduit domine la plaine, la mer et le bas de la ville; il commande en même temps la campagne et la route de l'est.

La vallée de Mazagran, et les plaines qui s'étendent entre cette ville et Mostaghanem, étaient jadis couvertes d'habitations et de riches cultures. Les hostilités presque incessantes depuis plusieurs années ont eu pour fâcheuse conséquence la destruction des plantations; mais ce territoire, sagement colonisé, pourrait faire vivre dès aujourd'hui un nombre considérable de cultivateurs.

Lorsque, le 29 juillet 1833, le général Desmichels plaça une garnison française à Mostaghanem, les habitants de Mazagran abandonnèrent leurs maisons, et furent dirigés par Abd-el-Kader sur Tagdemt, où ils sont restés. Après la prise de Mascara, le 5 décembre 1835, les Bethowas, Kabaïles établis précédemment à Arzew, furent placés à Mazagran, dont ils cultivent les jardins, et organisés en maghzen ou milice du gouvernement.

C'est sur Mazagran que, depuis la rupture du traité de la Tafna, Abd-el-Kader, à deux reprises, a dirigé ses premiers coups et ouvert les hostilités dans la province d'Oran. A six semaines d'intervalle, cette petite ville ou plutôt cette bourgade a été le théâtre des combats les plus opiniâtres que les Arabes nous aient jusqu'à ce jour livrés en Algérie.

Affaire du 13 décembre 1839. — Vers les quatre heures du matin, les crêtes des mamelons entre Mostaghanem et Mazagran se couvrirent d'Arabes, au nombre d'environ 4 000 cavaliers et fantassins. Bientôt le bruit de la musique annonça l'arrivée du khalifah de Mascara, el Hadj-Mustapha ben Tami. Vers six ou sept heures, 15 à 1 800 hommes, dont 1 000 fantassins à peu près, s'approchèrent de Mazagran. Après avoir pris position dans les jardins de Nador, l'agha de l'infanterie vint avec un soldat inspecter les murailles de la ville; il donnait l'ordre d'ouvrir la brèche à coups de pioche, dans la partie la plus voisine du plateau, quand une balle l'étendit roide mort. Aussitôt la fusillade commença. Le lieutenant Magnien, qui occupait Mazagran avec une partie de la dixième compagnie du premier bataillon d'Afrique, avait recommandé à ses troupes de ne faire feu que de très près. Cette recommandation exactement suivie enhardit les assaillants, qui, attribuant à toute autre cause la rareté des coups de fusils partis des rangs français, s'avancèrent vers la porte supérieure. Vigoureusement reçus alors par plusieurs décharges successives, ils se retirèrent en désordre vers neuf heures et demie, après avoir eu trente hommes tués et quatre-vingts blessés. La garnison n'eut à déplorer que la mort du caporal Dupont, tué d'une balle à la tête. En même temps une

sortie de la garnison de Mostaghanem, appuyée de la milice indigène composée de Koulouglis, avait opéré une heureuse diversion et efficacement contribué à dégager Mazagran. L'ardeur de nos auxiliaires leur coûta malheureusement trop cher. Dix-sept d'entre eux, trop avancés dans les jardins de Nador, et entourés de 400 Arabes, succombèrent, après avoir épuisé leurs munitions. A leur tête périt le brave commandant de la première compagnie de la milice, Hadj-Ahmed ben Aouada. Une charge de cavalerie arrêta les Arabes, qui n'en accompagnèrent pas moins, en tiraillant, nos troupes jusque sur les hauteurs de Mostaghanem, où elles rentrèrent à onze heures. La perte des Arabes, dans cette journée, a été évaluée à 200 hommes et 100 chevaux. Les contingents qui prirent part à cette action étaient ceux des tribus qui habitent la plaine du Sig et de Cirat, les Bordjias, les Medjaers, les Hachems, et les Flitas. A huit heures du soir, ils avaient tous disparu, l'infanterie allant camper à Mesra, et la cavalerie chez les Chourfas.

Journées des 3, 4, 5 et 6 février 1840. — Depuis le 15 décembre jusqu'à la fin de janvier, des partis de 4 à 500 cavaliers se présentèrent plusieurs fois devant Mazagran. Sur la nouvelle apportée de tous côtés par les Arabes de l'intérieur d'une attaque prochaine et générale, les habitants s'étaient retirés à Mostaghanem; en même temps des vivres et des munitions étaient envoyés à Mazagran, le détachement chargé de la garde de ce poste était porté à 123 hommes sous les ordres du capitaine Lelièvre, et une pièce de canon ajoutée à celle qui s'y trouvait déjà. Le 30 janvier, une colonne forte de 2 à 3 000 hommes traversa le Doubdaba, se dirigeant sur la Stidia. Le 31, un nombre à peu près égal de cavaliers prit position dans la vallée aux environs du village des Hachems. Le 2 février, des bandes nombreuses vinrent occuper le pays entre le blockhaus Schauenbourg et Mazagran; elles y bivouaquèrent, et allumèrent leurs feux au village de Zaouia. Ce ne fut que le 3, vers neuf heures du matin, qu'une quantité prodigieuse d'Arabes, descendus des montagnes du Schélif, se ruèrent sur Mazagran. L'insuffisance de nos moyens de défense n'ayant pas permis d'occuper le bas de la ville, l'infanterie régulière des Arabes put s'y loger facilement, en créneler les maisons, et diriger une fusillade extrêmement vive contre le réduit où s'était réfugiée la garnison. La première attaque fut tellement impétueuse et brusque, que le lieutenant Magnien, qui était hors de l'enceinte, fut obligé de se faire hisser dans l'intérieur à l'aide d'une corde. Ici commence l'action. Le réduit qui sert d'asile à nos soldats n'est défendu du côté de la ville que par une faible muraille, ou plutôt une simple chemise de douze à quinze pieds de hauteur sur un pied et demi de largeur au plus. Pour la première fois, les Arabes ont traîné à leur suite deux pièces de canon, qui, placées sur un plateau de 5 à 600 mètres, battent incessamment le mince rempart qui les arrête. La cavalerie ne reste pas non plus inactive, et dirige ses attaques du côté de la plaine. Dans cette position critique, et n'ayant qu'une pièce en batterie sur deux, les défenseurs de Mazagran se multiplient, répondent à tous les feux, et portent l'indécision dans les rangs ennemis. La nuit seule met un terme au combat.

Le lendemain 4, au point du jour, la lutte recommence; le canon gronde de nouveau; mais les boulets arabes, mal dirigés, n'occasionnent que de faibles dégâts, et les brèches sont aussitôt réparées que faites. Des deux parts l'intrépidité est la même. Les Arabes montent à l'assaut, et avec des perches armées de crochets enlèvent les sacs à terre qui couvrent les deux pièces de la garnison. Les assiégés les mitraillent à portée de pistolet, ou les tuent à coups de baïonnettes et même à coups de pierres. Les grenades surtout, lancées à propos dans les rangs ennemis, y font de grands ravages. La journée finit laissant les adversaires en présence, sans rien diminuer de leur mutuel acharnement.

Dans la nuit, de nouveaux renforts arrivent aux assiégeants; leur nombre s'élève jusqu'à douze ou quinze mille hommes appartenant à cent onze tribus, dont quelques unes du désert. Les plus braves, ceux qui sont déterminés à vaincre ou à périr, se font inscrire sur un registre ouvert pour l'assaut. On n'en compte pas moins de deux mille. En cas de succès, une forte récompense est assurée à leur saint dévouement: ils recevront chacun cent boudjoux (180 fr.). Le 5, au signal donné, tous se précipitent, en poussant des hurlements sauvages, contre les faibles murailles de la petite citadelle. A défaut d'échelles, ils y appliquent d'énormes poutres; ils montent, pénètrent jusque sur la crête, et déjà se croient maîtres de la place. Le capitaine Lelièvre, pour mieux les recevoir, conçoit et exécute une habile manœuvre; il ordonne à ses soldats de se tenir couchés au pied du mur, et d'attendre, le fusil armé, les deux mille fantassins qui arrivent sur la brèche avec une insolente confiance. Quand les plus acharnés se présentent, nos soldats se lèvent tout-à-coup, font pleuvoir sur eux une grêle de balles, les renversent sans vie dans les fossés, et remplacent par des remparts de cadavres les remparts de terre et de pierres qui viennent de s'écrouler. Chaque coup tiré presque à bout portant foudroie un homme, et cependant ces masses fanatiques sont animées d'un tel acharnement, que trois drapeaux, plantés à quarante pas du réduit, restent constamment entourés de défenseurs, et que ceux-ci, toujours décimés, se renouvellent toujours.

Cette troisième tentative ne fut pas la dernière: un quatrième assaut est donné, le 6 au matin, sans plus de succès que les précédents. Convaincus enfin de l'inutilité de leurs efforts, et complétement découragés par les pertes immenses qu'ils ont faites, les Arabes n'écoutent plus la voix de leurs chefs; ils refusent de retourner au combat, même de continuer le blocus de Mazagran. En vain Mustapha ben Tami fait appel à leur fanatisme; en vain il invoque le nom du prophète: « Tu nous as trompés, répondent-ils; Allah (Dieu) » combat contre nous. » Et ils se débandent, et le drapeau vert s'enfuit devant le drapeau tricolore!

Déjà, dans la nuit qui précéda la retraite, de grandes lamentations s'étaient fait entendre dans leur camp en signe de deuil, et comme un douloureux témoignage de la mort de quelques chefs considérables.

De son côté, la garnison de Mostaghanem prit part à cette lutte. Séparée de Mazagran par une masse de sept à huit mille cavaliers qui en barraient tous les abords, elle ne négligea rien de ce qui pouvait diviser les forces de l'ennemi, et lui prouver que Mazagran ne serait point abandonné. Dans ce but, elle effectua plusieurs sorties conduites avec autant d'habileté que de résolution. Elle éprouva des pertes sensibles, mais en fit éprouver de plus sensibles encore à l'ennemi: ses efforts n'ont pas été sans fruit; ils ont contribué à le démoraliser, à lasser sa constance, à abattre son courage.

Le 6, à une heure après-midi, la plaine était déserte. Une partie de la garnison de Mostaghanem se rendit en toute hâte à Mazagran. A la place illustrée par tant d'héroïsme, nos soldats redoutaient de ne plus trouver que des ruines, et, sur leurs débris, que des cadavres mutilés. Quelles furent leur surprise et leur joie, quand ils virent leurs camarades debout, l'arme à l'épaule, le visage noirci de poudre et de fumée. Trois hommes seuls avaient été tués, et seize blessés. Ainsi, pendant quatre jours consécutifs, cent vingt-trois braves se sont battus un contre cent; ont tenu tête à plus de douze mille hommes; brûlé quarante mille cartouches, et vaillamment repoussé quatre assauts. Réduits à leur dernière caisse de munitions, ils ont pris la résolution de se faire sauter; et lorsqu'après un combat de cent heures, on leur demande ce qu'ils veulent, ils répondent par acclamations: *du biscuit, des cartouches et l'ennemi!*

Les calculs les plus modérés évaluent la perte des Arabes à cinq ou six cents morts, et à cent chevaux tués. Après leur retraite, on a découvert plusieurs silos remplis de cadavres.

Voici dans quels termes un Arabe de Mostaghanem a fait le récit de la défense de Mazagran

» On se battit quatre jours et quatre nuits; c'étaient quatre » grands jours; car ils ne commençaient pas et ne finissaient » pas au son du tambour (allusion à la diane et à la re- » traite). C'étaient des jours noirs; car la fumée de la poudre » obscurcissait les rayons du soleil, et les nuits étaient des » nuits de feu, éclairées par les flammes des bivouacs et par » celles des amorces. »

Dans ces quatre journées où tous les défenseurs de Mazagran ont rivalisé de constance et d'intrépidité, on cite, comme s'étant plus particulièrement distingués : MM. Lelièvre, capitaine au 1er bataillon d'Afrique, qui commandait la place, et dont les bonnes dispositions, autant que l'énergie, ont assuré le succès de cette mémorable défense; Magnien, lieutenant commandant la 10e compagnie; Durand, sous-lieutenant; Villemot, sergent-major; Giront, sergent; Taine, fourrier; Muster, caporal; Leborgne, Courtès, Edet, Gagfer, Vomillon, Renaud, Hermet, Marcot, Varent, Flarnon, chasseurs de la 10e compagnie.

M. le lieutenant-général Guéhéneuc, commandant supérieur de la province d'Oran, a autorisé la 10e compagnie du 1er bataillon d'Afrique à conserver, comme un glorieux trophée, le drapeau qui flottait sur le réduit de Mazagran pendant les journées des 3, 4, 5 et 6 février, et qui, tout criblé qu'il est par les projectiles de l'ennemi, atteste à la fois l'acharnement de l'attaque et l'opiniâtreté de la défense. En outre, il a ordonné que, le 6 février de chaque année, lecture de l'ordre du jour qui rend compte de cet éclatant fait d'armes serait fait devant le bataillon réuni, et que, dans le cas où cette réunion ne pourrait avoir lieu, chaque commandant de détachement en ferait lecture devant tous les hommes assemblés sous les armes.

J'aimerais assez passer toute ma vie à voyager, si je pouvais espérer de trouver quelque part une seconde vie, pour la passer ensuite tout entière chez moi.

HAZLITT.

MANIÈRE DE BIEN JUGER

DES OUVRAGES DE PEINTURE,

Par l'abbe Laugier. — 1771.

Ce livre, rare et estimé, est divisé en trois parties. L'auteur traite successivement :

1° Des qualités naturelles qu'il faut avoir pour être juge en peinture;

2° Des connaissances qu'il faut acquérir;

3° De la méthode que l'on doit suivre.

Au nombre des qualités naturelles d'un véritable connaisseur, les plus importantes sont l'amour de l'art ou le sentiment du beau, une sensibilité vive et délicate, un esprit fin et pénétrant, un raisonnement solide.

Les connaissances qu'il faut acquérir pour bien juger la peinture sont, les unes générales, les autres spéciales. — On n'est pas bon juge des œuvres d'art si l'on manque d'une instruction étendue et variée, surtout en histoire, et si l'on n'a pas beaucoup étudié et observé la nature. — On ne porte que des jugements vagues et imparfaits si l'on ne s'est pas exercé le goût par la vue et l'examen d'un grand nombre de tableaux des grands maîtres, et si l'on n'a pas l'intelligence des parties essentielles de la peinture, qui peuvent se réduire à trois principales : la composition, le dessin et le coloris.

Enfin, il est indispensable de suivre une méthode dans l'examen et l'étude d'un tableau.

Les règles que l'auteur donne dans cette dernière partie nous ont paru pour la plupart aussi ingénieuses qu'utiles. Nous avons eu la pensée de les extraire, et nous espérons qu'on les lira avec intérêt et profit.

Un tableau se présente à vos regards; commencez à le considérer de loin, et à une distance assez grande pour que vous ne voyiez les objets qui le composent que confusément. Restez quelque temps à ce point de vue vague et indécis. C'est de là que vous apprécierez d'abord deux choses très remarquables, l'accord des couleurs, et l'effet du tout ensemble. Faites abstraction des objets particuliers; ne vous occupez ni des carnations, ni des étoffes, ni des fonds; examinez seulement si cet assortiment de couleurs n'a rien qui blesse vos yeux; si vous n'y apercevrez rien de dur et de tranchant, rien d'opposé et d'incompatible. Si vos yeux trouvent à s'y reposer, non seulement sans répugnance, mais avec une sorte d'attention et de satisfaction; si vous apercevez que les couleurs se lient naturellement les unes aux autres, qu'aucune en particulier n'a un ton trop dominant et trop fort, qu'il en résulte pour les yeux, non un sentiment de fatigue et d'incommodité, mais une sensation de douceur et de repos, vous pourrez affirmer qu'il y a accord de couleurs dans cet ouvrage; et vous lui refuserez ce mérite si vous éprouvez des sentiments opposés.

Ensuite, sans vous rapprocher encore du tableau, considérez l'effet du tout ensemble. Voyez si cet effet est frappant ou insipide, s'il attire, s'il fixe malgré vous votre attention, ou si vous êtes obligé de vous exciter vous-même pour lui appliquer des regards qui ne soient pas distraits. Examinez si l'inspection générale de ce tableau réveille en vous des idées de grandeur et de magnificence, de noblesse et de fierté, d'épouvante et de terreur, d'élégance et d'agrément; en un mot, sondez vous-même votre âme, considérez si le tableau vous remue de quelque manière, s'il vous flatte par quelque endroit. Au cas que vous vous sentiez d'abord frappé et saisi, prêt à entrer dans une sorte de transport et d'enthousiasme, dites que le tableau est d'un très grand effet. Si, sans être saisi vivement, vous éprouvez pourtant quelque chose qui vous frappe, dites que le tableau a de l'effet. Si vous n'éprouvez rien de particulier, si votre âme ne se sent aucun mouvement qui la ranime, dites que le tableau est sans effet. Il en est à cet égard des ouvrages de peinture comme de toutes les autres beautés de la nature et des arts. Un regard jeté sur elles vaguement, et sans entrer dans aucun détail, décide de leur effet. C'est un sentiment involontaire qui nous avertit de leur impression, et c'est cette impression plus ou moins vivement sentie qui caractérise leur effet plus ou moins frappant.

Après avoir donné quelque temps à cette inspection vague du tableau, approchez-vous davantage pour bien connaître le sujet et en étudier soigneusement la composition. Si le sujet vous paraît obscur et énigmatique, si vous avez peine à le deviner, si même vous avez besoin de méditer un peu pour savoir au juste à quoi vous en tenir, c'est un défaut qu'il ne faut pas traiter de léger. Le premier devoir de tout homme d'esprit, qui compose pour le public, c'est de ne laisser aucune incertitude sur le sujet qu'il traite. Un peintre ne peut pas mettre un titre à son ouvrage : il faut que son ouvrage porte, si j'ose parler ainsi, son titre sur le front, et qu'on en reconnaisse le sujet presque aussitôt qu'on l'aperçoit.

Une fois que le sujet vous est connu, examinez le moment de l'action que le peintre a eu intention de représenter; voyez si ce moment est bien choisi; si, en prenant l'action par toutes ses faces, il ne se présente point quelque

circonstance beaucoup plus avantageuse et d'un plus grand intérêt que celle que l'auteur a préférée. Ce choix est une affaire de génie, et vous lui donnerez plus ou moins de louanges, selon qu'il marquera un discernement plus ou moins exquis.

Lorsque vous serez fixé sur le choix du moment, vous porterez votre attention sur le nombre des personnages, pour examiner s'il n'y en a aucun d'inutile et de postiche, d'étranger à l'action ou d'incompatible avec elle. Vous observerez leurs airs et leurs physionomies, leurs armes et leurs ajustements, leurs façons de se présenter et d'agir, pour vous bien assurer s'il n'y a rien de contraire aux connaissances que nous donne l'histoire, et si le costume des temps et des lieux n'y est blessé en aucune manière. De là, vous passerez à l'examen des caractères et des expressions que chaque figure doit avoir. Vous verrez si l'âge, le sexe, la condition, sont vraiment marqués à ne pas s'y méprendre; si les passions et les mouvements dont le sujet demande que ces figures soient agitées, sont exprimés avec force et sans exagération, par l'attitude du corps et les traits du visage. Si tout cela répond avec exactitude aux idées que le sujet vous présente; si vous éprouvez, en considérant le tableau, tous les sentiments qui résultent de l'action qu'on a voulu peindre, vous direz que le sujet est bien inventé et bien traité. Pour apprécier avec équité le mérite des expressions de sentiment, mérite auquel vous ne pouvez faire trop d'attention, vous distinguerez les expressions qui, quoique naturelles et vraies, sont pourtant communes, imitées, usées en quelque sorte par leur répétition trop fréquente dans les ouvrages des peintres; les expressions fines et délicates, qui supposent une pénétration d'esprit peu ordinaire et une grande connaissance du cœur humain; les expressions singulières, neuves et marquées au coin du génie. Gardez-vous bien de céder à l'illusion que font d'abord certains mouvements exagérés, qui annoncent un grand feu d'imagination. Rien de trop, c'est la grande maxime en toutes choses. Donnez toujours la préférence aux expressions qui remuent le cœur sans un effort trop marqué, et qui, dans le transport des grandes passions, conservent un caractère de simplicité et de sagesse.

Examinez ensuite la disposition et l'ordonnance qui règnent dans le tableau. Voyez si l'arrangement n'en est pas contraint et confus, si les figures y sont placées librement et avec facilité, si elles sont groupées artistement et sans affectation, s'il y a enfoncement et perspective, si chaque figure est à la place qui convient au rôle qu'elle joue, et si elles ont toutes assez de place pour que leurs mouvements restent libres et dégagés. Quelquefois vous verrez, dans des tableaux, des figures qui se mêlent et se foulent pêle-mêle, sans que le sujet demande ce désordre tumultueux; C'est que le peintre, ignorant l'artifice des groupes et les règles de la perspective, a été hors d'état de détacher ses figures les unes des autres, et d'en faire une disposition nette et satisfaisante. Souvenez-vous que le grand mérite de la disposition consiste dans la netteté et l'enchaînement des objets; il faut qu'ils soient liés entre eux et distincts les uns des autres. Il y a aussi un artifice dans la disposition qui augmente l'effet du tableau; c'est lorsque tous les objets sont tellement placés qu'ils se font valoir mutuellement, et que le concours de ceux-ci relève le caractère de ceux-là par opposition. Si vous remarquez tout cela dans le tableau que vous examinez, dites que la disposition en est admirable, et ne balancez pas à trouver dignes de blâme tous les défauts contraires.

Voilà déjà bien des observations. Il nous reste maintenant à entrer dans le détail de ce qui appartient au dessin et au coloris. Examinez si chaque figure a une exactitude apparente de proportions; si cette exactitude se conserve sensible dans la diversité des attitudes, des éloignements et des raccourcis; si ces proportions sont variées selon le caractère des figures; si la prépondération et l'équilibre se conservent dans toutes sortes de situations et de mouvements; si le défaut d'appui est bien marqué dans toutes les figures qui ne tiennent point à terre; si la cessation de tout mouvement est bien ralentie dans les corps qui ne sont plus vivants. Examinez si les attitudes sont bien naturelles et bien variées; si les airs de tête ont quelque chose de remarquable dans leur choix et d'intéressant dans leur variété; s'il règne dans les mouvements, dans les attitudes et dans les airs de tête de l'opposition et du contraste. Examinez si les contours sont légers et coulants; si, infiniment éloignés de toute roideur et de sécheresse, ils donnent à chaque partie la mollesse, le grand goût, la gentillesse, la grâce, la noblesse qui lui est propre; si les chairs, toujours moelleuses et bien différenciées de tout ce qui a de la dureté, sont nerveuses et musculeuses dans les esclaves et les gens du commun, mâles et vigoureuses dans les héros et les hommes plus distingués, tendres et délicates dans les femmes et les enfants; si les draperies sont bien jetées, si elles entourent légèrement les membres sans les effacer; si les plis sont grands, peu multipliés, et d'une inflexion aisée et naturelle. Examinez si les extrémités des figures sont bien terminées; si les pieds et les mains sont soignés dans leurs contours, exacts dans leurs articulations; si les visages sont bien étudiés dans toutes leurs parties, et si c'est là principalement que le peintre a signalé la correction et la pureté de ses contours.

Examinez si chaque chose a sa couleur véritable, de façon que le blanc de l'étoffe, le blanc du linge et le blanc de la chair soient aussi différents dans le tableau qu'ils le sont dans la nature, et ainsi des autres parties; si les couleurs n'ont rien de cru, et ne portent point avec elles l'idée d'ocre, de carmin, etc.; si elles sont bien d'accord entre elles, le passage d'une couleur plus douce à une couleur plus forte étant toujours ménagé par l'interposition d'une couleur moyenne qui rompt le combat des deux extrêmes; si le ton de la couleur est monté tout aussi haut qu'il peut l'être, par l'artifice des teintes et demi-teintes, et par l'intelligence des lumières et des ombres; s'il en résulte, en un mot, un coloris fort, qui ait de la vivacité, de l'éclat, de la fraîcheur et de la suavité.

Examinez enfin si le pinceau a donné à chaque objet des touches qui le caractérisent, si ces touches ont de la hardiesse et de la liberté; si, dans les objets les plus près de la vue, les teintes sont bien fondues ensemble; si le travail de la main n'est ni épargné ni vétilleux.

Voilà dans quelle étendue et avec quelle succession doivent se faire l'examen et la discussion qui préparent le jugement et l'appréciation qu'on désire. Il est aisé de conclure de là que la plupart des jugements que l'on porte en ces matières sont aveugles et précipités, parce que, pour l'ordinaire, on ne consacre qu'un petit nombre d'instants à cette discussion, qui demanderait des journées. On ne s'attache qu'à l'examen de certaines parties : chacun suit en cela son goût particulier; et quelques observations très superficielles, secondées de l'opinion que fait naître la célébrité d'un auteur connu, décident de l'approbation ou de la censure.

SALON DE 1840. — PEINTURE.

MATELOTS HOLLANDAIS

SE DÉFENDANT CONTRE DES OURS BLANCS,

Par M. Eugène Le Poittevin.

Le sujet de ce tableau est emprunté à un livre très populaire en France : l'*Histoire des naufrages*. Il n'est personne sans doute qui ne se rappelle avoir lu avec intérêt dans cet ouvrage le récit de l'hivernage d'un équipage hollandais sur les côtes orientales de la Nouvelle-Zemble, en

1596 et 1597. Il nous suffira d'en rapporter quelques uns des principaux détails pour expliquer la scène retracée par M. Eugène Le Poittevin.

Au mois de mai de l'année 1596, deux vaisseaux hollandais partirent du Vlie, port de la Hollande septentrionale, pour chercher un passage aux Indes-Orientales par le nord-est, sous la conduite de deux marins expérimentés, Guillaume Barensz et Jean Cornelisz Rip. Le 1er juillet, les deux vaisseaux se séparèrent pour aller chacun d'un côté différent à la découverte. Celui que commandait Barensz, après deux mois d'une navigation pleine de dangers au milieu des glaces, ayant été porté au-delà de la Nouvelle-Zemble sans trouver un passage ouvert, l'équipage perdit l'espérance de pénétrer plus loin, et ne songea plus qu'à revenir en Hollande : mais une nuit le vaisseau fut surpris dans un port de glaces, et tellement enfermé de toutes parts qu'aucun effort humain n'aurait pu l'en dégager : Barensz fut donc réduit à la triste perspective d'hiverner dans cette région d'horreur.

Pendant les premiers jours de septembre, le vaisseau assiégé et tourmenté par les mouvements des glaçons, craqua en plusieurs endroits et n'offrit plus un asile assez sûr à l'équipage pour qu'il fût prudent d'y séjourner plus longtemps. On prit la résolution de traîner le canot à terre, et on y transporta successivement les tonneaux de biscuits et de vin, une vieille voile de misaine, de la poudre, du plomb, des fusils, des mousquets et d'autres armes, pour dresser une tente près du canot. Le 7, quelques matelots ayant fait environ deux lieues dans le pays, découvrirent une rivière d'eau douce, et quantité de bois que les flots avaient jetés sur les bords. Ils virent aussi des traces de rennes. Ces informations furent d'autant plus agréables à l'équipage, que



(Salon de 1840. — Matelots hollandais attaqués, au milieu des glaces, par des ours blancs, par M. Eugène Le Poittevin.)

non seulement on était à la veille de manquer d'eau, mais que, dans l'impossibilité de le dégager des glaces avant l'hiver qui s'approchait, on avait tenu conseil sur les secours qu'on pouvait tirer d'un pays où l'on ne voyait point d'eau ni d'arbres. On commença à construire un traîneau pour voiturer les bois que les deux matelots avaient vus et qui étaient descendus apparemment de Tartarie ou de Moscovie.

Le 15, pendant qu'on travaillait ardemment, un matelot vit venir trois ours d'inégale grandeur, dont le plus petit demeura derrière un banc de glace; les autres continuèrent à avancer. L'équipage tira, et l'un des grands ours tomba mort. Le second sembla marquer de la surprise; il regarda fièrement son compagnon, il le flaira, et, comme s'il eût reconnu le péril, il retourna sur ses traces. D'après l'ordre de Barensz, on ouvrit l'ours mort, on lui ôta les entrailles, et on le plaça sur ses quatre jambes, pour le laisser geler dans cette posture et le porter en Hollande si l'on parvenait à dégager le vaisseau. Le 23, on eut le malheur de perdre le charpentier, qui fut enterré dans une fente de la montagne : on n'avait pu ouvrir la terre pour lui faire une fosse. Tout l'équipage ne consistait plus qu'en seize hommes, dont plusieurs étaient malades. Le 27, il gela si fort, que, si quelqu'un mettait un clou dans sa bouche, comme il arrive souvent dans le travail, il ne pouvait l'en tirer sans emporter la peau. Le 2 octobre, on eut la satisfaction de voir la hutte achevée. Jusqu'au 25, on fut occupé à tirer du vaisseau le reste des subsistances. Le 25, comme on était occupé à transporter sur les traîneaux les agrès, Barensz, levant les yeux, vit derrière le vaisseau trois ours qui s'avançaient vers les matelots. Il fit de grands cris, auxquels se joignirent ceux des matelots; mais les trois animaux n'en parurent pas effrayés. Alors, tous les matelots songèrent à se défendre. Il se trouva heureusement deux hallebardes; Barensz prit l'une et Girard le Veer l'autre. Les matelots coururent au vaisseau; mais, en passant sur la glace, un d'entre eux tomba dans une fente. Cet accident fit trembler pour lui, on ne douta point qu'il ne fût le premier dévoré. Cependant les ours suivirent ceux qui couraient au vaisseau; d'un autre côté, Barensz et le Veer en firent le tour pour entrer par derrière. En arrivant, ils eurent la joie d'y voir tous leurs gens, à l'exception de celui qui se tenait caché dans la fente. Mais les furieux animaux se présentant pour monter

après eux, ne purent être arrêtés d'abord que par des pièces de bois et divers ustensiles qu'on se hâta de leur lancer à la tête, et sur lesquels ils se précipitaient chaque fois, comme un chien court après la pierre qu'on lui jette. Il n'y avait point à bord d'autres armes que les deux hallebardes; on voulut battre un fusil, allumer du feu, tenter de brûler quelques poignées de poudre, et, dans la confusion ou la crainte, rien de ce qu'on avait entrepris ne pouvait s'exécuter. Cependant, les ours revenant à l'assaut avec la même furie, on commençait à manquer d'ustensiles et de bois pour les amuser. Enfin, les Hollandais ne durent leur conservation qu'au plus heureux des hasards. Barensz à l'extrémité, consultant son désespoir plus que sa prudence, jeta sa hallebarde qui donna fortement sur le mufle du plus grand ours; l'animal en fut apparemment si blessé qu'il fit retraite avec un grand cri, et les deux autres, qui étaient beaucoup moins grands, le suivirent aussitôt, quoique d'un pas assez lent.

Nous passons sous silence mille maux dont le plus menaçant et le plus terrible était sans doute le défaut de vivres. On fit, le 8, un état du biscuit qui restait. La provision de poisson sec et de viande était encore assez abondante, mais on commençait à manquer de vin, et ce qui restait de bière était sans force. On prenait quelques renards qui venaient alors se montrer au lieu des ours, qui s'étaient retirés avec le soleil et ne reparurent qu'à son retour.

Les mois de février et mars, et les quinze premiers jours d'avril, furent des alternatives continuelles de beaux et de mauvais temps, de brouillards et de gelée, de crainte à la vue des ours et de plaisir après les avoir tués. Le 6 d'avril, il en descendit un jusqu'à la porte de la hutte. Elle était ouverte; mais on se hâta de la fermer et de la soutenir. L'ours s'en alla. Cependant il revint deux heures après, et monta sur la hutte où il fit un bruit dont tout le monde fut effrayé; ses efforts pour renverser la cheminée étaient si grands, qu'on le crut plus d'une fois maître du passage; il déchira la voile dont elle était entourée; enfin il ne s'éloigna qu'après avoir fait un ravage extraordinaire.

La rigueur du temps ayant cessé le 15 avril, tous les Hollandais allèrent visiter leur vaisseau, et leur joie fut extrême de le trouver dans l'état où ils l'avaient laissé. Le lendemain, ils observèrent dans l'éloignement que l'eau était ouverte; quelques uns eurent la hardiesse de monter sur les bancs de glace, et de passer de l'un à l'autre jusqu'à l'eau dont il y avait cinq ou six mois qu'ils n'avaient approché. En arrivant, ils virent un petit oiseau qui plongea aussitôt, ce qui acheva de leur faire juger que l'eau était plus ouverte qu'elle ne l'avait été depuis leur séjour dans la Nouvelle-Zemble.

En mai, les glaces ayant été ramenées par un vent de nord-est, on s'occupa de mettre la chaloupe et la scute (petite barque pour la pêche des harengs) en état de partir. Tandis qu'on travaillait, on vit paraître un ours effroyable. Les pauvres marins rentrèrent aussitôt dans la hutte, et les plus habiles tireurs se distribuant aux trois portes, l'attendirent avec leurs fusils; un autre monta sur la cheminée avec le sien. L'ours marcha fièrement sur la hutte : un coup de mousquet le renversa et on acheva aisément de le tuer. On trouva dans son ventre des morceaux entiers de chien marin avec la peau et le poil.

Le 30, tous ceux qui étaient propres au radoub des deux bâtiments s'y employèrent avec ardeur, et les autres raccommodèrent les voiles, ou firent dans la hutte ce qui était nécessaire pour leur départ. Les matelots du dehors étaient au plus fort du travail, lorsqu'un ours vint hardiment à eux. Tous prirent la fuite vers la hutte; l'ours les suivit, mais une salve de trois coups de fusil qui portèrent tous, l'étendit mort sur la neige. Cette venaison leur coûta cher, car ayant coupé l'animal en pièces, et en ayant fait cuire le foie qu'ils mangèrent avec plaisir, ils en furent tous malades; trois entre autres parurent morts pendant quelques heures.

Les jours suivants tous étant rétablis, on continua le travail, et le 14 juin les deux bâtiments furent en état de mettre à la voile. Mais, avant de sortir des glaces, il y avait encore bien des souffrances à endurer. Un jour on était venu de la scute dans la chaloupe, pour apprendre à Barensz qu'un des meilleurs matelots allait mourir. — Ma mort, répondit tranquillement Barensz, n'est pas éloignée non plus. Ses gens, qui le voyaient attentif à considérer une carte marine, ne purent s'imaginer qu'il fût si mal. Mais bientôt, quittant la carte, il dit que ses forces lui manquaient; après quoi ses yeux tournèrent, et sans ajouter un mot, il expira si subitement, qu'on n'eut pas le temps de lui dire adieu. Cette perte et celle du matelot plongèrent dans une consternation profonde les survivants : ils n'étaient plus que treize sur les deux bâtiments.

Ce ne fut que le 1er novembre, après une série d'infortunes trop longues à raconter, que ces pauvres gens arrivèrent en Hollande. Leur entrée à Amsterdam surprit beaucoup, on les avait crus morts. Le grand bailli d'Amsterdam les présenta à l'ambassadeur du roi de Danemark, couverts des habits qu'ils avaient portés à la Nouvelle-Zemble, et avec les mêmes bonnets fourrés de peaux de renard. Chacun voulait les voir, et on les recevait partout avec autant d'admiration pour leur courage, que pour la singularité de leurs aventures.

DE LA CONSTRUCTION DES MAISONS A LONDRES.

A Londres le sol appartient aux riches et puissantes familles de la noblesse, et on ne l'aliène jamais. Le terrain occupé par les habitations particulières est loué par bail emphythéotique. Ce sont très rarement les architectes qui dirigent la construction des maisons; ce qui est facile à concevoir, parce qu'on en bâtit à la fois un très grand nombre, et presque toutes sur le même modèle. Les mœurs et les habitudes de la vie anglaise sont tellement uniformes, que depuis la maison du plus simple particulier jusqu'à celle du lord le plus riche, les distributions intérieures sont toujours établies d'après les mêmes besoins, sauf le plus ou moins d'extension qu'on donne à leur ensemble, en raison de la fortune de ceux par qui elles doivent être habitées. Les *builders* (bâtisseurs), qui se chargent ordinairement à Londres de la construction des maisons, représentent nos entrepreneurs de bâtiments, mais sur une bien plus grande échelle; car à Londres, quand on trace un nouveau quartier, on est obligé d'établir d'abord au-dessous du sol tous les égoûts et les conduites d'eau et de gaz; puis de niveler les rues, de les paver, et même de construire les trottoirs. Ensuite on élève simultanément toutes les maisons d'une rue ou d'un square; quand elles sont achevées, elles sont vendues ou plutôt louées pour un terme plus ou moins long (le plus souvent pour quatre-vingt-dix-neuf ans). Après quoi elles redeviennent la propriété de celui à qui appartient le sol sur lequel elles ont été élevées. Ces constructions, faites avec le moins de frais possible, ne sont par conséquent combinées, quant à leur solidité, que pour leur durée passagère, que souvent même elles n'atteignent pas. C'est bien là véritablement un commerce de maisons. Les architectes ne peuvent y prendre aucune part : ils n'ont à s'occuper des constructions particulières que lorsqu'ils sont appelés par les gens riches qui veulent avoir des palais somptueux et décorés avec luxe, ou quand il s'agit de dessiner la façade d'un certain nombre de maisons dont on veut composer un ensemble monumental, comme on le fait généralement sur les nouveaux squares.

Parmi les usages que nous avons empruntés aux Anglais, celui d'acheter des maisons toutes faites semble être un de ceux qui sont appelés à prendre de plus en plus d'extension,

du moins si l'on en juge par ce qui se passe maintenant à Paris. On peut, en effet, estimer que sur cent maisons de Paris il y en a tout au plus dix qui se construisent sous la direction d'un architecte, pour le compte d'un particulier voulant en rester propriétaire. La spéculation sur les terrains et les maisons tend à prendre de jour en jour un développement d'autant plus grand qu'on y a réalisé de grands bénéfices.

PENSÉES TRADUITES DE LÉOPOLD SCHEFFER.

— Au chagrin présent il y a toujours un remède. Tant que tu souffres, espère. Le plus grand bonheur de l'homme, c'est l'espérance.

— Qu'est-ce que la douleur? C'est un labyrinthe obscur dans lequel Dieu conduit l'homme, pour qu'il y fasse l'épreuve de la vie, pour que le méchant reconnaisse ses fautes et les abjure, pour que le bon apprenne à goûter le calme que donne la vertu.

— Chaque fois que tu voudras te décider à faire quelque entreprise, élève tes yeux au ciel, prie Dieu de bénir ton projet, et, si tu peux faire cette prière, accomplis ton œuvre.

— Reste pur, ô mon enfant! pur de toute faute, et de toute mauvaise science, pur comme le lis avec sa blanche corolle, comme la colombe sur les rameaux. Reste bon et vertueux, pour que ton père céleste aime à abaisser ses regards vers toi. Reste noble et vrai, pour que ta pensée soit comme le parfum de la rose, ton amour comme la lumière du soleil, ta vie comme un chant du soir, comme un son mélodieux d'un instrument lointain.

— Tu n'envies pas à la violette la goutte de rosée où brille le rayon du soleil; tu n'envies pas à l'abeille la plante dont elle tire quelques sucs. N'envie donc pas à l'homme le peu de biens qu'il possède; car la terre est pour lui cette plante d'où il tire un peu de suc, et son esprit est la goutte de rosée où le monde se reflète un instant.

L'ESCLAVE *.

NOUVELLE.

§ I.

Toute la ligne de rues qui conduisait du mont Janicule au Forum était envahie par cette masse de désœuvrés que créent les grands centres de civilisation. Ce jour-là, l'oisiveté romaine s'était éveillée avec l'espérance d'une distraction; elle comptait sur l'arrivée d'un immense convoi de prisonniers.

Les maîtres du monde avaient trouvé une nouvelle nation à réduire : ce coin de terre tout couvert de magiques forêts, et que protégeaient des dieux inconnus, était enfin soumis; on allait voir ce peuple de l'Armorique, si merveilleux par sa force, si étrange dans ses mœurs, dans son culte, et c'était courbé sous la domination romaine qu'il allait apparaître.

Aussi, ce jour-là, tous les instincts du grand peuple étaient-ils agités; toutes ses curiosités en mouvement! c'était à la fois un triomphe pour son orgueil, un spectacle pour son désœuvrement. Parfois cependant, dans cette foule qu'amassait une même pensée, on entendait surgir quelques mots de regret; c'étaient les plus pauvres qui s'attristaient au milieu de la joie publique de n'avoir pas quelques milliers de sesterces pour acheter un Armoricain!

Vers la quatrième heure (dix heures du matin), les promeneurs se rangèrent sur deux haies : le cortége de prisonniers commençait à passer sous la porte Aurélia et à traverser les rues de la ville.

Plus de six mille Celtes, portant tous au front la double attestation de leur liberté perdue, une couronne de feuillages et une indicible expression de douleur, défilèrent devant la nation souveraine. Toutes les souffrances réunies se laissaient entrevoir dans leurs regards et dans leurs attitudes. Ils ne marchaient pas seulement le cœur brisé par d'inutiles désespoirs, les souffrances du corps venaient se joindre à celles de l'âme : la fatigue de la route et surtout l'influence d'un nouveau ciel les avaient épuisés. Habitués aux fraîches brises de l'océan, au soleil voilé de l'Armorique, au silence des forêts, ils ne pouvaient supporter ni le soleil ardent de l'Italie, ni cette blanche poussière des chemins, ni ces cris de la foule. Mais si, affaiblis par la lutte contre un nouveau climat, ils ralentissaient leur marche, le fouet du maquignon (marchand d'esclaves) leur rappelait promptement qu'ils n'avaient plus droit même au repos.

Je ne sais si la vue de tant de misères n'émut point secrètement ces Romains si avides de spectacle et de domination; mais on n'aperçut dans la foule aucun témoignage de pitié : aucun œil ne se baissa, aucune plainte compâtissante ne se fit entendre.

Quand une population entière se trouve sous le poids d'une calamité qui l'atteint d'un seul coup dans tous ses bonheurs, l'individualité de chacun s'efface pour ainsi dire dans ce malheur général, et tous les visages se ressemblent. Cependant, parmi les milliers de victimes qui traversaient Rome, il s'en trouvait une dont la figure se montrait plus inquiète, plus souffrante encore que les autres, mais en même temps plus empreinte de dévouement et de courage. C'était celle d'une femme d'environ trente-cinq ans, dont le regard ne quittait pas un enfant qui marchait à ses côtés. Tout ce que le cœur d'une mère peut contenir d'angoisses était exprimé dans ce regard; mais, outre la douleur qui se laissait voir également dans l'œil de chaque mère, on y trouvait je ne sais quelle sainte énergie et quelle sublime protection.

L'histoire de cette pauvre femme était à peu près celle de toutes ses compagnes. Elle avait vu mourir à ses côtés son mari et l'aîné de ses fils; puis, elle et le plus jeune avaient été faits prisonniers. Mais les pertes douloureuses qu'elle avait faites n'avaient diminué en rien l'activité de sa sollicitude maternelle; elle oubliait ses chagrins pour ne songer qu'à son enfant. Sans doute elle avait plus et mieux aimé que les autres, car il n'y a que les cœurs bien remplis de tendresse qui restent ainsi dévoués et forts aux heures d'agonie, et qui n'ensevelissent pas un amour sous les ruines d'un autre.

Cette femme s'appelait Norva. Son fils Arvins, âgé d'une douzaine d'années, marchait silencieusement auprès d'elle. Sa démarche ferme et grave, sa résignation muette, son expression calme attestaient fortement son origine. Les mains passées dans la ceinture de sa braie, la tête droite, l'œil triste, mais sec, il suivait, sans proférer une seule plainte, ceux qui marchaient devant lui! Et cependant, il y avait encore, au milieu de sa jeune force, assez de la fragilité de l'enfance pour que ses pleurs ne pussent être ac-

* Les abonnés du *Magasin pittoresque* se rappellent peut-être avoir lu dans ce recueil une nouvelle intitulée *l'Apprenti* (1337, p. 106). Il eût été convenable de la faire précéder de celle que nous donnons ici sous le titre de *l'Esclave*, et d'une troisième appelée *le Serf*, que nous publierons bientôt. Ces trois nouvelles ont, en effet, un lien commun. L'auteur a cherché à prouver les avantages du progrès social, en montrant la situation d'un être pris dans la classe la plus malheureuse pendant l'antiquité, le moyen âge, et de nos jours. S'il a choisi pour héros des enfants, c'est que les vices ou les améliorations d'une société se font plus vivement sentir à l'égard des êtres les plus faibles qu'à l'égard des plus forts, dont l'énergie modifie toujours le milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. *L'esclave*, *le serf* et *l'apprenti* sont, par conséquent, comme les symboles des trois sociétés qui se sont succédé. L'auteur a pensé que montrer l'avantage de chacune de ces sociétés sur la précédente était une chose à la fois instructive et moralisante. En regardant ce qu'était le passé, on est plus content du présent, et l'on a plus de confiance dans l'avenir.

cusés de faiblesse. Lui aussi sans doute puisait son courage dans la vue de sa mère; car quand leurs yeux venaient à se rencontrer, il portait la tête plus haut et appuyait le pied plus solidement sur la terre.

Il souffrait cependant cruellement, car il songeait au passé, et ses compagnons lui avaient fait comprendre ce que serait l'avenir! Mais il sentait que ce passé renfermait encore pour sa mère de plus cuisants regrets; il devinait que l'avenir pèserait encore plus lourdement sur elle, faible et bientôt vieille, et il cachait avec soin ses propres maux.

La vue de Rome et de ses monuments n'opéra aucune diversion à la douleur de Norva; les riches palais, les superbes temples de la *ville* par excellence passèrent devant ses yeux comme des ombres; mais Arvins, que sa jeunesse mettait à l'abri de ces chagrins sans trêves qui forcent l'âme à creuser toujours le même sillon, fut frappé des merveilles qui se déployaient devant lui. Son aspect resta aussi grave; mais peu à peu l'expression de tristesse qu'on entrevoyait derrière cette gravité fit place à l'étonnement. Cette multitude de statues de marbre et de bronze, ces temples entourés de colonnes, et où le jour produisait tant de magiques effets, ces lignes de palais avec leurs riches vestibules frappèrent vivement l'enfant. Il ne pouvait se lasser de voir, au milieu de ces magnificences de l'art, des centaines d'hommes se drapant dans la pourpre, ou que des chars dorés entraînaient avec la rapidité de l'éclair.

Mais, quand il arriva sur la place du Forum, son étonnement devint de la stupéfaction. Tout ce que Rome possédait de plus beaux édifices était renfermé dans cette enceinte que surmontait le Capitole. Les yeux d'Arvins couraient d'un temple à l'autre, des basiliques aux statues dorées, et partout c'était la même élégance, la même splendeur! Le jeune Armoricain se demanda si tout ce qui l'entourait était bien véritablement l'ouvrage des hommes.

Arrivé au centre de la place, le cortége s'arrêta; c'était là que la séparation des prisonniers devait avoir lieu; là que chacun d'eux allait suivre le maquignon qui l'avait acheté à la république, jusqu'à ce que celui-ci le revendît, à son tour, au maître qui devait, pour ainsi dire, le baptiser esclave.

Arvins fut cruellement rappelé à la pensée de sa situation et de celle de sa mère en comprenant qu'ils avaient atteint le but de leur course.

L'espèce d'enchantement auquel il s'était abandonné pendant quelque temps disparut bientôt pour faire place à l'inquiétude. Qu'allaient-ils devenir tous deux?... Auraient-ils un maître commun?... ou bien faudrait-il encore, à tant d'autres malheurs, joindre celui de la séparation?

Ecrasés par la chaleur, les Armoricains, naguère si forts dans leur âpre atmosphère, s'étendirent sur les dalles de pierre qui pavaient la place du Forum, cherchant avidement l'ombre de chaque édifice, de chaque statue, et jusqu'à celle des plus frêles colonnes. Cette fois, le hasard fut bon pour Norva et son fils; car il les plaça sous les grandes ombres que projetait l'immense figuier du lac Curtius.

La voix dure des maquignons ne tarda pas à interrompre ce court repos. On fit signe aux prisonniers de se lever; on procéda à leur partage, et chaque esclavier emmena avec lui son lot de prisonniers.

Arvins et sa mère ayant été acquis de la république par le même marchand furent conduits, avec une trentaine de leurs compagnons, dans une taverne, près du temple de Castor.

La vente définitive ne devait avoir lieu que quelques jours après, et lorsque les captifs seraient reposés; car les Romains ne voulaient que des esclaves sains de corps, beaux et vigoureux. Cette santé, qu'ils payaient comme un objet de luxe, se fanait sans doute bien vite dans les épuisements de la servitude; mais, pendant sa durée, c'était du moins, pour les palais, une belle décoration dont la vanité des plus riches pouvait se faire gloire.

Maintenant donc qu'on avait fourni sa curée à l'orgueil national en lui montrant l'abattement d'une nation vaincue, il fallait songer à satisfaire d'autres exigences; il fallait parer la marchandise qu'on devait présenter aux acquéreurs; engraisser le bétail!... c'était là la noble science du maquignon.

Aussitôt que les Armoricains, parmi lesquels se trouvaient Norva et son fils, furent entrés dans la taverne dont nous avons parlé, on les entoura de mille soins; un repas abondant avait été préparé, et d'anciens esclaves furent chargés de veiller à leurs besoins.

La suite à la prochaine livraison

Les *tukht-e-rowan* sont des espèces de pavillons ambulants, transparents, décorés avec luxe, couverts de feuilles d'or et d'argent, et portés par des hommes à certaines fêtes, et particulièrement dans les processions nocturnes que les fiancés font avec leurs amis avant leur mariage. Il y a dans ces pavillons des jeunes filles qui dansent et des musiciens qui jouent de divers instruments.

Mœurs des Musulmans dans l'Inde.

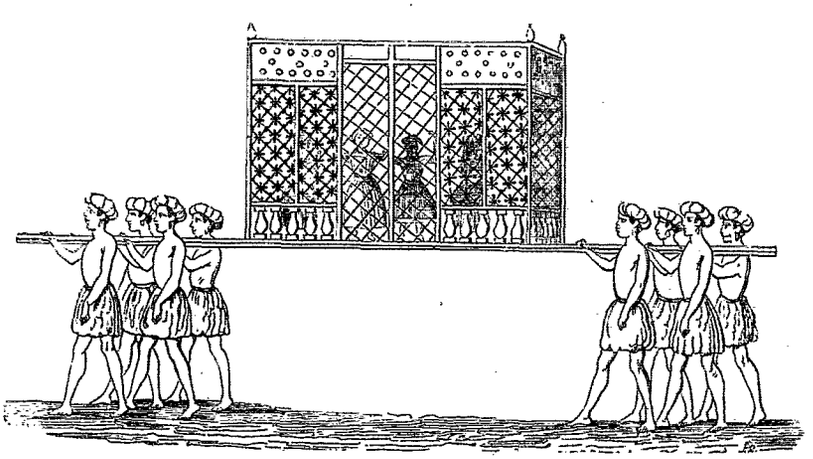

(Tukht-e-rowan.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE GARGANTUA DE RABELAIS.

(Premier article.)

ÉDUCATION DE GARGANTUA.



(Gargantua dans son bercceau.— Dessin de J.-J. Grandville.)

Rabelais est un des écrivains dont le nom est le plus connu, et dont les ouvrages le sont le moins. Il faut attribuer en partie cette singularité à ce que son style et surtout son orthographe ont tellement vieilli, qu'il faut une sorte d'apprentissage pour être en état de passer, sans s'en apercevoir, sur les difficultés de langage qu'il présente à chaque ligne, et d'en faire ainsi une lecture courante. Mais il faut l'attribuer bien plus encore, si je ne me trompe, à ce que l'on rencontre dans ses œuvres de grossier et de véritablement ordurier. Si la faveur dont cet auteur a joui chez nos ancêtres fait honneur à leur bon sens, à cause des idées simples et élevées dont il abonde, il faut convenir qu'il en fait fort peu à leur élégance et à leur bon goût, quand on considère les vilenies dont le mélange empeste ces belles choses. Ce qu'il y a de pis, c'est que l'on ne peut guère douter que Rabelais ne se soit cru obligé d'assaisonner ses ouvrages de tant de propos contraires à la délicatesse et à la bienséance, afin de faire accepter de compagnie ses propos philosophiques et sérieux. On pourrait comparer son artifice à celui de notre poëte national qui, à l'aide de ses refrains, a fait circuler en France tant de pensées supérieures et de hardis sentiments. Mais quelle différence entre des chansons à boire comme celles de Béranger, et des obscénités que l'on accepterait à peine aujourd'hui dans nos derniers cabarets! N'oublions pas cependant qu'il faut toujours faire une grande part, dans le jugement que l'on porte d'un auteur, aux nécessités qui lui sont imposées par le public auquel il a affaire : autres temps, autres mœurs; et s'il veut enseigner, il faut souvent qu'il amuse, c'est-à-dire qu'il souscrive aux habitudes de ceux qui l'écoutent. « Où Rabelais est mauvais, a dit Labruyère, il passe bien loin au-delà du pire : c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent; il peut être un mets des plus délicats. »

Rabelais étant donc, par les raisons que nous venons de dire, si difficilement abordable, nous avons pensé que l'on nous saurait gré d'en faire connaître l'esprit, le bon et l'honnête s'entend, et que le peu de connaissance que l'on en a, attirerait quelque intérêt sur cette réhabilitation, qui concerne, il faut le remarquer, nos pères non moins que l'auteur bouffon qui les a su charmer. Nous avons pensé aussi que comme il s'agissait ici d'une question générale plutôt que d'une question littéraire proprement dite, il nous était permis, pour l'avantage du plus grand nombre de nos lecteurs, sans rien changer au style de Rabelais, d'y introduire, pour en faciliter l'intelligence, notre orthographe actuelle. Enfin, nous avons choisi pour notre analyse l'histoire de Gargantua, et non celle de Pantagruel, la première étant plus nette, moins encombrée de détails et moins particulièrement satirique. Nous espérons pouvoir en retirer clairement, quoique dans un cadre étroit, les idées morales qui, sous le règne de François Ier, commençaient à se faire jour en France, et à la propagation desquelles Rabelais a tant contribué.

Il serait possible que l'on fût en droit de nous demander, tant la réputation de Rabelais est équivoque, une justification préalable de notre opinion à son égard. Ses drôleries ont eu tant de retentissement qu'elles ont laissé plus de traces dans l'opinion que ses leçons de sagesse, et l'on entend souvent douter qu'il ait réellement eu l'intention de cacher la raison sous le manteau de la folie. Mais notre thèse est si peu paradoxale, qu'elle est manifestement exposée par Rabelais lui-même qui, dès son avant-propos, a soin de déclarer que les contes qu'il va faire ne sont qu'une

enveloppe sous laquelle se cachent de hautes leçons et une instruction morale véritable. Rappelant cette parole de Platon, qui, pour louer Socrate, le compare à ces petites boîtes couvertes au-dehors de reliefs grotesques, dans lesquelles les anciens avaient coutume de serrer ce qu'ils avaient de plus précieux : — « A quel propos en votre avis, dit-il, tend ce prélude et coup d'essai ? Pour autant que vous, mes bons disciples, lisant les joyeux titres d'aucuns livres de notre invention : Gargantua, Pantagruel, des pois au lard avec commentaire, etc., jugiez trop facilement n'être au-dedans traité que moqueries, folâtreries et menteries joyeuses ; vu que l'enseigne anteriore (c'est le titre), sans plus avant enquérir, est communément reçue à dérision et gaudisserie. Mais par telle légiereté ne convient estimer les œuvres des humains ; car vous-mêmes dites que l'habit ne fait pas le moine, et tel est vêtu d'habit monacal qui au-dedans n'est rien moins que moine, et tel est vêtu de cape espagnole qui, en son courage, nullement affiert en Espagne. C'est pourquoi faut ouvrir le livre, et soigneusement peser ce que y est déduit. Lors connaîtrez que la drogue dedans contenue est bien d'autre valeur que ne promettait la boite ; c'est-à-dire que les matières ici traitées ne soient tant folâtres comme le titre au-dessus le prétendait. » Revenant encore à Platon, il en cite, en la commentant encore, cette autre parole : Qu'un chien qui suce un os est la bête du monde la plus philosophe, attendu que ne se contentant pas de ce qui est extérieur, il fait tous ses efforts pour arriver à la vraie substance, qui est la substance intérieure et cachée. Il recommande donc à ses lecteurs d'agir de même à l'égard de son livre, et de faire en sorte, en laissant de côté le superficiel, de parvenir jusqu'à la moelle, « laquelle, dit-il, vous revèlera de très hauts mystères, tant en ce qui concerne notre religion, que aussi l'état politique et vie économique. »

On ne saurait douter, d'après cela, que Gargantua ne soit toute autre chose qu'un livre de pure imagination, et si c'est une prétention démesurée de faire à son égard ce que son auteur demande, en y cherchant avant tout la moelle de l'œuvre.

Gargantua est supposé descendre des géants primitifs ; mais on croira sans peine qu'il effaçait par sa taille tous ses ancêtres, en lisant dans son historien qu'aucune nourrice capable de le satisfaire ne s'étant rencontrée, on lui donna pour l'allaiter un troupeau de dix-sept mille vaches. Quel appétit de prince ! « Plût à Dieu, dit Rabelais après avoir parlé de la noblesse du nouveau-né, que chacun sût aussi certainement sa généalogie, depuis l'arche de Noé jusqu'à cet âge. Je pense que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes et papes sur la terre, qui sont descendus de quelques porteurs de rogatons et de cotrets. Comme au rebours, plusieurs sont gueux de l'hostière, souffreteux et misérables, lesquels sont descendus de sang et ligne de grands rois et empereurs. Et pour vous donner à entendre de moi qui parle, je cuide que sois descendu de quelque roi ou prince au temps jadis. Car onques ne vites homme qui eut plus grande affection d'être roi et riche que moi, afin de faire grande chère, pas ne travailler, point ne me soucier, et bien enrichir mes amis, et tous gens de bien et de service. »

L'histoire des premières années de Gargantua offre peu d'intérêt, sinon par le contraste de l'enfant au maillot et des dimensions énormes de tout ce qui est à son usage, contraste qui, pour nous, plus blasés sur les inventions spirituelles que nos pères, n'a plus rien de bien plaisant. Gargantua, à part sa taille, n'a aucune particularité qui le mette hors des conditions ordinaires de l'enfance. « Celui temps passa, dit son historien, comme les petits enfants du pays, c'est à savoir, à boire, manger et dormir ; à manger, dormir et boire ; à dormir, boire et manger. Toujours se vautrait par les fanges, se mascarait le nez, se chauffourait le visage, acculait ses soliers, baillait souvent aux mouches, et courait volontiers après les parpaillons desquels son père tenait l'empire. »

C'est seulement à l'époque où la véritable éducation de l'enfant doit commencer, que le caractère satirique et sagement réformateur de Rabelais se dessine franchement. Grandgousier, père de Gargantua, trop fidèle aux coutumes arriérées de la province, au lieu d'envoyer son fils à Paris, pour y étudier sous la direction de quelque instituteur éclairé, le confie aux pédagogues ignorants qui, sans aucune idée libérale, et par pure routine, exploitaient alors l'éducation. Il se trouve, par exemple, un de ces instituteurs qui enseigne si bien à l'enfant ses auteurs, qu'après les lui avoir fait apprendre par cœur à l'ordinaire, il les lui fait, par là-dessus, apprendre par cœur à rebours. Gargantua perd donc dans ces belles études, dont la description n'a plus pour nous grand intérêt, tout le temps de ses premières années. « A tant, dit Rabelais, son père aperçut que vraiment il étudiait très bien, et y mettait tout son temps, toutefois que en rien ne profitait ; et, qui pis est, en devenait fou, niais, tout reveux et rassoté. De quoi se plaignant à don Philippe des Marais, vice-roi de Papeligosse, entendit que mieux lui vaudrait rien apprendre que tels livres, sous tels précepteurs, apprendre. Car leur savoir n'était que bêterie, et leur sapience n'était que moufles, abâtardissant les bons et nobles esprits, et corrompant toute fleur de jeunesse. Qu'ainsi soit, prenez, dit-il, quelqu'un de ces jeunes gens du temps présent qui ait seulement étudié deux ans ; en cas qu'il n'ait meilleur jugement, meilleures paroles, meilleurs propos que votre fils, meilleurs entretien et honnêteté entre le monde, reputez moi à jamais un taillebacon. » Grandgousier est en effet frappé de la différence que ce seigneur lui fait voir entre Gargantua et un autre enfant élevé selon les méthodes nouvelles. Il se décide à se séparer de son fils et à l'envoyer à Paris, sous la direction d'un instituteur capable. Il faut glisser rapidement sur le voyage de Gargantua, qui s'accomplit à l'aide d'une énorme jument envoyée en présent à son père par un prince d'Afrique ; sur ses premières promenades dans Paris, dans l'une desquelles s'étant assis, pour se reposer, sur les tours Notre-Dame, il se délivre des badauds qui l'importunent par une drôlerie fort peu convenable, et de laquelle résultent force noyades ; sur l'enlèvement des cloches de la cathédrale qu'il a prises pour en orner le cou de sa jument, et que l'Université lui fait redemander par une députation qui sert de prétexte à des railleries fort comiques sur ce corps savant. Nous nous arrêterons plutôt avec détail au système d'éducation que Rabelais entend substituer à cette éducation étroite et sophistique, tradition abâtardie de la scolastique du moyen âge, et qui ne devait pas tarder à disparaître devant les lumières de la renaissance. Il fallait désormais à la France une éducation qui ne fût ni celle des cloîtres, ni celle des salles d'armes, mais qui, empreinte à la fois des sentiments chrétiens et de ceux de l'antiquité, pût convenir aux besoins nouveaux qui commençaient à se faire sentir dans le monde : c'est de celle-là que Rabelais prétend offrir le tableau.

Le premier soin du nouveau précepteur de Gargantua est de lui faire oublier tout ce que lui avaient enseigné ses pédagogues : pour cela il se contente de le mettre en rapport de société avec les gens savants qui se trouvaient alors à Paris, sachant bien que l'émulation serait bientôt un motif suffisant pour engager le jeune homme à marcher sur de si belles traces et à se distinguer. C'est ce qui ne manque pas d'arriver. Gargantua ne demande plus qu'à donner tout son temps à l'étude. Mais au lieu de parler nous-mêmes, nous aimons mieux nous servir du style naïf de Rabelais, en nous permettant seulement de choisir les passages et de réduire à quelques traits principaux les descriptions détaillées auxquelles notre auteur est obligé, un tel extrait étant, selon nous, le meilleur moyen de marquer d'une manière

précise quel était au quinzième siècle, pour les réformateurs des vieilles mœurs françaises, l'idéal de l'éducation d'un jeune homme.

« S'éveillait Gargantua, dit Rabelais, environ quatre heures du matin. Cependant qu'on le frottait, lui était lue quelque page de la divine écriture, hautement et clairement, avec prononciation compétente à la matière. Selon le propos et argument de cette leçon, souventefois se adonnait à révérer, adorer, prier et supplier le bon Dieu, duquel la lecture montrait la majesté et jugements merveilleux. Ce fait, on lui répétait les leçons du jour d'avant; lui-même les disait par cœur, et y fondait quelques cas pratiques concernant l'état humain. Puis par trois bonnes heures lui était faite lecture. Ce fait, issaient hors, toujours conférant des propos de la lecture, et se déportaient ès prés, et jouaient à la balle, galantement s'exerçant le corps comme ils avaient les âmes auparavant exercées. Tout leur jeu n'était qu'en liberté, car ils laissaient la partie quand leur plaisait, et doucement se pourmenant allaient voir si le dîner était prêt.

Cependant monsieur l'appétit venait, et par bonne opportunité s'asseyaient à table. Au commencement du repas, était lue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses. Lors, si bon semblait, on continuait la lecture; ou commençaient à deviser joyeusement ensemble, parlant, pour les premiers mots, de la vertu, propriété, efficace et nature de tout ce qui leur était servi à table. Ce que faisant apprit en peu de temps tous les passages à ce compétens en Pline, Athénée, Dioscoride, Polybe, Aristote et autres; et si bien et entièrement retint en sa mémoire les choses dites que, pour lors, n'était médicin qui en sçut à la moitié tant comme il faisait. Après, on apportait des cartes, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles: toutes issaient de arithmétique. En ce moyen entra en affection d'icelle science numérale, et non seulement d'icelle, mais des autres sciences mathématiques, comme géométrie, astronomie et musique. Cette heure ainsi employée, se remettait à son étude principale par trois heures ou davantage.

Ce fait, issaient hors leur hôtel, avec un jeune gentilhomme de Touraine, nommé l'écuyer Gymnaste, lequel lui montrait l'art de chevalerie. Changeant donc de vêtements, montait sur un coursier, et lui donnait cent carrières, le faisait voltiger en l'air, franchir le fossé, sauter le palis, contourner en un cercle, tant à dextre comme à senestre. Courait le cerf, le chevreuil, le sanglier, le lièvre; luttait, courait, sautait; d'un saut passait un fossé, volait sur une haie, montait six pas encontre une muraille; nageait en profonde eau, à l'endroit, à l'envers, de côté, de tout le corps; puis d'une main entrait, par grande force, en un bateau; icelui bateau tournait, gouvernait, à fil d'eau, contre cours, d'une main le guidait, de l'autre s'escrimait avec un grand aviron, tendait la voile, contreventait les boulines, ajustait la boussole. Issant de l'eau, montait contre la montagne, et devallait aussi franchement; gravissait ès arbres comme un chat, sautait de l'un en l'autre comme un escurieux, abattait les gros rameaux comme un autre Milo. Et pour s'exercer le thorax et les poumons criait comme tous les diables. Je l'ouis une fois appelant Eudémon, depuis la porte Saint-Victor jusques à Montmartre: Stentor n'eut onques telle voix à la bataille de Troie.

Le temps ainsi employé, tout doucement retournaient, et passant par quelque prés ou autres lieux herbeux, visitaient les arbres et plantes, les conférant avec les livres des anciens qui en ont écrit, et en emportaient leurs pleines mains au logis. Eux arrivés, cependant qu'on apprêtait le souper, répétaient quelques passages de ce que avait été lu, et s'asseoient à table. Durant icelui repas était continuée la leçon du dîner, tant que bon semblait: le reste était consommé en bons propos, tous lettrés et utiles. Puis, grâces rendues, se adonnaient à chanter musicalement, à jouer d'instruments harmonieux, ou de ces petits passe-temps qu'on fait ès cartes, ès dés et gobelets; quelquefois allaient visiter les compaignies des gens lettrés ou de gens qui eussent vu pays étrangers. En pleine nuit, avant que soi retirer, allaient au lieu de leur logis le plus découvert voir la face du ciel, et là, notaient les comètes, si aucunes étaient, les figures, situations, oppositions et conjonctions des astres. Puis avec son précepteur récapitulait brièvement, à la mode des Pythagoriques, tout ce qu'il avait lu, vu, su, fait et entendu au décours de toute la journée. Si priaient Dieu le créateur en l'adorant et le glorifiant de sa bonté immense, et lui rendant grâce de tout le temps passé, se recommandaient à sa divine clémence pour tout l'avenir. Ce fait, entraient en leur repos.

» S'il advenait que l'air fût pluvieux et intempéré, après dîner, au lieu des exercitations, ils demouraient à la maison, et étudiaient en l'art de peinture et sculpture; ou allaient voir comment on tirait les métaux; ou allaient voir les lapidaires, orfèvres, alchimistes et monnayeurs, ou les tissoutiers, les veloutiers, les horlogers, imprimeurs, teinturiers et autres tels sortes d'ouvriers, et partout, donnant le vin, apprenaient et considéraient l'industrie et invention des métiers; allaient ouïr les leçons publiques, les actes solennels, les plaidoyers, les concions des prêcheurs évangéliques.

Et, pour se reposer de cette véhémente intention des esprits, une fois le mois, quelque jour bien clair et serein, bougeaient au matin de la ville, et allaient à Gentilly, ou à Boulogne, ou au pont Charenton, ou à Saint-Cloud; et là, passaient toute la journée à faire la plus grande chère dont ils se pouvaient aviser; raillant, gaudissant, buvant d'autant; jouant, chantant, dansant, se vautrant en quelque beau pré, dénichant des passereaux, prenant des cailles, pêchant aux grenouilles et écrevisses. Mais encore que cette journée fût passée sans livres et lectures, point elle n'était passée sans profit. Car en ce beau pré, ils recollaient par cœur quelques vers de l'agriculture de Virgile, de Hésiode, du Rustique de Politian; décrivaient quelques plaisants épigrammes en latin, puis les mettaient par rondeaux et ballades en langue française. »

Voilà ce système nouveau d'éducation qui laissait si loin derrière lui l'éducation du moyen âge, et dans lequel l'influence de l'antiquité, venant se joindre à celle du christianisme, se fait si bien sentir. Rien n'y manque: piété, poésie, étude des anciens, culture des sciences exactes et des sciences naturelles, connaissance de l'industrie, conversation instructive et amicale, développement du corps par l'hygiène et la gymnastique, pratique du monde. Après avoir ainsi donné un aperçu des idées de Rabelais sur l'éducation, nous passerons dans un prochain article à ses idées sur la guerre.

Qui peut-on appeler un homme pieux? disait Fan-chi. — Celui qui aime les autres, répondit Confucius.

Et l'homme prudent, quel est-il? ajouta Fan-chi. — Celui qui connaît les autres, dit Confucius.

Le Livre des sentences de CONFUCIUS.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 126.)

APPAREILLER, c'est faire un appareillage. — *Appareiller* une voile, c'est la disposer à recevoir le vent; *appareiller* une ancre, c'est la préparer, soit à être mouillée, soit à être levée. Le mot appareiller n'avait pas anciennement l'acception qu'on lui donne aujourd'hui. Dans les

chroniqueurs de S. Louis, ce verbe signifiait, d'après son étymologie *apparare*, préparé, prêt. C'est dans ce sens qu'on doit entendre les phrases suivantes : « Le roy fit *appareiller* sa navir. Quand la nef fut *appareillée*, on fit voile. »

APPUYER un cordage, c'est le roidir de manière à rendre plus puissante son action sur l'objet auquel il est appliqué ; *appuyer* la chasse à un navire, c'est le poursuivre avec ardeur pour l'atteindre. Un bâtiment est *appuyé*, lorsque la force du vent, agissant du travers sur ses voiles, le tient incliné et l'empêche de céder au mouvement du roulis.

ARCHIPOMPE, cloison en planches construite dans la cale d'un grand bâtiment autour du pied du grand mât, et renfermant les quatre pompes, pour les garantir du choc des objets d'arrimage. L'*archipompe* occupe la septième partie de la largeur de la cale du navire.

ARMATEUR, négociant ou particulier qui équipe un ou plusieurs navires à ses frais, pour la course ou pour le commerce.

ARMÉE NAVALE. Réunion en corps d'un grand nombre de bâtiments de guerre sous le commandement d'un amiral. Aujourd'hui l'armée navale doit se composer au moins de vingt-sept vaisseaux et à peu près autant de frégates, corvettes et bricks, le tout formant trois escadres et neuf divisions. Après la formation des trois escadres de son armée, l'amiral désigne le nombre des vaisseaux restans, sous le nom d'escadre légère. Celle-ci, commandée par un contre-amiral, se trouve souvent détachée sur l'avant ou sur les ailes de l'armée. Autrefois les escadres de l'armée navale étaient désignées par la couleur du pavillon des officiers qui les commandaient. L'escadre blanche formait le corps de bataille sous les ordres de l'amiral ; l'escadre bleue formait l'avant-garde, et l'escadre blanche et bleue, l'arrière-garde.

Les dernières armées navales que la France ait mises en mer sont celles du comte d'Orvilliers, qui défit, en 1778, à la hauteur d'Ouessant, l'armée anglaise, plus forte qu'elle de 554 canons; celle qui, le 13 prairial an II (1er juin 1794), lutta si héroïquement contre des forces britanniques, qui comptaient neuf vaisseaux de plus qu'elle; celle de Bruix en 1799 ; enfin, celle qui, à Trafalgar, s'ensevelit dans un glorieux désastre.

ARMEMENT. C'est la série d'opérations qui, prenant un bâtiment nu de toute mâture, le met en état de prendre la mer. La première partie de ces travaux consiste dans le mâtage et le gréement; la seconde, dans l'arrimage.

ARMER un navire, c'est le gréer, l'équiper, et le pourvoir de vivres, et généralement de tous les objets nécessaires pour être en état de prendre la mer. — *Armer en guerre*, c'est préparer un vaisseau pour la rencontre de l'ennemi. — *Armer en course*, c'est équiper un bâtiment monté par des marins déterminés, et l'envoyer, avec l'autorisation du gouvernement, s'emparer des navires marchands des puissances ennemies. — *Armer* une embarcation, c'est y faire descendre les hommes qui la rendent propre au service qu'on en attend. — *Armer* les avirons, c'est les placer sur le bord de l'embarcation, prêts à tremper dans l'eau pour la mouvoir. — *Armer* sur un bâtiment, c'est y être employé, faire partie de l'état-major ou de l'équipage.

ARRIÈRE. Partie du bâtiment située entre le grand mât et le gouvernail. L'arrière des bâtiments de guerre est consacré au logement de l'état-major et à la conservation, sous la surveillance d'un officier, de certaines provisions de campagne. Les poudres, les armes y ont un emplacement réservé. L'extrême arrière, percé de fenêtres qui donnent sur la mer, est occupé par les chambres des officiers supérieurs; à chaque étage, la droite et la gauche des côtés du navire sont distribuées en chambres particulières pour les autres officiers. Les officiers subalternes occupent les chambres basses. Sur les bâtiments du commerce, l'arrière ne contient qu'une ou deux chambres, distribuées dans leur pourtour en petites cellules destinées au repos des passagers et des officiers du bord. — Le *gaillard d'arrière* est le quartier-général des bâtiments de l'Etat, et sur les navires marchands, la promenade où se croisent sans cesse les officiers et les passagers qui s'y trouvent.

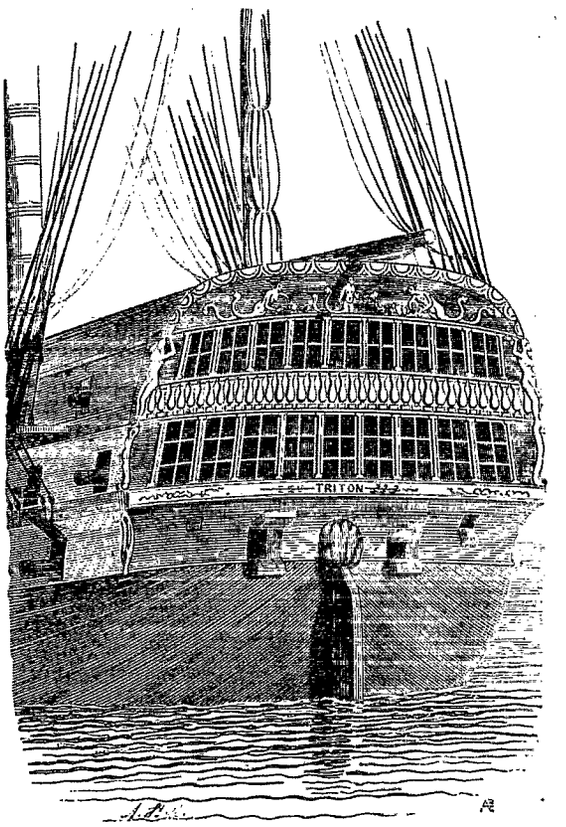

(Arrière.)

ARRIMAGE. Arrangement méthodique, dans la cale d'un bâtiment, du lest, des caisses ou pièces à eau, du vin, des salaisons, des farines, etc. Le but principal de l'*arrimage* d'un navire du commerce est de placer dans son intérieur la plus grande quantité possible de marchandises, sans trop nuire cependant aux conditions de navigabilité.

ARRIOLER (S'). La mer s'arriole, lorsqu'après avoir été clapoteuse elle n'est plus agitée que par des lames qui se succèdent à de grands intervalles.

ARRIVÉE. Mouvement de rotation d'un bâtiment sous voile pour recevoir le vent plus de l'arrière. L'*arrivée* est l'opposé de l'*auloffée*. Le *point d'arrivée* est le lieu de la mer où, d'après le calcul, un navire est parvenu chaque jour à midi. — *Arriver*, c'est faire une *arrivée*. — *Laisse arriver!* est le commandement adressé au timonnier de mettre la barre du gouvernail du côté du vent.

ARSENAL. C'est un grand port militaire où sont réunis des chantiers, des ateliers de toute espèce, des approvisionnements de bouche et des munitions de guerre, des armes, des parcs d'artillerie, et en général tout ce qui est nécessaire à la construction et à l'armement des bâtiments de l'Etat. Les principaux arsenaux de la France sont : Toulon, Brest, Rochefort, Lorient et Cherbourg. L'Angleterre compte six grands arsenaux, ceux de Plymouth, Portsmouth, Chatam, Deptfort, Sheerness et Woolwich.

ARTIMON. Nom du mât de l'arrière, le plus petit ou le troisième d'un grand bâtiment à trait carré. La voile aurique, en forme de trapèze, qui s'élève derrière ce mât,

s'appelle aussi l'*artimon*. — Quand l'équipage est fatigué ou mouillé, après plusieurs heures de veille, celui qui est chargé de distribuer aux matelots quelques verres d'eau-de-vie, les en prévient par ce commandement : *Passez derrière border l'artimon !*

A SEC DE VOILES ; état d'un bâtiment en mer qui a été

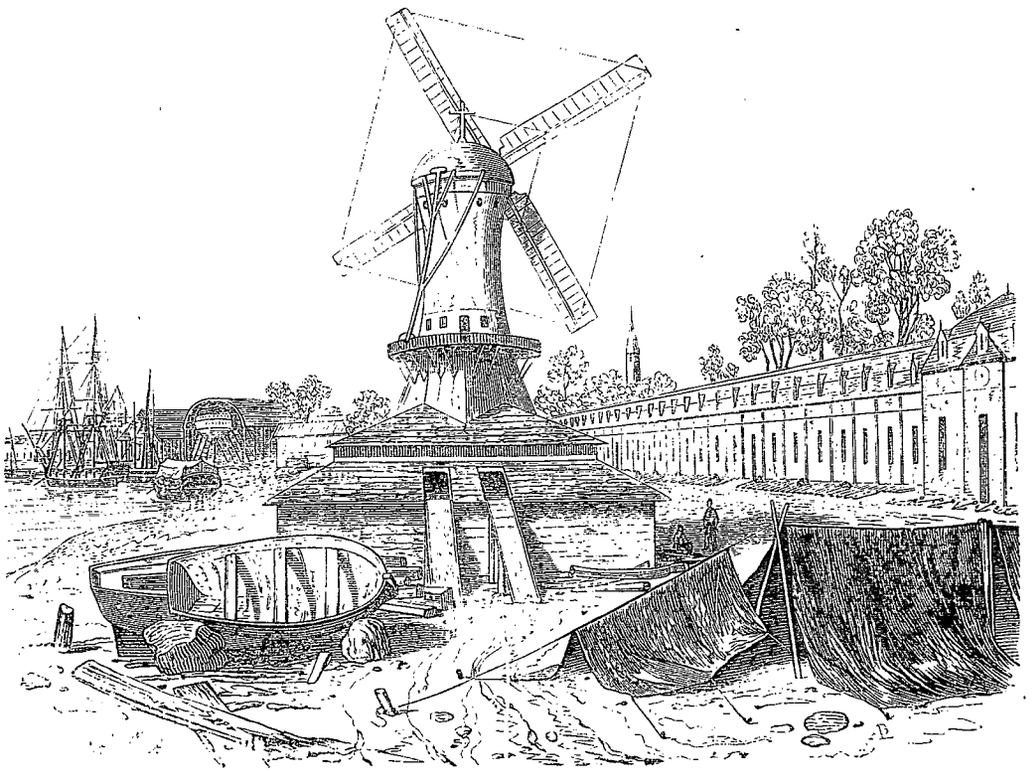

(Arsenal de Rochefort. — Scierie.)

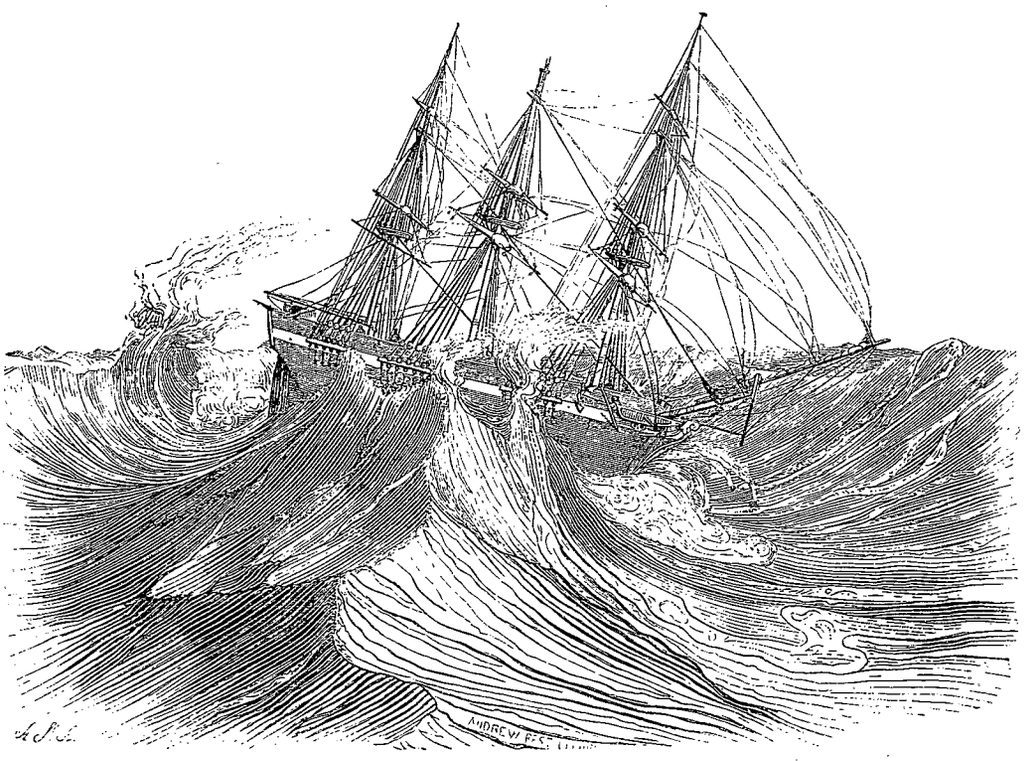

(A sec de voiles.)

forcé de plier toutes ses voiles pour les soustraire à la violence du vent.

ATTERRER. C'est découvrir la terre en venant du large. De là le mot *atterrage*, manière d'atterrer, d'approcher d'une côte.

ATTRAPES. Bouts de cordages, plus ou moins gros, employés pour amarrer ou retenir provisoirement un objet en mouvement par l'agitation du navire.

ATTRAQUER, synonyme d'*accoster*.

AULOFÉE. Mouvement d'un navire sous voiles, qui

tourne sa proue vers le lit du vent. C'est l'évolution contraire à l'*arrivée*.

SALAIRE ET ALIMENTATION

DES CLASSES OUVRIÈRES DANS DIVERS ÉTATS DE L'EUROPE ET DE L'AMÉRIQUE.

L'enquête des commissaires anglais à laquelle nous avons déjà emprunté quelques documents dans l'article sur les salaires et sur la dépense des classes ouvrières en France (p. 79), nous fournit d'autres détails non moins dignes d'intérêt sur la situation des mêmes classes dans un grand nombre d'Etats différents.

RUSSIE. — On évalue, en Russie, l'entretien annuel d'un homme seul appartenant à un seigneur, savoir :

1° Pour la nourriture.	45 roubl. 30	76 roubl. 40
2° Pour l'habill. et la chaussure.	31 10	

Le rouble vaut environ 4 fr. 50 c.

Celui d'une femme :

1° Nourriture comme celle de l'homme . .	45 r. 30	63 r. 36
2° Habillement et chaussure	18 06	

Celui d'une famille composée d'un homme, d'une femme et de deux enfants de trois à dix ans, savoir :

1° Nourriture	89 r. 02	110 r. 02
2° Logement, chauffage, éclairage	21 »	

Mais dans ce calcul ne sont pas compris la viande, le lait, les produits du jardin, de la basse-cour, que le paysan consomme en nature, à l'aide des bestiaux que le propriétaire fournit et entretient, et du terrain dont il a la jouissance *.

NORWÉGE. — Le salaire de l'artisan est, par semaine, de 6 francs 67 centimes à 8 fr. 75 c., outre la nourriture, le logement et les outils.

L'agriculteur gagne, par jour, de 50 à 65 c. avec la nourriture.

Les autres travailleurs gagnent, par semaine, en été et occasionnellement en hiver, 4 fr. 55 c.

Une femme a par semaine de 1 fr. 40 c. à 1 fr. 60 c. ou 70 c. Avec ces salaires, la subsistance est suffisante; la nourriture se compose de poissons salés, pommes de terre, pain et soupe de farine d'avoine, viande salée, deux fois par semaine, et des poissons frais sur les côtes ou près des rivières.

SUÈDE. — Le salaire de l'artisan par jour est, pendant neuf mois, et pendant l'hiver avec travaux intérieurs, de 2 fr.

Celui de l'agriculteur est, par jour, pour les bons travailleurs de 70 à 80 c., pour les autres de 30 à 40 c.

Une femme qui travaille à la terre peut gagner 40 c. par jour; un enfant, en été, 20 c.

La nourriture est semblable à celle de la Norwége.

DANEMARCK. — Le prix de la journée est, pour l'artisan, de 80 à 90 c.; pour l'agriculteur de 60 à 80 c. par jour, avec une nourriture de chétive qualité pendant la moisson.

Le salaire d'une femme, par jour, est de 40 c.

Un homme, une femme, et quatre enfants peuvent gagner 15 fr. par semaine.

La nourriture est saine; laitage, etc.

BAVIÈRE. — Les bons agriculteurs peuvent gagner 90 c. par jour, mais ils sont rares. Les autres travailleurs gagnent de 80 c. à 1 fr. 60 c. dans les villes.

WURTEMBERG. — Le salaire de l'artisan est, par semaine, avec logement et nourriture, de 2 fr. 15 c. à 5 fr. 55 c.

Celui de l'agriculteur est, par an, avec nourriture et logement, de 107 fr. 50 c. à 120 fr. 90 c.

Une femme gagne par semaine, de 1 fr. 45 c à 3 fr. 20 c.; et dans les manufactures, de 3 fr. 60 c. à 5 fr.

Un enfant gagne, également par semaine, de 70 c. à 1 fr. 40 c.; et dans les manufactures, de 2 fr. 57 c. à 4 fr. 30 c.

La nourriture est saine et abondante : on consomme de la viande une ou deux fois par semaine, des légumes, du laitage, etc.

SAXE. — Le prix de la journée de l'artisan et de l'agriculteur est d'environ 90 c.; une femme gagne 50 c., et un enfant 10 c.

Une famille avec quatre enfants peut, avec de l'ordre et de l'économie, subsister par son travail.

MECKLEMBOURG. — Le prix de la semaine de l'artisan dans les villes est de 8 fr. 18 c. à 11 fr. 13 c.; dans la campagne, de 6 fr. 12 c. à 7 fr. 8 c.

L'agriculteur gagne, par semaine, 4 fr. 45 c. avec le logement.

La nourriture est saine. On consomme peu de viande.

HOLLANDE. — Le salaire d'un artisan, pour une année, est, en moyenne, de 512 fr. 50 c., à 487 fr. 50 c.

Celui d'un agriculteur est de 83 fr. 30 c. à 208 fr. 30 c.

Une femme avec quatre enfants gagne de 4 fr. 65 c. à 62 fr. 50 c.

La nourriture est bonne : elle se compose de pain, de pommes de terre, laitage, pois et lard, etc.

BELGIQUE. — Dans le Nord de la Belgique, le prix de la semaine de l'artisan est de 4 fr. 15 c. à 7 fr. 42 c.

A Harlem, un tisserand gagne par semaine, de 12 fr. 50 c. à 16 fr. 60 c.

A Boom, les briquetiers reçoivent, par an, 271 fr. pour l'été, et 88 fr. 50 c. pour l'hiver.

A Ostende, le salaire de l'artisan par jour est, en été, de 1 fr. 45 c. à 1 fr. 75, et en hiver de 1 fr. 20 c. à 1 fr. 45 c.

Un agriculteur gagne, par an, 768 fr. 50 c.

Un batelier a, par semaine, 7 fr. 10 c. avec nourriture.

Une femme, dans une briqueterie, gagne 3 fr. 90 c. par jour; dans les villes, 1 fr. avec nourriture, 1 fr. 75 c. sans nourriture; à la campagne, sans nourriture, 85 c. en été, et 75 c. en hiver.

Les enfants au-dessous de seize ans gagnent, en été, 3 fr. 50 c. par semaine.

La nourriture des Belges consiste en pommes de terre, légumes, potages, et quelquefois en porc.

PORTUGAL. — Le prix de la journée d'un vigneron est de 1 fr. 90 c. à 3 fr. 10 c. sans nourriture.

Une femme gagne de 35 c. à 60 c. par jour pendant la moisson, avec une chétive nourriture qui se compose en général de poissons salés, de soupe au lard, de légumes et de pain de maïs.

SAVOIE. — Un homme dans les champs gagne 1 fr. 50 c. par jour en été, et 1 fr. ou 1 fr. 20 c. en hiver, sans nourriture, ou 60 c. avec nourriture et une pinte de vin

Une femme ne reçoit qu'un tiers du salaire de l'homme

PIÉMONT. — Le prix de la journée de l'artisan est de 1 fr. 70 c. à 3 fr. 20 c.; les ouvriers peu habiles gagnent, en été, de 70 c. à 1 fr. 25 c., et en hiver de 52 à 80 c. Les agriculteurs gagnent, en hiver, de 60 c. à 75 c.; dans la saison intermédiaire, de 75 c. à 1 fr.

Une femme, pendant huit mois, gagne par semaine 3 fr. 10 c., et, pendant quatre mois, 2 fr. 05 c.

Un enfant de onze ans gagne, en été, 15 c. avec nourriture; en hiver, il ne gagne que la nourriture.

La nourriture du peuple, en Piémont, est très frugale et grossière.

ANGLETERRE. — Le salaire des ouvriers est à peu près le même dans les villes et dans les campagnes.

Le prix de la journée, en été, est de 15 fr. 05 c. sans

* Ces documents relatifs à la Russie sont extraits de l'ouvrage de M. de Gérando sur la Bienfaisance publique

bière ni cidre, et de 12 fr. avec bière et cidre; en hiver, il est de 12 fr. 50 c. sans bière ni cidre, et de 11 fr. 50 c. avec bière et cidre.

NEW-YORK. — Le prix de la journée de l'artisan est de 1 dollar et demi : il diminue d'un quart dans la mauvaise saison. (Le dollar vaut environ 5 fr.)

L'agriculteur gagne, par jour, 5 fr. 60 c.

Les autres travailleurs reçoivent de 1 fr. 90 c. à 4 fr. 40 c. par jour.

La nourriture est abondante : les artisans prennent deux fois par jour le thé et le café.

MASSACHUSSETS. — Le prix de la journée pour l'artisan est, au maximum de 2 à 3 dollars, et au minimum de 1 dollar à 1 et demi; pour l'agriculteur de 1 dollar à 1 et demi.

Les autres travailleurs gagnent de 250 à 300 dollars par an.

Le prix de la semaine d'une femme est de 2 dollars et demi.

La nourriture se compose de viande, de volaille ou de poisson deux à trois fois par jour.

MEXIQUE. — L'artisan gagne, par jour, de 2 fr. 50 c. à 3 fr. 35 c.; l'agriculteur, de 1 fr. 25 c. à 1 fr. 67 c.

Une femme ou un enfant peut suffire par son travail à son entretien.

La nourriture est suffisante; le maïs en forme la principale base.

HAITI. — Le prix de la journée de l'artisan est de 3 fr. 15 c. à 3 fr. 75 c. L'agriculteur gagne, par jour, 8 fr. 75 c.

Les femmes, comme servantes, ont au mois, de 12 fr. 50 c. à 25 fr. Leur nourriture se compose de patates, légumes, de fruits abondants et à bas prix.

Une théorie exclusivement attachée à la pratique des anciens donne les faits pour la limite des possibles, et veut réduire le génie à l'éternelle servitude d'une étroite imitation. MARMONTEL.

L'ESCLAVE.

(Suite.— Voyez p. 135.)

§ 2.

Quand le jour de la vente arriva, on parfuma les Celtes à la sortie du bain; on peigna soigneusement leurs longues chevelures, on y mêla quelques ornements, en ayant soin toutefois de conserver le caractère d'étrangeté qui prouvait leur origine. Enfin, la quatrième heure venue, après avoir posé sur leurs fronts la même couronne de feuillages qu'ils avaient lors de leur entrée à Rome, et leur avoir suspendu au cou un petit écriteau sur lequel étaient relatées les qualités de chacun, on les fit monter sur des échafauds dressés devant la taverne : on leur adjoignit une quinzaine d'anciens esclaves dont le propriétaire espérait se défaire à l'aide de l'affluence qu'attirerait la vente des Armoricains.

D'après la loi qui ordonnait aux maquignons de déclarer l'origine de leurs esclaves par des signes extérieurs, ces derniers ne portaient point la couronne de feuillage qui distinguait les prisonniers de guerre; mais leurs pieds frottés de craie annonçaient qu'ils étaient d'outre-mer. Quelques uns d'entre eux étaient coiffés d'un bonnet de laine blanche pour annoncer que le maquignon ne répondait point de leurs qualités, et ne voulait prendre, à leur égard, vis-à-vis des acquéreurs, aucune des responsabilités dont la loi le chargeait.

Pour la seconde fois le Forum romain étalait sa splendeur devant les habitants de l'Armorique; mais si les pauvres captifs avaient retrouvé dans le repos un peu de leur ancienne force, leurs âmes n'étaient ni moins tristes ni plus accessibles aux distractions. Tout ce luxe de marbre, de bronze, de monuments, était à peine remarqué par la plupart d'eux. Une seule chose les frappa, ce fut l'aspect presque désert de cette place au milieu de laquelle ils avaient vu, quelques jours auparavant, circuler des flots de population. C'était le moment où les magistrats rendaient la justice, où les négociants traitaient les affaires de commerce dans les basiliques, où les acheteurs étaient occupés dans les tavernes. Quant aux oisifs, ils se trouvaient, comme toujours, là où était le mouvement, sérieusement occupés de regarder le travail des autres, et de les juger sans y prendre part.

Dans une heure ou deux, la physionomie du Forum allait complétement changer. La population romaine devait inonder cette place en sortant des tribunaux, des tavernes et des basiliques; mais d'ici là les captifs étaient maîtres de leurs mouvements et de leurs pensées.

Ils employèrent ces moments d'attente à de derniers adieux. Les mains purent encore se presser une fois; on put échanger quelques larmes; parler de ceux qui étaient morts; répéter le nom du pays dans cette douce langue celtique qu'il faudrait bientôt abandonner pour celle des maîtres!

Les plus forts essayèrent de donner quelques consolations aux plus faibles en leur parlant de vengeance. Ils répétèrent que tout n'était point perdu de l'Armorique, puisque les dieux qui la protégaient veilleraient toujours sur ses enfants exilés. Mais parmi les voix qui s'élevèrent pour encourager les généreuses fiertés, celle du vieux druide Morgan se faisait surtout écouter.

— Ne montrons point lâchement les blessures de nos cœurs aux ennemis, répétait-il d'un accent calme et fort. Après avoir versé notre sang devant eux, ne leur donnons pas la joie de voir encore couler nos pleurs; quelles que soient les misères que ce peuple nous tienne en réserve, aucune agonie ne pourra être aussi cruelle pour nous que celle que nous avons éprouvée quand on nous a arrachés de force du sol paternel. Puisons donc du courage dans cette pensée que nous avons désormais subi les plus dures épreuves. Que les femmes elles-mêmes, si de nouvelles douleurs viennent les atteindre dans leurs enfants, ne laissent échapper aucun cri, et que le cœur de l'Armoricaine soit assez grand pour engloutir toutes les larmes de la mère.

Le regard de Morgan planait sur ceux qui l'entouraient avec une expression de sublime commandement; mais quand il vint à rencontrer les yeux de Norva qui se fixaient avec anxiété sur son fils, une ombre de pitié le traversa, et sa voix passa subitement à un accent plus doux.

— Norva, dit-il, tu es la femme d'un chef; songe que du palais de nuages qu'il habite maintenant, mon frère te regarde : ne le fais pas rougir aux yeux des héros.

— Je tâcherai, répondit la mère.

— Et toi, enfant, ajouta le vieillard en se tournant vers Arvins, toi qui dans quelques heures peut-être ne seras qu'un triste rameau détaché de sa tige, rappelle-toi que l'Armorique est ta patrie, et qu'avant le jour où Rome a foulé ta terre natale, les Celtes, qu'elle a chargés de chaînes, vivaient libres et heureux sous leurs grandes forêts. A nos vainqueurs donc toute ta haine! et quand nos dieux, les seuls vrais et puissants, permettront que le moment de la délivrance arrive pour ton pays, montre à cette nation que, nous aussi, nous sommes dignes d'être maîtres; car nous savons faire souffrir ! Si jamais, à la vue d'un de nos ennemis, tu te sentais pris d'une pensée de pitié, écoute tes souvenirs, et tous te diront qu'à défaut d'autre héritage les Armoricains ont transmis à leurs enfants celui de la vengeance.

Les éclairs qui jaillirent des yeux d'Arvins contenaient plus de promesses que les plus énergiques paroles. Morgan, le noble et courageux vieillard, mais le prêtre d'une religion sans pardon, parut heureux des sentiments qu'il venait

d'exciter et, posant sa main sur la tête de l'enfant en signe de bénédiction, il se tourna vers la mère en ajoutant :

— Ne crains rien pour ton fils, Norva ; il a déjà le cœur assez fort pour que les maux de la vie passent sur lui sans l'avilir.

Le clepsydre du temple de Castor marquait la cinquième heure ; c'était le moment où la place du Forum allait être envahie par la foule ; le maquignon imposa silence aux esclaves.

Norva se pressa contre Morgan et essaya de mettre son enfant encore plus près d'elle ; car elle se sentait plus forte placée ainsi sous cette double protection d'amour et de pitié. Arvins serra la main de sa mère contre son cœur, et lui jeta un regard qui contenait toutes les suppliantes soumissions de l'enfant, jointes aux fières résolutions de l'homme.

Les curieux ne tardèrent pas à entourer les tavernes d'esclaviers qui se trouvaient sur les différents points du Forum. Chacun des maquignons, une baguette à la main, et se promenant devant les tréteaux, cherchait à attirer l'attention de la foule en enchérissant sur les impudents mensonges de ses voisins.

— Venez à moi, illustres citoyens, criait le propriétaire de Norva et de son fils ; aucun de mes confrères ne pourra vous donner des esclaves doués de qualités aussi merveilleuses que les miens. Vous savez que je suis connu depuis long-temps dans le commerce pour la supériorité de ma marchandise.

Regardez plutôt, continua-t-il en désignant un Armoricain d'une trentaine d'années, remarquable par la beauté de ses formes et l'énergie de ses attitudes ; où trouverez-vous un homme aussi fort et aussi beau ? N'est-il pas digne de poser pour un Hercule ? Et bien, nobles Romains, croyez-m'en sur ma parole, car rien ne me force à mentir, cet esclave est mille fois plus précieux encore par sa probité, son intelligence, sa sobriété, sa soumission, que par cette beauté qui vous étonne. Quel est donc celui de vous qui ne ferait pas volontiers un léger sacrifice pour acquérir un aussi rare trésor ?

Plus la foule grossissait autour de la taverne du maquignon et plus il redoublait de bavarde effronterie. On eût dit que la figure ignoble de ce marchand *d'hommes*, personnification *vivante* de toutes les passions honteuses et brutales, était jetée là comme contraste devant ces belles têtes celtiques qui ne reflétaient, pour la plupart, que de fiers instincts et de sérieux sentiments.

Déjà plusieurs marchés avaient été conclus, plusieurs arrêts de séparation avaient été prononcés entre des êtres aimés. Plus d'un vieillard avait vu s'éloigner le fils sur lequel il s'appuyait ; plus d'un enfant avait vu partir sa mère ; et tous pourtant tenaient religieusement la promesse qu'ils avaient faite de ne point donner leur douleur en spectacle à des ennemis. On étouffait un soupir, on refoulait une larme dans son cœur à chaque nouveau compagnon qu'on voyait traverser la foule et se perdre au loin ; puis, si le courage d'une mère l'abandonnait au départ de son enfant, on se plaçait devant elle, afin que ses gémissements n'arrivassent point jusqu'aux maîtres !

Toutes les scènes de ce drame poignant, mais silencieux, retentissaient dans l'âme de Norva. A chaque coup qui tombait sur un de ses frères, elle sentait comme une nouvelle faculté douloureuse se développer en elle ; mais quand elle était prête à défaillir, elle levait les yeux sur Morgan, et la vue de cette tête impassible lui rendait son courage.

Pendant quelques instants cependant le cœur de la pauvre femme fut inondé de joie ; une mère et son enfant venaient d'être achetés par une même personne ! Mais le souvenir et la douleur lui revinrent vite ; il y avait autour d'elle tant d'enfants sans mères, tant de mères sans enfants !

Il ne restait plus qu'une dizaine d'Armoricains parmi lesquels se trouvait encore le groupe de Morgan, de Norva et d'Arvins, quand les yeux d'un affranchi s'arrêtèrent avec une attention marquée sur ce dernier.

Le maquignon, toujours à l'affût de ce qui se passait autour de son étalage, s'avança rapidement du côté de l'enfant, et posant le bout de sa baguette sur son épaule :

— Regardez-moi cela, noble Romain, s'écria-t-il en se tournant du côté de l'affranchi ; ne diriez-vous pas, à voir ce jeune garçon si grand et si robuste, qu'il est au moins dans sa quinzième année ; eh bien, je puis vous garantir qu'il n'a que neuf ans ; jugez de ce qu'il deviendra un jour. Cette race armoricaine est vraiment merveilleuse.

Norva n'avait pu se défendre d'un frémissement en voyant la baguette du maquignon se poser sur son fils. Quant à Arvins, il ne donna aucun signe d'abattement pendant l'examen fort long que l'acheteur fit de lui.

Enfin, après s'être probablement convaincu que l'enfant lui convenait, celui-ci en proposa trois cents sesterces. Quelques voix élevèrent ce prix jusqu'à quatre cents sesterces, puis l'on n'entendit plus aucune nouvelle proposition.

Comme dernier enchérisseur, le Romain s'avança alors sur les tréteaux, auprès d'un homme qui avait devant lui une petite table sur laquelle se trouvaient des balances d'airain ; et, prenant un *as* à la main :

— Je dis, répéta-t-il, que, d'après le droit des *quirites*, ce jeune garçon est à moi, et que je l'ai acheté avec cette monnaie et cette balance.

Puis il laissa tomber l'*as* dans un des plateaux.

Ce bruit fut comme un coup de mort pour Norva, car il avait également précédé le départ de chacun de ses compagnons. L'enfant se troubla un moment en voyant la pâleur de sa mère ; mais un coup d'œil de Morgan suffit pour ramener le calme dans son attitude.

Le vieillard se pencha vivement vers Norva, murmura quelques paroles à son oreille, et la pauvre mère se redressa vivement.

Cette scène fut trop rapide sans doute pour être remarquée par aucun étranger. Morgan parut le croire, du moins, car il lança sur la foule romaine son même regard de dédain.

Le maquignon vint prendre Arvins, afin de le réunir aux anciens esclaves de l'affranchi, qui attendaient leur nouveau compagnon aux pieds des tréteaux. Un geste brutal sépara l'enfant de la mère, et les lèvres de la pauvre femme n'eurent pas même le temps de se poser sur le front de son fils.

— Au revoir, ma mère, cria Arvins ; nous nous reverrons dans peu, j'espère ; car je compte sur ma force et ma patience. — Au revoir, Morgan.

— Adieu, cria celui-ci en étendant la main vers lui.

Et son bras resta long-temps sans se baisser, car il cachait à la foule curieuse la pâle tête de Norva !

La suite à la prochaine livraison

INDE ANGLAISE.

Les dépenses annuelles de l'administration dans l'Inde anglaise sont environ de 600 000 000 fr. A l'arrivée de lord W. Bentinck, les dépenses l'emportaient sur les recettes de 50 000 000 fr. Lord Bentinck réduisit les dépenses au lieu d'augmenter les impôts. De là l'amour des habitants pour lui et la colère de l'armée. — L'armée est composée de 250 000 hommes ; savoir : Anglais, 50 000 ; corps étranger (artillerie), 7 000 ; le reste est composé d'indigènes enrégimentés, vêtus à l'anglaise, et commandés par des officiers anglais.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COLLÉGE D'EDIMBOURG.

(Voyez, sur Édimbourg, 1834, p. 321.)



(Le Collége d'Edimbourg, *High School.*)

Cet édifice a été construit en 1825, dans un quartier d'Edimbourg (Calton-Hill) d'où la vue embrasse l'ancienne cité, la colline que l'on nomme le Trône d'Arthur, et une vaste étendue de la campagne. La fondation de l'établissement est très ancienne, on la fait remonter au commencement du seizième siècle, en 1519; les premières constructions étaient dans une autre partie de la ville. Nommé tour-à-tour Ecole de grammaire (*Grammar-Scule*), *Schola regia Edinensis*, et aujourd'hui *High-School* (littéralement, haute école, école supérieure), ce collége compte parmi ses professeurs, et surtout parmi ses recteurs, des hommes illustres, entre autres James White, Thomas Buchanan, neveu du célèbre Georges Buchanan; Hercule Rollock, frère de Robert Rollock, principal de l'université d'Edimbourg; Alexandre Hume, auteur d'une grammaire latine estimée; le docteur Adams, également auteur d'ouvrages classiques; le professeur Pillans. Le recteur actuel est le savant docteur Carson. Le personnel de l'enseignement se compose du recteur, de quatre professeurs pour les études classiques, d'un maître de langue française, d'un maître de mathématiques, et d'un maître d'écriture. Chacun des quatre professeurs enseigne les mêmes élèves pendant quatre années, et ne les abandonne que lorsqu'ils sont en état d'entrer dans la classe du recteur. Les élèves, qui sont tous externes, sont au nombre d'environ quatre cents. Il y a une vingtaine d'années, ce nombre était de huit cent cinquante.

DES VINS DE BORDEAUX

ET DES FUMEURS.

Il paraît, d'après les résultats d'une mission œnologique en Hongrie, confiée récemment à M. le comte Odart, que la principale cause de la diminution du commerce des vins de Bordeaux, en Allemagne, consiste dans le prodigieux accroissement du nombre des fumeurs.

L'infection communiquée à la bouche par l'usage du tabac a fini par rendre les organes du goût bien moins sensibles à l'appréciation des vins en général, et surtout à celle du vin de Bordeaux, dont le principal mérite consiste en un bouquet très suave, mais très délicat. Le peuple allemand a pris le goût de l'eau-de-vie, et les bourgeois ont pris celui

de la bière : la consommation de la bière, en effet, a sextuplé depuis une dizaine d'années.

On avait cru que la décroissance de la consommation du vin de Bordeaux dans les contrées germaniques tenait à l'extension de la culture de la vigne; mais cette opinion paraît erronée, car les propriétaires de vignobles allemands éprouvent pour la vente les mêmes embarras que ceux du Bordelais.

Ainsi, cette suavité qui flatte si agréablement les palais dont l'usage des boissons fortes et du tabac n'a pas émoussé les facultés, tourne aujourd'hui au détriment des vignobles du Médoc après avoir fait leur fortune.

L'explication donnée par M. Odart pour la diminution du commerce des vins de Bordeaux paraît d'autant plus admissible, que l'on peut reconnaître dans un fait analogue la cause de l'affection que les Parisiens portent aux vins de Bourgogne. Les vins de Bourgogne reviennent généralement, dans la capitale, à meilleur marché que ceux de Bordeaux, parce que les communications sont plus faciles, que le commerce est organisé sur une échelle beaucoup plus large, que les habitudes sont prises depuis long-temps, qu'en un mot, à égal mérite au goût et à égal prix pour la barrique, le vin de Bourgogne, supportant mieux l'eau, désaltèrera une famille à moindres frais.

Il en résulte que les repas commencent toujours par les vins de Bourgogne, qui ont du *corps* et de la *force*, et qui sont servis en abondance, tandis que le vin de Bordeaux n'arrive parcimonieusement qu'au milieu ou vers la fin du festin, et n'est versé qu'en petits verres; que souvent même il est précédé par le champagne à la saveur si pénétrante, ou par le madère si odorant et si énergique : le bordeaux ne peut donc produire qu'un effet presque inappréciable sur des organes déjà satisfaits ou surexcités auxquels échappe sa finesse, on pourrait presque dire son *esprit*.

Pour apprécier parfaitement et à leur véritable valeur les vins de Bordeaux, il faudrait en boire exclusivement pendant toutes les périodes du repas. C'est ce qui arrive aux étrangers qui ont visité les vignobles de la Gironde, et qui croient pouvoir rejeter sur les fraudes du commerce la différence qu'ils trouvent entre le vin de Bordeaux vendu à Paris et celui qu'on leur a offert sur les lieux. Il ne paraît, en effet, sur les tables bordelaises d'autres vins que ceux du département. On les sert depuis le commencement jusqu'à la fin du repas; on sait les faire succéder dans un ordre qui est très habilement ménagé pour opérer l'éducation du palais dégustateur. Les convives conservent ainsi toute la fraîcheur de leurs sens; le bouquet du médoc s'ajoute successivement à lui-même et se produit dans toute son amplitude; la tête demeure libre et dégagée; l'organe du goût parcourt graduellement toute une échelle de parfums d'une exquise délicatesse, l'imagination s'étend, le langage devient plus facile, les idées acquièrent une lucidité et une netteté analogues à celles que procure le café, si cher aux écrivains et aux orateurs *.

Les vins de Bordeaux, et particulièrement ceux des vignobles contigus aux landes de la Gironde, jouissent de qualités hygiéniques et poétiques dont les hommes abreuvés de bière et infectés de fumée de tabac ne peuvent généralement mesurer l'importance.

On a souvent répété que la fraude exercée par les négociants sur les vins de Bordeaux était l'une des principales causes de la défaveur qui pèse sur ce produit. Aussi cherche-t-on à nouer des relations amicales avec quelques propriétaires, afin, espère-t-on, d'être bien certain de ne point boire de vins *travaillés*. Or, en agissant ainsi, on n'est sûr de rien; car les propriétaires travaillent leurs récoltes tout aussi bien que les négociants. Ce travail ou ce *coupage* n'a rien en soi de fâcheux, car il a lieu généralement pour améliorer les qualités; la fraude n'est que l'exception. Les récoltes, sur un même vignoble, sont loin d'avoir tous les ans la même perfection, et cependant l'essence du vin, sa nature, sont les mêmes; suivant la pluie ou le soleil aux époques désirées, le vin a plus ou moins de corps, plus ou moins de bouquet, plus ou moins de couleur. Rien n'est donc plus légitime ni plus utile que d'opérer dans les celliers le coupage convenable qui forme, avec deux récoltes de qualités médiocres, des boissons de qualités moyennes et même supérieures, complétant mutuellement leurs qualités, et corrigeant réciproquement leurs défauts. Le propriétaire, tout aussi bien que le négociant, sait que la nature accorde rarement des années comme 1811 et 1825, où la saison, par une heureuse succession de chaleurs, de pluies, de vents, d'état électrique, a fait à elle seule le *travail* du vin; il sait que la nature lui livre, dans ces années rares et précieuses, un modèle de perfection que son art, son expérience et son bon goût doivent chercher à atteindre.

Ainsi ce n'est point au mélange des vins qu'il faut s'en prendre de la déchéance des vins de Bordeaux, ni non plus à la fraude, à la mauvaise foi et à l'infidélité, quelque actives que ces causes aient pu être; car il existe à Bordeaux des maisons honorables qui n'ont jamais menti à leur réputation plus que séculaire, et qui font à elles seules presque tout le commerce des grands crûs; d'ailleurs, la mauvaise foi, sur une grande échelle, n'a jamais de puissance que lorsque le malheur a déjà frappé ses coups. C'est comme la mousse sur les arbres souffrants. Le plus grand malheur du vin de Bordeaux, c'est de ne pas être mis dans les conditions convenables pour produire tout son effet.

A l'appui de ce qui vient d'être dit, on peut remarquer encore que les vins de Bordeaux sont les seuls vins de prix capables de supporter les traversées maritimes et de se bonifier en voyageant. De là vient aussi qu'ils sont plus appréciés à l'étranger, dans les colonies, en Amérique et en Asie, qu'ils ne le sont en France. La consommation à l'étranger faisait autrefois la grande fortune de Bordeaux; mais, les droits de douanes qu'il a fallu augmenter chez nous pour favoriser certaines autres productions nationales ayant appelé la réciprocité des douanes étrangères, il en est résulté que c'est Bordeaux particulièrement qui a souffert, et qui a payé en définitive à ces autres productions nationales la prime d'encouragement qu'on leur a accordée par les prohibitions et les élévations de droits.

* Voy. Détails sur les vins fins de Bordeaux, 1833, p. 133.

ETHNOLOGIE.

L'ethnologie est une science toute récente, qui a pour objet l'étude des différentes races d'hommes dont se compose la famille humaine. De là son nom, tiré des deux mots grecs *ethnos*, nation, et *logos*, discours. Ethnologie signifie donc littéralement *traité sur les peuples*, c'est-à-dire sur leurs mœurs et sur les traits caractéristiques qui les distinguent. Cette définition laisse voir de suite ce qu'il y a de général et de vaste dans la mission de l'ethnologie. Il s'agit pour elle, qu'on nous passe l'expression, de faire, au moral en même temps qu'au physique, l'anatomie comparée des organes des individus et des peuples. Il s'agit pour elle, quand elle aura déterminé les similitudes et les dissemblances qui rapprochent ou qui éloignent telles ou telles races, de donner une bonne classification de tous ces types, en un mot, de bien marquer la place qu'occupe chaque nation dans la hiérarchie du genre humain.

Ce n'est pas en un jour qu'un pareil but peut être atteint; l'ethnologie n'en approchera même que progressivement, à travers de nombreux tâtonnements et après des essais réitérés. Mais toute jeune qu'elle est, puisqu'elle ne date que du commencement du dix-neuvième siècle, cette science a déjà rendu

de notables services et puissamment contribué à élargir l'horizon de l'histoire. Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre l'examen des travaux qui ont signalé ses débuts; qu'il suffise de dire un mot des projets de classification par lesquels les ethnologues ont dû nécessairement commencer pour se reconnaître et s'orienter dans cet océan d'hommes dont les flots sont répandus sur la surface du globe. L'une des divisions qui a eu le plus de succès est celle qu'a adoptée Blumenbach. Dans un ouvrage ayant pour titre : *De l'unité du genre humain et de ses variétés*, Blumenbach, qui, bien que notre contemporain, doit être considéré comme le père de la science ethnologique, a reconnu dans le genre humain cinq races principales, qui sont : la race *caucasienne* ou blanche; la race *mongole* ou jaune; la race *nègre;* la race *américaine*, nuance entre les variétés caucasienne et mongole; la race *malaise*, nuance entre les variétés nègre et caucasienne.

Avant Blumenbach, l'espèce humaine avait été partagée par les uns en deux races, la blanche et la noire; par les autres en trois races, la blanche, la noire et la jaune; par d'autres encore en quatre races, dont chacune correspondait à l'un des quatre grands continents. Le système de Blumenbach est plus complet, parce qu'il tient compte des deux variétés américaine et malaise; mais, quoique supérieur aux précédents, il a cela de commun avec eux qu'il ne s'attache guère qu'aux distinctions matérielles. C'est la couleur de la peau, la forme extérieure du crâne et des traits du visage qui décident Blumenbach, et, comme résultat, il aboutit en définitive à autant de races que l'on distingue aujourd'hui de parties du monde. Il n'y a là encore rien pour le moral : le naturalisme a seul inspiré le savant médecin allemand.

La division en trois races semble destinée à prendre le dessus. Blumenbach s'y est conformé lui-même, puisque les variétés américaine et malaise ne sont présentées par lui que comme des nuances intermédiaires, et par conséquent ne devant venir qu'après les trois grandes races caucasienne, mongole et nègre. Cette division a, en outre, l'avantage de pouvoir s'accommoder avec la tradition biblique, d'après laquelle *Sem*, *Cham* et *Japhet*, fils de Noé, ont repeuplé la terre. Ce qui la fera surtout triompher, c'est que, étant trinaire, elle correspond au triple aspect sous lequel peut être envisagée la nature des peuples, aussi bien que celle des individus.

A ce point de vue, la question s'élève et sort des langes du naturalisme. Ce ne sont plus seulement des caucasiens, des nègres et des mongols, c'est-à-dire, en dernière analyse, des blancs, des noirs et des jaunes qu'il faut voir dans la famille des hommes; ce sont trois grandes fractions de peuples qui paraissent avoir chacune des facultés prédominantes et jouer un rôle particulier dans le drame général de la vie humaine.

Ces trois classes de nations, ces trois races, reçoivent maintenant les noms de sémites, de hamites et de japhétiques; dénomination qui sera peut-être remplacée elle-même par une autre, mais qui, dans tous les cas, est infiniment supérieure à celle de caucasiens, de nègres et de mongols, toute physique et incomplète. Cependant, il s'en faut qu'à cette heure l'ethnologie soit en mesure de dire de toutes les nations : Celle-ci est de race sémite, celle-là de race hamite, cette autre de race japhétique. On est d'accord sur quelques points généraux; mais il reste encore beaucoup de ténèbres à dissiper, surtout pour les temps anciens.

Ce qu'on peut dire, c'est que, dans l'état actuel de la science, es sémites représentent cette race d'hommes au teint basané, aux mœurs mercantiles, mais poétiques et religieuses, qui se sont fixés dans l'Arabie, la Syrie, la Judée, la Phénicie, l'Assyrie et la Chaldée. Les hamites sont des peuples de couleur noire, mais sur le degré de civilisation et sur les migrations desquels il règne une grande obscurité. Quant à la race japhétique, on la compose de toutes les nations dont la langue dérive du sanscrit; en sorte que ce groupe, à la fois le plus nombreux et le mieux connu, comprend, parmi les peuples de l'antiquité, les Hindous, les Perses, les Grecs, les Romains, les Gaulois, et en général toutes les familles celtes, germaines et slaves. Pour l'époque moderne, les peuples dont l'idiome a ses racines, soit dans le grec, soit dans le latin, comme les Français, les Italiens, les Espagnols (sauf l'élément ibérique), doivent être considérés, avec les Anglais, les Allemands, les Russes, les Polonais et tous les Slaves, comme faisant partie de la race *japhétique*, que les érudits allemands appellent *indo-germanique*, et que plusieurs ethnologues français proposent de nommer *indo-européenne*, pour mieux faire sentir ce qu'elle a de général. Quelle que soit la qualification qu'on préfère, le groupe des peuples japhétiques se distingue par une intelligence très développée qui la rend apte aux découvertes scientifiques, et par un caractère entreprenant que rien ne fait reculer; *audax Japeti genus*, la race audacieuse de Japhet). Ses rangs se grossissent chaque jour de nouvelles recrues, à mesure que l'on retrouve des affinités entre le sanscrit et des langues que l'on ne soupçonnait pas jusqu'à ce jour avoir de parenté avec l'Inde. Bientôt elle formera un ensemble si considérable, qu'il faudra la soumettre elle-même à une nouvelle division.

ALGERIE.

MOUZAIA. — MEDEAH.

COMBAT DU TÉNIAH OU COL DE MOUZAIA.

Occupation du col par les troupes françaises, le 21 novembre 1830.

Parmi les sujets militaires du salon de 1840, figurent en première ligne les aquarelles exécutées au dépôt de la guerre sous l'habile direction de M. le lieutenant-général Pelet. Ces aquarelles, dues au talent de MM. Genet et Iung, et destinées au Musée national de Versailles, font en quelque sorte revivre sous nos yeux les mémorables combats de Brienne, de Champaubert, de Montereau, de Laon, d'Arcis-sur-Aube, et quelques uns des faits d'armes contemporains dont l'Algérie, durant ces dernières années, a été le théâtre. C'est à cette collection, remarquable par le mérite de l'exécution et par la fidélité des détails topographiques et militaires, que nous empruntons aujourd'hui la vue du Téniah de Mouzaïa.

A environ deux lieues et demie de Blidah, ville distante d'Alger d'environ douze lieues, se trouve une grande ferme désignée par les indigènes sous le nom de *Haouck-Chaouch-el-Mouzaïa*, et par nous sous celui de *Ferme de l'Agha*, sans doute parce que le Maure Hamdan, notre premier agha de la plaine de la Métidja, y fut laissé en observation pendant l'expédition de 1830. De Blidah à cette ferme, on longe le pied des montagnes qui bornent, au sud-ouest d'Alger, la plaine, large de cinq à six lieues. Ces montagnes, qu'on appelle généralement le *Petit-Atlas*, s'élèvent par ressauts brusques et fortement prononcés. Leurs premiers contre-forts sont cultivés et couverts de vergers, auxquels succèdent, jusqu'aux crêtes les plus élevées, des forêts de chênes verts. Il faut franchir ces montagnes pour arriver à Médéah. Après avoir gravi le premier contre-fort de la chaîne de l'Atlas, on parvient à un plateau d'où les regards plongent sur toute la plaine de la Métidja. La mer apparaît dans le lointain, et l'on découvre à l'ouest le lac *Aoula*, à l'extrémité du territoire des Hadjoutes. Le 21 novembre 1830, vers midi, nos troupes firent halte en cet endroit : le général Clauzel, qui commandait en chef, les fit former de manière à faire face du côté de la France, et le passage de l'Atlas fut salué par une salve de vingt-cinq coups de canon.

Une distance de quatre lieues sépare la ferme de Mouzaïa du *Téniah* (mot arabe qui signifie *col*). Le chemin qui y conduit suit la rive droite d'un torrent très encaissé : il est roide, escarpé, coupé sur plusieurs points par des ravins profonds, et donnait, en 1830, à peine passage à deux hommes de front, surtout aux approches du col. Taillé dans un sol schisteux et glissant, il court en zigzag, à branches rapprochées, sur un plan très incliné. L'accès de ce défilé est d'autant plus difficile, qu'il ne présente qu'une coupure de quelques pieds, dominée des deux côtés, et à une hauteur considérable, par des mamelons coniques dont le sommet se perd dans les nues. Le Téniah, ou col de Mouzaïa, s'élève à 964 mètres 70 centimètres au-dessus du niveau de la mer; le mamelon qui le domine à l'est, à 1 182 mètres 52 centimètres; et celui de l'ouest, 1 054 mètres 74 centimètres au-dessus du même niveau. La distance qui sépare ces deux points est de 900 mètres.

Trois à quatre mille Turcs, appuyés par deux pièces de canon, défendaient les approches du Téniah. Le reste des troupes du bey de Tittery était échelonné dans la gorge, en avant de la position principale, occupant les points les plus favorables à la défense jusqu'à une distance de cinq quarts de lieue. Toutes les hauteurs, jusque sur les derrières de nos troupes, étaient occupées par des Arabes.

Cette position ne pouvait être attaquée que de front et par la gauche, la profondeur du précipice qui bordait la droite de la route ne permettant pas de faire passer des troupes de ce côté. Une colonne composée des 14e, 20e et 28e régiments de ligne, gravit les hauteurs de l'est, pour prendre à revers les Kabaïles du bey de Tittery. Le 57e et deux compagnies du 14e, sous les ordres du général Achard, commandant la première brigade, continuèrent à marcher sur la route. Les difficultés locales rendaient lente la marche des corps qui manœuvraient sur les hauteurs. Dans un engagement avec les Kabaïles, les tambours des bataillons de gauche battant la charge, le général Achard, auquel ses ordres ne prescrivaient pas d'attaquer de front cette position formidable, s'écrie : « Quand je suis en face de » l'ennemi, je sais ce que j'ai à faire : dans moins d'une demi- » heure je serai là-haut. » Aussitôt il fait quitter le sac aux soldats du 57e et du 14e, et s'élance à leur tête. Après un combat court, mais vif, la position est emportée. L'ennemi, étonné de la vigueur de cette attaque, s'enfuit précipitamment. Avant le coucher du soleil, nous sommes maîtres du Téniah, et le drapeau français flotte sur l'Atlas, qui, depuis tant de siècles, n'avait point vu d'armée appartenant à un peuple civilisé.

Le 22 novembre, à onze heures du matin, le général en chef, après avoir laissé la garde du col à la brigade Munck d'Uzer, continua sa marche sur Médéah.

Téniah est le point culminant de l'Atlas dans cette direction; de sorte qu'après l'avoir franchi, il ne reste plus qu'à descendre. La route, en général, plus large que sur le versant septentrional, est pavée en plusieurs endroits. Après plus d'une heure de pentes abruptes, elle suit, pendant trois heures environ, une espèce de plateau ondulé, sillonné de ravins profonds, et dominé de distance en distance par des collines assez élevées. On escarmoucha jusqu'au-delà de Zemboudj-Azahra, bois d'oliviers, à une lieue duquel un Arabe à pied, très pauvrement vêtu, se présenta, tenant à la main une lettre adressée au général en chef : elle était des autorités de Médéah, et contenait la soumission de ses habitants. Avant la nuit, l'armée arriva devant les portes de la ville, et le général en chef y fit son entrée avec un bataillon, laissant le reste des troupes campé en dehors des murs.

MÉDÉAH.

Expéditions de novembre 1830 et de juin 1831.

Médéah, capitale de la province de Tittery, à environ vingt-quatre lieues d'Alger, compte huit mille habitants; elle est bâtie en amphithéâtre sur un plateau incliné. Le point culminant à l'ouest se trouve dominé par une maison défensive que l'on nomme la Kasbah. Entourée en partie d'un faible mur, son enceinte au couchant est formée par des escarpements et par la contiguïté des maisons, qui toutes ont des fenêtres et des portes sur la campagne. Un bel aqueduc, élevé au travers d'un ravin, alimente ses fontaines. La position de l'aqueduc domine la ville, et est abordable de toutes parts, à l'exception du côté des escarpements qui la défendent au couchant. Les maisons de Médéah ressemblent beaucoup, par leur construction, à celles du Languedoc, et ont comme elles des toits recouverts en tuiles. Les rues sont en général plus régulières et plus larges que celles d'Alger. Les habitants sont d'une taille élevée, forts et bien constitués. Dans le pays qui comprend l'ensemble des plateaux de Médéah, les habitants de la campagne n'ont pour demeures que des baraques en paille, joncs et branches d'arbre. Dans toutes, le sens de la longueur est celui de la pente du terrain sur lequel elles reposent, de telle sorte que l'arête informe du comble est toujours parallèle à la ligne de la plus grande inclinaison du terrain.

Le but de l'expédition contre Médéah avait été de déposséder du beylik de Tittery Mustapha Bou-Mezrag, ce bey, après avoir reçu l'investiture du général en chef, s'étant soulevé contre les Français, et ayant fait appel au fanatisme religieux des Arabes contre les chrétiens (*roumis*). Le 25 novembre, le général Clauzel installa le nouveau bey, Mustapha Ben-Omar, maure, d'une famille algérienne, qu'il avait nommé avant son départ d'Alger. Dans la soirée du 25, Mustapha Bou-Mezrag, qui n'avait point paru dans le combat du 21, d'où dépendaient cependant sa fortune et peut-être sa vie, et qui, lorsque le sort des armes eut décidé contre lui, s'était retiré dans un marabout, à quatre lieues de Médéah, pour échapper aux Kabaïles du voisinage et aux Arabes du Sahhara, vint se constituer prisonnier avec son fils, sous la condition de conserver sa fortune personnelle.

Les journées du 24 et du 25 furent employées à reconnaître la ville et ses environs. Deux bataillons du 20e et du 28e, les zouaves, et un faible détachement de sapeurs, formant un effectif d'environ 1 200 hommes, furent laissés en garnison à Médéah, sous les ordres du colonel Marion. Les habitants furent organisés en une espèce de garde nationale, forte de quatre bataillons. Le 29, le corps expéditionnaire reprit ses cantonnements, sans avoir été sérieusement inquiété dans sa marche. La garnison de Médéah n'ayant que peu de vivres et de munitions, le général Boyer, envoyé pour la ravitailler, repartit d'Alger, le 7 décembre, avec deux brigades et un fort convoi. Il traversa l'Atlas, et arriva le 10 à Médéah sans tirer un coup de fusil. Ce secours fut d'autant mieux accueilli, que dès le lendemain du départ de l'armée, le 27 novembre, la garnison avait eu à repousser des attaques très vives, qui se renouvelèrent pendant trois jours. Les Arabes, au nombre de dix mille, dirigèrent leurs principaux efforts contre la maison de campagne dite *Ferme du Bey*, à 1 250 mètres de la ville. Le général Boyer, après avoir passé trois jours à Médéah, laissa le commandement de la place au général Danlion, avec un renfort de deux bataillons, et reprit la route d'Alger, où il revint sans accident d'aucune espèce. Cependant, la réduction à cette époque de l'armée d'Afrique, et la difficulté de ravitailler la garnison, déterminèrent bientôt le général Clauzel à la rappeler à Alger. Elle y rentra le 4 janvier 1831.

Notre nouveau bey, Mustapha Ben-Omar, avait voulu partir avec elle; mais il se décida à rester à Médéah, après qu'il eut reçu dans la mosquée le serment des habitants, qui jurèrent de le défendre. Les tribus de Tittery ne tardèrent pas à méconnaître l'autorité du bey, et, dans les premiers

mois de 1831, sa position devint de jour en jour plus critique. Un des fils de l'ancien bey Mustapha Bou-Mezrag avait été autorisé, au commencement de février, à retourner à Médéah. Il profita de cette occasion pour se mettre à la tête d'un parti puissant, dont les intrigues et les résistances allèrent jusqu'à obliger Ben-Omar à se renfermer chez lui, sous la garde de quelques habitants fidèles. Réduit à cette extrémité, celui-ci écrivit, au mois de juin 1831, au général Berthezène, qui avait remplacé le général Clauzel, que sa position n'était plus tenable, et réclama le secours de nos baïonnettes. Ce secours ne pouvait être refusé à un homme au service de la France. Le 25 juin 1831, le général Berthezène partit d'Alger avec deux brigades. Le corps d'armée franchit, le 28, le Téniah, où l'on établit un bataillon, vint coucher à Zemboudj-Azahra, et arriva le 29, à Médéah, que les Turcs et les Koulouglis avaient abandonnée.

Le général en chef, voulant châtier leur révolte, se dirigea, le 1er juillet, au point du jour, sur la montagne d'Aouarah, où dix tribus soutinrent bravement nos attaques. Dans le corps expéditionnaire marchaient deux cents volontaires parisiens : ils s'élancèrent avec beaucoup d'audace contre l'ennemi; mais, emportés par leur ardeur, ils s'engagèrent trop loin et perdirent quelques hommes. Les Arabes eurent plus de six cents hommes hors de combat. Le châtiment fut complet : les tribus hostiles virent leurs maisons et leurs huttes incendiées, et leurs auxiliaires battus et dispersés. Cette satisfaction obtenue, le général Berthezène jugea prudent de retourner avec toutes ses troupes à Alger, menacé alors d'une irruption des tribus. Il partit le 2 juillet, à quatre heures du soir, emmenant avec lui le bey de la province et quelques personnages qui lui étaient particulièrement attachés. Les Arabes le suivirent en tiraillant, selon leur habitude. Le passage du Téniah eut lieu le lendemain 3, à la pointe du jour, et l'armée commença à descendre en bon ordre le versant septentrional de l'Atlas. Mais, arrivées près des Eaux-Noires, comme on les a surnommées, à une lieue environ du col, les troupes accélérèrent leur marche, et cette précipitation causa une terreur panique. Bientôt les rangs se confondirent, et il y régna un grand désordre : heureusement il ne fut pas long. Dans ce moment critique, le chef de bataillon Duvivier, à la tête des Zouaves et des Parisiens, fit face à l'ennemi, et le contint jusqu'à la ferme de Mouzaïa, où la colonne se ralliait. Les Kabaïles et les Arabes s'arrêtèrent au pied de la montagne. Après s'être reposées jusqu'à six heures du soir, nos troupes se remirent en marche. Elles traversèrent, sans être inquiétées ni sur leur front, ni sur leurs flancs, la vaste plaine qui conduit au gué de la Chiffa, sur la route d'Oran. Arrivant à dix heures du soir à la Chiffa, elles se précipitèrent pêle-mêle dans l'eau, pressées par la soif dont elles avaient souffert toute la journée. Le 4 juillet, à quatre heures du matin, elles atteignirent Boufarik. La route, en cet endroit, est bordée par des taillis épais, et franchit plusieurs ruisseaux sur dix ponts étroits, situés à peu de distance les uns des autres. Les Arabes de Beni-Khelil et de Beni-Mouça cherchèrent à défendre le défilé, mais sans succès. L'armée les repoussa facilement, et alla bivouaquer à Oued-el-Kerma. Enfin, après dix jours d'expédition, pendant lesquels elle n'eut que cinquante-cinq hommes morts et cent quatre-vingt-douze blessés, tandis qu'elle mit à l'ennemi environ huit cents hommes hors de combat, elle rentra dans ses cantonnements le 5 juillet 1831, anniversaire de la prise d'Alger.

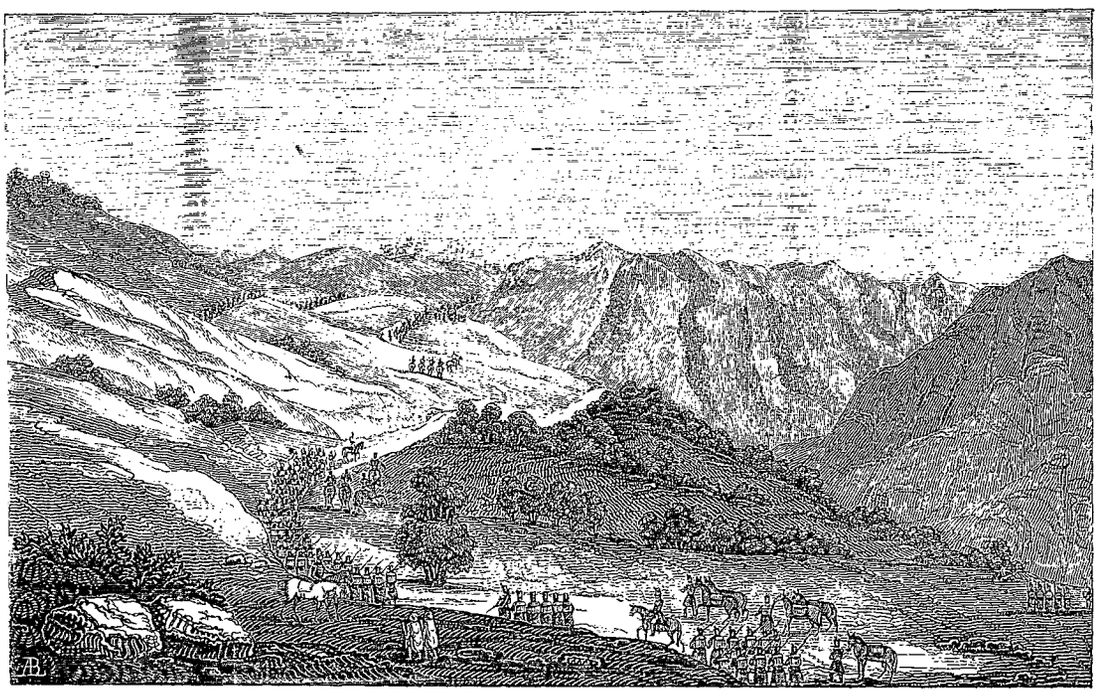

(Salon de 1840. — Passage du Téniah, col de Mouzaïa, par M. Iung, d'après un dessin de M. le capitaine Genet.)

Expédition d'avril 1836.

Partie de Boufarik le 30 mars 1836, l'armée sous les ordres du maréchal Clauzel arriva le vendredi 1er avril au col de Téniah, d'où elle débusqua les Arabes, ayant à leur tête le bey de Miliana, Hadj el-Sghir, notre ancien agha de la Métidja. Elle y séjourna plusieurs jours, pour y attendre l'artillerie de campagne. Le lundi 4 avril, le maréchal Clauzel dirigea sur Médéah une brigade commandée par le général Desmichels. Son séjour ne devait pas dépasser vingt-quatre heures, temps nécessaire pour délivrer des armes aux Koulouglis, et s'entendre sur son administration future avec le nouveau bey, Mohammed Ben-Hussein. Le 5 à midi, tout étant prêt pour le départ, et la population rassemblée devant l'aqueduc, avec le bey en tête, la brigade se remit en marche vers le col, et alla camper au bois des Oliviers. Les

Mouzaïa avaient demandé et obtenu la paix; leurs troupeaux paissaient paisiblement sur la montagne, et de petits drapeaux blancs flottaient de divers côtés. La journée du 6 fut employée à châtier les Beni-Ouzra. Enfin, le jeudi 7, les pièces de campagne avaient non seulement franchi le col, elles étaient arrivées jusqu'au-dessus de la plaine qui est au sud de l'Atlas. Ce grand travail fut exécuté par les soldats du génie, qui, pendant sept jours (du 31 mars au 6 avril), ne prirent que trois heures de repos sur vingt-quatre. Le souvenir en a été consacré par cette simple inscription, gravée sur un énorme rocher calcaire en forme d'écusson :

1830-1836.
ARMÉE FRANÇAISE.
MARÉCHAL CLAUZEL.

De distance en distance on a tiré parti des localités pour créer des positions successives à l'artillerie; de sorte que depuis la plaine jusqu'au col elle peut battre la vallée et les montagnes des Soumata, pendant que les crêtes des Mouzaïa, qui descendent sur le Téniah, seraient couronnées par nos troupes. Ainsi la marche est maintenant toute tracée, et rendue facile pour arriver au col malgré toute résistance.

Cette troisième expédition sur Médéah fut terminée le 9 avril 1836.

L'Allemagne a eu le privilége de fournir des maisons royales à presque tous les autres pays de l'Europe. En ce moment, l'Angleterre, la Russie, le Danemarck, la Hollande, la Belgique, la Hongrie, l'Italie septentrionale presque tout entière, le Portugal et la Grèce, sont gouvernés par des princes de famille allemande. Au siècle dernier seulement, l'Espagne et Naples ont échappé à la maison d'Autriche, et de nos jours seulement, un soldat de fortune français a remplacé sur le trône de Suède les princes de la maison de Holstein; en sorte qu'il n'y a que la France et la Savoie qui n'aient pas payé à l'Allemagne ce singulier tribut.

L'ESCLAVE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 135, 143.)

§ 3.

L'affranchi qui avait acheté Arvins, était l'intendant d'un des jeunes patriciens les plus riches de Rome. Claudius Corvinus avait hérité, il y avait seulement quelques années, de cent millions de sesterces *, dont la plus grande partie était déjà dissipée. Aussi citait-on sa maison comme l'une des plus somptueuses du mont Cœlius. Les parquets en étaient de marbre de Caryste, les colonnes de bronze, les statues d'ivoire, et les bains de porphyre. On y trouvait autant de salles de banquet, ou *triclinium*, que de saisons, et les lits de ces salles étaient de citre incrusté d'argent, les coussins de duvet de cygnes, les housses de soie de Babylonne. Tous les murs avaient été tendus d'étoffes attaliques; des voiles de pourpre brodés d'or étaient supendus au-dessus des tables de festin.

Lorsque l'affranchi arriva avec l'enfant à ce palais splendide, il sonna à une porte de bronze : l'*ostiarius* sortit de sa loge où il était enchaîné près d'un molosse, et ouvrit avec empressement : le conducteur d'Arvins fit alors demander le *Carthaginois*.

C'était l'interprète chargé de se faire entendre des trois cents esclaves de Corvinus. Occupé de commerce avant sa captivité, il avait parcouru toutes les mers sur les navires de sa nation, et parlait la plupart des langues des peuples maritimes.

L'affranchi lui livra le jeune Celte, afin qu'il le fît revêtir d'un costume convenable et qu'il lui donnât les instructions nécessaires.

Le *Carthaginois* conduisit l'enfant au logement occupé par les esclaves.

— Quelqu'un t'a-t-il déjà instruit de tes nouveaux devoirs ? lui demanda-t-il.

— Je n'ai reçu que des leçons d'hommes libres, répondit sèchement Arvins.

L'interprète sourit.

— Tu es bien le fils de ces Gaulois qui ne craignent que la chute du ciel, reprit-il ironiquement. Cependant, ici je t'engage à craindre de plus les coups de lanières. Tu sauras d'abord qu'en ta qualité d'esclave, tu n'es pas une *personne*, mais une *chose;* ton maître peut faire de toi ce qu'il lui plaira; te mettre à la chaîne sans raison; te flageller pour se distraire, ou même te faire manger par les murènes de son vivier, comme Vedius Pollion.

— Qu'il use de son droit, dit Arvins.

— Corvinus n'est point méchant, continua le *Carthaginois;* c'est un des *beaux* de Rome, et il a pour principale occupation de se ruiner. Il ne se lève d'habitude qu'à la dixième heure (quatre heures du soir) pour se mettre entre les mains de ses familiers qui le parfument, peignent ses joues avec de l'écume de nitre rouge, et frottent son menton de *psilotrum* pour lui faire tomber la barbe; cent cinquante esclaves sont employés ici pour sa seule personne, et ont chacun des fonctions différentes.

— Quelles seront les miennes ? demanda Arvins.

— Tu seras employé à la conduite des chars, répondit l'interprète. Suis-moi; je vais te montrer ton royaume.

Il conduisit le jeune Celte aux remises, et lui montra les différents chars qui s'y trouvaient à l'abri.

— Voici d'abord, lui dit-il, les *petorita*, équipages à quatre roues, imités de ceux des Germains, et qui servent au transport des provisions ou des esclaves; plus loin, les *covini*, chars couverts dans lesquels le maître sort lorsqu'il pleut. Ces voitures légères, ornées d'ivoire, d'écaille et d'argent ciselé, que tu vois à notre droite, s'appellent *rhedæ;* Corvinus s'en sert d'habitude pour les promenades. A notre gauche sont les litières garnies de tapis de Perse et de rideaux de pourpre.

Arvins était émerveillé de tant de magnificence. L'interprète le conduisit aux écuries pavées de lave, et dont tous les rateliers étaient de marbre de Luna.

— Les cinquante mules qui sont rangées là, lui dit-il, sont destinées à traîner les chars de Corvinus; quant aux soixante chevaux que tu vois de l'autre côté, ils servent aux esclaves numides qui précèdent l'équipage du maître lorsqu'il sort. Maintenant que tu connais les lieux, je vais te conduire au chef des écuries pour qu'il te donne ses ordres.

Arvins se rendit avec l'interprète près de l'esclave chargé des équipages; celui-ci fit connaître au *Carthaginois* quelles seraient les fonctions de l'enfant, et son conducteur lui transmit ces explications. Lorsqu'il eut achevé :

— Je n'ai plus à te faire qu'une recommandation, ajouta-t-il; c'est de garder toujours le silence devant le maître lorsque tu auras appris la langue latine. Il est si fier avec ses esclaves, qu'il ne leur adresse jamais la parole. Lorsqu'il leur commande, c'est par signe ou en écrivant sur ses tablettes. Maintenant tu peux aller chercher ton *diarium* ou ration journalière; puis tu te mettras au travail.

Tout ce qu'Arvins venait de voir et d'entendre était si nouveau pour lui, que sa douleur en fut, sinon diminuée, du moins suspendue. Mais ce fut bien autre chose lorsqu'il vit sortir, au milieu de ses clients, des joueuses de flûtes

* 20 953 333 fr. 35 cent.

et des prêtres saliens, Claudius Corvinus revêtu de la toge de pourpre, les cheveux parfumés de cinamome, les bras polis à la pierre ponce et tout chargés d'anneaux incrustés de pierres précieuses. Il ne s'était jamais fait l'idée de tant d'opulence. Telle était en effet, à cette époque, la vie des riches patriciens de Rome, que leurs maisons ressemblaient moins à des demeures privées qu'aux cours efféminées des plus puissants rois de l'Asie. On n'y entendait que la voix des chanteurs; des couronnes de roses de Pestum, abandonnées par les convives, jonchaient toujours le seuil, et un parfum de festin s'exhalait sans cesse des soupiraux entr'ouverts. Chaque matin une foule de clients remplissaient le vestibule pour recevoir la *sportule* ou distribution journalière de cent quadrans *, par laquelle le patron s'assurait leurs voix aux élections des magistratures. Lui-même se montrait quelquefois à ces faméliques courtisans, passant au milieu d'eux d'un pas nonchalant, et la tête penchée vers l'esclave *nomenclateur*, qui lui répétait à l'oreille le nom de chacun.

Le reste du jour était consacré aux promenades à pied, sous les portiques du Forum, ou, en char, sur la voie appienne. Puis venait le repas du soir auquel accouraient les parasites, et qui se prolongeait le plus souvent jusqu'au jour.

La table de Claudius Corvinus était citée pour sa délicatesse. Il faisait partie de ce sénat de mangeurs qui avaient proposé des prix publics à ceux qui inventeraient de nouveaux mets; et son cuisinier, acheté au prix énorme de deux cent mille sesterces **, était le même auquel l'illustre gourmand Apicius avait fait présent d'une couronne d'argent comme à l'homme le plus utile de la république. Aussi le *triclinium* de Corvinus était-il toujours garni de convives appartenant aux plus nobles familles ou aux plus hautes magistratures de Rome.

A la surprise qu'un genre de vie si nouveau devait exciter chez Arvins, succéda bien vite le mépris. Elevé dans les habitudes frugales de sa nation, et accoutumé à dédaigner tout ce qui n'ajoutait ni à la force de l'homme ni à sa sagesse, il détourna les yeux avec un superbe dégoût de cette profusion sans but, et se remit à penser tristement à l'Armorique.

Le souvenir de sa mère lui était d'ailleurs toujours présent; c'était le seul amour qui lui restât, le dernier intérêt de sa vie; il espéra qu'à force de recherches il pourrait découvrir dans Rome le maître qui l'avait achetée.

Mais pour essayer cette enquête difficile, il fallait avant tout pouvoir se faire entendre. Il se mit donc à étudier le latin avec toute l'ardeur que peut donner une passion unique et profonde. Malheureusement sa langue, accoutumée au rude accent celtique, se refusait à de plus molles inflexions. Sa mémoire ne retenait qu'avec une sorte de paresse haineuse les mots de ce peuple ennemi; on eût dit que tous les instincts patriotiques se révoltaient en lui contre la langue du vainqueur. Mais la volonté de son cœur, plus patiente et plus forte, finit par dompter ces répugnances; quelques mois s'étaient à peine écoulés qu'Arvins put comprendre ce qu'on lui disait, et y répondre.

Il commença alors ses recherches; mais il s'aperçut bientôt que le loisir et la liberté lui manquaient pour qu'elles pussent réussir. Son temps appartenait au maître, et c'était à peine s'il disposait chaque jour de quelques heures. Aussi plusieurs mois se passèrent-ils sans qu'il pût rien apprendre sur le sort de Norva.

Triste et découragé, l'enfant cherchait en lui-même par quel moyen il pourrait rendre ses perquisitions plus fructueuses, lorsqu'un spectacle dont il fut témoin vint changer toutes ses préoccupations.

* 1 fr. 17 cent.

** 40 916 fr. 66 cent.

§ 4.

Un soir qu'Arvins était assis sur le seuil des remises, le visage dans ses mains et les coudes appuyés sur ses genoux, il entendit de grands cris de joie. Un Germain dont il avait souvent remarqué la diligence et la sobriété, sortait du logement des esclaves la tête rasée, et entouré de ses compagnons qui le félicitaient. Tous se dirigeaient vers l'habitation principale.

— Qu'y a-t-il donc? demanda Arvins étonné.

— C'est le Germain que l'on va affranchir, répondit l'interprète.

— Que dites-vous? s'écria le jeune Celte; un esclave peut-il jamais recouvrer la liberté?

— Lorsqu'il la paie.

— Et comment se procurer assez d'argent pour cela?

— En imitant ce barbare, qui, depuis trois années, ne fait qu'un repas sur deux, afin de vendre la moitié de son *diarium*. Il a réussi, en mettant denier sur denier, à ramasser un pécule de six mille sesterces avec lequel il a payé son affranchissement.

Pendant que l'interprète donnait ces explications au jeune Celte, le Germain était entré dans le *triclinium* où Corvinus se trouvait à table avec le préteur. Les autres esclaves s'arrêtèrent sur le seuil. Arvins se mêla à eux pour voir ce qui allait se passer.

Le Germain s'approcha d'abord du maître qui lui mit la main sur la tête, et dit :

— « Je veux que cet homme soit libre et jouisse des droits de cité romaine. »

Alors un licteur placé derrière le préteur toucha trois fois l'esclave de son faisceau; Corvinus le saisit par le bras, le fit tourner sur lui-même, et lui appliquant un léger soufflet :

— Va, dit-il en riant, et rappelle-toi que, lorsque je serai ruiné, tu me devras une pension alimentaire comme mon affranchi.

Le Germain se retira, et les esclaves, pour prendre congé de lui, le menèrent boire à la taverne voisine.

Ce que venait de voir Arvins donna un autre cours à ses idées, et fit naître en lui un nouvel espoir. Jusqu'alors, il n'avait songé qu'à retrouver sa mère, et qu'à se consoler avec elle des douleurs de l'esclavage; mais il se sentit enivré à la pensée qu'ils pouvaient encore tous deux recouvrer la liberté.

Avec cette résolution ferme et prompte, qui caractérisait tous ceux de sa race, le jeune Celte se décida aussitôt à préparer leur commune délivrance, en même temps qu'il continuerait ses recherches. Il n'ignorait pas combien le but auquel il tendait serait long et difficile à atteindre; mais dès sa première année, il avait appris la patience, et il savait qu'il suffit d'attendre pour que le gland devienne un chêne.

Il commença par retrancher de sa nourriture tout ce qui ne lui était pas rigoureusement nécessaire; il se chargea, pour quelques sesterces, d'une partie du travail des autres esclaves employés comme lui aux équipages, et passa les nuits à fabriquer des armes de son pays, qu'il vendait ensuite aux curieux.

Quant aux perquisitions qui devaient lui faire retrouver Norva, il ne put les continuer long-temps; car l'été était venu, et son maître partit avec toute sa maison pour la *villa* qu'il possédait à Baies.

Le voyage se fit en litière et à petites journées. Claudius Corvinus, qui redoutait avec raison les hôtelleries, avait fait bâtir sur la route plusieurs *diversoriola*, ou lieux de repos. Ils arrivèrent enfin à sa *villa*, digne en tous points du palais qu'il occupait sur le mont Cœlius.

Arvins qui avait quitté Rome avec chagrin se demanda bientôt s'il ne devait point s'en réjouir. Forcé de vivre plus

simplement, le maître exigeait moins de service de ses esclaves, et leur laissait plus de temps. Outre les moyens de gains qu'il avait déjà, l'enfant put donc louer quelques heures de sa journée à un jardinier voisin.

Son pécule grossissait ainsi lentement; mais il grossissait. Chaque soir il regardait les deniers, le quadrans, les as et les sesterces ramassés avec tant de peine; il les comptait, les faisait sonner l'un contre l'autre: le bruit de cet argent le réjouissait comme un avare; à chaque pièce tombant dans le vase d'argile qui renfermait son trésor, il lui semblait entendre se briser un des anneaux de la chaîne qui retenait sa mère et lui en captivité.

Les habitudes laborieuses d'Arvins ne lui laissaient le temps de se livrer ni aux causeries ni aux débauches de ses compagnons de captivité. Aussi, quoique vivant au milieu d'eux, leur était-il resté comme étranger.

Un seul s'était rapproché de lui et semblait s'intéresser à ses efforts. C'était un Arménien à la figure douce et grave, et que les autres esclaves tournaient en railleries à cause de sa résignation. Nafel était chargé de la copie des manuscrits dont Corvinus enrichissait sa bibliothèque. Son instruction était profonde et variée, bien qu'à voir sa modestie timide, on l'eût pris pour le plus simple des hommes. Il eût pu réciter, sans s'arrêter une fois, les plus beaux passages des philosophes, des orateurs et des poëtes de la Grèce; mais il préférait à tous, les écrits de quelques juifs inconnus, qu'il avait copiés pour son usage, et qu'on lui voyait relire sans cesse.

La fière patience d'Arvins et son activité persistante l'avaient frappé; il chercha à gagner la confiance du jeune Armoricain. Celui-ci repoussa d'abord les avances du vieillard; mais Nafel ne se rebuta point, et Arvins finit par se laisser gagner à son affectueuse douceur.

Il lui avoua ses espérances; l'Arménien sourit tristement.

— Tu crois donc que je ne pourrai arriver à racheter ma liberté et celle de ma mère? lui dit l'enfant avec inquiétude.

—Je ne crois point cela; mais que feras-tu de cette liberté? N'espère pas retourner en Armorique; ton ancien maître ne te le permettra point. Il faudra que tu vives sous son patronage, que tu le soutiennes, s'il tombe dans la pauvreté. La loi le fait ton héritier, au moins pour moitié de ce que tu possèderas; et s'il a sujet de se plaindre de toi, il peut t'exiler à vingt milles de Rome, sur les côtes de la Campanie. Voilà la liberté des affranchis; ce sont toujours des esclaves dont on a allongé les chaînes.

— N'importe, dit Arvins, je serai du moins près de ma mère; nous parlerons ensemble de nos grèves, de nos forêts, et j'attendrai de meilleurs jours en aiguisant mes armes.

— C'est-à-dire que tu vivras avec la vengeance pour espoir.

— Et les dieux de l'Armorique ne trahiront point ma confiance, dit Arvins, d'une voix sourde. Nos druides l'ont dit : un jour viendra où chaque orphelin pourra abreuver de sang ennemi la tombe de son père. Je connais la place où repose le mien, Nafel; je la rendrai plus rouge que la pourpre dont s'habillent nos vainqueurs.

La main droite du jeune Celte s'était étendue comme si elle tenait une épée; Nafel allait répondre; mais il s'arrêta tout-à-coup.

— Il n'est point encore temps, murmura-t-il; tant que tu espéreras dans ta propre force, enfant, tu ne pourras comprendre la vérité.

Et s'enveloppant dans son manteau de laine, il s'éloigna la tête basse et les mains jointes.

La suite à la prochaine livraison

ARMES ANCIENNES.

(Voy. sur le Musée d'artillerie, 1833, p. 259.)

Ce fer de hallebarde est conservé au Musée d'artillerie. Il est remarquable par la richesse des ornements et par le travail délicat de la ciselure. Dans notre dessin, on voit une partie de la hampe semée de couronnes royales et de fleurs-de-lis; le bout de la hampe est formé par le calice d'un lis, sur lequel est placé un globe aux trois fleurs-de-lis. La partie inférieure du fer offre la figure de Louis XIV sous les traits d'Apollon : il est assis dans le char du Soleil, traîné par quatre chevaux; au milieu, la Renommée embouche la trompette; en haut, on lit la devise de Louis XIV, dont le *corps* était un soleil rayonnant, et l'*âme* ces mots : *Nec pluribus impar.* (Voy. sur les devises, 1836, p. 279.)

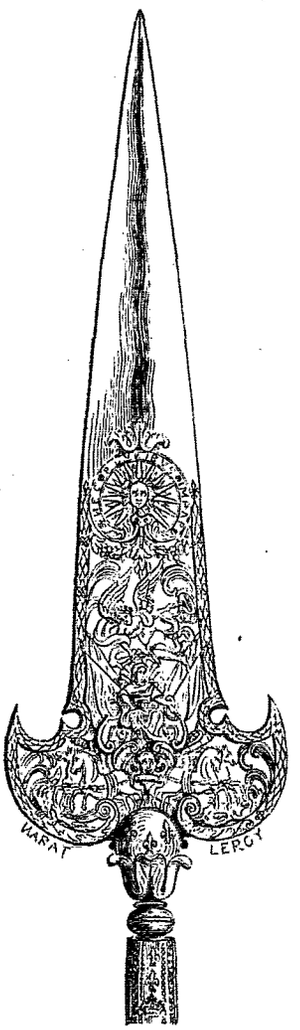

(Fer d'une hallebarde des gardes de la Manche du roi, sous Louis XIV.)

Ne pas savoir supporter la pauvreté est une chose honteuse; ne pas savoir la chasser par son travail est une chose plus honteuse encore.

PÉRICLÈS *aux Athéniens.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

ÉLÉPHANTS BLANCS DE SIAM



(L'éléphant de Siam et le chef des Bonzes, d'après un dessin du R. P. Couplet, jésuite, procureur des missions de la Chine.)

Les Siamois et les Péguans regardent les éléphants blancs comme les rois de leur espèce, tandis qu'on peut dire au contraire que ces animaux en occupent le dernier rang, car ce ne sont en réalité que des albinos. Cette blancheur blafarde de leur peau, qui les fait tant honorer, est le symptôme d'une faiblesse maladive répandue dans toute leur économie. Les hommes, et certains mammifères, surtout les souris, les rats, les lièvres, les lapins, et aussi quelques oiseaux, tels que les corbeaux, les merles, les choucas et une infinité d'autres, offrent cette altération momentanément ou pendant toute leur vie.

Au reste, ce n'est pas la rareté seule des éléphants blancs qui leur a mérité l'adoration des peuples de Siam et de Pégou. Des idées symboliques et des traditions fabuleuses expliquent le culte qu'on leur rend.

La couleur blanche a été de tout temps, et dans toutes les religions, le symbole de la sagesse et de la pureté.

Sous la gravure curieuse dont nous donnons un *fac simile*, est imprimée une courte légende dont voici le sens :

« Xe-Kiam, chef des Bonzes, est le Xaca des Japonais. » On dit que sa mère, ayant vu un éléphant blanc, porta » son fils dix-neuf ans et mourut pendant l'enfantement. » Son fils crut devoir se retirer du monde pour faire péni- » tence : il étudia sous quatre maîtres et enseigna quarante- » neuf ans. Il entra dans la Chine soixante-trois ans après » la naissance de J.-C. »

L'abbé de Choisy raconte, dans son Journal de l'ambassade à Siam, dont nous avons déjà extrait un passage (p. 53), qu'il vit, au milieu de la seconde cour du palais du roi, un éléphant blanc qui avait coûté la vie à cinq ou six cent mille hommes dans les guerres de Pégou. « Il est assez grand, dit-il, fort vieux, ridé, et a les yeux plissés. Il y a toujours auprès de lui quatre mandarins avec des éventails pour le rafraîchir, des feuillages pour chasser les mouches, et des parasols pour le garantir du soleil quand il se promène. On ne le sert qu'en vaisselle d'or; et j'ai vu devant lui deux vases d'or, l'un pour boire et l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, dans l'opinion que la plus vieille est la plus saine. On dit, mais je ne l'ai pas vu, qu'il y a un petit éléphant blanc tout prêt à succéder au vieillard, quand il viendra à mourir. »

Dans un autre passage, l'abbé rapporte en ces termes la cause et les suites des guerres de Pégou : « Le roi de Pégou ayant appris que le roi de Siam avait sept éléphants blancs, lui en envoya demander un : on refusa net. Il renvoya, et menaça de le venir quérir lui-même à la tête de 2 000 000 hommes : on se moqua de ses menaces. Il vint, assiégea long-temps la ville de Siam, la força, n'entra pourtant pas dans le palais du roi, fit dresser deux théâtres égaux à la porte du palais, l'un pour lui et l'autre pour le roi de Siam; et là, en grande cérémonie, fit des demandes qui étaient autant de commandements. Il demanda d'abord six éléphants blancs qui lui furent livrés. Il dit avec beaucoup d'affection au roi de Siam qu'il aimait son second fils, et qu'il le priait de le lui mettre entre les mains pour avoir soin de son éducation. Ainsi, avec beaucoup de civilité, il prit tout ce qu'il voulut, et retourna à Pégou avec des richesses immenses et un nombre infini d'esclaves. Il ne toucha point aux pagodes, parce que la religion des Siamois et celle de Pégou est la même : seulement un de ses soldats étant entré dans les pagodes du roi, coupa une main de la grande statue d'or : on en a depuis remis une autre, et j'en ai vu la cicatrice. »

La vénération des Siamois pour les éléphants blancs ne paraît pas être moindre aujourd'hui qu'au dix-septième siècle; on leur rend les mêmes honneurs. « Chacun de ces

éléphants, dit un voyageur moderne, a une étable séparée et dix gardiens pour domestiques. Les défenses des mâles sont garnies de clochettes d'or; une chaîne à mailles d'or leur couvre aussi le sommet de la tête, et un petit coussin de velours brodé est fixé sur leur dos. Ils portent tous le titre de rois, et on les distingue entre eux par des surnoms qu'ils doivent à leur beauté, à leur taille, ou à certains traits de leur caractère. »

RÈGLES DE L'ART D'IMPROVISER.

Dans notre 40e livraison de l'année 1833, nous avons rapporté ce que Pascal a écrit sur l'*Art de persuader*. Les admirables règles qu'il donne sont utiles aux écrivains aussi bien qu'aux orateurs; elles leur découvrent les sources profondes de la véritable éloquence. Il s'agit ici d'un sujet moins difficile, mais qui a son importance sous une forme de gouvernement où le talent de la parole a une influence si incontestable. Les réflexions suivantes sur l'improvisation sont empruntées à l'un des orateurs de notre temps, qui possèdent le mieux cet art, M. Dupin aîné. Ecrites en 1829 pour le duc de Ch....., elles ont été publiées en 1832 dans le *Livre des Cent et un*.

Il en est de la parole comme de toutes nos autres facultés; on peut être heureux ou maladroit dans l'emploi que l'on en fait; il faut apprendre à en régler l'exercice pour en faire l'instrument docile de nos besoins et de nos volontés.

Improviser ne signifie point parler à tort et à travers, sans savoir ce qu'on dit. Le sage, dit-on, tourne sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. Cela veut dire seulement qu'on ne doit jamais parler avec irréflexion et sans y avoir songé.

Avant donc que de dire, apprenez à penser.

Je n'applique pas le mot *improvisation* au fond de la pensée, mais seulement à la facilité de parler, *en termes non préparés*, sur un sujet suffisamment conçu et médité. Avec cette seule prédisposition, on doit être en état de rendre ses idées, si le poëte n'a pas menti en disant :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.

La logique est la base de toute improvisation; le bon sens en est l'âme. Le plus grand reproche que l'on puisse adresser à celui qui parle, est qu'*il ne sait ce qu'il dit*.

La première question qu'on doive se faire est donc celle-ci : *Que dirai-je?*

La seconde : *Comment dirai-je?*

Il faut prendre son parti, et ne pas se lancer dans une discussion avant de savoir quel en sera le terme. J'ai vu des orateurs parler long-temps à la tribune, et à qui l'on criait de toutes parts : *Concluez! que demandez-vous?* et rester courts, ne savoir comment se résumer...

Il n'y a ordinairement que trois partis à prendre sur une question : l'*affirmative*, la *négative*, ou le *plus ample informé*, si l'on ne croit pas que le moment de la résoudre soit venu.

Quant à la gradation que l'on doit suivre pour disposer ses raisonnements, je la comparerai au chemin que l'on doit tenir pour aller d'un lieu à un autre. Voulez-vous aller du Palais-Royal aux Tuileries?... Voilà déjà deux points indiqués, le point de départ et le point d'arrivée; plusieurs chemins y conduisent, car tous chemins, dit-on, mènent à Rome. Il faut pourtant choisir. Je ne passerai pas par le Perron, il est à l'opposite de ma route; je n'irai point prendre le Pont-Tournant, ce détour est trop long; je passerais bien par la rue Saint-Honoré et la petite rue Saint-Louis, mais on les pave, et le plus difficile équivaut au plus long; j'irai donc par la rue de Chartres, c'est le plus beau et le plus sûr.

Eh bien! le travail de l'imagination est le même pour choisir les arguments les plus propres à conduire de la proposition à la conclusion. On veut démontrer l'une pour rendre l'autre évidente; une foule de raisons se présentent et se croisent comme des chemins à l'entrée d'une forêt ou les rues dans un carrefour. Choisissez, choisissez bien : une route prise pour une autre, vous vous fourvoyez; de même un faux raisonnement peut vous égarer. Le plus court est généralement préférable; mais cent pas à travers des épines et des chausses-trappes, sont plus longs et plus périlleux à faire qu'un quart de lieue sur une belle route : éloignez donc les arguments captieux, les raisonnements trop subtils; allez droit au but, mais sans heurter, et, s'il le faut, éloignez-vous quelque peu : la rue n'est pas droite, est-ce une raison pour ne pas se prêter à ses détours? Ira-t-on se battre la tête contre les murs?

Les ménagements obligés constituent ce qu'on appelle les *précautions oratoires*, grand art qui consiste à raisonner sans blesser les autres, comme, en marchant, l'essentiel est de ne pas se laisser choir en heurtant les obstacles qui peuvent se trouver sur le chemin.

Venons à un exemple. Supposez qu'un homme s'est emparé avec violence de la propriété d'autrui; vous avez à prouver que cet acte est illicite, et que la propriété doit être rendue à son maître.

Quel sera le travail de votre esprit? Un mouvement d'indignation! Comprimez-le pour un instant; la colère est un mauvais conseiller, des injures ne sont pas des raisons; soyons d'abord de sang-froid, et analysons le discours.

« J'affirme que Paul doit être réintégré dans la maison » dont il a été injustement dépouillé par Pierre. »

Pour cela, il faut prouver *ce fait*, que Pierre a réellement dépouillé Paul;

Et prouver *par la loi* que ce fait est répréhensible et ne peut être toléré.

Vous mettrez sur votre note :

1° La proposition que vous voulez démontrer;

2° Le récit du fait avec ses circonstances; s'il y a eu violence, coups portés, meubles brisés, etc.

Je vous suppose bien instruit *du fait;* vous n'avez alors besoin de notes que pour jalonner votre discours, pour ne rien omettre d'essentiel et tout dire dans un ordre convenable; un mot suffit, par conséquent, pour rappeler toutes les circonstances qui s'y rattachent. En lisant le mot *coups*, vous saurez quels coups, leur degré de violence, leurs suites funestes; s'il y a eu maladie, incapacité de travail, traitement long et dispendieux, le mot *médecin* suffira pour rappeler tout cela : de même pour tous les accidents du récit.

Arrivant au *point de droit*, vous avez trois moyens à employer :

Le droit naturel, qui défend de nuire à autrui;

L'article de la Charte, qui déclare toutes les propriétés inviolables;

L'article du Code pénal, qui punit les violences du genre de celles dont vous vous plaignez.

Ajoutez-y des considérations d'ordre public sur le danger de se faire justice à soi-même. Animez-vous alors, si vous le jugez nécessaire; la preuve est faite, on s'indignera avec vous;

Et concluez.

On peut parler là-dessus une demi-heure.

Mais pour régler l'improvisation, quelques mots suffiront, et voici l'extrait sur lequel je porterais la parole :

Motif d'exorde. — Nécessité de protéger la propriété.

Proposition. — Celui qui a été injustement dépouillé doit être remis en possession.

Fait. — Pierre a dépouillé Paul. — Préméditation... Venu

avec armes... Comment il est entré... Porte enfoncée!!! Coups portés... Blessures... Médecin. — Paul réduit à se loger ailleurs.

Point de droit. — Droit naturel. — Charte, art. 9. — Code pénal, art... — Ordre public blessé... Justice à soi-même.

Péroraison. — Quelle indignité! — Violation de domicile!

Conclusion. — Paul doit être réintégré, et Pierre condamné à des dommages-intérêts, sans préjudice de la peine portée par la loi.

On remplira ce cadre avec plus ou moins de bonheur et de facilité d'expression; mais avec ces notes, il est impossible de ne pas faire un discours raisonnable : et c'est l'essentiel; il faut être vrai avant d'être beau.

Ainsi rassuré sur le fond, pourquoi s'inquiéter des termes? Ne cherchez pas des tournures alambiquées; rendez vos idées; parlez naturellement, comme vous serez affecté; et si tout-à-coup vous vous sentez animé par un mouvement qui imprime à votre discours plus de chaleur et de rapidité, *allez;* mais ne perdez pas de vue votre sujet : autrement ce serait *divaguer*, et les plus belles choses ne valent plus rien quand elles sont déplacées.

Ceux qui n'ont pas acquis l'habitude de parler en public, redoutent surtout les interruptions et ces accidents subits, imprévus, qui rompent l'allure et obligent à s'arrêter; c'est ainsi qu'à l'audience les présidents interrompent quelquefois l'avocat, en lui disant : *Ceci n'est pas de votre cause; répondez à ceci, répliquez à cela.* C'est ainsi encore que, dans les assemblées délibérantes, les murmures couvrent la voix, l'impatience éclate, les interpellations sont adressées à l'orateur... Comment fera l'homme qui lit ou qui récite au milieu de ce brouhaha? S'il récite, fera-t-il un trou à sa mémoire pour retomber avec justesse sur un autre point? S'il lit, sautera-t-il vingt feuillets pour se rapprocher de la fin? Impossible : il a d'avance tout coordonné, tout compassé; les termes qui suivent rappellent ceux qui précèdent, et n'offrent plus de sens dès qu'une fois ceux-ci sont retranchés :

> Il hésite, il bégaie, et le triste orateur
> Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.

Au contraire, l'homme qui improvise se plie à tous les accidents; il n'en est point ému ni déconcerté; souvent même, et sur-le-champ, il se relève avec avantage par une vive répartie, maintient sa position, et reprend le fil de son discours; ou s'il lui faut accorder quelque chose à l'entêtement, à l'amour-propre ou à l'autorité de l'interrupteur, il y revient par mille détours auxquels son improvisation se prête; il dit tout, ne fût-ce qu'en disant, *je ne vous dirai donc pas.*

C'est là ce qu'on appelle *la présence d'esprit,* nécessaire à l'orateur comme au général d'armée, pour tirer parti du terrain et faire tourner les périls même au profit de la victoire.

Tel est le mécanisme de l'improvisation. L'orateur qui lit son discours ressemble à la grosse cavalerie en ordre de bataille; l'improvisateur doit manœuvrer à la manière des Numides, qui, montés à nu et sans frein, n'en avaient pas moins l'art de lancer et de retenir leurs coursiers à volonté.

L'improvisation a des avantages incroyables; une fois qu'on a acquis la facilité de classer ses idées avec promptitude, et que les mots ne coûtent plus rien, on ne saurait croire ce qui nous arrive de force électrique, de mouvements imprévus et d'expressions fortes, qui jamais ne seraient venus nous trouver dans le cabinet la plume à la main! Moins de correction sans doute, plus de rudesse, mais aussi plus de chaleur, plus de vie, plus d'intimité avec l'auditeur.

On objectera la difficulté de réussir! Oui, sans doute, l'art de bien dire est difficile, mais apprenez toujours; souvenez-vous de ce que dit La Fontaine :

> D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien,
> Puis enfin il n'y manqua rien.

LE FAUT MOURIR,

ET LES EXCUSES INUTILES QU'ON APPORTE A CETTE NÉCESSITÉ;

Le tout en vers burlesques, 1658. Par Jacques Jacques, chanoine d'Ambrun.

Tel est le titre d'un petit livre fort rare aujourd'hui, mais qui était très répandu et très populaire dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Le vieil auteur s'était évidemment inspiré, en écrivant son poëme un peu burlesque, du souvenir des danses macabres (voyez 1837, pag. 325). M. Jacques Jacques avertit dès sa préface « qu'il veut dire » ses pensées en toute sincérité, telles qu'elles sont dans son » cœur; car il n'y a en lui de double que son nom. Il se » propose d'enseigner en riant de très importantes vérités, » et il invite le lecteur à y penser *tout de bon.* »

Son redoutable héros, la Mort, se prend de conversation avec toutes les classes de la société : on emploie pour lui échapper mille excuses inutiles. Les malheureux, les prisonniers, les galériens, ne sont pas moins tenaces à se défendre que les têtes à triple couronne. « Sur ma vie, si je les écoutais, dit la Mort, ils m'assommeraient avec leurs discours éternels. Mais j'ai affaire ailleurs, et il faut que je galoppe. » On jugera du style de l'auteur par les citations suivantes, choisies au hasard.

> Ce que j'ai fait dans l'Afrique,
> Je le fais bien dans l'Amérique.
> On l'appelle monde nouveau,
> Mais ce sont des brides à veau *;
> Nulle terre à moy n'est nouvelle;
> Je vay partout sans qu'on m'appelle :
> Mon bras de tout temps commanda
> Dans le pays de Canada;
> J'ai tenu de tout temps en bride
> La Virginie et la Floride,
> Et j'ai bien donné sur le bec
> Aux Français du fort de Kébec.
> Lorsque je veux, je fais la nique
> Aux Incas, aux rois de Mexique,
> Et montre aux Nouveaux Grenadins
> Qu'ils sont des fous et des badins.
> Chacun sait bien comme je matte
> Ceux du Brésil et de la Platte,
> Ainsi que les Taupinambous.
> En un mot, je fais voir à tous
> Que ce qui naît dans la nature
> Doit prendre de moy tablature.
>
> Egalement je vay rangeant
> Le conseiller et le serjeant,
> Le gentilhomme et le berger,
> Le bourgeois et le boulanger,
> Et la maîtresse et la servante,
> Et la nièce comme la tante;
> Monsieur l'abbé, monsieur son moine,
> Le petit clerc et le chanoine;
> Sans choix je mets dans mon butin
> Maistre Claude, maistre Martin,
> Dame Luce, dame Perrette.
> J'en prends un dans le temps qu'il pleure;
> A quelque autre, au contraire, à l'heure
> Que démesurément il rit,
> Je donne le coup qui le frit.
> J'en prends un pendant qu'il se lève;
> En se couchant l'autre j'enlève.
> Je prends le malade et le sain,
> L'un aujourd'hui, l'autre demain.
> J'en surprends un dedans son lict,
> L'autre à l'estude quand il lit.

* Mensonges, contes, fariboles.

J'en surprends un le ventre plein,
Je mène l'autre par la faim.
J'attrape l'un pendant qu'il prie,
Et l'autre pendant qu'il renie;
J'en saisis un au cabaret,
Entre le blanc et le clairet;
L'autre qui dans son oratoire
A son Dieu rend honneur et gloire;
Un à pied, et l'autre à cheval;
Dans le jeu l'un, et l'autre au bal;
Un qui mange, et l'autre qui boit;
Un qui paye, et l'autre qui doit;
L'un en été quand il moissonne,
L'autre en vendanges dans l'automne,
L'un criant almanachs nouveaux!
Un qui demande son aumosne,
L'autre dans le temps qu'il la donne.

NOTIONS DE DROIT USUEL.

(Voy. 1839, p. 210 et 307.)

DU DOMICILE.

Quelques uns de nos lecteurs croient sans doute que le domicile est nécessairement et toujours là où on demeure; ils confondent le domicile avec la résidence. Un seul exemple montrera si ces termes sont synonymes dans le vocabulaire du droit.

Une assignation peut vous être signifiée dans une maison, dans une ville que vous n'habitez plus depuis longues années, mais où vous avez, sans le savoir, conservé votre domicile; puis on obtient contre vous un jugement par défaut. Ce jugement, exécuté fictivement, comme la loi s'y prête, acquiert la même force que s'il eût été rendu contradictoirement, et vous pouvez être ruiné sans vous être défendu. Votre partie adverse connaissait peut-être votre résidence, mais elle était habilement conseillée, et, pour enlever l'affaire, on s'est bien gardé de vous prévenir; on a agi légalement, on est légalement irréprochable.

Les cas analogues à celui-ci ne sont pas les seuls où l'on peut avoir intérêt à savoir ce qu'on entend par domicile: c'est au domicile du défunt que sa succession s'ouvre, et c'est ce domicile qui détermine le tribunal où doivent être portées toutes les questions qui y sont relatives, telles que les partages, le paiement des dettes, etc.; — c'est devant le juge de paix du domicile d'un mineur ou d'un interdit que se réunit le conseil de famille; — c'est à la mairie du domicile de l'un ou de l'autre des époux que doit se célébrer le mariage *; etc.

Notre premier domicile, quant à l'exercice de nos droits civils, est au lieu de notre naissance; pour parler plus exactement, il n'est autre que celui de nos parents; on l'appelle *domicile d'origine;* nous le pouvons conserver toute la vie, en fussions-nous absents depuis l'enfance. Pour le perdre, il ne nous suffit pas de transporter notre résidence, c'est-à-dire notre habitation, dans un autre lieu; il le faut faire avec l'intention d'y transférer également notre domicile, c'est-à-dire d'y exercer activement et passivement nos droits civils; autrement l'absence, si prolongée qu'elle fût, pourrait être regardée comme un voyage, et les séjours faits ailleurs comme de simples résidences.

Le domicile qui peut remplacer le domicile d'origine s'appelle domicile de choix; on ne peut non plus le changer contre un nouveau domicile de choix que par l'accord du fait et de l'intention. — (Il ne faut pas confondre le domicile de choix avec le domicile élu dont on parlera plus loin.)

* Nous avons dit (1839, 9. 307), que le domicile, quant au mariage, s'établit par six mois de résidence; c'est une exception aux principes qui règlent la matière du domicile. Dans toute autre circonstance, la résidence, quelque ancienne qu'elle soit, ne suffit pas pour opérer la translation du domicile; et, d'une autre part, le domicile régulièrement établi n'aurait aucune valeur, quant à la célébration du mariage, s'il ne datait pas de six mois.

La question de savoir s'il y a eu intention de changer de domicile est entièrement laissée à l'arbitrage des tribunaux qui la décident d'après les circonstances et souverainement; — elle n'est jamais à poser à l'égard des mineurs non émancipés et des interdits qui sont de droit domiciliés chez leur tuteur, et auxquels d'ailleurs la loi ne reconnaît pas de volonté; — elle est résolue par le fait même à l'égard de ceux qui ont ce qui s'appelle une position sociale, lorsqu'il est notoire que le centre de leurs affaires et le siége de leur fortune se trouvent dans la localité qu'ils habitent réellement.

En effet, aux termes du code civil, le domicile de tout Français est au lieu où il a *son principal établissement;* et on doit entendre par cette expression le lieu où l'on a établi tout à la fois sa demeure et le centre de ses affaires, le siége de sa fortune.

Mais nul ne pouvant avoir deux domiciles, la question de savoir quel est celui dont elles ont fait choix peut être embarrassante à l'égard des personnes qui, en changeant de demeure, conservent d'importantes relations d'affaires au lieu qu'elles quittent.

D'un autre côté, combien de millions de Français ne sont jamais dans une position sociale assez heureuse et assez marquante pour qu'il soit aisé de décider s'ils ont formé *un établissement* dans le lieu qu'ils sont venus habiter!

Il est un moyen bien simple de prévenir toute difficulté: il suffit, lorsqu'on transfère son habitation et le centre de ses affaires dans un autre lieu, de déclarer son intention d'y fixer son domicile, tant à la mairie du lieu qu'on quitte qu'à celle du lieu où l'on va. (Code civil, art. 104.)

Dans les cas suivants, la question d'intention est mise de côté, le changement de domicile s'opérant de plein droit.

Les majeurs qui servent ou travaillent habituellement chez autrui ont le même domicile que la personne qu'ils servent, ou chez laquelle ils travaillent, s'ils demeurent avec elle dans la même maison; — la femme, à dater de son mariage, n'a pas d'autre domicile que celui de son mari, quand même elle n'habiterait pas avec lui; — en acceptant des fonctions conférées à vie et irrévocables, le fonctionnaire public, dès qu'il a prêté serment, a son domicile dans le lieu où il doit exercer ses fonctions. — (Par une disposition corrélative, celui qui est appelé à une fonction publique temporaire, et même non temporaire mais révocable, conserve le domicile qu'il avait auparavant, s'il n'a pas manifesté d'intention contraire.)

Élection de domicile. — Le domicile élu est celui que l'on choisit spécialement pour l'exécution d'un acte. Une clause d'élection de domicile termine la plupart des contrats passés pardevant notaires; les signataires n'en comprennent pas toujours la portée.

Les significations, demandes et poursuites relatives à l'acte qui renferme une telle clause, peuvent être faites, au choix de l'autre partie, soit à votre domicile réel, soit au domicile dont vous êtes convenu.

Or, si vous n'avez pas pris les précautions nécessaires pour que l'on vous envoie le papier timbré déposé par les huissiers à ce domicile conventionnel, on acquiert des droits contre vous, on obtient des jugements, et vous l'apprenez trop tard.

Il y a aussi le domicile politique que l'on peut avoir et conserver dans un autre lieu que le domicile civil.

Est-il besoin de répéter ici ce que nous avons dit déjà dans un autre article de cette série de droit usuel? Nous essayons de préserver nos lecteurs des dangers que fait courir l'ignorance complète du droit; mais nous n'entendons pas les initier à cette science difficile et si variable encore; et le conseil le plus salutaire que nous puissions donner, c'est de consulter toujours dans les circonstances douteuses; car la prétention de se guider en affaires à l'aide d'un demi-

savoir n'alimente pas moins la chicane qu'une complète ignorance.

LA FRANCE ET LES CANTONS SUISSES.

Au commencement du dix-septième siècle, la maison d'Autriche avait repris toute l'influence dont elle jouissait en Europe sous Charles-Quint et Philippe II. Elle rêvait depuis long-temps la domination universelle, et ce rêve menaçait de devenir une réalité. Le plus grand obstacle à l'accomplissement de ses projets était la séparation de ses Etats. Le Tyrol était coupé du Milanais par les Etats de Venise ; la Bohême et l'Alsace étaient séparées des Pays-Bas par le Palatinat. Le Palatinat venait d'être conquis ; mais, dans l'impossibilité de conquérir les Etats Vénitiens, il fallait, pour faire passer des troupes d'Italie aux Pays-Bas par l'Alsace, demander un chemin aux Suisses ou au duc de Savoie. L'Autriche chercha à tourner cette difficulté en s'emparant de la Valteline, petite vallée parallèle aux Alpes Rhétiques, et occupant le haut bassin de l'Adda. Située entre le pays des Grisons, le Milanais, l'Etat de Venise et le Tyrol, elle joignait les Etats espagnols d'Italie aux Etats impériaux d'Allemagne, et par le Tyrol, l'Alsace et le Palatinat, ouvrait une route de Milan à Bruxelles, et de la mer Adriatique à la mer du Nord. Cette vallée, qui avait conservé le catholicisme, était sujette, depuis 1512, des Ligues Grises, république protestante qui, depuis 1509, était sous la protection et la solde de la France. En 1603, le comte de Fuentès, gouverneur du Milanais, construisit une forteresse à l'entrée de cette vallée. « C'est un nœud, dit » Henri IV en apprenant cette entreprise, avec lequel il



(Alliance de la France et des cantons suisses. — Estampe tirée de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

» veut serrer la gorge à l'Italie et les pieds aux Grisons. » Dès lors, les Espagnols ne cessèrent de tourmenter les Grisons pour qu'ils abandonnassent l'alliance de la France, et, d'après leurs refus, ils firent révolter les Valtelins, accoururent à leur aide, et occupèrent leur territoire, où ils bâtirent plusieurs forteresses. Les Grisons implorèrent le secours de la France, qui, en 1621, contraignit les Espagnols à un traité par lequel les choses devaient être remises sur leur ancien pied. L'inexécution de ce traité amena, en 1623, la formation d'une ligue entre la France, les Vénitiens, et le duc de Savoie, pour chasser les Espagnols de la Valteline. Cette ligue, qui devait amener dans la Suisse orientale une paix après laquelle soupiraient Grisons et Valtelins, était due surtout à la puissante médiation de la France.

L'estampe que nous publions, et qui a été gravée en 1626 par Henri Glaser, paraît avoir été faite en souvenir de ces événements mémorables. La France, tenant d'une main le drapeau aux armes de France et de Navarre, de l'autre un rameau d'olivier emblême de la paix, est entourée des treize cantons portant également les bannières à leurs armes. L'original de cette estampe porte l'inscription suivante : *L'ancienne et honorable alliance entre la couronne de France et messieurs les confédérés.*

Au-dessous de cette inscription on lit quarante-huit vers allemands, d'un style mâle et naïf, dont nous avons cherché, dans la traduction ci-dessous, à reproduire autant que possible le caractère :

« N'y a-t-il pas plaisir à voir les confédérés ainsi réunis, avec leurs bannières révérées, auxquelles Dieu a accordé mainte victoire ? Debout, au milieu d'eux, un génie tient déployé l'étendard aux armes de France et de Navarre. Ce sont là de vieux amis fidèles qui, dans de communs pé-

rils, se sont prêté une mutuelle assistance; qui, l'un pour l'autre, ont prodigué, avec un dévouement héroïque, et leurs biens et leur sang; qui n'ont eu d'autre amour, d'autre pensée, d'autre culte, que Dieu et la patrie. Aucun d'eux n'eût mis ses affections ni sa fortune au service de maîtres étrangers; et si parfois la France était menacée de quelque péril, à l'instant même la confédération était prête à embrasser sa querelle comme à la soutenir dans sa lutte. Alors, pour la gloire de Dieu et de la patrie, surgissait une armée de héros, vrais hommes de guerre auxquels les armes allaient bien. Colonels, capitaines, porte-étendards, varlets, tous partaient bel et bien équipés.

» Dieu, la vertu, l'honneur, étaient généralement révérés. La loyauté était la meilleure arme. Nulle méchanceté, nulle fausseté, nul faste: la simplicité faisait la force des guerriers, toujours et partout étrangers à toute espèce de voluptés. Aussi Dieu leur accordait-il la félicité de vivre en tous lieux avec honneur. Vaillamment repoussés, les ennemis n'avaient d'autre salut que la fuite; les amis, au contraire, éprouvaient avec joie qu'il n'y avait pas à plaisanter quand les treize cantons entraient en campagne enseignes déployées. O vous, glorieux confédérés! Dieu vous a octroyé de grandes libertés: n'y laissez pas toucher; retenez-les à deux mains; elles ont coûté bien du sang à vos aïeux; elles sont votre plus bel héritage. Ne laissez pas le peuple se corrompre; châtiez sévèrement l'iniquité; ayez toujours en honneur les vieux amis, et Dieu vous gardera de mal. »

L'ESCLAVE.

(Suite. — Voy. p. 135, 143, 146.)

§ 5.

Cependant Arvins n'avait point tardé à se faire remarquer par son exactitude à exécuter tout ce qui lui était ordonné. Le zèle que d'autres faisaient voir par crainte, il le montrait, lui, par fierté. Sentant l'impossibilité de la résistance, il y avait renoncé dès le premier instant, et s'était décidé à aller au-delà de tout ce qui serait exigé de lui. Il évitait ainsi les réprimandes ou les châtiments qui lui eussent plus cruellement rappelé sa servitude, et son obéissance même avait l'air d'une libre soumission.

Cette bonne volonté lui valut la faveur de l'intendant, et le conducteur des *Rhedæ* étant mort, Arvins fut choisi pour le remplacer.

Cependant Corvinus n'avait quitté Rome que par ennui: lassé de fêtes, de luxe et de bruit, il s'était imaginé que la solitude serait pour lui une agréable nouveauté.

Il avait même voulu tenter un essai fort à la mode parmi les *beaux* de Rome, et il s'était fait arranger, dans sa splendide *villa*, un de ces appartements tapissés de nattes, et à peine meublés, que l'on appelait la *chambre du pauvre*. Il s'y était confiné quelques jours avec un seul esclave, se nourrissant de pois chiches et de radis qu'on lui servait dans des plats de terre sabine, et qu'il mangeait assis sur une escabelle à trois pieds. Mais cette vie frugale ne tarda point à le fatiguer. Le repos de la campagne lui avait fait regretter le tumulte de la ville, et, renonçant aux plaisirs champêtres tant vantés par les poëtes citadins, il donna ordre de retourner à Rome sans attendre la froide saison.

Les nouvelles fonctions d'Arvins l'obligeaient à suivre son maître dans les promenades en char, qu'il faisait chaque jour hors de la ville. La voie Appienne, toute bordée de tombeaux, d'arbres et de statues funéraires, était alors le rendez-vous de la société la plus élégante. On y trouvait les femmes célèbres par leur beauté, leur richesse ou leur coquetterie; les sénateurs enrichis par leurs délations, les capteurs de testament et les affranchis devenus les favoris de l'empereur; enfin les descendants de ces chevaliers dont la mollesse avait déshonoré le nom de *trossules* donné à leurs ancêtres après la prise d'une ville d'Etrurie*.

Un jour qu'Arvins avait suivi son maître comme de coutume, un embarras força les Numides qui précédaient le char à s'arrêter. C'était Métella, la célèbre matrone, qui passait, précédée et suivie d'un peuple entier d'esclaves. Elle était à demi étendue dans une litière, le coude gauche appuyé sur un coussin de laine des Gaules, la tête ornée d'un voile si léger que chaque souffle du vent semblait près de l'emporter, et ses cheveux noirs ruisselants de perles fines. Pour combattre la chaleur qui était accablante, elle tenait à chaque main une boule de cristal, et autour de son cou découvert s'enlaçait un serpent apprivoisé. Deux coureurs africains, portant une ceinture de toile d'Egypte, d'une blancheur éclatante, et des bracelets d'argent, précédaient sa litière. Ils étaient suivis d'une jeune esclave qui ombrageait le visage de Métella avec une palme ornée de plumes de paon et fixée au bout d'un roseau des Indes; à côté, marchaient des Liburniens portant un marche-pied incrusté d'ivoire pour descendre de la litière; enfin, derrière venaient près de cent esclaves richement vêtus.

Après avoir regardé un instant ce splendide cortége, Arvins détourna les yeux avec indifférence. Depuis qu'il fréquentait la voie Appienne, l'habitude l'avait blasé sur les prodiges du luxe romain. Les esclaves formant la suite de la matrone étaient déjà passés presque tous, et les Numides de Corvinus avaient repris leur course; le jeune Celte allait les suivre, lorsqu'un cri se fit entendre à quelques pas. Arvins détourna vivement la tête: une femme s'était séparée du cortége de Métella, et tendait les bras vers lui...

— Ma mère! s'écria l'enfant, en laissant tomber les rênes.

Les mules ne se sentant plus retenues partirent au galop. Arvins s'élança vainement pour les retenir; tous ses efforts ne firent qu'accélérer leur course. Enfin, désespérant de ressaisir les guides, il s'élança hors du char et regarda autour de lui.

Il était déjà loin de l'endroit où il avait aperçu Norva. Il courut pour la rejoindre; mais des cavaliers qui cherchaient à se dépasser, et de nouveaux cortéges l'arrêtèrent. L'enfant éperdu se précipita entre les chevaux et les équipages, recevant des coups et des injures sans s'en apercevoir. Il parcourut la voie Appienne jusqu'aux portes; mais ce fut en vain!... Métella était rentrée à Rome avec sa suite.

Arvins eut d'abord un mouvement de désespoir impossible à dire. Cependant il se rassura bientôt en songeant qu'il lui serait facile de retrouver Norva, puisqu'il avait entendu prononcer le nom de sa maîtresse. Il délibérait déjà sur les moyens de connaître la demeure Métella, lorsqu'un des coureurs de Corvinus le rejoignit et lui ordonna de venir reprendre les rênes du char.

Arvins obéit après un moment d'hésitation.

Le jeune patricien, qui avait été forcé d'attendre, ne lui adressa aucun reproche; mais à peine fut-il de retour qu'il fit un signe à son intendant; Arvins n'en comprit la signification qu'en voyant paraître avec la *fourche* l'esclave chargé du supplice. Il poussa une exclamation de surprise et devint pâle. Le correcteur sourit.

— Eh bien! petit, dit-il, tu m'arrives donc enfin? Tu t'es bien difficilement décidé à faire ma connaissance?... Du reste, le maître est trop bon; il se contente de plaisanter avec toi. Par Hercule! si tu avais été l'esclave d'un affranchi, il t'eût fait manger aux lamproies.

En parlant ainsi, le correcteur avait fixé la *fourche* à la poitrine et aux épaules d'Arvins; il attacha ses bras aux deux extrémités qui dépassaient, et enchaîna l'enfant à un poteau placé près de l'entrée. Le regardant alors avec un rire féroce:

* Trossila.

—Te voilà en excellente position pour prendre l'air, dit-il; la nuit va venir, tu pourras étudier les étoiles.

A ces mots, il fit un signe d'adieu à Arvins, et disparut.

Celui-ci avait gardé le silence: son corps était resté droit, sa tête fièrement levée, ses regards dédaigneux; mais au fond de son cœur grondait un orage de douleur et de colère. Dans ce moment, il eût accepté tous les supplices avec joie, à condition de les voir partagés par Corvinus.

Le souvenir de sa mère venait encore augmenter sa rage. Sans le châtiment honteux qui lui était infligé, il l'aurait déjà retrouvée; il la serrerait maintenant dans ses bras. Elle l'attendait sans doute, et accusait peut-être son retard!

Il était tout entier à son désespoir, lorsqu'il entendit son nom répété à quelques pas. Tout son sang s'arrêta! Il avait cru reconnaître cette voix! Il détourna la tête... Une femme s'élança vers lui; c'était Norva!

Arvins fut un moment sans rien voir, sans rien entendre, et comme évanoui de joie dans les bras de sa mère! Jamais si grande émotion n'avait remué ce jeune cœur. Quant à Norva, elle était folle de bonheur; elle riait et sanglotait à la fois; battant des mains comme un enfant, et couvrant son fils de baisers.

Ce premier délire de tendresse apaisé, Arvins fit connaître le motif du châtiment qu'il subissait; en apprenant qu'elle en était la cause involontaire, la pauvre mère recommença ses caresses et ses pleurs.

L'enfant s'efforça de la consoler. La joie de la voir avait complétement éteint son indignation; il ne songeait plus à la *fourche* ni aux chaînes qui le garrottaient; il eût consenti à demeurer ainsi pendant sa vie entière, pourvu qu'il pût voir près de lui sa mère et recevoir ses embrassements.

Norva s'assit à ses pieds et lui raconta, à son tour, comment, après avoir appris le nom et la demeure de son maître, elle avait fui de chez Métella sans songer à autre chose qu'à trouver le palais de Corvinus pour le revoir. Elle l'interrogea sur tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait pensé pendant cette longue année de séparation. Quant à elle, elle avait épuisé les plus poignantes tortures de la servitude. Sans pitié, comme toutes les femmes uniquement occupées de leur beauté, Métella se vengeait sur ses esclaves de la moindre blessure faite, dans le monde, à sa vanité. Ses ennuis d'un moment, ses impatiences, ses caprices, se manifestaient toujours par quelque punition cruelle infligée à ceux qui la servaient. Elle trouvait alors une sorte de volupté farouche à les voir souffrir sous ses yeux. A la plus légère négligence, elle les forçait de se mettre à genoux et de se gonfler la joue, afin qu'elle eût plus de facilité à les frapper au visage. Morgan, acheté par elle en même temps que Norva, avait déjà passé trois fois par les lanières pour avoir refusé de se soumettre à cette humiliation.

En écoutant ce récit, Arvins fut forcé de reconnaître que le hasard l'avait encore favorisé en le faisant l'esclave du sybarite Corvinus.

Cependant Nafel venait d'apprendre la punition à laquelle Arvins avait été condamné; il profita d'une visite du maître à sa bibliothèque pour solliciter la grâce de l'enfant. Corvinus fit signe qu'il l'accordait, et le jeune Celte fut délivré de ses entraves.

Il put alors conduire sa mère dans un lieu écarté, où tous deux reprirent leur entretien avec plus de liberté.

Pendant quelques heures, Norva et son fils oublièrent complétement leur situation. Ils parlaient de l'Armorique dans la langue du pays; ils rappelaient les circonstances de leur vie passée, les noms de ceux qu'ils avaient connus, les lieux où ils avaient été heureux! Arvins retrouvait l'accent, le geste, la poésie et les croyances auxquels son enfance avait été accoutumée; il n'était plus à Rome, plus esclave, c'était l'enfant du grand chef Menru, assis au foyer de sa mère, et apprenant d'elle les traditions de son peuple!

La nuit arriva sans que Norva ni son fils s'en aperçussent. Les yeux levés vers ce bleu ciel d'Italie tout parsemé de brillantes étoiles, ils continuèrent à s'entretenir de la patrie absente sans s'apercevoir de la fuite des heures. Arvins confia à sa mère son espoir d'affranchissement.

— Morgan nous parle aussi de délivrance, dit Norva; mais c'est avec du fer, non avec de l'or qu'il compte l'obtenir.

— Songerait-on à une révolte? demanda vivement Arvins.

— Je le crains, répondit Norva. Morgan entretient des intelligences avec des esclaves de notre nation. La plupart ont employé leur pécule à acheter secrètement des armes, et, à la première occasion, ils peuvent jeter le cri de guerre. Les Daces et les Germains complotent aussi mystérieusement, et j'entends rappeler sans cesse, tout bas, le nom de Spartacus.

Les yeux d'Arvins s'allumèrent: Norva s'en aperçut, et, saisissant avec une tendresse inquiète la main de l'enfant:

— Rappelle-toi que tu es trop jeune pour te mêler à une pareille entreprise, dit-elle.

— J'ai quinze ans, répliqua Arvins avec impatience.

— Tu n'as point l'âge des guerriers, tu le sais: pour soutenir le grand nom que tu portes, il faut des bras plus exercés et plus forts. Morgan l'a dit, et moi je te défends de prendre part à cette révolte.

— J'obéirai, ma mère, répondit Arvins d'une voix sourde, et les yeux gonflés de larmes.

Norva attira sa tête sur ses genoux avec cette caressante compassion des mères, et le baisant au front:

— Ne te chagrine pas, enfant, reprit-elle; tu arriveras à l'âge d'homme, et alors je n'aurai plus aucun pouvoir sur toi; tu seras maître de choisir un champ de bataille où tu le voudras; mais d'ici là, laisse-moi user de mon autorité pour préserver ta vie; que je puisse jouir de ces dernières joies de la mère qui sent que son fils va sortir de l'enfance et lui échapper. Hélas! bientôt tu ne seras plus à moi! tu appartiendras à tes passions, à ta volonté, à une autre femme peut-être... Ne me regrette pas ces dernières heures de royauté, et ne te révolte pas contre la tendre tyrannie de celle qui t'a donné le jour. Aujourd'hui je berce encore l'enfant dans mes bras, demain ce sera un homme, et je ne serai plus mère qu'à moitié; car je ne pourrai plus le protéger.

Norva avait prononcé ces mots avec une voix si triste et si douce, qu'Arvins en fut attendri; il la serra sur son cœur en l'appelant des noms les plus tendres, et lui promit de se soumettre sans regrets à tous ses désirs.

La suite à la prochaine livraison

ANTIQUITÉS SCANDINAVES.

Les *pierres runiques*, monuments particuliers aux peuples septentrionaux, sont des blocs de granit de formes et de grandeurs différentes, sur lesquels on trouve gravées des inscriptions en anciennes lettres scandinaves. Ces inscriptions, tracées dans différents sens, sont quelquefois entourées d'ornements, de figures bizarres, de serpents entrelacés en arabesques. Les monuments runiques étaient ordinairement consacrés à la mémoire des morts. On en voit aussi qui portent des attestations de droits, des démarcations de limites, et autres avis d'intérêt public.

Les *runes* se traçaient non seulement sur la pierre, mais encore sur le bois, sur les métaux, et même sur le parchemin; elles étaient souvent employées comme signes pour marquer les saisons, les jours de fêtes, etc.; elles ont passé pendant un temps pour avoir une vertu magique. L'usage n'en a pas entièrement disparu; et le *bâton runique* sert encore quelquefois de calendrier dans les cantons reculés de la Suède. On croit qu'elles ont pris naissance en Orient, et qu'elles ont été introduites dans le Nord par Sigge-Odin. Les savants sont peu d'accord sur leur origine

et leur ancienneté. Ce qui paraît certain, c'est que les Scandinaves, plusieurs siècles avant que le christianisme leur eût fait adopter les caractères romains, avaient une écriture propre, connue même de plusieurs nations voisines.

Les missionnaires chrétiens, qui voyaient dans les runes des signes du paganisme, et leur attribuaient les difficultés que le christianisme éprouvait à s'établir dans le Nord, ont détruit beaucoup d'ouvrages précieux tracés en caractères de ce genre. Les plus anciennes inscriptions connues ne remontent pas au-delà du huitième siècle. Ces monuments ont été pendant long-temps aussi mystérieux que les hiéroglyphes d'Égypte. C'est Bureus qui, en 1598, les retrouva et les déchiffra le premier. Un des savants qui ont cultivé de nos jours, avec le plus de succès, cette sorte de littérature, est le professeur Liljegren de Stockholm.

Le nombre total des divers monuments runiques en pierre, bois et métal, connus jusqu'à présent, monte à environ trois mille. Des trois Etats scandinaves, la Suède est celui qui en possède la plus grande quantité, et le seul dont les monuments lapidaires soient ornés de serpenteaux. L'Upland en compte un grand nombre. La pierre runique que nous reproduisons ici appartient à cette province; elle a environ six pieds d'élévation. L'inscription porte que ceux qui ont fait graver ce monument l'ont consacré à la mémoire de leurs frères et de leur père; elle donne les noms des uns et des autres.



(Pierre runique funéraire dans l'Upland.)

Nous retraçons un autre monument d'autant plus intéressant qu'il n'en existe plus aucun de cette classe; c'est un navire antique dont l'image a été retrouvée également

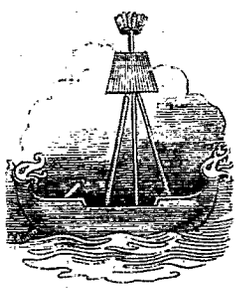

(Drakar, navire scandinave.)

dans l'Upland. Le peu de notions précises qu'on a sur les constructions navales d'un peuple si célèbre par ses expéditions maritimes, rend précieuses les moindres traces qu'on en ait conservées. Les chroniques du Nord font une description pompeuse des grands vaisseaux sculptés que l'on appelait *drakar*, et qui paraissent avoir été construits en forme de dragon. Il y en avait d'une dimension inférieure qui ne portaient la figure du dragon qu'au sommet de la proue, et d'autres, comme celui-ci, qui en étaient ornés à la proue et à la poupe. Les vaisseaux scandinaves, disent les historiens, ne mettaient généralement qu'une voile; ils avaient l'avant semblable à l'arrière. Une girouette surmontait le mât comme ornement et pour indiquer le vent.

La province d'Upland, sur laquelle l'histoire et la mythologie du Nord jettent un vif éclat, possède à côté de ses cippes runiques une nature de monuments qui, sans avoir aucun caractère artistique, n'en offrent pas moins d'intérêt par les souvenirs qui s'y rattachent; ce sont ses *buttes sépulcrales*, mausolées de terre et de cailloux qui recèlent, à ce qu'on prétend, la cendre des premiers rois et des demi-dieux de la Scandinavie. Ces tombelles, semblables à celles qu'on voit dans nos contrées, sont communes à beaucoup d'autres provinces du Nord : il en existe un assez grand nombre en Danemarck et en Norwége. Mais si elles n'ont rien de remarquable par elles-mêmes, elles ont souvent beaucoup d'importance par les trésors archéologiques renfermés dans leur sein.

Sous ces rustiques monuments, qui ne semblent attester que la grossièreté des peuples qui les ont élevés, on découvre souvent avec surprise une grande diversité d'objets fabriqués, sculptés et gravés, en cuivre, en fer, en argent et en or; des armes, des ustensiles, des parures, des ornements artistement travaillés, et qui prouvent que les générations auxquelles ils ont appartenu n'étaient pas plongées dans une barbarie telle qu'on le croit communément; car parmi ces antiquités, celles même qui sont étrangères au Nord, annoncent qu'il a eu anciennement des relations avec des Etats plus policés, qui ont dû y introduire avec leurs usages un certain degré de civilisation. Ce qui frappe surtout à la vue de ces divers objets, c'est leur analogie avec les ornements orientaux, c'est leur communauté de style avec les dessins empreints sur les pierres runiques, avec les sculptures sur bois et les broderies de vêtements que l'on rencontre encore de nos jours dans les cantons reculés de la Suède et de la Norwége; c'est leur rapport avec les entrelacs, les torsades, les arabesques adoptés en France, en Angleterre, en Allemagne, dans la sculpture architecturale et dans l'ornementation des manuscrits du dixième et du onzième siècles, après l'envahissement de ces pays par les Normands. Le collier ci-dessous, qui est en or, du poids

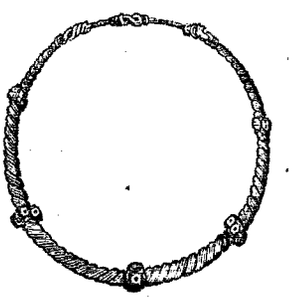

(Collier scandinave en or.)

de 1 kilogr. 178 gramm., et qui a 2 décim. 98 millim. de diamètre, a été trouvé, en 1834, dans une tombelle païenne du diocèse d'Aggershus en Norwége, avec beaucoup d'autres ornements d'or et d'argent, tels que bagues, bracelets, amulettes et fibules *.

* Nous devons cet article et les vignettes qui l'accompagnent à l'auteur de la tragédie des *Scandinaves*, M. Pierre-Victor, qui a bien voulu les détacher d'un travail qu'il va publier sur les antiquités du Nord.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PORTS DE LA RUSSIE.

(Voy. Cronstadt, p. 28; Astrakhan, p. 57.)

ODESSA.



(Odessa, sur la mer Noire.)

La ville d'Odessa est située dans une petite baie de la mer Noire, entre les embouchures de deux grands fleuves, le Dnieper et le Dniester. Il y a moins d'un demi-siècle, on ne voyait encore à cette place qu'un petit village de pêcheurs tartares. Les avantages de la position sous le rapport commercial attirèrent l'attention de l'impératrice Catherine, et bientôt de nouveaux habitants, attirés par les encouragements du gouvernement, vinrent transformer les cabanes en maisons et les barques en navires. On ne négligea rien, sous les règnes suivants, pour favoriser les progrès de cette ville en quelque sorte improvisée. En 1803, le duc de Richelieu, depuis ministre de Louis XVIII, fut nommé par l'empereur de Russie gouverneur d'Odessa; il contribua puissamment, par sa bonne administration, à la prospérité rapide du nouvel établissement. A son arrivée, le nombre des habitants était de cinq mille; il était de trente-cinq mille onze ans plus tard, lorsqu'il résigna ses fonctions pour revenir en France. Le courage et le dévouement dont il fit preuve pendant les ravages d'une peste terrible, en 1813, a laissé de touchants souvenirs dans la population. En 1817, un ukase de l'empereur a classé Odessa parmi les ports libres, et a exempté les habitants de la taxe pendant trente ans. Aujourd'hui le nombre des habitants est de près de soixante mille. « Odessa, dit Malte-Brun, exporte tous les blés, les bois, les cires, les peaux de l'Oukraine tant russe que ci-devant polonaise, et en général toutes les marchandises qui descendent le Dniester et le Boug*; elle importe les vins et les fruits de la Méditerranée, les cuirs et les soieries du Levant, et les autres articles permis de luxe étranger. Elle est bâtie sur un terrain incliné au bas duquel est le port, construit de manière à pouvoir recevoir jusqu'à trois cents navires. Entre la ville, formée de maisons en pierres, et le port, est une rangée de belles casernes d'un aspect imposant. » Malte-Brun ajoute que les rues sont droites et bien pavées; mais il se trouve en contradiction sur ce point avec les voyageurs. Les maisons sont, pour la plupart, séparées les unes des autres, et leur ensemble n'offre pas toute la symétrie désirable. Les rues pavées sont rares, et après les grandes pluies la boue rend les communications impraticables pour les piétons. Il est vrai qu'avec peu de fortune on évite cet inconvénient. M. Elliot, auteur des *Voyages dans trois grands empires*, assure qu'avec un revenu de quatre à cinq mille francs au plus, on peut entretenir à Odessa un

* La rivière le Boug ou le Boh se jette dans la mer à quelque distance de l'embouchure du Dnieper.

équipage à deux chevaux. Les principaux édifices sont la Cathédrale, l'Amirauté, la Bourse, le Théâtre, et l'Hôpital civil. Les fortifications sont en bon état. Sur l'esplanade qui domine le port on a élevé un monument à la mémoire du duc de Richelieu. Parmi les établissements d'instruction, on cite le lycée Richelieu, fondé en 1818, et considéré comme une des meilleures écoles de l'Europe; une école militaire instituée par l'empereur Alexandre; plusieurs écoles élémentaires, où environ 1200 enfants de diverses religions sont instruits; et un Musée où l'on rassemble tous les objets d'antiquité de la Russie méridionale. L'industrie y compte plusieurs établissements importants, tels que des distilleries de grains et des brasseries, des manufactures de laine, de soieries, etc. En 1803, les exportations s'élevèrent à 8 860 000 roubles*, et les importations à 5 170 000; en 1816, l'exportation s'éleva à 49 000 000 de roubles, dont 14 000 pour les blés seuls : Odessa fournit des grains à presque toutes les contrées qui bordent la Méditerranée, depuis l'Asie-Mineure jusqu'à Gibraltar. En 1817, par suite des mauvaises récoltes en grains qui eurent lieu dans une grande partie de l'Europe, l'exportation s'éleva à 52 700 000 roubles; en 1829, les exportations s'élevèrent à 8 450 000, et les importations à environ 15 000 000. Les grains qui s'accumulent à Odessa pour être ensuite exportés arrivent dans cette ville par terre plus encore que par eau. Au mois de mai, on commence à voir arriver de petites voitures chargées de blé; souvent, dans les mois de juin et juillet, le nombre de ces voitures qui entrent en un seul jour dans la ville est de six cents et même de mille. On a compté qu'en 1817 il en était entré, depuis mai jusqu'à octobre, 160 000. Chaque voiture transporte huit sacs de blé et est traînée par deux bœufs.

L'ESCLAVE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voyez p. 135, 143, 150, 158.)

§ 6.

La nuit s'était écoulée dans ces intimes causeries; le soleil était de retour; Norva songea enfin à retourner chez sa maîtresse. L'enfant demanda et obtint la permission de l'accompagner.

Tous deux descendaient le mont Cœlius, lorsqu'ils aperçurent une troupe d'esclaves conduits par un affranchi. A leur aspect, Norva s'arrêta saisie.

— Ce sont les familiers de Métella, dit-elle.

Les esclaves venaient de reconnaître la mère d'Arvins; ils coururent à elle et l'entourèrent.

— Enfin te voilà reprise, dit l'affranchi.

— Que voulez-vous dire? s'écria Norva.

— N'as-tu pas fui de chez ta maîtresse?

— J'y retournais.

L'affranchi éclata de rire.

—Tous les esclaves échappés en disent autant, observa-t-il; qu'on lui lie les mains et qu'on l'emmène.

Norva voulut s'expliquer; mais on lui imposa silence. Arvins ne réussit pas mieux à se faire entendre, et l'on entraîna sa mère malgré ses efforts.

— Mais qu'allez-vous faire? demanda l'enfant effrayé.

— Ne sais-tu pas ce qui attend les esclaves fugitifs? De peur qu'ils ne se perdent une seconde fois, on les marque d'un fer rouge au front.

Arvins poussa un cri.

— C'est impossible, dit-il; je verrai votre maîtresse; je me jetterai à ses pieds.

— Si tu la fatigues, elle t'infligera le même supplice, interrompit l'affranchi.

— A moi! s'écria l'enfant.

— Elle le peut en payant à Corvinus le tort qu'elle lui aura fait. Oublies-tu qu'un esclave n'est autre chose qu'un vase de prix? Si on le fêle ou si on le casse, on en dédommage le maître, et tout est dit.

— Laisse-moi, laisse-moi, s'écria la mère épouvantée.

Mais Arvins ne l'écoutait pas. Ils arrivèrent tous ensemble à la demeure de Métella. La courtisane n'était point encore rentrée. On avertit l'intendant qui vint savoir de quoi il s'agissait. Arvins voulut essayer la prière; il fut repoussé rudement.

— N'est-il donc aucun moyen de sauver ma mère? demanda l'enfant désespéré.

— Achète-la, répondit l'intendant avec ironie.

— L'acheter! répéta Arvins; un esclave peut-il en acheter un autre?

— Ne sais-tu donc pas ce que c'est qu'un *vicaire?*

L'enfant se rappela en effet que quelques uns de ses compagnons avaient, sous leurs ordres, des esclaves auxquels ils laissaient faire les travaux les plus rudes et les plus grossiers; mais il ignorait qu'ils eussent été achetés de leur *pécule.*

— Que faudrait-il pour délivrer ma mère? demanda-t-il en tremblant.

— Trois mille sesterces.

L'enfant joignit les mains avec désolation.

— Je n'en ai que deux mille, murmura-t-il...

Mais un espoir traversa tout-à-coup sa pensée. Beaucoup de ses compagnons avaient un *pécule;* ils ne refuseraient point sans doute de lui prêter chacun quelques as, et il pourrait peut-être réunir ainsi ce qui lui manquait. Il courut à l'intendant qui se retirait.

—Je reviendrai bientôt avec les trois mille sesterces, dit-il d'une voix suppliante; promettez-moi seulement de suspendre le châtiment.

— Je te donne jusqu'à la quatrième heure.

Arvins le remercia, embrassa sa mère en pleurant, et partit.

Il courut d'abord chercher son *pécule* qu'il compta de nouveau. Il lui manquait bien mille sesterces pour compléter la somme demandée! il descendit à l'appartement des esclaves pour implorer leurs secours.

Mais il n'en trouva aucun. Tout était en rumeur dans la maison de Corvinus : poursuivi par les fœnerateurs, dont les prêts usuraires avaient hâté sa ruine, le jeune patricien venait de quitter sa demeure que les gens de justice avaient envahie. Des écriteaux, portant copie de l'édit du magistrat, et annonçant la vente de tout ce qui lui avait appartenu, étaient déjà suspendus au-dessus du seuil. Les administrateurs du trésor de Saturne, qui devaient présider à l'encan, venaient d'arriver, ainsi que l'*argentier* chargé de recevoir le prix des objets. On achevait l'inventaire des biens de Corvinus.

Ce fut dans ce moment qu'Arvins se présenta, son argent à la main. Un des créanciers délégués par les autres pour présider à la vente, l'aperçut.

— Que portes-tu là? demanda-t-il à l'enfant.

— Mon *pécule*, répondit Arvins.

— A combien s'élève-t-il?

— A deux mille sesterces.

— Ils aideront à la liquidation de Corvinus, dit le Romain, qui étendit la main vers le vase dans lequel Arvins avait déposé ses économies.

— Cet argent m'appartient, s'écria l'enfant en s'efforçant de se défendre.

— Il appartient à ton maître, esclave, répondit le créancier. Tu ne possèdes rien en propre; pas même ta vie. Livre donc ces deux mille sesterces, ou prends garde aux lanières.

— Jamais! jamais! s'écria Arvins en pressant son trésor contre sa poitrine. Ce *pécule*, je l'ai économisé sur ma faim

* Le rouble de 100 copeks vaut 4 fr. 61 cent.

et sur mon sommeil ; il est destiné à racheter ma mère. Ma mère subit aujourd'hui le supplice des fugitifs, si je n'apporte à sa maîtresse trois mille sesterces. Ah ! ne m'enlevez pas cet argent, citoyens ; si vous ne me le laissez point par justice que ce soit par pitié... Vous avez des mères aussi... Grâce ! grâce ! je vous en prie à genoux.

Le jeune Celte était tombé aux pieds des trésoriers de Saturne et du créancier. Celui-ci haussa les épaules et fit signe aux hérauts chargés d'annoncer la vente. Ils s'approchèrent d'Arvins et essayèrent de lui arracher les deux mille sesterces ; l'enfant se débattait avec des menaces et des cris de fureur ; mais, trop faible pour résister à des hommes, il fut bientôt abattu et dépouillé.

Il se releva couvert de poussière et fou de rage ; ses yeux cherchaient une arme dont il pût se servir. Les hérauts le saisirent en riant, le lancèrent hors de la cour et refermèrent la porte.

Arvins frappa avec fureur sa tête de ses deux poings, comme s'il eût voulu se punir lui-même de son impuissance. Dans ce moment, une main se posa légèrement sur son épaule. Il se détourna ; c'était Nafel.

— Qu'as-tu, enfant ? demanda-t-il.

— Ma mère ! s'écria Arvins, dont la voix étouffée par la colère et les sanglots ne put faire entendre que ce mot.

L'Arménien tâcha de l'apaiser par quelques douces paroles, et il lui fit raconter ce qui venait d'arriver.

— Console-toi, dit l'Arménien ; mon *pécule* à moi n'a point été saisi : il renferme quatre mille sesterces, et je te le donne.

Arvins recula de surprise, n'osant en croire ses oreilles.

— Viens, ajouta Nafel ; je l'ai déposé chez un frère de la voie Suburane ; nous allons le lui redemander.

Le jeune Celte voulut balbutier un remerciement ; mais l'Arménien lui imposa silence.

— Le service que l'on peut rendre retourne bien plus au profit du bienfaiteur que de l'obligé, dit-il ; car celui-ci ne reçoit qu'un secours terrestre et passager ; tandis que l'autre acquiert un droit à des félicités éternelles ; ne me remercie donc pas et suis-moi.

Tous deux se rendirent chez le dépositaire ; mais il était absent ; il fallut attendre assez long-temps. L'angoisse d'Arvins était horrible ; il tremblait d'arriver trop tard.

Enfin, le juif qui gardait le *pécule* de Nafel rentra. Les quatre mille sesterces furent livrés au jeune Celte, qui se dirigea, en courant, vers la demeure de Métella.

En passant devant la basilique de Julia, il leva la tête ; le clepsydre marquait la quatrième heure ! Arvins se sentit froid jusqu'au cœur. Il reprit sa course d'un élan désespéré, traversa le Forum, et aperçut enfin la porte de Métella.

Au moment où il en atteignait le seuil, un cri horrible retentit. L'enfant s'appuya au mur en chancelant.

— Tu arrives trop tard, dit Morgan, qui l'attendait à l'entrée.

— Où est ma mère... où est-elle, cria Arvins.

Le vieux Celte le prit par la main sans répondre, et l'entraîna vers la cour.

Elle était pleine d'esclaves qui parlaient à demi-voix ; au milieu le correcteur se tenait debout près d'un réchaud allumé ; Norva était accroupie à ses pieds !...

Arvins se précipita vers elle en étendant ses bras ; mais à peine l'eut-il aperçue, qu'il poussa un cri d'horreur ; un nuage couvrit ses yeux, ses jambes se dérobèrent sous lui et il tomba évanoui près de sa mère.

La fin à la prochaine livraison.

ESPRIT D'ASSOCIATION CHEZ LES OISEAUX.

De tous les tableaux que nous offre la nature, il n'en est point qui aient plus de charmes que ceux dans lesquels nous voyons les créatures s'entr'aider. Les hommes ne sont pas les seules qui aient besoin de faire société les unes avec les autres pour soutenir commodément leur existence. Les animaux eux-mêmes, lorsque leurs mœurs ne s'y opposent pas, trouvent de l'avantage à se liguer et à travailler en commun. Et non seulement ils y trouvent de l'avantage ; mais encore cette union semble-t-elle dissiper ce qu'il y a de rude dans la vie sauvage, et y faire respirer quelque chose de plus doux et, si l'on peut ainsi dire, de plus humain. Ces réflexions nous viennent à propos d'un emprunt que nous faisons au savant naturaliste M. Nordmann, et nous voulons les justifier par quelques traits de mœurs que nous tirons de sa Faune de la mer Noire.

M. Nordmann, après avoir été plusieurs fois témoin, sur les lacs qui avoisinent la mer Noire, des pêches que font en commun les pélicans (voy. 1833, p. 361), décrit ainsi ces singulières parties. « C'est ordinairement dans les heures de la matinée ou le soir que les pélicans se réunissent dans ce but, procédant d'après un plan systématique qui est apparemment le résultat d'une espèce de convention. Après avoir choisi un endroit convenable, une baie où l'eau soit basse et le fond lisse, ils se placent tout autour en formant un grand croissant ou un fer-à-cheval ; la distance d'un oiseau à l'autre semble être mesurée, elle équivaut à son envergure (de 3 à 4 mètres). En battant fréquemment la surface de l'eau avec leurs ailes déployées, et en plongeant de temps en temps avec la moitié du corps, le cou tendu en avant, les pélicans s'approchent lentement du rivage, jusqu'à ce que les poissons réunis de la sorte se trouvent réduits à un espace étroit. Alors commence le repas commun. Outre les quarante-neuf pélicans dont la compagnie se composait ce jour-là, il s'était rassemblé, sur les tas d'ulves, d'autres conferves, et d'une masse de coquilles rejetées par les vagues et amoncelées sur le rivage, des centaines de mouettes, d'hirondelles de mer, de choucas, qui se préparaient à happer les poissons chassés hors de l'eau, et à partager entre eux les restes du repas. Enfin plusieurs grèbes de la petite et de la moyenne espèce, nageant dans l'espace circonscrit par le demi-cercle tant que cet espace fut encore assez grand, prirent, eux aussi, leur part du festin, en plongeant fréquemment après les poissons effrayés et étourdis. Quand tous furent rassasiés, la compagnie entière se rassembla sur le rivage pour attendre le commencement de la digestion. Les pélicans dressaient leur plumage, recourbaient le cou pour le laisser reposer sur le dos, et faisaient ainsi, à côté des petites et frêles mouettes, l'effet de colosses informes. La troupe des pélicans se composait d'oiseaux de différents âges ; il y en avait de tout blancs, de bigarrés et de gris. De temps en temps l'un ou l'autre de ces oiseaux, vidant sa poche bien garnie, en étendait le contenu devant lui, et se plaisait à examiner et à contempler les poissons ; ceux qui se débattaient encore eurent la tête écrasée entre les mandibules du bec. »

Nous ferons suivre cette description d'une partie de pêche par celle d'une partie de chasse, dans laquelle on ne trouvera pas moins de charmes d'observation que dans l'autre. Il s'agit maintenant du martin-roselin, un des plus beaux et en même temps des plus utiles oiseaux que la nature ait placés dans les pays exposés aux ravages des sauterelles. Ces oiseaux, si abondants dans la Russie méridionale, y sont un vrai bienfait de la Providence, en y pourchassant continuellement, dans les grandes herbes des steppes, les sauterelles qui, y pullulant par milliers, s'en échappent parfois par grands vols et dévorent les moissons partout où ils s'abattent. Ces oiseaux sont une sorte d'étourneau, mais d'un plumage mélangé de rose et de noir des nuances les plus vives. Ils arrivent dans le midi de la Russie vers le commencement du printemps. Leur penchant pour la société de leurs semblables est si prononcé, que l'on n'en voit jamais de solitaires. Ils forment souvent des bandes composées d'une

multitude innombrable, surtout au moment du crépuscule, où ils se réunissent de toutes parts pour chercher gîte en commun. Mais quand ils descendent dans la steppe pour y commencer leur chasse aux insectes, ils s'y dispersent au contraire par petites troupes, de manière que chacune en particulier puisse y faire bien à l'aise sa battue. Ils se mettent alors en marche au milieu des herbes, séparés les uns des autres par une distance modérée, et observant strictement une même direction. Ils avancent au pas avec vitesse, en ayant cependant recours de temps en temps à leurs ailes. Pendant leur marche, ils tournent la tête de tous les côtés. Lorsqu'un tertre vient leur barrer le chemin, quelques uns y montent ensemble; arrivés en haut, ils s'arrêtent un instant, et regardent dans tous les sens en relevant la huppe. Ils tiennent le cou droit, et ne le tendent en avant que si un insecte attire leur attention. Si c'est une sauterelle, ils doublent le pas, et en sautant obliquement ils s'élancent quelquefois assez haut, de manière qu'on voit tantôt l'un tantôt l'autre paraître au-dessus de l'herbe. Souvent les hirondelles profitent de la battue que les roselins font dans l'herbe, les précédant à une petite distance pour saisir les insectes que ceux-ci font envoler, et décelant ainsi par leur présence le passage des chasseurs. Les roselins sont très adroits à enlever, en sautant, les insectes de dessus les brins d'herbe. Celui qui vient de faire une bonne trouvaille pousse un cri de joie, qui attire sur-le-champ quelques uns de ses compagnons désireux de partager sa bonne fortune. Dans un pareil cas, surtout lorsqu'il s'agit d'une grosse sauterelle ou de quelque autre morceau friand, on voit souvent de petites disputes s'élever entre ces oiseaux d'ailleurs paisibles, toujours de bonne humeur, gais, et d'une grande agilité. Quand leur chasse est terminée, ils se plaisent à se rassembler sur un arbre où ils se mettent à babiller tous ensemble, célébrant sans doute la destruction profitable qu'ils viennent d'accomplir.

Enfin nous terminerons ces détails par la description des singulières réunions que font certaines espèces de grues pour s'amuser en commun. Ces grues, connues sous le nom de *demoiselles de Numidie*, sont une des plus belles espèces de ce genre, et assez communes sur tout le littoral de la mer Noire. Elles arrivent dans le midi de la Russie vers le commencement de mars, par troupes de deux à trois cents individus disposés en vols triangulaires. Parvenues au terme de leur voyage, les bandes restent encore ensemble pendant quelque temps; et lors même que les oiseaux se sont déjà dispersés par couples, ils se réunissent encore tous ensemble le soir et le matin, de préférence par un temps serein, pour s'exercer de compagnie à voltiger et pour s'amuser à danser. A cette fin, ils choisissent dans les steppes un lieu convenable, le plus souvent le rivage plat d'un ruisseau. Là, ils se placent en ligne, ou sur deux ou plusieurs rangées, et commencent leurs jeux et leurs danses extraordinaires, qui ne surprennent pas médiocrement le spectateur. Ils dansent et sautent les uns autour des autres, s'inclinant d'une manière burlesque, avançant le cou, dressant les plumes du collier, et déployant à moitié les ailes. Une autre partie, en attendant, se dispute à la course le prix de vitesse : arrivés au terme, ils retournent, marchant lentement et avec gravité; tout le reste de la compagnie les salue par des cris réitérés et par des inclinations de tête et d'autres démonstrations qui sont réciproques. Après avoir continué de la sorte pendant quelque temps, ils s'élèvent tous dans l'air, où, voguant lentement, ils décrivent des cercles tels qu'on en voit faire aux grues vulgaires et aux cigognes. Après quelques semaines ces assemblées cessent, et à partir de cette époque, on voit constamment marcher ensemble dans les steppes un mâle et une femelle.

Quelle singulière chose que les animaux soient portés à se réunir non seulement par leur intérêt, mais par le simple plaisir de se divertir ensemble! Cela donne bien à penser sur la nature des sentiments d'affection dont tous les êtres sont plus ou moins capables.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 59.)

COUVENTS ET ABBAYES.

Parmi les nombreux monuments qui furent élevés au moyen âge sur le sol de la France, les couvents sont certainement du nombre de ceux qui méritent le plus de fixer l'attention des historiens, eu égard aux faits importants qui s'y rattachent, et à l'influence que les ordres religieux exercèrent sur la société à cette époque. La place qu'ils occupent dans l'histoire de notre architecture n'est pas moins importante, et nous nous proposons dans cet article de les étudier sous le rapport de l'art qui présida à leur érection dès leur origine et pendant plusieurs siècles.

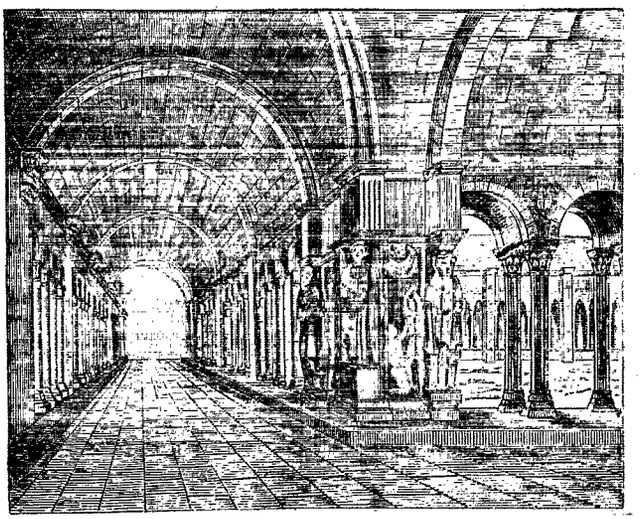

(Cloître de Saint-Trophime, à Arles. — Douzième siècle.)

Il faut chercher l'origine des couvents dans la vie solitaire à laquelle se consacrèrent quelques saints hommes qui voulaient se soustraire au tumulte des villes et de la multitude pour se livrer plus tranquillement aux pratiques religieuses.

S. Paul passe pour le premier ermite. S. Antoine assembla des disciples, et les convertit à une vie commune et régulière

Les premiers religieux qui se livrèrent à la vie monastique avaient pour habitations des cabanes ou petites maisons séparées comme celles des Chartreux.

Dans l'origine, les monastères étaient toujours en dehors des villes, et même souvent très éloignés; ce ne fut que plus tard qu'il furent établis dans leur enceinte.

Les anciens auteurs chrétiens, et Grégoire de Tours entre autres, nous apprennent qu'aux époques des persécutions religieuses les fidèles étaient obligés de se réunir dans des maisons particulières pour échapper aux poursuites de leurs ennemis. Le centre de ces maisons, distribuées selon la coutume des Romains, était toujours occupé par une cour entourée de portiques composant ce qu'on appelait le péristyle, et dont la disposition a sans doute été imitée dans celle des cloîtres, qui, plus tard, furent une des parties principales de la distribution des couvents, lorsque les communautés religieuses furent définitivement constituées.

L'abbé Fleury, dans son ouvrage intitulé *les Mœurs des premiers chrétiens*, va plus loin encore dans le rapprochement qu'il est permis d'établir entre les habitations anti-

ques et les couvents. « Je m'imagine, dit cet écrivain, » trouver encore dans les monastères les vestiges de la dis- » position des maisons antiques romaines, telles qu'elles » sont décrites dans Vitruve et dans Palladio. L'église que » l'on trouve toujours la première, afin que l'entrée en soit » libre aux séculiers, semble tenir lieu de cette première » salle que les Romains appelaient *atrium*; de là on pas- » sait dans une cour environnée de galeries couvertes, à qui » l'on donnait d'ordinaire le nom grec de *péristyle*, et c'est » justement le cloître où l'on entre de l'église, et d'où l'on

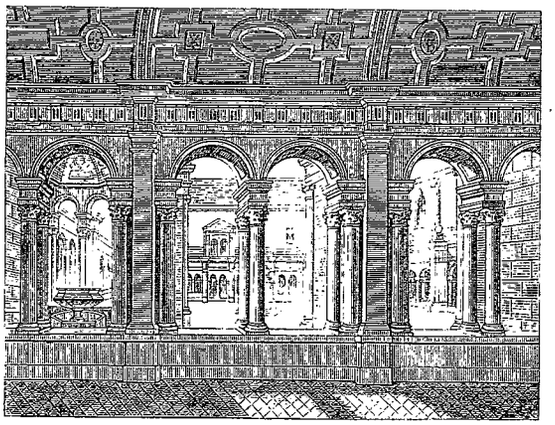

(Cloître des Célestins de Paris. — Seizième siècle.)

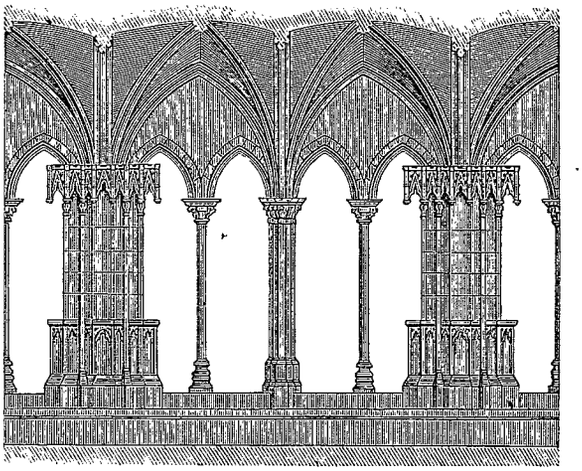

(Détail d'une galerie au cloître de Saint-Trophime, à Arles, construite au treizième siècle.)

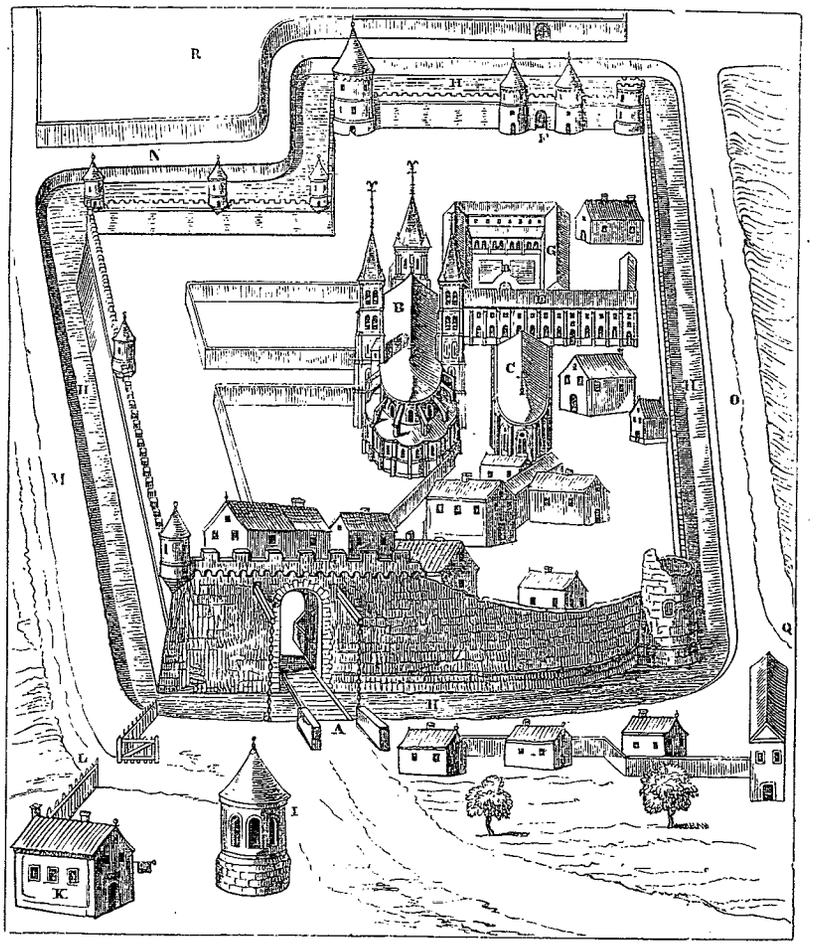

(Vue orientale de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, à Paris, telle qu'elle était en 1368.)

A La grande porte du monastère.
B L'église.
C Chapelle de la Vierge.
D Cloître.
E Dortoir.
F Porte papale.
G Réfectoire.
H Fossés.
I Le pilori.
K L'hôtellerie du Chapeau-Rouge.
L Barrière sur les fossés. — M Espace depuis la barr. jusqu'à la rue des Ciseaux.
N Chemin conduisant au pré aux Clercs.
O Chemin sur les fossés du côté du pré aux Clercs.
Q Chemin pour aller à la rivière.
R Clos de l'abbaye,

» entre dans les autres pièces, comme le chapitre qui est » l'*exhèdre* des anciens, le réfectoire qui est le *triclinium*, » et le jardin est ordinairement derrière tout le reste comme » il était aux maisons antiques. »

Il serait impossible pour nous d'admettre une analogie aussi complète entre les maisons des anciens et les monastères du moyen âge. Ce serait à tort surtout qu'on voudrait chercher à établir une similitude quelconque entre l'église et l'atrium; mais de toutes les parties qui composent l'ensemble d'un couvent, le cloître est celle qui, par sa disposition et son usage, conserve le rapport le plus réel avec le péristyle des anciens; il satisfait de même au besoin d'avoir, au milieu de bâtiments fermés à l'extérieur, un espace ouvert, aéré, et susceptible de recevoir quelques plantations. C'est une disposition semblable qu'on retrouve encore de nos jours dans la plupart des maisons italiennes, et surtout dans celles de l'Orient, qui sont à bien prendre de véritables couvents. Les portiques du cloître, de même que ceux du péristyle antique, et des habitations méridionales que nous venons de citer, avaient l'avantage d'offrir un abri contre la pluie et l'ardeur du soleil, et d'établir en même temps une communication entre toutes les pièces disposées à son pourtour.

Ne pourrait-on pas aussi établir un rapprochement entre les cloîtres entourés de galeries qui furent établies sur le côté des églises, et ces cours disposées de même qui étaient en avant des premières basiliques, comme il en existe, entre autres, un exemple à Saint-Clément de Rome?

Quant aux autres distributions de ces vastes habitations communes, elles furent successivement modifiées selon l'exigence des besoins pour lesquels elles étaient créées, et ne conservèrent bientôt plus aucun rapport avec la maison antique. En effet, l'ensemble des bâtiments d'un couvent se composait d'abord de l'église abbatiale, placée sous l'invocation du saint ou du martyr protecteur de la communauté, puis du cloître, qui occupait ordinairement toute la longueur de la nef parallèlement à l'un des collatéraux. Autour du cloître se trouvaient situées les salles de chapitre et le réfectoire; les autres bâtiments qui se groupaient autour de cette partie centrale étaient le logis de l'abbé ou de l'évêque supérieur du couvent, les logements des étrangers, des celliers pour conserver les provisions, etc. Souvent un second cloître moins étendu servait à réunir plusieurs autres bâtiments, tels que l'infirmerie, les cuisines, les bains, et quelques dépendances. Dans le reste du terrain, dont une partie était occupée par de vastes jardins, se trouvaient les piscines, les basses-cours, et enfin le cimetière, quand il n'était pas dans le cloître. Cet ensemble de constructions diverses était renfermé dans une enceinte de murailles crénelées et flanquées de tourelles pour repousser les attaques du dehors; l'entrée en était défendue par un pont-levis; à l'extérieur, non loin de l'entrée était une auberge pour les voyageurs; et comme les abbés avaient droit de haute et basse justice sur leurs serfs, un pilori, des prisons et des cachots complétaient tous ces témoignages de leur pouvoir féodal. (Voy., p. 165, la vue générale de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés.)

Au moyen âge, la société était ou guerrière ou religieuse, et pendant la durée des guerres continuelles et des luttes politiques qui désolèrent la France, les couvents servirent de retraite à ceux qui, voulant se livrer à l'étude, ne pouvaient le faire en sécurité que dans ces lieux de retraite et de méditation.

Aussi vit-on se développer dans ces maisons religieuses, devenues les véritables sanctuaires de la science, les hommes qui, par leurs connaissances variées et étendues, jetèrent le plus d'éclat sur ces siècles de barbarie.

Dès les premiers temps de l'établissement du christianisme dans les Gaules, les couvents qui s'élevèrent sur notre territoire rappellent tous les noms les plus illustres; Grégoire de Tours habita celui de Saint-Julien-le-Pauvre à Paris; saint Colomban honora le monastère de Luxeuil, d'où le roi Théodoric le fit arracher pour l'envoyer en exil. L'abbaye de Fontenelle, aujourd'hui Saint-Wandrille, celle de Jumièges en Normandie, celle de Saint-Serins en Provence, eurent des écoles d'où sortirent les missionnaires qui, au septième siècle, achevèrent l'œuvre de la régénération sociale. Plus tard, le couvent d'Aurillac en Auvergne vit se développer le génie du fameux Gerbert, qui fut à la fois homme de lettres, savant et politique, et semble devoir être considéré comme le précurseur de Bacon et de Pascal. Mais il n'entre pas dans nos vues de faire un historique des divers couvents, et de citer tous les hommes illustres auxquels ils doivent leur célébrité : des volumes ne suffiraient pas pour une semblable tâche; et nous devons nous borner seulement à l'étude de l'architecture qui distingue les constructions généralement uniformes dont nous avons précédemment tracé la disposition générale.

Cette disposition, que nous trouvons indiquée dans les anciens historiens, resta toujours telle qu'elle avait été dès l'origine des ordres monastiques. L'esprit religieux qui présidait à la construction des couvents fut sans doute cause que, par une suite non interrompue de traditions, ils conservèrent toujours leurs formes primitives. En effet, c'est dans le silence du cloître que furent cultivés, non seulement les sciences, les lettres et les arts de la peinture et de la sculpture, mais plus particulièrement l'architecture; et l'on sait en effet que les abbés présidèrent souvent en personne à la construction de leurs couvents, que des diacres prirent le rôle de chefs d'ouvriers, et que les prêtres et les moines eux-mêmes contribuèrent de leurs mains à l'exécution de ces foyers religieux de l'étude et du travail. En Orient, où le moyen âge est encore vivant, c'est dans les monastères grecs que sont établies les écoles de peinture et de calligraphie.

Ce fut des couvents que sortirent la plupart des artistes célèbres qui illustrèrent l'Italie au seizième siècle. En France, le célèbre architecte Pierre Lescot était abbé de Clagny et chanoine de Paris; Philibert de Lorme était abbé d'Ivry, et reçut du roi François Ier l'abbaye de Saint-Eloi et celle de Saint-Serge d'Angers.

Les fréquentes dévastations des Normands n'ont laissé à la France aucun des couvents de la primitive Eglise, et ce n'est guère qu'au onzième siècle que furent construits les plus anciens qu'on puisse étudier aujourd'hui.

Celui de l'île Saint-Honorat (Bouches-du-Rhône), dans la rade de Fréjus, passe cependant pour appartenir au huitième siècle; il est remarquable par l'espèce d'atrium qui existe en avant de l'église.

Lorsque les couvents s'établirent dans l'intérieur des villes, ils furent souvent annexés à des églises préexistantes; d'autres fois, au contraire, l'érection des couvents précédait celle de l'église, dont ils n'étaient dotés que plus tard.

Les églises conventuelles étaient quelquefois précédées d'une cour ou parvis; quelquefois elles étaient directement sur la voie publique; mais dans l'un ou l'autre cas elles avaient leur entrée disposée de manière que le public pouvait se rendre au service divin sans pénétrer dans l'intérieur du couvent; le chœur réservé aux moines étant en communication avec le cloître et les bâtiments adjacents, ceux-ci pouvaient s'y rendre directement et à couvert, soit du réfectoire, des dortoirs, ou des autres parties de l'habitation. L'architecture, tant extérieure qu'intérieure, de ces églises, suivit, du onzième au quinzième siècle, toutes les phases que nous avons eu occasion d'indiquer en traitant des églises en général. Les cloîtres sont, après l'église, la partie des couvents dans laquelle l'architecture se plut à appliquer les efforts de son génie. Bien qu'imitées comme principe des portiques des anciens, leurs galeries présentent, quant à leur ordonnance, une physionomie toute nouvelle, qui résulte de la nécessité où l'on fut de les mettre en harmonie

avec le style distinctif de l'architecture chrétienne : le système par travée que nous avons remarqué dans les nefs des églises fut également adopté dans la construction des galeries des cloîtres. Ces travées sont déterminées par des contreforts extérieurs servant de points d'appui et de résistance aux voûtes des galeries ; l'espace entre ces contreforts est occupé par une ou plusieurs arcades, quelquefois au nombre de quatre. Dans les cloîtres du onzième siècle, ces arcs étaient en plein-cintre, et supportés par de petites colonnettes reposant sur un mur d'appui, et accouplées deux à deux dans le sens de l'épaisseur du mur. Les voûtes des galeries furent quelquefois construites simplement en bois, mais le plus souvent elles sont voûtées en pierre et à plein-cintre comme les arcades extérieures. Les chapiteaux, les retombées de voûtes, les archivoltes, etc., sont décorés avec tout le luxe de la sculpture qui caractérise le onzième et le douzième siècles.

Les cloîtres les plus remarquables qui appartiennent à cette période de l'art, sont : celui de Saint-George de Boscherville en Normandie (voy. 1834, p. 316), celui de Saint-Trophime à Arles, décoré de riches sculptures (voy. p. 165); celui de Saint-Sauveur à Aix, et enfin le beau cloître de Moissac, dans lequel, bien que l'ogive commence à apparaître, on remarque encore dans les ornements tous les caractères du style byzantin (voy. 1839, p. 264, les chapiteaux de ce cloître).

Dans ces cloîtres, un puits richement orné, mais plus souvent une fontaine jaillissante, occupait sous une voûte disposée à cet effet un des angles du préau, et répandait une agréable fraîcheur dans ces asiles de paix. Ces fontaines cependant n'avaient pas été établies originairement dans un simple but d'agrément ; il y en avait de semblables dans les cours qui précédaient les primitives églises, et saint Grégoire nous apprend qu'elles servaient à se laver les mains et le visage avant la prière ; les bénitiers ne sont autre chose que l'image de ces anciennes fontaines, et les ablutions prescrites par la religion mahométane peuvent bien être une tradition de ces premières pratiques chrétiennes ; car il existe une analogie frappante entre ces fontaines couvertes qu'on trouve au milieu de la cour des mosquées et celles qui existaient dans certains cloîtres. Dans les derniers temps ces fontaines servaient simplement de lavabo pour les moines à la sortie du repas ; on y opérait aussi le lavage qu'on avait coutume de faire subir aux corps morts avant l'inhumation. La fontaine de Valmagne (1837, pag. 97), et celle qui était autrefois à l'abbaye de Saint-Denis et qui est aujourd'hui placée dans la deuxième cour de l'école des Beaux-Arts, sont extrêmement curieuses. La fontaine qui existait dans l'angle du cloître des Célestins, se voit dans la vue que nous donnons de ce cloître, page 165.

Le réfectoire adjacent au cloître et la salle du chapitre étaient ordinairement les parties les plus monumentales des couvents après l'église : les divers ordres religieux mettaient beaucoup d'amour-propre à posséder un réfectoire et une salle capitulaire qui pussent être cités pour leur mérite architectural. Le réfectoire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés avait une grande renommée ; il fut élevé en 1239 par le célèbre Pierre de Montereau, qui a aussi construit dans la même abbaye la grande chapelle de la Vierge.

Pierre de Montereau éleva aussi le réfectoire non moins célèbre de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs à Paris, qui subsiste encore dans un état de conservation tel qu'on peut admirer et la science de sa construction et la hardiesse de ses voûtes, dont les retombées ont pour supports des colonnes d'une finesse et d'une élégance extrêmes. Ces colonnes sont placées dans le milieu même de la salle, et la divisent en deux parties égales dans sa largeur ; or, la dimension de cette salle n'est pas telle qu'on n'eût pu se passer de ces points d'appui ; mais il est bien constant que cette disposition n'a été créée à plaisir par l'architecte que pour arriver à produire un effet inattendu et piquant. Il faut convenir que le résultat est complet, et qu'on est ravi d'admiration à l'aspect de ce véritable chef-d'œuvre du treizième siècle, bien qu'il soit privé de tout le charme que devaient lui prêter les peintures éclatantes, les dorures et les vitraux dont il était orné. On remarque aussi la chaire consacrée au lecteur, qui forme saillie à l'extérieur, et dont l'escalier est pris dans l'épaisseur du mur (voy. la gravure, p. 168). Ce réfectoire est malheureusement, avec l'église et quelques restes de murailles, les seules parties de cet ancien couvent qui nous aient été conservées ; les autres bâtiments affectés depuis au Conservatoire des arts et métiers ne remontent pas au-delà des règnes de Louis XIII et de Louis XIV.

Le réfectoire de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons offrait une disposition complétement semblable à celle du réfectoire de Saint-Martin. On voit encore à Paris les restes du réfectoire des Bernardins.

La salle capitulaire, destinée à réunir le chapitre, était, suivant le principe de l'architecture chrétienne, divisée en travées comme les églises, comme les réfectoires, etc. ; elle était ordinairement voûtée, éclairée par de grandes fenêtres, et décorée de peintures ; des bancs ou stalles disposés au pourtour permettaient à une nombreuse assemblée d'y prendre place, pour y délibérer sur les affaires de la communauté ou sur des points de théologie.

Les parties réservées pour l'habitation des moines étaient, selon les règles de l'ordre, distribuées, soit en vastes dortoirs, soit en cellules ; de larges corridors ou galeries servaient à la circulation et à la promenade ; des chauffoirs étaient disposés comme lieux de réunion pour les moines. Dans l'ordre des Chartreux, chaque religieux avait une habitation séparée accompagnée d'un petit jardin.

L'habitation de l'abbé formait ordinairement un corps de bâtiment séparé, dans lequel, selon l'importance et la richesse du couvent, on réunissait tout ce qui pouvait contribuer aux commodités et à l'agrément de la vie, embelli de plus de tout le luxe de l'époque ; car les évêques et les abbés avaient, en outre de leurs prérogatives et de leurs charges religieuses, une grande puissance temporelle : ils étaient seigneurs, et ils en avaient non seulement les droits, mais les charges, qui consistaient à fournir des gens de guerre, et souvent à les commander en personne ; ils étaient aussi chanceliers ou ministres ; et comme souvent ils avaient des attaques à repousser, il leur fallait mettre leurs places en état de défense et entretenir des troupes dans l'intérieur.

Dans les cloîtres du treizième siècle où l'ogive remplaça le plein-cintre (voy. p. 165 la partie du cloître d'Arles qui date de cette époque), l'architecture perdit de sa sévérité, les arcades des portiques se resserrèrent de plus en plus, et ce fut alors qu'on commença à les clore par des vitraux ; car ces portiques ouverts qu'on avait empruntés aux pays méridionaux ne pouvaient convenir sous une température plus rigoureuse. Aussi, dès le quatorzième siècle, et surtout au quinzième siècle, les ouvertures des galeries autour des cloîtres devinrent de véritables fenêtres divisées par des meneaux, comme au cloître de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, à ceux de Noyon, de Saint-Wandrille, etc.

A cette époque on ajouta à toutes les parties déjà décrites une bibliothèque où les moines pouvaient augmenter leurs connaissances, et qu'ils enrichissaient eux-mêmes de leurs productions dans les lettres, les sciences et les arts, pour de là les répandre au-dehors.

Outre l'église, il y avait aussi dans l'intérieur des couvents des chapelles en l'honneur de saints ou de martyrs, fondées par la piété des princes ou des grands personnages.

Quant aux autres dépendances des couvents, elles acquirent successivement un développement proportionné à la richesse des moines et aux améliorations apportées dans les usages de la vie : elles comprenaient des ateliers pour la

fabrication des armes, des meubles, et des objets de première nécessité. Par suite des priviléges attachés aux abbayes, les locations des habitations comprises dans leur enceinte étaient très recherchées et d'un très bon produit. Mais quand les bénéfices des couvents diminuèrent, les moines aliénèrent de grandes parties de leurs propriétés en les vendant à des particuliers.

Après avoir suivi jusqu'au quinzième siècle la marche de l'art en général, l'architecture des couvents, dont les différents styles se reconnaissent facilement par la forme des arcs et le caractère des ornements, fut, comme celle des églises, complétement modifiée au seizième siècle, et suivit toutes les conséquences des formes introduites par la renaissance dans l'art chrétien. Dans les cloîtres, les pilastres ou les colonnes imitées des ordres antiques remplacèrent et les contreforts et les colonnettes accouplées; le plein-cintre régna universellement; les plafonds ou les voûtes, soit en bois, soit en pierre, furent décorés de compartiments réguliers en forme de caissons. Le couvent des Célestins à Paris possédait un très beau cloître de la renaissance détruit depuis peu de temps, mais dont quelques restes subsistent encore; il était décoré de riches tombeaux, dont la plupart n'existent plus (voy. p. 165.)

Sous le règne de Louis XIII, on éleva et restaura un assez grand nombre de couvents qui n'offrent rien de très remarquable. Mais pour donner une idée du goût de cette époque appliqué à ce genre de monument, nous citerons le petit cloître qui existe encore dans l'enceinte du Luxembourg sur la rue de Vaugirard, et qui fut construit par Marie de Médicis.

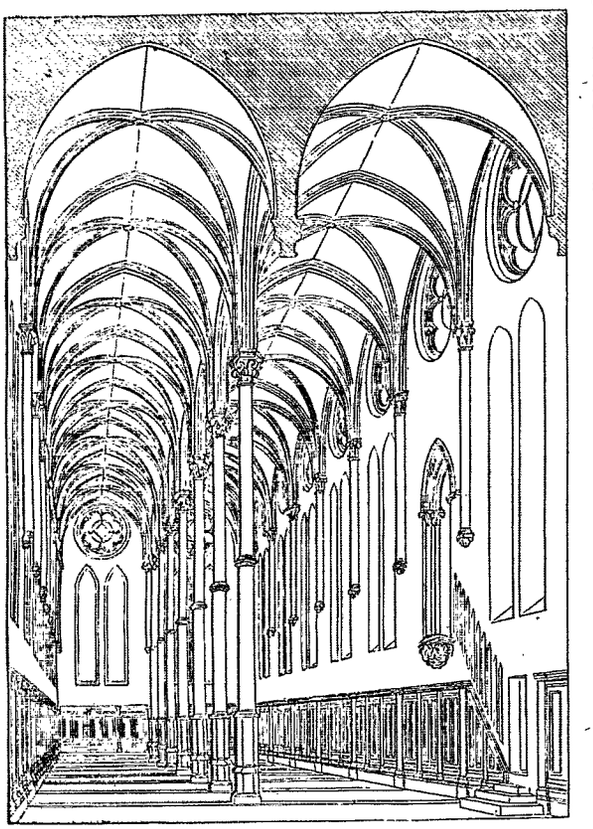

(Intérieur du Réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, aujourd'hui le Conservatoire des arts et métiers.)

Depuis le dix-septième siècle, les cloîtres ont successivement perdu leur aspect monumental et pittoresque, comme on peut s'en convaincre par le cloître actuel de Saint-Martin-des-Champs à Paris, qui a été élevé dans le siècle dernier, ainsi que celui de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, dont on voit encore un reste dans une des maisons de la rue de l'Abbaye, et beaucoup d'autres qu'il est inutile de citer.

Outre les abbayes et couvents que nous avons déjà mentionnés, parmi ceux qui avaient acquis une certaine célébrité, nous ajouterons encore la fameuse abbaye de Cluny, dont il reste quelques ruines; c'était le plus grand couvent de l'ordre des Bénédictins, dont le siége principal était à Saint-Benoît-sur-Loire; l'abbaye de Clairvaux, celle de Saint-Remy à Reims, l'abbaye si renommée de Saint-Victor à Paris, qui avait dans sa dépendance quarante autres abbayes sur divers points de la France; l'abbaye de Saint-Denis, celle de Corbie, d'où proviennent les plus fameux manuscrits de la Bibliothèque royale; et enfin, le fameux couvent de Saint-Ouen à Rouen, le plus ancien de toute la Normandie.

A l'occasion de Saint-Ouen, nous ne pouvons omettre de parler ici du précieux ouvrage dans lequel D. Michel Germain, mort en 1694, avait recueilli une collection de vues de toutes les abbayes de Bénédictins de France. Les planches des sept gravures représentant l'abbaye Saint-Ouen de Rouen existent encore entre les mains du curé de cette église. On suppose que la plus grande partie de cet ouvrage a été détruite dans l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

La perte de cet ouvrage est d'autant plus à regretter qu'il est peu de couvents qui, depuis leur fondation, n'aient subi d'importants changements, et dans les bâtiments, tels qu'ils nous sont parvenus, on a souvent beaucoup de peine à retrouver les traces des constructions primitives.

Il faut déplorer le vandalisme qui a détruit un si grand nombre de couvents depuis un demi-siècle, et faire des vœux pour que, dans un intérêt historique, ceux qui subsistent encore soient entretenus et conservés religieusement : ces monuments sont dignes en tout point de fixer l'attention des hommes éclairés qui, par leur influence, sont appelés à veiller sur ces précieux restes d'une civilisation qui n'est plus.

Il est avantageux de s'exercer à entendre les vérités difficiles.

Il y a des estomacs qui ne peuvent digérer que les viandes légères et délicates; et il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles et revêtues des ornements de l'éloquence. C'est une délicatesse blâmable, ou plutôt une véritable faiblesse. Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paraisse. Si on ne surmonte cet éloignement et ce dégoût de toutes les choses qui paraissent un peu subtiles et compliquées, on étrécit insensiblement son esprit, et on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connaît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, et l'on se prive par ce moyen de la connaissance de plusieurs choses utiles, ce qui est un défaut considérable.

La capacité de l'esprit s'étend et se resserre par l'habitude; et c'est à quoi servent principalement les mathématiques, et généralement toutes les choses difficiles comme celles dont nous parlons : car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, et elles l'exercent à s'appliquer davantage et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connaît.

NICOLE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

VINCENT DE PAUL.



(Salon de 1840. — Statue en marbre de Vincent de Paul, par M. Raggi. — Cette statue est destinée à l'église de la Madeleine.)

Guillaume Paul et sa femme, Bertrande de Moras, habitaient un petit hameau de la paroisse de Pouy, au diocèse d'Acqs, vers les Pyrénées. Ils possédaient pour tout bien une maisonnette et quelques petites pièces de terre qu'ils cultivaient eux-mêmes. Ils eurent six enfants, deux filles et quatre garçons. Le troisième de ces enfants par date de naissance fut Vincent de Paul, né le 24 avril 1576. Jusqu'à douze ans, Vincent partagea les travaux de ses sœurs et de ses frères; il était chargé de mener paître les troupeaux. A cet âge, son père l'envoya étudier chez les Cordeliers d'Acqs. Les heureuses dispositions que Vincent y montra attirèrent sur lui l'intérêt. Un juge de Pouy lui confia l'éducation de ses enfants. Cette fonction de précepteur ne détourna pas le jeune homme de son application à l'étude. Quand il eut appris de ses maîtres tout ce qu'ils pouvaient lui enseigner, il alla chercher plus de lumières à l'université de Saragosse, et ensuite à Toulouse où il fit sept années de théologie, et obtint le titre de bachelier, qu'alors on n'accordait pas aisément. Pour parvenir au grade de docteur, il fallait expliquer publiquement les saintes Lettres ou le maître des Sentences. Il n'est pas certain que Vincent de Paul ait été jamais plus que bachelier en théologie; le peu d'ambition qu'il aurait montré à cet égard ne serait pas, du reste, un témoignage contre son instruc-

tion, qui paraît avoir été en réalité solide et suffisamment étendue.

Ce fut le 23 septembre 1600 qu'il reçut la prêtrise dans la chapelle du château de l'évêque de Périgueux à Saint-Julien. La pensée de dire sa première messe lui causa un trouble qui ressemblait à de l'effroi : il ne se sentit pas le courage de faire en public cet acte si sérieux pour lui. La tradition rapporte qu'il chercha un lieu isolé et solitaire, et qu'il célébra pour la première fois, sans autres témoins qu'un prêtre pour l'assister et un clerc pour le servir, dans une petite chapelle de la Vierge, de l'autre côté du Tarn, sur le haut d'une montagne et dans les bois.

Quelque temps après, Vincent de Paul se rendit à Marseille pour y toucher une somme d'argent qui lui était due. Il était au moment de retourner par terre à Toulouse, emportant trois cents écus qu'il avait tirés avec peine de son débiteur, lorsqu'un gentilhomme du Languedoc, avec lequel il logeait, le fit consentir à prendre comme lui la voie de mer jusqu'à Narbonne. On était au mois de juillet, la saison était belle, et on comptait arriver le soir même ; mais il n'en fut pas ainsi. Vincent de Paul a laissé lui-même un récit des accidents tout-à-fait romanesques de ce voyage, dans une lettre qui fut retrouvée cinquante ans après, et qu'il avait eu le dessein d'anéantir :

« Je m'embarquai, dit-il, pour Narbonne, pour y être plus tôt et pour épargner, ou, pour mieux dire, pour n'y jamais être et pour tout perdre. Le vent nous fut autant favorable qu'il falloit pour nous rendre ce jour-là à Narbonne (qui étoit faire cinquante lieues), si Dieu n'eût permis que trois brigantins turcs qui côtoyoient le golfe de Lyon pour attraper les barques qui venoient de Beaucaire, où il y avoit une foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la charge et attaqués si vivement, que, deux ou trois des nôtres étant tués et tout le reste blessé, et même moi qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, nous fûmes contraints de nous rendre à ces félons. Les premiers éclats de leur rage furent de hacher notre pilote en mille pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres tuèrent. Cela fait, ils nous enchaînèrent, et après nous avoir grossièrement pansés, ils poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendoient sans combattre, après les avoir volés. Et enfin, chargés de marchandises, après sept ou huit jours ils prirent la route de Barbarie, tanière et spélonque de voleurs sans aveu du grand-turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec un procès-verbal de notre capture, qu'ils disoient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient en ce lieu-là pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut, qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous donnèrent à chacun une paire de caleçons, un hoqueton de lin avec une bonnette, et ils nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étoient venus expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au cou, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvoit bien manger, et qui non, et pour montrer que nos plaies n'étoient point mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour voir nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies, et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis lever des fardeaux, et puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

» Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer ; depuis, par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable, lequel, à ce qu'il me disoit, avoit travaillé l'espace de cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale, etc. Il m'aimoit beaucoup, et se plaisoit de me discourir de l'alchimie, et puis de sa loi à laquelle il faisoit tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisois, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré. Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605 jusqu'au mois d'août 1606, qu'il fut pris et mené au grand-sultan pour travailler avec lui, mais en vain ; car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai antropomorphite, qui me revendit bientôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire comme M. de Brèves, ambassadeur pour le roi en Turquie, venoit avec bonnes et expresses patentes du grand-turc pour recouvrer tous les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena à son temar, ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du grand-seigneur ; car là, le peuple n'a rien, tout est au sultan : le temar de celui-ci étoit dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avoit étoit Grecque chrétienne, mais schismatique ; une autre étoit Turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie et le remettre au giron de l'Eglise, et me délivrer de l'esclavage. Curieuse qu'elle étoit de savoir notre façon de vivre, elle me venoit voir tous les jours aux champs où je fossoyois ; et un jour elle me commanda de chanter les louanges de mon Dieu. Le ressouvenir du « Comment chanterons-nous sur la terre étrangère ? » des enfants d'Israël captifs en Babylone, me fit commencer la larme à l'œil le psaume : *Super flumina Babilonis*, et puis le *Salve Regina*, et plusieurs autres choses ; en quoi elle prenoit tant de plaisir, que c'étoit merveille : elle ne manqua pas de dire à son mari le soir, qu'il avoit eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimoit extrêmement bonne, pour un récit que je lui avois fait de notre Dieu, et quelques louanges que j'avois chantées en sa présence ; en quoi elle disoit avoir ressenti un tel plaisir, qu'elle ne croyoit pas que le paradis de ses pères, et celui qu'elle espéroit, fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie, que le contentement qu'elle avoit ressenti pendant que j'avois loué mon Dieu ; concluant qu'il y avoit en cela quelque merveille. Cette femme, comme une autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses discours, que son mari me dit, dès le lendemain, qu'il ne tenoit qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France ; mais qu'il y donneroit tel remède, que dans peu de jours Dieu en seroit loué. Ce peu de jours dura dix mois qu'il m'entretint en cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous rendîmes, le 28 de juin, à Aigues-Mortes, et tôt après en Avignon, où M. le vice-légat reçut publiquement le renégat, avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur. »

Vincent de Paul fut emmené à Rome par le vice-légat, et il en revint chargé, par les ambassadeurs de Henri IV, d'une commission importante pour ce prince. A Paris, il lui arriva une aventure extrêmement fâcheuse. Il était logé avec un juge d'un petit lieu nommé Sore, situé dans les landes, et dans le district du parlement de Bordeaux. Vincent était du même canton, et par économie ils avaient pris une chambre à frais communs. Le juge de Sore, s'étant levé un jour de grand matin, s'en alla en ville pour quelques affaires, et oublia de fermer une armoire où il avait mis son argent. Vincent, qui était un peu indisposé, resta au lit en attendant une médecine qu'on devait lui apporter. Le garçon de l'apothicaire étant arrivé quelque temps après pour

la lui faire rendre et cherchant un verre dans l'armoire du juge qu'il vit ouverte, trouva cet argent, s'en saisit aussitôt, et l'emporta chez lui avec un grand air de tranquillité. La somme était de quatre cents écus. Le juge, à son retour, fut fort surpris de ne plus trouver sa bourse. Il la demanda avec chagrin, et bientôt après avec emportement, à Vincent de Paul, qui répondit ne l'avoir ni prise ni vu prendre. C'en fut assez pour redoubler la colère du juge : il éclata sans ménagement ; l'état pauvre de Vincent, son silence même et sa patience, lui tinrent lieu de preuve. Il le chassa de sa compagnie, et donna à ses soupçons, ou plutôt à sa conviction, la plus grande publicité. Pendant six ans Vincent resta sous le poids de cette accusation : enfin le véritable voleur fut découvert à Bordeaux, et avoua son crime. On admira alors la patience et la résignation du pauvre prêtre, et plus l'injustice avait été grande envers lui, plus l'on fut porté à le respecter et à l'aimer. En 1610, Marguerite de Valois le prit pour son aumônier ordinaire. Le palais de cette princesse n'était pas un lieu d'édification ; Vincent de Paul y sentit sa foi chanceler, et il paraîtrait que la terreur qu'il ressentit en s'apercevant de ce qui commençait à se passer dans son âme, fut précisément ce qui détermina en lui ce grand mouvement de charité auquel il doit de vivre éternellement dans la mémoire des hommes. Un jour qu'il était tout occupé et de la violence de son mal et des moyens de l'arrêter pour toujours, il prit une ferme et inviolable résolution de se consacrer toute sa vie au service des pauvres. Dès qu'il eut formé ce généreux dessein, son cœur goûta une douce et parfaite liberté. Bientôt il se retira chez Pierre de Berule, fondateur de la congrégation de l'Oratoire. Ensuite il fut successivement curé de la paroisse de Clichy, précepteur des trois fils d'Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, et curé de Châtillon. Ce fut dans cette dernière paroisse qu'il établit en 1617 la confrérie de la Charité, qui devint le modèle de toutes celles qui s'établirent en France. Voici à quelle occasion. Un jour de fête, prêt à faire une exhortation aux fidèles, madame de La Chassaigne l'arrêta un moment et le pria de recommander aux charités de ses paroissiens une famille extrêmement pauvre, dont la plupart des enfants et des domestiques étaient tombés malades dans une ferme éloignée d'une demi-lieue de Châtillon. Il se rendit à son désir, et il démontra avec beaucoup de force à ses auditeurs la nécessité de secourir les pauvres, surtout quand la maladie se trouve jointe à l'indigence, et qu'ils sont hors d'état de se soulager eux-mêmes, comme l'étaient ceux qu'il leur recommandait. Il fut si persuasif, qu'après la prédication un grand nombre de ceux qui l'avaient entendue, sortirent pour visiter ces pauvres gens ; personne n'y alla les mains vides ; on leur porta du pain, du vin, de la viande en profusion. Vincent, témoin de ce zèle, le trouva peu éclairé. « Voilà, dit-il, une grande charité, mais elle n'est pas bien réglée. Ces pauvres malades auront trop de provisions à la fois, dont une partie sera gâtée et perdue, et puis après ils retomberont dans leurs premières nécessités. » Cette réflexion porta Vincent de Paul à examiner par quels moyens on pourrait secourir avec ordre les familles qui se trouvaient dans une nécessité semblable. Il en conféra avec quelques personnes riches et charitables, et peu de temps après il organisa l'association. Vingt-quatre femmes ou filles de Châtillon furent nommées les premières pour soulager les pauvres malades, sous la direction d'une assistante qu'elles élurent elles-mêmes. Le réglement écrit par Vincent de Paul est remarquable ; nous citons l'article 10 comme exemple de la simplicité et de la bonté que l'on y sent respirer à chaque ligne : « Pour empêcher qu'une association, qui n'est assez souvent composée que de personnes obligées de vivre du travail de leurs mains, ne porte préjudice au ménage de celles qui seront jugées dignes d'y être reçues, les sœurs de la confrérie serviront tour à tour les malades pendant un jour seulement. On préparera la nourriture des malades, et on les servira de ses propres mains ; on en usera à leur égard comme une mère pleine de tendresse en use à l'égard de son fils même ; on leur dira quelque petit mot de Notre Seigneur, et on tâchera de les égayer et de les réjouir, s'ils paraissent trop frappés de leur mal. » Les succès de la confrérie furent rapides, et on commença presque aussitôt à l'imiter dans toutes les villes environnantes, puis dans toute la Lorraine, en Savoie et en Italie. La famille du comte de Joigny n'avait pu s'habituer à être séparée de Vincent de Paul : on le décida à y rentrer ; mais il conserva la liberté de faire des missions. En même temps il visitait les hôpitaux et les prisons. En 1618, il vit à Paris, dans les cachots de la Conciergerie, des criminels condamnés aux galères, et il fut si ému de l'état affreux de malpropreté, de souffrances de corps et d'âme où ils étaient, qu'il résolut de s'occuper du soulagement de cette classe de misérables. Il loua une maison au faubourg Saint-Honoré, la fit préparer avec une diligence extrême, et y fit transporter tous les forçats qui étaient dispersés dans les différentes prisons de Paris. Le comte de Joigny, qui était général des galères, lui accorda le pouvoir de disposer à sa volonté de ces malheureux. Vincent de Paul parvint à obtenir une grande autorité sur leur conscience, et intéressa puissamment l'opinion publique à son œuvre. Louis XIII, sur la proposition de M. de Gondi, le nomma aumônier réal ou général de toutes les galères de France. Ce serait en 1622 que Vincent de Paul, touché du désespoir qu'un forçat exprimait à la pensée de la misère où son absence plongeait sa famille, aurait rendu cet homme à la liberté, et se serait substitué à lui avec l'agrément de l'officier de service ; mais ce fait a été très contesté. En 1623, il établit à Mâcon deux confréries de charité, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Deux ans après, il se retira au collége des Bons-Enfants, qui avait été fondé en 1248, et qui, d'après le nouveau règlement, fut spécialement destiné à envoyer de tous côtés des missionnaires pour « instruire les peuples de la campagne, et former au saint ministère ceux à qui le salut de ces mêmes peuples devait un jour être confié. » Vincent était désolé de l'ignorance et de la corruption d'une grande partie du clergé. « Nous devons, disait-il, faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Eglise, qui s'en va ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres : car ce sont eux qui la ruinent et qui la perdent et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale qu'on déserte l'Eglise de Dieu. » Ainsi son activité et son zèle infatigables remontaient à toutes les sources du mal moral et du mal physique.

Il institua, en 1625, la congrégation des Filles de la Charité. C'était à peu près le même projet que celui des confréries de la Charité ; mais l'expérience avait montré que le dévouement des femmes riches et nobles ne pouvait se soutenir assez long-temps et être assez assidu pour suffire aux soins qu'exigeaient les malades. On pensa que le meilleur parti à prendre était d'avoir des servantes qui fussent uniquement occupées du soin des pauvres infirmes. Vincent s'associa à ce dessein, et le mit bientôt à exécution. Les premières sœurs de la charité furent réunies vers la fin de 1633, sous la direction d'une personne d'une grande vertu, mademoiselle Legras. Les constitutions que Vincent dressa pour cette association, qui devait plus tard s'étendre dans toute la France, respirent la prudence et la sagesse. Il y établit la différence qui existera toujours nécessairement entre les filles de la charité et les religieuses, tout en recommandant aux premières de mener une vie aussi parfaite que si elles étaient cloîtrées ; et il ajoute à leur sujet : « Elles n'ont ordinairement pour monastères que les maisons des malades ; pour cellule, qu'une chambre de louage ; pour chapelle, que l'église de leur paroisse ; pour cloître, que les rues de la ville ou les salles des hôpitaux ;

pour clôture, que l'obéissance; pour grille, que la crainte de Dieu; et pour voile, qu'une sainte et exacte modestie. »

La compassion de Vincent pour les enfants abandonnés était depuis long-temps en éveil; mais les circonstances favorables pour secourir cette autre misère ne s'offrirent à lui que dans le courant de l'année 1648. Avant cette époque, les nouveaux-nés que l'on trouvait exposés à la porte des églises ou sur les places publiques étaient enlevés par les commissaires du Châtelet, et portés chez une veuve de la rue Saint-Landry, qui, avec deux servantes, se chargeait du soin de leur nourriture; on appelait le réduit de cette veuve *maison de la Couche*. Comme le nombre des enfants était grand, et comme les charités étaient médiocres, la veuve, faute d'un revenu suffisant, ne pouvait ni entretenir assez de nourrices pour les allaiter, ni élever ceux qui étaient sevrés. Ainsi la plupart de ces enfants mouraient de langueur; d'autres étaient donnés à qui voulait les prendre, ou vendus à bas prix, quelquefois pour vingt sous. Vincent pria quelques dames d'aller dans la maison de la Couche, et de voir si on ne pourrait point arrêter ou du moins diminuer un aussi grand mal. Les dames furent effrayées du spectacle qu'offrit à leurs yeux cette multitude d'enfants dénués de tout: ne pouvant se charger de tous, elles voulurent au moins se charger de quelques uns pour leur sauver la vie; elles en tirèrent douze au sort; on loua, en 1638, une maison à la porte de Saint-Victor pour les loger. On essaya d'abord de les nourrir avec du lait de chèvre ou de vache, mais dans la suite on leur donna des nourrices. Cependant les ressources manquaient pour étendre ce bienfait comme il était désirable. En 1640, Vincent convoqua une assemblée générale, et persuada aux dames qui étaient présentes de se charger d'un plus grand nombre d'enfants. Il obtint ensuite, pour cette œuvre, d'Anne d'Autriche et du roi douze mille livres de rente; mais les dépenses étaient de plus en plus lourdes, et on faillit encore plusieurs fois se décourager. Ce fut pour ranimer la confiance et pour faire prendre un parti définitif que Vincent réunit, en 1648, une nouvelle assemblée générale, et tint le discours où l'on trouve ces paroles: « Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges: leur vie et leur mort sont entre vos mains; je m'en vais prendre les voix et les suffrages; il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et au contraire ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez: l'expérience ne vous permet pas d'en douter. » L'assemblée ne répondit que par des larmes. Il fut arrêté qu'à quelque prix que ce fût on continuerait ce qu'on avait si bien commencé: les enfants eurent d'abord pour hôpital celui de Bicêtre dont l'air était trop vif pour eux, ensuite on les transporta dans le faubourg Saint-Lazare, dans le faubourg Saint-Antoine, et près de Notre-Dame.

La vie de Vincent de Paul a été si remplie, si féconde en inspirations charitables, qu'il serait impossible d'indiquer tous ses titres à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité. Nous n'avons point parlé des secours qu'il sut recueillir en faveur de la Lorraine, lorsque cette province, en 1639, fut ravagée par les Suédois; en faveur de la Picardie et de la Champagne pendant les troubles de la Fronde; en faveur des pauvres prêtres irlandais et écossais pendant la révolution d'Angleterre. Nous avons passé sous silence ses efforts pour déraciner le préjugé du duel, ses conseils souvent hardis à la couronne pour éviter des dissensions funestes dans le pays. Il aurait fallu aussi montrer la part qu'il prit aux missions destinées à soulager, à éclairer et à civiliser des peuples malheureux; le zèle dont il anima les prêtres que, sur l'invitation d'Innocent X, il envoya à Madagascar. On conçoit à peine qu'un seul homme, sans autre puissance que sa parole, ait pu rendre à l'humanité des services si nombreux, si variés, et les étendre si loin pendant sa vie et après sa mort. La charité a fait tous ces miracles. Le nom de Vincent de Paul est du petit nombre de ceux que les peuples modernes peuvent opposer avec avantage à tout ce que l'antiquité nous a légué de belles et illustres mémoires à honorer. Les gloires les plus éclatantes du paganisme pâlissent devant cette vertu si simple, si pure, si ingénieuse. Voici le portrait que les historiens ont laissé de ce saint homme

Sa taille était moyenne. Il avait la tête grosse et un peu chauve, le front large, les yeux vifs, le regard doux, le port grave, et un grand air d'affabilité. Dans ses manières et sa contenance régnait cette sorte de simplicité qui annonce le calme et la droiture du cœur. Son tempérament était bilieux et sanguin, sa complexion assez robuste; le séjour de Tunis l'avait vraisemblablement altérée, et depuis son retour en France, il fut toujours plus sensible qu'on ne l'aurait cru aux impressions de l'air, et en conséquence fort sujet aux attaques de la fièvre.

Il avait l'esprit étendu, circonspect, difficile à surprendre. Lorsqu'il s'appliquait sérieusement à une affaire, il en pénétrait tous les rapports, il en découvrait toutes les circonstances grandes ou petites, il en prévoyait les inconvénients et les suites. Quand il pouvait ne pas ouvrir sur-le-champ son avis, il différait à le donner jusqu'à ce qu'il eût pesé les raisons du pour et du contre. Mais si d'un côté il ne s'empressait pas dans les affaires, de l'autre il ne s'effrayait ni de leur nombre, ni des difficultés qui s'y rencontraient. Il les suivait avec une force d'esprit supérieure à tous les obstacles; il s'y appliquait avec une sagacité pleine d'ordre et de lumières; il en portait le poids, la peine, la lenteur, avec une paix et une tranquillité dont il n'y a que les grandes âmes qui soient capables. Lorsqu'il se présentait quelque matière importante à traiter, il écoutait avec beaucoup d'attention ceux qui parlaient, sans jamais interrompre personne. Si quelqu'un lui coupait la parole, il s'arrêtait tout court, et dès qu'on avait cessé de parler, il reprenait le fil de son discours avec une présence d'esprit admirable. Quoiqu'il ait beaucoup créé, ou du moins appliqué la charité sous beaucoup de formes nouvelles, il était assez éloigné des innovations en tous genres: il disait « que l'esprit humain est prompt et remuant; que les esprits les plus vifs et les plus éclairés ne sont pas toujours les meilleurs s'ils ne sont pas les plus retenus; et que ceux-là marchent sûrement, qui ne s'écartent pas du chemin par où le gros des sages a passé. »

On eût cru qu'il n'était occupé que des pauvres: rien ne l'affligeait plus que de se voir hors d'état de les soulager. Il souffrait par avance, quand ils jugeaient qu'ils auraient à souffrir. Leur vue, leur nom même faisait sur son cœur une impression qui se manifestait au dehors. Il prononçait d'un ton plein de tendresse ces mots des litanies: « Jésus, père des pauvres! » et quelque maître qu'il fût de lui-même, dès qu'on lui annonçait quelque grand besoin d'une famille ou d'un particulier, on apercevait sur son visage tous les traits d'un homme pénétré d'affliction.

Dans une lettre à Clément XI, Bossuet s'exprime ainsi sur Vincent de Paul: « Nous avons eu l'avantage de le connaître dès nos plus jeunes ans. Ses pieux entretiens et ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous inspirer du goût pour la vraie et solide piété, et de l'amour pour la discipline ecclésiastique. Dans cet âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous en rappeler le souvenir sans une extrême joie... Jamais il ne parlait que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité, et ne sentît en son cœur que Vincent était un de ces hommes dont l'apôtre a

dit : Si quelqu'un parle, qu'il paraisse que Dieu parle par sa bouche. »

Vincent de Paul mourut le 27 septembre 1660. Le bruit de sa mort répandit une consternation générale dans la France. Son oraison funèbre fut prononcée par Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le bref de sa béatification est daté du 13 août 1729



(Vincent de Paul.)

L'ESCLAVE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 135, 143, 150, 158, 162.)

§ 7.

Deux heures après, Norva était étendue mourante sur la natte qui lui servait de couche, ses deux mains posées dans celles de son fils, dont elle murmurait encore le nom. Morgan, la tête basse et les bras croisés, se tenait debout au chevet.

La pauvre mère qui sentait près d'elle Arvins, retenait ses plaintes, et tâchait, par instants, de lui sourire; mais ce sourire même glaçait le cœur. Son front avait été enveloppé d'une toile de lin, à travers laquelle suintait un sang noirci; ses paupières, gonflées par la douleur, ne pouvaient plus s'ouvrir, et son haleine sortait avec un sifflement funeste de ses lèvres déjà blanchies.

Arvins, abîmé dans son désespoir, retenait ses sanglots de peur d'ajouter aux souffrances de sa mère; mais les quelques heures qui venaient de s'écouler avaient sillonné son visage de traces aussi profondes qu'une longue maladie. Penché sur la couche de Norva, il observait d'un œil épouvanté chacun de ses mouvements, interrogeait sa pâleur, écoutait sa respiration haletante.

Tout-à-coup elle étendit les bras, et fit un effort pour se redresser.

— Arvins ! balbutia-t-elle; où es-tu ?... Tes mains; je ne sens plus tes mains. Oh ! serre-moi sur ton cœur... Ne me quitte pas, Arvins... Pauvre enfant...

Sa tête retomba sur l'épaule de son fils. Il y eut un instant de terrible silence... Arvins éperdu n'osait regarder.

— Ma mère ! répéta-t-il enfin d'une voix étranglée.

— Elle a rejoint Menru, murmura Morgan.

L'enfant releva brusquement la tête de Norva; mais cette tête retomba en arrière insensible et inanimée. Il était orphelin !

Nous n'essayerons point de dire son désespoir. Dans le premier instant, il effraya Morgan lui-même. L'enfant avait éprouvé depuis la veille tant d'émotions, que ses forces étaient épuisées. Une fièvre brûlante le dévorait; il sentit sa tête s'égarer, et pendant quelques heures sa douleur fut du délire. Enfin l'épuisement ramena un peu de calme dans son âme.

Morgan qui ne l'avait point quitté en profita pour le rappeler au courage.

— Ils ont tué ta mère, dit-il à voix basse ; la pleurer est inutile; songeons plutôt à la venger.

— La venger ! répéta Arvins. Ah ! que faut-il faire ?

— Retrouver des forces pour me suivre quand le moment sera venu.

Le jeune Celte se leva d'un bond.

— Allons! dit-il.

— Il faut encore attendre, répondit le vieillard; mais ne crains rien : pour être retardée, la vengeance n'en sera pas moins terrible.

Il développa alors à Arvins le plan des esclaves. C'était à Rome même que la révolte devait éclater. L'ordre était de livrer la ville aux flammes, et d'égorger tout ce que le feu aurait épargné.

L'enfant écouta avec une joie farouche ces détails qui promettaient une pleine satisfaction à sa haine. Elevé dans les idées de sa nation, il croyait fermement que ces sanglants sacrifices devaient réjouir les mânes de Norva. Faire couler le sang romain, c'était donc prouver sa tendresse à la morte; il ne voyait pas dans la vengeance une joie personnelle, mais un devoir et une sainte expiation!

La pensée de satisfaire ainsi aux mânes de sa mère lui rendit des forces; il refoula en lui sa douleur et attendit avec impatience le signal.

Il fut enfin donné; les esclaves s'élancèrent sur le Forum des torches à la main; mais les consuls avaient été avertis; des mesures étaient prises, et les révoltés se virent presque aussitôt entourés.

La plupart jetèrent leurs armes et cherchèrent leur salut dans la fuite. Quelques Germains et quelques Celtes, parmi lesquels se trouvaient Morgan et Arvins, essayèrent seuls de résister. Ecrasés par le nombre, tous tombèrent frappés par devant, et entourés de cadavres ennemis.

Morgan et Arvins furent relevés mourants de cette sanglante couche. Comme on espérait obtenir d'eux quelque utile révélation, ils furent déposés dans des cachots séparés, où l'on pansa leurs blessures.

Tous deux revinrent à la vie; mais l'interrogatoire ni les tortures ne leur firent trahir leurs complices. Les bourreaux durent s'avouer vaincus, et les deux Armoricains furent jetés dans la prison commune où l'on déposait les victimes destinées aux bêtes.

Lorsqu'Arvins et Morgan se revirent, ils se tendirent la main sans se parler, et s'assirent l'un près de l'autre. Tous deux avaient été trompés dans leur dernier espoir, et ils allaient mourir vaincus! Il y eut un assez long silence.

— Ma mère ne sera pas vengée! dit enfin Arvins d'un air sombre.

— Nos dieux ne l'ont pas voulu, répondit Morgan.

— Qu'est-ce donc que tes dieux? répliqua amèrement le fils de Norva. Ils ne peuvent ni nous défendre au foyer, ni nous protéger dans l'esclavage; pourquoi les adorons-nous s'ils manquent de puissance? et s'ils en ont, pourquoi nous abandonnent-ils? Les dieux de Rome sont les seuls vrais; car ils sont les seuls qui conservent les libertés.

— Invoquons-les alors, dit Morgan dédaigneusement. Crois-tu qu'ils entendent la voix d'un esclave? Ils n'accordent leurs faveurs qu'aux maîtres; pour nous, qu'ils livrent aux Romains, ce ne sont pas des dieux, mais des ennemis.

— Ainsi, reprit le jeune Celte, le monde entier n'existera désormais que pour être la bête de somme d'une seule ville. Oh! pourquoi naître alors? Pourquoi ne pas égorger par pitié l'enfant qui ouvre ses yeux à la lumière du jour? Quel mauvais génie a donc fait la terre, si elle doit être pour jamais abandonnée à l'injustice et à la servitude?

— Le règne de la paix et de la liberté approche, dit une voix douce.

— Arvins, étonné, releva la tête; c'était Nafel.

— Vous ici! s'écria-t-il... Avez-vous donc aussi conspiré contre les oppresseurs?...

— Non, répondit l'Arménien; ils m'ont condamné aux bêtes uniquement parce que j'adore un dieu tel que vous le désiriez tout-à-l'heure.

— Que voulez-vous dire?

— Je suis chrétien.

Arvins regarda Nafel avec curiosité. Il avait plusieurs fois entendu prononcer ce nom de chrétien avec mépris : c'était, disait-on, la religion des criminels et des misérables; une fable venue de Judée, et qui avait séduit les derniers du peuple, comme tout ce qui est nouveau.

— Si ton dieu est bon, dit le fils de Norva, il est donc sans puissance, puisqu'il vous abandonne à vos ennemis?

— Mon dieu m'aime, répondit Nafel; il veut se servir de moi pour soutenir sa loi. Chaque fidèle qui meurt féconde de son sang la croyance nouvelle. A force de voir tomber des martyrs en les entendant crier : *Je suis chrétien!* on se demandera ce que signifie ce mot qui apprend aux hommes à mourir sans regret et en pardonnant à leurs bourreaux.

—Et que veut-il dire? demanda Arvins.

— Il veut dire que l'on croit au seul vrai Dieu, à celui qui a fait la terre pour les hommes, et les hommes pour qu'ils vivent comme des frères. Toutes les fausses divinités qui se partagent maintenant l'adoration, tomberont bientôt; car elles ne sont que les symboles des passions humaines; il ne restera que le Dieu qui est à tous comme le soleil.

— Et qu'ordonne sa loi? demanda Arvins.

— La liberté et la fraternité entre les hommes; le bonheur de tous et le dévouement de chacun. Les plus saints, à ses yeux, ne sont pas les heureux, mais ceux qui souffrent. Elle vient pour détruire la violence et briser les fers, non par la révolte, mais par la persuasion. Un jour arrivera, et il n'est pas loin peut-être, où l'égalité des hommes sera proclamée; car le christianisme, ce n'est pas seulement une croyance, c'est la loi humaine, l'esprit de l'avenir; c'est une nouvelle ère annoncée au monde.

— Et nous ne la verrons pas, dit le fils de Norva.

— Qu'importe? la terre n'est qu'un lieu de passage. Même réformée par la loi du Christ, elle sera seulement l'ombre d'un monde meilleur, où chacun sera récompensé selon ses œuvres.

— Et qui nous ouvre ce monde? demanda Arvins.

— La mort! répondit Nafel.

Arvins garda un instant le silence. Les paroles de l'Arménien l'avaient profondément ému. Il apercevait des éclats d'une lumière inattendue et entrevoyait mille horizons nouveaux. Jamais idée si grande, si belle, si consolante, n'avait été offerte à son esprit. Il comparait cette religion, fondée sur l'équité et l'amour, aux barbares enseignements de Morgan, et l'impuissance de ses dieux qui le laissaient sans consolations dans son abîme, à la générosité de celui des chrétiens, qui, pour le dédommager de la vie, lui montrait au-delà du tombeau une existence éternelle où le règne de l'équité commençait.

— Ainsi, reprit-il après une longue réflexion, ta croyance, Nafel, établit ici-bas une loi de justice et de vérité, et comme toute œuvre humaine est imparfaite, elle promet une autre vie où les iniquités seront réparées, les coupables punis, et les affligés consolés. Là, se trouvera dans toute sa perfection ce que la loi du Christ ne peut établir qu'imparfaitement parmi les hommes, et l'existence du ciel continuera et redressera l'existence de la terre.

— Oui, dit l'Arménien, et c'est à nous autres qui avons connu la vérité de la confesser en face de tous, et d'annoncer, en tombant dans le cirque, cette *bonne nouvelle* au genre humain.

— Nafel! s'écria Arvins en se levant, je veux mourir chrétien!

§ 8.

Quelques jours après, des écriteaux suspendus à tous les édifices publics annonçaient le spectacle donné par l'empereur au peuple romain. La foule se précipitait vers le cir-

que et en envahissait insensiblement les gradins comme une marée montante. Des esclaves, le rateau à la main, égalisaient l'arène poudreuse, tandis que les bestiaires, tête nue et vêtus seulement de leurs tuniques sans manches, se promenaient lentement devant les caves.

Les condamnés furent amenés; ils étaient près de deux cents. Au premier rang marchaient Nafel et Arvins. Morgan les suivait le front levé et l'œil tranquille.

En passant devant la loge de l'empereur, tous s'inclinèrent en répétant, selon l'usage :

— César! ceux qui vont mourir te saluent!

Ils arrivèrent au milieu du cirque où on les débarassa de leurs liens; puis les licteurs se retirèrent avec les esclaves et les bestiaires.

Il y eut alors un grand silence d'attente : toutes les têtes s'étaient avancées, tous les yeux se tenaient fixés sur l'arène. Dans ce moment, Nafel prit la main d'Arvins, et d'une voix forte :

— Romains ! s'écria-t-il, le Dieu des chrétiens est le seul vrai Dieu; moi et cet enfant, nous mourons en confessant son nom.

Il n'avait point achevé qu'on entendit mille rugissements s'élever à la fois; toutes les *caves* venaient d'être ouvertes et les bêtes s'élançaient dans l'arène !

La plupart des condamnés se dispersèrent ; Arvins et Nafel tombèrent à genoux, les mains levées vers le ciel.

Alors commença une mêlée horrible! Mais la poussière qui s'élevait ne tarda pas à l'envelopper comme un nuage ; on entrevit seulement des hommes qui fuyaient ; on entendit des cris, de longs mugissements; puis insensiblement tout s'éteignit, et quand le nuage fut dissipé, on n'aperçut plus que les ours, les tigres et les lions accroupis, le ventre dans le sang, et qui achevaient de ronger des cadavres.

RÈGLES POUR SE DÉTERMINER AU PARDON DES INJURES.

Pour pardonner à ses ennemis, il faut combattre :

Premièrement, la colère qui respire la vengeance;

Secondement, la politique qui dit : Si je souffre, on entreprendra contre moi;

Troisièmement, la justice que l'on fait intervenir pour autoriser son ressentiment. Il est juste, dit-on, que les méchants soient réprimés ; oui, par les lois. Mais quand cela ne se peut, et que les lois n'y pourvoient pas, ou ne le peuvent, on doit alors souffrir l'offense comme une suite de la société. L'impuissance humaine ne peut pourvoir à tout ; et l'on verrait un désordre extrême si chacun se faisait justice.

BOSSUET.

DES COMBINAISONS DE LETTRES ET DE MOTS.

(Voy., sur les Anagrammes, 1836, p. 306.)

Lorsque les anagrammes n'étaient pas encore passés de mode, la plupart de ceux qui se livraient à ce jeu puéril auraient été effrayés s'ils avaient connu d'avance le nombre des combinaisons de lettres qu'ils pouvaient essayer en vain avant d'arriver à un sens raisonnable. Prenons pour exemple le mot *amor*, et cherchons tous les mots différents que l'on peut former avec ses quatre lettres; nous aurons successivement :

amor	mora	oram	ramo
amro	moar	orma	raom
aomr	mroa	oarm	rmao
aorm	mrao	oamr	rmoa
armo	maor	omra	roam
arom	maro	omar	roma

Un mot de quatre lettres donne donc déjà lieu à 24 combinaisons; mais pour 5 lettres on en a 120, pour six on en trouve 720, pour 7 il en vient 5040. Enfin le nombre de combinaisons pour cent lettres est égal au produit de 2 par 3, par 4, par 5, et ainsi de suite jusqu'à 100.

Il est vrai que, dans les phrases où une même lettre est répétée, le nombre des combinaisons est singulièrement réduit. Ainsi le mot *Leopoldus*, où les lettres *l* et *o* entrent deux fois, n'est susceptible que de 90 720 arrangements différents, au lieu de 362 880 qui s'y trouveraient si aucune lettre n'était répétée.

Le mot *studiosus*, où l'*u* est répété deux fois et l'*s* trois fois, n'est susceptible que de 30 240 combinaisons, au lieu de 362 880.

Mais il est probable, néanmoins, que l'art des anagrammes ne tirait pas grand secours de cette diminution dans le nombre des combinaisons, et que les personnes livrées à cet art futile comptaient sur leur habileté à saisir les arrangements possibles plutôt que sur leur patience à les épuiser tous.

On doit mettre à côté des anagrammes, pour l'inutilité, certaines phrases dont tous les mots peuvent être changés de place sans que le sens soit altéré. On connaît, dans ce genre, le quatrain que Santeul improvisa, dit-on, à la demande de la corporation des jardiniers, pour la fête de leur patron :

Saint Honoré
Est honoré,
Dans sa chapelle,
Avec sa pelle.

On voit sans peine qu'en admettant les inversions du langage poétique ces quatre vers peuvent être combinés entre eux comme les lettres du mot *amor*, de manière à donner au quatrain vingt-quatre formes différentes.

On cite dans le même genre le vers latin :

« Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo. »

Le nombre de tes vertus, ô Vierge, égale celui des étoiles du ciel.

Ce vers, composé par le P. Bauhuys, jésuite de Louvain, est célèbre par le grand nombre d'arrangements dont il est susceptible sans enfreindre les lois de la mesure, et divers mathématiciens se sont occupés de déterminer ce nombre. Erycius Putaneus a pris la peine de faire en 48 pages une énumération de 1022 de ces arrangements; et, s'arrêtant au terme de 1022, égal au nombre des étoiles connues avant l'invention des lunettes d'approche, il ajouta que toutes les combinaisons n'étaient point encore épuisées, et qu'ainsi la Vierge avait plus de vertus que l'on ne compte d'étoiles.

Le P. Prestet, après avoir évalué à 2 196 le nombre des arrangements du vers, l'étendit plus tard à 5 276.

Wallis, dans l'édition de son Algèbre publiée à Oxford en 1693, n'en avait compté que 5 096.

Mais aucun d'eux n'était arrivé au véritable résultat, ainsi que le remarque le célèbre Jacques Bernouilli dans son *Art de conjecturer*. Il trouve que les différentes combinaisons de ce vers, en y retranchant les spondaïques, et en admettant d'ailleurs ceux qui n'ont point de césure, montent précisément à 5 312.

On cite encore ce vers latin de Thomas Lansius :

« Mars, mors, sors, lis, vis, Styx, pus, nox, fex, mala, crux, fraus. »

Il n'est pas difficile de trouver qu'en conservant le mot *mala* à l'antépénultième place, pour se conformer à la mesure, le vers est susceptible de 39 916 800 combinaisons différentes. Mais on voit plus facilement encore que pas une seule de ces combinaisons n'offre un sens raisonnable.

Aujourd'hui les hommes de travail s'exercent sur des sujets plus dignes de fixer l'attention.

CAVALIERS ARABES.

Les cavaliers arabes sont armés d'un long fusil qu'ils portent en bandoulière; d'un ou de deux pistolets logés dans un porte-pistolets à bandoulière, placé de droite à gauche; et d'un sabre, ou d'un coutelas appelé yatagan: quelques uns ont en outre une lance à hampe courte, mais c'est le plus petit nombre. Les chefs et les cavaliers les plus riches ont de seconds pistolets dans des fontes adaptées à leurs selles. Ils portent leurs cartouches dans de petites gibernes, fort élégantes et fort commodes, placées, comme les nôtres, de gauche à droite, et qu'ils peuvent ramener facilement devant eux. Le porte-pistolets et la giberne se mettent par-dessus le *haïk*, vêtement d'étoffe blanche et légère, qui leur enveloppe le corps et la tête, où il est maintenu par une espèce de turban appelé *kheit* (proprement *corde*), composé de plusieurs tours de corde en poil de chameau. Le haïk, serré au corps par les diverses pièces de l'équipement et par une ceinture, ne gêne pas les mouvements; mais les Arabes mettent par-dessus un et quelquefois deux *beurnous* (manteaux), ce qui rend l'ensemble du costume assez incommode; il faut une grande habitude pour ne pas être embarrassé de cette surabondance de draperie, qui retombe sur les bras et rend les mouvements moins libres. Les Arabes se mettent en campagne avec fort peu de provisions. Chaque cavalier porte dans des musettes, appelées *djib* (poche), un peu d'orge pour son cheval et quelques galettes pour lui. Les djibs ordinaires sont en grosse étoffe serrée; les plus riches sont en cuir, bien travaillées et fort ornées; elles ressemblent pour la forme aux sabretaches de nos hussards, et se portent suspendues à l'arçon de la selle. Le pommeau et la palette de la selle sont élevés, et encadrent parfaitement le cavalier; une sangle et un poitrail attachent la selle au cheval. Les étriers en sont très larges et les étrivières très courtes. La bride est composée de deux montants, d'un frontal et d'une sous-gorge. Le mors, qui est fort dur, a pour gourmette un anneau mobile qui passe sous la barbe du cheval. Tout ce harnachement est leste et commode, et peut être adapté au cheval dans un instant.

Les Arabes, sans être de véritables écuyers, savent presque tous tirer parti des chevaux et en obtenir des efforts que nous n'oserions pas même leur demander. Il est vrai qu'ils les usent assez promptement. Les cavaliers, pour la plupart, se battent isolément; ils arrivent à toute bride sur l'ennemi, s'arrêtent court, tirent leur coup de fusil, le plus souvent sans ajuster, retournent en arrière, chargent, et reviennent de nouveau. Les broussailles les plus épaisses, les pentes escarpées, les rochers nus, ne sont point des obstacles pour



(Un Cavalier arabe.)

leurs chevaux rapides et nerveux, dont ils déchirent les flancs avec leurs étriers tranchants. Parfois ils se réunissent en grand nombre, et se précipitent avec impétuosité sur les fantassins; si l'un de leurs ennemis tombe, ils se jettent sur lui pour le mutiler au gré de leur instinct féroce, et lui tranchent la tête, qu'ils emportent, comme un trophée, suspendue à leur selle. Ils enlèvent de la même manière, du champ de bataille, leurs blessés et leurs tués, afin qu'ils ne restent pas, morts ou vifs, au pouvoir de l'ennemi. Les Arabes ont conservé la manière de combattre des anciens Numides, si souvent décrite par les historiens latins. En Algérie, ils n'ont jamais attendu notre choc, et se sont toujours dispersés à l'approche de nos colonnes, qu'ils revenaient ensuite harceler dans nos mouvements de retraite. Cette tactique, dans mainte rencontre, ne leur a que trop réussi. Du reste, ils n'attachent aucune idée de honte à la fuite, et ne se croient nullement déshonorés pour avoir tourné le dos à l'ennemi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'AT-MEIDAN, A CONSTANTINOPLE.

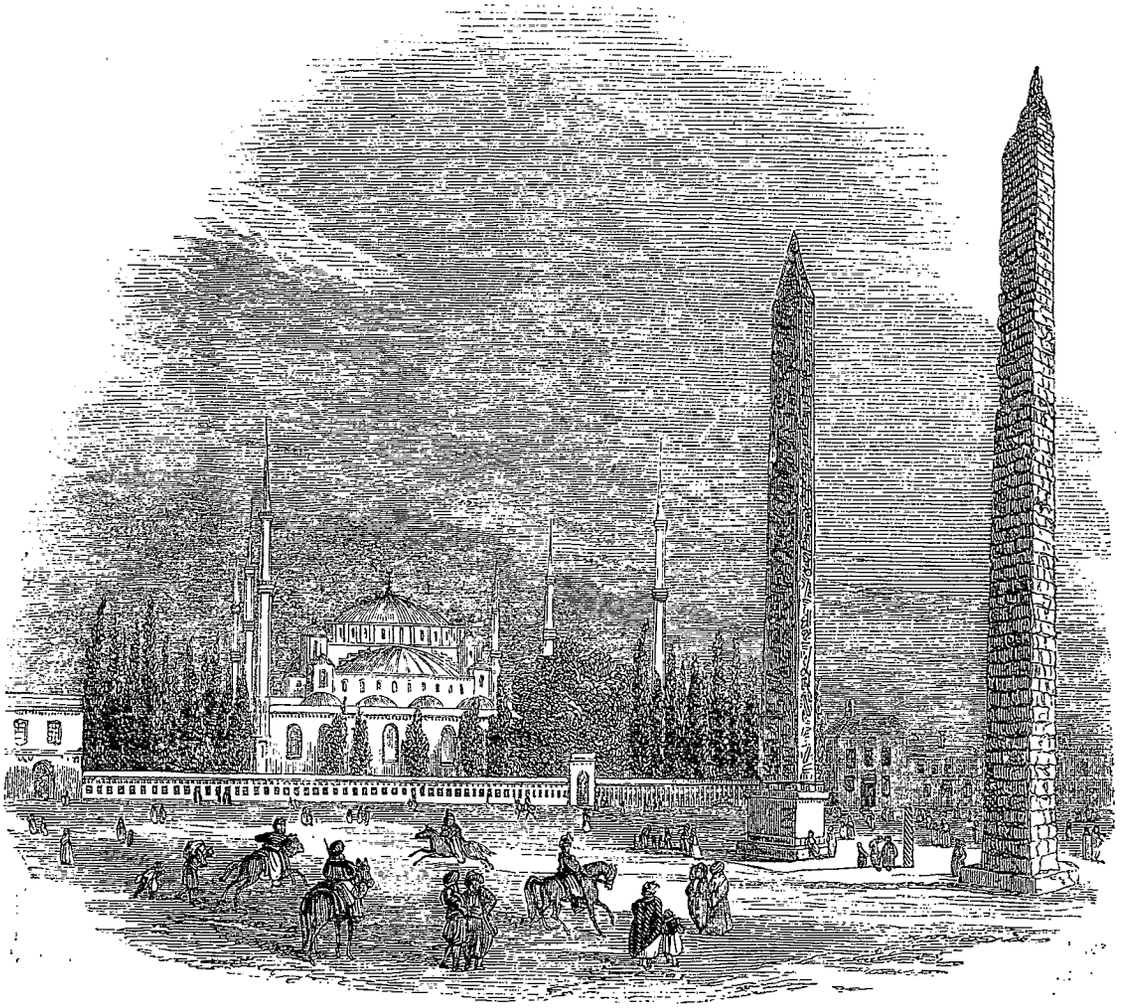

(L'At-Méïdan. — L'Obélisque de Théodose. — Le Pilier de Constantin Porphyrogénète.)

Cette place, l'ancien hippodrome des Grecs, a été plus d'une fois, dans les temps modernes, le théâtre des émeutes et des vengeances populaires. Ce fut là que l'on suspendit à un arbre, par les pieds, le corps inanimé de Bairactar, le 19 novembre 1808, pendant la révolte des janissaires, et ce fut là que cette milice puissante fut vaincue, le 16 juin 1826. La largeur de la place est seulement d'environ cent pas, sa longueur de cinq cents. D'un côté elle laisse voir dans toute sa magnificence la belle mosquée du sultan Achmet, dont les sveltes minarets s'élancent vers le ciel du milieu d'une fraîche verdure, qui fait mieux ressortir leur blancheur et la hardiesse de leur élévation. Du côté opposé est un somptueux hôpital étincelant de dorures. En contraste, les deux autres côtés n'offrent au regard que d'humbles constructions, la plupart à demi ruinées. Avant la conquête de 1204, l'At-Meïdan était couvert d'une multitude de statues de pierre et de bronze; on admirait entre autres des statues de Diane, de Junon, de Pallas, d'Hélène, d'Hercule, de Pâris berger, d'Auguste. Aujourd'hui les trois seuls ornements de la place qui attirent l'attention sont l'obélisque de Théodose, le pilier de Constantin Porphyrogénète, et entre ces deux monuments la colonne serpentine qui, d'après la tradition, est un reste du fameux trépied de Delphes.

L'obélisque de Théodose ressemble tout-à-fait, par sa forme et sa dimension, à l'obélisque de Luxor qui décore aujourd'hui notre place de la Concorde (v. 1837, p. 5); il servait jadis à marquer le milieu du stade. Le piédestal, moins élevé que celui de l'obélisque de Luxor, est un monument d'art très intéressant. On conjecture qu'il a pu servir anciennement de base à une fontaine. C'est un bloc de marbre bordé d'un chapiteau uni : aux quatre coins sont incrustés des cubes de granite, surmontés de cubes de bronze sur lesquels pose l'obélisque; deux côtés de la base sont revêtus d'inscriptions grecque et latine; sur les deux autres sont des bas-reliefs du plus beau style, représentant des courses à pied, à cheval, en chariot, et l'obélisque lui-même renversé sur la place; le dé, ou le corps même du piédestal, est couvert de figures de juges de la course, de magistrats, de soldats, de musiciens et de danseuses : on pourrait croire d'après ces sculptures qui toutes se rapportent aux jeux, que la fontaine ou tout autre monument dont ce bloc faisait partie servait de siége aux juges des courses et aux musiciens, ou les abritait. On regrette de voir des bas-reliefs si précieux exposés à toutes les dégradations que se permettent tous les jours les Musulmans, et même les étrangers : ils peuvent rivaliser avec les restes les plus parfaits de l'art antique dont se parent les musées d'Europe.

Le pilier carré de Constantin Porphyrogénète servait à marquer une des extrémités de la lice dans la course des chars. Il semble chanceler et prêt à tomber en ruines : depuis plusieurs siècles, tous les voyageurs prédisent qu'il ne saurait résister long-temps, que sa ruine est imminente, qu'il tombera au premier coup de vent. Cependant il reste immobile, sa pointe presque seule est émoussée. A le considérer de près, on se rassure : il est composé de fortes pierres de marbre et de granite, et de pierres tendres, mêlées indistincte-

ment en apparence, mais disposées avec art, et toutes attachées les unes aux autres par des crampons de fer; autrefois elles étaient couvertes, comme l'attestent encore des trous pratiqués à leur surface, de plaques de bronze dont on les a dépouillées : c'était toute une armure qui cuirassait l'édifice de la base au sommet. Le ciment ainsi laissé à nu a été peu à peu rongé par les intempéries; des talles de mousse, de petites tiges vertes sortant des interstices, contrastent avec les différentes couleurs des pierres, et produisent des effets agréables à la vue.

Entre ces deux aiguilles colossales, le fragment du trépied de Delphes, haut d'environ quatre mètres, fait une assez triste figure : on dirait un câble énorme de vaisseau planté par un bout dans la terre. C'est une colonne de bronze représentant trois serpents entrelacés dont les plis diminuent de grosseur en approchant du sommet, et dont les têtes, aujourd'hui détruites, formaient le couronnement ou le chapiteau. Les historiens assurent qu'elle supportait le célèbre trépied d'or consacré par les Grecs, après la bataille de Platée, dans le temple de Delphes. Les trois têtes se séparaient et se baissaient de manière à offrir un triple support; leurs bouches étaient béantes et dressaient leurs dards. On ignore à quelle époque cette colonne fut placée dans l'hippodrome. Gibbon rapporte, sur l'autorité de Thévenot, que le 29 mai 1454, Mahomet II, voulant essayer et montrer sa force, brisa, d'un coup de sa masse de fer, la mâchoire inférieure de l'un des trois serpents, que les Turcs considéraient comme un des talismans protecteurs de la cité. On accuse le sultan Mourad d'avoir tranché une de ces têtes; les deux autres auraient été dérobées en 1700, après la paix de Carlowitz. Cette colonne est creuse, et remplie de terre et de pierres; son diamètre est de 65 centimètres à la base et de 5 décimètres au sommet. C'est, en résultat, une relique plus curieuse que belle, et il y a lieu de s'étonner que depuis bien des siècles elle n'ait pas été jetée à terre, mise en pièces et fondue. Rarement les monuments de métal sont aussi long-temps respectés par les révolutions, la cupidité et la misère.

UN VOYAGE DE NUIT EN BALLON.

On peut prendre une idée assez exacte de l'état actuel de la navigation aérienne, en considérant ce que serait la navigation ordinaire si nous savions construire des radeaux capables de flotter sûrement, mais sans avoir aucun moyen de les diriger à notre gré. Il est certain, que même avec des machines aussi imparfaites, nous pourrions peut-être parvenir, si nous n'avions aucune autre ressource, à nous transporter avec avantage sur les eaux; et pour traverser un lac, par exemple, ou un bras de mer, il nous suffirait d'attendre pour nous embarquer un vent favorable, et de nous laisser pousser par lui à notre but. Il n'est pas impossible que les hommes, avant d'inventer les rames et les voiles, se soient servis long-temps de troncs d'arbres sur lesquels ils s'abandonnaient ainsi au souffle de l'air. Telle est l'industrie de certains mollusques, qui, étant dépourvus d'organes actifs de locomotion, viennent prendre position à la surface de la mer, où le vent et les courants les font voyager d'un lieu à l'autre. Il est même à remarquer que les aérostats, malgré leur imperfection, présentent un avantage considérable sur les radeaux dont nous venons de parler; c'est que, bien que nous n'ayons pas trouvé le moyen de leur imprimer la direction qui nous plaît, nous pouvons cependant, en jetant une partie de leur lest, les forcer à s'élever, et en faisant écouler une partie de leur gaz, les forcer à s'abaisser. Or, comme il arrive fréquemment qu'il y a des vents différents aux différentes hauteurs de l'atmosphère, on peut dès lors tenter d'élever ou d'abaisser la machine jusqu'à ce que l'on [illegible] dans un courant d'air qui la conduise dans la direction désirée. A la vérité, on ne saurait avoir la certitude de trouver toujours un tel courant, mais c'est quelque chose que d'en avoir au moins la chance. Aussi la navigation aérienne, même dans son état actuel, où elle est dans la stricte dépendance du vent, serait-elle déjà susceptible de rendre aux hommes quelques services pour leurs communications lointaines.

C'est ce que paraissent avoir compris les aéronautes anglais, et particulièrement le célèbre M. Green, qui s'est appliqué à ce genre de voyages avec une persévérance digne d'éloges. Il serait à souhaiter qu'il trouvât plus d'imitateurs, et que l'on renonçât un peu aux chimériques entreprises dans le gouvernement du ballon, pour tirer simplement parti de la découverte de Montgolfier telle qu'elle est. En attendant, nous croyons que l'on ne lira pas sans profit et sans plaisir quelques détails sur l'un des plus beaux voyages de M. Green, celui qu'il a exécuté en 1836, pour se rendre de Londres en Allemagne. Ce voyage, d'environ deux cents lieues, est le plus long que les hommes aient encore accompli par la voie nouvelle que le génie de notre illustre compatriote leur a ouverte.

M. Green partit de Londres le 7 novembre 1836. Il avait avec lui deux compagnons de voyage, MM. Hollond et Monk-Mason. Ignorant pour quelles régions du globe il partait, puisque celui qui conduit les vents en avait seul le secret, il s'était muni de passeports pour tous les Etats de l'Europe, et d'une quantité de vivres suffisante pour pouvoir demeurer quelque temps sur la mer s'il était jeté de ce côté. A une heure et demie, le ballon s'enleva majestueusement, et, entraîné par un courant modéré, il se dirigea au sud-est au-dessus des riches plaines du comté de Kent. A quatre heures, les voyageurs commencèrent à distinguer la mer. Toute resplendissante des feux du soleil couchant, elle bordait l'horizon dans la direction vers laquelle l'aérostat, poussé par un vent assez vif, marchait rapidement. Il y eut cependant un moment d'inquiétude : on reconnut à la boussole que le vent, au lieu de demeurer au nord-ouest, remontait sensiblement vers le nord, ce qui allait jeter le ballon au-dessus de la mer d'Allemagne, et justement à la tombée de la nuit. M. Green prit aussitôt son parti. Le ballon, débarrassé d'une partie de son lest, s'éleva, au commandement du pilote, dans les régions supérieures de l'atmosphère. Un nouveau courant, le ramenant en arrière et dans une direction meilleure, le conduisit en quelques minutes au-dessus de Douvres, et là il s'engagea au-dessus de la mer pour traverser le détroit.

« Il était quatre heures quarante-huit minutes, dit un des voyageurs, quand nous vîmes la première ligne des vagues se briser sur la plage au-dessous de nous, et nous pûmes dire que nous avions véritablement quitté les côtes de notre pays pour commencer notre voyage au-dessus des régions jusqu'ici si redoutables sur la mer. Il aurait été impossible de ne pas se sentir ému à la grandeur du spectacle qui s'offrait alors à nos yeux. Derrière nous, la ligne des côtes d'Angleterre avec ses falaises blanches à demi perdues dans l'obscurité, brillaient de l'éclat des lumières qui augmentaient à chaque instant, parmi lesquelles le feu de Douvres se fit remarquer pendant long-temps et nous servit de jalon pour calculer la direction de notre marche. Au-dessous, de chaque côté, l'Océan nous offrait un espace non interrompu de vagues entrelacées, s'étendant aussi loin que les ténèbres de la nuit couvrant déjà l'horizon permettaient à la vue de descendre. Vis-à-vis nous, une barrière de nuages épais, semblable à une muraille, surmontée dans toutes ses coupures d'une manière bizarre de parapets, de tours, de bastions, s'élevait de la mer et paraissait placée là pour nous en barrer le passage. Peu de minutes après, nous étions déjà dans les fleuves humides, enveloppés dans une obscurité qui augmentait en raison des vapeurs qui nous entouraient et de la nuit qui avait com-

mencé. Nous n'entendions plus aucun son. Le bruit des vagues battant sur la côte d'Angleterre avait cessé, et notre position nous éloignait depuis long-temps de tous les bruits de la terre. »

En une heure, le détroit fut franchi. La barrière de nuages était dissipée, le feu de Calais brillait sous les voyageurs, et le bruit éloigné du tambour de la ville montait jusqu'à eux. — « L'obscurité, continue le narrateur, étant alors à son comble, ce n'était que par les lumières, tantôt isolées et tantôt réunies, qui se montraient de tous côtés au-dessous de nous, que nous pouvions espérer d'obtenir connaissance de la nature du pays que nous traversions, et nous former une idée des villes et des villages que chaque moment présentait à nos regards. La scène qui suivit alors surpassa toute description. La surface entière de la terre, sur plusieurs lieues à la ronde, aussi loin que l'œil pouvait porter, n'offrait que les lumières éparses d'une population qui veillait, et déployait à nos pieds une plaine qui semblait rivaliser avec les feux plus éloignés de la voûte céleste. A chaque instant, pendant la première partie de la nuit, avant que les hommes ne fussent livrés au repos, de grandes masses de lumières, nous indiquant l'existence d'une population nombreuse, se découvraient à l'horizon et nous donnaient l'idée d'un incendie lointain. A mesure que nous approchions, cette masse confuse d'éclairage paraissait augmenter, et se répandait sur un plus vaste espace, jusqu'à ce que, parvenus directement au-dessus, elle semblait se diviser en différentes parties, et se prolongeant en rues, ou se partageant de diverses manières en carrés, nous dessinait le plan exact d'une ville, diminué seulement d'après l'élévation plus ou moins grande où il arrivait que nous fussions alors. Il serait difficile de donner une idée quelconque de l'effet qu'une pareille scène, dans une pareille circonstance, devait nécessairement inspirer. Se trouver transporté dans les ténèbres de la nuit, au milieu des vastes solitudes de l'air, inconnu et inaperçu, en secret et en silence, traversant des royaumes, explorant des territoires, regardant des villes qui se succédaient avec une rapidité qui ne permettait pas de les examiner en détail, en voilà assez pour rendre sublimes des scènes qui auraient eu en elles-mêmes moins d'intérêt. Si l'on ajoute à cela l'incertitude qui commença à régner dans notre voyage, incertitude qui, augmentant à mesure que nous avançions dans la nuit, couvrait tout des voiles du mystère et nous mettait dans un embarras pire que l'ignorance même, ne sachant où nous étions, où nous allions, quels étaient les objets que nous tâchions de découvrir, on pourra se faire quelque idée de notre singulière position. »

Le ballon, entraîné par le vent qui lui faisait faire plus de dix lieues à l'heure, traversa ainsi une partie notable du continent européen. Vers minuit, il se trouva au-dessus de Liége. Située au centre d'un canton très peuplé, rempli d'usines de toute espèce, et particulièrement de forges et de hauts-fourneaux, cette ville était toute éblouissante de lumières. On distinguait aux feux du gaz, dont cette ville est si splendidement illuminée, les rues, les places publiques, les grands édifices. On entendait même le vague murmure de la population livrée dans le fond de l'abîme à ses travaux, à ses occupations, à ses plaisirs. Mais l'heure de minuit est l'heure à laquelle presque toutes les lumières s'éteignent sur la terre. Bientôt les voyageurs n'aperçurent plus rien; tout était entré dans la nuit et dans le silence. De nouvelles et profondes impressions attendaient les voyageurs. « Jusqu'au point du jour, dit M. Mason, tout ce qui se passa se sentit de l'intensité de la nuit. L'aspect de la nature étant entièrement caché à nos yeux, nos observations dûrent se borner à un recueil de sensations mêlées de conjectures vagues, et enveloppées des mystères que l'obscurité et l'incertitude ne pouvaient manquer de jeter sur notre expédition. La lune ne se montra pas. Le ciel, toujours plus sombre quand on le regarde des régions supérieures qu'il ne paraît aux habitants d'en bas, nous semblait noircir encore davantage tant les ténèbres étaient épaisses. D'un autre côté, par un singulier contraste, les étoiles redoublant d'éclat brillaient au ciel comme des étincelles semées sur la voûte d'ébène qui nous environnait. Dans le fait, rien ne pouvait excéder l'intensité de la nuit qui régnait pendant cette partie de notre voyage. Un abîme noir et profond nous entourait de tous côtés; et, comme nous tâchions de pénétrer dans ce gouffre mystérieux, nous avions de la peine à nous défendre de l'idée que nous nous formions un passage à travers une masse immense de marbre noir dont nous étions enveloppés, et qui, solide à quelques pouces de nous, paraissait s'amollir à notre approche afin de nous laisser parvenir plus avant dans ses flancs froids et obscurs. Les feux de bengale que de temps en temps nous lancions de la nacelle, au lieu de diminuer les ténèbres, ne faisaient que les augmenter, et à mesure qu'ils descendaient, on eût dit qu'ils se frayaient leur chemin par la chaleur qu'ils répandaient autour d'eux. »

On sait que les aérostats, même dans leur plus grande vitesse, n'éprouvent pas le plus léger balancement. Rien n'avertit, surtout la nuit ou dans les nuages, que l'on est en mouvement; l'immobilité est parfaite. Que l'on joigne donc à cet effet l'effet de l'obscurité, celui du silence, celui d'un froid de dix degrés, celui de l'ignorance de l'endroit où l'on est, le doute d'être ramené par le froid trop près de terre, d'avoir devant soi quelques hautes chaînes de montagnes contre lesquelles on peut heurter, enfin le sentiment de cette suspension au-dessus de la terre, on comprendra la vague et monotone préoccupation d'un tel voyage. Il y avait plus de trois heures que nos voyageurs étaient dans cet état; la hauteur de l'aérostat, calculée à l'aide du baromètre, se trouvait de plus de douze mille pieds : il n'y avait donc à craindre aucune rencontre fâcheuse, quand tout-à-coup une explosion soudaine se fait entendre, la soie s'agite, la nacelle éprouve une violente secousse, et semble prête à s'engloutir dans l'abîme. Une seconde explosion, une troisième se succèdent, accompagnées chaque fois de cet ébranlement épouvantable de la nacelle Que l'on se figure l'effroi des voyageurs, ne sachant à quoi attribuer ces mouvements étranges, comment se préserver, se voyant déjà en chemin vers la terre. Et puis tout cesse, tout redevient tranquille, tout rentre dans le calme accoutumé, et il ne reste rien de cette crise. Il ne fut pas difficile aux voyageurs de conjecturer que, le ballon s'étant enlevé trop haut, la force d'expansion du gaz avait naturellement tendu à s'élargir, et que le filet, rempli d'humidité et roidi par la gelée, n'avait pu céder à cette impulsion que par saccades. Ils en furent quittes pour la peur. Enfin les premières lueurs du matin, si lentes à se développer et si confuses en novembre, commencèrent à dissiper la force des ténèbres. « De temps en temps, continue M. Mason, de grandes masses écumeuses de nuages, occupant les basses régions de l'atmosphère et couvrant toute la terre d'un voile blanchâtre, interceptaient notre vue, et nous laissaient pendant quelque temps dans l'indécision si ce n'était pas une suite de ces mêmes plaines couvertes de neige que nous avions déjà remarquées. De ces masses de vapeurs, plus d'une fois, pendant la nuit, il paraissait sortir un bruit qui ressemblait tellement à une immense chute d'eau ou à des vagues se brisant sur une grande étendue de côtes, qu'il nous fallait toute la force du raisonnement jointe à une connaissance certaine de la direction de notre route pour détruire l'idée que nous approchions de la mer, et que, poussés par le vent, nous étions transportés vers les rives de la mer du Nord ou près d'atteindre les plages plus éloignées de la mer Baltique. A mesure que le jour approcha ces symptômes disparurent. Au lieu de la surface unie de la mer, nous découvrîmes graduellement l'aspect irrégulier d'un pays cultivé, au milieu duquel coulait un fleuve ma-

jestueux, qui, après avoir partagé le paysage, se perdait dans des directions opposées au milieu des vapeurs qui bordaient encore notre vue à l'horizon. » Ce fleuve majestueux, c'était le Rhin. Mais nos voyageurs ne connaissaient pas assez bien l'Europe pour reconnaître, rien qu'à l'aspect, au-dessus de quelle partie de ce vaste territoire ils se trouvaient transportés. Ne sachant avec quelle vitesse le vent avait pu les conduire, ils n'avaient aucun moyen de sortir de leur incertitude. La grande étendue de plaines couvertes de neige au-dessus desquelles ils avaient passé, la ressemblance de ces plaines avec l'idée qu'ils se faisaient de la Pologne, leur fit craindre un instant d'avoir été emportés si loin en Europe. Ils se déterminèrent donc, la localité paraissant favorable pour effectuer une descente, à la tenter. Après s'être abaissés en donnant issue au gaz, ils jetèrent l'ancre. Il était alors sept heures et demie du matin. Alors seulement les habitants, qui jusqu'alors s'étaient tenus à l'écart, examinant du fond d'un taillis les manœuvres de ces étranges voyageurs, commencèrent à venir en foule de tous côtés. Quelques mots d'allemand dissipèrent leurs craintes, et, revenant de leur première méfiance, ils s'empressèrent bientôt de prêter main-forte aux voyageurs. Ceux-ci virent alors que le lieu dans lequel ils venaient de descendre appartenait au duché de Nassau. La ville de Weilberg, où Blanchard, lors de son ascension à Francfort en 1785, était déjà descendu, n'était, par un singulier hasard, qu'à deux lieues de là. Une réception d'honneur y fut faite aux trois aéronautes, qui déposèrent par reconnaissance, dans les archives du palais ducal, à côté de celui de Blanchard qui y était déjà, le pavillon qui avait orné leur nacelle dans cette course aventureuse. « Ainsi se termina, dit le narrateur que nous avons suivi, une expédition qui, soit que l'on envisage l'étendue de pays qu'elle parcourut, soit la durée du temps employé à l'exécuter, soit le résultat de l'expérience qui en faisait l'objet, peut à juste titre être considérée comme l'une des plus intéressantes et des plus importantes du même genre qui aient encore été réalisées. Il serait sans fin et sans utilité d'examiner tous les endroits remarquables que nous avons visités ou approchés. Une portion considérable de cinq Etats de l'Europe, l'Angleterre, la France, la Belgique, la Prusse, et le duché de Nassau; une longue suite de villes, Londres, Rochester, Cantorbéry, Douvres, Calais, Ypres, Courtray, Lille, Tournay, Bruxelles, Namur, Liége, Spa, Malmédy, Coblentz, et une foule innombrable de bourgs et de villages, vinrent se présenter successivement dans notre horizon. La meilleure réponse que l'on pourrait donner à ceux qui seraient disposés à critiquer l'emploi de la méthode que nous avons suivie ou à douter de son effet, sera que par ce moyen, après avoir parcouru sans empêchement, sans danger ni difficulté, une si grande partie du continent européen, nous avons pu arriver à notre but en conservant encore assez de force pour continuer notre course, si nous l'eussions voulu, autour du globe entier. »

LA PÊCHE DES CRABES.

On pêche les crabes de différentes manières. Des enfants de pêcheurs en trouvent quelquefois à la marée basse sur les bancs de roches, dans les fentes, et sous les pierres; ils enfoncent des bâtons armés de crochets dans les trous, et les retirent avec les crabes qui s'y sont attachés, suivant leur habitude naturelle de saisir tous les objets qu'on leur présente. Mais on ne prend ainsi que des crabes de qualité inférieure; les autres montent et descendent avec les flots. Une autre méthode consiste à jeter, dans les endroits où les crabes abondent, des amorces liées par des cordes qui, à leur autre extrémité, sont fixées à des pierres. Les crabes prennent l'amorce, la traînent dans leurs trous, et la pierre qui les suit les emprisonne. On comprend que pour réussir il est nécessaire d'être exercé par l'expérience à choisir les pierres et à fixer la dimension des cordes; il ne faut pas que les pierres soient trop lourdes, et il est indispensable que



(Pêcheurs de crabes.)

leur largeur corresponde à celle des trous qui servent de refuge à l'animal. On sait qu'un corps peut être mis en mouvement dans l'eau par une force qui devient insuffisante lorsqu'elle est employée dans un sens moins avantageux; c'est ce qui explique comment le crabe, après avoir tiré la pierre, ne peut pas la repousser.

La grande pêche des crabes se fait le plus ordinairement par des compagnies de pêcheurs. Cinq ou six bateaux, mon-

tés chacun par deux hommes, se réunissent dans un endroit favorable : on jette au fond de la mer quarante ou cinquante paniers percés à leur sommet, et garnis d'un col se rétrécissant à l'intérieur, à peu près comme certaines souricières en fil d'archal (voy. fig. 2, lettre *a*). Dans ces paniers lestés de pierres, sont des amorces qui consistent ordinairement en morceaux de raie; des cordes montent des paniers à la surface de l'eau, où elles sont suspendues à des liéges flottants. On laisse ces paniers dans l'eau pendant quelques heures, et les pêcheurs profitent de cet intervalle pour aller

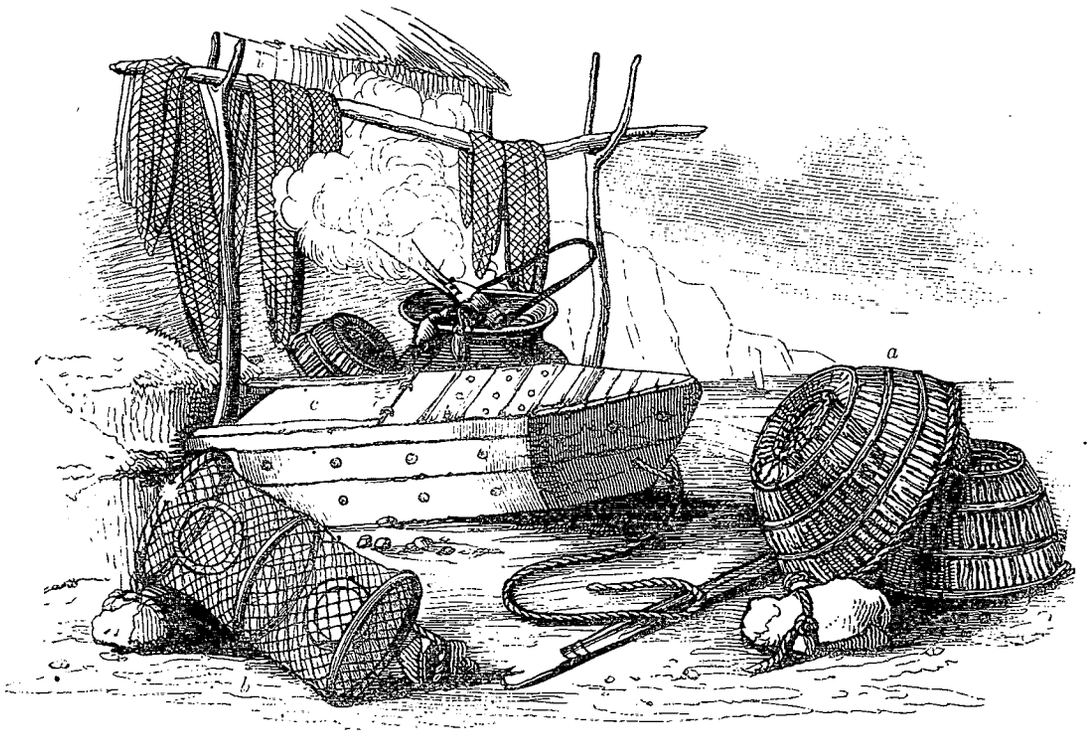

(Instruments employés pour la pêche aux crabes. — *a* Nasse à crabes. — *b* Nasse à homards. — *c* Réservoir.)

plus loin jeter leurs filets et prendre des poissons : à leur retour, ils tirent à eux les cordes; souvent ils trouvent, avec les crabes prisonniers, des homards, des langoustes, et des chevrettes ou crevettes. Le débit de ces crustacés est en général assuré dans les ports de mer ou dans les villes voisines. Lorsqu'il arrive qu'il y en a sur la place une quantité supérieure aux besoins de la consommation, les femmes des pêcheurs remportent leurs crabes et les conservent pour les vendre au marché suivant. Les crabes ont, selon l'expression commune, la vie très dure; ils peuvent rester vifs et frais deux ou trois jours après avoir été retirés de leur élément naturel. Si l'on veut les transporter au loin sur mer, on les enferme dans de petits réservoirs en bois, qu'on laisse flotter dans l'eau en dehors du bateau ou du navire (voyez fig. 2, lettre *c*). On en vend dans les ports de France et d'Angleterre, qui viennent ainsi des pays du Nord les plus éloignés, par exemple de la Norwége. Il est prudent de s'abstenir de manger les crabes dans les mois de mai, de juin et de juillet. Pour les préparer, on les fait bouillir vivants dans l'eau de mer ou dans une eau salée. Quelques personnes, pour leur éviter cette mort violente, les plongent d'abord dans l'eau froide qu'on échauffe peu à peu. Quand on les retire, après un délai plus ou moins long suivant leur grosseur, et qui peut varier d'un quart d'heure à deux heures, on les tient suspendus et on les secoue, et si l'on sent remuer à l'intérieur la chair ou l'eau, c'est qu'ils ne sont ni très frais ni d'excellente qualité.

Les hommes ne sont pas les seuls pêcheurs que les crabes aient à redouter. On raconte que dans les Indes occidentales les singes savent les prendre en insinuant leurs queues dans les trous des rochers; ils forcent ensuite les crabes qui s'y sont attachés à lâcher prise en les frappant contre les rochers ou contre les arbres.

Les crabes comestibles les plus abondants et les plus estimés sur nos côtes sont : — 1° Le *carcin ménade*, que les pêcheurs appellent crabe enragé à cause de sa manière de courir sur la plage; sa carapace est verdâtre. Il est très commun sur les bords de la Manche, et pendant l'été on le vend vivant sur les marchés de Paris. — 2° Le *tourteau* ou *crabe poupart;* c'est notre plus grande espèce : sa carapace est un peu ovale, festonnée sur les bords, et de couleur brun-rougeâtre. — 3° Les *portunes* ou *étrilles*.

Les naturalistes classent les crabes parmi les crustacés que l'on nomme décapodes à petit abdomen ou à courte queue (brachyures). Les décapodes à longue queue (macroures) comprennent les écrevisses, les homards, les langoustes, les palémons, et les bernard-l'ermite.

PIERRE DE CUGNIÈRES.

Au premier gros pilier de la nef de la cathédrale de Sens, près de la porte de l'église, et du côté opposé à la chaire, on remarque une petite figure grosse comme le poing, placée entre deux colonnettes qui font partie du pilier. Cette petite tête, appelée vulgairement Pierre *du Cuignet*, *du Coignet*, ou *du Coignot*, rappelle un trait historique relatif à Pierre de Cugnières, avocat-général du parlement de Paris, que l'on a voulu ridiculiser ainsi pour venger le clergé des attaques qu'il avait faites contre sa juridiction. Pierre de Cugnières prétendait que le clergé anticipait journellement sur l'autorité royale et séculière, et y voulut mettre des entraves. Sur quoi le roi Philippe de Valois convoqua dans son palais, en 1330, les députés laïques de son royaume, pour décider leur différend avec le clergé si vivement attaqué. Vingt prélats y comparurent; les seigneurs complaignants apportèrent leurs mémoires; leurs plaintes et celles du parlement furent rédigées par Pierre de Cugnières. Il commença son discours par ce texte de l'Evangile : « Rendez à César ce qui est à

César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » Après avoir exposé tous ses griefs contre le clergé, il conclut à ce que les prélats se contentassent du *spirituel* et de la protection que le roi leur accordait à cet égard, et à ce que le *temporel* appartînt au souverain et aux seigneurs laïques. Pierre Roger, alors archevêque de Sens, et depuis élevé au trône pontifical sous le nom de Clément VI, répondit en déclarant qu'il ne parlait pas pour être jugé, mais pour juger ses adversaires et pour instruire le roi de son devoir. Il soutint que Jésus-Christ, étant dieu et homme, avait eu le pouvoir spirituel et temporel, et l'avait légué à l'Eglise. Le roi se montra favorable aux ecclésiastiques, et le pape Jean XXII l'en remercia.

Mais Pierre de Cugnières continua la lutte avec ardeur, et la question fut de nouveau débattue devant le roi, au bois de Vincennes, le 7 décembre 1335. Cette fois encore le clergé eut gain de cause : le roi dit que, loin de vouloir donner atteinte aux droits du clergé, il aimait mieux les augmenter que les diminuer. C'est en reconnaissance de ce jugement qu'on donna à Philippe de Valois le surnom de *Catholique*, et que l'on plaça sa statue équestre au-dessus des portes des cathédrales de Paris, de Sens, de Laon, et de plusieurs autres villes.

Quant au pauvre Pierre de Cugnières, il fut tourné en ridicule, et dans beaucoup d'églises on lui donna la figure et la position ridicules qu'il a encore dans la cathédrale de Sens. Dubreuil, dans ses *Antiquités de Paris*, dit que l'on a aussi donné le nom de Pierre du Cuignet « à une petite et laide figure qui est à Notre-Dame, à un coin du jubé, du midi, au-dessus de la figure d'Enfer. » Et il ajoute : « Et n'est aucun avoir vu cette église, s'il n'a vu cette grimace. »

En outre, une longue chanson assez mauvaise fut composée sur cette caricature de Pierre de Cugnières. En voici le premier couplet :

Venez, venez, venez, venez
Voir maistre Pierre du Cognet.
Sans causes il n'a pas renom ·
C'est une gratieuse imaige;
Amoureux, doux et mignon,
En un souverain visaige.
Il a un peu faute de nez;
Mais seurement je vous promets
Que ne connûtes onc si doucet.
Le plus godin (joli) de tous les laïcs,
C'est maistre Pierre du Cognet.
Venez, venez, etc.

RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE DES ÉTATS-GÉNERAUX.

(Premier article. — Voy. 1837, p. 186.)

CHAMPS-DE-MARS DES FRANCS. — PARLEMENTS DU MOYEN AGE. — PREMIERS ÉTATS-GÉNÉRAUX, SOUS PHILIPPE-LE-BEL (1302-1308). — ÉTATS DE 1317. — LOI SALIQUE. — ÉTATS-GÉNÉRAUX SOUS PHILIPPE DE VALOIS. — SOUS LE ROI JEAN. — ÉTATS DE 1356. — GOUVERNEMENT DES TRENTE-SIX.

Quoique les Etats-Généraux proprement dits, ou assemblées des trois ordres (clergé, noblesse et bourgeoisie), ne remontent pas au-delà du quatorzième siècle, quelques mots sur les temps antérieurs sont nécessaires pour faire comprendre l'origine de cette institution. Nous ne parlerons pas des assemblées générales de l'antique fédération gauloise avant la conquête romaine, l'état social et politique de la Gaule primitive ayant été radicalement changé et transformé par le fait de cette conquête. Sous l'empire romain, les cités qui avaient été substituées aux tribus ou clans primitifs, n'avaient point à débattre entre elles les intérêts généraux du pays, et toute impulsion d'ensemble partait du pouvoir impérial; il n'y avait que deux éléments politiques, l'autorité impériale et la municipalité. Dans la décadence de l'empire, quelques empereurs, ne sachant à quel moyen de salut se rattacher, invitèrent les cités à grouper leurs représentants en assemblées délibérantes; mais cet appel ne fut point entendu par la société qui achevait d'expirer dans une effroyable agonie. Les Franks envahirent la Gaule et y apportèrent leurs mâls (*mallen*), autrement dits *Champs-de-Mars* et *Champs-de-Mai*, assemblées générales où la nation armée débattait ses affaires politiques et militaires; les mâls, d'abord tout-à-fait démocratiques, au moins par la forme, devinrent de plus en plus aristocratiques à mesure que se développèrent les conséquences de la conquête et que s'accrut la puissance des grands propriétaires territoriaux. Un second élément s'était introduit dans les *mâls* à côté de l'aristocratie militaire; c'était l'aristocratie sacerdotale, les évêques; on sait quel usage Charlemagne fit momentanément de ces deux forces réunies au profit d'une monarchie civilisatrice. Les *mâls*, qu'on appelait en latin *placita* (plaids), disparurent lorsque l'empire des Franks se démembra et tomba en dissolution, laissant surgir d'entre ses débris la multitude infinie des petites seigneuries féodales. Pendant long-temps, on ne vit plus en France aucune institution centrale; les institutions ecclésiastiques surnageaient seules à travers le naufrage des institutions civiles. Ce furent les croisades qui commencèrent à relier entre elles les populations, dans ces immenses réunions d'hommes où toutes les classes et tous les rangs se confondirent en un sentiment unanime, en un seul cri : les relations d'intérêts et d'idées allèrent désormais se compliquant toujours davantage. Les conférences des rois, des évêques, des barons, les *parlements*, comme on disait, se multiplièrent; la royauté avait pris, avec Louis-le-Gros, un essor qui ne s'arrêta plus guère, et tâchait de reconstituer un pouvoir central au sein de la féodalité; le peuple des villes, relevant la tête après des siècles d'oppression et de misère, s'organisait en associations démocratiques, en *communes*, pour substituer le régime légal des chartes municipales à l'arbitraire effréné des seigneurs. L'esprit de cité avait donc reparu; mais cet esprit local était bien loin de l'esprit public : les villes affranchies ne portaient pas leurs regards au-delà de leur banlieue, ne sentaient pas le besoin d'institutions nationales, et ne demandaient au roi et aux autres suzerains que l'observation des chartes municipales. On avait bien vu en Normandie, en Languedoc, en Flandre peut-être, les députés des villes délibérer avec les prélats et les nobles dans quelques occasions extraordinaires; mais cet exemple n'avait pas eu de conséquences dans la France royale. Ce fut la couronne elle-même qui, entravée par la nécessité de traiter avec tant de petites administrations locales, provoqua la réunion d'assemblées générales. Saint Louis, le premier, convoqua à diverses reprises les magistrats municipaux des principales villes pour les consulter sur des règlements administratifs et surtout sur la réforme des monnaies; mais ce n'étaient point encore là des Etats-Généraux; la première assemblée nationale où se réunirent les représentants des trois ordres qui formaient alors la nation politique (le clergé, la noblesse et la bourgeoisie) fut convoquée par Philippe-le-Bel, dans l'église Notre-Dame de Paris, le 10 avril 1302, à l'occasion de la grande querelle de ce roi avec le pape Boniface VIII. Cette mémorable assemblée, dans l'unique séance qu'elle tint, proclama l'indépendance temporelle du royaume de France vis-à-vis de la cour de Rome, et dissipa ainsi pour toujours le rêve de monarchie universelle qu'avait formé la papauté. Philippe-le-Bel, si bien servi par la manifestation d'opinion publique qu'il avait provoquée, recourut une seconde fois aux Etats-Généraux lors du procès des Templiers; l'assemblée moins nombreuse, moins imposante qu'en 1302, fut également docile à l'impulsion du roi, et se prononça contre l'ordre du Temple (mai 1308). — L'importante question de l'inaptitude des femmes à la couronne, soulevée après la mort de Louis

Hutin, fils aîné de Philippe-le-Bel, amena une convocation d'Etats-Généraux à Paris en février 1317 : les Etats décidèrent que les femmes ne pouvaient succéder, et approuvèrent le couronnement de Philippe-le-Long à l'exclusion de sa nièce Jeanne, fille de Louis Hutin. C'est cette exclusion des femmes, érigée en loi de l'Etat, qu'on appelle improprement la *loi salique*. — De grandes questions de politique générale avaient déterminé les premières réunions des trois ordres. Les assemblées qui suivirent furent provoquées par les embarras financiers de la monarchie : les revenus du domaine royal ne suffisaient plus à la royauté, dont les besoins administratifs et aussi le faste dilapidateur n'avaient cessé de s'accroître depuis la mort de saint Louis. Philippe-le-Bel avait essayé d'établir un système d'impôts arbitraires (la *maltôte*), bientôt renversé par la résistance des populations; les successeurs de ce roi s'étaient arrogé le monopole du sel (la *gabelle*), et avaient fréquemment recouru à l'altération des monnaies. Philippe de Valois, n'ayant ni ne voulant prendre à sa solde une armée de percepteurs, et craignant d'ailleurs l'opposition du peuple, assembla les Etats à plusieurs reprises pour en obtenir des impôts réguliers, dont la perception fût à la charge des municipalités. C'était malgré elles que les villes envoyaient des députés à ces réunions, dont le seul but était de leur extorquer de l'argent. Les Etats-Généraux furent d'abord dociles en 1343, 1346, 1347), ratifièrent la gabelle du sel, et octroyèrent une taxe sur toutes les denrées et marchandises, qui devait être perçue chaque fois que la marchandise changeait de possesseur; c'était une des pires espèces d'impôts qui se pussent imaginer, et l'une des plus contraires à la saine économie politique. Cependant la nation était mal récompensée de son obéissance : les rois, malgré leurs promesses, ne cessaient de falsifier les monnaies et de maintenir une foule d'abus ruineux. Après l'avénement du roi Jean, les Etats de 1351, puis ceux de décembre 1355, commencèrent à montrer de l'énergie, et ceux de 1355 obligèrent le roi à s'engager solennellement à ne plus altérer les monnaies et à abandonner la surveillance, l'administration et l'emploi des impôts aux délégués des trois ordres. Dans une seconde session (en mars 1356), les Etats remplacèrent la gabelle du sel et la taxe sur les ventes par un impôt sur les revenus. Les désastres occasionnés par l'incapacité présomptueuse du roi Jean augmentèrent rapidement l'importance et l'autorité des Etats. Après la défaite et la prise du roi Jean par les Anglais à Poitiers, la France mit tout son espoir dans l'assemblée des trois ordres réunis à Paris; à la faveur des revers qu'avait essuyés la noblesse, le tiers-état, qui avait été jusqu'alors humblement à la suite des deux autres ordres, saisit l'initiative, et l'assemblée fut dirigée par les députés de la bourgeoisie à la tête desquels s'étaient placés les représentants de Paris, et surtout Etienne Marcel, prévôt des marchands. L'évêque de Laon, le célèbre Robert Lecoq, et plusieurs autres prélats secondèrent énergiquement les bourgeois. Les Etats d'octobre 1356 demandèrent la destitution des grands officiers de la couronne, auteurs ou complices des abus qui ruinaient la France, et l'établissement d'un conseil suprême élu par les trois ordres; le parti populaire, surtout la députation de Paris, voulait rendre les Etats permanents et fonder un gouvernement représentatif en France, sans se rendre encore compte bien nettement des conditions de ce gouvernement. Ses efforts furent d'abord couronnés de succès : la grande ordonnance de mars 1357 lui donna gain de cause, et le duc de Normandie (depuis Charles V), qui exerçait la régence pendant la captivité du roi Jean son père, fut contraint de ratifier la transmission de l'autorité administrative et financière à un comité de douze prélats, douze seigneurs et douze bourgeois élus par les Etats, qui eurent plein pouvoir pour la réformation générale du royaume. Le gouvernement des *trente-six* ne tarda pas à se briser contre des obstacles insurmontables : la France était déchirée par la guerre étrangère, par les armées de brigands connues sous le nom de *grandes compagnies* et par des troubles de toute nature. Les divisions des trois ordres comblèrent la mesure de ses maux; les nobles, humiliés par l'ascendant qu'avait pris la bourgeoisie, se mirent partout en opposition avec les *trente-six* et les Etats : la plus grande partie du clergé suivit cet exemple; le parti royal n'épargna rien pour réveiller la jalousie des villes du second ordre contre Paris et le vieil esprit de localité hostile à l'établissement de tout gouvernement central. On parvint à décomposer et à dissoudre les Etats-Généraux. Le parti parisien se saisit d'une sorte de dictature; faiblement secondé par les autres villes, il se jeta dans des résolutions extrêmes, se divisa à son tour et succomba. Paris se réconcilia avec le régent aux dépens de la tête d'Etienne Marcel, et le premier essai de gouvernement libre avorta pour bien long-temps.

LA BALLADE DES MORTS.

Dyring s'en alla dans une île, et épousa une jolie jeune fille.

Il vécut avec elle sept ans, et devint père de six enfants. Mais voilà que la mort passe par la contrée, et le beau lis sans tache succombe.

Dyring s'en va dans une autre île et se choisit une nouvelle épouse. Dès que le mariage est fini, il la ramène dans sa demeure. Malheureusement elle était dure et méchante. Elle entre, et elle voit les petits enfants affligés qui la regardent, qui pleurent, et elle les repousse rudement

Elle ne leur donne ni bière ni pain, et elle leur dit : Vous aurez faim et soif.

Elle leur ôte leurs coussins bleus, et leur dit : Vous coucherez sur la paille.

Elle leur ôte les cierges brillants, et leur dit : Vous resterez dans l'obscurité.

Le soir, les petits enfants pleuraient. Leur mère les entendit sous sa couche de terre; elle les entendit dans son froid linceul, et résolut de retourner près d'eux.

Elle s'avance devant Notre-Seigneur, et lui dit : Permets que j'aille voir mes petits enfants.

Elle l'implora si long-temps, qu'enfin il lui permit de retourner sur terre, à condition toutefois qu'elle reviendrait avant le chant du coq.

Elle leva ses jambes fatiguées, et franchit les murs du cimetière. Quand elle passa dans le village, les chiens firent retentir l'air de leurs hurlements. Quand elle arriva dans sa demeure, elle trouva sa fille aînée debout sur le seuil : Que fais-tu là, ma chère fille, lui dit-elle, et où sont tes frères et sœurs?

— Tu n'es pas ma mère, répondit la jeune fille. Ma mère était belle et jeune, ma mère avait des joues blanches et roses; toi, tu es pâle comme une morte.

— Comment pourrais-je être belle et jeune? j'ai été dans l'empire de la mort, et mon visage est pâle. Comment pourrais-je être blanche et rose? j'ai été morte si long-temps!

Elle entre dans la chambre de ses enfants, et les trouve pleurant. Elle nettoie le premier, elle tresse les cheveux du second, elle console le troisième et le quatrième, elle prend le cinquième dans ses bras comme pour l'allaiter; puis elle dit à sa fille aînée : Va-t-en prier Dyring de venir ici. Et quand Dyring entra dans la chambre, elle s'écria avec colère : J'avais laissé ici de la bière et du pain, et mes enfants ont faim; j'avais laissé des coussins bleus, et mes enfants couchent sur la paille; j'avais laissé des cierges brillants, et mes enfants sont dans l'obscurité. S'il faut que je revienne ici, il vous arrivera malheur. Maintenant voilà que le coq rouge chante; tous les morts doivent rentrer en terre. Maintenant voilà que le coq noir chante; les portes du ciel

s'ouvrent. Maintenant voilà que le coq blanc chante; je ne peux rester plus long-temps.

Dès ce jour, chaque fois que Dyring et sa femme entendaient aboyer les chiens, ils donnaient aux enfants de la bière et du pain, et chaque fois qu'ils entendaient les chiens hurler, ils avaient peur de voir reparaître la morte.

UN EXORCISME DANS L'INDE.

LES BONS ET LES MAUVAIS GÉNIES.

Si un musulman indien perd tout-à-coup l'usage de la parole, si sa tête branle, s'il lui prend un accès de délire et s'il sort sans vêtements dans la rue, s'il se sent dégoûté du travail et incapable d'aucune activité, on le déclare possédé du démon, et, pour chasser de son corps le malin esprit, on a recours aux pratiques suivantes.

On trace avec une baguette sur la terre, ou avec une poudre de couleur sur une planche, des cercles magiques, des carrés, et des figures que l'on fait aussi effrayantes que possible. On place le démoniaque au milieu, et on lit l'incantation. Autour de ces dessins sont rangés des fruits et des fleurs. Quelquefois on sacrifie un agneau près du cercle, on répand son sang sur la terre, et on met une lampe sur sa tête. L'exorciste récite l'incantation sept fois sur des cendres ou sur différentes sortes de grains, que chaque fois il souffle et jette sur les épaules du patient: il lui jette aussi les fleurs; il brûle devant lui des parfums, des bois de senteur, et en chasse la fumée à ses yeux. Si, pendant la lecture de l'incantation, le possédé fait le moindre mouvement, l'exorciste s'interrompt, et dit: « Si tu es un démon mâle, salue à droite; si tu es un démon femelle, salue à gauche. » Quelquefois le possédé remue la tête d'une façon terrible. Après la lecture de la supplication, l'exorciste demande au patient s'il sent de la lassitude ou de la chaleur, de la pesanteur dans la tête, ou une émotion de crainte, ou enfin s'il lui semble que quelqu'un lui secoue la tête.

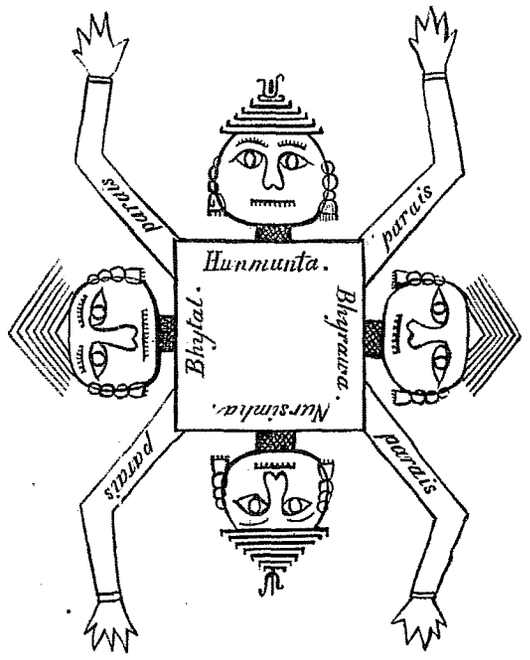

(Figure magique en usage dans les exorcismes des musulmans indiens.)

La formule d'incantation arabe est ainsi conçue: « Je t'adjure, Futhounu, Hubbibayka, Almin, Suqquika, Akaysun, Bullisun, Tullisun, Sourudun, Kuhulun, Muhulun, Sukhiun, Sudidun, Nubiun, par le sceau de Salomon, fils de David, de venir de l'est et de l'ouest, de droite et de gauche. » Après ces paroles, l'exorciste ajoute: « Qui que tu sois qui as pris possession du corps d'un tel, laisse-le en paix, laisse-le en paix. »

On met quelquefois une perruque sur la tête du possédé; on lui fait entrer une lumière dans la bouche; on le déchire de coups de fouets pour obliger le diable à répondre. Si l'on croit que le diable a consenti à partir, on lui demande en quel endroit il jettera le patient au moment où il le quittera, et on place en cet endroit des fruits, des œufs, de la viande, des gâteaux. Au moment de la délivrance, que l'on reconnaît ordinairement à une chute du patient, l'opérateur ou exorciste arrache au pauvre diable une poignée de cheveux, et il les enfonce dans une bouteille qu'il bouche et ensevelit dans la terre.

C'est peut-être ici l'occasion de donner quelques détails sur l'origine, la naissance et la nature des génies et des diables auxquels les exorcistes font cette guerre acharnée.

Suivant la foi musulmane, tandis que le premier homme, Adam, a été formé d'eau et de terre, les génies ont été formés d'air et de feu, ou de flamme sans fumée.

On appelle les génies *djins*, c'est-à-dire internes ou invisibles. Cependant il entre dans la composition éthérée de leur être un dixième de chair humaine.

Le premier père et la première mère des génies s'appelaient *Djan* et *Maria*.

Les *djins* sont les bons génies: on appelle les mauvais *shytan*. S'il arrive qu'un *djin* cause la mort de quelqu'un, ce n'est point par un mouvement propre à sa nature; il faut qu'il y ait été forcé par une volonté supérieure.

Les *djins* pauvres se nourrissent d'air et d'ossements.

Le nom du génie le plus aimé de Dieu était Hourras.

Satan avait d'abord été honoré par Dieu du nom d'*Azazel* (ange déchu); il ne reçut le nom de Shytan que lorsque après avoir tenté Adam et Eve il eut causé leur séparation. Adam fut transporté du Paradis à Ceylan, et Eve dans une contrée près de la Mecque.

Satan a neuf fils: 1, Zulbaysoun, qui habite les bazars et conseille le vol aux marchands; 2, Wusin, qui inspire l'inquiétude et les craintes; 3, Awan, le compagnon des rois; 4, Huffan, le patron des ivrognes (ceux qui boivent du vin); 5, Murra, l'intendant de la danse et de la musique; 6, Laqis, le seigneur des adorateurs du feu; 7, Musbout, qui fait circuler les fausses nouvelles, les bruits populaires, les calomnies; 8, Dasim, qui se tient dans les maisons, donne des distractions aux habitants pour les empêcher de prier à leur retour ou à l'heure des repas, et les expose aussi aux malentendus et aux querelles; 9, Dulhan, qui se poste près des lieux de prières et d'ablutions, et prépare des embarras aux voyageurs pour leur faire oublier de remplir leur devoir religieux.

Ces neuf fils de l'infernal Satan sont les ennemis mortels de la race d'Adam.

Le roi de tous les génies est Mulik Gutshan; il habite le mont Qaf. Ce mont entoure le monde, borne l'horizon, et repose sur un pivot de sakhrat, émeraude gigantesque, dont le reflet donne au ciel la couleur bleue. Mulik Gutshan a du côté de l'est 500 000 domestiques; du côté de l'ouest, son gendre, Abd-oul-Ruhman, a 53 000 serviteurs.

On divise les génies en quatre classes: 1° les fulkiou, qui habitent ordinairement le firmament; 2° les quoutbin, qui résident au pôle nord; 3° les wuhmiu, qui logent dans l'imagination humaine; 4° les firdousen, qui vivent dans le paradis terrestre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

JOHN ELWES L'AVARE.



(Portrait de John Elwes, d'après l'ouvrage de Topham.)

Je disais quelquefois à M. Elwes : « Quand vous serez mort, j'écrirai l'histoire de votre vie. » Il me répondait : « Ma vie n'a rien de remarquable, et j'espère bien d'ailleurs qu'elle durera au moins autant que la vôtre. » J'ai survécu à M. Elwes, et j'ai persisté dans mon projet. Sans doute il n'y a pas eu dans l'existence de ce malheureux homme des événements très extraordinaires : mais son caractère était vraiment singulier et offrait des contrastes curieux; il ne ressemblait pas à tous les avares. Il avait conservé d'excellentes qualités au fond de son cœur; personne n'avait la force de le mépriser entièrement ou de le haïr; on ne pouvait que le plaindre.

John Meggot ou Elwes avait à peine quatre ans lorsqu'il perdit son père, riche brasseur de Londres. Il resta sous la tutelle de sa mère, et probablement ce fut elle qui lui communiqua les premiers germes du vice auquel il doit sa fâcheuse célébrité : quoiqu'elle eût une fortune de plus de cent mille pounds (2 400 000 fr.), elle se laissait presque mourir de faim. Il est vrai que l'avarice ne se déclara dans John Elwes que long-temps après la mort de sa mère; mais ne semble-t-il pas que certains maux héréditaires se creusent lentement et en silence, dans l'âme comme dans le corps, une route souterraine, et n'éclatent tout-à-coup que lorsqu'il est déjà trop tard pour se mettre en garde contre eux ou pour les étouffer? La meilleure conséquence à tirer de cette triste réflexion, si elle est fondée, serait que nous devons combattre en nous les passions et les mauvais penchants, non pas seulement dans notre intérêt, mais aussi dans celui de notre postérité.

On envoya de bonne heure John Elwes à l'école de Westminster. Il s'y distingua par son application et son intelligence; les maîtres avaient conçu de lui une assez haute espérance. Avec de si heureuses dispositions, on pourrait supposer qu'il eut pendant le reste de sa vie l'amour des lettres. Loin de là, dès qu'il eut quitté Westminster, il oublia entièrement tout ce qu'il y avait étudié, et depuis on ne le vit jamais ouvrir un seul livre. Quant aux sciences mathématiques, il lui était impossible d'en comprendre les plus simples éléments; il ne savait pas même les premières règles de l'arithmétique.

A vingt ans, Elwes fit un voyage à Genève. Il y séjourna long-temps; ce ne fut point pour perfectionner son instruction ou pour admirer les Alpes : il passait presque toutes ses journées à l'académie d'équitation. Bientôt il devint l'un des meilleurs écuyers de l'Europe; il était l'exemple, le héros du manége; on ne lui connaissait que deux rivaux, M. Worsley et sir Sydney Meadows. Il domptait et formait les chevaux les plus fougueux, et il ne tirait pas de cette supériorité un médiocre orgueil. Quelquefois il allait à Ferney, en compagnie des étrangers célèbres, pour rendre visite à Voltaire; mais le seul souvenir qui lui fût resté de ses rela-

tions avec ce grand homme n'était pas d'un très haut intérêt. Si on le questionnait à ce sujet : « On trouvait que je lui ressemblais beaucoup de physionomie, » disait-il. Et il parlait aussitôt d'autre chose.

De retour à Londres, il fréquenta les cercles à la mode, et se laissa entraîner à la passion du jeu. Il perdit des sommes immenses. Une fois il lui arriva de jouer, sans s'interrompre ni pour manger ni pour dormir, pendant deux jours et une nuit; la salle était si petite et les joueurs si pressés les uns contre les autres, qu'ils avaient à peine assez d'air pour respirer, et qu'à défaut de place sur la table ils posaient les cartes sur leurs genoux. Cependant John Elwes commençait déjà à laisser deviner son vice dominant. Au lever du jour, en quittant les salons où il avait exposé si follement des sommes considérables, il courait en toute hâte au marché de Smithfield pour y attendre le bétail que ses fermiers devaient amener de sa propriété de Haydon-Hall, située à six lieues de la capitale, dans le comté d'Essex. Le froid, la pluie, les brouillards, ne le décourageaient pas. Il lui arrivait même, si le convoi tardait, de se mettre en route et de faire deux ou trois lieues pour le rencontrer et pour hâter sa marche.

Dans ce temps, il rendait des visites assez fréquentes à sir Harvey Elwes, frère de sa mère, beaucoup plus riche et aussi avare qu'elle. Ici nous sommes obligé de nous arrêter un instant, et d'entrer dans quelques détails sur ce personnage, qui exerça la plus grande influence sur la destinée de John Elwes.

Dans son enfance, sir Harvey Elwes avait été abandonné des médecins, comme près de succomber à une maladie de consomption. Il échappa au danger, et vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Petit, maigre, chétif, on regarda comme un miracle qu'il eût pu ainsi prolonger sa vie, surtout en considérant que par avarice il prenait à peine ce qu'il fallait de nourriture pour ne pas mourir de faim. Il était timide, réservé, d'une défiance extrême; il fuyait toute liaison qui menaçait de devenir un peu intime. Après le plaisir de compter et de ranger en piles son argent, il ne connaissait rien de plus agréable que la chasse aux perdrix. Il faut dire qu'il était très habile à cet exercice, et qu'il en tirait grand profit : dans une seule saison, il prit sur ses vastes propriétés cinq cents paires de perdrix. Aussi ne mangeait-il que de sa chasse; et ses trois domestiques, un homme et deux femmes, ne goûtèrent jamais d'autre viande pendant vingt ou trente ans. Dans les jours les plus froids de l'année, il sortait pour s'échauffer en marchant, afin d'épargner le feu. Si la pluie le tenait enfermé, il se promenait du matin au soir dans sa chambre, en long et en large, pour le même motif. Ses habits ne lui coûtaient rien; il en avait trouvé toute une provision dans un grand coffre qui avait appartenu à son oncle sir Jervoise, autre avare, dont il avait hérité. Une nuit, des voleurs s'introduisirent dans son château, et, après avoir garrotté et bâillonné ses domestiques, vinrent le réveiller : ils lui mirent le pistolet sur la gorge, et lui demandèrent où était caché son argent. Il résista long-temps; mais les voyant résolus à l'envoyer dans une autre vie, à laquelle il ne croyait guère, il fut à la fin obligé de donner la clef d'une armoire où il avait entassé 2700 guinées. Quand les voleurs se furent chargés de cette somme, ils l'avertirent charitablement qu'ils laissaient un de leurs compagnons derrière eux, pour le tuer s'il voulait aller chercher du secours et les faire poursuivre. Harvey tira froidement sa montre, et leur répondit : « Messieurs, vous pouvez aller où bon vous plaira; je n'ai pas la moindre envie de vous faire poursuivre. Je vous donne vingt minutes pour vous sauver; mais je vous déclare qu'après ce délai, rien au monde ne m'empêchera de chercher mon domestique et de le délivrer. » C'est ce qu'il fit après les vingt minutes. Au bout de quelques mois, un des voleurs fut pris; on voulut presser sir Harvey d'aller dans la prison pour constater l'identité : « Non, dit-il; mon argent est perdu, on ne me le rendra pas. Je ne me soucie pas, maintenant, d'aller me faire rapiner par la justice. » Quand il mourut, une seule larme fut versée sur sa tombe, et elle le fut par le domestique dont nous venons de parler. Il lui avait légué par testament une rente de 50 pounds. Il laissa tout son héritage, évalué à 250 000 pounds (6 millions), à John Meggot, son neveu, à la condition qu'il porterait son nom d'Elwes et qu'il prendrait ses armes.

John convoitait depuis long-temps cette fortune. Il s'était conduit habilement avec son oncle, et s'était étudié à ne jamais heurter ses goûts. Il avait joué le rôle d'avare pour lui plaire, mais il avait fini par prendre le rôle au sérieux. Lorsque, après des pertes de jeu considérables, il quittait Londres pour aller rendre visite à sir Harvey, il n'avait garde de se présenter devant lui dans son costume de jeune homme à la mode. Il s'arrêtait dans une petite auberge à quelques lieues du château, et là il changeait tout son habillement : il empruntait à l'hôte une paire de boucles de fer pour ses souliers, des bas tout couverts de reprises, une redingote bien usée, et un chapeau gras et déchiré. Ainsi déguisé, il se mettait en route à pied, après avoir eu grand soin de prendre par précaution un copieux repas. L'entrevue avec son oncle était vraiment une scène de comédie. Le vieillard le regardait avec un air à la fois compatissant et satisfait; il l'embrassait tout attendri, et il semblait dire : Va, tu es bien digne de ta race! tu n'es pas dégénéré! Puis il faisait asseoir son neveu, ordonnait au domestique de mettre un morceau de bois, ou, si l'on veut, un bâton vert dans la cheminée, et faisait apporter deux verres et une demi-bouteille. La conversation tournait toujours sur les folies du siècle, sur les prodigalités des riches : sir Harvey s'animait, gesticulait; il était éloquent. A la nuit tombante, les deux interlocuteurs se séparaient, et allaient se coucher sans chandelle. Quelquefois John avait déjà perdu le souvenir de son dîner d'auberge, et, trop certain de ne rien trouver à l'office de son cher oncle, il s'échappait par la fenêtre pour aller dans le voisinage quêter un souper.

Mais sir Harvey n'est plus; voici John un des riches héritiers d'Angleterre, et ses habitudes vont complétement changer. *La fin à la prochaine livraison.*

COMBATS DE CAILLES ET DE COQS

EN GRÈCE.

Les combats de cailles et de coqs étaient, en Grèce, l'amusement favori de toutes les classes. Il est fait allusion à ces combats dans Pindare. Ces jeux, qui n'étaient d'abord qu'un passe-temps aristocratique et privé, finirent par devenir un spectacle public. Voici, au dire d'Elien, à quelle occasion : Thémistocle, marchant à la rencontre des Perses, vit un détachement de ses troupes arrêté à voir combattre des coqs; il l'exhorta à déployer contre l'ennemi autant de bravoure que ces volatiles. Après la victoire, on décréta la célébration annuelle d'un combat de coqs auquel assisteraient les jeunes gens. La scène préparée pour les combattants était un échafaud carré que l'on élevait au milieu du théâtre. Les Grecs soumettaient les coqs au même régime que leurs athlètes : on les nourrissait d'ail pour augmenter leur ardeur; on leur donnait des maîtres qui les dressaient à combattre; enfin, pour rendre les coups qu'ils se portaient plus meurtriers, on armait leurs ergots de longs éperons d'airain. A Pergame, on exerçait aussi les coqs à combattre en public; et cet usage existait encore du temps de Pline, qui compare ces combats à ceux des gladiateurs.

Les coqs de Tanagra en Beotie, et après eux ceux de Mélos et de Chalcis, étaient les plus estimés. Un grand nombre de monuments, et surtout de pierres gravées, reproduisent des scènes relatives à ces combats. Tantôt c'est

le génie ailé de la palestre ou du cirque qui tient dans ses bras un coq vaincu qu'il protège contre son fier antagoniste ; tantôt ce sont deux génies ailés, l'un joyeux de la victoire, l'autre triste de la défaite de son coq. Nous savons, d'ailleurs, que le coq vaincu était réputé l'esclave du vainqueur, et passait en la possession du maître de l'oiseau victorieux. On lit dans Aristophane : « Je suis un oiseau es- » clave. — Est-ce que tu as été vaincu par un coq? » Et dans les *Dioscures* de Théocrite : « Je t'appartiendrai si je » suis vaincu ; tu m'appartiendras si je triomphe. — Ce sont » là les conditions des combats que se livrent les oiseaux à » la crête empourprée. » On peut voir sur un camée antique un génie agonothète qui décerne des palmes et des couronnes à des coqs vainqueurs. Ces divers monuments prouvent que les combats de coqs étaient une sorte de parodie gracieuse des luttes athlétiques ; et, envisagé de ce point de vue, ce divertissement avait quelque chose de véritablement dramatique.

On trouve les combats de coqs chez presque tous les peuples : les Romains, les Indiens, les Celtes, les Anglais, les Mariannais, les Chinois.

CH. MAGNIN, *Origines du théâtre moderne.*

VISITE A LA FORTERESSE DE MAHOMET.

Ayant obtenu un ordre d'admission d'un des ministres de la Sublime Porte, nous partîmes de grand matin, mon père et moi, pour visiter la forteresse de Mahomet, appelée communément par les Francs du nom de *Château d'Europe.*

Ce fut le premier pied-à-terre du prophète sur le rivage européen. Le bâtiment entier, représentant tous les caractères de son nom, fut bâti, dit-on, en six jours. Il est beaucoup plus fort que sa construction extérieure ne le ferait croire, surtout en le voyant de la mer.

Ayant quitté notre caïque sur le perron opposé à la porte du Traître, nous marchâmes aussitôt vers l'officier du poste pour lui demander la permission d'entrer. Assis sur son petit tabouret d'osier, devant le corps-de-garde bâti au pied des murailles extérieures, sur le côté droit du Bosphore, il fut tellement saisi en écoutant notre demande, qu'il put à peine retirer le shibouk de ses lèvres, pendant que ses yeux erraient alternativement de mon père à moi. Enfin il déclara que nous n'entrerions pas dans une forteresse où jamais Franc n'avait mis le pied : — Une forteresse! s'écria-t-il : la première forteresse européenne du prophète! la prison des janissaires! le lieu d'exécution de tant de nobles aghas! le... Et comme je cherchais en moi-même ce qu'il pourrait ajouter encore à sa harangue, il l'interrompit subitement en découvrant que l'un des deux solliciteurs était non seulement un Franc, mais une femme!... De nouvelles exclamations allaient assurément suivre cette découverte, lorsque notre drogman accourut avec notre ordre d'admission.

Ses scrupules disparurent aussitôt, et, appelant, avec un civil empressement, un soldat et un caporal de la garnison, il leur ordonna de nous conduire dans chacune des localités ; puis, avec une gracieuse politesse, il se rappela deux hommes habitant depuis long-temps le château, et les joignit à notre petite suite. Cette addition nous fut d'autant plus précieuse, qu'ils pouvaient non seulement nous diriger dans les moindres détours du vaste bâtiment, mais encore nous entretenir de tous leurs mélancoliques souvenirs.

La porte du Traître est la seule entrée de la forteresse donnant sur la mer. Après avoir passé sous sa petite arche basse, on entre dans une vaste cour, et l'on a à sa droite une des quatre principales tours, celle précisément qui a toujours servi de prison d'Etat aux condamnés de distinction.

Dans la plus petite cellule de cette tour, qui contient plusieurs rangs de donjons dont aucun pourtant n'est au-dessous du sol, on voit dès en entrant un large entonnoir en pierre, dont l'extrémité, nous dit-on, plonge dans la mer à grande profondeur. Un bloc de marbre le touche : c'était là où la victime recevait le coup fatal; sa tête alors, et le flot sanglant qui l'accompagnait, tombant rapidement au fond de l'entonnoir, étaient en un instant entraînés par le courant loin au-delà des murailles extérieures. Le corps, rendu méconnaissable de cette manière, était ensuite lancé dans les eaux du canal. Un fossé large et profond défendait une des entrées de la tour ; l'autre entrée s'ouvrait sur une toute petite cour sombre et étroite où personne ne pénétrait jamais. Comme nous en gravissions péniblement les degrés, nous nous trouvâmes en face d'une vieille mosquée ruinée. Peu après on arrive à la quatrième tour, plus petite que les autres, de forme carrée, ayant son sommet presque détruit, et distinguée de ses sœurs par le nom de *tour du Sang.* Le fossé, s'ouvrant immédiatement devant une petite arche ou plutôt une excavation souterraine, avait une destination à peu près semblable à celle de l'entonnoir, c'est-à-dire qu'il était le lugubre chemin par où l'on entraînait à la mer les corps des suppliciés : comme ils appartenaient toujours aux aghas ou chefs des janissaires, on sauvait ainsi leur honneur aux yeux de la redoutable phalange, qui n'aurait point vu impunément insulter les restes de ceux qui les avaient commandés.

Un des soldats nous fit voir alors, dans le fossé, un endroit où l'on avait trouvé profondément enfouies plus de quatre cents boîtes de munitions, réserve secrète des janissaires dans le cas où le peuple s'ameuterait contre eux. L'homme qui nous donnait ces renseignements se trouvait être justement celui qui fit la découverte : il nettoyait à grand' peine le fossé de sa bourbe, lorsque sa pioche frappa en résonnant sur le couvercle d'une des boîtes ; on creusa, et on les arracha toutes avec beaucoup de peine et de travail.

De cet endroit on monte à la tour des Janissaires, principal objet de notre curiosité. Bâtie sur la pointe la plus élevée du pays, on embrasse de sa base même la plus belle vue de l'univers. D'un côté c'est l'immense canal s'ouvrant sur la mer de Marmara, de l'autre c'est l'entrée si admirable de la mer Noire ; ce qu'il y a de plus majestueux, en un mot, de plus sublime dans le Bosphore.

On commence la visite intérieure par une étroite et sombre cellule prise dans l'épaisseur même de la maçonnerie. Pour passer sous l'espèce de poterne servant d'entrée, il faut se mettre à peu près en deux ; c'est le seul passage menant au magasin des janissaires, immense pièce dans laquelle ils avaient toujours en réserve plus de six cents caisses de poudre. Là se trouvent les degrés conduisant aux étages supérieurs.

Cette tour, d'une excessive élévation, contient plusieurs rangs de prisons, toutes raisonnablement hautes et larges, à l'exception de deux *cachots forcés* ne recevant d'air et de lumière que par d'étroites ouvertures, et dont tout le mobilier consiste en une petite auge de marbre propre à contenir de l'eau. J'exprimai aussitôt mon désir de visiter au moins l'un d'eux : mais les soldats m'assurèrent que depuis la destruction des janissaires nulle créature humaine n'avait passé leurs portes ; car, ajoutaient-ils plus bas, on croit, on affirme même que là sont des oubliettes; et le moindre faux-pas donnerait assurément la mort, une mort affreuse, à tout imprudent visiteur.

L'argument était irrésistible, il fallut bien m'y rendre. Je me trouvais d'ailleurs au milieu de tant de lugubres choses qu'une de plus était au moins inutile, et je suivis paisiblement mon père à la chambre du Garde.

C'est une longue pièce dont nous n'avons aucun modèle en nos pays. Son plancher et son plafond, formés de petites planches mises transversalement, représentent une espèce d'immense treillage à travers lequel le garde peut voir et

entendre les prisonniers, soit qu'ils habitent au-dessous ou au-dessus de lui. Les petites planches sont juste assez larges et assez rapprochées pour qu'on puisse y marcher sans trop de difficulté. Là se termina la visite de la tour.

Après être descendu et avoir fait quelques pas à sa base, on entre dans une longue galerie qui traverse la forteresse, et dont tout un côté, percé de larges et belles arcades, offre la plus ravissante vue. Dans un coin retiré pendait au mur un vieil arc romain d'une si grande force, que nul bras moderne n'avait jamais pu le tendre. On nous informa en même temps que sa corde avait servi à étrangler les janissaires. Mon émotion à ce récit porta moins, je l'avoue, sur cet instrument de torture que sur la pensée perfidement cruelle qui faisait arracher la victime de son noir cachot pour l'amener mourir sous ces flots de lumière. Là, en effet, et là seulement, la fraîche brise des mers pouvait caresser son visage; là il pouvait l'entendre murmurer entre les feuilles du figuier; là il la suivait de l'œil se jouant sur les eaux. Et n'était-ce point une affreuse moquerie? Qu'avait-il donc à faire encore avec ces fraîches brises, ces lumineux rayons, ces transparentes eaux? Plus rien qu'à leur jeter un regard, un long et douloureux regard; une dévorante contemplation, pendant que ses bourreaux l'enlaçaient du cordon; puis un soupir, une aspiration de désespoir, une affreuse lutte, venaient tout terminer entre lui et ce rayonnant soleil... Ne pouvait-on l'assassiner au fond de son cachot?... A peine si la dernière convulsion finissait, qu'on détachait la corde de son cou pour en garrotter ses pieds; on le traînait ignominieusement ainsi sur les cailloux et la boue du fossé jusqu'à la porte du Traître, d'où l'on jetait son cadavre à la mer. Dans ce moment, le long canon de la forteresse tirait un coup pour annoncer aux autorités de Constantinople qu'une exécution venait d'avoir lieu.

Aussi quelques mois de séjour en Turquie font tressaillir le Franc qui entend ce coup solitaire retentir sur le Bosphore. C'est ordinairement à midi et à six heures du matin que les condamnés sont exécutés.

Le petit nombre de logements existant dans l'intérieur des murs, et habités par les employés ou les officiers de la garnison, ont tous leurs petits jardins très coquettement ornés. En sortant de ces tours si remplies d'affreux souvenirs, la vue de cette nature riante reposait un peu, mais était loin d'effacer les impressions produites; il fallait plus d'un jour pour se desserrer le cœur.

Comme nous prenions congé de l'officier de garde, venu très civilement nous rejoindre, il se rappela tout-à-coup le château de la côte opposée, et nous offrit de nous y faire conduire, ajoutant, pour piquer davantage notre curiosité, qu'il servait de prison aux bostangis de la garde impériale. Mais véritablement j'avais un tel poids de tristesse en mon âme; le donjon des janissaires, la corde, l'entonnoir, se dressaient si horriblement devant moi, que je suppliai mon père de refuser. J'avais besoin de grand air, du beau ciel bleu, des flots lumineux du Bosphore. Nous saluâmes donc l'officier, et, remontés dans notre caïque, nous voguâmes vers l'arsenal de Dalma-Batché.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 127, 140.)

Au plus près. Un bâtiment sous voiles est au plus près, quand, faisant un sillage convenable, sa route s'approche autant que possible de la direction du vent. Sous cette allure la ligne que suit le navire doit faire, avec celle du vent, un angle de six quarts ou six rhumbs de vent, soit 67° 50′ par une belle mer. Les bâtiments latins et ceux

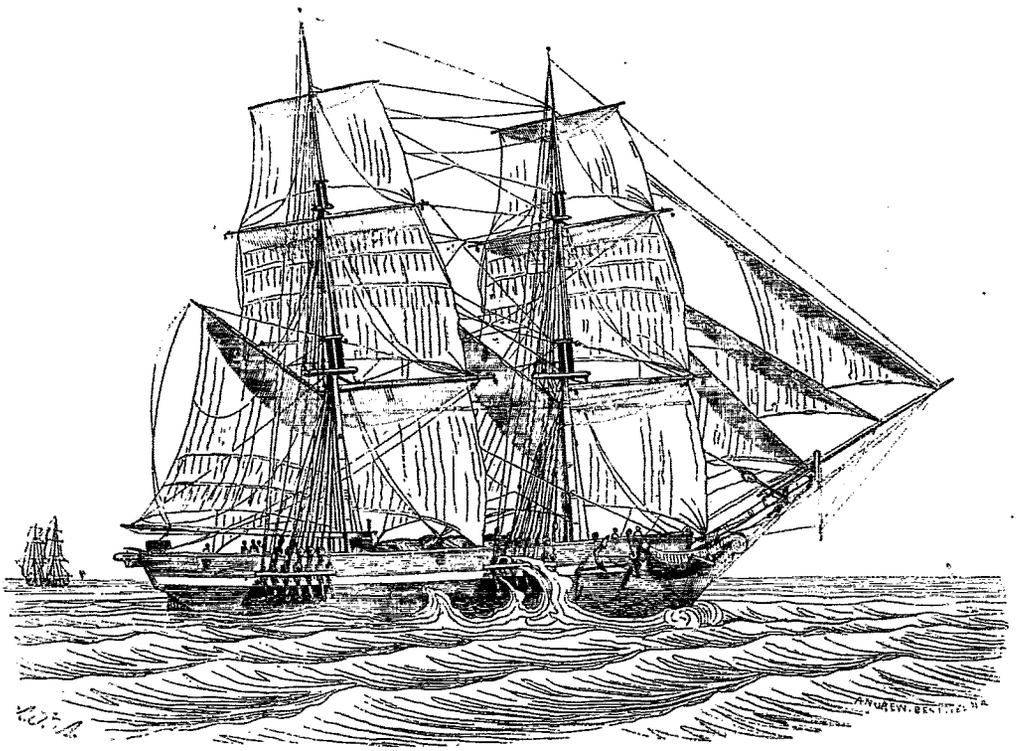

(Brick marchand courant au plus près.)

gréés en voiles auriques, ainsi que les balaous et les houaris, approchent encore plus du lit du vent.

Auriques (les voiles) sont celles qui ne sont ni carrées, ni à antennes; elles sont trapézoïdales, et leur partie supérieure s'élève en pointe, comme l'oreille de certains quadrupèdes. (Voyez *Brigantines*, *Artimon*, *Voiles d'étais*, etc.)

Aussière. Cordage composé de trois torrons commis ou tordus ensemble. On commet trois *aussières* pour former les câbles et grelins.

AVAL (le vent d') est celui qui vient du large ; il est opposé au *vent d'amont*. — L'*aval* d'une rivière est le côté de son embouchure.

AVANT. Partie du bâtiment opposée à l'arrière, comprise depuis l'étrave jusqu'au grand mât. L'*avant* est le séjour habituel des matelots ; les officiers n'y vont guère que pour donner des ordres et en suivre l'exécution. C'est à l'*avant*

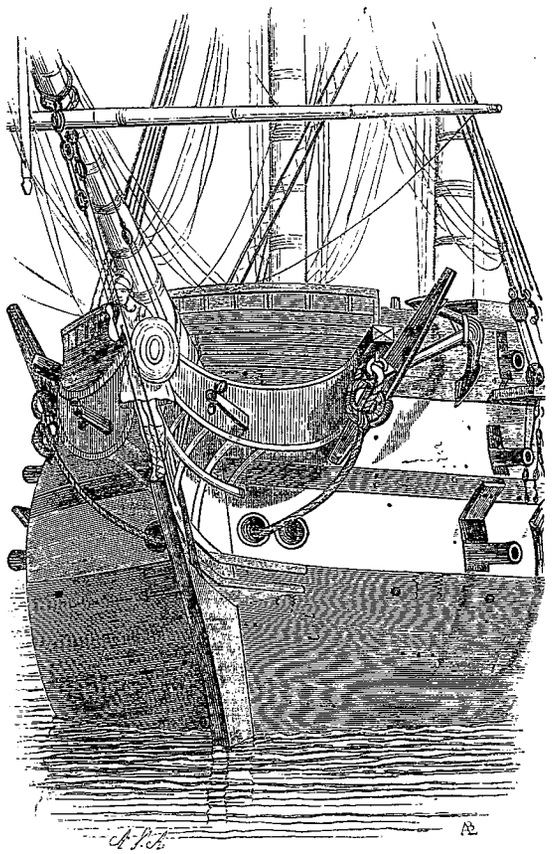

(Avant.)

que sont placées les ancres, suspendues extérieurement à deux arcs-boutants ou bossoirs qui s'avancent de chaque côté du beaupré. C'est aussi à l'*avant* que se trouve la cuisine. — Les voiles de l'*avant* sont celles du mât de mizaine et du mât de beaupré ; les canons de l'*avant* sont ceux placés en cette partie. — L'extrême *avant* se nomme la poulaine.

AVEUGLER. Boucher avec un tampon suiffé une voie d'eau ou un trou de boulet.

AVIRON ou *rame*, longue pelle en bois qui sert à imprimer le mouvement à une embarcation ou à un bâtiment. L'aviron est de trois fois la largeur de l'embarcation ; l'extrémité placée dans les mains du marin qui le fait agir est façonnée en poignée arrondie ; l'autre bout, qui agit comme nageoire en trempant dans le fluide, a la forme d'une pelle longue et plate. L'aviron s'appuie sur le bord de l'embarcation à un tiers de sa longueur totale à partir de la poignée. — Les *avirons de galère* sont ceux dont on se sert pour faire éviter dans les grands calmes les vaisseaux et les grands bâtiments.

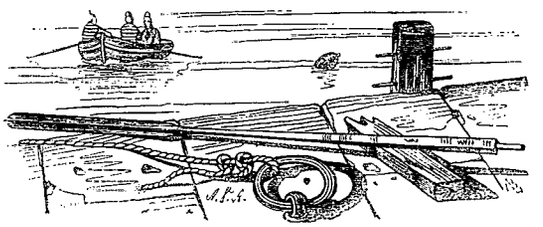

(Aviron.)

Dans l'enfance de la navigation, l'aviron était le seul élément de locomotion.

AVISO. Petit bâtiment de guerre, d'une marche rapide, employé à porter des dépêches, des ordres, des avis. L'*aviso* est ordinairement une *goëlette*, un *brig*, un *cutter*, ou un *lougre*. Les avisos dont la célérité a été la plus remarquable, sont : la goëlette l'*Enfant prodigue*, qui, vingt jours après son départ de Lorient pour New-York, où elle resta trois jours, était de retour en France ; et la corvette la *Diligente*, envoyée en mission à Saint-Domingue, qui n'employa que trente-six jours entre son départ et son retour à Brest.

BABORD, côté gauche d'un navire, en regardant de l'arrière à l'avant. Pour les préséances, ce côté passe après l'autre, qui s'appelle *tribord*.

Il sera facile de comprendre ce que l'on entend par la droite et la gauche d'un vaisseau, en jetant les yeux sur notre plan géométral d'un trois-mâts.

La ligne A divise le navire en deux parties égales de l'avant à l'arrière. Un spectateur placé sur cette ligne à l'arrière, et regardant l'avant, a tribord B à sa droite et babord

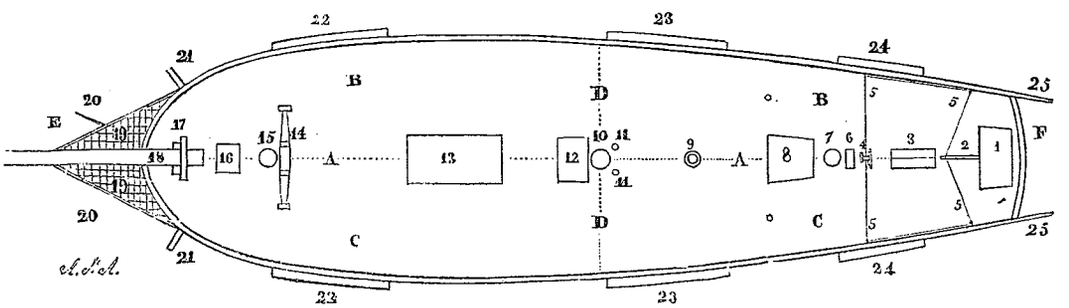

(Plan géométral d'un trois-mâts.)

C à sa gauche. On rend complète, par le nom de tribord ou babord, la désignation d'un objet quelconque, suivant le bord sur lequel il est placé : ainsi l'on dit le bossoir de tribord ou le bossoir de babord, la batterie de babord ou de tribord, etc. On a les amures à babord ; on découvre un objet par babord. On commande babord la barre ! Brasse babord ! Feu babord ! etc.

La ligne D, qui coupe à angle droit, au grand mât, la ligne A, partage aussi, dans l'autre sens, le navire en deux parties : l'avant E, l'arrière F. (Voyez *Arrière* et *Avant*.)

Les différentes parties qui se trouvent en outre figurées sur le plan sont : 1, les bouteilles ; 2, la barre du gouvernail ; 3, claire-voie ; 4, la roue du gouvernail ; 5, la drosse du gouvernail ; 6, l'habitacle ; 7, le mât d'artimon ; 8, le

dôme; 9, le cabestan; 10, le grand mât; 11, les pompes; 12, la cuisine; 13, la grande écoutille; 14, le guindeau; 15, le mât de misaine; 16, le capot; 17, les bittes; 18, le mât de beaupré; 19, la poulaine; 20, les porte-lofs; 21, les bossoirs; 22, les porte-haubans de misaine; 23, les grands porte-haubans; 24, les porte-haubans d'artimon; 25, les pistolets de porte-manteau.

Babordais, hommes de l'équipage faisant partie du quart de babord. L'équipage d'un navire, pour veiller ou faire le quart, est divisé en *tribordais* et *babordais*.

Balancelle, embarcation d'origine napolitaine, autrefois très commune dans la Méditerranée, et qu'on ne rencontre guère aujourd'hui que sur les côtes d'Espagne. La balancelle est pointue aux deux bouts, gréée d'une voile à antenne, et monte une vingtaine d'avirons. On nomme aussi *balancelle*, sur les côtes de la Manche, un filet destiné à la pêche du menu poisson.

Balise, marque placée hors de l'eau, dans le voisinage des côtes, pour indiquer aux navigateurs les écueils à éviter ou les passages à suivre. Les balises pour signaler un danger ont une longue tige verticale de fer ou de bois, surmontée d'un baril, ou de tringles ajustées en triangle. Les balises qui marquent les passes que doit suivre un vaisseau sont des corps flottants ou des bateaux retenus par une ancre garnie de chaînes, et portant des feux ou des cloches que l'agitation de la mer fait résonner. — On donne aussi le nom de *balise* à l'étoupe sortant de sa couture.

Banc de quart, coffre d'armes ou petite plateforme placée sur le gaillard d'arrière des bâtiments de guerre, où se tient l'officier commandant la manœuvre ou le combat, afin de mieux observer les mouvements de l'ennemi et ce qui se passe sur le pont.

Bande, inclinaison d'un navire sur un bord. On dit d'un bâtiment sous voiles, quand sa mâture et sa coque penchent sur un côté par l'effort d'un vent du travers, qu'il a la bande à tribord ou à babord. Le vent, en agissant sur les voiles, donne la bande au navire du bord opposé à celui par lequel il frappe. — Des manœuvres *en bande* sont celles qui ont du balant, qui ne sont pas abraquées.

Barraterie, infidélité commise par un capitaine ou patron, au préjudice des propriétaires de la cargaison de son navire.

Barbe (Sainte-). On nomme *soute à poudre* un magasin réservé dans les plus basses parties d'un vaisseau de ligne, où s'arriment les poudres qui forment la provision de son armement. Il y a un robinet qui sert à recevoir l'eau du dehors, et qu'on ouvre pour *noyer les poudres* lorsque, le feu prenant à bord, on craint une explosion. On appelait sainte-barbe un retranchement ménagé sur l'arrière du mât d'artimon, dans la batterie basse du vaisseau, et fermé par une cloison. Le maître canonnier y disposait, sur des tablettes, tous les ustensiles d'artillerie. Le chirurgien-major, l'agent comptable, l'aumônier, les élèves et le maître canonnier couchaient dans la sainte-barbe; les maîtres y mangeaient. Tout cet encombrement gênait le service des canons de l'arrière. Les bâtiments marchands armés de peu de canons ont une sainte-barbe et point de soute à poudre.

Barbette (Batterie), rangées de canons placées en service sur le pont supérieur d'un bâtiment de guerre.

Barge, barque à fond plat qui navigue dans les rivières et dans les courants. La barge a une voile carrée sur un mât, à peu près au milieu de sa longueur. Cette espèce d'embarcation est commune sur les rivages du golfe de Gascogne. Aux Indes-Occidentales, on donne le nom de *barges* à des pirogues renforcées qui sont armées en guerre.

Baril, petite barrique. Les *barils de galère* contiennent de 25 à 30 litres. Ils servent à rapporter de la cale la consommation d'eau journalière.

Barre, levier employé, à bord des bâtiments, à plusieurs usages. La *barre du gouvernail*, ou le *timon* (voy. le plan géométral n° 2), est une longue pièce de fer ou de bois horizontale qui sert à le faire mouvoir. L'une des extrémités entre dans une mortaise de la tête du gouvernail; l'autre est soutenue, dans les grands navires, par le crapaud qui roule sur la tamisaille. A bord des petits bâtiments et des barques, la barre du gouvernail se pousse à la main; sur les vaisseaux, frégates, et tous les grands navires, on se sert d'une roue. Les *barres de hunes*, *de perroquets*, *de cacatois*, sont des châssis en bois ou en fer capelés sur les jottereaux ou sur les noix des mâts pour recevoir les hunes, porter les mâts supérieurs, et donner de l'épattement aux haubans. Ces barres servent de points de repos aux marins en vigie. Les *barres de cabestan* et *de guindeau* sont les leviers qui, poussés par deux ou trois hommes, servent à mettre en action ces machines. Les *barres d'écoutilles* sont de longues lattes en fer fixées par des pitons et des cadenas sur les couvertures, nommées panneaux, dont on recouvre les écoutilles qui livrent passage des ponts supérieurs à la cale ou à l'intérieur du navire. La *barre de justice* sert à infliger aux hommes la punition des fers. Les *barres de cuisine* sont des tringles en fer qui maintiennent les chaudières contre les agitations du vaisseau.

Bas-Mats, premiers mâts placés dans un navire et sur lesquels sont superposés les autres mâts, moins forts et moins longs en raison de leur position plus élevée. Les bas-mâts ou les mâts majeurs d'un vaisseau sont : le grand mât, placé vers le milieu; le mât de misaine, sur l'avant; le mât d'artimon, sur l'arrière; et le mât de beaupré, presque horizontal, sur l'avant. Le grand mât d'un vaisseau de 130 canons est formé par l'assemblage de douze ou quinze pieds de sapins du Nord, choisis entre les plus forts, liés ensemble par d'ingénieuses endentes, façonnés, arrondis, et consolidés par de nombreux cercles de fer qui les étreignent. Ce mât a 125 pieds de longueur et 9 pieds de circonférence moyenne, ce qui donne un volume de 1 687 pieds cubes, et un poids de 84 350 livres. Les bas-mâts reposent leur pied sur le fond du vaisseau, dans un appareil de charpente disposé pour les recevoir. Dans chaque pont qu'ils traversent, ils trouvent un soutien pour la position qu'on leur donne.

Basses-Voiles. Ce sont les voiles supportées par les bas-mâts, la grande voile et la misaine.

Basses-Vergues, la grand'-vergue et la vergue de misaine.

Bastingage, espèce de galerie construite à hauteur d'homme sur des chandeliers en fer, et posée autour des ponts supérieurs et des passavants d'un bâtiment de guerre pour garantir l'équipage de la mousqueterie et de la petite mitraille de l'ennemi. Les bastingages servent aussi à recueillir les hamacs et les sacs à effets des matelots pendant le jour. Les navires du commerce n'ont pas de bastingages pleins.

LE GARGANTUA DE RABELAIS.

(Second article. — Voy. p. 137.)

GUERRE DE GARGANTUA CONTRE PICROCHOLE.

Tandis que Gargantua continuait tranquillement à Paris le cours de son éducation, une invasion basée sur un prétexte frivole était venue répandre la désolation dans les Etats du roi son père. Un voisin, profitant déloyalement, ainsi que cela n'était que trop souvent d'usage parmi les seigneurs féodaux, d'une querelle de paysans, était entré à main armée sur ses terres, et, après avoir enlevé une de ses villes, lui avait déclaré la guerre. A cette nouvelle, Grandgousier, qui, au lieu de chercher la gloire dans la guerre, avait toujours désiré l'obtenir par la tranquillité et le bonheur de ses sujets; Grandgousier, type idéal des princes débonnaires et pacifiques, éprouve une affliction vio-

lente. Il refuse de croire que Picrochole, son ancien allié, ait pu se porter si méchamment à de tels excès contre lui. « Qu'est ceci, bonnes gens? s'écrie-t-il; Picrochole, mon ami ancien de tout temps, de toute race et alliance, me vient-il assaillir? Qui le meut? qui le poinct? qui le conduit? qui l'a ainsi conseillé? Mon Dieu! aide-moi, inspire-moi, conseille-moi ce qui est de faire!... Il faut, je le vois bien, que maintenant de harnois je charge mes pauvres épaules lasses et faibles, et en ma main tremblante je prenne la lance et la masse pour secourir et garantir mes pauvres sujets. La raison le veut ainsi; car de leur labeur je suis entretenu, et de leur sueur je suis nourri, moi, mon enfant, et ma famille. »

Cependant ne pouvant se résoudre à la guerre avant d'avoir employé tous les moyens de rétablir la paix, il se décide sur l'avis de son conseil à envoyer une ambassade à Picrochole pour lui offrir toutes les satisfactions désirables relativement à la querelle dont ce prince prétendait faire un motif de guerre, et à écrire en même temps à son fils Gargantua pour le rappeler sur-le-champ à son aide. La lettre de Grandgousier aussi bien que la harangue de son ambassadeur à Picrochole sont dignes d'attention, car il faut les considérer comme des monuments du sentiment diplomatique élevé qui commençait au seizième siècle à s'introduire dans les relations politiques, qui n'avaient guère été dirigées jusqu'alors que par les suggestions déréglées de l'ambition des souverains. Il ne faut pas oublier non plus que le droit des gens aussi bien que la bonne éducation ne datent en Europe que de l'époque dont il est ici question. Les exemples que donne Rabelais sont donc comme des acheminements vers une morale de la guerre inconnue dans les horribles dissensions du moyen âge, et voilà pourquoi il nous paraît intéressant d'y insister ici avec quelques détails. D'ailleurs les leçons de morale sont bonnes dans tous les temps.

« Ma deliberation, dit le bon roi dans sa lettre, ne est de provoquer, ains d'apaiser; d'assaillir, mais de defendre; de conquêter, mais de garder mes féaux sujets et terres hereditaires, esquelles est hostilement entré Picrochole sans cause ni occasion, et de jour en jour poursuit sa furieuse entreprise avec excès non tolerables à personnes libres. Je me suis en devoir mis pour moderer sa colère tyrannique, lui offrant tout ce que je pensais lui pouvoir être en contentement; et par plusieurs fois ai envoyé amiablement devers lui, pour entendre en quoi, par qui, et comment il se sentait outragé. Mais de lui n'ai eu réponse que de volontaire defiance, et qu'en mes terres pretendait seulement droit de bienséance. Pourtant, mon fils bien-aimé, le plus tôt que faire pourras retourne à diligence secourir non tant moi, que les tiens lesquels, par raison, tu peux sauver et garder. L'exploit sera fait à moindre effusion de sang que sera possible; et, si possible est, par engins plus expédiens et ruses de guerre, nous sauverons toutes les âmes et les enverrons joyeuses à leur domicile. »

La harangue de l'ambassadeur est pleine de noblesse et de fierté en même temps que de condescendance. On y aperçoit qu'il se sent chargé non seulement des intérêts de son souverain, mais de son honneur, ce qui est un bien encore plus précieux. Nous en citerons aussi quelques passages.

« Plus juste cause de douleur naître ne peut entre les humains que si du lieu, dont, par droiture, esperaient grace et benevolence, ils reçoivent ennui et dommage. Donc, merveille ne est si le roi Grandgousier mon maître est, à ta furieuse et hostile venue, saisi de grand deplaisir et perturbé en son entendement. Merveille serait si ne l'avaient ému les excès incomparables qui en ses terres et sujets, ont été par toi et tes gens commis; esquels n'a été omis exemple aucun d'inhumanité. Ce qui lui est tant grief de soi, par la cordiale affection de laquelle toujours a cheri ses sujets, que à mortel homme plus être ne saurait. Toutefois, sur l'estimation humaine, plus grief lui est, en tant que par toi et les tiens ont été ces griefs et torts faits, qui, de toute memoire et ancienneté, aviez toi et tes pères une amitié avec lui et tous ses ancêtres..... Quelle furie donc t'emeut maintenant, toute alliance brisée, toute amitié manquée, tout droit trepassé, envahir hostilement ses terres sans en rien avoir été par lui ni les siens endommagé, irrité, ni provoqué. Ou est foi? ou est loi? ou est raison? ou est humanité? ou est crainte de Dieu? Cuides tu ces outrages être recélés es esprits eternels et au Dieu souverain qui est juste retributeur de nos entreprises? Si le cuides, tu te trompes, car toutes choses viendront à son jugement... Si quelque tort eut été par nous fait en tes sujets et domaines, si en tes affaires ne te eussions secouru, si par nous ton nom et honneur eut été blessé, ou pour mieux dire si l'esprit calomniateur, tentant à mal te tirer, eut, par fallaces espèces, mis en ton entendement que envers toi eussions fait chose non digne de notre ancienne amitié, tu devais premier enquerir de la verité, puis nous en admonester; et nous eussions tant à ton gré satisfait que eusses eu occasion de toi contenter. Mais, ô Dieu éternel, quelle est ton entreprise? Voudrais-tu, comme tyran perfide, piller ainsi et dissiper le royaume de mon maître? L'as-tu eprouvé tant ignare et stupide qu'il ne voulut, ou tant destitué de gens, d'argent, de conseil et d'art militaire qu'il ne put résister à tes iniques assauts? Départs d'ici présentement, et demain, pour tout le jour, sois retiré en tes terres, sans, par le chemin, faire aucun tumulte ni force. Et paye mille bezans d'or pour les dommages qu'a faits en ces terres. »

Cependant, Picrochole, excité par son ambition et par les conseils de ses courtisans, méprise ces nobles représentations, et déjà installé avec son armée dans une des principales villes de Grandgousier, songe à pousser ses armes en avant. Mais Gargantua, qui revient de Paris accompagné de ses gouverneurs et des gens de sa maison, rencontre un parti de l'ennemi qu'il défait. Les plus grands exploits, grâce à sa taille, lui sont, comme il est aisé de le concevoir, peu difficiles. Il a, chemin faisant, déraciné un grand chêne pour s'en faire un bâton, et il lui suffit de quelques coups de bâton pour briser et mettre à terre une forteresse dans laquelle l'ennemi s'est réfugié; les boulets viennent en vain le frapper, il pense que ce sont des mouches et demande quelques branches de saule pour les chasser. Enfin il rejoint son père, conduisant avec lui, comme prisonniers, le général qui commandait le parti vaincu et quelques pèlerins que, la veille, il avait manqué avaler en mangeant une salade dans laquelle ils s'étaient réfugiés.

Ces pauvres pèlerins courent grand risque d'être pris pour espions; mais on les interroge avec soin, et l'on s'assure que ce sont bien véritablement de pauvres gens qui ont quitté leur famille pour aller, bien loin, implorer un saint renommé pour la guérison d'une maladie dont leur pays est affligé. Grandgousier leur donne à ce sujet de bons conseils, et après leur avoir enseigné que le Tout-Puissant est le même partout et écoute la prière de tous ceux qui l'invoquent avec un cœur pur et sincère, il leur donne la permission de retourner chez eux. « Mais les pèlerins, dit Rabelais, ne faisaient que soupirer, et dirent à Gargantua : « Oh! que heureux est le pays qui a pour seigneur un tel homme! Nous sommes plus édifiés et instruits en ces propos qu'il nous a tenus qu'en tous les sermons que jamais nous furent prêchés en notre ville. — C'est, dit Gargantua, ce que dit Platon, liv. v de la République, que lors les républiques seraient heureuses quand les rois philosopheraient ou les philosophes régneraient. » Puis leur fit emplir leurs besaces de vivres, leurs bouteilles de vin, et à chacun donner cheval pour soi soulager au reste du chemin, et quelques carolus pour vivre. »

Le général vaincu est ensuite présenté à Grandgousier, qui l'interroge sur les projets de Picrochole; le général ré-

pond que l'intention de son maître est de faire la conquête du pays et de le soumettre. « Le temps n'est plus, lui repond le bon roi, d'ainsi conqueter les royaumes avec dommage de son prochain frère chretien. Cette imitation des anciens Hercule, Alexandre, Annibal, Scipion, Cesar et autres tels est contraire à la profession de l'Evangile, par lequel nous est commandé, garder, sauver, regir et administrer chacun ses pays et terres, non hostilement envahir les autres; et ce que les Sarrasins et Barbares jadis appelaient prouesses, maintenant nous appelons briganderies et mechancetés. Mieux eut-il fait soi contenir en sa maison, royalement la gouvernant, que insulter la mienne hostilement la pillant; car par bien la gouverner l'eut augmentée, et par me piller sera detruit. Allez vous en, au nom de Dieu, suivez bonne entreprise, et remontrez à votre roi les erreurs que connaitrez. Quant est de votre rançon je vous la donne entierement, et veux que vous soient rendus armes et cheval. Ainsi faut il faire entre voisins et anciens amis, vu que notre differend n'est point guerre proprement dite. Comme Platon, voulait être, non guerre nommée, mais sedition, quand les Grecs mouvaient armes les uns contre les autres: ce que si, par male fortune, advenait, il commande qu'on use de toute modestie. Si guerre la nommez, elle n'est que superficiaire; elle n'entre point au profond cabinet de nos cœurs; car nul de nous n'est outragé en son honneur. Dieu sera juste estimateur de notre differend, lequel je supplie plutôt par mort me tollir de cette vie, et mes biens deperir devant mes yeux que par moi ni les miens en rien soit offensé. »

Le général est renvoyé au roi son maître en tout honneur, et même comblé par la munificence de Gargantua de riches présents. Cette générosité, loin de calmer Picrochole, ne fait qu'irriter sa jalousie et sa colère. Gargantua se décide donc à en venir à une affaire décisive contre lui. Les Gargantuistes, animés par le sentiment de la justice de leur cause et par leur amour pour leur général, font des prodiges de valeur. L'armée ennemie est mise en pleine déroute. Picrochole, abandonné de tous les siens, prend la fuite. Sa fin est des plus piteuses: roué de coups et détroussé par des meuniers auxquels il avait voulu prendre un âne pour en courir plus vite, il s'adresse dans sa détresse à une vieille bohémienne qui lui assure que son royaume lui sera rendu à l'arrivée des coquecigrues. C'est là la dernière consolation de son ambition. « Depuis ne sait-on, dit Rabelais, que il est devenu. Toutefois, l'on m'a dit qu'il est de présent pauvre gagne-denier à Lyon, colère comme devant; et toujours se guermente à tous les etrangers de la venue des coquecigrues, esperant certainement, selon la prophetie de la vieille, être, à leur venue, reintegré en son royaume. »

Quant à Gargantua, le combat terminé, il fait réunir devant lui tous les vaincus, et, loin de les menacer, il leur tient un beau et noble discours plein d'humanité et de grandeur d'âme, et comptant se les assujettir par la reconnaissance plus sûrement que par la force, il les remet tous en liberté, en leur payant même leur solde pour qu'ils puissent se retirer honnêtement dans leur famille. « Nos pères et aïeux, leur dit-il, ont été de toute memoire de ce sens et cette nature que, des batailles par eux consommées, ont pour signe memorial des triomphes et victoires, plus volontiers erigé trophées et monumens es cœurs des vaincus, par grâce, qu'ès terres par eux conquêtées, par architecture; car plus estimaient la vive souvenance des humains, acquise par liberalité que la haute inscription des arcs, colonnes et pyramides, sujette ès calamités de l'air et envie d'un chacun.... Ne voulant aucunement degenerer de la debonnaireté hereditaire de nos parens, maintenant je vous absous et delivre, et vous rends francs et liberés comme auparavant. D'abondant, serez à l'issue des portes, payés chacun pour trois mois, pour vous pouvoir retirer en vos maisons et familles, et vous conduiront en seureté six cents hommes d'armes, afin que par les paysans ne soyez outragés. Dieu soit avec vous. Je regrette de tout mon cœur que n'est ici Picrochole; car je lui eusse donné à entendre que, sans mon vouloir, sans espoir d'accroître ni mon bien, ni mon nom, etait faite cette guerre. Mais puisqu'il est eperdu, et ne sait-on où ni comment est évanoui, je veux que son royaume demoure entier à son fils; lequel parce qu'est trop bas d'âge sera gouverné et instruit par les anciens princes et gens savans du royaume. »

La seule restriction mise par le bon Gargantua dans ce pardon général, est à l'égard de ceux qui avaient soufflé le plus violemment ce feu de guerre dans les conseils de Picrochole. Mais il se trouve que les plus emportés en paroles ne se découvrent plus, parce qu'ils ont eu justement le soin de s'enfuir six heures avant la bataille. Quant aux autres, Gargantua au lieu de les faire mettre à mort se contente de les attacher au service des presses d'une imprimerie, invention toute nouvelle en ce temps là, qu'il venait d'établir, pour le bien de ses sujets, dans le palais de son père.

Telle est la fin toute débonnaire de cette guerre. Pour sentir toute la portée des leçons ainsi rassemblées par Rabelais, il faut se reporter en pensée dans ce siècle désolé par les horribles campagnes de François Ier et de Charles-Quint, et où tout le monde devait éprouver un si grand besoin d'entendre prêcher l'humanité dans la guerre.

D'où vient qu'un boiteux ne nous irrite pas, et qu'un esprit boiteux nous irrite? C'est à cause qu'un boiteux reconnaît que nous allons droit, et qu'un esprit boiteux dit que c'est nous qui boitons. Sans cela, nous en aurions plus de pitié que de colère. PASCAL.

La balance est l'image du grand monde; on y voit le plateau vide monter, et le plateau chargé descendre.

LESSING.

TABLE DE SALOMON.

Lors de la conquête de l'Espagne par les Arabes, Thareck, l'un des chefs musulmans, s'empara d'une petite ville détruite aujourd'hui, et dont on ne saurait déterminer la position. Il donna à cette ville le nom de Médina-Almeida, c'est-à-dire ville de la Table, parce qu'il y trouva une table merveilleusement riche, et sur laquelle les chroniques se sont étendues fort longuement. Suivant une vieille tradition espagnole, cette table était celle de Salomon, que les Juifs avaient transportée de Jérusalem après la ruine de leur ville. Suivant Murphy, elle était d'or et de jaspe vert, et supportée par autant de pieds que l'année a de jours. Chacun des rois Goths s'était complu à l'enrichir de pierres précieuses, et l'œil n'en pouvait soutenir l'éclat. Le général arabe Mouza, dont Thareck n'était que le lieutenant, réclama cette table, à laquelle la superstition attachait un grand prix indépendamment de son immense valeur. Lorsque par suite des discordes qui s'étaient élevées entre Mouza et Thareck, le calife de Bagdad Walid les eut mandés près de lui, le premier offrit au calife, entre autres présents, cette fameuse table, et se vanta de l'avoir conquise; mais Thareck convainquit facilement son ennemi de mensonge, car il tira de son sein un des pieds qu'il en avait détaché avant de la remettre à Mouza, et que celui-ci avait remplacé par un pied d'or.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

STATUE DE KLEBER, A STRASBOURG.



Statue en bronze de Kléber, par M. Grass, inaugurée à Strasbourg en juin 1840.

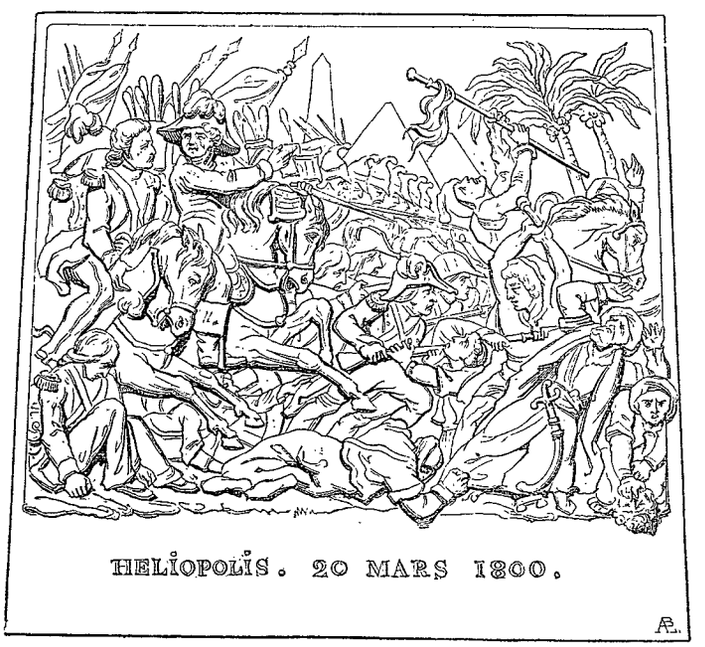

(Un des bas-reliefs du piédestal.)

Les sons de la musique militaire s'éteignaient au loin, les drapeaux avaient disparu, la foule bruyante s'écoulait lentement avec des chants patriotiques, et la noble statue semblait suivre du regard ces derniers tourbillons de la fête.

Bientôt il ne resta plus autour d'elle que quelques enfants jouant avec les couronnes de laurier suspendues au piédestal, et un groupe de vieillards qui regardaient avec une attention amoureuse et attendrie.

— Enfin, dit l'un d'eux, en tendant sa main mutilée vers le bronze, enfin le voilà à sa place! Quand les *Egyptiens* se promèneront ici, le soir, ils trouveront en passant le fier visage de leur général, et pourront lui faire le salut militaire!

— Le bonhomme de bronze lui ressemble-t-il réellement, sergent? demanda un des vieillards, que ses souliers à boucles d'argent, son jabot et ses lunettes vertes défendaient de prendre pour un *ancien*, et qui ne pouvait être évidemment qu'un marchand retiré du commerce.

— S'il lui ressemble? reprit l'invalide : sauf la couleur, je crois voir Kléber lui-même.

— C'était donc un bien bel homme, demanda le boutiquier, en promenant sur les puissantes formes de la statue un regard d'admiration.

— Un physique de grande tenue, bourgeois; quelque chose dans le genre de ce chenapan de Murat.

— Et c'était, en outre, un grand général?

Le sergent et ses compagnons se regardèrent en ricanant.

— Mais, oui, dit le vétéran; il n'avait pas mal de caractère, et il nous a menés dans des endroits où il ne fallait pas broncher.

— Au fait, vous avez servi avec lui.

— Depuis 1792 jusqu'en 1800.

— En vérité? Racontez-nous donc alors son histoire, sergent, dit le vieil homme à jabot en se rapprochant de l'invalide d'un air de bonhomie curieuse.

— Son histoire, bourgeois, reprit celui-ci; il faudrait quelqu'un de plus exercé que moi au maniement de la parole pour narrer cela proprement. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le *père la violette**, qui s'y connaissait, a écrit en parlant de lui : *Quand Kléber allait au feu, il avait l'air du dieu des combats!*

— Et il est né à Strasbourg?

— En 1754. Je l'ai souvent entendu raconter, quand il était caporal dans notre compagnie, comme quoi il avait d'abord étudié chez un vieux curé, puis chez un architecte qui voulait lui apprendre son métier. Un jour qu'il se trouvait dans un café, il entendit six muscadins qui insultaient deux *meinhers* allemands occupés à boire de la bière dans un coin. Le général qui avait six pieds, et l'air pas mal chien, engagea ces blancs-becs à aller chanter leur gamme ailleurs; mais ils se regimbèrent si bien que Jean-Baptiste fut obligé de leur administrer une leçon en six cachets. Les *meinhers*, qui étaient, à ce qu'il paraît, gradés dans leur pays, l'emmenèrent avec eux à Munich, par reconnaissance, et le firent recevoir à l'école militaire, d'où il sortit sous-lieutenant. Mais il s'aperçut bientôt que l'avancement n'était que pour les ci-devant, et il revint à Béfort.

Quand la révolution arriva, il comprit de suite qu'il y aurait des coups à prendre ou à donner, et que c'était son affaire. Il commença par provoquer en duel les deux colonels du régiment Royal-Louis qui s'était armé contre le peuple, et les força à faire rentrer les troupes dans leurs casernes. En 1792, il s'enrôla dans le 4me bataillon du département du Haut-Rhin; je me trouvai de sa compagnie, et ce fut alors que je le connus.

— Et vous l'avez suivi partout, sergent?

— Partout. Nous fûmes d'abord envoyés pour défendre Mayence, et Jean-Baptiste s'y démena si gentiment qu'on le fit de suite adjudant-commandant. Il obtint une honorable capitulation, et nous pensions tous qu'en reconnaissance la république lui enverrait au moins un sabre d'honneur; elle lui envoya deux gendarmes qui le conduisirent à Paris, accusé de trahison! C'était l'époque où l'on se souciait de la tête d'un homme à peu près comme du bouchon d'une bouteille vide : cependant Jean-Baptiste ne rompit point d'une semelle. Il fut absous, nommé général de brigade et nous emmena tous en Vendée où les paysans s'amusaient à clouer les patriotes aux portes des mairies, en guise de chauve-souris.

Ce fut une guerre celle-là comme nous n'en avions point encore vue. Les brigands se battaient jusqu'à la mort, et quand nous les tenions sous notre baïonnette ils criaient : *Rends-moi mon Dieu!* comme si nous l'avions dans la poche à leur disposition. Kléber assurait que les brigands ne se montraient ainsi enragés que parce que les bleus les avaient poussés au désespoir; il répétait toujours de faire le moins de mal possible; mais les représentants avaient faim d'aristocrates; aussi eut-il fort à faire. Il fut destitué, rétabli, redestitué, puis remis en place de nouveau. A Torfou, nous aurions tous péri sans lui et le capitaine Schwardin son ami. Nous allions être coupés, lorsque Kléber appela le capitaine.

— Schwardin, qu'il lui dit, il faut arrêter l'ennemi un quart d'heure pour sauver l'armée; prends une compagnie de grenadiers, et fais-toi tuer avec elle devant le ravin.

— Oui, mon général, que répond l'officier.

Il se mit à la tête de la compagnie, et tous se firent écharper sans observation, pendant que nous nous mettions à l'abri.

Au combat de Château-Gontier, Jean-Baptiste voulut empêcher le général en chef d'attaquer; on ne l'écouta point, et nous fûmes battus comme blé en grange.

Marceau eut enfin le commandement de toute la boutique. Alors il vint dire à Kléber :

— Je ne suis qu'un enfant près de toi : conduis l'armée, je servirai sous tes ordres.

Kléber accepta, et les Vendéens furent écrasés au Mans, puis à Savenay.

Mais il n'aimait pas le sang; il avait accordé la vie à quatre mille royalistes pris à Saint-Florent; ce fut assez pour le faire destituer.

— Et il ne fut point rappelé? demanda le marchand.

— Plus tard, en 1794, on l'envoya à l'armée du Nord. Il passa la Sambre en présence des alliés, prit part à la bataille de Fleurus, et battit encore les ennemis à Marchiennes; il prit ensuite le camp retranché de Polissel, les villes de Mons, Louvain et Maestricht. En 1795, il passa le Rhin pour attaquer l'armée ennemie; mais celle-ci avait grossi comme une pelote de neige; il fallut songer à la retraite. Marceau reçut ordre de brûler le pont de Neuwied dès que nous serions passés : il y eut de l'embrouillamini, et le pont fut brûlé avant. Marceau voulait se tirer un coup de pistolet.

— Doucement, lui dit Kléber, va d'abord défendre le passage avec ta cavalerie, et nous verrons après.

Il ordonna de reconstruire le pont pendant que nous battrions l'ennemi, ce qui fut fait en quelques heures; et nous passâmes le Rhin à pied sec, comme on dit que les prêteurs sur gages traversèrent autrefois la mer Rouge.

Plus tard, Jean-Baptiste nous fit revenir sur nos pas, et nous fûmes victorieux à Dusseldorf, puis à Altenchirchen. L'archiduc Charles courut à notre rencontre avec soixante mille hommes; nous étions vingt mille! Un Français contre trois Autrichiens, c'était le compte : nous leur passâmes sur le ventre au pas de course, et nous entrâmes à Francfort.

Mais le général avait laissé en arrière une infanterie de jaloux et de bavards plus dangereuse que celle des Autrichiens. Ils persuadèrent au gouvernement que les victoires de Jean-Baptiste étaient un manque de subordination; on le rappela à Paris, où il demanda et obtint sa retraite.

* Nom que les anciens soldats donnent à Napoléon.

— Et c'est là qu'il est mort? demanda l'homme aux lunettes.

— Un moment, un moment donc, bourgeois; vous menez l'histoire comme Jean-Baptiste menait ses régiments, au pas de charge : nous n'en sommes encore qu'au second acte. Après la paix de Campo-Formio, on pensa à nous envoyer voir un peu ce qui se passait du côté des Pyramides d'Egypte. L'expédition était confiée à un petit sournois qu'on n'était pas fâché d'envoyer promener sur les bords du Nil. Kléber, qui avait envie de voir des crocodiles vivants, demanda à partir, et s'embarqua avec le général en chef. Il reçut un mauvais coup à la tête en escaladant le premier les murailles d'Alexandrie; accompagna Bonaparte en Syrie, où il prit el-Arisch, Gaza et Jaffa; puis marcha contre les Ottomans qui venaient au secours de Saint-Jean-d'Acre. Nous étions deux mille, suant et tirant la langue comme des chiens enragés, quand nous rencontrâmes, près du mont Thabor, vingt-huit mille de ces porteurs de turbans de toute nation et de toute couleur. Il nous suffit de quelques heures pour les culbuter et les renvoyer au désert. De là, Kléber nous conduisit à Aboukir, où nous achevâmes de *démolir la domination ottomane*.

Mais le général Bonaparte commençait à s'ennuyer du grand soleil et des Mamelucks; il avait idée que tout ne se passait pas bien au pays, et qu'un garçon avisé trouverait l'occasion d'y faire son chemin : il remit donc l'armée à Kléber, et fila en douceur vers la France.

Par malheur, Jean-Baptiste était aussi ennuyé que le Petit-Caporal de sables, de chameaux et de Pyramides. Nous pensions tous à nos mairies et à nos cousines; de sorte que l'on commença à parlementer avec l'Anglais pour quitter l'Egypte. Il fut enfin convenu qu'on nous ramènerait en France *avec armes et bagages et l'honneur sauf*, comme disaient les proclamations. Jean-Baptiste, qui avait le défaut de se presser un peu quand il avait en tête une idée, rendit aux Turcs Damiette et beaucoup de forts. Nous allions également livrer le Caire, et chacun faisait son paquet, quand un ordre du jour vint nous annoncer que, malgré la capitulation, l'amiral anglais voulait nous forcer à mettre bas les armes.

— « Soldats, avait écrit Jean-Baptiste au bas de la lettre » de l'amiral, on ne répond à de telles demandes que par » des victoires. Préparez-vous à combattre! »

— Va pour combattre! que nous nous disons.

Puis chacun examina sa giberne et son fusil, et nous marchâmes au-devant des Ottomans.

En arrivant à l'obélisque d'Héliopolis (une grande pierre rouge barbouillée de pattes de mouche comme celle de Luxor), nous aperçûmes les ennemis rangés en bataille. Ils étaient dix contre un, bien armés, bien montés, et décidés à faire feu des quatre pieds; mais nous combattions pour notre peau et pour l'honneur, deux choses particulièrement chères à tout Français : aussi les Ottomans furent enfoncés sur tous les points. Nous nous emparâmes du camp d'el-Houka, puis de Salahieh, où nous trouvâmes plus de butin que n'auraient pu en emporter tous les chameaux du pays.

Kléber nous ramena ensuite au Caire, qu'il fallut reprendre, vu que les moricauds s'étaient révoltés en notre absence. Les beys, comme ils appellent leurs préfets dans ce pays, se soumirent aux armes françaises, et nous restâmes les maîtres partout.

Ici le vétéran s'arrêta; ses yeux se tournèrent du côté de la statue, qu'il contempla quelques instants avec une sorte d'attendrissement.

— Eh bien! demanda le bourgeois; après, sergent?

— Après... c'est la fin, dit-il brusquement; le 14 juin 1800, le général Kléber fut poignardé, sur la terrasse de son jardin, par un Turc qui crut gagner le ciel en frappant un Chrétien.

Il se tut à ces mots. Les vieux soldats qui se trouvaient près de lui, et qui avaient suivi son récit avec un intérêt progressif, semblèrent partager son émotion, et le marchand lui-même demeura un instant saisi.

— Et ses restes nous ont-ils été conservés? reprit-il après un assez long silence.

— On les apporta à Marseille lors de l'évacuation de l'Egypte, et ils restèrent au château d'If jusqu'à ce que le gros Dix-Huit, qui avait du bon, ordonna de les recueillir pour les placer dans un monument élevé à la gloire de Baptiste. Je l'ai attendu long-temps, ce monument! depuis 1818. Mais le voilà enfin, le voilà; et j'ose dire que celui qui a manié ce bronze n'est pas un infirme.

— C'est un compatriote, observa le marchand.

— Aussi le héros et l'artiste se sont-ils compris, ajouta le sergent; on voit que c'était de la même pâte d'hommes.

— Et avez-vous regardé les bas-reliefs sur le piédestal?

— Oui. Celui-ci représente le combat d'Altenchirchen, vis-à-vis de la forteresse; celui-là la bataille d'Héliopolis *. C'est bien ainsi que nous nous conduisions devant l'ennemi; je reconnais mes *Egyptiens*.

— Ainsi vous êtes content, sergent?

Le vétéran regarda encore une fois la statue sans répondre, leva son chapeau avec une sorte de solennité, et se tournant vers ses compagnons, les yeux humides :

— Pas accéléré, marche! dit-il.

Et il disparut avec eux sous les arbres.

LA CATHÉDRALE SAINT-PAUL A LONDRES.

Saint-Paul est la seule cathédrale anglaise qui n'ait pas été construite dans le style du moyen âge; ce style ne convenait ni au goût de l'époque où elle a été élevée, ni au talent de l'architecte. C'est vers la fin du dix-septième siècle, en 1669, trois ans après le grand incendie de Londres, que l'on résolut de fonder, sur les ruines de l'ancien Saint-Paul, une nouvelle église métropolitaine. Christophe Wren fut chargé de donner les plans et de diriger les travaux. L'édifice, commencé en 1675, ne fut achevé qu'en 1710 : les dépenses, pendant ces trente-cinq années, montèrent à 756 000 livres sterling (18 768 000 fr.). On remarqua, comme un événement assez rare, que ceux qui avaient présidé à la fondation virent aussi l'achèvement : l'architecte, Christophe Wren, l'entrepreneur ou maître maçon, Thomas Strong, et l'évêque Henry Compton, qui avaient ensemble posé la première pierre, posèrent aussi la dernière sur la lanterne de la coupole.

La longueur totale de l'église, de l'est à l'ouest, est de 500 pieds anglais**; la longueur du transsept est de 285 pieds et la largeur du corps de l'église est de 107 pieds. Sur l'intersection du transsept et de la nef s'élève le dôme, surmonté d'une lanterne, d'un globe et d'une croix : deux campanilles, ou beffrois, s'élèvent aussi aux deux extrémités de la façade occidentale. La hauteur, depuis le pavé de l'église jusqu'au sommet de la croix du dôme, est de 356 pieds : les campaniles sont hautes de 220 pieds. La hauteur des murailles est d'environ 90 pieds. L'église a trois entrées : l'une à l'extrémité occidentale; les deux autres terminent le transsept au nord et au midi.

La façade principale est imposante. Au centre sont deux portiques superposés : le portique inférieur est formé par douze colonnes d'ordre corinthien, le portique supérieur par huit colonnes d'ordre composite. La première idée de Wren avait été de faire un seul portique d'un seul ordre et dont les piliers auraient eu en hauteur 90 pieds; mais l'exécution de ce beau projet fut impossible : les carrières de Portland n'avaient point à fournir de blocs d'une dimension suffisante.

* Voy. p. 46.

** Le pied anglais vaut 3 décimètres 4 millimètres.

Sur la place que domine cette façade, on voit une statue de la reine Anne; quatre figures sont assises à ses pieds: elles représentent l'Angleterre, l'Irlande, l'Amérique, et (nous ne savons trop pourquoi) la France. Ces sculptures sont dues au ciseau de Bird. Il y a un siècle, un homme que l'on regarda comme atteint de démence, brisa le nez de la reine: on n'a pas réparé cette mutilation.

Les murs extérieurs de Saint-Paul sont décorés de ciselures et de statues; mais, indépendamment des outrages que l'air, les vents et la pluie ont fait subir à ces ornements, la fumée qui pèse sans cesse sur Londres les a noircis et défigurés.

L'intérieur, bien qu'il soit orné, paraît au premier coup d'œil froid et nu. La nef a deux bas-côtés formés par deux rangées de piliers massifs. Dans le plan de Wren, cette triple division ne devait pas exister. On dit qu'il pleura amèrement lorsque, à l'instigation du duc d'York, depuis Jacques II, on lui ordonna de rétrécir la nef et de ménager deux bas-côtés comme étant un des caractères essentiels d'une église. On soupçonna que le duc d'York, en exigeant cette modification, avait la pensée secrète de consacrer plus tard Saint-Paul au culte catholique.

Lorsque, debout au milieu du transsept, on lève les yeux vers les profondeurs du dôme, il est impossible de ne pas

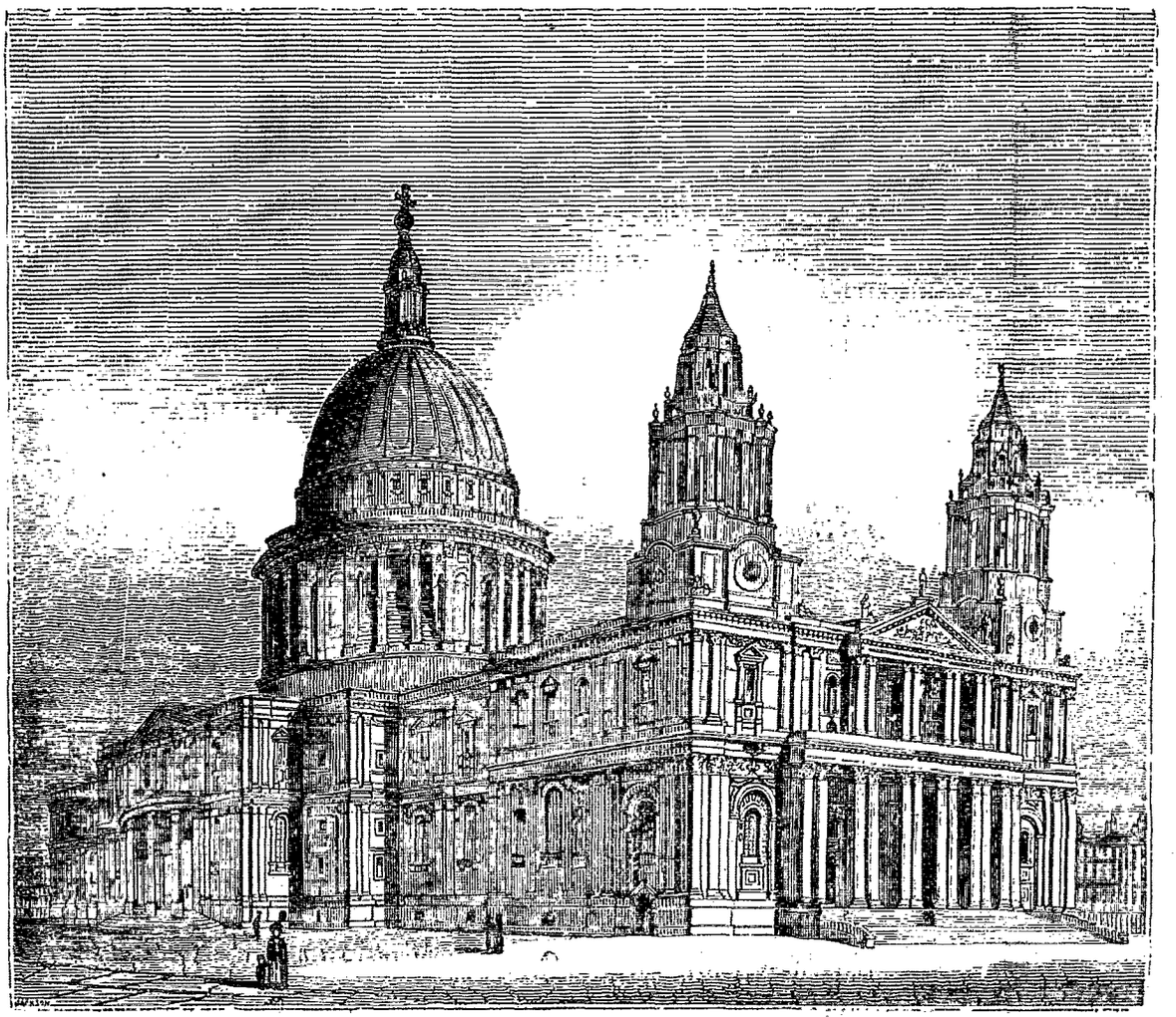

(Vue extérieure de la cathédrale Saint-Paul, à Londres.)

tressaillir et de ne pas se sentir profondément ému. Toutefois le dôme est beaucoup moins élevé que celui de Saint-Pierre de Rome, et, pour admirer sans réserve, il ne faut pas avoir vu la capitale du monde chrétien. Les peintures de la coupole, éclairée par la lanterne, sont de James Thornhill: elles représentent des scènes de la vie de S. Paul. On raconte qu'un jour Thornhill, voulant juger l'effet de sa peinture, se mit à marcher en reculant sur l'échafaud: tout entier à sa préoccupation, il marchait toujours; un pas encore, et il allait tomber en arrière des hauteurs du dôme et s'écraser sur le pavé du temple. Un ami entre, le voit à quelques pouces de l'abîme: crier, c'eût été l'étourdir et le perdre; lui signaler le danger, c'eût été trop tarder. Par une présence d'esprit admirable, l'ami saisit un pinceau et barbouille la peinture: Thornhill surpris, indigné, s'élance en avant pour arrêter la main du barbare, et il est sauvé! Son libérateur lui explique alors ce qui l'a obligé à ce sacrilége, et ils se précipitent dans les bras l'un de l'autre en pleurant. Les peintures de Thornhill, assez médiocres, sont aujourd'hui en grande partie altérées.

Le jubé, qui sépare la nef du chœur, est en fer ciselé; il est surmonté de l'orgue. Les ciselures des stalles du chœur, par Grinling Gibbons, sont très belles. L'autel est mesquin; auprès est le trône de l'évêque. Vis-à-vis le banc où sa seigneurie s'asseoit dans les occasions ordinaires, est la stalle du lord maire; celle du doyen est sous la galerie de l'orgue.

Les décorations de l'intérieur de Saint-Paul qui attirent le plus l'attention sont des monuments funéraires, au nombre d'environ quarante, élevés à la mémoire de citoyens qui se sont illustrés par différents services rendus à la patrie. Ainsi la cathédrale Saint-Paul peut être considérée en quel-

que sorte comme une succursale de Westminster-Abbey. Ces œuvres d'art servent à déguiser un peu ce que l'édifice a de monotone et de glacial au regard : malheureusement elles ne se recommandent point par un grand mérite. Les allégories que les sculpteurs ont prodiguées dans leurs compositions sont d'un effet détestable. La première statue qui ait été inaugurée dans l'église, malgré de vives oppositions, fut celle du célèbre philanthrope Howard, en 1796 : elle est du

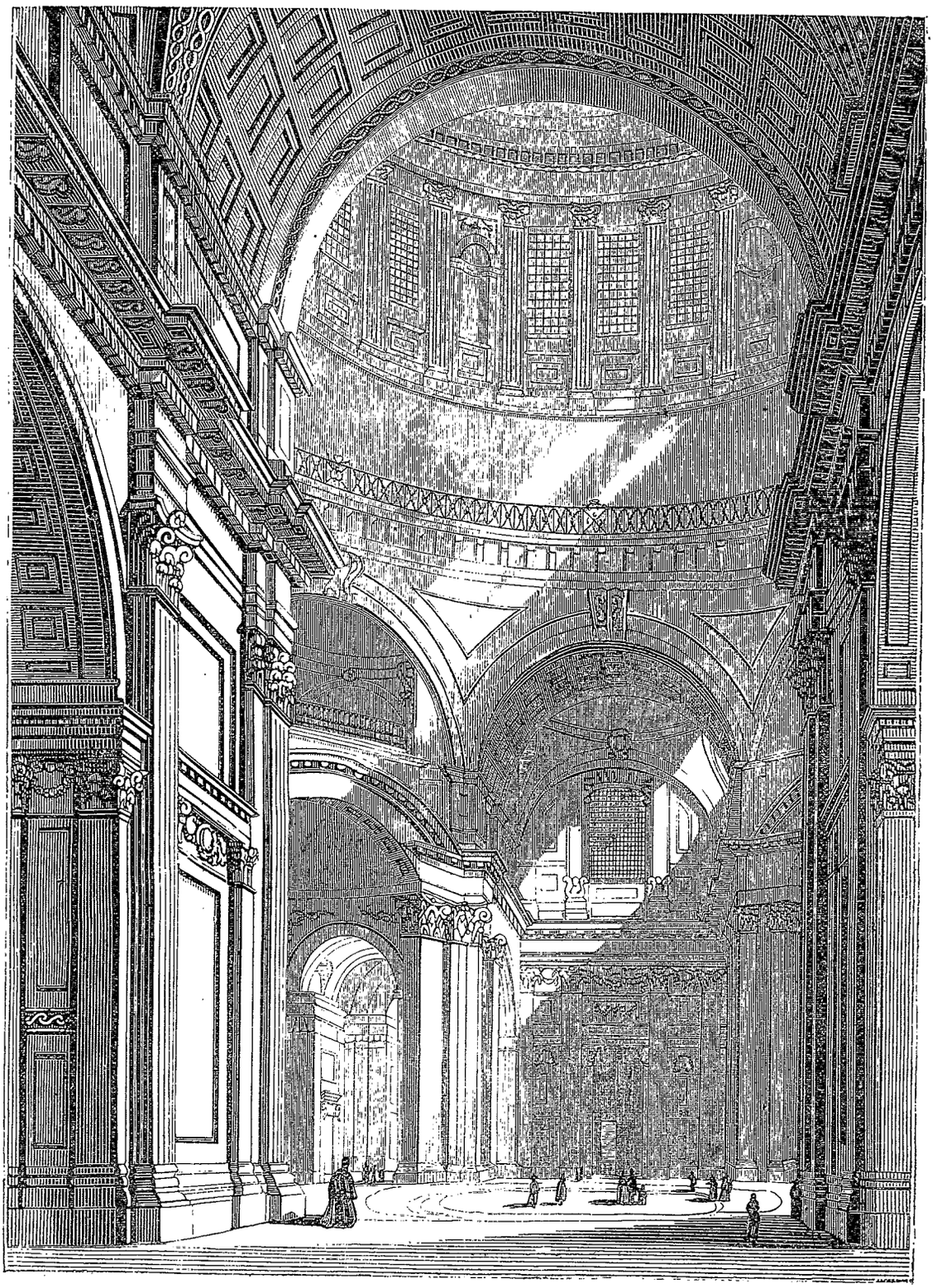

(Vue intérieure de la cathédrale Saint-Paul, à Londres.)

sculpteur Bacon ainsi que celle du docteur Johnson, le plus célèbre des critiques anglais. William Jones et Josuah Reynolds ont aussi des statues à Saint-Paul. Mais, en général, on paraît vouloir réserver Westminster-Abbey pour les illustrations de l'ordre civil, tandis que Saint-Paul serait plus particulièrement le Panthéon des gloires militaires ; ainsi, on y voit des monuments élevés à Elliot, Howe, Jervis, Duncan, Nelson, Collingwood, Abercromby, Moore et Picton. Le monument de Nelson a été exécuté par Flaxman : nous avouerons à regret que, loin de

pouvoir l'admirer, nous l'avons trouvé un peu ridicule : la figure du célèbre amiral est assez expressive; mais le piédestal est encombré d'un amas de dieux de mer, de lions, de mousses, et d'autres allégories qui choquent le goût autant que la raison. Le plus beau morceau nous a paru le tombeau du colonel Cadogan, par Chantrey.

On est d'abord étonné de ne point trouver parmi ces monuments celui de Christophe Wren, dont les restes cependant reposent dans la crypte. On a réparé un peu tardivement cet oubli, mais avec éclat. A l'entrée du chœur, on lit cette inscription : « Lecteur, si tu cherches le mo- » nument de Christophe Wren, regarde autour de toi. — » *Lector, si monumentum requiris, circumspice.* » Ces simples paroles valent bien sans doute un groupe de marbre.

On montre aussi aux étrangers qui visitent Saint-Paul, la bibliothèque où sont quelques manuscrits et où l'on voit un plancher en bois d'une marqueterie curieuse; la chambre du modèle (model-room), où l'on conserve un modèle de la cathédrale, conforme, dit-on, au plan que préférait Christophe Wren; la galerie de l'écho (whispering galery), qui règne autour de la base du dôme; les cloches; et enfin la lanterne, et la boule qui est creuse et d'où l'on a la plus belle vue possible de Londres, lorsque l'on n'est pas empêché d'en jouir par la fumée et les brouillards, ce qui ne se rencontre que bien rarement, sinon jamais. Au reste, on ne parcourt pas Saint-Paul sans bourse délier. Pour être introduit dans chacun des endroits que nous venons d'indiquer, il en coûte quelques pennys, et, en sortant, on s'aperçoit que l'on a dépensé en détail quatre ou cinq schellings, c'est-à-dire cinq ou six francs; encore faut-il avoir su se maintenir dans les prescriptions de la taxe et ne pas avoir cédé aux importunités des personnes affectées à la perception de cet impôt très productif. Nous demandions à un Anglais comment on tolérait dans un temple cette cupidité qui est à peine convenable dans les musées. Il nous répondit que si l'entrée de Saint-Paul était gratuite, la populace dégraderait le monument. Nous croyons que cette raison ne deviendra jamais populaire, et nous aimons même à douter qu'elle soit fondée.

DE LA CULTURE

DES PLANTES ALIMENTAIRES.

Lorsqu'une plante peut fournir des aliments sains et agréables, on a intérêt à la transporter et à la faire vivre hors du cercle étroit où elle germe naturellement. Pour les céréales, par exemple, il est arrivé que d'une patrie originelle ordinairement restreinte elles se sont successivement étendues sur une grande partie de la surface de la terre. La ligne où elles s'arrêtent au midi oscille entre le 20e et le 25e degré de latitude; et voici, d'après M. de Candolle, un tableau de leurs limites en hauteurs perpendiculaires et en latitudes septentrionales :

	Hauteur en Suisse.	Lat. bor. en Norwége
Blé	3 400	64
Avoine.	3 500	65
Seigle	4 600	67
Orge.	4 800	70

Primitivement, les différentes parties du monde n'étaient pas également favorisées dans la distribution des espèces utiles. Le midi de l'Amérique, le centre de l'Asie, en produisaient en grande abondance; tandis que l'Asie et l'Amérique septentrionales, l'Europe, et surtout la Nouvelle-Hollande, en restaient dépourvues. C'est à l'industrie humaine qu'il appartient de multiplier les richesses végétales, et de les propager en tout lieu.

On a prouvé par des expériences certaines que la maturité du fruit dépend d'une moyenne de température déterminée par la nature même de la plante : par exemple, il en faut moins pour la vigne que pour l'olivier, plus pour le palmier, mais à chacun une part constante. L'épi de blé venu en Sicile, et celui qui mûrit en Russie, au moment de la moisson, ont absorbé l'un et l'autre une égale quantité de rayons solaires; seulement le dernier y est resté plus long-temps exposé. On conçoit, en conséquence, que l'opposition des climats du Nord et du Midi, et la diminution graduelle de température qui a lieu du milieu de la terre à ses extrémités doit mettre des limites à la culture de chaque espèce, et la renfermer dans des zones constantes. Cet espace où il est avantageux de cultiver une plante forme sa patrie agricole, par opposition à la patrie d'horticulture, qui a aussi des limites, mais bien moins restreintes. Pour connaître le rapport de la chaleur aux limites des cultures, les naturalistes joignent par une même ligne les points de la surface de la terre qui ont une température annuelle égale; ces cercles imaginaires, nommés *isothermes*, oscillent entre des parallèles peu écartées; et comme ils sont loin de s'accorder avec les lignes qui marquent les limites des cultures, il en faut conclure que la température annuelle moyenne n'est pas la seule cause de la maturité des fruits. Pour se rendre compte de ce fait, il est nécessaire de porter son attention sur la manière dont les plantes vivent, et sur le véritable caractère des climats.

Les plantes vivent à la fois par leurs racines et par leurs branches; elles forment leur sève des sucs de la terre, des rosées et des pluies de l'air; elles sont animées par la chaleur du soleil et par celle qui leur vient du sol; il y a aussi deux temps dans la végétation, un de germination pendant lequel le rapport avec la terre est le plus intime, et un autre de floraison et de maturité où l'influence de la température extérieure s'exerce avec plus d'énergie. Quant à la chaleur fournie par le sol, on peut se demander si, toute température de la surface de la terre venant du soleil, il ne faut pas attribuer à cet astre l'animation entière des plantes. Mais, quoi qu'il en soit de ce fait, sur lequel les physiciens ne sont pas d'accord, il suffit de constater qu'une partie de la chaleur des plantes leur arrive médiatement ou immédiatement par le sol. Si toute chaleur rayonnait par un foyer placé au centre de la terre, on conçoit que l'habitation serait indifférente, et que chaque plante pourrait vivre dans chaque lieu. Ce fait, qui n'est pas vrai dans sa généralité, montre cependant, pour les limites où il se passe, qu'il peut mettre les zones de culture dans une certaine indépendance des températures moyennes annuelles, mesurées seulement à l'extérieur.

L'autre considération porte sur le caractère des climats; elle est plus importante. Buffon le premier a insisté sur cette remarque, que la différence des climats tient moins encore à l'opposition du chaud au froid qu'à l'inégale répartition de la chaleur. Au milieu de la terre, sous la ligne, tous les temps de l'année se ressemblent. Vers le nord, à des hivers rigoureux succèdent des étés très chauds; et de là les dénominations de climats égaux et de climats excessifs. Ce qui contribue à rendre les climats excessifs ou modérés, ce n'est pas seulement la situation au nord ou au midi; plusieurs conditions, comme le voisinage ou l'éloignement des grandes masses d'eau, la direction des montagnes, les défrichements, et d'autres, y contribuent encore. En conséquence, les lignes liant entre eux les points de la surface de la terre qui ont des températures égales dans les saisons extrêmes, sont très sinueuses et nullement concordantes avec les cercles isothermes. Or, comme pour la maturité des fruits il importe assez peu que les hivers soient froids dans une limite qui n'arrive pas à l'extrême, pourvu que pendant l'été ils reçoivent la quantité voulue de chaleur, on conçoit que la ligne des cultures doit se conformer à celle qui marque les moyennes des saisons chaudes pour les climats excessifs; et c'est en effet ce que démontre l'observation. M. de Candolle affirme que les lignes septentrionales des plantes cultivables, à peu près parallèles entre elles, suivent la direction des moyennes températures estivales, appelées par lui *isotères*. L'ob-

servation de la chaleur moyenne des saisons d'été a donc pris désormais une grande importance dans l'étude des causes de la maturité sous les différents climats. Cependant d'autres expériences tendent à introduire une mesure nouvelle différente, et de la moyenne annuelle, et de la moyenne de l'été; c'est la quantité de chaleur reçue pendant le temps de culture. Autant qu'il est permis de déduire une conséquence d'observations faites pendant un petit nombre d'années, on peut affirmer que cet élément de température a la plus grande influence sur la maturité et la bonne qualité des fruits.

En conclusion, il faut dire que, lorsqu'il s'agit d'introduire une espèce alimentaire dans une localité où elle n'a pas encore été cultivée, il est possible, connaissant la chaleur dont cette plante a besoin, et observant en outre la température moyenne du lieu pendant la saison chaude et les mois de culture, de déterminer par avance quelle chance on a de la voir s'y établir solidement et d'une manière fructueuse.

JOHN ELWES L'AVARE.

(Fin. — Voyez p. 185.)

John Elwes prit congé de ses amis de Londres, et alla demeurer à Stoke au milieu de ses nouvelles propriétés. Il avait alors près de quarante ans. Sa passion du jeu s'était éteinte, de même qu'autrefois celle de l'équitation; il n'avait plus qu'un seul goût; il aimait à chasser, non les perdrix comme sir Harvey, mais les renards, et il ne résista pas au désir d'avoir une petite meute : ce fut là sa seule dépense de luxe pendant toute la dernière moitié de sa vie. Du reste, il monta son chenil avec une telle épargne, que le vieux maître du manoir, s'il fût revenu au monde, l'aurait plutôt admiré que blâmé. Ses chiens avaient la maigreur et la voracité de vieux loups : on prétendait dans le pays qu'il ne les nourrissait que d'os de renard. Le valet de chiens, qui servait aussi de piqueur, était un prodige; il tenait lieu à John Elwes d'une douzaine de domestiques. Dès quatre heures du matin, il se levait et allait traire les vaches; il préparait le déjeuner de son maître; et on pense bien que ce n'était point là sa plus longue besogne; il se rendait ensuite à l'écurie, distribuait prudemment le fourrage, nettoyait, lavait, sellait et bridait les chevaux; de là il courait à ses chiens et les conduisait aux champs; de retour de la chasse, harassé et enroué, il étrillait les chevaux, puis se hâtait vers la cuisine, où il s'ingéniait à faire faire bonne chère, avec peu d'argent, à John Elwes et à ses convives, s'il en avait; enfin, après dîner il avait à s'occuper de nouveau des chevaux, des vaches et des chiens. On s'étonnait que cet homme eût la force de recommencer tous les matins une si rude tâche; il la remplissait avec scrupule, sans jamais se plaindre : ce qui n'empêchait pas John Elwes de l'appeler cent fois par jour « fainéant! saint-lâche! » et de lui demander « s'il croyait par hasard être payé pour ne rien faire. »

On voit que le neveu était devenu le digne successeur de son oncle; cependant il s'en fallait de beaucoup qu'il sût tirer autant de profit que lui de son vice.

Sa fortune patrimoniale, déjà immense, avait été plus que doublée par la succession de sir Harvey. S'il avait su faire valoir ses terres, s'il avait eu seulement quelque peu de cette habileté commune dans les affaires, qui consiste à ne jamais laisser l'argent oisif, à le placer avantageusement et à capitaliser les intérêts, il eût été dans sa vieillesse l'homme le plus riche de toute l'Angleterre; mais il était sous ce rapport d'une incapacité à peine croyable : les plus simples comptes l'embarrassaient; il ne tenait aucune note écrite de l'emploi et du mouvement de ses fonds; par suite, il était obligé de se confier à sa mémoire, et plus souvent encore à celle des autres; ajoutez qu'il était d'une crédulité puérile : dès qu'on avait l'art de lui présenter une affaire sous un jour favorable, on était assuré d'être maître de sa bourse aussi long-temps qu'il restait la moindre probabilité de bénéfice; il se jetait avidement sur toutes les amorces, et souvent il avalait l'hameçon; en sorte qu'un adroit fripon pouvait s'enrichir avec lui, tandis qu'un ouvrier lui aurait en vain demandé du travail, ou qu'une pauvre famille eût souffert la faim à quelques pas de sa demeure sans qu'il fût sorti pour s'inquiéter de son sort et la secourir.

Pourtant il serait injuste de dire qu'il n'eût aucune humanité; il trouvait même du plaisir à rendre service à ses amis quand il ne lui en coûtait rien. En voici un exemple assez curieux. Il se trouvait un jour à Markham. Deux vieilles demoiselles, ses parentes, étaient au moment d'être excommuniées par la cour ecclésiastique pour quelques paroles peu respectueuses dont elles s'étaient rendues coupables envers un ministre. Ces pauvres femmes ne savaient pas précisément ce que c'était qu'une excommunication; mais elles avaient entendu parler vaguement de certaine obligation d'aller faire pénitence à la porte de l'église, un cierge à la main, et en chemise! On peut se figurer leur effroi. Autant la mort qu'une semblable humiliation. Or, il n'y avait pas de temps à perdre pour les sauver de cette extrémité. La sentence devait être prononcée contre elles le lendemain, si elles n'envoyaient sur le champ leur soumission à Londres, et Londres est à vingt lieues de Markham (soixante milles). John Elwes se sentit pris de compassion pour elles, et se chargea de l'affaire. Il mit dans sa poche deux œufs durs; c'était sa provision ordinaire lorsqu'il entreprenait un long voyage : il enfourcha son cheval, et il arriva à temps le lendemain matin pour désarmer la sévérité des juges. Quand cette heureuse nouvelle parvint aux deux demoiselles, on imagine leurs transports de joie. Comment prouver à M. Elwes leur reconnaissance? Comment lui proposer de lui tenir compte de la dépense qu'il avait dû faire pour elles? Un vieux gentilhomme irlandais du voisinage, qui connaissait les habitudes économiques de leur bienfaiteur, leur écrivit ces mots : « Mes chères amies, voulez-vous rembourser à M. Elwes ses frais de route? Envoyez-lui douze » sous (six pences), et il lui restera encore quatre sous de » bénéfice. »

Depuis la mort de son père, John Elwes était propriétaire d'un grand nombre de maisons à Londres, surtout aux environs de Haymarket. Ce fut lui qui plus tard fit construire de ses deniers Portland-Place, Portman-Square, et une grande partie de Marylebone*. Il était impossible que parmi tant de maisons il n'y en eût pas toujours quelqu'une de vacante. Aussi, quand John Elwes venait à Londres, il se gardait bien de descendre à un hôtel; il parcourait les rues dont il était le propriétaire, jusqu'à ce qu'il trouvât un logement sans locataire, afin de s'y héberger lui-même. Dans cette prévision, il avait un mobilier flottant, uniquement composé de deux lits, deux chaises et une table; il avait aussi une vieille servante boiteuse et asthmatique qui accompagnait ce mobilier dans tous ses voyages. La mort de cette malheureuse femme est un triste épisode de la biographie du pauvre seigneur de Stoke. Un jour le colonel Timms apprend que son oncle, John Elwes, est arrivé depuis quelques jours à Londres; il désirait depuis long temps le voir : il se met à sa recherche; mais où le découvrir? Il va de quartier en quartier, croit être sur sa trace, la perd, et est près de se décourager, lorsque quelques renseignements assez vagues l'amènent devant une maison inhabitée de la rue du Grand Malborough. Il interroge les voisins. Un petit garçon de taverne lui dit qu'il n'a vu entrer aucun *gentleman* dans la maison; il se rappelle seulement qu'un pauvre vieil homme, quelques jours auparavant, a ouvert la porte de l'écurie et l'a ensuite fermée en

* Voyez sur ce genre de spéculation à Londres. p. 134.

dedans au verrou. Le colonel Timms frappe à cette porte, point de réponse ; il redouble les coups, même silence ; il s'alarme, il fait venir un serrurier ; on entre, tout est désert ; on monte un escalier, et l'on entend des gémissements. On se précipite dans une chambre, et on aperçoit sur un grabat John Elwes, pâle, inanimé. Le colonel Timms se penche sur lui, et trouve le visage de son oncle froid, ses yeux hagards ; il envoie chercher au plus vite un pharmacien, qui administre au moribond des cordiaux. John Elwes revient enfin à lui, et raconte que depuis deux ou trois jours il est malade et n'a ni bu ni mangé ; qu'il avait d'abord été soigné par sa vieille domestique ; mais qu'elle-même était souffrante, et que probablement elle aura été se coucher, ou que peut-être elle se sera réfugiée dans un hôpital. A ce récit, on visite les mansardes, et on trouve la vieille femme étendue morte sur le plancher. Le pharmacien déclara que, selon toute apparence, elle avait rendu le dernier soupir depuis deux jours.

L'avarice, lorsqu'elle arrive à cet excès, est une affreuse démence qui semblerait devoir corrompre à la fois tout le cœur et toute la tête d'un homme. Cependant John Elwes avait, comme nous l'avons dit, d'excellentes qualités, et, à certains égards, un bon jugement. Il était encore entouré de quelque prestige aux environs de Stoke. Ses chasses au renard et les souvenirs du temps où il mystifiait si spirituellement sir Harvey avaient en partie déguisé la honte de son vice ; il jouissait même, comme magistrat, dans le Berkshire d'une juste réputation d'intégrité. On songea à l'envoyer représenter le comté au parlement ; s'il avait fallu acheter des voix, ou donner des dîners aux électeurs, il n'eût entendu une semblable proposition qu'avec effroi ; mais on avait prévu et prévenu la difficulté. John Elwes ne fut obligé qu'à payer son écot une seule fois à l'auberge d'Abingdon : c'était un écot de quarante sous ; ainsi l'on peut dire qu'il entra gratis au parlement. A cette époque, il avait environ soixante ans. Il fut réélu trois fois, et il siégea à la Chambre des communes pendant douze ans. Il prêta beaucoup d'argent à quelques uns de ses collègues, et fit avec eux de fort mauvaises affaires. Il faut dire à sa louange qu'il n'eut jamais la tentation de profiter de sa position pour accroître sa fortune, pour se faire nommer à aucun emploi, pour obtenir aucun titre, aucun honneur. Un instant le bruit se répandit, sous le ministère de lord North, qu'on voulait l'appeler à la pairie : c'eût été pour lui le coup de la mort. Il vota toujours selon sa conscience et quelquefois contre son propre intérêt. A la suite de la guerre américaine engagée par lord North, la valeur des maisons fut tout-à-coup dépréciée : John Elwes se trouvait l'une des premières victimes du système ; il n'hésita pas toutefois à soutenir le ministère aussi long-temps qu'il lui parut agir pour le plus grand avantage de l'Angleterre, et ce ne fut que plus tard qu'il entra dans le parti de Fox. Il arriva enfin un moment où il rencontra dans le Berkshire un concurrent déterminé à lui disputer vivement la place : en sacrifiant une très faible portion de son revenu annuel, il eût été certainement réélu ; mais un sacrifice, même de quelques guinées, était hors de question. John Elwes ne songea pas seulement à courir les chances de la lutte ou à résister : il se retira volontairement de la vie publique. On demandera comment il avait pu se résoudre aux dépenses de représentation que devait lui occasionner son titre de membre du parlement. La réponse est simple : il ne faisait pas d'autres dépenses que s'il eût été le plus pauvre citoyen de Londres. Il allait à la Chambre à pied et en revenait de même, sans jamais s'inquiéter ni du froid ni de la pluie. Une fois, rentrant chez lui par une nuit très sombre, il heurta si violemment le brancard d'une chaise à porteurs qu'il eut les deux jambes meurtries ; un membre du parlement le releva, et, en dépit de ses refus, envoya chercher un chirurgien. Après avoir examiné les blessures, le chirurgien remua la tête, fronça le sourcil, et déclara que le cas était grave et que la guérison serait longue. « C'est là votre avis, lui dit John Elwes ; à la bonne heure, mais ce n'est pas le mien. Je ne crois pas mes jambes si malades, et je vous propose un marché, mon cher monsieur. Je vous livre l'une de mes deux jambes, vous la traiterez à votre manière ; moi, je me réserve l'autre, je ne la traiterai pas du tout, et je parie vos honoraires qu'elle sera la première guérie. » On assure que le chirurgien accepta la gageure, et qu'en moins de quinze jours il la perdit.

Après avoir constamment habité Londres pendant douze années, John Elwes paraissait décidé à y finir ses jours. Cependant, vers la fin du printemps de 1785, il exprima le désir de retourner à Stoke. Il avait alors soixante-quinze ans. Il n'était plus assez vigoureux pour faire ce voyage d'une seule traite sur un cheval maigre, avec deux œufs durs. Quant à louer une chaise de poste, si quelque malavisé avait voulu lui en suggérer l'idée, il n'aurait pas manqué de s'écrier : « Et où voulez-vous que je vole de l'argent pour la payer ? » Heureusement, un riche habitant du Berkshire, informé de ses perplexités, lui offrit de le conduire dans son équipage. John Elwes accepta Il laissa voir toute son émotion en entrant à Stoke. Comme il passait devant le chenil, il parla de sa meute qu'il avait donnée à ses tenanciers avant son départ pour ne pas être obligé de la nourrir, et il murmura qu'autrefois il avait été un grand fou de tant dépenser pour ces animaux, mais qu'on ne devenait sage qu'en vieillissant.

Dans cette dernière période de sa vie, John Elwes ne garda plus aucun sentiment de honte. Une de ses manies était de glaner après ses moissonneurs ; il bravait l'ardeur du soleil, la soif, la fatigue, il se courbait et suait tout un jour pour ramasser quelques grêles épis que le plus souvent on avait oubliés à son intention. Son appétit, à son grand chagrin, semblait avoir augmenté avec l'âge : ses accès de faim étaient pour lui comme des remords d'estomac. Il mangeait avec la rage du regret. Aussi se condamnait-il à la nourriture la plus mauvaise et la plus malsaine ; il se faisait servir le gibier tué sur ses terres et le fromage fabriqué dans sa laiterie aussi long-temps qu'ils pouvaient durer, fussent-ils réduits à ne plus être que pourriture. Des anecdotes ridicules sur son intérieur circulaient dans le pays ; ses voisins, ses tenanciers même le prenaient en pitié et le méprisaient. Il lisait leur pensée dans leurs regards, et sa méfiance pour ceux qui l'entouraient augmentait chaque jour. L'inquiétude continuelle de son esprit usait son corps ; toutes ses facultés dépérissaient sensiblement. Dans ses dernières années, il dormait rarement, et on l'entendait quelquefois, comme Harpagon, crier : « Non, vous » ne me volerez pas ; je saurai bien défendre mon argent. » Une fois, pendant un séjour qu'il fit chez un de ses parents, un gentilhomme fut éveillé par le bruit des pas d'une personne qui marchait avec précaution dans sa chambre. Qui est là ? demanda-t-il. Une espèce de fantôme ouvrit ses rideaux, et dit d'une voix caverneuse : « Je suis John Elwes. On m'a volé dans cette maison qui est pourtant, je crois, la mienne ; oui, on m'a volé toute ma fortune, cinq guinées et une demi-couronne. » Quelquefois, il se couchait derrière un meuble. On le trouva un matin profondément endormi et tout habillé dans son lit, ses souliers ferrés aux pieds, un vieux chapeau crasseux sur sa tête, et un bâton d'aubépine à la main. Il mourut le 26 novembre 1789. J'assistai à son enterrement. Personne n'était triste. Un éloge assez remarquable que j'entendis faire de lui dans le cortége, était que jamais il n'avait eu recours à la justice ou à aucun autre moyen de contrainte pour se faire payer ce qui lui était dû.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PIERRE RAMUS.

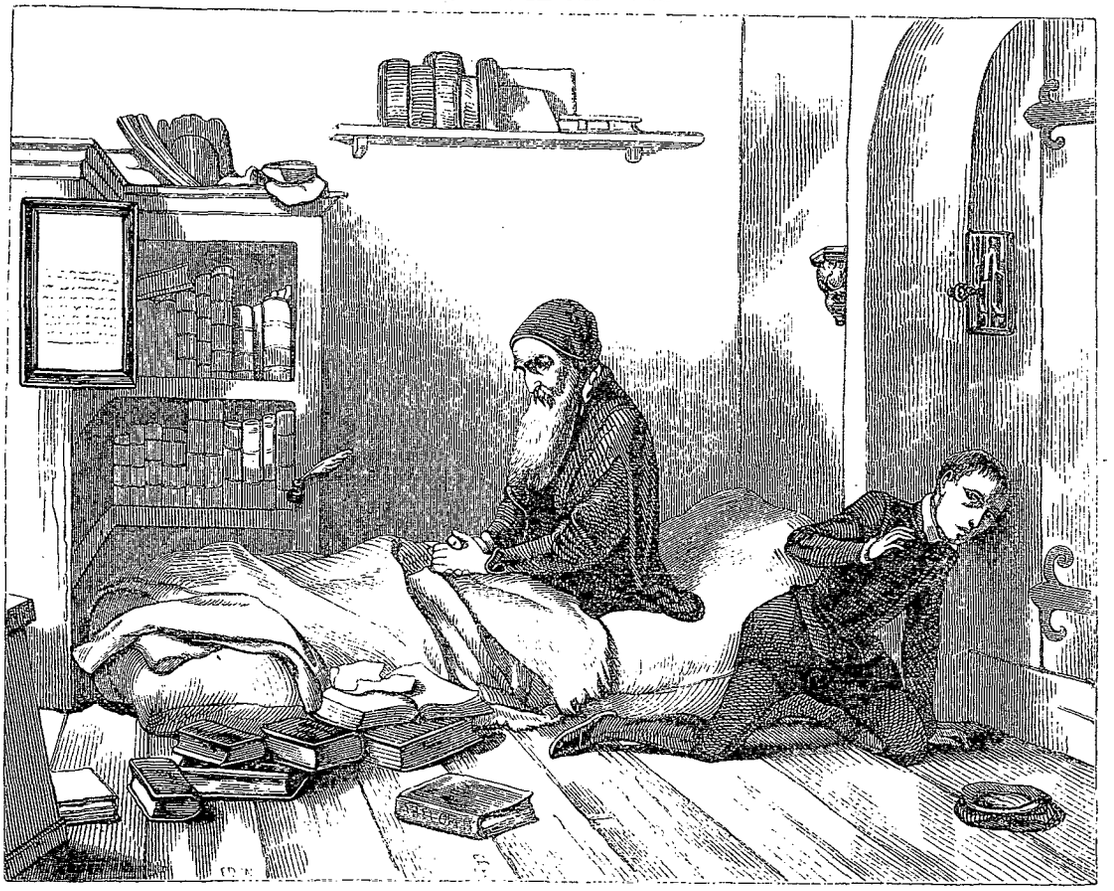

(Salon de 1840. — Ramus attendant ses assassins, par M. Robert Fleury.)

Pierre de La Ramée, célèbre sous le nom de Ramus, était né en 1515 dans un village de Normandie. Son aïeul avait été charbonnier, son père était laboureur. Pauvre et ignorant, âgé seulement de huit ans, il vint à Paris; la faim l'en chassa; il revint encore, et une seconde fois il fut obligé de s'éloigner. Dès ce temps, il était possédé d'un ardent désir de s'instruire: la supériorité de l'enseignement dans Paris l'attirait et lui faisait affronter la misère, qu'il réussit enfin à vaincre. Ayant obtenu d'un de ses oncles la promesse de quelques secours, il reprit une troisième fois le chemin de la capitale, et entra comme valet au collége de Navarre. Pendant le jour il servait les maîtres, pendant la nuit il étudiait. Tant de courage et d'application eurent leur récompense. Il passa l'examen de maître ès-arts, et fut admis avec honneur à ce grade. Il avait soutenu une thèse très hardie contre Aristote, dont il était impossible alors de mettre en doute l'autorité souveraine sans être accusé d'une sacrilége audace. On pense bien que ce début fixa sur lui l'attention et lui suscita des ennemis. Mais, avec la persévérance qui était dans son caractère, il continua à nier l'infaillibilité du grand philosophe, et il publia contre lui deux livres de critiques. Il en résulta une rumeur extraordinaire dans l'Université de Paris. Les professeurs poursuivirent Ramus d'abord de leurs clameurs et de leurs écrits: puis s'irritant davantage, ils portèrent une accusation contre lui devant le parlement de Paris, et le scandale arriva à ce point que François Ier fut obligé d'évoquer à lui le procès. Ramus perdit sa cause: il fut condamné en 1543 à ne plus enseigner la philosophie, et ses livres furent interdits dans tout le royaume. Cette sentence n'eut pas toutes les conséquences que la Sorbonne en espérait; car dès l'année suivante, Ramus professa au collége de Presle, et en 1551 il obtint la charge de professeur royal en philosophie et en éloquence. Cependant Ramus devait subir d'autres persécutions plus dangereuses encore. Contester l'infaillibilité d'Aristote, c'était attaquer en même temps la scolastique: c'était provoquer une révolution dans la théologie. Ramus devait s'attendre à une implacable haine. Ses ennemis s'acharnèrent à sa perte.

« Ils poussèrent si loin leurs attentats, dit Bayle, qu'il fut » obligé de disparaître. Il alla sous le bon plaisir du roi se » cacher à Fontainebleau, où, à la faveur des livres qu'il » trouvait dans la bibliothèque royale, il continua ses tra- » vaux géométriques et astronomiques. Mais dès qu'on sut » qu'il était là, il ne s'y crut plus en sûreté, et il fallut qu'il » s'allât cacher successivement en divers endroits. Pendant » ce temps-là sa bibliothèque fut pillée au collége de Presle. » Mais lorsque la paix eut été conclue l'an 1563 entre Char- » les IX et les protestants, il reprit la possession de sa » charge, il s'y maintint avec vigueur, et s'attacha prin- » cipalement à faire fleurir les études de mathématiques. » Cela dura jusqu'à la seconde guerre civile l'an 1567. Alors » il fut obligé de quitter Paris et de se jeter entre les bras » des Huguenots. Il était à leur armée lors de la bataille de » Saint-Denis. La paix ayant été faite peu de mois après, » il fut rétabli dans sa profession; mais comme il prévit » que la guerre recommencerait bientôt, il ne voulut point » être exposé à une nouvelle tempête; il demanda donc au » roi la permission d'aller voir les académies d'Allemagne. » Cela lui fut accordé. Il fit ce voyage vers l'an 1568, et » reçut partout de fort grands honneurs. Il revint en » France après la troisième guerre l'an 1571, et périt mi- » sérablement au massacre de la Saint-Barthélemi, comme » on le peut voir dans le passage de M. de Thou, que Mo- » reri a rapporté. »

Voici le passage de Moreri auquel Bayle fait allusion :

« Ramus s'étant caché dans une cave durant le tumulte de la Saint-Barthélemi, il en fut tiré par des meurtriers que lui envoya Charpentier son compétiteur, qui fomentait la sédition; et après avoir payé beaucoup d'argent et reçu quelques blessures, il fut jeté par la fenêtre dans la cour de sa maison. On lui vit sortir les entrailles de son corps de cette chute; et les écoliers animés par la présence de leurs maîtres, se répandirent dans la rue, où ils traînèrent aussi son corps, qu'ils frappèrent avec des verges par mépris de sa profession. »

On ne peut pas s'étonner que Ramus ait été l'une des premières victimes dans cet horrible massacre. L'espoir de ceux qui avaient ordonné tant de meurtres étant d'anéantir le protestantisme en France ou du moins de réduire son influence jusqu'à la rendre à peu près nulle, on comprend très bien qu'ils n'aient pas épargné un homme qui par la direction et la hardiesse de ses opinions, était devenu un des soutiens les plus puissants du parti huguenot, et un de ses orateurs les plus persuasifs. On doit toujours s'attendre au martyre, dans les temps de révolution, lorsque, doué d'un mérite éminent, on se pose en réformateur. Il est bien plus étonnant et plus horrible de voir tomber sous les coups du fanatisme politique ou religieux, de pauvres êtres sans autorité, sans crédit, des hommes pacifiques et ignorants, des femmes, des enfants, dont l'existence n'est en rien redoutable.

Une des tentatives de réforme de Ramus qui soulevèrent le plus d'animosités contre lui, fut celle qui avait pour objet d'introduire dans l'église le gouvernement démocratique: il prétendait que les consistoires devaient seulement préparer les questions de doctrine et les soumettre au jugement des fidèles. Le peuple, suivant lui, avait seul le droit de choisir les ministres, d'excommunier et d'absoudre. Nous ne citons ces principes proclamés par Ramus que pour indiquer, sous un seul rapport, combien ses opinions étaient en contradiction avec la foi dominante au seizième siècle: il ne nous appartiendrait pas de discuter ici de si sérieuses matières. Nous préférons terminer en reproduisant les éloges accordés unanimement à la vie privée de Ramus. Il était entièrement dévoué à l'étude et à la recherche de la vérité: il refusa des places très lucratives, préférant enseigner au collége de Presle où il n'avait point de traitement. Il n'acceptait pas les présents que ses disciples lui voulaient faire, et il faisait subsister à ses dépens quelques écoliers. Il ne voulut pas aller en Pologne, quoiqu'on lui promit de payer libéralement les éloges qu'il donnerait au duc d'Anjou: il répondit que l'éloquence ne doit pas être mercenaire, et qu'il faut que la qualité d'homme de bien se trouve avant tout dans l'orateur. Sa tempérance était exemplaire: il se contentait du bouilli; il mangeait peu à dîner; il fut vingt ans sans boire de vin, et ne commença d'en boire que par ordre des médecins; il couchait sur la paille; il se levait de grand matin; il étudiait tout le jour. On ne lui connut aucune passion mauvaise: il écartait de lui toutes les personnes dont les mœurs n'étaient pas irréprochables, et il ne souffrait en sa présence aucun propos déshonnête. Il fit preuve d'une grande fermeté dans ses malheurs. On lui a seulement reproché de l'obstination, mais tout homme qui est fortement attaché à ses convictions est exposé à ce reproche.

LE DEVOIR.

NOUVELLE.

Il y avait du mécontentement sur la figure habituellement paisible de M. Dormans. Sa femme allait, venait, dans la pièce où il se trouvait, sans qu'il lui parlât des incidents de la journée et qu'il lui fît les douces questions d'usage. Victoire sa fille, et Louise sa nièce, brodaient chacune un voile de tulle noir à la clarté d'une lampe de cuivre.

Victoire regardait souvent la lampe comme pour lui demander plus d'éclat; Louise tournait les yeux du côté de la porte, et interrompait son travail chaque fois que des pas rapides se faisaient entendre sur l'escalier. Le bruit passait, et la jeune fille ne pouvait se défendre de jeter un regard inquiet sur le front sévère de M. Dormans.

Cette scène se passait rue des Augustins, à Lyon. L'horloge de l'église de Saint-Louis sonna neuf heures. M. Dormans régla sa montre, fit quelques tours dans la chambre, et demanda si l'on ne souperait pas bientôt.

Sur l'observation de madame Dormans, que le rôti avait encore besoin d'un quart d'heure, le mari répliqua:

— Dites plutôt qu'il faut attendre M. Edouard; que peut-il faire à pareille heure?

— Promets-moi de ne pas gronder, dit la mère en s'approchant de M. Dormans.

— Je ne veux rien promettre, répondit-il avec fermeté. Pourquoi n'est-il pas rentré?

— Mon ami, sois bon, comprends les goûts d'un jeune homme; il est allé voir jouer...

Le regard fixe et clair du père déconcerta à tel point la pauvre mère, qu'elle fut obligée de recourir à Louise pour nommer la pièce: c'était *les Huguenots*.

— Et comment peut-il payer de pareils plaisirs, lui qui ne gagne rien? demanda sévèrement M. Dormans. Avec quel argent est-il allé au spectacle? Avec celui de sa sœur ou de sa cousine sans doute.

— Il y a si peu de distractions dans sa vie, dit la mère.

— Y en a-t-il dans la mienne?

Le mécontentement du père attrista le souper. Edouard rentra vers les onze heures.

— Je vous attendais, monsieur, dit le père.

Le jeune homme voulut s'excuser.

— Vos chefs sont mécontents de vous, reprit M. Dormans. Je les ai vus aujourd'hui; ils se plaignent de votre négligence et de votre incapacité.

— Je ne puis prendre goût à auner tout le jour des étoffes, hasarda Edouard.

— Desjardins est mon ami et le parent de votre mère, reprit M. Dormans; il ne vous laissera pas là. Quand vous aurez mérité sa confiance, vous irez voir les ouvriers. C'est une place de deux à trois mille francs.

— Je ne me sens point de penchant pour ces occupations. Pendant un an j'ai appris la fabrication de l'étoffe, et pendant un an j'ai dévoré des tristesses et des dégoûts dont moi seul ai la mesure.

— C'est-à-dire que vous voulez vivre en oisif?

— Je voudrais travailler à mes heures et en liberté; sortir quand le ciel m'y invite; ne point être esclave enfin.

— Depuis quarante-six ans, reprit gravement le vieillard, je fais des chiffres derrière une grille où le soleil n'arrive jamais, et je n'ai jamais demandé une vie plus douce.

— C'est que vous aviez du goût pour les chiffres, mon père.

M. Dormans regarda Edouard avec une colère mal retenue.

— J'ai aussi du goût pour la promenade et le soleil, dit-il d'un accent amer; mais le devoir est là qui commande, et moi je crois au devoir. Ce n'est point en respirant le grand air sous les arbres que j'ai pu vous entretenir au collége jusqu'à l'âge de onze ans. Sottise que ces études! Votre mère voulait faire de vous un homme plus instruit que moi, et aujourd'hui il se trouve que c'est l'ignorant qui nourrit le savant. A quoi bon votre savoir, si vous restez incapable de prendre votre place dans la vie? J'ai soixante-six ans; il y en a cinquante-six que je me suffis. J'avais dix ans quand, au retour de l'école, je vis ma mère qui pleurait en faisant un paquet de linge qu'elle se disposait à aller vendre. — Ne le vendez pas! lui criai-je; dites-moi ce qu'il faut faire

pour vous tirer du besoin. — Tu es trop petit. — Je vous aime! lui répondis-je. Et dès le lendemain je piquais des cardes, et je gagnais plus qu'aucun enfant de mon âge.

— Mon Dieu! mon père, dit Edouard confus, je ne répugne point au travail; je demande seulement un état qui me convienne.

— Et que veux-tu être?

— Artiste, mon père. Je peins depuis long-temps, et mes essais ont attiré l'attention aux dernières expositions : ma vocation est là, je ne puis faire autre chose.

— Tu veux qu'on parle de toi, dit M. Dormans durement, et tu prends ta vanité pour une vocation; mais tu n'as ni la patience ni l'ardeur qui font les grands artistes. Jamais de mon consentement tu n'entreras dans cette voie.

Ces débats se renouvelèrent bien des fois sans changer l'opinion d'Edouard ni celle de M. Dormans, et le jeune homme continuait à négliger ses occupations commerciales pour la peinture, à la grande colère du vieux commis.

Cette lutte entre le père et le fils répandait une grande tristesse dans la maison; mais nul ne s'en affligeait aussi vivement que Louise, la cousine d'Edouard. Elle avait été élevée avec celui-ci, et madame Dormans, dans ses longs entretiens avec les jeunes filles, avait même souvent fait allusion à la possibilité d'une alliance entre elle et Edouard; Louise s'était accoutumée à cette pensée, et aimait son cousin comme un fiancé.

Cependant sa majorité était venue; M. Dormans lui rendit ses comptes avec la scrupuleuse exactitude dont il avait toujours fait profession, et la jeune fille se trouva riche d'environ trente mille francs, dont le vieux négociant lui remit en main les titres.

Le soir même, Edouard, en rentrant, trouva sur son secrétaire la somme entière, avec une lettre renfermant ces seuls mots :

« Voici assez d'argent pour vous rendre à Paris, y com-» pléter vos études de peintre, et acquérir la place qui vous » est due. Acceptez ce prêt d'une amie, et faites-la heureuse » de votre bonheur. »

Edouard n'eut point de peine à reconnaître la main qui avait écrit ce billet. Il aimait Louise autant qu'il en était aimé, et s'il avait jusqu'alors gardé le silence, c'est que l'incertitude de sa position lui en faisait une loi. Il courut au salon où il trouva la jeune fille seule, et, lui tendant les deux mains avec une joie attendrie :

— J'accepte, Louise! s'écria-t-il; mais à condition que vous suivrez à Paris votre mari.

Un mois après, les jeunes époux arrivaient en effet dans la grande ville où Edouard espérait enfin suivre sans obstacle la carrière de son choix.

Il s'était surtout occupé de la peinture des fleurs et des paysages. Il se mit avec ardeur à l'ouvrage, voulant prouver à son père, par un prompt succès, l'injustice de ses préventions; mais cette ardeur se ralentit bientôt. Edouard devint distrait, ennuyé et oisif. Louise fit en vain tous ses efforts pour deviner la cause de ce changement. Si elle hasardait une délicate question, il se plaignait de ses couleurs, du jour, du bruit de la rue, de tout, excepté de sa disposition molle et inconstante, qui était pourtant le seul motif véritable. Les fleurs les plus fraîches mouraient dans l'eau où il les avait placées avant même qu'il en eût esquissé les contours; alors il murmurait contre des modèles d'une si courte durée. Ses chevalets étaient couverts de toiles ébauchées. Bientôt les goûts de promenade et de dissipation lui revinrent : il sortit tout le jour, parcourant les jardins publics, les galeries; rêvant, flânant, souhaitant, et ne produisant rien.

Il n'était point sans remords de cette inutilité, mais la force lui manquait pour s'en corriger; tous les jours il se couchait avec le regret du mauvais emploi de sa journée, et le désir de travailler le lendemain.

Le lendemain venu, il se trouvait mal disposé, sa tête était lourde, son cœur sans enthousiasme, il avait besoin de quelques émotions, et, selon son caprice, il allait les chercher dans les rues de Paris ou à la campagne. L'émotion fécondante manquait, et cette journée était vaine comme tant d'autres.

Le soin de chercher un beau sujet l'absorba long-temps : croyant enfin l'avoir trouvé, il se mit au travail. Mais l'exposition approchait; il fut effrayé tout-à-coup du peu de jours qui lui restaient : l'œuvre noblement commencée devint une tâche folle, la conscience du beau s'absorba dans le besoin de faire vite. Il se dit que Rubens travaillait ainsi, qu'une exécution patiente et d'un fini exquis ne convenait qu'aux instincts inférieurs; au génie l'allure rapide avec ses hardiesses sublimes.

Grâce à cette manière, le tableau fut achevé à temps. Le premier jour de l'ouverture du Louvre, il courut voir quelle place il occupait; mais il chercha inutilement sa grande composition à travers cette multitude de tableaux, il chercha aussi vainement son nom dans le livret : il était refusé!

— Quelques artistes de mérite avaient subi le même affront pour leurs œuvres préférées; Edouard ne manqua pas de se placer à côté de ces grandes victimes.

Cependant cet échec le découragea; il crut que l'isolement dans lequel il avait vécu en était surtout la cause, et il se décida à voir les artistes en renom. Ce fut pour lui un nouveau moyen de dissipation. Louise était devenue mère, et ne pouvait quitter son enfant; Edouard s'accoutuma à sortir sans elle.

La jeune femme, tendre et inexpérimentée, trouvait bien tout ce que faisait son mari; la crainte de l'attrister eût d'ailleurs suffi, de reste, à ce qu'elle lui laissât une liberté entière. Il mettait d'ailleurs dans leurs rapports mutuels une grâce si affectueuse! c'était avec tant d'amabilité qu'il lui demandait pardon de la laisser seule, d'obéir à des nécessités de fortune! Puis le bonheur allait si bien à la figure d'Edouard, à sa voix, à son caractère! Louise n'avait la force ni de lui en vouloir, ni de se trouver malheureuse.

Trois années se passèrent ainsi. Un second enfant vint accroître les charges du jeune ménage. Une partie de la dot de Louise était déjà dissipée. Elle commença à penser avec effroi à l'avenir, et communiqua quelques unes de ses inquiétudes à Edouard.

— Tu as raison, dit celui-ci, il faut que je me remette au travail; voilà trop long-temps que je dissipe mes journées en visites et en distractions inutiles. Mais, vois-tu, la vie d'un peintre ne peut ressembler à celle d'un teneur de livres; elle est toute d'irrégularité et de passion. On reste des mois sans toucher le pinceau, mais il suffit d'une semaine pour réparer cette perte de temps. Le travail de tous les jours est du métier, et non pas de l'art; jamais l'imagination ne sera disciplinée. Ne crois pas, d'ailleurs, que je reste oisif : j'ai dix tableaux dans la tête. J'y pense dans le monde, dans la solitude, j'en rêve chaque nuit; cela sera beau.

— Fais-les donc! aurait pu dire Louise. Elle se tut.

— Je te demande encore quelques jours de mouvement avant de m'absorber en de grands travaux, ajouta Edouard.

A trois semaines de là, il sentit le besoin de faire un voyage. La nature l'appelait; il était las du monde, des petits bruits humains; il voulait voir la mer et se retremper à ce grand spectacle. Louise embrassa son enfant pour cacher une larme.

Quand Edouard revint, Louise lui demanda à voir les études et les esquisses qu'il devait rapporter. Mais il n'avait eu le loisir de rien faire; un jour c'était le beau temps qui l'avait détourné, un autre jour l'orage.

— Je n'ai rien produit en apparence, dit le jeune homme un peu honteux; mais j'ai beaucoup travaillé intérieurement, et je me suis senti grandir. Nos repos, à nous autres artis-

tes, sont encore des élans vers la gloire. Ne me tourmente pas de tes petites craintes, ou toutes les inspirations de l'art avorteraient en moi.

Louise ne répondit rien, mais elle était désormais désabusée. Chaque fois que, près d'entreprendre une œuvre, son mari disait : Demain, elle souriait tristement.

Elle essaya du moins de retarder, par son travail et son économie, la ruine qu'il préparait. Elle renvoya sa domestique en prétextant qu'elle ne pouvait s'accoutumer à son caractère, n'employa plus d'ouvrières, et fit tout elle-même.

Elle passait les jours entiers et une partie des nuits d'hiver travaillant près de ses enfants, avec une seule chandelle et sans feu; son front devenait chaque jour plus pâle, ses yeux plus fatigués; enfin elle tomba dans une langueur qui l'épouvanta elle-même.

Pendant ce temps, Edouard continuait à gaspiller ses journées. Il se ranima pourtant un peu, en apprenant du notaire chez lequel il avait placé la dot de Louise qu'il ne lui restait plus que quelque mille francs. Il s'enferma dans son atelier, et acheva plusieurs tableaux qui cette fois furent reçus.

Louise avait vu ce changement avec une profonde joie; et malgré son état de souffrance, elle voulut se rendre au Louvre avec son mari, pour y voir ses compositions et jouir de l'admiration de la foule.

Mais, à son grand désappointement, elle vit que tout le monde passait devant les toiles d'Edouard sans regarder. En arrivant à la plus importante, elle aperçut pourtant deux hommes qui s'étaient arrêtés; son mari les reconnut : l'un d'eux était le peintre le plus célèbre de l'époque, et l'autre un collecteur dont le goût faisait loi.

Le jeune peintre et Louise s'arrêtèrent à quelques pas, pour entendre le jugement qu'ils portaient.

— Voyez, disait le collecteur, que d'incorrections! quelle négligence! Ce n'est point un tableau, c'est à peine une esquisse, et tout y manque sauf la prétention.

— Ce qui lui manque surtout, répondit le peintre, c'est la puissance créatrice. Il est aisé de voir que le peintre est un de ces jeunes gens fort habiles en paroles, mais incapables de produire, et qui n'ont de l'artiste que les aspirations. Sa centième toile ressemblera à celle-ci; ce sera toujours une idée ou un raisonnement, jamais un tableau. Il n'est pas né pour être peintre.

— Cela est évident, répéta le collecteur en repliant son binocle, il n'est pas né pour être peintre.

Tous deux s'éloignèrent à ces mots.

Edouard était demeuré pâle et éperdu.

— Mon ami, murmura Louise en serrant le bras de son mari contre le sien, ces hommes se trompent.

— J'ai peur que non, dit Edouard devenu humble par désespoir... Tout ce qu'ils ont dit est vrai... vrai... je le vois maintenant. Ce tableau est froid, mal peint, horrible!... je voudrais le fouler sous mes pieds!

— Edouard! s'écria Louise, reviens à toi... Quand tu te serais trompé, songe que nous te restons, moi et tes enfants!

La conversation qu'il avait entendue au Louvre avait été pour Edouard un trait de lumière; il commença à douter de lui. Mais ce ne fut qu'une cause de plus à son inaction : incapable d'une forte résolution, et cherchant le but de la vie, non dans l'accomplissement du devoir, mais dans la satisfaction des instincts, il se laissa aller à un découragement complet.

Cependant la santé de Louise allait toujours déclinant. Un jour que son mari était absent, elle se décida à faire venir un médecin célèbre.

Elle lui expliqua tous les symptômes de son mal, répondit à toutes ses questions, puis lui demanda, en le regardant fixement, si elle pouvait être sauvée.

— Vous le pouvez, madame, répondit froidement le médecin, la maladie n'est point à son dernier période; mais pour cela il n'est qu'un traitement.

— Lequel?

— Repos absolu, point de veilles, et surtout aucune douloureuse émotion.

Louise se leva, et, courant à ses deux enfants qu'elle serra dans ses bras :

— Alors vous êtes orphelins! s'écria-t-elle en sanglotant; car rien de cela ne m'est possible ni permis.

Le médecin salua gravement, et sortit. Mais à peine la porte s'était-elle refermée sur lui, que celle de l'atelier s'ouvrit; Edouard parut. Il s'avança vers Louise, les bras ouverts et les yeux en pleurs.

— Non, dit-il, tu ne mourras pas, chère créature!... Je viens de rentrer, j'étais là, j'ai tout entendu!... Pardonne-moi; jusqu'à présent j'ai été un égoïste et un lâche...

Louise fit un mouvement.

— Oui, reprit-il vivement, un lâche; car je n'ai rien fait pour nourrir les miens; je n'ai point eu la vertu du dernier ouvrier de nos faubourgs. Mais sois tranquille, à partir d'aujourd'hui j'ai vu le vrai chemin.

A ces mots, il embrassa tendrement sa femme et sortit.

Louise demeura à la fois heureuse du changement qui venait de s'opérer dans son mari, et inquiète de ce qu'il allait faire. Elle attendit jusqu'au soir; Edouard ne rentrait pas. Une secrète terreur commença à s'emparer d'elle.

Le ciel était orageux; de larges gouttes de pluie commençaient à tomber; la Seine roulait des eaux profondes et noires. Une sorte de délire saisit la jeune femme : elle allait sans cesse de ses enfants endormis à la fenêtre, joignant les mains, et ne demandant rien à Dieu que le retour d'Edouard. Enfin elle crut le reconnaître dans l'ombre... Il n'avait pas heurté qu'elle se précipitait vers la porte.

— Te voilà! s'écria-t-elle.

Et ce fut tout; elle étouffait de sanglots. Après l'avoir calmée :

— M. Duteil, le riche fabricant de Lyon, était ici, lui dit Edouard; je l'avais rencontré hier, j'ai voulu le revoir.

— Pourquoi?

— Regarde, répondit-il en lui montrant un papier ouvert.

— Qu'est-ce que cela?

— Le contrat par lequel il m'attache à sa maison comme dessinateur.

— Ah! s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras, maintenant je sais que tu m'aimes.

— Mon rêve d'orgueil est fini, continua le jeune homme. Je comprends enfin que la loi pour chacun est de subordonner ses désirs à ce qu'il peut et à ce qu'il doit. Je la suivrai; tu vivras, Louise.

— J'en trouverai la force dans ton courage et ton affection, répondit-elle.

LES BLOCKHAUS.

Le mot allemand *blockhaus* signifie *maison de bois*. Ce genre de construction fut employé pour la première fois en 1778, par les Prussiens, en Silésie. Il y a des blockaus de diverses formes plus ou moins compliquées, suivant leur situation et leur destination, à un ou plusieurs étages, tantôt recouverts de terre et faisant ainsi fonction de galerie crénelée sous le parapet qui les abrite, tantôt détachés et isolés.

Le blockhaus à deux étages de feu d'infanterie fut adopté pour l'expédition d'Alger en 1830. C'est pour l'œil une masse carrée, laissant un vide intérieur de 4 ou 5 mètres sur 2 mètr. 50 cent. ou 3 mètres de haut, suivant qu'on établit ou non un lit de camp au cœur du blockhaus et dans son contour, et surmontée d'une masse pareille dépassant de toutes parts la première environ de 50 centimètres, et terminée par une toiture également en bois.

Les murs de cette espèce de petite citadelle se font simplement en madriers fixés par une extrémité dans une longue pièce commune nommée semelle, et par l'autre dans une autre pièce longitudinale nommée chapeau, réunie à la pièce voisine de même nom par les assemblages les plus simples. Les corps d'arbre debout sont en chêne, et ont environ 30 centimètres d'équarrissage (les autres pièces d'une épaisseur plus considérable sont en sapin), et sont entaillés de deux en deux de manière à former un créneau, ou espace vide, par lequel le défenseur du blockhaus atteint l'ennemi.

La saillie de l'étage supérieur sur le rez-de-chaussée permet, au moyen d'une trappe que l'on soulève, de défendre les abords du pied du blockhaus, soit à coups de fusil, soit avec des pierres ou des grenades, etc.; ce sont de véritables mâchecoulis.

On pénètre dans un blockhaus tantôt par le rez-de-chaussée, qui est alors muni d'une porte au ras du sol en bons madriers bien réunis ensemble et fermant intérieurement avec de très forts verroux, tantôt par le premier étage seulement, à l'aide d'une échelle que l'on rentre dans le blockhaus après s'en être servi. Dans tous les cas, cette communication avec l'extérieur est dirigée du côté opposé au territoire ennemi, de peur d'une surprise à l'improviste.

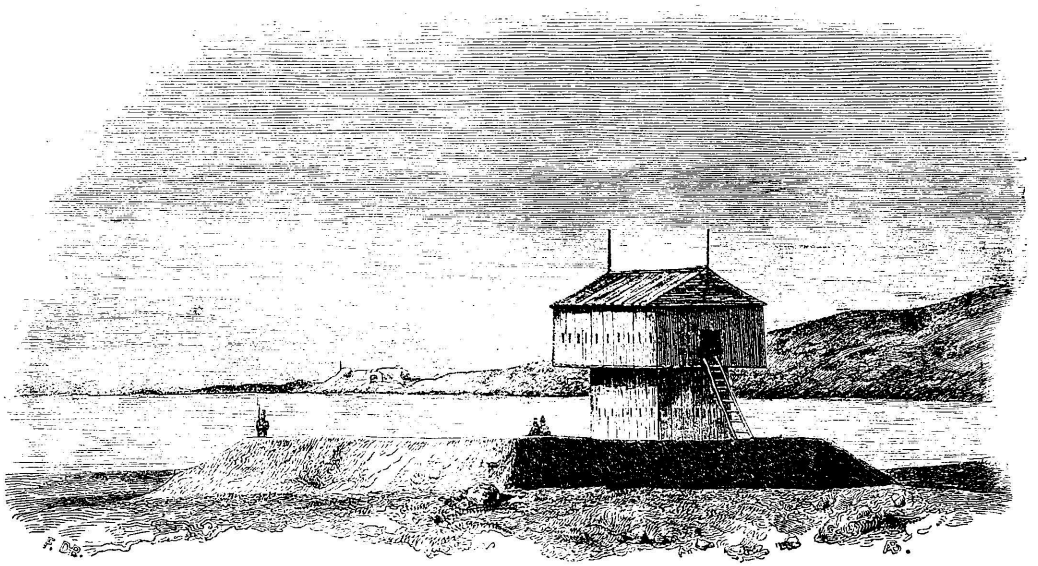

(Un Blockhaus, en Algerie.)

Lorsque toutes les pièces d'un blockhaus tel que ceux généralement employés en Afrique portent d'avance une lettre de série avec un numéro d'ordre, il suffit pour le monter de huit heures de travail et de trente-six hommes exercés.

En Afrique, le plus ordinairement, le blockhaus n'a point de lit de camp intérieur; les hommes couchent dans des hamacs de campement au premier étage, et le rez-de-chaussée est destiné à faire des magasins de vivres et de poudre. Pour lui donner plus de valeur, on le place au centre d'un carré nommé redoute, précédé d'un fossé dont les terres relevées sur le bord forment un parapet, première masse couvrante pour le défenseur de l'ouvrage avant de se retirer dans son blockhaus, premier obstacle à franchir par l'ennemi avant d'atteindre le blockhaus.

A Bougie, des canonniers ont été massacrés sur le parapet même, près de leurs pièces, par des Arabes ennemis, malgré toutes les précautions prises. Dans cette même localité, les Arabes essayèrent de brûler ou du moins d'enfumer un autre blockhaus avec des fagots faits à la hâte; et ce genre d'attaque grossièrement dirigé ne leur ayant pas réussi, ils poussèrent l'acharnement jusqu'à meurtrir les pièces d'angle du blockhaus à coups de yataghan; ils échouèrent chaque fois, grâce à la vigueur de la défense.

Maintenant on construit généralement le rez-de-chaussée en maçonnerie jusqu'à trois ou quatre mètres au-dessus du sol, et on ne garde ainsi du blockhaus tel que nous l'avons décrit que le premier étage. Un autre perfectionnement introduit à Bougie a été d'établir, dans ce premier étage, de larges évents qui empêchent l'intérieur d'être enfumé, et servent outre cela de véritables sabords où l'on place de petites pièces d'artillerie (obusiers de montagne) de dimensions suffisantes pour atteindre encore au loin l'ennemi, et assez faibles pour ne point occuper trop d'espace. Il est vrai qu'on laisse ainsi un plus grand vide, qui permet l'entrée des balles ennemies; et les Arabes ont une telle justesse dans leur tir, que plus d'une fois nos soldats ont été atteints par des balles qui traversaient le créneau, c'est-à-dire un vide d'un ou deux pouces de large.

On ne poste ordinairement guère plus de dix à quinze hommes en tout dans un blockhaus.

Nos doutes sont des traîtres qui nous font perdre le bien que nous pourrions faire, en nous détournant de l'essayer.

SHAKSPEARE, *Mesure pour mesure.*

FIEFS DU SOLEIL.

On appelait ainsi, en Allemagne, les seigneuries qui n'avaient à payer ni redevances, ni impôts, ni deniers pour la guerre des Turcs, et dont le maître ne relevait, suivant l'expression reçue, que de Dieu, du Soleil, ou de lui-même. Le trait suivant montrera l'importance que les possesseurs de pareils fiefs attachaient à leurs priviléges. L'empereur

Frédéric Barberousse traversant un jour la ville de Tonques, le seigneur de Kreuchinger, qu'il trouva assis sur son passage, resta immobile dans la même position, et refusa obstinément de se lever; seulement il remua légèrement son chapeau, mais par simple politesse. Et comme l'empereur s'enquérait, et voulait savoir quel était cet homme qui, ainsi placé sur son chemin, ne lui témoignait pas la déférence due à la majesté impériale, on lui répondit que c'était un baron tellement indépendant de sa personne, de ses biens et possessions, qu'il ne tenait aucune propriété de jouissance féodale ni de l'empereur ni d'autres princes.

En France, le royaume d'Yvetot, dont l'existence a été révoquée en doute par quelques historiens, était un exemple de ces fiefs du soleil.

On croit qu'il y a de la honte à douter et à ignorer, et l'on aime mieux parler et décider au hasard que de reconnaître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement. Nous sommes tout pleins d'ignorance et d'erreurs; et cependant on a toutes les peines du monde de tirer de la bouche des hommes cette confession si juste et si conforme à leur condition naturelle : *Je me trompe*, et *Je n'en sais rien*

NICOLE

NOUVEAU PROCEDE
POUR LA CONSERVATION DES BOIS.

On possède depuis peu de temps un procédé aussi curieux qu'économique pour injecter dans tous les canaux des bois un liquide destiné, soit à rendre le bois inattaquable par les insectes, soit à le colorer, soit même à diminuer sa combustibilité. On est même parvenu à introduire le liquide, non seulement dans le tronc principal, mais encore dans les branches et jusque dans les feuilles.

Cette injection s'opère par la circulation même de la sève.

Lorsque l'arbre vient d'être abattu, la sève conserve pendant quelques jours son mouvement ascensionnel; en plongeant alors le pied dans un réservoir ou dans un sac imperméable rempli de liquide, on ne tarde pas à voir ce liquide aspiré par la circulation séveuse et se trouver entraîné jusqu'au sommet de l'arbre, ce sommet fût-il élevé de trente mètres. On peut même faire cette opération pendant que l'arbre est debout : pour cela, on entaille les deux faces du pied assez profondément pour que le liquide puisse bien pénétrer dans l'intérieur, et on ne ménage que le bois suffisant pour qu'il n'y ait aucun danger de chute.

Le liquide choisi par l'auteur de la découverte est le pyrolignite de fer, qui a la propriété de convertir en matières insolubles et inattaquables par les insectes, par la fermentation et par la pourriture, toutes les parties solubles, alimentaires et putréfiables qui entrent dans la composition chimique et physique des bois.

L'introduction d'un premier liquide n'empêche pas d'en injecter un second. On peut donc ajouter aux qualités de conservation données aux bois par le pyrolignite de fer, certaines autres qualités de couleur et d'incombustibilité, ou du moins d'ininflammabilité.

Les expériences auxquelles on s'est livré par suite de cette découverte, et dont la plupart ont été refaites et suivies par un inspecteur-général des mines, et par un inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, ont aussi fait connaître une foule de faits nouveaux relatifs au mouvement de la sève dans les arbres. Ainsi, par exemple, il paraîtrait que la sève est loin d'être en repos l'hiver, et qu'à cette époque de l'année, non seulement il y a une circulation très prononcée, mais que ce n'est pas même dans cette saison que ce mouvement intérieur est descendu à son minimum d'activité.

On suppose que les arbres résineux que l'on trouve en France, traités par cette injonction, peuvent acquérir la même résistance et la même flexibilité pour les mâtures que les bois du Nord, si nécessaires à notre marine; du moins ce fait a-t-il été expérimenté sur les arbres pins fournis par les environs de Bordeaux.

Les applications du procédé qui vient d'être indiqué sont fort nombreuses. On a déjà coloré des bois blancs, et on en a fait des parquets fort agréables à l'œil, et qui sans doute seront plus durables. En introduisant des sels déliquescents, tels, par exemple, que le chlorure de magnésium, qu'il est facile de se procurer à très bon marché, puisqu'il se trouve dans les eaux-mères des marais salants, on obtient des bois qui ne gauchissent pas et ne se fendillent pas. Des règles minces ainsi préparées deviennent flexibles comme des lanières de cuir. La menuiserie et la sculpture en bois tireront sans doute parti de cette flexibilité

Des copeaux de bois également préparés brûlent très lentement et ne tombent pas en cendres. On a rempli avec des copeaux deux cabanes en bois, et on y a mis le feu; l'une d'elles était en bois préparé: elle s'est simplement carbonisée intérieurement et le feu s'est éteint de lui-même.

On pourra ainsi diminuer considérablement les chances d'incendie des théâtres; ce qui donnera une grande garantie à la sécurité publique. Lorsqu'on procède à la réception d'un théâtre, on est effrayé de la masse de bois blancs, de frêle dimension, qui compose les accessoires obligés d'une salle.

Enfin, l'application la plus étendue et la plus importante consistera dans la substitution des bois blancs aux bois durs pour de grandes constructions.

MUSICIENS CÉLEBRES.

(Voy. p. 28.)

LE MISERERE D'ALLEGRI.

Gregorio Allegri, né à Rome en 1580, était d'une famille illustrée déjà par un grand artiste, par Antonio Allegri, surnommé Le Corrége. Il reçut des leçons de composition de Marie Nanini, contemporain et ami de Palestrina. Bientôt l'élève eut dépassé son maître, et fut attaché par un bénéfice à la cathédrale de Fermo, comme chantre et compositeur: il réunissait à un haut degré ce double talent; personne ne rendait mieux que lui ses propres inspirations, et sa voix pure, sonore, causait toujours une vive émotion. Il donna à cette époque les premières œuvres qui commencèrent sa réputation : c'est alors qu'il publia ses concerts à deux et trois voix, et ses motets. Ces compositions supérieures, en même temps qu'elles popularisaient son nom en Italie, le firent remarquer du pape Urbain VIII. A un moment où, malgré l'exemple de Palestrina, la musique religieuse avait complétement perdu son caractère de sainte gravité, où, par une déplorable facilité d'esprit, on choisissait les thèmes les plus communs des chansons populaires pour servir de développement à l'harmonie sacrée, l'arrivée d'un disciple immédiat de Palestrina, d'un continuateur de cette belle école, était pour l'église un événement important. Le pape, aussitôt que ce génie nouveau se fut révélé, se hâta de l'attacher à la chapelle pontificale, et le fit entrer dans le chapitre des chapelains chanteurs du Vatican.

Ce fut durant les vingt années qu'il resta à la chapelle Sixtine, qu'Allegri écrivit ses plus beaux ouvrages, et entre autres son *Miserere*, qui attire encore aujourd'hui une foule pieuse.

Après une longue carrière consacrée tout entière à son art, Allegri mourut le 18 février 1652, entouré d'une vénération profonde, et regretté surtout par une population dont il avait souvent soulagé la misère.

Le *Miserere* d'Allegri, qui se chante tous les ans à la chapelle Sixtine, le mercredi, le jeudi et le vendredi de la

semaine sainte, est écrit pour deux chœurs, l'un à quatre parties et l'autre à cinq, ordinairement exécutés par trente-deux chanteurs. La composition d'Allegri ne se distingue ni par une mélodie nouvelle, ni par une harmonie difficile et compliquées; au contraire, le style de son chant est d'une simplicité extrême; l'harmonie grave, correcte, est écrite dans la scolastique de l'époque; mais une tristesse profonde, une expression pleine de sentiment religieux, donnent à la musique d'Allegri un caractère de sainteté qu'on peut appeler inimitable.

Le morceau d'Allegri est chanté en présence du sacré collége, en face du Jugement dernier de Michel-Ange, qu'éclaire à demi la lueur des cierges. Aussitôt que commence le chœur du Repentir, le pape et les cardinaux se prosternent humblement; on éteint successivement les cierges à chaque nouveau verset, et cette obscurité croissante rend plus imposante encore l'expression terrible des figures peintes par Michel-Ange. Enfin, sur le point de terminer, les chanteurs ralentissent insensiblement le mouvement à chaque *Miserere*, et diminuent le volume de leurs voix jusqu'a ce que cette admirable harmonie s'éteigne et se perde dans le silence recueilli des fidèles agenouillés.

Ainsi tout concourt à augmenter l'impression de cette scène religieuse, et la sainteté du lieu, et la majesté des assistants, et les traditions que se sont transmises soigneusement les chanteurs de la chapelle papale.

Le morceau d'Allegri, qui semble, à la lecture, très facile, présente de nombreuses difficultés dans l'exécution. Aussi faut-il de longues études pour obtenir cette façon particulière de porter la voix sur certaines notes, d'articuler plus ou moins fortement certains passages, d'accélérer ou de ralentir la mesure, d'enfler les sons; ce qui cependant est nécessaire pour rendre le véritable sentiment de ce morceau.

Les papes, jaloux sans doute de posséder exclusivement cette belle musique, défendirent, sous peine d'excommunication, de livrer aux étrangers copie de cette musique, entourée à Rome d'une vénération presque superstitieuse. On sait comment Mozart, malgré cette défense, parvint à se procurer la composition d'Allegri, dont il rajeunit pour ainsi dire le succès déjà séculaire par la popularité de son nom (1833, p. 392). Une autre anecdote prouve à la fois et l'importance des traditions pour l'heureux effet de cette musique, et l'intelligence précoce que Mozart décela en surprenant pour ainsi dire au passage les délicates et mystérieuses nuances de cette exécution.

L'empereur Léopold Ier, qui était en musique un amateur distingué, fit demander une copie du *Miserere* pour la chapelle impériale de Vienne. On se hâta de la lui envoyer; mais bien que Léopold eût alors à son service les chanteurs les plus habiles, la musique d'Allegri parut médiocre. L'empereur, pensant qu'on avait voulu éluder sa demande en lui adressant un autre *Miserere* que celui d'Allegri, écrivit à Rome pour se plaindre de ce manque de respect. Le pontife, indigné, renvoya sans vouloir l'entendre, son maître de chapelle. Cependant celui-ci, après un refus prolongé, réussit à présenter sa justification et à faire comprendre au pape qu'il avait envoyé la véritable copie; mais que le *Miserere* ne pouvait s'exprimer qu'incomplétement par des notes, et qu'il fallait les leçons des chanteurs mêmes de la chapelle pour bien saisir les nombreuses intentions de cette admirable musique.

Depuis, les copies se sont multipliées; le docteur Burney a fait graver le *Miserere* à Londres en 1771, et Choron l'a publié en 1810 dans sa collection des classiques. Partout, à Londres, à Paris, aussi bien qu'à Rome, la musique d'Allegri, exécuté dans des conditions convenables, a causé le même plaisir et la même admiration.

ANNIVERSAIRES DE LA BATAILLE DE PLATEE.

Sur la motion d'Aristide, les Grecs décrétèrent des funérailles annuelles pour les guerriers morts à la bataille de Platée. Voici, selon Plutarque, l'ordre de cette cérémonie, qui se pratiquait encore de son temps.

Le 16 du mois mémactérion, dès le point du jour, la procession se mettait en marche, précédée d'une trompette qui sonnait la charge. Suivaient des chars remplis de couronnes et de branches de myrte. Derrière s'avançait un taureau noir, escorté d'une troupe de jeunes gens qui portaient des parfums, des fioles d'huile, et des cruches remplies de lait et de vin, libations ordinaires dans les funérailles. Tous ces éphèbes étaient de condition libre; car il n'était pas permis aux esclaves de se mêler à cette fête destinée à honorer des guerriers morts pour la liberté. La marche était fermée par l'archonte des Platéens. Ce magistrat, à qui, pendant toute l'année, il était défendu de rien toucher où il entrât du fer, et qui ne pouvait se servir que de vêtements blancs, se parait d'une robe de pourpre, ceignait une épée, et portait entre ses mains une urne qu'il allait prendre aux lieux où l'on gardait les actes publics. Il traversait ainsi la ville, et se rendait à l'endroit où se trouvaient les tombes. Là, il puisait avec son urne de l'eau dans une fontaine, lavait les petites colonnes qui s'élevaient sur les tombeaux, et les frottait d'essences. Ensuite il immolait le taureau, faisait couler le sang dans une fosse; et tandis qu'on plaçait les membres de la victime sur un bûcher, il invoquait Jupiter et Mercure Infernal, et conviait à ce festin et à ces libations les âmes des hommes vaillants qui étaient morts pour le salut de la Grèce. Après quoi, remplissant une coupe, il jetait le vin et le lait dans la fosse, en disant d'une voix forte : « Je présente cette coupe aux » braves qui ont sacrifié leur vie pour la liberté des Grecs. »

CARTE GEOGRAPHIQUE
DU DIXIÈME SIECLE.

Cette carte géographique est tirée d'un manuscrit du dixième siècle, conservé dans une bibliothèque étrangère (cottonian library). Pour en bien comprendre tous les détails, le lecteur devra la placer en regard d'une carte moderne. Il remarquera d'abord que les points cardinaux ne sont pas disposés suivant l'usage adopté depuis long-temps par tous les géographes : le nord, au lieu d'être en haut, est à gauche, et par conséquent le sud est à droite où se trouve ordinairement l'est. L'exécution graphique est extrêmement imparfaite : par exemple, on pourrait confondre les Pyrénées et les Alpes avec la mer et les lacs, les chaînes de montagnes étant toutes tracées avec les lignes qui servent aussi à indiquer l'eau; une marque cependant les distingue : c'est la ligne droite qui coupe leur base. Les noms de pays, de cités, de fleuves, etc., sont écrits les uns en latin, les autres en anglo-saxon.

Il nous a paru intéressant de publier ce témoignage curieux de l'idée singulière que l'on se faisait à cette époque de la configuration de la terre, de l'étendue des différents pays, et de leur position relative.

La terre est représentée sous la forme d'un carré plat, déchiqueté par l'Océan. L'Asie en est, comme il convenait, la partie la plus vaste; toutefois, elle est réduite à peine à la moitié de sa grandeur : les tribus d'Israël y occupent une étendue démesurée de territoire. La mer Caspienne, au lieu de ressembler à un lac, a la figure d'une baie formée par l'Océan. L'Europe n'était pas beaucoup mieux connue : la Macédoine est au-dessous de la Grèce, et Athènes au-dessous de l'Attique. Le mont Olympe est dans l'Asie-Mineure. Les piliers d'Hercule que les anciens avaient fabuleusement assignés pour limites au monde, sont représentés sous la

forme réelle de deux rochers ou de deux îles, à l'entrée de la Méditerranée. Les Iles-Britanniques, patrie des auteurs de la carte, sont infidèlement représentées, et elles sont indiquées à l'ouest de l'Islande. En Afrique, on voit deux Nils : l'un est le fleuve Egyptus dont parle Homère, l'autre n'a point d'embouchure. Les montagnes et les villes célèbres dans l'histoire sainte, sont naturellement marquées avec une attention particulière : tel est le mont sur lequel s'est arrêtée l'arche de Noé : telles sont Babylone, Jérusalem, Alexandrie, Constantinople, Rome, Carthage. A l'extrémité nord-est de l'Asie, un lion est figuré avec cette légende : *Hic abundant leones*, ici abondent les lions. Si l'on s'en rapporte à l'importance que l'auteur paraît avoir attachée à cette note, ce devait être là un pays bien effrayant pour l'imagination de nos pères du dixième siècle : le lion jouait un rôle extraordinaire dans les récits des pèlerins ; de là vient qu'on les retrouve si souvent dans les armoiries et sur les enseignes des hôtelleries. En compensation, non loin du pays des lions, au-delà de Ninive, est la montagne d'Or, *mons Aureus :* c'est le bien à côté du mal, le paradis opposé à l'enfer. De même près des sources fécondantes du Nil est une montagne dont l'on raconte que la cime est en feu : *hic dicitur esse mons super ardens.* Combien d'autres mystères devaient agiter l'esprit des habitants d'un cloître, lorsqu'ils songeaient à toutes ces régions lointaines d'où leur venaient tant de relations étranges et contradictoires ! La science a depuis dissipé toute cette poésie ignorante et menteuse, et lui a substitué la vérité qui, pour être plus utile à l'amélioration du genre humain, n'est pas moins poétique.

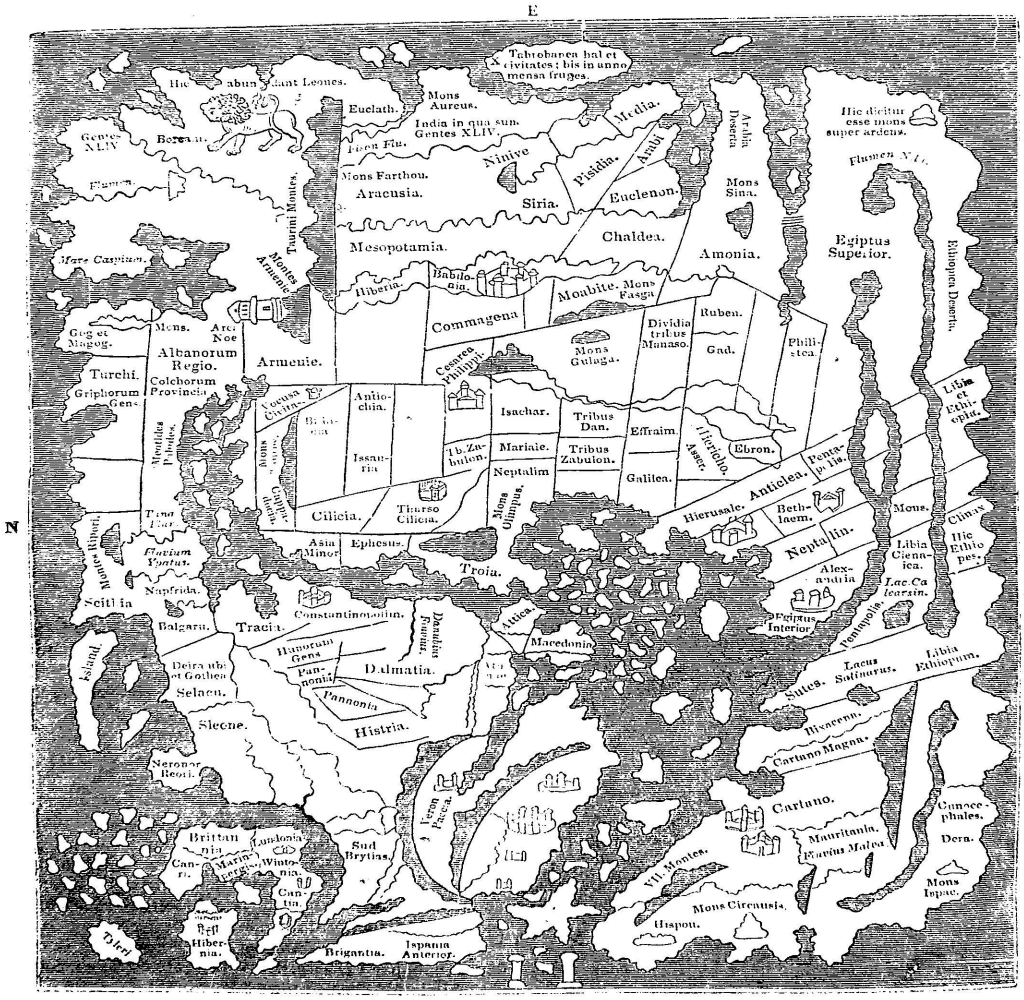

(Carte anglo-saxonne du dixième siècle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30 près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA COLONNE DE JUILLET.

(Voy., sur les divers projets de monument pour la place de la Bastille depuis 1789, 1834, p. 159.)

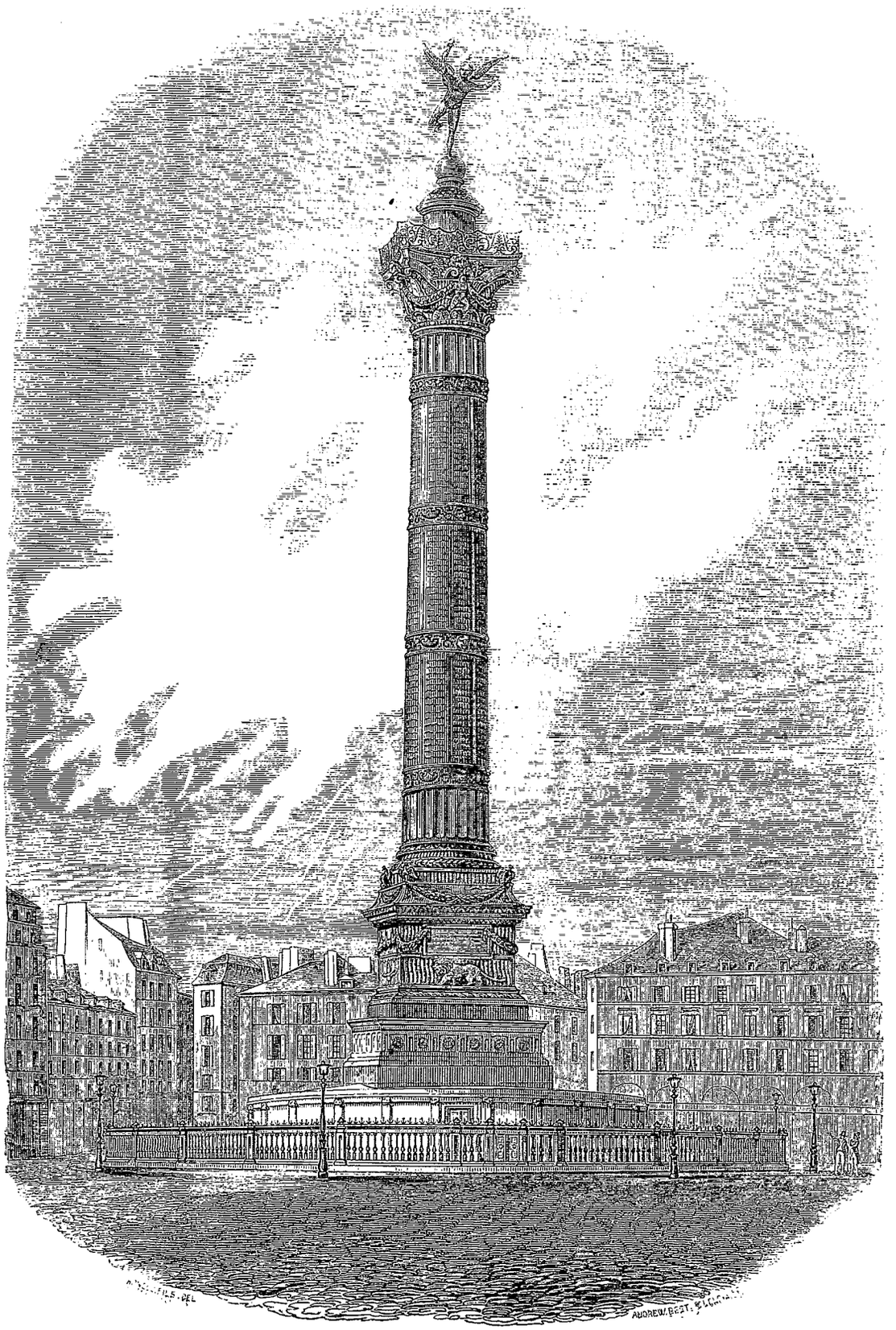

(Le monument de Juillet, sur la place de la Bastille. — Architecte, M. Duc.)

La colonne qui doit éterniser la mémoire des trois journées de juillet est terminée : nous l'avons représentée dans notre gravure; il nous reste à la décrire.

Les fondements sur lesquels repose la colonne de Juillet présentent l'aspect le plus extraordinaire et le plus monumental; ils sont placés à cheval sur le canal Saint-Martin qui passe sous la place de la Bastille. Une ogive de la forme la plus vigoureuse se dresse du fond de ce canal, et présente sa pointe hardie pour base au nouveau monument. Autour de cette voûte ogivale, isolée du reste des terrassements, est pratiquée une autre construction circulaire qui s'enfonce comme un puits dans la terre; dans les parois de cette tour ainsi suspendue sur l'eau sont percées huit ouvertures qui s'abîment d'une manière abrupte et étrange dans les ténèbres intérieures. Primitivement ces ouvertures devaient servir à faire monter l'eau du canal dans la fameuse fontaine de l'Eléphant qu'on avait formé le projet d'élever dans ce même lieu; aujourd'hui elles deviennent les portes des caveaux funéraires dans lesquels on déposera les dépouilles des hommes qui sont morts en juillet 1830 en combattant pour la liberté. Elles se prêtent admirablement, et par leur forme, et par les ornements qu'on y a ajoutés, à la nouvelle destination qui leur est assignée. Quand on circule dans la galerie où elles tendent leur gosier béant, on aperçoit, sous l'ogive qu'elles entourent et qui les domine, l'eau du canal qui coule profonde, obscure et lente, comme celle d'un fleuve infernal, et qui complète merveilleusement cet horizon souterrain de la mort.

Les sépultures des victimes de la révolution achèvent aussi de consacrer cette colonne; elles lui donnent ce caractère de vérité, de sainteté, de religion publique auquel l'architecte le plus habile ne saurait suppléer; d'un monument purement symbolique elles font un monument réel. Quatre grands caveaux, percés de portes à chacune de leurs extrémités, recevront dans un grand sépulcre commun les cadavres, qui seront placés par dizaine dans des tombes particulières.

C'est pour envelopper et pour protéger ces constructions souterraines qu'on a élevé deux étages de maçonneries au-dessus du sol; ce sont comme deux grandes marches sur lesquelles est posé le piédestal de la colonne. Cet exhaussement est d'autant plus nécessaire, que la place de la Bastille, irrégulière, vaste et dégarnie de maisons, ne donne pas de mesure sur laquelle l'œil puisse prendre l'échelle du monument. On connaît, après la colonne de Trajan, élevée dans l'enceinte d'un petit forum de Rome, d'autres exemples d'œuvres semblables qui gagnent beaucoup à être vues dans un espace resserré.

M. Duc, dont le nom sera honorablement attaché à l'érection de la colonne de Juillet, n'avait point conçu la première idée de ce monument. Le plan primitif avait été donné par un architecte appartenant à une autre école, par M. Alavoine. Ce n'est qu'à la mort de cet artiste que M. Duc a été chargé, les adjudications étant faites et les dépenses réglées, de revoir les détails et de surveiller l'exécution; il s'est surtout préoccupé de trouver un système général de décoration qui fît valoir d'une manière particulière le métal sur lequel il avait à opérer; il a voulu prêter au bronze la vie qui lui est propre, celle que le bronze lui-même prendrait si, animé tout-à-coup, il pouvait se tordre et se façonner d'une manière conforme à son intime nature. Les formes déliées, vives, que le métal en fusion aurait affectées de lui-même s'il avait pu diriger sa cristallisation, lui ont été données par l'architecte. Les découpures nettes et élégantes du feuillage, des broderies qui réunissent la finesse à la vigueur, composent presque toute la parure du monument, très différente, sous ce rapport, de toutes les colonnes sculptées qui rappellent les bas-reliefs et le travail du marbre.

La partie symbolique de la colonne est excessivement simple. Le lion qui, par un heureux hasard, se trouve être à la fois le signe zodiacal du mois de juillet et l'emblème de la majesté du peuple, est comme la mélodie dominante de la décoration : il se détache en entier sur l'une des faces du piédestal; sa tête reparaît dans les trois colliers qui partagent le fût de la colonne, pour indiquer les trois journées de la révolution, et dans le chapiteau qui résume tout le monument. Dans les intervalles des colliers on a gravé et doré les noms des victimes qui ont succombé dans la lutte; cet ornement tient lieu du cannelage. Sur deux faces du piédestal, les couronnes et les palmes mortuaires; aux quatre coins, le coq gaulois; sur le sommet de la lanterne, la statue de la Liberté qui s'envole en brisant des fers et en semant la lumière, achèvent d'expliquer aux yeux la signification du monument.

La simplicité excellente de ces ornements produit un effet qu'on ne trouve dans aucun autre ouvrage de notre temps. Si on se rapproche, si on examine les détails, on est frappé de leur délicatesse infinie, qui conserve pourtant quelque chose d'incisif et de mordant, merveilleusement accommodé à la nature du bronze. C'est comme la langue du métal incandescent qui s'est étendue et qui darde encore; jusque dans les oves il y a je ne sais quoi de plus aigu que partout ailleurs, qui a un charme particulier. Les branches d'if ont des nervures acérées et tranchantes, où l'on sent que l'airain a voulu ajouter au deuil de ce feuillage consacré. La cannelure ondoyante du piédestal efface ses plans unis, et leur donne la svelte courbure de ces corbeilles que les canéphores portaient aux solennités antiques. Mais si l'on s'éloigne, tout ce luxe du détail disparaît, et on n'aperçoit plus que la sévérité du plan général.

Cependant, il y a une partie dans laquelle M. Duc a voulu que, même de loin, on pût voir ce qu'il y avait d'élégant et de triomphal dans sa colonne; cette partie, c'est le chapiteau. La colonne Vendôme, toute chargée de ses riches sculptures, a pu se passer de cet ornement; M. Duc a mis au contraire tout le luxe de sa colonne dans la coiffure qu'il lui a dessinée. Chez les anciens, quand l'architecture commença à s'émanciper des formes austères de l'origine, le chapiteau devint la partie de la décoration où ils exprimèrent par des signes particuliers le souvenir attaché à chacun de leurs monuments. C'était là qu'on gravait les symboles mystérieux de l'art. Comme l'âme se peint mieux sur le visage que dans les autres parties du corps, de même la pensée de l'édifice se lisait dans le chapiteau plus clairement que partout ailleurs. M. Duc a imité cette habitude des anciens; aussi la composition de son chapiteau est-elle la partie la plus savante, la plus riche et la plus importante de son dessin. La partie inférieure du chapiteau est ornée d'un rang de palmes qui sont comme le dernier écho de la plainte lugubre qui s'élève vers le ciel; au-dessus de cette base commence le mélange des symboles de la victoire. Au milieu d'une végétation plus élancée qui s'en va porter appui aux volutes des angles, on voit passer les extrémités du panier dont nous avons aperçu l'indication dans les régions inférieures de la colonne; c'est de l'intérieur de ce panier que se déploient les jets puissants qui supportent le tailloir. Mais autour de la corbeille de fête, quatre enfants d'une allure audacieuse forment une ronde animée, tenant leurs pieds posés sur les feuilles funéraires, portant dans leurs mains la guirlande des réjouissances, appuyant leurs têtes au-dessous de celles du lion, lesquelles, escortées de deux hautes feuilles triomphales, complètent les fleurons. La balustrade qui repose sur le tailloir a été dessinée avec une rare élégance, de manière à lui servir de diadème. Ce chapiteau rivalise de luxe avec les œuvres les plus opulentes de la Renaissance; mais c'est dans l'antiquité, et à Pœstum même, qu'il en faut chercher les véritables modèles. Nous nous faisons une détestable idée de l'imagination des anciens, d'après les monuments froids et nus

qu'on a prétendu élever jusqu'à ce jour à leur exemple. On devra savoir gré à M. Duc d'avoir restitué leurs traditions en toute franchise.

Les lignes de la lanterne ont été tracées de façon à montrer qu'elle ne fait pas double emploi avec le chapiteau, mais qu'elle sert seulement de piédestal à la statue de la Liberté qui surmonte le monument. Cette statue, qui est de M. Dumont, rappelle le *Mercure* de Jean de Bologne. On a pris le parti de la dorer, de manière à fixer davantage l'attention sur elle, et à couronner le luxe du bronze par un luxe plus grand.

La dépense totale pour la construction du monument sera de 1 472 000 francs.

Dans l'intérieur de la colonne est pratiqué un escalier qui conduit à la lanterne, immédiatement au-dessus du chapiteau; il est entièrement de bronze, posé à nu sur les tambours de la colonne avec beaucoup de simplicité et d'art. Le jour pénètre intérieurement à travers les gueules ouvertes des lions qui ornent les trois colliers. Du haut de ce monument on a une des plus belles vues de Paris qu'on puisse imaginer : on aperçoit la grande ville dans toute sa largeur, dormant dans la vallée qui s'étend entre les deux sommets opposés du Panthéon et de Montmartre.

Les noms gravés sur le fût de la colonne lui forment une robe étincelante où le peuple pourra lire avec orgueil ses titres à la reconnaissance, et ses devoirs envers la société et les lois. Nous donnons ici la liste de ces 504 noms, tels qu'ils sont écrits sur la colonne.

NOMS INSCRITS SUR LA COLONNE DE JUILLET.

P. G. Ader. N. Albert. J. B. André. J. A. Anselin. M. J. Artus. O. L. Aubry. V. P. Audé. J. B. Audry.

A. D. Ballet. L. Barbette. J. B. P. Barbier. N. Barbier. B. Bareau. N. Barette. C. D. Barquand. J. Barthélemy. J. Bastelica. R. Baudet. E. M. Baudin. G. Beaubien. J. F. Beaudoin. M. Beaumet. J. C. Béguin. S. Belle. A. Bengnot. J. B. Benoît. C. E. Bercher. P. L. Berger. L. M. Bergeret. H. Berrieux. L. C. Bertin. F. Bertrand. E. Bertrand. C. Besauge. A. Besson. J. L. Bessonnaud. C. F. Beurrier. P. Bimon. P. Biron. F. Biron. F. Blin. J. Bois. L. Boissel. A. L. Bonecaze. C. Bonnal. C. Bonnet. A. J. Borde. V. J. Borde. E. Bordeaux. J. C. Bossonnier L. F. Boucot. L. C. Bougeart. F. M. Boullée. J. C. Bourdillat. J. A. Bourdillat. G. F. Bourdy. J. F. Bourgoin. E. Bousquet. J. Boutreux. P. Bouvenot. A. Brasseux. F. Braun. V. Briand. B. Briseviu. J. Brossolette. J. Brotel. F. J. Broust. C. Brout. C. Brunet. A. Burtaire. C. Buzenot.

F. Cabart. F. Callenge. P. Camus. J Candellier. N. Canlet. M. Caroujat. T. Carty. J. L. Castiaux. P. J. Cathala. A. Catherine. J. Cattin. J. Caurière. A. Causin. A. Cavée. J. P. Cazot. J. F. Cedelle. N. Cézar. A. Chabot. J. A. Chalamont. J. C. Chaudepie de Boiviers. J. N. Chappe. M. A. Chappus. P. M. Charité. C. M. Chenette. J. B. Chéron. L C. Chevalier. A. Chevalier. F. Chevallie. J. Chevassieux. J. Cheviron. L. Clément. P. Cléry. P. M. Corbel. P. A. Corduant. A. Cormier. P. Cortilleux. J. Cottin. J. L. Coudère. R. Coudray. L. Cousin. J. F. Couve. L. Crahay. J. L. Crampon. B. J. Crespelt J. G. Croullié. J. Crozel. A. Curier. A. Cuv'er.

T. Dablies. A. Daisay. A. Dalifar. L. G. Damas. L. E. Damas. M. Danse. F. Darbour. J. J. Dartois. N. F. Daubert. A. Dauphin. P. Dauteuil. L. M. David. H. David. H. Deblond. L. G. Deboves. J. Decourty. J. Dedieu. M. Degoutte. N. Deheurles. L. J. Dehon. J. C. Delacourt. P. F. Delamotte. L. C. Delattre. A Delmas. C. Denance. V. E. Denant. E. Denoyers. V. Deroche. L. Desportes. P. Despréaux. L. N. Desrondeaux. N. Desveaux. P. Diard. T. Didier. C. Dimanche. B. Doennel. J. Dommain. J. Donaldson. A. D'Orcy-Monty. P. Doupagne. B. Drouet. P. J. Dubarry. A. Dubray. L. C. Duchemin. A. Ducroquet. B. Ducroux. S. C. Dufournaux. J. Dugard. J. Dumergue. J. P. Dumet. J. J. Dupont. H. Durand. C. Durand. A. Duroure. F. T. Dutet. M. Duvin.

F. M. Estivin.

F. Faglais. J. Farcy. F. Farnet. M. Faure. J. G. Fiacre. J. Fondary. J. Forgeron. N. Forient. J. A. Fountange. A. F. Fourguiaud. J. P. Fournier. F. Franzemberg. D. Fremeau. J. Fréville. F. Froment. M. Fuhrer.

J. Gadbin. J. B. Gagna. C. Gaillard. A. Gallois. C. Gambaré. B. Gamsie. A. Garreau. P. Gassion. J. Gatineau. F. Gaubert. J. Gaudin. J. Gautier. P. Gauvenet. L. Gaveau. J. Geneste. L. Genon. G. Genouille. F. Gibert. J. Giraldon. P. Girard. H. Glasse. E. Gobillot. A. Goichot. J. L. Goubrit. J. P. Grand. L. Gravelle. P. Greffe. A. Grenat. J. Grosjean. A. Gruière. P. Guépratte. P. Guérin. F. Guérin. J. Guériot. J. B. Guignet-Emo. D. Guillemot. J. Guillot. A. Guys.

J. M. Hallais. J. de Hallard. F. Hapel. F. Hell. P. Hérault. J. B. Herbé. L. Hérisson. P. J. Hérochamps. L. A. Hervieux E. L. Houdoin. E. Humbert. F. Hytier.

F. Jacquet. J. P. Jacquier. F. Janelle. A. Janin. F. Jarnet. F. Jaudier. F. Jean. P. Jeannisson. A. Jeansonne. G. Jobet. J. Joquet. P. Joly. C. Joly. J. L. Josse. J. Jouvencel. J. Jouvente. J. Julien. J. M. Jung.

A. Kesselmeyer.

F. Labarbe. A. Labarthe. J. B. Labosse. F. Dabsolu. E. Lacheaux. C. Lafond. L. Lafrance P. Lagrion. D. Lallemant. J. B. Lambert. J. F. Lamolière. L. Lamy. L. Landemaine. A. Langlois. J. Langlois. F. Lanoy. E. Laplace. J. Larchevêque. L. Lasauvagère. M. Laugier. A. Laurin. J. Lavenne. D. Lavigne. A. Leblanc. P. Lecronier. L. Ledoux. J. Leduc. A. Leduc. F. Legé. J. B. Legoult. D. Legoux. J. B. Legrain. S. Legrier. P. Lemonnier. F. Lenormand. J. Lepas. V. Lepetit. P. F. Lerouge. J. Leroux. C. Leroy. C. Leroy. N. Letellier. P. Lethin. G. Leypoldt. L. Lughet. G. Libert. P. Lidière. P. Lièvre. P. Loiraud J. B. Lombard. J. C. Lompy. P. Lontreuil. J. L. Lootens. P. L. Lorcet. J. Louvet. A. Lurier.

J. Mahot. A. Maillard. J. Maison. B. Maisse. C. Mallabre. A. Manchon. N. Mandarou. A. Marigny. L. Marion. L. Marnet. G. Marotte. C. Marre. J. Martin. P. Martin. M. Massé. A. Maubant. F. A. Mauviel. J. Mégévend. F. Ménard. P. Mercier. A. Mesnil. J. Meunier. J. Michelon. J. Middendorp. E. Miel. P. Mignon. F. Miguot. J. Millon. N. Miltgen. P. Mion. L. L. Moudon. J. Mondot. L. Monmarque. J. Monpansier. F. Monsarrat. P. Monsimier. P. Morand. E. Morel. C. Morin. N. Morisot. J. B. Moroy. N. Mortier. P. Munier. G. Munier. J. Murgier. J. Muzy.

N. Nancy. I. Nicolle. C. Nicot. P. Nilles. S. Noël.

C. Occident. B. Ollivier. J. Ouarroqui. E. Ozanne.

J. B. Pacraud. N. Papu. P. Paquet. F. Paris. P. Paris. F. Pascot. A. Pasquet. P. Pasquin. J. B. Passeclone. A. Passenaud. S. Paturaud. F. Paupe. J. F. Paymier. E. Pelletier. J. A. Pellicier. N. Peltier. J. B. Perin. D Petermann. A. Petitpas. F. Peuvret. J. L. Peymier. A. Peynaud. L. Pezet. A. Picard. G. Picot. J. B. Pignol. J. J. Pinart. F. Pineau. J. Pinloche. P. Pinot. E. Piquot. V. Plataret. J. Pléchot. E. Postansque. P. Pother. J. Pottin. P. Prevost. P. Pronier. L. Prudhomme.

J. B. Quizy. J. C. Quriot.

L. Rabut. A. Raillard. J. Renal. H. Renaud. J. Renevier. G. Revêche. A. Richer. N. Rigoine. L. Rigot. F. Rocton. D. Rodillon. L. Rossignol. D. Rossignol. L. Rouches. P. Roulin. V. Rousseau. J. Rousseau. L. Rousselet. Cl. Rousselot. A. Rouzée. E. Royer.

J. Saché. N. Sal. L. Salmon. C. Sancy. J. Saulot. J. J. Sauce. J. Sauer. C. Saulnier. G. Saunier. J. Savinas. E. Savy. A. Schmidt. G. Schmutter-Maier. F. Schram. L. Sené. A. Sénéchal. F. Senelle. J. Senger. E. Seroupsal. F. Serrot. F. Sidrat. P. Simon. J. Simon. L. Simonneau. F. Simounot. P. Surmont. J. Suisse.

P. Talet. J. Tardif. C. Teigneux. F. Testu. P. Thébert. A. Thibault. J. Thomas. C. Thomassé. L. Thory. A. Tison. P. Trebutin. J. Tridon. C. Trouillard. J. B. Trouvé. P. Turlure.

L. Valette. P. Valluche. J. Vandeuvre. A. Vanesse. L. Vanneau. L. Vannier. J. Varenne. J. Vasselin. S. Vauflair. P. Veau. P. Veiller. A. Verdier. F. Verheye. G. Veschambres. A. Vial. E. Vicq. A. Vidaleuc. A. Vieille-Marchiset. J. F. Vieux. J. B. Viéville. J. P. Vignon. P. Viray. J. Virvoudet. F. Vollée.

C. Weisskilliam. J. Willhelm.

PARABOLE ORIENTALE.

Un homme voyageait à cheval avec un valet qui marchait à pied. Le cavalier galopait par monts et par vaux; le valet fidèle courait après lui, et ne parvenait qu'avec peine à le suivre. « Maître, maître, s'écria tout-à-coup le serviteur prudent, un clou vient de tomber du fer de votre cheval; remettez-le, si vous ne voulez perdre le fer. — Qu'importe! dit le cavalier; clou par-ci, clou par-là, nous en avons assez; marchons. » Un instant après, le valet lui crie : « Maître, maître, le fer est tombé; si vous ne voulez perdre votre cheval... — Qu'importe! dit le cavalier; fer par-ci, fer par-là, nous en avons assez; marchons. » Mais avant que le ser-

viteur ait donné son troisième avis, le cheval heurte contre une pierre et tombe. Le cavalier quitte la selle, et marche péniblement à côté de son valet.

LES MARCHANDS DE SAGESSE.

Au temps de Charlemagne, deux Ecossais, hommes très versés dans les sciences profanes et les Saintes-Ecritures, vinrent d'Hibernie en Gaule avec des marchands bretons. Ils ne montraient aucune marchandise à ceux qui leur demandaient ce qu'ils vendaient afin de l'acheter; mais ils disaient : « Si quelqu'un a envie de sagesse qu'il vienne et en reçoive de nous; car c'est là ce que nous vendons; » et ils disaient qu'ils vendaient la sagesse, parce qu'ils voyaient que ce peuple se souciait peu des choses gratuites et recherchait celles qu'il fallait acheter; ils voulaient exciter par ce langage la curiosité et l'étonnement. Enfin, ils répétaient si souvent ces paroles, que les hommes qui regardaient ces étrangers comme des fous, les portèrent aux oreilles de Charles. Toujours curieux de la sagesse et des savants, Charles les fit venir en toute hâte en sa présence, et leur demanda s'il était vrai, comme on le disait, qu'il apportassent avec eux la sagesse. « Oui, dirent-ils, nous la possédons, et nous sommes prêts à la donner à ceux qui la demanderont avec respect et dans la crainte de Dieu. » Le roi ayant voulu savoir quel prix ils y mettaient : « Nous ne voulons, dirent-ils, qu'un lieu convenable, des âmes bien disposées, et les choses sans lesquelles nous ne pouvons accomplir notre voyage, des aliments et de quoi nous vêtir. » Le roi, plein de contentement, les garda l'un et l'autre quelque temps près de lui. Partant ensuite pour des expéditions militaires, il ordonna à l'un d'eux, qui se nommait Clément, de rester dans la Gaule, lui confia pour les instruire beaucoup de jeunes gens, les uns de famille illustre, les autres de condition moyenne, d'autres de condition inférieure, et leur fit fournir, selon leurs besoins, des vivres et une habitation commode. Telle fut, suivant le moine de Saint-Gall, écrivain du neuvième siècle, l'origine de ces écoles de Charlemagne, dont nous avons déjà parlé ailleurs (voy. 1836, p. 198).

MEDEAH.

Quatrième expédition. — Avril-mai 1840.

Médéah a été, le 17 mai 1840, occupée de nouveau et pour la quatrième fois par les troupes françaises. Les détails qui suivent complètent ceux des trois précédentes expéditions. (Voyez p. 148.)

Depuis la reprise des hostilités au mois de novembre 1839, Abd-el-Kader, prévoyant bien que le théâtre des opérations militaires serait tout d'abord porté dans la province de Titteri, ne négligea rien pour en rendre l'accès difficile. Son premier soin fut de faire exécuter de grands travaux au Téniah (col de Mouzaïa), le seul passage franchissable dans cette partie de l'Atlas. Le col n'est abordable, en venant de Mouzaïa, que par la crête orientale dominée tout entière par le piton de Mouzaïa. (Voyez p. 149.) Un grand nombre de redoutes, reliées entre elles par des branches de retranchement, couronnaient tous les saillants de la position, et sur le point le plus élevé un réduit presque inabordable avait été construit; d'autres ouvrages se développaient ensuite sur la crête jusqu'au col. Les arêtes que la route contourne avaient été également couronnées par des redoutes, et le col lui-même était armé de plusieurs batteries.

Ces formidables préparatifs de défense attestent l'activité d'Abd-el-Kader, en même temps que l'habileté avec laquelle il a su mettre à profit les six mois écoulés avant que le corps expéditionnaire d'Alger entrât en compagne. Les pertes douloureuses que l'enlèvement de vive force du Téniah devait inévitablement nous coûter avaient depuis longtemps appelé la sollicitude d'un de nos hommes de guerre les plus expérimentés. Aussi, dans une note en quelque sorte prophétique sur *la situation de l'Algérie*, remise le 5 février 1838 au général Bernard, ministre de la guerre, M. le lieutenant-général Pelet donna-t-il des conseils dont l'évènement n'a que trop justifié la sagesse. « Il faut, disait-il, réparer les fautes du traité de la Tafna, et couper court aux envahissements d'Abd-el-Kader; il faut, par une occupation immédiate ou par la guerre, le forcer à rentrer dans la province d'Oran. L'occupation doit être prompte, parce que chaque journée consolide la puissance de l'Emir, parce que Abd-el-Kader et peut-être les Arabes, sans lui, pourront recommencer la guerre... Si nous nous portions par une marche vive sur Blidah et Médéah, si nous établissions promptement sur ces deux villes un système solide d'occupation et de manœuvres, l'Emir éloigné (Abd-el-Kader était devant Aïn Madhy, à cent lieues dans l'intérieur), pris au dépourvu, ne saurait d'abord comment nous attaquer dans ces positions. Une expédition subite sur Médéah, sans combat, a cet avantage que nous pouvons l'effectuer en invoquant l'interprétation du traité. Que risquerait-on d'ailleurs de tenter l'expédition, puisque la guerre est devenue une nécessité, et que par ces mesures on pourrait l'éviter? »

Si ces conseils eussent été suivis à cette époque, ils auraient épargné à la France de nombreux et regrettables sacrifices d'hommes et d'argent.

Le 27 avril 1840, le corps expéditionnaire destiné à pénétrer dans la province de Titteri, et à occuper Médéah, partit du camp de Blidah au nombre de 10 à 12 000 hommes. Abd-el-Kader avait, de son côté, convoqué à la guerre sainte (*Djéhad*) tous les cavaliers de la plaine du Schélif, et fait venir toute son infanterie régulière pour s'opposer au passage de l'Atlas. Il avait ainsi réuni 12 000 cavaliers et 7 000 fantassins. Pendant quatorze jours, plusieurs combats furent livrés à la cavalerie arabe; les établissements des Hadjouths ravagés, et leurs moissons détruites; Scherschel, assailli par les Kabaïles, fut débloqué; l'armée renforcée de 2 000 hommes venus d'Oran; un camp formé à l'*Haouch* (ferme) de Mouzaïa, et pourvu de tous les approvisionnements et de tout le matériel destinés à la place de Médéah. Enfin, après cette série d'opérations, tout était prêt pour que le passage de l'Atlas pût avoir lieu le 12 mai. A quatre heures du matin, la première division ayant à sa tête M. le duc d'Orléans, commença son mouvement. Elle était divisée en trois colonnes commandées, l'une par le général Duvivier, l'autre par le colonel de La Moricière, et la troisième par le général d'Houdetot. Toutes les positions, toutes les redoutes de l'ennemi furent successivement emportées par nos soldats avec une vigueur et un élan admirables, malgré la vive résistance des Arabes et des Kabaïles. Les Zouaves se précipitèrent dans l'intérieur des retranchements, et le drapeau du 2e léger, sous les ordres du colonel Changarnier, flotta glorieusement sur le point le plus élevé de la chaîne de l'Atlas. Les troupes des divers corps poursuivirent l'ennemi aussi rapidement que le permirent les difficultés d'un terrain escarpé, qu'en plus d'un endroit il fallait gravir à l'aide des mains. Dès que le Téniah fut occupé, l'ennemi se retira dans toutes les directions, et à sept heures du soir, après une journée pleine de fatigues et de périls, après une longue suite d'engagements tous glorieux pour nos armes, le corps expéditionnaire prit position sur le col même, en continuant à occuper les crêtes de Mouzaïa. Il y séjourna pendant quatre jours; ce temps fut employé à construire la route qui devait conduire l'armée à Médéah. Le 16 mai, l'armée se remit en marche, alla s'établir au bois des Oliviers (Zemboudj-Azahra), continua, le 17, son mouvement sur Médéah, et arriva à onze heures devant la ville. Les positions occupées par l'ennemi

ne tardèrent pas à être abandonnées, et la première division prit possession de Médéah, qui avait été complétement évacuée depuis quelques heures.

Pendant les journées des 18 et 19 mai, le génie exécuta les travaux propres à mettre la ville à l'abri d'une attaque, et l'artillerie en établit l'armement. Le général Duvivier, nommé commandant supérieur de la province de Titteri, y fut laissé avec une garnison de 2 400 hommes et des approvisionnements pour soixante-dix jours.

Le 20 mai, le corps expéditionnaire quitta Médéah. Au passage du bois des Oliviers, un combat sanglant s'engagea; on se fusilla à bout portant, et l'ennemi ne se retira qu'après une lutte des plus acharnées. Dans cette journée mémorable, le 17e léger, commandé par le colonel Bedeau, et le deuxième bataillon de Zouaves, sous les ordres du commandant Renaud, lui firent éprouver des pertes immenses qui le mirent dans l'impossibilité de recommencer ses attaques. L'armée passa la nuit au Téniah; elle se porta,

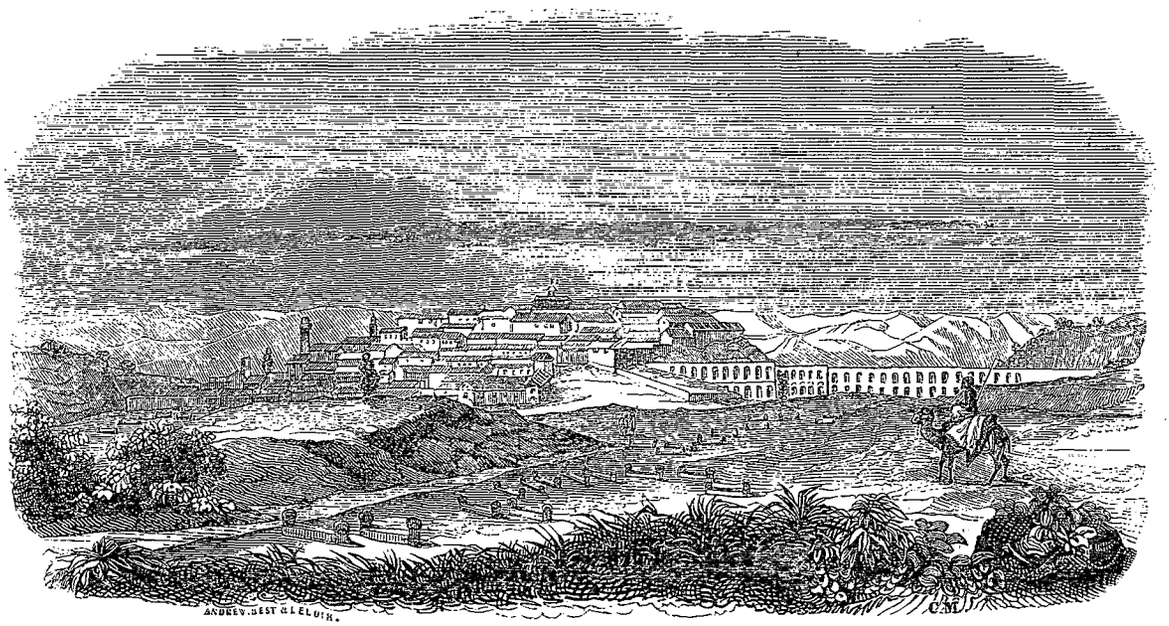

(Salon de 1840.— Vue de la ville de Médéah, aquarelle de M. Th. Jung, d'après un dessin de M. de Trélo, capitaine d'état-major.)

dans la matinée du 21, sur la ferme de Mouzaïa, et de là sur Blidah, où elle arriva à six heures du soir, sans avoir eu à combattre.

La prise de Médéah donne à la France une place qui coupe par le milieu les provinces orientales et occidentales de l'espèce d'empire créé par Abd-el-Kader; elle promet de porter un coup terrible à l'influence du jeune Sultan sur les Arabes soumis à sa domination.

LE CHIEN DE TOBIE.

NOUVELLE.

Plusieurs bergers écossais étaient arrêtés sur le sommet d'une colline, causant de la prochaine tonte des moutons et de la vente des laines à Edimbourg. La nuit allait venir; son ombre commençait déjà à envelopper les *glens* * solitaires qui entrecoupent les montagnes. Tout-à-coup, un son de trompe se fit entendre, et tous les yeux se tournèrent vers un coteau voisin, où venait de paraître un Highlander accompagné d'un chien qui chassait devant lui son troupeau.

— Voyez, dit un des interlocuteurs, qu'à son costume il était facile de reconnaître pour un habitant des *borders* **, comme la bête conduit seule les moutons. Par le Christ! mes compères, chacun de vos chiens fait ici la besogne de dix bergers, et sans eux toutes vos bruyères ne vaudraient pas trois schillings. Vous devriez remercier Dieu tous les jours de vous avoir donné de tels serviteurs.

— Il faut remercier Dieu même quand il nous châtie, observa le plus vieux des Ecossais; mais il y a deux côtés à toute chose, monsieur Thompson. S'il est des chiens qui nous servent, il en est d'autres qui nous ruinent.

— Lesquels?

— Ceux des *pillards*.

— Tout ce que l'on raconte de ces voleurs de moutons est-il bien vrai? demanda le premier; et vous sont-ils si nuisibles?

— Demandez à Steel et à Dickins, qui ont perdu cet hiver près de cent têtes de bétail.

— Mais où se cachent donc ces pillards?

— C'est ce que l'ennemi de Dieu pourrait vous dire mieux que moi, monsieur Thompson. Cependant vous n'êtes point sans avoir rencontré quelquefois, je présume, le long des bruyères, des étrangers montés sur de petits chevaux à longs poils et suivis d'une chienne noire...

— En effet; mais je ne leur ai jamais vu de brebis.

— Il serait trop facile de les découvrir, s'ils marchaient en compagnie de leur butin. Ils envoient leurs chiennes sur les coteaux : elles rassemblent tous les moutons qu'elles trouvent sans gardiens, les poussent devant elles en ayant soin d'éviter les glens, et les conduisent à plusieurs milles, dans quelque lieu désert indiqué par le maître pour le rendez-vous.

— Mais ces chiennes ont donc une intelligence humaine?

Le berger secoua la tête :

— Vous ne dites pas assez, monsieur Thompson; elles ont l'intelligence de celui qui a mangé le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal : aucun de nous ne pourrait amener son chien à faire la même chose.

Un jeune homme qui avait jusqu'alors gardé le silence sourit à cette assertion du vieillard.

* Nom que les Ecossais des montagnes (*Highlanders*) donnent aux petits vallons des hautes terres.

** Terres des frontières.

— John Scott aime mieux admettre l'intervention du démon que la puissance de la volonté humaine, dit-il.

— Parce que je connais par expérience la vanité de nos volontés, répliqua John ; mais toi, enfant, tu crois possible tout ce que tu veux !

— Et je l'ai prouvé, ajouta le jeune homme.

— Prends garde, Tobie, prends garde, reprit Scott ; c'est l'orgueil qui a perdu le premier homme.

— Soit ; mais il est certain qu'un bon dresseur peut tout obtenir de son chien.

— Excepté ce qu'en obtiennent les pillards, répliqua John.

Les autres bergers se joignirent à lui pour affirmer la puissance surhumaine des voleurs de moutons. Tobie haussa les épaules.

— Oh ! il ne cèdera pas, dit John Scott ; Tobie ne croit que ce qu'il désire trouver vrai.

— Il tient à sa réputation, ajouta un autre ; il veut passer pour meilleur dresseur que Satan lui-même.

— Que ne se fait-il pillard ? demanda un troisième.

— Qu'il essaie à dresser une chienne noire ! reprit le premier.

— Adieu, Tobie le tout-puissant !

— Bonsoir, Tobie le sorcier !

Les bergers s'en allèrent avec le fermier Thompson, en éclatant de rire.

Tobie ne répondit rien ; il demeura à la même place, appuyé sur son bâton de cytise, jusqu'à ce qu'il les eût vus disparaître dans l'ombre : il se redressa alors.

— Nous verrons ! nous verrons ! murmura-t-il d'un accent blessé.

Et rejetant sur son épaule son plaid de tartan, il siffla son chien, et prit une route opposée à travers les bruyères.

Mais les moqueries de ses compagnons lui étaient restées sur le cœur. Tobie n'avait rien, malheureusement, de cette humilité qui fait ici-bas les heureux. C'était un esprit vain, audacieux, et jaloux de tout soumettre à sa volonté. Il suffisait de dire d'une chose : *Cela est impossible*, pour qu'il la tentât sur-le-champ. Peu lui importait le but ; ce qu'il désirait, c'était la victoire d'une difficulté. Une fois on avait dit devant lui : — Les bergers de Crawfort se réunissent demain à New-House ; il serait dangereux à ceux de Tiertine d'y aller. Le lendemain, Tobie, qui était de Tiertine, était, avant le jour, à Crawfort, d'où on le rapporta, deux heures après, à demi mort. Une autre fois, quelqu'un ayant prétendu que nul de la paroisse n'oserait manquer à l'office le dimanche des Rameaux, ni garder son chapeau devant le curé, Tobie avait affecté de ne point aller à l'église, et de refuser le salut au pasteur. Toute sa vie il avait ainsi bravé les lois établies pour tous. En vain John Scott, qui l'aimait pour l'avoir fait danser sur ses genoux quand il était tout petit, lui répétait-il sans cesse :

— N'essaie pas ce qui est difficile, mais ce qui est bien, Tobie.

Le jeune berger méprisait les conseils du vieillard.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la conversation que nous avons rapportée plus haut ; Tobie Wilkie et quelques autres bergers se trouvaient réunis sur la même colline, lorsque John Scott y arriva haletant.

— Les pillards sont venus ! s'écria-t-il.

— Les pillards ! répétèrent les bergers.

— Ils m'ont enlevé près de cinquante moutons !

— Quand cela ?

— Tout-à-l'heure.

Les bergers se récrièrent.

— C'est impossible ! dirent-ils... à cette heure !... Etes-vous bien sûr, John ?

— Sûr ! répéta le vieillard au désespoir. Le troupeau était complet ce matin quand je l'ai conduit à la lisière du petit bois ; je n'ai point quitté le coteau, et cependant, quand j'ai voulu rassembler les brebis dispersées, la moitié manquait.

Les bergers se regardèrent.

— Jamais ils n'avaient osé pareille chose ! dit Wilkie. S'ils nous volent maintenant en plein jour, sans que nous puissions nous en apercevoir, autant abandonner la montagne.

— Ainsi, demanda Tobie avec un étrange accent, le vol qui vient d'être fait vous semble plus hardi et plus adroit qu'aucun autre ?

— Si adroit, que l'esprit du mal doit s'en être mêlé, observa Wilkie.

— C'est l'opinion de John Scott, je suppose, dit Tobie en souriant ; car il a prétendu que nul homme ne saurait rendre un chien aussi habile que ceux des pillards.

— Et je viens d'en avoir une triste preuve, ajouta le berger désolé.

— Vieux Scott, dit Tobie en s'approchant d'un air délibéré, c'est Sirrah, mon élève, qui a tout fait.

Les bergers poussèrent une exclamation de surprise.

— Et dans ce moment, ajouta le jeune homme d'un air triomphant, vos cinquante moutons sont au gué de Blakhouse.

— Est-ce vrai ? demandèrent Wilkie et les autres.

— Vous allez le voir.

Tobie les conduisit au lieu indiqué, où ils trouvèrent en effet Sirrah avec les brebis dérobées, qu'il avait forcées à se cacher dans le taillis. Tous demeurèrent stupéfaits.

— Eh bien ! John, dit le jeune homme, crois-tu encore que le démon puisse seul instruire les chiens à voler des moutons ?

— J'en ai peur, dit le vieux berger ; car certes ce n'est point l'esprit de Dieu qui t'a inspiré, Tobie. Acquérir la puissance de faire le mal serait dangereux même pour les saints.

— Ah ! j'attendais le sermon, s'écria Tobie en se tournant vers les bergers ; il faut que le vieux se dédommage de s'être trompé. Mais quand tous les versets de l'Ecriture seraient contre moi, avoue au moins, vieux Scott, que je sais mon métier de dresseur de chiens, et que Sirrah vaut son prix.

— Aussi feras-tu sagement de le vendre à ton premier voyage hors du district, observa le berger.

— Le vendre ! répéta Tobie ; pourquoi me priverais-je d'un si habile serviteur ?

— Parce que les serviteurs corrompus nous induisent en tentation, répondit John.

Le jeune homme haussa les épaules.

— Allez, père Scott, dit-il avec mépris, à force de vieillir, votre esprit est devenu comme vos yeux ; de loin vous prenez une brebis pour une vache noire. Sirrah va vous ramener vos moutons.

A ces mots il siffla le chien, lui fit un signe, et celui-ci força le petit troupeau à rebrousser chemin.

Cependant Wilkie et les autres bergers ne manquèrent pas de dire ce qu'ils avaient vu. On répéta bientôt dans tout le district que Tobie avait un chien qui savait voler les brebis ; on s'en émerveilla d'abord ; puis quelqu'un observa qu'heureusement Tobie était un honnête garçon.

— C'est dommage qu'il aime la dépense et les fêtes, continua un second.

— Et qu'il aille si rarement à l'église, ajouta un troisième.

— En tout cas, nous sommes avertis, et c'est à nous de tenir l'œil ouvert, dit un dernier.

La probité du jeune berger était déjà soupçonnée, par cela seul qu'on lui connaissait un moyen de dépouiller ses voisins.

Les vols nombreux qui se commirent l'hiver suivant augmentèrent ces soupçons ; Tobie en fut instruit et s'en indigna. John Scott l'engagea en vain à se défaire de Sirrah

pour y mettre fin ; la vanité du jeune berger le poussa à braver les doutes injurieux qui s'étaient élevés contre lui : il affecta de se montrer partout avec Sirrah, et de lui faire exécuter, devant les bergers, tout ce qui pouvait donner une idée exagérée de son obéissance et de sa finesse.

Il sacrifiait ainsi, sans s'en apercevoir, sa réputation à son amour-propre ; car chaque preuve d'adresse donnée par Sirrah augmentait la défiance contre son maître. Bientôt les compagnons de ce dernier l'évitèrent. Loin de s'expliquer avec eux, Tobie accepta fièrement l'espèce d'isolement dans lequel on le plongeait, et cessa de voir ceux qui ne l'avaient point encore abandonné.

Il passait ses journées et une partie des nuits sur la montagne avec son chien, triste, mais surtout irrité de l'injustice des Highlanders. Si la solitude est bonne aux cœurs simples, elle aigrit et déprave les orgueilleux. Ne pouvant satisfaire dans l'isolement leurs instincts, ils prennent en horreur ce monde où ils voudraient être, comme le pauvre prend en haine la vie du riche.

Ce fut ce qui arriva à Tobie. Il souhaita tous les maux aux habitants des glens voisins, par cela seul qu'il ne pouvait plus briller au milieu d'eux : or, de souhaiter le mal à le faire il n'y a le plus souvent qu'un pas. Tobie se demanda quel avantage il y avait pour lui à demeurer honnête, puisqu'il était soupçonné. N'avait-il pas toute la honte des voleurs sans en avoir les profits ? Pourquoi ne point accepter en entier le rôle qu'on lui avait fait ? Il pouvait en même temps s'enrichir et se venger des injures reçues ; n'était-ce point folie de perdre une si heureuse occasion ?

A toutes ces questions, dictées par un orgueil blessé, les mauvaises passions répondaient en chœur. C'était d'abord la paresse, qui lui disait que le vol exemptait du travail ; la vanité, qui murmurait qu'il pourrait faire de la dépense et briller dans les villages ; la sensualité, qui lui présentait une table couverte de clairet et de pâtés de venaisons. Tobie succomba à ces sollicitations tentatrices.

Un soir d'hiver, après avoir placé le troupeau de son maître à l'abri d'un petit bois et sous la garde de deux chiens, il monta donc son poney et se dirigea vers Stirling.

Le vent soufflait avec violence, et le jeune berger avait prévu qu'un *drift* * ne tarderait pas à tomber sur la montagne ; l'occasion ne pouvait être meilleure pour fuir sans être aperçu. Si la tourmente de neige éclatait dans quelques heures, comme tout l'annonçait, on ne manquerait point de lui attribuer, dans le premier instant, la disparition de Tobie et des moutons qu'il emmenait ; lors même que l'on découvrirait la vérité, les bergers auraient trop d'occupation pour songer à le poursuivre, et, une fois le *drift* passé, il serait hors d'atteinte.

Tobie, qui avait fait tous ces calculs, ne doutait point du succès. Sirrah était parti quelques heures auparavant pour *faire sa quête* de brebis sur les collines, et le jeune berger lui avait assigné un rendez-vous à une distance d'environ trois milles, dans un ravin escarpé et solitaire.

Il venait d'y arriver, lorsque le bruit d'un troupeau nombreux se fit entendre sur le versant opposé. Il s'avança de quelques pas, et aperçut, à la clarté des étoiles qui scintillaient dans un ciel gris et limpide, Sirrah poussant devant lui près de deux cents moutons de toute couleur et à toute marque.

A la vue de ce grand troupeau dérobé à tous les glens de la montagne, Tobie se sentit saisi d'une sorte de terreur. Jusqu'alors son crime n'avait été, pour ainsi dire, qu'une mauvaise pensée, une intention ; sa réalité lui apparut pour la première fois comme s'il l'eût aperçu et touché. Tout ce qu'il y avait en lui de bons sentiments et de raison se réveilla. Il songea au châtiment qui le menaçait, à l'infamie dont il resterait couvert, aux dangers d'une fuite dont il ne pouvait prévoir tous les hasards ; il eut honte et peur à la fois.

— Non, se dit-il avec agitation, je ne veux point que l'on m'appelle Tobie le voleur.

Il pensa à retourner sur ses pas : mais on pouvait s'être déjà aperçu de son absence et de celle des brebis dérobées par Sirrah ; il était fatigué, d'ailleurs, de cette vie isolée ; les tentations pouvaient lui revenir, et il y succomberait peut-être ; il valait mieux qu'il partît.

Cependant la neige commençait à tomber fine et serrée ; les cornes d'appel retentissaient dans la montagne. Tobie eut peur d'être surpris au milieu du troupeau volé ; il appela à lui Sirrah, dispersa les brebis qui prirent la fuite dans toutes les directions, et partit au galop pour éviter le *drift* qui approchait.

Il fit environ trois milles, descendant toujours vers la plaine, et uniquement occupé de mettre un long espace entre lui et le lieu où la pensée du crime lui était venue.

Cependant son cheval ruisselait de sueur et bronchait à chaque instant ; craignant d'épuiser ses forces, il le laissa ralentir son pas.

Il suivait ainsi depuis quelque temps un chemin étroit et raboteux, lorsqu'il lui sembla entendre un bruit derrière lui. Il tressaillit à la pensée qu'il était poursuivi, et se pencha sur son poney pour lui faire prendre le galop ; mais se ravisant tout-à-coup, il l'arrêta court et regarda en arrière.

La plupart des étoiles avaient disparu, la nuit était devenue sombre ; il ne put rien apercevoir. Seulement il lui sembla que le bruit qu'il entendait n'était point un galop de cheval. Bientôt ce bruit s'approcha, devint plus distinct, et tout-à-coup, au détour du chemin, parut le troupeau des brebis volées que Sirrah poussait vigoureusement devant lui. Après le départ de son maître, le chien avait rassemblé de nouveau les moutons dispersés, et les avait forcés à suivre le galop du poney ; ils étaient tous fumants, hors d'haleine, et la langue pendante.

Tobie demeura glacé de surprise et d'effroi. Il se trouvait trop loin des glens pour pouvoir ramener les brebis ; le *drift* enveloppait d'ailleurs déjà le sommet de la montagne, et il eût été dangereux d'y retourner. Les moutons étaient, selon toute apparence, perdus pour leurs maîtres ; mais il ne voulait pas, du moins, qu'on pût lui reprocher d'en avoir profité.

Il descendit de cheval, dispersa de nouveau le troupeau, attacha son chien à la queue du poney après l'avoir battu, et repartit.

Mais à peine avait-il fait un mille que Sirrah rompit son lien et disparut dans la nuit. Tobie ne douta point qu'il ne retournât vers les moutons : le poursuivre était incertain et dangereux ; il préféra l'abandonner.

Quittant donc brusquement le chemin qu'il avait suivi, il prit, à travers les bruyères, un sentier qu'il savait inconnu à Sirrah, passa deux ruisseaux afin de lui faire perdre sa piste, et arriva enfin vers le jour au village de Sirling.

Il entra dans l'hôtellerie très fatigué, s'assit à une table écartée après avoir demandé de l'ale et du pain, et se mit à déjeuner tristement.

Tout-à-coup son nom prononcé à haute voix lui fit relever la tête ; il reconnut Thompson et quelques autres habitants des basses-terres.

— Toi ici ! dit le fermier en lui frappant sur l'épaule ; depuis quand as-tu quitté la patrie des moutons noirs pour celle des vaches blanches ?

— J'arrive, répondit Tobie contrarié de cette rencontre.

— Et comment as-tu laissé ton maître ?

— Bien.

— Quand repars-tu ?

— Tout-à-l'heure.

— Vive Dieu ! il faut que tu me racontes, avant, tout ce

* Tourmente de neige.

qui s'est passé dans les glens depuis que je n'y suis allé.

Tobie voulut refuser, mais le fermier le força à prendre place au milieu des joyeux compagnons qu'il régalait : c'étaient un marchand, un homme de loi, et quelques laboureurs voisins.

— Tu ne perdras rien au changement de table, dit le fermier en servant à Tobie une tranche de bœuf grillé ; tu n'es pas ici dans ta montagne, et il faut vivre comme un chrétien

— Je suis sûr que le garçon ne demande pas mieux, observa le marchand avec un gros rire : les Highlanders sont sobres par la même raison qu'ils portent des jupons courts ; donnez-leur de la viande et du drap, ils mangeront du roast-beef et porteront des culottes.

— Il est de fait, observa l'homme de loi, que les habitants des hautes-terres sont encore bien loin de la civilisation des peuples policés ; on peut dire qu'ils vivent *sicut animalium greges*. Leur état de barbarie est tel, qu'ils n'ont presque jamais recours aux tribunaux, et que parmi eux un homme de loi mourrait de faim.

— Et un homme de commerce n'y ferait point de meilleures affaires, ajouta le marchand. Ils fabriquent eux-mêmes ce qu'ils consomment, chose contraire à tous les principes de l'économie politique.

Aussi, voyez comme ils sont vêtus, ajouta-t-il en montrant Tobie : un mauvais tartan dont les couleurs ont passé, une chemise de toile rousse, et une méchante jupe. J'ai été long-temps avant de pouvoir m'habituer à cette mascarade.

— Je fais des affaires avec plusieurs montagnards, observa Thompson, et je n'ai jamais eu qu'à m'en louer.

— Sans doute, honnêtes, mais pauvres gens, répliqua le marchand d'un ton dédaigneux : ça se transmet le travail et la misère de père en fils, comme nous nous transmettons, nous, la fortune. Aucun moyen de s'enrichir chez eux ; tout ce que peuvent faire les deux bras d'un homme, c'est de le nourrir. Ce berger, par exemple, il est vigoureux et bien portant ; combien gagne-t-il chez son maître ?

Tobie indiqua le chiffre de ses gages ; le marchand haussa les épaules.

— Juste la moitié de ce que je paie à mon dernier garçon de magasin, dit-il.

— Allons, allons, ne le dégoûtez pas de son métier, reprit Thompson en riant. Un verre de porto, Tobie ; bois, mon garçon ! tu n'en retrouveras pas là-haut dans ton glen.

Le jeune berger vida son verre de mauvaise grâce. L'espèce de compassion qui lui était témoignée, et la comparaison que faisaient les convives de leur position à la sienne, l'humiliait profondément. Il se sentait blessé à la fois dans son patriotisme et dans sa vanité ; mais il n'était point au bout. Les convives, animés par le vin et par cette espèce de haine que les habitants des *borders* ont toujours eue pour ceux des hautes-terres, n'étaient pas près d'abandonner un tel sujet.

— Ce qui m'étonne toujours, reprit le marchand après avoir vidé sa tasse, c'est que les Highlanders ne quittent point leurs bruyères pour chercher fortune ailleurs ; car ce ne sont pas les occasions qui manquent. Encore aujourd'hui, par exemple, un de mes commettants fait une expédition pour l'Inde qui doit enrichir tous ceux qui en feront partie. Je lui ai déjà envoyé une vingtaine de garçons que je connaissais.

— Et les chances sont belles ?

— Sûres, monsieur Thompson ; chaque travailleur est entretenu aux frais de la compagnie, et doit revenir au bout de dix ans avec une rente de trente livres sterling.

— Mais quelles sont les conditions ?

— Il faut être jeune, bien portant, et protestant.

Le fermier se tourna vers Tobie :

— Eh bien ! dit-il, cela ne te tenterait-il pas ?

— Lui quitter les glens ! interrompit l'homme de loi ; fi donc ! les Highlanders aiment trop leurs troupeaux ; ils sont attachés à la queue de leurs moutons comme les enfants gâtés à la robe de leurs mères.

— Je suis prêt à prouver que monsieur se trompe, dit sèchement Tobie, s'il y a vraiment des avantages dans cette affaire.

Le marchand lui expliqua au long les conditions de l'entreprise, qui était excellente. Quand il eut fini, Tobie déclara qu'il était disposé à en faire partie.

— A la bonne heure, dit le marchand ; mais il faut une première mise de fonds pour l'achat du trousseau et des instruments d'exploitation : chaque travailleur doit posséder au moins trente guinées.

— Trente guinées ! dit l'homme de loi en éclatant de rire ; autant vaudrait demander à un Highlander l'explication des lois de la reine Anne !

Tobie rougit de colère et de dépit.

— As-tu cette somme ? demanda le marchand d'un ton péremptoire.

— Je dois avouer que je ne la possède point, dit Tobie avec embarras ; mais...

Il fut interrompu par l'aubergiste, qui lui annonça que son troupeau venait d'arriver à la porte de l'hôtellerie.

— Mon troupeau ! s'écria Tobie.

— Eh oui, pardieu ! dit Thompson en regardant à travers les vitres ; je reconnais ton chien.

Le jeune berger courut à la fenêtre, et aperçut en effet Sirrah, qui avait de nouveau réuni les moutons, et suivi sa trace à travers les sentiers non frayés qu'il avait pris.

Il éprouva d'abord une stupeur impossible à rendre. Cette fois la chose était irréparable : qu'il gardât ou non le troupeau que lui amenait Sirrah, le vol était constant, accompli, et pouvait être constaté par témoins. Il avait tout fait pour échapper au crime ; mais maintenant il était commis malgré lui, et il ne restait plus qu'à décider s'il devait en profiter ou non.

La tentation était trop forte ; et quand l'homme de loi lui demanda à qui appartenaient ces brebis, il répondit avec une résolution désespérée :

— A moi.

— A toi ! répéta Thompson ; tu as donc hérité de ton oncle ?

— J'en ai hérité, répondit le berger.

— Et qui t'empêche alors de les vendre et de partir pour l'Inde ? observa le marchand.

— En effet, dit Thompson, je puis te débarrasser de ton troupeau.

— Et vous le paierez comptant ?

— Comptant.

— Soit, dit Tobie.

Tous deux descendirent pour voir les moutons, et rentrèrent au bout d'une heure ; le marché avait été conclu.

— Maintenant, dit Tobie au marchand, envoyez-moi à Londres ; j'ai l'argent nécessaire, et je veux quitter le pays.

Il partit, en effet, le soir même. Mais le *drift* n'avait duré que quelques heures dans la montagne, et le vol des brebis avait été bientôt découvert ; Tobie fut dénoncé, poursuivi, et arrêté au moment où il s'embarquait pour l'Inde.

On le renvoya en Ecosse où son procès fut instruit, et où, selon la rigoureuse loi du pays, il fut condamné à être pendu.

Au moment où sa condamnation fut prononcée, John Scott, qui avait été appelé en témoignage, joignit les mains douloureusement, et deux larmes vinrent à ses paupières.

— Hélas ! Tobie, murmura-t-il, je te l'avais bien dit qu'il ne faut point essayer le mal même en jouant, et que les serviteurs corrompus nous induisaient en tentation !

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

GUTENBERG.



(Statue en bronze de Gutenberg, par David d'Angers, inaugurée à Strasbourg, le 24 juin 1840.)

On a beaucoup parlé de la statue de Gutenberg et de la fête que Strasbourg préparait pour l'inauguration de ce monument; nous nous plaisons à voir dans cet hommage de la presse, un légitime tribut payé à l'inventeur de l'imprimerie et à l'artiste qui lui a consacré son talent. Les cérémonies que la ville de Strasbourg vient de célébrer, l'enthousiasme qu'elle a témoigné pour l'œuvre de M. David d'Angers, et pour le glorieux souvenir de Gutenberg, ont dignement répondu aux annonces qui avaient été faites, et ont même dépassé l'attente.

Nous avons donné le dessin de la statue de Gutenberg que le sculpteur danois Thorwaldsen a exécutée pour la ville de Mayence (1838, p. 89). Il y aurait un curieux rapprochement à faire entre la statue qui décore la patrie du père de l'imprimerie et celle qui orne maintenant la ville où cet homme illustre fit les premiers essais de son art.

L'œuvre de l'artiste danois sent peut-être trop l'étude des poses calmes de l'antique et tout à la fois la bonhomie de la bourgeoisie allemande; point d'émotion dans la tête de Gutenberg, point de mouvement dans son corps, une gravité

un peu flegmatique, une symétrie un peu compassée. La Bible que le grand homme tient sur son cœur indique bien la relation qui existe entre la découverte qu'il fit et la réformation dont celle-ci devint un puissant auxiliaire; mais elle semble exclure aussi tout ce mouvement plus libre, plus audacieux, auquel la presse s'est prêtée, dont il est, à la vérité, difficile de prévoir le terme, et que la France s'est chargée de féconder et de conduire.

Le mérite de la statue du sculpteur français consiste, au contraire, dans une sorte d'animation mystérieuse qui fait avancer brusquement la jambe comme pour marquer un pas soudain dans la marche de l'humanité, qui fait tordre le corps sur lui-même comme par un tressaillement profond, qui se répand enfin en clartés mélancoliques sur la figure, dont un bonnet fantasque augmente encore la rêverie et l'étrangeté. Voilà bien le vieux et puissant chercheur de nouveauté qui a passé sa vie en quête de la réalité d'un songe sublime, et qui vient de dégager la grande inconnue de son problème. Le mouvement délibéré avec lequel il jette au monde la première page imprimée, les mots qui sont écrits sur cette page : *Et la lumière fut!* indiquent l'importance de son invention, la générosité et la hardiesse avec laquelle le génie français en a usé. Cependant la statue n'a pas l'exaltation pure et belle d'un homme qui, du premier coup, par une prérogative spéciale du génie, a fait, sans fatigue et sans douleur, une découverte féconde en merveilles; elle conserve je ne sais quoi de laborieux, de contourné, d'étonné, qui parle autant des longues peines de l'inventeur que de sa précieuse révélation.

La fête célébrée à Strasbourg pour l'inauguration de la statue de Gutenberg a duré trois jours. Le premier, 24 juin, dès le matin, la ville offrait l'aspect le plus animé; presque toutes les maisons avaient arboré le drapeau national; la plupart, et celles surtout qui se trouvent sur le passage du cortége, étaient en outre ornées de fleurs et de guirlandes. Des services religieux qui ont été célébrés par les différents cultes, à la cathédrale, au Temple-Neuf, au temple Réformé et à la Synagogue, ont précédé, dans la matinée, la cérémonie de l'inauguration du monument de Gutenberg. A midi, le son de la cloche de la flèche a annoncé l'ouverture de la fête; les autorités et les différents corps invités à faire partie du grand cortége se sont réunis dans la grande salle et dans la cour de l'Hôtel-de-Ville.

Vers une heure, le cortége se mit en marche. Venaient d'abord les musiques réunies des régiments de la garnison, formant la tête du cortége, et accompagnées de deux drapeaux nationaux; les élèves des écoles primaires, les apprentis de la société d'encouragement au travail pour les jeunes israélites; les élèves de l'école industrielle, les institutions particulières, les orphelins avec des bannières; les élèves du gymnase, du petit séminaire, de l'école normale, du collége royal; MM. les étudiants de l'Académie, portant des brassards dont la couleur jaune, amarante, cramoisie, écarlate ou violette, indiquait, par ce signe distinctif universitaire, qu'ils appartenaient à la faculté des lettres, des sciences, de médecine, de droit, ou à celle de théologie. Puis arrivait la bannière des imprimeurs, décorée des armes qui leur furent octroyées, en 1450, par l'empereur Frédéric III; puis la bannière aux armes de Gutenberg; elles étaient suivies des apprentis imprimeurs et libraires, des ouvriers imprimeurs, des commis de librairie, des maîtres imprimeurs et libraires de Strasbourg, tous portant à la boutonnière, comme marque distinctive, une rosace bleue et rouge avec un bouton d'or au milieu.

Après les imprimeurs venaient les autorités civiles et militaires, MM. les officiers de l'état-major de la division et de la place, ainsi que ceux des différents corps de la garnison; le corps des officiers de santé militaires; les membres du conseil de préfecture, du conseil-général et de l'arrondissement, du tribunal civil, du conseil municipal, du clergé de chaque culte, du tribunal de commerce, etc., etc.; puis une députation de Polonais réfugiés avec leur drapeau national; les membres des deux comités de la fête et des comités des états. Les députations des villes et des corps savants étaient réparties par intervalles sur toute la ligne du cortége; elles étaient chaque fois accompagnées par des membres du comité portant des écharpes tricolores à franges d'argent. L'Académie française et celle des sciences morales et politiques étaient représentées par MM. Dupin aîné et Blanqui aîné, tous deux revêtus du costume de membres de l'Institut. Les députations des imprimeurs, des libraires et des fondeurs de Paris, celles du comité de Lyon et de la ville de Nancy, et des imprimeurs de Rio-Janeiro, étaient précédées de leurs bannières.

La marche de ce cortége composé de près de deux mille personnes, a offert un ordre et une régularité admirables. Sur son passage, une foule considérable se pressait derrière les militaires qui formaient la haie; toutes les fenêtres jusqu'aux lucarnes mêmes étaient garnies de curieux, et une affluence immense encombrait les abords du Marché-aux-Herbes, dont l'intérieur avait été réservé aux membres du cortége. La place était élégamment décorée de pavillons bleus, blancs et rouges, qui flottaient au-dessus des arbres formant l'enceinte du marché. Au milieu de la place on remarquait la statue de Gutenberg, qu'un voile d'étoffes rouge et blanche cachait aux regards du public. Au pied du monument se trouvaient établis une presse, des casses d'imprimeur, un appareil de fonderie et un brochage où des ouvriers se sont mis, dès l'arrivée du cortége, à fondre des caractères, à composer, imprimer, plisser et rogner un hymne composé pour la circonstance.

Les membres du cortége ayant tous pris place autour du monument, M. Liechtenberger père, avocat, vice-président du comité, est monté sur une tribune élevée en face de l'estrade, et a prononcé un discours fréquemment interrompu par les applaudissements. Au passage de son discours où il rendait hommage au talent éminent de l'artiste qui avait reproduit pour la postérité les traits de Gutenberg, au moment où le nom de David échappa aux lèvres de l'orateur, le voile tomba, et l'immense assemblée des tribunes, des maisons, de la place, accueillit par de longs et unanimes applaudissements l'apparition de ce beau travail. Au même moment, le bruit des cloches, le tonnerre du canon et les fanfares se mêlèrent aux acclamations de la foule.

Les bas-reliefs représentent les bienfaits dont quatre parties du monde sont redevables, depuis quatre siècles, à la découverte de l'imprimerie.

L'EUROPE.

Au milieu du bas-relief, à la gauche du spectateur, est Descartes, la tête appuyée sur sa main, dans une attitude méditative. Au-dessus, Bacon et Boerhaave. A ses côtés, et toujours sur la gauche, Shakspeare, Corneille, Molière, Racine. Sur le gradin inférieur, Voltaire, Buffon, Albrecht Durer, Le Poussin, Calderone, le Camoëns, Puget. Au-dessus de Puget, le Tasse et Cervantes. Au-dessus de Durer, Milton et Cimarosa.

A droite du spectateur, Luther, Leibnitz, Kant, Copernic, Gœthe, Schiller, Hegel, Jean-Paul Richter, Klopstock. Tout près du cadre, Linnée, et Ambroise Paré. Près de la presse et au-dessus de Luther, Erasme, J.-J. Rousseau et Lessing; on ne voit que le dessus de la tête des deux derniers. Sous le gradin, au-dessous, Volta, Galilée, Newton, Watt, Papin. Un peu plus bas, Raphaël.

Groupe d'enfants étudiant; on remarque parmi eux un nègre et un Asiatique. L'enfant est le symbole des générations.

L'ASIE.

Près d'une presse, William Jones et Anquetil Duperron donnent des livres aux brahmes et en reçoivent des manuscrits. A gauche, et près de William Jones, est Mahmoud II lisant le *Moniteur;* il est vêtu de son nouveau costume; l'ancien turban est à ses pieds; près de lui un Turc lit dans un livre. Sur le gradin inférieur un empereur de la Chine tenant à la main le livre de Confucius. Près de lui un Chinois et un Persan. Un Européen instruit de jeunes enfants. Groupes de femmes asiatiques placées près d'une de leurs idoles. Rammohun-Roy, célèbre philosophe indien, est placé sur un second plan.

L'AFRIQUE.

A gauche, et s'appuyant sur la presse, Wilberforce serre contre son cœur un nègre déjà possesseur d'un livre. Des Européens distribuent derrière lui des livres aux Africains. De jeunes Européens instruisent les petits noirs.

A droite, Clarkson délie les mains d'un nègre et brise ses fers. Au second plan, Grégoire en relève un et presse sa main sur son cœur. Groupe de femmes élevant leurs enfants vers le ciel, qui ne couvrira bientôt plus que des hommes libres. A terre, des fouets de commandeur et des fers brisés.

L'AMÉRIQUE.

A gauche, Franklin vient de tirer de dessous la presse l'acte de l'indépendance de l'Amérique. Près de lui Washington et Lafayette, qui presse sur sa poitrine l'épée que lui donne sa patrie adoptive. Jefferson et les hommes qui ont signé ce grand acte d'émancipation sont près de lui. A droite, Bolivar serre la main d'un sauvage, et l'engage à prendre place parmi les hommes.

Le maire de Strasbourg, M. Schluttemberg, qui a dirigé toutes les cérémonies avec l'habileté calme et ingénieuse d'un père de famille, et dont l'excellente administration est estimée par tous les partis, a ensuite prononcé un discours remarquable, dans lequel il a fort bien exprimé le sens de ces paroles : *Et la lumière fut*, gravées par M. David sur la feuille que la statue tient dans ses mains. Après lui, M. Silbermann, imprimeur, membre du comité, a pris la parole pour donner des détails fort intéressants sur la vie de Gutenberg.

Dans l'intervalle des discours, la foule entonnait en chœur des hymnes composés, sur des airs populaires, par un habitant de la ville, M. L. Levrault, et imprimés sur la place et à l'heure même. Les chants étaient accompagnés par la musique réunie de quatre régiments. Plus de cent mille personnes étaient rassemblées sur un espace très restreint, toutes attentives, animées d'un noble enthousiasme : c'était, au dire des personnes présentes, un spectacle impossible à décrire. Tous les yeux cherchaient M. David que sa modestie avait tenu éloigné du théâtre de la fête. Dès la veille, une sérénade lui avait été donnée dans son hôtel.

A quatre heures, plusieurs imprimeurs, accompagnés de tous les ouvriers imprimeurs de la ville, se sont rendus dans des bateaux pavoisés à la Montagne-Verte, où se trouvait autrefois le couvent de Saint-Arbogast, dans lequel Gutenberg a long-temps demeuré. C'est là aussi que Gutenberg conçut d'abord l'idée de l'art typographique par caractères mobiles. Arrivés dans ce lieu historique, l'un d'entre eux retraça dans un discours le but de ce pèlerinage; puis une collation leur fut servie, à laquelle les ouvriers typographes, membres de la députation lyonnaise, avaient été conviés.

Le soir, M. le maire a réuni à un grand dîner les personnes étrangères invitées, et les députations des différentes villes.

A la nuit, la ville presque entière s'est illuminée spontanément; toute la population parcourait les rues pour jouir du coup d'œil de cette illumination, la plus brillante que l'on ait vue depuis plusieurs années à Strasbourg. Une foule immense se portait surtout sur la place du Marché-aux-Herbes, sur laquelle la musique du 54e de ligne a exécuté, pendant une partie de la soirée, différents morceaux d'harmonie, et où la statue de Gutenberg, couronnée d'une auréole de gaz, brillait au milieu des lueurs des feux de Bengale que l'on allumait par intervalle aux quatre angles du monument. Tous les édifices publics et la flèche de la cathédrale étaient également illuminés.

Pendant que la plus grande partie de la population se livrait, dans les rues, à des réjouissances que ni le plus léger trouble ni le moindre désordre ne sont venus interrompre un seul instant, la fête se terminait, à la salle de spectacle, par un brillant concert qui s'est prolongé jusqu'à minuit.

Le second jour, la fête a pris un caractère encore plus populaire. Les artisans ont formé un cortége industriel, qui a commencé à midi, et qui jusqu'à deux heures et demie a donné à la ville un des plus admirables spectacles qu'elle ait jamais vus. Nous citons à ce sujet la relation d'un témoin oculaire.

« Ecole industrielle, selliers, vitriers, peintres, tamisiers, serruriers, maréchaux, ferblantiers, chaudronniers, fondeurs, jardiniers, cultivateurs, fleuristes, habitants de la Robertsau, teinturiers, tisserands, cordiers, tanneurs, bottiers, coiffeurs, tailleurs, menuisiers, charrons, bouchers, meuniers, boulangers, marchands de poissons, confiseurs, fabricants de peignes, fabricants de chaises, tourneurs, tailleurs de pierre, charpentiers, plâtriers, maçons, papetiers, imprimeurs, lithographes, relieurs, potiers, tapissiers, cortége de villageois des environs de Strasbourg en costume national.

» Pareil cortége n'avait pas traversé Strasbourg depuis 1810. Je n'aurais jamais osé rêver ce que je viens de voir; les fêtes de Cérès et de Bacchus sont retrouvées. Figurez-vous une suite immense de jeunes gens revêtus des costumes les plus gracieux, les plus coquets; de jolis enfants couronnés de roses, portant les outils, les emblèmes de chaque état, marchant au son de vingt musiques différentes. Puis trente voitures faites de feuillages, traînées par des chevaux magnifiques harnachés de rubans : celle des serruriers avec une forge en activité, et le fer battu tout rouge sur l'enclume; celle des ferblantiers traînant un pavillon entouré de buissons, avec un bassin et de l'eau jaillissante; celle des jardiniers, montagne de fleurs, serre ambulante où toutes les beautés de la culture étaient amoncelées; celles des menuisiers, des ébénistes, chargées de chefs-d'œuvre à rendre jalouses nos écoles royales d'arts et métiers; celle des tourneurs, avec un enfant beau comme l'amour, tournant un socle de bois de cyprès pour un buste de Gutenberg que les mouleurs de l'Ecole industrielle exécutaient au même instant; les charrons avec une diligence; les tonneliers avec leurs tonneaux sans cerceaux, et leur phalange de danseurs bleus et blancs, que l'Opéra engagerait demain si quelqu'un de là-bas avait pu les voir nouer et dénouer leurs quadrilles si hardis, si variés, si parfaits; les bouchers, troupe d'enfants aux robes de feuillage, aux chapeaux de fleurs, menant en laisse des agneaux à la laine traînante rattachés avec des roses, troupe de forts et robustes jeunes hommes maîtrisant deux superbes taureaux aux cornes dorées; des tailleurs de pierre, et au milieu d'eux un clocheton beau comme la flèche de la cathédrale; les marchands de poissons avec un bateau plein d'eau où nageaient des poissons énormes, une carpe centenaire, une lote monstrueuse; les tailleurs et leurs cinq types des anciens costumes français; un magistrat, un chevalier, un bourgeois et un paysan; les papetiers, fabriquant le papier, depuis le chiffon jusqu'à la mise en rames; les lithographes, à la bannière peinte

d'hier, tirant le portrait de Gutenberg et le jetant à la foule; les imprimeurs enfin, vrais héros de la fête, sur un char à huit chevaux, occupés tous à la presse, composant, tirant et distribuant par centaines des pièces de vers en l'honneur de l'aventurier de Mayence. Et tout ce monde beau, jeune, fier, sentant sa dignité et sa force, et pourtant rougissant de joie aux applaudissements qui saluaient son passage; et l'Ecole industrielle, ce bel œuvre, ce bienfait immense de la municipalité strasbourgeoise, groupe d'enfants aux yeux petillants d'intelligence, et qui nous montraient si joyeusement, celui-ci son dessin, celui-là son tableau, cet autre son bas-relief, et que sais-je, moi! J'en oublie, je m'y perds; mais je suis heureux, je viens de voir un grand peuple! »

A six heures du soir, un grand banquet de cinq cents couverts a eu lieu à la Halle-aux-Blés; toutes les autorités et les députations étrangères y assistaient. La cordialité la plus franche n'a cessé de régner un seul instant, et les toasts suivis de nos airs nationaux, accompagnés par le chant de *la Marseillaise*, ont électrisé tous les cœurs et resserré encore les liens de fraternité et de sympathie qui, depuis deux jours, confondaient dans une joie commune tous les sentiments et toutes les opinions.

A sept heures du soir, un spectacle gratis a eu lieu dans la salle du théâtre, offert par le comité aux industriels, aux artisans, aux ouvriers et à leurs familles qui avaient concouru au cortége.

A dix heures enfin, la journée a été couronnée par un autre spectacle d'un effet merveilleux. La flèche de la cathédrale, depuis la plate-forme, a été illuminée avec des lances à feux de couleur, par les soins de MM. les artificiers de l'artillerie de l'ex-garde nationale de Strasbourg. Une traînée de feu, serpentant de la base au sommet de la flèche, a allumé en un instant, au milieu des détonations des pièces d'artifice, les lances de couleur, qui ont donné à la cathédrale un aspect vraiment féerique. Ces festons de pierres, éclairés au milieu d'une nuit obscure par les nuances les plus diverses, et dans lesquels étaient comme enchâssés de brillants rubis, rappelaient les descriptions féeriques dont se berce l'imagination orientale. Les cris d'enthousiasme de la foule qui, malgré la pluie, se pressait dans toutes les rues et sur les places, ont témoigné de toute son admiration pour ce magnifique spectacle. L'illumination des maisons particulières était presque générale comme la veille, et des feux de Bengale ont été allumés par intervalles autour du monument de Gutenberg.

Les fêtes de Gutenberg ont été closes le troisième jour par une loterie industrielle que les ouvriers ont tirée, et par un magnifique bal, dont des décors nouveaux et gracieux, une affluence prodigieuse, et un orchestre imposant, ont fait une solennité pleine d'intérêt, et désormais impérissable dans le souvenir de la ville de Strasbourg et de ses hôtes nombreux.

INCUNABLES.

Le nom d'incunable (du latin *incunabula*, berceau) désigne, dans le vocabulaire de la bibliographie, un livre imprimé dans le quinzième siècle, alors que l'imprimerie ne faisait que de naître. Les incunables ont une très grande valeur, surtout lorsqu'ils proviennent d'une première édition, ou édition *princeps*, comme ceux dont nous donnons les prix pour exemples.

La plus célèbre des Bibles sans date, celle que l'on croit sortie des presses de Gutenberg, 2 vol., a été vendue	2 499 fr.
Le Dante, imprimé à Foligno en 1472; 1 vol.	799
Les Commentaires de César, édition de 1469; 1 vol.	1 362
Le Florus, imprimé en Sorbonne, vers 1470, par Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger (v., sur ces fondateurs de l'imprimerie parisienne, 1837, p. 124 et 402); 1 vol.	801
L'Aulugelle, imprime à Rome en 1469; 1 vol.	1 760
Le Martial, imprimé à Venise vers 1470; 1 vol.	1 274
Le Pline, imprimé à Venise en 1469; 1 vol.	3 000
L'Homère, imprimé à Florence en 1488; 2 vol. non rognés (ce qui ajoute beaucoup de prix à un livre rare)	3 601
Le Décaméron de Boccace, 1 vol., imprimé à Venise en 1471, a été vendu à Londres, en 1812, 2 260 l. st., ou 56 500 fr. (« Il n'est sans doute aucun livre dont le prix ait été porté si haut, » dit M. Brunet dans son Manuel du libraire, où sont indiqués aussi les différents prix qui précèdent)	56 500
Le Psautier de 1457, imprimé par J. Fust et P. Schæffer, à Mayence, le plus ancien livre qui soit daté, acheté par Louis XVIII pour la bibliothèque royale; 1 vol.	12 000
Prix total de ces 12 volumes	83 596 fr.

En supposant donc que ce fût le même amateur qui, pour former une bibliothèque curieuse, eût fait ces diverses acquisitions, il possèderait 12 volumes seulement qui lui auraient coûté 83 596 fr., sans compter les frais de vente mis ordinairement à la charge de l'acheteur.

Mais la condition de l'exemplaire, le concours aux enchères de bibliophiles plus ou moins nombreux, plus ou moins riches, plus ou moins passionnés, fait au même ouvrage un sort bien variable. C'est ainsi que le même exemplaire du Décaméron, vendu, comme nous l'avons dit, 56 500 fr. en 1812, n'a été vendu que 918 l. st. ou 22 950 fr. en 1819.

L'Homère *princeps* vendu 3 601 fr. en 1804 ne l'a été que 1 042 fr. à la vente de Boutourlin, faite à Florence en 1839. Il est vrai que l'exemplaire Boutourlin était coupé, tandis que l'autre ne l'était pas; différence de condition qui en fait une fort considérable dans la valeur. Aussi, quand il a le bonheur de posséder un livre rare non encore coupé, un bibliomane se garde-t-il bien d'y introduire le couteau d'ivoire pour le lire; il en jouit comme l'avare jouit de son trésor.

La mode influe aussi sur le prix des livres rares : les classiques ont baissé, et ce sont les livres de chevalerie, les romans, les moralités et les farces qui sont en vogue.

Au bas d'une estampe coloriée représentant Bonaparte en costume de général, et publiée en 1799, on lit les quatre vers suivants, qui avaient alors le mérite d'être prophétiques.

Ce guerrier d'une ardeur si haute et si constante
Remplira dans l'histoire une place éclatante,
Et dans ses grands desseins devrait-il succomber,
Au moins c'est avec bruit qu'on le verra tomber

SYMBOLES SUR LES ANCIENS CACHETS.

Les premiers chrétiens faisaient graver sur leurs cachets différents symboles, tels qu'une colombe, un poisson, une ancre, une lyre. La bague d'or que l'époux donnait à la fiancée représentait souvent deux mains jointes comme symbole de l'union qui doit régner dans le mariage. La colombe est tantôt un signe d'innocence, tantôt la représentation du Saint-Esprit; l'ancre rappelle la solidité de la foi chrétienne; la lyre est un symbole de louanges et d'adoration. L'image d'un poisson gravée sur les cachets, sur les lampes, sur les urnes sépulcrales, rappelait les eaux du baptême, « où les fidèles, disent les Bénédictins, sont » régénérés et acquièrent la vie spirituelle de la grâce, » comme le poisson est engendré dans l'eau et ne peut vivre » hors de cet élément. La piété éclairée des chrétiens leur » faisait encore voir dans le poisson une figure sensible de » Notre Seigneur J.-C., qui a chassé le démon et rendu la

» vue au genre humain, comme ce grand et mystérieux » poisson, dont le jeune Tobie se servit par ordre de l'ange, » chassa le démon, et rendit la vue au saint vieillard Tobie. » La croix est naturellement le symbole que l'on rencontre le plus souvent. On trouve aussi sur les cachets des châsses, des reliques, des images de saints, une palme pour désigner les martyrs, ou les symboles des quatre évangélistes : l'aigle, le bœuf ailé, l'ange, et le lion ailé.

LE SPECTRE DU PAMBAMARCA.

(Voy. le Spectre du Broken, 1833, p. 341.)

Le spectre du Pambamarca, au Pérou, a été observé et décrit, vers le milieu du dernier siècle, par Bouguer, membre de l'Académie des sciences. Nous avons déjà rapporté ailleurs sa description (1833, p. 342). Il ne nous paraît pas sans intérêt d'ajouter ici le témoignage du savant Antonio Ulloa, qui, au même temps, a vu ce singulier phénomène atmosphérique, et qui a consigné ses observations dans son ouvrage intitulé : *Relacion del viage à la America meridional.*

« Il se trouvait, dit-il, au point du jour sur le Pambamarca avec six compagnons de voyage ; le sommet de la montagne était entièrement couvert de nuages épais ; le soleil, en se levant, dissipa ces nuages ; il ne resta à leur place que des vapeurs si légères, qu'il était presque impossible de les distinguer. Tout-à-coup, au côté opposé de celui où se levait le soleil, chacun des voyageurs aperçut à une douzaine de toises de la place qu'il occupait son image réfléchie dans l'air comme dans un miroir ; l'image était au centre de trois arcs-en-ciel nuancés de diverses couleurs et entourés à une certaine distance par un quatrième arc d'une seule couleur. La couleur la plus extérieure de chaque arc était incarnat ou rouge ; la nuance voisine était orangée ; la troisième était jaune, la quatrième paille, la dernière verte.

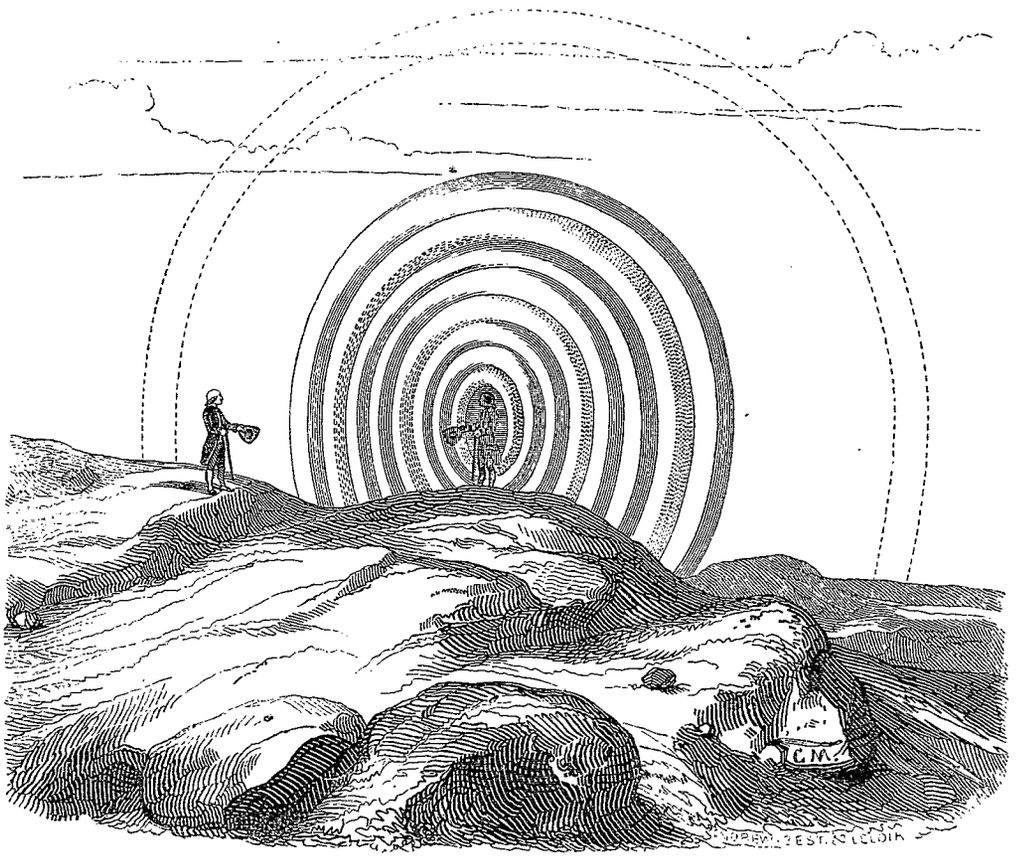

(Phénomène atmosphérique dans l'Amérique méridionale.)

Tous ces arcs étaient perpendiculaires à l'horizon ; ils se mouvaient et suivaient dans toutes les directions la personne dont ils enveloppaient l'image comme une gloire. Ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que, bien que les sept voyageurs fussent réunis en un seul groupe, chacun d'eux ne voyait le phénomène que relativement à lui, et était disposé à nier qu'il fût répété pour les autres. L'étendue des arcs augmenta progressivement en proportion avec la hauteur du soleil ; en même temps, les couleurs des arcs s'évanouirent, les spectres devinrent de plus en plus pâles et vagues, et enfin le phénomène disparut entièrement. Au commencement de l'apparition, la figure des arcs était ovale ; vers la fin, elle était parfaitement circulaire. »

LE QUINQUINA.

Il n'est personne qui n'ait entendu vanter les effets bienfaisants et presque merveilleux du quinquina ; qui n'ait eu l'occasion de voir employer ce précieux antidote contre les fièvres intermittentes, qu'il arrête avec tant d'efficacité qu'on a coutume de dire qu'il coupe la fièvre. Ce médicament est l'écorce d'un arbre de moyenne grandeur qui ne se trouve qu'au Pérou.

L'histoire du quinquina, nommé dans les pharmacopées *cortex peruvianus febrifugus*, et qu'en Amérique on appelle *palo de calenturas* (bois des fièvres), est extrêmement curieuse.

Les naturels du Pérou, instruits sans doute par quelque circonstance fortuite, ou, comme on le croit, parce que les habitants d'un village qui buvaient l'eau d'une mare où avaient séjourné des quinquinas avaient été à l'abri des fièvres endémiques si fréquentes dans ce pays ; les Indiens, disons-nous, connaissaient les vertus du quinquina et en faisaient usage depuis un temps immémorial lors de l'arrivée des Espagnols. Mais ces malheureux Indiens, mus par un sentiment de haine bien explicable, cachèrent aux con-

quérants, pendant un siècle et demi, le remède contre la fièvre. Ce fut en 1638 qu'un Indien auquel le gouverneur de Loxa, au Pérou, avait rendu de grands services, donna à cet Espagnol une certaine quantité d'écorce de quinquina, dont il fit connaître l'usage.

Peu de temps après, le gouverneur de Loxa ayant appris que la femme du vice-roi, la comtesse de Cinchon, était sur le point de succomber à une fièvre tierce qui avait résisté à tous les remèdes connus, envoya au vice-roi, comme un remède secret et infaillible, une partie de son écorce réduite en poudre. Ce quinquina, essayé d'abord avec un plein succès sur plusieurs malheureux atteints de la même maladie, fut bientôt administré à la comtesse de Cinchon qu'il rappela à la vie.

La réputation du quinquina, nommé dès lors la *poudre à la comtesse*, se répandit promptement dans toute l'Amérique espagnole. La comtesse de Cinchon en fit venir chaque année de Loxa une grande quantité pour le distribuer aux pauvres de Lima; puis elle chargea les jésuites de continuer ces distributions.

Lorsque, à l'expiration de sa vice-royauté, le comte de Cinchon revint en Espagne en 1640, il vanta beaucoup la poudre à laquelle il devait la conservation des jours de sa femme, et son médecin, qui en avait apporté une grande provision, la vendit jusqu'à cent réaux la livre. Neuf ans après, en 1649, le procureur-général des jésuites d'Amérique, ayant été mandé à Rome avec les autres chefs de son ordre, apporta un chargement considérable de quinquina, qu'il distribua en grande partie à ses confrères pour le répandre dans toute l'Europe. Le quinquina quitta alors le nom de poudre à la comtesse pour prendre le nom de *poudre des jésuites;* et encore aujourd'hui, en Angleterre, on l'appelle *the jesuit's powder*.

Dans toute l'Europe on paraissait d'accord pour vanter les propriétés miraculeuses du nouveau remède; mais beaucoup de médecins célèbres, offusqués sans doute par cette célébrité de fraîche date, s'efforcèrent de discréditer la poudre des jésuites, en disant qu'elle ne pouvait guérir si promptement la fièvre sans reporter les humeurs vers d'autres parties du corps, d'où devait résulter une série effrayante de maladies. Bientôt on mit sur le compte de la poudre des jésuites tous les accidents, toutes les rechutes, et le pauvre médicament fut presque aussi généralement honni qu'il avait été vanté. Il avait pourtant encore des partisans, même dans le docte corps des médecins; mais on ne pouvait l'acheter qu'en secret chez les moines.

Cependant ceux-là mêmes qui l'avaient introduit en Europe contribuaient grandement à faire tomber en discrédit le quinquina. En effet, au lieu d'imiter le désintéressement de Poivre, qui, aux dépens de sa fortune et de sa vie, conquit sur les Hollandais les plantes à épices pour en doter nos colonies, les jésuites firent de la vente du quinquina un objet de spéculation, et maintinrent son prix si élevé, que dans une foule de cas on fut réduit à n'employer que des doses trop faibles de ce médicament, et par conséquent il demeura sans effet et cessa de mériter la confiance.

Ce fut un Anglais, le chevalier Talbot, qui le remit en vogue; mais, redoutant l'influence d'un nom déjà décrié, il le donna comme un remède secret, et l'administra, non point par drachmes, mais par onces, de sorte qu'il obtint les mêmes effets prodigieux qui avaient valu à la poudre des jésuites sa réputation première. En 1679, on recommença à l'employer en France sous le nom de *remède anglais*, et Talbot, qui faisait un secret de sa préparation, consentit à la vendre au roi Louis XIV. L'usage du quinquina s'étant répandu de nouveau, on en fit venir du Pérou des quantités énormes. Les environs de Loxa ne suffisant plus alors à la consommation, on substitua, toujours sous le nom de quinquina, d'autres écorces jouissant aussi de propriétés fébrifuges, telles que celles du croton cascarille et du myriosperme pédicellé; ce dernier, qui est le *quina-quina* des Péruviens, diffère beaucoup du cinchona, qui est leur *cascara de Loxa*. Cette confusion de noms provient de ce que le quina-quina des Péruviens a été de bonne heure remplacé chez eux-mêmes par le cinchona.

L'analyse chimique de l'écorce du quinquina a montré qu'il doit sa vertu fébrifuge à un principe particulier, cristallisable en petites aiguilles blanches, et qu'on a nommé la quinine. Cette substance, comme les alcalis, s'unit aux acides pour former des sels cristallisables : c'est sa combinaison avec l'acide sulfurique, nommée le sulfate de quinine, qu'on emploie aujourd'hui de préférence en médecine, parce qu'elle est plus facile à doser, et que, représentant sous un très petit volume une grande quantité d'écorce, elle est aussi bien plus facilement prise par le malade.

Dans certains quinquinas, la quinine est associée avec un autre principe fébrifuge, également cristallisable, et qu'on appelle *cinchonine*. Le quinquina gris, provenant du *cinchona condaminea*, ne contient presque que de la cinchonine, et comme ce principe est moins actif que la quinine, cette espèce de quinquina est beaucoup moins chère.

Le genre des quinquinas, que les botanistes nomment en latin *cinchona*, fait partie de la famille des rubiacées, dans le sous-ordre des plantes dicotylédones à fleurs monopétales. Il comprend un grand nombre d'arbrisseaux qui ont les feuilles entières, opposées, munies de stipules. Leur fleur est complète; la corolle et le calice sont d'une seule pièce, à cinq divisions, insérés sur l'ovaire; cet ovaire se compose de deux loges, qui se séparent à l'époque de la maturité, et renferment plusieurs graines aplaties et bordées d'une large membrane.

On connaît une trentaine d'espèces de cinchona, mais il n'y en a que vingt dont l'écorce soit employée en médecine. Les unes ont l'intérieur de la corolle velu; d'autres ont l'intérieur de la corolle glabre.

POÉSIES POPULAIRES CORSES.

Nous empruntons quelques détails sur les mœurs corses et la traduction d'une improvisation populaire, à un rapport adressé récemment au ministre de l'intérieur par M. Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques de France.

Lorsqu'un homme est mort, particulièrement lorsqu'il a été assassiné, on place son corps sur une table, et les femmes de sa famille, à leur défaut des amies, ou des femmes étrangères connues pour leur talent poétique, improvisent des complaintes en vers dans le dialecte du pays. Quelquefois c'est la fille, la femme même du mort qui chante ou qui déclame devant son cadavre. Cet usage existe aussi chez les Grecs, où cette sorte de lamentation funèbre se nomme *moizio'oghi*. En Corse, on l'appelle *voceru, buceru, buceratu*, sur la côte orientale; au-delà des monts, *ballata*. *voceru* vient du latin *vociferare*, dont les Corses ont retranché deux syllabes.

Le thème ordinaire de ces chants est la vengeance, et il n'est pas rare qu'une célèbre *buceratrice* fasse prendre les armes à tout un village par la verve sauvage de ses improvisations.

Si le mort a succombé à une maladie, le voceru n'est qu'un tissu de lieux communs sur les vertus, etc. En général, c'est sa femme qui lui parle, et qui lui dit : Que te manquait-il? N'avais-tu pas une maison, un cheval? etc. Pourquoi nous as-tu quittées?

Un homme mourut dernièrement de la fièvre à Bocognano; ses amis vinrent l'embrasser, suivant l'usage de cette localité, et l'un d'eux lui dit : *O che tu fossi morto della mala morte! t'avremmo vendicato* · « Oh! que n'es-tu

» mort de la male mort (c'est-à-dire assassiné)[1] nous t'au-» rions vengé. »

LAMENTATION FUNÈBRE DU NIOLO.

(Vocçru di Niolo)

Je filais mon fuseau,
Quand j'entendis un grand bruit :
C'était un coup de fusil
Qui me tonna dans le cœur.
Il me sembla que quelqu'un me dit :
— Cours, ou ton frère meurt.

Je courus dans la chambre en-haut,
Et je poussai précipitamment la porte.
— Je suis frappé au cœur!
Il dit, et je tombai (comme) morte.
De n'être pas morte alors, moi aussi,
C'est pour moi quelque consolation.
(Je puis me venger.)

Je veux mettre des chausses d'homme,
Je veux acheter un pistolet,
Pour montrer ta chemise (sanglante)
Aussi bien, personne n'attend,
Pour se faire couper la barbe,
Que la vengeance soit accomplie.

Pour te venger,
Qui veux-tu que ce soit?
Notre vieille mère près de mourir,
Ou ta sœur Marie?
Si Lario n'était pas mort,
Sans carnage l'affaire ne finissait pas

D'une race si grande,
Tu ne laisses qu'une sœur,
Sans cousins-germains,
Pauvre, orpheline, sans mari...
Mais pour te venger,
Sois tranquille, elle suffit.

La chemise sanglante d'un homme assassiné est gardée dans une famille comme un souvenir de vengeance; on la montre aux parents pour les exciter à punir les meurtriers. Quelquefois, au lieu de chemise, on garde des morceaux de papier, trempés dans le sang du mort, qu'on remet aux enfants lorsqu'ils sont d'âge à pouvoir manier un fusil.

Les Corses se laissent pousser la barbe en signe de vengeance ou de deuil. *Personne n'attend pour se faire couper la barbe*, c'est-à-dire, Il n'y a personne qui se charge de te venger

---

RUBRIQUE. — SAVOIR TOUTES LES RUBRIQUES.

La rubrique était une espèce de sanguine ou d'ocre rouge dont les Romains se servaient pour écrire le titre des lois; cet usage amena chez eux la synonymie entre le mot rubrique et les mots titre, loi ou formule.

Encore aujourd'hui, rubrique est usité dans le sens de titre dans ces phrases de journal : Sous la rubrique de Londres, Sous la rubrique de Berlin, etc.

L'imprimerie adopta l'encre rouge, non seulement pour les titres, mais aussi pour certains passages importants, notamment dans les livres de droit et dans les Missels et Bréviaires. Savoir toutes les rubriques fut donc un mérite chez le légiste et chez l'homme d'église.

Il est probable que c'est par allusion aux rubriques du droit que l'on a dit d'un homme fin et rusé, qui n'est jamais à court d'expédients : *Il sait toutes les rubriques.*

LES BATONS DE NEPER.

Le célèbre baron écossais Neper ou Napier, dont toutes les recherches paraissent avoir eu pour but d'abréger les opérations numériques que l'homme peut avoir à effectuer, et auquel nous devons l'admirable découverte des logarithmes, avait imaginé un moyen très simple d'abréger singulièrement la multiplication et la division ordinaires. Comme il employait, pour cela, de petits bâtons préparés d'une certaine manière, il a donné le titre de ***Rhabdologia*** (du grec *Rhabdos*, bâton) à l'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet, en 1617, à Edimbourg. Il n'y a pas de profession où l'on ne puisse avoir besoin d'effectuer des calculs plus ou moins compliqués, et le nombre des personnes familarisées avec la pratique des logarithmes est malheureusement trop peu considérable. Nous croyons donc faire une chose utile en décrivant ici le procédé de Neper et le perfectionnement récent que l'on y a apporté.

Supposons que l'on ait le nombre de 1 296 à multiplier par 5 456. On sait que le produit total inconnu s'obtient en faisant la somme des produits successifs de 1 296 par 6, par 50, par 400 et par 5000, et la plus grande difficulté consiste à effectuer ces multiplications partielles. Voici comment les bâtons de Neper doivent être construits pour servir à ces opérations.

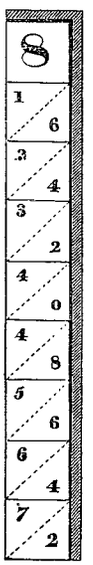

(Fig. 1.)

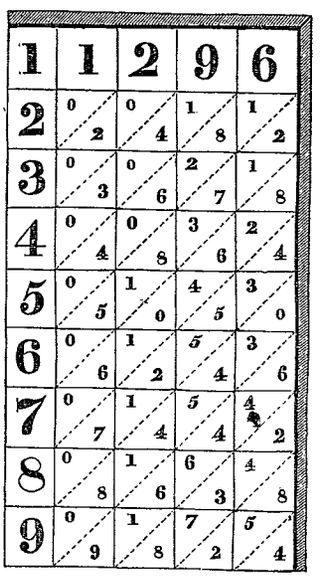

(Fig. 2.)

La figure 1 représente un des bâtons. On voit que la longueur est 9 fois la largeur; qu'elle a été divisée en 9 parties, de manière que le bâton offre à sa surface 9 carrés égaux; que les nombres 16, 24, 32, 40... écrits les uns au-dessous des autres dans les cases successives, sont le double, le triple, le quadruple, le quintuple, etc., du nombre 8 placé en tête de colonne; qu'enfin le chiffre des dizaines de ces multiples 16, 24, 32... est séparé, dans chaque case, par une diagonale tirée de l'angle supérieur à droite, vers l'angle inférieur à gauche, du chiffre des unités, au-dessus duquel le premier se trouve toujours ainsi placé.

Supposons maintenant que l'on ait préparé, pour chaque chiffre, quelques bandes de cette espèce en carton, en bois ou en cuivre; que l'on en ait aussi plusieurs ne renfermant que des zéros; qu'enfin il y en ait une dont les cases ne soient pas divisées, et dans lesquelles seront inscrits simplement les nombres naturels de 1 à 9, ainsi qu'on le voit sur la gauche de la figure 2; on se servira, de la manière suivante, des bâtons ainsi préparés pour multiplier le nombre 1 296 par 5 456.

On arrangera l'une à côté de l'autre les 4 bandes portant en tête les chiffres 1, 2, 9, 6, et à côté d'elles, vers la gauche, celle qui porte les chiffres simples (fig. 2). On observera alors que la série des cases horizontales du second rang donne le double 2592 du nombre placé en tête; que la série des cases horizontales du troisième, du quatrième,..

du neuvième rang, donnent de même le triple, le quadruple,... le neuvième multiple du nombre 1 296. Il ne s'agit que de copier les chiffres inscrits dans une même bande horizontale en ayant soin d'ajouter le chiffre des dizaines de chaque case au chiffre des unités de la case immédiatement à gauche. Ainsi, par exemple, le produit de 1 296 par 6, sera 7 776 : on écrira d'abord le chiffre des unités 6, placé dans la bande verticale à droite, et dans la case qui correspond au multiple par 6 ; puis 7 provenant de 3 et de 4 ; puis 7 provenant de 5 et de 2, et ainsi de suite. Il ne s'agira donc que de mettre, les uns au-dessus des autres, les produits partiels de 1 296 par 6, par 50, par 400, par 3 000, et d'ajouter ces produits, suivant la règle ordinaire de l'addition, ainsi qu'on l'a indiqué ci-dessous :

```
    1 296
    3 456
  -------
    7 776
   64 80
  518 4
 3 888
 -------
 4 478 976
```

Et réciproquement, si l'on avait à diviser le nombre 4 478 976 par 1 296, on commencerait par former, à l'aide des bâtons de Neper, un tarif des 9 premiers multiples de 1 296, comme on le voit ci-dessous à gauche :

1	1 296	4478976	1296
2	2 592	3888	3456
3	3 888	5909	
4	5 184	5184	
5	6 480	7257	
6	7 776	6480	
7	9 072	7776	
8	10 468	7776	
9	11 664	0	

La partie 4 478, à gauche du dividende, la plus petite qui contienne le diviseur 1 296, étant comprise entre 3 888 et 5 184, le premier chiffre du quotient cherché sera 3, qui correspond à 3 888. Après avoir retranché ce dernier nombre 4 478, le nouveau dividende partiel 5 909 est compris entre 5 184 et 6 480 ; le second chiffre du quotient est donc 4 qui correspond à 5 184. En se servant ainsi de la table des multiples, on trouvera, avec la plus grande facilité, successivement tous les chiffres du quotient 3 456 : le détail des opérations est donné ci-dessus, à droite de cette table.

Malgré les avantages qui résultent de l'emploi des bâtons de Neper, la difficulté de choisir et d'ajuster convenablement, sans qu'elles se dérangent, différentes bandes dans chaque cas particulier, a empêché que leur usage se soit répandu. Mais une disposition récemment imaginée par M. Hélie, est de nature à rendre l'idée de Neper très facilement applicable. Si l'on a fixé dans un cadre un certain nombre de cylindres parallèles pouvant tourner autour de leurs axes, et portant sur leur surface convexe les dix bandes qui correspondent aux chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, on aura, sous un très petit volume, un nombre considérable de bandes différentes, et après avoir amené à la surface du tableau celles dont on a besoin, on n'aura pas à craindre qu'elles se dérangent dans le cadre où elles sont maintenues. La figure 3 représente, aux deux tiers de grandeur naturelle, un instrument rhabdologique de ce genre, qui peut servir pour des nombres de 10 chiffres, et qui équivaut par conséquent à 100 bâtons de Neper. Les boutons placés au-dessous du cadre servent à faire tourner les cylindres fixés dans les traverses supérieure et inférieure. Les flèches en diagonale indiquent les chiffres qui doivent être ajoutés ensemble dans deux bandes verticales contiguës.

Les flèches sont gravées sur des bandes fixes interposées entre deux cylindres consécutifs, de manière à ne laisser voir qu'une seule série verticale de multiples sur chaque cylindre. Des fils tendus transversalement et fixés dans les deux bords latéraux du cadre servent à séparer les différentes tranches horizontales qui ont rapport à un même multiple du nombre placé en tête du cadre. Dans la figure

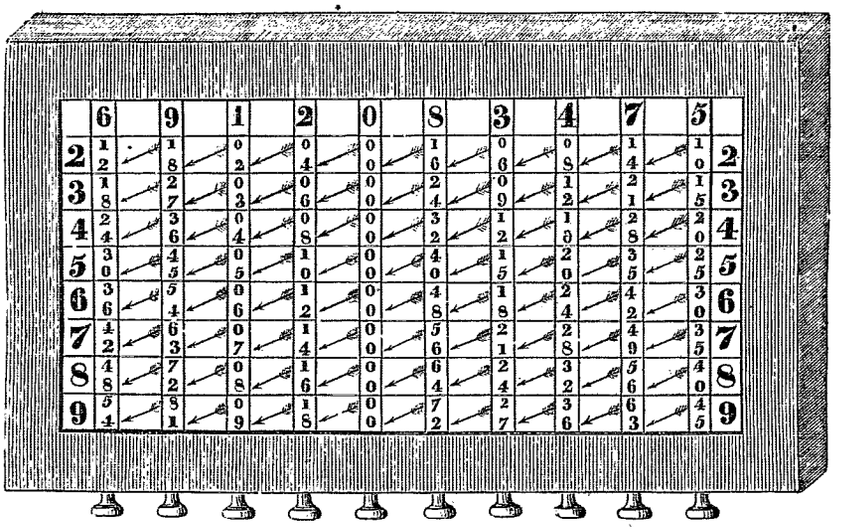

(Fig. 3. — Bâtons de Neper perfectionnés.)

3, les cylindres ont été ajustés de manière à présenter les 9 premiers multiples du nombre 6 912 083 475.

Ce petit appareil, si simple et si peu volumineux, est encore très utile lorsqu'il s'agit de dresser des tables pour la conversion des mesures anciennes en nouvelles et réciproquement. Ainsi, connaissant la valeur du pied en millimètres, dixièmes et centièmes de millimètre, on tournera les bâtons de manière à amener sur la ligne supérieure et vers la droite du cadre le nombre 32 484 qui exprime cette valeur ; les nombres placés sur les lignes horizontales suivantes, 64 968, 97 452... 262 355, seront équivalents à 2, à 3... à 9 pieds.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 126, 139, 188.)

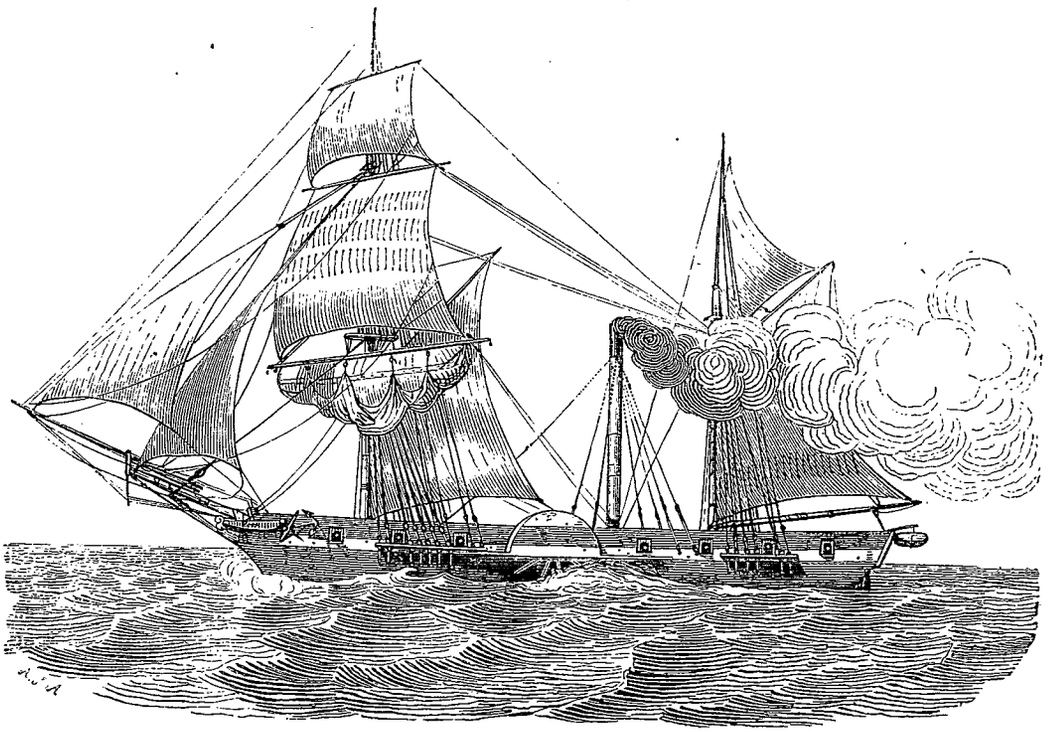

(Bâtiment à vapeur courant largue, les amures à tribord; il est vu par le travers.)

Bateau, nom commun à différentes embarcations à voiles ou à rames. Les *bateaux bermudiens* sont des espèces de sloops bien construits pour la marche; ils ont environ 20 mètres de longueur et 7 mètres de bau.— Les *bateaux-bœufs* sont des embarcations des côtes de Provence, du port de 60 à 80 tonneaux, à un mât qui grée des voiles latines. On les nomme ainsi parce qu'ils font la pêche attelés deux ensemble aux extrémités du filet ou de la drague. On s'est servi de bateaux-bœufs, dans la dernière expédition d'Alger, pour débarquer les troupes de descente. —Les *bateaux lesteurs* sont employés habituellement dans les ports à transporter le lest à bord d'un bâtiment. — Le *bateau de loch* est un secteur en bois qui se tient flottant dans une situation verticale, pendant qu'on mesure le sillage du navire (voyez *Loch*). — Les *bateaux de passage* sont ceux qui servent à porter des passagers d'un bord à l'autre d'une rivière, d'un port à une rade, etc.— Il est inutile d'expliquer l'usage des *bateaux de pêche* et des *bateaux pilotes*. — Les *bateaux plats* sont d'un petit tirant d'eau et d'un grand port. On les emploie, dans les courts trajets, au transport des troupes de débarquement. — Les *bateaux à pompe* sont des bateaux plats sur le fond desquels on établit une pompe aspirante et foulante. On les emploie dans les ports à éteindre les incendies et à maîtriser le feu quand on chauffe un bâtiment sur l'eau. — Les *bateaux-portes* servent comme une vanne à fermer l'entrée d'une forme. — Les *bateaux sous-marins* ou *plongeurs* sont destinés à stationner ou à avancer sous l'eau.

Batiment a vapeur. C'est un bâtiment qui navigue au moyen de roues à aubes, mues par l'action de la vapeur comprimée, et qui porte en même temps des mâts et grée des voiles lorsqu'il a le vent bon. L'application de la vapeur aux bâtiments destinés à la navigation du large ne s'est guère généralisée que depuis 1818. L'Angleterre compte, tant dans sa métropole que dans ses colonies, 810 bâtiments à vapeur, depuis la force de 100 jusqu'à 400 chevaux, qui présentent un tonnage de 157 840, et une force totale de 63 250 chevaux.

Batterie, double rangée de canons qui garnissent les sabords percés de tribord et babord, sur le pont d'un bâtiment de guerre. La *batterie basse* d'un vaisseau est la plus voisine de la ligne d'eau, et porte toujours les plus forts calibres. La *seconde batterie* est celle qui porte sur le second pont. Dans un vaisseau à trois ponts, la *batterie haute* est au-dessus de la précédente. La *batterie des gaillards* est sur les gaillards, et se trouve divisée en deux par les passavants. On désigne aussi les batteries par le calibre des pièces d'artillerie dont elles sont armées. Ainsi, dans un vaisseau à trois ponts, on dit *batterie de* 30 pour batterie basse, *batterie de* 24 pour seconde batterie, et *batterie de* 18 pour batterie haute. La batterie basse d'un vaisseau, aussi bien que la batterie d'une frégate, est parfois condamnée à rester muette dans les combats livrés sur une mer fortement agitée; son rapprochement de la surface de l'eau l'expose à être envahie par les vagues, auxquelles donneraient issue les sabords ouverts. — On appelle *batterie flottante* un bâtiment à fond plat, exclusivement destiné à la défense ou à l'attaque des forts. Au siége de Gibraltar, en 1778, on a employé des batteries flottantes, garnies de canons de fort calibre.

Bau, poutre transversale qui réunit les deux bords d'un bâtiment, et supporte les bordages des ponts. Le *maître-bau* est situé dans la plus grande largeur du navire. Le mot *bau*, en marine, est aussi synonyme de largeur, quand il s'agit d'un bâtiment.

Beaupré; c'est celui des bas-mâts d'un bâtiment qui est placé le plus à l'avant et dans une position presque horizontale. (V. le n° 18 du plan géométral d'un trois-mâts, p. 189.) Ce mât est considéré comme la clef de tous les autres, parce que les étais font en grande partie leur effort dessus. Aussi dans les combats s'efforce-t-on de rompre le beaupré du bâtiment ennemi, soit par l'abordage, soit par l'artillerie. Le beaupré a ses mâts, ses vergues et ses voiles. Lorsqu'on désigne un navire par le nombre de ses mâts, on ne fait pas mention du beaupré.

BER, anciennement BERCEAU, appareil en charpente placé sous un grand bâtiment prêt à être lancé.

BERNE (En). *Mettre un pavillon en berne*, c'est le hisser, après l'avoir plissé et lié dans toute sa largeur à la gaine ou guindaut. C'est un signal de grande détresse compris par tous les peuples maritimes.

BITTES; ce sont deux montants verticaux en chêne, joints par une traverse horizontale, qui s'élèvent sur le pont d'un bâtiment. (V. le n° 17 du plan géométral d'un trois-mâts, p. 189.) Les *bittes* sont placées sur l'avant près des écubiers, et servent à amarrer les câbles des ancres sur lesquelles le navire est mouillé. Les vaisseaux de ligne ont leurs bittes dans la batterie basse, les frégates les ont dans la batterie, et les autres bâtiments, sur le pont supérieur.

BITTURE; c'est une longueur de câble à peu près double de la profondeur de l'eau à l'endroit où l'ancre est jetée. La bitture est étendue sur le pont, afin qu'une moitié au moins puisse s'écouler du navire quand l'ancre est abandonnée à sa chute; l'autre moitié file avec plus de lenteur. Un bâtiment qui doit prochainement jeter l'ancre *prend ses bittures*, c'est-à-dire dispose ses câbles. On dit d'un marin qui a bu jusqu'à s'enivrer, qu'il *a pris une fameuse bitture*.

BONNETTES, voiles légères de la forme d'un trapèze, qui s'installent en dehors et à côté de la plupart des voiles principales du navire pour augmenter la surface de la voilure par un beau temps. Les *bonnettes* prennent le nom des voiles près desquelles elles sont suspendues. Ordinairement le mât de misaine est le seul qui porte des bonnettes.

BORD, au figuré, est synonyme de bâtiment : *Aller à bord*, *être à bord*, *ne pas quitter le bord*, sont des locutions maritimes qui se traduisent ainsi : Aller, être sur le navire, ne pas quitter le navire. — Le côté d'un bâtiment s'appelle le *bord : Prendre les amures sur l'autre bord*, c'est virer de bord. — *Courir un bord au large*, c'est s'orienter au plus près, et se diriger vers la pleine mer. — *Bord sur bord*, *à petits bords*, c'est virer souvent de bord. — Un navire est *bord à quai*, quand l'un de ses côtés touche à un quai.

BORD-CONTRE (à), l'une des positions relatives dans lesquelles peuvent se trouver des bâtiments naviguant en vue les uns des autres. La figure navale que nous donnons in-

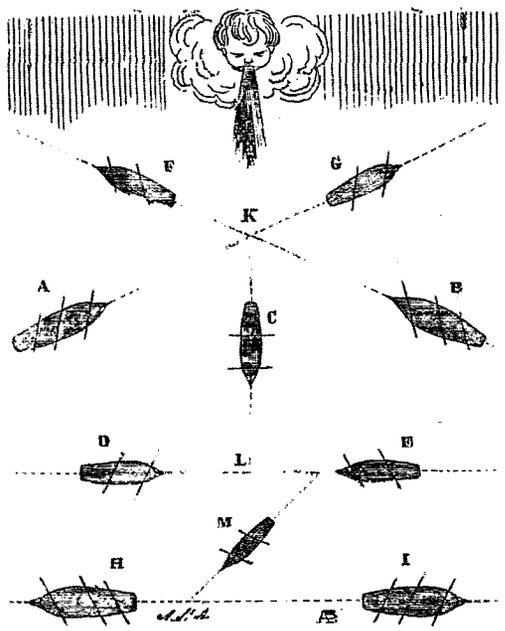

dique ces différentes positions. — Les bâtiments A et B courent à bord-contre; ils se jetteraient l'un sur l'autre au point K si, pour éviter l'abordage, l'un des deux ne changeait de direction. Les bâtiments C et D, ou bien C et E, courent à bord droit contre, parce que les routes qu'ils suivent se coupent à angle droit au point L, où ils pourraient s'aborder. — Les brigs D et E courent à contre-bord droit; ils portent directement l'un sur l'autre, en gouvernant à angle droit sur la perpendiculaire du vent, que le brig D reçoit par babord et le brig E par tribord. — Les bâtiments F et G courent à bord opposé sur des routes obliques; ils s'éloignent l'un de l'autre. — Les bâtiments H et I courent à bord opposé droit, parce que leur route est diamétralement opposée.

Cette figure peut encore servir à donner une idée des différentes allures des vaisseaux. Par exemple : Les bâtiments A et G courent au plus près, les amures à babord. La route qu'ils suivent fait avec la direction du vent un angle de 65°; leurs vergues sont ouvertes le plus possible, c'est-à-dire que l'angle qu'elles font avec le grand axe du navire est d'environ 58° (voir le brig marchand au plus près, p. 188). — Les bâtiments B et F sont aussi au plus près, les amures à tribord. — Les navires E et H courent largue, les amures à tribord (v. p. 225); ils reçoivent directement par le travers le vent, dont la direction fait avec la route de ces bâtiments un angle droit. Cette allure est la meilleure; toutes les voiles portent sans s'abreyer, et sans donner de dérive. On dit largue, parce que les amures sont larguées et servent peu. — Les bâtiments D et I portent largue aussi; ils courent également sur la perpendiculaire du vent, les amures à babord. — Le brig M court grand largue, et le brig C est vent arrière.

BORDAGE, planche employée à couvrir la membrure, les baux et les barrots, et à former ainsi l'enveloppe extérieure d'un bâtiment

BORDÉE, espace que parcourt un navire orienté au plus près du vent. *Courir une bordée* à terre, c'est se diriger vers la côte. — *Bordée* signifie aussi la répartition de l'équipage pour le service du bord. Si l'on ne fait que deux divisions, on les appelle *bordée de tribord* et *bordée de babord :* dans ce cas, l'équipage court la *grande bordée*, et ce mot est synonyme de *quart*. La grande bordée dure de six heures à minuit; les autres quarts ne sont que de quatre heures. — Enfin, par *bordée* on entend la décharge simultanée de toute l'artillerie qui est sur un bord du bâtiment. La bordée complète d'un vaisseau de 100 canons vomit environ 1 800 kilogrammes de fer. On nomme *bordée d'enfilade* l'explosion de tout un côté de batterie lancé dans l'arrière de l'ennemi, de manière que les projectiles traversent et ravagent le bâtiment dans toute sa longueur. A Trafalgar, le vaisseau français *le Redoutable* reçut, du vaisseau anglais *le Tonnant*, une bordée d'enfilade, presque à bout portant, qui ne lui laissa que cent vingt-cinq hommes d'équipage.

BORDER un bâtiment, c'est appliquer et clouer ses bordages; border une voile, c'est haler sur son écoute pour tendre la toile de manière à présenter sa surface à l'action du vent; border les avirons, c'est les armer, les disposer pour ramer.

BOSSE, morceau de fort cordage solidement arrêté par l'un de ses bouts à un point résistant, et amarré de l'autre bout sur un cordage qui fait effort. Mettre une bosse sur un cordage, ou le *bosser*, c'est le retenir contre l'objet qui lui fait résistance. La *bosse dormante* ou *fixe* est celle que l'on met sur les câbles en avant et en arrière des bittes, pour soulager cet appareil des efforts continuels des câbles. La *bosse debout* sert à suspendre l'ancre au bossoir. Il y a encore la *bosse à fouet*, la *bosse à aiguillettes*, la *bosse volante*, la *bosse à croc*, la *bosse cassante* qui se frappe sur le câble à l'instant du mouillage, par un temps forcé, et amortit par sa rupture la secousse trop violente que le câble pourrait recevoir. La *bosse du canot* sert à amarrer les embarcations

à la traîne. — Les matelots disent, au figuré, qu'ils se sont *fait une bosse*, quand ils ont pris une partie complète de plaisir.

Bosseman. C'était, dans l'ancienne marine, une sorte de contre-maître chargé, à bord des vaisseaux, de veiller aux ancres, aux bouées et aux câbles. Dans le Nord, le nom de *bosseman* est encore donné à certains officiers-mariniers de manœuvre.

Bossoir, forte pièce de bois saillante, sur l'avant, qui sert à la manœuvre des ancres. Dans le dessin qui représente l'avant d'un brig marchand, p. 228, une ancre est suspendue au bossoir par sa bosse debout, parée à être mouillée. C'est sur les bossoirs que sont placées, pendant la nuit, les sentinelles qui veillent au dehors pour la sécurité du navire. L'officier qui commande le quart stimule leur attention en faisant retentir de temps à autre son porte-voix du cri : *Ouvre l'œil au bossoir!*

Boucanier, nom des navires et des hommes qui faisaient anciennement la navigation et la chasse aux bœufs sauvages dans les îles de l'Amérique. L'énorme fusil dont ils se servaient se nommait aussi boucanier. En 1660, plusieurs aventuriers français vinrent s'établir sur la côte septentrionale de Saint-Domingue. Ils virent successivement accourir vers leurs huttes tous ceux de leurs compatriotes de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Grenade, qu'un privilége commercial exclusif privait du libre exercice de leur industrie. Les nouveaux colons cherchèrent dans leur chasse leur nourriture et une partie de leurs vêtements. Ils poussaient leurs excursions jusque dans les prairies et dans les cours des habitants de Saint-Domingue. Ceux-ci, réveillés de leur léthargie, appelèrent à leur secours des troupes qui firent aux boucaniers une chasse rude et meurtrière. En 1665, la France leur envoya un gouverneur; les boucaniers, abandonnant leur vie aventureuse, formèrent des habitations et devinrent cultivateurs.

Bouée, corps flottant employé à divers usages, auquel on donne des formes différentes, et qu'on fabrique de matériaux différents. Les bouées représentées dans la gravure p. 228 sont : 1, bouée de sauvetage (voir une bouée de sauvetage au gui du brig de guerre, p. 229); 2, bouée d'ancre; 3, bouée d'ancre en tôle; 4, bouée en liége pour indiquer un chenal, et servir de coffre d'amarrage; 5, bouée de même genre que la précédente, échouée de mer basse; 6, tonne-bouée, balise flottante; 7, coffre d'amarrage.

Bouline, manœuvre frappée sur les ralingues de côté, et au tiers de la hauteur d'une voile carrée; elle sert à étendre et contenir la surface à l'action du vent qui la frappe obliquement. Les *boulines* portent le nom des voiles auxquelles elles sont attachées. Naviguer *à la bouline*, ou *bouliner*, c'est lutter contre un vent contraire. Dans ce cas, un bâtiment qui peut faire neuf milles à l'heure, est réputé grand marcheur; il est bon *boulinier*. *Faire un coup de bouline*, c'est naviguer quelque temps à la bouline. *Rouster les boulines*, c'est les tendre fortement pour bien ouvrir les voiles au vent. Autrefois, les matelots s'encourageaient à cette manœuvre par le cri : *Bouline, ah! ah! arrache!* Maintenant le coup de sifflet remplace ce chant aboli. *Larguer les boulines*, c'est les détendre. *Courir la bouline*, est une punition correctionnelle infligée aux matelots convaincus de vols d'effets appartenant à l'Etat ou aux individus du bord. Le condamné est attaché par la ceinture à une bague en fer, dans laquelle passe une corde tendue dans la longueur du pont; il a les épaules découvertes et la tête coiffée d'un panier. Au moment de l'exécution, le patient est mis à l'une des extrémités de la corde roidie; des matelots, rangés en haie de chaque côté, sont armés chacun d'un court bout de corde ou garcette. Au signal donné, le condamné s'élance au pas de course, le long de la corde qui le retient, entre les deux haies de matelots, et chacun le frappe quand il passe devant lui. Selon la gravité du délit, le coupable fait une, deux, trois ou quatre courses de bouline.

Bourlinguer, travailler péniblement. Les matelots *bourlinguent* quand ils ont un travail rude et fatigant. Un navire dont la marche est entravée par la grosseur de la mer, ou qui lutte avec effort contre le vent, *bourlingue*.

Boussole, instrument à l'aide duquel les navigateurs reconnaissent la direction que doit suivre leur vaisseau pour arriver à sa destination. Il est plus généralement connu, en marine, sous le nom de *compas de route*. La boussole se compose d'une boîte ronde en cuivre, supportée par deux cercles concentriques dits à balancier, et qui sont placés dans une autre boîte carrée en bois. Du centre de la première s'élève un pivot qui supporte une aiguille plate d'acier aimanté, au-dessus de laquelle est la *rose* des vents divisée en trente-deux parties égales. Cette rose est en carton ou en mica; elle tourne horizontalement pour indiquer en mer le méridien magnétique.

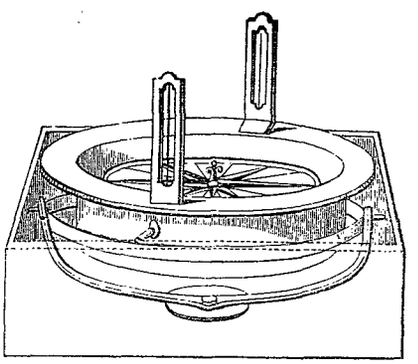

(Boussole.)

L'origine de la boussole se perd dans les époques les plus reculées. Aristote en parle dans son livre *de Lapidibus*. Au douzième siècle, Guyot de Provins en fait mention. Elle consistait alors uniquement en une aiguille aimantée soutenue par des rognures de liége posées à la surface de l'eau. La fleur de lys qui, chez toutes les nations maritimes, désigne le nord sur le carton où sont figurées les aires de vent, donne lieu de supposer que la boussole a été sinon inventée, au moins perfectionnée par les Français. En 1497 et 1498, Vasco de Gama, pénétrant pour la première fois dans les Indes orientales, trouva des aiguilles aimantées entre les mains de tous les pilotes, qui en tiraient un grand parti.

Bouteilles, ornement en forme de demi-tourelle qui fait saillie à l'arrière du navire et de chaque côté. On y établit, à bord des vaisseaux et des frégates, les cabinets de bains pour les officiers. Sous Louis XIV, les bouteilles étaient énormes; elles comprenaient jusqu'au premier canon de l'arrière dans chaque batterie. Aujourd'hui elles sont très simplifiées et beaucoup plus gracieuses.

Brague, fort cordage dont les deux bouts sont fixés de chaque côté du *sabord*, ou embrasure du canon, et qui embrasse la bouche à feu dans le sens de son recul. Les *bragues fixes* sont celles qui ne permettent pas de recul. Dans le combat de la frégate française *l'Artémise* contre la frégate anglaise *Amelia*, le commandant Bouvet, devenu depuis contre-amiral, ordonna de *tirer à longueur de brague*, c'est-à-dire de ne pas pousser les canons dans leurs embrasures, ce qui activa considérablement son feu.

Brai, suc résineux du pin et du sapin. Le brai privé de son corps gras est appelé *brai sec*. Il est noir et cassant, et sert à enduire les cloisons des soutes où l'on conserve les vivres; le *brai gras* est employé à recouvrir les jointures des bordages, pour ôter tout accès à l'eau. Cette opération s'appelle *brayer*. On graie avec des espèces de pinceaux

ou *guipons*, ou avec des cuillers de fer-blanc à deux becs.

Branle-bas! A ce commandement, on plie les hamacs, et l'on dégage les batteries et entreponts suivant l'ordre établi. *Branle-bas de combat!* A ce commandement, on dispose le bâtiment entier pour une action. Les sifflets et les tambours confirment l'ordre terrible. Les hamacs dépendus et roulés sont portés et arrangés dans les bastingages. Les fanaux de combat, suspendus et espacés dans les batteries, répandent leur sinistre clarté. Les matelots canonniers, rendus à leurs pièces, les disposent et les démarrent. Les boute-feux fument, piqués au fond des bailles de combat. Les piques, les haches, sont disposées avec ordre entre les sabords; chacun s'empare de son arme pour l'abordage. Le sable destiné à boire le sang qui va couler est répandu sur les ponts. Les soutes à poudre devant et derrière sont ouvertes; le *puits sacré* est éclairé; les servants pour le passage des poudres sont échelonnés. Dans la cale, hors de l'atteinte des boulets, le chirurgien et ses aides étalent leurs instruments, dressent leur table d'opération, et garnissent les lits pour les blessés. Dans la mâture et dans les agrès, les gabiers doublent les cordages nécessaires aux manœuvres les plus importantes; la barre du gouvernail de rechange est apportée près de celle qu'elle doit remplacer. Un roulement de tambour annonce que le branle-bas de combat est fini. Cet aspect terrible du vaisseau s'aggrave du silence de six cents matelots canonniers, debout, immobiles, rangés autour de leurs pièces. Le commandant va descendre dans les batteries accompagné de ses officiers en grande tenue, comme aux jours de fête. Il va passer son inspection solennelle, recommander à chacun son devoir envers la patrie. Sur un vaisseau bien administré, un branle-bas de combat de nuit doit s'effectuer en dix minutes. Lucas sur son vaisseau *le Régulus*, et Lefée sur *le Diadème*, n'ont pas employé plus de temps.

Brassiller. La mer *brassille* lorsqu'elle est frappée obliquement par les rayons du soleil peu élevé sur l'horizon, et que ses petites lames courtes scintillent, et forment ainsi une traînée de lumière éblouissante.

Brasse, unité spécialement usitée en marine pour mesurer les cordages de toutes dimensions et la profondeur de la mer. La brasse française est de 1m, 54; les Portugais, les Espagnols et les Napolitains l'ont adoptée. Les Anglais et les autres peuples maritimes du nord de l'Europe ont déterminé la longueur de leur brasse à 6 pieds anglais, c'est-à-dire un dixième de plus que la nôtre, ce qui donne 1m, 69.

Brasser ou Bbasseyer. C'est l'action de mouvoir les bras d'une vergue pour l'orienter ou pour faciliter la manœuvre de sa voile. *Brasser carré*, c'est placer les vergues en croix, former des angles droits avec la quille. *Brasser à culer*, c'est disposer les voiles à recevoir le vent par devant. *Brasser en ralingue*, c'est changer promptement la direction oblique des voiles pour courir à l'autre bord.

Brig ou Brick, bâtiment à deux mâts perpendiculaires, avec un beaupré, semblable en tout à un trois-mâts, auquel on aurait enlevé son mât d'artimon. La *bôme* est la vergue principale d'un brig. Ainsi qu'on l'a vu, c'est sur elle que s'élève la *brigantine*, voile qui offre au vent la plus large surface. En France, les brigs sont généralement plus petits que les trois-mâts. En Amérique et en Angleterre, cette règle a un grand nombre d'exceptions. Le *brig-goëlette* est un bâtiment de moindre proportion que le brig, et dont la mâture participe des deux sortes de navires dont son nom est composé. Le mât de misaine, qui est placé à l'avant, est en tout semblable à celui du brig et du trois-mâts; mais le grand mât n'a point de hune : ce sont de simples barres qui en tiennent lieu, comme pour les goëlettes. Le *brigantin* est un petit brig. (Voy. p. 229.)

Bris. Ancien mot qui signifie naufrage, sinistre de mer. On ne s'en sert plus qu'en langage de législation. Le droit de bris était autrefois une espèce de droit d'aubaine sur les fragments des navires brisés que la mer apportait sur le rivage. Ce droit s'est ensuite étendu aux navires eux-mêmes, et a subsisté jusqu'à la fin du dix-septième siècle. En 1681, seulement, on décida qu'il ne fallait plus piller les naufragés ou causer les naufrages. (Voy. 1839, p. 210.)

Brisants, choc des lames contre les rochers ou les écueils d'un rivage. Les vigies, en les découvrant, crient à la tête des mâts : Brisants devant nous! brisants par le bossoir de babord, de tribord, ou par le travers! Un bâtiment engagé au milieu de ces lames qui écument par la violence des chocs, est en danger de périr corps et biens.

Brise, synonyme de vent. On dit une *bonne brise* pour un vent favorable, un vent contraire pour exprimer l'op-

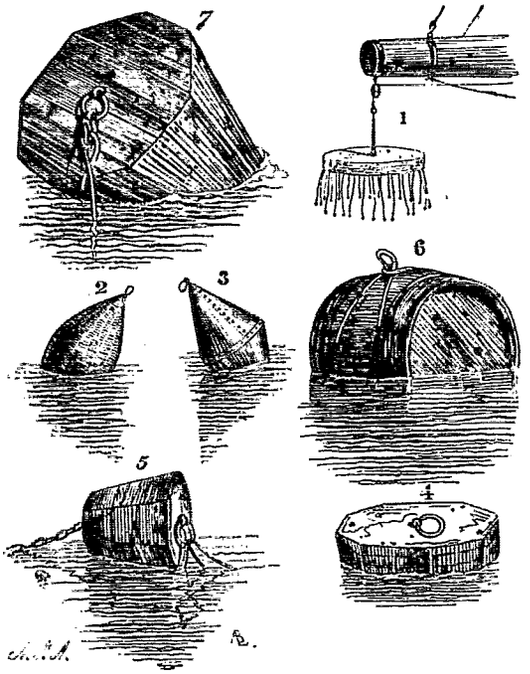

Bouées. — Voy., pour les chiffres de renvoi, p. 227.)

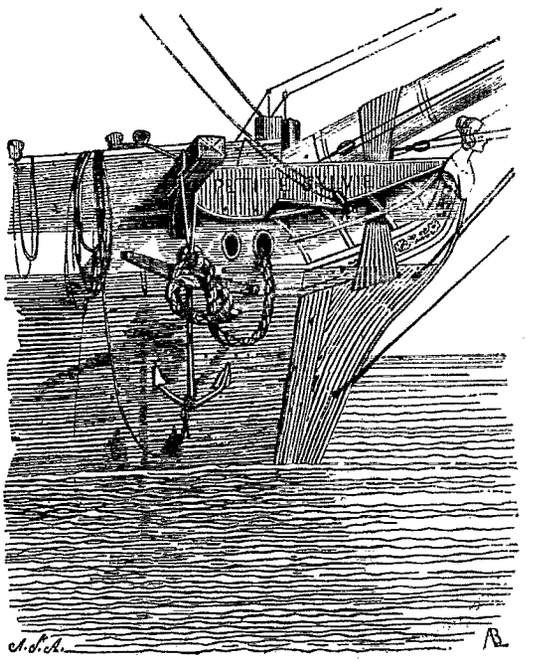

(Avant d'un brig marchand. — Voy. *Bossoir*.)

posé. Une forte brise est un vent très favorable à la route. Une *brise carabinée* est un vent plus violent, mais favorable. Dans toutes les îles de la zone torride, les brises sont soumises à des lois fixes. Pendant la nuit la brise souffle ordinairement de terre, et vers le matin sa direction change diamétralement.

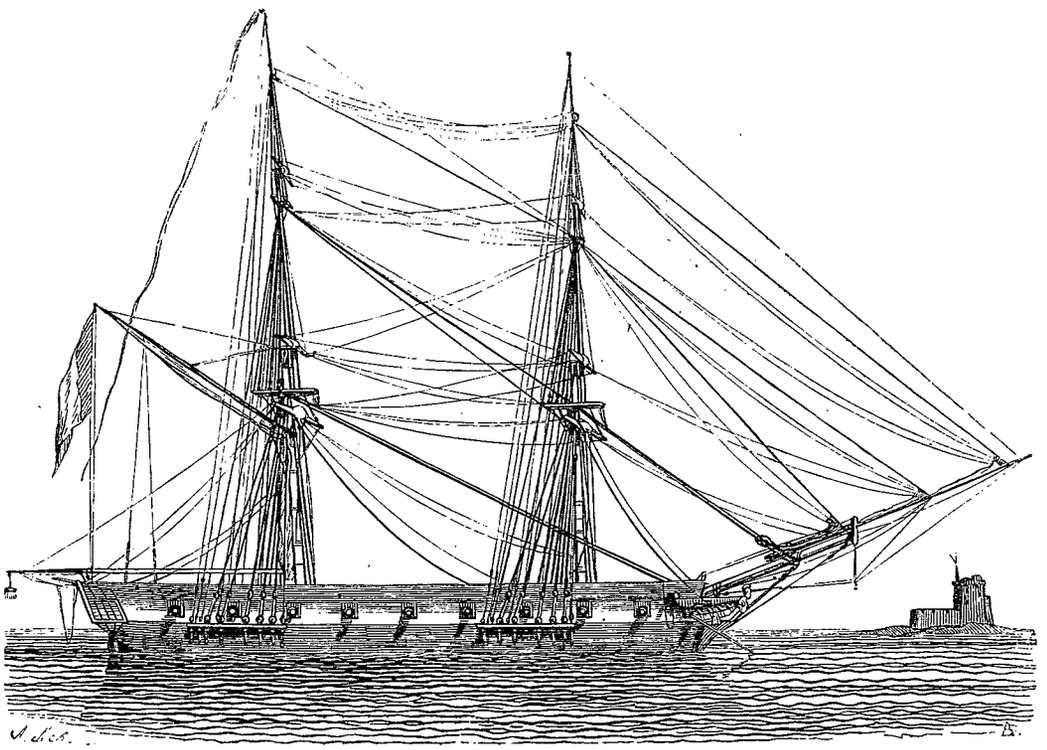

(Brig de guerre français mouillé, vu par le travers.)

LA PRINCESSE RADJPOUTH.

De tous les peuples de l'Inde, celui dont l'étude nous offre le plus d'intérêt, est certainement le peuple radjpouth : c'est le seul qui ait conservé dans ses mœurs et dans ses habitudes les traces de l'ancienne civilisation indienne que les conquérants ont détruite. C'est aussi le plus généreux en même temps que le plus brave *.

Chez lui, les femmes occupent un rang beaucoup plus élevé que chez toutes les nations musulmanes : elles ont voix dans les conseils et peuvent gouverner l'Etat; une énergie et une noblesse de sentiments rares chez les peuples où elles sont regardées à peu près comme esclaves, les rendent du reste dignes de cet honneur. Ainsi, lorsque les Mogols poursuivant leurs conquêtes vinrent attaquer le Radjpoutanah, ils trouvèrent des ennemis redoutables dans ces femmes elles-mêmes, et celles d'une ville assiégée se brûlèrent avec leurs richesses pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur

Durant les fréquentes guerres qui ont ensanglanté le pays depuis cette époque, l'histoire nous présente une foule de traits semblables; et ce qui s'est passé il y a peu d'années à la cour du souverain d'Oudeypour, prouve d'ailleurs que cet esprit d'héroïsme n'est pas éteint aujourd'hui chez les femmes radjpouth.

En 1810, Kichen-Kouer, fille du rana d'Oudeypour, princesse d'une rare beauté, avait été fiancée au radjah de Djoupour, son parent, et l'un des rois les plus puissants du Radjpoutanah.

Les négociations étaient terminées et l'on se préparait aux cérémonies du mariage, lorsque la mort frappa subitement le fiancé, et dégagea Kichen-Kouer de ses engagements.

Le radjah mourant sans héritiers directs, Mân-Sing, son parent à un degré éloigné lui succéda, et crut en montant sur le trône avoir acquis des droits à la main de la princesse promise à son prédécesseur.

Il envoya donc une ambassade à Oudeypour pour faire des propositions à Bihm-Sing, père de Kichen-Kouer; sans doute elles eussent été acceptées, si un ancien ministre de Djoudpour, mécontent du nouveau souverain, n'était venu se jeter à la traverse en faisant paraître tout-à-coup un héritier réel ou supposé du défunt, et déclarant qu'il soutiendrait ses droits par les armes.

Mân-Sing, obligé de se défendre, remit ses prétentions à des temps plus heureux, et tourna toutes ses forces contre le rebelle.

Mais le perfide ministre lui avait déjà suscité de nouveaux embarras : il avait su par ses intrigues faire naître dans le cœur d'un prince voisin du Radjadh de Djeypour, un ardent désir d'épouser la princesse, et celui-ci sachant les prétentions de son rival demandait déjà Kichen-Kouer à main armée.

Dès lors il ne fut plus question de cet héritier prétendu qui n'était qu'un prétexte, et le ministre l'abandonna pour rester à la cour de Djeypour, et hâter une guerre qui devenait inévitable.

Mân-Sing, en effet, en apprenant ce qu'on tramait à la cour de Djeypour, avait envoyé une nouvelle ambassade au Rana pour insister sur la priorité de ses droits.

Le père de Kichen-Kouer, homme faible, égoïste, et voulant avant tout éloigner de ses Etats un péril prochain, n'osa prendre une décision positive, et, dans la crainte de se faire un mortel ennemi de celui qu'il ne choisirait pas, donna aux deux des espérances mais sans se prononcer ouvertement. Le gouvernement anglais fut d'ailleurs supplié en vain d'intervenir, il refusa sa médiation, et la guerre commença.

La ruine presque totale des deux principautés de Djoudpour et de Djeypour, fut le premier et terrible résultat de

* Voyez 1839, p. 41.

cette lutte qui devenait de plus en plus sanglante, car tous les princes Radjpouths par divers intérêts y avaient bientôt pris part.

On ne savait comment finirait une guerre commencée sous de si malheureux auspices; Bhim-Sing tremblait déjà que l'orage n'arrivât jusqu'à lui et cherchait les moyens de le conjurer, lorsque le chef d'une tribu voisine, Emir-Khan, homme entreprenant et audacieux, surprit dans une embuscade le ministre, artisan de tous ces malheurs, et le fit assassiner.

Puis, comme des motifs particuliers le poussaient à désirer une prompte paix, et qu'une réconciliation devenait moins difficile après la mort du principal auteur de la guerre, il se rendit successivement au camp des deux princes, et proposa un double mariage pour cimenter l'alliance qu'il méditait.

Mân-Sing devait épouser la sœur de son adversaire, et lui donner en même temps sa fille.

Mais il était difficile d'accomplir ce projet tant que la princesse, cause de la guerre, existerait. Les deux rois voulaient bien renoncer à Kichen-Kouer, mais ils ne pouvaient supporter l'idée qu'elle devînt la femme d'un autre et croyaient que leur gloire y était intéressée.

Or, d'après les idées et coutumes des princes Radjpouths, c'est un opprobre d'avoir dans une famille une fille non mariée; on pensa donc que l'honneur de tous les partis exigeait la mort de Kichen-Kouer, puisque c'était le seul moyen de conclure enfin une paix solide.

La question de ce sacrifice fut agitée quand Emir-Khan vint à Oudeypour, et ce chef insista fortement auprès des conseillers du Rana sur sa nécessité, car, on dit qu'il ne s'adressa point au Rana lui-même.

Adjih-Sing, le principal ministre d'Oudeypour, et la propre tante de la princesse Tchand-Bêe, furent les instruments des volontés d'Emir-Khan. Tchand-Bêe présenta elle-même la coupe empoisonnée à Kichen-Kouer, la suppliant en même temps de sauver son père, sa famille, et sa tribu des combats et des malheurs auxquels sa haute naissance et sa mauvaise destinée les exposaient.

L'appel ne fut pas fait en vain : la princesse fit avec calme le sacrifice de sa vie à peine commencée; elle avala le poison, et, comme l'effet tardait à se faire sentir, elle but deux autres coupes, et expira aussitôt ne laissant échapper que ces seules paroles : « Voilà donc le mariage auquel j'étais destinée ! »

Tout le monde était instruit de ce qui se passait dans le palais; la beauté extraordinaire et la jeunesse de la princesse excitèrent une émotion qui fut générale, et à un degré rare parmi les habitants de l'Inde.

Toutes les personnes qui se rappellent encore ce malheureux événement, s'accordent à dire que la nouvelle de la mort de Kichen-Kouer ne se fut pas plus tôt répandue dans la ville d'Oudeypour, que des lamentations se firent entendre de toutes parts, et que les expressions d'une vive compassion pour son sort se mêlèrent aux imprécations contre la faiblesse et la lâcheté de ceux qui avaient pu acheter leur sûreté à de telles conditions.

Peu de temps après cet événement tragique, la sympathie publique fut réveillée de nouveau par le décès de la mère de l'infortunée princesse; elle ne put se remettre du choc qu'elle avait ressenti à la première nouvelle de la mort de sa fille.

Mais au milieu de cette douleur universelle, celui qui manifesta le plus hautement son indignation fut un des nobles d'Oudeypour, Sagvan-Sing, chef de Corrador, dont la noble conduite sauva la réputation de cette classe fière que le thécour Adjit-Singh avait déshonorée par sa lâcheté.

Dès que Sagvan-Singh entendit parler des événements du palais, il quitta sa résidence, courut à Oudeypour, et descendant de cheval hors d'haleine, il entra sans cérémonie et encore tout couvert de poussière dans la salle où le prince était assis avec plusieurs de ses ministres.

Tous paraissaient plongés dans l'affliction. « La princesse est-elle morte ou vivante, demanda-t-il d'un ton d'impatience? »

Et comme Adjih-Sing lui répondit en le suppliant de ne pas troubler la douleur d'un père qui avait perdu son enfant, le vieux capitaine ôta son sabre qu'il déposa avec son bouclier aux pieds du Rana, et, prenant un air en même temps calme et résolu : « Mes ancêtres, dit-il en s'adressant à Bhim Singh, ont servi les tiens pendant plus de trente générations, et ce n'est pas à toi que je puis exprimer ce que j'éprouve; mais ces armes ne seront plus employées à ton service. Quant à toi, scélérat, s'écria-t-il en se tournant vers Adjih-Sing, toi qui as versé cette ignominie sur le sang radjpouth, que la malédiction d'un père se manifeste sur toi : puisses-tu mourir sans enfants! » Aussitôt il sortit de l'assemblée, laissant dans l'esprit de tous ceux qui l'entendirent une impression inexprimable de terreur et d'effroi.

Sagvan-Singh vécut encore huit ans après cet événement; mais, quoiqu'il ne cessât pas de se montrer obéissant, on ne put jamais le décider à reprendre ses armes.

Le dernier enfant d'Adjih-Singh mourut en 1821, et les superstitieux Radjpouths regardèrent cette mort comme l'accomplissement de la prophétie prononcée contre lui.

PALIMPSESTES.

On appelle ainsi des parchemins manuscrits sur lesquels on a gratté et effacé l'écriture pour y écrire de nouveau. Ce nom vient des deux mots grecs *palin* de nouveau, et *psaô*, râcler, polir.

Cet usage, très commun dans les temps d'ignorance, et surtout pendant les siècles du moyen âge, peut être considéré comme l'une des causes qui ont anéanti pour jamais tant de chefs-d'œuvre littéraires et scientifiques des auteurs grecs et romains. Ces pertes ne sauraient être trop déplorées. On est parvenu à grand' peine à retrouver, sous la nouvelle écriture des palimpsestes, des fragments assez considérables d'écrivains anciens. C'est ainsi que M. Mai, bibliothécaire de Milan, a pu lire sur des palimpsestes des passages de Frontin, de Symmaque, des lettres d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, et récemment (1822) le *Traité de la république* de Cicéron presque tout entier.

LA LITHUANIE.

ORIGINES. — UNION DE LA LITHUANIE ET DE LA POLOGNE. — DIVINITÉS LITHUANIENNES. — L'ARBRE BAUBLIS. — DZIADY OU LA FÊTE DES MORTS.

Les plus anciennes notions historiques sur la Lithuanie remontent aux premiers siècles du christianisme et aux migrations de peuples qui suivirent la chute de l'empire romain. Les historiens lithuaniens et polonais prétendent que les Alans, peuplade sarmate; les Hérules, colonie romaine; les Cimmériens ou Kimmériens de la race celtique et les Normands, se mêlant aux indigènes du pays qui s'étend des bords du Boug jusqu'au golfe de Finlande, formèrent la nation lithuanienne. Cette assertion semble d'autant plus rapprochée de la vérité historique, que, d'une part, la langue lithuanienne est un mélange de mots latins, slaves, et de l'idiome des paysans du pays des Galles en Angleterre et de la Bretagne française, et que, d'autre part, dans le paganisme de ce pays on aperçoit les traces de la mythologie des Scaldes et des Scandinaves.

Jusqu'au douzième siècle les Lithuaniens vécurent calmes, tranquilles et ignorés dans leurs immenses forêts, n'inquiétant personne et vivant du miel et des produits de

la chasse qui était leur unique occupation. L'établissement des chevaliers teutoniques en Prusse et en Livonie, qui, le glaive dans une main et la croix dans l'autre, jurèrent de convertir toutes les nations païennes, éveilla en Lithuanie une vie plus active et plus orageuse. Depuis cette époque, forcés de repousser les invasions continuelles de ces chevaliers, des Russes et des Tartares, les Lithuaniens ne se reposèrent plus que le temps nécessaire pour reprendre des forces.

L'époque la plus brillante de l'existence politique de la Lithuanie peut être fixée vers la fin du quatorzième siècle, alors que ses limites touchaient les bords de la mer Baltique et du Pont-Euxin. Mais cette extension rapide et peu naturelle, n'ayant aucune base solide, ne pouvait durer long-temps. Vers le commencement du quinzième siècle, les Lithuaniens ne purent résister aux attaques toujours renouvelées et toujours formidables des chevaliers teutoniques, et répondirent avec empressement aux avances des Polonais, qui, inquiétés aussi par la puissance croissante de leurs ennemis communs, cherchaient à former une ligue contre eux. Le premier rapprochement des deux nations se fit par le mariage de Kasimir-le-Grand avec la princesse lithuanienne Aldonna, qui apporta en dot, 40 000 Polonais faits prisonniers dans les guerres différentes. Mais c'est à Hedvige, la plus belle et la plus digne d'admiration des reines de Pologne, qu'il fut réservé d'unir à jamais la Pologne et la Lithuanie. Depuis son mariage avec Ladislas Jagellon (en 1412), toute la Lithuanie reçut le baptême du christianisme et de la civilisation, et ces deux nations si étrangères l'une à l'autre par leur religion, par leurs mœurs et par leur langue, si long-temps ennemies jusqu'alors, s'allièrent si intimement que l'histoire ne peut citer aucun exemple d'une fusion plus complète.

Du temps du paganisme, les trois divinités principales des Lithuaniens étaient *Perkunas*, dieu de la foudre; *Patrympus*, dieu de la patrie; et *Patello*, auquel on faisait hommage de têtes de mort. Un chêne énorme leur servait de temple; et c'était sous ses branches qu'on élevait des autels à ces divinités. Après l'introduction du christianisme, ces arbres furent abattus, et on construisit à leur place des villes et des villages. *Heiligenbeil* (la hache sainte), ville de la Prusse lithuanienne; *Swieciany* (ville sainte), et d'autres villes de la Lithuanie ont cette origine. Par un heureux hasard, un de ces chênes séculaires s'est conservé intact jusqu'aujourd'hui. Ce géant des forêts, aussi curieux quoique moins célèbre que le châtaignier de la Sicile, est appelé par le peuple *Baüblis;* il est creux à l'intérieur depuis sa base jusqu'à la hauteur de trois mètres environ. Le propriétaire du champ où il se trouve a fait de cette excavation un cabinet d'antiquités lithuaniennes, que plusieurs personnes peuvent visiter commodément à la fois.

Parmi les coutumes anciennes que le peuple observe encore aujourd'hui, la plus remarquable est *Dziady*, ou la fête des Morts. Cette cérémonie, semi-catholique semi-païenne, fut sévèrement défendue par le clergé; les paysans la célèbrent la nuit dans les caves ou dans les ruines délaissées des châteaux; ils y apportent avec eux le miel, l'eau-de-vie, les gâteaux et autres offrandes prescrites par le rite. L'objet de la fête des Morts est de soulager les âmes souffrantes dans l'autre monde; elle a lieu le second jour de la Toussaint et est présidée par un *Huslar* (joueur de luth), ménétrier vagabond et mendiant, descendant dégénéré des *Waïdelotes* ou bardes de l'antique Lithuanie. C'est lui qui évoque les âmes des morts et ordonne aux parents qui assistent à la cérémonie de leur offrir le miel et les gâteaux, ou bien de leur promettre les prières et les messes qui peuvent les soulager selon leur position plus ou moins douloureuse dans le purgatoire, aux limbes, et dans les régions vagues et incertaines entre la terre et le ciel. Les paroles dont le *Huslar* se sert pour évoquer les âmes, les signes symboliques qui accompagnent ces paroles, ont une originalité quelquefois poétique. L'âme d'un enfant mort à l'âge de l'innocence mais sans baptême, est évoquée par la flamme bleuâtre et légère des tresses de lin; la flamme des fleurs odorantes qui ne produisent jamais de fruits, a la vertu de faire accourir les âmes des jeunes filles qui sont mortes sans avoir aimé; l'âme d'un avare est évoquée par le son de l'argent; la fumée noire et épaisse du goudron fait venir les âmes damnées des seigneurs oppresseurs des paysans, etc. Cette cérémonie est toujours entourée de mystère, et il est assez dangereux pour un étranger de vouloir en être témoin. Un allemand savant qui a étudié assidûment les antiquités de la Lithuanie, et qui habitait la partie de ce pays qui est maintenant soumise au gouvernement prussien, a assisté une fois par hasard à la fête des Morts, mais cette témérité faillit lui coûter la vie, et il ne la conserva qu'en jurant de ne jamais révéler rien de ce qu'il y avait vu et entendu.

Adam Mickiewicz, poëte polonais, a tiré partie de cette cérémonie poétique, et l'a prise pour sujet d'un de ses plus beaux poëmes.

SOUVENIRS DE LA VICTOIRE DE MARIUS

SUR LES AMBRO-TEUTONS.

On se rappelle la célèbre victoire qu'à la tête des légions romaines, Marius, l'an 102 avant Jésus-Christ, remporta près d'Aix en Provence, sur les hordes des Ambro-Teutons, et dans laquelle, suivant Tite-Live, il y eut 200 000 morts et 90 000 prisonniers. Les souvenirs de cet exploit, qui recula de plusieurs siècles le naufrage de la civilisation antique, vivent encore aujourd'hui dans les lieux qui en furent le théâtre. Le champ de bataille où Marius abandonna sans sépulture ces monceaux de cadavres, qui pourrirent au soleil et à la pluie, s'appela *Campi putridi*, champs de la putréfaction, et cette dénomination s'est seulement changée en celle de *Pourrières* qu'il porte aujourd'hui. Cette plaine devint célèbre par sa fertilité, et Plutarque raconte que les Massaliotes, qui en étaient propriétaires, employèrent les milliers d'ossements qui la couvraient, soit à enclore leurs vignes, soit à les étayer, d'où une partie du territoire d'Aix retint le nom de *Mala ossa :* on dit actuellement *Malousse*. A l'extrémité des *campi putridi*, on éleva une haute pyramide dont les bas-reliefs représentaient Marius debout sur un bouclier porté par des soldats, et dans l'attitude d'un général proclamé *imperator*. La base de ce monument existe encore sur le chemin de Toulon, à 10 kilomètres d'Aix. Le monument était entier au seizième siècle; le village de Pourrières avait pris pour ses armes la scène représentée sur le bas-relief, et le peuple faisant allusion à la forme du bouclier romain, disait, pour désigner les gens qui se donnent beaucoup de peine pour rien : « Ce sont les armes de Pourrières, où trois hommes portent une tuile. » Sur le sommet d'une petite montagne qui bornait la plaine vers le levant, un temple fut construit et dédié à la Victoire. Plus tard consacré au culte chrétien, il devint, grâce à une légère modification de mot, l'église de *Sainte-Victoire*. Perpétuant le souvenir d'un sacrifice annuel institué par Marius, en commémoration de la bataille, les habitants de Pertuis, petite ville à peu de distance d'Aix, allaient, de temps immémorial, tous les ans, au mois de mai, en grande procession à la montagne de la Victoire; ils portaient des instruments de musique, des banderolles, des bannières et des fleurs. Arrivés au sommet, ils faisaient un feu de joie, auquel on répondait par un autre feu allumé au Pertuis. Cette marche, convertie ensuite en procession, a duré jusqu'à la révolution. En apercevant le sommet de cette montagne, les matelots Provençaux, lorsqu'ils entrent

dans la rade de Marseille, s'écrient encore presque dans le langage de leurs aïeux, *lou deloubre de la Vittori*, le temple de la Victoire! Quelques ruines de ce temple subsistent près d'une ferme qui en a pris le nom de ferme de *Deloubre*. On entend aussi quelquefois les paysans répéter à leurs bêtes de somme pour les exciter à marcher, *Ambra! ambra!* ce terrible cri de guerre qui retentit jadis dans toute la Gaule, et qui maintenant n'a plus aucun sens pour ceux qui le répètent. Tant il est vrai que la mémoire du peuple est longue, et qu'une fois son imagination frappée, les siècles ont beau passer balayant tout sur leur passage, il suffit, deux mille ans après, à l'observateur attentif, d'une fête bizarre, d'un mot étranger pour lui faire reconnaître une ancienne impression de joie ou de terreur.

WILL SOMMERS,

BOUFFON DE HENRI VIII.

Will Sommers était le fils d'un pauvre berger du Northamptonshire. Il avait été quelque temps domestique chez Richard Farmor, l'un des ancêtres du comte de Pomfret. Ce Richard Farmor, ayant donné quelques sous et deux chemises à un prêtre qui avait refusé de reconnaître la suprématie de Henri VIII, fut mis en accusation, dépossédé de ses biens, et jeté en prison. Sommers se trouva, à la suite de cet événement, sans condition; il vint à Londres, et il y réussit à entrer au service d'un courtisan. Il avait beaucoup d'originalité dans l'esprit, et souvent il lui échappait des remarques singulières et des mots plaisants. Le courtisan, qui n'était pas, à ce qu'il paraît, aussi riche en fonds



(Will Sommers.)

d'esprit, se les appropriait et s'en faisait honneur. Mais comme il était peu naturel qu'il fût devenu si subitement un homme à reparties, on s'étonna, on chercha à s'expliquer le changement qu'on remarquait en lui, et on finit par découvrir que l'imagination du maître était logée dans la cervelle du valet. Cette anecdote amusa la cour et arriva aux oreilles de Henri VIII, qui désira voir Sommers. L'entrevue fut très favorable au pauvre garçon : le roi prit si bien goût à sa conversation, au tour singulier de sa pensée, qu'il l'attacha à sa personne, et bientôt il eut besoin de l'avoir presque sans cesse à ses côtés. Il existe deux beaux portraits de Henri VIII où on le voit accompagné de Sommers : l'un de ces portraits est de Holbein, et est aujourd'hui, à Londres, dans la salle d'assemblée de la Société des antiquaires; l'autre est une miniature d'un psautier écrit par John Mallar, secrétaire et chapelain du roi : ce psautier est conservé au *British Museum*. En outre, il y a deux peintures de Holbein où Sommers est représenté seul, avec des détails qui servent à le caractériser. C'est de l'un de ces derniers portraits, gravé par F. Delaram, que notre gravure est tirée : les lettres H. R. (*Henricus Rex*) sont brodées sur la poitrine du bouffon; le cor qu'il tient à la main était un des attributs de sa fonction.

On rapporte que la part de Sommers dans la familiarité du roi importunait le cardinal Wolsey, et que plusieurs fois ce prélat ambitieux engagea avec lui des disputes d'épigrammes où il n'eut pas l'avantage. Ce serait dans une de ces luttes que le bouffon royal l'aurait dénoncé tout haut comme aspirant à la papauté. Un jour, le roi, voyant Sommers revenir d'une visite qu'il avait faite au fou du cardinal, qui s'appelait Patch, lui demanda s'il avait bu de bon vin. — Jamais on n'en a bu de meilleur, répond Sommers. — Même à ma table? — Même à votre table. — Cependant n'ai-je pas les vins les plus estimés de toute l'Europe? — Le cardinal, sire, a dans sa cave des muids qui valent mille fois les vôtres. — C'est impossible! — Faites votre enjeu, sire; il y a tel de ces muids que le cardinal ne donnerait pas pour deux cent mille francs. — Le roi insiste pour savoir le mot de l'énigme, et Sommers lui apprend qu'étant descendu furtivement avec Patch à un cellier réservé du cardinal, Patch avait frappé à plusieurs muids et les avait trouvés vides; enfin il était arrivé à en rencontrer un plein, et l'ayant percé il en était sorti des pièces d'or. Henri VIII, surpris à ce récit, aurait envoyé faire une perquisition chez son ministre, et se serait emparé de ses trésors. On ajoute que cet événement abrégea les jours de Wolsey. Nous n'avons garde de garantir l'authenticité de ce récit.

Plusieurs livres ont été écrits sur la vie de Sommers : on y fait l'éloge de son jugement et de son cœur. Il n'usait point de son influence dans son intérêt personnel; il ne poursuivait de ses sarcasmes que les courtisans corrompus, orgueilleux ou cupides. Un des traits les plus honorables pour lui que citent ses biographes, est la persévérance qu'il mit à demander à Henri VIII la grâce de son ancien maître sir Farmor; il paraît qu'il ne l'obtint que dans les derniers moments de la vie du monarque.

Le *calou* est une liqueur rafraîchissante que l'on obtient par une incision faite au pédoncule de la fleur du cocotier et du palmier, et que l'on boit sans autre préparation : la consommation en est très considérable dans l'Inde. En distillant cette liqueur, on obtient le spiritueux qui porte le nom d'*arack*. Quant à l'*arack-patté*, c'est une liqueur également spiritueuse, extraite, au moyen de l'alambic, d'une infusion faite avec l'écorce du cocotier et avec le *jagre*, espèce de sucre très grossier que l'on tire du même arbre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BERGHEN.



(Vue de Berghen, en Norwége.)

Berghen est la capitale d'une des provinces les plus pittoresques de la Norwége. Cette ville est entourée de hautes montagnes; de là son nom de *Berg* (montagne). Les maisons sont bâties autour du port, qui a un mille de longueur, et les négociants peuvent ainsi faire aisément passer leurs marchandises de leurs magasins sur leurs navires.

Une langue de terre qui s'avance au sud, forme naturellement le port. De l'autre côté de cet isthme on trouve des chantiers de construction, et l'ouverture d'un lac profond, qui autrefois avait une communication avec le port par le milieu de la ville; mais dans leur imprévoyance les premiers habitants ont oublié cette ouverture qui eût assuré aux navires un refuge en cas de guerre ou de mauvais temps. Le port actuel est ouvert au nord-ouest, et les vents du nord soufflent avec impétuosité dans ces parages et occasionnent souvent des avaries; aussi les bâtiments qui doivent hiverner ou prolonger leur séjour, doivent se retirer à Holmen, qui est au nord de la ville, et où l'on peut prendre toutes les précautions nécessaires.

La ville est défendue par deux châteaux bâtis à l'entrée du port, et qui commandent la rade. En outre, à gauche en entrant, on voit une tour assez élevée, percée d'embrasures propres à recevoir du canon. Il paraît que la turbulence des colonies allemandes qui habitaient le quartier avait rendu nécessaire ce moyen de répression. Aujourd'hui, ce château désarmé sert d'hôtel au commandant militaire et de logement à une partie de la garnison.

Ce quai a conservé le nom de *quai des Allemands;* il est large et spacieux, et sert de promenade aux dames qui veulent jouir du spectacle animé du port. Les maisons de ce quartier sont en bois, mais propres et peintes avec recherche, et ornées de dentelures à la façon de celles des vieilles villes d'Allemagne.

Berghen, à différentes époques, a été ravagé par des incendies terribles; le dernier eut lieu en 1825, et détruisit un tiers de la ville. Depuis ce temps, il a été décidé par le conseil municipal que toutes les nouvelles constructions seraient en pierres ou en briques, et déjà on a reconnu les excellents résultats de cette sage ordonnance.

Berghen est la ville la plus commerçante de la Norwége; elle a su attirer dans son port tout le produit des pêcheries de Loffoden. Ce poisson est en partie séché et en partie salé. Les Russes et les Polonais reçoivent par des bâtiments norwégiens le poisson qui a été salé; les Espagnols et les Italiens viennent prendre le poisson séché pour le reporter dans leurs pays.

Peu de navires français visitent ces parages. Quelques bâtiments des côtes de Bretagne viennent y prendre de la

rogue pour les pêcheries de sardines; mais le plus souvent elle est transportée par des navires norwégiens, et le contre-coup des bonnes ou mauvaises années de pêcherie en Bretagne se fait vivement sentir à Berghen.

Il y aurait, à propos du commerce de Berghen ; de curieuses études à faire sur la propriété maritime de ce petit royaume de Norwége, qui compte à peine deux millions d'habitants, et a trente mille matelots. Cette prospérité tient en grande partie aux lois des douanes, qui, n'ayant à protéger aucun produit indigène, admettent, moyennant un faible droit, tous les produits étrangers, et assurent ainsi le chargement de retour. En outre, les navires construits en sapin coûtent moins cher, et permettent aux Norwégiens de donner le fret à plus bas prix. Plusieurs personnes intéressées dans le commerce maritime, nous ont assuré qu'elles retiraient de leurs fonds un bénéfice net de dix ou douze pour cent.

Le gouvernement norwégien vient de former à Berghen un chantier pour la marine militaire. Il y a déjà cinq vastes hangards sous chacun desquels on doit construire quatre canonnières. L'entrée de ces chantiers est à panneaux mobiles, de manière à pouvoir lancer les navires et les remettre à l'abri avec promptitude. Les bâtiments légers sont destinés à prolonger et à défendre les entrées des golfes profonds qui coupent la côte de Norwége. Ce système a l'avantage de nécessiter peu de fortifications permanentes. Berghen doit avoir quarante canonnières qui seront armées chacune de deux canons obusiers lançant des projectiles de 60 livres, et montées chacune par soixante hommes d'équipage ; elles bordent seize avirons de chaque côté, et sont mâtées les unes en brick, les autres en lougre.

L'année dernière, à Drontheim, nous avons vu un chantier pareil qui devait aussi contenir quarante canonnières. Ces bâtiments, aidés de quelques navires à vapeur, dont le nombre augmente sans cesse en Norwége, sont un puissant moyen de défense, et on nous a assuré que plusieurs fois les frégates anglaises avaient été obligées de se retirer devant cette artillerie volante.

La population maritime de la Norwége est assujettie à l'inscription maritime et aux livrées périodiques comme celle de France.

La flotte de guerre ne compte à présent qu'une seule frégate et une dizaine de bricks. L'état n'a pas d'armements permanents. Tous les ans on arme un bâtiment pour l'instruction des élèves de marine, et les officiers sont appelés à servir à leur tour de rôle sur le navire. Le nombre des lieutenants de vaisseau est de vingt, celui des enseignes de vingt aussi; le cadre des officiers supérieurs dans le même rapport. Ils n'avancent dans leurs grades qu'à l'ancienneté.

COLONIES FRANÇAISES.

Voy., 1839, la Martinique, p. 225 et 241; la Guadeloupe, 298 ; la Guyane française, 382; — Etablissements français dans l'Inde, 133, 143, 182.)

ILE BOURBON.

L'île Bourbon est située dans l'Océan oriental ou mer des Indes, à 55 lieues de l'île Maurice (autrefois île de France) à 140 lieues de Madagascar, à 300 lieues de la côte orientale d'Afrique, et à 1020 lieues de Pondichéry. On évalue approximativement sa distance du port de Brest à 3250 lieues marines. La durée moyenne de la traversée de France à Bourbon est de 90 jours.

La plus grande longueur de l'île, de l'extrémité nord à l'extrémité sud, est d'environ 62 kilomètres (14 lieues de 25 au degré), sa plus grande largeur, d'environ 40 à 44 kilomètres (9 à 10 lieues) ; sa superficie est d'environ 251 550 hectares ; sa forme est elliptique ; elle s'allonge du N.-O. au S.-E., et paraît s'exhausser autour de deux centres principaux, que marquent, d'une part, le *piton des neiges*, de l'autre, le *piton de fournaise*, deux anciens volcans ; le second fume encore.

L'île Bourbon fut découverte, en 1545, par des navigateurs portugais, qui la nommèrent *Mascarenhas* du nom de leur chef. Ils la trouvèrent déserte et n'y formèrent aucun établissement. M. de Pronis, agent de la Compagnie des Indes Orientales à Madagascar, prit possession de Bourbon, en 1642, au nom du roi de France. En 1649, M. de Flacourt, son successeur, prit de nouveau solennellement possession de l'île au nom du roi, et changea le nom de *Mascareigne*, qu'elle portait alors, en celui de *Bourbon*.

Pendant assez long-temps, l'île ne fut fréquentée que par des flibustiers de la mer des Indes; mais en 1664, Louis XIV ayant concédé Madagascar et ses dépendances à la Compagnie des Indes Orientales, cette Compagnie envoya, dès l'année suivante, à Bourbon, vingt ouvriers français, sous les ordres d'un chef nommé Regnault. Le bien-être et la salubrité qu'y trouvèrent ces nouveaux colons attirèrent et fixèrent sur le territoire de l'île plusieurs matelots des bâtiments qui y relâchaient, et même quelques flibustiers. Ce commencement de colonisation détermina le gouvernement à envoyer de France des orphelines pour être mariées aux habitants. Un petit nombre de Français de Madagascar, échappés aux massacres du fort Dauphin, vint encore, en 1675, accroître la population de l'île. Enfin, en 1688, les projets de colonisation de divers Européens y furent favorisés par la concession de vastes terrains. L'île Bourbon devint alors une des échelles de l'Inde, et les navires allant à Madagascar eurent ordre d'y toucher.

Vers 1710, la Compagnie des Indes, à qui la cession expresse de la propriété de l'île Bourbon avait été faite par le gouvernement, y établit une administration régulière.

A cette époque, la population de l'île s'élevait à 2000 individus. Malheureusement Bourbon n'avait pas de port; l'île de France en possédait un excellent : cette colonie, que les Hollandais avaient occupée de 1640 à 1712 sous le nom d'île Maurice, devint, en 1735, le siége du gouvernement des deux îles. En 1764, elles furent l'une et l'autre rendues au roi, qui nomma pour les administrer un gouverneur et un intendant.

C'est à M. Poivre que fut due l'organisation complète de toutes les branches de service. Quand ce grand administrateur arriva à l'île de France comme intendant-général, le 14 juillet 1767, il trouva cette île et celle de Bourbon dans un anéantissement presque total; l'agriculture, le commerce, tout avait été également négligé; il parvint à tout rétablir. Il s'occupa surtout de ranimer l'agriculture, et il introduisit ou propagea à Bourbon beaucoup de végétaux précieux, tels que le giroflier, le muscadier, le poivrier, le cannelier, le riz sec, le bois noir, etc. Le café avait été précédemment apporté de l'Yémen à Bourbon, et la culture du tabac, ainsi que celle des grains nourriciers et l'éducation des bestiaux, étaient depuis long-temps les principaux objets des travaux des colons.

En 1789, la population de Bourbon se composait de plus de 60000 individus, dont 40000 blancs, 1200 affranchis et 50000 esclaves Les effets de la révolution n'eurent point d'influence funeste sur la prospérité de la colonie. Pendant treize ans, la colonie se gouverna elle-même, bien qu'elle suivît sous beaucoup de rapports le mouvement politique de la métropole : une assemblée dite *coloniale* avait remplacé le gouverneur. Sept à huit années s'écoulèrent sous ce régime sans qu'il y eût d'ouragans, et la culture des denrées coloniales s'en ressentit avantageusement. L'île Bourbon, dont le nom avait été changé par le gouvernement républicain en celui d'île de *la Réunion*, s'enrichit aussi par les prises de ses corsaires, et par l'admission des

navires étrangers dans ses rades. En 1801, la population de cette île s'élevait à 80 000 âmes. La même année, la culture du caféier produisit 7 000 000 de livres.

Après la paix d'Amiens, le général Decaen fut nommé capitaine-général des établissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance. Un commandant particulier et un sous-préfet colonial furent établis à Bourbon, et l'assemblée coloniale cessa ses fonctions.

En 1806, l'île Bourbon changea encore de nom . elle s'appela l'île *Bonaparte*. En 1806 et 1807, les récoltes manquèrent. Par suite de la guerre maritime, les croisières ennemies se multiplièrent, et toute communication à l'extérieur fut interceptée. Dans cette situation, les deux îles eurent beaucoup à souffrir, et bientôt elles tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Les Anglais s'emparèrent, le 8 juillet 1810, de l'île Bourbon, et le 3 décembre suivant de l'île de France, qui reprit depuis lors le nom de Maurice.

L'île Bourbon fut rétrocédée à la France le 6 avril 1815, en vertu du traité de paix signé à Paris le 30 mai 1814; le même traité céda l'île de France à la Grande-Bretagne.

Le 12 juillet 1815, la nouvelle du retour de Napoléon en France arriva dans la colonie; mais le gouvernement et les troupes se déclarèrent en faveur du maintien de l'autorité royale. Le 5 octobre suivant, une escadre anglaise tenta vainement de ressaisir l'île. Le 28 octobre 1815, la nouvelle de la rentrée de Louis XVIII à Paris arriva à Bourbon, et dès lors l'état de guerre cessa.

Depuis 1822, et surtout depuis 1826, l'agriculture et le commerce ont fait des progrès considérables dans la colonie. Lors de la reprise de l'île, la totalité des terres cultivées était de 45 000 ou 50 600 hectares; en 1836, ce chiffre s'élevait à plus de 65 000 hectares, divisés entre les cultures suivantes :

En cannes à sucre.	14 530 hectares.
En caféyers	4 179
En cacaoyers.	28
En girofliers et autres arbres à épices . .	2 980
En céréales et autres grains nourriciers. .	31 090
En vivres du pays.	12 424

L'étendue des bois et des forêts de Bourbon est évaluée à un peu plus du quart de la superficie totale de l'île. Les arbres les plus communs des forêts sont : le *bois de natte*, le *takamaaka*, le *tan*, le *bois blanc*, le *palmiste*, le *bois de pomme*, le *bois d'écorce blanche*, le *bois de nèfle*, et le *bois de gouyave*. On compte dans la colonie 41 espèces de bois propres aux constructions et aux arts.

Il y a à Bourbon dix-sept petites rivières, aucune d'elles n'est navigable. Les principales sont : la rivière de Saint-Denis, la rivière des Pluies, la rivière Sainte-Suzanne, et celle du Mât.

Si l'île avait un bon port elle pourrait s'élever au même degré de prospérité que notre ancienne colonie de l'île de France; mais elle n'a que des rades foraines, peu commodes pour l'attérage, sans sûreté pour le mouillage, et d'où l'on est obligé d'appareiller aux moindres bourrasques.

Une grande route fait le tour de l'île, et passe dans tous les cantons, en suivant presque partout le bord de la mer; on la nomme indifféremment *route royale* ou *route de ceinture*. Son développement est de 207 519 mètres. Au-dessus de cette route est une autre route qu'on appelle *chemin de ligne*, et qui forme une seconde ceinture; elle est moins large et plus sinueuse que la première avec laquelle elle communique souvent par d'autres chemins ou sentiers qui suivent assez ordinairement les limites des habitations, et qui ont pris le nom de *chemins de borne*.

Bourbon est partagée en deux grands arrondissements, dont la circonscription est déterminée par deux divisions naturelles de l'île, la *partie du vent* et la *partie sous le vent*.

Les deux villes principales sont : la *ville de Saint-Denis* et la *ville de Saint-Paul*. La première est le chef-lieu de la colonie, et est située au nord de l'île, sur le bord de la mer; on y compte 12 000 habitants. La seconde est située au sud et également au bord de la mer; elle renferme 10 000 habitants.

Depuis quelques années, un nouveau quartier s'est formé au centre de l'île, dans une vallée entourée circulairement par de hautes montagnes, formant une sorte de rempart naturel et inaccessible. La fertilité du sol y est partout remarquable : l'air y est très sain ; une source d'eau thermale a été découverte au fond de ce vaste cirque. L'hiver y est encore plus doux que celui de Toulon; l'été est pareil à celui de Bordeaux. Ce lieu a reçu le nom de *Salazie*, à cause de sa position auprès des montagnes des Salazes.

Au reste, l'île Bourbon tout entière, quoique placée sous la zone torride, est un des pays les plus sains de l'univers. Son beau ciel, son air pur, la douceur de son climat, l'abondance de ses eaux, la fraîcheur de ses brises, tout concourt à en faire un séjour agréable et salubre. On n'y connaît aucune maladie endémique; les fièvres tenaces et les fièvres intermittentes y sont ignorées; presque toutes les maladies y sont presque plutôt l'effet de l'imprévoyance que d'une influence quelconque du climat. Les vieillards de l'un et de l'autre sexe n'ont presque point de caducité ; les maladies propres aux climats chauds ne s'y montrent que très rarement avec la violence qui les rend si redoutables dans l'Inde. Dans la France continentale, qui n'a rien à envier à aucun pays de la terre sous le rapport de la salubrité, le chiffre moyen des mortalités annuelles est de 2, 53 p. 100, ou environ un 50e de la population totale. A Bourbon, la proportion est encore plus favorable, puisqu'elle n'est que de 2, 36 p. 100, ou environ un 42e.

Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'égalité de la température. De décembre en mai, on a des chaleurs assez fortes à supporter, et les pluies tombent en abondance. Quelquefois il survient des ouragans funestes aux cultures et aux navires qui se trouvent sur les côtes. Les deux derniers ouragans les plus désastreux ont été ceux de 1786 et de 1806.

La population de l'île Bourbon s'élevait, au 1er janvier 1837, à 109 330 individus, dont 39 817 libres et 69 513 esclaves : la population flottante est de 5 ou 600 individus.

Pendant l'année 1836, le montant des marchandises françaises ou étrangères importées dans la colonie a été de 15 268 481 fr. ; celui des exportations de la colonie a été de 17 409 732 fr.

Le conseil colonial de Bourbon se compose de trente membres, élus pour cinq ans par les collèges électoraux. Les conditions d'éligibilité sont de payer 400 fr. de contributions directes et d'avoir 30 ans. On est électeur à 25 ans si l'on paie 200 fr. de contributions directes.

Il existe à Bourbon un collége établi à Saint-Denis, un pensionnat pour les garçons à Saint-Paul, et environ cinquante écoles fréquentées par 2 316 élèves des deux sexes. Saint-Denis possède une bibliothèque qui, en 1833, ne possédait que 3 772 volumes. On compte trois imprimeries et quatre journaux : *l'Indicateur colonial*, gazette officielle; *le Glaneur*, *la Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, et *le Conservateur*.

LES JEUX DANS L'ANCIENNE GRÈCE.

Il y avait trois jeux solennels en Grèce : on attribuait leur institution aux quatre plus fameux héros de l'antiquité : Hercule, Thésée, Castor et Pollux : c'étaient les jeux olympiques, les néméens et les isthmiques. Dans ces jeux qu'on célébrait avec une magnificence incroyable, et qui attiraient de toute la Grèce et de tous les pays voisins une prodigieuse multitude de spectateurs et de combattants, on ne donnait aux vainqueurs qu'une simple couronne

d'olivier, de laurier ou d'ache ; mais les plus grands honneurs leur étaient réservés. On les reconduisait dans leur patrie sur un char de triomphe, et ils entraient dans leur ville natale par une brèche faite à la muraille pour rendre leur entrée plus imposante. Ils recevaient en outre des présents considérables de leurs concitoyens, avaient droit aux premières places dans les assemblées publiques et dans les spectacles, et étaient entretenus aux dépens de l'état.

Les jeux olympiques, qui sont les plus connus, se célébraient tous les quatre ans auprès d'Olympie, ville de l'Elide, vers le solstice d'été, et duraient cinq jours. Leur retour servait d'époque pour dater les événements importants. On nommait les révolutions de quatre ans olympiades. On date la première olympiade de l'an du monde 3230 (776 ans avant J.-C., et 23 ans avant la fondation de Rome). L'emploi de cette ère nécessite deux noms de nombre, l'un qui indique l'olympiade, l'autre l'année de l'olympiade ; ainsi on dit, la 3e année de la 50e olympiade, la 2e année de la 151e olympiade, etc. Voici ce qui s'observait relativement à l'ordre et à la police des jeux olympiques : on offrait d'abord un sacrifice à Jupiter ; ensuite on ouvrait le pentathle, exercice composé de cinq jeux, la lutte, la course, le saut, le disque et le javelot ou le pugilat ; la course de chevaux n'avait pas lieu le même jour. Les habitants d'Elis, qui eurent presque toujours la direction de ces jeux, nommaient un certain nombre de juges pour y présider, y maintenir l'ordre, et empêcher qu'on n'usât de fraude et de supercherie pour remporter le prix. Depuis la 32e olympiade, il fut expressément défendu aux femmes, sous peine de la vie, d'assister aux jeux, et même de passer l'Alphée, fleuve qui coulait sous les murs d'Olympie, pendant tout le temps de leur célébration.

Les jeux néméens avaient été institués, selon les uns, en souvenir de la victoire remportée par Hercule sur le lion de Némée ; suivant d'autres, en l'honneur de Jupiter néméen. Il paraît cependant plus probable que c'était en mémoire d'Opheltès ou Achémore, fils du roi Lycurgue, qui mourut de la morsure d'un serpent, tandis que sa nourrice, Hypsipyle, conduisait les Grecs de l'armée d'Adraste à une fontaine. Ces jeux étaient célébrés, tous les trois ou cinq ans, dans la forêt de Némée, et formaient une ère pour les Argiens et pour les peuples du voisinage. Les Argiens en faisaient les frais ; ils jugeaient en habit de deuil, et décernaient aux vainqueurs une couronne d'ache, herbe funèbre. Dans ces jeux, on courait à pied, à cheval, et sur des chars, et l'on se livrait à tous les exercices usités dans les autres grands jeux de la Grèce.

Les jeux Isthmiques, ainsi appelés de l'Isthme de Corinthe où on les célébrait, avaient été institués par Sisyphe, l'an 1526 avant J.-C., en l'honneur de Mélicerte qui s'était précipité dans l'Océan avec sa mère Ino. Ces jeux avaient lieu tous les trois ou tous les cinq ans, et servaient d'ère aux Corinthiens. On y disputait les mêmes prix qu'aux jeux olympiques ; il paraît même, par un passage de Plutarque, que les combats de poésie et de musique y étaient aussi admis. On décernait aux vainqueurs des couronnes de feuilles de pin. Les Eléens seuls de tous les Grecs n'y assistaient point pour éviter l'accomplissement des imprécations faites contre eux par Molione, femme d'Actor. Lorsque les Romains, après leur victoire, furent admis à ces jeux, on y donna le spectacle de la chasse, dans laquelle on faisait paraître les animaux les plus rares qu'on y amenait à grands frais de toutes les parties du monde connu.

RUES DE CONSTANTINOPLE.

Les rues de la capitale de l'empire ottoman sont tristes, tortueuses, grimpantes, mal pavées, sales, et, pour surcroît d'inconvénient, encombrées d'une multitude de chiens errants qui vous poursuivent de leurs aboiements infernaux, lorsqu'ils ne vous déchirent pas de leurs morsures.

Ce qui rend les rues de Constantinople si tristes, c'est d'abord l'absence de boutiques ; tous les corps de métiers sont concentrés dans des quartiers à part ; c'est ensuite, c'est surtout la forme et la distribution des maisons turques. Faites pour les mystères du harem et de la vie domestique, ces maisons ne sont pas sans de nombreuses fenêtres ; mais comme ces fenêtres, d'où l'on voit sans être vu, sont masquées par des grillages de bois dont la jalousie orientale a serré le tissu presqu'autant que celui d'une dentelle, jamais il n'y paraît une figure humaine. Et si par hasard la grille s'abaisse, c'est pour montrer une tête monotone à longue barbe et coiffée d'un mâle turban, l'appartement des femmes étant tourné dans le sens contraire et n'ayant vue que sur un jardin bien clos, quand il a vue sur quelque chose. Pour porte, une issue étroite qui ne s'ouvre jamais complétement, et qu'aussitôt entr'ouverte referme avec précipitation le maître du logis ou un gardien payé pour être fidèle, et dont la moindre trahison est punie de mort.

Telles sont les maisons musulmanes, voilées pour ainsi dire comme les femmes turques, et tellement silencieuses, qu'il n'en sort jamais le moindre bruit de joie ou de tristesse ; je me trompe, il s'en échappe de temps à autre des cris plaintifs ; ce sont les gémissements de l'esclave que bat rarement, mais enfin que bat quelquefois dans sa colère le seigneur dont il est devenu, pour quelques pièces de monnaie, la chose vivante.

Il y a loin, comme on voit, des rues de Constantinople à celles de Paris si animées, si vivantes, avec leurs magasins enrichis d'autant de glaces et de dorures que des salons, trop richement décorés peut-être dans l'intérêt de l'acheteur et du vendeur. Constantinople n'est pas moins une des plus belles villes de l'univers ; mais tous ses charmes, elle en est redevable à la nature. L'art et l'homme, qui ont tout fait pour Paris, n'ont presque rien tenté pour elle. Aucune de ses rues n'était sérieusement carrossable il y a quelques années encore, et le sultan Mahmoud a dû s'armer de toute son énergie pour en faire paver deux d'une façon à peu près régulière. Là, point de ces équipages brillants qu'emportent sur nos boulevards quatre chevaux lancés à grandes brides ; la chaussée n'est labourée que par des arabas, manière de charrettes traînées par des bœufs, que stimule à grand'peine avec la pointe de son bâton un conducteur à pied. Depuis peu seulement, de rares voitures suspendues, restes dédaignés de nos carrossiers d'Europe, essaient de circuler avec leurs promeneurs à moitié rompus par la fréquence et la dureté des cahots.

Quant à la propreté de la ville, les chiens seuls sont chargés d'y pourvoir ; et si le sol, qui toujours monte ou baisse, n'était sans cesse balayé par le vent et assez souvent lavé par la pluie, le séjour en deviendrait insupportable. Aussi dit-on qu'il faut voir Constantinople de loin, mais ne pas se risquer dans son enceinte. Prenant ce proverbe un peu trop à la lettre, un gentleman anglais vint exprès sur son yacht des eaux bourbeuses de la Tamise dans les flots d'azur du Bosphore, et après avoir rangé la double côte que prolonge dans la mer le triangle sur lequel est assis Stamboul, ouvrit de nouveau sa voile aux vents et cingla vers Londres sans avoir mis le pied à terre.

Si le fait est réellement historique, comme le prétendent les habitants de Constantinople, et comme peut le faire supposer d'une part l'excentricité britannique, et de l'autre la peur de la peste, le gentleman anglais eut tort à notre avis. S'il avait eu un peu moins de crédulité et un peu plus de courage, à côté des vilaines choses que nous n'avons pas déguisées, il en aurait vu de fort belles. Par exemple, des mosquées d'un style à moitié byzantin, à moitié arabe, mais qui méritent d'être observées de près par la finesse de certains détails, et dans lesquelles il est nécessaire d'en-

trer pour admirer l'union de la simplicité et du grandiose ; Sainte-Sophie, construite par les Grecs et dignement appréciée par les Turcs, et dont la voûte légère et comme suspendue par miracle, est comparable même à celle de Michel-Ange; tout près de chaque mosquée, des *turbé*, chapelles sépulcrales à jour que distinguent une majesté et une légèreté délicieuses, et qui en fait presque des espèces de volières où semblent errer les âmes des morts au-dessus de leurs tombes; partout des palais originaux et des fontaines de toute sorte avec des grillages de fer doré ou des ornements de porcelaine de mille couleurs, et mettant leurs eaux à l'abri des ardeurs du soleil sous les vastes chapeaux chinois qui les surmontent, et qui rappellent l'origine asiatique des Osmanlis. Il n'est pas jusqu'à ces maisons, dont le mystère attriste les rues, qui ne plaisent aussi par le caprice de leur construction et les saillies, éclairées ou dans l'ombre, de leurs angles multipliés à plaisir. Enfin l'irrégularité même des rues donne à la ville un aspect de variété devenue si rare dans nos grandes cités, sur lesquelles tant d'exigences ont passé leur niveau.

La gravure que nous joignons à cet article représente un groupe de Turcs occupés à fumer à la porte d'un café, dans une rue de Constantinople ; elle laisse voir la silhouette inachevée d'une maison, les pignons et les grillages de quelques autres, et trois des inévitables chiens qui se reposent sur le pavé raboteux de leur habitation en plein air. Ce que dit le vieux Turc, assis contre l'usage ordinaire dans un fauteuil, et que paraissent écouter ses trois voisins, nous ne saurions le préciser ; mais voici un trait qui le fera pressentir



(Une rue de Constantinople.)

Nouvellement débarqués à Constantinople et ne comprenant pas encore la langue turque, nous entrons un jour dans un café avec notre interprète. Deux Turcs vénérables, accroupis sur un sofa, savouraient leurs pipes, et échangeaient, entre deux bouffées, des paroles prononcées d'un ton grave et majestueux. La noblesse de leur maintien, la pureté de leur accent, mais surtout une mâleur et une sévérité indicibles, fixaient vivement notre attention. Ce que disaient ces deux vieillards devait être bien beau suivant nous, car leurs traits respiraient la convenance la plus parfaite, et leurs manières une dignité exquise. Nous prions notre drogman de nous le répéter. Pour toute réponse, il nous regarde en riant et continue d'aspirer son narguilé. Enfin, pressé de s'expliquer, il nous dit : « Eh bien ! je vais vous traduire littéralement leur conversation. Après avoir échangé les salamaleks d'usage, le vieux Turc au turban vert et à la pelisse rouge, celui qui est en face de vous et qui est un émir, c'est-à-dire un parent du prophète, dit à son voisin au turban blanc et à la pelisse verte, qui est un uléma, c'est-à-dire un membre de la magistrature.

» — Effendi, le poisson est bien cher depuis quelques jours.

» — Vous avez raison, effendi, répondit l'uléma.

» — Effendi, reprit le parent du prophète, pourquoi le poisson est-il si cher depuis quelques jours ?

» — Je ne sais pas au juste, effendi, répliqua l'uléma ; c'est probablement parce que le temps aura été contraire à la pêche.

» — Hélas ! effendi, croiriez-vous qu'hier j'ai payé six piastres un poisson qui, la veille, ne m'en avait coûté qu'une.

» — Hélas ! hélas ! et moi, effendi, je l'ai payé sept piastres. »

Le reste du dialogue était de la même force. Dans la suite nous eûmes occasion de nous convaincre par nous-mêmes que notre drogman ne nous avait très probablement pas trompés. Voici les Turcs : des enfants avec une longue barbe et sous des dehors virils et majestueux. Leur empire

s'en va comme il y a quatre siècles s'en allait celui des Grecs. Ils ne discutent pas comme ces derniers, mais ils fument et se demandent avec un aplomb imperturbable le prix du poisson.

LA POMME DE TERRE ET LA PATATE.

LE NORD ET LE MIDI.

Avant l'introduction de la pomme de terre, les céréales et notamment le seigle qui formaient la principale base de nourriture pour les classes pauvres, étaient soumises partout aux mêmes chances d'intempéries. Lorsque les désastres de grêles, de brouillards, de pluies, de froid et de gelée, avaient lieu en même temps sur une portion importante de la surface de l'Europe, la disette survenait, et les privations qu'enduraient les malheureux devenaient excessives.

La pomme de terre, dont la végétation a lieu sous d'autres circonstances que les céréales, qui cache son fruit dans la terre au lieu de l'exposer au soleil, qui résiste aux gelées tardives, qui brave les brouillards et la grêle, qui peut être plantée à plusieurs époques du printemps, offre la plus précieuse garantie contre le retour des famines générales.

Cependant cet admirable bienfait ne peut être aussi universellement répandu qu'on le désirerait. Les populations méridionales, dont le climat est trop sec, ne peuvent obtenir ni d'abondantes récoltes de pommes de terre, ni des tubercules de bonne qualité. Aussi, lorsqu'on entre dans la région des oliviers, la culture de cette plante se borne-t-elle à des espaces limités qui en font une culture presque exclusivement jardinière.

Il serait donc important de trouver à remplacer, pour nos départements du midi de la France, la pomme de terre par une autre production qui offrît des avantages analogues. On assurerait ainsi complétement la subsistance de ces contrées.

On cherche en ce moment si la *batate* ou *patate* ne pourrait pas remplir dans le Midi le rôle que la pomme de terre remplit dans le Nord. Il s'agit, bien entendu, de la culture en grand.

La condition de climat nécessaire à la production de la patate consiste principalement dans la durée, pendant quatre mois, d'une chaleur constamment supérieure à 15 degrés centigrades. Il faut aussi que les pluies n'arrivent pas avant l'enlèvement de la récolte, et qu'au milieu de la journée, vers deux heures, la température moyenne des lieux abrités soit de 40 degrés à la surface.

La région des oliviers remplit les conditions exigées. Ainsi dans le département de Vaucluse, d'après une série d'observations que possède M. de Gasparin, ces circonstances de climat se réalisent du 11 mai au 20 septembre, et même souvent en-deçà et au-delà de ces deux termes; mais à Paris, elles ne réaliseraient assez régulièrement que du 1er juin au 20 septembre, ce qui est insuffisant.

La patate a le goût de la châtaigne; mais elle paraît ne contenir à l'état sec que la moitié de la valeur nutritive de ce fruit; elle a un goût sucré, et porte ainsi avec elle son assaisonnement; ses tiges et ses feuilles, qui sont quelquefois mangées par les hommes, fournissent aux bestiaux un fourrage abondant et agréable, pour lequel on cultive quelquefois cette plante. Le terrain où elle peut prospérer est un terrain essentiellement siliceux, sec et chaud; dans la Caroline, on la place sur les parties sablonneuses des habitations. On commence à la cultiver avec assez d'extension dans quelques localités des Landes qui avoisinent Dax et Bordeaux.

D'après ce qui précède, il serait donc fort important de naturaliser ce tubercule; mais nonobstant tout ce qui a déjà été exécuté dans ce but, notamment par M. Valet de Villeneuve, il y a encore de grandes difficultés à vaincre : les frais de culture exigeraient d'abord une grande mise de fonds, la conservation demandera des précautions minutieuses, et enfin, le goût sucré de cette substance, chez les habitants de nos provinces méridionales habitués à une nourriture relevée par le sel, par l'ail, par le piment, par le safran, et par d'autres plantes odoriférantes ou sapides, nuira d'abord à l'extension de ses usages.

D'ailleurs, est-il bien dans les lois naturelles qui régissent notre monde que les populations du Nord et du Midi puissent suffire chacune à elle-même, sans solidarité forcée? Qu'elles puissent trouver chacune sur leur sol tout ce qui est nécessaire en tous temps à leur subsistance la plus immédiate? Peut-être la science, l'expérience et les soins ne parviendront-ils à résoudre ce problème que lorsque déjà les relations entre le Nord et le Midi se seront si fortement consolidées par les parentés et les affections, par les communications matérielles et les besoins de luxe, qu'il sera impossible de les rompre.

POÉSIES DU NORD.

ORM ET LE GÉANT BERNER.

Il y avait un géant appelé Berner, plus grand que les murailles; c'était un être sans raison, que nul homme ne pouvait maîtriser. Mais la forêt est toute parsemée de fleurs.

C'était un être sans raison, que nul homme ne pouvait gouverner; il avait séjourné en Danemark, au grand détriment du pays. Mais la forêt est toute parsemée de fleurs.

Le géant suspend son épée à sa ceinture et se dirige vers la demeure du roi, prêt à engager la lutte et prêt à se battre.

Il s'avance près du roi, et lui dit : — Tu me donneras ta fille et la moitié de tes domaines.

Entends-tu, roi de Danemark, assis devant la large table, tu me donneras ta fille et la moitié de tes domaines.

Si tu ne consens ni à cette alliance ni à ce partage, choisis un de tes hommes d'armes pour lutter avec moi.

— Tu n'auras ni ma fille, ni la moitié de mes domaines; mais tu verras venir un vaillant guerrier pour lutter avec toi.

A ces mots, le roi de Danemark cache sa tête dans sa fourrure, et va dans la salle haute trouver ses guerriers.

Il s'avance sur le seuil, et dit : — Qui de vous, nobles de Danemark, veut gagner la main de ma fille chérie?

Vous voilà tous réunis, vous qui vivez à ma table. Qui donc veut me venger de Berner et me délivrer de tout souci?

A celui qui osera engager cette lutte, à celui qui remportera la victoire, je promets ma fille chérie.

Tous les guerriers restent immobiles; nul d'entre eux n'ose prononcer une parole, excepté le jeune Orm qui était assis à la dernière place.

Il s'élance à l'autre bout de la table, et prononce d'énergiques paroles.

— Voulez-vous, dit-il, me donner votre fille et la moitié de vos domaines, j'engagerai le combat avec le héros?

Le géant hausse les épaules en l'écoutant, et dit : — Quel est ce petit rat qui ose parler ainsi?

— Ne m'appelle pas ainsi! s'écrie Orm. Mon père était le roi Siegfred; il est enseveli dans la montagne avec ses compagnons.

— Si ton père était le roi Siegfred, tu lui ressembleras bientôt. Tu ne dois pas être loin de ta quinzième année.

C'était le soir; le soleil allait disparaître. Orm pense à monter à cheval pour aller visiter son père.

C'était le soir; les valets menaient les chevaux à l'abreuvoir. Orm veut réveiller son père.

Il frappe sur les flancs de la montagne, si fort que la montagne aurait dû s'écrouler.

— Qu'est-ce donc? s'écrie le père d'Orm ; ne puis-je pas dormir en paix dans ma retraite sombre?

Quel est le téméraire qui vient m'éveiller ainsi? Ne puis-je pas rester en paix sous mon linceul de pierre?

Quel est celui qui ose se hasarder sur cette montagne, et qui ne craint pas de me rencontrer? Celui-là, je le déclare, mourra par mon épée.

— Écoute, mon noble père, c'est moi, c'est le plus jeune de tes fils. La nécessité m'amène auprès de toi; je viens t'adresser une prière.

— Si tu es mon fils Orm le vaillant, tu sais que je t'ai donné l'année dernière autant d'or et d'argent que tu voulais.

— L'année dernière tu m'as donné de l'or et de l'argent. Mais ces richesses n'ont plus pour moi aucune valeur; maintenant je voudrais avoir Birting, ta bonne épée

— Tu n'auras pas Birting, cette belle fiancée de fer, avant que tu aies été en Irlande venger la mort de ton père.

— Donne-la moi à l'instant, sinon je brise la montagne en mille morceaux!

— Eh bien! étends la main droite, prends Birting à mon côté ; mais ne brise pas la montagne, autrement il t'arrivera malheur.

Il lui présente Birting hors de la montagne, il la lui remet dans la main, et lui dit : — Sois ferme et vigoureux, afin que tes ennemis tombent à tes pieds.

Orm s'en va portant sa bonne lame, et rentre dans la demeure du roi avec un nouveau courage.

Cependant le géant Berner le repousse, et dit qu'il ne convient pas à un guerrier de combattre avec un enfant.

— Je suis fort quoique petit, répond Orm; une petite élévation de terrain suffit souvent pour renverser une lourde charrette.

Les deux guerriers entrent en lice. Ils combattent un jour, ils combattent deux jours; le troisième jour, Berner s'écrie : — Cette lutte ne finira-t-elle donc pas?

Mais le jeune Orm tire son épée et coupe les jambes du géant.

Berner pousse des cris de rage : — Jamais, dit-il, jamais un guerrier n'est tombé d'une façon si honteuse!

— J'étais petit et tu étais grand, dit Orm; nous étions forts tous les deux. Je t'ai coupé les jambes, ne pouvant atteindre plus haut.

Orm s'en va avec sa bonne lame; il s'en va au bord de la mer avec un nouveau courage.

Du haut des dunes de sable il aperçoit Tord de Valland qui s'approche de la côte avec son navire.

Tord était sur le devant du navire, et dit en le voyant : — Quel est ce petit homme que j'aperçois sur le sable?

— Je suis le vaillant guerrier Orm; j'ai tué le géant Berner, le frère de ta mère.

— Si tu as tué Berner, le frère de ma mère, moi j'ai tué ton père, qui était roi d'Irlande.

Et en creusant la terre avec son épée, Tord ajouta : — Tu ne recevras jamais rien de moi pour la mort de ton père; jamais d'argent ni rien qui remplace l'argent.

Orm saisit son épée Birting et s'écrie : — Pour la mort de mon père j'aurai la vie d'un homme.

Il s'élance sur Tord de Valland, et lui coupe la tête.

Après l'avoir tué, il tue ses compagnons; puis il s'en va dans la demeure du roi, auprès de la belle jeune fille qui lui a été promise.

Il prend la noble princesse dans ses bras; il lui dit : — Ma belle fiancée, vous êtes à moi. J'ai beaucoup souffert pour vous.

Et le bruit se répand au loin que le vaillant Orm a célébré son mariage et vengé la mort de son père. Et toute la forêt est parsemée de fleurs.

SUR UN VITRAIL DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES.

Il y avait jadis dans l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, détruite de fond en comble en 1793, un vitrail assez curieux dont l'original est perdu aujourd'hui, mais dont le dessin a été conservé dans plusieurs ouvrages, entre autres dans les Annales de Légros, et depuis reproduit dans les Mémoires des antiquaires de France. Ce vitrail représente une femme en chaire, prêchant le peuple assemblé. Du côté opposé à la chaire se trouve un arbre isolé sur un petit monticule, et au bas sont les vers suivants :

Mal sont les gens endoctrinés
Quand par femme sont sermonés.

Le costume des figures, la forme des caractères gothiques de l'inscription, font remonter jusqu'au milieu du seizième siècle ce tableau, assez singulièrement placé dans une abbaye. On a conjecturé avec la plus grande probabilité qu'il n'était autre chose qu'une satire des moines de Saint-Martial contre la reine de Navarre Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Cette princesse, qui avait embrassé le culte réformé le jour où son mari, Antoine de Navarre, se convertissait au catholicisme, prêchait elle-même sa nouvelle religion dans les villes soumises à son autorité, et en particulier, disent les annales contemporaines, dans la ville de Limoges dont elle était vicomtesse. Comme elle avait, en 1564, forcé les moines de Saint-Martial à lui prêter leur chaire pour y faire monter un de ses ministres, les religieux se hâtèrent de brûler *cette chaire de pestilence* aussitôt qu'elle leur eut été rendue. Telle est l'anecdote qui, sans doute, a donné lieu au vitrail; et ce qui confirme encore cette opinion, c'est que, comme dans le patois du pays le mot arbre se rend par *abrè* ou *albré*, le peintre, pour désigner plus clairement au public Jeanne d'Albret, a eu soin de placer un arbre en face de la chaire.

LA PATRIE.

La patrie, c'est la commune mère, l'unité dans laquelle se pénètrent et se confondent les individus isolés; c'est le nom sacré qui exprime la fusion volontaire de tous les intérêts en un seul intérêt, de toutes les vies en une seule vie perpétuellement durable.

Et cette fusion, source féconde d'inépuisables biens, principe d'un progrès continu impossible sans elle; cette fusion dont l'effet est d'accroître indéfiniment la force de conservation et la puissance de développement, l'énergie productive, la sécurité, la prospérité, comment s'opère-t-elle? Par le dévouement de chacun à tous, le sacrifice de soi, par l'amour enfin, qui, étouffant l'abject égoïsme, accomplit la parfaite union des membres du corps social.

LAMENNAIS.

LES ELECTEURS DE L'EMPIRE.

Ce nom d'électeurs était jadis spécialement consacré pour désigner les princes souverains d'Allemagne qui avaient le droit d'élire l'empereur. Leur origine est assez obscure, et leur existence n'apparaît d'une manière bien certaine qu'en 1256, lors de l'élection de Richard de Cornouailles. Cent ans plus tard, la bulle d'Or de Charles IV fixa leur nombre à sept, et ce nombre resta invariable jusqu'au traité de Westphalie, qui érigea la Bavière en électorat. En 1692, Léopold Ier créa encore un électorat, celui de Brunswick-Lunebourg, qui ne fut reconnu par les autres princes qu'en 1710. Enfin, en 1777, la Bavière ayant été réunie au palatinat par la mort du prince-électeur Maximilien-Joseph, il ne resta plus que huit électeurs, dont trois étaient ecclé-

siastiques et cinq séculiers. Les trois premiers étaient les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, qui devaient toujours être choisis parmi les membres des chapitres. Les cinq autres étaient héréditaires : c'étaient les électeurs de Bohême, de Palatinat, de Saxe, de Brandebourg, de Brunswick-Lunebourg. Entre autres priviléges qui leur étaient communs, ils avaient le droit d'élire l'empereur, de former à la diète un collége séparé, de prononcer des jugements sans appel, enfin d'avoir le rang et la dignité de rois, sans toutefois porter le titre de Majesté; depuis 1647, les rois de France les traitèrent de *frères*.

Chaque électeur avait de plus des priviléges particuliers. Ainsi l'archevêque de Mayence, grand-chancelier de l'empire, avait la préséance dans le collége des électeurs; il donnait son suffrage le premier, et avait le droit de couronner l'empereur, droit que, depuis 1656, il exerça alternativement avec l'archevêque de Trèves. Ce dernier venait immédiatement après l'électeur de Mayence; il était grand-chancelier des Gaules, et, lors du sacre, donnait à l'empereur l'imposition des mains. L'archevêque de Cologne était grand-chancelier d'Italie. L'électeur de Bohême était le premier des princes séculiers; le comte palatin, grand-échanson; le duc de Saxe, grand-maréchal; le prince de Brandebourg, grand-chambellan; enfin le duc de Brunswick-Lunebourg, grand-trésorier.

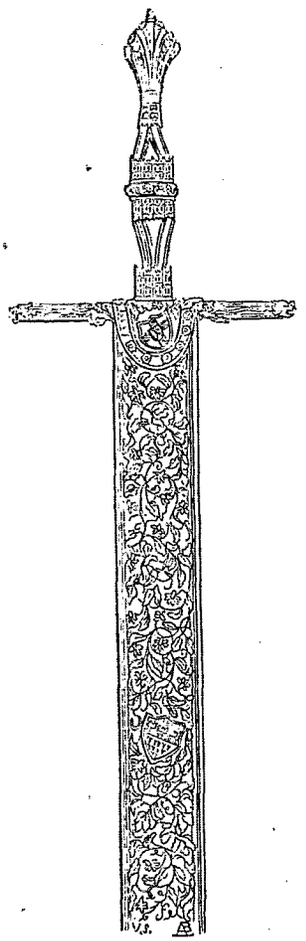

(Fragment de l'Epée des électeurs au seizième siècle.)

Lors de la commotion européenne qui suivit la révolution française, cet état de choses subit nécessairement des modifications. Ainsi le traité de Lunéville ayant, en 1801, cédé à la France toute la rive gauche du Rhin, par suite de différents arrangements successifs, il y eut en 1805 dix princes électeurs, savoir : le grand-chancelier de l'empire, et les princes de Bohême, de Palatinat, de Salzbourg, de Saxe, de Brandebourg, de Brunswick-Lunebourg, de Wurtemberg, de Bade et de Hesse. A la paix de Presbourg en 1805, l'électorat de Salzbourg fut supprimé et remplacé par celui de Wurzbourg. La Bavière et le Wurtemberg devinrent alors des royaumes, sans pour cela renoncer, momentanément du moins, à la confédération germanique, dont ils se séparèrent pourtant en 1806, avec le grand-chancelier et le duc de Bade, lorsque le ministre français Bacher eut annoncé, à la diète de Ratisbonne, que Napoléon ne reconnaissait plus d'empire d'Allemagne, et se déclarait le protecteur de la confédération du Rhin. A cette confédération accédèrent bientôt l'électorat de Wurzbourg qui devint grand-duché, et celui de Saxe qui fut érigé en royaume. Après la bataille d'Iéna, Napoléon s'empara du pays hessois et prononça la déchéance du prince électeur. A cette époque, il ne resta donc plus que deux électeurs titulaires, celui de Trèves et celui de Hesse, et à leur mort disparut complétement tout ce qui se rattachait à cette institution du moyen âge.

L'épée que représente notre gravure est conservée au trésor de la cathédrale de Cologne. C'est le glaive de justice, ancien signe de la puissance temporelle des électeurs. La poignée date du gouvernement de l'archevêque Hermann, comte de Wied, dont elle porte les armoiries (1515-1547). La lame, moins ancienne, porte le nom de l'archevêque Maximilien-Henri et la date de 1662. Le fourreau est d'un travail précieux : il est couvert, des deux côtés, d'un riche filigrane en argent, richement doré et ciselé, et appliqué sur du velours rouge. La longueur de l'épée est d'environ quatre pieds et demi.

La lettre suivante nous est adressée par M. Chappe, frère de l'inventeur des télégraphes.

Monsieur,

L'histoire de l'invention de la télégraphie, que vous avez insérée dans une de vos dernières livraisons (p. 92), quoique beaucoup plus exacte que plusieurs autres qui l'ont précédée, diffère un peu de la vérité sur quelques détails.

Claude Chappe, mon frère, a commencé ses études au collége de Joyeuse, à Rouen, et n'a jamais été à Angers. Il les a continuées à La Flèche, où l'on se souvient encore d'un ballon qu'il fit partir étant écolier. C'est à Brûlon, chez sa mère, où il était réuni à ses quatre frères en 1790, que lui vint l'idée de la télégraphie, comme on peut le voir dans l'Histoire écrite par Ignace Chappe, l'aîné des cinq frères. Depuis le jour où Claude Chappe employa deux casseroles pour communiquer télégraphiquement, jusqu'au moment où la Convention alloua six mille francs pour établir la ligne télégraphique de Ménilmontant près Paris jusqu'à Saint-Martin du Tertre, distant de trois myriamètres cinq kilomètres, mon frère fit plusieurs essais qui coûtèrent beaucoup à la famille, et qui font voir qu'il ne connaissait aucun des moyens employés par ceux qui avaient eu avant lui l'idée de la possibilité de communiquer promptement à une grande distance.

Agréez, monsieur, etc.

A. CHAPPE,
ancien administrateur des lignes télégraphiques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HUBERT GOFFIN



(Février 1812. — Hubert Goffin et son fils, d'après la gravure de Jehotte.)

Le vendredi 28 février 1812, vers dix heures et demie du matin, l'exploitation de mine de houille située commune d'Ans, près la route de Bruxelles, à 2 kilomètres de Liége, fut inondée par l'effort des eaux qui pénétrèrent à l'un des côtés du serrement * fait à la veine du Rosier du bure Triquenote **, qui est située à 140 mètres de celui de Beaujonc.

L'eau venant de la veine du Rosier arrivait sur celle du Pestay, et de celle-ci tombait, par le bure Beaujonc, dans la veine du Marais que l'on exploitait dans ce moment, et où il y avait 126 ouvriers. La chute d'eau était de 78 mètres.

Au moment où le panier rempli de houille était enlevé, Mathieu Labeye, ouvrier chargeur, s'aperçut que l'eau tombait dans le bure, dont la profondeur est de 170 mètres.

Ses camarades crurent un instant que les tuyaux de la pompe étaient engorgés, et que l'eau n'arrivant point au jour tombait dans le bure.

Cependant Labeye envoya Mathieu Lardinois pour avertir le maître ouvrier, Hubert Goffin, qui était dans une taille *** à 500 mètres de distance. Celui-ci arrivant promptement et reconnaissant bientôt que les chargeurs se trompaient et que le danger était réel, s'empressa d'envoyer chercher son fils, Mathieu Goffin, âgé de douze ans.

Personne n'était encore remonté; l'eau s'était peu élevée, Goffin pouvait échapper au danger; il avait même une jambe dans le panier; son fils est auprès de lui, avec d'autres ouvriers, lorsqu'il s'écrie : « Si je monte, mes ouvriers périront; je veux sortir le dernier, les sauver tous ou mourir. » Il dit, s'élance, met à sa place Nicolas Riga, aveugle; le panier s'élève rapidement; mais, suspendu à deux des quatre chaînes qui le soutiennent, il est sur le côté : quelques ouvriers ne pouvant se soutenir dans cette position, tombent dans l'eau, et en sont retirés par Goffin et son fils qui ne les quittent pas.

Le panier redescend; il arrive pour la deuxième fois; les ouvriers se pressent, s'entassent; la chute du coup d'eau en précipite une partie; le brave Goffin, son fils, et Jean Bernard, sont encore là pour sauver ceux que l'eau même avait garantis.

Le panier revient pour la troisième fois, les chevaux du manège sont lancés, leur course est rapide; les ouvriers n'ont qu'un instant pour saisir la machine qui doit les enlever; Goffin voit le danger, les imprudents ne l'écoutent plus, ils s'accrochent, remontent, la plupart retombent et périssent dans le bure, plus profond de 2 mètres que le lieu du chargement, où l'eau était déjà parvenue à le hauteur de la poitrine.

Il n'y avait donc plus un moment à perdre; le salut par le bure devenait impraticable, l'eau allait atteindre le toit des galeries; Goffin conserve le jugement. Le dévouement de ce père de sept enfants en bas âge avait électrisé Nicolas Bertrand, Mathieu Labeye et Melchior Clavix qui, ayant pu remonter, étaient restés auprès de lui. Il avait ordonné au premier (Nicolas Bertrand) de faire une ouverture au bure d'airage *, afin que les ouvriers venant de l'aval **

* Le *serrement* est une espèce de digue de bois pour contenir es masses d'eau qui se trouvent entre deux terres, particulièrement dans les veines qui ont déjà été exploitées.

** Le *bure* est un grand puits carré long, dont les angles sont ordinairement arrondis.

*** *Taille*, ou tranchée dans la veine, ou couche.

* Puits aussi profond que le bure, surmonté d'une cheminée ronde qui s'élève depuis 8 jusqu'à 20 mètres; on y entretient du feu dans une cage de fer suspendue. — ** Partie basse.

pussent tourner autour du bure et passer à travers celui d'airage pour gagner les montées : tout autre moyen d'échapper à la mort était impossible.

Au second (Mathieu Labeye), il avait prescrit de se saisir de toutes les chandelles, et de placer celles qui étaient allumées au boisage * de la galerie principale, pour que les mineurs vissent de loin qu'ils ne pouvaient plus arriver au bure.

Le troisième (Melchior Clavix), resté auprès de Goffin, l'aidait à rassembler les ouvriers et à les chasser même du côté des montées.

Précédemment, Bertrand avait exécuté l'ordre de déboucher le trou de sonde, qui, du réservoir de la machine à vapeur, communique aux travaux de l'aval pendage. Par ce moyen, les ouvriers des tailles les plus éloignées pouvaient se sauver tandis que les parties basses se remplissaient d'eau.

Ces dispositions sauvèrent en effet la vie à beaucoup d'ouvriers qui eurent le temps de rejoindre leur brave chef. Malheureusement quelques uns sourds à sa voix restèrent près le bure dans le lieu du chargement et dans l'espoir d'atteindre le panier : ceux là périrent victimes de leur imprudence. Le panier redescendit plusieurs fois inutilement.

Les ouvriers et les enfants étant rassemblés, Goffin leur dit : « Lambert Colson ne nous abandonnera pas. Montons vers la roisse **; nous irons sur les montées, il saura où nous serons, et si nous ne pouvons sortir d'ici par Beaujonc, nous sortirons par Mamonster. »

Quelques enfants épouvantés pleurent et crient : Goffin leur impose silence et les rassure en leur promettant qu'ils échapperont tous. Il distribue ensuite les ouvriers présents dans les différentes montées depuis la quatrième jusqu'à la septième, se communiquant toutes par la roisse. Il réserve les plus robustes et les plus courageux et les mène à la septième montée pour y entreprendre une chambrée et se frayer une issue, dans la persuasion où il est qu'on peut y desserrer aux travaux du bure de Mamonster.

Quoiqu'il ne fût pas possible d'employer plus de deux hommes pour ouvrir la tranchée, l'ouvrage avançait parce que les ouvriers se relevaient successivement; les plus faibles transportaient la mine dans l'aval pendage; ils avaient déjà ouvert un chemin de 20 mètres de longueur en amont; ils espéraient être bientôt au milieu de leurs familles. Chaque coup de pic, en rendant un son plus grave, annonçait qu'on n'était pas éloigné du vide; mais quel fut leur désespoir lorsqu'ils desserrèrent à d'anciens travaux d'un bure abandonné, d'où s'échappa avec un bruit horrible un *crouin* (air inflammable) qui aurait causé leur mort si Goffin n'eût subitement fermé la communication. Les ouvriers frappés de stupeur se laissent tomber de découragement; quelques autres veulent continuer les travaux dans le même lieu; Goffin s'y oppose et leur dit : « Lorsque nous n'aurons plus d'espérance, je vous ramènerai ici, et tout sera bientôt fini. »

Leur désespoir paraît parvenu au comble : ils s'écrient tous que leur mort est inévitable; ils poussent des cris douloureux; les enfants demandent la bénédiction à leurs pères; ceux qui n'en ont point s'adressent à Goffin et le supplient à genoux de la leur donner.

Le brave ouvrier assure qu'il y a des ressources à la cinquième montée et veut les y conduire; aucun ne se lève et ne répond; ils jettent de nouveaux cris et semblent se refuser à entreprendre de nouveaux travaux. « Allons, s'écrie Goffin, puisque vous refusez d'obéir, mourons. »

Il prend son fils dans ses bras, ses plus fidèles amis l'environnent; ils se placent à ses côtés, et s'embrassent. Alors le fils de Goffin, à peine âgé de douze ans, prend la parole : « Vous faites comme des enfants, dit-il; suivez les conseils de mon père. Il faut travailler et prouver à ceux qui nous survivront que nous avons eu du courage jusqu'au dernier moment : mon père ne vous a-t-il pas dit que Lambert Colson ne vous abandonnerait pas. » Il fait un pas en avant : tous renaissent à la confiance, se lèvent et suivent Goffin à la cinquième montée; là, à peine arrivés, un bruit étrange frappe leurs oreilles; bientôt ils reconnaissent qu'on travaille à leur délivrance, et leur espoir augmente d'autant plus qu'ils distinguent les différens travaux des mineurs : haver (détacher la veine de son lit), couper et hotter la mine (détacher la houille du toit), sonder et jouer la mine.

On était au samedi soir : ainsi il y avait déjà plus de trente-six heures que ces infortunés étaient descendus dans le bure Beaujonc. Épuisés de fatigue tant par les peines qu'ils s'étaient données à la septième montée, que par les travaux qu'ils avaient déjà faits au moment de l'éruption des eaux, tourmentés par la faim, ils refusèrent encore de travailler en disant « qu'ils aimaient autant mourir d'une manière que d'une autre. »

Dans cette extrémité Goffin les appelle lâches, il leur déclare qu'il va hâter sa mort et leur enlever tout espoir en se noyant avec son fils. Tous se jettent au-devant de lui et promettent de nouveau de lui obéir.

Mais l'air ne contient plus assez d'oxigène, les deux chandelles qui éclairent les travailleurs s'éteignent d'elles-mêmes, une troisième mise en réserve dans la roisse est renversée par accident.

Dès lors une profonde obscurité détruit le peu de courage qui avait ranimé les ouvriers, et pour la troisième fois ils cessent les travaux.

Le brave Goffin seul reste de sang-froid, il répète ses encouragements, ses menaces, il prend le pic et s'ensanglante les mains : son digne fils Mathieu vient fréquemment lui tâter le pouls et lui dit dans son patois : : « *Courage, mon père! lui va bien!* »

Cependant la famine torture ces malheureux : ils sont altérés, ils manquent d'air vital. On se dispute les chandelles pour les manger; quelques uns vont à tâtons au bord de l'eau et en la buvant disent qu'il leur semble que ce soit le sang de leurs camarades qui ont péri en voulant remonter le bure. Deux ouvriers se querellent, se frappent : on va les séparer. Laissez-les faire, dit une voix; s'il y en a un de tué, nous le mangerons. D'autres perdent complètement la raison : ils se plaignent de ce qu'on veut les faire périr en les laissant sans lumière et sans nourriture; ils veulent avoir de la salade et des choux; ils s'emportent contre Goffin qui cherche à les calmer en les assurant qu'il les reconduira bientôt et leur donnera tout ce qu'ils demandent.

Tandis que ces scènes affreuses qui durèrent cinq jours et cinq nuits se passaient sous terre, à l'extérieur toute la ville de Liège, et l'on peut dire toute une partie de l'Europe, était en alarme sur le sort de ces pauvres ouvriers.

Voici en quels termes le *Moniteur* racontait successivement dans divers numéros les alternatives de crainte et d'espérance des Liégeois :

« MM. les ingénieurs des mines se sont rendus sur les lieux aussitôt qu'ils ont été avertis, et dès six heures du soir, le même jour, on travaillait dans le bure de Mamonster, éloigné de 160 mètres environ de celui de Beaujonc, afin d'établir une communication avec ce dernier.

» La machine à vapeur et une machine à molette, servie par 100 chevaux successivement, sont constamment en activité au bure Beaujonc, et l'on est parvenu à maîtriser les eaux qui n'augmentent plus.

* Galerie en montant.

** Toute excavation doit être boisée, c'est-à-dire que lorsqu'on a enlevé la houille, il faut soutenir le toit par des morceaux de bois droits, afin d'éviter les éboulements.

** *Roisse*, galerie qui coupe obliquement les montées.

» Pendant ce temps, on travaille dans celui de Mamonster, sous la direction des ingénieurs, à établir une communication. Il s'agit de pénétrer environ 70 mètres. Toutes les quatre heures, vingt hommes descendent dans le bure pour relever les travailleurs, en sorte qu'on ne perd pas un instant.

» L'objet essentiel était de se faire entendre par les malheureux qui sont engloutis entre la terre et l'eau à 180 mètres au-dessous de sa surface, afin qu'ils ne se trompassent point et que réciproquement les travaux dans les deux bures fussent exécutés dans la direction convenable. En conséquence on a fait jouer la mine dans le bure de Mamonster, et ce matin on a éprouvé la satisfaction inexprimable d'être assuré qu'on avait été entendu, et que les ouvriers ensevelis dirigeaient leurs travaux sur Mamonster.

» Ce soir, à six heures, on avait miné douze mètres, et en supposant que les ouvriers intérieurs n'aient pu en faire que la moitié, il ne faudrait plus que 48 heures pour franchir l'espace, parce qu'on fait usage de la sonde, qui a dix mètres de longueur, et qu'on pourra leur donner de l'air et même leur faire passer des aliments plusieurs heures avant de pouvoir les délivrer entièrement. »

1er mars, à 3 heures après midi.

« Les travaux se continuent pour la délivrance des ouvriers de l'exploitation Beaujonc, et nous annonçons qu'on entend actuellement très distinctement le bruit des travailleurs; ainsi on croit n'être plus séparé d'eux que de 20 à 30 mètres.

» On est parvenu à maîtriser les eaux depuis ce matin. Tous les propriétaires de mines se sont empressés de fournir les secours qu'on pourrait désirer en hommes, en chevaux, en effets, etc. »

2 mars, à midi.

« Le jeu de la machine à vapeur a été interrompu un instant, pour raccommoder une tige du piston qui s'était décrochée; mais elle a été réparée sur-le-champ; d'ailleurs la machine à molette suffisait pour maintenir le niveau d'eau. Il baisse actuellement.

» Les ouvriers ensevelis continuent à se faire entendre de plus en plus; cependant, pour plus de sûreté, on a commencé dans le bure Mamonster une deuxième chambrée, se dirigeant directement sur eux. »

4 mars, à dix heures du matin.

« Depuis hier, à sept heures du soir, la sonde nous a procuré une communication avec les malheureux ouvriers ensevelis dans la mine depuis cinq jours. Ils ont crié qu'aucun d'eux n'avait péri en annonçant qu'ils étaient 74. Ils devraient être 93; ainsi il y en a 19 dont on ignore le sort et qui probablement auront été noyés. Il paraît qu'ils éprouvent une chaleur cruelle; on est obligé de travailler sans lumière afin d'éviter d'enflammer l'air. Ce sera encore une opération délicate lorsqu'on sera parvenu jusqu'à eux de desserrer dans un espace de 2 pieds et demi sur 30 toises de longueur et d'éviter les accidents de l'air et du feu. L'ingénieur Migneron est depuis 24 heures dans le bure. M. le baron Ménoud, préfet, s'y est transporté dès le premier moment; des officiers de santé l'accompagnent. On espère que dans quelques heures ces malheureux ouvriers seront rendus à leurs familles. »

4 mars.

« Aujourd'hui le desserrement au bure de Mamonster a eu lieu à peu près à midi, sans accident. L'équilibre qui s'est établi dans l'air n'a produit qu'une légère détonation sans feu, et les malheureux ouvriers ont été délivrés.

» Chacun d'eux a été enveloppé d'une couverture, et a reçu, dans le bure même, une tasse de bouillon et une très petite quantité de vin.

» Après quelques moments de repos nécessaires pour accoutumer les ouvriers successivement à l'air de l'atmosphère et à la lumière, ils ont été amenés au jour. Cette opération a duré long-temps, parce qu'on n'en mettait que 5 ou 6 dans chaque panier, en les faisant accompagner de 4 ouvriers travailleurs. Hubert Goffin est sorti le dernier avec son fils et M. l'ingénieur Migneron, qui s'est véritablement distingué.

» Arrivés à l'embouchure du bure, ils ont été enveloppés d'une nouvelle couverture, couchés sur la paille et confiés aux médecins. Le curé de la paroisse était présent.

» Malgré toutes les précautions, les bâtiments de l'exploitation étaient remplis d'une foule de spectateurs. Néanmoins, le service a été fait, et nous avons la satisfaction d'annoncer qu'aucun ouvrier n'est en danger, pas même les enfants, au nombre de 15 à 18.

» Goffin est le plus exténué. Le brave homme croyait n'avoir rassemblé que 67 individus, il s'en est trouvé 71. On peut juger des acclamations lorsqu'il a paru avec son fils. »

Interrogé sur le motif qui avait pu le déterminer à exposer ainsi sa femme et ses enfants à tant de douleur et à la misère, Goffin a répondu avec simplicité : « Si j'avais » eu le malheur d'abandonner mes ouvriers, je n'oserais » plus voir le jour. »

Le 12 mars parut le décret suivant :

« Au palais de l'Elysée, le 12 mars 1812.

» Nous avons décrété et décrétons ce qui suit.

» Art. 1er. Le sieur Goffin est nommé membre de la Légion-d'Honneur.

» Art. 2. Il lui est accordé sur les fonds de la Légion-d'Honneur une pension de 600 fr., dont il commencera à jouir à compter du 1er de ce mois.

» *Signé* NAPOLÉON.

» Par l'empereur, le ministre secrétaire d'État,
» *Signé* le comte DARU. »

La classe de la langue et de la littérature française de l'Institut proposa un prix extraordinaire pour le meilleur ouvrage de poésie sur le dévouement de Goffin et de son fils. Ce prix fut décerné à Millevoye. Le touchant auteur de *la Chute des Feuilles* n'avait fait que donner le rhythme et la rime au récit de ce qui s'était passé. La poésie était dans les faits, et il avait compris que l'imagination n'avait rien à y ajouter. Il se borna à se donner un cadre : il supposa qu'un voyageur triste, austère, peu satisfait de son temps, se promenait aux environs de Liège.

Il avait vu partout le barbare égoïsme,
Partout la vanité sous le nom d'héroïsme,
Partout la haine ardente et la froide amitié,
Et l'hypocrite orgueil affectant la pitié;
Et déjà succédaient aux fleurs de la jeunesse
Les fruits souvent amers de la triste sagesse.

Il s'arrête devant l'ouverture d'une mine; un vieillard passe, et lui raconte les dangers de Goffin, de ses compagnons et leur délivrance. Ensuite il l'amène à un banquet où l'on va fêter Goffin.

Il dit; et l'étranger, qui s'assied à la fête,
Admire dans Goffin, d'honneurs environné,
L'héroïsme ingénu, de sa gloire étonné.
Il entend célébrer celui dont la puissance
Voit tout, préside à tout dans son empire immense,
Et qui, de cette main terrible aux potentats,
Sait dispenser la gloire et donner des États.
Son cœur alors palpite et semble enfin renaître.
Il est homme et Français, il se sent fier de l'être.
La joie épanouit son front moins abattu,
Et pour croire au bonheur il croit à la vertu.

MUSIQUE

COMPOSÉE ET DESSINÉE PAR J.-J. GRANDVILLE.

VALSE.

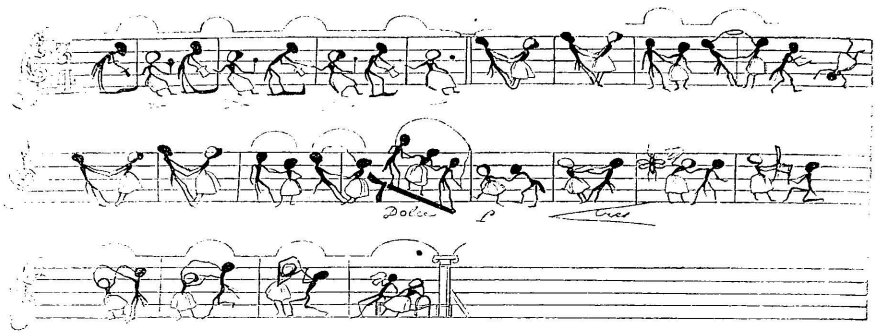

Quatre cavaliers, en grande tenue de bal, invitent des dames pour la valse. — Les groupes s'élancent dans la salle. — Une dame tombe, au grand effroi de son valseur. — Les autres groupes passent en tournoyant. — La dame et son maladroit cavalier reprennent le pas de valse. — Plus loin, une banquette se brise sous le poids de trois personnes. — Une dame est légèrement blessée au genou; effroi et empressement du valseur. — Une mouche énorme (dièze), attirée par les lumières, s'est introduite dans la salle : une dame veut la chasser avec son mouchoir, et est près de se trouver mal; son cavalier cherche à la rassurer, et lui présente une chaise (becarre). — La valse continue avec plus d'entraînement. — On s'assied : un cavalier essuie son front; une dame essoufflée s'appuie sur son coude.

MARCHE MILITAIRE ET ORIENTALE.

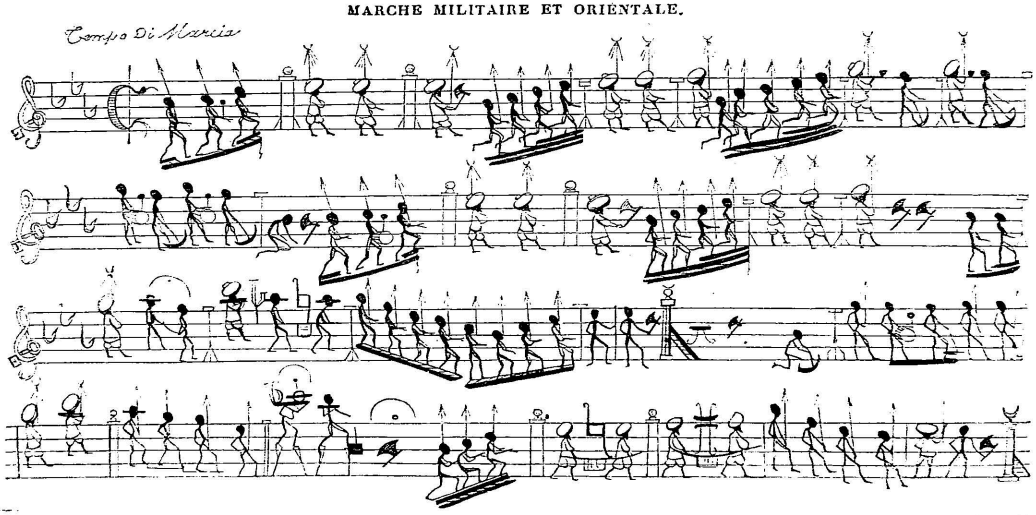

Marche de Turcs et de noirs. — Les Turcs s'avancent lentement et gravement, portant des étendards ou des haches (soupirs). — Les negres montent ou descendent vivement les degres, ceux-ci avec de grosses caisses et differents instruments de musique, ceux-là avec des piques ou javelots. — On voit un prisonnier agenouillé; la hache se lève sur lui : un autre est conduit enchaîné. — On porte sur des brancards du butin ou des présents (bémols, dièzes, bécarres).

MUSIQUE RELIGIEUSE.

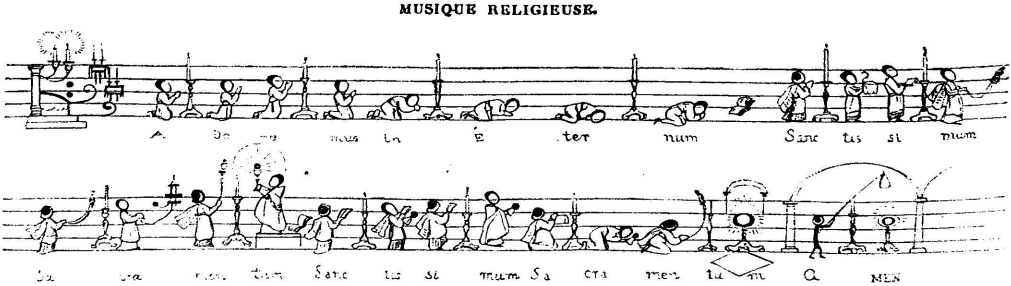

Les enfants de chœur s'agenouillent, se prosternent, chantent, encensent. — Le prêtre lève le calice (point d'orgue). — Autres chants; autre adoration. — Le sacristain éteint les cierges.

BARCAROLLE.

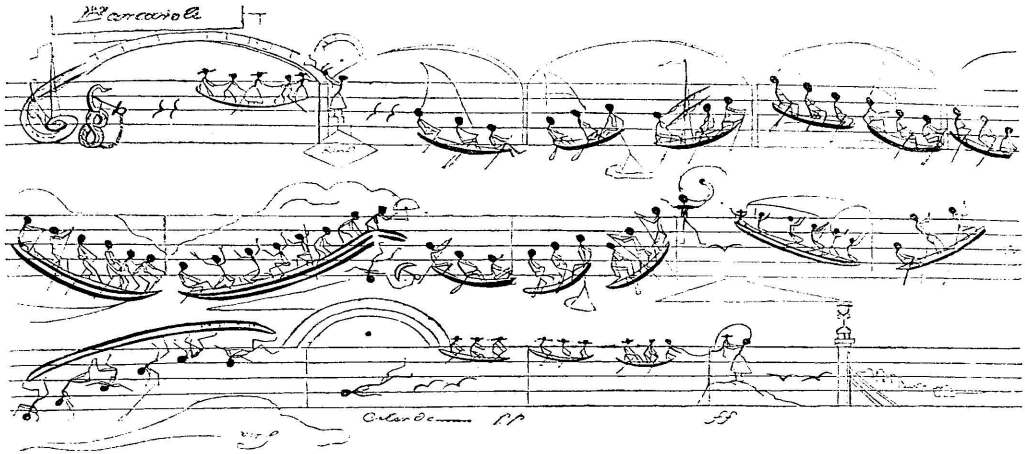

Des pêcheurs (noirs) disent adieu à leurs femmes, à leurs sœurs; une femme confie son enfant à son mari. — Le temps est beau; les barques glissent mollement sous de vastes arches (signes pour lier les notes). — Mais le temps change: les nuages couvrent le ciel, la mer devient houleuse; les barques s'abaissent et s'élèvent avec les vagues; un homme tombe à l'eau... hélas! — Les ancres sont inutiles. — L'orage paraît se calmer. — Un pêcheur a sauvé l'enfant; il donne un coup de trompe (point d'orgue). — Mais le vent recommence à souffler avec violence. — Les pêcheurs se désespèrent, lèvent les bras vers le ciel. — La tempête redouble ses fureurs: une barque chavire; six pêcheurs sont engloutis; leurs corps flottent inanimés. — Des mouettes (soupirs) rasent la mer. — Quelques barques, guidées par le phare, se hâtent de rentrer au port. — La mère éplorée attendait sur le rivage; elle reçoit son enfant dans ses bras.

RONDE. TARENTELLE

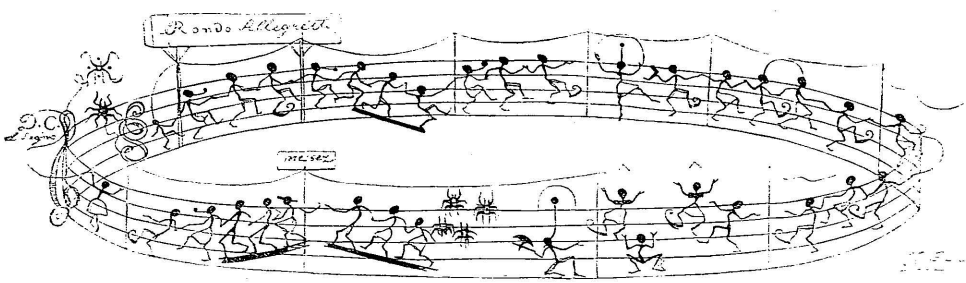

Ronde de noirs et de noires. — Equilibristes, grimaces, pantomime animée. — Redoubler de vitesse à chaque retour du refrain. — Les dièzes sont figurés par des araignées ou tarentules.

GALOP DE MASQUES.

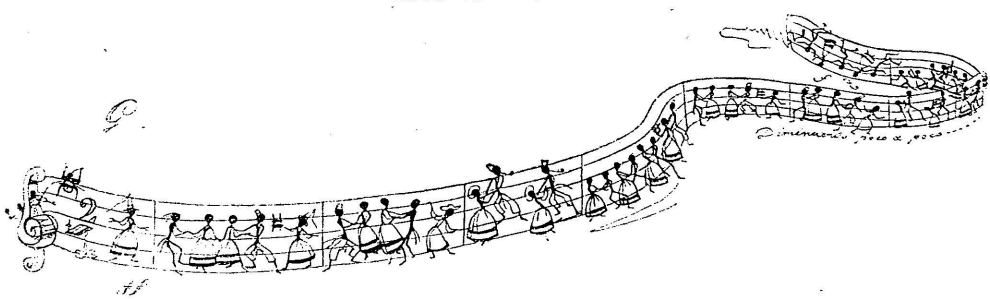

Une magicienne. — Pierrette avec une lanterne (dièze). — Mouvement précipité. — Danse furieuse. — Les masques se heurtent, tombent, et roulent tous pêle-mêle sur la tête.

Grandville est musicien : il a senti à sa manière la vie qui respire dans les notes comme dans tous les objets de la création, et il a voulu l'exprimer au point de vue humain. Ceux de nos abonnés qui exécuteront ces fragments

de composition apprécieront combien l'artiste a eu à vaincre de difficultés pour se renfermer, tout en innovant, dans les strictes exigeances de la mesure, pour motiver les accidents ordinaires de l'écriture musicale, surtout pour observer fidèlement dans ces petits opéras la double unité de l'action dramatique et de la mélodie.

Ces dessins étaient en notre possession depuis plusieurs années : nous attendions pour les publier les perfectionnements introduits dans notre impression.

UNE FAMILLE RIDICULE.

NOUVELLE.

§ 1.

Un jeune homme et une jeune dame d'une élégance remarquable étaient appuyés sur la balustrade du bateau à vapeur allant de Nantes à Saint-Nazaire. Tous deux avaient tourné leurs lorgnons vers les groupes de voyageurs dispersés sur le pont, et se communiquaient tout bas leurs remarques.

A leur toilette recherchée et à leur parler grasseyant il eût été facile de les reconnaître pour Parisiens, lors même que leur étonnement moqueur sur tout ce qui frappait leurs yeux ne l'eût point suffisamment révélé.

Le jeune homme avait une figure spirituelle, mais qui paraissait un peu fade, malgré sa barbe à la Henri III, ses longs cheveux, et sa casquette bizarre, visiblement destinée à lui donner de l'*accent*. Il tenait sous le bras un de ces petits portefeuilles en maroquin, qui désignent un artiste aussi sûrement que la plume derrière l'oreille indique un bureaucrate.

Quant à la jeune personne, elle était d'une beauté peu commune, et portait un négligé singulièrement étudié. Bien qu'elle eût la fraîcheur de la première jeunesse, quelques ombres estompant ses paupières inférieures annonçaient la fréquence des veilles et la fatigue des fêtes. Ses traits étaient ceux d'une jeune fille, mais son assurance annonçait une femme.

Elle communiquait, en riant, quelque remarque à son compagnon, lorsqu'un nouveau voyageur parut tout-à-coup au haut de l'escalier de la grande chambre. A son aspect, les deux Parisiens jetèrent un cri de surprise.

— M. de Sorel ! dit la jeune fille.

Le voyageur leva la tête, poussa à son tour une exclamation, et s'avança les deux mains tendues.

— Vous ici, Garin ! s'écria-t-il.

— D'où diable arrivez-vous donc, mon cher?

— D'Espagne.

— Nous de Paris.

— Et vous vous rendez?..

— A Pornic.

— Moi aussi.

Ces questions et ces réponses s'étaient succédé rapidement, pendant que M. de Sorel serrait la main du jeune peintre et baisait celle de sa compagne. Tous trois se retirèrent à l'écart pour causer plus à l'aise.

— Et quel heureux hasard a pu vous amener en Bretagne? demanda le nouveau-venu aux deux Parisiens.

— D'abord la santé de ma sœur, à qui l'on a recommandé les bains de mer, répondit le peintre, puis le désir d'étudier vos grèves. Mais vous-même, qui deviez faire le tour de l'Europe; comment êtes-vous sitôt de retour?

— J'étais ennuyé du rôle de pèlerin, l'isolement me pesait; je me suis décidé à régler ma vie; à me fixer.

— Et vous cherchez un coin pour faire votre nid?

— Je crois l'avoir trouvé.

— Où cela?

— A Pornic.

— A Pornic! répétèrent le frère et la sœur stupéfaits.

— Oui; j'ai là un oncle que je n'ai point revu depuis mon enfance, mais qui m'a vingt fois engagé à venir m'établir près de lui. C'est mon dernier parent, il m'aime, et je suis décidé à accepter sa proposition.

— Quoi, monsieur Sorel, s'écria la jeune fille, vous pourriez quitter Paris, renoncer aux Tuileries, aux Italiens, aux concerts du Conservatoire?

— J'aurai pour les remplacer la mer, les rossignols, et des gens qui m'aimeront, répondit le jeune homme en souriant.

Berthe se récria.

— Tout cela est bon pour un mois, dit-elle; mais que devenir ensuite, dans un pays où il y a des champs pour rues et des arbres au lieu de maisons?

— Je ne donne pas six semaines à Sorel pour en avoir assez, ajouta le jeune peintre. Mais vous arrivez d'Espagne à ce que vous nous avez dit; parlez-nous donc de la guerre! Avez-vous vu Maroto? Est-il vrai que les troupes de la reine soient obligées de se faire des souliers avec leurs chapeaux? Apprenez-nous ce que vous savez, et racontez ce que vous avez vu.

A ces mots, Garin montra à Edmond Sorel un banc isolé vers lequel tous trois se dirigèrent.

Pendant qu'ils y sont assis, et qu'Edmond tâche de répondre aux questions multipliées de ses compagnons, faisons connaître au lecteur le nouveau personnage que nous venons d'introduire en scène, et qui doit jouer le principal rôle dans cette histoire.

Privé fort jeune de ses parents, Edmond Sorel avait reçu, dans une institution parisienne, une éducation à la fois sérieuse et brillante. Devenu maître de ses actions et d'une fortune considérable, il n'avait abusé ni de sa liberté ni de sa richesse. C'était un esprit droit, auquel on ne pouvait reprocher qu'un peu d'incertitude. La fréquentation d'un certain monde lui avait donné l'habitude et le goût de la distinction extérieure; mais il se tenait avec soin sur l'étroite limite qui sépare l'élégance de la recherche.

L'oncle chez lequel Edmond se rendait était le frère de sa mère. Il avait une fille destinée dès sa naissance à son cousin, et que Sorel s'était habitué à regarder comme devant être sa femme. Cependant le jeune homme n'était point revenu à *la Cherrière*, depuis quatre années, lorsque M. Dubois lui écrivit que Rose était sortie du couvent et attendait son *petit mari*. Edmond, que son isolement fatiguait, et qui était déjà désabusé de Paris, avait répondu en annonçant sa prochaine arrivée et son dessein arrêté de se fixer près du capitaine. Cette réponse pouvait être considérée comme un acquiescement aux projets antérieurs de la famille, et le jeune homme se considérait lui-même comme un prétendu qui rejoint sa fiancée.

Mais sa cousine ne l'occupait pas assez pour qu'il ne se réjouît pas de la rencontre de Garin et de sa sœur. Admirateur sincère du talent du premier, il ne l'était pas moins de l'esprit et de la beauté de la jeune fille, qui passait pour *accomplie* dans les salons de la capitale. Elle avait, en effet, aussi tout ce qui peut y assurer le succès : la gaieté, le goût du plaisir, un égoïsme assez enveloppé de grâces pour ne point blesser, et ce qu'il faut de vanité pour ne perdre aucun de ses avantages.

Le voyage se passa en récits et en causeries. Près d'arriver, Sorel demanda à Paul Garin s'il s'était assuré un logement pour le temps qu'il voulait passer au bord de la mer; celui-ci le regarda avec étonnement. Il avait espéré trouver une maison de bains avec billards, cabinet de lecture et salle de bal, comme à Barèges; il fut attéré lorsque Edmond lui apprit qu'il n'y avait à Pornic qu'une auberge où l'on trouvait rarement place, et des cabanes de paysans toujours louées d'avance. Garin et Berthe se regardèrent.

— Nous n'avons alors qu'à prendre la route de Dieppe, sœur, dit le premier d'un ton tragique.

— Mais où coucherons-nous ce soir? demanda la jeune fille désappointée.

— Ne craignez rien, interrompit Sorel; mon oncle ne m'attend point seul, Desvoisins devait m'accompagner; vous prendrez sa place, et je vous promets bon accueil. Suivez-moi ce soir à *la Cherrière;* demain nous chercherons ensemble dans le village.

C'était le parti le plus prudent; Paul accepta.

§ 2.

Le jour commençait à tomber lorsqu'ils aperçurent l'habitation du capitaine Dubois : c'était un vieux château récemment réparé, à l'aspect duquel le jeune peintre jeta un cri d'horreur.

— Quel est le barbare qui a abattu ces tourelles, élargi ces fenêtres, recrépi les murs, et planté les douves en potager? s'écria-t-il.

— Hélas! je crains que ce ne soit mon oncle, répondit Edmond; il a habité vingt ans la cabine d'un brick, et je le crois plus versé en navigation qu'en architecture artistique.

— Sacrilége! murmura Garin; toucher à ce vieux manoir couronné de lierres qui formait un si magnifique second plan! ôter au paysage tout son caractère!... et cela pourquoi? pour être plus à l'aise. Ah! nous vivons à une époque d'égoïsme, Sorel; la poésie, le pittoresque, s'en vont de compagnie, et bientôt les peintres n'auront plus d'autre ressource que de fabriquer des enseignes pour notre société d'avocats et de marchands.

A ces mots, il poussa un soupir. Il se repentait presque déjà d'avoir accepté la proposition d'Edmond, et se sentait un instinct de répugnance pour l'homme qui avait gâté à ce point le second plan d'un paysage. Aussi franchit-il la grande porte de la Cherrière avec les préventions les plus défavorables contre le capitaine Dubois. Berthe, de son côté, se récriait de trouver les allées conduisant au manoir garnies de pierres qui coupaient ses brodequins de satin turc, et encadrées de ronces dans lesquelles s'accrochaient ses volants de mousseline. Elle se crut sincèrement transportée chez quelque peuple barbare.

Mais ce fut bien pis lorsque, ayant dépassé le seuil, elle se trouva dans une cour tapissée de hautes herbes au milieu desquelles gloussaient une vingtaine de poules! La porte était gardée par un énorme chien à la chaîne qui voulut s'élancer sur elle; la jeune fille se jeta de côté avec un cri; mais une voix qui se fit entendre sur le perron apaisa tout-à-coup le dogue irrité : c'était celle du capitaine lui-même, qui avait aperçu ses hôtes et venait à leur rencontre.

M. Dubois était un homme d'environ soixante ans, à la figure vulgaire mais bienveillante et franche. Il reçut son neveu et ses amis avec une brusque cordialité, les fit entrer au salon, et ouvrit les fenêtres pour appeler Marguerite... Une vieille servante parut dans la cour, demandant, d'un ton de mauvaise humeur, ce qu'on lui voulait.

— Avertis Rose que son cousin est arrivé! cria M. Dubois.

— Elle le sait, répondit la vieille.

— Pourquoi ne vient-elle pas alors?

— Elle est allée faire sa toilette.

Le marin éclata de rire:

— Compris! dit-il, la petite se pavoise pour le salut d'honneur. En l'attendant, nous allons, si vous voulez, faire le tour du jardin et cueillir les cerises du souper... Ohé! Marguerite, apporte le panier à croc.

Puis, se tournant vers mademoiselle Garin :

— Ce sera comme à Montmorency! ajouta-t-il, avec un gros rire. Vous allez, le dimanche, manger des cerises à Montmorency, n'est-ce pas?... ces badauds de Parisiens aiment cela... Mais pardon, vous êtes Parisiens, je crois... Vous ferez la comparaison. Ma cerisaie passe pour la plus belle du pays; c'est moi qui fournis tous les confiseurs de Nantes. Je vous expliquerai ma méthode... Eh bien! Marguerite, viendras-tu?

— Voilà, monsieur! cria la servante qui arrivait en trottinant.

— Enfin! dit le capitaine, qui prit brusquement les paniers.

Puis, baissant la voix :

— La vieille ne navigue plus que sous ses voiles de fortune, ajouta-t-il; mais c'est un vieux ponton qui a été autrefois un vaillant navire, et il ne faut point être ingrat.

Il conduisit ses hôtes dans un jardin soigneusement partagé en parallélogrammes garnis de buis ou d'oseille, et planté d'arbres en plein rapport. Arrivé au bout, il regarda Garin avec un certain sourire de satisfaction orgueilleuse.

— Eh bien! que dites-vous de cela? demanda-t-il.

— Vous avez là un terrain qui ferait envie à nos meilleurs maraîchers, répondit le jeune peintre.

— Je les défie tous de vous montrer une fosse d'asperges comparable à celle-ci, reprit le capitaine; et quant à mes artichauts... vous en mangerez ce soir. Mais Dieu sait ce qu'il m'a fallu de soins! ce sol était aigre et léger comme tous ceux du pays; je l'ai amendé, épaissi, transformé.

— Cela a dû vous coûter bien des peines! balbutia Garin en étouffant un bâillement.

— Vous allez en juger, monsieur, dit le capitaine enchanté d'avoir amené la conversation sur son sujet favori.

Et il commença à raconter les procédés successifs qu'il avait employés; combien de fois le terrain avait été retourné à fond, engraissé et façonné.

Paul et Berthe, succombant à l'ennui, se lançaient des regards de désespoir. Etrangers aux travaux de la campagne, ils ne pouvaient s'y intéresser : hors de l'art et du plaisir, rien d'ailleurs, n'existait pour eux; à force de se tourner d'un seul côté, leur intelligence avait perdu la faculté de voir ailleurs, et ils méprisaient tout ce qu'ils ne pouvaient comprendre

Sans partager cette impression, Edouard la remarqua, et tâcha de rompre l'entretien en proposant de rentrer.

La suite à la prochaine livraison.

MANUSCRITS EN LETTRES D'OR

ET EN LETTRES D'ARGENT.

Connue des Latins, la chrysographie, ou l'art d'écrire en or, fut pratiquée surtout par les Grecs du moyen âge; chez eux, les chrysographes formaient une classe particulière.

Parmi les anciens manuscrits qui nous sont restés, il en est un très grand nombre dont les lettres initiales, les vignettes et les encadrements sont ornés d'encre d'or, plusieurs même sont entièrement écrits avec cette encre précieuse, et l'on en peut voir de tels dans les montres de la Bibliothèque royale.

L'encre d'argent, qui a le défaut de noircir, fut d'un usage plus rare. On cite parmi les plus célèbres monuments de ce genre d'écriture le *Codex argenteus,* dont nous avons parlé dans un autre volume (1837, p. 400), et le Psautier de S. Germain, évêque de Paris, conservé à la Bibliothèque royale.

Dans la préface du livre de Job, S. Jérôme s'écrie: « Se donne qui voudra d'anciens livres écrits en or ou en » argent! Les miens et moi nous nous contentons de feuilles » modestes, et nous recherchons dans les livres la correc- » tion plutôt que la magnificence. » Mais cette austérité trouva peu d'imitateurs parmi les copistes des livres saints. Si la règle de Cîteaux défendait aux religieux d'employer, pour la confection des manuscrits, l'or et l'argent, et de les orner de vignettes, S. Boniface engageait une abbesse à

transcrire les épîtres de S. Pierre avec de l'encre d'or, et cela *par respect pour les saintes Ecritures.* On sait au surplus que nos manuscrits les plus remarquables par le luxe et les ornements sont des Bibles, des Evangeliaires, des Psautiers, des livres d'heures.

— Nous avons emprunté ces détails à M. Géraud, auteur de recherches curieuses sur les livres dans l'antiquité.

L'ERMITE DE DINTON.

John Bigg, secrétaire de Simon Mayne de Dinton, un des juges de Charles Ier, acquit sous la restauration une sorte de popularité par la singularité de son costume et de son genre de vie. C'était un homme instruit, et d'une société agréable; il possédait une fortune honnête. Après la chute des deux Richard et le retour de l'ancienne dynastie, il était tombé dans une grande tristesse : il voyait dans cette réaction un malheur pour son pays et la ruine de toutes ses espérances politiques; le monde lui était devenu insupportable; il résolut de s'isoler entièrement. C'est ce qu'il exécuta en se retirant à Dinton dans une espèce de caverne. Il avait un vêtement grossier fait de petits morceaux de cuir. A sa ceinture, il portait trois bouteilles, l'une contenait de la bierre forte, la seconde de la petite bierre, la troisième du lait. Jamais il ne demandait l'aumône, mais il acceptait volontiers quelques morceaux de cuir pour réparer son pauvre habillement. Notre gravure est exécutée d'après le portrait qui est en la possession de sir Scroop Bernard, de Nether-Winchendon.



(John Bigg, l'ermite de Dinton)

ÉLOGE DES GAZETTES, EN 1700.

La *Gazette*, que la plupart des gens regardent comme une chose de rien, est à mon gré un des plus difficiles ouvrages d'esprit qu'on ait entrepris de nos jours. Il fallait avoir autant de génie et de capacité qu'en avait feu M. Renaudot, pour y réussir au point qu'il a fait dès qu'il a commencé à y mettre la main. Cela demande une connaissance fort étendue de notre langue et de tous ses termes, une grande facilité d'écrire et de narrer nettement, finement et en peu de mots. Il faut savoir parler de la guerre sur mer et sur terre, et ne rien ignorer de ce qui regarde la géographie, l'histoire du temps, et celle des familles illustres, la politique, les intérêts des princes, le secret des cours, les mœurs et les coutumes de toutes les nations du monde. Enfin, sans entrer dans un plus grand détail, il faut tant de sortes de connaissances pour bien écrire une Gazette, que je ne sais comment on a osé l'entreprendre. Il n'y a qu'une seule chose qui fait tort à celui qui l'écrit, c'est qu'il n'est pas entièrement le maître de son ouvrage, et que, soumis à des ordres supérieurs, il ne peut dire la vérité avec la sincérité qu'exige l'histoire. Si on lui accordait ce point-là, nous n'aurions pas besoin d'autres historiens : mais cela excepté, je ne trouve rien qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens à qui l'on veut donner une brillante éducation, que la lecture d'une Gazette bien écrite. Cela paraîtra un paradoxe à plusieurs; mais que l'on en fasse l'essai, et je suis sûr que l'on reviendra à mon sentiment. J'ajouterai même qu'il y a très peu de gens qui soient capables de la lire comme il faut, et qui l'entendent dans toutes ses parties.

Je rapporterai à cet effet ce qui m'arriva il y a quelques années. Un magistrat qui avait choisi pour son fils aîné un précepteur élevé dans l'université, et qui paraissait ne rien ignorer de ce que ces gens-là savent ordinairement, me l'amena et me pria de l'éprouver. La conversation tomba d'abord, comme cela était naturel, sur l'éducation de la jeunesse, et sur les différentes manières de s'y prendre. J'avançai mon opinion touchant les Gazettes : le précepteur me dit que c'était bagatelle : je lui répondis que cette bagatelle avait ses difficultés : il fit un éclat de rire. Là-dessus je lui présentai la Gazette du jour, et sur l'article d'Angleterre je lui demandai ce que c'était que cent livres *sterling*. Il s'arrêta un peu, et nous dit que *sterling* avait rapport à à notre livre *tournois*, et ne signifiait rien davantage. On lui fit voir son erreur, et de là le conduisant à l'article Constantinople, on le pressa sur les noms d'offices, de charges et de dignités de cette cour, en quoi il réussit assez mal, aussi bien que sur des questions de géographie et d'histoire, qui naissaient à tout moment de la lecture de la Gazette. Il y avait bonne compagnie, et quoiqu'on le traitât avec toute l'honnêteté imaginable, il demeura si confus que j'en souffris pour l'amour de lui. Le magistrat, plus impatient, lui dit quelques duretés; mais on détourna le coup, et tous ceux qui étaient présents conclurent et firent même avouer au précepteur, que dans l'éducation des jeunes gens il ne faut rien négliger, et que c'est souvent par les moyens les plus communs qu'on les mène à la connaissance des plus grandes choses.

Mélanges d'histoire et de littérature, 1700.

Socrate apprit à jouer des instruments dans sa vieillesse.

Caton âgé de quatre-vingts ans apprit le grec.

Plutarque était déjà vieux lorsqu'il apprit le latin.

Jean Gelida de Valence ne commença à étudier les belles-lettres qu'à quarante ans.

Henri Spelman reprit l'étude des sciences à cinquante ans avec un succès merveilleux.

Fairfax, après avoir été général des troupes du parlement d'Angleterre, se fit recevoir docteur à Oxford.

Colbert, presque sexagénaire, se remit à l'étude du latin et du droit.

Le Tellier, étant chancelier de France, se faisait répéter la logique pour en disputer avec ses petits-enfants.

Voltaire disait, peu de temps avant sa mort, qu'il apprenait encore tous les jours.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE. — CONSTANTINE.

(V 1838, p. 113.)

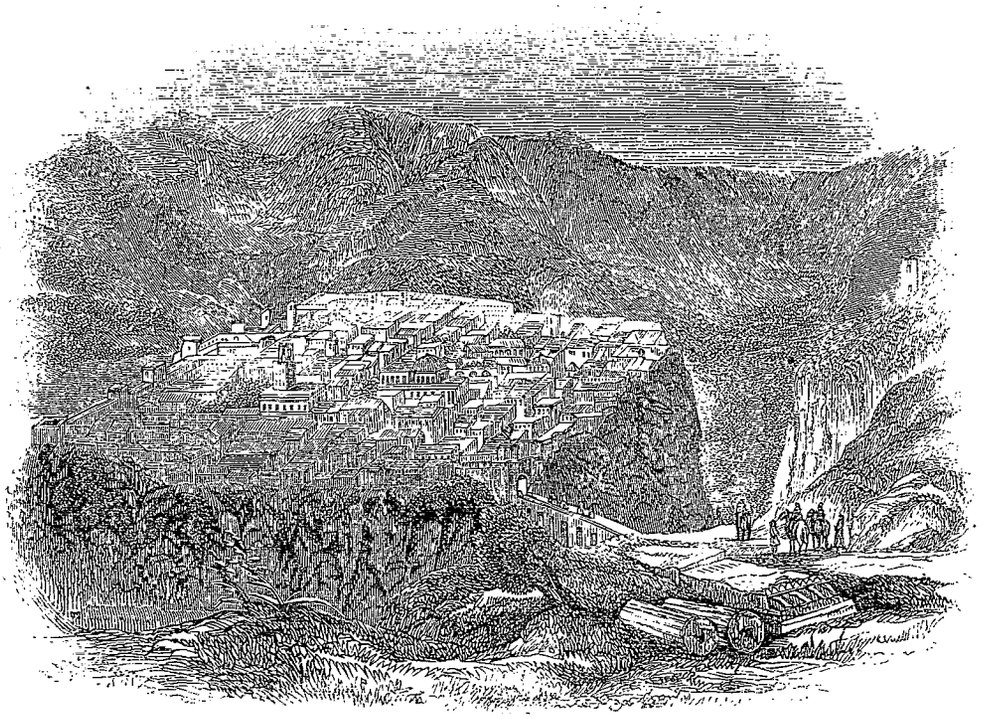

(Vue de Constantine)

ORGANISATION ACTUELLE DU GOUVERNEMENT ET DE L'ADMINISTRATION DE LA PROVINCE.

La prise de Constantine (13 octobre 1837), a achevé la ruine de l'ancien gouvernement de la régence d'Alger. A l'occupation de cette ville importante semblait attachée la domination sur la province tout entière. Assise sur un plateau élevé, à peu de distance de la mer; assez rapprochée des frontières de Tunis pour dominer la zone qui l'en sépare; entretenant des rapports fréquents et nécessaires avec les peuplades qui habitent les confins du désert; débouchant par de faciles vallées dans les plaines à l'est des Portes de Fer (Biban), Constantine, encore bâtie à la place où fut la cité romaine, devait exercer sur la possession du pays la plus grande et la plus utile influence. Les Arabes avaient regardé cette place comme imprenable. « Constantine, écri-» vait l'un d'eux au mois de septembre 1837, est une pierre » au milieu d'un fleuve, et, d'après l'avis de nos prophètes » et de nos marabouts, il faut autant de Français, pour en-» lever cette pierre, qu'il faut de fourmis pour enlever un » œuf du fond d'un pot de lait. »

Aussi, après l'occupation de la ville et les premiers soins donnés aux travaux destinés à réparer la brèche ouverte par notre artillerie, en même temps qu'à assurer la sécurité de la garnison, le gouvernement s'occupa-t-il de reconstituer l'administration dissoute par la conquête. Laisser aux populations arabes leur constitution actuelle, en l'utilisant au profit de la domination française, reconnue et respectée par tous; commander par l'intermédiaire des notabilités indigènes en se les appropriant; sans s'établir partout, parvenir à n'avoir des ennemis nulle part; exiger et lever les tributs dus au souverain; imposer le service militaire sous les drapeaux, ou pour la cause de la France; se réserver le droit et se ménager la force de châtier la révolte; protéger la faiblesse, ou punir l'oppression; gouverner, en un mot, le plus possible, le pays par le pays : tel était le but proposé et qui jusqu'à ce jour a été heureusement atteint.

L'ancienne province de Constantine est maintenant partagée en deux grandes subdivisions, soumises à un régime différent : l'une, qui a conservé le nom de la capitale et comprend les nouveaux territoires placés sous la main de la France, à la suite des opérations militaires de 1837; l'autre, celle de Bone, composée des portions du pays qui reconnaissaient plus anciennement notre autorité.

Province de Constantine. — Le commandement supérieur et la haute administration de la province de Constantine sont confiés à un officier général, résidant au chef-lieu, investi du titre de commandant supérieur, et dont relèvent toutes les autorités civiles et militaires, françaises et indigènes. Lui-même est appelé à rendre compte directement de ses actes au gouverneur général. Le partage de la province en grands commandements a paru pouvoir seul consolider la domination française et l'étendre aussi loin que l'exigeraient sa politique et ses intérêts. En conséquence, on a créé trois commandements (*khalifats*), auxquels ont été donnés, d'après les territoires qu'ils embrassent, les noms de *Sahel*, Ferdjiouah et *Medjanah*. Ceux qui en ont été investis sont, ainsi que le mot l'indique (*khalifah*), les lieutenants du commandant de la province. Le *khalifah du Sahel* réunit sous son administration toutes les tribus kabaïles qui habitent les chaînons de l'Atlas, compris entre le mont Edough et Djidjeli; son pouvoir est limité, dans la subdivision de Bone, par les cercles de Mdjez-Ammar et de Bone. Dans l'Ouest, il s'étendra successivement aussi loin que les circonstances le permettront. Le *khalifah de Ferdjiouah* a sous sa dépendance immédiate toutes les tribus situées à l'ouest de Constantine, entre le Sahel, le pays de Sétif et le Djérid. Le *khalifah de la Medjanah* commande les tribus établies entre Sétif et le défilé des *Biban* (Portes de Fer), limite de la province d'Alger. Le *Belad-el-Djérid* (pays des dattes), et la partie du désert qui l'avoisine, reconnaissent, comme autrefois, le pouvoir du scheikh el-Arab. Sous l'administration des Turcs, ce chef occupait le premier rang parmi tous ceux de la province : il recevait

le caftan d'honneur, et passait, dans l'ordre des préséances, immédiatement après le bey. Trois kaïds, ceux des *Haractas*, des *Hanenchas*, et des *Amer-Cheregas*, administrent le territoire compris entre les cercles de Mdjez-Ammar et Bone, la frontière de Tunis et les khalifats de Ferdjiouah et du Sahel. En ce qui touche spécialement la ville de Constantine, elle a été placée sous l'autorité d'un *hakem* (gouverneur) qui a le rang de khalifah, sans toutefois que son administration puisse s'étendre en dehors des limites de la ville. Placés dans une indépendance complète les uns des autres, les khalifahs ont la nomination des scheikhs : celle des kaïds appartient au commandant supérieur. A ce dernier a été laissé le droit de suspension, celui de révocation étant réservé au gouverneur général. Des khalifahs sont tenus de lever l'impôt pour le compte de la France. Les deux tiers de celui qui se paie en argent sont versés au trésor; l'autre tiers est abandonné aux khalifahs. Au moyen de cette allocation, ils n'ont droit à aucun traitement et doivent pourvoir par eux-mêmes à tous les frais de leur administration, comme aussi à l'entretien des forces nécessaires pour assurer la tranquillité du pays, la marche des caravanes et la levée de l'impôt. Les khalifahs et les kaïds, assimilés en ce point aux fonctionnaires français, ont été astreints à prêter serment de fidélité sur le Koran; mais ils ont été dispensés de payer les droits d'investiture autrefois exigés. Le hakem de Constantine, les trois khalifahs, le scheikh el-Arab, les trois kaïds, tous ci-dessus désignés, composent, avec le commandant supérieur, président, le sous-intendant militaire chargé des services administratifs, et le payeur de la division, secrétaire, un conseil d'administration de la province. Ce conseil a pour mission de faire rentrer les impôts dont la perception est confiée aux chefs indigènes, d'administrer les propriétés du beylik, dont les revenus sont versés au trésor, et dans des cas urgents, de pourvoir, sous l'approbation du gouverneur général, aux dépenses d'utilité publique.

Conformément aux dispositions qui précèdent, ont été nommés et sont encore aujourd'hui khalifah du Sahel, *Ben Aïssa*, ancien agha du bey Hadj Ahmed; khalifah de Ferdjiouah, *Ahmed ben Hamelaoui;* khalifah de la Medjanah, *Bouzid el Mograni;* scheihk el-Arab, *Bou Aziz ben Ganah*, en remplacement de Faraht ben Saïd, précédemment chargé du Djérid; hakem de la ville de Constantine, *Sidi Mohammed ben Hamouda;* kaïd des Haractas, *Ali ben Bahamed;* kaïd des Hanenchas, *Resguy;* kaïd des Amer-Cheragas, *Moktar ben Chouala.*

Subdivision de Bone. — Le territoire, limité à l'est par la régence de Tunis, et à l'ouest, par le pays des Kabaïles et par le khalifat du Sahel, est partagé en quatre cercles, ceux de Bone, de la Calle, de guelma et de l'Edough. La France s'étant réservé l'administration directe de ce territoire, on a placé à la tête de chaque cercle un commandant français. Un chef indigène, sous ses ordres, est chargé des relations avec les tribus. Toutes les dispositions adoptées pour le gouvernement et l'administration de la province de Constantine, en ce qui touche les droits et les devoirs de l'autorité indigène, et les principes relatifs à la perception de l'impôt, ont été rendues applicables à l'arrondissement de Bone. Un conseil spécial d'administration a été formé pour la subdivision de Bone; les indigènes n'ont point entrée dans ce conseil, composé des principaux fonctionnaires de l'ordre administratif, savoir : l'officier général commandant la subdivision, président; le sous-directeur de la province, le sous-intendant militaire; le chef du service des domaines; le payeur du trésor.

Le système d'administration mixte adopté pour la province de Constantine semble avoir concilié la nécessité de maintenir intacts les droits de la souveraineté, avec le besoin de préparer les populations indigènes à notre civilisation.

RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE DES ETATS-GÉNÉRAUX.

(Second article. — Voyez page 182.)

ÉTATS DE 1559. — REJET DU TRAITÉ DE LONDRES. — ÉTATS DE 1569. — RUPTURE DU TRAITÉ DE BRÉTIGNY. — ÉTATS DE 1582. — DE 1413. — ÉTATS-GÉNÉRAUX SOUS CHARLES VII. — ÉTABLISSEMENT DES ARMÉES PERMANENTES ET DES TAILLES PERMANENTES. — ÉTATS DE 1468, SOUS LOUIS XI. — ÉTATS DE 1484. — TENTATIVE POUR LA PÉRIODICITÉ DES ÉTATS. — ÉTATS DE 1506, SOUS LOUIS XII. — ASSEMBLÉES DE 1527 ET 1558.

Après la malheureuse issue du premier essai du gouvernement représentatif tenté par le tiers-état sous la direction du prévôt Marcel, les Etats-Généraux, dont Marcel avait rêvé la permanence, continuèrent à être convoqués à intervalles irréguliers et éloignés, seulement dans des occasions extraordinaires. Ainsi, en 1559, une assemblée d'Etats réunie par le régent (depuis Charles V), rejeta un traité insensé par lequel le roi Jean donnait aux Anglais, pour sa rançon, la moitié de la France. Une autre assemblée, en 1569, approuva la rupture du traité de Brétigny par Charles V, et la reprise des hostilités qui firent recouvrer à la France plusieurs belles provinces perdues sous le funeste règne du roi Jean. Charles V, habile politique et bon administrateur, mais ennemi du contrôle des assemblées, réunit les Etats le plus rarement qu'il put : il traitait séparément avec les Etats particuliers de chaque bailliage et avec les corps municipaux, et, le plus souvent même, il établissait les impôts de sa *pleine puissance.* Les orages politiques recommencèrent à la mort de Charles V. Ce prince ayant, à son lit de mort, aboli les impôts arbitraires, des émeutes formidables contraignirent les princes qui gouvernaient durant la minorité de Charles VI à réaliser les dernières volontés du feu roi, et à supprimer tous les impôts établis depuis le temps de Philippe-le-Bel : la royauté se trouva réduite aux revenus du domaine et aux anciens droits féodaux de la couronne. Les oncles de Charles VI essayèrent en vain d'obtenir des Etats-Généraux, en 1382, le rétablissement des impôts. La force trancha la question : la noblesse, partout menacée, se serra autour des princes, et prêta ses armes à la restauration du pouvoir arbitraire : la défaite des communes de Flandre à Roosebeke découragea la bourgeoisie française; elle se soumit et laissa inaugurer ce gouvernement des princes du sang, qui n'offrit qu'un effroyable mélange de despotisme et d'anarchie, se prolongea durant tout le règne de l'infortuné Charles VI, dégrada, ruina la France, et la livra sans défense à l'invasion étrangère. Pendant ce laps de temps, les Etats-généraux ne furent réunis qu'une seule fois, en 1413, au milieu des luttes des Armagnacs et des Bourguignons : ils aidèrent l'université de Paris, qui jouait alors un grand rôle politique, à obtenir du *conseil du roi* une grande ordonnance de réformation des finances et de la justice. L'édit de 1413 périt parmi les tempêtes des factions : la décadence de la France se précipita d'année en année, et bientôt une reine inepte et dépravée, et un jeune prince aveuglé par la vengeance, Isabeau de Bavière et Philippe de Bourgogne, appelèrent l'ennemi héréditaire de la France à s'asseoir sur les marches du trône : Henri V, roi d'Angleterre, fut proclamé héritier du royaume de France; de prétendus Etats-Généraux, où ne figurèrent que les représentants d'une partie des provinces dominées par la faction bourguignonne, ratifièrent à Paris, en décembre 1420, le déplorable traité de Troyes. Toutes les têtes ne se courbèrent pourtant point devant la dynastie étrangère : la Seine était esclave, la Loire resta libre; les Etats des provinces fidèles à la cause nationale, réunis à Tours et dans d'autres villes du centre du royaume, protestèrent à plusieurs reprises contre l'usurpation anglaise (1422-1429), et fournirent aux capitaines

de Charles VII les moyens de soutenir cette grande lutte dans laquelle intervint tout-à-coup la Pucelle d'Orléans d'une façon si merveilleuse et avec de si prodigieux résultats.

La situation désespérée de la royauté avait ramené forcément la fréquente convocation des Etats : l'arbitraire n'était pas possible à un gouvernement terrassé, mutilé, qui ne pouvait se relever et vivre que par le dévouement des populations. Les Etats, durant quelques années, furent consultés dans toutes les occasions importantes : en 1435, ils ratifièrent à Tours le traité d'Arras, qui réconcilia les maisons de France et de Bourgogne, et mit heureusement fin à la guerre civile qui compliquait si fatalement la guerre étrangère ; en 1439, après la délivrance de Paris et de la plus grande partie du royaume, ils furent appelés à Orléans pour débattre les négociations entamées avec l'Angleterre et la réforme de l'armée : les affreux désordres des compagnies de gens d'armes prolongeaient les maux de l'invasion anglaise et ne permettaient pas au peuple de s'apercevoir de son affranchissement. Les Etats d'Orléans provoquèrent ces fameuses ordonnances de 1439 et de 1445 qui organisèrent pour la première fois en France une armée régulière, permanente et disciplinée : ce fut un bien immense pour le pays ; l'ordre intérieur et la puissance extérieure de la France y gagnèrent également, mais les institutions politiques en souffraient. A l'armée permanente il fallut une solde permanente, et le pouvoir royal se prévalut de l'assentiment public qui avait accueilli l'organisation de l'armée pour lever dorénavant sans le vote des trois ordres les *tailles* destinées au paiement des soldats. Autour des tailles se groupèrent tous les autres impôts. La royauté put désormais se passer bien plus facilement des Etats-Généraux. Une fois la monarchie reconstituée, les Etats ne reparaissent plus sous Charles VII ; la politique de tous les rois, bons ou mauvais, ne varia plus à cet égard : ils ne recoururent aux Etats que dans le cas d'une nécessité pressante. Pendant les guerres civiles qui troublèrent le règne de Louis XI, le pauvre peuple chantait dans les rues de Paris une ballade ainsi terminée :

Qui peut donner bon conseil maintenant ?
Qui? vraiment qui? Les trois Etats de France!

Les Etats étaient une sorte d'idéal qu'on invoquait dans les crises et dans les souffrances publiques. Louis XI, après avoir beaucoup résisté, se rendit aux vœux populaires, et assembla les Etats à Tours en 1468, pour requérir leur assistance contre les princes, qui, dirigés par le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, ne visaient à rien moins qu'au démembrement de la monarchie. Louis XI harangua les Etats en personne, ce que n'avait encore fait aucun roi de France (c'était ordinairement le chancelier qui parlait au nom du roi). Il n'eut pas à se repentir d'avoir appelé les représentants de la nation : les Etats sentirent que l'intérêt national se confondait entièrement en cette occurrence avec l'intérêt de la couronne, et accordèrent au roi l'appui moral et matériel qu'il avait espéré d'eux. Louis XI parvint à terrasser l'hydre de l'oligarchie, mais sa victoire coûta cher : les charges publiques s'étaient accrues démesurément depuis Charles VII, et les vexations et l'immoralité des agents de la couronne rendaient le fardeau plus pesant encore ; aussi toutes les classes de la société s'agitèrent-elles violemment à la mort de ce roi. Les querelles de la fille et du cousin de Louis XI, Anne de France et Louis d'Orléans (depuis Louis XII), qui se disputèrent le gouvernement durant l'adolescence de Charles VIII, amenèrent une convocation d'Etats à Tours (1484). Cette assemblée fut la plus digne d'intérêt qui ait paru depuis les célèbres Etats de 1556, et l'on put croire un moment que le gouvernement libre allait s'organiser. La noblesse y prit une attitude toute nouvelle : froissée par le despotisme royal, elle sembla vouloir s'unir au peuple contre lui, et imiter enfin l'aristocratie anglaise. L'un de ses orateurs, le sire de La Roche-Pot, Bourguignon, exposa hardiment ses principes républicains que commençait à réveiller l'étude de l'antiquité et qu'adopta dans le siècle suivant la noblesse protestante. Nobles et bourgeois attaquèrent également l'arbitraire royal, les prétentions oligarchiques des princes du sang et les exactions de la cour de Rome. Après avoir réclamé de vastes réformes, l'assemblée déclara que le roi devait réunir les représentants de la nation tous les deux ans. La révolution était accomplie, si les Etats eussent changé le conseil du roi et choisi dans leur sein les membres de ce conseil : ils ne le firent pas, ils laissèrent le pouvoir entre les mains des créatures de Louis XI et de sa fille, et se contentèrent de n'accorder l'impôt que pour deux ans. Les deux ans accomplis, le conseil du roi prétexta les troubles renaissants pour ne pas rappeler les Etats-Généraux, et se fit octroyer les impôts en détail par les Etats provinciaux, plus faciles à intimider et à séduire. L'esprit public ne soutint pas la remarquable tentative des Etats de 1484 ; des élans passagers ne suffisaient pas à fonder une œuvre telle que le gouvernement représentatif, et ce gouvernement ne devait point être fondé en France, comme en Angleterre, par le concours du peuple et de la noblesse : d'autres destinées l'attendaient.

Le gouvernement royal s'affermit donc sans être soumis au contrôle d'assemblées générales. L'esprit d'ordre qui animait les corps judiciaires, et la forme des institutions locales, étaient les seuls contre-poids du despotisme. La monarchie, débonnaire sous Louis XII, brillante et fastueuse sous François Ier, n'appelait point les élus des trois ordres à délibérer officiellement avec elle : une seule fois, en 1506, Louis XII convoqua les Etats à Tours, pour se faire imposer par eux la rupture d'un imprudent traité qui promettait au jeune Charles d'Autriche (Charles-Quint) la main de Claude de France, fille du roi et d'Anne de Bretagne, et héritière du duché de Bretagne. Ce mariage eût enlevé la Bretagne à la maison de France pour la livrer à une race étrangère et ennemie. Les Etats conjurèrent le roi de marier sa fille à son cousin François, comte d'Angoulême, qui fut depuis le roi François Ier. Louis XII céda au vœu qu'il avait provoqué. Ce fut cette assemblée qui lui décerna le titre de *Père du peuple*. Plus d'un demi-siècle s'écoula sans qu'on revît les Etats-Généraux, car on ne peut donner ce titre à l'assemblée de notables que François Ier réunit au Palais de Justice de Paris, en décembre 1527, à l'occasion du traité de Madrid : le tiers n'y fut représenté que par les députés des parlements et par le corps de ville de Paris. L'assemblée de 1558, sous Henri II, ne mérite pas plus ce titre, car elle se composa de prélats, de seigneurs, et d'officiers municipaux des bonnes villes mandés par la couronne et non point élus par leurs ordres respectifs : cette assemblée se rattache à un souvenir glorieux, à la reprise de Calais sur les Anglais ; elle avait été convoquée pour le vote des impôts extraordinaires que le gouvernement n'osait établir sans quelque apparence de consentement national, et que la guerre nécessitait. Les vrais Etats-Généraux reparurent enfin deux ans après, en 1560, mais dans des circonstances bien différentes ; de grands et terribles événements avaient éclaté dans l'intervalle, les guerres de religion !

OISEAUX DE FRANCE.

LE CANARD.

(Voy., sur la Chasse aux canards, 1835, p. 192.)

Voici, pensera quelque lecteur, un sujet bien commun. Que peut-on dire sur le canard qui ne soit connu de tout le monde ? — Cette objection prévue ne nous arrête pas ; nous croyons qu'on peut dire sur le canard beaucoup de choses inconnues à beaucoup de personnes, de même d'ail-

leurs que sur la plupart des objets en apparence les plus vulgaires. Si l'on adressait à beaucoup de gens que notre titre fera sourire cette simple question : Combien y a-t-il d'espèces de canards ? Ils ne manqueraient point de répondre : Belle demande ! Nous prend-on pour des enfants ? Il y en a deux espèces. — Non, monsieur ; il n'y en a pas deux espèces, il y en a cent, et sur ce nombre, vingt et une habitent ou viennent visiter la France. Permettez-nous donc de fixer un instant vos regards sur cet exemple remarquable de la variété infinie que la nature a mise dans toutes ses œuvres : la création est admirable partout, et l'on peut philosopher et s'instruire même dans une basse-cour.

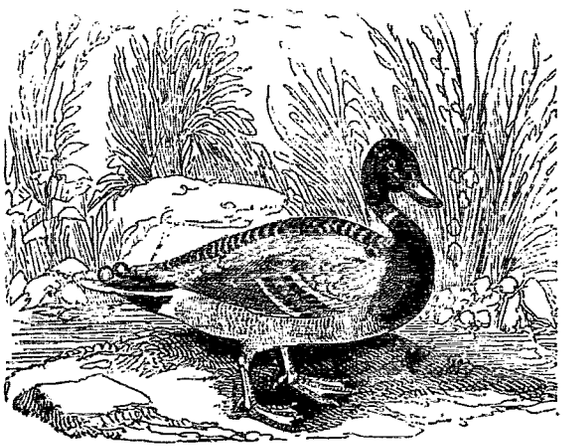

(Le Canard sauvage.)

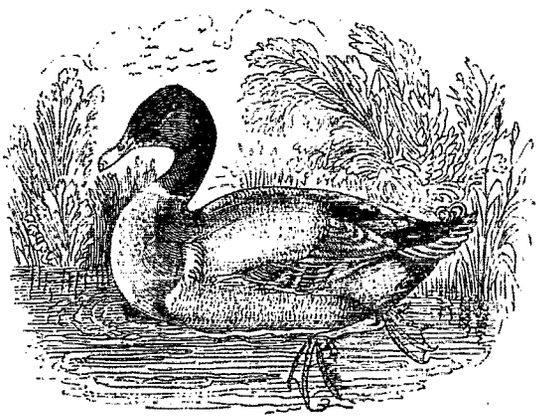

(Le Canard domestique.)

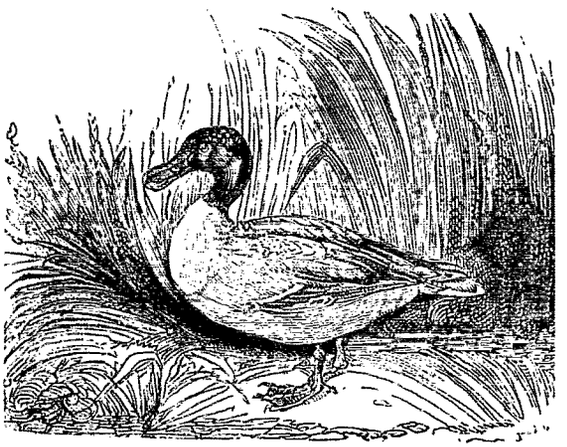

(Le Canard musqué ou Canard de Guinée.)

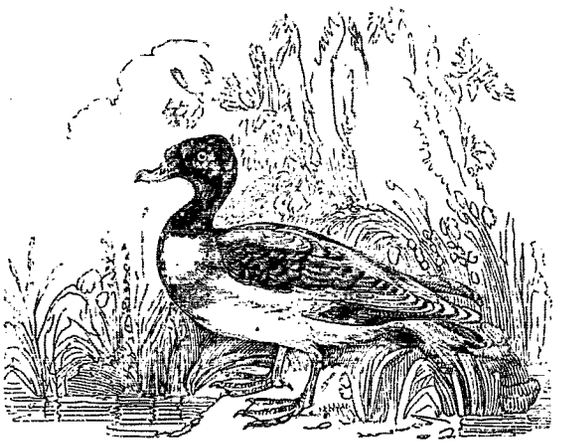

(Le Canard tadorne.)

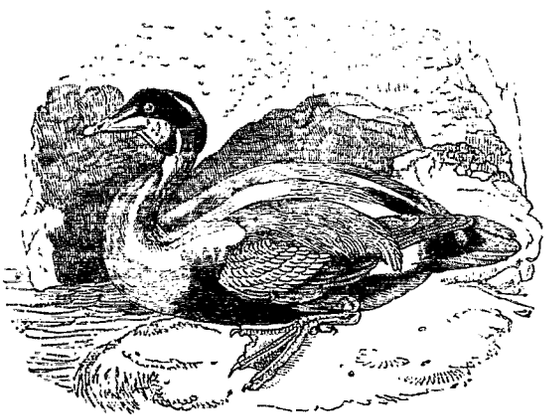

(L'Eider.)

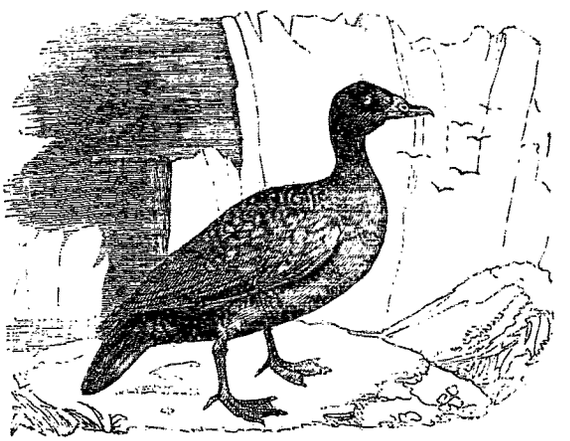

(La Macreuse commune.)

Les cent espèces de canards proprement dits, distinctes des oies et des cygnes, composent en grande partie la famille des *palmipèdes*, désignée sous le nom des *lamellirostres*, à cause des lamelles qui garnissent des deux côtés le bec de tous ces animaux. On reconnaît les canards à leur cou de longueur moyenne, à leurs narines percées à la base du bec, à leur bec plus large qu'épais, toujours aplati à son extrémité, bien que quelquefois renflé à sa base, et n'ayant jamais la forme conique de celui de l'oie.

Parmi toutes ces espèces, il n'en est peut-être pas une qui

ne pût facilement être amenée à prendre place parmi nos animaux domestiques; car ces palmipèdes au bec strié tiennent parmi les oiseaux d'eau le même rang qu'occupent les gallinacés parmi ceux que leur organisation retient sur les terrains secs. Cependant deux seulement ont été réduites à l'état domestique, et celles-là même, l'homme n'en a pu distraire qu'une faible partie dont il est encore loin d'être le maître; car, vivant moins dans le centre de nos demeures, et s'en écartant irrésistiblement pour aller chercher un élément sur lequel seulement ils se trouvent placés dans les conditions d'existence qui leur sont propres, les canards, au sein de la domesticité, et après en avoir subi toutes les

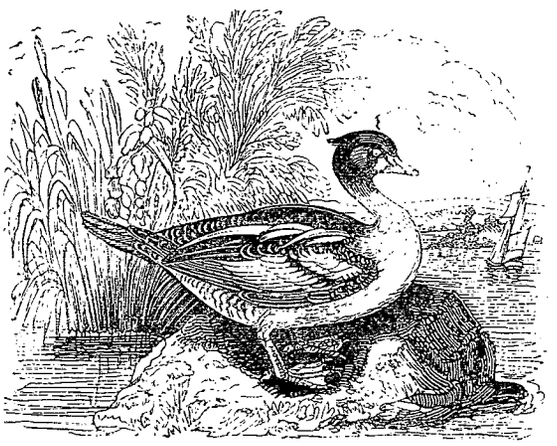

(Le Garrot.)

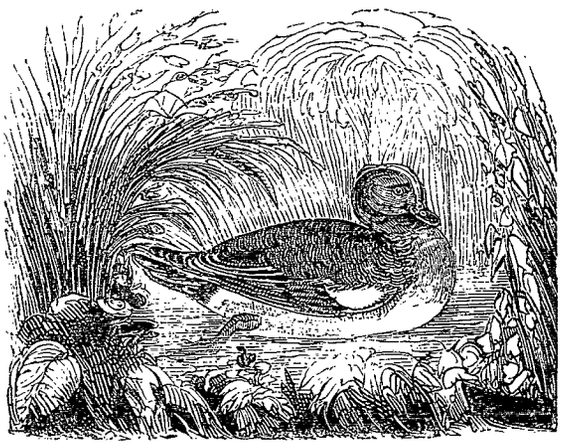

(Le Canard siffleur.)

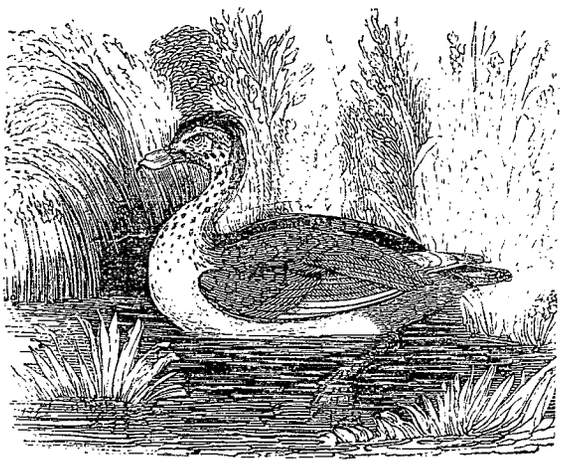

(Le Souchet.)

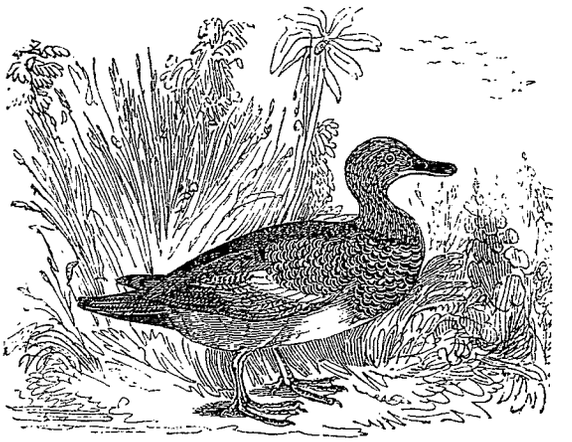

(Le Canard chipeau.)

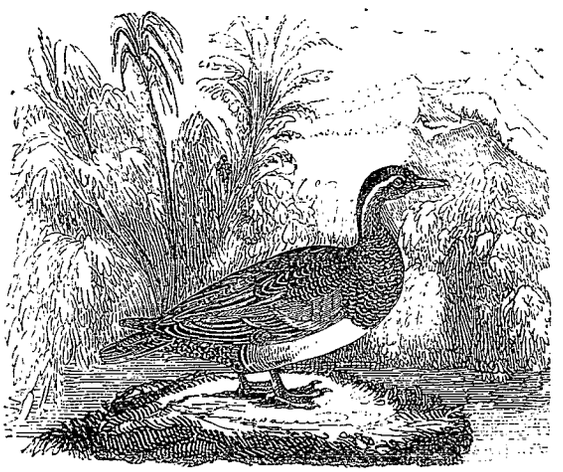

(La Sarcelle commune.)

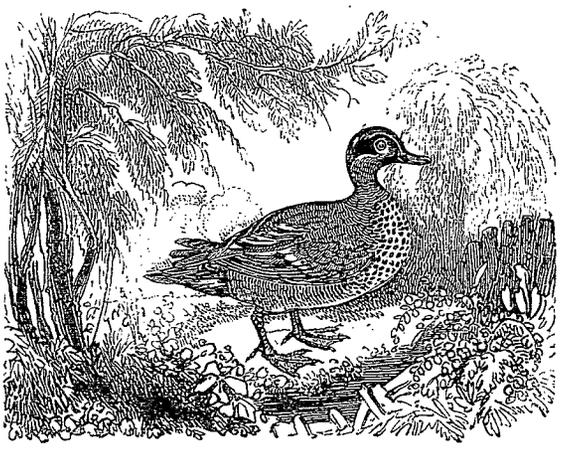

(La petite Sarcelle.)

influences, conservent toujours des instincts de sauvagerie.

A l'état de nature, les canards volent bien, et cependant leurs ailes sont courtes et arrondies. Leur vol est précipité et filé. Ils muent deux fois l'année, en juin et en novembre, prenant ainsi leur plumage de noces quatre mois avant l'époque de leurs couvées. En général, leur mue s'opère avec une rapidité extrême, et souvent leur dépouillement est complet dans l'espace d'une nuit seulement, ce dont on profite dans certains pays pour les prendre sans autre peine que celle de les attraper à la course.

Le canard sauvage, comme souche de la plupart de nos variétés domestiques, mérite que nous lui accordions ici la première place. La tête chez le mâle est d'un vert très foncé, ainsi que le cou, dont la partie inférieure est entourée d'un collier blanc. Le dessus du corps est rayé de zigzags très fins de brun cendré et de gris blanchâtre; la poitrine est marron foncé; l'aile porte un miroir d'un vert foncé, bordé d'une bande blanche; quelques plumes sur la queue, toujours recourbées en cercle, sont un caractère qui le distingue de la femelle. Celle-ci est beaucoup plus petite, de couleurs moins brillantes et plus uniformes.

Cette espèce est originaire du nord de l'Europe; mais son vol élevé lui a permis de passer en Amérique. C'est l'une des plus nombreuses; aux approches de l'hiver elle s'abat sur la Somme, et dans nos départements du nord et de l'ouest, où elle arrive déjà par petites bandes dès la mi-octobre. Tant que les froids ne sont pas très rigoureux, les canards sauvages se tiennent sur les bords des étangs, des marais et des rivières; les eaux courantes une fois glacées, ils se retirent sur la lisière des bois, où ils trouvent quelques eaux plus abritées; si le froid devient plus intense, ils s'éloignent vers des contrées plus méridionales pour n'en revenir qu'à l'époque du dégel. Mais leurs troupes sont moins nombreuses au retour qu'à l'époque du premier passage; car la plupart se sont déjà appariés, et les couples une fois formés ont l'habitude de partir isolés, se cachant le jour dans les roseaux et les marais pour voler la nuit, et pour ainsi dire par étapes, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le but de leurs voyages. D'ailleurs un grand nombre de couples demeurent sur les lieux où ils ont passé l'hiver, et l'on cite certains cantons de l'Auvergne dont les nombreux étangs restent couverts de canards sauvages, à tel point que plusieurs villages vivent du produit de leurs œufs.

Construits sans art avec des joncs ou des herbes aquatiques ployées et coupées, les nids de cette espèce se rencontrent le plus souvent au-dessus des eaux, posés au milieu des roseaux sur quelque tas de tiges renversées, ou sur le sommet d'une touffe qui s'élève au-dessus de la surface; on en trouve aussi qui sont sur terre, à peu de distance du bord, dans les marais, et même dans les champs cultivés des environs, et quelquefois même jusqu'à des distances de plus d'un quart de lieue, dans les bruyères et jusque dans les bois où la *cane* sait s'emparer des grands nids qu'elle y trouve tout faits pour y établir le sien jusque sur la cime des arbres les plus élevés. Pendant l'incubation, qui dure un mois, la femelle couve seule; elle ne quitte les œufs qu'à la dernière extrémité. Une fois les petits éclos, parents et progéniture quittent le nid pour n'y plus revenir; ceux qui sont nés sur les grands arbres sont portés à terre par le père et la mère, et tous prennent le chemin de l'eau la plus voisine pour entrer immédiatement dans leurs habitudes aquatiques. Ils passent tout le jour sur l'eau sous la conduite des parents qui veillent sur eux avec une tendresse extrême, et savent les défendre avec courage. La nuit, la femelle les rassemble sous ses ailes dans quelque touffe près du rivage, tandis que le mâle est là qui veille à ses côtés pour partager, autant qu'il est en lui, ses ennuis, et prendre au besoin sa défense.

En passant de l'état sauvage à l'état domestique, cette espèce est devenue plus lourde et de formes moins élégantes; elle perd peu à peu l'habitude du vol, et si ceux que l'on laisse vivre avec quelque liberté sur les étangs reprennent quelque vigueur par l'exercice, et peuvent se soutenir en l'air assez complétement pour qu'il leur arrive quelquefois de reprendre leur liberté au moment du passage des bandes sauvages, ceux, au contraire, que l'on tient renfermés dans les basses-cours, perdent à peu près complétement l'usage de leurs ailes. Aussi les muscles pectoraux n'atteignent-ils qu'un développement incomplet, et leur thorax, si chargé de graisse qu'il soit, demeure anguleux, tandis que chez le canard sauvage cette partie du corps est arrondie, et peut même présenter un sillon médian qui permet de les reconnaître jusqu'au moment où on les découpe sur nos tables; ils ont aussi les jambes plus massives, les écailles des pieds moins fines et moins lustrées; enfin le plumage moins éclatant et moins frais, alors même que la domestication ne remonterait pas à une époque assez reculée pour qu'il ait entièrement perdu ses teintes primitives. Il est des canards domestiques, en effet, qui offrent avec les sauvages une ressemblance dans le vêtement qui atteste une communauté d'origine; mais il en est d'autres que l'influence de l'homme a façonnés au point de les rendre parfaitement méconnaissables, de tout noirs, d'entièrement blancs, d'autres chez lesquels ces deux couleurs se mélangent entre elles ou avec d'autres pour former mille dessins qui n'offrent presque entre eux aucun rapport.

On élève les canards domestiques pour leur chair, qui est estimée, bien que lourde et un peu huileuse, et pour leurs plumes qui, sans avoir la valeur du duvet de l'oie, s'emploient pourtant utilement seules ou mêlées avec une proportion plus ou moins considérable de celle-ci. Il faut ajouter à ces motifs, tirés de l'utilité directe, la facilité avec laquelle ces oiseaux se multiplient, le peu de soins qu'exige leur éducation, leur entretien presque de nulle dépense à l'état adulte, et l'embonpoint presque constant dans lequel ils vivent. On en distingue en France plusieurs variétés; la plus grande se trouve en Normandie; elle pèse jusqu'à huit livres; une autre plus petite est désignée sous le nom de *canard barboteux*, parce qu'elle est plus portée encore que les autres à barboter dans les mares et à se vautrer dans la fange. On la préfère dans plusieurs localités et surtout en Picardie, comme plus abondante et plus précoce, et pour l'extrême facilité avec laquelle elle s'élève. Ces variétés et la plupart de celles que nous voyons dans nos basses-cours, dérivent d'une source primitive, unique. En se croisant avec le *canard musqué*, que l'on désigne aussi sous le nom de *canard de Guinée*, la plus grande espèce du sous-genre, on obtient d'autres races plus fortes et plus belles, mais aussi d'un naturel plus sauvage et doués d'un instinct moins chercheur, ce qui force à plus de surveillance et à des dépenses qui atténuent les profits de ces sortes de croisements. C'est néanmoins dans le seul but de les obtenir et d'arriver ainsi à des perfectionnements réels dans les races, que les agriculteurs doivent élever le canard musqué; car sa chair n'a pas obtenu à beaucoup près, en Europe, la haute estime qu'on lui accorde dans les colonies; et ce n'est pas seulement à cause de l'odeur de musc qu'elle répand, et qui affecte si diversement les sens des habitants des pays chauds et des pays tempérés, car il suffirait pour la lui faire perdre d'enlever les glandes du croupion qui sécrétent l'humeur à laquelle elle est due; mais on assure qu'elle est noire, dure et d'une digestion difficile

Les canards domestiques, avons-nous dit, exigent peu de soins. Un trou plein d'eau, les balayures des granges et des greniers, les larves et les vers dont les fumiers fourmillent, les mollusques terrestres des jardins et des champs cultivés, leur fournissent d'amples provisions auxquelles il suffit d'ajouter quelques légumes cuits dans les lavures grasses dont ils sont très friands. S'il y a dans le voisinage quelque mare ou quelque ruisseau, ils y vont chercher du fretin et des vermisseaux, et la dépense qu'ils occasionnent en devient moindre encore. Mais, d'un autre côté, ils deviennent plus sauvages; ils déposent leurs œufs là où ils se trouvent, et même dans l'eau; ou même, obéissant à l'instinct primitif qui reprend facilement le dessus dans les habitudes artificielles de la domesticité, ils vont les déposer en secret par terre, et presque sans nid, dans quelque buisson où les fouines et les autres petits carnassiers les détruisent. On ne doit point les laisser fréquenter les viviers d'eau claire où l'on veut conserver du poisson; naturellement voraces

et friands de cet aliment, ils ne tarderaient pas à les dépeupler complétement. Les canes sont très productives; leur ponte, qui peut se prolonger presque sans interruption pendant les trois mois de mars, avril et mai, peut donner jusqu'à soixante œufs. Leur instinct les porte peu à à couver, et c'est ce qui donne l'explication de cette fécondité prodigieuse, et aussi de l'habitude où l'on est, presque généralement, de charger du soin des couvées des poules domestiques dont on a pu reconnaître l'aptitude à cette fonction, ou même des poules d'Inde. Les canes domestiques, en effet, couvent mal, s'éloignent de leurs œufs et se laissent facilement distraire de leurs soins maternels. Les petits une fois éclos, empressées qu'elles sont de retourner à des habitudes résultant de besoins instinctifs, et dont la réclusion forcée qu'elles viennent de subir les a tenues si long-temps éloignées, elles conduisent leurs petits trop tôt à l'eau, et, plus délicats que les *canetons sauvages*, il suffit d'un peu de froid pour les faire périr. On va jusqu'à dire que l'impatience, l'imprévoyance et l'ennui de cette mère sont tels, que s'il arrivait qu'un œuf vînt à éclore avant les autres, elle s'en tiendrait là, conduirait son petit à l'eau la plus voisine, et laisserait les autres périr dans leurs coquilles.

La fin à une autre livraison.

UNE FAMILLE RIDICULE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 246.)

§ 3.

Ils trouvèrent au salon la fille du capitaine, qui avait achevé sa toilette et les attendait. A sa vue, Berthe fit un mouvement comme si elle eût aperçu quelque objet prodigieux; un sourire effleura ses lèvres, et elle échangea avec son frère un regard qui équivalait à une exclamation.

Pour une personne accoutumée aux raffinements de la mode, il y avait, en effet, dans la toilette de Rose une série de monstruosités bouffonnes difficiles à voir de sang-froid. Chaque partie de son habillement appartenait à une époque différente, et donnait, pour ainsi dire, un échantillon des modes qui s'étaient succédé depuis dix années. Il résultait de ce mélange de formes et de couleurs je ne sais quelle désharmonie prétentieuse impossible à exprimer.

Par malheur, la tournure ne rachetait point ce défaut d'ensemble. La jeune fille était roide et embarrassée. Sa jolie figure elle-même respirait je ne sais quelle contrainte inquiète, et tous ses mouvements, comme le fit observer Berthe, *avaient l'air faits du côté gauche.*

Elle tendit en rougissant ses joues à son cousin, fit une courte révérence à Garin, puis s'assit, droite et immobile, dans le coin le plus obscur de l'appartement.

— D'ici que je lui aie touché la main, je soutiendrai que c'est une poupée de carton, avec des yeux d'émail et un ratelier d'ivoire, dit Paul tout bas à Berthe.

— Dieu me pardonne! elle porte des souliers de castor! reprit celle-ci de même.

— Et une chaîne en cheveux, ajouta Garin.

— As-tu entendu le capitaine l'appeler Zozo?

— Et elle lui répond : Mon papa.

— Je suis désolé de ne point dessiner la caricature.

Dans ce moment, la vieille Marguerite entra pour mettre le couvert. Elle eut une longue discussion avec le capitaine pour savoir si l'on mettrait une allonge à la table, puis avec Rose sur le linge que l'on emploierait; M. Dubois se mit en colère, et sa fille, qui était trop serrée, déchira sa robe en voulant atteindre la pile de serviettes désignée.

Edmond éprouvait une gêne réelle; Rose, de son côté, paraissait confuse; Garin et sa sœur retenaient à grand' peine leur sérieux; M. Dubois seul, au milieu de l'embarras général, se montrait souriant et à l'aise. Il avait recommencé ses explications sur le meilleur mode à employer pour chaque culture, et arriva bientôt à raconter le grand orage auquel il avait échappé en 1806, à sa sortie de Manille. Cet orage était l'événement capital de la vie du vieux marin; c'était la source unique de ses comparaisons, de ses images, de ses transitions. Depuis quinze ans il racontait exactement à ses amis, chaque semaine, l'histoire du grand orage de Manille sans en oublier une circonstance, et quel que fût le sujet de la conversation, il réussissait toujours à amener sa fatale transition : — C'est comme en 1806. Aussi ses voisins de Pornic l'avaient-ils surnommé le *Grand-Orage.*

Il ne manqua point d'en faire subir le récit à ses nouveaux hôtes dès le commencement du souper, et il se préparait à le recommencer vers la fin, lorsque Garin prétexta la fatigue de sa sœur, et demanda la permission de se retirer.

Marguerite conduisit la jeune fille à la chambre qui lui était destinée. C'était une grande pièce tapissée de jaune, avec des fauteuils rouges, un lit à flèche, et une énorme cheminée ornée de fausses fleurs sous verre. Le seul miroir qui s'y trouvât était placé à cinq pieds du plancher, sur deux patères, et au-dessus d'une table à jeu servant de toilette.

C'était la chambre d'honneur, comme Marguerite eut soin de le dire à la jeune Parisienne, et on ne l'ouvrait qu'aux grands jours, lorsque M. le sous-préfet venait pour le recrutement, ou le major pour les remontes. Quant à Garin, il fut conduit par le capitaine lui-même dans l'ancienne bibliothèque, dont les armoires vitrées étaient garnies, au lieu de livres, de graines et d'oignons de fleurs étiquetés. Un navire à la voile, seule œuvre d'art qu'eût jamais exécutée M. Dubois, était suspendu au plafond en guise de lustre, et quelques animaux empaillés décoraient une commode à rampe de cuivre. Le capitaine assura au jeune homme que le lit était bon; il l'avertit de remuer une chaise s'il avait besoin de quelque chose, les sonnettes étant inconnues à *la Cherrière*, lui recommanda d'éteindre sa chandelle, et finit par l'engager à mettre un bonnet de coton de peur des *fraîcheurs*. Garin n'avait vu jusqu'alors rien de pareil, si ce n'est aux *Variétés*. Il se promit bien d'étudier le capitaine, et d'en faire une charge d'atelier qui ferait oublier M. Prudhomme.

Le lendemain on vint frapper à sa porte; il se réveilla en sursaut, croyant le feu dans la maison : c'était M. Dubois qui venait, en sabots et tout humide de la rosée du matin, lui demander s'il était prêt à déjeuner.

— Prêt à déjeuner! répéta le peintre avec étonnement; quelle heure est-il donc?

— Sept heures.

— Et vous déjeunez à sept heures!

— Pardieu! trouvez-vous que ce soit trop tôt pour dîner à midi?

Le jeune peintre le regarda avec stupéfaction.

— Pardon, monsieur, dit-il enfin, mais alors, moi et ma sœur, si vous le permettez, nous ne déjeunerons qu'à dîner.

— Et que ferez-vous jusque là?

— Jusque là je comptais dormir.

— Fi donc! s'écria le capitaine, mauvaise habitude! Il y a quatre heures que je suis debout, moi; j'ai déjà cassé une croûte et bu un doigt de cognac pour tuer le ver. Hors du lit, mon jeune Parisien, et venez vous mettre à table.

— En vérité, monsieur, dit Garin excédé, je tombe de sommeil.

— Je connais cela; il faut se secouer... Autrefois j'étais sujet à ces pesanteurs, surtout dans les pays chauds... Je me rappelle qu'en 1806, comme nous quittions Manille...

— Pardon, monsieur, interrompit brusquement Garin, qui vit *le grand orage* près de fondre sur lui... Je me lève; mais veuillez ne rien retarder pour moi

— Comment donc! je sais ce que l'on doit à ses hôtes, dit le capitaine. Je vais faire un tour de jardin, et quand vous descendrez, je vous raconterai comment, en 1806...

— De grâce! ne m'attendez pas, s'écria le peintre, qui fit un mouvement pour se lever.

— C'est bon, dit Dubois en gagnant la porte; ne vous occupez point de nous. Vous avez cinq minutes pour vous faire beau. Je vais savoir de Rose si on a averti mademoiselle votre sœur.

Mais Berthe fit répondre de déjeuner sans elle, ce qui causa un trouble général. Le capitaine déclara qu'elle devait être malade; Rose proposa timidement d'envoyer avertir le docteur, et Marguerite, en retournant dans la cuisine, exprima à demi-voix combien il serait désagréable pour M. Dubois de voir des étrangers mourir chez lui. Garin fut forcé de leur avouer, pour les rassurer, que sa sœur ne se levait qu'à onze heures et déjeunait à midi.

Il interrogea ensuite son hôte sur les moyens de trouver un gîte à Pornic pendant la saison des bains. Celui-ci lui apprit qu'un nouvel établissement venait d'être créé en imitation de celui de Dieppe, et que les étrangers y trouvaient toutes les ressources ordinaires à ces maisons. Le jeune peintre enchanté déclara qu'il s'y établirait le jour même, et toutes les instances de M. Dubois pour le retenir furent inutiles.

§ 4.

Cependant Edmond n'avait point été sans remarquer l'impression produite par sa famille sur les Garin. Il en avait éprouvé de la honte mêlée de je ne sais quel mécontentement contre son oncle et sa cousine; il leur en voulait de se montrer ainsi sous un aspect ridicule.

Il résistait même à sa propre sensation, accusant Berthe et son frère de prévention contre les habitudes provinciales; mais quoi qu'il pût se dire, ces habitudes ne le choquaient pas moins lui-même. La vie du capitaine lui semblait mesquine, ses occupations puériles. Quant à sa cousine, il n'avait pu encore lier un entretien avec elle; Rose ne parlait que *par réponses*, comme au catéchisme: il acquit seulement la certitude que son instruction avait été bornée à l'orthographe et à l'arithmétique, et que ses journées se passaient à coudre ou à festonner en chantant des romances dont les vielles organisées lui avaient appris l'air.

Or, entouré jusqu'alors d'esprits cultivés et d'imaginations actives, Edmond était devenu raffiné dans ses jouissances intellectuelles. A son insu, tout ce qui était ordinaire lui semblait méprisable. Accoutumé à la vie fiévreuse de Paris, il éprouvait un besoin d'émotions successives et habilement excitées. Aussi ne tarda-t-il point à sentir un invincible dégoût pour l'intérieur monotone de son oncle, et à regretter la décision qu'il avait prise en venant s'établir à Pornic.

La présence de Paul et de Berthe contribuait surtout à l'entretenir dans ces dispositions. Il trouvait en eux l'esprit vif et capricieux, les ressources d'amusement et la distinction qui manquaient à sa famille. Outre son esprit et sa beauté, Berthe possédait effectivement des talents qui contribuaient à rendre sa société charmante. Elle parlait plusieurs langues, peignait presque aussi bien que son frère, et avait fait en musique des études avancées; sa voix était, en outre, l'une des plus expressives et des plus suaves que l'on pût entendre. Sorel, qui venait chaque soir pour l'écouter, s'en retournait chaque soir plus ravi.

Ces longues visites à mademoiselle Garin, et la comparaison involontaire de ses perfections avec l'insignifiance de Rose, ne tardèrent pas à troubler le repos du jeune homme. Il commença à se repentir de l'espèce d'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de son oncle, et à regretter que Berthe ne fût point sa cousine.

La jeune Parisienne ne négligeait rien, du reste, pour plaire à Edmond. Le mariage ne lui semblait qu'une affaire de convenances et de position; Sorel était jeune, considéré, riche surtout; c'était assez pour qu'elle l'acceptât. Garin, qui voyait, de son côté, dans cette union un moyen de se débarrasser de sa sœur, y poussait le jeune homme de tout son pouvoir.

Cependant l'intimité d'Edmond avec *les Parisiens* n'avait point tardé à devenir un sujet de conversation pour les baigneurs. Quelqu'un s'étant hasardé à dire d'un ton fin que ces assiduités devaient avoir une cause, cette remarque fut répétée, revue, commentée, et le lendemain tout le monde savait que M. Sorel devait épouser mademoiselle Berthe Garin à la fin de la saison.

Cette nouvelle ne manqua point d'arriver jusqu'aux oreilles du capitaine. C'était un homme simple, mais de bon sens, parce qu'il était de bonne foi. Voulant savoir la vérité, il se mit à observer Edmond, et ne tarda point à reconnaître de quel côté l'entraînait son penchant: cette découverte l'attrista. Pour tout au monde il eût voulu réaliser le dernier projet qu'il avait formé avec sa sœur, et confondre, par une union, deux fortunes acquises en commun; mais il aimait Edmond avec désintéressement. La préférence du jeune homme pour mademoiselle Garin était d'ailleurs naturelle, et une pareille alliance n'avait rien que d'honorable: la seule raison que pût avoir le capitaine pour l'en détourner était son désir personnel; il le sacrifia sans balancer à celui de voir Edmond heureux.

Refoulant donc avec un soupir au fond de son cœur les rêves qu'il avait faits, et renonçant à d'inutiles explications, il se mit à entretenir son neveu comme si le projet de mariage avec Rose n'avait jamais eu rien de sérieux. Il lui demanda, en souriant, s'il n'avait point quelque idée d'établissement, où il comptait passer l'hiver, et quelle profession il voulait adopter.

Etonné d'abord, puis ravi de découvrir que l'engagement qu'il avait cru si lourd était imaginaire, et que sa liberté lui restait tout entière, Sorel n'essaya plus de résister au penchant qui l'entraînait vers mademoiselle Garin.

Le bonheur le rendit même ingrat. Il commença à remarquer plus volontiers les ridicules du capitaine et de sa fille, sûr qu'il n'aurait point un jour à en souffrir. Garin et Berthe en plaisantaient devant lui; il repoussa d'abord faiblement leurs railleries, et finit par s'en amuser.

Du reste, il ne voyait plus son oncle ni sa cousine qu'en passant: ses journées étaient employées en promenades avec le jeune peintre et sa sœur; ses soirées, à lire haut ou à entendre Berthe chanter. Le capitaine souffrait de cet abandon, mais sans se plaindre; l'expérience l'avait rendu indulgent. Quant à Rose, déconcertée dès l'abord par la politesse un peu dédaigneuse des Garin, et glacée par la froideur d'Edmond, elle n'eût osé ni faire une remarque, ni adresser un reproche à son cousin.

La fin à la prochaine livraison.

Au dix-septième siècle, on citait, entre autres exemples de courriers qui avaient fait preuve d'une diligence extraordinaire: le capitaine Paulin, qui était venu en vingt et un jours de Constantinople à Fontainebleau où était François Ier: un courrier du roi d'Espagne, Jean Bourochio, qui avait apporté de Paris à Madrid, en trois jours et trois nuits, la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy; Chamereau, qui avait porté au roi de Pologne la nouvelle de la mort de Charles IX en douze jours; un abbé, qui avait le premier fait le voyage de Paris à Rome en huit jours.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ARMES AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Voy. 1833, p. 259; 1837, p. 287; 1838, p. 270.)



(Armes au seizième siècle.)

On a réuni dans ce dessin différents costumes qui se rencontraient ensemble sur les champs de bataille au seizième siècle, et dont le mélange marquait nne époque singulière de transition. Nous avons déjà consacré, dans ce recueil, plusieurs articles sur les anciennes armes : nous nous bornerons à ajouter ici quelques détails.

« Les armes des gens à cheval, dit une ordonnance de » François Ier, seront la charge de chacun ; car autrement » sera armé l'homme d'armes que le cheval-léger, et le » cheval-léger autrement que les arquebusiers. L'homme » d'armes sera armé de soullerets (souliers), grèves entières » (bottines de fer), cuissots, cuirasses avec les tassettes, » gorgerin, gossets et grandes pièces. Les chevau-légers » seront bien à cheval et armés de haussecou, de hallecret » (corselet plus légers que la cuirasse) avec les tassettes » jusques au-dessous du genou, de gantelets, d'avant-bras » et grandes épaulettes, et d'une salade forte et bien cou- » pée... Ils doivent porter l'épée large au côté, la masse à » l'arçon, et la lance bien longue au poing. Les arquebusiers » aussi seront bien montés;... ils auront l'épée au côté, la » masse à l'arçon d'une part, et l'arquebuse de l'autre, » dedans un fourreau de cuir bouilli, lequel tienne ferme » sans branler. La dite arquebuse pourra être de deux pieds » et demi de long ou de trois au plus, et qu'elle soit légère. »

Les armures des gendarmes, sous Henri II, devinrent un peu plus légères ; mais sous les règnes de Charles IX et de Henri III, on reprit l'ancienne manière, et les plaintes qu'en fait le brave Lanoue dans son quinzième discours militaire, sont assez curieuses : « Or, dit-il, ils ont eu bonne » raison à cause de la violence des arquebuses et pistoles, » de rendre les harnois plus massifs et à meilleure épreuve » qu'auparavant. Ils ont toutefois si fort passé mesure que » la plupart se sont chargés d'enclumes au lieu de se cou- » vrir d'armures... Nos gendarmes et chevau-légers du » temps du roi Henri II étoient bien plus beaux à voir, » portant la salade, brassals, tassettes, la casaque, la lance » et la banderolle, et n'avoient toutes leurs armes pesanteur » qui les empêchât de les porter vingt-quatre heures. Mais » celles d'aujourd'hui sont si grièves (lourdes) qu'un jeune » gentilhomme à trente-cinq ans est tout estropié des épaules » d'un tel fardeau. »

L'usage des boucliers se maintint encore long-temps après l'invention des armes à feu. On en voit dans les bas-reliefs des tombeaux de Louis XII et de François Ier à Saint-Denis. On se servit encore de ces rondelles ou rondaches au siége de Saint-Jean-d'Angely en 1621. Louis XIII dit à cette occasion au marquis de Rosni, grand-maître de l'artillerie, qu'il voulait rétablir l'usage de cette arme défensive, très utile, suivant lui, dans les attaques et les assauts. Telle était aussi l'opinion de deux grands capitaines, le prince Maurice et le duc de Rohan. Cette idée, du reste, n'eut pas de suite.

On se servit aussi des flèches bien plus tard qu'on ne le croit généralement ; car en 1627 les Anglais en lancèrent encore dans l'île de Ré.

UNE FAMILLE RIDICULE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 246, 254.)

§ 5.

Edmond revenait un jour d'une longue promenade entreprise, avec plusieurs baigneurs, le long de la mer; tous étaient descendus de la calèche, et s'étaient dispersés sur la pente de la dune, cherchant des coquillages ou cueillant des fleurs marines. Berthe et son frère marchaient seuls à côté de la voiture, que Sorel conduisait lentement. Le jeune peintre, en levant les yeux, aperçut tout-à-coup *la Cherrière*, dont le toit scintillait sous le soleil couchant.

— Pardieu! dit-il en se tournant vers la jeune fille, nous devons une visite au capitaine. Voilà quinze jours que nous ne sommes allés voir ses couches; il doit avoir fait au moins, depuis, trois récoltes de tomates.

— Nous aurons un grand orage, observa Berthe.

— Peut-être, reprit Garin; le capitaine m'a promis, la dernière fois, que sa fille nous expliquerait une recette pour fabriquer le fromage blanc.

— Mais c'est donc une personne accomplie! son père m'a déjà dit qu'elle savait tricoter et faire les confitures de petits fruits...

— A froid, ajouta Garin en imitant la grosse voix du capitaine.

— Je ne parle pas de ses robes, qu'elle taille elle-même.

— Dis qu'elle les invente!... je n'en ai jamais vu de pareilles à personne.

— Je vous demande grâce pour ma famille, interrompit Sorel en souriant.

— Comment donc, reprit Berthe, mais votre cousine est fort bien! une taille droite comme un jonc, une figure rose, et de grands yeux bleus qu'elle ne lève que sur son potage; on ne peut pas être plus modeste. J'espère que M. Dubois la mariera à un procureur du roi.

— Et qu'il aura des primeurs pour la noce.

— On chantera au dessert.

— Et le capitaine racontera le grand orage de 1806.

Ils éclatèrent de rire, et le jeune peintre fit tourner sa canne. Les chevaux, tourmentés par la chaleur, étaient déjà ombrageux et inquiets; effrayés de ce mouvement, ils firent un écart. Edmond, qui était sur le siége, voulut ramener à lui les rênes, mais trop brusquement; ils reculèrent.

— Pardieu! voilà des rosses qui veulent jouer les coursiers d'Hippolyte, s'écria Paul; fouettez-les, Sorel. Les chevaux de louage sont contrariants comme des avocats; le seul moyen de les faire aller au pas est d'essayer de les mettre au galop.

Edmond suivit ce conseil; mais l'attelage irrité se dressa en secouant la tête, tourna sur lui-même un instant, puis s'élança en avant. Sorel voulut le retenir; les rênes se brisèrent dans ses mains.

Avertis par les cris de Berthe et de Garin, les baigneurs étaient accourus; tout-à-coup les chevaux, qui avaient pris le mors aux dents, tournèrent brusquement de leur côté. A cette vue, tous se dispersèrent épouvantés, et la calèche fut emportée vers la pointe de la falaise; le chemin était si étroit, que les roues effleuraient par instants le bord du précipice; elle allait enfin atteindre le sommet du promontoire, lorsqu'un homme parut sur le versant opposé.

— Mon oncle! cria Edmond en étendant les bras.

Le capitaine poussa un cri et se jeta à la tête des chevaux; mais, ne pouvant résister à leur élan, il arriva, traîné par eux, jusqu'à l'extrémité de la dune. Il y eut un moment terrible pendant lequel il demeura suspendu aux rênes et penché sur l'abîme; enfin les chevaux firent un mouvement en arrière, la calèche recula, et l'une des roues, venant frapper le rocher, se brisa. Edmond, lancé au loin par le choc, demeura étendu à terre et privé de sentiment.

On le releva; mais la tête avait porté, et le coup était si violent, qu'on le crut mort un instant. Lorsqu'il revint à lui, une fièvre accompagnée de délire le saisit, et il fut près d'un mois entre la vie et la mort. Enfin sa jeunesse et les soins l'emportèrent; la fièvre s'apaisa, et la raison lui revint.

Au moment où il recouvra ainsi la conscience de lui-même, il se dressa avec effort sur son séant, cherchant à rappeler le souvenir encore confus de ce qui s'était passé. Le soleil venait de se lever, et répandait à travers les rideaux fermés une joyeuse lueur. Rose était assise dans un fauteuil aux pieds du lit, et dormait la tête renversée sur le dossier. Son visage parut à Edmond plus pâle, et ses yeux légèrement creusés par la fatigue. Il se rappela alors avoir vu vaguement, au milieu de son délire, une douce figure toujours penchée à son chevet.

Un mouvement qu'il fit réveilla la jeune fille en sursaut.

— Voulez-vous quelque chose, Edmond? demanda-t-elle d'une voix caressante.

A peine sorti de son délire, et bercé par la musique de cette douce voix, le jeune homme ne répondit pas. Rose crut sans doute qu'il ne l'avait point entendue; car elle le regarda un instant avec une indicible expression de tristesse, deux larmes vinrent au bord de ses paupières, et elle étendit sur le front du blessé sa main blanche et tremblante.

Sorel prit cette main dans les siennes.

— Je suis mieux, ma cousine, dit-il en souriant faiblement.

— Il me reconnaît! cria Rose avec un éclat de joie.

— Et je vous remercie, continua Edmond attendri.

La jeune fille battit des mains et courut à la porte.

— Mon père! s'écria-t-elle, Edmond entend, Edmond parle; il n'a plus de délire... Venez... et vous aussi, ma bonne Marguerite! O mon Dieu! il est sauvé.

— Est-ce vrai? dit Dubois en courant au lit du blessé.

— Je l'espère, répondit Sorel.

— Par le ciel! il n'a plus de délire!

— J'en étais sûre, dit Marguerite; je l'avais voué à sainte Anne. C'est la messe que le curé a dite hier en son intention qui l'a guéri.

— Et les saignées que le docteur lui a faites, ajouta M. Dubois.

— Sauvé! répéta Rose.

— Oui, grâce à vous tous, reprit Edmond attendri. Grâce à mon oncle d'abord, qui s'est exposé pour moi à la mort; car je me rappelle tout maintenant; grâce à vous, ma cousine, qui avez veillé à mon chevet comme un ange. Ah! je ne méritais pas tant de dévouement.

— Paix! paix! dit la jeune fille; le docteur ne veut point que vous parliez... il recommande du calme et du silence. Laissons-le reposer, mon père... je suis tranquille maintenant. Marguerite restera seulement pour nous avertir s'il veut quelque chose. Venez.

A ces mots, elle fit un pas vers la porte; puis, se ravisant, elle souleva légèrement la tête du malade, s'assura d'un coup d'œil que rien ne lui manquait, et sortit sur la pointe du pied avec le capitaine.

Sorel n'essaya pas de les retenir. Il sentait le besoin d'être seul, de repasser ses souvenirs et de reprendre possession de lui-même.

Il chercha à se rappeler toutes les circonstances de l'accident qui avait pensé lui coûter la vie, et se souvint tout-à coup du jeune peintre et de sa sœur.

— Où est M. Garin? demanda-t-il à Marguerite.

— Le Parisien? répliqua la servante; il est parti, le lendemain de votre chute, pour dessiner des points de vue le long des côtes.

— Et mademoiselle Berthe?

— C'est elle qui a voulu partir, parce qu'elle avait peur de voir monsieur mourir, et que ça lui aurait fait, qu'elle disait, trop de mal. Après ça, ces jeunesses qui ont été éduquées, c'est si sensible! ça ne peut pas voir souffrir.

Sorel éprouva un désappointement et un serrement de cœur.

— Ma cousine n'a point eu ces craintes, dit-il à demi-voix et comme s'il se fût parlé à lui-même.

— Oh ! quand ceux qu'elle aime souffrent, Zozo a du courage comme un lion, reprit la vieille servante. Elle a passé presque toutes les nuits sur ce fauteuil, vous soignant comme une sœur grise. Et Dieu sait pourtant si elle avait le cœur gros, la pauvre enfant ; mais elle ne pleurait que quand vous n'aviez plus besoin d'elle, pendant que vous reposiez.

Edmond fut touché jusqu'au fond du cœur. Puis un amer sentiment s'éveilla en lui ! Abandonné aux jours de la souffrance par ceux qu'il avait préférés, il n'avait dû son salut qu'à cette famille ridicule si cruellement raillée devant lui. Le ciel semblait avoir pris soin de lui prouver combien il était dangereux de ne consulter *que la forme*, et quels dévouements pouvaient se cacher sous une enveloppe vulgaire. Il eut honte de n'avoir point su deviner ce qu'il y avait de noble dans ces deux natures, et de s'être laissé prévenir par une toilette surannée, quelques formes de langage, et d'innocentes manies.

Alors, comme il arrive toujours aux esprits détrompés, il mit une sorte d'amour-propre à se prouver à lui-même son injustice et son erreur. Il étudia le capitaine, et reconnut que si son langage était commun, ses sentiments ne l'étaient jamais ; toute la distinction de cette âme était passée dans les actions !

Les longues conversations qu'il eut avec Rose pendant sa convalescence lui firent également comprendre combien il y avait de douce intelligence derrière son ignorance et sa timidité. Enhardie par la bienveillance du jeune homme, elle lui raconta sans contrainte toutes ses pensées. C'était une âme limpide comme le ruisseau, et que l'on pouvait voir jusqu'au fond. Facile à effrayer, elle ressemblait à ces oiseaux que l'on croirait muets au premier abord, mais qui font entendre dans la solitude des chants qui vous ravissent.

Elle raconta à Edmond sa vie de jeune fille ; lui parla de ses fleurs, de ses amies de couvent, des rares tristesses qui traversaient son cœur comme de légères nuées. Tout ce qui autrefois avait paru ridicule au jeune homme s'illumina à ses yeux de je ne sais quelle naïve poésie. Rose lui rappela la Claire du comte Egmont *, uniquement occupée de coudre, de prier Dieu, et de regarder à la fenêtre si elle ne voit pas venir son fiancé.

§ 6.

La jeune fille, de son côté, encouragée par l'affection de son cousin, se montrait d'heure en heure plus intelligente de ce qu'il désirait. La tendresse épanouit l'âme comme le soleil les fleurs. Mille nouvelles pensées venaient à Rose, mille nouveaux intérêts s'éveillaient dans sa vie. Edmond sentait cette souple nature se modeler chaque jour à ses propres sentiments, et ce jeune esprit s'ouvrir à toutes les lumières.

La transformation de Rose commençait à se révéler jusque dans son extérieur ; son front semblait s'être élargi, ses yeux plus pensifs avaient pris une modeste assurance : sûre de n'être plus raillée elle marchait à l'aise dans son bonheur.

Cependant Sorel était presque entièrement rétabli. Ses entretiens avec sa cousine pouvaient être plus longs, plus suivis et prendre presque la forme de leçons. Quelquefois il se plaisait à lui faire à haute voix quelques lectures de nos poëtes modernes, et il jouissait de son émerveillement au milieu de ce monde tout nouveau d'images et d'idées. Il se plaisait alors à interroger ses émotions, à écouter ses confessions toujours charmantes, parfois profondes comme tout ce qui est sincèrement naïf.

* Drame de Goethe.

Un soir qu'il lui lisait ainsi une méditation de Lamartine, Marguerite annonça M. et mademoiselle Garin. Edmond éprouva une sorte de contrariété et de confusion. Mais le jeune peintre venait d'entrer suivi de sa sœur ; tous deux coururent à lui avec des exclamations de joie caressante.

— Enfin le voilà debout ! s'écria Paul. Ce cher Edmond ! Quel bonheur de le trouver rétabli.

— Ah ! nous n'avons pensé qu'à vous depuis six semaines, interrompit Berthe d'un accent plaintif.

— Et quel dommage qu'il n'ait pu nous accompagner, reprit Garin... Votre pays est plus beau que l'Ecosse, mon cher !

— Et les habitants qu'on nous avait représentés comme des sauvages, reprit la jeune fille, ils nous ont partout reçus en amis.

— On nous a donné des fêtes.

— Nous avons logé à Brest chez le préfet maritime.

— Nous avons vu manœuvrer la flotte.

— Et l'on a donné un bal, pour nous, à bord du vaisseau amiral.

— On peut être fier d'appartenir à un tel pays, observa Paul gravement.

— J'ai bien promis d'y revenir, ajouta Berthe.

Tout cela s'était dit si rapidement, que Sorel n'avait pu prononcer un mot. Il lui sembla seulement que si elle *n'avait pensé qu'à lui*, mademoiselle Garin avait au moins raisonnablement essayé de se distraire ; mais, après tout, elle le croyait mort ou mourant, et devait le regarder comme un prétendu fort incertain.

Lorsqu'ils eurent fini de raconter leur voyage, Sorel les félicita d'avoir rapporté de si bons souvenirs de la Bretagne.

— Et pendant ce temps, ce pauvre M. Edmond était au lit ! dit Berthe.

— Trop heureux de ne pas être entre quatre planches, observa Paul.

— Ah ! je n'oublierai jamais cette scène, reprit la jeune fille ; je crois voir encore la calèche sur le bord de l'abîme... c'était horrible.

— On pourrait faire de cela un tableau, observa Garin pensif.

— Voulez-vous que je pose ? demanda Edmond avec une légère ironie ; je suis encore assez pâle pour cela.

Le jeune peintre allait répondre, lorsque le capitaine entra.

— Eh ! ce sont nos parisiens, s'écria-t-il en tendant la main à Garin. Eh bien ! notre gars est remis de son abordage, et le voilà qui a quitté la cale de radoub ; je venais le chercher pour qu'il vît ma récolte de rousselets.

— Mademoiselle aurait-elle aussi une recette pour les conserves de poires ? demanda Paul en se tournant vers Rose avec un grand sérieux.

La jeune fille rougit et Edmond se mordit les lèvres.

— Ma cousine en connaît au moins une pour soulager ceux qui souffrent, dit-il, et celle-là, il en est beaucoup qui l'ignorent.

— Je n'ai jamais douté des qualités éminentes de mademoiselle, dit le jeune peintre en s'inclinant ; vous m'avez entendu plusieurs fois dire toute ma pensée à cet égard, et il me semble qu'alors nous étions d'accord...

— Alors je ne la connaissais pas comme aujourd'hui reprit Sorel en rougissant.

— Il a raison, s'écria le capitaine avec un gros rire ; Zozo masque ses batteries ; mais, au fond, c'est une fine voilière et solide au gros temps ; tout le portrait de sa mère. Elle mérite d'être heureuse.

— Et elle le sera, répliqua Edmond vivement.

Berthe et Paul échangèrent un regard.

— Pardon, dit celui-ci d'un ton un peu contraint, nous ne voudrions pas troubler des épanchements de famille... Seulement, comme notre départ est prochain, nous ve-

nions savoir si Sorel comptait toujours faire route avec nous.

Edmond regarda Rose, puis son oncle, et parut embarrassé.

— Je crains que M. Sorel n'ait pris goût au jardinage, et ne veuille compléter son instruction avant de partir, observa Berthe avec un persiflage amer.

— En effet, dit le jeune homme, j'ai changé d'avis.

— Que dis-tu ? s'écria le capitaine; tu restes avec nous ?

— Et pour toujours, mon oncle, si vous le voulez.

M. Dubois poussa une exclamation de joie, regarda son neveu, puis sa fille.

— Ainsi, balbutia-t-il... tu as pris la plaisanterie d'autrefois au sérieux...

— Ma cousine y consent-elle, demanda Edmond tendrement, en tendant la main à la jeune fille.

Pour toute réponse, celle-ci se jeta dans les bras de son père.

DES MOYENS QUE LES CHINOIS EMPLOIENT

POUR SE PRÉSERVER DES DANGERS DE LA CULTURE DU RIZ.

Le riz forme la base de la nourriture du tiers au moins de la population de notre globe et peut-être de la moitié. Il alimente la presque totalité de l'Asie, une grande partie de l'Afrique et de l'Orient ; son usage est vulgaire en Europe et en Amérique.

On le cultive principalement à la Chine, dans l'Indostan, dans la Caroline et dans la Louisiane, en Égypte, en Espagne et en Italie.

Dans les parties de l'Europe où on l'a introduit, il en est résulté des maladies très funestes pour les cultivateurs, à cause des irrigations continues que l'on doit donner aux plantes, ainsi que de l'état marécageux où demeure constamment le sol. C'est dans le Piémont, dans la basse Lombardie et la Romagne, en Italie, dans la Catalogne et le royaume de Valence, en Espagne, qu'on se livre à cette industrie agricole, au grand désavantage des habitants voisins.

En Espagne, on ne peut placer les rizières à moins de cinq kilomètres de toute ville; il y a même eu anciennement peine de mort contre ceux qui établiraient des rizières. Quelques cantons du midi de la France ayant voulu autrefois introduire cette culture, le gouvernement crut devoir s'y opposer

Lorsque l'insalubrité de cette culture, en Europe, semble devoir l'exclure de tout pays populeux, il est fort curieux qu'elle soit si générale en Chine, dans les provinces où l'agglomération des habitants est excessive. On est donc autorisé à conjecturer que les Chinois doivent avoir quelques moyens de se préserver de ces funestes effets ; et il paraît, d'après les remarques récentes d'un missionnaire, M. Voisin, qui a résidé pendant huit ans au milieu des rizières inondées, que les ouvriers employés à ce travail se conforment rigoureusement à un régime hygiénique continu.

Ces ouvriers, qui travaillent au milieu d'une eau fétide et sous un ciel brûlant, ne sont pas plus malades que ceux qui ne se livrent pas à la culture du riz.

Dès le matin, ils boivent du thé ; à déjeuner, à dîner, à souper et entre les repas ils en boivent encore ; ils ont de la viande au moins une fois par jour ; le thé qu'ils prennent entre les repas est toujours accompagné d'herbes salées et sèches ; ils fument leur pipe à plusieurs reprises. Enfin, après le souper, ils se lavent tout le corps avec de l'eau bien chaude, et ils évitent avec le plus grand soin de boire de l'eau froide. Ces deux dernières prescriptions sont principalement recommandées.

Ce régime suivi avec rigueur et persévérance permet aux ouvriers de travailler impunément des journées entières avec l'eau jusqu'aux genoux, sous un ciel brûlant, au milieu d'odeurs fétides qu'un Européen ne pourrait supporter.

Nous avons déjà pris ou reçu des Chinois tant de bonnes découvertes ou inventions, que nous ne devons pas craindre de les consulter et de les suivre dans leurs principes et dans leurs habitudes hygiéniques.

LA CATHÉDRALE D'YORK.

(York minster.)

La première église d'York fut bâtie en 627, à l'occasion de la conversion d'Edwin, roi de Northumberland, et époux de Ethelburge, sœur d'Ebald, roi de Kent. Ce ne fut d'abord qu'un édifice de bois construit à la hâte ; mais bientôt Edwin entreprit sur le même emplacement un temple en pierre. Tué à Hatfield, en 633, dans une bataille contre Peuda, roi de Mercie, et contre Cadwalla, roi des Galles, il laissa son œuvre inachevée. Un de ses successeurs, Oswald, fils de son oncle Adelfied, fit continuer les travaux qui ne furent définitivement terminés que sous l'archevêque Wilfrid, prélat orgueilleux et turbulent. Un incendie détruisit cette première église en 741; on se hâta de la rebâtir. Mais en 1069, la garnison normande qui occupait York, voulant se défendre contre une révolte populaire, mit le feu aux faubourgs de la ville, et les flammes poussées par le vent ayant atteint l'église, la consumèrent de nouveau. Cette fois on eut à regretter de plus une bibliothèque précieuse que renfermait la cathédrale et dont le précepteur de Charlemagne, le célèbre Alcuin, parle avec admiration dans ses lettres et dans ses poëmes. L'année qui suivit ce désastre, le Conquérant nomma au siége d'York, Thomas, chanoine de Bayeux, qui avait été son chapelain et son trésorier. Le premier soin de cet archevêque fut de relever l'église de ses ruines, sur une échelle plus large qu'auparavant ; mais la fabrique fut encore brûlée en 1137, avec une grande partie de la cité. En 1171, l'archevêque Roger de Bishopsbrige, commença un nouvel édifice et n'eut que le temps de voir s'élever le chœur à l'endroit où s'éleva depuis la magnifique cathédrale d'York. Toutefois, ce chœur fut encore détruit pour faire place à un autre en 1373, et l'achèvement de l'édifice n'eut lieu qu'en 1410 ou 1412.

La cathédrale d'York était regardée comme un des chefs-d'œuvre du gothique anglais. Au centre du bâtiment, sur quatre piliers massifs, s'élevait une tour haute d'environ 200 pieds. A l'extrémité occidentale étaient deux autres tours ou clochers hauts de 190 pieds. Nous avons donné une vue de la ville d'York en 1834, page 93, et l'on peut y voir l'emplacement et l'effet d'ensemble de l'édifice. On se plaignait qu'il fût serré et masqué de trop près par les maisons particulières. Aussi c'était à l'intérieur que l'on admirait surtout le vieil art anglais, c'était là que l'on contemplait avec une délicieuse surprise la richesse et la variété infinie des ornements, les vitraux peints, les pierres et les boiseries sculptées. On considérait surtout comme des œuvres uniques dans leur genre la fenêtre qui formait l'extrémité de l'église à l'est, et le magnifique jubé ou écran de pierre qui sépare le chœur de la nef. La fenêtre avait 75 pieds de hauteur et 32 de largeur : elle était formée de 200 compartiments de peintures ; les figures avaient environ 2 pieds de haut : c'était John Tornton de Coventry qui l'avait peinte en 1405. Le jubé, couvert des plus fines sculptures, était divisé en compartiments par quinze niches où étaient les statues des rois anglais, depuis le Conquérant jusqu'à Henri VI. On fut obligé pendant long-temps de soustraire la statue de ce dernier roi à l'idolâtrie, et de la

remplacer par celle de Jacques Ier, qui n'inspirait pas la même ferveur.

Parmi les tombes que renfermait la cathédrale, il y en avait plusieurs très remarquables. On montrait aussi aux voyageurs différentes curiosités qui sans doute auront été soustraites à l'incendie : un ancien siége qui servit au couronnement de quelques anciens rois saxons, et la fameuse corne à boire d'Ulphus qui avait été donnée vers 1056 à la cathédrale, comme symbole de vente de certaines terres, par Ulphus, lord de Deira; cette corne est d'ivoire : les sculptures figurent deux griffons, un lion, une licorne, des chiens et des arbres. Enlevée à l'église, à l'époque de

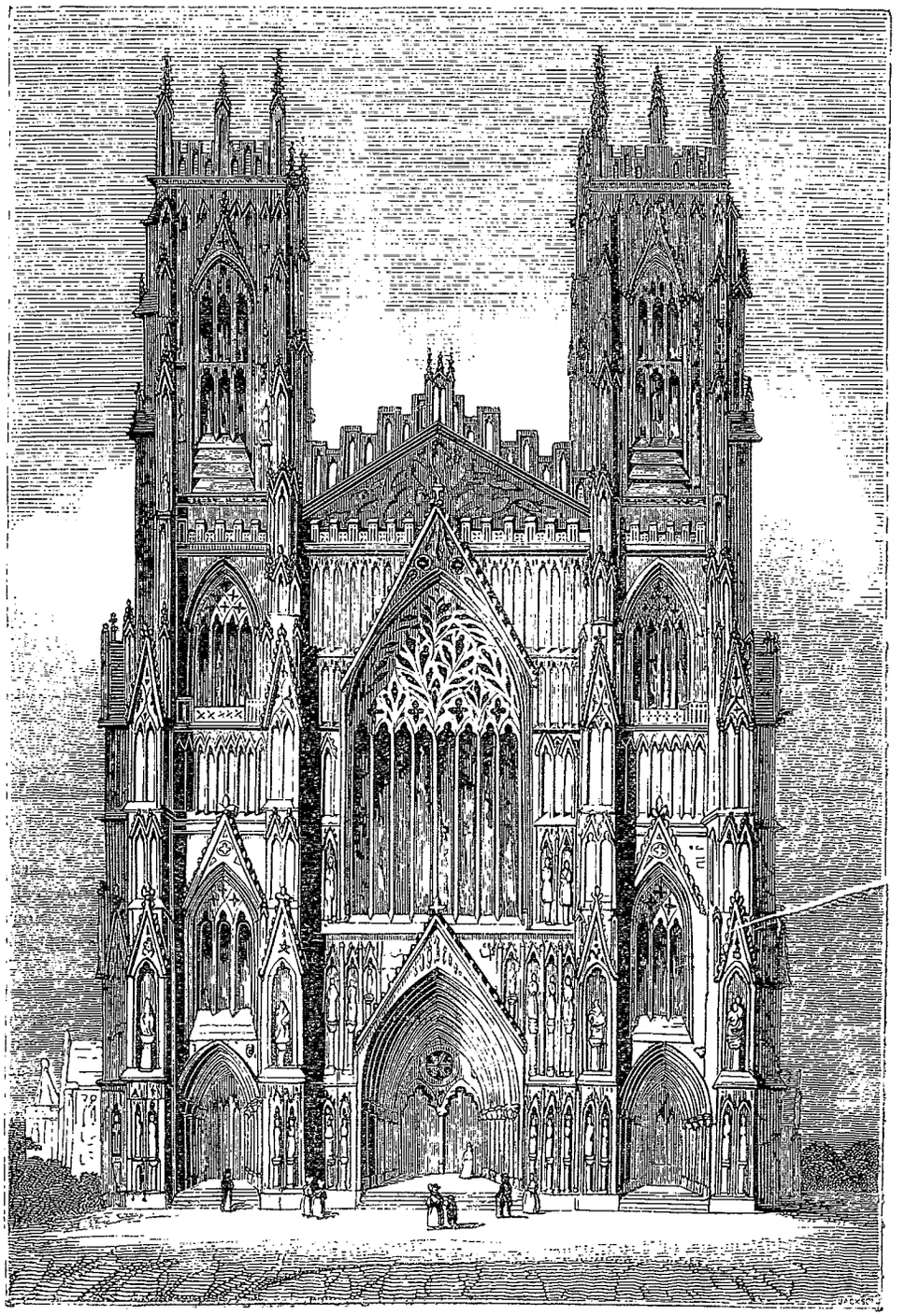

(La Cathédrale d'York, incendiée le 20 mai 1840. — Façade de l'ouest.)

la réforme, elle tomba plus tard dans les mains de Thomas lord Fairfax, et son fils Henri la rendit à la cathédrale en 1675.

Le 1er février 1829, un insensé, Jonathan Martin, s'était caché dans le chœur après le service du soir et avait mis le feu aux boiseries : on ne s'aperçut du danger que le 2 février, vers sept heures du matin. On se rendit maître de l'incendie, mais toutes les stalles étaient détruites ainsi que 220 pieds de boiserie, et l'orgue qui surmonte le jubé. Une souscription fut aussitôt ouverte ; l'on réunit en deux mois 50 000 livres sterlings, et l'on s'occupa immédiatement des réparations.

Le 21 mai dernier, les journaux anglais ont publié la lettre suivante :

« La magnifique cathédrale d'York est devenue la proie d'un incendie. Il ne reste plus que la tour et les murs de la nef. On croit que le feu a été mis par un homme qui, depuis quelque temps, était occupé à réparer l'horloge de

la grande tour et qui a laissé une chandelle allumée dans un chandelier en bois. Aussitôt que l'alarme a été donnée, les secours les plus prompts sont arrivés, le lord maire, plusieurs magistrats, les dignitaires de la cathédrale et un grand nombre de citoyens se sont portés sur le lieu du désastre et ont aidé au service des pompes; mais malheureusement, le feu a fait des progrès si rapides, qu'il a été impossible de l'arrêter. »

On ne doute pas que des dons volontaires ne permettent de relever de nouveau cet édifice qui était l'orgueil de la cité. On a déjà réuni un grand nombre de souscriptions.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. 1839, p. 17, 57, 94, 146, 211 et 301.)

LES MACHINES AUGMENTENT-ELLES LA FORCE? — DU MOUVEMENT PERPÉTUEL.

En quoi consiste le préjugé. — Le préjugé que nous avons à combattre est encore un des plus généralement répandus aujourd'hui. Il n'existe pas seulement dans les idées de la foule, surprise à la vue d'un grand appareil qui soulève des fardeaux énormes et produit des effets gigantesques; on le rencontre chez la plupart des hommes qui, se servant de machines, devraient le mieux connaître la vérité. Quelquefois même des industriels, des mécaniciens de profession, tout en reconnaissant le peu de fondement de ce préjugé, adoptent telle opinion, tel procédé, qui sont réellement la conséquence directe d'un principe qu'ils désavouent.

Non, *jamais une machine n'augmente la force qui lui est appliquée;* les appareils les plus puissants, les plus ingénieusement combinés, ne font que rendre une partie de la force qu'on leur a donnée sous une autre forme, et ils n'utilisent même pas cette force tout entière. On chercherait en vain des combinaisons nouvelles, des moteurs inconnus, pour obtenir un grand effet avec un petit effort: il y a impossibilité absolue de parvenir à un résultat de ce genre, qui est contraire aux propriétés les plus essentielles de la matière; de sorte que le problème de « trouver une » machine qui augmente la force » renferme, dans son énoncé même, des termes contradictoires et une absurdité manifeste. Tels sont les différents points que nous allons chercher à démontrer sur des exemples vulgaires et sans le moindre appareil de calcul.

Manière d'évaluer la force dans une machine.— Il faut d'abord bien déterminer ce que l'on doit entendre par la *force* qui est produite par une machine ou qui lui est appliquée. Une force de ce genre peut toujours être assimilée à une *pression* ou à une *traction* qui agit d'une manière continue et avec une certaine vitesse; on en aura donc une idée très nette en évaluant son effet par la hauteur à laquelle elle pourrait élever un poids connu dans un temps déterminé. Ainsi, une machine aura une force double de celle d'une autre machine, lorsqu'elle pourra soulever, dans le même temps, un poids double à la même hauteur, ou le même poids à une hauteur double, ou enfin, dans un temps moitié moindre, le même poids à la même hauteur. Avec un peu d'attention, on conçoit qu'il n'y a pas de cas où l'on ne puisse évaluer ainsi, soit par l'expérience, soit par le calcul, la force produite par la machine, son *effet utile*, aussi bien que la force motrice qui y a été appliquée. Dans le rouet à filer, où la puissance agit sur une pédale douée d'un mouvement de va-et-vient autour d'une charnière, et où la résistance s'exerce le long de la bobine du dévidoir; dans la machine à feu, où la vapeur communique un mouvement vertical alternatif, d'ascension et de descente, à un piston, qui agit ordinairement par une suite d'intermédiaires sur un arbre doué d'un mouvement de rotation continue; enfin, dans une foule d'autres exemples qu'il est inutile d'énumérer, on comprend sans peine qu'il n'est pas difficile d'évaluer directement les hauteurs auxquelles un poids déterminé pourrait être élevé, dans un temps donné, par les efforts exercés sur la pédale et sur la bobine du rouet, sur le piston et sur l'arbre du volant de la machine à vapeur, ou sur tout autre organe mécanique.

Explication de l'expression usuelle : FORCE DE CHEVAL. — Pour terme de comparaison entre les forces des machines, les praticiens ont adopté une unité qu'ils ont désignée fort improprement sous le nom de *force de cheval;* c'est l'effort nécessaire pour élever un poids de 75 kilogr. à un mètre de hauteur en une seconde de temps. Les expériences qui ont servi à déterminer cette unité ont été faites sur les plus forts chevaux anglais, soumis à un travail de huit heures par jour : or, comme la force moyenne de nos chevaux n'est que la moitié au plus de la force de ceux qui ont été ainsi éprouvés, et comme une machine peut travailler sans interruption vingt-quatre heures au lieu de huit dans un jour, il s'ensuit que la *force d'un cheval,* ou, en termes de mécanicien, un *cheval-vapeur* comme on l'appelle maintenant, produit réellement par jour le même effet que six ou sept chevaux ordinaires.

Ce que l'on gagne en force on le perd en vitesse. — Ces préliminaires une fois posés, il ne sera pas difficile de comprendre que dans aucune machine la force produite ne peut être supérieure à la force motrice.

Lorsque avec une *pince* dont les deux bras sont dans le rapport de 1 à 10 on soulève une pierre du poids de 1 000 kilogr., que l'on n'aurait pu remuer sans le secours de ce levier, il ne faut pas comparer seulement l'effort de 100 kilogr. exercé à l'extrémité du long bras du levier au poids de 1 000 kilogr. appliqué au bout du petit bras du levier; il faut encore comparer entre eux les chemins parcourus par le moteur et par la pierre, et l'on verra de suite que ces chemins sont dans le rapport inverse des poids correspondants. Après que, sous les efforts de l'ouvrier, l'extrémité du grand bras de la pince aura parcouru 10 centimètres, la pierre n'aura été dérangée que d'un seul centimètre. La force de pression exercée par l'homme n'est, il est vrai, que la dixième partie du poids qu'il soulève; mais il est obligé de faire suivre, au point du bras de levier sur lequel il agit, dix fois plus de chemin que la pierre n'en parcourt : il n'y a donc aucune augmentation réelle de force, en prenant le mot force dans l'acception que nous avons indiquée plus haut comme la seule convenable. Et même, à raison des frottements du levier sur son point d'appui, et de la pierre sur le sol qui la supporte primitivement, il y aura une certaine partie de la force du moteur qui sera absorbée en pure perte, et il faudra qu'il exerce un effort de plus de 100 kilogr. à l'extrémité du grand bras de levier pour soulever cette pierre.

Toute machine perd une partie notable de la force motrice. — Il n'y a pas de machine à laquelle on ne puisse appliquer un raisonnement analogue. Quelque puissante ou quelque compliquée qu'on la suppose, on reconnaîtra toujours que *l'on perd en vitesse, dans un point déterminé de la machine, ce que l'on y gagne en force de pression.* Et même, à mesure que l'appareil deviendra moins simple, qu'il exigera un plus grand nombre de leviers, de poulies, de cordes, de rouages, et de communications de mouvement, une portion plus considérable de la force motrice sera employée uniquement à vaincre les frottements et les résistances de même nature, et l'effet utile sera diminué d'une quantité égale à cette portion de force. Les machines hydrauliques les mieux combinées, celles où l'élévation de l'eau est obtenue sans chocs, sans changements brusques de vitesses, avec un petit nombre de pièces simples (voy. la vis d'Archimède, 1838, p. 149, et la machine de Jappelli, 1838, p. 251), c'est-à-dire dans les conditions les plus favorables à l'économie de la force motrice, n'utilisent pres-

que jamais les neuf dixièmes de cette force. On doit réputer très bon un appareil qui en rend les trois quarts; beaucoup de roues mues par le choc de l'eau n'en donnent même pas la moitié. Dans les meilleures chaudières à vapeur, on n'obtient jamais que 6 à 7 kilogr. de vapeur au plus par la combustion d'un kilogramme de houille, qui théoriquement devrait en produire de 10 à 11; ensuite le travail utile de la machine à vapeur, mesuré sur l'arbre du volant, n'est que les deux tiers au plus de la force motrice qu'indique la tension de la vapeur dans la chaudière : de sorte que dans le plus puissant des agents moteurs que l'homme ait imaginés, l'effet utile n'est que le tiers environ de la force qui a été employée à produire cet effet.

Tous nos efforts doivent donc tendre à imaginer des machines dans lesquelles les *résistances passives*, celles qui absorbent de la force en pure perte, soient diminuées autant que possible. On cherchera, du moins, à n'opérer qu'avec les organes mécaniques les plus parfaits, toutes les fois que la disposition des lieux et la nature de l'ouvrage à faire le permettront. L'ignorance de ces vérités si simples conduit souvent aux plus étranges méprises; un exemple va en faire juger. — Il y a quatre ou cinq ans, après une sécheresse long-temps prolongée, les petits cours d'eau qui sillonnent un de nos départements de l'ouest furent presque complétement taris, et les moulins à eau qui fournissent de la farine au pays étant réduits à une longue inaction, on craignait sérieusement une disette. Une commission nommée par l'administration départementale fut chargée d'aviser aux moyens de moudre les céréales, et elle comprit immédiatement qu'il n'y avait pas de meilleur procédé que de mouvoir les meules par la force de chevaux attelés à des manéges, en établissant un renvoi de mouvement des manéges aux meules. Mais un riche propriétaire présentait aussi sa solution : lorsque son moulin avait pu marcher quelques minutes avec de l'eau accumulée dans un réservoir au-dessus du moulin, il se hâtait de faire jouer une pompe qui, puisant une partie de cette eau au-dessus du moulin, la ramenait dans le réservoir supérieur. Il ne voyait pas que la force employée à mouvoir cette pompe aurait été bien plus utile si on l'avait appliquée directement à un manége communiquant avec les meules; et il oubliait que les pompes ordinaires sont des machines fort imparfaites, dont la plupart n'utilisent même pas le quart de l'effort du moteur. Il dépensait donc, par ce moyen, environ sept à huit fois autant de force qu'il en fallait pour obtenir une certaine quantité de farine.

Du mouvement perpétuel. — Puisqu'il n'est pas dans la nature des choses qu'une machine puisse nous rendre autant de force que nous lui en avons transmis, on voit donc que le fameux problème du *mouvement perpétuel* est complétement impossible. Ceux qui ont poursuivi cette chimère se proposaient de trouver un appareil qui pût conserver toujours le mouvement qu'on lui aurait imprimé une fois pour toutes, sans recevoir une nouvelle impulsion étrangère.

Prétendues solutions du mouvement perpétuel. Roue d'Orffyreus. — Cependant, vers le commencement du siècle dernier, lorsque l'on n'avait encore que des idées fort peu étendues sur les principes généraux de la mécanique, quelques savants, à la tête desquels il faut placer Jean Bernouilli et S'Gravesande, ont cru à la possibilité du mouvement perpétuel. Ce dernier fut même la dupe d'un charlatan nommé Orffyreus, dont la machine, construite en 1715, fit grand bruit en Europe sous le nom de roue de Cassel. C'était une espèce de tambour de 14 pouces d'épaisseur sur 12 pieds de diamètre, traversé par un axe de 6 pouces de diamètre, que terminaient des tourillons en fer autour desquels la roue était mobile. On fit croire à S'Gravesande que le mouvement s'était conservé deux mois, dans une chambre close et scellée, après une première impulsion donnée à la roue. Lorsqu'il fit lui-même une expérience pour constater la manière dont marchait la roue après la mise en train, il ne soupçonnait pas qu'une personne apostée dans une pièce voisine agissait à tour de bras sur cette roue, qu'elle faisait mouvoir à l'aide de renvois de mouvements habilement dissimulés. S'Gravesande n'a jamais avoué qu'il eût été aussi cruellement trompé; mais le prétendu mouvement perpétuel n'en est pas moins rentré dans le néant.

On aurait peine à croire que ces vaines recherches occupent encore quelques malheureux qui y consument leur vie et leur fortune, et qui y sacrifient même l'existence de leur famille. Le même département que nous avons eu occasion de citer tout-à-l'heure nous a offert récemment un exemple de ce genre. — Un cultivateur, frappé des inconvénients que présentait la force motrice due aux cours d'eau ordinaires lorsque la sécheresse venait à anéantir presque entièrement cette force, imagina de creuser un puits profond au-dessus duquel il endigua un vaste emplacement propre à servir de retenue d'eau; un moulin fut construit au-dessous de la chute artificielle ainsi créée; une communication de mouvement fut établie entre la roue du moulin et un chapelet de seaux destinés à faire monter l'eau du puits dans la retenue. Le bonhomme ne doutait pas qu'après avoir rempli une première fois l'étang artificiel, l'eau qui en tomberait sur la roue du moulin ne communiquât son mouvement aux vases employés à puiser l'eau et à la monter dans l'étang, qui aurait ainsi été toujours rempli, toujours agissant sur la meule à moudre le grain et sur l'appareil à seaux : il avait trouvé le mouvement perpétuel! Il est inutile de dire l'issue de ce malheureux essai. Toutes les ressources de la mécanique furent employées en vain pour *perfectionner* l'invention, que, par des intentions plus bienveillantes qu'éclairées, plusieurs propriétaires avaient encouragée : la machine s'obstinait à ne pas marcher seule. Enfin, sur le conseil d'un habile mécanicien que l'on consulta tardivement, on se décida à détruire tout ce que l'on avait fait. Il eût été plus utile peut-être au bien public que l'on conservât précieusement ces traces d'une folle tentative, et que l'on envoyât pour les visiter les personnes atteintes de la monomanie du mouvement perpétuel.

Sens caché du problème du mouvement perpétuel. — Ce grand problème est donc, comme la quadrature du cercle et comme la pierre philosophale, un de ces écueils que l'esprit humain a rencontrés dans sa marche, et qui, après avoir arrêté quelques hommes supérieurs, ont bouleversé beaucoup d'intelligences ordinaires. Il y aurait quelque chose de désespérant à voir ainsi l'homme s'attacher avec ardeur à la recherche de fantômes qui doivent toujours lui échapper, si l'histoire de la science ne nous apprenait pas qu'en poursuivant des chimères il a rencontré une foule de vérités qu'il ne soupçonnait pas. Les recherches sur la quadrature du cercle n'ont-elles pas produit des méthodes aussi curieuses qu'utiles en géométrie? La chimie n'est-elle pas née dans les laboratoires des alchimistes du moyen âge? Mais pour le mouvement perpétuel, il y a plus. Cette question, qui, sous le rapport purement mécanique, est vide de sens, comme nous l'avons démontré, renfermait un sens allégorique et profond auquel ne prennent pas garde les esprits vulgaires. C'est ainsi que, sans comprendre le langage métaphorique de leur père, les enfants du vieux laboureur ont doublé la valeur de leur héritage, en y cherchant le trésor qu'ils y croyaient enfoui. Remarquons, en effet, que si nous admettons une solution fondée sur l'emploi des agents naturels, ceux-ci nous donnent cent exemples, et nous fournissent, sous une foule de formes différentes, des causes incessantes de mouvement. Nos fleuves, nos grandes rivières, roulent continuellement leurs ondes vers l'Océan, dont les eaux, évaporées par la chaleur du soleil, retombent en pluie, et vont à leur tour alimenter ces fleuves, ces rivières. L'Océan lui-même est soumis deux fois par jour à l'attraction du soleil et de la lune, et ses puissantes marées

atteignent, dans quelques points de nos côtes, jusqu'à 15 mètres de hauteur. L'atmosphère participe à ces fluctuations, et la hauteur du baromètre, qui les indique, varie à chaque instant. Des vents rapides y soufflent dans différents sens, et jamais l'air ne jouit d'un repos absolu. Or ces cours d'eau, ces marées, ces vents, sont autant de causes de mouvements perpétuels dont l'industrie de l'homme a utilisé une partie. Mais remarquons encore que, dans le domaine seul de l'industrie, la combinaison des agents chimiques avec les organes mécaniques produit, *sous un certain rapport*, une augmentation réelle de force, une espèce de mouvement perpétuel. Un seul exemple fera comprendre notre idée, et empêchera toute interprétation fautive. Il est bien vrai que dans la machine à vapeur le travail produit n'est jamais plus du tiers de celui que la combustion de la houille aurait pu donner théoriquement : mais cependant il est avantageux, en dernier résultat, d'employer de la houille et de l'eau comme forces motrices, malgré l'énorme quantité de chaleur qui se perd dans la combustion de la houille et dans la vaporisation de l'eau. L'ouvrage exécuté au moyen de ces deux corps, dont l'un (la houille) agit chimiquement, est donc moins coûteux que leur extraction et leur préparation : ou, en d'autres termes, une machine à vapeur a une force suffisante pour extraire des entrailles de la terre plus d'eau et de houille qu'il n'en faut à sa consommation. Aussi voyons-nous tous les jours une machine de ce genre employée, dans les mines, à l'épuisement des eaux et à l'extraction du combustible. La raison de ce fait doit être cherchée dans la manière dont le charbon de terre agit dans l'appareil; c'est par une action chimique, par la chaleur que développe sa combustion, tandis que la machine n'a à vaincre, pour l'extraire, que des résistances analogues à des poids. Or, il n'y a évidemment aucune impossibilité à ce que l'action chimique développe plus de force qu'il n'a été nécessaire d'en dépenser mécaniquement pour obtenir les corps entre lesquels se passe cette action. C'est dans ce sens, mais dans celui-là seulement, que le mouvement perpétuel n'est pas une chimère : car, envisagée sous le point de vue purement mécanique, la meilleure machine à vapeur, nous le répétons, donne à peine le tiers de la force qui résulterait théoriquement de la vaporisation de l'eau par la houille qui y est employée.

LE PETIT HOMME DE LA WALPERT.

Le village de Salzberg dans la Hesse avait à payer chaque année, le jour de la Saint-Walpert, aux barons de Buchenau, six pièces de monnaie de la valeur d'environ six de nos liards. On appelait *petit homme de la Walpert* l'homme de la communauté qui portait cet argent. Il devait, à six heures précises du matin, se trouver à Buchenau et, quelque temps qu'il fît, s'asseoir devant le château sur une certaine pierre. Si le petit homme tardait, la redevance croissait avec le retard, et dans une telle proportion que le soir la commune eût été hors d'état de payer; aussi avait-elle bien soin de donner deux compagnons à l'envoyé, de crainte qu'il ne lui arrivât quelque accident. Si le petit homme de la Walpert arrivait à point, les barons de Buchenau devaient le faire saluer et recevoir l'argent. On lui servait certains plats déterminés : il avait de plus un droit, c'est que, s'il pouvait passer trois jours sans dormir, les seigneurs devaient le nourrir sa vie durant; s'il s'endormait, il était à l'instant renvoyé du château. Cet usage, établi depuis trois cents ans, a duré jusqu'à ce siècle.

LE MUSÉE SACRÉ, AU VATICAN.

La salle du Musée sacré, au Vatican, fait partie de la bibliothèque. On y a rassemblé un grand nombre d'objets précieux qui ont tous rapport à la religion chrétienne, des verres et des urnes funéraires, des lanternes d'argile ou de bronze que l'on plaçait sur les tombeaux ou sur les autels comme aujourd'hui les cierges, de petites chapelles d'ivoire que les prêtres persécutés portaient avec eux dans les lieux où ils se réfugiaient, et qui leur tenaient lieu d'églises, des bas-reliefs en ivoire, des peintures sur bois, des diptiques, des anneaux d'or, des camées, des sceaux, une collection complète de monnaies papales d'or, d'argent et de cuivre, des cachets, des coupes d'ambre, des verres peints, des bassins, des ampoules, des croix, des ostensoirs, des calices. On y voit aussi avec un douloureux intérêt des instruments qui ont servi au martyre des premiers chrétiens, des tenailles, des scies, des chaînes de fer, des boulets. Nous avons particulièrement remarqué un bronze représentant un fragment d'amphithéâtre où un lion affamé se précipite sur un chrétien enchaîné et renversé.

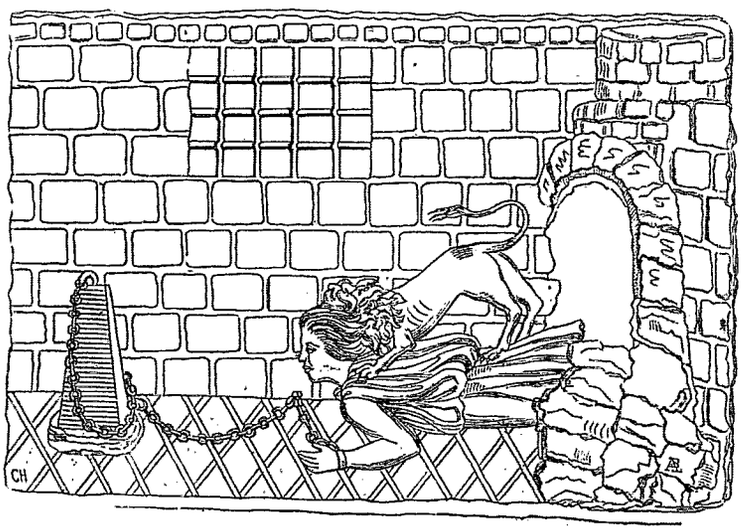

(Amphithéâtre de bronze, dans le Musée sacré, au Vatican. — Martyr livré aux bêtes.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MACAO.

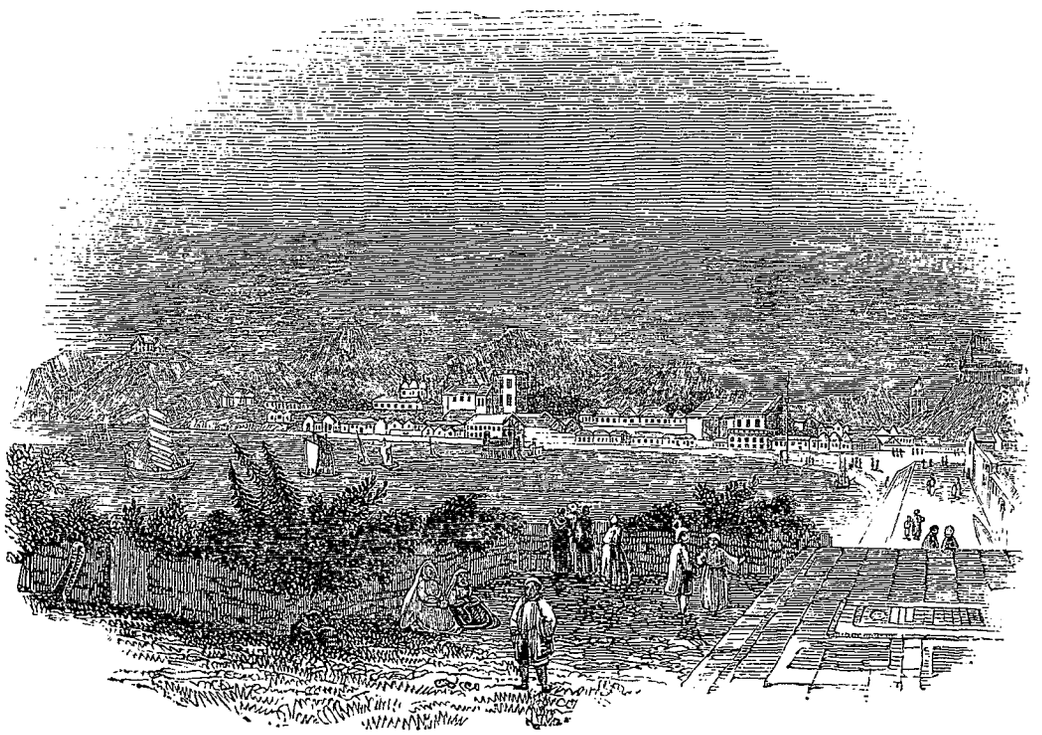

(Macao.)

Il est souvent question de Macao dans les nouvelles relatives aux différends survenus entre l'Angleterre et la Chine, à l'occasion de la vente de l'opium. Nous avons pensé qu'une esquisse et une description de cette ville seraient presque un sujet de circonstance.

La ville de Macao est située sur une langue étroite de terre qui tient à une petite île peu éloignée de Canton. Fondée par les Portugais au seizième siècle, elle leur appartient encore, mais à des conditions assez dures. C'est la seule colonie européenne que le gouvernement chinois ait tolérée dans la circonscription de son territoire. L'île de Macao est comprise, ainsi que Canton, dans la province Kouang-toung.

Pendant près d'un siècle, les Portugais eurent le monopole du commerce dans l'Orient. Vasco de Gama, après avoir découvert le passage du cap de Bonne-Espérance, avait débarqué sur la côte du Malabar en 1498; en 1511, les Portugais commencèrent à explorer l'Archipel indien; en 1525 ils se rendirent maîtres de Malacca, et bientôt après, ils achevèrent la conquête des Moluques. Leurs premières tentatives pour entrer en relation de commerce avec la Chine ne furent pas heureuses; mais leur ferme volonté et leur persévérance finirent par triompher, jusqu'à un certain point, des méfiances du céleste empire. Vers 1557, ils obtinrent la permission de résider temporairement à Macao; plus tard, à force de sollicitations et de diplomatie, ils se firent autoriser à construire quelques hangars de marchands; parmi ces hangars, qui étaient de bois, ils bâtirent dans la suite quelques cabanes en pierre; en d'autres termes, ils construisirent de véritables maisons, et les maisons, quand elles furent en nombre suffisant, formèrent une ville. Il est hors de doute que les Chinois auraient eu le droit, aussi bien que la force, d'arrêter ou de réprimer cet envahissement de leur frontière; mais il paraît qu'ils furent retenus par un sentiment de reconnaissance envers les Portugais, qui les avaient délivrés d'un chef de pirates redoutable.

Macao était dans ce temps un établissement très utile aux Portugais; c'était le centre de leurs opérations commerciales avec la Chine, avec le Japon et les îles environnantes. Le nombre des habitants qui s'y étaient fixés s'élevait encore au siècle dernier à plus de 50 000.

Aujourd'hui la population portugaise et malaise de Macao, habitants libres ou esclaves; est à peine de 5 000 âmes, tandis que la population chinoise y est de 20 à 30 mille. Les Portugais paient un tribut annuel que l'on peut considérer comme le loyer du terrain qu'ils occupent. Un mandarin civil réside dans la ville, et les habitants chinois ne dépendent que de son autorité; il fait percevoir le revenu des douanes et celui des impôts; il obtient directement la réparation des torts dont les citoyens portugais se rendent coupables envers ses administrés; il peut même outrepasser impunément les limites de son autorité. A la moindre rébellion des Européens, il lui suffit de fermer les portes d'une muraille bâtie sur la langue étroite, à l'extrémité de laquelle est Macao; ce rempart est confié à la garde de soldats chinois. Aussitôt cette communication avec l'intérieur interrompue, le commerce cesse, les marchés sont déserts, et le gouverneur portugais, qui a au plus 250 soldats divisés entre les forts de Macao, ne saurait opposer une longue résistance. Ces forts, soumis à l'inspection périodique de mandarins militaires, ne sont jamais approvisionnés et munis que dans la proportion qui plaît au gouvernement chinois. Il n'y a d'ailleurs aucun sentiment de dignité, aucune énergie morale chez ces Européens dégénérés. Les voyageurs n'en parlent qu'avec mépris; c'est, disent-ils, une race abâtardie, mélangée de sang nègre et portugais, ayant tous les vices et la nonchalance des nations dont elle descend, sans en avoir les vertus. « Canton, ajoute un navigateur français, est regardé par les Chinois comme le refuge de tous les mauvais sujets des pays voisins, et Macao comme la sentine de Canton. »

Il y a dans la ville des factoreries de différentes nations européennes; celles des Anglais sont les plus importantes.

En résumé, Macao n'a actuellement qu'une très médiocre valeur comme entrepôt. Depuis 1802, le commerce de l'opium, qui était une de ses principales sources de richesses, malgré les défenses du gouvernement chinois, si vigoureusement remises en vigueur l'an dernier, ne se faisait plus que dans l'île rocheuse de Linten, à dix lieues de Macao. C'était là que les marchands anglais avaient leurs dépôts d'opium dans des navires armés. Ils expédiaient cette drogue en détail à leurs courtiers et aux revendeurs de Canton, dans de petites barques légères et rapides, montées par des hommes déterminés, prêts à vendre cher leur vie, si on les attaquait; mais, à vrai dire, ils étaient à peu près sans crainte, les autorités chinoises, militaires ou civiles, étant elles-mêmes fort avides d'opium comme le reste de la nation, et fermant très volontiers les yeux pour profiter de la contrebande. Cette branche d'importation rapportait au commerce anglais 5 000 000 liv. sterl. par an. L'empereur de Chine avait déjà, en 1833, rappelé par un édit l'interdiction formelle de la vente de l'opium. En mars 1839, un commissaire royal envoyé de Pékin fit enfermer les résidents anglais dans leur factorerie, et ne les relâcha qu'en les obligeant à jeter à l'eau leurs cargaisons d'opium, ce qu'ils ne purent éviter de laisser exécuter. On versa dans les écluses qui communiquent à la rivière de Canton, 20 283 caisses d'opium, et on ne laissa entraîner cette masse énorme dans le courant, que lorsque l'opium fut complétement macéré et fétide. On évalue la perte soufferte par les marchands, en cette seule circonstance, à 75 000 000 de fr.; ils reçurent en échange des promesses d'indemnité. C'est à la suite de cet événement et de l'animosité qu'il souleva entre les matelots anglais et les indigènes, que les hostilités ont commencé entre la Chine et l'Angleterre. Après plusieurs engagements où le sang a été versé, le gouvernement anglais a définitivement déclaré, le 16 janvier 1840, que toute transaction commerciale avec la Chine était interrompue, et depuis une flotte a été dépêchée vers ce dernier pays pour l'intimider s'il est possible, et favoriser des négociations qui termineraient ce grave démêlé. En attendant, les Anglais continuent dans l'Inde à cultiver, à récolter et à emmagasiner l'opium, avec la confiance qu'en Chine les fumeurs d'opium sont trop nombreux dans toutes les classes, et que leur goût, qui date de plusieurs siècles, est trop invétéré pour que l'empereur réussisse dans son entreprise. C'est une espérance à laquelle nous ne saurions nous associer; bien que l'opium ne paraisse pas être un poison aussi actif sur les organes des Orientaux que sur ceux des Européens, l'opinion de toutes les nations civilisées, et d'une partie même très considérable de l'Angleterre, est évidemment favorable à l'empereur chinois, du moins sur l'origine et sur le fond même de la contestation.

Pour terminer ce que nous avions à dire sur Macao, dont cette rupture de la paix achève de paralyser l'industrie, nous emprunterons à M. Laplace et à Maltebrun la description suivante :

« Macao présente du côté de la rade un grand nombre de belles maisons qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au sommet que domine sa forteresse. Son aspect est beau et imposant; on a devant soi, au fond d'une baie de sable, la muraille qui sépare le territoire chinois du territoire portugais; sur la gauche, s'élève, à l'extrémité d'une pointe de rochers assez élevés, une batterie plus blanche que solide, qui ne sert plus qu'à rendre des saluts aux navires; un peu au-dessus, on reconnait à ses hautes murailles, ombragées de grands arbres, le couvent de la Guia, résidence de l'évêque; deux autres monastères presque abandonnés s'élèvent du même côté; la demeure du gouverneur et les élégantes habitations des Européens, parmi lesquelles dominent celles des Anglais, bordent les quais. Macao est redevable aux Chinois de ses beaux marchés couverts, si propres, si bien aérés, dont l'emplacement a été conquis sur la montagne à force de travaux. Toutes les rues sont étroites, tortueuses, plus ou moins en pente, mais propres et bordées de petites maisons à un seul étage, en pierre, et planchies à la chaux. »

Le groupe de rochers où Camoens composa, dit-on, sa Lusiade, et qui est connu dans le pays sous le nom de *Grotte de Camoens*, est aujourd'hui encadré dans le jardin d'un habitant. Nous avons représenté cette grotte sans la décrire, p. 296, en 1837, à la fin d'une biographie de l'illustre poëte portugais : elle se compose de deux énormes blocs de rochers, laissant entre eux un vide haut de 6 pieds et large de 5, et d'un troisième qui forme le toit et supporte un kiosque. Un de nos compatriotes, M. de Rienzi, a placé dans l'intérieur un buste de Camoens, et deux inscriptions, l'une en chinois, l'autre en vers français.

Voici la traduction de l'inscription chinoise :

Au lettré par excellence.

« Les qualités de l'esprit et du cœur l'élevèrent au-dessus de la plupart des hommes; de sages lettrés l'ont loué et vénéré, mais l'envie le réduisit à la misère. Ses vers sublimes sont répandus dans le monde entier. Ce monument a été construit pour transmettre sa mémoire à la postérité. »

L'inscription en vers français a été détruite par un Anglais locataire du jardin. Les quatre lignes suivantes, en style lapidaire, la terminaient :

AU GRAND LOUIS CAMOENS,
PORTUGAIS D'ORIGINE CASTILLANE,
L'HUMBLE LOUIS DE RIENZI,
FRANÇAIS D'ORIGINE ROMAINE.
25 août 1828.

GROTTE DES DEMOISELLES.

(Département de l'Hérault.)

Un de nos lecteurs nous envoie un récit intéressant de ses impressions dans une descente à la Grotte des Demoiselles, dont nous avons publié l'an dernier (p. 373) une vue intérieure.

L'entrée de la grotte, nous écrit-il, est une vaste excavation ronde, semblable à un puits; elle a environ vingt pieds de diamètre; ses bords sont hérissés de pierres à demi recouvertes de rameaux de vigne sauvage. Nous descendîmes une vingtaine de pieds en nous accrochant aux pointes de roches et à quelques arbrisseaux. Ensuite il fallut nous laisser tomber à l'aide d'une corde attachée à un arbuste jusqu'à une échelle de bois, qui avait été jetée en avant. Ce fut là notre première halte. Le souterrain s'ouvrait en face de nous : nous étions entourés de lichen et de fougères; la lumière du jour nous parvenait déjà plus faible, et une grande stalagmite pendant de la voûte semblait nous marquer l'entrée véritable du souterrain. Après quelques pas, nous passions sous une sorte de propylée sombre et grandiose qu'on pourrait prendre, sans grand effort d'imagination, pour le portique du palais de quelque génie de la terre. Nous préparâmes alors nos lumières, et bientot nous fûmes engagés dans une enfilade de grandes salles qui se succèdent, se croisent, se divisent dans différentes directions. Il est impossible d'y faire un mouvement sans découvrir une multitude de formes étranges, de jeux merveilleux de la nature, que l'on croirait être des ébauches d'art entassées dans l'immense atelier d'un sculpteur géant.

Je remarquai d'abord une sorte de large piédestal supportant des bustes, ensuite des colonnes, des draperies, des faisceaux de lances étincelant un moment sous la lueur des bougies, et s'assombrissant bientôt jusqu'au ton du marbre noir. Toutes les murailles et les voûtes semblent modelées avec intention de présenter un composé monstrueux de tous

les styles d'architecture : le romain, le moresque, le gothique, s'y disputent la prééminence comme dans une mêlée. Ici les colonnes sont sveltes, torses, ornées de festons; là elles ont la gravité du pestum, ailleurs elles sont palmiques; des arcs, des pyramides, des tapisseries ondulées, des broderies plus fines que les plus fines dentelles, des masses aux contours indécis, grandes, petites, isolées, groupées, blanches comme le lait, et que l'on croirait être une assemblée de femmes, de gnomes, surgissent du sol, surtout des parois, ou se suspendent au plafond. Ajoutez que leurs ombres vacillantes comme la flamme des bougies leur donnent une apparence d'agitation continuelle presque effrayante au milieu de ce silence infini. Mais poursuivons.

Une galerie circulaire conduit à une voûte très surbaissée, qu'on appelle le *four du boulanger*. Les passages deviennent très étroits. On s'arrête un instant au-dessus d'un trou dont on ignore la profondeur et où l'on sent un courant d'air. On circule dans de longs corridors jusqu'à ce l'on arrive dans une salle nue, sans stalactites, au sol fangeux et couvert du fumier d'une troupe innombrable d'oiseaux de nuit qui s'y retirent, se nichent dans les anfractuosités ou s'accrochent au plafond qu'ils tapissent de leurs grandes ailes noires. On sort de cette salle par une gorge très resserrée entre une double colonnade pressée : derrière trois piliers, on trouve un petit réservoir d'une eau fort bonne; mais on ne tarde pas à être arrêté par une excavation ténébreuse où s'engouffrent des stalactites dont on ne peut pas entrevoir la fin. C'est là que commence la seconde partie de la grotte.

Tandis que, penchés sur les bords de cette fosse ténébreuse, nous cherchions en vain à y éclairer avec nos torches quelque lointain objet, nos guides nouaient une échelle de soixante pieds à un bras de rocher. La corde n'appuie que pendant douze à quinze pieds sur une stalactite; elle est flottante dans le reste de sa longueur. C'est en descendant cette longue échelle mouvante, au milieu de cette obscurité, que Marsollier, en 1780, eut une espèce d'évanouissement. Le plan affermi sur lequel on arrive aboutit à un autre précipice que l'on ne franchit qu'en se glissant le long de la roche et en s'attachant avec les mains aux aspérités, et plus loin, au moyen d'une corde fixée presque horizontalement à deux anneaux de fer. On a donné à ce lieu le nom de *Pas du Diable*. Un autre plan incliné offre encore plus de difficulté; on le franchit à l'aide d'une corde tendue verticalement; le corps est suspendu au-dessus de l'abîme; les mains glissent avec précaution le long de cette corde, et les pieds tâtonnent et cherchent à s'assurer une base sur les saillies de la pierre; on parvient ainsi à une hauteur isolée qui est à peine assez large pour qu'on y pose les deux pieds. Enfin, il reste à passer au-delà d'une roche arrondie, couverte de choux-fleurs, et qu'il faut embrasser avec force un instant pour ne pas être précipité. Mais ces difficultés vaincues, on est amplement récompensé. On a devant soi une caverne dont la hauteur n'a pas moins de trois cents pieds, des groupes énormes de stalagmites affectant la forme de nuages, une aiguille conique ressemblant à la flèche effilée d'un long clocher, des masses jaillissantes que l'on croirait être des jets d'eau subitement congelées, des colonnes qui paraissent réunir le sol à la voûte, et qui, se dressant au loin comme des ombres ossianiques, émeuvent profondément l'imagination. Telle est l'étendue de cette sorte de basilique immense que les lumières, placées par les guides de distance en distance pour dissiper la nuit, n'apparaissent plus de loin que comme de pâles étoiles. En certaines parties, les stalactites qui encombrent le sol présentent, à faire illusion, le spectacle, soit des ruines d'un temple, soit d'un vaste champ de sépultures. Aucun dessin ne saurait donner une idée satisfaisante de semblables vues. Il est cependant, à travers ce chaos de stalagmites, une figure svelte qui s'élève avec majesté, et dont la forme est arrêtée et harmonieuse; c'est une statue; ses proportions sont colossales, mais justes et séduisantes. De quelque côté qu'on l'éclaire, elle conserve la même apparence; les guides l'appellent *la Vierge*. (Voyez la gravure, 1839, pag. 373.) Au sortir de cette salle, la grotte se prolonge encore; une salle ronde, au centre de laquelle est un pilier, a reçu le nom de *manége :* une concrétion assez singulière figure un ours blanc; mais insensiblement la curiosité se fatigue, on n'éprouve plus la même surprise; on désire la lumière du jour. Le retour offre des difficultés nouvelles; on connaît mieux le danger, on est fatigué, et soutenu par l'ardeur de la première curiosité. J'étais entré avant midi dans la Grotte des Demoiselles; il était près de sept heures du soir quand je revis le ciel; il faisait nuit; un beau clair de lune répandait une teinte douce et harmonieuse sur toute la campagne. Je respirais plus à l'aise; il me parut que je sortais d'un songe et que j'étais rendu à la vie réelle.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 59 et 164.)

TOMBEAUX CHRETIENS AU MOYEN AGE.

Lorsque dans nos précédentes études nous avons traité de l'architecture qui fut adoptée pour les sépultures pendant l'occupation des Gaules par les Romains, nous avons cherché à démontrer que l'usage de l'inhumation avait été le principe de la forme des monuments funéraires de l'antiquité païenne, tout aussi bien que des tombelles qui appartiennent à l'époque des Gaulois; mais outre les constructions sépulcrales qui s'élevaient au-dessus de la surface du sol, nous avons eu aussi occasion de mentionner les sarcophages qui, pendant plusieurs siècles, furent en usage chez les différents peuples païens.

Un grand nombre de ces sarcophages en pierre, mais plus souvent en marbre, décorés d'attributs et de bas-reliefs, ont été découverts à plusieurs époques dans les villes antiques de France, telles que Reims, Bordeaux, etc.

Or, cette coutume d'ensevelir les corps séparément dans des sarcophages existait dès les commencements du christianisme, et l'on en trouve des exemples dans les anciennes catacombes, où prirent naissance la plupart des usages chrétiens. Ces sarcophages primitifs étaient alors creusés dans le roc même, et ceux qui renfermaient les restes précieux des saints, des martyrs ou des évêques, étaient consacrés et servaient ordinairement d'autel pour les saints offices. Quant aux sépultures destinées à des personnages secondaires, elles étaient également taillées dans le roc, mais les unes au-dessus des autres et refermées par des dalles placées verticalement, absolument comme on le voit aujourd'hui dans quelques caveaux de nos cimetières modernes. On trouve encore des restes de ces différents genres de sépultures dans les catacombes de Rome et de Naples. En France, nous ne possédons aucun monument de ce genre; mais la ville d'Arles possédait encore au dernier siècle un cimetière complet qui a été en partie détruit depuis au profit de plusieurs musées et collections.

Ce cimetière que nous avons déjà cité possédait, en outre d'un certain nombre de tombeaux romains, de nombreuses sépultures chrétiennes des premiers siècles de notre ère, présentant une grande analogie avec celles de l'art païen, à l'exception cependant des attributs religieux et des sujets représentés dans les bas-reliefs qui les décorent. Ces monuments curieux nous offrent la transmission de l'art et des usages de la civilisation antique à celle du moyen âge; on y voit déjà figurer le Christ et les apôtres, la résurrection de Lazare, et plus d'un sujet de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Les sarcophages des premières périodes chrétiennes n'étaient pas toujours ainsi décorés de sujets sculptés; celui que nous avons emprunté à l'église royale de Saint-Denis est tout-à-fait imité des sarcophages romains les plus simples; il est en marbre blanc, sa partie antérieure est décorée de pilastres et de cannelures ondulées, comme on en voit fréquemment sur les tombeaux antiques dans le but de figurer une corbeille; au milieu est sculptée une croix qui s'élève au-dessus d'un vase. Ce sarcophage sert aujourd'hui d'autel dans une des chapelles du chœur.

Celui qu'on voit dans l'ancienne abbaye de Moissac, et dont nous donnons aussi un dessin, est couvert de feuillages et de branches de vigne; les faces principales sont divisées par de petits pilastres cannelés; au centre, deux rideaux soulevés laissent voir un labarum avec l'*alpha* et l'*oméga*, en mémoire de ces paroles du Christ : « Je suis » le commencement et la fin. » Au-dessous du labarum deux colombes boivent dans la coupe sacrée.

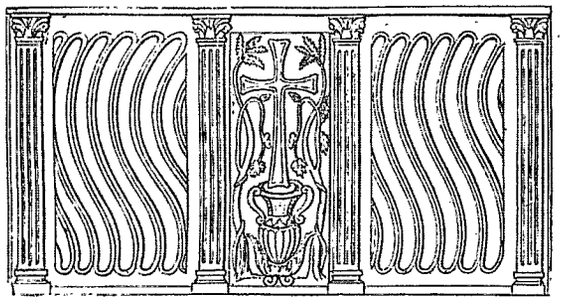

(Sarcophage chrétien en marbre, servant d'autel dans l'église royale de Saint-Denis.)

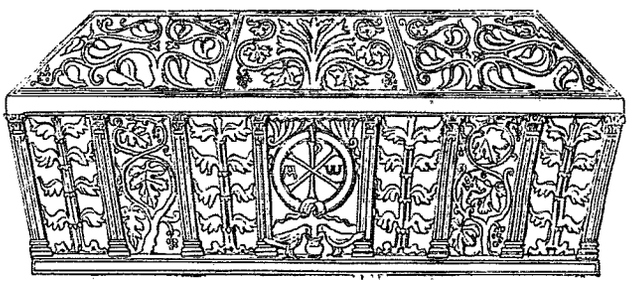

(Sarcophage chrétien, à Moissac, département de Tarn-et-Garonne.)

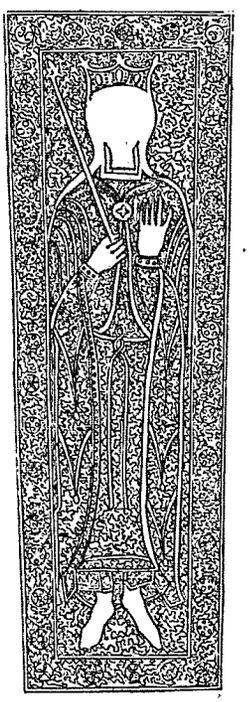

(Pierre tombale de la reine Frédégonde (an 600), trouvée dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, déposée actuellement dans les caveaux de Saint-Denis.)



(Pierre tombale d'Ives Libergiers, architecte du treizième siècle, actuellement dans la cathédrale de Reims.)

L'abbaye Saint-Germain-des-Prés possédait aussi des tombeaux analogues à ceux que nous venons de décrire, avant la dévastation qui eut lieu à l'époque du siége de Paris par les Normands; car à l'époque de la révolution de 1789 on trouva devant l'autel le tombeau de l'abbé composé d'un cercueil en pierre brute, dont le couvercle en marbre et chargé d'ornements sculptés présente la plus grande similitude avec celui du tombeau de Moissac précédemment cité. Ce fragment curieux est conservé au Musée royal dans la cour de l'administration et recouvre la tombe de S. Dranzin, évêque de Soissons. Cette tombe est creusée dans un grand bloc de marbre blanc, et ornée, selon le goût des premiers chrétiens, de quatre petites colonnes torses, de deux labarum, et de sculptures représentant des branches de vigne enlacées avec des tiges de froment. Les raisins et les épis de blé sont un symbole des deux espèces consacrées dans le mystère de l'Eucharistie; la vigne surtout était fréquemment représentée dans les premiers monuments chrétiens; elle rappelait ces paroles du Seigneur à ses disciples : « Je » suis une vigne et vous en êtes le bois. Mon père retran- » chera tout bois qui ne portera pas de fruits en moi. »

Le tombeau de S. Dranzin était autrefois dans l'église

de l'abbaye Notre-Dame de Soissons, fondée en 655 par Lantrade, femme d'Ebroin, maire du palais sous Clotaire III.

Les lois romaines ordonnaient aux citoyens de se faire enterrer en dehors des villes; les premiers chrétiens durent se soumettre de même à cette prescription, et le cimetière d'Arles en est la preuve; mais plus tard, lorsque le culte chrétien fut exercé plus librement et généralement répandu, on voulut que les tombeaux fussent placés sous la sauvegarde de la religion. Les grands sarcophages imités de l'antiquité païenne ne pouvaient plus convenir dans toutes les circonstances; ils occupaient trop d'espace dans les nefs des temples, et l'on dut songer à un autre mode de décoration qui pût être plus facilement multiplié. Ce fut donc dans ce but, et sans doute en souvenir des catacombes, que furent créées ces cryptes souterraines qui devaient recevoir les dépouilles mortelles des saints, des prélats, etc., et les fidèles furent ensevelis soit sous le pavé même des temples, soit dans la partie consacrée qui se trouvait alentour.

Le tombeau de la reine Frédégonde, placé aujourd'hui dans l'église souterraine de Saint-Denis, et qui était primitivement dans celle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Paris, peut être considéré comme la plus ancienne expression de cet autre mode de décoration adoptée pour couvrir les sépultures placées dans l'intérieur des églises chrétiennes.

En effet, cette représentation d'un personnage historique célèbre, et qui date de l'an 600, bien qu'élevée sur un socle

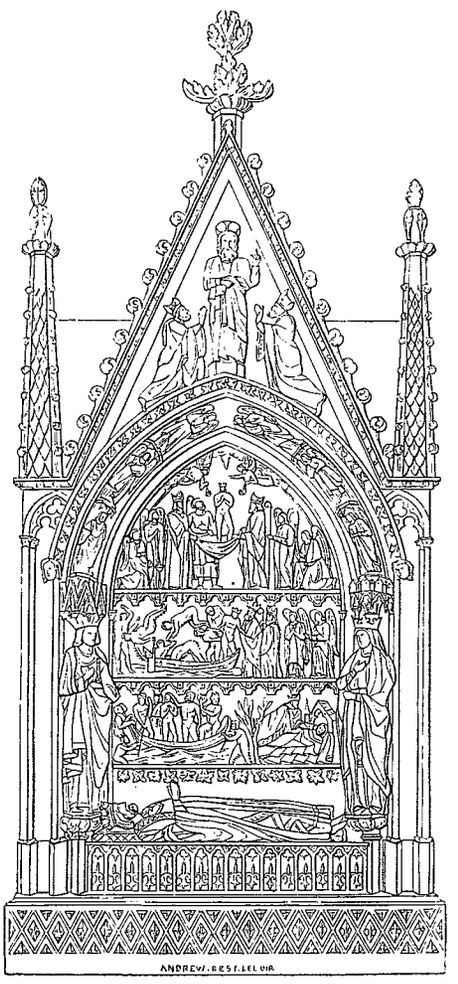

(Tombeau du roi Dagobert, refait sous le regne de S. Louis, actuellement dans l'église de Saint-Denis.)

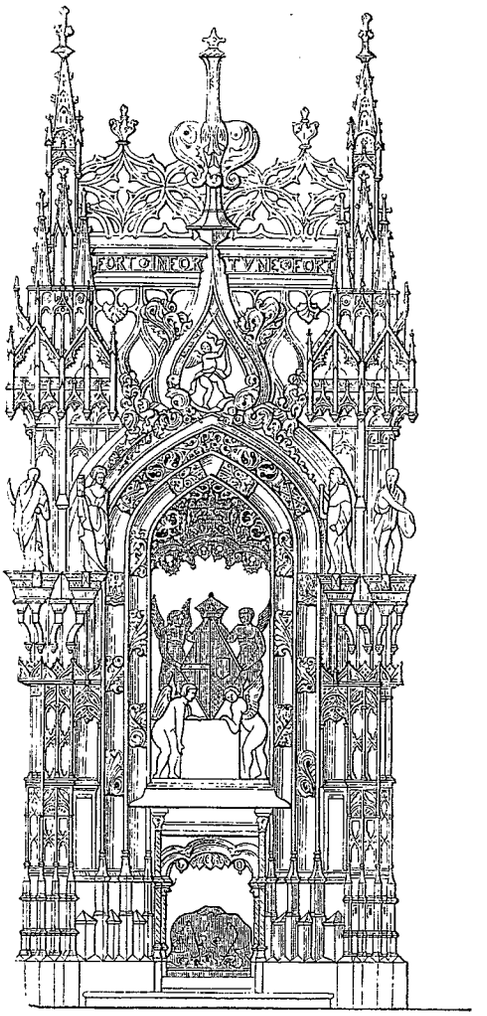

(Tombeau de Marguerite d'Autriche, à Bourg.—Quinzième siècle.)

qui rappelle le sarcophage, est exécutée de telle sorte qu'aucune saillie n'en détermine les formes; c'est une espèce de mosaïque composée de marbres de couleur et d'émaux, rapportés et fixés à l'aide d'un mastic dans des cavités de cuivre, retraçant de grandeur naturelle la figure de la reine. Cette mosaïque curieuse est établie sur une pierre de liais de sept centimètres d'épaisseur; le visage, les pieds et les mains sont figurés seulement par les contours extérieurs sur la pierre unie, et sans aucun travail qui en indique les formes, ce qui peut faire supposer qu'ils étaient peints ou que des plaques de métal précieux et gravé les recouvraient; dans cette dernière hypothèse, ces parties auraient été enlevées. L'inscription *Fredegondia regina uxor Chilperici regis*, qu'on lit aujourd'hui autour de cette tombe, a été gravée à une époque postérieure. Plusieurs rois et reines, des princes et princesses de la première race, ont eu leurs sépultures dans l'église de Saint-Germain-des-Prés; mais leurs tombeaux n'avaient ni magnificence ni distinction, ils étaient au plus un peu élevés de terre et couverts d'une simple pierre. Tout le prix de ces anciens tombeaux était renfermé au-dedans; en effet, lorsqu'un roi ou un prince était mort, on lavait son corps, on l'embaumait, on le revêtait de ses habits royaux ou d'autres magnifiques; le corps était ainsi inhumé dans un cercueil

de pierre, où l'on mettait en même temps des fioles pleines d'aromates ou des herbes odoriférantes, comme on a pu l'observer en 1656 lors de l'ouverture des tombeaux de Childéric II et de Bilihilde sa femme.

On adopta ainsi généralement cet usage de pierres sépulcrales, sur lesquelles on reproduisait par la sculpture en creux les portraits en pied des personnages qui recevaient la sépulture dans les églises. Ces dalles de pierre formaient un riche pavement, et ne gênaient en rien la circulation des fidèles.

Nous reproduisons ici celle qui se voit au milieu de la nef de la cathédrale de Reims; elle représente Ives Libergiers, architecte de l'église de Saint-Nicaise, aujourd'hui détruite; mais qui existait autrefois dans cette ville. L'artiste, dont la figure est gravée sur cette tombe, s'y trouve représenté tenant une mesure de longueur dans une main et son église dans l'autre. On sait qu'indépendamment des dessins géométraux sur parchemin qu'exécutaient les architectes du moyen âge pour l'étude de leurs édifices, ils faisaient des modèles en relief. Dans le bas de cette pierre se trouvent figurés une équerre et un instrument qui paraît être un compas d'épaisseur. La figure est encadrée dans une ogive dont les tympans sont décorés de deux figures d'anges, qui d'une main tiennent des thurifères et de l'autre des encensoirs. Autour de la pierre se trouve cette inscription que nous reproduisons textuellement telle qu'elle est gravée : « Ci git maistre IIves (Ives Libergiers qui comensa ceste » eglise an l'an MCC et XXIX le mardi de Paques et tres- » passa l'an de L'Incarnation MCC LXIII le samedi après » Paques pour Deu (Dieu) piez por (priez pour lui. »

Une tombe non moins digne d'être citée est celle du célèbre Pierre de Montereau; elle était dans la chapelle de la Vierge qu'il avait élevée dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On l'avait représenté sur cette tombe avec une règle et un compas à la main.

Puisque nous avons cru pouvoir, en traitant de l'architecture des tombeaux élevés au moyen âge, citer de préférence ceux des architectes qui ont illustré cette belle période de notre art national, nous mentionnerons encore celui d'Alexandre de Berneval, l'un de ceux qui coopérèrent à l'érection de l'église de Saint-Ouen à Rouen, dans laquelle il est inhumé. Sur cette tombe, qui date du quinzième siècle, on voit la figure de cet architecte et celle de son élève; ils tiennent chacun un compas d'une main, et de l'autre une feuille de papier sur laquelle sont tracés quelques dessins. Les détails d'architecture qui accompagnent ces deux figures sont, ainsi que ceux qu'on voit sur les tombes de cette époque, beaucoup plus riches et plus abondants que ceux qu'on voit sur les tombeaux des siècles antérieurs.

Pendant le cours des treizième, quatorzième et quinzième siècles, les pierres sépulcrales se multiplièrent à l'infini. Plus d'une famille ancienne n'a plus de nos jours d'autres titres généalogiques que ces monuments toujours couverts d'inscriptions; c'est assez dire que, dans l'intérêt de l'histoire, ils doivent être conservés avec soin partout où ils se trouvent. Il y a peu d'églises de villages qui ne possèdent quelques unes de ces tombes, et dans les villes elles composent encore quelquefois tout le pavé de nos temples. En Orient, c'est le sol du parvis extérieur qui en est tapissé. A Paris, les tombes de la Sainte-Chapelle basse du Palais n'ont pas été déplacées, on les retrouve encore sous les armoires des archives. Quelquefois ces tombes furent faites en métal; celle de Philippe-Auguste à Saint-Denis était ainsi, et les plus remarquables de ce genre sont celles qu'on voit dans la cathédrale d'Amiens.

Dans des cas particuliers, des tombeaux importants et décorés de sculptures furent en outre élevés dans le chœur des églises, dans des chapelles privilégiées, dans l'enceinte des cloîtres, et même sur les places publiques, pour honorer la mémoire des princes et des personnages célèbres.

Pendant long-temps ces tombeaux ne furent encore qu'une imitation de ceux des anciens; ils se composaient d'un sarcophage plus ou moins riche, et d'une figure couchée placée au-dessus, représentant le personnage tel qu'il était enseveli au-dedans. Les monuments de ce genre étaient très nombreux en France, et l'on peut s'en faire une idée par ceux qu'on voit dans les caveaux de l'église royale de Saint-Denis, et par ceux moins anciens des ducs de Bourgogne à Dijon, et qui offrent tout le luxe que l'art apportait au quinzième siècle dans ce genre de tombeaux (voyez année 1833, p. 235).

Le tombeau de Charles, duc de Bourbonnais, et d'Agnès de Bourgogne, à Souvigny, est encore un bel exemple de la même époque (voyez 1834, p. 335).

Dans ces derniers tombeaux, toutefois, nous ferons remarquer que la tradition des sarcophages semble abandonnée, et l'extrême richesse des sculptures dont ils sont ornés peut faire penser qu'ils sont plutôt une imitation des châsses de métal dans lesquelles on conservait les reliques des saints et des martyrs.

Vers la fin du quinzième siècle, il est encore une autre variété de tombeaux que nous devons signaler, ce sont ceux sur lesquels les statues furent de préférence représentées agenouillées et dans l'attitude de la prière.

Dès le treizième siècle, on avait aussi commencé à faire des monuments élevés; celui de Dagobert dans l'église royale de Saint-Denis fut refait par ordre de S. Louis, tel qu'on le voit dans le dessin page 269. La statue couchée du roi fondateur de l'église est surmontée d'une construction importante, qui, par sa disposition en forme de voûte couvre et protège le personnage.

Les monuments de ce genre étaient souvent placés dans le vide des arcades qui sont autour du chœur; quant à celui de Dagobert on ne peut douter que sa première destination n'ait dû être telle, puisque la face postérieure est également décorée de sculptures.

Enfin, le plus grand développement qu'aient acquis les constructions sépulcrales aux quatorzième et quinzième siècles, peut être observé dans les tombeaux isolés et à jour destinés à être placés dans le milieu d'une chapelle ou au centre du chœur des églises. Ces monuments forment alors une espèce de dais sous lequel se trouve la statue couchée du personnage. Le principe de ce genre de tombeau se retrouve dans la forme du ciborium des premières églises chrétiennes, qui, dans un but analogue, était élevé au-dessus de la tombe des saints ou des martyrs, qui servait d'autel. Un des plus anciens et des plus beaux tombeaux de ce genre est celui du roi Roger, dans la cathédrale de Palerme. En France, dans les siècles suivants, ces tombeaux perdirent toute la simplicité primitive de leur forme, et furent composés de tous les éléments variés qui caractérisent l'architecture du quinzième siècle, ainsi qu'on peut en juger par le dessin de celui de Marguerite d'Autriche qui existe encore dans la fameuse église de Brou (à Bourg en Bresse).

Nous avons ainsi cherché à rassembler dans cet article les notions relatives aux différents types des tombeaux chrétiens du moyen âge, qui sont : 1° les sarcophages simples; 2° les dalles ou pierres tombales, les sarcophages décorés de figures couchées, les tombeaux élevés et richement ornés, les tombeaux du quinzième siècle imités des châsses, et ceux surmontés de statues agenouillées, et enfin, les tombeaux à quatre faces en forme de dais, dérivant des tombeaux primitifs, dont les premiers chrétiens avaient fait le ciborium ou maître-autel de leurs églises. Plus tard nous aurons occasion d'étudier les derniers tombeaux élevés sous l'influence de l'art au seizième siècle.

FÊTE DU LENDIT.

La fête du *Lendit* ou *Landi*, s'est conservée dans l'université jusqu'à la révolution. Les écoliers, leur recteur et leurs régents allaient la célébrer tous les ans dans la plaine entre Saint-Denis et La Chapelle.

Originairement cette fête avait été instituée dans un but religieux. On *indiquait* chaque année un certain jour où l'on exposait à la vénération publique de saintes reliques et un morceau de la vraie croix, et où la population sortait de Paris et se rendait dans la plaine de Saint-Denis, comme en pèlerinage. Du mot indict (*indictum*) paraît s'être formé par corruption *lendit*.

Dans la suite, le commerce et l'industrie exploitèrent à leur profit ce concours annuel. Des boutiques s'élevèrent sur les lieux désignés pour le rendez-vous du peuple, et le saint pèlerinage se changea en une foire, où les marchands de Paris et de France venaient exposer le tribut de leur industrie et de leurs travaux : sa durée était de trois jours, qui commençaient après la saint Barnabé ; elle fut plus tard prolongée pendant huit jours, puis pendant quinze. L'évêque de Saint-Denis ouvrait la foire par une bénédiction solennelle, et le pape accordait des indulgences à ceux qui faisaient ce pèlerinage avec un cœur vraiment dévot. Le clergé de Paris et le parlement s'y rendaient en cérémonie.

Toutes choses dégénérant ou se transformant peu à peu, le pèlerinage devint une partie de plaisir, où le peuple se laissait aller à une joie bruyante. L'université à son tour se rendit processionnellement à cette foire, dont elle augmenta le tumulte et les excès avec son cortége indiscipliné d'écoliers et de professeurs. Comme c'était à cette foire qu'on vendait le parchemin, la seule matière sur laquelle on écrivît alors, le recteur, accompagné de quatre parcheminiers jurés, venait chaque année lever « son droit » sur tout le parchemin exposé en vente, et faire en même temps la provision nécessaire à tous les colléges; bien plus, il était défendu à tous les marchands, sous des peines très sévères, d'exercer leur commerce avant que l'université eût prélevé sa part et acheté ce qu'il lui fallait de parchemin. Le matin du premier jour de cette solennité, les écoliers se rassemblaient sur la place de Sainte-Geneviève, au plus haut de la montagne, la plupart montés sur des chevaux, et armés de bâtons et d'épées, plus ou moins richement suivant les moyens de chacun. De là, rangés en bon ordre sous la conduite de leurs régents et professeurs, divisés en nations, avec tambours et bannières, ils traversaient fièrement tout Paris avec de grandes acclamations, et se rendaient au lendit, où des corps nombreux d'archers étaient impuissants à réprimer tous les excès qu'ils commettaient : pendant que le recteur allait dans les boutiques des parcheminiers, et même visitait les maisons de Saint-Denis, pour y confisquer le parchemin qu'on pouvait y introduire en fraude, les écoliers couvraient la plaine, se répandaient en bandes joyeuses chez les taverniers qui n'avaient garde de manquer à cette fête, et tourmentaient les marchands et les bourgeois; de leur côté les régents et les professeurs couraient à l'abbaye de Saint-Denis, où le chapitre était dans l'usage de leur offrir du vin à boire, en forme de remerciement à leur visite. Ce jour-là était en outre pour les maîtres et régents le beau jour de l'année, car c'était celui que les écoliers choisissaient pour leur payer leurs honoraires, avec une sorte de pompe. Réunis en troupes, les écoliers apportaient à leurs maîtres un vase de cristal, avec un citron qui renfermait des écus d'or; cette agréable offrande leur était remise au bruit étourdissant des tambours, des trompettes et des cymbales.

On vendait à cette foire toutes sortes de choses; les marchands allaient le 1er mai, dans la plaine, choisir l'emplacement où ils comptaient établir leurs boutiques ; le prévôt de Saint-Denis, et à son défaut l'abbé, le prieur, ou même le portier de l'abbaye assistait à cette cérémonie et en rendait témoignage.

Un poëte du treizième siècle, que l'on croit être le même que l'auteur *du dict des rues de Paris*, a laissé une description en vers de la foire du Lendit, avec le nom des métiers qui y vendaient leurs marchandises et le dénombrement de toutes les foires de France à cette époque. Cette pièce, qui ne se recommande d'ailleurs en aucune façon par sa phrase poétique, est cependant un document curieux de la classe marchande à cette époque, et des divers métiers les plus achalandés.

Les troubles qu'entraînait chaque année cette fête publique, et contre lesquels les ordonnances du roi et les arrêts du parlement sévissaient presque toujours en vain, la firent à la fin abolir. La foire fut transportée dans la ville même de Saint-Denis, et l'on ordonna au recteur à l'avenir de n'être plus accompagné que d'un certain nombre limité de jeunes gens. D'ailleurs, le papier devenait plus commun, l'imprimerie se popularisait, et le parchemin, toujours coûteux, devenait chaque jour moins en usage. Cette procession de l'université et sa présence au lendit n'était donc plus qu'une vaine formalité. Dans le seizième siècle surtout, et pendant le temps des guerres civiles, de sévères défenses furent faites aux écoliers de revenir en troupes à cette foire; il n'y eut plus de procession, plus de rassemblement avec tambours et bannières : seulement maîtres et écoliers continuèrent de fêter comme un jour de vacance et de repos le lundi après la saint Barnabé, au mois de juin de chaque année, en souvenir de la vieille fête du Lendit.

FRANCINE.

On rapporte que Descartes avait construit un automate très ingénieux pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'âme. Cet automate avait la figure d'une jeune fille, et Descartes l'appelait en plaisantant sa fille *Francine*. Dans un voyage sur mer, on eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle Francine était enfermée, et le capitaine, surpris des mouvements de cette machine qui se remuait comme si elle eût été animée, la jeta dans la mer, craignant que ce fût quelque instrument de magie.

LE COR DES ALPES.

Sur le rempart, à Strasbourg, — ce fut un triste jour, — j'entendis le cor, le cor des Alpes retentir; — alors jusqu'au pays je voulus nager, m'en aller. — Hélas! je ne pus fuir.

A une heure dans la nuit, — ne m'ont-ils pas arrêté, — arrêté et conduit devant mon capitaine en son réduit. — Ah ! mon Dieu ! dans les vagues bleues, ils m'ont pêché. — Hélas ! de moi c'est fini.

Demain matin, quand six heures sonneront, — devant le front du régiment ils me mèneront; — là il me faudra demander pardon, — et recevoir ma dernière permission. — Hélas ! je sais cela déjà.

Mes frères, me voilà ; — vous me voyez pour la dernière fois; — le petit pâtre est cause de tout mon embarras. — C'est le cor des Alpes qui a fait tous mes chagrins, — et je m'en plains.

Recueil allemand de chants populaires.

CERCLE, SYMBOLE D'ÉGALITÉ.

Le cercle, qui est le symbole de l'éternité, est aussi quelquefois le symbole de l'égalité.

Les anciens, pour ne donner la préférence à personne, ni aux dieux, ni à leurs amis, écrivaient leurs noms sur un

cercle; de sorte que ne leur donnant point de rang, on ne pouvait pas dire qui était ni le premier, ni le second, ni le dernier dans leur estime; tout était égal, et l'honneur également partagé.

Les Grecs écrivirent les noms des sept sages sur un cercle, ne voulant pas déterminer quel était le plus sage des sept.

Les Romains écrivaient sur un cercle les noms de leurs esclaves, afin qu'on ne sût point ceux qu'ils aimaient le mieux et auxquels ils voulaient donner la liberté.

On rapporte qu'un pape ayant commandé aux Cordeliers de lui nommer trois de leurs religieux, dans le dessein de donner la pourpre à l'un d'eux, les Cordeliers écrivirent sur un cercle les noms des trois habiles de leur couvent, afin que le pape ne jugeant pas qu'ils eussent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, il choisît qui lui plaisait.

L'institution des chevaliers de la Table ronde peut être citée à la suite de ces exemples; elle était fondée sur un principe d'égalité, et la Table était un symbole.

Dans les congrès, la table des ambassadeurs est ordinairement ronde, afin d'éviter, autant que possible, les distinctions trop marquées de préséance. (Voyez 1838, p. 90.)

L'ESPRIT ET LA LETTRE DE LA LOI.

Beccaria s'élève avec force contre cet axiome souvent répété, que dans l'application des lois il faut entrer dans l'esprit du législateur, non s'attacher à la lettre. Cette doctrine a en effet l'inconvénient grave d'ériger le juge en législateur, et de faire pour ainsi dire une loi pour chaque cas particulier; mais l'excès contraire a des abus d'un autre ordre. L'Angleterre, qui est le pays du monde où l'on se tient le plus rigoureusement à la lettre, en offre des exemples singuliers. Une loi condamnait au gibet quiconque avait volé *un* mouton; un prévenu échappa à la corde en prouvant qu'il en avait volé *deux*. Voici un fait encore plus bizarre, arrivé il n'y a pas beaucoup d'années dans une petite ville de l'intérieur. Un criminel avait été condamné à être « pendu par son cou jusqu'à ce que mort s'ensuivît, » et la sentence devait s'exécuter le mercredi huitième jour du mois d'octobre, à midi. Or il arriva que le roi d'Angleterre faisait ce jour-là son entrée dans la ville. Le shériff se trouva fort embarrassé; on ne pouvait offrir au roi le spectacle d'une exécution : il se décida à ajourner le supplice au lendemain. Mais quand le shériff vint, le jeudi, chercher le patient dans sa prison, celui-ci refusa de le suivre, invoquant les termes de l'arrêt : l'exécution était ordonnée pour le mercredi; or, le mercredi étant passé, il était mort aux yeux de la loi, et n'était par conséquent plus passible de la peine portée contre lui. L'affaire fut portée devant les magistrats, qui, se tenant à la lettre, conclurent contre le shériff en faveur du condamné.

Les deux extrêmes sont également abusifs : c'est au législateur à prévoir tous les cas possibles, et à fermer les lois à l'arbitraire, à l'absurde, en les rendant plus claires que la lumière du soleil, *meridianâ luce clariores*, suivant l'expression du Digeste en parlant des preuves.

CHOIX DE PROVERBES TURCS.

(Voyez 1839, p. 168.)

Ici des vaisseaux ont été submergés; qu'y viens-tu faire avec ta fragile nacelle?

Assieds-toi de travers si tu veux, mais parle droit.

Si tu te présentes les mains vides, on te dira : L'effendi dort. Si tu viens avec un présent, on te dira : Effendi, daignez entrer.

C'est degré par degré qu'on monte au haut de l'escalier.

L'âne blessé se plaint toujours.

Est-ce quand le cheval a été volé que tu fermes la porte de l'écurie?

L'influence d'un mauvais voisin se fait sentir jusqu'au septième quartier de la ville.

Le flambeau n'éclaire pas sa base.

Qui mange peu profite beaucoup; qui mange trop dépérit.

Une fois le lion mort, il ne manque pas de braves qui lui arrachent la crinière.

Pense à ce que tu veux dire, et parle en conséquence.

Pour se gratter, il faut des ongles.

Deux patrons font chavirer une barque.

Deux baladins ne dansent pas sur la même corde.

Le mal atteint celui qui le fait.

Qui cherche un ami sans défauts reste sans ami.

Ce n'est pas en vivant long-temps, c'est en voyant beaucoup, qu'on apprend quelque chose.

Ce n'est pas en disant *miel*, *miel*, que la douceur vient à la bouche.

Ecoute mille fois, ne parle qu'une seule.

Le chien aboie, mais la caravane passe.

Souvent on se jette dans le feu pour éviter la fumée.

Ne regarde pas à la blancheur du turban; le savon a peut-être été pris à crédit.

Si tout ce qu'on désire était possible, chaque mendiant serait pacha.

Mesure-toi à ton aune.

Servir un jeune prince, étriller un cheval fougueux, sont deux choses très difficiles.

Quels sont les plus jolis oiseaux? demandait-on à la corneille. — Ce sont mes petits, répondit-elle.

On ne vend pas le poisson qui est encore dans la mer.

C'est aujourd'hui jeûne, dit le chat, en voyant du foie auquel il ne peut atteindre.

Il a pu faillir, mais je dois lui pardonner.

Ne cherche jamais à abaisser l'homme malheureux, parce qu'un jour vient où Dieu le relève.

La fin ordinaire du renard est la boutique du pelletier.

Si nous n'avons point de richesses, ayons de l'honneur.

Ne passe pas sur le pont du méchant; souffre plutôt que le torrent t'entraîne.

Le sang ne se lave pas avec du sang, mais avec de l'eau.

Qui s'éloigne de la feinte s'approche de la divinité.

Avant d'entrer songe à la sortie.

Accueille le pauvre avec bonté, fût-il même infidèle.

Il y a un temps pour chaque affaire.

Une heure de justice vaut mieux que soixante-dix ans de prières.

Une promesse est une dette.

Le pauvre sans patience est comme une lampe sans huile.

Un bienfait doit être parfait.

Tout secret qui passe deux devient commun.

Un savant dans sa patrie est comme l'or dans sa mine.

Celui qui vous fait des rapports sur autrui en fait à autrui sur vous.

L'ignorant est l'ennemi de lui-même, comment serait-il l'ami d'un autre?

L'homme qui a des épreuves accroît son savoir; celui qui vit sans épreuves accroît ses fautes.

La langue d'un muet vaut mieux que celle d'un menteur.

Un savant sans œuvres est un nuage sans pluie.

Un riche sans générosité est un arbre sans fruits.

Un roi sans justice est un fleuve sans eau.

Il n'y a pas d'homme sans chagrins; s'il y en a un, ce n'est pas un homme.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA LICORNE DE MER.

Narval des naturalistes.

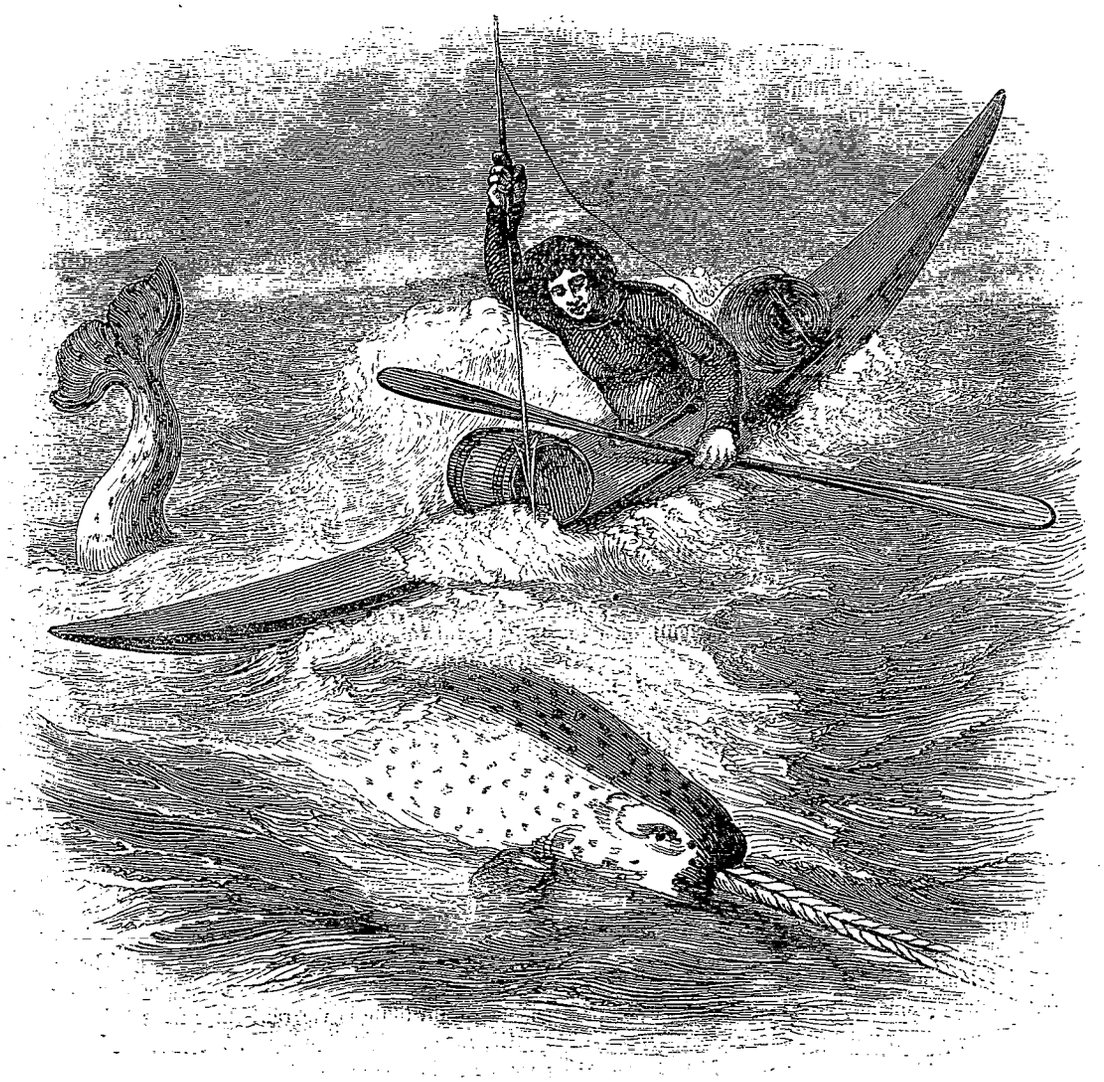

(La Licorne de mer.)

L'histoire de la licorne de mer serait très courte si l'on n'y voulait comprendre que ce que l'on sait de positif sur cet animal, du moins sur ce qui le distingue des autres cétacés. Mais l'histoire d'un animal ne se compose pas seulement de ce que l'on en sait, elle comprend aussi ce que l'on en croit, ce que l'on en a cru jadis, lorsque surtout, comme il arrive ici pour la licorne, ces croyances ont été long-temps et généralement répandues, et se sont reproduites à plusieurs époques à peu près avec les mêmes caractères; elles ne peuvent être regardées alors uniquement comme un effet de l'imagination : on sent que quelque chose de réel a dû leur donner naissance, et il devient curieux de les examiner et de chercher à les expliquer.

Sans donc reproduire de point en point une foule de fables dont le récit trop long pourrait devenir fastidieux, il est utile d'en donner au moins rapidement une idée.

Il est question de la licorne dans les écrits des Grecs et des Romains; Aristote et Pline en parlent dans plusieurs endroits de leurs ouvrages. Les Grecs l'appelaient *monoceros* et les Latins *unicornis*, mot dont vient évidemment le nom que nous avons donné à l'animal : on a d'abord dit *unicorne*, puis des copistes à qui ce nom était étranger en ont fait deux mots, *un icorne;* de là à *l'icorne*, puis la *licorne*, le passage est facile à comprendre.

Une licorne était chez les anciens un animal caractérisé essentiellement par une corne unique placée au milieu du front. Pline nous le décrit ainsi dans le livre VIII de son Histoire naturelle : « C'est un animal très féroce, ayant la tête du cerf, les pieds de l'éléphant, la queue du sanglier, et qui du reste ressemble au cheval; son mugissement est grave; au milieu de son front s'élève une corne noire, longue de deux coudées : on dit qu'il ne peut être pris vivant. »

Cette description n'est pas la seule que les anciens nous aient laissée de l'unicorne; au reste, toutes procèdent de la même manière, c'est-à-dire au moyen de comparaisons avec plusieurs animaux connus. Seulement c'est tantôt l'un tantôt l'autre de ces animaux qui prédomine : ainsi nous avons ce qu'on peut appeler l'âne unicorne, le bœuf unicorne, le cerf unicorne.

Toutes ces licornes d'ailleurs, quelles que fussent les formes et les mœurs qu'on leur assignât, avaient une propriété constante : leur corne devait être un préservatif contre les maladies incurables, l'épilepsie, les morsures de serpents, et les poisons.

Douées de si rares vertus, les cornes de licorne ne pouvaient manquer d'être fort recherchées par les princes, dont la vie était plus sujette que celle des autres hommes à être menacée par le poison. Elles le furent dès les temps anciens, mais surtout dans le moyen âge; aussi en voyons-

nous toujours figurer quelques unes dans le catalogue des objets précieux que renferment les trésors des rois et ceux de quelques riches monastères; plusieurs de celles qui se conservaient dans ces collections sont parvenues jusqu'à nous, et l'on a pu reconnaître sans trop de difficultés à quels animaux elles appartenaient.

Quelques unes ne sont pas de véritables cornes, mais des espèces de dents droites et se rapprochant beaucoup par leur texture de l'ivoire de l'éléphant : nous parlerons de celles-ci tout à l'heure, disons d'abord quelques mots des autres.

Les vraies cornes sont de deux sortes : les unes, pleines à la base, ont leurs deux côtés parfaitement symétriques, et présentent tous les caractères d'un organe impair. Les autres, creuses du côté opposé à la pointe, comme celles de nos ruminants domestiques, sont légèrement arquées, ou du moins, lorsqu'elles sont droites, les deux côtés ne sont pas semblables, et l'interne se distingue de l'externe.

Les cornes pleines sont des cornes de rhinocéros, c'est-à-dire de l'unicorne de Pline; car, bien que la description que nous a transmise le naturaliste romain soit si grossière qu'il n'ait pu lui-même reconnaître d'après quel animal elle avait été faite, les pieds d'éléphant, la queue de sanglier, le mugissement, l'impossibilité de prendre l'animal vivant, sont autant de traits qui conviennent bien au rhinocéros, et dont l'ensemble ne peut appartenir qu'à lui. Ajoutons que les prétendues propriétés de la corne de licorne sont précisement celles que les orientaux attribuent encore aujourd'hui à la corne de rhinocéros.

Quant aux cornes creuses, ce sont des cornes de certaines antilopes, c'est-à-dire d'animaux dont le port se rapproche de celui du cerf. Quoiqu'elles ne portent point de cornes uniques, il est pourtant probable que c'est à quelque espèce de ce genre que l'on doit rapporter le monocéros d'Aristote à cornes de cerf et à pieds fourchus. Une connaissance imparfaite de l'algazelle peut fort bien, par exemple, avoir donné lieu à la description du naturaliste grec.

D'abord les longues cornes de l'algazelle sont presque tout-à-fait droites, et quand on en voit une isolée, on peut aisément la prendre pour impaire.

L'algazelle est représentée dans les monuments égyptiens, et comme d'autres quadrupèdes, on la met quelquefois en profil, de manière à ne montrer qu'une seule corne, ce qui pouvait faire croire à ceux qui ne connaissaient pas l'animal qu'il était réellement unicorne.

Enfin, il est possible qu'on ait vu quelquefois de ces quadrupèdes avec une seule corne, soit par l'effet d'une mutilation accidentelle, soit par une défectuosité de naissance; c'est ainsi qu'on rencontre, suivant Pallas, des saïgas unicornes et tricornes, quoique l'espèce en soit, comme toutes les autres, naturellement bicorne.

Les algazelles habitent l'Afrique, et doivent venir jusqu'aux confins de l'Egypte; leur forme est assez celle du cerf; leurs cornes aiguës et d'une dureté remarquable servent encore aujourd'hui, dans quelques pays, à faire des armes presque aussi redoutables que les armes de fer; leur poil cendré ou blanchâtre a sur une partie du dos une direction remarquable; au lieu d'être couché en arrière, il se porte vers la tête; leur face enfin porte des traits et des bandes noires. Voilà des caractères singuliers et qui conviennent tous à ce qu'Aristote et Oppien nous rapportent du cerf unicorne.

Ainsi, sans craindre de trop hasarder, on peut dire que les licornes des anciens n'étaient autre chose que des rhinocéros et certaines antilopes mal décrits. Quant aux licornes du moyen âge, leur histoire se complique de celle d'un autre animal.

Nous avons vu que parmi les cornes qui nous sont parvenues, un certain nombre devaient être regardées comme des dents ou défenses. Ces défenses sont celles d'un animal marin appelé narval; elles sont blanches, d'un beau poli, et ont en général de deux à trois mètres de longueur. Ces caractères les rendant beaucoup plus remarquables que toutes les cornes que l'on avait fait passer jusque-là pour cornes de licornes, on finit par les regarder comme les seules véritables; en sorte que dans les armoiries, quand on eut à représenter une licorne, ce fut toujours une défense de narval qu'on lui plaça au front. Il ne faut pas s'étonner de voir donner pour une corne ce qui constitue une véritable dent; à cette époque, les défenses de l'éléphant passaient également pour des cornes, lesquelles ne se seraient distinguées de celles des autres animaux qu'en ce qu'elles sortaient de la bouche au lieu d'être plantées sur le sommet de la tête.

Lorsque les voyages dans le Nord eurent fait connaître le narval, on vit bien que ce n'était pas l'animal dont avaient parlé les anciens; mais le nom de licorne ne lui en resta pas moins; seulement on le distingua du quadrupède en l'appelant licorne de mer, nom qu'on lui donne encore aujourd'hui.

Le narval est un de ces cétacés que l'on désigne sous le nom de souffleurs; il est voisin des cachalots, des dauphins et des baleines; ce qui le distingue surtout, c'est la disposition extrêmement remarquable de son système dentaire.

A proprement parler, en effet, le narval n'a pas de dents. On ne lui voit le plus souvent à l'extérieur qu'un seule défense fusiforme, sillonnée en spirale et sortant de la bouche en ligne droite dans la direction du corps.

Cette défense assez large à sa base, et qui se termine en pointe, ne sort pas du milieu de la bouche, mais d'un des côtés, presque toujours du côté gauche, disposition qui serait très singulière si la défense était réellement impaire; car chez tous les mammifères les organes impairs sont placés sur la ligne qui marque le milieu du corps; mais c'est que le narval a réellement le germe de deux défenses, l'une à droite et l'autre à gauche; on les voit fort bien dans les jeunes et dans les femelles; seulement, chez le mâle, une des défenses, presque toujours celle de gauche, prend un accroissement considérable, tandis que l'autre avorte et reste durant toute la vie renfermée dans l'alvéole droit.

Cependant, si par quelque accident la défense gauche vient à se briser, et que l'animal perde ainsi son arme unique, il paraît que la défense droite peut se développer et en peu de temps remplacer la première; on voit même quelquefois les deux défenses développées en même temps et dans des proportions égales. La gravure placée en tête de cet article représente un narval ayant ainsi ses deux défenses.

Nous avons dit que chez la femelle le plus souvent les germes ne se développaient pas : nous devons ajouter qu'il en est cependant chez lesquelles une des dents vient à prendre un accroissement assez considérable. Scoresby, dans son voyage au Groenland, raconte qu'il en pêcha une qui présentait ce caractère; sa défense avait trois pieds et quelques pouces.

Si l'on considère la matière dont elle est formée, la défense du narval a une graude analogie avec celle de l'éléphant; elle la surpasse en dureté; elle est aussi plus pesante, moins altérable et moins sujette à jaunir; les Groenlandais en font des dards pour leurs chasses et des pieux pour leurs cabanes.

On peut voir dans la gravure quelles sont les formes du narval; elles ont un grand rapport avec celles du dauphin; la tête est à peu près la septième partie du corps, qui a généralement de vingt à trente pieds de longueur; l'oreille est d'une extrême petitesse, et son diamètre n'est quelquefois pas plus grand que celui d'une aiguille à tricoter; l'ouverture de sa bouche est aussi très petite eu égard à la masse énorme de l'animal; l'œil est assez éloigné de la commissure des lèvres; les évents ou narines sont placées sur le dessus de la tête.

Le narval n'a pas véritablement de nageoire dorsale; toutefois on remarque sur le dos une arête irrégulière très étendue en longueur, mais si peu saillante qu'elle n'a guère que deux pouces de haut; les pectorales sont courtes, étroites et coupées obliquement, et les deux lobes de la caudale sont arrondis et recourbés vers le corps.

Quant aux couleurs de l'animal elles présentent quelques variations : le dos est dans le jeune âge grisâtre avec de petites taches d'une nuance plus foncée, et chez l'adulte, blanchâtre avec de petites taches grises ou brunes, dont l'intensité n'est pas la même chez tous les individus.

Le narval est principalement répandu entre le Groenland et l'Islande, mais il existe aussi plus au sud; et l'un des individus qu'a décrits Lacépède avait échoué près de Boston, sur les côtes d'Angleterre. Il nage avec une grande rapidité, et est très redoutable par sa défense qu'il enfonce quelquefois dans les carènes des vaisseaux ou dans le corps de la baleine; on le rencontre souvent en troupes. « Nous vîmes ce jour-là, dit Scoresby (voyage au Groenland) un grand nombre de narvals qui nageaient près de nous en bandes de quinze ou vingt; la plus grande partie étaient des animaux mâles et avaient de longues défenses; ils étaient très gais, élevant leurs défenses au-dessus de l'eau, et les faisant croiser comme pour faire des armes. Pendant leurs jeux, ils faisaient entendre un bruit tout-à-fait extraordinaire, et qui ressemblait au *glouglou* que fait l'eau dans la gorge, et il est probable que ce n'était pas autre chose; car le bruit ne se faisait entendre que lorsqu'en élevant leurs défenses ils avaient la bouche hors de l'eau. La plupart suivant le vaisseau, semblaient attirés par un principe de curiosité : comme l'eau était transparente, on put parfaitement les voir descendre presque à la quille et jouer avec le gouvernail. Au bout de quelque temps ils s'éloignèrent pour respirer.

Le narval se nourrit de mollusques et de poissons de petite taille, et non, comme l'a prétendu Cravez, de plantes marines. Scoresby a eu occasion de le constater. Le passage est assez intéressant pour que nous le citions en entier.

« Mon père m'envoya le contenu de l'estomac d'un narval tué à quelques lieues de nous, et qui me parut tout extraordinaire; il consistait en quelques poissons à demi digérés, avec d'autres dont il ne restait que les arêtes. Outre les becs et d'autres débris de sèches qui semblent constituer le fond général de sa nourriture, il y avait une partie de l'épine d'un pleuronecte, probablement un petit turbot; des fragments de l'épine d'un gade, espèce de morue; la colonne vertébrale d'une raie, avec une autre raie du même genre, évidemment la raie *batis*, presque entière; cette dernière avait deux pieds (anglais) et trois pouces de long, et un pied huit pouces de large; elle comprenait les os de la tête, du dos et de la queue, les nageoires latérales, les yeux et une partie considérable de la substance musculaire. Il paraît remarquable que le narval, animal dépourvu de dents, ayant une petite bouche, des lèvres non flexibles, et une langue qui ne semble pas pouvoir sortir de la bouche, soit capable de saisir et d'avaler un si grand poisson, dont la largeur est trois fois aussi grande que celle de sa propre bouche. Comme l'animal dans lequel ces restes extraordinaires furent trouvés était un mâle avec une défense de sept pieds, je pense que cette arme a été employée à prendre ce poisson, dont il avait fait récemment sa proie. Il semble probable que la raie avait été percée avec la défense et tuée avant d'être dévorée, autrement il est difficile d'imaginer comment le narval a pu la saisir, ou comment un poisson de quelque activité a pu se laisser prendre et avaler par un animal à lèvres lisses, sans dents pour l'attraper, et sans aucun moyen de le retenir. »

Le narval peut servir d'aliment de même que la plupart des cétacés; il est aussi utile que ceux-ci par l'huile qu'il fournit, et qui est, dit-on préférable à celle de la baleine.

TURGOT.

Anne-Robert-Jacques Turgot de l'Aulne, fils de Michel, Etienne Turgot, prévôt des marchands de Paris, naquit dans cette ville le 10 mai 1727. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire Saint-Sulpice pour y étudier la théologie. Elu prieur de Sorbonne, il prononça en cette qualité deux discours, le premier, sur les *avantages que le christianisme a procurés au genre humain*, le second, sur les *progrès successifs de l'esprit humain*, qui lui valurent les plus grands éloges. Malgré ses succès, ne se sentant point les qualités nécessaires pour faire un bon prêtre, et étant d'une probité trop sévère pour en faire un mauvais, il quitta, en 1751, l'habit ecclésiastique, et fut pourvu de la charge de conseiller substitut du procureur-général; il devint conseiller au parlement en 1752, et maître des requêtes le 28 mars 1753. Cette place ne suffisant pas à l'activité de son esprit, il étudiait l'hébreu, le grec, le latin, l'anglais, l'italien, dont il traduisit plusieurs morceaux; il cultiva la poésie, la métaphysique, la chimie, l'histoire naturelle, l'astronomie, la géométrie, l'agriculture, et surtout l'économie politique, cette nouvelle science que Quesnay venait de mettre à la mode en France. Devenu l'ami de Gournay, intendant du commerce, il visita avec lui l'Aunis, la Saintonge, la Guyenne, le Languedoc, la Navarre, l'Orléanais, l'Anjou, le Maine et la Bretagne; plus tard, il parcourut les Alpes, la Suisse, et revint en France par l'Alsace.

Ce fut après d'aussi vastes et d'aussi consciencieuses études qu'il fut nommé intendant de Limoges le 8 août 1761. Visant à la gloire de réformer l'administration qui succombait sous le poids des abus et des préjugés, enthousiaste du bonheur du peuple et avide de mettre en pratique le bien qu'il avait rêvé, Turgot, pendant les treize années de son intendance, supprima les corvées, réduisit la largeur des routes qui enlevait à l'agriculture un terrain précieux, lutta contre deux années de disette par la liberté du commerce des grains, fit instruire les sages-femmes des campagnes, établit, le premier, des ateliers de charité, réforma les abus de la levée des impôts et de la milice, fit cadastrer les terres de sa généralité, et persuada aux Limousins de se servir de la pomme de terre. Les routes qu'il a fait exécuter dans sa province sont remarquables par la solidité de leur construction; comme difficulté vaincue, on peut citer la partie de la route de Limoges à Moulins, située entre Guéret et Ajain, près du pont à la Dauge, sur la Creuse. Les instructions qu'il adressa à ses subdélégués, aux commissaires des tailles, aux officiers municipaux, aux agents de police et aux curés de sa généralité, sont des témoignages positifs de son amour du bien public. Jouissant d'une fortune médiocre, il ne songea pas à l'augmenter, et, pour continuer ses travaux dans le Limousin, il refusa les riches intendances de Rouen, de Lyon et de Bordeaux.

Nommé ministre de la marine, le 20 juillet 1774, il devint contrôleur-général des finances le 24 août de la même année, et écrivit à Louis XVI une lettre dans laquelle il développait les principes de la nouvelle administration : point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts. Il débuta en faisant payer les pensions au-dessous de 400 livres arriérées depuis plusieurs années; il réduisit les droits qui portaient sur la consommation et l'industrie de la classe ouvrière, adoucit la perception de l'impôt, refusa le pot-de-vin de 500 000 livres que recevaient les contrôleurs-généraux au renouvellement du bail des fermes; nomma, pour arrêter les bases d'un système général de navigation intérieure, les savants d'Alembert, Condorcet et Bossuet; institua la société de médecine, favorisa

Parmentier, qui améliorait le pain du soldat; Morellet, qui composait un dictionnaire du commerce; Roubeau, qui écrivait l'histoire des finances de la France; Lavoisier, qui perfectionnait la fabrication de la poudre; il établit une administration générale de voitures publiques, dites *Turgotines*, qui transportaient les voyageurs plus vite et à meilleur marché que les anciennes. En décrétant la liberté absolue du commerce des grains dans tout le royaume, il excita une inquiétude générale suivie presque aussitôt d'une cherté réelle ou factice. Il y eut dans plusieurs provinces des disettes pour le pain, et à Paris les magasins de blé et les boutiques des boulangers furent pillés. Le ministre impassible ne retira point ses édits, et fit déployer au maréchal de Biron un tel luxe de précautions militaires, que cette révolte reçut le nom de *guerre des farines*. Les corvées ayant été supprimées par une loi générale et une répartition proportionnelle, cette réforme fut blâmée par le parlement de Paris, qui eut l'impudeur de dire dans des remontrances : « Que le peuple de France était taillable et corvéable à vo» lonté; que c'était une partie de la constitution que le roi » était dans l'impuissance de changer. » — Enfin, Turgot donna à Versailles, en février 1776, un édit qui abolissait les jurandes ainsi que les maîtrises, et qu'il fallut faire enregistrer par le parlement en lit de justice. Il méditait la suppression des abus les plus tyranniques de la féodalité, la conversion des deux vingtièmes des tailles en un impôt territorial sur le clergé et la noblesse; la liberté de conscience et le rappel des protestants bannis; l'unité des poids et mesures, la liberté de la presse et de l'industrie, un nouveau système complet d'instruction publique, la création d'administrations provinciales, l'amélioration du sort des curés et des vicaires, l'égale répartition de l'impôt par un cadastre général de tout le royaume, le rachat des rentes féodales, la rédaction d'un code civil commun à toute la France. Louis XVI lui écrivait : *Il n'y a que vous et moi qui aimions le peuple.* Il allait atteindre l'influence nécessaire pour opérer tout le bien qu'il désirait, quand la noblesse, le parlement, le clergé, une partie même des philosophes et le comte de Maurepas, courtisan fastueux et entêté, s'étant ligués contre lui, présentèrent ses projets sous le point de vue le plus ridicule, ruinèrent son crédit auprès du roi, et firent tant par leurs intrigues, leurs chansons ou leurs quolibets, que Turgot reçut l'ordre d'envoyer sa démission.

Sorti du ministère au mois de mai 1776, il supporta sa disgrâce avec dignité; il vécut pour ses amis et pour ses études, correspondit avec Adam Smith, le docteur Price, Franklin, Voltaire, et tous les premiers savants du temps. Connaissant mieux les livres que les hommes, il joignait à une vaste instruction la roideur d'esprit d'un homme pénétré de ses opinions. « Il agissait, dit Sénac de Meilhan, comme un chirurgien qui opère sur les cadavres. Il ne voyait que les choses et ne s'occupait pas assez des personnes. Cette apparente dureté avait pour principe la pureté de son âme qui lui peignait les hommes comme animés d'un égal désir du bien public, ou comme des fripons qui ne méritaient aucun ménagement. Ses essais de réforme peuvent le faire considérer comme le plus hardi des tirailleurs qui commencèrent, sans le savoir, la grande bataille livrée par la révolution française. Voulant tout faire d'un coup, il disait avec le sang-froid d'un homme qui sent sa valeur : « Le temps me presse; je suis d'une famille où l'on ne passe pas cinquante ans. » Il disait vrai, car il mourut d'une attaque de goutte, le 20 mars 1781, n'ayant pas encore cinquante-quatre ans.

Les œuvres de Turgot, qui forment 9 vol. in-8°, ont été réunies par Dupont de Nemours, son disciple et son ami, qui les a publiées de 1808 à 1811. A l'exception de quelques morceaux littéraires, elles ne renferment que des essais d'administration ou d'économie politique, parmi lesquels on distingue d'excellentes *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, antérieures à l'ouvrage d'Adam Smith.

EDIT CONTRE LE LUXE. 1634.

En parcourant l'histoire des seizième et dix-septième siècles, on est frappé de l'attention avec laquelle les rois de France s'occupaient de réprimer le luxe des habits et la trop grande magnificence des parures. On se demande à quelle cause attribuer cette tendance générale des mœurs vers la superfluité, et le soin extrême que mettaient ces rois à en arrêter les progrès, sans penser peut-être que c'était tarir une des sources du commerce. Ne serait-on pas fondé à croire que la découverte de l'Amérique vint à cette époque imprimer au luxe une forte impulsion, et que les Espagnols, très influents en Europe, contribuèrent particulièrement à son accroissement en France, pays avec lequel ils étaient fréquemment en rapport? Ne pourrait-on pas dire aussi que déjà se montrait dans toutes les classes un désir d'égalité qui les portait à rechercher avec empressement les parures de la noblesse pour atténuer ou détruire toute distinction, et que la seule intention des rois, en cherchant à modérer ce luxe, était de rendre à chaque classe les droits et le costume que sa naissance lui assignait. Nous n'entreprendrons pas ici d'approfondir ces questions, ayant moins pour but de faire une dissertation que de raconter des faits historiques. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'il ne se passait point alors de règne où l'on ne promulguât quelque édit concernant les habits.

« Les feuz roys nos prédécesseurs, disait Charles IX en » 1573, ont de tout leur pouvoir, pendant leur règne, tra» vaillé et cherché les moyens d'oster le luxe et superfluité » qui estoit es habillements de leurs subiects, et à ceste fin » fait et réitéré souuentes fois plusieurs belles ordonnances, » spécialement le feu roy Henry, nostre très honoré seigneur » et père de très louable mémoire, que Dieu absolue; et nous » consécutiuement, à son imitation, sur les plainctes qui » nous furent faittes aux Estats tenus à Orléans, au com» mencement de nostre aduenement à ceste couronne. A » l'obseruation de toutes les quelles nos subiects de tous » sexes, aages et qualitez, combien qu'ils en receussent le » premier et le plus euident profit, se sont neantmoins » trouuez si peu enclins et mal affectionnez, que nous som» mes contraincts de dire, avec extrême desplaisir, qu'au » lieu d'obéissance il ne s'y est veu que mespris et mescon» tentements. »

Or, ce que disait Charles IX, chacun de ses successeurs aurait pu le dire avec autant de raison; l'ordonnance était-elle publiée, on l'oubliait aussitôt pour retomber dans un luxe plus grand encore qu'auparavant.

Environ trente ans après l'édit de Charles IX, parut, sous Henri IV, une autre ordonnance contre le luxe. On sait que ce prince, toujours mis avec la plus grande simplicité, disait à ses courtisans, en parlant de gens vêtus avec magnificence : « Ces hommes portent leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur leur dos. » Cet esprit fin et satirique d'Henri IV perce également dans son ordonnance : « Faisons défense, » dit-il, de porter ni or ni argent sur les habits, excepté aux » filles de joie et aux filoux, à qui nous ne prenons pas assez » intérêt pour nous inquiéter de leur conduite. » Tout en défendant le luxe, Henri IV encouragea d'ailleurs fortement l'industrie; personne n'ignore que c'est lui qui introduisit en France la culture du mûrier, et prépara ainsi l'établissement de nos grandes soieries. Sous son règne enfin fut créée la manufacture de la Savonnerie.

Sous Louis XIII parurent deux ordonnances touchant la réforme des habits, l'une en 1613, l'autre en 1634; nous allons nous occuper un instant de la dernière. L'or et l'ar-

gent ne faisaient plus, comme sous Charles IX et Henri IV, les principaux objets de luxe; ils consistaient alors particulièrement en broderies qui, presque toutes, se tiraient de la Flandre. C'est du moins ce que l'on peut induire d'une estampe qui représente un marchand flamand; il s'arrache les cheveux et foule des broderies aux pieds en disant :

Que fait-on publier? Que venons-nous d'entendre?
Mettons bas la boutique, et de nos passements
Faisons des cordes pour nous pendre.

Il est bon de faire observer qu'aujourd'hui le mot passement n'est plus en usage ; l'expression de passementier s'est seule conservée, et nous en explique suffisamment le sens.

Une particularité bien remarquable, c'est que, dans l'ordonnance de Louis XIII, il n'est plus question de différentes classes. Charles IX et ses prédécesseurs défendaient bien le trop grand luxe, mais ils faisaient en même temps un grand nombre d'exceptions pour les princes, pour le clergé, pour la noblesse. « Le luxe s'est tellement accru, qu'il y a peu ou » point de différence entre nos subiects, et qu'on ne sauroit » les distinguer les uns des autres; nous défendons aux bour- » geois et bourgeoises de changer leur estat. » Telles étaient les expressions royales. Sous Louis XIII, au contraire, la mesure devint générale. Ce n'était plus en effet la confusion des classes, mais les progrès du luxe qu'il s'agissait de prévenir. L'esprit de la nation avait, comme les mœurs, subi une si grande révolution, que l'on ne se contenta plus alors d'oublier l'ordonnance, on la tourna en ridicule; à son sujet parurent même un grand nombre de caricatures, entre autres celle que nous mettons sous les yeux du lecteur, et dans laquelle on peut remarquer la finesse et la verve qui distinguent les œuvres des artistes du temps.

Pompe funèbre de la Mode, avec les larmes de Démocrite et les ris d'Héraclite, voilà son titre gravé à gauche vers le haut de l'estampe ; au milieu du second plan se voit le tombeau de la Mode, sur lequel on lit l'épitaphe suivante :

Ci-gist sous ce tombeau, pour l'auoir mérité,
La Mode, qui causoit tant de follie en France.
Sa mort a fait mourir la Superfluité,
Et va faire bien tost reuiure l'Abondance.

C'est vers ce tombeau que se dirige le cortége funèbre. Les hommes et les femmes, qui ouvrent la marche, portent sur des piques quelques dépouilles de la défunte; ce sont des chapeaux galonnés, des épées à pommeau d'or, des plumets, des dentelles, des collerettes, des broderies, des passements d'or, des éperons, ornements qui, jetés pêle-



(Pompe funebre de la Mode, caricature de 1634.)

mêle dans le tombeau de la Mode, vont bientôt être enterrés avec elle. N'oublions pas de mentionner les moustaches; elles vont sans doute disparaître aussi dans la fosse, s'il faut en juger d'après l'action du personnage armé de ciseaux qui figure dans les premiers rangs, et qui est désigné sous le nom de garde-moustache. A la suite, arrive le corps soutenu par quatre femmes couvertes de voiles et dans l'attitude du désespoir. Un nombre égal de pleureuses termine le convoi. Après elles viennent les différents métiers, les tailleurs, les chaussetiers, les brodeurs, les bijoutiers, et, comme dit l'auteur de notre caricature, artisans et marchands faisant le deuil de la Mode, et ce n'est pas sans raison ; en effet, Louis XIII défendait dans son édit à tous ouvriers de faire ou avoir chez eux un habillement ou autre chose prohibée, sous peine d'être déclarés infâmes, privés de l'exercice de leur métier sans espérance d'y pouvoir rentrer, et sous peine de trois cents livres d'amende, punitions, si l'on y réfléchit, toutes excessivement graves.

Quant à ces deux personnages assis des deux côtés du tombeau, à gauche, c'est Héraclite, possédé pour cette fois d'un fou rire; près de lui se tiennent quelques hommes déjà dépouillés de leur luxe, et à quelques pas plus loin, plusieurs musiciens qui célèbrent par leurs gestes et le son de leurs instruments la mort et l'enterrement de la Mode. A droite, c'est Démocrite abattu et pleurant. Le dessinateur a eu la finesse de faire défiler le cortége de son côté, comme pour donner plus d'amertume à ses larmes, en approchant de lui les objets qui les font couler. Ecoutons un instant ces deux personnages gémir et chanter tour à tour:

HÉRACLITE.

Je ris de ce qu'on pleure aujourd'hui dans Paris
Aux funèbres honneurs de la défunte Mode;
Je me mocque de ceux qui s'en trouvent marris,
Et son trespas me plaît autant qu'il m'accommode.

DÉMOCRITE.

Je pleure, ce n'est pas de cet enterrement,
Pour qui trop follement tout ce monde soupire;
Mais tout estant réglé, je pleure seulement,
Parce que je n'ai plus aucun sujet de rire.

HÉRACLITE.

Je ris de voir ces fous reuestus d'un grand deuil,
Tailleurs, barbiers, brodeurs et gens de telle sorte,
Et ces folles aussi, qui vont mettre au cercueil
Les diuers ornements de leur maîtresse morte.

DÉMOCRITE.

Et je pleure toujours, depuis les saintes lois
Qui font dans nostre court tant de métamorphose.
Comment pourrois je rire à présent des François?
Peut-on avoir l'effet quand on en perd la cause?

On ne peut pas dire que ces vers soient bons; ils ne laissent cependant pas que d'être curieux par le contraste qui résulte des idées que l'on se fait ici de Démocrite et d'Héraclite

Ce serait entreprendre une tâche bien longue que de vouloir décrire toutes les estampes qui furent gravées en 1634 à l'occasion de l'édit contre le luxe; il fut d'ailleurs bientôt oublié. Pour motiver ce prompt oubli, nous ne répéterons pas le reproche si souvent adressé aux Français d'être naturellement légers et inconstants; et quoiqu'un ancien auteur dise, pour louer un pays qui, selon lui, se servait constamment des mêmes modes, qu'il n'était pas

Changeant d'habit comme la lune,
Ainsi que font les François tous les jours

nous nous bornerons à faire remarquer que les lois somptuaires ont éprouvé le même sort dans tous les temps et chez tous les peuples. L'auteur que nous venons de citer parle aussi des plaintes élevées en Italie contre les modes françaises qu'y avait introduites l'expédition de Charles VIII. L'Italie était cependant, à cette époque, le seul pays qui profitât du penchant général à la magnificence des vêtements, puisque Milan et Venise, maîtresses du commerce du monde, étaient exclusivement en possession de fournir l'Europe entière d'étoffes de soie alors d'un prix fort élevé. C'est principalement dans le but d'empêcher l'exportation du numéraire que nos rois rendirent les différentes ordonnances qui nous occupent en ce moment. Ce n'est que longtemps après, sous le règne de Louis XIV et sous celui de Louis XV successivement, que la fabrication des soieries prit chez nous une certaine extension. On peut voir au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale une magnifique collection d'échantillons recueillis par le maréchal de Richelieu parmi les produits des manufactures françaises, et qui peut donner une idée de leur accroissement. Cette collection, précieuse pour l'histoire de l'industrie nationale, est un monument de la plus haute importance.

Quant aux étoffes d'or et d'argent, ce n'est qu'après la découverte de l'Amérique qu'elles s'introduisirent chez nous; encore y étaient-elles bien rares, puisque dans l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, qui arriva cependant quelques années plus tard, ce qui frappa le plus, ce fut la magnificence qui y fut déployée; on lui donna pour cette raison le nom de *Camp du drap d'or*. Sous S. Louis, déjà, on avait surnommé la *non pareille* une cour plénière que ce roi tint à Saumur. Plus près de nous enfin, sous Louis XIV, le magnifique carrousel de 1662 a laissé le nom de *Carrousel* à la place sur laquelle il fut donné; ce qui prouve que nos aïeux attachaient beaucoup de prix à ce luxe, puisqu'ils nous ont transmis la mémoire de cérémonies qu'il rendit remarquables. Sous ce rapport, nous n'avons pas dégénéré de nos ancêtres. Certes, dans notre siècle, on pourrait appliquer à plus d'une famille le mot d'Henri IV : « Ces gens portent sur leur dos leurs moulins et leurs bois de haute futaie, » et les femmes ne sont pas seules à se parer d'étoffes de soie et de broderies. Voici venir le temps où les hommes porteront, comme sous Louis XIII, des collerettes et des pourfileures: déjà la mode a ramené les jabots et les manchettes; l'or ne brille plus, il est vrai, sur leurs chapeaux, mais il se retrouve ciselé sur le pommeau de leurs cannes, semé sur leurs élégantes chemisettes. Si nous étions encore au dix-septième siècle, nous entendrions probablement bientôt résonner à son de trompe, dans les carrefours et faubourgs de Paris, ce qu'on lit sur une des nombreuses estampes publiées en 1634 :

Trefue au luxe, dentelles bas!
Voicy le porteur de gazette,
Où le galand et la coquette
Verront ce qu'ils ne cherchent pas.

POESIES POPULAIRES DU NORD.

LA RENCONTRE DES ELFES.

Maître Olaf s'en va à cheval, s'en va à toute hâte inviter ses amis à sa noce. Les Elfes dansent sur la bruyère. Ils dansent à quatre; ils dansent à cinq. La fille du roi des Elfes s'approche d'Olaf et lui tend la main.

— Sois le bienvenu, dit-elle. Arrête-toi ici, et viens danser avec moi. — Je n'ose; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Ecoute, Olaf, viens danser avec moi; je te donnerai une paire de bottes en peau de bouc. — Je n'ose pas; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Ecoute, Olaf, viens danser avec moi; je te donnerai un vêtement de soie, de soie fine et sans tache, que ma mère a blanchi au clair de lune. — Je n'ose pas; je ne peux pas. Demain on célèbre mon mariage.

— Ecoute, Olaf, viens danser avec moi; je te donnerai de l'or.

— Je veux bien accepter ton or, mais je ne peux pas danser avec toi.

— Si tu ne veux pas danser avec moi, la maladie et la peste te suivront.

Elle lui donne un coup avec la main. Jamais Olaf n'en reçut un plus terrible. Elle le lève sur son cheval, et lui dit : Va-t'en voir maintenant ta fiancée.

En arrivant dans sa demeure, il trouva sa mère qui lui dit : — Mon cher Olaf, mon cher fils, pourquoi ta figure est-elle si pâle?

— Ma figure est pâle, parce que j'ai été dans la terre des Elfes.

— Mon fils, que répondrai-je à ta jeune fiancée?

— Tu lui répondras que j'ai été sur la bruyère pour essayer mes chevaux et mes chiens.

Le lendemain de bon matin, la fiancée arrive avec les invités. On leur verse la bière; on leur verse le vin. — Où est donc, dit la jeune fille, Olaf mon fiancé?

— Il est allé sur la bruyère essayer ses chevaux et ses chiens. Elle soulève le drap de pourpre, et voit Olaf mort.

Le lendemain de grand matin, trois cercueils sortirent de la maison : celui d'Olaf, celui de sa fiancée, et celui de sa mère, toutes deux mortes de douleur.

BOXIANA.

Nous avons beaucoup emprunté aux Anglais en politique surtout et en industrie. Il n'y a aucune honte à en convenir. De leur côté, les Anglais ne se sont jamais fait faute de s'approprier tout ce qu'ils ont trouvé chez nous d'idées utiles, et si l'on comptait de part et d'autre les emprunts on trouverait probablement qu'ils sont nos débiteurs. Du reste, il importe peu. Dans la vie des peuples, comme dans celle des hommes, il y a des exemples à suivre et des exemples à éviter. L'expérience d'autrui nous est plus profitable encore que notre propre expérience; elle est plus facile à étudier : ce serait un amour-propre ridicule que de prétendre ne puiser qu'en soi-même toutes les bonnes inspirations. Nous avons donc à nous féliciter d'avoir quelquefois su triompher de nos préventions pour imiter l'Angleterre; mais, comme il y a généralement moins de difficulté à se laisser tenter par le bien qu'à se détourner du mal, nous méritons peut-être plus d'éloges encore pour notre persistance à repousser certains usages d'outre-mer, qui ont à plusieurs reprises tenté de faire invasion parmi nous, et

qui auraient infailliblement altéré des qualités précieuses de délicatesse et de sensibilité dans notre caractère national.

Il y a environ vingt-cinq ans, on annonça à Paris des combats de coqs : on vint en foule à la première représentation, mais ce fut pour huer et siffler; les entrepreneurs se retirèrent avec confusion. Les courses au clocher, où le moindre danger des cavaliers et des chevaux est de s'estropier, ne peuvent prendre faveur; on sent trop que c'est un plaisir de barbares; les jeunes gens qui, aux environs de Paris, ont cherché à le mettre à la mode, étaient presque tous étrangers. Quant au spectacle d'hommes s'assommant à coups de poing, c'est un divertissement qui répugne si complétement à nos mœurs, que les *hercules du Nord* et les *géants* de nos théâtres populaires n'oseraient pas même en offrir un simulacre : cette grossière imitation du pugilat antique n'attirerait en France d'autres spectateurs que ceux qui ont encore le honteux courage d'assister aux exécutions publiques.

Plusieurs ouvrages anglais traitent de l'art de boxer. L'auteur de l'un de ces traités spéciaux, le *Boxiana*, fait remonter l'origine du *Boxing*, suivant l'expression anglaise, aux temps les plus reculés de l'histoire de sa patrie. Il y voit un sujet de glorifier ses concitoyens; c'est, suivant lui, un des traits mâles et accentués de la physionomie bretonne. Aucune autre nation, je pense, ne s'empressera de disputer, sous ce rapport, le prix de la beauté physique à l'Angleterre.

Dès le règne du grand Alfred, boxer faisait partie des exercices militaires. Dans la noblesse, on ambitionnait le renom d'éminent boxeur. Richard III était fort estimé par ses sujets pour la vigueur de ses coups de poing. Dans une des plus charmantes comédies de Shakspeare, *Comme il vous plaira*, le principal personnage, Orlando, intéresse si fort à sa valeur et à sa beauté une jeune princesse en boxant devant elle, qu'il finit par l'épouser. On rapporte qu'un évêque boxa un jour publiquement une personne qui l'avait offensé. Un lord boxa une fois en pleine rue un parfumeur.

On pourrait croire que les Anglais ont considéré l'art de boxer comme un progrès de civilisation. C'est au dix-huitième siècle qu'il a eu le plus d'éclat. Grâces au patronage de l'aristocratie, les boxeurs, depuis la restauration, ouvrirent des théâtres et des académies. La foire de Southwark a joui jusqu'en 1747 d'une grande réputation. Smithfield, Moorfields, Longfields, ont été aussi illustrés par quelques grandes scènes de pugilisme. Vers 1791 il y avait un théâtre de boxeurs au lycée, dans le Strand, et un autre près de Haymarket. Plus d'un membre actuel des deux chambres du parlement a dû être habile boxeur dans sa jeunesse. Lord Byron aimait beaucoup ce violent exercice, et il en parle souvent avec plaisir dans ses Mémoires. Les portraits des plus fameux pugilistes sont conservés avec une sorte de pieuse considération par les riches amateurs de ce genre de divertissement : nous avons sous les yeux les gravures du *Boxiana*, exécutées d'après ces portraits, et il faut dire, à l'honneur du sens commun, que presque toutes les figures de ces héros sont ignobles et ne respirent que la brutalité.

Pour donner une idée du pugilisme anglais, nous avons choisi deux exemples; l'un au dernier siècle, l'autre au siècle présent.

Les deux champions que notre première vignette représente, Humphries et Mendoza, combattirent ensemble en public, le 29 septembre 1790. Humphries était très renommé depuis une victoire qu'il avait remportée sur le boxeur Martin, le 3 mai 1786, en présence du prince de Galles, du duc d'York et du duc d'Orléans, qui était alors à Londres. Il était regardé comme supérieur à tous ses contemporains, lorsqu'on songea à lui opposer un nouveau rival faisait concevoir les plus belles espérances : c'était un juif nommé Mendoza. La rencontre eut lieu à Odiham, dans le Hampshire. Le billet d'entrée était du prix d'une demi-guinée. La foule des spectateurs attirés par cette rivalité était trop considérable pour l'enceinte; des pugilistes gardaient l'entrée contre l'invasion populaire; ils furent renversés, et un torrent de curieux se rua malgré eux autour du petit théâtre où parurent bientôt les deux antagonistes. On les accueillit l'un et l'autre avec de vifs applaudissements. Humphries était galamment vêtu; ses bas étaient de soie, à coins brodés en or; des nœuds de couleur ornaient ses chausses de fine flanelle. Mendoza était au contraire d'une grande simplicité; il porta le premier coup; mais en se retirant il glissa et tomba sur le dos. Humphries le laissa se relever. Mendoza le frappa de nouveau et le jeta à terre. Les partisans d'Humphries commencèrent à craindre. Cependant, après plusieurs avantages partagés, que nous n'avons pas l'intention de décrire minutieusement; après des coups furieux portés dans les yeux, dans l'estomac et sur les reins, Mendoza, tout défiguré et renversé, perdit connaissance. On l'emporta dehors; c'est là un des incidents les plus ordinaires et les moins fâcheux de ces luttes solennelles. La défaite de Mendoza augmenta sa célébrité, loin de la diminuer. On avait remarqué en lui des qualités qui le distinguaient d'Humphries. S'il n'avait pas autant de grâce et d'élégance que ce dernier; s'il n'avait pas son sang-froid et sa force, il savait, en revanche, mieux se mettre en garde; il avait plus de vivacité; et en somme, les vrais amateurs lui accordaient beaucoup de science; car boxer n'est pas seulement un art, mais une science. Pour exceller dans ce genre d'escrime, il ne suffit pas d'avoir de l'inspiration, d'être armé de muscles vigoureux, il faut savoir faire usage de ces qualités suivant les règles; il faut aussi connaître les parties du corps où les coups sont le plus funestes; ils le sont, par exemple, plus particulièrement entre les deux yeux et sur l'estomac; aussi il y a un secret pour porter convenablement sa tête, et on doit peu manger un jour de combat. Les coups sont prévus, comptés; ils ont des noms. La position générale du corps est d'une haute importance : on est plus ou moins habile à savoir respirer à propos; on a plus ou moins d'animation ou de cœur; plus ou moins de ce qu'on appelle *bottom*. Après son triomphe, Humphries écrivit à un gentilhomme qui le protégeait, M. Bradyl, ce billet laconique : « Monsieur, » j'ai battu le juif et je me porte bien, *Richard Hum-* » *phries.* » Ce combat eut un grand retentissement en Angleterre; il fut l'occasion d'une sorte de renaissance du pugilat qui avait été en décadence depuis quelques années. Les journaux furent remplis d'anecdotes et de discussions sur Humphries et Mendoza; on les compara aux anciens maîtres leurs prédécesseurs, Fig, Broughton et Slack. Les auteurs comiques faisaient allusion à leur mérite dans leurs pièces. De nouveaux théâtres, de nouveaux cirques furent fondés sous les patronages des pairs, des ducs, des magistrats, parmi lesquels on remarqua les ducs d'York et de Clarence, le duc d'Hamilton, lord Barrymore, l'alderman Coombe, etc.

Le héros de notre second exemple est Tom Crig; il était né à Bitton, à quelques milles de Bristol. A l'âge de treize ans il quitta son pays et vint à Londres. Là, il fit successivement plusieurs métiers manuels; il fut charbonnier, d'où lui vint sans doute le surnom de *Diamant noir;* puis serrurier, je crois; et en dernier lieu, il fut employé comme porte-faix au chargement des navires. Un jour, il tomba sous le poids d'une caisse d'oranges, et il fut presque tué; pendant plusieurs années il cracha le sang. Cependant ses forces lui revinrent. De temps à autre il boxait, tantôt sérieusement, tantôt comme artiste. Peu à peu il trouva la profession lucrative, et s'adonnant tout entier à la science des coups de poing, il devint célèbre à sa manière. Une victoire qu'il remporta sur un nommé Jem Belcher, le plaça

au premier rang parmi les pugilistes. On lui décerna le titre suprême des boxeurs *the champion of England* (le champion de l'Angleterre) : c'est pour eux plus que le titre de lauréat pour les poëtes. Les plus célèbres affaires de Crig, depuis qu'il était parvenu au faîte de la gloire pugiliste, furent celles où il triompha en 1811 de Molineaux. On avait aussi une grande opinion de Molineaux ; c'était un homme de couleur ; il avait assez bonne grâce, et après Crig, il ne craignait personne. Le dernier combat de ces deux champions eut lieu à Thistleton Gap, dans le comté de Rutland, en présence de vingt mille spectateurs. La liste des pairs d'Angleterre, des généraux, des gentlemen illustres qui étaient dans cette immense assemblée occuperait une page entière. La lutte eut onze parties ou tours (*rounds*). Au second coup, Crig eut la bouche ensanglantée ; au troisième il eut un œil tout bleu ; aux tours suivants, il fut plusieurs fois renversé ; mais à la fin il reprit l'avantage, et dès le septième on prévit aisément la défaite du mulâtre ; celui-ci perdit bientôt ses forces, et des applaudissements universels, mêlés d'exclamations et de *vivat Crib !* annoncèrent la fin du duel. On rapporte, chose presque incroyable, qu'il y eut presque des émeutes dans un quartier de Londres pour s'informer des détails de cette affaire. Le gain de Crig, dans cette journée, fut de dix mille francs, et celui de son patron le capitaine Barclay, de plus de vingt-cinq mille francs : les paris s'élevèrent à un million. L'éditeur de l'*Edinburg Star* fit remarquer à cette occasion qu'une souscription ouverte en faveur des Anglais prisonniers en France n'avait pas produit une si forte somme, et il exprima un sentiment de honte pour cette légèreté de ses concitoyens. Crib trouva les réflexions déplaisantes, et écrivit à l'éditeur qu'il comptait aller prochainement faire sa connaissance à Edimbourg. L'éditeur répondit dans sa feuille : « Si M. Crib entend par » *faire connaissance* avec nous quelque procédé qui soit » dans la ligne de sa profession, comme nous ne sommes pas » adeptes dans la noble science du pugilat, nous croyons » qu'il trouvera juste de nous accorder le temps nécessaire » pour nous procurer un champion que nous puissions lui » opposer. » Les amateurs du pugilat donnèrent un grand dîner à Crib ; il occupa le siége d'honneur : des ducs et des

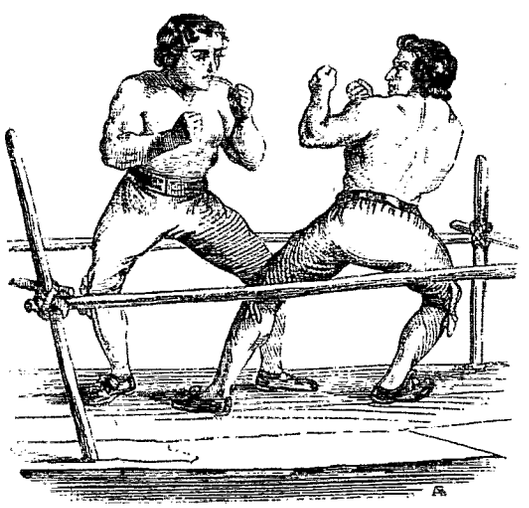

(Les Boxeurs Humphries et Mendoza, en 1790.)

comtes le haranguèrent ; d'autres entonnèrent des chansons à sa gloire, et la compagnie, avant de se séparer, lui vota une coupe d'argent du prix de cinquante guinées ; mais les souscriptions s'élevèrent à quatre-vingts guinées ; on présenta la coupe au champion de l'Angleterre dans un autre repas solennel ; elle fut remplie de vin, et elle fit le tour de la table. Nous donnons une esquisse de ce vase. L'écusson a pour crête les armes de Bristol ; le champion et le mulâtre vaincu le supportent. Dans les quatre divisions, on voit d'un côté le lion anglais, de l'autre les combattants ; au-dessous Crib dans un bateau à charbon, et Molineaux figuré par un castor cachant sa tête en signe de défaite ; le castor est pris comme emblème de l'Amérique, patrie de Molineaux ; le lion le regarde avec mépris. Au-dessus étaient gravés ces mots de Shakspeare : « Damné soit » celui qui criera le premier : Arrêtez ! c'est assez ! »

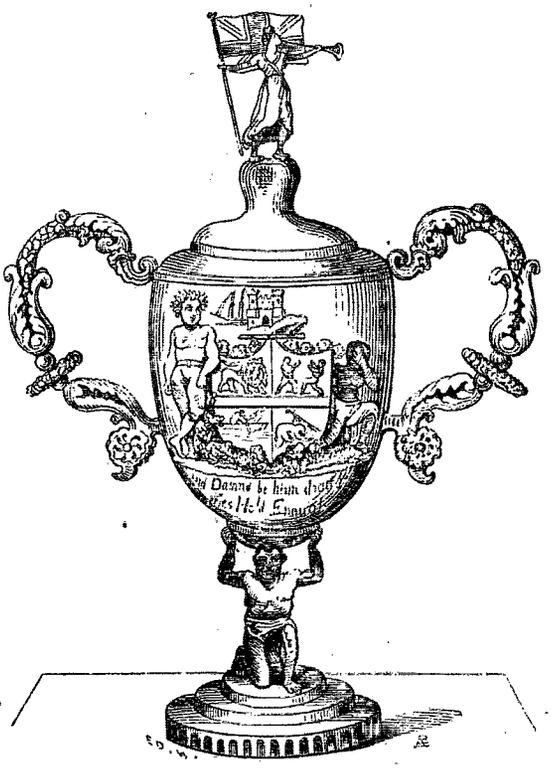

(Coupe d'argent offerte en présent au boxeur Crig, apres sa victoire sur Molineaux, en 1811.)

Hâtons-nous de dire en terminant, que ces honneurs et ces rémunérations ridicules sont des exceptions fort rares dans la carrière des boxeurs. Presque tous ces malheureux athlètes reçoivent tôt ou tard dans ces luttes des blessures mortelles. S'ils sauvent leur vie, ils sont oubliés, méprisés quand ils ont perdu leurs forces, et leur vieillesse est presque toujours misérable.

TRIVIUM, QUADRIVIUM.

Dans le système d'enseignement adopté au moyen âge on divisait les études en deux catégories appelées, l'une *trivium* (triple voie), l'autre *quadrivium* (quadruple voie). C'était la distribution suivie dans les anciennes écoles de rhéteurs. — Le trivium, ou éthique, avait pour objet la portion élémentaire du savoir, et comprenait trois arts : la grammaire, la rhétorique et la dialectique. — Le *quadrivium*, ou physique, formait l'étage le plus élevé de la connaissance, et renfermait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Ainsi, pour posséder une éducation complète, conformément aux idées du temps, il fallait étudier sept arts qui conduisaient, comme autant de degrés ou de voies, à la science suprême, à la théologie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BOUTIQUE D'AQUAIOLO
A NAPLES.



(Boutique d'Aquaiolo, à Naples.)

Après avoir quitté Rome si grave, si noble, si sévère, lorsque, sous l'impression puissante que vous avez conservée de la ville éternelle, vous arrivez à Naples, il vous semble qu'un rêve se soit emparé de votre esprit et que vous ayez été instantanément transporté dans un pays lointain habité par des êtres d'une autre nature; et cependant vingt-quatre heures ont suffi pour opérer ce prodige. Là vous laissez le calme, le silence et presque la tristesse; ici vous trouvez le tumulte, la foule et la gaieté. Il n'y a qu'un instant vous étiez seul, pensif et rêveur au milieu de l'immensité du Colysée; maintenant au centre de la rue de *Toledo*, vous êtes étourdi de mille bruits et heurté de toutes parts par une foule incessante qui s'agite avec une vivacité sans pareille, sans ordre, sans but apparent; selon son bon plaisir elle dépense son existence... Là point de trottoirs, point de distinction entre la voie des hommes et celle des voitures, tout y est pêle-mêle, la rue entière appartient à tout le monde, chacun en jouit comme il l'entend; là aussi, il faut le dire, pas de boue, pas de ruisseaux fangeux, pas de pavé grossier; les rues sont dallées comme nos galeries du Palais-Royal ou de la rue de Rivoli. Le marchand ambulant, et à Naples ils le sont presque tous, est-il fatigué, il s'assied sur ces dalles là où bon lui semble, là où il se trouve, et de préférence au milieu de la voie publique. Il est d'un despotisme sans nom; les voitures doivent se détourner dès qu'il a choisi sa place, et dès qu'il l'occupe il la regarde comme lui appartenant.

Tolèdo à Naples résume toute la ville, c'est la seule grande rue qu'on puisse citer. Là se trouvent les meilleurs cafés, les magasins les plus célèbres, les *sorbetteries* les plus renommées, et nous ne pensons pas qu'un Napolitain

puisse rester un jour sans passer dans Toledo; c'est le chemin qui conduit à tout : il va de la mer à Capo di Monte; le palais du roi est à une de ses extrémités et le Musée des études à l'autre; près de l'un est Saint-Charles, près de l'autre l'*Albergo di poveri;* ainsi d'un côté le théâtre, de l'autre l'hôpital, et, dans le milieu, le palais des ministères; Toledo est donc toute la ville et par conséquent le spectacle le plus divertissant et le plus animé que puisse trouver le voyageur qui veut étudier les mœurs et les habitudes du peuple Napolitain, sans contredit le plus amusant qui existe.

Parmi tant de choses diverses et nouvelles pour qui arrive à Naples, et quand on a cessé de s'étonner aux titres d'*eccellenza*, de *principe*, etc., que vous prodiguent à l'envi les cochers, les ciceroni et particulièrement les lazaroni; une odeur permanente de citron qui parfume l'atmosphère vous fait bientôt fixer votre attention sur les boutiques en plein air des *aquaioli*, qui d'ailleurs s'efforcent de l'attirer par leurs cris bruyants et continuels.

Sous un ciel aussi constamment bleu et par un soleil aussi brûlant que celui qui chaque jour se lève derrière le Vésuve, on conçoit facilement le besoin qu'on doit avoir de rafraîchissements. Or, l'*aquaiolo*, c'est le marchand de limonade en plein vent installé dans une boutique vraiment ravissante de fraîcheur et de coquetterie. On y trouve tout ce qui caractérise le goût napolitain.

Au premier aspect, on ne peut nier que le peuple de Naples ne semble être le plus heureux de la terre; il se laisse vivre sous l'azur de son ciel qui le protège; il jouit de la fraîcheur de la mer qui baigne son fortuné rivage; il se baisse pour cueillir les fruits de sa terre promise; jamais soucieux du lendemain qu'il sait devoir être comme la veille; sobre à l'excès, se contentant de peu; pouvant distraire son esprit aux improvisations de ses vieux pêcheurs, et se consoler de ses chagrins passagers par un vœu à S. Janvier, son patron; que lui faut-il de plus pour être heureux? et que lui reste-t-il à envier à ces peuples ambitieux qui usent leur existence dans les pénibles efforts de l'industrie, sous un pernicieux climat?

Le Napolitain est éminemment sensuel, et par-dessus tout sensible à ce qui peut récréer admirablement sa vue; tout ce qu'il fait pour son usage est empreint d'une recherche particulière et d'un instinct d'art naïf et naturel qui n'est pas sans mérite. Il lui faut avant tout des couleurs vives et tranchées, capables de briller encore, malgré la vivacité de cette lumière éclatante qui inonde l'atmosphère.

Mais revenons à l'*aquaiolo*, et voyons comment l'esprit napolitain a développé la boutique de ce limonadier du peuple, qui chez nous se compose généralement de deux tréteaux et de trois planches.

La boutique de l'*aquaiolo* est un peu élevée au-dessus du sol, afin que le débitant domine ses chalants; de chaque côté du comptoir s'élèvent d'élégants poteaux destinés à fixer les piveaux sur lesquels se balancent constamment deux petits barils où l'eau se rafraîchit à l'aide de la neige qu'ils contiennent, et d'où elle se débite directement dans les verres; là se borne l'utilité de cette petite construction, et pour qui ne serait préoccupé que du nécessaire, on n'en aurait pas fait davantage; mais pour le Napolitain, il n'en est pas ainsi. Voyez cette peinture qui domine et couronne le tout; c'est la Madone, cette poétique idole de l'Italie, qui, en ce pays, préside à toutes les actions de la vie, dont le trône est dans l'église, mais la représentation en tout lieu; elle a pour vestales tout un peuple qui entretient jour et nuit sa sainte lumière. Auprès d'elle est le saint patron de Naples et quelque pénitent en prière. C'est sous cette double protection qu'est placé le commerce de notre limonadier : voilà pour le côté religieux. Maintenant, si nous examinons encore, nous découvrons mille fantaisies plus pittoresques les unes que les autres : ce sont des têtes qui s'avancent en saillie, sans doute la Tempérance et la Bonne-foi. Voyez ces animaux qui se jouent sur les corniches et au sommet pour que l'œil soit attiré de loin : ce sont des colombes plus blanches que la neige, fixées à l'extrémité de petites tiges de fer, de manière qu'au moindre souffle elles semblent voltiger amoureusement au-dessus de la tête des buveurs. Joignez à cela que tout l'ensemble est peint du rouge le plus éclatant rehaussé de dorures. Voyez aussi ces deux mains colossales d'où sortent en signe d'abondance ces mille citrons cueillis le matin même, et ces feuillages verts, et ces banderoles qui flamboyent. Mais, se dit-on, que vend donc celui qui occupe une boutique décorée avec tant de recherche, et quel est le prix de sa marchandise? Et l'on est surpris d'apprendre que là pour un grain, c'est-à-dire moins d'un sou, l'homme du peuple peut avoir un verre d'eau à la glace, mélangée de citron ou de *sambuco;* c'est une boisson peu séduisante peut-être; mais aussi pour quatre grains, deux sous environ, vous aurez la meilleure limonade sucrée qu'on puisse boire; ou si vous le préférez, pour le même prix, votre eau glacée peut être parfumée d'absinthe ou de toute autre liqueur. Voilà certes un petit commerce bien simple; mais ce qu'il faut voir et admirer, c'est l'excessive propreté de ce comptoir sur lequel se trouvent étagés des verres de toute grandeur et de toutes formes, depuis celui en verre de Bohême jusqu'au plus simple, dans lequel vient se rafraîchir le gamin napolitain. Quand un *aquaiolo* est renommé, vous avez peine à vous faire servir; il y en a où les voitures s'arrêtent à la file. Mais ce qui doit étonner le plus, c'est l'extrême sobriété de ces gens du peuple qui, après avoir porté de lourds fardeaux, s'être livrés à des travaux pénibles, viennent se rafraîchir avec un verre de limonade. Le Napolitain est cependant tel; il ne boit que très peu de vin, et l'on ne voit jamais un homme ivre dans les rues de Naples.

Après avoir servi les acheteurs, l'*aquaiolo* est encore utile à d'autres. Le lazarone vient se reposer au frais à l'ombre de sa boutique, et le mendiant recueille les morceaux de citron qui ont été pressurés, pour les porter à ses lèvres desséchées. Avec le prix d'une limonade à Londres, on achèterait toute la boutique de l'*aquaiolo* de Naples.

L'*aquaiolo* est un type qui appartient essentiellement à Naples; le *limonaro* de Rome ne saurait lui être comparé, et celui qui a voyagé dans le royaume des Deux-Siciles sait combien il est agréable de trouver partout, dans le moindre petit village, l'*aqua nevata*, de l'eau glacée avec de la neige. L'eau glacée, dont la crudité est détruite par un acide ou un spiritueux quelconque, est une boisson tonique dont on peut prendre une assez grande quantité sans être incommodé.

WASHINGTON.

SA VIE. — SON HABITATION DE MONT-VERNON. — SON TOMBEAU.

George Washington est né, le 22 février 1732, à Bridge Creek, dans le comté de Westmoreland en Virginie; sa famille était originaire de l'Angleterre. A l'âge de dix ans il perdit son père, et resta sous la conduite de sa mère, dont l'âme élevée, le caractère énergique et la tendresse passionnée servirent puissamment à développer la noble nature du futur libérateur de l'Amérique et d'un des plus grands héros, si ce n'est le plus grand, de l'ère moderne. Il étudia avec succès les mathématiques et exerça la profession d'arpenteur. A l'âge de dix-neuf ans, son activité, son intelligence déjà mûre, son caractère grave et réservé le firent nommer major des milices de Virginie; deux ans après, le gouvernement lui confia la mission importante d'obtenir des Français de renoncer aux forts établis sur l'Ohio, en

dépit des traités. C'est à cette époque qu'une guerre s'engagea entre les Français et la Virginie, dont les troupes étaient commandées par Washington et unies aux Anglais, alors en rivalité avec nous. Washington montra dans cette première campagne ce courage, cette intelligence réfléchie, cette patience inébranlable qu'il déploya plus tard sur un plus vaste théâtre. Malgré tout son génie, le commandant américain et les Anglais furent vaincus, et ne s'emparèrent des forts que par la retraite volontaire des Français qui ne recevaient aucun secours.

Washington, après avoir ramené ses troupes, donna sa démission, et fut élu membre de l'assemblée de Virginie.

En 1764 et 1765, éclatèrent les premiers soulèvements de l'Amérique contre l'Angleterre, à l'occasion des droits que le parlement voulait établir sur le thé, le verre, le papier, etc. Les provinces décidèrent la formation d'un congrès à Philadelphie. Washington fut un des sept membres députés par sa province à ce congrès, qui se réunit le 17 septembre 1774. Après les premières hostilités contre l'Angleterre, après le mémorable siége de Boston, la célèbre bataille de Lexington (19 avril 1775), un nouveau congrès s'assembla à Philadelphie. Sa première occupation fut de nommer un général en chef des troupes américaines; l'unanimité des suffrages se porta sur Washington, le 15 juin 1775. Arrivé devant Boston, le général en chef s'occupa de donner une organisation à toutes ces milices indisciplinées; il parvint à y mettre de l'ordre, à composer de nouveaux corps, à faire prendre aux volontaires des engagements qui en faisaient de véritables soldats. Le premier résultat glorieux de ces efforts fut la prise de Boston sur les Anglais, le 4 mars 1776. A la nouvelle d'un nouvel et immense armement de l'Angleterre, l'*indépendance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord* fut proclamée par le congrès, le 4 juillet 1776. Mais le succès obtenu par la délivrance de Boston fut suivi de quelques revers et d'inactivité occasionnés par l'indiscipline des troupes américaines, par les luttes qui s'élevaient entre les Etats, par le manque de vivres et d'argent. Washington eut à faire face à toutes ces difficultés innombrables, à combattre non seulement l'ennemi, mais la négligence, le désordre, l'envie et même la trahison de ses compatriotes. Le congrès donna à Washington une dictature militaire absolue jusqu'à la fin de la guerre. Ce ne fut qu'en 1781, à l'arrivée de la flotte française, sous les ordres du comte de Grasse, que l'armée américaine put reprendre l'offensive. Grâce à cette intervention de la France, Cornwallis, chef de l'armée anglaise dans les provinces du Midi, fut vaincu et fait prisonnier avec huit mille hommes; ce succès décida de celui de la guerre.

Depuis cet événement, les troupes anglaises furent hors d'état de rien entreprendre, l'Angleterre fut forcée de négocier. Les préliminaires de la paix furent signés le 20 janvier 1783, et l'indépendance des Etats-Unis fut reconnue.

Le 25 novembre 1783, l'évacuation de New-York par les Anglais termina la guerre. Washington vint se présenter au congrès pour lui remettre sa commission de général en chef, puis il se retira dans son domaine de Mont-Vernon, sans demander aucune récompense. La seule qui lui fut décernée et qu'il accepta avec reconnaissance, ce fut le droit de recevoir et d'envoyer ses lettres par la poste sans qu'elles fussent taxées.

Rentré dans la vie privée, le héros libérateur se livra à l'agriculture. Les expériences que sa grande fortune acquise par son travail lui permit de suivre, contribuèrent beaucoup au perfectionnement de cet art en Amérique. Il s'occupa aussi de fondations publiques, comme de colléges, de l'amélioration des chemins et de la navigation intérieure. Mais Washington était encore appelé à rendre un plus grand service a sa patrie.

Malgré son indépendance, l'Amérique ne prospérait pas: le commerce languissait, l'argent était rare; de plus, des germes d'insurrection civile éclataient: chaque Etat voulait vivre indépendant et souverain; des divisions éclatèrent; la confédération semblait prête à se dissoudre. En juin 1785, Washington fit un appel aux divers Etats, pour leur faire sentir que l'Union ne pouvait subsister sans une force centrale puissante. L'assemblée de Virginie ayant proposé la formation d'une convention chargée de réviser les articles de la confédération, cette proposition fut adoptée, et la convention s'assembla à Philadelphie au mois de mai 1787. Washington, sur la désignation de Franklin, en fut élu président à l'unanimité. La nouvelle constitution eut pour résultat d'augmenter le pouvoir du congrès: il fut composé d'un sénat nommé pour six ans, d'une chambre des représentants, et d'un président élu par le sénat pour quatre ans, chargé du pouvoir exécutif, chef des armées de terre et de mer, et de la direction des relations extérieures. Washington fut élu président à l'unanimité en 1789. Grâce à ce nouveau gouvernement, la république entra dans une ère de prospérité qu'elle dut à la fermeté et à la sagesse de Washington. La tranquillité fut rétablie à l'intérieur, la population et les richesses s'accrurent rapidement. Washington regardait sa tâche comme terminée; aussi, arrivé au terme de sa seconde présidence, il refusa d'être réélu. Au mois de janvier 1797, après avoir adressé ses derniers conseils à ses concitoyens, il retourna à Mont-Vernon et se livra de nouveau à ses travaux d'agriculture.

Le 14 décembre 1799, ce grand homme mourut, par suite d'une inflammation de la trachée-artère, causée par une pluie légère qui lui avait mouillé la tête et le cou. Sentant sa fin très prochaine, il pria les personnes qui l'entouraient de s'épargner des soins inutiles; il se déshabilla, se mit au lit, se ferma lui-même les yeux de sa propre main, et expira sans convulsion. Il avait soixante-huit ans, et sa forte constitution semblait lui assurer une plus longue vie.

La taille de Washington était très élevée, sa figure calme, imposante et majestueuse; il était exact à remplir ses devoirs religieux, sobre, simple de manières. Ses proclamations, ses discours, ses lettres, étaient toujours écrits de sa main. Il parlait peu; mais quand les circonstances l'exigeaient, il savait unir à un puissant raisonnement une éloquence entraînante. Il n'a pas laissé d'enfants, et sa femme ne lui a survécu que de quelques années.

Le tombeau de Washington est à Mont-Vernon, propriété particulière du héros, située sur le Potomack. La maison, élevée à cent pieds au-dessus du niveau de la rivière, est construite en bois, et les interstices sont remplis par des briques. L'extérieur est recouvert de planches peintes, de manière à donner au bâtiment, de loin, l'apparence d'une construction en pierre de taille; elle n'a pas plus de cent pieds de long et cinquante de large. Le tombeau est situé sur le bord d'une pente qui conduit à la rivière, à une petite distance de la maison, du côté du midi. Rien de plus simple et de plus touchant. Un tertre un peu élevé, recouvert de gazon, environné de noirs cyprès; dessous, un caveau dans lequel est déposé le cercueil de Washington, et à côté du sien celui de sa femme; une porte en bois sans inscription: telle est la place où repose le libérateur de l'Amérique.

VALEUR ET PRIX DES LIVRES

AU MOYEN AGE.

Le savant abbé de La Rue a recueilli quelques faits curieux sur la valeur et sur le prix des livres au moyen âge; les mémoires de la société des Antiquaires de l'ouest en renferment aussi quelques uns. Voici ceux qui nous ont paru les plus intéressants:

Robert, abbé du mont Saint-Michel, dans son Appendix

à la chronique de Sigeberg, remarque comme un fait important et digne de l'histoire, la donation de 140 volumes faite à l'abbaye du Bec, par Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, dans le douzième siècle.

On trouve dans les manuscrits de Duchesne, à la bibliothèque du roi (n° 9 612), des extraits qu'il avait faits d'un ancien martyrologe de l'abbaye du mont Saint-Michel, dans lesquels on lit : « *X. Kalend. Februarii. obiit Thomas clericus qui nobis dedit bibliothecam.* » Une telle mention sur un martyrologe semblerait indiquer que c'était un des mérites de cet homme mis au rang des saints d'avoir donné une bibliothèque au monastère.

Le nécrologe de l'abbaye de Sainte-Foys-de-Longueville marque que le 5 des ides de juillet on devait célébrer la mémoire de Gilles de La Ferrière, qui avait donné à ce monastère les chroniques d'Hégésippe et un volume de saint Augustin sur les psaumes; mais il ajoute qu'on avait vendu le premier ouvrage pour les besoins de l'Eglise.

Beaucoup d'auteurs publiaient leurs ouvrages sous le titre de traductions; ils affirmaient les avoir traduits d'après les manuscrits de certaines églises, comme de Saint-Denis, Clugny, Beauvais, Cologne, Fécamp, Salisbury, Séville, Tolède, etc., et on les croyait facilement, parce qu'alors il n'y avait vraiment de livres que dans les églises cathédrales ou abbatiales. Ainsi, les romanciers de la Table ronde disent que leurs ouvrages sont tirés ou des manuscrits de l'abbaye de Fécamp, ou de ceux de la cathédrale de Salisbury, dans laquelle ils prétendaient que le roi Arthur, après avoir fait écrire les exploits de ses paladins, avait déposé ses manuscrits.

En 1266, Odon Rigault, archevêque de Rouen, faisant la visite de la province comme métropolitain, note dans son procès-verbal, qu'il a trouvé dans l'abbaye de Cherbourg, des manuscrits infiniment précieux, et le prélat ordonne plusieurs dispositions pour leur conservation.

En passant aux quatorzième et quinzième siècles, on verra que les manuscrits, quoique très multipliés, acquièrent une valeur plus considérable par la beauté de l'exécution : la Normandie fut alors surtout très renommée par ses artistes dans ce genre.

Les heures que le roi Charles VI donna en 1412 à la duchesse de Bourgogne coûtèrent 600 écus, et le vicomte de Bayeux fut chargé d'en payer une partie sur la recette des domaines de sa vicomté.

Un ancien rôle de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, de l'an 1431, contenant le compte de la trésorerie de ce monastère, porte en dépense une somme de 7 fr. pour l'achat des ouvrages de Pierre Lombard, autrement dit le Maître des sentences, et pour cette somme on eût acheté cette même année 70 boisseaux de blé.

Le compte du chantre de la même abbaye, pour l'année 1441, porte 22 sols pour un livre de musique, et avec cette somme on aurait eu dix boisseaux de blé.

Telle était la valeur des livres qu'on les donnait dans ce siècle pour la valeur d'un emprunt.

Ainsi, en 1457, l'université de Caen envoya en députation à Rome, Jacques Lefebvre, curé de Grainville, et pour la dépense de son voyage elle lui assura 100 fr.; mais pour qu'il en fît les avances, elle lui donna en gage 7 volumes, tous ouvrages de droit. Or, avec ces 100 fr. on eût eu alors 800 boisseaux de blé.

La rareté des livres et surtout des dictionnaires était grande dans ces temps-là, comme il paraît par une charte de 1426, qui fait connaître les obligations que les jacobins de Poitiers avaient contractées en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus de Simon de Gramaud, évêque de Poitiers. Ce qui portait surtout les religieux à exalter la générosité de ce prélat, était le don qu'il leur avait fait d'un dictionnaire en deux volumes. « Tout nouvellement encore, disent-ils, il a voulu mettre le comble à ses bontés pour nous en nous faisant une aumône si délectable, si honorable, si utile, si féconde, d'un prix si inestimable; nous voulons parler d'un livre en deux gros volumes, appelé *Dictionnaire*, etc. » En témoignage de la reconnaissance dont ils étaient pénétrés pour une si grande faveur, ils arrêtèrent en assemblée capitulaire, que Simon Gramaud aurait part aux mérites de toutes les prières et bonnes œuvres; que chaque année, à perpétuité, ils célébreraient un service funèbre en son honneur, et qu'après sa mort, ils inscriraient son nom dans leur martyrologe avec une notice ainsi conçue : « Le même jour est mort très révérend père en Jésus-Christ, monseigneur Simon de Gramaud, évêque de Poitiers, et cardinal de la sainte église romaine, le bienfaiteur et le père de ce couvent, qui, entre autres bienfaits dont il l'a comblé, lui a fait don d'un livre du plus grand prix en deux volumes, appelé *Dictionnaire*, et enchaîné dans la bibliothèque, pour lequel ce couvent est obligé de célébrer aujourd'hui son anniversaire. »

En 1466, Jean Hue, prêtre aveugle, donna un missel neuf à l'usage de Bayeux, et 20 sols de rente pour être reçu à l'hôpital Saint-Gatien.

Enfin, en 1470, époque où l'on imprima pour la première fois à Paris, on fit faire un antiphonaire pour la paroisse de Cérisey. Le curé paya 20 fr. à l'écrivain, somme égale à 160 boisseaux de blé; les prêtres de la paroisse furent si contents de la générosité du curé, qu'ils lui remirent pendant dix ans les deux repas qu'il était tenu de leur donner les jours de Noël et de Pâques de chaque année. Les paroissiens, de leur côté, firent beaucoup de présents à l'écrivain; toutes ces largesses furent consignées dans une pièce de vers français qu'on écrivit en tête du manuscrit; on y trouve les noms de tous les bienfaiteurs, et voici comment le poëte s'exprime sur l'un d'eux :

Messire Jehan Pichard
Fist du bien à l'écrivain,
Et lui donna, matin et tard,
De son bon cidre et de son pain.

L'année suivante, 1471, la même paroisse fit faire un processionnaire. L'écrivain fut Jean Le Cart; on le logea, on le nourrit pendant son travail, et on lui fit tant de cadeaux qu'il ne voulut point recevoir d'argent. Baluze, qui avait vu ces manuscrits, nous a conservé ces détails qu'on retrouve dans ses cartons à la bibliothèque royale.

GRECE.

MODON. — L'ILE DE SAPIENCE.

La ville de Modon, appelée par les anciens Grecs Pégase, et plus tard Méthone, est défendue par un château bâti sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, et séparée du continent par un pont de bois soutenu sur des piliers en pierre. Son port, nommé Mandraki, ne peut recevoir que des bâtiments de 50 tonneaux; et la mer, qui s'y précipite avec impétuosité par une passe ouverte entre l'île de Sapience et un bastion construit à l'entrée du mouillage, le rend extrêmement dangereux.

Modon est habitée par 1 600 Turcs, et le faubourg du Varochi renferme une population grecque qui, ajoutée à celle du canton, présente un effectif de 8 185 individus répartis dans 52 villages. Des tombeaux forment les avenues de la place, et des montagnes grisâtres les limites de son horizon. C'est au pied de cette chaîne qu'on trouve les restes d'une ville, d'un acropole, et des débris de marbre, qui paraissent être les décombres de l'antique Méthone.

La distance entre Modon et Navarin est de deux lieues et demie par mer, et de deux seulement par terre.

L'île de Sapience, qui abrite la baie de Modon par les prolongements inégaux de ses masses rocheuses, est l'une

des trois OEnusses; les deux autres sont l'île Verte et Cabrera.

Les flancs de Sapience sont diversement colorés, et percés de grottes naturelles Un voyageur, M. Lauvergne, a donné la description de la plus curieuse de ces grottes. « Elle a intérieurement, dit-il, la forme d'une nef d'église gothique; sa voûte élevée est tapissée par une infinité de violiers jaunes qui s'y introduisent par les fentes des rochers. Sa profondeur est de 35 à 40 pieds. L'ouverture est étroite et permet à peine d'y entrer, car l'eau de la mer qui y pénètre la baigne à moitié. Le fond fixa long-temps mon attention : quoiqu'elle soit antique. J'ignore quel en fut l'usage; mais cet antre dut être destiné à opérer quelques prodiges : car la rencontre des deux pans de rochers qui le terminent produit un phénomène d'acoustique tel, qu'une voix d'homme au *medium* devient grave et retentissante. Les autres grottes ne m'offrirent rien de particulier. En longeant la partie de l'île qui fait face au Péloponèse, il me fut facile de reconnaître, dans la coupe verticale et dans la nature rocheuse de l'un et l'autre littoral, que la Sapience est le résultat d'une violente séparation du continent. Près du bord de la mer, je vis un cimetière turc où l'on enterrait, dit-on, autrefois les pestiférés. Je découvris aussi une chaussée recouverte d'une végétation parasite. Le reste de l'île est tellement encombré de lentisques, d'arbustes et de bruyères, qu'il est aussi difficile d'y pénétrer que d'y rien observer, si ce n'est les traces de quelques chèvres et d'autres animaux qui y vivent à l'état sauvage. »

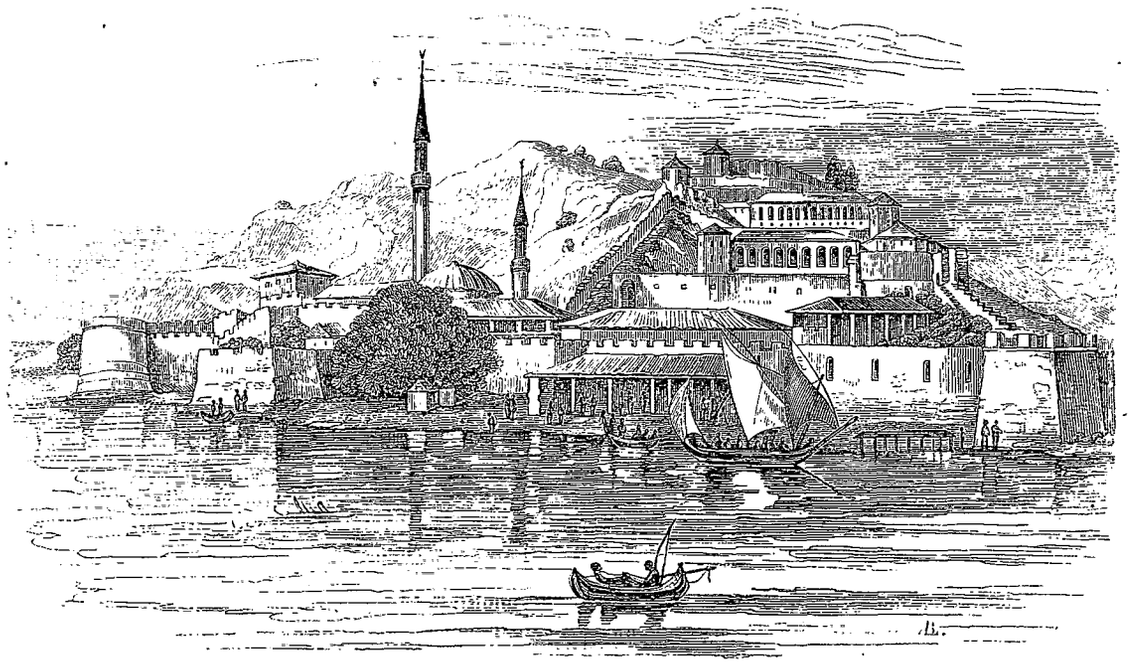

(Modon, en Messénie.)

SOUVENIRS DE VOYAGE.

On m'introduisit dans un salon moins élégant que riche. M. N. causait avec un jeune homme vêtu de noir et pâle qui me parut être un ministre protestant. Je présentai ma lettre de recommandation. Quand M. N. l'eut ouverte et parcourue des yeux :

— Mon ami Mérande, me dit-il, désire que vous descendiez dans notre mine de Valery. J'étais au moment d'y conduire M. Hartley. Si vous voulez nous y accompagner, nous partirons dans quelques minutes.

J'acceptai, et bientôt nous roulions tous trois dans une calèche découverte sur un chemin verdoyant qui bordait la rivière. C'était un beau jour d'automne : les cîmes des peupliers étaient à peine agitées par le vent : l'eau était si calme qu'elle semblait immobile. Toute la campagne était comme endormie dans ce silence infini qui frappe toujours d'étonnement ceux qui sortent des grandes villes. Je me serais volontiers laissé aller à quelque rêverie, mais j'étais distrait par la conversation de mes deux compagnons.

— A qui appartient ce château? disait M. Hartley.

— A un vieux fou, répondit M. N. Au comte Hammer.

— Un vieux fou! On m'en avait parlé comme d'un homme bienfaisant.

— Oui, oui; une espèce de philanthrope qu'on a eu l'imprudence de laisser entrer au conseil municipal. Il gâtera nos ouvriers. Si on l'en croyait, il faudrait proportionner leurs salaires à nos bénéfices, leur laisser chaque jour deux heures pour instruire leurs enfants et faire de la musique, fonder un asile pour la vieillesse des ouvriers pauvres dans le genre de l'hôtel des Invalides, que sais-je encore? Un déluge d'idées nouvelles qui séduisent au premier moment, mais impraticables; des utopies! Ces gens-là n'entendent rien à la vie pratique, et avec leurs générosités de visionnaires, ils veulent ruiner les autres. Mieux valait pour le pays l'ancien propriétaire. Il est vrai que c'était un égoïste, un vieux ladre, mais s'il ne faisait pas de bien aux autres, du moins ne faisait-il de mal qu'à lui.

— On dit que M. Hammer est religieux?

— Ah! oui, religieux. Je voudrais bien vous entendre disputer ensemble. Dernièrement il soutenait à nos mineurs

que Dieu n'était pas assez méchant pour damner éternellement même l'homme criminel, et qu'il lui laissait toujours quelque porte ouverte pour se repentir et parvenir tôt ou tard au bonheur; en un mot, il avait l'air de prétendre qu'il y avait, pour ainsi dire, plusieurs purgatoires, et point d'enfer.

— C'est, à mon jugement, une grave erreur, remarqua M. Hartley; mais, excusez ma sincérité, on m'a assuré que, de votre côté, vous leur affirmiez qu'il n'y a pas de paradis. Voilà de pauvres gens placés entre deux opinions qui ne laissent guère de place pour la foi.

— On vous a dit cela! répondit M. N., en poussant un rire étourdissant; c'était pour faire enrager ce vieil original; après tout, je ne suis pas fort en théologie. Vous êtes ministre, mon cher monsieur, moi je vends de la houille: chacun son affaire.

La réponse était un peu lourde. Mais nous étions arrivés: un mineur accourut se mettre à la tête des chevaux, et nous descendîmes. Il est inutile de raconter notre visite dans la mine. Toutes les descriptions de ce genre se ressemblent. M. N., après nous avoir accompagnés dans les principales galeries, se souvint qu'une affaire le rappelait à la ville: il nous demanda la permission de nous quitter. En même temps il donna ordre à un contre-maître de nous servir de guide; quand nous aurions tout vu en détail, on nous ramènerait dans un petit cabriolet qui était habituellement à la disposition de l'ingénieur.

Nous restâmes quatre ou cinq heures dans la mine. Quand nous remontâmes, il faisait nuit. Le contraste de ces souterrains obscurs, où toutes les figures paraissaient hâves et souffrantes, où l'air était étouffant, avec la fraîcheur de l'air et l'immensité du ciel tout semé d'étoiles scintillantes, nous fit éprouver une douce émotion. Nos cœurs étaient pleins et nous étions disposés à épancher les pensées que les mêmes spectacles y avaient fait naître. Mais nous nous connaissions si peu que nous n'osions pas nous communiquer nos impressions. Nous nous assîmes donc dans le cabriolet, et le contre-maître qui demeurait en ville se plaça entre nous deux.

— Quel chemin ces messieurs veulent-ils prendre? nous demanda-t-il.

— Il y en a donc plusieurs? lui répondis-je.

— Il y en a deux, celui qui borde la rivière, et un autre à travers champs.

— Et lequel est le plus court?

— Le chemin de la rivière est le plus beau mais le plus long.

— Alors prenez celui des champs, dit le ministre.

Je me rappelai que le contre-maître avait parlé devant nous d'un de ses enfants malade, et de l'impatience qu'il avait de rentrer chez lui. J'aurais volontiers serré la main au jeune ministre.

— Comme les étoiles brillent ce soir! dit le contre-maître en fouettant son cheval.

Je ne sais pourquoi nous ne répondîmes pas: mais cette remarque, toute simple qu'elle était, me plaisait déjà beaucoup plus que toutes les paroles qu'avait prononcées M. N. dans la calèche.

Le contre-maître était un homme d'environ trente-cinq ans: il paraissait avoir reçu quelque éducation. Sa physionomie respirait l'honnêteté et la bonne foi. Il s'y peignait en ce moment un peu de tristesse: sans doute il songeait à son enfant. Notre silence ne le découragea pas; et, comme s'il eût précisément deviné le cours que suivait en ce moment ma pensée, il se prit à dire: — Il y a pourtant des personnes qui croient que les étoiles sont habitées?

— Je suis une de ces personnes, lui dis-je.

— Vous! monsieur. Mais quelques unes ajoutent que ce sont des mondes les uns plus heureux que la terre, les autres moins heureux, où nos âmes vont après notre mort, et où elles sont récompensées ou punies suivant qu'elles ont bien ou mal usé de la liberté ici-bas.

— On ne peut rien affirmer sur ces choses, dit le ministre. Mais au moins le sentiment qui est au fond de cette croyance est honnête et ne peut inspirer que de bonnes actions.

Le contre-maître se tourna de mon côté comme s'il attendait ma réponse. Il pensait encore à son enfant, et il avait besoin de croire à une autre vie.

— C'est aussi mon avis, repris-je; vous paraissez étonné?

— Est-ce que monsieur n'est point Parisien? On dit ici, qu'à Paris il n'y a plus que les femmes qui aient de la religion?

— C'est une erreur ou une injustice; pour affirmer cela, il faut n'avoir vu que superficiellement les habitants de Paris, et n'en connaître que le plus petit nombre ou le plus bruyant ce qui est la même chose. Il y a des différences sans doute dans les croyances, mais aujourd'hui comme dans tous les siècles, comme chez tous les peuples, le plus grand nombre croit à une autre vie, à une puissance supérieure, et ce que presque tous les hommes ont désiré et espéré dans tous les temps en religion comme en morale, est certainement ce qui approche le plus de la vérité. Personne ne peut rougir de se ranger à l'opinion de la majorité du genre humain.

Le contre-maître me regardait avec avidité.

— Ce n'est pourtant point là ce que pense M. N., qui est un homme instruit! dit-il un peu tristement.

— Mais, que croit-on dans la mine?

— On croit à Dieu.

— Eh bien! un seul homme, quel qu'il soit, ne peut pas faire autorité en morale et en religion contre deux cents honnêtes gens comme vous, lui dis-je avec une sorte d'exaltation.

Le ministre se mit à sourire doucement. — Prenez garde, me dit-il en étendant le bras du côté du château du comte Hammer, dont l'on voyait au loin la façade éclairée par la lune; prenez garde, vous allez passer pour un homme dangereux.

Nous étions devenus tous les trois presque des amis. Le jeune ministre parla à son tour avec un esprit de tolérance, une douce ferveur et une élévation que j'admirai. En arrivant à la ville, je trouvai à regret que l'heure du départ de la diligence était près de sonner. Mais le ministre séjournait encore quelque temps et il s'invita à souper chez le contre-maître. Je les accompagnai jusqu'à la porte.

— L'enfant est beaucoup mieux, s'écria une jeune femme pâle et amaigrie en embrassant le contre-maître.

Je donnai à mes deux compagnons une bonne poignée de main Depuis, jamais je ne les ai revus.

LES SOURIS ET LES CHATS.

BALLADE.

Je treuve qu'entre les souris
Ot un merveilleux parlement,
Contre les chats leurs ennemis,
A véoir manière comment
Elles véquissent (vécussent) sûrement.
Sans demourer en tel débat,
L'une dist lors, en arguant,
Qui pendra la sonnette au chat?

Cilz consaulz (ce conseil) fut conclus et prinz (pris);
Lors se parlent communément.
Une souris du plat païs
Les encontre, et va demandant
Qu'om (ce qu'on) a fait? Lors vont répondant
Que leur ennemi sera mat;
Sonnette arout (aura) au col pendant:
Qui pendra la sonnette au chat?

C'est le plus fort, dist un rat gris.
Elle demande saigement :
Par qui sera cilz fait fournis?
Lors s'en va chacune excusant.
Il n'y ot point d'exécutant ;
S'en va leur besongne de plat.
Bien fut dit : mais au demourant,
Qui pendra la sonnette au chat?

ENVOY.

Prince, on conseille bien souvent;
Mais on peut dire com le rat,
Du conseil qui sa fin ne prend :
Qui pendra la sonnette au chat?

Cette fable d'un tour si fin et si naïf, et dont nous croyons que nos lecteurs ne feront pas sans curiosité et sans intérêt la comparaison avec celle de La Fontaine sur le même sujet (*le Conseil tenu par les Rats*), est un des monuments les plus anciens de notre vieille langue. Elle se trouve dans le manuscrit d'Eustache Deschamps, bailli de Senlis, qui dut naître, selon toute probabilité, sous le règne de Charles-le-Bel, mourut à peu près en 1422, la même année que Charles VI, et qui certainement écrivit ses volumineuses poésies pendant le règne de Charles V.

L'ouvrage le plus étendu du recueil de poésies d'Eustache Deschamps est une satire contre le mariage, qui ne contient pas moins de treize mille vers, et a pour titre *le Miroir de mariage.*

M. Crapelet a imprimé pour la première fois, en 1832, un Choix des poésies d'Eustache Deschamps, qui forme un fort volume grand in-8°. La Bibliothèque royale possède le manuscrit complet des Œuvres de ce poëte.

MÉPRISES POPULAIRES.

Au-dessus de la porte des *Stinche*, prison de dettes à Florence, on avait placé l'inscription charitable : *Opportet misereri* (il faut avoir pitié). Ces deux mots latins n'offrant aucun sens au peuple, il les défigura bientôt pour y substituer une inscription plus énergique. Il appelait cette porte : *Porte delle Miserie* (Porte des Misères).

Le collége des Grassins à Paris avait été fondé, en 1539, pour les pauvres écoliers du diocèse de Sens, et l'on avait mis d'abord au-dessus de la porte : *Collége des Grassins, fondé pour les pauvres de Sens.* Mais cette inscription induisit le public en erreur, et lui fit tellement croire que c'était un hôpital de fous que, dans l'intérêt des pauvres Senonais, l'on fut obligé de la supprimer. — Le ruisseau qui sépare la Bretagne de la Normandie, et qui porte le nom de ruisseau Français ou François suivant l'ancienne orthographe, est appelé maitenant *Ruisseau Saint-François* par les paysans, depuis que la prononciation du mot Français en se modifiant leur a ôté le sens qu'ils y attachaient.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier à l'infini, ne laissent que trop pressentir combien de légendes, combien de traditions sont nées d'altérations analogues, altérations dont la clef est maintenant perdue pour nous.

LA SOCIÉTÉ.

Dieu ayant fait le ciel et la terre, qui ne sentent pas le bonheur d'être, il a voulu faire des êtres qui le connussent et qui composassent un corps de membres pensants.

Tous les hommes sont membres de ce corps; et pour être heureux, il faut qu'ils conforment leur volonté particulière à la volonté universelle qui gouverne le corps entier. Cependant il arrive souvent que l'on croit être un tout, et que, ne se voyant pas de corps dont on dépende, l'on ne croit dépendre que de soi, et l'on veut se faire centre et corps soi-même. Mais on se trouve en cet état comme un membre séparé de son corps, qui, n'ayant point en soi de principe de vie, ne fait que s'égarer et s'étonner dans l'incertitude de son être. Enfin, quand on commence à se connaître, l'on est comme revenu chez soi : on sent que l'on n'est pas corps, on comprend que l'on n'est qu'un membre du corps universel; qu'être membre est n'avoir de vie, d'être et de mouvement que par l'esprit du corps et pour le corps; qu'un membre séparé du corps auquel il appartient n'a plus qu'un être périssant et mourant ; qu'ainsi l'on ne doit s'aimer que pour ce corps, ou plutôt qu'on ne doit aimer que lui, parce qu'en l'aimant on s'aime soi-même, puisqu'on n'a d'être qu'en lui, par lui et pour lui.

PASCAL.

LE DERNIER BARDE DE L'IRLANDE.

Un certain Maguire, en 1736, résidait à Londres, près de Charing-Cross. « Sa maison était très fréquentée, dit M. Walker, et sa rare habileté à jouer de la harpe était un attrait de plus; le duc de New-Castle et quelques uns des ministres venaient le visiter. Un soir, on le pria de chanter des airs irlandais : ils étaient plaintifs et solennels, et comme on lui en demandait la cause, il répondit que ceux qui les composaient étaient trop profondément affligés du sort de leur patrie pour pouvoir en trouver d'autres; mais, ajouta-t-il, délivrez-la des fers qui pèsent sur elle, et vous n'aurez plus à nous reprocher la tristesse de nos chants. On s'offensa de cette effusion de cœur; sa maison fut désertée peu à peu, et il mourut le cœur brisé. » — Ce pauvre aveugle, musicien, chanteur, poëte, et si fidèle au culte et aux douleurs de sa patrie, est le dernier barde de l'Irlande.

L'enseignement donné sur les genoux d'une mère, et les leçons paternelles confondues avec les souvenirs pieux et doux du foyer domestique, ne s'effacent jamais de l'âme entièrement LAMENNAIS.

LA FETE DU LOUP-VERT,

A JUMIÉGES.

(Voy., sur l'Abbaye de Jumiéges, 1836, p. 121; et sur le Tombeau des Enervés., 1840, p. 103.)

Tous les ans, à Jumiéges, le 25 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, la confrérie du Loup-Vert va chercher son nouveau chef ou maître dans le hameau de Conihout; c'est là seulement que l'usage permet de le choisir. L'habitant prend le titre de *Loup-Vert;* il revêt une large houppelande verte, et se couvre la tête d'un bonnet vert de forme conique, très élevé et sans bords. Ainsi costumé, il se met en marche à la tête des frères. L'association s'avance en chantant l'hymne de S. Jean au bruit des pétards et des mousquetades, la croix et la bannière en tête, jusqu'au lieu dit le Chouquet. Là, le curé vient avec les chantres et les enfants de chœur au-devant des frères et les conduit à l'église paroissiale. Après l'office, on retourne chez le *Loup-Vert* où est servi un repas tout en maigre. Ensuite on danse devant la porte en attendant l'heure où doit s'allumer le feu de la Saint-Jean. La nuit venue, un jeune homme et une jeune fille parés de fleurs, mettent le feu au bûcher au son des clochettes. Dès que la flamme s'élève on chante le *Te Deum;* puis un villageois entonne en patois normand un cantique, espèce de parodie de l'*ut queant laxis.* Pendant ce temps, le loup et les frères, le chaperon sur l'épaule, se tenant tous par la main, courent autour du feu après celui qu'ils ont désigné pour être le loup l'année suivante. Le

premier et le dernier de ces singuliers chasseurs ont seuls une main libre; il faut cependant qu'ils enveloppent et saisissent trois fois le futur loup, qui, en cherchant à leur échapper, frappe à coups redoublés les confrères d'une grande baguette dont il est armé. Lorsqu'il est enfin pris, on le porte au bûcher et l'on feint de l'y jeter. Cette cérémonie terminée, on se rend chez le loup et l'on y soupe encore en maigre; la moindre parole inconvenante ou étrangère à la solennité est interdite; un des convives a la charge de censeur, et il agite des clochettes si l'on n'observe pas cette règle; celui qui la transgresse est obligé de réciter immédiatement, debout et à haute voix, le *Pater noster;* mais à l'apparition du dessert ou à minuit sonnant, la liberté la plus entière fait place à la contrainte; les chansons bachiques succèdent aux hymnes religieuses, et les aigres accords du ménétrier du village peuvent à peine dominer les voix détonnantes des joyeux compagnons de la confrérie du Loup-Vert. On va dormir enfin et puiser dans le repos de nouvelles forces et un nouvel appétit pour le lendemain. Le 24 juin, la fête de S. Jean est célébrée par les mêmes personnages avec la même gaieté. Une des cérémonies consiste à promener, au son de la mousqueterie, un énorme pain bénit à plusieurs étages, surmonté d'une pyramide de verdure ornée de rubans; après quoi les religieuses clochettes, déposées sur le degré de l'autel, sont confiées, comme insignes de sa future dignité, à celui qui doit être le *Loup-Vert* l'année suivante.

E. Hyacinthe Langlois, l'archéologue rouennais, a émis



(La Procession du Loup-Vert, à Jumiéges.)

l'opinion très vraisemblable que cette fête doit avoir eu pour origine une vieille tradition célèbre dans les environs de Jumiéges. Voici dans quels termes il rapporte cette tradition :

« La première abbesse du monastère de Savilly, situé à quatre lieues de Jumiéges, fut sainte Austreberthe. Ses religieuses étaient chargées du soin de blanchir le linge de la sacristie de Jumiéges; un âne transportait ce linge d'un monastère à l'autre, et il n'était ordinairement accompagné d'aucun guide. Un jour, il arriva que le pauvre animal fut étranglé par un loup. Austreberthe, attirée par les cris de l'âne, étendit la main sur le loup et lui ordonna de se charger du fardeau de la victime; le loup obéit sans murmurer, et continua jusqu'à sa mort à remplir la fonction de l'âne. »



(Sculpture d'une chapelle de l'église de Saint-Pierre, à Jumiéges.)

Au huitième siècle, on construisit une chapelle commémorative de cet événement dans la forêt de Jumiéges. Plus tard, on remplaça la chapelle en ruines par une croix de pierre qui était encore debout il y a soixante ans; elle était connue sous le nom de *Croix-à-l'âne*; on façonna depuis, dans un chêne voisin, plusieurs niches de bois avec des statuettes, et ce chêne porte à son tour aujourd'hui le nom du *Chêne-à-l'âne.*

Cette anecdote merveilleuse a été aussi consacrée par un bas-relief du monastère, et par deux autres sculptures de l'église de Saint-Pierre. Nous reproduisons une de ces dernières que l'on voit dans l'angle d'une chapelle; sainte Austreberthe y est représentée sans voile et avec une simple guimpe; elle paraît caresser le loup qui implore son pardon.

On connaît, du reste, beaucoup de traditions analogues à celle de l'âne de Savilly.

Cambry, auteur du Voyage dans le Finistère, revu et amélioré, il y a quelques années, par M. Emile Souvestre, raconte que S. Malo condamna de même un loup qui avait dévoré l'âne d'un pauvre homme à faire l'office de l'animal; ce loup logeait la nuit, comme son prédécesseur, dans une bergerie avec des moutons, et il sut réprimer sa tentation de les manger : il était devenu herbivore.

Au pied du mont Saint-Michel, des ermites voyaient arriver chaque jour un âne chargé de vivres que leur envoyait un ecclésiastique. Une fois, au lieu de l'âne, il leur vint un loup avec le fardeau ordinaire; c'était aussi en punition du meurtre de l'âne que cette bête s'acquittait du message.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ROBERT VALTURIO.

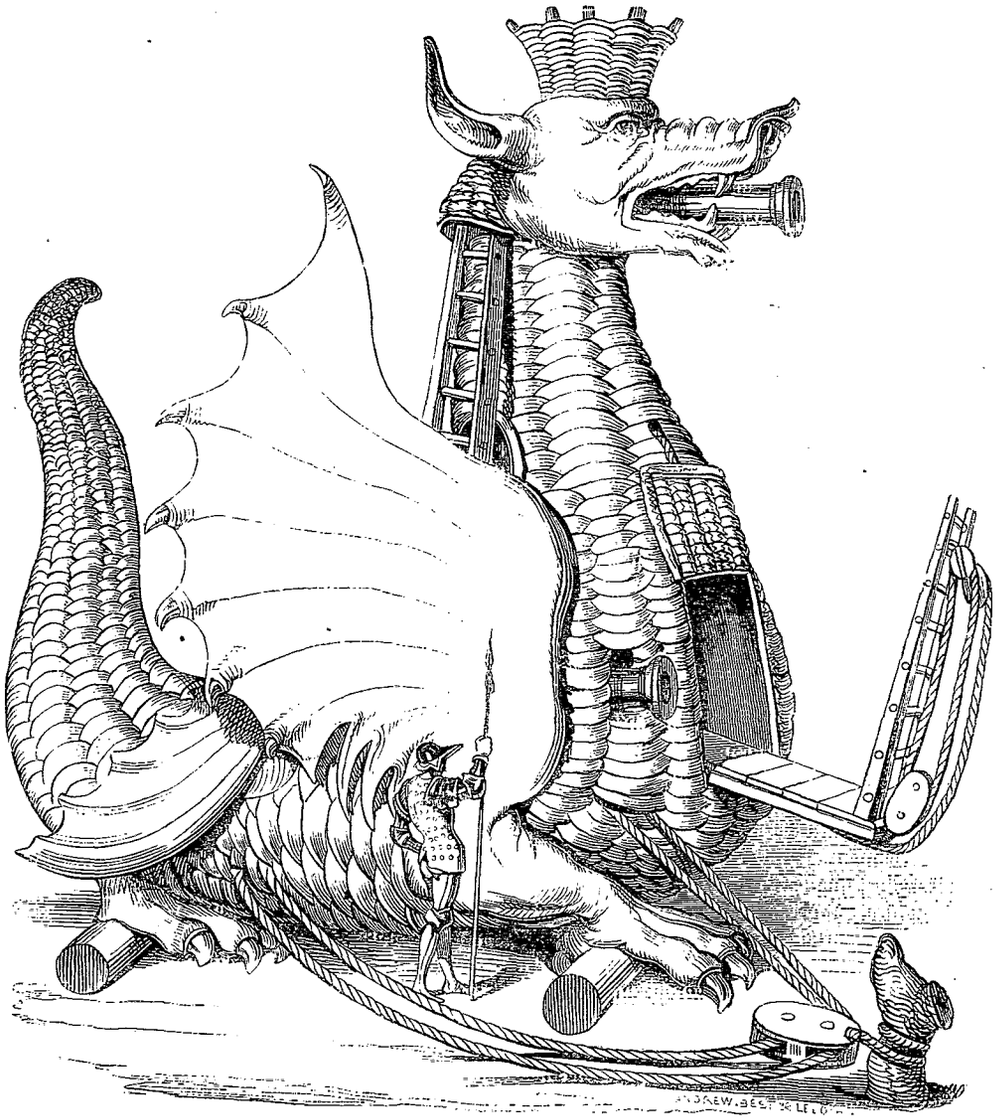

(Une Machine de guerre, d'après Valturio.)

Depuis le cheval de bois qui porta dans ses flancs les guerriers grecs jusqu'aux batteries savamment combinées de Vauban, bien des systèmes pour l'attaque et la défense des places se sont succédé. C'est un spectacle étrange que celui de ces machines inventées pour la destruction, qui varient leurs formes à l'infini, selon les temps, les pays, et le génie particulier de chaque peuple. Un homme des plus féconds dans ce genre de création est sans contredit Robert Valturio, conseiller de Sigismond-Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. Rien de plus séduisant pour un bibliophile que la première édition de l'ouvrage *de Re militari* de Valturio (Vérone, 1472, in-folio). Les charmants et nombreux dessins de machines de guerre qui ornent ce volume méritent surtout de fixer l'attention. L'imagination de Valturio a tout prévu : les échelles pour l'assaut, les chariots pour le combat, les béliers pour effondrer les murailles, les ponts jetés sur les fleuves, les frondes gigantesques agitées par des leviers faibles, les obuses, les canons et leurs affûts; c'est un pêle-mêle où les Grecs, les Romains et les modernes sont tous confondus. Les dessins peuvent rivaliser avec ce que la gravure sur bois a produit de plus fin et de plus délicat. C'est à peine si ces figures gracieuses portent encore çà et là les traces du style gothique; ce sont presque déjà les lignes souples et riches de l'art florentin du seizième siècle. La gravure que nous reproduisons ici est la copie amoindrie d'une grande figure qui occupe toute une page in-folio. Elle représente un énorme dragon : de sa gueule et de ses flancs sortent des javelots qui vont porter la mort dans les rangs ennemis; une espèce de pont-levis peut s'abattre par-devant, et servir tout à la fois d'échelle pour escalader le rempart, et de défense en cas d'attaque; enfin, dans le bas, des cordes et des poulies attachées à un pieu permettent d'approcher ou d'éloigner à volonté la monstrueuse machine.

On doit dire que Valturio fit quelques emprunts à Végèce : il était impossible de parler d'art militaire sans avoir sous les yeux le grand maître du quatrième siècle. Cependant le livre de Valturio contient des faits précieux : c'est lui qui nous apprend que Sigismond-Pandolphe Malatesta a inventé les bombes; ce qui fait voir, comme l'a remarqué Tiraboschi, que cette découverte, qu'on datait des campagnes de Charles VIII en Italie, remonte à quelques années plus haut.

Valturio est né à Rimini. On ne sait pas au juste l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivait encore vers la fin du quinzième siècle.

DES PORTS MARITIMES DE LA FRANCE.

Sous le titre de *Statistique des ports maritimes de commerce*, l'administration des ponts et chaussées a publié un travail remarquable, où sont indiqués la situation géographique de chaque port, ses dispositions principales; les constructions qui ont pour objet de l'abriter et d'en fixer l'entrée; celles qui sont destinées au stationnement, au chargement et au déchargement des navires; les moyens employés pour conserver la profondeur des chenaux; les ouvrages propres à la construction et à la réparation des navires; les voies d'eau et de terre qui viennent aboutir au port; les travaux que les ingénieurs jugent nécessaires pour son amélioration; enfin, l'évaluation sommaire de ces travaux. L'ensemble de ces renseignements constitue la description technique des ports.

Dans une seconde partie du travail statistique, la question des ports est envisagée sous le point de vue économique. On a essayé de faire connaître leur importance commerciale en indiquant la nature des opérations qui s'y réalisent, le montant des droits que le trésor y a perçus pendant les années 1833, 1834, 1835, 1836 et 1837, et la moyenne de ces droits. Dans cette partie, les ports sont surtout désignés par leur caractère principal et dominant, suivant qu'ils s'occupent de grande navigation (comprenant la grande pêche), de cabotage, ou de pêche du littoral.

La troisième partie du travail statistique a pour but un essai de classification des ports: on a cherché à apprécier leur importance actuelle, en calculant, pour chacun d'eux, le tonnage des navires qui y entrent ou qui en sortent, et le montant des droits que le trésor perçoit sur ces navires.

On a compris, du reste, sous le nom de *ports*, non seulement tous les lieux où les bâtiments viennent aborder pour y déposer ou pour y prendre des marchandises, mais encore tous ceux où ils viennent chercher un abri et attendre des vents favorables, ainsi que les rades, les anses et les criques creusées par la nature, qui presque toutes n'ont aujourd'hui qu'une bien faible importance, mais dont quelques unes peut-être, par suite de circonstances qu'il est impossible de désigner d'une manière précise, arriveront un jour à un haut degré de prospérité. Quand on songe à ce qu'étaient, dans leur origine, la plupart des ports les plus importants de notre territoire, on doit reconnaître qu'il n'est pas possible d'imposer à l'avance des bornes aux destinées que l'industrie de l'homme, les ressources de l'art et les événements de l'avenir peuvent réserver à telle ou telle localité.

Le développement de nos côtes se compose de trois régions distinctes: la première, qui s'étend depuis la frontière de Belgique jusqu'à la pointe du Finistère, et qu'on peut appeler la région de la Manche; elle comprend 102 ports. La seconde, qui commence où finit la première, et vient se terminer à la limite de la France et de l'Espagne vers l'ouest; cette région est celle de l'Océan, elle possède 215 ports. Enfin la troisième région, dite région de la Méditerranée, commence à la frontière d'Espagne vers l'est, et se termine à la frontière du Piémont vers l'ouest; on y trouve 83 ports.

Ces 400 ports sont d'ailleurs distribués de la manière suivante:

Sur les bords de la mer.	145
Sur les parties maritimes des rivières.	176
Au pourtour des îles	79

La partie du littoral composée des formations géologiques les plus anciennes, où dominent les granites et les terrains de transition, présente des rades excellentes, des mouillages profonds et bien abrités, et toutes les conditions d'existence des meilleurs ports: c'est dans des roches de cette nature que sont creusés nos grands ports militaires de Cherbourg, de Brest et de Lorient. A l'opposé de ces terrains sont les terrains d'alluvion, dans lesquels il n'existe d'autres ports naturels que ceux qui sont formés et entretenus par les rivières qui débouchent à la mer. Les ports artificiels très rares que l'on y rencontre ne peuvent être conservés qu'à l'aide de chasses puissantes ou de curages extraordinaires.

Quant aux formations géologiques comprises entre les terrains de transition et les terrains tertiaires supérieurs, elles présentent souvent une configuration favorable à l'établissement des ports; mais comme elles offrent moins de résistance que les roches anciennes, elles se laissent attaquer par la mer, surtout dans les parties où les côtes sont directement exposées à l'action des vents régnants. Les ports qui existent sur ces portions du littoral sont sujets à s'obstruer par les masses de galets ou de sable qui proviennent de la destruction des côtes, constamment battues par la mer, et on ne peut en maintenir la profondeur qu'en y exécutant des ouvrages dispendieux, tels que des écluses de chasse, des jetées, etc.

Un des grands défauts des ports de France est cette tendance qu'ils ont à s'atterrir. La loi suivant laquelle les alluvions se forment dépend de la configuration générale des côtes, des marées, des courants, des vents et des tempêtes; elle commence à être connue pour l'étendue presque entière du littoral de l'Océan et même de la Méditerranée, et la partie la plus difficile de l'art de l'ingénieur consiste à combattre cette influence destructive, ou du moins à préserver les ports de ses effets.

Brise-lames, môles et jetées. — Parmi les ouvrages destinés à abriter les ports, ou à en fixer l'entrée, on distingue le *brise-lame* qui est tout-à-fait isolé à la mer, et dont le but est d'amortir l'action du vent et de la lame; le *môle*, qui ne diffère du brise-lame qu'en ce qu'il est rattaché au rivage; enfin, la *jetée*, qui longe le chenal et le préserve de l'envahissement des alluvions et des galets.

Sans parler ici de la digue de Cherbourg, l'ouvrage le plus prodigieux qui jamais ait été exécuté dans ce genre, il n'existe dans nos ports que deux brise-lames, celui de Cette, dont la longueur est de 470 mètres, celui de Sauzon (à Belle-Ile), qui n'a que 80 mètres de longueur.

On compte trente-deux ports préservés par des môles de plus ou moins d'étendue: la longueur totale de ces ouvrages est d'environ 9600 mètres; le plus remarquable est celui de Grandville, dont la longueur, aujourd'hui de 500 mètres, sera portée prochainement à 584 mètres.

Il y a soixante-un ports dans lesquels existent des jetées plus ou moins longues, et toutes ces jetées ensemble ont un développement de 56 000 mètres environ. On doit citer principalement les jetées de Dunkerque qui ont ensemble un développement de 997 mètres, et qu'on s'occupe de prolonger de 200 mètres chacune, pour reculer vers le courant de la rade le banc de sable qui existe à l'entrée du port; la jetée de Calais, dont la longueur, qui est aujourd'hui du côté de l'est de 830 mètres, et du côté de l'ouest de 630 mètres, est cependant reconnue insuffisante; les jetées du Havre, qui ont ensemble environ 600 mètres de développement, les jetées du port des Sables qui ont ensemble 925 mètres de longueur.

Ecluses de chasse. — Les moyens employés au curage des ports et à la conservation des passes varient sur l'Océan et sur la Méditerranée. Sur l'Océan, comme la mer s'élève et s'abaisse deux fois en vingt-quatre heures, on a imaginé de rassembler à marée montante et de retenir les eaux dans de vastes réservoirs appelés *écluses de chasse*. Lorsque la mer se retirant laisse le port et le chenal à sec, on ouvre ces réservoirs, et les eaux qu'ils contiennent se précipitant vers la mer avec toute la vitesse due à la différence du niveau, balaient et creusent les chenaux, rompent les bancs qui se trouvent à leur entrée, et frayent ainsi la route des navires. Les principales écluses de chasse se trou-

vent dans les ports de Dunkerque, de Gravelines, de Boulogne, du Tréport, de Dieppe, de Fécamp, du Havre et de La Rochelle. Celle de Dunkerque, que l'on a établie depuis 1821, peut lancer, dans la première heure qui suit l'ouverture des portes, 700000 mètres cubes d'eau, non compris 200000 mètres cubes qui sont fournis dans quelques circonstances par les fossés de la place; celle de Fécamp fournit 800000 mètres cubes dans le même temps.

Sur la Méditerranée, où les ports n'assèchent jamais, et où le niveau de l'eau est à peu près constant, sauf les variations dues à l'influence des vents, on emploie depuis long-temps, pour le curage, des machines flottantes dites *pontons à cuillers;* mais depuis 1837, l'administration a conçu le projet, déjà réalisé à Marseille et à Cette, d'appliquer la force de la vapeur au dragage des chenaux et des passes. Les Chambres se sont associées à cette utile pensée, et ont voté les fonds nécessaires pour l'organisation générale du curage à la vapeur des ports de la Méditerranée. L'administration s'occupe d'installer ce service.

Bassins à flot. — On désigne sous ce nom de vastes retenues d'eau où les bâtiments restent constamment à flot, et dont les ouvertures sont munies de portes convenables pour établir ou pour fermer la communication avec la haute mer. Au commencement du dix-neuvième siècle, il n'existait en France que six ouvrages de cette nature; ce nombre s'est considérablement accru depuis, et bientôt, grâce aux dernières lois qui ont été votées, il s'élèvera à seize (non compris les bassins qui appartiennent à la marine militaire). De tous ces bassins, celui de Saint-Malo sera sans contredit le plus remarquable; il présentera, dans une partie de l'espace consacré au stationnement et au chargement des navires, une profondeur d'eau de $7^{m}50$, et sur le reste, une profondeur de 5 mètres. L'emploi des bateaux à vapeur, qui ont une largeur considérable à cause de leurs roues de côté, et la tendance de la navigation à se servir de bâtiments de plus en plus forts, forcent d'augmenter à la fois la largeur et la profondeur des écluses qui établissent la communication entre la mer et les bassins à flot. Avant 1834, on n'avait jamais excédé la largeur de 14 mètres dans les ports de commerce; mais à la suite d'enquêtes faites en 1834, on s'est décidé à élargir l'écluse du bassin du Roi au Havre, et à lui donner $16^{m}50$ au lieu de 15. Mais déjà cette largeur est trouvée insuffisante, et le commerce demande qu'elle soit portée à 19 ou 20 et même à 21 mètres.

Docks. — On désigne sous le nom de docks des établissements où se trouvent réunis des bassins à flot bordés de quais, et des magasins destinés à recevoir les marchandises. Les docks sont l'expression la plus avancée des besoins du commerce; des machines y sont installées pour charger et décharger les navires avec autant de rapidité que d'économie. Les marchandises restent sous la garde et la responsabilité de la compagnie propriétaire du dock, et le négociant qui la lui confie reçoit en échange un récépissé ou *warrant*, qui, en circulant de main en main, fait circuler la propriété même de la marchandise. Ainsi l'échange peut s'en multiplier sans aucun déplacement, et par conséquent sans frais de manutention et de transport, jusqu'au moment où elle sort du dock pour entrer dans la consommation, ou pour être réexportée à l'étranger. En France, il n'existe aucun de ces établissements dont les Anglais nous offrent l'exemple et le modèle: il y a lieu d'espérer cependant que les préjugés qui s'opposent à leur création ne tarderont pas à s'effacer, et que bientôt les ports du Havre et de Marseille verront s'élever des docks qui donneront à leur commerce des facilités et une extension nouvelle.

On peut évaluer à 150 millions environ la somme nécessaire pour mettre l'état de nos ports en harmonie avec les besoins les plus urgents du commerce, non compris les projets en cours d'exécution, ni l'entretien annuel qui se fait sur les fonds du budget ordinaire. C'est par des sacrifices de ce genre que la France parviendra à reprendre parmi les nations maritimes le rang dont les malheurs de la guerre l'ont fait déchoir, et qu'elle n'a pas encore su reconquérir depuis vingt-quatre années de paix.

DU PRÉTENDU CHANGEMENT DE NOM DES CITÉS ANTIQUES DE LA GRÈCE MODERNE.

C'est un fait qui semble généralement admis parmi nous que les Grecs modernes ont complétement oublié ou défiguré les noms des villes de la Grèce ancienne; et Voltaire, donnant cours à sa verve, a fait à ce sujet une foule de plaisanteries sur cette nation barbare, qui méconnaissait le nom de ses cités; et de nos jours même, un poëte a dit:

> Les Grecs ont tout perdu : la langue de Platon,
> La palme des combats, les arts et leurs merveilles,
> Tout, jusqu'aux noms divins qui charmaient nos oreilles.

Cette erreur n'a d'autre cause qu'un vice de notre éducation trop profondément enraciné, pour que de long-temps on puisse le détruire. Dans nos écoles, en France comme dans presque tout le reste de l'Europe, on apprend à prononcer le grec comme jamais en aucun pays et à aucune époque il n'a été prononcé lorsqu'il était langue vivante. De là vient qu'en entendant les Grecs modernes prononcer, bien probablement comme leurs aïeux, les noms de certaines villes, ces noms ont paru aux voyageurs complétement défigurés. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, Thèbes s'appelle aujourd'hui comme au temps d'Epaminondas, *Thebai;* seulement, en Grèce, on prononce *Sivé*, d'où l'on a conclu que le nom de Thèbes n'existait plus et avait été remplacé par celui de *Sivé*, qui se trouve encore dans de nombreux ouvrages de géographie. Athènes est devenue *Séthène*, grâce à une légère altération. Les Vénitiens, qui n'ont jamais pu s'habituer à la prononciation des Grecs, ont surtout contribué à ridiculiser beaucoup de noms conservés religieusement par les Grecs modernes. Le nom du détroit sur lequel est située la ville de Chalcis, de l'Euripe, qui se prononçait *Egrippos*, ne leur présentant aucun sens, ils en ont fait Négrepont. Nos marins aussi estropient étrangement les noms grecs; dans leur bouche, l'île de Samothrace est devenue *Sainte-Mandroche*. L'écueil appelé *Belopoulos* (petite aiguille), est devenu *la Belle-Poule*, et figure avec ce dernier nom sur toutes nos cartes.

Du reste, c'est une chose curieuse que de voir la métamorphose complète que les Grecs, de leur côté, faisaient subir aux noms italiens. Dans leurs historiens, l'amiral génois Doria n'est jamais nommé autrement que Sertorius. En effet, ils l'entendaient toujours appeler *Ser* (pour messer) *Doria*, d'où ils ne faisaient qu'un seul mot, Serdoria ou Sertoria; puis enfin Sertorius, nom que la lecture des anciens auteurs avait rendu bien plus familier. Il est bon, du reste, d'ajouter que, par l'étude du grec moderne, qui chez nous se répand de plus en plus, ces petites erreurs tendent de jour en jour à disparaître.

LES EMBARRAS DE PARIS.

Nous ignorons si c'est avant ou après la célèbre satire de Boileau sur les embarras de Paris, qu'ont été composées les deux caricatures dont nous donnons ici une copie. Il est certain qu'elles reproduisent les principaux traits de cette pièce où Boileau, du reste, n'a guère été lui-même qu'un imitateur. Toutes les grandes villes se ressemblent sous certains aspects, et les poëtes latins avaient jadis exhalé sur

Rome des plaintes qui peuvent bien encore s'appliquer à Paris. Ecoutez Horace et Juvénal : « Vous prétendez que » les rues sont libres, dit le premier ; arrêtez donc cet en- » trepreneur qui court tout échauffé avec ses mulets et ses » manœuvres ! Tantôt c'est une pierre, tantôt une poutre » énorme qu'ébranle un cabestan. Ici de lourdes charrettes » rompent l'ordonnance lugubre d'un convoi ; là c'est un » chien enragé qu'on poursuite plus loin des pourceaux » fangeux qui m'éclaboussent. — C'est à grands frais seule- » ment qu'on dort en cette ville, s'écrie à son tour Juvénal ; » voilà ce qui nous tue. Ces chars qui s'embarrassent aux » détours des rues ; ces imprécations d'un muletier forcé de » s'arrêter, c'en est assez pour arracher au sommeil... » Avons-nous une affaire qui nous appelle ? Nous avons » beau nous presser ; arrêtés par le flot qui précède, nous » sommes accablés par celui qui suit. L'un me heurte du

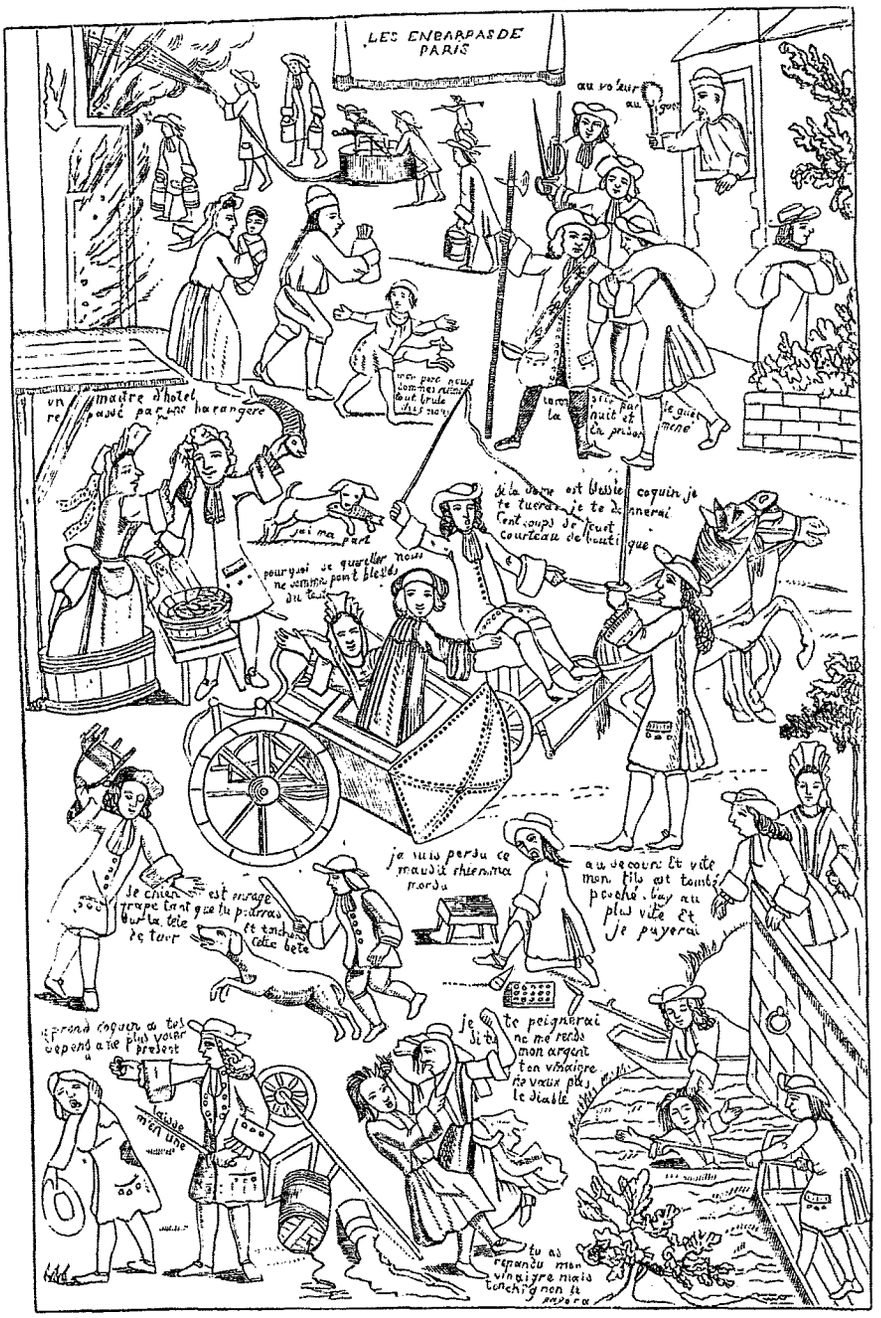

(Caricature du dix-septième siècle.)

» coude, l'autre d'un ais qu'il porte sur l'épaule ; ma tête » frappée par une poutre, va donner contre une cruche ; » on m'éclabousse jusqu'à la ceinture ; je sens empreinte » sur mon orteil la chaussure ferrée d'un soldat. Puis sur- » vient un chariot chargé d'une longue poutre ; un autre » d'un immense sapin... Que de périls divers pendant la nuit ! » Contemplez la hauteur immense des maisons d'où l'on » est foudroyé par tous les débris de vases et de pots qui » pleuvent des fenêtres ! Quelles traces profondes la chute » de ces masses imprime sur le pavé ! On vous tiendrait » pour un insensé si vous alliez souper sans avoir fait votre » testament : autant de morts à redouter que de fenêtres ou- » vertes sur votre passage. Dès que chacun sera clos chez soi, » qu'on n'entendra plus le bruit des chaînes qui barricadent » les boutiques, on guettera votre dépouille. Gare aussi de » temps en temps aux poignards de ces brigands qui tous » ensemble accourent dans la ville comme à la curée. » Telle était Rome au premier siècle de notre ère ; tel était Paris au temps de Boileau, et même il y a soixante ans. Nous ne pouvons que difficilement nous figurer aujourd'hui ce que

devait être la circulation dans la capitale, à travers des rues étroites, boueuses, sans trottoirs, où passaient ventre à terre des carrosses à six chevaux, précédés, tantôt par des coureurs, tantôt par d'énormes lévriers qui, dans leur course rapide, renversaient les passants. Nous ne voyons plus maintenant traverser la ville à ces nombreux troupeaux d'animaux nécessaires à sa consommation, que l'on tuait dans les rues, et qui souvent en s'échappant causaient les accidents les plus graves. Nous sommes surtout presque entièrement délivrés d'un fléau dont les Romains ne se doutaient nullement; de ce bruit assourdissant de cloches qui carillonnaient jadis à toutes les heures du jour et de la nuit dans ces mille églises, chapelles, abbayes et couvents qui, avant la révolution, couvraient la surface de Paris.

Néanmoins, Paris est encore et sera long-temps tel que le dépeint le fameux sonnet de Scarron :

Un amas confus de maisons,
Des crottes dans toutes les rues;
Ponts, églises, palais, prisons,
Boutiques bien ou mal pourvues.

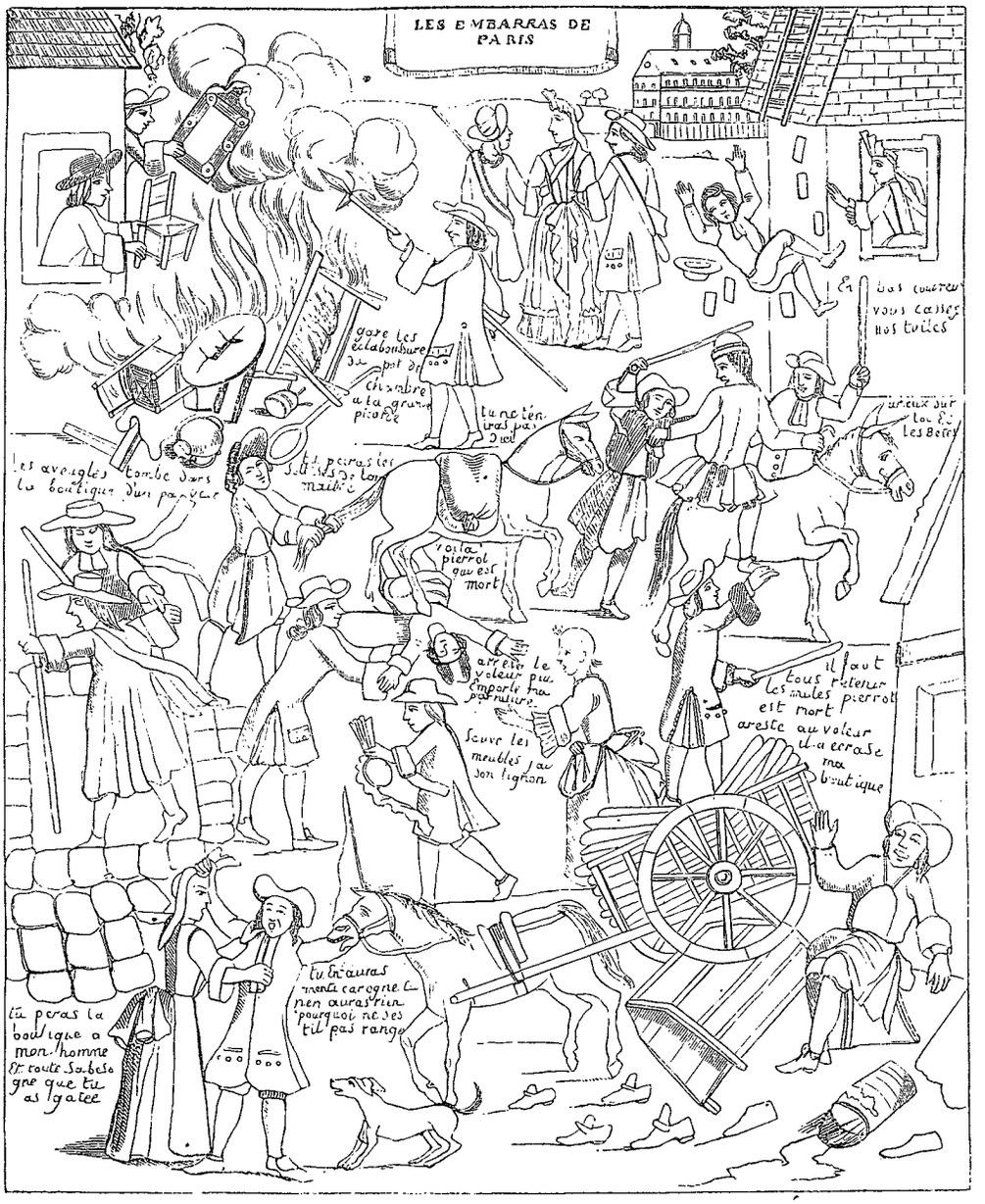

(Caricature du dix-septième siècle.)

Force gens noirs, blancs, roux, grisons;
. . . . . .
Des meurtres et des trahisons;
Des gens de plume aux mains crochues.

Maint poudré qui n'a point d'argent,
Maint homme qui craint le sergent,
Maint fanfaron qui toujours tremble.

Pages, laquais, voleurs de nuit,
Carrosses, chevaux et grand bruit.
C'est là Paris. Que vous en semble?

OISEAUX DE FRANCE.

LES CANARDS.

(Fin.—Voyez p. 251.)

Les jeunes canards s'accommodent à tous les régimes, pourvoient par eux-mêmes à la plus grande partie de leur existence, malgré l'activité presque incessante de leur appétit, et le soir, à l'heure de rentrer, se contentent de toutes les pâtées et de tous les abris qu'on veut bien leur donner.

C'est ainsi qu'ils arrivent à l'état adulte, et ils sont tou-

jours dans un état d'embonpoint assez rassurant pour que le fermier puisse trouver en eux, dans l'occasion, d'excellentes ressources ; aussi un jeune canard pris, plumé et mis à la broche en quelques minutes, puis offert presque tout saignant encore, avec une bonhomie et une cordialité toutes patriarcales, constitue-t-il un mets dont on n'apprécie bien toute la saveur que lorsqu'on a été le chercher dans les fermes de celles de nos riches provinces où l'on a conservé un peu de l'esprit du vieux temps.

Veut-on les avoir plus gras et tels qu'ils se vendent sur les marchés, il suffit de les tenir renfermés, et de leur fournir en quantité suffisante, des graines, des légumes cuits, du son, et de l'eau pour qu'ils puissent y mouiller leur bec et y tremper leurs aliments. Aux environs de Rouen, où on en élève beaucoup, on les engraisse avec une pâte de farine de sarrasin, dont on forme des gobes, qu'on leur fait avaler trois fois par jour; huit jours de ce régime suffisent pour les engraisser à point.

Dans le Languedoc, on suit une autre méthode qui mérite d'être citée. Les canards déjà gras sont renfermés dix par dix dans un lieu privé de lumière ; une servante chargée de les soigner, leur saisit les ailes entre les genoux, puis ouvrant de la main gauche leur large bec qu'elle tient levé, elle y verse comme dans un entonnoir une bouillie claire de maïs, jusqu'à ce que le jabot et l'œsophage soient pleins ; ainsi continuellement gorgé, l'animal haletant sous l'oppression de cette masse d'aliments, devient bientôt victime de la maladie que l'on désigne sous le nom de *cachexie hépathique*. Il s'engraisse et s'alourdit au point de perdre tout mouvement, et c'est lorsque la queue s'étale en éventail que l'on reconnaît qu'il est temps de le tuer pour en retirer le foie, devenu énorme. C'est ce que l'on désigne dans le commerce sous le nom de *foie gras*, et qui n'est autre chose, on le voit, que cette glande passée à l'état morbide. Souvent il arrive qu'une cuillerée de bouillie de trop les étouffe, entre les mains de la femme qui les soigne ; on se contente alors de les saigner promptement, pour que leur chair ne soit pas rougie par la stagnation du sang, et cet accident ne leur fait rien perdre de leur qualité.

Le *canard tadorne*, un peu plus grand que le canard sauvage, est privé comme lui de cette membrane du pouce à l'existence de laquelle on reconnaît l'habitude de fréquenter la mer. Le mâle a la base du bec surmontée d'une caronelle d'un rouge de sang qui manque à la femelle. Cette espèce mérite d'être citée, comme l'une de celles qui restent avec nous pendant la belle saison. Elle passe l'hiver dans les contrées plus méridionales, et revient au printemps sur les côtes de nos départements du Nord, où elle niche à peu de distance des bords de la mer dans des terriers de lapins. Le couple cherche en commun pendant long-temps dans les garennes, avant de fixer son choix, et se décide de préférence pour les terriers dont l'ouverture regarde le midi, sur le flanc d'un monticule, en vue de quelque dune éloignée où le mâle se pose en sentinelle pendant que la femelle couve, pour surveiller les alentours, et aller la remplacer aux heures où elle doit quitter ses œufs pour aller à la pâture. Les auteurs citent comme dignes d'être remarquées les précautions qu'ils prennent, et les détours qu'ils emploient pour s'approcher de la garenne, surtout si le mâle a été inquiété dans son poste d'observation. Une fois les petits éclos, ils sont conduits à l'eau par leurs parents, qui savent au besoin détourner de leur couvée l'attention du chasseur et dérouter les chiens, par toutes les ruses qu'emploie la perdrix en semblable circonstance.

Le duvet des tadornes est doux et estimé ; mais le duvet par excellence est celui d'une autre espèce, l'*eider*, l'une des plus septentrionales et des moins éclatantes par leur couleur. Elle vient rarement jusqu'à nous, dans ses migrations les plus longues ; cependant on en a tué sur les côtes de la Picardie. L'eider a pour patrie, les mers glaciales du pôle, l'Islande, le Groenland, et le Spitzberg. C'est un oiseau de la taille d'une oie. Les plumes fines de cet oiseau fournissent l'édredon, dont une livre que l'on pourrait, en le comprimant, faire tenir dans la main, suffit pour remplir un couvre-pied. Le meilleur édredon se recueille sur les nids des eiders ; ce sont les oiseaux eux-mêmes qui s'en dépouillent pour former à leurs œufs un précieux coussin. Les habitants des rivages que cet oiseau fréquente ont sa vie en vénération, mais ils le dépouillent de sa couvée jusqu'à deux fois avant de donner aux œufs le temps d'éclore, c'est pour eux un moyen de tripler le produit de cette sorte de chasse. Autant ils ont mis de soin de les dépouiller de leurs deux premières tentatives de couvées, autant ils en prennent pour entourer la troisième de tous les égards possibles ; car ils savent que l'oiseau quitterait, pour n'y jamais revenir, le point où il aurait été dépouillé trois fois de suite ; et comme les eiders ont l'habitude de revenir chaque année nicher dans le même îlot, ou sur la même langue de terre, ils deviennent pour celui qui en est le maître une véritable propriété, dont la violation a été prévue par les lois islandaises. Les soins que l'on en prend, font qu'ils sont peu farouches, et les Islandais peuvent circuler au milieu des nids aux heures mêmes où les femelles couvent, sans qu'elles s'en effarouchent.

Les macreuses, qui se reconnaissent à la largeur et au renflement de leur bec, constituent l'une des divisions les plus remarquables du genre. La *macreuse commune* abonde sur les côtes de France à partir du mois de novembre, époque à laquelle ces animaux quittent le nord des deux continents ; quelquefois la mer en est couverte. Ce sont de tous les canards ceux que leur organisation rapproche le plus des plongeons. Leurs ailes courtes, en effet, ne peuvent les soutenir en l'air qu'un temps assez court, et la position reculée de leurs jambes, jointe au rapprochement de la tête des deux fémurs, rend leur marche pénible, chancelante, et sans équilibre. Mais la facilité que cette organisation leur donne pour se jouer sur les eaux de la haute mer les en dédommage de reste ; aussi les macreuses ne se rapprochent-elles des bords que pour y venir chercher dans des eaux moins profondes certains coquillages dont elles sont friandes ; et pour les prendre il suffit d'y tendre entre deux eaux, là où l'on sait que ces coquillages se trouvent, des filets horizontaux où elles s'empêtrent également en plongeant ou en voulant s'introduire par dessous. Leur chair, du reste, n'a pu jouir de quelque estime qu'à l'époque où elle était la seule permise dans les temps d'abstinence, et dans certaines communautés religieuses. On les réputait animaux à sang froid, peut-être à cause de l'origine bizarre qu'on leur supposait, car elles entraient aussi pour moitié dans tous les contes que l'on faisait à propos des bernaches.

Les *garrots* sont aussi d'excellents plongeurs ; ils vivent sur les étangs de l'intérieur, où quelques uns nichent, mais que la plupart quittent dès le premier printemps. Le mâle de cette espèce est un oiseau d'un assez joli plumage ; il a la tête, la gorge et le haut du cou d'un beau vert noir, changeant en violet et en vert doré, avec deux taches blanches entre le bec et l'œil ; le reste de son plumage est blanc, avec le dos et le croupion d'un noir foncé ; la femelle diffère considérablement.

La chair du garrot est très estimée ; mais la guerre acharnée que lui livrent dans tous les pays les oiseaux de proie, et surtout le balbuzard, est cause que l'espèce est partout très peu nombreuse.

Le *canard siffleur* visite par bandes assez nombreuses la plupart de nos départements intérieurs ; il doit son nom à sa voix claire et sifflante comme le son aigu d'un fifre ; il la fait entendre fréquemment, surtout en volant. C'est une espèce qui s'accommode assez bien de la domesticité, et se fait remarquer dans les basses-cours par la gaieté et la vivacité de ses mouvements.

Le *souchet* au contraire, d'un naturel sauvage et triste, s'accoutume difficilement à la domesticité, mais on le recherche beaucoup pour sa chair tendre et succulente. C'est une espèce fort remarquable par son bec long, épaté, élargi à son extrémité et arrondi en demi-cylindre, qui figure une sorte de palette. Il est quelquefois assez commun sur les marchés de Paris pendant l'hiver; on l'y apporte, assure-t-on, de la Picardie, et des marais qui s'étendent de Soissons à la mer.

Les côtes de la Bretagne, de la Normandie et de la Picardie voient encore pendant l'hiver le *canard chipeau*, la seule espèce peut-être qui ne peut entrer en domesticité, si ce que l'on en dit est vrai. On assure en effet que les poissons, les coquillages, les insectes et les plantes aquatiques font sa seule nourriture, et qu'il se laisse périr de faim plutôt que d'accepter le froment et l'orge sur lesquels repose presque l'alimentation de nos espèces domestiques.

Le *pillet* ou canard à *longue queue*, que les Allemands appellent *canard fuisan*, les Anglais *faisan de mer*, sans doute à cause de sa queue longue et pointue, et des deux plumes du milieu qui la dépassent, est l'une des espèces les plus répandues sur le globe; car tandis que Linné assure qu'il est fort abondant en Suède, même pendant l'hiver le plus rigoureux, d'autres assurent qu'on le voit également au Mexique et à la Louisiane, en Italie, comme en Danemarck, et en Angleterre. Des bandes nombreuses de ces canards viennent passer l'hiver sur les étangs de nos départements intérieurs.

Les sarcelles n'ont d'autres caractères qui les distinguent des autres *canards* que la petitesse de leur taille et l'élégance de leurs couleurs. Une espèce, la *petite sarcelle*, ou *sarcelle d'hiver*, passe toute l'année avec nous, et niche sur nos étangs. Son nid, construit avec beaucoup d'art et de soins, est placé au milieu des joncs les plus touffus, et disposé de manière à pouvoir s'élever ou s'abaisser selon la crue des eaux. C'est la plus petite de toutes les espèces: sa taille égale tout au plus celle d'une perdrix.

La *sarcelle commune*, ou *sarcelle d'été*, que l'on connaît dans les environs de Montreuil-sur-Mer, où elle paraît être plus abondante que partout ailleurs, sous le nom de *criquet* ou *criquart*, ne nous arrive qu'au mois de mars, pour passer la belle saison avec nous; elle nous quitte l'hiver pour des climats plus méridionaux. C'est peut-être de tous nos canards indigènes le plus gracieux et le mieux fait. D'un caractère vif et gai, on voit la sarcelle d'été dans un mouvement presque continuel, et elle ne fait pas une évolution qui ne soit pleine de gentillesse; à ces diverses qualités se joint une douceur extrême; aussi suffit-il de quelques jours pour lui faire prendre toutes les habitudes de la domesticité. En basse-cour, elle se montre peu exigeante pour sa nourriture : le pain, le blé, l'orge, le son, lui conviennent également; elle aime aussi beaucoup les mouches, les vers de terre, les limaçons, et les autres vermisseaux et insectes qu'elle peut attraper. Elle se baigne fréquemment dans la basse-cour, elle vit en paix avec tous les oiseaux qui l'entourent. Nulle part encore elle n'est au nombre de celles que l'homme élève et entretient auprès de lui; c'est que sa petite taille la rend d'une utilité moindre que le canard domestique ordinaire, tandis que d'un autre côté, sous le rapport de la beauté du plumage, elle est de beaucoup dépassée par quelques espèces étrangères, parmi lesquelles je citerai seulement la *sarcelle de la Chine* et la *sarcelle de la Caroline*.

SUR LA PHYSIONOMIE.

On admire avec raison que, de tous les hommes qui sont au monde, il n'y en a peut-être pas deux qui se ressemblent entièrement de visage; mais on ne prend pas garde à une autre chose aussi merveilleuse, que chaque visage est formé de sorte que, quelque laid qu'il nous paraisse, pourvu qu'il ne soit point défiguré par aucun accident, on ne saurait y rien changer pour le rendre plus beau, sans le rendre difforme; parce que dans sa laideur même la nature a observé une symétrie si exacte, que l'on ne peut raisonnablement y trouver à redire. Par exemple, si l'on prétendait allonger le nez d'un camus, je dis qu'on ne ferait rien qui vaille; parce que ce nez étant allongé, il ne ferait plus symétrie avec les autres parties du visage qui, étant d'une certaine grandeur, et ayant de certaines élévations ou de certains enfoncements, demandent que le nez leur soit proportionné. Ainsi, selon de certaines règles très parfaites en elles-mêmes, un camus doit être camus, et, selon ces règles, c'est un visage régulier, qui deviendrait un monstre si on lui faisait un nez aquilin. Et qu'on ne dise point que nous supposons ici des règles auxquelles la nature ne pense point; elles sont si constantes, que ce n'est que par la connaissance parfaite que les habiles dessinateurs en ont, qu'ils peuvent rendre très ressemblants les portraits qu'ils peignent d'après nature. Et c'est ce que voulait dire l'incomparable Nanteuil, quand il se vantait d'attraper toujours la ressemblance, et de s'être fait pour celà des règles très assurées. Je lui ai ouï dire qu'il y a de certains traits du visage, qu'il faut extrêmement considérer, parce qu'ils servent de mesure à tous les autres; et que quand une fois on a dessiné exactement ces traits, le reste est comme immanquable. Je lui demandai un jour, s'il pourrait peindre une personne absente, sur le rapport que je lui en ferais? Oui, me dit-il, pourvu que vous fussiez assez habile pour répondre exactement à ce que je pourrais vous demander, en quoi consiste tout le secret de mon art.

Mélanges. 1700.

SUR LA COLONNE DE JUILLET.

(Voyez p. 209.)

L'*inscription de la face principale* de la colonne de Juillet est ainsi conçue :

A LA GLOIRE
DES CITOYENS FRANÇAIS
QUI S'ARMÈRENT ET COMBATTIRENT
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES
DANS LES MÉMORABLES JOURNÉES
DES 27, 28, 29 JUILLET 1830.

Inscription sur la face opposée.

Loi du 13 décembre 1830.

ART. XV.

UN MONUMENT SERA CONSACRÉ A LA MÉMOIRE
DES ÉVÉNEMENTS DE JUILLET.

Loi du 9 mars 1833.

ART. II.

CE MONUMENT SERA ÉRIGÉ SUR LA PLACE
DE LA BASTILLE.

Le mode de construction de la colonne est nouveau, et n'a d'analogie qu'avec celui employé pour la flèche de la cathédrale de Rouen, construite en fonte de fer.

Le fût de la colonne se compose de vingt-trois tambours, chacun d'un mètre de hauteur. Le diamètre du tambour inférieur est de $3^m,60$, et d'une épaisseur de métal de $0^m,02$; celui du tambour supérieur est de 5 mètres, son épaisseur de $0^m,015$.

Chacun de ces tambours porte à l'intérieur huit nervures verticales, et haut et bas des brides horizontales qui servent à les réunir entre eux par des boulons. Cette

série de tambours porte ainsi sur huit linteaux et en même temps sur huit poteaux disposés dans le vide du piédestal; ces poteaux, réunis entre eux par des entretoises et des croix de Saint-André, forment un véritable système de charpente. Sur cette charpente également en bronze, dont les épaisseurs de métal varient de 0m,02 à 0m,05, sont fixées les plaques du piédestal au nombre de vingt-quatre; leurs épaisseurs varient de 0m,02 à 0m15.

L'escalier à noyau évidé se compose d'une sorte de potences agrafées aux nervures soit des poteaux inférieurs, soit des tambours. Cette série de potences porte une double rampe composée de châssis à limon sur lesquels reposent les marches.

Toutes ces parties sont également en bronze.

Les marches de bronze sont au nombre de 204. A partir du pavé il faut ajouter 36 marches, en tout 240.

Le poids total du bronze employé dans la colonne est de 179 500 kilogr.

Dans ce poids n'est pas compris celui de la porte du monument. L'alliage du bronze employé pour tous les travaux de la colonne est celui des frères Keller.

UN USAGE DES MUSULMANS.

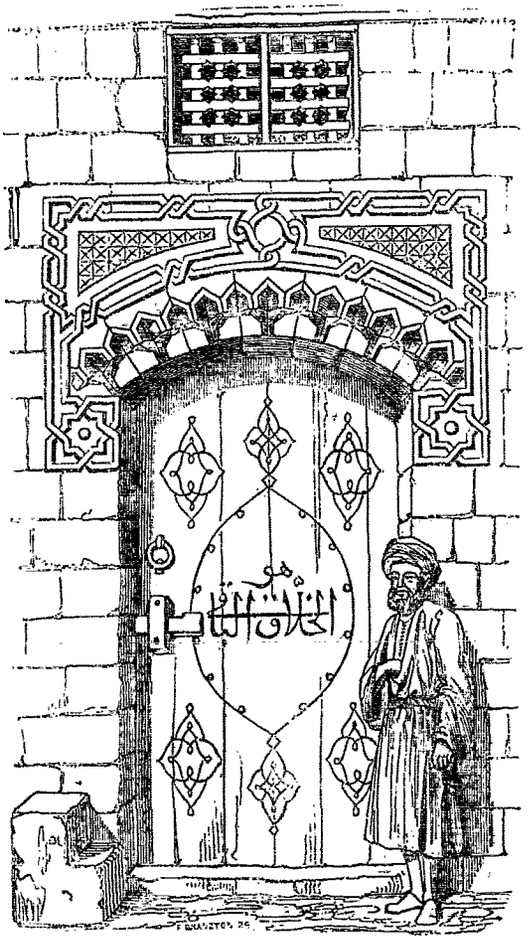

(Porte d'une maison, en Egypte.)

Dans les contrées où est répandue la religion de Mahomet, il est d'usage de mêler aux ornements des édifices, des maximes morales tirées soit du Coran, soit des philosophes ou des poëtes. En Turquie et en Egypte, on n'entre pas dans l'intérieur d'une maison ou d'une boutique sans être aussitôt frappé par quelque sentence en prose ou en vers. Sur les portes de nos villes, on grave quelquefois le nom du propriétaire, sa profession, ou ces mots : « Sonnez, s'il vous plaît »; sur une porte égyptienne on écrit un verset du livre saint qui rappelle le passant à ses devoirs religieux ou qui le dispose, presque sans qu'il en soupçonne la cause, à méditer sur quelque sujet moral, sur la pratique de la bienfaisance, la vanité des plaisirs, ou la brièveté de la vie. Cette coutume des infidèles a aussi existé autrefois dans le nord de l'Europe; il ne serait peut-être pas inutile de la rappeler aux chrétiens : assurément elle est fondée sur un sentiment digne et élevé.

Les mots gravés sur la porte dont nous donnons ici le dessin sont les suivants :

Première ligne : *Houa*, il est (littéralement *lui*).

Seconde ligne : *El-Khallak el-Baki*, le Créateur, le Permanent.

Ces deux mots, *el-Khallak* (le Créateur), et *el-Baki* (le Permanent) sont deux des épithètes qui sont données le plus habituellement à Dieu et qui s'emploient souvent à la place du nom même de Dieu (*Allah*). Les épithètes sacramentelles qui représentent les divers attributs de Dieu sont au nombre de 99, et forment ainsi, avec le mot Allah, le nombre de 100. Le *Tesbih*, chapelet des musulmans, est composé de 99 grains d'égale grosseur, représentant chacun un des attributs, ou une des épithètes de Dieu, et généralement d'un centième grain plus fort que les autres, et qui représente le nom même de Dieu. En tournant les grains du chapelet, le musulman énonce ou est censé énoncer l'une des épithètes de Dieu. C'est de là que vient le mot de *tesbih* (chapelet) qui signifie proprement *glorification*.

AUX OPPRESSEURS.

Il n'y a point de bonheur pour celui qui opprime et qui persécute; non, il ne peut y avoir aucun repos pour lui. Car les soupirs des infortunés crient vengeance vers le ciel.

Malheur à celui qui nourrit le pauvre en hiver pour lui prendre, au temps de la moisson, le double de ce qu'il lui a donné; qui le presse de boire du vin en été, pour lui en demander deux fois autant en automne!

Malheur à l'impie qui prête de l'argent au pauvre afin qu'il devienne son esclave, qu'il obéisse à ses ordres, qu'il travaille sans salaire, et qu'il lui paie encore un intérêt!

Malheur au misérable qui joue l'argent qu'il devrait employer à l'instruction de ses enfants! Quand la vieillesse l'atteindra, ils lui diront : « Tu n'as pas été un père pour nous, tu ne nous as pas appris à gagner notre vie; avec quoi pourrions-nous te secourir? »

Malheur à vous qui achetez à vil prix le champ de la veuve et la maison de l'orphelin! Car le père de la veuve et de l'orphelin c'est votre Dieu; il les protège, et vous lui êtes en abomination à cause de votre dureté envers eux.

Malheur à vous dont la maison est remplie de ce qui ne vous appartient pas!

Heureux est l'homme innocent de toute fraude, qui n'a point à se reprocher la misère de ses semblables, qui jamais ne les a humiliés par une parole dure ou par un regard hautain. PESTALOZZI.

La mer ne renferme pas toutes les perles, la terre ne renferme pas tous les trésors, et les cailloux ne renferment pas tous les diamants, puisque la tête de l'homme renferme la sagesse. *Poëte persan.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES FÉROÉ.

(*Faarô*, île des Brebis.)

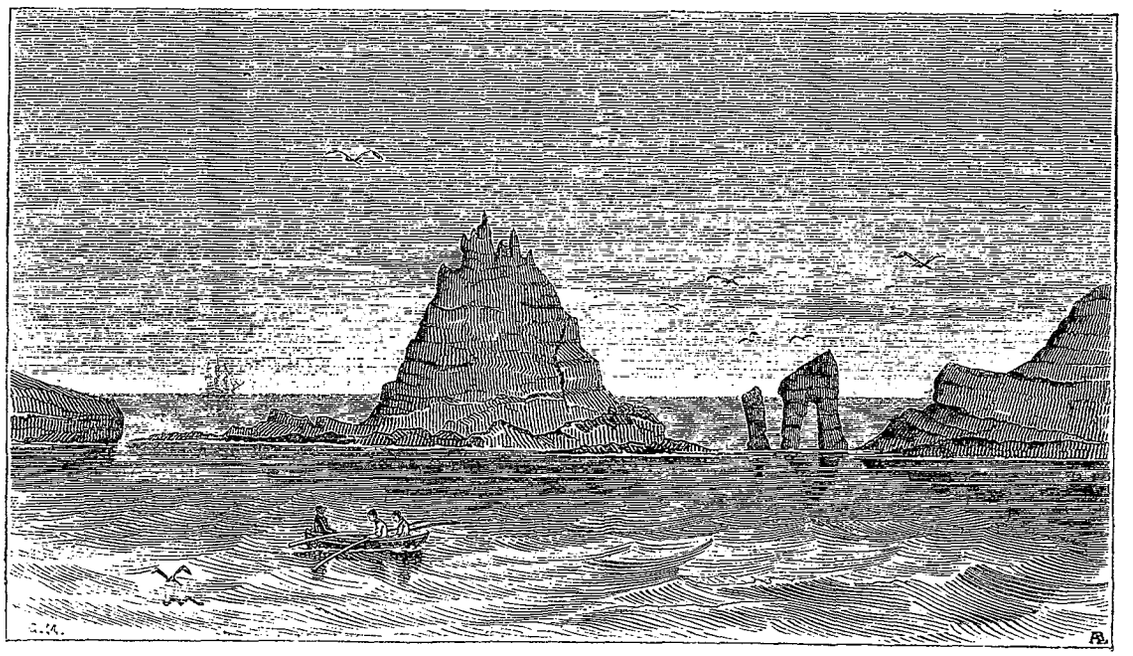

(Vue de rochers, dans l'archipel des Féroé.)

L'archipel des Féroé offre aux regards étonnés de l'artiste les situations les plus romanesques, les points de vue les plus pittoresques. Il se compose de vingt-cinq îles, dont dix-sept sont habitées. En allant d'une de ces îles à l'autre, tantôt on passe sous une masse de pierre percée comme un arc de triomphe, tantôt au pied d'un roc imposant comme une pyramide, aiguisé comme une flèche. Ici, vous voyez s'ouvrir, à la base d'une montagne, une grande caverne sombre où le pêcheur entre hardiment avec son bateau pour poursuivre les phoques qui vont y chercher un refuge; là c'est une muraille à pic, dont le pied de l'homme n'a jamais touché les parois glissantes; plus loin, une roche minée à sa base par les vagues qui la battent sans cesse, et projetant sur la mer son front chauve noirci par le temps.

L'histoire de ces îles ressemble beaucoup à celle de l'Islande; elles furent, comme l'Islande, découvertes dans un jour d'orage, peuplées au temps de Harald aux beaux cheveux par une colonie de Norvégiens, soumises d'abord à une sorte de gouvernement oligarchique, puis assujetties par la Norvége, et réunies avec celle-ci, l'Islande et le Groenland, au Danemark à la fin du quatorzième siècle. Elles sont maintenant administrées par un fonctionnaire danois qui a le titre de gouverneur, et divisées en six districts ou *syssel*. On y compte trente-neuf églises partagées entre sept prêtres.

L'archipel s'étend du 61e degré 15 minutes de latitude jusqu'au 62e degré 21 minutes de longitude. Sur toute cette surface, on ne compte pas plus de sept mille habitants. L'intérieur des îles est complétement désert. C'est au fond des bois seulement et le long des côtes que le paysan bâtit sa demeure; c'est là qu'il a son enclos de verdure, et quelquefois son champ d'orge ou de pommes de terre. D'après les calculs de M. de Born, qui a mesuré tout ce pays en divers sens, il n'y a aux Féroé qu'une soixantième partie du sol livrée à la culture; le reste n'est qu'une croûte pierreuse, revêtue d'une couche de terre légère et sans consistance.

La vraie richesse des Féroiens consiste dans leurs moutons. Le mouton est presque pour eux ce qu'est le renne pour le Lapon, le phoque pour le Groenlandais, ou le cocotier pour les habitants de la Guyane. Il leur donne tout ce dont ils ont besoin : nourriture, laine, suif; et ce qu'ils peuvent mettre en réserve, après avoir tissé leurs vêtements, ils le vendent pour se procurer les différentes choses qu'ils ne trouvent pas dans leur pays. Plusieurs Féroiens ont des troupeaux de cinq à six cents moutons, quelquefois plus; mais ce qui est étrange, c'est la négligence avec laquelle ils traitent cet animal, qui est pour eux une ressource si précieuse. Pas un fermier ne s'est encore avisé de construire une étable pour ses moutons, ou tout au moins un hangar où ils puissent trouver un refuge dans la mauvaise saison. Les malheureuses bêtes errent en tout temps sur les montagnes. L'hiver, elles sont forcées de chercher, comme les rennes, leur nourriture sous la neige. Si cette neige est durcie par le froid, elles périssent de faim; quelquefois elles sont englouties sous une avalanche; pendant les jours les plus rigoureux, elles cherchent un refuge dans les cavernes. Des tourbillons de neige en ferment souvent l'entrée, et les moutons restent là des semaines entières privés de boisson et d'aliments. On en a vu qui, dans leur longue disette, en étaient venus à se ronger leur laine. Au mois de juin, le paysan se met à la recherche de son troupeau avec des hommes habitués à ces courses, et des chiens exercés à traquer le mouton récalcitrant dans les ravins et les grottes. Chaque paysan reconnaît ses brebis à une marque particulière, et il les prend l'une après l'autre pour les tondre; après quoi il leur rend leur liberté, et elles reprennent leur vie sauvage. Les chevaux sont également abandonnés l'hiver et l'été à travers champs. On les va chercher à deux époques de l'année, la première fois pour porter l'engrais dans les prairies, la seconde pour porter la tourbe dans les fermes. Les vaches, grâce au produit journalier de leurs mamelles, ont seules le privilége de manger à un râtelier et de dormir dans une étable.

La chasse est encore pour les habitants de ces îles une ressource assez considérable : on trouve des oiseaux par centaines sur toutes les côtes et sur toutes les montagnes.

Les Féroiens ne se bornent pas à tuer ceux qui errent sur la grève et planent sur la colline, ils gravissent, pour les dénicher, les sentiers les plus rudes et les rocs les plus escarpés. Si la roche où l'oiseau va faire son nid est tellement élevée, tellement polie à sa surface, que le Féroien ne puisse s'y cramponner, il monte au sommet en faisant un détour, se suspend à une corde dont deux ou trois de ses compagnons tiennent le bout, et se laisse descendre jusqu'à l'endroit où il a vu l'oiseau se poser. Quand il s'est emparé de sa proie, il tire une ficelle attachée au bras d'un de ses compagnons, et ceux-ci le hissent au haut de la montagne. Mais parfois il arrive que la corde s'engage dans des interstices de roc, et que l'imprudent chasseur reste suspendu entre ciel et terre, ne pouvant ni descendre ni remonter. Il y a quelques années, un paysan de Nordo passa ainsi tout un jour et tout une nuit au milieu des rocs, privé de nourriture, demi-nu, exposé au froid, et torturé par la corde qui lui serrait les flancs. Dans son désespoir, il allait ronger la corde avec les dents, au risque de se tuer en tombant dans l'abîme, lorsque d'autres paysans arrivèrent à son secours. On parvint, après beaucoup d'efforts, à le délivrer de son affreuse situation, et, en posant le pied sur le sol, il tomba évanoui.

La pêche était autrefois dans ces îles une des occupations les plus importantes et les plus fructueuses; depuis plusieurs années elle est beaucoup moins abondante, soit que les bancs de poissons aient changé de place, soit qu'ils aient réellement diminué; mais il reste toujours la pêche du dauphin, et celle-là pourrait faire oublier aux Féroiens toutes les autres. Dès qu'un pêcheur a reconnu en pleine mer la présence d'un troupeau de dauphins, il le signale aussitôt aux habitants de la côte, en arborant un pavillon particulier. Ceux-ci s'en vont sur la montagne, allument un feu de gazon, et bientôt ce signal télégraphique annonce à toutes les îles la joyeuse nouvelle. Les tourbillons de fumée flottent dans les airs, les feux éclatent de sommet en sommet; leur nombre, leur position, indiquent aux habitants des côtes éloignées l'endroit où se trouvent les dauphins. A l'instant le pêcheur détache sa barque du rivage; ses parents, ses voisins accourent à la hâte se joindre à lui; des femmes leur préparent des provisions, et ils s'élancent gaiement sur les flots. A Thorshavn, la capitale des Féroé, il y a ce jour-là un mouvement dont on ne saurait se faire une idée. Des femmes, des enfants s'en vont tout effarés à travers la ville en criant : *Gryndabud, gryndabud* (nouvelle du dauphin) ! A ce cri de bénédiction, toutes les portes s'ouvrent, toutes les familles sont en rumeur : c'est à qui ira le plus vite à son bateau, à qui sera le plus tôt prêt à fendre la lame avec l'aviron ou à déployer la voile. Le gouverneur et le landfogde accourent aussi, et se mettent à la tête de la caravane, avec leur chaloupe conduite par dix chasseurs en uniforme, et portant au haut du mât la banderole danoise. Quand tous les pêcheurs sont réunis à l'endroit désigné, ils se mettent en ordre de bataille, s'avancent, selon la position des lieux, en colonne serrée, ou forment un grand demi-cercle; ils enlacent dans cette barrière les dauphins étonnés, les poursuivent, les chassent jusqu'à ce qu'ils les amènent au fond d'une baie. Là, le cercle se resserre, les dauphins sont pris entre la terre et les bateaux, arrêtés d'un côté par la grève où le moindre mouvement imprudent les fait échouer, retenus de l'autre par des mains armées de pieux. Dans ce moment-là seulement les pêcheurs sont préoccupés d'une singulière superstition. Ils ne veulent voir sur le rivage ni femmes ni prêtres, car ils prétendent que les femmes et les prêtres doivent mettre en fuite le dauphin. Une fois que cet obstacle a disparu, il se fait un carnage horrible. Les pêcheurs frappent, égorgent, massacrent; le sang ruisselle à flots, la mer devient toute rouge, et ceux des dauphins qui pourraient encore s'échapper perdent dans la vague ensanglantée leur agilité instinctive, et tombent comme les autres sous le fer acéré. Souvent on compte les victimes par centaines. Quand le carnage est fini, on traîne les dauphins sur le sable; le *sysselmand* apprécie la valeur de chaque poisson, leur grave une marque sur le dos, et le gouverneur en fait le partage. D'abord on prend, à titre de dîme, une part pour le roi, pour l'église, pour les prêtres, une autre pour les fonctionnaires, une troisième pour les pauvres, une quatrième pour ceux qui se sont associés à la pêche, tant par barque et tant par homme. Celui qui a découvert le troupeau a droit de choisir le plus gros de tous les dauphins. Ceux qui ont été blessés ou qui ont souffert quelque avarie dans cette expédition, ont une part supplémentaire; enfin on en réserve encore une partie pour les propriétaires du sol où la pêche s'est faite, et celle-ci est presque toute dévolue au roi, qui est le plus grand propriétaire du pays. Quand le partage est achevé, les animaux sont dépécés; on en tire la peau qui sert à faire des courroies, la chair et le lard qui forment une des meilleures provisions de la famille féroienne. Avec la graisse on fait de l'huile, et la vessie desséchée sert de vase pour la contenir. Les entrailles doivent être portées par chaque bateau en pleine mer, afin de ne pas infecter la côte. Un dauphin de moyenne grandeur donne ordinairement une tonne d'huile qui se vend à Thorshavn de 30 à 40 francs. La chair et le lard ont à peu près la même valeur. Le pêcheur recueille avec soin tous les débris de sa capture, et s'en retourne en triomphe dans sa famille.

Les maisons que l'on trouve le long des côtes sont en général plus vastes et plus confortables que celles de Thorshavn. Elles se composent, comme dans toutes les campagnes du Nord, de plusieurs petits bâtiments, dont chacun a une destination particulière. D'abord on aperçoit le corps de logis, élevé près de l'enclos, construit moitié en pierre, moitié en bois. Il y a là une large cuisine, une chambre où les femmes se réunissent pour tisser le vadmel, une autre où l'on garde les provisions. A côté est l'étable, un peu plus loin une grange avec un four en terre où l'on fait, comme dans le nord de la Finlande, mûrir l'orge en l'exposant pendant vingt-quatre heures à une température ardente; puis deux ou trois cabanes en planches disjointes. Le fermier y suspend au mois de novembre des moutons tout entiers au moment où ils viennent d'être égorgés. L'air qui pénètre de tous côtés dans la cabane les dessèche peu à peu. Au mois de mai ou de juin, cette viande ainsi séchée est ferme, compacte, pleine de suc. On la mange sans la saler et sans la cuire, et, dussé-je choquer le goût des gastronomes, j'avouerai que j'en ai mangé plusieurs fois avec plaisir. C'est, du reste, un aliment très commode pour le pêcheur. Au moment d'entreprendre quelque excursion, il entre dans son *kiadl*, coupe un quartier de mouton, et s'en va sans avoir à songer ni au feu de la cuisine ni aux épices. La plus belle habitation que nous ayons vue est Kirkeboe. Elle est située entre la mer et les montagnes, auprès d'une petite île toute peuplée d'eiders. Là s'élevait autrefois un couvent de moines dont on ne voit plus de vestiges; là demeuraient les évêques catholiques. Près de la maison du fermier, on aperçoit encore les murailles d'une église gothique, dont l'évêque Hilaire voulait faire la cathédrale des Féroé. Mais la réformation mit fin aux travaux, et cette église inachevée est là comme un monument de la chute rapide du catholicisme dans ces îles lointaines.

Le caractère des Féroiens est doux, honnête, hospitalier. L'isolement dans lequel ils vivent, la monotonie de leurs travaux, leur donnent un flegme habituel qui touche de près à l'indolence. La nature sombre qui les entoure les rend taciturnes et mélancoliques; mais les rudes excursions auxquelles ils sont souvent condamnés, les soins matériels qui les obsèdent, n'éteignent point dans leur cœur le sentiment de pitié pour les autres. Au milieu de leurs souffran-

ces, ils se souviennent de ceux qui souffrent. L'étranger ne frappe jamais inutilement à leur porte, et le pauvre n'implore pas en vain leur commisération. S'il se trouve dans le district quelque orphelin en bas âge et sans fortune, on peut être sûr qu'un paysan se hâtera de le prendre sous sa protection et de lui donner asile.

Le meurtre est parmi eux une chose inouïe; les querelles sont rares et peu dangereuses. Les annales judiciaires des différentes îles n'ont guère d'autres crimes à enregistrer que des vols de peu d'importance.

Leur costume est à la fois simple et gracieux. Les hommes ont une veste ronde, bleue ou verte comme celle des Tyroliens, un gilet de laine avec des boutons brillants, une culotte et des souliers plats en peau de mouton. Quelques uns portent de longs cheveux dont ils forment une natte qui tombe sur leurs épaules à la manière des jeunes filles de Berne. Les femmes portent un mantelet de tricot à manches courtes qui leur serre étroitement la taille et monte jusqu'au col, un grand jupon flottant et un charmant petit bonnet en soie qui leur laisse le front découvert et s'aplatit au sommet de la tête. Autrefois elles avaient pour les grandes occasions, surtout pour les jours de fiançailles, des costumes d'or et d'argent comme ceux des Islandaises. Mais tout ce luxe d'emprunt qui souriait à des imaginations naïves disparaît peu à peu, et maintenant la jeune fille ne croit pouvoir mieux se parer pour un jour de noces qu'en s'habillant comme une bourgeoise de Copenhague, qui conte, autant que faire se peut, la bourgeoise de Paris.

ANCIENNE BANNIÈRE D'ORLÉANS.

Lorsque la ville d'Orléans eut été délivrée, grâce à la présence et à l'intrépidité de Jeanne d'Arc, à la vaillance de Dunois et des autres chefs de guerre, au courage et aux sacrifices des habitants, une procession solennelle eut lieu le 8 mai 1429, de la cathédrale jusqu'à Saint-Paul.

Cette cérémonie se renouvela depuis chaque année à pareil jour, et des bannières et étendards y furent constamment portés.

Une de ces anciennes bannières est conservée à Orléans, dans le cabinet de M. Vergnaud-Romagnési, où les archéologues et les artistes viennent lui rendre de fréquentes visites, motivées par le double intérêt qu'elle présente pour l'histoire et pour l'art. Elle porte encore, quoique malheureusement lacérée en divers endroits, une partie des franges qui la bordaient de trois côtés, et la trace des clous dorés qui la suspendaient au bâton transversal porté par la pique de l'étendard.

L'un des côtés offre au sommet deux anges étendant vers la ville des couronnes, et vers le ciel des palmes. Le centre est occupé par la ville, minutieusement représentée de face, ainsi que son pont, la Loire, et les tourelles près desquelles Jeanne d'Arc fut blessée. Les édifices assignent incontestablement à cette vue la date du commencement du règne de François Ier. Au bas des tourelles sont, à gauche, des moines de différents ordres à genoux, et à droite des échevins et des docteurs de l'université en costume semblable à celui qu'ils portaient lors de l'entrée de Charles-Quint, reçu à Orléans par François Ier en 1539.

A l'envers on voit une composition simple, mais où l'on remarque un grand talent de peintre. Le centre est occupé par la Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus qui se penche vers Charles VII et lui met un anneau au doigt. Le roi est à genoux, couvert du manteau royal, ayant à ses genoux le sceptre et la couronne. Derrière lui est un archevêque crossé, mitré et en chape qui l'approche de l'enfant Jésus.

En face du roi est Jeanne d'Arc armée, ceinte de son épée et les cheveux longs et noués. Derrière elle est un évêque, sûrement saint Aignan, patron d'Orléans.

Des cartouches avec des versets, des psaumes de la procession de la pucelle sont peints çà et là, pour indiquer l'alliance étroite du roi avec Dieu et la défaite des ennemis.

Ce côté, suivant les peintres dont on a soigneusement recueilli les opinions, offre comme dessin, comme peinture et comme coloris, de grandes beautés, particulièrement le groupe de la Vierge et de l'enfant Jésus, exécuté tout-à-fait dans la manière de Léonard de Vinci : à l'époque où ce tableau a dû être donné à la ville d'Orléans par François Ier (vers 1518), Léonard de Vinci habitait, assez près, le petit château de Clou, à Amboise, où il avait un atelier et des élèves.

* Cet article est extrait des *Lettres sur le Nord*, ouvrage nouveau de notre collaborateur M. X. Marmier.

SUR LE CROISSANT.

Le croissant était au nombre des emblèmes en usage à Rome, qui l'avait sans doute emprunté à l'Orient : les petits-maîtres romains en portèrent quelque temps sur leurs chaussures; les Ismaélites en faisaient porter à leurs chameaux, comme un grand ornement et une belle parure. On croit que les Chaldéens et les Egyptiens ont été les premiers à placer les astres, et particulièrement la lune, parmi leurs symboles religieux. On voit que les Musulmans ont emprunté leur principal signe de foi.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 59, 164, 267.)

ARCHITECTURE CIVILE DU MOYEN AGE.

HABITATIONS PARTICULIÈRES.

Il est incontestable que dans toutes les contrées du globe les premiers essais tentés par les hommes dans l'art de bâtir ont eu pour but d'élever des constructions propres à leur servir de retraite et d'abri; mais on aurait tort, si par cette raison, on voulait faire dériver de la forme particulière aux habitations des différents peuples, les types de l'art qu'on voit plus tard se manifester dans leurs monuments; car si de la nécessité de créer des habitations sont nés les premiers principes de la construction, on peut dire que l'architecture ne commence réellement à se révéler comme art que dans les monuments consacrés à la divinité. En effet, si l'on veut suivre le développement des principales architectures qui se sont produites, on verra qu'en Egypte comme en Grèce, le temple résumait en lui seul tous les principes de l'art de ces deux pays, et on sera forcé de reconnaître, ainsi que nous l'avons déjà constaté, que l'art chrétien eut l'église de Sainte-Sophie pour berceau. Mais de ce que nous plaçons dans le temple le type originaire de l'architecture d'un peuple, il ne faudrait pas en conclure que l'étude de l'art qu'on introduisit successivement dans la disposition ainsi que dans la décoration des habitations, ne nous paraît pas digne d'intérêt. Loin de là, il nous semble que bien qu'on ne puisse pas trouver dans cet examen les grands enseignements que nous offrent les productions architecturales d'un ordre plus élevé, on peut néanmoins se complaire à y reconnaître les recherches plus délicates d'un art qui se prête mieux qu'aucun autre à refléter le caractère des peuples, les phases de leur civilisation ou les habitudes domestiques des citoyens de telle ou telle ville. Cette architecture, qu'on peut appeler familière, est donc la véritable expression des mœurs, des goûts

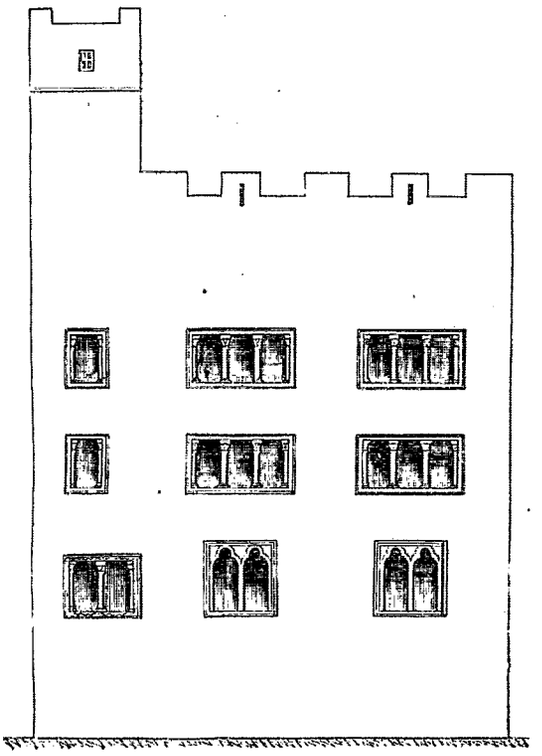

(Maison romane à Metz.)

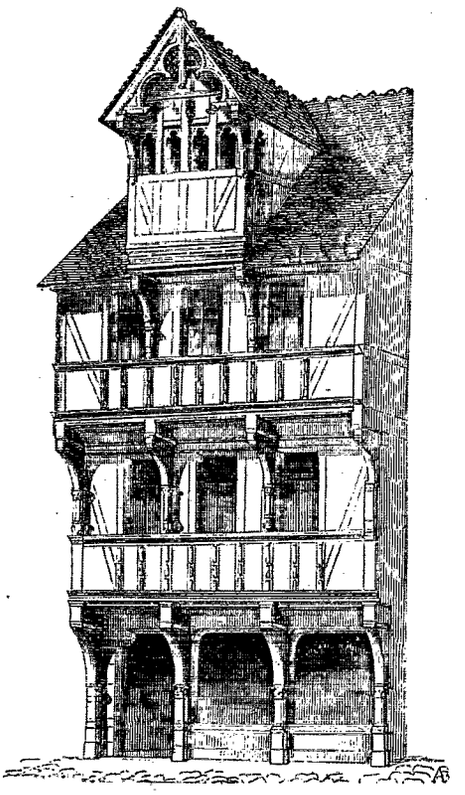

(Maison de bois à Caen.)

et des usages propres aux différents pays, à toutes les époques de l'histoire.

L'architecture des habitations est à celle des monuments publics ce que la peinture de portrait est à la peinture historique, et, envisagée sous le rapport philosophique, elle n'est pas d'une moindre valeur pour parvenir à la par-

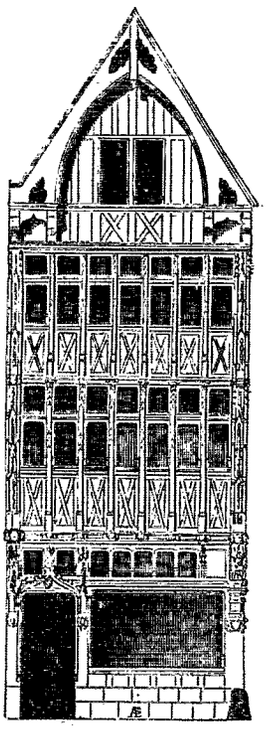

(Maison de bois à Rouen, rue Mal-Palu.)

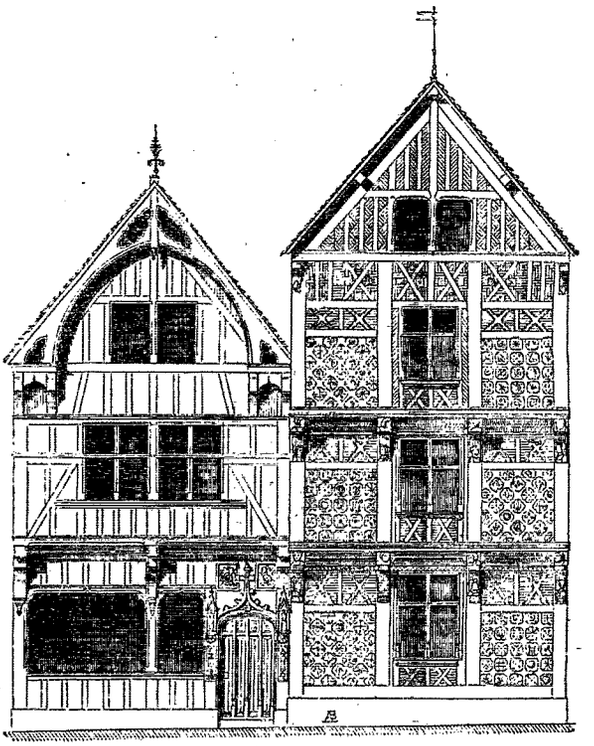

(Maisons à Beauvais. — La maison A est revêtue de carreaux de faïence.)

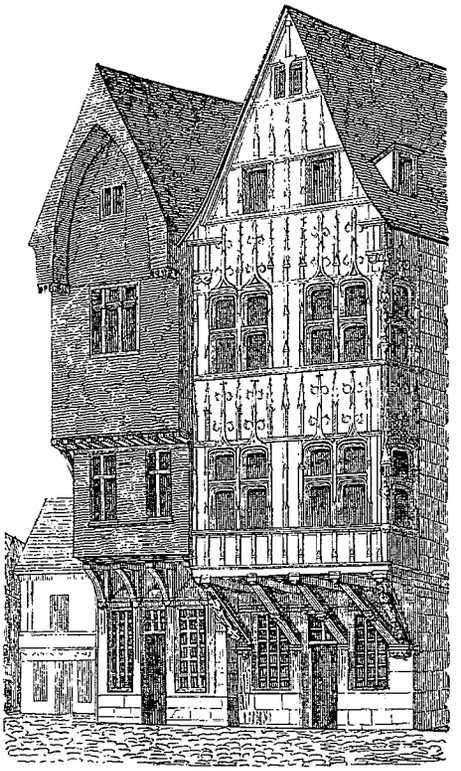

(Maison de bois à Reims. — Quinzième siècle.)

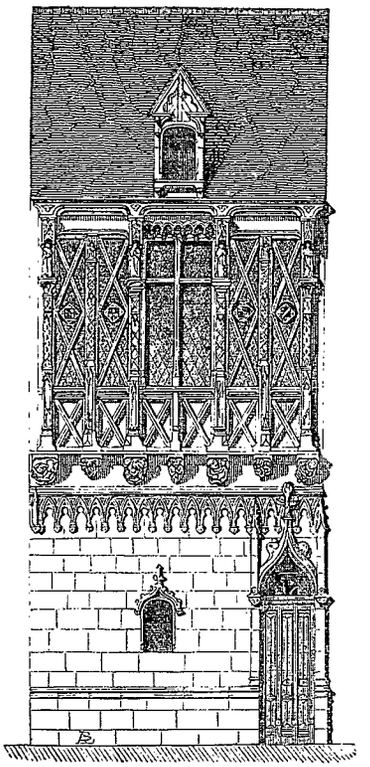

(Maison en pierre et bois au Mans — Quinzième siècle.)

faite connaissance de l'individualité humaine dont elle résume l'esprit et les sentiments les plus intimes.

Pour établir l'ordre des idées d'après lesquelles le génie chrétien se substitua en France au mode d'architecture qui y avait été introduit par les Romains, il était nécessaire de présenter d'abord, comme exemples les plus frappants, les monuments élevés sous l'influence de la nouvelle religion; mais il nous reste maintenant à examiner quel fut, dans la société chrétienne, le genre d'architecture adopté dans les constructions civiles en général

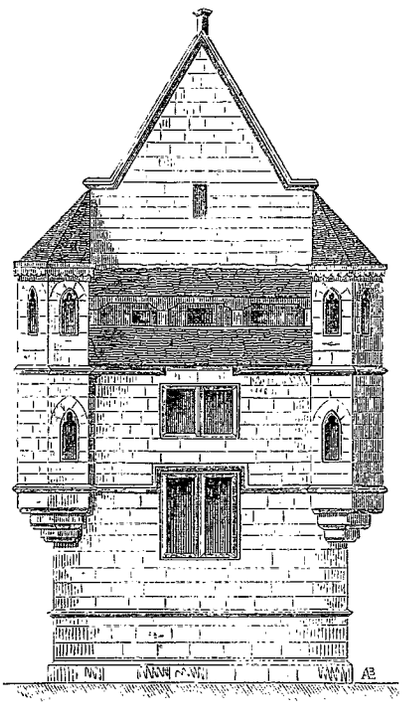

(Maison en pierre à Laon.

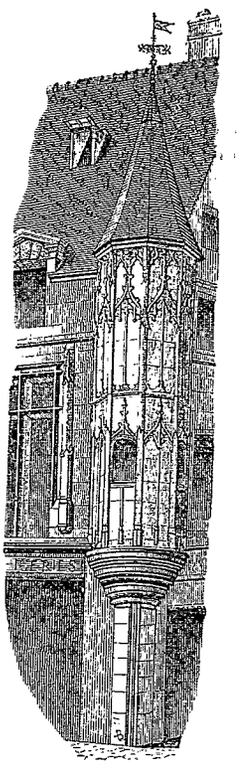

(Tourelle, rue Vieille-du-Temple, à Paris.)

et premièrement dans celle des habitations particulières.

Il paraît qu'en France, dès les temps les plus reculés, le bois fut généralement employé dans la construction des maisons; César, dans ses *Commentaires*, parle des cabanes de ses soldats qui étaient, (*more gallico*) selon l'usage gaulois, construites de bois et couvertes de chaume. Ce système de couverture en chaume semble appartenir en propre à la France, où il est encore en usage dans beaucoup de contrées. On en chercherait vainement des exemples en Angleterre, en Italie ainsi que chez d'autres peuples.

Sous la domination romaine, les habitations gauloises durent s'améliorer sensiblement; mais il est impossible de dire de quelle manière et en quoi consistèrent les principales modifications qu'elles purent subir. Quant à celles qui furent construites par les vainqueurs dans l'étendue de la Gaule, elles devaient nécessairement avoir une grande analogie avec celles qu'on retrouve encore dans les villes antiques de l'Italie, sauf les différences que le climat dut y motiver. Quelques découvertes de décorations intérieures et de pavements en mosaïques, faites en différents points de la France, ne laissent aucun doute à cet égard, et des ruines de fermes ou de riches habitations ont permis de juger quelle avait pu être l'influence romaine sur la civilisation de notre pays.

Nous ne possédons aucun vestige des habitations particulières des premiers temps de la chrétienté; mais on peut supposer que pendant long-temps encore elles durent conserver les dispositions léguées par les Romains. Les nombreuses invasions qui jusqu'au dixième siècle ont fait disparaître du sol la plupart de nos églises, ont dû à plus forte raison anéantir les constructions légères consacrées à l'habitation des hommes. Ce n'est donc qu'au onzième siècle que commence la série chronologique des maisons particulières que nous nous proposons d'examiner.

Dans les premiers temps de la civilisation chrétienne, les nombreux couvents servant d'habitation aux différentes corporations religieuses, et les princes, les prélats et les seigneurs étant renfermés dans leurs châteaux et leurs donjons féodaux, il n'y avait presque, dans l'enceinte des villes, que des habitations peu importantes, de véritables *maisons* appartenant aux marchands et aux bourgeois.

Dans quelques villes du Midi on voit encore des maisons romanes qui ne sont pas sans intérêt; leurs distributions sont simples; les façades, percées de fenêtres en plein cintre, sont peu élevées et d'un style sévère. On voit à Lyon près de la cathédrale, et à Beauvais près de l'archevêché, des restes d'arcades romanes qu'on suppose avoir appartenu à des habitations importantes du douzième siècle.

Quelques maisons en pierre du treizième siècle existent à Metz, à Reims et à Perpignan; celles de Metz sont surmontées de créneaux qui leur donnent un aspect féodal qui leur est particulier : leurs fenêtres sont à plates-bandes, et dans celle dont nous donnons le dessin, il est à remarquer que les deux fenêtres en ogives trilobées doivent avoir été ajoutées postérieurement. A Reims, la maison de pierre de la rue du Tambour est décorée à l'extérieur de statues grossièrement sculptées et placées sur des consoles au milieu des trumeaux. Quand ces maisons appartenaient à de nobles familles, des armoiries étaient sculptées au-dessus des rares fenêtres percées sur les façades.

Si les maisons du quatorzième siècle construites en pierre sont rares, celles construites en bois se rencontrent au contraire fréquemment dans nos provinces septentrionales : elles se terminent par un pignon de forme aiguë dont la saillie, supportée par deux pièces de bois formant ogive, abrite les étages inférieurs de la maison dans laquelle la charpente apparente forme le seul motif de décoration; ces pièces de bois étaient ordinairement peintes, et souvent recouvertes d'ardoises afin d'assurer leur conservation, et la seule richesse qu'on y trouve quelquefois consiste dans la sculpture des poteaux corniers et de quelques autres parties des pans de bois; le rez-de-chaussée de ces maisons est ordinairement occupé par des boutiques et une étroite entrée qui donne accès dans l'intérieur.

Cette forme ogivale qui se retrouve uniformément inscrite dans le pignon de bois de la maison du quatorzième siècle (les plus anciennes maisons de bois qui nous soient connues) mérite particulièrement d'être remarquée. Peut-être pourrait-on y trouver un document propre à résoudre cette question si importante, à savoir, si l'ogive de pierre est l'imitation de l'ogive de bois, ou si au contraire celle-ci ne serait que la reproduction de la première.

Au quinzième siècle, la forme et la construction des maisons sont à peu près les mêmes; mais à cette époque les étages sont établis en encorbellement les uns sur les autres, de telle sorte que sur la rue les pièces du premier étage sont plus grandes que celles du rez-de-chaussée et ainsi de suite en s'élevant au-dessus du sol, comme on peut le voir dans le dessin d'une maison de la rue Saint-Jean à Caen (page 300). Par cette disposition singulière, encore en usage en Orient, d'où elle fut peut-être importée, les rues étroites étaient pour ainsi dire à couvert sous les maisons dont les façades se touchaient presque par le haut; les piétons et surtout les acheteurs se trouvaient ainsi abrités, et les eaux pluviales déversées par les gouttières saillantes placées dans l'intervalle des pignons, tombant dans le milieu de la voie publique, s'écoulaient immédiatement dans le ruisseau. Il est probable que le désir de se garantir de la pluie a motivé en France une telle disposition, adoptée sans doute en Orient pour se garantir du soleil.

Dans la plupart des façades des maisons du quinzième siècle, la brique vient se mêler aux bois apparents dont elle forme les remplissages, et complète ainsi un ensemble de décoration simple et harmonieux. Nulle part la brique n'est employée avec plus de goût que dans les constructions du Bourbonnais; on en fabrique de deux couleurs, ce qui permet de les combiner de manière à former des compartiments variés. Ce mode de construction est encore adopté aujourd'hui dans plusieurs parties de la France.

Dans les maisons d'une plus grande importance, les rez-de-chaussée sont quelquefois en pierre, comme dans une maison qui existait dans la ville du Mans; rarement alors ils étaient occupés par des boutiques, et dans ce cas ils étaient consacrés aux dépendances de l'habitation, placée toujours dans les étages supérieurs; car dans ces temps de défiance continuelle, on n'eût pas voulu être ainsi à proximité de la voie publique, et pour plus de sûreté on faisait les fenêtres de ces rez-de-chaussée très petites, élevées au-dessus du sol, et de plus elles étaient grillées.

Peut-être nous reprochera-t-on d'attacher trop d'importance aux habitations particulières de cette époque qui, pour un grand nombre de lecteurs, paraissent dépourvues de toute forme d'art, et ne passent que pour des constructions sans régularité, sans goût et peu propres à flatter des yeux habitués aux magnificences de l'architecture d'un autre âge. Il nous semble qu'il faut au contraire convenir et affirmer que ceux qui ont élevé ces maisons (et cependant ce n'étaient pas des artistes, mais simplement des maîtres maçons ou des maîtres charpentiers), ont fait là de l'art véritable, car il est naturel et simple.

L'architecture, en effet, se compose de pleins et de vides, et toutes les formes dont elle fait usage ont pour génératrices la ligne droite et la ligne courbe; si donc la localité, la nature des matériaux et la diversité des besoins obligent à une combinaison plus ou moins simple de ces divers éléments, là commence à se réaliser une œuvre d'architecture. De même que cinq ou six notes de musique produisent une harmonie, quelques vides percés dans un mur de telle ou telle manière, peuvent produire tel ou tel effet réel et capable d'impressionner.

On concevra donc d'après ces principes, si on les admet, qu'il puisse y avoir un enseignement profitable dans l'examen de ces simples maisons construites en bois dans nos vieilles villes de France ; n'y trouve-t-on pas d'ailleurs ce genre de construction disposé et combiné selon de bons principes? En laissant franchement apparaître les membrures des pans de bois, n'a-t-on pas le double avantage d'éviter la nudité des surfaces et de laisser à l'air le bois qui se pourrit promptement quand on l'en prive? Si ensuite nous regardons comment les vides ont été distribués dans le milieu de ces étroites façades, nous trouvons que tantôt on l'a fait avec réserve, tantôt avec profusion, mais toujours avec sincérité, c'est-à-dire en manifestant au-dehors les exigences des besoins intérieurs et en acceptant les conséquences de conditions préexistantes.

Dans les pays méridionaux, les façades sont percées de rares et petites fenêtres, afin que la chaleur et le soleil ne puissent pas pénétrer à l'intérieur. Dans les pays du nord, dont le ciel est brumeux pendant une grande partie de l'année, on a dû faire de larges ouvertures, afin de laisser mieux pénétrer la lumière et pouvoir jouir du moindre rayon de soleil. La maison du Mans, et surtout celle de la rue de Mal-Palu à Rouen, sont ouvertes sur leurs façades par de larges vitrages. Mais pour éviter en même temps que le froid ne s'introduise dans les appartements, une grande partie de ces vitrages étaient à demeure et ne s'ouvraient pas. Dans une maison de Reims, outre les ouvertures qui règnent sur la façade, on a profité de la situation de la maison à l'angle d'une rue, pour en pratiquer aussi sur le flanc de manière à se procurer une vue de côté. En Angleterre, en Belgique et en Allemagne, les maisons du moyen âge qu'on voit encore dans les anciennes villes telles qu'Oxford, Gand, Bruges, Nuremberg, etc., ont également de larges fenêtres dont la forme, transmise traditionnellement, est encore très fréquemment usitée aujourd'hui.

Si enfin nous nous attachons à la décoration de ces mêmes maisons, nous ferons remarquer avec quelle justesse et quel discernement elle est conçue, soit que d'une part elle s'applique au squelette de la construction, c'est-à-dire aux pièces de bois, et alors c'est la sculpture qui en fait tous les frais, comme on peut le voir dans la maison de Reims ou dans celle du Mans; soit que se contentant de sculpter le bois en quelques parties, on reporte l'ornementation dans les remplissages, et alors c'est la coloration vive et délicate qu'on substitue à la blancheur monotone du plâtre, ou bien la brique perd sa couleur primitive pour revêtir des émaux de toutes couleurs, ou souvent elle est remplacée par des carreaux de faïence colorée, de formes et de dessins variés, comme on en voit un exemple encore bien conservé dans une maison de Beauvais. A Caen, il y a dans la rue Saint-Pierre une maison de bois du quinzième siècle, dans laquelle tous ces remplissages de plâtre sont couverts d'ornements qui ont été d'abord creusés dans l'enduit, puis remplis de mastics de diverses couleurs. Pour mettre les sculptures en harmonie avec ces surfaces colorées, on y appliquait alors des peintures brillantes et même de la dorure. C'est ainsi qu'avec les éléments les plus simples on arrivait à produire un ensemble séduisant et d'un effet très agréable.

A l'intérieur, la distribution de ces maisons était extrêmement simple, et nous semblerait aujourd'hui peu commode. Il y avait ordinairement quatre ou cinq pièces au plus par étage, dont les principales étaient éclairées sur la rue. Le système de décoration intérieure résultait, ainsi que celui de l'extérieur, de la nature même de la construction : dans les maisons les plus simples on se contentait de laisser apparentes les solives des planchers ; dans les maisons décorées avec plus de recherche, on les revêtait, ainsi que les murs, d'un lambris de bois de chêne divisé en compartiments et enrichi quelquefois d'ornements sculptés ou peints ; le sol était ordinairement couvert de simples carreaux de terre cuite, mais quelquefois de carreaux de faïence de toutes couleurs.

Nous citerons comme propres à donner une idée exacte de l'intérieur des habitations du quinzième siècle, une pièce entièrement conservée dans l'abbaye de Saint-Amand, à Rouen, et une petite chambre située au-dessus du porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris; cette dernière outre le plafond, les fenêtres et le carrelage, conserve encore les meubles de l'époque.

La partie la plus imparfaite des maisons du quinzième siècle était l'escalier, ordinairement étroit et d'un accès peu facile. Aussi, pour les maisons de pierre, prit-on le parti de le rejeter à l'extérieur dans des tourelles saillantes, placées aux angles ou sur le milieu des façades, imitant en cela la construction des escaliers antérieurement construits pour arriver aux parties supérieures des églises et dans les clochers. Outre les tourelles destinées à contenir les escaliers, et qui étaient ordinairement à l'intérieur des cours ou des jardins, on se plut à en construire sur la rue, et cela en signe de puissance et de richesse. On en plaçait aussi avec prédilection à l'angle des rues, quelquefois sans doute pour contribuer à l'effet pittoresque de l'extérieur, mais plus encore pour l'agrément de la distribution intérieure des logis, dans lesquels elles servaient de retrait ou d'oratoire aux habitants. On voit à Laon une petite maison de pierre située entre deux rues et qui a une tourelle polygonale à chaque angle (page 301). A Paris on voit encore à l'angle de plusieurs rues des tourelles construites en encorbellement. Les plus remarquables sont celles de la place de l'Hôtel-de-Ville, celles de la rue de la Tixérandrie et de la rue du Temple : la maison dont cette dernière fait partie est encore conservée, elle passe pour avoir été habitée par Gabriel d'Estrée; on voit dans la corniche une lucarne qui a dû être faite à cette époque.

On retrouve aussi à Lyon, dans le vieux quartier qui s'étend au pied du coteau de Fourvières, quelques maisons construites dans le goût florentin par les Toscans, qui importèrent dans cette ville la fabrication de la soierie.

L'hôtel de Sens, à Paris, est une des plus importantes habitations du quinzième siècle qu'on puisse citer; il est situé dans le quartier Saint-Paul, au carrefour où aboutissent les rues de la Mortellerie, des Barres, du Fauconnier et du Figuier.

L'ancien hôtel du même nom était sur le quai des Célestins à quelque distance de celui-ci, et servait de demeure aux archevêques de Sens quand ils venaient à Paris. Charles V ayant désiré l'avoir pour agrandir son hôtel de Saint-Paul, Guillaume de Melun, archevêque de Sens, le lui vendit, et, vers le commencement du quinzième siècle, Tristan de Salazar, également archevêque de Sens, fit rebâtir l'hôtel qui existe encore aujourd'hui. Parmi les personnages historiques qui l'habitèrent, on cite la reine Marguerite, première femme de Henri IV.

L'ensemble de cette habitation se composait d'une cour assez étendue entourée de bâtiments des quatre côtés et d'un jardin situé derrière le corps de logis principal. L'architecture de ses bâtiments n'offre rien de bien remarquable; cependant la façade, sur la rue, conserve l'aspect pittoresque des constructions du moyen âge; on y voit des tourelles à chaque angle, et dans le milieu se trouvent une grande et une petite porte d'entrée au-dessus desquelles s'élèvent un pignon et une grande lucarne; le tout est bien construit en pierre, mais sans aucune régularité.

Dans la vue que nous donnons de cette façade, nous avons suppléé aux différentes parties qui ont été détruites, à l'aide d'un ancien dessin qui est à la Bibliothèque royale, et qui représente cette construction avec les armoiries et les sculptures dont elle était ornée. Les voûtes du vestibule d'entrée, construites sur un plan irrégulier, en petits moellons compris entre des nervures de pierre sont dignes de remarque

par la perfection avec laquelle elles sont exécutées. En somme, il faut s'estimer heureux de posséder encore au milieu de notre Paris moderne un débris aussi important de l'art du moyen âge, et qui est bien propre à nous donner une idée du caractère de l'architecture privée au quinzième siècle.

Dans le quartier des Halles, dans la Cité, près de la place Maubert, on remarque encore quelques vieux pignons de bois, rares débris d'un autre âge qui feront bientôt place à de jeunes constructions.

C'est ainsi que chaque jour disparaissent les traces des habitations de nos ancêtres, et bientôt la plus ancienne maison de Paris ne remontera pas au-delà du dix-septième siècle. Heureusement, il n'en est pas encore ainsi dans les

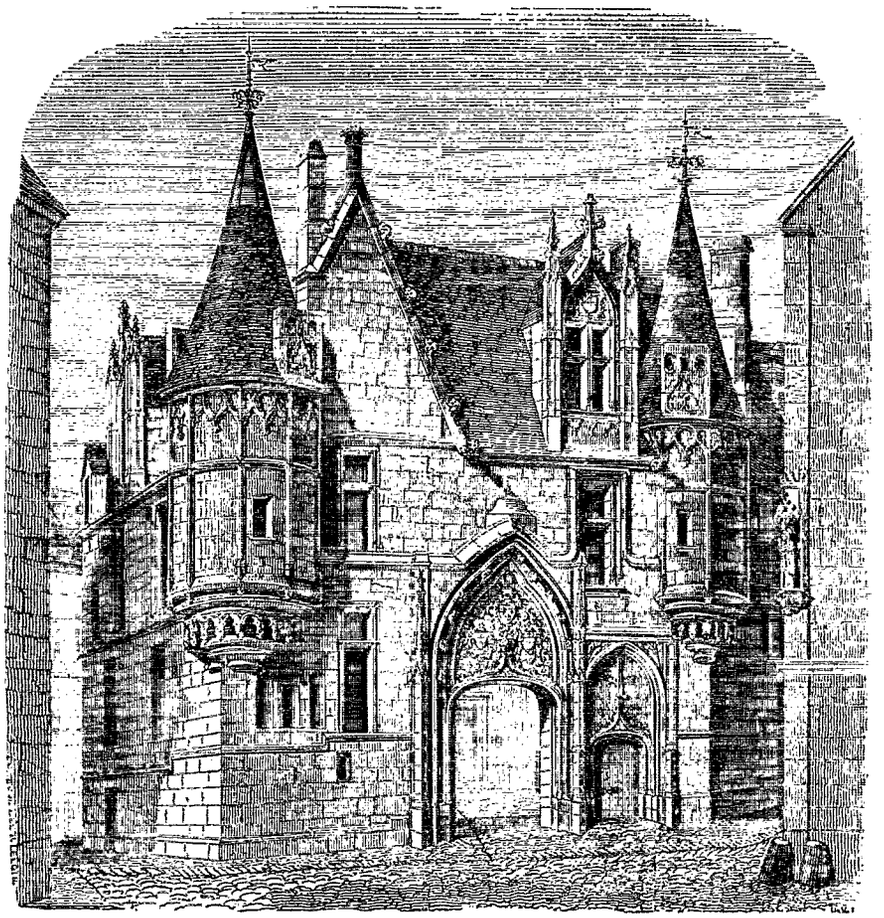

(Ancien hôtel des archevêques de Sens, à Paris. — Quinzième siècle.)

départements; mais l'exemple est contagieux, et ceux qui veulent avoir une idée de nos anciennes cités françaises devront se hâter de visiter les villes de Rouen, Caen, Beauvais, Reims, Orléans, Blois, Bourges, etc.

SUR LA CONVERSATION.

C'est, dans la conversation, un défaut bien grossier, et cependant bien commun, de répéter ce qu'on a dit de bon, quand les autres ne le relèvent pas et qu'on doute s'ils l'ont senti. Outre que par là on leur fait une espèce d'insulte, il y a une vérité ridicule et de la petitesse à ne pouvoir pas perdre un bon mot, un trait heureux; c'est de plus une marque de pauvreté : quand on est riche, on est indifférent aux petites pertes. ***

On a toujours plus d'esprit et d'agrément quand on s'abandonne dans la conversation, sans faire aucun calcul de vanité ou d'amour-propre.

Une des premières observations à faire dans la conversation, c'est l'état ou le caractère et l'éducation de la personne à qui on parle. MADAME NECKER.

Le secret de plaire dans les conversations est de ne pas trop expliquer les choses; les dire à demi et les laisser un peu deviner, est une marque de la bonne opinion qu'on a des autres, et rien ne flatte tant leur amour-propre.

LA ROCHEFOUCAULD.

Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé : il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre, dans la conversation, de tout le travail de leur esprit. Ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expressions, concertés dans leur geste et dans tout leur maintien; ils sont *puristes*, et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté; ils parlent proprement et ennuyeusement. LA BRUYÈRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

BEAUCAIRE

(Département du Gard.)

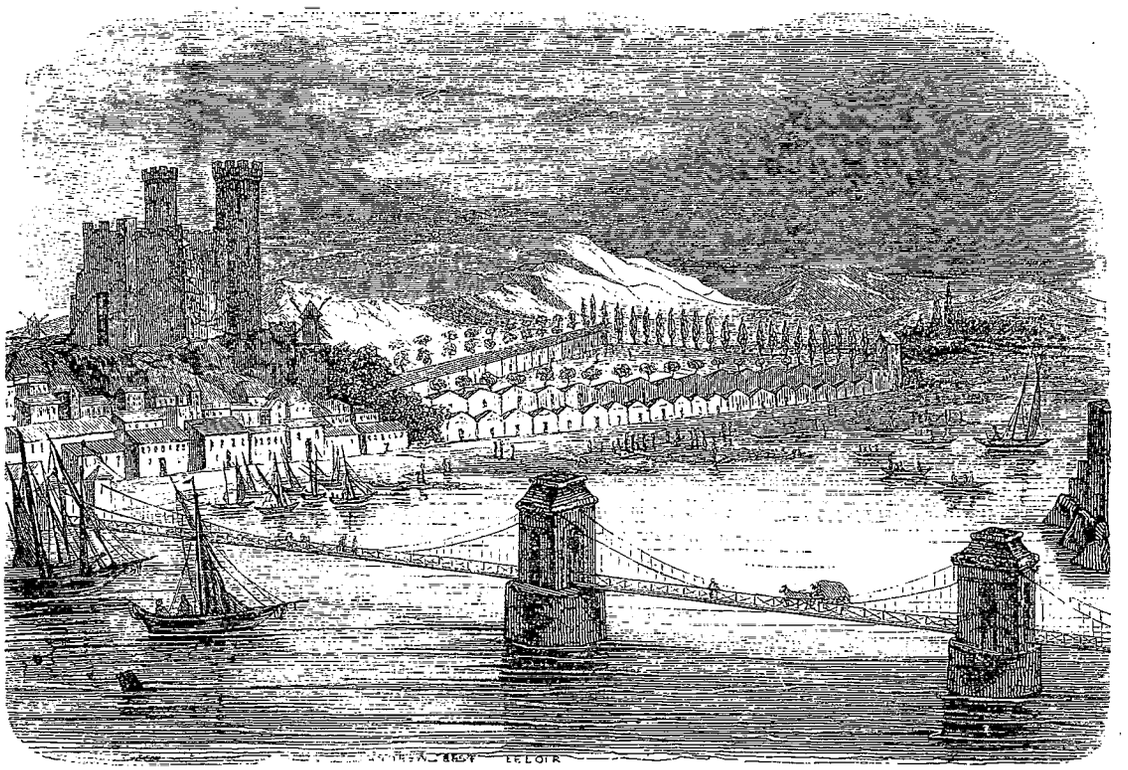

(Une vue de Beaucaire pendant la foire.)

La ville de Beaucaire est située dans le département du Gard, à 24 kilom. de Nîmes, sur la droite du Rhône. Ce n'était d'abord qu'un château-fort que sa forme carrée fit appeler *Belli-Cadrum*. A l'entour s'agglomera une bourgade dont il est mention pour la première fois, en 1067, dans un acte de partage entre Raymond et Bernard, fils de Bérenger, comte de Narbonne.

Lorsque, en 1033, le royaume d'Arles passa aux empereurs d'Occident, Beaucaire échut aux comtes de Provence; puis, en 1125, fut cédé aux comtes de Toulouse. L'importance de sa position lui fit jouer un assez grand rôle dans notre histoire. Ce fut à Beaucaire que se tint, en 1172, une magnifique cour plénière, dont le but était une réconciliation projetée par le roi d'Angleterre, Henri II, entre Raymond, comte de Toulouse, et le roi d'Aragon; les deux rois ne s'étant pas trouvés au rendez-vous, les fêtes manquèrent leur but, et cependant n'en furent pas moins célébrées avec une magnificence dont le peuple conserva long-temps le souvenir; les seigneurs y rivalisèrent de prodigalité et de folies. — Le comte de Toulouse, d'après un contemporain, ayant fait un don de cent mille sols à Raymond d'Agout, celui-ci les distribua sur-le-champ à près de dix mille chevaliers qui assistaient aux fêtes; un autre chevalier, nommé Bertrand Raimbaud, fit labourer tous les environs du château par douze paires de bœufs, et y fit semer trente mille sols en deniers, prenant grand plaisir à voir la foule se disputer avec acharnement cette aumône d'un nouveau genre. — Guillaume-Gros-de-Martel, dont la suite se composait de 500 chevaliers, fit apprêter tous les mets dans sa cuisine avec des flambeaux de cire; et enfin un autre convié, Raymond de Venous, ne voulant pas rester en arrière, fit brûler trente de ses chevaux devant toute l'assemblée. — Durant la longue et sanglante guerre des Albigeois, Beaucaire eut mainte fois à souffrir des horreurs de la guerre. — Lorsqu'en 1216 Raymond VII, comte de Toulouse, entreprit de reconquérir les états de son père sur les croisés, cette ville lui ouvrit ses portes, et le siége fut mis devant le château occupé par le sénéchal et les meilleurs chevaliers de Simon de Montfort. Ce dernier rassembla à la hâte quelques troupes, et vint assiéger dans Beaucaire les Provençaux qui assiégeaient le château. Alors se passèrent de merveilleux faits d'armes longuement racontés dans le poëme provençal de la Croisade contre les Albigeois. Mais Simon ne put sauver son sénéchal et ses soldats qu'en les autorisant à capituler et à sortir du château sans harnois et sans armes. — En 1274, après la clôture du concile de Lyon, le pape Grégoire X se rendit à Beaucaire, où il eut une entrevue avec Alphonse, roi de Castille, qu'il détermina à renoncer à ses prétentions sur l'empire d'Allemagne. — En 1590, le pape Clément VII vint s'y établir, fuyant la peste qui régnait à Avignon, et en 1413 les Bourguignons l'assiégèrent sans pouvoir lui faire abandonner le parti du roi de France. — Les guerres de religion qui désolèrent la France au seizième siècle, n'épargnèrent pas Beaucaire. « En 1561, dit la chronique, les catholiques » s'armèrent contre les religionnaires et coururent dans » toute la ville pendant quatre heures en criant: *Aux hu-* » *guenots!* et en tuèrent et blessèrent plusieurs, sans autre » occasion, fors qu'ils étoient suspicionnés d'être huguenots » et de la foi. » — Un an après, les protestants s'emparèrent à leur tour de la ville que les catholiques reprirent la nuit suivante, mais dont ils furent chassés au point du jour, après un combat sanglant et meurtrier.

En 1632, lors de la tentative de révolte du duc d'Orléans et de Montmorency contre le cardinal de Richelieu, la ville seule resta fidèle. Les rebelles s'emparèrent du château, qui bientôt fut forcé de capituler.

Mais Beaucaire doit sa grande célébrité à la foire qui s'y

tient annuellement du 22 au 28 juillet, et qui est regardée comme l'une des principales de l'Europe. — On ne sait pas à quelle époque remonte son institution. Au commencement du treizième siècle, les comtes de Toulouse confirmèrent pleinement les franchises dont elle jouissait déjà, et Charles VIII en fixa définitivement la durée à six jours.

Les marchands commencent à arriver dans les premiers jours de juillet pour faire leurs préparatifs de logement, emmagasiner et enregistrer les marchandises. — Le 22, le préfet déclare la foire ouverte. — La foire se tient dans l'intérieur de la ville et dans une vaste prairie bordée d'ormes et de platanes, qui s'étend le long du Rhône, et où l'on élève des milliers de cabanes et de tentes. Il y vient de tous pays, mais principalement de l'Espagne, de l'Italie et de l'Orient, un nombre immense de marchands. La variété infinie des costumes et la diversité des marchandises, des enseignes de boutiques, présentent le coup d'œil le plus curieux, et dont on ne peut que difficilement se faire une idée. — Chaque commerce a son quartier spécial, et il n'est pas d'objet si rare ou si commun qui ne s'y rencontre. Ainsi, Millin raconte que tandis que l'on vendait, d'un côté, des antiques de la plus grande beauté, d'un autre, à peu de distance, il vit une rue dont les murs fort épais et fort élevés n'étaient composés que d'oignons empilés les uns sur les autres. — Malgré le peu de durée de la foire, il s'y fait pour 20 ou 25 millions d'affaires.

Beaucaire est encore, on doit bien le penser, le rendez-vous de charlatans de toute espèce, des saltimbanques, des animaux savants, des théâtres ambulants; et comme il arrive presque toujours quelque décès pendant le temps que dure la foire, il y a quelque chose qui frappe l'imagination dans le spectacle offert par un cortége de deuil traversant cette foule immense, joyeuse et animée.

La foire se termine le 28 juillet à minuit : les effets payables en foire sont exigibles le 27. Un tribunal de commerce, composé de douze membres, juge tous les différends qui s'élèvent pendant sa durée.

La foire de Beaucaire a eu jadis bien plus d'importance encore qu'actuellement : la facilité toujours croissante des relations commerciales tend sans cesse à diminuer l'utilité de ces grands rendez-vous.

Le pont de bateaux, qui unissait jadis Beaucaire à Tarascon, a été remplacé par un pont suspendu qui passe pour un des plus beaux ouvrages de ce genre.— La largeur du Rhône, à l'endroit où le pont est établi, est de 450 mètres; cet espace est occupé par quatre travées formées au moyen de trois piles de suspension construites dans la rivière, et laissant entre elles deux grandes travées à chaînettes entières de 150 mètres chacune. Le pont se complète sur chaque rive par une travée de demi-chaînette et de 95 mètres de portée, disposée de telle sorte qu'aucune construction n'obstrue la vue des quais et des abords, la demi-chaînette ne s'élevant, à chaque bout du pont, que de quelques pieds au-dessus du sol. — Il est difficile de se faire une idée de l'effet pittoresque produit par ces arcs, dont l'ouverture, égale à la largeur du pont, est d'environ 7 mètres. Ils sont terminés par un entablement ionique et par un attique dans les plus belles proportions. Le pont de Beaucaire a été livré à la circulation le 14 octobre 1829.

Le canal de Beaucaire, dont la destination principale était de dessécher d'immenses marais, avait en outre celle d'établir une prolongation directe du canal de Languedoc jusqu'à Beaucaire, et de plus, de procurer à cette dernière ville une issue vers la mer. Commencé en 1775 par les Etats de Languedoc, suspendu pendant la révolution, il fut repris en 1805 et terminé quelques années plus tard. — La prise d'eau de ce canal est dans le Rhône, près de Beaucaire; puis il passe à Saint-Gilles et se termine à Aigues-mortes, après un développement de 50 554 mètres. Sa navigation fait partie de la grande ligne qui unit le Rhône à la Garonne; elle est fort importante, et le deviendra plus encore, grâce au chemin de fer d'Alais à Beaucaire, dont l'ouverture a eu lieu il y a quelques mois. Outre le pont sur le Rhône, on remarque à Beaucaire les ruines de l'ancien château, une tour nommée *la Tour carrée*, et quelques autres monuments anciens. — C'est la patrie de Raymond VII, comte de Toulouse, et d'un évêque de Metz, Jean de Beaucaire, qui fut le précepteur du célèbre cardinal Charles de Lorraine, et qui a laissé une histoire latine des troubles arrivés sous François II et Charles IX; enfin, suivant quelques auteurs, le pape Urbain V était de Beaucaire. — L'empereur Napoléon est l'auteur d'un opuscule fort peu connu et très curieux, intitulé : *le Souper de Beaucaire*. Il passait par cette ville en 1793, et se trouva à souper avec plusieurs commerçants de Montpellier, de Nîmes et de Marseille, qui engagèrent avec lui une discussion assez vive sur la situation politique du midi de la France. De retour à Avignon, le jeune officier consigna ce dialogue dans une petite brochure réimprimée en 1822.

MORTS PRÉMATURÉES.

SAVANTS, LITTÉRATEURS ET ARTISTES.

Un intérêt particulier s'attache au nom des savants, des artistes, des poëtes que la mort a surpris au milieu de leur carrière. En nous rappelant leurs œuvres, nous regrettons, dans l'intérêt de leur gloire et dans le nôtre aussi, que le temps leur ait manqué pour produire davantage. C'est ce qui nous a fait penser que cette nomenclature, que nous ne donnons pas pour complète, ne semblerait pas trop aride à nos lecteurs. Toute mort qui devance le terme ordinaire de la vie humaine est prématurée; mais il fallait adopter une limite, et nous nous sommes arrêté à l'âge de quarante ans accomplis.

Baratier, jeune savant né en Allemagne d'un réfugié français. La précocité de son intelligence l'a mis au rang des phénomènes. On dit qu'à cinq ans il parlait français, allemand, latin et grec. A neuf ans il composa un vocabulaire des difficultés de la langue hébraïque; à treize ans il traduisit, de l'hébreu, les voyages du rabbin Benjamin de Tudèle : sa traduction fut imprimée. Le jour qu'il atteignit sa quatorzième année, l'Académie des sciences de Berlin lut un long travail où il traitait du calcul des longitudes en pleine mer. Enfin, profondément versé dans la plupart des connaissances humaines, légiste, mathématicien, astronome, etc., Baratier était déjà célèbre dans le monde savant, lorsqu'il mourut en 1740, n'ayant encore que dix-neuf ans et huit mois. Par une culture imprudemment impatiente, on avait trop hâté la croissance de la jeune plante.

Beer (Michel), poëte tragique allemand, frère de l'illustre musicien à qui l'on doit *Robert-le-Diable* et les *Huguenots*, mourut à Munich en 1833, à trente-deux ans.

Bellamy, l'un des premiers poëtes hollandais, mort en 1786 à vingt-neuf ans. Ce fut l'amour de la patrie qui développa son talent. Ses chants nationaux ont eu un grand retentissement en Hollande.

Bellini, compositeur de musique dramatique, né à Catane, mort en 1835, vers la trentième année de son âge. Ses partitions les plus célèbres sont celles de *Norma*, de *la Somnambule*, et des *Puritains*. La musique de Bellini plaît particulièrement à ceux qui, dans cet art, recherchent surtout le sentiment et le naturel.

Bertin, auteur d'élégies et de poésies légères, mort à trente-huit ans en 1790.

Bertrand (Alexandre), auteur de recherches importantes sur les phénomènes du somnambulisme, né à Rennes en 1795, mort à trente-cinq ans. On lui doit aussi des lettres sur les révolutions du globe. M. Pierre Leroux a publié

dans l'*Encyclopédie nouvelle* une notice curieuse sur ce savant.

BICHAT, l'une des plus belles gloires de la médecine française, mort en 1802 à trente ans et quelques mois.

Un jour qu'il examinait des pièces anatomiques à l'Hôtel-Dieu, dont il était médecin, il fut étourdi par les exhalaisons putrides, et en se retirant il tomba dans l'escalier. Quelques jours après, il n'était plus. Corvisart écrivit au premier Consul : « Bichat vient de mourir sur un champ de » bataille qui compte aussi plus d'une victime; personne » en si peu de temps n'a fait tant de choses et si bien. »

M. David, d'Angers, a donné place à cet homme illustre dans le fronton du Panthéon. (Voy. 1837, p. 230, 320.)

BONINGTON, peintre distingué dans plusieurs genres, natif de Londres, mort en 1828 à l'âge de vingt-six ans environ. Il avait appris son art à Paris.

BOULANGER (Nicolas-Antoine), auteur d'ouvrages philosophiques et historiques qui agitèrent profondément le monde savant au dix-huitième siècle, mourut à trente-sept ans, en 1759.

BRAUWER (Adrien), peintre célèbre de l'école hollandaise, mort en 1640 à trente-deux ans. Sa vie insouciante et déréglée se termina à l'hôpital d'Anvers.

BRILL (Matthieu), natif d'Anvers, mort à trente ans en 1584. Il peignit à fresque des paysages dans les salles du Vatican.

BURNS (Robert), poëte écossais, fils d'un laboureur, mort en 1796 dans sa trente-huitième année. (Voy. 1833, p. 191; 1840, p. 47, 112).

BYRON n'avait que trente-six et trois mois lorsque sa brillante et orageuse carrière se termina en Grèce le 19 avril 1824. (Voy. 1833, p. 333; 1835, p. 74, 329; 1836, p. 406; 1839, p. 332.)

CARRACHE (Antoine), peintre de l'école bolonaise, mort à trente-cinq ans. (Voy. sur les Carrache, 1833, p. 347.)

CARREL (Armand), écrivain de premier ordre, de l'aveu de ceux qui suivent les lignes politiques les plus opposées, mourut, comme on sait, à la suite d'un duel, le 24 juillet 1836, à l'âge de trente-cinq ans. Il était né à Rouen.

Armand Carrel, presque entièrement livré à la polémique, a cependant écrit des Abrégés de l'histoire d'Ecosse et de la Grèce moderne, et une *Histoire de la contre-révolution en Angleterre, sous Charles II et sous Jacques II.* « Cette histoire, dit M. de Chateaubriand, est écrite avec cette mâle simplicité qui plaît avant tout; mais en rendant compte de divers ouvrages sur l'Espagne, ajoute l'illustre écrivain, M. Carrel a donné une notice hors de pair. On y trouve une manière ferme, une allure décidée, quelque chose de franc et de courageux dans le style, des observations écrites à la lueur du feu du bivouac et des étoiles d'un ciel ennemi, entre le combat du soir et celui qui commencera à la diane. On sent dans M. Carrel une opinion fixe qui ne l'empêche pas de comprendre l'opinion qu'il n'a pas, et d'être juste envers tous. » Armand Carrel se préparait à écrire l'histoire de Napoléon, et l'on peut juger, d'après l'opinion exprimée par M. de Chateaubriand sur la nature de son talent, si sa plume était digne du sujet.

CATULLE, l'un des premiers poëtes latins, ne passa pas l'âge de quarante ans, suivant l'opinion commune.

CHATTERTON, natif de Bristol, l'une des intelligences les plus prodigieusement précoces dont la biographie fasse mention, avait donné d'éclatantes preuves de talent comme poëte, comme antiquaire et comme écrivain, lorsqu'il s'empoisonna en 1770, n'ayant pas encore accompli sa dix-huitième année. Il n'avait pas eu le courage de supporter l'indigence ni la patience d'attendre la gloire.

Chatterton prétendait que l'inspiration ne lui venait que sous l'influence de la lune; quand elle était dans son plein, il passait les nuits à travailler à sa clarté.

CHÉNIER (André), frère aîné de Marie-Joseph, fut emporté à trente-deux ans, le 25 juillet 1794, par la tourmente révolutionnaire. Dans sa prison, il composa, entre autres poésies, l'élégie de la jeune captive, son chef-d'œuvre, et ces vers si connus :

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre
Anime la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre;
Peut-être est-ce bientôt mon tour;
. . . . . .

Au moment où sa tête allait tomber, André Chénier dit en se frappant le front : « Je n'ai rien fait pour la postérité; j'avais pourtant quelque chose là! » Il se trompait, la postérité ne l'a point oublié; si peu qu'il ait écrit, on s'accorde aujourd'hui à le regarder comme un poëte original et de premier ordre.

CHURCHILL, poëte satirique anglais, dont la renommée, fort brillante pendant sa vie, semble avoir perdu de son éclat; mort en 1764 à l'âge de trente-trois ans. Il déshonora par une conduite scandaleuse son beau talent, et le caractère ecclésiastique dont il était revêtu.

CORNARO PISCOPIA, Vénitienne célèbre par l'étendue de ses connaissances; morte en 1684 à l'âge de trente-huit ans.

COTTIN (Madame), auteur de romans estimés, l'une des femmes qui ont le mieux écrit en français; morte en 1807 à trente-quatre ans.

CRONEGK (le baron de), mort en 1758 à vingt-sept ans. Sa mort prématurée fut regardée comme une grande perte pour les lettres allemandes. Il a laissé des tragédies, des comédies, des drames, des chants sacrés, dont plusieurs ont été adoptés par la liturgie protestante, etc. La profonde mélancolie que l'on remarque dans la plupart de ses pièces philosophiques l'a fait surnommer l'*Young allemand.*

CYRANO, dit DE BERGERAC, du nom de sa ville natale, mort en 1655 à trente-cinq ans. Notre volume de 1834 (p. 238 et 250) contient quelques détails biographiques sur sa personne et l'analyse de son histoire des état et empire de la Lune. Nous ne mentionnerons ici que sa comédie du *Pédant joué*, et sa tragédie d'*Agrippine.* Molière a pris dans le *Pédant joué* deux scènes entières, et cet excellent trait devenu proverbe : « Que diable allait-il faire dans cette galère! » et Voltaire, qui n'a jamais parlé de cet auteur original et plein de verve qu'avec mépris et comme d'un fou, a trouvé dans la tragédie d'*Agrippine* le mot sublime qui termine sa tragédie de *Brutus.* Tout le monde connaît la fin du Brutus; voici celle d'Agrippine :

NERVA.
Enfin, plus les bourreaux qui les ont menacés...
TIBÈRE.
Sont-ils morts l'un et l'autre?
NERVA.
Ils sont morts.
TIBÈRE.
C'est assez.

DAVIDSON (Lucrèce), Américaine douée des plus brillantes dispositions pour la poésie, morte en 1825 à dix-sept ans. (Voy. 1833, p. 247.)

DELLA MARIA, célèbre compositeur de musique dramatique, mourut vers sa vingt-septième année, en 1800 (voy. 1833, p. 327.)

DOLET (Estienne), philologue, poëte et imprimeur, mort à trente-sept ans en 1546. Il ne fut pas brûlé vif comme nous l'avons dit ailleurs (voy. 1833, p. 94); il fut pendu et ensuite brûlé.

DROUAIS, mort à vingt-cinq ans. Admis au concours de peinture, il déchira sa toile après avoir vu les compositions de ses rivaux. « Malheureux! s'écria Louis David, son maître, vous auriez eu le prix! » Au concours suivant, *la*

Cananéenne aux pieds du Christ fut couronnée, et plaça Drouais au rang des maîtres. Ce tableau, qui passe pour la composition la plus remarquable des concours, fait partie du Musée du Louvre. On y voit aussi le tableau de *Marius et le Cimbre*, que Drouais envoya de Rome où il mourut en 1788, tué par un travail trop assidu. Il avait de la fortune, et, véritable artiste, il n'en usait que pour ses études et pour aider ses camarades.

On lui érigea dans Rome un tombeau en marbre blanc, ouvrage du sculpteur Claude Michallon, dont le fils devait aussi mourir à la fleur de l'âge et déjà grand peintre.

La suite à une autre livraison.

ENFANTS D'HONNEUR.

« La Chataigneraye mon oncle, dit Brantôme, sortant d'*enfant d'honneur* de François Ier, se mit dans l'infanterie, et portant l'arquebuse, fit faire demi-douzaine de *bales d'or* pour tuer l'empereur; ce qui plut à François Ier. »

Les enfants d'honneur furent appelés plus tard *menins*, à l'imitation de la cour d'Espagne, qui avait des menins et des menines. Il n'y eut plus d'enfants d'honneur, mais il resta des filles d'honneur.

Ce fut La Chataigneraye que Jarnac défit en duel au moyen de ce coup fameux qui a conservé le nom de coup de Jarnac.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE PERFECTIONNÉS.

ROULEAU SQUELETTE.

De tous les instruments dont on fait usage en agriculture, le rouleau est sans contredit celui qui réclamait le plus impérieusement des modifications. Chaque localité en France a son système de rouleau, et tous sont placés dans des conditions qui excluent la possibilité d'obtenir le travail qu'on est en droit d'attendre d'un bon rouleau. Tantôt c'est un arbre auquel on adapte, de chaque côté, des coussinets qu'on fixe sur un châssis en bois, qui sert aussi à supporter une limonière maintenue par des boulons. D'autres fois c'est un cylindre en pierre monté de la même manière.

La construction de ces deux espèces de rouleaux présente deux difficultés qu'on n'a pu jusqu'ici parvenir à vaincre. En général, plus les rouleaux sont courts, à diamètre égal bien entendu, plus leur action est énergique. Maintenant, pour placer le rouleau dans les conditions convenables, il fallait le construire de manière à ce qu'il pût briser les mottes de terre, sans néanmoins tasser le sol. En conservant des proportions convenables, le bois était trop léger, la pierre rendait l'instrument trop pesant. Pour remédier à ce double inconvénient, quelques cultivateurs conçurent la pensée de garnir leurs rouleaux de bois avec des pointes ou dents en fer, semblables à celles qui s'adaptent aux herses; d'autres préférèrent des espèces de marteaux. Certaines natures de terre ne purent s'accommoder de ce système, qu'on doit néanmoins considérer comme un progrès. Il arrive souvent que la terre s'entasse dans les intervalles qui séparent les pointes : ainsi se trouve entièrement détruit l'effet qu'on s'était proposé.

Les Anglais, toujours appliqués au développement des intérêts agricoles, se sont occupés depuis long-temps des améliorations que réclamait la construction du rouleau. Tout en rendant justice à leurs efforts, nous devons déclarer que leurs diverses combinaisons ont amené peu de bons résultats. Il essayèrent successivement le rouleau à marteau, le rouleau cannelé, puis enfin le rouleau double. Le rouleau à marteau se composait d'un cylindre en bois, garni de pointes de fer présentant la forme d'un marteau. Le rouleau cannelé présentait, sur toute la périphérie du cylindre, des cercles en fer avec des arêtes. Quant au rouleau double, il a joui d'une très grande popularité en Angleterre. Ce sont deux rouleaux en bois, réunis dans le même châssis, ayant deux pieds et demi de longueur environ chacun, et soumis à un mouvement de rotation indépendant l'un de l'autre. L'essai qu'en ont fait quelques cultivateurs, tant en France qu'en Allemagne, n'a pas contribué à augmenter le nombre de ses prosélytes. Aussi peut-on considérer aujourd'hui l'usage de ce rouleau comme exclusivement borné à l'Angleterre.

Il y a quelques années, M. de Dombasle, de Roville, conçut la pensée d'un nouveau système de rouleau. Trouver une machine qui puisse diviser les mottes de terre tant

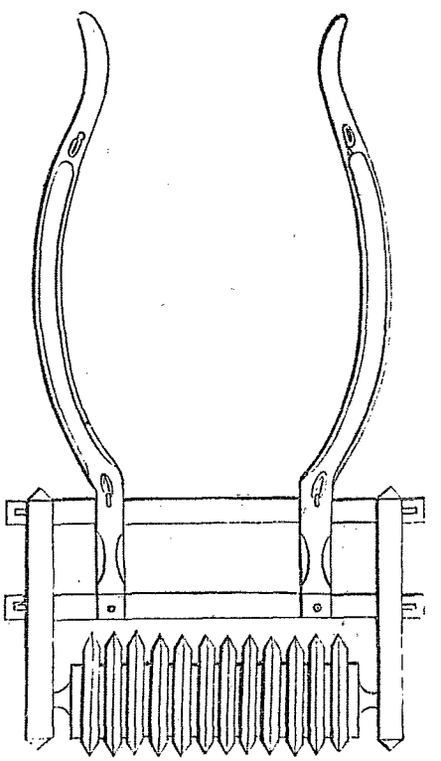

(Rouleau Squelette.)

par son propre poids que par une combinaison qui lui permette de déchirer le sol, tel était le but vers lequel avaient marché tous les efforts des constructeurs. M. de Dombasle a résolu le problème victorieusement. On peut déjà s'en former une idée par le dessin que nous donnons ici, et l'explication dont nous l'accompagnons. Les personnes qui ont vu fonctionner ce rouleau s'accordent toutes à le considérer comme un des meilleurs instruments que possède l'agriculture française.

Ce rouleau se compose d'un châssis en bois, sur lequel sont fixés les coussinets de l'arbre du rouleau;

D'une limonière fixée dans le châssis au moyen de boulons;

D'un arbre en fer, sur lequel sont assemblés les disques en fonte composant le rouleau.

Ces disques présentent à la surface de la terre des angles tranchants qui divisent, d'une manière très énergique, les mottes de terre; ils sont séparés par deux barres transversales. On n'a pas à redouter d'engorgement.

Le rouleau squelette pèse environ cinq cents livres : il offre peu de tirage à cause de son diamètre; un seul cheval

le traîne facilement. Il convient également lorsqu'on veut diviser le sol ou qu'on veut tasser la terre après une semaille. Le prix de cet instrument, l'un des plus précieux qu'on puisse employer en grande culture, est de 160 fr.

LE SOLDAT DE MARINE.

Vous a-t-on jamais dit ce que c'était qu'un soldat de marine * ? Un soldat de marine est, à bord d'un navire du roi, quelque chose d'aussi étrange et d'aussi dépaysé qu'un chat dans l'Océan. Ne comprenant rien à ce qui l'entoure, ignorant les noms de toute chose, étonné, inquiet, contraint, il se tient d'habitude à l'écart du matelot comme un animal d'espèce différente. Rendant du reste en haine à celui-ci tout ce qu'il en reçoit de mépris, un soldat de marine est le soutien naturel de l'ordre à bord et l'inflexible exécuteur de la *liste noire* * : il aide le capitaine d'armes dans ses expéditions, garde les prisonniers, et ramène, au besoin, de la taverne les matelots ivres. Il tient donc le milieu, aux yeux de ces derniers, entre le gendarme et le jean-jean. Cependant le jean-jean domine chez lui; aussi est-il destiné de toute éternité à entretenir la verve bouffonne des gabiers, des maîtres, et surtout du perruquier, *farceur* de profession à bord de tous les vaisseaux du roi.

Ainsi, c'est lui que l'on envoie dans les hunes pour attraper des poissons volants avec une fourchette; c'est à lui que l'on montre la ligne équinoxiale dans une longue-



(Dessin de Cruikshank, caricaturiste anglais.)

vue devant laquelle on a placé un fil; c'est pour lui enfin qu'on a inventé, au gaillard d'avant, les détails géographiques sur le grand royaume de Misapouf, dont on peut traverser les mers, la tête en bas, en respirant par le dernier bouton de ses guêtres.

Or, c'est une mystification de ce genre que vous voyez représentée ici, par le crayon du célèbre caricaturiste anglais.

Le capitaine de Sa Majesté Britannique, lord Rokear, qui se promenait sur le gaillard d'arrière, digérant ses trois livres de bœuf et sa bouteille de grog, vient de se détourner au bruit des éclats de rire et des huées et a demandé ce que c'était.

— John Turner! John Turner! ont répété cent voix.

Et dans ce moment un soldat de marine effaré, s'est élancé du milieu des matelots vers le gentleman.

Celui-ci vient de se croiser les mains derrière le dos; il a renversé sa tête, fermé les yeux et allongé sa lèvre inférieure pour se donner un air de dignité.

Quant à John Turner, il est là, debout devant lui, dans la gracieuse attitude d'un poteau indicateur.

— Eh bien? demande le gentleman, d'un ton majestueux.

— Capitaine, balbutie John Turner, c'est Poudret, le perruquier, qui m'a serré ma queue si fort, que je ne puis plus fermer les yeux.

Et de fait, sa peau est tirée et lisse, ses gros yeux ronds lui sortent de la tête comme ceux d'un homard, et sa queue horizontale, roide, flamboyante, a l'air d'un cigare qu'il fume avec l'oreille.

Derrière lui l'équipage entier, les mains sur les côtés, rit de ce rire inextinguible qui s'emparait des dieux d'Homère, à l'aspect de Vulcain servant le nectar.

Mais ne craignez point que le capitaine imite leur exem-

* Les soldats de marine ont été supprimés en France.

* Liste des punitions.

ple. Après avoir gravement examiné John, il prendra son porte-voix pour appeler Poudret, et lui ordonnera de *larguer quelques ris* à la queue du plaignant, du même air qu'il ordonnerait de carguer le foc ou d'amener les bonnettes. Lord Rokear est un vrai gentleman qui ne rit jamais en uniforme.

Outre son mérite de pensée et d'exécution, cette caricature de Cruikshank a un caractère *britannique* curieux à étudier. Ce n'est ni la grâce profonde de notre Charlet, ni la fine raillerie de Grandville, ni le comique plus superficiel de Gavarni, mais la franche et hardie bouffonnerie de Hogarth. Il est difficile d'imaginer rien de plus grotesquement plaisant que ces deux figures du soldat de marine et du capitaine et cependant de plus fidèle aux types nationaux : ce sont des charges, sans doute ; mais des charges sous lesquelles on sent le portrait.

La raillerie est un discours en faveur de son esprit contre son bon naturel. MONTESQUIEU.

LES CHIENS DE CONSTANTINOPLE.

Les chiens de la capitale de l'empire ottoman méritent une mention particulière. Si la comparaison n'avait quelque chose de peu flatteur pour la dignité humaine, nous dirions qu'ils diffèrent autant des nôtres que les Turcs nous ressemblent peu. Il y aurait de nombreuses pages à écrire sur leurs mœurs et leur histoire; oui, leur histoire, tout étrange que cela doive paraître à première vue. Mais que le lecteur se rassure, nous nous bornerons à quelques traits principaux.

D'abord, ce que l'on appelle en France le chien turc, n'existe ni à Constantinople, ni sur aucun autre point de la Turquie : c'est une pure invention de fabrique européenne. La race canine chez les Turcs se rapproche du loup beaucoup plus que du dogue. Moins forte que celui-ci, elle n'est pas tout-à-fait aussi sauvage que celui-là, mais peu s'en faut, surtout dans ses relations avec les Européens. Témoin les vêtements déchirés des voyageurs qui viennent admirer les merveilles de Stamboul, témoin encore leurs jambes quelquefois endommagées, lorsqu'ils ne connaissent pas le mot magique qui seul peut mettre un frein à la fureur de ces bêtes inhospitalières.

Ce mot magique, nous conseillons de l'apprendre à toutes les personnes qui se disposent à aller en Turquie. C'est moins que rien, une simple particule en cinq lettres qui se prononce *houst* en turc et se rend assez bien en français par l'exclamation *arrière!* Mais ce n'est pas tout de savoir ce mot, il faut encore le prononcer à la turque, c'est-à-dire avec calme, avec dignité, d'une voix de poitrine, la plus caverneuse possible, sinon entièrement sépulcrale. Au premier *houst* ainsi articulé, les chiens de Constantinople s'apaisent tout-à-coup comme par enchantement. A votre assurance dédaigneuse, ils vous prennent pour un musulman déguisé en chrétien. Or, si irrévérencieux qu'ils soient, ils professent le plus grand respect envers tout ce qui a seulement une apparence mahométane. Pour peu que vous ayez avec cela une longue barbe, ils seront presque courtois.

Notre conseil est moins à dédaigner qu'on ne pense. Un exemple, malheureusement trop véridique, en fera juger. Un nouveau venu, c'était un Anglais, s'étant attardé chez des amis, remontait, sur le minuit, la rue grimpante de *Top-Hané*, pour se rendre à son domicile de *Péra*. A son costume, à son fanal, à sa démarche mal assurée (il avait, suivant la triste coutume de ses compatriotes, fait abus de liqueurs fortes), les chiens de ce quartier, les plus méchants de tous, reconnurent qu'il n'était pas du pays. Effrayé par leurs aboiements infernaux, assailli de tous côtés, le malheureux, sans doute en voulant ramasser des pierres pour se défendre, se sera embarrassé dans son manteau et sera tombé. Soit qu'il n'ait pas eu la force de crier, soit que les hurlements des chiens aient couvert sa voix, personne à cette heure ne vint à son secours. Le lendemain matin, on trouva sur la voie publique un cadavre à moitié dévoré. Ce spectacle horrible renouvela le souvenir d'accidents pareils, qui avaient déjà eu lieu quelques années auparavant; mais on n'eut pas l'idée de blâmer les postes du voisinage de n'avoir pas bougé, tant les chiens ont l'habitude de faire du vacarme toutes les nuits.

Ce qui rend les Turcs si tolérants envers ces animaux, c'est qu'ils voient en eux d'excellents gardiens contre les voleurs. Pour bien comprendre cela, il faut connaître comment vivent les chiens à Constantinople, où les choses se passent à cet égard comme dans toutes les autres villes musulmanes.

Les Turcs n'admettent pas comme nous le chien sous le toit domestique. Leur orgueil dédaigne de l'accepter pour compagnon; ils en sont punis en ne trouvant jamais en lui un ami fidèle, trop souvent plus fidèle que tous les autres. Ils croient faire assez, s'ils lui accordent la rue pour domicile. Privé de maître, le chien n'a pas de nom, en Orient, il s'appelle *Kiopek*, chien; tenu loin de la société de l'homme, il traîne une vie moins sauvage que dans les bois, mais sauvage encore, puisqu'il ne peut satisfaire son besoin d'aimer quelqu'un de supérieur à lui-même. C'est donc à la dureté des sectateurs de Mahomet surtout qu'il faut en vouloir de la brutalité de leurs chiens.

Ces pauvres bêtes, exclues de l'habitation de l'homme, sans protecteur, sans nom, comme on vient de voir, vivent en plein air, à l'aventure, exposées à la pluie, exposées à la neige qui parfois tombe en grande abondance, se disputant les restes et les ordures qui, de chaque maison, sont jetés dans la rue. Toutefois leur instinct merveilleux a trouvé le secret d'alléger un peu cette dure position. Réunis par tribus, les chiens de Constantinople se sont partagé les différents quartiers de la ville. Chaque troupe, suivant qu'elle est plus ou moins nombreuse, occupe une ou plusieurs rues, telle ou telle place publique. Ils ont ainsi leur chez soi, nous allions presque dire leur patrie. Aussi n'est-ce jamais sans danger qu'une tribu voisine, alléchée par quelque appât trompeur, essaie de franchir la frontière des deux états. La nation envahie, se ralliant à la voix de ses chefs, accourt aussitôt, le poil hérissé, la dent menaçante, défendre avec acharnement l'inviolabilité de son territoire.

Cette organisation est bien imparfaite sans doute, puisqu'elle n'assure l'existence qu'aux dépens de la liberté; mais enfin c'est une organisation qui s'oppose au règne absolu de la loi du plus fort. Sans elle, que resterait-il au faible après que les gros mangeurs se seraient fait, à leur aise, la part du lion? Elle ne supprime pas tous les abus : il n'est pas un quartier où il n'y ait encore beaucoup de place pour le scandale de la tyrannie; mais, grâce aux sentiments de famille qui peuvent s'y maintenir vivaces, les petits attrapent de temps à autre, par tolérance, de quoi ne pas mourir. Et puis, après tout, cette organisation si défectueuse n'a-t-elle pas pour excuse l'exemple de l'organisation des sociétés humaines? Nos grands empires, avec des institutions plus savantes, n'ont-ils pas, eux aussi, leurs rivalités mesquines, leurs frontières arbitraires, leurs abus dont souffre le faible, leurs guerres extérieures et leurs guerres civiles, leur sang souvent prodigué pour rien? Ne soyons donc pas trop sévères.

Quant aux Turcs, ils n'examinent pas si les lois qui régissent tant bien que mal la république canine, sont sages ou non; ils remarquent seulement que cette gente animale leur est utile. En effet, s'ils n'ont rien fait pour leurs chiens, en retour leurs chiens font beaucoup pour eux. Où trouver des voleurs assez adroits pour mettre en défaut une police qui campe en permanence sur la voie publique, qui se re-

veille au moindre bruit, n'entend à aucune transaction, répond, au contraire, aux avances les plus flatteuses par des morsures? Pour la corrompre, il faudrait des voitures de vivres; or, dans une expédition clandestine, des voitures font un peu trop de bruit. Empoisonner ses agents; mais ils sont si nombreux (il y en a au moins cinquante mille), que cela a été vainement essayé sur quelques points, et n'a qu'imparfaitement réussi même dans la grande rue de Péra. C'est à désespérer les filous les plus habiles de Londres et de Paris. Les Turcs le savent bien, ils s'en font honneur; ils défient, en riant, les Européens d'implanter le vol dans leur pays. Tant qu'ils s'en tiendront à ce genre de police, ce sera en effet fort difficile; police qui a d'ailleurs l'avantage d'être peu dispendieuse et qui n'exige aucune allocation de fonds secrets.

Son budget se compose, on l'a déjà vu, de tous les ramassis des maisons. Cependant, quelques âmes charitables, de grandes dames surtout, quelquefois des sultanes, affectent, dans leur testament, une parcelle de leur héritage à l'entretien des chiens d'un quartier. En vertu de cette disposition, tous les jours, à heure fixe, arrive un homme portant sur sa tête un énorme panier de vivres qu'il dépose religieusement à terre, non sans avoir eu beaucoup de peine à fendre la foule aboyante qui se presse et saute autour de lui : c'est un plaisir de voir avec quelle ardeur ces animaux font fête à la pieuse aumône. Malheureusement ces sortes de legs ne sont communs que dans les quartiers riches, et la maigreur des chiens qui habitent les quartiers pauvres accuse de cruelles privations.

Les Turcs ne se fatiguent pas plus à nettoyer leur ville qu'à la protéger contre les malfaiteurs de nuit. Ce sont encore les chiens qui sont chargés de cette partie du service public. Ils s'en acquittent d'autant mieux qu'ils sont plus affamés. Ce qui reste après leurs dégoûtants repas, le vent l'enlève, la pluie l'emporte à la mer. Passe encore de se reposer sur les chiens du soin de faire patrouille; mais, dans l'intérêt de la propreté, on peut, sans crainte, engager les Turcs à se procurer un autre corps de balayeurs. La peste leur ferait à coup sûr de moins fréquentes visites, s'ils se montraient eux-mêmes moins indolents.

Nous venons de signaler deux des principaux titres des chiens à l'estime des Turcs. Il en est un troisième qui surpasse tout, c'est l'aversion extraordinaire de ces animaux pour les Européens. Sous ce rapport, les chiens de Constantinople semblent vraiment animés de passions politiques; ce sont presque des janissaires. Dès qu'un Franc paraît, plus de querelles entre eux, plus de morsures aux oreilles, toute division cesse pour se réunir contre l'ennemi commun. La guerre une fois commencée avec lui, pas de relâche, pas de trêve jusqu'à ce que le chrétien soit parvenu à se réhabiliter dans leur esprit par un *houst* de bon aloi, qui le fasse passer pour un mahométan. Il est vrai qu'ils seraient moins audacieux, si les Turcs ne les excitaient malignement et ne manifestaient de l'agrément à voir les *chiens* aux prises, comme ils ont coutume de dire. On sait que pour eux les infidèles sont aussi des *Kiopek*. A ce sujet, nous indiquerons une seconde recette d'un effet immanquable. Lorsqu'un Turc, emporté par son fanatisme aveugle, vous fera quelqu'insulte, si vous voulez à peu de frais le mettre à la raison, demandez-lui d'un grand sérieux s'il est *Jénisséri*, janissaire. Le son fatal de cette dernière parole lui fera en un clin d'œil tourner les talons. C'est qu'à Constantinople il ne fait plus bon d'être accusé de janissarisme. Le moindre soupçon, à cet endroit, faisait tomber une tête sous le règne du sultan Mahmoud.

Plus d'une note diplomatique a été remise au gouvernement turc, dans laquelle les chancelleries européennes se plaignaient avec aigreur des mauvais procédés des chiens de Constantinople, tant à leur égard en particulier qu'en général à l'égard de leurs différents nationaux. Et réellement, sauf la parole et les armes, ce sont, nous ne craignons pas de le répéter, des janissaires pur sang. Non seulement, comme les janissaires, ils ne peuvent voir un chrétien sans l'outrager, mais la similitude se retrouve jusque dans l'organisation des deux corporations. Les janissaires aussi étaient classés, par quartiers, en tribus qui portaient le nom de *Orta*.

Quelque chose de la haine du sultan Mahmoud pour les janissaires retombait sur les chiens de Constantinople, en qui ils paraissent revivre. A l'occasion de nouveaux excès, il résolut de purger la ville de cette gent animale qui, en dépit de la réforme, persévérait à garder les mœurs de l'ancien régime. L'exterminer fut sa première inspiration; mais il dut y renoncer sur les observations du grand-muphti, qui lut en sa présence le passage du Coran où il est défendu de tuer les animaux. Pour tourner la difficulté, Mahmoud s'avisa d'un singulier moyen. Il donna l'ordre de déporter tous les chiens dans un bref délai à *Proti*, la première des îles des Princes, pas la plus agréable, car elle est entièrement déserte. Ne pouvant *faire mourir* les rebelles, il les exilait sur un rocher, où on les aurait *laissé mourir* de faim, le Coran n'ayant dit nulle part qu'il est défendu de laisser mourir les animaux.

Cette interprétation judaïque de la loi ne satisfit nullement l'opinion publique. Lorsqu'un commencement d'exécution eut lieu, ce fut une rumeur dans toute la ville; on eût dit un second massacre des janissaires. « *Hélas! hélas!* répétaient les vieux Turcs en prenant leur barbe à deux mains, *c'est parce qu'ils ne flattent pas les chrétiens comme lui, l'infidèle, qu'il veut s'en débarrasser.* » Il arriva que le navire qui portait la première cargaison de déportés, chassé par un vent violent, ne put atteindre l'île de *Proti* et alla s'échouer sur la côte de l'Asie-Mineure. Le gouvernement avait négligé de prendre l'avis des astrologues du sérail sur le moment propice pour l'exécution de la sentence; cette tempête ne pouvait donc être qu'un avertissement du ciel. Le mécontentement général était un autre avertissement non moins certain. Mahmoud consentit à retirer son ordre; et les chiens, sans avoir jamais su précisément qu'ils étaient la cause de toute cette agitation, continuèrent de plus belle à tourmenter les chrétiens, à la grande satisfaction du muphti et de tous les bons musulmans. Les jours suivants, on vit flotter sous les murs du sérail plusieurs cadavres humains; le gouvernement répandit le bruit que c'étaient ceux de quelques janissaires qui, après avoir échappé longtemps à toute recherche, venaient d'être découverts par un heureux hasard et punis de mort pour leurs anciens forfaits. C'étaient en réalité les corps de trois ou quatre des mécontents qui avaient le plus contribué à faire révoquer le firman de déportation.

Dans cette affaire, le sultan Mahmoud fut cruel et manqua d'adresse. S'il se fût borné à donner l'ordre d'enlever tous les chiens *sans maîtres*, il eût atteint sûrement son but. Pour sauver les victimes, les Turcs de chaque quartier se seraient empressés de les recueillir dans leurs maisons. Tout serait ainsi rentré dans l'ordre. Dans le cas où le respect humain les eût empêchés de le faire, ils auraient eu ensuite mauvaise grâce à se plaindre. Au besoin, le gouvernement, absolu dans ce pays, aurait pu les y forcer : aucune disposition du Coran ne défend à un bon croyant d'avoir un chien. Une pareille prohibition eût-elle été dans la loi, qu'il aurait mieux valu la violer que le beau précepte qui protège la vie des animaux.

Nous insistons sur ce point, parce que la difficulté est toujours pendante, et que le gouvernement turc devra tôt ou tard remédier au mal. Puisse-t-il bannir tout sentiment de cruauté même envers de pauvres animaux et admettre la mesure conciliatrice que nous venons de proposer! Il en est temps plus que jamais.

FÊTE ET PROCESSION *DEL CORPUS** A VALENCE.

Cette procession était, avant la dernière révolution, très célèbre en Espagne.

Plusieurs jours à l'avance, on invitait publiquement tous les habitants à se réunir au cortége, et à apporter des cierges en cire d'une demi-livre. A l'heure fixée, les communautés religieuses et le clergé des différentes paroisses entraient dans le chœur de la cathédrale, et entonnaient avec force le *Pange lingua.* Ensuite la procession se mettait en marche. En tête s'avançaient les corporations des marchands, chacune avec la bannière de son patron; puis le clergé des paroisses de Valence par ordre d'ancienneté, avec des capuchons blancs. Naturellement le clergé de la cathédrale se distinguait entre tous les autres; il était accompagné de figures et de personnages allégoriques. Trois aigles immenses portaient à leur bec des cartouches sur lesquelles était écrite en lettres d'or cette phrase divisée en trois parties : *In principio erat verbum; — Et verbum erat apud Deum; — Et Deus erat verbum.* Derrière ces aigles on voyait un homme avec une tête de lion; un autre avec une tête de bœuf; un troisième sans masque : c'étaient, avec les aigles, les représentants des Evangélistes. A leur suite venaient trois autres hommes, portant une harpe, une guitare, et une mandore (espèce de luth) en souvenir de la marche de David devant l'arche d'alliance. Vingt-six vieillards, vêtus de blanc, paraissaient après eux, portant des cierges d'un poids énorme; ils précédaient huit lévites vêtus aussi de robes blanches semblables aux anciennes dalmatiques, et portant de longues baguettes avec lesquelles ils frappaient la tête des spectateurs qui, sur le passage de la procession, oubliaient de se découvrir. Immédiatement après paraissait le Saint-Sacrement, superbe œuvre d'orfèvrerie de style gothique, haute de quatorze palmes.

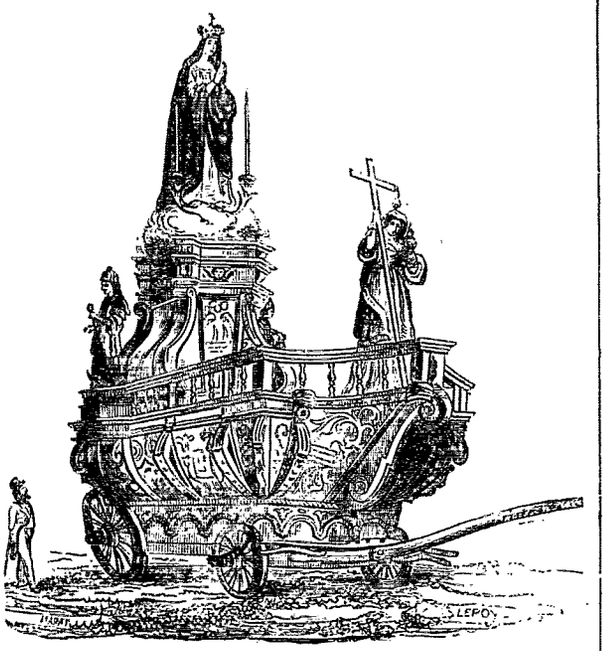

(*La Roca de la Purisima*, le char de la Vierge, dans la procession du Saint-Sacrement, à Valence.)

Dans toute la longueur de la procession, de distance en distance, étaient répartis en groupes nombreux des géants et des nains, bizarres, monstrueux, et différemment costumés. Des chars de triomphe que les habitants de Valence appellent *rocas*, et sur lesquels étaient des figures allégoriques, étaient traînés par des mules richement harnachées et à l'entour, il y avait des rondes de danseurs et de danseuses infatigables, qui rappelaient d'autant mieux certaines fêtes du paganisme, surtout celles de Cérès et de Bacchus que des festons d'épis et des rameaux de vigne décoraient jusqu'au Saint-Sacrement. Parmi ces chars, le plus remarquable était celui de la Vierge dont nous donnons un dessin.

* Du corps de Dieu.

UNE VISITE DU PAUVRE.

J'ai vu un homme riche qui disait au malheureux

« Soyez content; l'être, c'est le plus grand des biens. Il faut se consoler dans ses malheurs; l'adversité ne durera pas toujours. Vous avez de la vertu et du mérite, on vous reconnaît honnête homme. »

Si cela ne suffisait pas pour consoler : « Confiez-vous en Dieu, ajoutait-il; il donne des biens quand on s'y attend le moins. Après tout, la vie est si peu de chose! »

Mais le riche n'osait dire : « Imitez ma tranquillité; j'estime votre vertu, je veux l'aider; je vais la publier partout, et travailler par mon exemple à lui faire rendre justice. »

Cependant le malheureux, sans pain, sans feu, sans retraite, essayait en vain de faire parler ses besoins. Le riche ne voyait ni n'entendait.

Il ne se souvenait pas d'avoir été pauvre. Il allait, venait, tracassait, dictait un ordre à celui-ci, donnait une commission à celui-là, saluait un grand, faisait une inclination de tête a ce petit homme qui lui était encore nécessaire. Le pauvre était toujours là. Le riche évitait de faire attention à cet objet incommode. Il s'agitait, regardait à droite et à gauche. Quelque homme en place ne viendra-t-il pas enlever le riche à l'importune vertu du pauvre?

Le moment désiré arrive : un homme vêtu magnifiquement s'avance vers le riche importuné, le salue avec bruit, et, pirouettant sur un pied, s'informe d'un ton gravement fier de l'état de la santé du riche. Le riche saisit cet heureux moment :

« Mon ami, dit-il au pauvre, Dieu vous bénisse! Continuez d'être honnête homme. »

Le pauvre s'en va muni d'un tel passeport; mais il se couche et se lève dans l'indigence. Le riche, au contraire, mange à son aise, couche mollement. Au bout de l'année, le pauvre meurt : on ne parle plus de lui. Le riche meurt de même, et l'on dit tout haut : « Un tel est mort dans une abondance extrême; c'était un subtil et adroit négociant; il a su débusquer un tel, profiter du crédit d'un tel. Il était inexorable dans le commerce. Il a fait des coups hardis; tout autre que lui risquait de ruiner ses correspondants. » J'entends sans peine qu'un fourbe vient de mourir.

Réflexions morales, satiriques et comiques. 1733.

On aime à plaindre le malheureux, mais on en médit volontiers dès qu'il est dans la prospérité.

Evitons les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, et qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui, sûrs que, dans de telles situations, quelque sincère amour de la vertu qu'on y porte, on faiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir, et l'on devient injuste et méchant dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme. J.-J. ROUSSEAU.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

NOTRE-DAME, A SAINT-OMER.

(Département du Pas-de-Calais.)

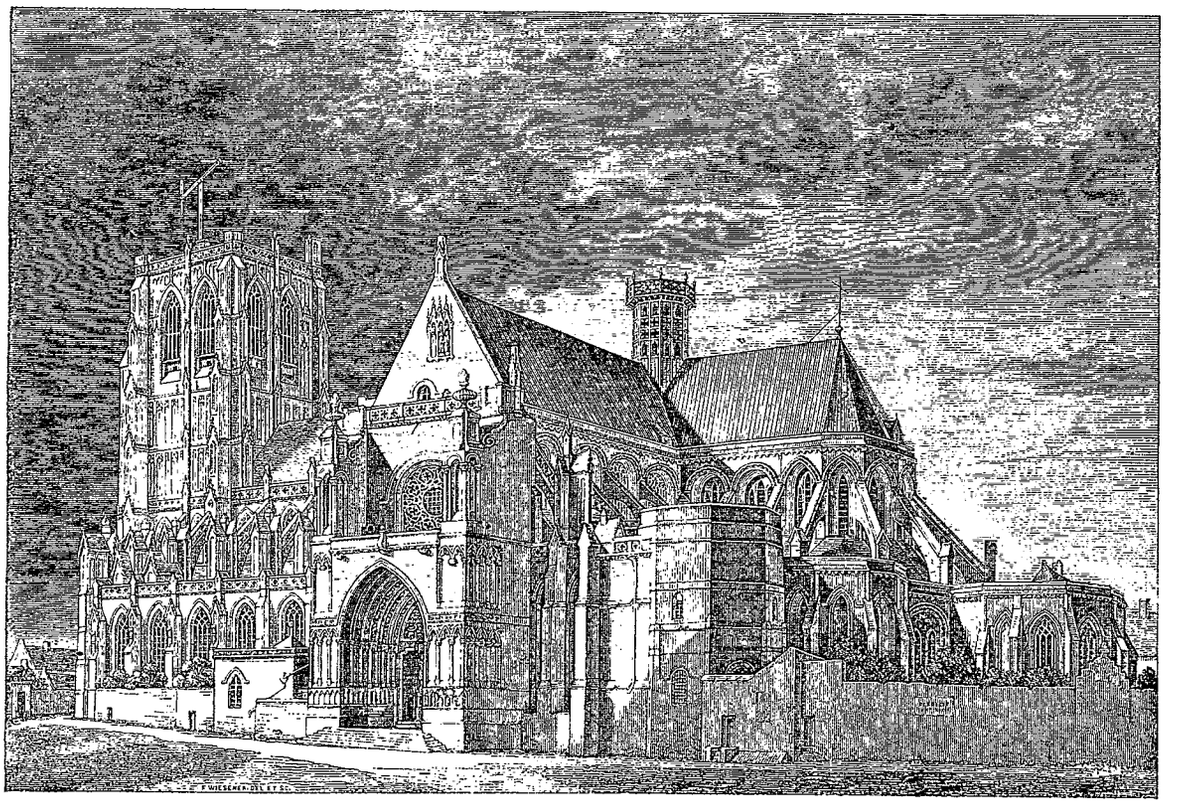

(Vue générale extérieure de Notre-Dame, à Saint Omer.)

L'ancienne cathédrale de Saint-Omer, aujourd'hui paroisse de Notre-Dame, est située à l'extrémité occidentale de la ville, sur le plateau de la colline Sithiu, du côté opposé aux ruines de l'abbaye de Saint-Bertin. Ce fut vers le milieu du onzième siècle que l'on entreprit de la construire pour remplacer une vieille église du septième siècle : on ne parvint à terminer entièrement les travaux qu'à l'entrée du seizième. De cette lenteur dans l'exécution, il est résulté un mélange de différents styles d'architecture qui a aujourd'hui un grand prix pour les études archéologiques. La vue que nous donnons a été prise du sud-est et d'un point élevé d'où l'on a pu représenter l'ensemble de l'édifice, en le dégageant de la masse des maisons qui en cachent encore une partie. Au-dessus des toitures, la plupart en plomb, s'élevait autrefois une flèche avec sa tourelle, percée d'une infinité d'ouvertures étagées pour laisser échapper le son des cloches. La tourelle est restée debout; mais la flèche, renversée en mars 1606 par un ouragan, n'a pas été rétablie. La grosse tour que l'on voit à gauche a été bâtie vers la fin du quinzième siècle; sa hauteur est de 152 pieds; elle portait autrefois une tourelle à chacun de ses angles; mais depuis qu'elle sert aux communications télégraphiques entre Lille et Boulogne, on ne lui en a laissé qu'une. Dans cette tour est la cloche *Julienne*, fondue en 1474, et pesant de 16 à 18 000 livres.

Des quatre portails de l'église, le plus digne de fixer l'attention est celui qui est au premier plan de notre gravure; on l'appelle portail méridional ou grand portail; il est élevé sur sept degrés, surmonté d'une voûte en ogive, et décoré de colonnes qui reçoivent à leur retombée les nervures de cette voûte, enrichies de fleurons renversés et évidés en dessous si légèrement qu'ils sont comme suspendus par l'extrémité de leurs feuilles. Sur les parois évasées du portique, et entre leurs colonnes, se trouvent six figures d'anges en pied, ayant chacune à la main un *rollet*, ou espèce de philactère, sur lequel était sans doute tracée quelque sentence ou légende. Ces anges sont couronnés de larges dais d'un travail délicat, et au-dessus se succèdent en remontant, entre les nervures, cinquante petites figures avec leurs dais particuliers, mutilés comme elles. Toute cette richesse de décors sert d'encadrement au tympan et à la porte d'entrée. Cette porte, élevée sur quatre degrés, est divisée par un trumeau en pierre, orné de la statue de Notre-Dame; dans le tympan est sculptée en grand relief, avec de nombreuses figures, la représentation du jugement dernier. La galerie massive qui pèse sur cette élégante ogive est toute moderne; elle a été assez malheureusement substituée à une légère galerie à jour que surmontaient des clochetons dentelés et d'autres ornements du même style.

Au-dessus du portail est un grand cadran solaire fait en 1610, et restauré en 1665, 1700 et 1775. Le pignon qui complète la façade est décoré de trois niches accolées et de style gothique, dans lesquelles se trouvent encore, sur leur piédestal armorié, deux statues mutilées, dont l'une posée à gauche, et restée presque entière, laisse deviner une figure d'ermite; l'autre a conservé sur son piédestal les armes de la ville ou de son patron, figurées par la croix de Lorraine alezée.

Notre planche et ces détails que nous venons de donner sont empruntés à l'ouvrage intitulé : *Description de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, publié en 1839 par M. Emmanuel Wallet, membre de la Société des antiquaires de la Morinie. Nous nous proposons d'extraire plus tard de ce travail fort remarquable des vues d'intérieur qui nous fourniront l'occasion d'entrer dans de nouveaux développements sur l'un des monuments les plus intéressants de nos départements du nord.

RÉSUMÉ

DE L'HISTORE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Troisième et dernier article. — V. p. 182, 250.)

ÉTATS-GÉNÉRAUX D'ORLÉANS (1560).—LES TRENTE-NEUF (1561).—PREMIERS ÉTATS DE BLOIS (1576).— DEUXIÈMES ÉTATS DE BLOIS (1588). — ÉTATS DE LA LIGUE (1593). ÉTATS DE 1614. — FIN DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Les Etats-Généraux reparurent en 1560 dans de bien graves circonstances: la monarchie, si forte et si brillante sous François Ier, menaçait de s'abîmer au milieu des tempêtes qu'avaient suscitées les progrès du calvinisme, et que ne pouvait conjurer l'astucieuse politique de la veuve de Henri II (Catherine de Médicis). Les discordes publiques avaient déjà grandi jusqu'à la guerre civile; les Etats-Généraux semblaient la seule autorité qui pût dominer les factions; tous les partis les réclamaient; à la suite d'une assemblée de notables, les trois ordres furent convoqués à Orléans, et leur session s'ouvrit le 13 décembre 1560, huit jours après la mort de François II et l'avénement de Charles IX. Le tiers-état déploya une énergie qu'il n'avait pas montrée depuis la fameuse assemblée de 1556; mais cette fois ce fut au clergé qu'il s'attaqua: la plupart des députés catholiques n'étaient guère moins animés que les protestants eux-mêmes contre les Guise, chefs du parti ultramontain, et contre tous les abus ecclésiastiques. Le tiers demanda, comme en 1484, le retour périodique des Etats-Généraux et la suppression des douanes de province à province. Mais il demanda bien d'autres choses encore : la restitution du choix des évêques *au clergé et au peuple*, comme dans les temps de la primitive église, la consécration d'une grande partie des biens du clergé à fonder des hôpitaux, des colléges et des écoles; la suppression de tous les tributs payés à la cour de Rome, sous quelque prétexte que ce fût; la répression de la tyrannie des nobles sur leurs paysans. La noblesse, divisée, n'exprima point ses vœux avec cet ensemble imposant; le clergé effrayé se tint sur la défensive. Le gouvernement royal pria les Etats d'aviser au rétablissement des finances, grandement obérées; les députés déclarèrent qu'ils n'avaient pas des pouvoirs suffisants, et demandèrent d'être renvoyés devant leurs commettants. On convint que les états provinciaux, groupés en treize assemblées provinciales, éliraient une commission de trente-neuf députés pour répondre au gouvernement, ce qui fut fait. Les trente-neuf, réunis à Pontoise, en août 1561, furent plus entreprenants encore que les Etats d'Orléans : la majorité des députés nobles et bourgeois réclamèrent l'interdiction des conseils du roi aux cardinaux et aux évêques, la convocation des états tous les deux ans, la pleine liberté du culte protestant, l'abolition des juridictions ecclésiastiques, la suppression de la vénalité et de l'inamovibilité des charges, la réforme de l'Eglise par un concile national, la vente des biens du clergé pour éteindre la dette publique et encourager le commerce, en assurant l'existence des gens d'église par des rentes constituées par l'Etat; enfin, la suppression des douanes, non plus seulement à l'intérieur, mais aux frontières. Le clergé épouvanté fit jouer tous les ressorts pour détourner le coup; la reine régente, Catherine de Médicis, recula devant de telles innovations, accepta l'offre que fit le clergé de racheter à ses frais toutes les portions du domaine royal engagées par la couronne, promit à l'assemblée de Pontoise la liberté religieuse et quelques autres articles, éluda le reste, et obtint le vote de l'impôt pour six ans.

L'espoir qu'on avait fondé sur le résultat des assemblées d'Orléans et de Pontoise fut trompé : tous les essais de transactions échouèrent contre les deux factions catholique et protestante, animées d'un égal fanatisme; la haute bourgeoisie, les gens de robe, qui avaient dominé aux Etats-Généraux, étaient catholiques sans être *papistes*, c'est-à-dire qu'ils croyaient aux dogmes du catholicisme sans croire à l'infaillibilité ni à l'omnipotence du pape, et voulaient la tolérance religieuse. La masse du peuple, irritée des ravages que les protestants commirent contre les monuments du culte, échappa à l'influence de la haute bourgeoisie, et se rangea du côté des Guise et des ultramontains, tandis que l'élite de la noblesse et des gens de guerre, et un certain nombre de villes levaient l'étendard du calvinisme. La guerre civile éclata dans toute la France en 1562 avec une fureur inouïe : quatorze années d'effroyables luttes entrecoupées de trèves, bientôt violées par de monstrueuses trahisons, ne décidèrent pas la querelle; la St.-Barthélemi, au lieu d'anéantir les protestants, leur avait donné pour alliés les catholiques modérés, les gallicans, les *politiques*, comme les nommaient les zélés par forme d'injure. Le successeur de Charles IX, Henri III, l'un des plus odieux *auteurs de la St.-Barthélemi*, fut obligé de négocier avec les huguenots et les *politiques* coalisés; ceux-ci réclamèrent une nouvelle convocation des Etats-Généraux, avec les conditions les plus humiliantes pour le roi : Henri III, aussi lâche que cruel, accepta tout, pour pouvoir se replonger à loisir dans ses débauches; il désavoua la St.-Barthélemi, en réhabilita les victimes, et accorda aux protestants non seulement l'entière liberté du culte, mais les plus grands avantages politiques, militaires et pécuniaires. Les Etats furent convoqués à Blois pour le 6 décembre 1576.

Avant qu'ils se fussent réunis, une grande et inévitable réaction avait éclaté; le parti catholique, exaspéré des concessions faites par le roi aux réformés, s'était organisé en une immense association qui enveloppait les trois quarts de la France; les élections tournèrent contre ceux qui les avaient provoquées; la *Sainte-Union* (la Ligue) s'en empara, et elles se firent la pique au poing; les protestants s'abstinrent d'y prendre part et protestèrent. Les Etats de 1576 semblaient devoir être la contre-partie de ceux de 1560; le roi n'y gagna rien : les catholiques n'avaient pas pour lui plus d'estime ni d'affection que les protestants. Les Etats débutèrent par une tentative pour s'emparer du pouvoir souverain; ils demandèrent que les conseillers du roi ne fussent désormais choisis qu'avec l'aveu des Etats, et que trente-six commissaires, nommés par les trois ordres, fussent admis à discuter et à voter avec les conseillers du roi, sur les requêtes des Etats; ils allèrent plus loin : ils demandèrent que le conseil du roi ne fût pas consulté quand les trente six seraient unanimes, et que tout ce qui serait décidé par eux à l'unanimité, fût déclaré loi du royaume. Le roi, très effrayé, accorda l'entrée des trente-six dans son conseil, se défendit sur le reste, et se déclara tout-à-coup chef de la sainte-union catholique, dans l'espoir de se rattacher le peuple. Il n'y réussit pas; mais les graves difficultés de la situation firent ce que le roi n'eût pu faire, et amortirent la première ardeur des Etats; d'accord sur le but, l'*extirpation de l'hérésie*, ils se divisèrent sur les moyens : le tiers recula devant les sacrifices nécessaires pour entreprendre une telle œuvre de vive force; le parti modéré regagna du terrain dans la discussion, et le clergé ne réussit pas à faire autoriser par l'assemblée la publication intégrale des canons du concile de Trente, qui condamnaient les libertés de l'Eglise gallicane au profit de la cour de Rome. Le tiers-état finit par revenir sur la requête présentée par ces trois ordres pour la destruction de l'hérésie; il refusa les impôts destinés à soutenir la guerre civile, et demanda la tolérance en faveur des protestants, à la place de l'égalité absolue que leur accordait le dernier traité; il ne voulut pas même, lorsqu'on sépara l'assemblée, laisser ses douze commissaires dans le comité des trente-six, qui devait être permanent; il craignit que le parti ultra-catholique ne les séduisît en l'absence de leurs collègues. Le mécontentement du tiers contre la cour avait été redoublé par un affront que lui avait fait le roi : dans la séance royale du 17 janvier 1577, le

tiers fut laissé debout et tête nue, pendant que le clergé et la noblesse s'asseyaient et se couvraient par ordre du roi. Aux états de 1560, le tiers *avait été autant privilégié* que *les autres ordres*.

L'assemblée de 1576 déçut donc l'attente de la Ligue comme celle des protestants; elle fut suivie d'une paix, ou plutôt d'une trêve orageuse, durant laquelle les factions se préparèrent à recommencer la lutte: la décadence de la dynastie des Valois continua de se précipiter; la maison royale s'effaça de plus en plus entre les deux grandes maisons de Guise et de Bourbon, qui, à la tête des catholiques et des protestants, se disputaient la France. En 1585, la Ligue, d'accord avec l'Espagne, prit les armes contre Henri III, à l'occasion de l'alliance que ce prince voulait tardivement contracter avec les protestants des Pays-Bas contre le roi d'Espagne. Henri III, après une faible résistance, se remit à la discrétion de la Ligue, proscrivit le culte protestant, et donna ou laissa donner le signal du renouvellement de la grande guerre civile. Les intrigues mesquines par lesquelles il s'efforça de revenir sur ses pas et de ruiner en sous-main la Ligne dont il n'osait secouer ouvertement le joug, ne servirent qu'à irriter ce grand parti et à amener la fameuse journée des barricades (12 mai 1588). Le roi, vaincu, chassé de Paris, subit derechef les conditions des Ligueurs, et convoqua à Blois, par leur ordre, une nouvelle réunion d'Etats-Généraux (16 octobre 1588). L'assemblée fut exclusivement composée d'hommes dévoués à la Ligue, tandis que les protestants, de leur côté, tenaient leurs Etats-Généraux à La Rochelle, sous le titre d'*Assemblée générale des églises de France*. Les Etats de Blois déclarèrent l'édit d'Union, par lequel le roi avait autorisé la sainte-ligue, loi fondamentale du royaume. Ils proclamèrent Henri de Bourbon, roi de Navarre (Henri IV), déchu, comme hérétique, de ses droits éventuels à la couronne de France. Le tiers disait hautement que les états assemblés étaient souverains, et que le roi n'était que leur président; les trois ordres n'étaient pas même disposés à accorder cette présidence effective à Henri III, et visaient à peu près ouvertement à faire de ce prince un *roi fainéant*, avec le duc de Guise pour maire du Palais; on s'apprêtait à élire le duc connétable malgré le roi, et les esprits les plus hardis portèrent même plus loin leurs projets; le dessein de substituer la dynastie des Guise à celle des Valois était facile à deviner. On sait comment Henri III prévint ses ennemis: incapable de comprendre la grandeur et la sincérité des passions populaires, il prit la sainte-union pour une intrigue qu'on pouvait trancher d'un coup de couteau, et crut tuer la Ligue en assassinant son chef. Les principaux députés des trois ordres furent arrêtés après le meurtre du duc de Guise; d'autres s'échappèrent, et l'assemblée s'abîma, pour ainsi dire, dans l'épouvantable orage que suscita le lâche attentat du roi. Les deux tiers de la France s'armèrent pour venger Guise; le crime du roi fut puni par un crime semblable: Henri III mourut poignardé à son tour, et la lutte fut reprise entre Henri IV, roi des protestants et des *politiques*, et les catholiques zélés de la sainte-union, qui reconnurent pour roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X.

Ce vieillard vécut peu, et les vicissitudes de la guerre ne permirent pas de long-temps aux Ligueurs de réunir d'assemblée générale pour lui choisir un successeur. Les Etats de la Ligue s'ouvrirent enfin à Paris le 26 janvier 1593; les trois ordres siégèrent autour d'un trône vide. La grande question était de le remplir; les circonstances étaient déjà bien changées; les passions se calmèrent peu à peu; les hautes qualités déployées par Henri IV avaient beaucoup modifié les préjugés qu'on avait contre lui, et les agents du roi d'Espagne, qui voulait faire élire sa fille reine de France, durent bientôt reconnaître que le succès de leur mission ne serait pas facile. Les Etats commencèrent par refuser de s'engager par serment à ne jamais traiter avec le *Béarnais*, et malgré les efforts du légat et des envoyés d'Espagne, ils acceptèrent l'offre d'une conférence avec les *catholiques royaux* ou *politiques*. Des délégués furent choisis à cet effet et envoyés à Suresne: les royalistes leur annoncèrent l'intention formelle où était Henri IV de revenir au catholicisme. L'ambassadeur de Philippe II voulut parer le coup en proposant ouvertement aux Etats l'élection de l'infante d'Espagne à la couronne de France; s'il eût offert nettement de marier la princesse au jeune duc de Guise, fils du duc Henri assassiné à Blois, et de les proclamer ensemble roi et reine, il eût peut-être encore entraîné l'assemblée, il ne le fit pas, quand il était temps encore, et voulut, par morgue castillane, qu'on proclamât d'abord l'infante seule; les Etats accueillirent cette exigeance très froidement, et différèrent leur réponse, tandis que le Parlement de Paris, intervenant tout-à-coup avec autant d'énergie que d'à-propos, rappelait, par un arrêt fameux, l'inviolabilité de la vieille loi salique, qui interdisait aux femmes le sceptre de France. Les Etats ajournèrent leur décision jusqu'après l'arrivée des grands secours militaires promis par le roi d'Espagne, renvoyèrent les royalistes à se pourvoir devant le pape pour l'*absolution du roi de Navarre*, et se séparèrent en s'ajournant au mois d'octobre suivant.

Ils ne revinrent pas: avant leur séparation, Henri IV était déjà rentré dans le sein de l'Eglise catholique; le pape consentit à l'absoudre et à le reconnaître roi de France; tout motif sérieux de résistance tomba, et les catholiques, assurés de la prépondérance qui leur appartenait, comme formant la majorité de la nation, consentirent à voir la liberté de conscience et de culte assurée aux protestants. La dynastie des Bourbons fut inaugurée sous les auspices d'une réconciliation générale que le poignard de Ravaillac montra trop tôt n'avoir pas été sincère chez tous. Les Etats-Généraux n'avaient pas reparu sous Henri IV: la France, épuisée par tant de discordes, et satisfaite d'un gouvernement réparateur, intelligent et bien intentionné, ne demandait point à intervenir directement dans ses affaires; une seule assemblée de notables fut réunie à Rouen par Henri IV.

L'institution des Etats-Généraux touchait à sa fin, si l'on peut appeler institution ces assemblées qui ne furent jamais régularisées ni assujetties à des principes fixes et à des retours périodiques: le gouvernement des Bourbons les supprima entièrement, malgré les réclamations qui s'élevèrent par intervalles aux époques de malaise et de mécontentement publics. Une seule convocation d'Etats-Généraux eut lieu sous les Bourbons, peu d'années après l'avénement de la dynastie: ce fut en 1614, à Paris, durant cette période d'abaissement national et de tiraillements misérables qui sépara les deux glorieux règnes de Henri IV et de Richelieu, tandis que les rênes du pouvoir étaient disputés entre Marie de Médicis, ses favoris, et des princes qui en étaient tous à peu près également indignes. Il n'y avait alors en circulation aucune grande idée à laquelle pussent se rallier la nation et ses représentants; les Etats ne furent point à la hauteur de leur mission; les trois ordres passèrent le temps à des querelles intestines suscitées en partie par la cour; les nobles attaquèrent la vénalité des charges de judicature, qui profitait à la haute bourgeoisie; le tiers-état attaqua les pensions, qui profitaient à la noblesse; les querelles religieuses se renouvelèrent, mais sans éclat et sans grandeur; le clergé et la noblesse étaient ultramontains, le tiers était gallican. Le tiers, moins peut-être par zèle monarchique que par hostilité contre la cour de Rome, proposa de décréter, comme loi fondamentale, qu'aucune puissance sur la terre n'avait droit de déposer les rois pour quelque cause que ce fût. Le clergé, entraînant avec lui la noblesse, repoussa vivement cet article qui condamnait toute la théorie catholique du moyen-âge sur l'hérésie: la cour elle-même, moins monarchique que le tiers, s'entremit pour

étouffer la question et la querelle. Les débats des Etats de 1614 furent entièrement stériles : on leur fit des promesses de réforme qu'on ne tint pas ; ce furent les derniers Etats-Généraux de la monarchie. La Providence n'avait pas voulu que la division de la société en ordres, en castes diverses, se régularisât et enfantât chez nous le gouvernement représentatif. La France ne devait pas connaître la liberté sans l'égalité ; ces deux grands principes devaient surgir à la fois sur notre terre destinée aux augustes expériences de l'Unité sociale, et le jour où les Etats-Généraux furent évoqués par la monarchie après cent soixante-quinze ans d'absence, l'antique séparation des trois ordres s'écroula, et l'assemblée nationale, représentant une nouvelle société, répondit à l'appel adressé aux trois Etats, ces fantômes d'un passé qui allait pour jamais disparaître.

Les trois articles sur les Etats-Généraux dont nous venons de publier le dernier forment une histoire abrégée de celle de nos anciennes institutions qui ont le plus puissamment modifié et développé notre organisation politique. Nous devons ce résumé rapide et animé à la collaboration bienveillante de M. Henri Martin, l'auteur de l'excellente Histoire de France en dix volumes, éditée par le libraire Furne.

Ce travail doit être considéré comme une introduction à une suite d'articles sur les grandes assemblées qui, sous différents noms, ont concouru depuis un demi-siècle au gouvernement de la France. Suivant notre habitude, nous étudierons principalement ce sujet si riche et si important sous l'aspect qui prête aux descriptions et aux gravures. Nous marquons dès aujourd'hui le caractère et la direction de cette nouvelle série en donnant une vue et une description des Etats-Généraux de 1614 que M. Henri Martin a suffisamment appréciés en terminant son résumé historique, et qui ont servi, comme l'on sait, de modèle pour le cérémonial aux Etats de 1789.

Détails historiques sur les États-Généraux de 1614.

Le 13 septembre 1614, quatre hérauts d'armes, revêtus de leurs cottes, semées de fleurs-de-lis d'or, proclamèrent dans la capitale que le roi avait fixé au 21 l'ouverture des Etats, à Paris, en la grande salle de Bourbon ; « que Sa Majesté voulait et entendait que les députés se réunissent tous le lendemain 14, en la salle des Augustins, que les trois ordres délibérassent, chacun en particulier, sur les cahiers de leurs remontrances, pour les réduire en un seul, et qu'ils choisissent celui d'entre eux qui porterait la parole pour tous, et viendrait présenter le cahier général à Sa Majesté, prête à l'écouter favorablement. »

Alors eurent lieu jusqu'à l'ouverture des Etats, définitivement arrêtée pour le 27, plusieurs assemblées particulières dans lesquelles les trois ordres firent choix de leurs représentants.

Le dimanche 26, jour fixé pour la procession, tous les ordres se réunirent dans la salle des Augustins. Le roi, la reine, plusieurs ducs et officiers y arrivèrent également vers les dix heures. La procession se mit en ordre dans la cour du cloître. A la tête marchaient tous les ordres mendiants et les paroisses de Paris ; ensuite venaient deux à deux, et tenant chacun un cierge blanc à la main, tous les députés au nombre de deux cents : le tiers-état, composé de gens de justice revêtus de robes noires, coiffés de cornettes ou bonnets carrés, de gens de finance avec le manteau court et couverts de la toque, était le premier, c'est-à-dire le plus éloigné du saint-sacrement. Après le tiers venaient les députés de la noblesse tous richement vêtus et décorés de leur épée. La noblesse était suivie du clergé, représenté par un grand nombre de prieurs et abbés, en manteaux longs et en soutanes, par trente-deux évêques, trois archevêques, et les cardinaux de Sourdis et de La Rochefoucauld, tous en robes violettes, surplis et rochet par-dessus. Après les cardinaux on voyait s'avancer un dais de toile d'argent, porté par Monsieur, frère du roi, le prince de Condé, le duc de Guise et le duc de Joinville. Sous ce dais, l'archevêque de Paris portait le saint-sacrement ; venait ensuite un autre dais où se trouvait Louis XIII ; derrière était la reine ; plusieurs dames et princesses suivaient à pied et tête nue. La marche était fermée par les membres du parlement, de la chambre des comptes et de la cour des aides, tous en habits de cérémonie.

Sortie de l'église des Augustins, la procession passa au milieu des compagnies de gardes rangés en haie et le mousqueton sur l'épaule. Après avoir longé tout le quai des Augustins, elle vint passer devant St.-Séverin, sous le petit Châtelet, et arriva à Notre-Dame. La route qu'elle avait suivie était partout tendue de tapisseries. Des milliers de personnes étaient accourues pour jouir de ce spectacle. La multitude emplissait les rues, garnissait toutes les croisées et couvrait même les toits des maisons.

Lorsque la procession fut entrée dans l'église, M. de Rhodes, maître des cérémonies, fit asseoir tous les députés en face de l'autel et dans le bas de la nef, qui était ornée, ainsi que le reste de l'église, avec les riches tapisseries du Louvre. Les cardinaux, les archevêques et les évêques se placèrent devant la noblesse, et la noblesse devant le tiers-état. Le roi, la reine et les princesses se trouvaient au milieu de la nef sous un dais magnifique. Pendant la messe, le cardinal de Sourdis prêcha l'obéissance à Dieu et au roi, exhortant les Etats à prendre de bonnes résolutions pour le bien du royaume. Après la messe, au moment où chacun songeait à se retirer, la foule était si grande, que le tiers-état, qui était le dernier, ne put sortir que vers onze heures du soir.

Le lendemain, tous les députés du clergé, de la noblesse et du tiers-état se trouvèrent réunis à midi dans l'antichambre de la grande salle de Bourbon. Vers deux ou trois heures, parut dans une loge dominant la salle un héraut couvert de sa cotte, qui fit l'appel des députés ; mais il fut impossible de reconnaître si l'on était appelé par gouvernements ou par bailliages ; tous les députés entrèrent pêle-mêle dans la salle et se placèrent dans l'ordre que l'on avait suivi pour les réunions précédentes. Une foule de spectateurs, composée particulièrement de demoiselles et de dames, se pressait dans les loges et le parterre. Monsieur, frère du roi, le prince de Condé, le comte de Soissons, tenant le bâton de grand-maître ; le duc de Mayenne, grand chambellan, plusieurs princes et princesses, ducs, comtes et barons, s'y trouvaient également. Le chancelier de Sillery, vêtu d'une robe de velours pourpre, ayant devant lui les massiers avec la chaîne d'or au cou, y était assisté des conseillers et des quatre secrétaires d'Etat. On remarquait près de lui le duc de Villeroi et le président Jeannin. Le roi, la reine-mère et la reine Marguerite étaient assis sous un dais de velours violet, semé de fleurs-de-lis d'or.

Lorsque les députés furent près de se mettre aux places qui leur avaient été préparées, les conseillers d'Etat et de robes longues voulurent se placer devant les députés du clergé et de la noblesse ; mais ceux-ci, en remontrant au roi combien une telle innovation serait offensante pour eux, lui assurèrent qu'ils se retireraient, plutôt que de donner une si honteuse marque de faiblesse. Louis XIII fit mettre les conseillers d'Etat derrière MM. du clergé et de la noblesse. Après ce règlement, il prononça le discours d'ouverture ; puis le chancelier, qui se trouvait à la droite du roi, se leva, et, saluant l'assemblée, prit la parole : son discours, qui dura une heure, fut prononcé d'une voix si basse, qu'il était fort difficile de l'entendre, au milieu du tumulte de la salle. En s'adressant au clergé et à la noblesse, il portait la main à son bonnet carré et se découvrait, cérémonie qu'il n'observait pas lorsqu'il parlait au tiers-Etat.

Quand il eut achevé son discours, M. de Marquemont se

levá pour parler au nom du clergé, et s'en acquitta en fort peu de mots.

Le baron du Pont-St-Pierre lui succéda pour la noblesse ; il se tint debout et le chapeau à la main : son discours fut rempli de vives attaques contre le tiers-état.

Enfin vint le tour du troisième ordre. Son président,



(Etats-Généraux tenus en 1614 dans la grande salle Bourbon, à Paris, d'après une estampe du cabinet de M. le chevalier Hennin.)

1, Louis XIII. — 2, Marie de Medicis. — 3, Monsieur. — 4, Le Chancelier. — 5, Le Grand-Maître. — 6, Princes du sang. — 7, 7, Ducs Pairs, Cardinaux. — 8, Secrétaires d'Etat. — 9, Orateur du clergé. — 10, Orateur de la noblesse. — 11, Orateur du tiers-état. — 12, Maître des cérémonies. — 13, Députés du clergé. — 14, 14, Députés de la noblesse et du tiers-état. — 15, Hérauts d'armes de France.

M. Miron, prévôt des marchands de Paris, eut la parole. Il était un usage commun autrefois aux trois ordres, et auquel se soumettaient même les princes ; cet usage consistait à se mettre à genoux quand on parlait devant le roi. Cette fois le représentant du peuple seul se ressouvint de cette cérémonie : mettant donc les deux genoux en terre, il prononça un discours aussi humble que son attitude.

Après ces discours, Louis XIII fit annoncer aux députés qu'il leur permettait de s'assembler et de dresser leurs cahiers ; que lorsqu'ils seraient prêts, il les examinerait et y ferait une réponse favorable. Puis, saluant l'assemblée, il leva la séance et chacun se retira.

Telle fut la première séance des Etats-Généraux, qui se prolongèrent jusqu'au 23 février 1615.

Le 23 février, tous les députés se rendirent sur les onze heures du matin dans la salle de Bourbon. Le désordre et la confusion y furent encore plus grands que dans les séances précédentes. Les évêques, les capitulants, les prieurs, les abbés, la noblesse, le tiers-état y étaient pêle-mêle ; on se pressait, on s'agitait, et personne ne pouvait ni écouter, ni se faire entendre. A la fin de cette tumultueuse séance, qui dura jusqu'à huit heures du soir, les représentants de chaque ordre remirent leurs cahiers au roi qui, après s'être découvert, prononça ces paroles :

« Messieurs, je vous remercie de tant de peine que vous » avez prise pour moi depuis quatre mois ; vos cahiers se- » ront examinés, et j'y répondrai favorablement. »

Les jours suivants, la salle fut fermée, et le roi fit défendre aux députés de se réunir ; néanmoins, ils tinrent encore deux assemblées : dans la première, ils regrettèrent de n'avoir pas montré plus de fermeté, et résolurent de faire des remontrances au roi ; mais il leur fit répondre par sa mère de ne pas s'inquiéter, qu'il pourvoirait aux besoins de tous ; dans la seconde, qui eut lieu le 18 mars, on résolut de se rendre auprès de Sa Majesté, qui leur fit une réponse équivoque et évasive. Enfin, les représentants de la nation furent contraints de s'en retourner chacun dans sa province, sans avoir fait profiter le pays de leurs travaux et de leurs sacrifices.

WILLIAM COWPER.

William Cowper naquit en 1731 : son père était recteur d'un petit village du comté d'Hertford, nommé Berkampstead. Il était, en naissant, d'une constitution très frêle, et l'on ne le conserva à la vie que par miracle. A l'âge de dix ans il eut le malheur de perdre sa mère ; son père le plaça dans une école voisine du presbytère, où on lui enseigna les premiers éléments des langues anciennes. Il en sortit quelques années après pour entrer dans la célèbre école de Westminster, où il étudia jusqu'en 1749.

Le caractère de Cowper était naturellement timide. Sa santé débile le rendit victime de cette tyrannie de collége, qui allait quelquefois jusqu'à la barbarie. Toute sa vie il conserva l'empreinte des souffrances qu'il avait endurées à Westminster, et il s'en souvint amèrement en écrivant vers la fin de sa vie une satire contre l'ancien système d'éducation publique. Son caractère devint ombrageux au point que la présence des hommes lui était un supplice. Lorsqu'il quitta Westminster, son père le plaça chez M. Chapman, l'un des plus habiles légistes de Londres. Mais l'étude de la pratique des lois n'avait aucun attrait pour lui. Ses occupations se réduisaient à dessiner le paysage, à jouer de la flûte, à élever des oiseaux et à relire quelques poëtes favoris. Il quitta la maison de M. Chapman aussi ignorant que lorsqu'il y était entré ; toutefois, pour obéir à son père, il se fit inscrire à l'école de droit, où d'ailleurs ses études ne devinrent pas plus sérieuses. Sa timidité croissait toujours de plus en plus, et l'on reconnut qu'il était incapable de devenir jamais avocat. On postula et on obtint pour lui la charge lucrative de commis des comités secrets de la chambre des Lords. Mais l'idée seule de se montrer à des hommes assemblés fit une si profonde impression sur son esprit, qu'il donna sa démission avant d'avoir occupé la place. Ses amis le firent alors nommer commis des journaux de la chambre des Communes, espérant qu'il finirait par vaincre sa timidité naturelle : il ne s'agissait que de tenir en ordre, dans un cabinet isolé, les journaux des séances du parlement. Malheureusement une question vint à s'élever à propos d'un antécédent ; Cowper reçut l'ordre de se présenter et d'apporter les preuves. Le jour était fixé ; il avait étudié avec attention les journaux parlementaires, et il était maître de son sujet ; mais, à l'approche du moment fatal, la frayeur le saisit, et il tomba malade. « Les personnes, écrivait-il quelques années plus tard, qui sont organisées comme moi, et sur lesquelles les regards du public agissent comme un violent poison, pourront seules apprécier l'horreur de ma situation ; quant aux autres, elles ne me comprendront pas. Ma raison en fut bouleversée et ma santé détruite. Quand vint le jour de l'épreuve, j'étais au lit avec le délire, et tous mes amis convinrent qu'il me fallait renoncer à toute espèce d'emploi public. »

Son esprit naturellement si faible ne put résister à une telle secousse. Il devint presque fou ; il se sentait conduit invinciblement au suicide. On parvint avec peine à le sauver de lui-même. Enfin, en 1763, on le plaça chez un habile médecin, le docteur Cotton, dont les soins parvinrent à le guérir complétement. Ses pensées détournées du spectacle d'ici-bas s'élevèrent vers la Divinité, non pas la Divinité douce et bienfaisante du catholicisme, mais vers le Dieu vengeur d'Israël, vers le Dieu de Calvin et de Knox. Cependant cette âme était si puissamment douce et mélancolique, que quelques unes de ses plus belles hymnes datent des premiers mois qui suivirent sa guérison.

En 1765, comme il allait visiter son frère à Cambridge, il fit la connaissance à Huntingdon de la famille Unwin, et il se fixa auprès d'elle. Sa vie devint enfin telle qu'il la souhaitait, paisible, retirée : au milieu de ces bonnes gens sans prétention, simples, il put jouir de quelques unes des joies de la famille, et il parvint à se réconcilier, sinon avec la société, du moins avec la vie. « Quand cette bonne madame Unwin, dit-il dans une de ses lettres, joue de la harpe auprès de moi, je sens mon âme se détendre, mon irritation se calmer, mes chagrins s'adoucir, ma vie se renouveler ; ensuite nous nous promenons en famille dans la forêt voisine. Souvent il nous arrive de faire de véritables voyages, et les cloches du soir sonnent quand nous rentrons. Alors je me sens très bien. »

En 1766, il publia avec le révérend John Newton, un volume d'hymnes fort estimées, intitulées *Hymnes d'Olney*, du nom du lieu où elles avaient été écrites. Quelques années après, il traduisit en anglais les poëmes de madame Guyon, l'amie de Fénelon, et il publia le premier volume de ses poésies. En 1785, il mit au jour le poëme qui a le plus fait pour sa gloire, *la Tâche*, et en 1790, sa traduction des OEuvres d'Homère, que l'on place pour la fidélité et l'expression au-dessus de celle de Pope, quoiqu'elle soit moins populaire.

Enfin, vers les dernières années du siècle, mourut madame Unwin. Tout ce qui attachait Cowper à la vie disparut avec cette honorable femme. C'était sa bonté maternelle qui l'avait consolé, encouragé ; elle avait deviné son talent ; elle lui avait tenu lieu de famille. Tout était fini pour lui ici-bas, et le 25 avril 1800, il la rejoignit pour toujours, ayant vécu soixante-neuf ans.

Le caractère personnel de Cowper paraît avoir été surtout remarquable par une certaine délicatesse féminine qui l'éloignait de tout ce qui est hardi et rude. Sa vie retirée, ses impressions religieuses pleines de terreur, concoururent

à donner à ses mœurs une sorte de pureté et de sainteté. Son naturel était plein de bienveillance et de douceur, et bien que ferme et confiant dans les opinions qu'il avait adoptées, il était généralement peu porté à les imposer aux autres. La chaleur de son zèle religieux faisait seule une exception ; mais son esprit était naturellement enclin à la tolérance et à l'indulgence, et il serait peut-être difficile de nommer un écrivain satirique et populaire aussi exempt de jalousie et de dédain, ou autant disposé à se montrer généreux et impartial dans l'appréciation du mérite des autres auteurs en littérature ou en politique. Il ne paraît pas qu'en aucun temps des passions difficiles et colères aient trouvé place dans son cœur ; incapable lui-même de malveillance, il a probablement traversé la vie sans avoir jamais excité ce sentiment à aucun homme.

Nous avons dit que la plus importante des compositions de Cowper est son poëme intitulé *la Tâche* (*the Talk*). Il serait difficile d'en donner une analyse rigoureuse. Au milieu de la description du triste et uniforme paysage du comté de Cambridge, tout lui sert d'occasion pour reprocher à l'Angleterre son luxe, ses querelles politiques, son ambition démesurée et sa trop fréquente injustice. Pour la première fois, depuis Milton, résonnait l'accent dur et impitoyable du presbytérianisme, comme pour la première fois, depuis le chantre du *Paradis perdu*, résonnait la langue énergique et vibrante de la vieille Angleterre. Inspiré par cet esprit sévère, Cowper soulève toutes les questions qui agitent en tout temps le peuple anglais, avec cette indépendance pleine de fierté, qui n'appartient qu'aux indépendants de Cromwell et aux whigs d'Edinburgh, soit qu'il déplore la concentration des familles dans quelques villes manufacturières, la misère du peuple et la dureté des propriétaires, soit qu'il provoque dans des vers sublimes, avant Wilberforce, l'abolition de la traite des noirs, ou que sortant de l'horizon de l'Angleterre, il annonce en 1785 la chûte prochaine et inévitable de la Bastille et de l'antique monarchie française.

Voici quelques fragments qui permettront de juger l'esprit, sinon le style, de cet ouvrage presque inconnu en France.

SUR LA MUSIQUE.

Il y a dans les âmes une sympathie avec les sons. Accents tendres ou guerriers, mélodies graves ou hardies, plaisent à l'oreille suivant la prédisposition de l'âme. Une corde vibre au-dedans de nous-mêmes, à l'unisson de la musique que nous entendons, et l'écho de notre âme y répond. Qu'elle me charme, cette harmonie des cloches du village, frappant l'oreille par intervalles, faible et douce d'abord, puis fuyant et mourant dans le vague de l'air, puis vibrant avec force, avec plus de force encore, et grondant comme le tonnerre, quand le vent l'emporte vers nous ! La musique, avec sa douce violence, ouvre tous les sanctuaires où la mémoire était endormie. A peine la mélodie que j'ai une fois entendue se fait entendre de nouveau, je revois les anciens lieux, je retrouve le passé avec ses plaisirs et ses douleurs. Mon âme revole en arrière ; il ne lui faut qu'un moment pour parcourir, comme le voyageur sur une carte, tout l'espace de ses souffrances et de ses joies, tous les sentiers tortueux de la vie à travers de longues années.

CONTRE L'ESCLAVAGE.

Oh ! un asile, un asile dans quelque vaste désert ! Quelque ombrage sans limites, quelque forêt sans fin ! un lieu où ne vienne me trouver aucun bruit de tyrannie et de fraude, où jamais mon oreille ne les entende plus ! Ces cris me font mal ; mon âme souffre. Toujours des misères, toujours des supplices et des massacres. Il n'y a plus de sang humain dans le cœur de l'homme, plus de sympathie pour l'homme son semblable ; notre fraternité est rompue, rompue comme le lien de paille qui tombe et se détruit à l'approche du feu. Que lui a fait cet homme qu'il maltraite ? de quoi est-il coupable ? D'être noir tandis qu'il est blanc. Mais cet homme noir sera sa proie ; il le chasse, il le traque, il le tue. La force brutale est dans la main du maître, et le maître en abuse. Un peu d'eau sépare ces deux pays, c'est une raison pour qu'ils s'abhorrent ; sans cela vous les eussiez vus se confondre comme deux gouttes d'eau dans l'océan. Horrible chose ! l'homme voue son frère au malheur, et devient son bourreau. Non, je ne voudrais pas avoir un esclave pour cultiver mon champ, pour me porter, pour rafraîchir mon sommeil pendant les nuits d'été ; un esclave qui marcherait à mon signe et qui tremblerait à mon réveil. Non, je ne voudrais pas un esclave, quand on me donnerait toute l'opulence créée par ses muscles achetés et vendus. Non, quoique la liberté me soit bien chère, et que ce soit de tous les trésors du monde celui que j'estime le plus, j'aimerais cent fois mieux être esclave moi-même, et porter les chaînes dont il est chargé, que de les attacher sur son corps. En Angleterre, nous n'avons pas d'esclaves ; en revanche, nous avons des esclaves au-delà des mers : pourquoi ce contraste ? Dès que l'esclave a passé la mer, il devient libre ; la servitude n'a pas en Angleterre d'atmosphère qui lui soit propre. Dès que la poitrine esclave aspire l'air britannique, dès que le pied esclave touche le sol, ce pied est libre, cette poitrine est libre.

SUR LE BONHEUR DOMESTIQUE.

Bonheur domestique, de tous les biens que l'homme possédait avant sa chute le seul qui ait survécu à son désastre, qu'il est rare de te goûter dans toute ta pureté ou de te conserver long-temps ! Dans ta coupe de cristal, combien de gouttes amères la négligence, l'oubli et la faiblesse humaine laissent tomber ! Les imprudents qui ne savent pas te conserver intact oublient que la famille est la nourrice de la vertu ; c'est elle qui la soutient, jeune encore et chancelante ; elle qui la console dans les jours de peine. Cette félicité est inconnue dans les lieux où la volupté a son trône et son temple, où cette déesse à la robe flottante, à l'œil enivré, s'appuie sur la mode capricieuse. Le bonheur domestique est pur, constant et doux ; il déteste le changement ; il lui faut des affections long-temps éprouvées, des joies calmes et profondes que ne valent pas les ardents transports du plaisir.

LA SOLITUDE ET LE MONDE.

Pour moi, comme un daim blessé qui fuit la société de ses semblables, il y a long-temps que je me suis retiré, les flancs tout saignants encore des nombreuses flèches qui m'avaient frappé. Haletant, j'ai cherché au loin un lieu paisible, un ombrage protecteur, pour y mourir sans être troublé. Là je rencontrai un autre être que plusieurs blessures avaient frappé aussi. Son flanc saignait, son cœur était blessé ; il comprit ma souffrance, et, d'une main amie, il retira une à une les pointes acérées : je fus guéri, je vécus. Depuis ce temps, j'habite avec un petit nombre d'amis des lieux écartés et solitaires, des bois reculés, bien loin des anciens compagnons de ma vie, loin du théâtre animé de ce monde que j'ai fui ; mon cercle est borné, je ne désire rien de plus. C'est là que je médite ; là mes vues ont changé. Je n'aperçois plus le monde sous le même aspect qu'autrefois, et l'avenir m'apparaît sous d'autres couleurs. Je les vois, ces hommes, qui s'égarent dans un océan d'illusions ; chacun d'eux poursuit sa chimère, et ce bonheur qui les séduit ne cesse pas de leur échapper. Un rêve succède à un rêve, et chaque rêve nouveau leur laisse croire qu'ils seront plus heureux qu'auparavant ; fracas d'espérances déçues, qui forme cette grande clameur confuse qu'on appelle le bruit du monde. Prenez la moitié du genre humain, ajoutez-y les deux tiers de l'autre moitié, et demandez-leur le total de leurs espérances et de leurs craintes : — Rêves, rêves, rêves ! — La foule tourbillonne dans le rayon de soleil, gaie, insouciante, imprévoyante, comme ces insectes qui voltigent un moment (c'est leur vie), et qui disparaissent à jamais. Les rêves de ceux-ci sont folâtres ; il y a d'autres rêves graves et sérieux. L'un vous parle de ses découvertes importantes, et l'autre de son Histoire en prose ; celui-ci fait un roman, et se plaît à créer un héros dont personne n'entendit jamais parler : il dit que ce sont des annales. Tel homme va chercher dans les catacombes du passé un nom obscur qu'il déterre : il vous dit les mœurs secrètes du personnage, ses traits, son attitude, son costume : vous diriez qu'il l'a connu long-temps avant sa naissance. Tel autre s'amuse à dévider le vieil écheveau de la politique et de l'histoire : il vous apprendra ce que tous les ministres d'autrefois ont voulu faire, leurs intentions secrètes, leurs desseins secrets. — Rêves ! rêves ! rêves !

ABSOLUTION. — ACQUITTEMENT.

L'absolution de l'accusé est prononcée d'après la loi, si le fait dont il est trouvé coupable n'est pas défendu par une loi pénale ; lorsque l'accusé est déclaré non-coupable, c'est un jugement d'acquittement qui est prononcé ; et c'est là ce qui distingue le sens légal du mot absolution de la signification et de l'acception ordinaires.

HEXAPTÉRIGE.

(Hexaptérige dessiné en 1839 au Mégaspilæum, dans l'Achaïe.)

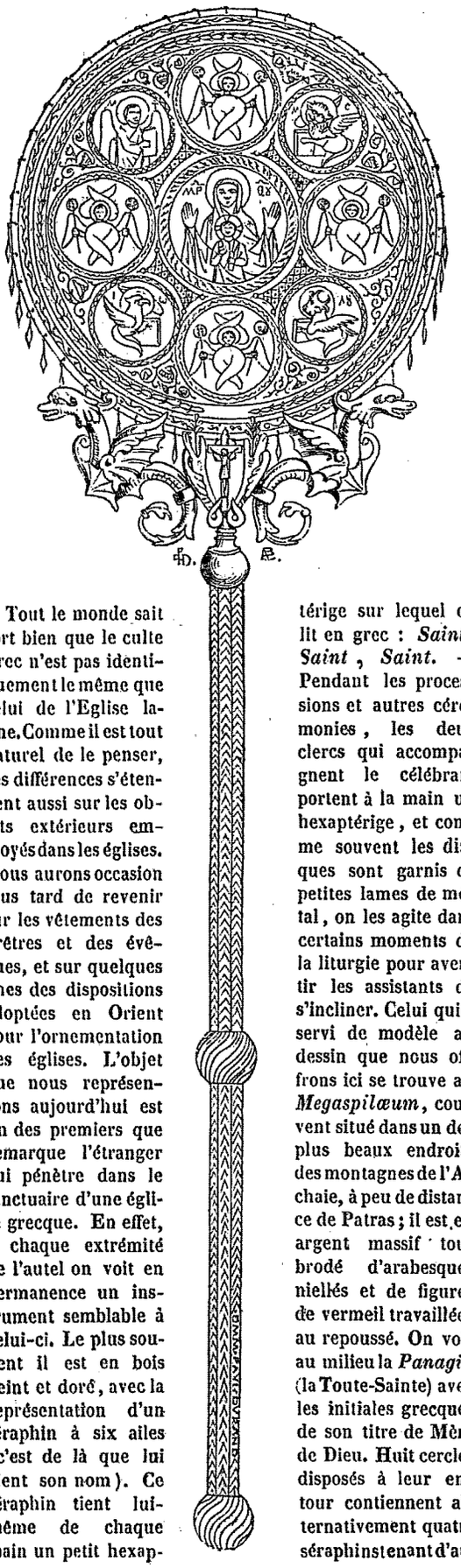

Tout le monde sait fort bien que le culte grec n'est pas identiquement le même que celui de l'Eglise latine. Comme il est tout naturel de le penser, ces différences s'étendent aussi sur les objets extérieurs employés dans les églises. Nous aurons occasion plus tard de revenir sur les vêtements des prêtres et des évêques, et sur quelques unes des dispositions adoptées en Orient pour l'ornementation des églises. L'objet que nous représentons aujourd'hui est un des premiers que remarque l'étranger qui pénètre dans le sanctuaire d'une église grecque. En effet, à chaque extrémité de l'autel on voit en permanence un instrument semblable à celui-ci. Le plus souvent il est en bois peint et doré, avec la représentation d'un séraphin à six ailes (c'est de là que lui vient son nom). Ce séraphin tient lui-même de chaque main un petit hexaptérige sur lequel on lit en grec : *Saint*, *Saint*, *Saint*. — Pendant les processions et autres cérémonies, les deux clercs qui accompagnent le célébrant portent à la main un hexaptérige, et comme souvent les disques sont garnis de petites lames de métal, on les agite dans certains moments de la liturgie pour avertir les assistants de s'incliner. Celui qui a servi de modèle au dessin que nous offrons ici se trouve au *Megaspilæum*, couvent situé dans un des plus beaux endroits des montagnes de l'Achaie, à peu de distance de Patras; il est en argent massif tout brodé d'arabesques nielles et de figures de vermeil travaillées au repoussé. On voit au milieu la *Panagia* (la Toute-Sainte) avec les initiales grecques de son titre de Mère de Dieu. Huit cercles disposés à leur entour contiennent alternativement quatre séraphins tenant d'autres hexaptériges, et les quatre symboles des évangélistes, comme l'indiquent les initiales de leurs noms. Ces sujets sont entourés de plusieurs grands cercles de reinceaux et d'ornements d'une grande délicatesse : la petite dimension de ce dessin n'a pas permis de les rendre tous exactement, non plus qu'une inscription gravée sur le bord du disque : c'est le commencement du *Te Deum*. Il est inutile de faire remarquer l'élégance du support qui joint la partie supérieure de l'instrument avec le manche ciselé qui le termine inférieurement. La hauteur totale dépasse un mètre.

La plupart des saints de l'Eglise grecque sont représentés tenant une banderolle sur laquelle sont gravées des paroles qu'ils sont censés prononcer, ou pour instruire les fidèles, ou pour glorifier Dieu. Je pense que cet instrument rentre tout-à-fait dans la même idée. C'est une sorte d'écriteau sur lequel sont gravées les paroles sacrées que les anges répètent sans cesse en présence du Créateur : *Saint*, *Saint*, *Saint*. En effet, dans presque toutes les peintures grecques où l'on voit une représentation de Dieu, il est accompagné d'anges tenant de chaque main un hexaptérige. La présence de l'hexaptérige lui-même sur l'autel ou dans la main des prêtres tend donc à accomplir l'un des préceptes de la religion, qui est la glorification et la sanctification du nom de Dieu.

SUR LA MORT DE CATON, PAR NAPOLÉON.

La conduite de Caton a été approuvée par ses contemporains et admirée par l'histoire : mais à qui sa mort fut-elle utile ? à César ; à qui fit-elle plaisir ? à César ; et à qui fut-elle funeste ? à Rome, à son parti. Mais, dira-t-on, il préféra se donner la mort à fléchir devant César. Mais qui l'obligeait à fléchir ? Pourquoi ne suivit-il pas ou la cavalerie ou ceux de son parti qui s'embarquèrent dans le port d'Utique ? Ils rallièrent le parti en Espagne. De quelle influence n'eussent point été son nom, ses conseils et sa présence au milieu des dix légions qui, l'année suivante, balancèrent les destinées sur le champ de bataille de Murda ? Après cette défaite même, qui l'eût empêché de suivre sur mer le jeune Pompée qui survécut à César, et maintint avec gloire encore long-temps les aigles de la république ? Cassius et Brutus, neveu et élève de Caton, se tuèrent sur le champ de bataille de Philippes. Cassius se tua lorsque Brutus était vainqueur; par un malentendu, par ces actions désespérées inspirées par un faux courage et de fausses idées de grandeur, ils donnèrent la victoire au triumvirat. Marius, abandonné par la fortune, fut plus grand qu'elle : exclu des mers, il se cacha dans les marais de Minturnes; sa constance fut récompensée; il rentra dans Rome, et fut une septième fois consul... Si le livre du destin avait été présenté à Caton, et qu'il y eût vu que, dans quatre ans, César, percé de vingt-trois coups de poignard, tomberait dans le sénat aux pieds de la statue de Pompée, que Cicéron y occupait encore la tribune aux harangues et y faisait retentir les Philippiques contre Antoine, Caton se fût-il percé le sein ? Non; il se tua par dépit, par désespoir. Sa mort fut la faiblesse d'une grande âme, l'erreur d'un stoïcien, une tache dans sa vie.

NAPOLÉON. — *Rapporté par Marchand.*

— Un fils voulait plaider contre son père : « Vous serez » condamné, lui dit Pittacus, si votre cause est moins juste » que la sienne; si elle est plus juste, vous serez encore » condamné. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSICIENS CÉLÈBRES

(Voy. p. 28 et 206.)

TARTINI.



(Le Songe de Tartini, — dessin de Jules Boilly, d'après Boilly père.)

Voici comment Lalande, à qui Tartini l'avait lui-même racontée, rapporte, dans son Voyage en Italie, la curieuse anecdote qui fait le sujet de notre gravure :

Une nuit, en 1745, Tartini rêva qu'il avait fait un pacte avec le diable qui était à son service : tout lui réussissait au gré de ses désirs ; ses volontés étaient toujours prévenues par son nouveau serviteur. Il imagina de lui donner son violon pour voir s'il parviendrait à jouer quelques beaux airs ; mais quel fut son étonnement lorsqu'il entendit une sonate si singulière et si belle, exécutée avec tant de supériorité et d'intelligence, qu'il n'avait rien connu qui pût entrer en parallèle ! Il éprouva tant de surprise et de ravissement qu'il en perdit la respiration. Réveillé par cette violente sensation, il saisit à l'instant son violon dans l'espoir de retrouver une partie de ce qu'il venait d'entendre. C'est alors qu'il composa *la sonate du Diable ;* mais elle lui sembla tellement au-dessous de la musique qui l'avait si fort ému durant son sommeil, qu'il eût brisé son violon, s'il eût pu renoncer aux jouissances que lui procurait son art.

Ce morceau, qui a constamment joui d'une grande popularité parmi les musiciens, est divisé en trois parties : un adagio qui sert d'introduction ; un second morceau à deux temps ; la troisième partie enfin, indiquée par ces mots : *Sogno del autore*, renferme le *trillo del Diavolo al piè del letto* (trille du diable au pied du lit), seul souvenir précis qui fût resté à Tartini de son rêve. Cette dernière partie, qui passe alternativement de l'allegro à l'adagio, est tour à tour à quatre et à deux temps, et le trille du diable est une phrase brillante, vigoureuse en accord, qui revient à diverses reprises, et termine cette singulière composition.

Tartini, musicien exécutant, compositeur de musique, et auteur d'ouvrages techniques sur cet art, naquit à Pirano en Istrie, le 12 avril 1692. Il eut une jeunesse aventureuse dont les écarts et les goûts ne présageaient guère l'existence paisible et laborieuse que le célèbre artiste devait adopter plus tard. Il fit ses études au collége des Pères de l'Ecole, à Capo d'Istria. C'est là qu'il reçut ses premières leçons de musique ; il y apprit aussi l'escrime ; mais alors le fleuret avait pour lui bien plus d'attrait que le violon : à peine connaissait-il les sept notes, la division des temps, le mouvement de l'archet, que déjà il savait parfaitement le vocabulaire des salles d'armes. Avec de semblables dispositions, il accueillit fort mal l'offre qu'on lui fit d'entrer dans l'ordre monastique des Minorites, et résista vivement à la volonté de ses parents.

Désespérant de vaincre son opposition sur ce point, on l'envoya, en 1710, suivre les cours de droit à Padoue. Il fit de rapides progrès dans ses nouvelles études, mais ses succès comme légiste ne purent le distraire des séductions de l'escrime ; il fréquentait les salles d'armes au moins autant que celles de l'école de droit. Cette passion en vint même à ce point qu'il voulut un moment abandonner l'Italie pour aller à Paris s'établir maître en fait d'armes. Un attachement sérieux lui fit abandonner ce projet ; il épousa secrètement une jeune personne, parente de l'évêque de Padoue. Obligé de se soustraire par la fuite aux effets de la colère de l'évêque, Tartini, après avoir long-temps erré à l'aventure, se rendit à Assise ; et grâce à l'intervention d'un de ses parents qui était gardien du couvent des Minorites, il put trouver un asile dans cette retraite religieuse qu'il avait autrefois dédaignée.

Alors se développa sa vocation. Réduit à un isolement complet, il chercha dans la musique un aliment à l'ardeur de son imagination. Ces nouvelles études calmèrent la fougue de son caractère, et Tartini changea entièrement. La plupart du temps il se renfermait dans sa cellule pour travailler; et quand il la quittait, c'était pour aller à l'église associer les accords de son archet aux pieuses cérémonies du culte.

C'est à cette époque qu'il composa la célèbre sonate du Diable.

Pendant deux années qu'il resta aux Minorites, Tartini acquit, à force de travail et à l'aide des leçons du Père Boemo, organiste habile, un talent d'une remarquable supériorité. Un jour de fête qu'il jouait du violon dans l'église du couvent, le rideau qui le cachait au public se détacha ou s'entr'ouvrit, et Tartini fut reconnu par un habitant de Padoue, qui prononça son nom à haute voix. Le pauvre reclus se crut un instant exposé à de nouvelles persécutions; mais sa longue absence avait calmé les haines; il apprit que son mariage avait été ratifié par l'évêque de Padoue, et il rentra dans le monde.

Tartini alla d'abord à Venise; mais il fut intimidé par la présence d'un violoniste Florentin, Veracini, contre le talent duquel il n'osa pas lutter, et il se rendit à Ancône en 1714. Tartini resta plusieurs années dans cette ville, étudiant non seulement le violon, mais se livrant encore à des recherches profondes sur la production des sons et leurs rapports mutuels. Tandis qu'il s'occupait ainsi des questions les plus difficiles, Corelli mourait à Rome, laissant à Tartini, sur l'art du violon, des principes que le grand artiste d'Istrie allait développer avec une rare intelligence. Après six années de séjour à Ancône, Tartini fut nommé maître de chapelle de l'église de Saint-Antoine de Padoue. Il n'avait pas encore quitté l'Italie, lorsque, vers 1725, sur l'invitation de l'empereur Charles VI, il se rendit à Prague; il y obtint tous les suffrages, donna quelques conseils aux artistes allemands, à Stamitz surtout, qui devait représenter son école à Manheim; et après une absence de trois années, il revint en Italie, à Padoue, qu'il ne devait plus quitter. C'est là qu'il mena jusqu'à sa mort une vie paisible, retirée, modeste, qui contrastait singulièrement avec les duels et les écarts de sa jeunesse, dont Padoue n'avait pas tout-à-fait perdu le souvenir. Le caractère acariâtre de sa femme, de celle pour laquelle il avait compromis sa liberté, presque son honneur, troubla seul cette existence dévouée tout entière à l'art dans lequel Tartini cherchait ses plus vives émotions.

En février 1770, Tartini, attaqué du scorbut, mourut entre les bras de Nardini, l'un de ses meilleurs élèves. Durant ces quarante années que Tartini resta à Padoue, jamais, malgré ses nombreux travaux, son grand âge, il ne discontinua son service de maître de chapelle; et chaque dimanche une foule empressée, accourue souvent des extrémités de l'Italie, parfois même des pays étrangers, venait entendre Tartini jouer l'adagio de la belle sonate *del imperator*, et chaque fois son imagination trouvait de nouvelles et précieuses inspirations.

Quanz, célèbre musicien allemand, a porté sur Tartini un jugement sévère, le trouvant plus habile que sensible, disant même de son jeu : « C'est bien, c'est difficile, mais cela ne va pas au cœur. » Ce jugement ne paraît pas fondé. Bien qu'on ait reproché à Tartini de trop multiplier les trilles et les ornements dans son jeu et dans ses compositions, son talent, d'après de nombreuses autorités, avait de la grandeur, du charme, et de l'expression. « Le violon, harmonieux, touchant et plein de grâce sous l'archet de Tartini, a écrit M. Baillot au commencement de sa Méthode de violon, a pris pour la première fois une expression dramatique dans ses *adagios*. »

Tartini a fondé, en 1728, à Padoue, son école de violon, dont les élèves ont propagé les principes dans tous les pays, et dont les traditions se sont transmises jusqu'à nous par les artistes les plus remarquables. Corelli avait, pour ainsi dire, posé les premières règles de l'art du violoniste; il avait écrit des sonates dans lesquelles se trouvaient des chants larges, expressifs, des traits difficiles, des exercices raisonnés, soit pour le *doigté*, soit pour la conduite de l'archet. Tartini suivit les principes posés par Corelli, et poussa plus loin ses savantes investigations. Il réunit dans des traités spéciaux les règles que l'expérience réfléchie de son art lui avait révélées. Il a écrit, outre un grand nombre de sonates et de concertos, un ouvrage intitulé Art de l'archet; un autre recueil, Leçons pratiques sur le violon; des Leçons sur les divers genres d'appoggiatures, de trilles, dont il avait été si prodigue dans ses compositions; etc.

Nous avons déjà nommé Stamitz, qui dirigeait l'école de violon de Manheim, d'après les enseignements de l'école italienne. En France, tous ces grands artistes qui ont fondé d'une si brillante façon notre école de violon sont des élèves de Tartini, ou du moins ont puisé à la source la plus immédiate les excellentes traditions de ce grand maître. Gaviniès, surnommé dans son temps *le Tartini français*, suivait les règles de l'école de Padoue. Viotti, qui eut une si directe influence sur l'art du violon en France, avait reçu à Turin des leçons de Pugnani, son compatriote, l'un des élèves les plus habiles de Tartini. Enfin aujourd'hui M. Baillot, qui représente certainement au Conservatoire les plus pures doctrines de l'enseignement du violon, a reçu de Pollani et de Viotti les préceptes à l'aide desquels Tartini a constitué en Italie l'art du violon.

A Padoue, sur le Prato, une statue a été élevée à Tartini; c'est une œuvre peu remarquable sous le rapport de l'art.

LA PENNATULE.

Cet animal fort curieux est ainsi nommé parce qu'il ressemble à une plume; mais ce qui, au premier abord, a l'apparence d'un seul animal, est réellement une agglomération de petits individus disposés sur les barbes de cette espèce de plume, et réunis entre eux par une partie commune qui est elle-même vivante.

Les pennatules sont toujours flottantes et se trouvent constamment en haute mer. Elles sont entraînées par les courants comme les méduses (1835, p. 149). C'est par la contraction de la portion renflée et postérieure de la tige et par celle des ailerons que l'animal se meut sans pouvoir se diriger dans l'intérieur des eaux; et on n'admet point que les polypes composants conspirent tous par des mouvements harmonisés pour imprimer à la masse totale une direction dans des sens déterminés.

On distingue dans une pennatule trois parties : le corps ou la tige, les barbes ou ailerons de la tige, et les petits individus qui sont des polypes.

La tige est composée de deux portions; une antérieure sur les côtés de laquelle sont attachés les ailerons qui ressemblent aux barbes d'une plume, et une postérieure qui est libre. Cette dernière ressemble à un cœur allongé, et offre à son extrémité, qui est obtuse, un trou aveugle que Linné avait pris à tort pour la bouche de la pennatule. L'autre extrémité de cette portion se continue avec la portion antérieure de la tige, avec celle qui est garnie de barbes sur lesquelles les polypes implantés obliquement, sont répartis irrégulièrement.

Lorsqu'on dissèque une pennatule, on trouve dans l'intérieur de la substance charnue de la tige une baguette d'une substance de nature calcaire d'un blanc grisâtre et renfermée dans une membrane propre fort mince et très serrée; cette baguette est aplatie, et offre en dessus et en dessous deux rainures, une à droite et l'autre à gauche pour l'insertion d'une membrane plissée. En raison de sa

nature pierreuse, la baguette ou l'axe calcaire est fort roide, cependant un peu flexible, surtout vers l'extrémité antérieure. Son accroissement se fait par cette extrémité qui est un peu recourbée en dessous. Elle est sécrétée par la membrane fine qui l'enveloppe.

Il y a dans l'épaisseur de la substance charnue qui enveloppe cette baguette, trois cavités dont une médiane supérieure ou dorsale, et deux latérales, une de chaque côté de l'axe. La cavité supérieure, qui est assez grande, diminue vers l'extrémité antérieure, où l'on voit un véritable orifice. Il faut remarquer aussi que sur chaque paroi latérale de la cavité médiane supérieure, on voit des brides formant des loges celluleuses qui semblent s'ouvrir dans le tissu vivant de la plume. Les barbes ou ailerons polypifères sont plus grands au milieu de la tige qu'à l'extrémité. Le bord postérieur de ces ailerons est subdivisé en lames, et ce sont ces lames qui soutiennent ces polypes. Au bord inférieur de chaque lame on voit un faisceau de petits filets blancs durs très cassants. On a considéré ces aiguilles calcaires du tissu de la pennatule comme les analogues de celles beaucoup plus petites observées par M. Guillon dans le tissu des éponges.

Les polypes de la pennatule ont la forme d'une bourse divisée en deux portions par un étranglement; de ces deux portions, l'une comprend les viscères digestifs et les sacs des œufs ou gemmules qui sont assez apparents; l'autre portion du polype est le renflement de la bouche dont l'orifice arrondi est entouré par huit tentacules pinnées. L'axe de ces tentacules est creux, et on y trouve une matière colorée. Outre ces huit tentacules, chaque polype présente encore à la bouche huit corps arrondis, noirs et saillants en dedans de chaque tentacule.

D'après cette description, on voit qu'une pennatule est un corps organisé paré, symétrique, composé d'un tissu charnu contractile et soutenu par une partie solide calcaire, et d'un autre tissu spongieux susceptible de se gonfler par l'introduction de l'eau, et que ce corps est en communication organique avec un nombre considérable de petits animaux à bouche entourée d'un rang de tentacules pinnées, et offrant un sac d'œufs qui se développent dans le tissu même de la pennatule.

Les phénomènes qu'offre un animal aussi singulier, puisqu'il est un composé d'un nombre considérable d'animaux parfaits dans leur nature, sont très curieux à connaître. En effet, la nourriture que les circonstances mettent à la portée d'un des individus, le nourrit lui-même et profite à tous les autres individus et à la masse commune qui les unit. C'est cette masse commune vivante et contractile qui est l'organe de la locomotion. Tous les individus sont emportés à la fois par les mouvements de cette partie commune, sans que leurs mouvements particuliers puissent y faire obstacle.

Quant à l'accroissement et à la manière dont une pennatule avant de mourir se reproduit par ses œufs ou gemmule, on doit être porté à croire que c'est la masse commune qui se développe et s'accroît la première, et qu'après que ses ailerons sont bien formés, on voit apparaître les petits animaux. Mais on connaît si peu les mœurs des pennatules, qu'on est réduit à faire des conjectures avant d'avoir observé la reproduction de ces singuliers animaux.

M. de Blainville, auquel sont dus ces détails sur l'histoire naturelle des pennatules (voy. Dict. de Levrault, t. 58, art. *Pennatule*), cite la narration de Bohadsch, qui a observé une pennatule vivante : « Le tronc vers le sommet se » contractait circulairement, et il en résultait une zone qui » successivement s'avançait jusqu'à l'autre extrémité, après » quoi elle passait sur la tige et ne s'évanouissait que lors» qu'elle arrivait à sa pointe; à peine était-elle terminée, » qu'il en recommençait un autre au sommet, et ainsi con» tinuellement, en sorte qu'il semblait qu'un globe un peu » comprimé courait dans toute la longueur de la pennatule; » en outre, l'extrémité du corps de la pennatule tantôt se » courbait comme un hameçon et tantôt se redressait com» plétement; ce qui provient sans doute du mouvement » de l'osselet; aussi voyait-on le sinus de cette extrémité » s'augmenter ou diminuer avec ces mouvements. Les ai» lerons exécutaient quatre sortes de mouvements, c'est» à-dire en avant, en arrière, en haut et en bas. Quant » à ceux des polypes, ils étaient irréguliers et dans tous les » sens. »

Chaque polype agit donc indépendamment de tous les autres et de son voisin; et, en remuant ses tentacules, il n'a en vue que de saisir les petits animaux dont il fait sa proie.

Les pennatules ont été vues dans toutes les mers; on n'en connaît qu'un petit nombre d'espèces dont quelques unes sont de la Méditerranée, savoir : la pennatule granuleuse, la pennatule grise, la pennatule rouge. Cette dernière se trouve aussi, mais plus rarement, dans l'Océan même, dans la Manche et sur les côtes d'Angleterre.

PROCÉDÉ DU BEY DE TUNIS POUR DIMINUER LE NOMBRE DES PLAIDEURS.

Dans la régence de Tunis, deux Berbers, sans doute d'origine normande, avaient acheté, l'un des œufs, l'autre une poule. Ils eurent l'excellente idée de faire féconder les œufs par la poule, étant bien entendu que les fruits de la couvée seraient partagés. Mais, chose imprévue, un nombre impair de poussins vint au monde. N'ayant pu s'entendre sur le partage, nos Berbers prirent le parti d'aller soumettre leur différend au bey de Tunis, qui chaque jour, de dix heures à midi, rend en personne la justice à ses sujets, comme autrefois nos seigneurs féodaux, et même quelques uns de nos rois.

La poule, les poussins et les deux plaideurs en sa présence, le bey de Tunis, d'abord aussi embarrassé que le roi Salomon dans une circonstance analogue, mais prenant tout-à-coup son parti, ordonna de remettre la mère et les petits à son cuisinier, et d'appliquer cent coups de bâton sur la plante des pieds à chacun des deux plaideurs, « afin, » dit-il, d'ôter à l'un et à l'autre tout amour inutile des » procès à l'avenir. »

Il serait à désirer qu'on ne considérât les premières éditions des livres que comme des essais informes que ceux qui en sont auteurs proposent aux personnes de lettres pour en apprendre leurs sentiments; et qu'ensuite, sur les différentes vues que leur donneraient ces différentes personnes, ils y travaillassent tout de nouveau pour mettre leurs ouvrages dans la perfection où ils sont capables de les porter.

NICOLE.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. p. 127, 139, 188, 225.)

CABANER une embarcation, c'est la mettre sens dessus dessous; elle forme alors une espèce de *cabane*.

En 1850, un bâtiment de commerce français, surpris par un ouragan dans les parages du Bengale, toucha sur un banc et se brisa. Tout périt, hors quatre marins qui s'étaient emparés d'un bateau épargné par l'ouragan. Jetés sur le dangereux rivage de l'île Sangor, à l'entrée de l'Hoogly, ils se mirent en quête de nourriture : des coquillages et quelques poissons morts laissés par la mer sur le rivage s'étaient déjà offerts, lorsqu'ils virent sur la terre molle l'empreinte encore fraîche d'une patte de tigre. Apercevant bientôt deux tigres énormes qui s'avançaient vers eux à travers les herbages, ils cabanèrent leur bateau, et se blottirent dessous.

Les tigres s'en approchèrent, et après avoir flairé la curée que le bateau leur dérobait, ils sautèrent dessus, se ruèrent en cent façons. En creusant la terre, ils parvinrent à passer leurs pattes par-dessous le bateau ; elles furent aussitôt abattues à coups de hachot. Les deux tigres par leurs rugissements en attirèrent d'autres. Chaque patte qui se présentait sous l'embarcation y restait coupée. — Ces quatre marins furent pourtant sauvés. La nouvelle du naufrage étant parvenue à Kedjerce, l'administrateur anglais avait fait explorer le rivage de l'île Sangor.

Cabestan, treuil vertical qu'on fait tourner au moyen de barres horizontales qui le traversent, et autour duquel se roule un câble. Cette machine sert aux travaux qui exigent une grande force, comme lever les ancres, guinder les mâts. On peut juger de sa puissance par le halage et l'érection de l'obélisque de Luxor. (Voy. 1837, p. 5.)

Cabillot, petit morceau de bois façonné au tour, qui reçoit dans une cannelure pratiquée au milieu de sa longueur un amarrage ou petite ligne ; — chevilles dont on garnit les rateliers disposés sur les gaillards pour y attacher les manœuvres courantes. Les matelots donnent le sobriquet de *cabillots* aux soldats rangés en bataille.

Cabine. Notre première gravure représente la cabine d'un brig du commerce. De chaque côté sont des cabinets au fond desquels les cabanes ou couchettes sont placées contre la muraille, à peu près comme des armoires fermées par des rideaux au lieu de portes. Il y a deux couchettes l'une au-dessus de l'autre ; sous la couchette inférieure on place les malles et effets des officiers ou des passagers. L'espèce d'armoire ornée d'une glace que l'on voit entre les croisées n'est que figurée : c'est une cloison ou tuyau qui sert à masquer la mèche du gouvernail. Le buffet qui se trouve au-dessous est aussi figuré pour déguiser autant que possible l'irrégularité que cause en cet endroit la forme extérieure de l'arrière du navire. A la claire-voie (croisée du haut) est une boussole renversée. Toutes les cabines ne sont pas disposées comme celle-ci. Dans la plupart il n'y a point de cabinet ; les couchettes sont fixées contre la muraille de la

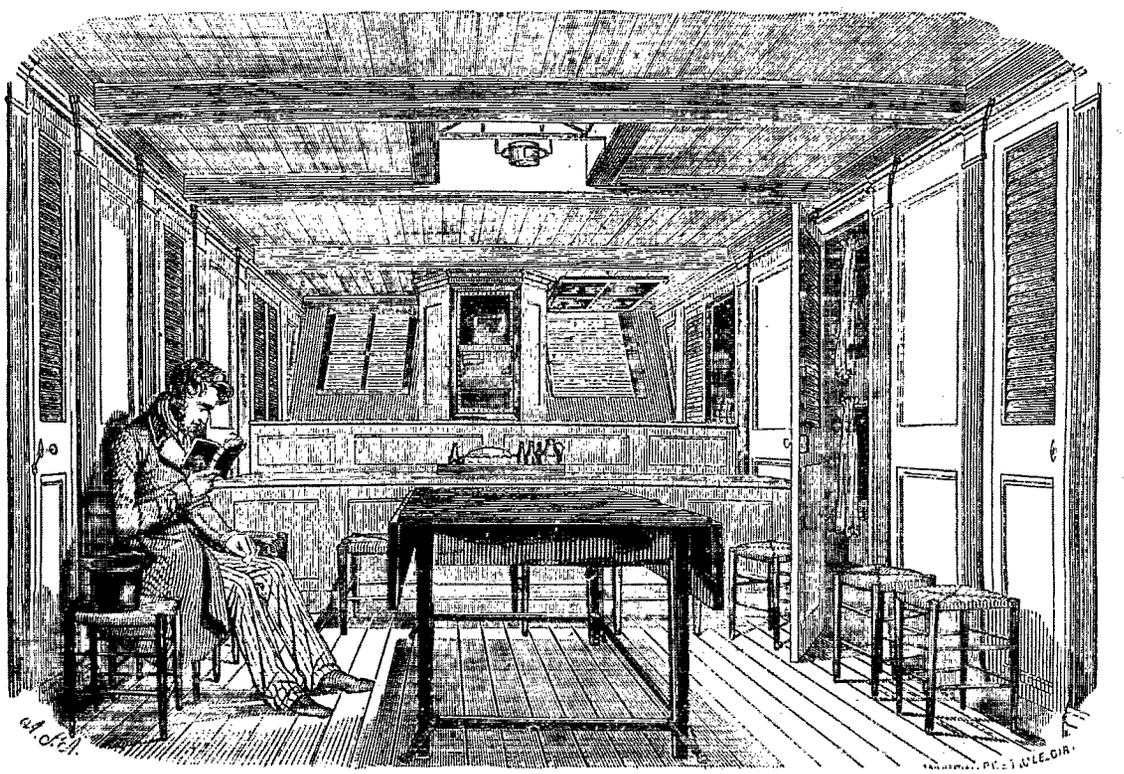

(Cabine d'un brig marchand.)

cabine comme elles le sont ici contre la muraille des cabinets. La cabine est alors, tout à la fois et en commun, salon, salle à manger et chambre à coucher. Les boiseries de la cabine des navires installés avec luxe sont ordinairement en bois d'acajou, d'érable et de citronnier.

Cable, cordage qui sert à amarrer un bâtiment, à le tenir à l'ancre, etc. La longueur ordinaire d'un câble est de 120 brasses, et l'on évalue son poids au double du poids de son ancre. Depuis quelques années, on remplace le câble de chanvre par une chaîne en fer, dont les anneaux s'appellent *maillons*. L'invention des *câbles-chaînes* est due au capitaine anglais Samuel Brown ; ses essais datent de 1808. M. Burton les a perfectionnés en 1812. M. Béchameil, officier de la marine française, a inventé un appareil nommé *stopper*, pour faciliter l'usage des câbles-chaînes. M. Barbotin, autre officier français, a fait adopter dans le même but une machine connue sous le nom de *linguet*.

Cabotage, navigation de cap en cap, sans perdre la terre de vue ; c'est le petit cabotage. Le grand cabotage, pour les navires français, s'étend à toute la Méditerranée, à la Baltique, à l'Islande, et même à Terre-Neuve. — *Caboteur*, marin qui cabote ; *cabotier*, bâtiment qui sert au cabotage ; *maître au cabotage*, celui qui commande un cabotier.

Cacatois, ce sont, dans les grands bâtiments, les petits mâts que l'on grée au-dessus des mâts de perroquet ; ils ont leurs vergues, leurs voiles et leurs bonnettes comme les autres mâts ; sur leurs flèches, on établit, dans les beaux temps, des cacatois volants ou *papillons*.

Cadre, lit suspendu à l'usage des officiers, des premiers maîtres et des passagers. Les *cadres* des malades ne sont pas suspendus.

Cagnard, forte toile peinte, étendue au-dessus du pont pour abriter les hommes de quart.

Cague, petit navire hollandais qui sert à la pêche, au petit cabotage, et à naviguer sur les canaux. Un mât incliné sur l'avant porte une voile à livarde et une trinquette.

Caïc ou caïque, petit navire du Levant ; — petit canot

de l'Archipel; — esquif des galères qui était terminé en pointes relevées de chaque bout. Certains corsaires de la mer Noire montent des caïcs.

CALE, la partie la plus basse dans l'intérieur d'un bâtiment. Celle d'un bâtiment de l'Etat se compose, à l'avant, d'un compartiment, qu'on appelle la *cale à eau*, où se placent les caisses en tôle qui contiennent les provisions, et aussi les cordages de rechange. Vers l'arrière est la *cale au vin*, dans laquelle sont arrimées les pièces de vin, d'eau-de-vie, etc., les viandes salées et les farines. On trouve aussi, vers l'arrière, d'autres compartiments qui sont : la soute au biscuit, la soute aux voiles, la soute aux poudres, la soute au charbon, la fosse aux câbles, la fosse aux lions, le puits à la chaîne, le parc aux boulets, etc. — La cale d'un navire du commerce reçoit les marchandises.

Les *cales de construction* sont des plans inclinés sur les bords des bassins ou de la mer, et sur lesquels on bâtit les navires. — Le supplice de la cale consiste à amarrer le délinquant à un cordage passant dans une poulie au bout de la grande vergue; on le laisse tomber plusieurs fois de tout

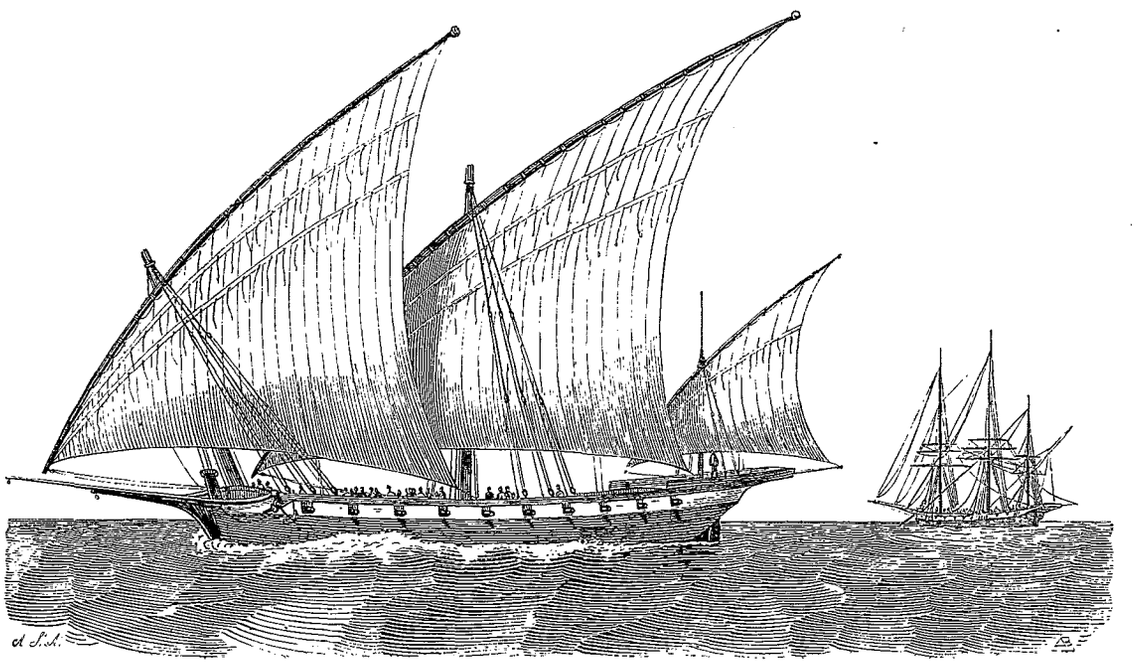

(Chebecs.)

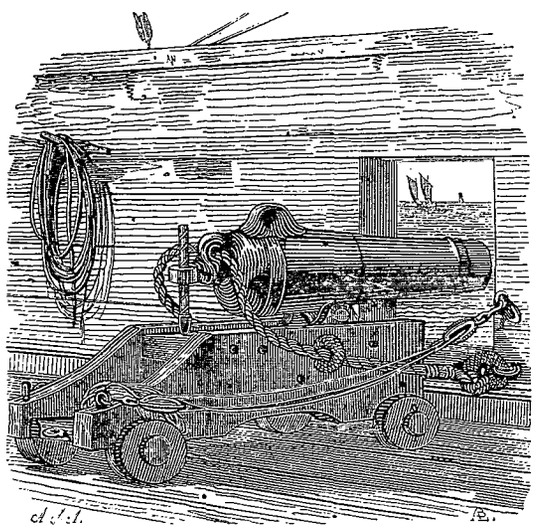

(Caronade.)

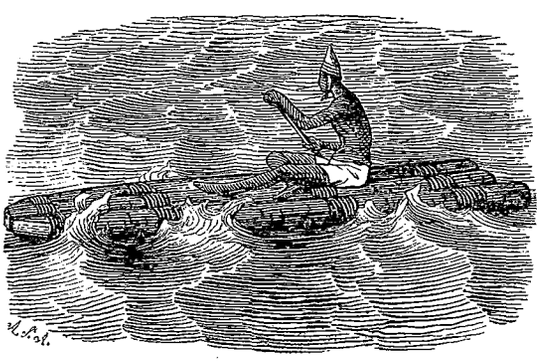

(Catimaron.)

son poids dans la mer, et on le rehisse avec ce cordage. Le nom qu'on donne vulgairement à ce supplice est la cale mouillée. La cale sèche n'est plus en usage.

CALER, amener, abaisser les mâts de hune ou de perroquet, le long du mât qui les porte. — S'enfoncer dans l'eau, en parlant d'un bâtiment : Ce navire cale trop.

CALFAT, ouvrier chargé d'enfoncer, avec un fer et un maillet, des cordons d'étoupe entre les joints des bordages; de boucher les trous des boulets, de sonder les piqûres des vers, d'entretenir les pompes, de goudronner, etc. — *Calfater; calfatage.*

CALIER, matelot chargé du service de la cale.

CALIORNE ou CAYORNE, c'est le plus fort palan employé dans la marine. On s'en sert pour embarquer et débarquer les canons ou les embarcations.

CAMBUSE, partie de l'entrepont d'où les vivres sont distribués, trois fois par jour, à l'équipage.

CANARD, épithète donnée à un bâtiment qui, par vice de

construction ou de son arrimage, plonge par l'avant et se relève avec peine.

CANON. Les *canons* s'installent sur un affût, se placent et s'amarrent aux sabords. Ils se distinguent par leur calibre ou par le poids de leurs boulets; ces calibres sont de 30, 24, 18, 12 et 8. On a renoncé aux canons de 36. — *Canonnage*, synonyme d'artillerie.

CANONNIÈRE, petit navire gréé en brigantin, portant une ou plusieurs pièces de canon, et destiné à protéger les côtes, les rades, les convois, ou à exécuter des descentes.

CANOT, embarcation de la plus petite dimension, sans pont, à rames et à voile, destinée au service d'un bâtiment.

CAP, direction de l'avant par rapport à la boussole. Le vent change *cap pour cap* quand il souffle dans une direction entièrement opposée à celle qu'il avait auparavant.

CAP DE MOUTON, bloc en bois, de forme ronde, percé de trois trous placés en triangle, pour le passage des rides de haubans. Deux caps de mouton et une ride passée en forme de garant, forment une espèce de palan employé à roidir et tenir les haubans.

CAPE, position d'un bâtiment placé en travers du vent, sous une très petite voilure.

CAPELAGE, tour que fait un cordage sur la tête d'un mât. Les cordages qui maintiennent les mâts sont *capelés* à leur tête. La réunion de tous ces cordages à l'endroit du mât où ils sont capelés, a aussi le nom de capelage. Les matelots, dans leur langage figuré, disent lorsqu'ils sont endimanchés : J'ai *capelé le rechange neuf*.

CAPITAINE. Le grade de capitaine de vaisseau correspond à celui de colonel dans l'armée de terre; le grade de capitaine de corvette correspond à celui de lieutenant-colonel. Le grade de capitaine de frégate a été supprimé. — Celui qui commande un navire marchand pour les voyages de long cours se nomme capitaine au long cours.

CAPON, appareil formé d'un fort cordage passé dans les *clans* percés au bout d'un bossoir, et dans les clans correspondants d'une grosse poulie, armée d'un croc de fer. Le capon sert à élever l'ancre et à la suspendre à bord; *caponner* l'ancre.

CAPOT, capuchon en planches légères qui couvre l'ouverture de l'escalier de l'arrière, à bord de certains navires du commerce. On le nomme *dôme* sur les grands bâtiments. — Une embarcation qui chavire fait *capot*.

CARAQUE, navire de commerce portugais, étroit par le haut et rond, mais fort élevé sur l'eau.

CARAVELLE, petit bâtiment latin du Portugal, et grand navire de Turquie.

CARCASSE, charpente ou squelette d'un bâtiment, qui n'est pas encore revêtu de bordages. — Navire qu'on démolit. — Bâtiment coulé dans une rade ou à la côte, et défoncé par la mer. — Enveloppe en fer d'un projectile.

CARÉNAGE, action de *caréner*, c'est-à-dire de réparer la carène ou la partie submergée d'un navire. Ce travail a lieu dans un bassin, sur un gril, ou à flot après l'abattage.

CARET (Fil de), gros fil de chanvre qui sert d'élément à tous les cordages.

CARGAISON, l'ensemble des diverses marchandises dont on emplit la cale des navires du commerce.

CARGUE, nom des manœuvres courantes appliquées aux voiles pour les relever, les retrousser contre les vergues; *carguer* les voiles.

CARLINGUE, combinaison de deux ou trois fortes pièces de bois de chêne placées bout à bout dans le fond d'un navire. La carlingue est la doublure intérieure de la quille. C'est sur la carlingue que s'appuie le pied des mâts.

CARONADE, espèce de canon court en fer coulé, qui s'installe sur un châssis et qui est à brague fixe. Cette bouche à feu est ainsi appelée du nom du village Carron, en Ecosse, où fut établie la première forge de laquelle sont sorties les *caronades*. Son bouton de culasse est un tenon troué qui reçoit un écrou où s'engrène une vis de pointage. Sa large bouche laisse voir jusqu'au fond de l'*âme* de la pièce qui n'est pas *chambrée*. Elle est supportée sur son affût par un dé en fer qui fait corps avec la caronade. Ce canon, pesant un tiers de moins que les autres, et étant plus court, est préférable pour la manœuvre, mais il a une moindre portée. La caronade représentée dans notre gravure est un peu ancienne; son installation se rapproche de celle des canons, dont elle peut, jusqu'à un certain point, donner une idée. (Voy. p. 325.)

CARRÉ. Sur les frégates, c'est la chambre commune autour de laquelle sont placées les chambres des officiers. Au centre est une table qui sert aux repas de l'état-major.

CARROSSE, construction en menuiserie sur le pont à l'arrière d'un navire; l'intérieur est divisé en chambres et en cabanes. Les bâtiments de commerce, qui sont destinés à porter beaucoup de passagers, ont souvent des carrosses.

CARTAHU, cordage léger dont la destination est de hisser ou descendre un objet quelconque.

CASSÉ, se dit d'un navire dont les extrémités sont affaissées, ce qui le fait paraître bombé au milieu.

CASSE-TÊTE, sorte de rets tendu à 4 mètres environ au-dessus du pont des vaisseaux et frégates, entre le grand mât et le mât d'artimon, et couvrant tout le gaillard d'arrière, afin d'amortir la chute des poulies ou des cordages et même des hommes qui pourraient tomber des hunes. Ce filet servit, comme moyen de défense, au brave commandant de *la Guêpe*, abordée par des péniches anglaises, dans la baie de Vigs. Dès que les ennemis eurent envahi le gaillard d'arrière, le *casse-tête* s'abattit sur eux, et les embarrassa de manière à rendre toute résistance impossible.

CATIMARON, espèce de radeau composé de troncs d'arbres non équarris, qui sert ordinairement à faire la pêche dans les Indes orientales, et que meuvent deux ou trois hommes, à l'aide de petits avirons ou *pagaies*. Sa forme est un carré long, terminé en pointe à chaque bout.

Le catimaron que nous avons dessiné (p. 325) est fait de trois tronçons de cocotiers seulement. Dans son turban, arrangé en forme de casque, le patron porte les lettres et paquets qui lui sont confiés. Les chelingues, seules embarcations qui puissent passer sur les barres de Pondichéry, de Madras, etc., où elles chavirent souvent, remorquent ordinairement un catimaron, comme moyen de sauvetage.

CAYENNE, vaste caserne destinée, dans les grands ports de guerre, à recevoir provisoirement les marins levés pour le service. — Cuisine bâtie sur un quai dans les arsenaux, pour préparer les repas de l'équipage d'un navire auquel les règlements ne permettent pas de faire du feu à bord.

CHALAND, allège à fond plat, à côtés droits, et dont l'avant est en saillie. C'est un magasin flottant.

CHALOUPE, la plus forte embarcation que porte un navire; elle n'a point de pont, et se manœuvre à la voile ou à l'aviron. Son emploi consiste principalement dans le transport des marchandises ou des munitions; elle sert également à lever et transporter les ancres, à porter les câbles, etc.

CHALUT, filet en forme de drague pour la pêche du poisson plat. Les Provençaux le nomment *gangui*.

CHAMBRE. A bord des grands bâtiments de l'Etat, chaque officier a une chambre d'environ deux mètres en carré. Celle des officiers généraux ou supérieurs est plus large. La chambre du conseil a toute la largeur du bâtiment, et est occupée par le commandant.

CHAMEAU, grand bâtiment qu'on emploie surtout en Hollande. On emplit d'eau deux chameaux, et on en place un de chaque côté du vaisseau qu'on veut faire passer sur un petit fond; ils se tiennent l'un l'autre par des câbles roidis qui passent sous la quille du vaisseau; en vidant ensuite l'eau qu'ils contiennent, ils flottent plus légers et le soulèvent.

CHANTIER, lieu où l'on travaille les bois de construction, et où l'on construit les vaisseaux.—Tins sur lesquels repose la quille d'un bâtiment en construction ou en radoub.

CHAPELLE (Faire), fausse manœuvre d'un bâtiment dont les voiles deviennent masquées de pleines qu'elles étaient.

CHARGE, ensemble des objets contenus dans la cale d'un bâtiment. Un navire est chargé *à morte charge* quand on y a placé des marchandises jusqu'à la dernière limite tracée par les lois de navigabilité. Un navire est en charge lorsqu'il attend les marchandises. Un bâtiment de charge est celui qui a été construit de manière à ce que sa cale présente la plus grande capacité possible. — *Chargement* est synonyme de charge en termes de commerce.

CHARNIER, espèce de barrique en forme de cône tronqué, garnie d'un filtre et d'un robinet, contenant l'eau montée sur le pont pour désaltérer l'équipage entre les repas.

CHARTE-PARTIE, police de chargement, acte d'affrétement. (Voyez *Affréter*.)

CHASSE, course d'un bâtiment de guerre dans le but d'en joindre un autre. Celui qui fuit *reçoit une chasse* ou *prend chasse;* le premier lui *donne* ou *appuie la chasse.*

CHASSE-MARÉE, petit bâtiment ponté, employé au petit cabotage, et dont la marche est avantageuse, surtout pour gagner contre l'obliquité du vent. Il porte deux mâts inclinés sur l'arrière, surtout le grand mât, et souvent un troisième dit tapecu.

CHASSER. Un bâtiment chasse sur ses ancres lorsqu'il ne peut opposer une résistance suffisante à la tempête qui le pousse au rivage ou sur d'autres navires plus près de lui.

CHATTE, grand croc en fer, à trois ou quatre branches, qui sert à retirer du fond de l'eau un câble tendu sans lever l'ancre. — Bâtiment cabotier en usage dans quelques petits ports de la Bretagne.

CHEBEC, petit navire de la Méditerranée gréé à trois mâts, portant voiles pointues et voiles carrées ; le mât de misaine penché vers l'avant, les deux autres à peu près droits.

Notre gravure représente un chebec à voiles latines vu par le bossoir. Dans le fond un chebec à trait carré (mâté à pible), mouillé, vu par la hanche. (Voy. p. 525.)

CHELINGUE, embarcation légère, en usage sur les côtes de Coromandel, et qui ne navigue qu'à l'aviron.

CHICANER LE VENT, c'est vouloir rapprocher outre mesure le cap d'un bâtiment sous voiles du point de l'horizon d'où souffle la brise.

CHOUQUER, filer ou lâcher un peu un cordage soumis à une grande tension.

CHOUQUET, bloc de bois dont on coiffe un mât, et qui sert à maintenir le mât superposé au premier. Le chouquet est percé d'un trou carré qui sert à le capeler sur la tête du mât inférieur, et d'un trou rond pour laisser passer librement le mât placé au-dessus.

CINGLER se dit en parlant de la route sur laquelle on gouverne : Cingler à l'ouest.

CISEAUX. Les voiles sont en ciseaux, lorsque le vent venant droit de l'arrière, une embarcation qui n'a que des voiles auriques les dispose l'une à droite, l'autre à gauche, de façon à ce que la surface de chacune soit entièrement livrée au vent. (Voy. la gravure, p. 528.)

CIVADIÈRE. On appelle ainsi une vergue et sa voile placées transversalement sous le mât de beaupré.

CLAN, ouverture faite dans la caisse d'une poulie pour y recevoir le rouet sur lequel roule le cordage.

CLAPOTIS, CLAPOTAGE, agitation de la mer qui forme une multitude de petites lames en divers sens, et dont on entend le bruit particulier à quelque distance. La mer alors est *clapoteuse.*

CLASSES, système de recrutement pour notre marine militaire. Tout homme de mer remplissant les conditions d'âge et de navigation prescrites par la loi, est inscrit au bureau des classes de son quartier. Il est susceptible d'être levé jusqu'à l'âge de cinquante ans.

CLAVECIN, partie de la dunette d'un vaisseau consacrée à la distribution des chambres des officiers.

CLIN, manière de border une embarcation, en disposant chaque bordage de façon à recouvrir celui de dessous d'un pouce environ, et à les clouer ensemble.

CLIN-FOC, foc très léger qui s'amure sur l'extrémité du bout-dehors de beaupré ou mât de clin-foc.

COIFFER. Un bâtiment coiffe lorsque, cinglant à pleines voiles, il reçoit tout-à-coup le vent sur l'autre face de ces mêmes voiles.

COIFFES, ce sont deux poutres dont la longueur est égale à celle du bâtiment, et qui servent de fondation au ber supportant le vaisseau avant sa mise à l'eau.

CONSERVE. Plusieurs bâtiments naviguent de *conserve* quand ils font route ensemble.

CONTRE-AMIRAL, troisième grade dans l'armée navale, correspondant à celui de maréchal-de-camp.

CONVOI, réunion d'un certain nombre de bâtiments marchands naviguant de conserve, et sous l'escorte d'un ou de plusieurs bâtiments de guerre.

COQ, cuisinier de l'équipage.

COQUE, bâtiment sans charge, munitions ni agrès.

CORDAGE, terme générique pour toutes les cordes, manœuvres et amarres d'un navire.

CORDE. Bout de corde, coups de corde, corde de la cloche. Dans les autres cas, on dit cordage, manœuvre ou filin.

CORNE, sorte de vergue qui s'appuie sur le bas mât d'artimon, et sert à supporter la brigantine.

CORNETTE, pavillon en étamine aux couleurs nationales, de la forme d'un carré long; la partie rouge est fendue et représente deux langues pointues. La cornette est le signe distinctif de l'officier qui commande une réunion de trois bâtiments de guerre au moins.

CORPS-MORT. Câbles, chaînes, convenablement installés, solidement tenues au fond par des ancres empennelées, et qui servent à tenir des bâtiments au mouillage.

CORSAIRE, bâtiment armé en guerre par des particuliers, avec l'autorisation du gouvernement, pour faire, pour leur propre compte, des prises sur le commerce des nations ennemies. On donne le même nom aux marins qui montent ces navires, et quelquefois aussi aux pirates.

CORVETTE, bâtiment de guerre fin et léger qui prend rang entre le brig et la frégate. La corvette est ordinairement armée de vingt à vingt-six caronades.

COSSE, sorte d'anneau de fer plat, cannelé sur sa circonférence extérieure, pour recevoir un cordage qui l'enveloppe en se repliant sur lui-même.

COUBAIS, embarcation de luxe en usage sur les côtes du Japon, et qui navigue à l'aviron.

COULER, ou COULER BAS. Couler plutôt que de se rendre est une glorieuse fin pour un bâtiment de guerre. La marine française compte plusieurs exemples de ce dévouement héroïque : le vaisseau *le Vengeur*, au combat du 15 prairial an II (voy. 1836, p. 81); le vaisseau *le Redoutable*, à la suite du combat de Trafalgar, etc.

COURIR, faire de la route. Deux bâtiments courent à contre bord quand leur direction est entièrement opposée.

COURONNEMENT, extrémité élevée et arrondie de la poupe. Le couronnement est orné de sculptures et de peintures.

COURS Voyage de long), se dit par opposition à cabotage; mais on peut voir, à ce dernier mot, que les voyages du grand cabotage sont quelquefois fort longs, les réglements ayant étendu le domaine du grand cabotage en faveur des maîtres caboteurs, dont on n'exige pas les mêmes conditions de capacité que des capitaines au long cours.

COUTURE, intervalle entre deux bordages, ou pièces de

construction que l'on remplit par un travail en calfatage.

CRAQUELIN, nom de mépris donné par les marins à tout navire d'une construction peu solide.

CROISEUR, bâtiment de guerre chargé de naviguer dans un parage déterminé pour veiller à l'arrivée d'un navire ou d'une flotte, pour recevoir des messages, etc. — *Croisière*, action de croiser; ensemble des vaisseaux qui croisent.

CUEILLIR un cordage, le plier en rond.

CULER, reculer.

CUTTER ou COTRE, petit bâtiment de guerre à un mât; il grée une brigantine, un hunier, un perroquet, une flèche-en-cu, un foc et une trinquette. Il grée, en outre, une voile de fortune pour le grand largue et le vent arrière. Les cotres sont armés de pierriers à pivots, de petits canons ou de caronades. Ils sont affectés au service militaire des côtes, à la police des pêches, etc.

Il est à remarquer que le cotre, quoiqu'il n'ait qu'un seul mât, est peut-être de tous les bâtiments celui dont la voilure réunit le plus d'avantages. Sa mâture est infiniment plus élevée, proportion gardée, que celle de tout autre bâtiment, ce qui lui permet de gréer des voiles hautes. Au plus près, le cotre se couvre de toile en voile aurique et en voiles latines, et peut serrer le vent d'aussi près que possible. Vent largue, il est également couvert de toile, et grand largue comme aussi vent arrière, il se couvre encore de toile en gréant une grande voile de fortune.

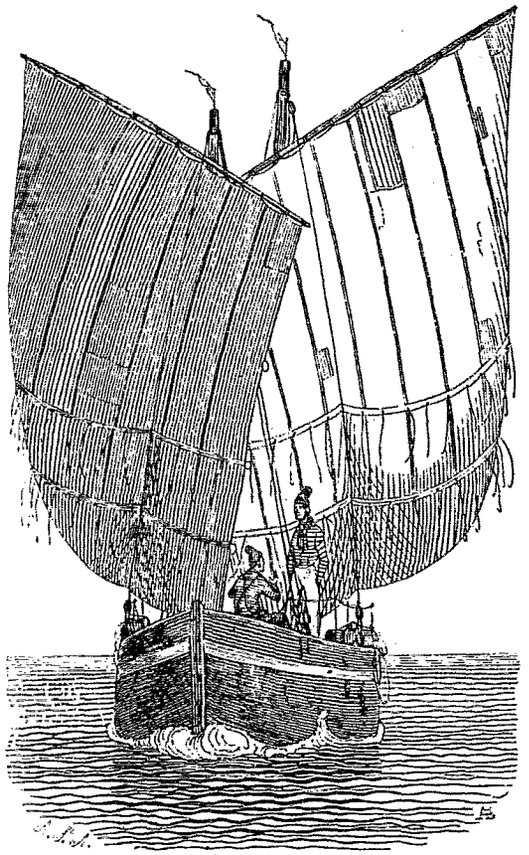

(Barque de La Rochelle, courant vent arrière, les voiles orientées en ciseaux, vue par l'avant. — Les barques de La Rochelle n'ont point de coffre, c'est-à-dire que le pont est presque à fleur de la muraille. Un cordage soutenu par de petits chandeliers en fer sert de garde-corps. Il y a à l'arrière un trou ou puits dans lequel le timonnier se place pour gouverner; il est là comme dans un étui, jusqu'à la ceinture.)

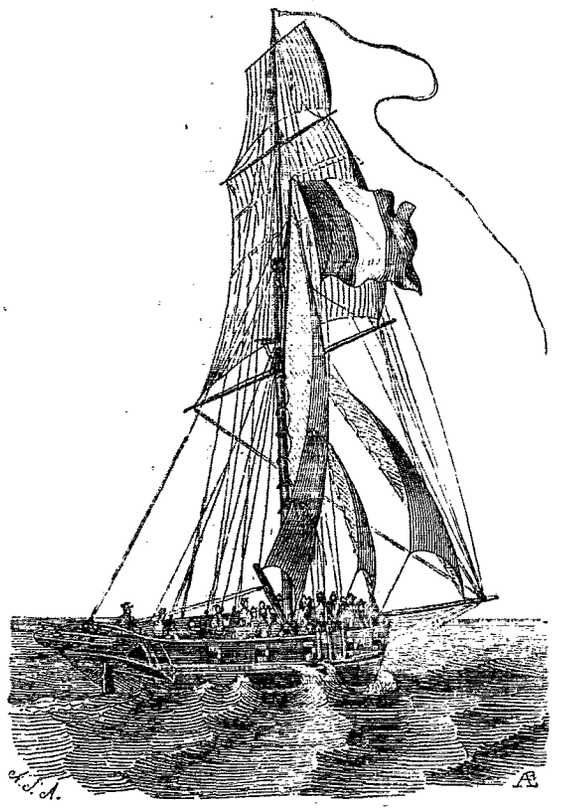

(Cotre courant largue, vu par la hanche.)

LES DERNIERS JOURS DU CARNAVAL A RIO-JANEIRO.

— TRAIT DE FORCE DE DON PEDRO.

Pendant les trois derniers jours du carnaval (*dias d'Intruda*), il est d'usage, à Rio-Janeiro, de s'asperger d'autant d'eau que l'on peut. Ceux qui ne veulent point participer à ces folies ferment leurs maisons; ceux, au contraire, qui les trouvent de leur goût, tiennent leurs portes et leurs fenêtres tout grand ouvertes. On se place aux croisées pour envoyer de là toute son artillerie liquide sur les passants, qui de leur côté pénètrent dans les maisons, et rendent aux habitants la pareille, sans égard pour la personne ou le rang. Les élégants et les dames se servent pour cela de petites balles creuses de cire ou d'élégantes petites seringues, les unes et les autres remplies d'eaux de senteur; mais souvent la plaisanterie dégénère en véritables douches.

Personne au Brésil ne se montrait plus actif et plus gai pendant cette fête que l'empereur don Pedro lui-même, et il n'y avait pas de maison ouverte dans laquelle il ne pénétrât. Pendant le dernier carnaval de son règne, don Pedro s'était rendu à sa maison de plaisance de Saint-Christophe, où il voulut s'embarquer un soir pour faire une promenade en mer. Il était d'une force extraordinaire, et aimait à en donner des preuves. Il se tenait nonchalamment dans la barque, entre deux de ses chambellans en grand costume de cour; tout-à-coup on le voit, sans avoir prévenu personne, saisir de chaque main un des chambellans au collet, les soulever, et les plonger tous deux jusqu'au cou dans la mer, de chaque côté de la barque.

Ce trait de force mérita au prince l'admiration de la foule et de nombreux applaudissements. Il est douteux, toutefois, qu'il ait beaucoup plu à MM. les chambellans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DYNASTIE MONGOLE DANS L'HINDOUSTAN.

BABER, FONDATEUR — 1525.



(Portrait de Baber, d'après une miniature indienne.)

Les Mongols envahirent l'Inde pour la première fois en 1241, sous le commandement d'un des fils de Gengiskhan. Repoussés, mais non découragés, ils renouvelèrent depuis, à diverses reprises, leurs attaques contre cette riche contrée, qui, comparée à leurs champs sauvages, devait leur paraître un paradis terrestre.

En 1398, Timour-lank (Tamerlan, voy. 1833, p. 233), après avoir déjà fait la conquête d'une grande partie de l'Asie, ramena les Mongols dans l'Inde, ravagea et ruina tout sur son passage, massacra cent mille prisonniers, s'empara de Delhi, l'inonda de sang et la livra aux flammes (janvier 1399). La terreur de son nom se répandit de toutes parts, et l'Inde presque entière lui fut soumise. Avant de retourner dans ses Etats, il établit dans son nouvel empire une vice-royauté qui sut maintenir assez long-temps son autorité : la monnaie indienne fut frappée à son nom ; on pria pour lui dans les mosquées : il mourut souverain de l'Inde. Sous ses successeurs les anciens empereurs ressaisirent peu à peu leur puissance : les Mongols furent encore une fois refoulés au-delà de l'Indus ; pendant un siècle environ on put même croire qu'ils avaient détourné leurs regards de l'ancien but de leur ambition. Mais il était dans la destinée de l'Inde d'être soumise à leurs armes : l'œuvre de Gengiskhan devait être définitivement accomplie par l'homme extraordinaire que nous allons essayer de faire connaître à nos lecteurs.

Zehir-ul-Dien-Mohammed Baber, fondateur de la dynastie mongole ou tartare dans l'Hindoustan, était un des descendants du fameux Timour. Son père, le sultan Amer, régnait sur les royaumes unis de Firghana et d'Indija dans la Tartarie occidentale. Lorsqu'il mourut, Baber était déjà depuis quelque temps associé à l'autorité, et cependant il n'avait pas plus de douze ans. Il paraissait peu probable qu'un si jeune et si faible souverain fût capable de conserver son héritage contre les ennemis puissants qui ne pouvaient manquer de le lui disputer ; mais ce n'était pas un enfant ordinaire. Au milieu de difficultés politiques et de dangers sans nombre, il déploya l'énergie et l'intelligence d'un homme. Le récit des actions de son adolescence ressemble plus à un roman qu'à une histoire.

A peine son père avait-il fermé les yeux, que ses oncles, Ahmed roi de Samarcand, et Mahmoud roi de Baduchshan, vinrent assiéger la capitale d'Indija. Heureusement pour

lui une peste envahit leurs camps, et les força à lever le siége et à retourner dans leurs Etats. Dans le même temps, les gouverneurs de diverses provinces excitèrent des séditions et essayèrent de se rendre indépendants : Baber marcha contre eux à la tête de ses troupes, déjoua leurs projets, et les fit rentrer dans l'obéissance. Comme il avait à redouter une nouvelle attaque de ses oncles, il s'avança contre Samarcand, capitale du royaume de ce nom, et s'en empara; mais après la victoire une grande partie de son armée l'abandonna, parce qu'il ne voulut pas autoriser le pillage. Tandis qu'il revenait dans ses Etats, il apprit qu'il avait perdu à la fois Indija et Samarcand : d'un côté, son frère Jehanghize avait rallié les déserteurs et avait pris Indija; de l'autre, Samarcand s'était révoltée. La cause de Baber était sérieusement compromise : on l'abandonna; il ne lui resta que quarante cavaliers. Il avait alors quatorze ans.

Loin de se décourager, Baber redoubla d'activité et d'efforts. Il parcourut ses Etats sous divers déguisements, ranima le zèle de ses amis, gagna par ses qualités et son adresse de nouveaux partisans, et deux ans après il fut en mesure de reconquérir sa puissance. Il abandonna quelques districts à Jehanghize, et promit même de lui laisser le royaume entier d'Indija, s'il parvenait à prendre une seconde fois Samarcand. Dans l'intention d'assiéger cette ville, qui avait si mal reconnu sa générosité, il leva une armée assez considérable; mais les difficultés de la route, la défection des alliés, réduisirent peu à peu ses troupes : il n'avait plus que 240 soldats lorsqu'il arriva en vue des murailles. Toutefois, à l'entrée de la nuit, avant que les portes ne fussent fermées, il pénétra dans la ville et alla directement à la maison d'un citoyen puissant qui lui était dévoué. Le bruit de son arrivée se répandit dans Samarcand; on courut aux armes. La garnison se composait de plusieurs milliers de soldats commandés par un chef courageux, Shubiani, roi des Usbecks, descendant de Gengiskhan. Baber jugea qu'il était prudent de se retirer. A peine fut-il dans la campagne qu'il regretta d'avoir fui : mais il était fatigué, abattu; il se coucha. Un rêve lui rendit le courage; il se réveilla en sursaut, fit rassembler ses soldats, les harangua, et jura qu'ils seraient bientôt maîtres de Samarcand. Vers minuit, il les conduisit à un pont qui était en dehors de la ville; il détacha huit de ses hommes qui escaladèrent, à l'aide d'une corde, une muraille peu élevée, tuèrent quelques sentinelles, et ouvrirent une porte. Le reste de ses soldats se précipitèrent alors à travers les rues, en criant : Baber! Baber! Les partisans qu'il avait parmi les habitants, le croyant soutenu par des forces plus imposantes, accoururent se ranger sous son étendard. D'autre part, ses ennemis surpris, sans chefs, se ruèrent en tumulte pour fuir : Shubiani chercha en vain à faire cesser la confusion; il fut entraîné lui-même par les flots du peuple, et sortit de la ville avec ses soldats en désordre. Baber se trouva donc, à dix-huit ans, maître de Samarcand pour la deuxième fois. Il est vrai qu'il était difficile que cet avantage, fruit d'une surprise, fût long-temps conservé. Shubiani rallia ses troupes : Baber sortit à sa rencontre; mais il fut encore trahi par ses alliés, et, malgré les preuves qu'il donna de son habileté et de son courage, il n'eut que le temps de se renfermer dans Samarcand, où il fut poursuivi et eut à soutenir un siége de quatre mois. En vain il envoya, dans toutes les directions, des messagers aux princes de la maison de Timour, qui semblaient devoir prendre le plus intérêt à la courageuse résistance de leur jeune parent : aucun secours ne lui arriva, et après avoir souffert la famine et tous les maux d'un long siége, une nuit il abandonna la ville, suivi seulement d'une centaine de soldats. Il tourna ses vues et ses efforts sur Indija qu'il voulait reprendre à son frère; il ne réussit point. Ici on trouve un instant d'incertitude dans sa vie. Il semble ne plus rien voir devant lui dans l'avenir.

A l'âge de vingt ans, Baber, oisif malgré lui, est à la cour de Backer, prince de Balieh, et un historien rapporte qu'il lui dit « qu'étant depuis long-temps le jouet de la fortune, et, comme une pièce de bois sur un échiquier, poussé de place en place, errant comme la lune dans le ciel, sans cesse attiré et rejeté comme une pierre sur le bord de la mer, il souhaitait avoir le conseil d'un ami, résolu à ne plus se fier à ses propres desseins, puisqu'ils avaient eu de si tristes conséquences. » Backer répondit à cet appel du jeune homme en lui conseillant de chercher fortune dans le Caboul, qui était alors en proie à l'anarchie. Baber se mit sur-le-champ en campagne, et deux ans après il était roi de Caboul.

Des maux non moins terribles que ceux de la guerre fondirent sur le nouveau royaume de Baber. Des tremblements de terre portèrent la ruine et la consternation parmi les habitants : Baber se dévoua avec une sollicitude si ingénieuse au soulagement de ses sujets, qu'il s'assura entièrement leur amour et leur fidélité. Cependant il ne put maintenir la paix dans ses Etats : les princes voisins le harcelaient sans cesse; et une fois, l'ayant provoqué à une bataille, ils profitèrent de son absence de la capitale pour y exciter une révolte, et faire nommer à sa place un roi nommé Rysac. Dès que la nouvelle en fut parvenue au camp de Baber, la moitié de ses soldats désertèrent. Cette désertion ne le troubla point; il se mit en marche avec les cinq cents hommes qui ne l'avaient point quitté, et alla au-devant de Rysac, qui sortit de la ville avec une armée de dix ou douze mille hommes. Les forces étaient trop inégales pour un combat régulier. Baber proposa à son rival un combat singulier; Rysac refusa. Baber demanda alors à combattre cinq des omrahs ou nobles qui avaient embrassé le parti de Rysac; on accéda à cette proposition. Il combattit les cinq omrahs et les tua : l'étonnement et l'admiration des deux camps furent tels, que d'un commun accord on porta Baber en triomphe dans la capitale; on le rétablit sur le trône, en lui livrant Rysac prisonnier. Fidèle à sa générosité naturelle, il fit grâce à Rysac, qui cependant périt plus tard pour avoir fomenté une autre conspiration. En 1511, Shubiani mourut. Ainsi délivré de son ennemi le plus redoutable, Baber s'avança sur Samarcand, et s'en empara pour la troisième fois; il prit aussi Boukhara : mais ces deux villes lui échappèrent encore. Pendant les années suivantes, il fit diverses conquêtes que nous passons sous silence pour arriver à la plus remarquable de toutes, à celle de l'Hindoustan.

L'illustre ancêtre de Baber, Timour, avait laissé des souvenirs et des traces ineffaçables de sa domination dans l'Inde, et il est probable que son vaillant petit-fils considéra ou s'efforça de faire considérer son entreprise plutôt comme une restauration que comme une conquête. La population nombreuse, les richesses de ce pays étaient de puissants attraits pour Baber; des discordes civiles qui s'y étaient déclarées offraient d'ailleurs un libre champ à son ambition. Il traversa pour la première fois l'Indus en 1519, et s'avança jusqu'à Berah, dans le Penjab. De cette position, il adressa un messager à Ibrahim II, qui régnait alors sur l'Inde, pour lui signifier qu'il eût à lui céder la couronne. Cette première expédition, et plusieurs autres qui la suivirent, n'eurent d'autres résultats que de bien constater ses prétentions et sa résolution inébranlable. Rappelé plusieurs fois dans ses Etats pour y apaiser des troubles, il ne commença à faire des progrès décisifs dans sa conquête qu'en 1523. Il remporta une grande victoire près de la ville de Lahore qu'il réduisit en cendres; il passa au fil de l'épée la garnison de Debalpour. Dans cette ville, un jeune noble indien vint lui dévoiler un plan que son père Dowlat-Lodi et deux de ses frères avaient conçu pour surprendre et détruire son armée : Baber, grâce à cette trahison, prévint le danger, et pardonna à Dowlat-Lodi et à ses fils, qui, touchés de cette générosité, se rangèrent de son parti. Les chances se décidaient ainsi en sa faveur : il faillit toutefois lasser la fortune en retournant au Caboul et en s'y abandon-

nant au repos et au plaisir ; mais, sortant tout-à-coup de son indolence, en apprenant qu'un de ses officiers, Alla, frère d'Ibrahim, avait été défait par l'empereur, et que Dowlat-Lodi le trahissait, il rentra dans l'Inde, rejoignit Alla, et prit le fort de Milwit, où Dowlat-Lodi s'était réfugié. Cet allié infidèle s'était vanté peu auparavant, en brandissant deux sabres, qu'il triompherait du roi de Caboul. Baber ordonna qu'on le conduisît en sa présence avec les deux sabres pendus au cou : ce fut, du reste, le seul châtiment qu'il lui infligea ; il lui rendit même, au moins en apparence, son affection. Dans cette circonstance, on cite un autre trait qui l'honore. En prenant possession de Milwit, les soldats coururent au pillage ; Baber monta à cheval, et parvint, à force de menaces et d'exhortations, à sauver la famille de Dowlat-Lodi, et à préserver de la destruction une bibliothèque fort riche que cet Indien, poëte et philosophe, avait formée à grands frais. Vers ce temps, on remarque dans la conduite de Baber un changement considérable. La prudence, qui avait souvent manqué à sa jeunesse, devint une des principales vertus de sa maturité. Il ne fit plus un seul pas dans sa conquête sans avoir complétement désarmé les vaincus, ou s'être assuré de leur soumission. Quand il se fut convaincu de l'infériorité du courage militaire chez les Indiens relativement à ses soldats, il poursuivit plus vivement son entreprise. Il commença aussi à être heureusement secondé par son fils Humaioun, qui défit le gouverneur de Firosa sur les bords du Giger. Plus loin, un des chefs d'Ibrahim passa sous ses drapeaux avec trois mille chevaux. Près Shawabad, un corps de ses troupes battit l'avant-garde d'Ibrahim, composée de 27 000 hommes. Il faut ici rapporter à regret que Baber fit mettre à mort un grand nombre de prisonniers pour inspirer la terreur à ses ennemis. A quelque distance de Paniput, à moins de vingt lieues de Delhi, les deux rois se trouvèrent enfin en présence. Ibrahim avait sous son commandement 100 000 chevaux et 1 000 éléphants : Baber n'avait que 15000 chevaux ; mais l'habileté avec laquelle il disposa cette petite armée et dirigea tous ses mouvements décida la victoire en sa faveur. Ibrahim, après avoir courageusement combattu, perdit l'empire avec la vie ; cinq mille Indiens périrent en même temps que leur chef. Cette bataille est l'une des plus remarquables que citent les annales de l'Asie. La puissance d'Ibrahim était hors de toute comparaison avec celle du vainqueur : il pouvait armer aisément cinq cent mille hommes. Les populations et les revenus de Caboul, du Baduchshan et du Kandahar, sur lesquels régnait Baber, étaient bien pauvres mis en parallèle avec l'Inde. On ne saurait attribuer cette grande révolution qu'à deux causes : le génie de Baber, et la mollesse où l'excès de civilisation avait fait tomber les Indiens.

Le conquérant ne perdit pas un instant pour profiter du coup décisif qu'il venait de frapper. Il envoya son fils Humaioun à Agra, et un autre général à Delhi ; il entra lui-même, quelques jours après, dans cette dernière place. Son premier soin fut de partager les immenses richesses du trésor de Delhi entre ses officiers, ses soldats, ses sujets de Caboul et de ses autres Etats : il en mit seulement une partie de côté pour être distribuée en aumônes, et il ne se réserva pas un seul denier pour lui-même.

Il ne faut pas croire, toutefois, que Baber fût à la fin de ses épreuves. La plupart des princes et des nobles indiens, revenus de leur première stupeur, se liguèrent contre lui, donnèrent à Par-Chan le titre de sultan Mohammed, et marchèrent contre Agra ; un chef afghan, Mai, abandonna Baber ; les vivres étaient épuisés ; les terres, ravagées, n'avaient plus de moissons ; la chaleur extrême du climat fit mourir une grande partie de l'armée mongole ; pour combler la mesure de ces maux, les lieutenants de Baber lui adressèrent unanimement une pétition pour l'engager à retourner dans le Caboul. Calme, inébranlable, Baber répondit par une proclamation semblable à celle que l'on attribue à Fernand Cortez : il déclara qu'il était fermement résolu à fixer sa résidence dans la capitale de l'Inde ; que ceux qui voulaient retourner dans leur patrie étaient parfaitement libres de l'abandonner, et qu'il les engageait même à ne pas donner plus long-temps, à ceux de leurs compagnons qui conservaient des sentiments plus nobles, l'exemple de leur découragement. » Cette proclamation fut entendue, les chefs eurent honte ; ils jurèrent de rester fidèles à la cause de leur maître. Un grand nombre d'indigènes se laissèrent aussi gagner par la modération et par la générosité de Baber, qui se garda bien de faire peser sur eux l'oppression qui avait rendu le nom de Timour si terrible. Son autorité se consolida. Il arriva pourtant encore quelques revers ; une fois encore les chefs découragés, fatigués des attaques incessantes de révoltés, saisis de crainte, se réunirent et parlèrent de retraite. L'historien persan rapporte que Baber parut au milieu d'eux ; il demeura quelques moments les yeux tristement fixés sur la terre ; ensuite, d'une voix lente et grave, il demanda à ses officiers quel nom mériterait un monarque qui, par crainte de la mort, abandonnerait un tel empire. « Le mot de gloire, dit-il, retentit sans cesse à » mon oreille, et me défend de penser à céder lâchement à » mes ennemis ce que mon bras a eu tant de peine à conquérir. Quant à la mort, elle est tôt ou tard inévitable : pourquoi donc n'irai-je pas à sa rencontre avec honneur? Pourquoi ne lutterai-je point avec elle face à face, plutôt que » de fuir devant son ombre, pour cacher dans la retraite » quelques années d'une misérable et honteuse existence? » Quel autre héritage que la renommée avons-nous à espérer » au-delà de la tombe? » Toute l'assemblée, comme animée d'un seul esprit, se leva en criant : « La guerre ! la guerre! » On ajoute que le roi, qui jusqu'alors s'était adonné au vin, fit serment de ne plus en boire de sa vie, si cette fois il ne remportait pas la victoire. Cet effort fut le dernier que Baber eut à opposer au parti mécontent : c'était en 1526. Une bataille, dont l'histoire a conservé tous les détails, et où, avec de faibles ressources, mais avec une tactique supérieure et un courage héroïque, il mit en fuite l'armée de Mahmoud, fils de l'empereur Secunder, fonda définitivement la dynastie mongole dans l'Hindoustan.

En 1528, Baber tomba malade. On lui conseilla d'écrire un poëme en l'honneur d'un saint, Chaja Ahrar, pour obtenir de Dieu, par son intercession, la santé. Il céda à cet avis, écrivit le poëme, et fut guéri ; mais il survécut peu de temps ; il mourut en 1530, à l'âge de quarante-neuf ans.

On a pu juger par cette biographie abrégée le caractère de Baber. Si sa mémoire n'est point entièrement pure de ces taches qui souillent presque tous les noms des grands capitaines dans toutes les civilisations, il est certain qu'on trouverait difficilement parmi les conquérants asiatiques une humanité comparable à la sienne. « Il pardonna si souvent l'ingratitude et la trahison, dit Ferishta, que l'on croirait qu'il avait adopté ce principe moral, qu'on doit rendre le bien pour le mal. » Le même écrivain raconte que lorsque Baber était prince de Firghana, une riche caravane chinoise qui traversait les montagnes d'Indija ayant péri dans les neiges, il fit recueillir et mit sous bonne garde toutes les marchandises ; ensuite il envoya des messagers en Chine pour annoncer cet événement aux héritiers des marchands, et lorsque ces étrangers arrivèrent il leur donna l'hospitalité, leur délivra les biens qu'il avait en dépôt, et refusa d'eux, non seulement un présent, mais les frais mêmes du message qu'il leur avait adressé.

On a vu que le fondateur de la dynastie mongole dans l'Hindoustan était lettré, puisqu'il avait écrit un poëme religieux : il a aussi laissé des commentaires écrits en mongol, où sont consignés les principaux événemens de sa vie, et dont l'on admire généralement le style élégant et spirituel. Il était musicien. La guerre occupa une si grande partie de sa vie, qu'il eut peu de temps à consacrer à l'administration

intérieure de ses Etats. Pourtant il paraît n'avoir pas négligé les intérêts des populations qu'il gouvernait pendant les rares intervalles de la paix. Entre autres choses, il améliora les routes publiques, il fit planter de vastes jardins, bâtir des maisons de repos pour les voyageurs; il ordonna des recensemens et une répartition équitable des taxes.

Il était d'une taille moyenne, bien fait et vigoureusement constitué. La physionomie que lui a donnée l'artiste indien dans le portrait dont nous publions une copie exacte, témoignerait peu en faveur de son intelligence; mais on doit tenir compte de la naïveté excessive du pinceau de l'artiste. Le peintre n'a transmis que la ressemblance physique : il faut demander la ressemblance morale à l'histoire.

HISTOIRE DU VÉSUVE.

Le Vésuve est le plus renommé des volcans. Il doit surtout cette célébrité à sa position. Il existe des volcans bien plus terribles et plus considérables, mais qui, étant situés dans des pays moins importants que l'Italie, ne jouissent

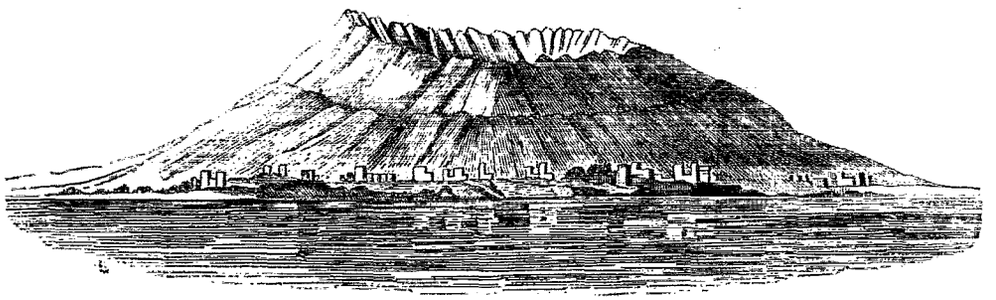

(Vue du Vésuve avant l'éruption de 79.)

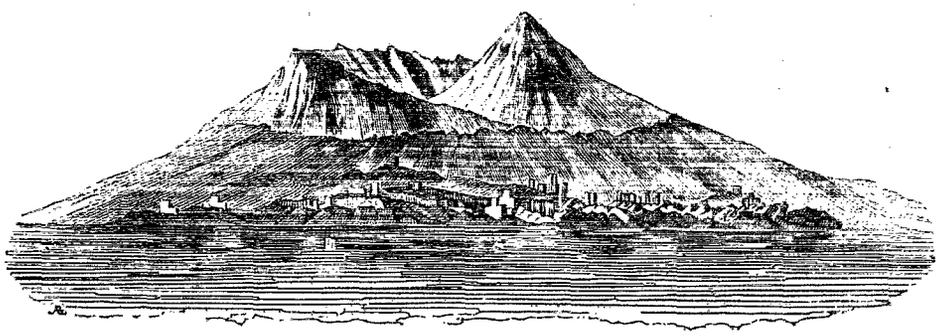

(Vue du Vésuve après l'éruption de 79.)

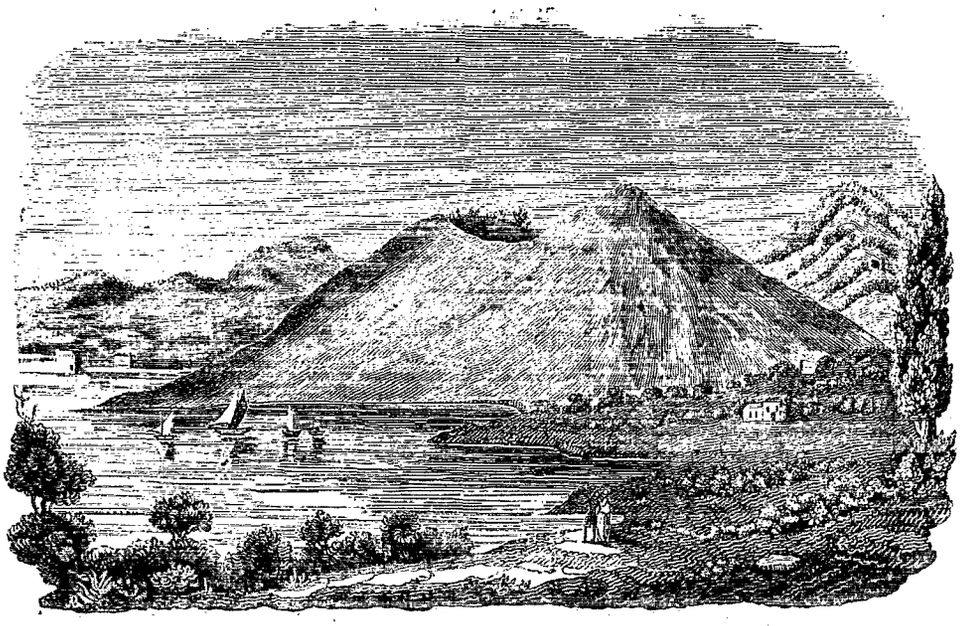

(Vue du Monte-Nuovo, dans la baie de Naples.)

pas, comme le Vésuve, du privilége d'éveiller l'attention du monde à chacune de leurs éruptions. Ils n'ont pas à leurs pieds la capitale d'un royaume. Naples entre donc beaucoup dans l'intérêt que le Vésuve inspire; et ce n'est pas sans raison, lorsqu'on se rappelle le sort d'Herculanum et de Pompeï. De plus, d'une multitude de volcans qui ont jadis été en feu sur le continent européen, et dont on retrouve encore çà et là les déjections, le Vésuve est le seul qui ait encore de l'activité. Tandis que tous les autres sont endormis, seul il veille encore, et il nous montre ce que deviendraient ces autres montagnes, si, comme lui, après un long repos, elles venaient tout-à-coup à se remettre en feu.

La forme générale du Vésuve est conique. Il est isolé de toutes parts, et s'élève comme une immense pyramide du

milieu de la plaine. Sa base a environ sept lieues de circonférence, et sa hauteur, qui varie souvent par suite des éboulements qui se font au sommet, est à peu près de 1 200 mètres. Il se compose de deux parties très distinctes : l'une conique, assez aiguë, occupe le centre de la montagne, et constitue le *Vésuve proprement dit ;* la seconde, conique également, mais demi-circulaire, et tronquée à une certaine hauteur, porte le nom de *Somma.* Elle forme une espèce d'enceinte qui enveloppe le cône central sur la moitié de sa circonférence. C'est par la partie où cette digue est ouverte, que s'échappent les coulées de lave. Le cratère est un plateau circulaire, un peu allongé de l'est à l'ouest, et d'un diamètre d'environ 700 mètres. Sur les trois quarts de sa circonférence, ce cercle est surmonté par une arête de rochers assez escarpée à l'intérieur, tandis que l'extérieur présente l'inclinaison générale. La partie la plus élevée de ce rebord est connue sous le nom de *punta del palo.* Du reste le plaine du sommet est assez irrégulière, coupée de fissures d'où il se dégage quelques vapeurs, et présente à sa surface tantôt de petites collines (voy. la fig. ci-dessous), tantôt des enfoncements.

Non seulement la Somma et le Vésuve sont distincts par

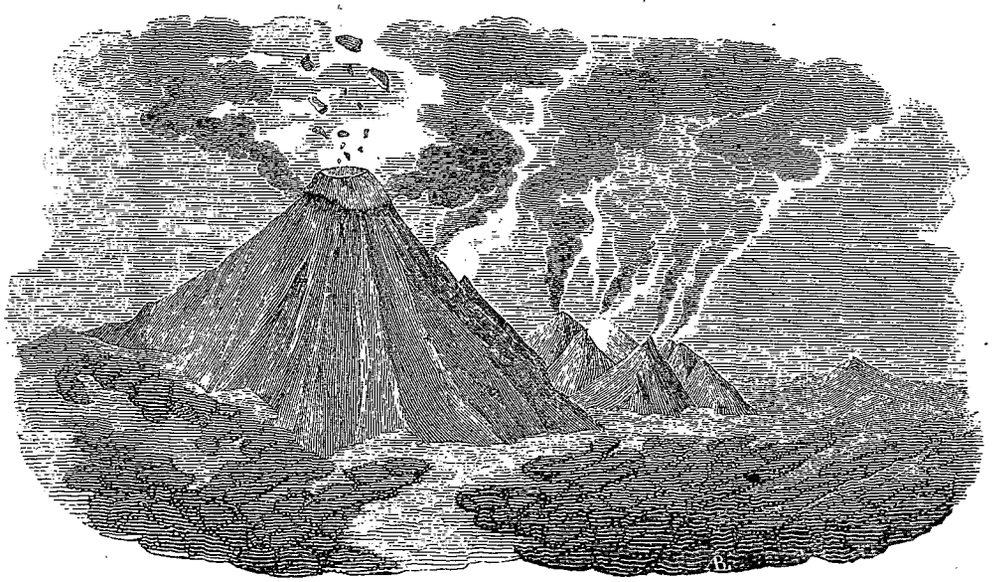

(Vue des cônes sur le cratere du Vésuve avant l'éruption de 1834.)

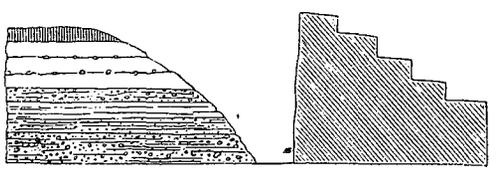

(Coupe du terrain dans lequel est enseveli Pompeï.)

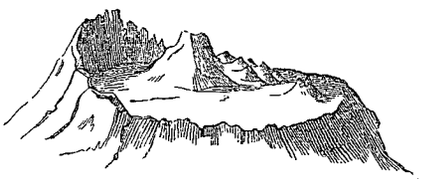

(Vue générale du cratère avant l'éruption d'août 1834. — Les escarpements du Palo sont à gauche.)

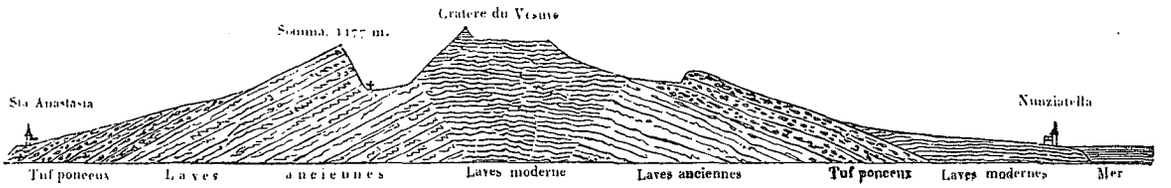

(Coupe diamétrale du Vésuve, d'après M. Dufrénoy.)

leurs formes extérieures, mais ils le sont aussi par la nature des rochers qui les composent. La Somma est formée de lave en couches épaisses, régulières, et beaucoup plus anciennes que celles qui constituent le cône central. Les laves du Vésuve ayant coulé inégalement sur ses flancs, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, suivant les ouvertures formées par les éruptions, sont loin d'avoir, comme celles de la Somma, une disposition symétrique. Aussi les géologues sont-ils portés à croire que les laves de la Somma sont sorties du sein de la terre tout autrement que celles que nous voyons encore couler sur les flancs du Vésuve. Suivant eux, ces laves auraient jadis rempli un bassin semblable à celui d'un lac, et formé ainsi une sorte de lac de feu ; puis postérieurement à leur consolidation, elles auraient été fracturées et se seraient relevées par l'effet des forces souterraines, de manière à donner naissance au cirque de la Somma. Ce qui paraît donner beaucoup de raison à cette hypothèse, c'est qu'il serait impossible que des laves

ce consolidassent régulièrement par couches épaisses sur une pente aussi roide que celle de la Somma. De plus, on trouve entre les couches de lave de la Somma certaines couches de nature différente, qui se sont certainement formées dans le sein de la mer et qui renferment des coquillages semblables à ceux qui vivent encore dans la baie. Comme ce n'est pas la mer qui s'est élevée à cette hauteur, il faut bien que les couches aient jadis occupé une position plus basse que celle qu'elles ont à présent. On conçoit d'ailleurs que les forces qui sont en jeu dans les volcans, et qui ont suffi pour élever le cône central, ont bien suffi aussi pour élever ce massif.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les anciens n'ont connu que la Somma, le cône central étant d'une date comparativement plus moderne. Ainsi le paysage au-dessus de Pompeï et d'Herculanum était sensiblement différent de celui qui existe maintenant au-dessus des ruines de ces deux villes. On n'a malheureusement retrouvé dans ces ruines aucune peinture du Vésuve, ce qui aurait fixé complétement les idées à cet égard. Mais il est sensible, par le témoignage de plusieurs écrivains de l'antiquité, que le sommet de la montagne était formé de leur temps par un vaste plateau et non point, comme aujourd'hui, par une cime conique légèrement émoussée à la pointe. « Au-dessus de ces campagnes, dit Strabon, s'élève le Vésuve, bien cultivé et habité, excepté à son sommet, qui est uni dans presque toute son étendue et entièrement stérile, formé de cendres, avec des enfoncements dans des terrains de cendres qui semblent avoir été rongés par le feu, de sorte que l'on peut supposer que cette montagne a été primitivement un volcan avec un cratère enflammé qui s'est éteint faute d'aliment. » Cette description se rapporte à très peu près à l'aspect que présenterait le Vésuve si l'on en retranchait le cône central. Plutarque parle aussi du Vésuve à propos de Spartacus qui s'y était retranché, et ce qu'il en dit semble également se rapporter à une montagne dont la partie supérieure aurait été formée par une plaine. Comme on le voit par ce que dit Strabon, ce n'était que par conjecture et par le rapport de ses laves et de ses scories avec celles de l'Etna, que l'on supposait que le Vésuve avait jadis été un volcan. Aucun souvenir de ses éruptions n'était demeuré dans la mémoire des hommes, et les villes bâties sur ses pentes y reposaient aussi tranquilles que dans les lieux les plus sûrs.

Ce n'est que vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne que le Vésuve se réveilla. Pendant un intervalle de seize ans, de l'année 63 à l'année 79, il se contenta de trembler et de faire trembler la terre tout autour de lui. Enfin il éclata par la mémorable éruption qui détruisit les villes d'Herculanum et de Pompeï, et qui paraît avoir été la plus violente de toutes celles qui se sont succédé depuis cette époque. Depuis lors, en effet, il est rarement demeuré plus d'un siècle sans effrayer ses alentours par quelques nouvelles éruptions. Un passage de Dion Cassius montre que, jusqu'au commencement du troisième siècle, il n'y avait guère eu d'interruption. Procope, qui est du sixième siècle, parle du Vésuve comme d'une montagne qui vomit des ruisseaux de feu. Mais le premier récit authentique que l'on ait d'un courant de lave date de l'éruption de 1036. Le onzième siècle vit encore deux autres éruptions; puis le volcan parut se calmer. Ce fut en 1306 seulement qu'il se réveilla. Alors commença un long repos de près de 500 ans, interrompu seulement par un faible mouvement au commencement du seizième siècle. C'est dans cet intervalle que la force souterraine se détournant un instant des canaux du Vésuve, fit tout-à-coup paraître sur le bord de la mer, à une petite distance, une montagne volcanique nouvelle, nommée à cause de cela *Monte-Nuovo*. Cette montagne d'environ 150 mètres de hauteur, se souleva tout entière dans un intervalle de vingt-quatre heures, au milieu d'épais tourbillons de vapeurs. A l'éruption de 1631 succéda une nouvelle éruption en 1666, depuis laquelle il s'est rarement passé dix ans sans que le Vésuve n'ait fait sentir sa puissance par quelque phénomène plus ou moins considérable. Les variations portent en général sur l'endroit par lequel la lave se fait jour, et par l'élévation ou l'engloutissement des petits cônes qui se forment sur le cratère. On peut juger d'après cela que ces variations n'ont pas jusqu'à présent une grande importance. Le changement le plus grave qui pût arriver serait le transport de la bouche ignivome dans quelque point assez voisin de Naples pour menacer sérieusement cette ville, et y produire de manière ou d'autre quelque catastrophe.

Il nous est resté un récit précieux de l'éruption qui a causé la ruine d'Herculanum et de Pompeï, c'est une lettre de Pline le Jeune qui en avait été le témoin oculaire.

Son oncle était à Misène où il commandait la flotte romaine, lorsque, vers la septième heure, on vint lui annoncer qu'on voyait paraître un nuage d'une grandeur et d'une forme extraordinaires. La figure de ce nuage, dit Pline, était comparable à celle d'un sapin; il s'élevait dans l'air par un tronc immense, et se fondait de part et d'autre par des rameaux latéraux. Pline suppose avec raison que les cendres, poussées par un grand vent, retombaient dans les points où le vent cessait d'avoir assez de force pour les soutenir, et cette explication est tout-à-fait vraisemblable, en y joignant cependant le fait de la chaleur qui, en s'évanouissant, permettait plus facilement à ces matières de céder à l'action naturelle de la pesanteur. L'amiral, pour porter secours à la population de la baie, s'embarque sur une galère, et se dirige vers le pied du Vésuve; à mesure qu'il approche, les cendres tombent sur lui avec plus d'abondance et à une température plus élevée, et ce qui est fort remarquable, si l'expression du narrateur est exacte, mêlées de pierres ponces, minéraux qui sont étrangers aux éruptions ordinaires, mais qui forment une partie de la masse de la Somma. Arrivé à Stabies, Pline l'Ancien distingue des flammes sur la montagne. Il ne faut sans doute point prendre à la rigueur le mot de flamme, car on sait positivement aujourd'hui que les volcans, quoi qu'il semble au premier aperçu, ne donnent point de flammes. Les lueurs qui se dégagent durant ces terribles phénomènes proviennent ou des éclairs ou de la réflexion dans les nuages des laves. Du reste, Pline, pour rassurer, à ce que dit son neveu, ceux qui l'accompagnaient, leur disait que ces feux provenaient de l'incendie des villas abandonnées, et il serait possible que parmi les feux qui éclairaient l'obscurité il y en eût en effet de produits par cette cause. On voit encore dans ce récit, ce qui n'est pas tout-à-fait d'accord avec la théorie nouvelle dont nous allons parler, que la pluie formée par les cendres et les pierres ponces (*pumicibus*) qui tombait en ce moment à Stabies était si forte, que les portes des appartements donnant sur l'atrium se trouvaient presque entièrement obstruées, et que si Pline qui dormait ne s'était pas réveillé à temps, il n'aurait plus pu sortir de sa chambre. La nuit causée par les cendres flottant dans l'atmosphère était complète, tant ces cendres étaient abondantes, bien que l'on fût ailleurs en plein jour. Les tremblements de terre étaient en même temps si continuels et si violents, que l'on avait été obligé de fuir de toutes parts en pleine campagne, malgré la chute continuelle des pierres. De Misène, on vit bientôt, suivant Pline le Jeune qui y était demeuré, le grand nuage qui avait dès le principe semé l'alarme, descendre vers la terre, couvrir la mer, et cacher entièrement le rivage. Il est possible que ce soit à ce moment que les villes de Pompeï et d'Herculanum ont été enveloppées; reste à savoir jusqu'à quelle hauteur. Pline suffoqué par des vapeurs sulfureuses, mourut près de Stabies, victime de son humanité en même temps que de son amour pour la science.

On voit que dans ce récit il n'est aucunement question

de coulées de laves. En effet, il est certain que la lave n'a joué aucun rôle dans l'ensevelissement de Pompeï et d'Herculanum. On n'en trouve pas trace dans ces deux villes. D'après les apparences et le récit de Pline, on les a jusqu'à présent regardées comme ayant été ensevelies sous une pluie de cendres : mais il paraîtrait aujourd'hui que cette opinion même est inexacte. Les savantes observations de M. Dufrénoy sur le Vésuve tendent à démontrer que les pluies de cendres n'ont joué qu'un faible rôle dans le phénomène de l'enfouissement, bien que ce soient certainement ces pluies de cendres qui ont causé la mort d'une partie des habitants et l'abandon des maisons. « Si ces villes, dit M. Dufrénoy, avaient été recouvertes entièrement par les cendres, il se serait passé un phénomène du même ordre que l'envahissement des terres par les dunes; mais si on compare les circonstances qui ont accompagné l'enfouissement de Pompeï avec ce qui a lieu dans les landes, lorsque des habitations sont couvertes par les sables transportés sans cesse par l'action des vents, on remarque bientôt des différences essentielles entre deux phénomènes analogues et qui devraient produire des résultats semblables. Dans les dunes, le sable s'élève graduellement autour des édifices, sans s'introduire dans leur intérieur, et les toits sont recouverts depuis long-temps qu'on peut encore, au moyen de tranchées, pénétrer dans les différentes parties des maisons. A Herculanum et Pompeï, au contraire, les excavations sont complétement remplies, il ne reste aucun vide, même dans les caves les plus profondes, et dont les voûtes sont cependant intactes. Ce comblement est tellement parfait que le tuf présente partout l'empreinte exacte des objets qu'il enveloppe, circonstance qui ne peut s'accorder avec une simple pluie de cendres. La matière doit avoir été introduite par un liquide qui pouvait s'insinuer par les ouvertures, même les plus petites; l'eau en s'écoulant a abandonné le limon qu'elle tenait en suspension, lequel en se tassant a produit le tuf compacte et homogène qui remplit l'intérieur des habitations de Pompeï; mais pour qu'une semblable opération ait pu s'effectuer, il a fallu un temps considérable. » Ce qui semble donner un appui considérable à cette opinion, c'est que le terrain dans lequel sont ensevelies les deux villes est effectivement tout différent d'un terrain de cendres; il est composé d'éléments très distincts de ceux qui forment le Vésuve proprement dit, et n'est effectivement autre chose qu'une réunion de débris provenant du tuf qui forme les contreforts du cirque de la Somma, et qui recouvre une partie de la campagne de Naples.

L'épaisseur de la masse de ces débris est d'environ trois mètres à Pompeï. Pour mieux fixer les idées sur ce point important, nous avons fait représenter, d'après le géologue que nous venons de citer, la coupe de ce terrain telle qu'on la voit dans la tranchée faite autour de l'amphithéâtre de Pompeï. La partie inférieure est composée de fragments de pierre ponce venant du tuf de la Somma, mélangés de fragments de lave ancienne de la Somma : cette première couche a environ $0^m 50$ d'épaisseur. Au-dessus est une nouvelle assise formée à peu près des mêmes éléments, mais réduits en fragments beaucoup plus petits, et qui paraissent avoir été déposés par un courant d'eau : l'épaisseur de cette assise est à peu près la même que celle de la précédente. Ensuite une couche de petites pierres ponces. Enfin, une couche de tuf terreux, friable, et divisé en plusieurs strates; et immédiatement au-dessus une couche de terre végétale. On voit que dans tout cela il n'y a que des débris de la Somma et aucun élément provenant directement du Vésuve. La masse qui recouvre Herculanum est beaucoup plus considérable, puisqu'en quelque point elle atteint une épaisseur de près de 40 mètres. Elle est composée des mêmes éléments que celle de Pompeï, mais elle a beaucoup plus de compacité, ce qui dépend sans doute de ce que l'épaisseur étant plus grande le tassement a été plus fort. On observe, comme à Pompeï, que cette masse considérable de matière meuble n'a été apportée que successivement.

Il paraît donc vraisemblable que l'éruption de 79 qui, selon le témoignage de Pline, a produit une si grande quantité de cendres sans donner lieu à aucun courant de lave, a été causée par le dégagement d'une immense quantité de gaz sortant avec une force extraordinaire de l'intérieur du volcan. Dans l'ébranlement causé par cette éruption, en même temps que la chute des cendres, une partie du contrefort de la Somma s'est écroulée, et c'est ce que marque Pline quand il parle de quartiers de montagne qui faisaient refluer la mer. C'est sous ces éboulements, dont les torrents formés par la pluie ont entraîné les terres jusque sur le rivage, que les deux malheureuses villes d'Herculanum et de Pompeï auraient été ensevelies. De telle sorte que c'est l'eau et non pas le feu, comme on le croit communément, qui a été la cause de leur enfouissement. En même temps que les gaz, en s'échappant du cratère, brisaient un des côtés de la Somma, ils élevaient, de l'intérieur, une masse de laves et de scories qui a formé le cône central du Vésuve, peut-être moins élevé à cette époque qu'il ne l'est devenu dans la suite des temps, mais remplaçant dès lors la vaste plaine qui couronnait auparavant la montagne.

JEAN-FRANÇOIS L'INDÉPENDANT.

NOUVELLE.

§ 1.

Un jeune garçon d'environ quinze ans, mais dont la haute taille annonçait une force au-dessus de son âge et le regard une audace peu commune, était assis sur le parapet qui borde, à Brest, le cours d'Ajot. Le coude appuyé sur des livres réunis par une courroie et les pieds suspendus sur l'abîme, il jetait, d'une main distraite, dans la mer qui grondait à ses pieds, quelques débris arrachés au mur sur lequel il était à demi couché. Près de lui se tenait un autre écolier pâle, maigre et contrefait, que l'on eût cru à peine sorti de la première enfance, si ses traits déjà développés n'eussent contredit sa chétive apparence.

Paul Minart avait, en effet, une seule année de moins que son frère Jean-François; mais, inférieur à lui en force, en hardiesse et en volonté, il s'était accoutumé à suivre en tout ses conseils. Non que Paul fût aussi faible qu'il le paraissait au premier abord; son enveloppe débile cachait, au contraire, une vitalité tenace et une vigueur d'inertie que l'on n'eût point trouvées chez de plus grands : mais c'était une nature imitatrice, prenant la route qu'on lui montrait par paresse d'en chercher une autre; dévoué, d'ailleurs, à son frère, pour lequel il avait autant d'admiration que d'amitié, et se faisant gloire de le suivre en tout, comme le soldat suit son général.

Tous deux se rendaient au pensionnat voisin, et attendaient que l'heure de la classe sonnât.

Tout-à-coup Jean-François se redressa brusquement en poussant une exclamation et étendant la main vers la rade

— Vois, vois, petit Paul, s'écria-t-il, la corvette d'instruction va appareiller.

Le navire désigné par l'écolier venait, en effet, de lever l'ancre; les vergues et les hunes étaient garnies d'élèves du vaisseau-école. Les voiles se déployèrent l'une après l'autre; elles commencèrent à prendre la brise qui s'élevait du large, et bientôt la corvette s'élança sur les vagues avec la légèreté d'une hirondelle de mer.

De tous les spectacles propres à intéresser l'intelligence humaine, aucun, peut-être, n'est comparable à celui d'un navire manœuvrant sur une bonne mer et avec une brise favorable, et le drapeau national à son pic. Les passes les plus rapides et les plus variées du cheval de course lui-même ne peuvent donner idée de cette promptitude de

mouvements, de cette coquetterie d'allure, ni de cette grâce mutine d'obéissance. Un navire n'est point une machine de bois, de toile et de cordages, comme on peut le croire en le voyant immobile au port, c'est un être animé de plusieurs centaines d'intelligences, vivant de plusieurs centaines de vies, qui peut écouter, voir, et qui parle avec le canon!

La corvette venait justement de faire entendre cette voix, et elle rasait la côte, laissant derrière elle un long nuage de fumée. Jean-François s'était redressé sur le parapet en poussant un joyeux *hourra*, lorsque la cloche du pensionnat interrompit tout-à-coup son enthousiasme.

— Au diable le vieux timbre fêlé! s'écria l'écolier en se détournant; il faut toujours qu'il se fasse entendre quand on s'amuse! Je voudrais que le *Grand Jaune* eût sa cloche suspendue au cou, en guise de breloque.

Le lecteur saura que le *Grand Jaune* n'était autre que le maître de pension, excellent homme, auquel ses cheveux gris et son visage couleur de parchemin avaient fait une réputation universelle de science.

— Regarde, ajouta Jean-François, dont les yeux ne pouvaient quitter la corvette, la voilà qui loffe... Ils vont carguer les cacatoès... Quel plaisir, petit Paul, de la voir filer ainsi sur la vague!

— Si le *Grand Jaune* était ici, observa le bossu, il nous prouverait que Virgile a parlé de cette manœuvre, et il nous citerait un vers latin.

— Ne me parle pas de latin, répliqua brusquement François; c'est mon ennemi naturel. Le beau profit que je tirerai d'avoir expliqué Horace, et de savoir que les Romains préféraient l'huile de Venafre pour la sauce des lamproies!

— Notre oncle veut que nous fassions nos classes, observa Paul avec un soupir.

Son frère haussa les épaules.

— Pourquoi notre oncle serait-il le maître de nous mener à sa fantaisie? murmura-t-il. Est-on esclave parce qu'on n'a pas encore de favoris?... Je veux être indépendant, moi.

C'était ordinairement par ce mot que commençaient les révoltes de Jean-François. Qu'on lui reprochât la perte de ses mouchoirs, l'accroc fait à un pantalon, sa négligence à apprendre, ou son penchant exagéré pour les confitures de sa tante, il finissait toujours, après un court débat, par invoquer son indépendance! L'expérience ne lui avait point encore fait comprendre la nécessité de la soumission, et il regardait toute contrainte comme un attentat à sa liberté. Ce besoin de n'obéir qu'à ses propres désirs l'engageait dans des combats qui lui ôtaient tout repos et toute joie; mais loin de s'en prendre à son manque de docilité, il accusait la tyrannie des maîtres, et ne voyait dans les tourments de la lutte qu'une excitation à conquérir sa liberté.

Son frère Paul, plus paisible, eût accepté sans trop de peine l'obéissance; mais il s'associait aux insurrections de son frère par imitation. C'était une sorte de Pylade nonchalant, courant toujours après son Oreste afin de n'être pas obligé de chercher tout seul son chemin, et partageant toutes ses aventures par occasion, sans les avoir cherchées, mais aussi sans les craindre.

Lorsqu'il entendit Jean-François invoquer son indépendance à propos de la classe du Grand Jaune, il comprit qu'il allait y avoir une levée de boucliers contre le latin, et, reposant sur le parapet ses livres qu'il avait pris sous le bras, il attendit la déclaration de guerre.

Elle ne se fit point attendre. La cloche avait cessé de tinter; Jean-François tourna la tête vers le pensionnat avec une résolution méprisante.

— Qu'ils expliquent des églogues et scandent des vers alcaïques, dit-il; j'ai besoin de prendre l'air, petit Paul, et je veux suivre l'exercice à feu de la corvette.

— Voyons l'exercice à feu, Jean, dit petit Paul d'un ton d'indifférence philosophique.

— Le Grand Jaune peut se fâcher si cela lui plaît, ajouta Jean; je fais cas de sa colère comme d'un bigorneau vide; et quant à notre oncle, s'il veut m'ôter toute liberté, je tapisse notre mansarde avec les feuilles de mon Virgile, et je donne le *Conciones* à Manon pour flamber les poulets.

— Tu pourras aussi donner le mien, ajouta petit Paul tranquillement.

— Descendons à Postren, reprit François, nous verrons mieux; et quand la corvette aura fini, nous pêcherons des cancres pour mettre dans les poches du Grand Jaune.

Paul saisit la courroie qui liait ses livres, et, les jetant sur sa bosse en guise de havresac, suivit tranquillement son frère.

Ils se dirigèrent vers la descente qui longe les bastions du château.

— Les autres sont occupés maintenant à sentir les beautés des ablatifs absolus, dit-il en riant; je me moque de la grammaire et du mot-à-mot, et du Grand Jaune!... On n'a point de plaisir sans liberté!... Nous allons nous amuser comme des hommes, petit Paul.

— Amusons-nous, répondit celui-ci en promenant autour de lui un regard indifférent.

Dans ce moment passait une demi-douzaine d'enfants appartenant aux compagnies de mousses. A la vue de Paul, ils s'arrêtèrent en ricanant.

— Excusez! dit l'un d'eux en montrant le bossu; en v'là une embarcation drôlement construite! elle porte le bossoir à la poupe.

— Ne vois-tu pas que c est un fraudeur? ajouta un second; il a un pain de sucre de contrebande entre les deux épaules.

— Passez votre chemin, mauvais gratteurs de gamelle! dit Jean-François, qui ne souffrait point que l'on raillât petit Paul sur son infirmité.

Les mousses le regardèrent.

— Pardon, dit le plus grand en tirant son chapeau goudronné, monsieur demande quelque chose; que veut-il qu'on lui serve? est-ce un coup de pied ou un coup de poing?

— Prends d'abord ceci toi-même! s'écria Jean en appliquant à l'oreille du mousse un soufflet retentissant.

Le petit marin recula étourdi, mais revint bientôt furieux sur François, qui le reçut vigoureusement. Par un élan naturel, petit Paul s'était élancé au secours de son frère; deux mousses l'assaillirent, et un combat général s'engagea.

Bien que le nombre rendît la lutte inégale, l'agilité et la force de Jean-François tint long-temps la victoire incertaine; enfin des passants s'interposèrent, on força les mousses à se retirer, et les deux frères demeurèrent tout meurtris et tout sanglants au milieu de leurs livres et de leurs cahiers foulés aux pieds.

— En voilà une partie de plaisir! dit Paul en se frottant les bras d'un air piteux; tu aurais bien dû les laisser passer, Jean-François, au lieu de commencer le feu.

— Pourquoi se sont-ils moqués de nous? s'écria François exaspéré. Est-ce qu'on n'est pas libre d'être bossu, maintenant?... Qu'ils y reviennent, et je leur ferai voir plus de coups de poing qu'ils n'ont de gourganes dans une ration. Je ne souffrirai point qu'on nous tyrannise! je veux être indépendant.

Petit Paul savait bien qu'il n'y avait rien à répondre à cela. Il se moucha, essuya la boue dont il était couvert, et commença la pêche de ses classiques dans le ruisseau.

Jean-François l'aida à les réunir, et tous deux descendirent à Postren; mais lorsqu'ils arrivèrent sur la grève, la corvette était revenue à son ancrage, la mer descendait, et les cancres avaient disparu. Après d'inutiles recherches, il fallut se résigner à rentrer au logis sans avoir joui d'aucun des plaisirs qu'ils s'étaient promis.

La suite à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — SCULPTURE.

POLYMNIE.



(Musée du Louvre, salle de la Pallas. — Statue de Polymnie, en marbre grec.)

La gracieuse statue dont nous offrons ici la gravure est celle de la muse Polymnie. La déesse, enveloppée dans une draperie, est appuyée sur un rocher de l'antre Corycien. Sa tête repose sur sa main, et toute son attitude indique une profonde méditation. La draperie est surtout remarquable par une légèreté et un goût exquis. La partie supérieure de

cette œuvre a été restaurée par un sculpteur romain, appelé Augustin Penna, qui s'est inspiré heureusement, pour la pose et l'expression, des divers bas-reliefs et peintures qui nous représentent Polymnie. La hauteur de cette belle statue est de 1m,861.

La déesse Polymnie est l'une des Neuf Muses; elle était fille de Jupiter et de Mnémosyne; elle préside à la poésie lyrique, comme l'indique son nom dérivé de *polus*, beaucoup, et de *umnos*, hymne. Polymnie fortifie son enthousiasme poétique par le recueillement; aussi est-elle toujours enveloppée dans son manteau. Elle préside aux mythes auxquels il faut remonter pour retrouver l'origine du monde, des plus anciennes nations et des plus illustres héros. Sur un bas-relief elle est représentée avec un masque à ses pieds; elle est alors la muse de la pantomime; car, comme le dit Ausone, elle exprime tout de la main et parle du geste. Quelquefois chez les Romains elle était la déesse de la persuasion; on la représentait alors tenant à la main un volume sur lequel étaient écrits les noms de Démosthènes et de Cicéron, et quelquefois aussi on ajoutait le mot *suadere* (persuader). Un scholiaste d'Apollonius attribue à Polymnie l'invention de la lyre, et dit qu'elle fut mère d'Orphée. (Voy., sur cette déesse, Visconti, *Mus. Pio-Clement.*, t. I, p. 146.)

JEAN-FRANÇOIS L'INDÉPENDANT

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 335.)

§ 2.

A la vue de Jean et de Paul rentrant, à demi défigurés par les coups qu'ils avaient reçus, leur tante, madame Durocher, jeta les hauts cris et voulut savoir ce qui leur était arrivé. François était sincère: il raconta tout sans exprimer de repentir, mais aussi sans rien déguiser. Son oncle, qui était survenu pendant ce récit, déclara aux deux frères qu'ils ne se rendraient plus seuls au pensionnat, et que leurs récréations seraient supprimées pendant huit jours. Provisoirement on les envoya changer de vêtements, M. Durocher ayant à dîner ce jour-là plusieurs invités, parmi lesquels se trouvait M. Livel, commandant la frégate *la Félicité*, qui devait partir sous peu.

Lorsqu'ils redescendirent au salon, ils trouvèrent les convives réunis, et aux regards demi-sévères demi-railleurs que l'on tourna vers eux, ils comprirent facilement que leur escapade avait été racontée.

Le capitaine Livel ne leur laissa, du reste, aucun doute à ce sujet; car, prenant Jean-François par l'oreille:

— C'est donc toi, dit-il en riant, qui fais l'école buissonnière et rosses les mousses de Sa Majesté!... Pardieu! vous devriez me le donner à bord, Durocher, puisqu'il aime tant l'indépendance.

— Je l'ai plusieurs fois demandé, répliqua hardiment Jean-François; mais mon oncle prétend qu'il n'y a que les ignorants et les mauvais sujets qui veuillent se faire marins.

— Plaît-il? s'écria le capitaine Livel.

— C'est une méchanceté de ce drôle, interrompit M. Durocher embarrassé.

— Petit Paul peut dire si c'est la vérité.

— C'est la vérité, répéta le bossu.

Le capitaine, qui avait paru un instant blessé, éclata de rire.

— Allons, dit-il, je vois que nous ne sommes pas plus en crédit près des gens de loi, que les gens de loi près de nous. Tout est pour le mieux, du reste: chacun pour son pavillon. Mais si vous trouviez jamais, par hasard, que ce garçon-là eût assez de vices et d'ignorance pour devenir marin, envoyez-le moi, et je me chargerai de son éducation navale.

L'avertissement que le dîner était servi brisa la conversation, et une fois à table, on se mit à causer d'autre chose.

Le capitaine Livel avait beaucoup navigué, et savait parler de ce qu'il avait vu. Il raconta, avec une originalité piquante, plusieurs aventures comiques ou terribles dont il avait été le héros. Jean-François était tout oreilles; il oubliait de manger, et osait à peine respirer.

Lorsqu'il se retrouva seul, le soir, avec son frère, il ne lui parla que du bonheur de voyager, et de la résolution qu'il avait prise de saisir la première occasion de tenter au loin les aventures. Petit Paul approuva tout afin d'abréger les confidences et de pouvoir dormir.

Cependant M. Durocher n'avait pas oublié la menace faite aux deux frères. Dès le lendemain ils furent enfermés dans une chambre; ils n'en sortirent que pour être conduits au pensionnat, et y furent ramenés aussitôt les classes finies.

Six jours s'écoulèrent ainsi dans une complète séquestration. Le septième était jour de congé. Le soleil étincelait dans la cour, et les moineaux chantaient gaiement sur les cheminées. Jean-François, le visage collé aux vitres, regardait le coin du ciel tout bleu que les toits lui laissaient apercevoir, en pensant avec une sorte de rage que cette magnifique journée serait perdue pour lui.

Après un long silence, pendant lequel ses désirs et sa colère avaient grandi, il frappa rudement la fenêtre du poing.

— Cela ne peut pas continuer ainsi! s'écria-t-il; je ne suis point un galérien, après tout, pour que l'on m'enferme... Petit Paul, nous devons être libres, et pour cela il faut nous faire marins.

— Nous faire marins? répéta Paul selon son habitude.

— Oui; sur mer il n'y a ni oncle qui vous enferme, ni Grand Jaune qui vous donne des *pensums*, ni sergent de police qui vous empêche de lancer des cerfs-volants... les marins sont indépendants.

— Tu crois? demanda le bossu.

— N'as-tu pas vu comme le capitaine Livel avait l'air d'être habitué à ne se point gêner? Il a dit que le vin de Madère était mauvais, il a redemandé trois fois du pudding, et a raconté toutes ses histoires les deux coudes sur la table, ce que notre tante nous défend toujours. Voilà un homme libre, petit Paul! on ne lui mesure pas sa tartine, à lui... C'est décidé, frère, n'importe par quel moyen, il faut que nous nous fassions coucher sur le rôle d'un équipage. Là, du moins, nous n'aurons pas de pédant qui nous force à prendre son latin en manière de pilules, et on ne nous enfermera pas quand le ciel sera en habit de dimanche.

— Alors embarquons-nous, dit Paul; mais par quel moyen?

— Nous le chercherons, répondit Jean-François.

Il achevait à peine de parler, que la porte s'ouvrit; M. Durocher parut avec le capitaine Livel.

— Eh vite, garçons, s'écria celui-ci, que l'on passe son habit neuf et son chapeau de gala! je vous emmène à bord.

Les deux frères parurent étonnés.

— Le capitaine, qui part demain, a voulu nous donner à dîner, reprit M. Durocher; il a demandé que vous fussiez de la partie, et j'ai cédé; seulement, demain vous reprendrez vos arrêts.

— Compris, dit Jean-François quand il se trouva seul avec son frère. Il eût fallu que quelqu'un restât ici pour nous garder, et ils nous emmènent afin de pouvoir aller tous à bord: c'est de la clémence intéressée; mais n'importe, cela pourra peut-être nous servir.

Deux barques attendaient les invités à la cale convenue, et en moins d'une heure ils atteignirent la frégate.

Le capitaine Livel avait préparé un accueil splendide: l'équipage était en grande tenue, le pont passé au grès, et le gaillard d'arrière recouvert d'une tente sous laquelle on avait dressé la table.

Les deux frères étaient dans l'émerveillement. Ils se mirent à parcourir le navire, examinant tout avec curiosité.

En entrant sur le gaillard d'avant, Jean-François se trouva tout-à-coup en face du mousse auquel il avait voulu donner une leçon de politesse quelques jours auparavant. Celui-ci le reconnut également, et parut embarrassé; mais Jean-François l'accosta en riant, et ils entrèrent bientôt en conversation.

Le jeune écolier parla de son vif désir d'embarquer, et de l'opposition qu'y apportait M. Durocher. *Marsouin* (c'était le nom du mousse) allait lui expliquer les moyens de satisfaire sa fantaisie malgré son oncle, lorsque l'on vint chercher les deux frères pour déjeuner.

On venait de quitter la table, lorsqu'un officier arriva à bord, portant des dépêches au capitaine Livel : elles lui ordonnaient de lever l'ancre à l'instant même, et de franchir le Goulet avant la nuit. A cette nouvelle, les invités s'empressèrent de prendre congé, et l'on arma à la hâte toutes les embarcations pour les reconduire à terre.

Paul et Jean allaient descendre dans le canot du commandant, lorsque Marsouin leur fit un signe.

— Etes-vous décidés à courir la bouline avec nous? demanda-t-il aux écoliers.

— Décidés, répondit François.

— Eh bien, descendez dans la batterie, et cachez-vous derrière les coffres.

— Mais on nous cherchera.

— Je me charge de tout.

Les deux frères se regardèrent; il y eut un moment d'hésitation. Mais, comme nous l'avons déjà dit, Jean-François était un garçon résolu, et qui n'abandonnait point aisément un projet.

— Descendons, petit Paul, dit-il d'une voix émue.

— Descendons, répéta Paul.

Et tous deux disparurent.

Cependant M. Durocher, qui venait de prendre place dans la yole du commandant, demanda si personne n'avait vu ses neveux.

— Un beau garçon et un difforme? demanda Marsouin.

— Précisément.

— Ils viennent de s'embarquer à bâbord dans le grand canot, et ils seront à terre avant vous.

M. Durocher voulut s'assurer de la vérité de ce qu'on lui disait; mais le grand canot était déjà loin, le capitaine Livel pressait le départ de la yole : il se rassit, et se décida à regagner la ville, bien résolu d'infliger une nouvelle punition à ses neveux pour être repartis sans lui.

A peine les barques eurent-elles déposé à terre les invités, qu'elles regagnèrent le bord; on leva l'ancre, et une heure après *la Félicité* avait disparu dans le Goulet.

Ce fut le soir seulement, et lorsque l'on commençait à perdre la terre de vue, que les deux frères sortirent de leur cachette. Le capitaine Livel se montra d'abord fort courroucé; mais le mal était sans remède, et il était désormais impossible de les débarquer. Jean-François paraissait d'ailleurs déterminé à courir toutes les chances de la vie maritime.

— Restez alors! s'écria le capitaine; mais rappelez-vous, mes drôles, que vous faites partie de l'équipage, et veillez au grain, si vous ne voulez faire connaissance avec le *chat à neuf queues*. Allez trouver maître Floch; il vous fera donner une ration et un hamac.

§ 5.

Maître Floch regarda en tous sens les deux nouveaux venus, tourna trois fois sa chique, puis, haussant les épaules :

— Sais-tu d'où ça nous vient, Marsouin, cette graine de modernes? demanda-t-il en se tournant vers le mousse qui avait indiqué aux deux frères le moyen de rester à bord.

Celui-ci fit un clignement d'œil et prit un air narquois.

— Ce sont deux messieurs de bonne famille qui ont embarqué pour être indépendants, dit-il.

Maître Floch regarda le mousse, puis les deux frères.

— C'est différent, dit-il... alors faut leur parler avec des gants.

Et, se tournant vers Paul :

— Toi d'abord, l'Enflé, je t'attache à notre gamelle. Quand nous serons de mauvaise humeur, tu nous montreras ta bosse pour nous égayer.

— Je voudrais ne point être séparé de petit Paul, observa Jean-François.

Maître Floch se tourna vers lui avec étonnement.

— Tu voudrais! dit-il; excusez... un novice qui parle comme le commandant... Dis donc, Marsouin, fais donc des excuses pour moi à monsieur. Ah! ah! ah! il est curieux, l'indépendant.

Le marin éclatait de rire; Jean-François déconcerté voulut lui faire une observation; mais maître Floch l'interrompit brusquement.

— Assez causé! dit-il; nous allons descendre à la batterie, et te donner ce qu'il te faut. Rappelle-toi seulement, noiraud, qu'ici le chien et les novices n'ont point de volonté. Marsouin t'expliquera cela en t'apprenant à manier le fauberg.

Cette première conversation désenchanta quelque peu François sur les douceurs de la vie maritime; il n'était pas au bout.

D'abord le mal de mer ne tarda point à l'éprouver; mais, quelles que fussent ses souffrances et celles de son frère, nul n'y prit garde : Marsouin seul vint, deux ou trois fois, détacher leurs hamacs pour qu'ils sentissent davantage le roulis, et leur offrir un morceau de lard dont la seule vue augmenta leurs nausées.

Cependant vers le troisième jour le mal s'apaisa, et ils purent monter sur le pont.

Ils s'y promenaient depuis quelque temps, lorsque maître Floch les aperçut et courut à eux.

— Que faites-vous ici, faillis cancres? dit-il brusquement.

— Nous prenons l'air, répondit François.

— Sur le gaillard d'arrière?

— Pourquoi non?

— Pourquoi, paria? Parce que tu n'es qu'un chien de novice, et que c'est ici la promenade des officiers.

— Je l'ignorais.

— A l'avant, lascars! à l'avant, si vous ne voulez que je vous envoie dévider du vent dans la grande hune.

Les deux frères obéirent d'assez mauvaise grâce, et allèrent s'asseoir près du cabestan.

— Si nous mangions, frère? observa Paul après quelques instants de silence; nous faisons diète depuis trois jours, et je me sens près de défaillir.

— Mangeons, répliqua Jean.

Mais quand ils se présentèrent à la cambuse, on leur répondit que leurs rations étaient distribuées, et qu'ils devaient attendre le repas de l'équipage.

— Retournons nous coucher alors, observa Paul.

— Ne sais-tu pas que les hamacs ont été enlevés? dit François.

— Diable! murmura le bossu, il paraît que l'on ne peut ici se promener, manger ni dormir que selon le règlement.

Jean ne répondit rien, mais il commença à douter de l'indépendance des novices à bord des navires du roi.

Ce fut bien autre chose les jours suivants. Les deux frères eurent leur service : il fallut laver le pont, faire le quart, grimper aux hunes, et tout cela à heure fixe et au premier commandement. Jean-François résista, mais la garcette fit son office : alors il se révolta, il voulut rendre les coups;

on l'attacha à une caronade, et il fut impitoyablement fouetté.

Le capitaine Livel avait d'abord protégé les deux frères : aux premières plaintes, il s'était contenté de les réprimander, en les engageant à plus d'obéissance ; mais lorsqu'il vit que leur indocilité continuait et pouvait être d'un mauvais exemple, il les abandonna à toute la sévérité de la discipline nautique.

Il en résulta pour Jean-François une série non interrompue de punitions dont, par contre-coup, le petit Paul eut sa part, et qui leur fit regretter à tous deux, plus d'une fois, les gronderies de leur oncle et les *pensums* du Grand-Jaune. Mais Jean-François était trop orgueilleux pour avouer tout haut sa faute ; il jura seulement de saisir la première occasion d'échapper à la garcette de maître Floch. Par malheur, cette occasion était difficile à trouver.

Du reste, la vie dure et active menée par les deux frères, loin de leur nuire, avait singulièrement développé leurs forces ; Jean-François était devenu un homme, et Paul lui-même, qui avait pris en largeur tout le développement qui lui manquait en hauteur, ressemblait, au dire de maître Floch, à un gros vaisseau démâté.

Le capitaine Livel avait été chargé de relever plusieurs points restés douteux sur les cartes marines, et son voyage de circumnavigation devait durer plusieurs années. Il y avait déjà quarante mois que *la Félicité* tenait la mer, lorsqu'elle jeta l'ancre devant une petite île peu connue, placée au-delà des tropiques. Le capitaine Livel y avait aperçu, avec sa lunette d'approche, un ruisseau qui se jetait dans la mer, et il résolut d'y faire de l'eau.

La chaloupe fut donc armée, et les deux frères firent partie du détachement que l'on envoya à terre. Il avait été expressément défendu de s'écarter de la plage ; mais Jean-François s'inquiétait peu des défenses quand le désir le poussait : profitant du moment où maître Floch faisait transporter les pièces d'eau, il s'échappa avec son frère, et gravit le morne qui cachait l'intérieur de l'île.

Ils trouvèrent, au-delà, une vallée profondément encaissée, et garnie d'arbres inconnus ; ils la suivirent quelque temps ; puis, entraînés par la curiosité, ils franchirent un nouveau morne, et pénétrèrent dans une seconde vallée plus large, entrecoupée d'arbres et de ruisseaux.

Ils allaient se décider à revenir sur leurs pas, lorsqu'en tournant un bosquet de tamarins, ils aperçurent tout-à-coup une cinquantaine de huttes à demi enfouies sous les arbres.

Ils s'arrêtèrent à cette vue, ne sachant trop s'ils devaient s'avancer ou retourner sur leurs pas ; mais, avant qu'ils eussent pu prendre une décision, un cri se fit entendre à quelques pas, et ils aperçurent devant eux une jeune femme sauvage tenant un enfant par la main.

Elle avait pour tout vêtement une courte jupe de pagne, et des brodequins formés de lanières de peau habilement tressées ; de petits anneaux pendaient à chacune de ses narines ; un large collier de graines variées et des bracelets de plumes complétaient sa parure.

Le cri qu'elle avait jeté à l'aspect des deux étrangers était de surprise plutôt que de frayeur ; car, en les voyant immobiles, elle s'avança vivement vers eux, et, leur adressant la parole dans une langue inconnue, mais douce, saisit leurs mains et les posa sur sa tête.

François eût bien voulu comprendre et répondre, mais tout ce qu'il put faire fut de prendre l'enfant que la jeune femme avait posé à terre, et de l'embrasser.

Cependant le cri avait été entendu dans les autres cabanes ; les deux frères furent bientôt entourés de femmes qui les contemplaient avec une surprise mêlée de joie et d'admiration.

Paul et François éprouvaient un embarras mêlé de curiosité ; mais ce qui les étonnait surtout, c'était de n'apercevoir aucun homme. Ils eurent bientôt l'explication de cette singularité, en entendant au-dehors un grand bruit. C'étaient les guerriers de la tribu qui revenaient de la chasse.

Le chef, que l'on avait averti, entra presque aussitôt dans la hutte. Les deux frères se levèrent, incertains de ce qui allait arriver : mais il ne les laissa pas long-temps dans cette incertitude ; car, s'avançant vers eux une main étendue et l'autre sur la poitrine, il prononça, d'un accent confus et sifflant, quelques mots qu'ils crurent comprendre.

— Dieu me pardonne ! il parle français ! s'écria Paul stupéfait.

— Oui, oui, Français ! répondit vivement le chef en frappant sur sa poitrine... Français, Daniel, répéta-t-il ; Ove fils de Daniel.

Paul et Jean se regardèrent sans savoir ce qu'il voulait leur dire ; il fallut de longues explications du chef sauvage. Enfin ils crurent comprendre qu'un matelot français, nommé Daniel, avait autrefois abordé dans l'île ; qu'il avait fait alliance avec une tribu à laquelle il avait rendu de grands services et dont il était devenu le chef ; celui qui leur parlait était son fils adoptif et son successeur.

Ove ajouta que le Grand-Esprit avait pris en amitié les *Carougas*, puisqu'il leur envoyait de nouveau deux frères blancs qui leur apprendraient beaucoup de choses nouvelles et les aideraient à vaincre leurs ennemis.

Il se tourna ensuite vers les femmes, et leur donna des ordres ; celles-ci sortirent, et reparurent bientôt portant des nattes qu'elles étendirent à terre, et des calebasses pleines de viandes grillées, de fruits, ou de poissons rôtis.

Les deux frères se regardèrent, ne sachant trop s'ils devaient accepter le repas qui leur était offert.

— Au diable le *chat à neuf queues!* s'écria enfin Jean-François. Que nous retournions maintenant ou plus tard, maître Floch n'en époussetera pas moins nos varreuses : ainsi restons ; l'occasion de dîner avec des sauvages ne se présente pas tous les jours.

Ils s'assirent, en conséquence, à la place qui leur fut indiquée, et se mirent à manger gaiement. Ove leur fit passer une gourde pleine d'*ouïcou*, et recommença à leur parler de son père Daniel. Il leur raconta comment celui-ci s'était marié parmi eux, et comment il répétait chaque jour que les hommes pâles étaient moins heureux dans leur pays que les Caroucas. Il leur vanta, avec cet orgueil de tous les sauvages, la fertilité de l'île, qui abondait en fruits et en gibier, l'adresse des femmes pour fabriquer les lits de coton, et la liberté dont les Caroucas jouissaient dans les forêts.

A mesure que les gourdes d'ouïcou se vidaient, sa description devenait plus brillante, et les deux frères y prenaient plus d'intérêt. La liqueur fermentée du manioc commençait surtout à agir sur Jean-François, lorsque Ove, se tournant vers la jeune femme qui avait la première aperçu les deux étrangers, lui ordonna de faire entendre le chant du *Carougas* à ses hôtes.

Celle-ci posa son enfant à terre, s'accroupit près de lui, et, ramenant ses mains sur ses genoux avec une grâce modeste, elle commença d'une voix monotone et saccadée, mais douce :

« O femmes ! apportez les *matoutous** de atanier, et couvrez-les d'ignames, de bananes et de bouillie de *mouchache*** ; car il y a au *carbet**** un hôte qui aime les fruits.

» Prenez vos flèches, ô jeunes gens, et poursuivez le tatou ; tendez vos lacs aux grands lézards de la baie ; car il y a au carbet un hôte qui aime la chair des animaux.

» Enfants, plongez dans les flots, une pierre de chaque main, ou conduisez près de la cascade le grand-gosier que vous avez apprivoisé ; car il y a au carbet un hôte qui aime le poisson.

» Et vous, jeunes filles, chantez en agitant la calebasse

* Petite table.

** Fine fleur de farine de manioc.

*** Case des sauvages.

pleine de cailloux, et dansez joyeusement comme les vagues autour du morne; car il y a au carbet un hôte qui aime la joie.

» Et tous ensemble, dites à l'hôte qu'il reste sous notre toit, et qu'il prenne une femme dans notre tribu.

» Car les Caroucas sont parmi les hommes semblables au *mancefenil* * parmi les oiseaux : la terre est à eux, et ils sont leurs maîtres. »

La jeune femme se tut; de grands cris s'élevèrent dans la cabane pour l'applaudir. Exalté par l'ouïcou, Jean-François cria plus haut que tous les autres, et, se tournant vers son frère :

— Voilà des gens heureux, petit Paul, dit-il; ils dorment, mangent et se promènent à leur fantaisie, du moins.

— Si nous restions avec eux? s'écria Paul qui était ivre.

— Pour être indépendants!

— Et pour éviter la garcette de maître Floch.

— J'y pensais, petit Paul.

— Faisons-nous sauvages, Jean-François.

— Soit, s'écria le novice en essayant de se lever. Hourra! pour les peaux tannées! Nous voulons devenir de vrais Caroucas, pour que la terre nous appartienne et que nous soyons nos maîtres, comme dit la chanson.

Lorsque Ove connut la décision des deux frères, il témoigna une grande joie, ainsi que le reste de la tribu; on apporta de nouvel ouïcou, et l'orgie continua jusqu'à ce que tous fussent tombés étendus sur leurs nattes.

La fin à la prochaine livraison.

TRANSLATION DES CENDRES DE NAPOLÉON EN FRANCE.

La loi du 12 juin 1840, qui a ordonné la translation en France des restes mortels de l'empereur Napoléon, a été promptement mise à exécution. La frégate *la Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, a été chargée d'aller chercher à Sainte-Hélène et de rapporter en France ces précieuses reliques.

A bord de la frégate a été élevée une chapelle ardente où est déposé le cénotaphe impérial. Ce monument funéraire, construit à Toulon, occupe une grande partie de la chambre

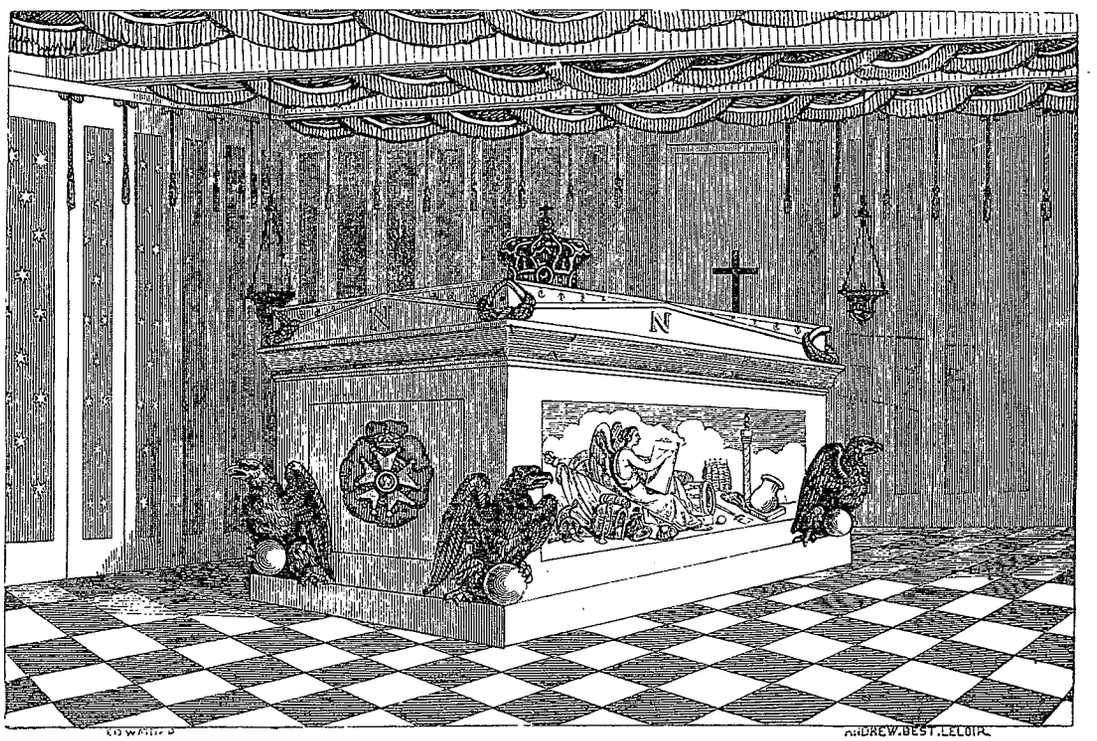

(La chapelle ardente, dans la frégate *la Belle-Poule*.)

ardente; un petit autel a été placé sur l'arrière contre la cloison qui la sépare du carré des officiers. Les tentures du plafond et des bords sont en velours noir étoilé d'argent, dans toute leur longueur, avec les cordons, les franges et les glands du même métal. Le monument a des bas-reliefs en grisaille; il est peint en blanc, et son couronnement est parsemé d'abeilles. A chacun de ses angles inférieurs est placé un aigle doré, sur la tête duquel pend, accroché à l'angle supérieur, une couronne de laurier également dorée. Au-dessus du couvercle, au point du milieu où viennent se couper les lignes diagonales qui joignent entre eux les sommets des angles solides de côté, est posée la couronne impériale. Sur les quatre faces du monument sont peintes les figures allégoriques de l'Histoire qui écrit les hauts faits du héros, de la Justice appuyée sur le code enfanté par son génie, de la Religion qu'il rétablit lors de son avénement, et enfin de l'Ordre de la Légion-d'Honneur institué par lui. Le chiffre de Napoléon est tracé sur les angles au-dessus des peintures et attributs qui rappellent les travaux et la gloire de son règne. Autour des quatre faces sont placés des candélabres en forme de demi-lozanges, supportant chacun une certaine quantité de petits flambeaux qui doivent éclairer la chapelle quand les dépouilles de Napoléon y seront renfermées.

Le lundi 22 juin, la chapelle a été bénie par M. Michel, évêque de Fréjus, assisté de M. Cordouan, curé de l'église Sainte-Marie-Majeure, et de M. l'abbé Coquereau, aumônier, chargé par le roi d'accompagner le corps de Sainte-Hélène à Paris. Après l'office et la bénédiction, la frégate a salué de sept coups de canon la rentrée en ville de M. Michel et de son cortége.

Le nouveau cercueil de Napoléon, préparé à l'administration des pompes funèbres de Paris, sur les dessins de M. Félix Martin, architecte, est d'une forme simple, élé-

* Oiseau de proie.

gante, sevère, et rappelle celle des sarcophages antiques de la Grèce et de l'Italie; il est sans ornements et seulement couronné par un entablement ou par des moulures; il a dans sa plus grande longueur 2 mètres 56 centimètres, et en largeur 1 mètre 5 centimètres; sa hauteur totale est de 76 centimètres et son élévation du sol de 7 centimètres. Ces dimensions permettront d'y renfermer les divers cercueils dans lesquels le corps de l'empereur a été placé a Sainte-Hélène. Ce cercueil est en beau bois d'ébène massif, d'une teinte noire si uniforme et d'un poli si fin, si brillant, qu'il simule le marbre. La partie supérieure ou le couvercle est aussi en même bois. Le nom NAPOLÉON en lettres d'or incrustées fait tout l'ornement de la plate-forme. Au milieu de chacun des côtés du cercueil se trouvent, dans des médaillons circulaires incrustés, ou en creux, des N en bronze doré et en relief. Sur les grands et les petits côtés de ce cercueil, on a placé six forts anneaux en bronze, et tournant sur leur tige, pour servir au transport des cendres lors de la cérémonie. Les angles inférieurs sont garnis d'ornements en bronze. A la partie antérieure du cercueil se trouve une serrure, dont l'entrée est masquée par une étoile d'or que l'on retire en la tournant. La clef qui ouvre cette serrure est en fer par le bas et en bronze doré par le haut. L'anneau représente une N couronnée.

Le sarcophage d'ébène renferme un cercueil en plomb, décoré d'ornements gravés en creux et dorés. Sur la plaque du cercueil on lit l'inscription suivante :

NAPOLÉON,
EMPEREUR ET ROI,
MORT A SAINTE-HÉLÈNE
LE V MAI
M DCCC XXI.

Ce cercueil en plomb est maintenant fixé par des vis; mais lorsque les restes de l'empereur y auront été déposés, il sera entièrement soudé au sarcophage d'ébène. Pour garantir celui-ci pendant la traversée, on l'a renfermé dans une enveloppe en chêne matelassée intérieurement.

Le poêle funéraire, y compris l'hermine, a 5 mètres sur 4; il est en velours violet et entouré de plusieurs bordures garnies d'ornements, de chiffres et d'aigles. La première bordure en hermine a 30 centimètres de largeur; la seconde bordure renferme des arabesques brodés en or, et est entourée des deux côtés de plusieurs filets brodés aussi en or; la troisième bordure contient des palmettes en or; aux quatre coins de cette bordure se trouvent dans deux médaillons quatre aigles surmontés d'une couronne impériale. Le chiffre de Napoléon est répété huit fois dans le poêle. Le fond est semé d'abeilles et croisé de brocard d'argent. Les angles du poêle sont ornés de quatre gros glands en or. Un autre drap mortuaire de même dimension en velours noir, croisé de blanc, est destiné à préserver le poêle impérial.

Deux urnes en argent doivent renfermer le cœur et les entrailles de l'empereur.

Les gouvernements de France et d'Angleterre ont pris des mesures pour qu'aucun bâtiment, quel que soit son point de départ, ne puisse toucher à l'île Sainte-Hélène du moment où l'avis de la translation aura été donné au gouverneur de l'île, jusqu'à l'appareillage pour l'Europe du navire expédié de France pour cette pieuse mission. Il n'était pas convenable, en effet, que des spéculations politiques ou industrielles vinssent se mêler à la manifestation de la piété nationale. L'avis officiel de ce grand acte de réparation a été expédié de Portsmouth vers le 25 mai, par le brick *le Dolphin*.

Parti de Paris le 2 juillet, M. le prince de Joinville est arrivé le 6 à Toulon, où il s'est immédiatement rendu à bord de la *Belle-Poule* qu'il commande. Le 7, à sept heures et demie du soir, la frégate *la Belle-Poule* et la corvette *la Favorite*, commandée par M. le capitaine Guet, ont appareillé de Toulon. *La Belle-Poule* avait à son bord, outre M. le capitaine de vaisseau Hernoux, aide-de-camp du prince, et M. l'enseigne Touchard, son officier d'ordonnance, les commissaires du gouvernement, MM. les lieutenants-généraux Bertrand et Gourgaud, M. de Las-Cases fils, député, et M. le prince de Rohan-Chabot, secrétaire d'ambassade. La santé de M. le comte de Las-Cases père ne lui a pas permis d'entreprendre ce lointain voyage. Les quatre anciens serviteurs et légataires de Napoléon, Saint-Denis, valet de chambre, chargé de la surveillance de la bibliothèque; Noverraz, valet de chambre; Pierron, officier de bouche, et Archambault, piqueur, se sont aussi embarqués sur *la Belle-Poule*. Ils occupent, ainsi que M. l'abbé Coquereau, deux cabines adossées à la chambre ardente. L'un des exécuteurs testamentaires de l'empereur et son premier valet de chambre, M. le baron *Marchand, celui* dont Napoléon a dit dans son testament : « Les services » qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami, » a pris passage sur la corvette *la Favorite*.

La Belle-Poule a emporté un daguerréotype, fourni d'un assez grand nombre de plaques destinées à obtenir la représentation la plus exacte possible des lieux habités par l'empereur. On a calculé que le voyage se composerait de 4 050 lieues ainsi réparties : pour la traversée de France à Sainte-Hélène, 2 140 lieues; pour celle de Sainte-Hélène en France, 1 890 lieues.

Toutes les villes du Midi, Marseille et Toulon surtout, ont réclamé le passage dans leurs murs des cendres sacrées de Napoléon. L'empereur rentrant en triomphe dans sa patrie leur a paru ne pouvoir y revenir que par la route qu'il parcourut à son arrivée de l'Egypte, et par cette ligne de feu dont ses pas sillonnèrent la France au retour de l'île d'Elbe.

PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS.

Vers le milieu du quinzième siècle, les Turcs dans leur mouvement progressif d'invasion étaient déjà parvenus sur les bords du Bosphore, et avaient même pris pied en Europe de ce côté du détroit. En 1451, Mahomet II, fils de Mourad, succéda à son père. Ce jeune prince, âgé seulement de vingt-un ans à l'époque de son avénement, désirant pousser plus loin la conquête, convoitait depuis long-temps Constantinople, et quand la mort de son père vint faire tomber entre ses mains le commandement des forces ottomanes, il n'eut rien de plus pressé que de les diriger vers la somptueuse capitale qu'il voulait arracher à la loi du Christ pour la donner à celle de Mahomet. Au commencement de 1452, il ordonna la construction du château d'Europe, bâti à l'entrée du Bosphore du même côté que Constantinople, et disposé de manière à fermer le passage qui est en cet endroit très resserré; on donna à ce château le nom terrible et significatif de *Boghazkesen*, c'est-à-dire *coupe-gorge*. Cette forteresse terminée, et toutes les forces nécessaires pour le siége réunies, l'armée ottomane commandée par Mohammed en personne, passa sur la côte d'Europe. La consternation régnait dans la ville. Depuis long-temps on s'y attendait à être attaqué par Mahomet, et cependant on n'avait presque rien fait pour la défense. On y avait, avant même que le siége ne fût commencé, perdu tout espoir. Il courait dans le peuple de ces prédictions sinistres qui se réalisent presque toujours à coup sûr parce qu'elles suffisent pour enlever le courage. Une prophétie très ancienne disait qu'une nation armée de flèches devait s'emparer du port de Constantinople et exterminer la race grecque. On disait aussi avoir découvert des tablettes écrites par l'empereur Léon-le-Sage, et sur lesquelles les noms des empereurs de Constantinople se trouvaient écrits d'avance jusqu'à l'empereur actuel, auquel la liste s'interrompait. Enfin la superstition allait jusqu'à désigner d'avance les portes par

lesquelles devait entrer l'ennemi, et on avait eu la précaution de les faire murer. Bref, le peuple grec était démoralisé. Les querelles religieuses entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine contribuaient encore à épuiser ses forces en les divisant. Il se trouvait des fanatiques qui proclamaient qu'il valait autant tomber sous la loi de Mahomet que sous celle de Rome; et lorsque l'ennemi de toute la chrétienté frappait déjà aux murailles, loin de s'unir contre lui, on ne songeait encore qu'à se disputer. Du côté des Turcs, les dispositions étaient bien différentes. On ne doutait pas du succès. La croyance populaire ne voulait admettre que des prophéties favorables. « Ils prendront Constantinople, avait dit Mahomet; le meilleur prince est celui qui fera cette conquête; la meilleure armée sera la sienne. » La tradition rapportait aussi cet entretien du prophète avec ses disciples : « Avez-vous entendu parler d'une ville dont un côté regarde la terre et les deux autres la mer? — Oui, envoyé de Dieu. — La dernière heure ne viendra point sans que cette ville ait été conquise par soixante-dix mille fils d'Ishak. En s'approchant de ses remparts, ils ne combattront point avec leurs armes, mais avec ces seules paroles: *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Dieu est grand.* Alors un des côtés qui regardent la mer s'écroulera; le second tombera ensuite; enfin les remparts du côté du continent tomberont aussi, et les vainqueurs y feront leur entrée. »

Le vendredi après Pâques, 6 avril 1453, Mahomet parut devant la ville et planta sa tente derrière la colline qui fait face à la porte Caligaria. Son armée s'élevait à 250 000 hommes; 100 000 hommes de cavalerie occupaient la partie la plus reculée du camp; 100 000 hommes d'infanterie étaient à l'aile droite; 50 000 à l'aile gauche; le sultan était au centre avec 15 000 janissaires. La flotte, maîtresse du Bosphore, se composait de 18 bâtiments à trois rangs de rames, 48 à deux rangs, en tout de 420 bâtiments. L'artillerie n'était pas moins formidable. Un fondeur hongrois avait construit un canon de dimensions monstrueuses, qui chassait des boulets de 1 200 livres (voy. p. 16). Cette pièce, tout-à-fait barbare et d'un fort mauvais service, avait cependant l'avantage de frapper les assiégés de terreur. On l'avait vue opérer contre des navires dans le Bosphore, et il suffisait d'un seul boulet pour fracasser un navire et le couler à fond sur-le-champ. Il y avait en outre 14 batteries réparties sur la ligne de terre et foudroyant continuellement les murailles. L'armée des Grecs était bien différente. La force numérique lui manquait autant que la force morale. D'après une liste dressée pendant le siége sur l'ordre de l'empereur, il n'y avait pas sous les armes 5 000 Grecs. Il y avait de plus 2 000 étrangers, et 4 à 500 Génois arrivés spontanément dans la ville comme auxiliaires. Ces forces étaient réparties en douze postes, et ce qui montre combien l'esprit militaire était tombé chez les Grecs, c'est que deux de ces postes seulement étaient commandés par des officiers de leur nation. Les dix autres étaient confiés à la garde d'officiers génois, vénitiens, espagnols, russes et allemands. L'empire grec avili et corrompu semblait abandonné de Dieu et de lui-même.

Une idée hardie, due au sultan lui-même, contribua puissamment à accélérer la fin du siége. L'entrée du port était défendue par une énorme chaîne de fer que l'on tendait d'un rivage à l'autre, et qui empêchait les navires de passer. Mahomet, malgré cet obstacle, résolut de transporter sa flotte du Bosphore dans le port. Le trajet par terre, en tournant le faubourg de Galata, était de deux lieues. Une route couverte de madriers et enduite de graisse fut préparée sur toute cette distance, et soixante-dix vaisseaux à deux rangs de rames, quelques uns à trois et cinq rangs, furent en une seule nuit conduits à travers collines et vallées jusque dans le port. Cette marche de la flotte fut triomphale. Sur chaque navire le capitaine était à l'avant, le pilote à l'arrière, les voiles déployées, et les trompettes sonnaient. Le soleil levant montra aux assiégés la flotte ennemie transportée comme par miracle sous les murailles du port et essayant déjà les effets de sa formidable artillerie.

Enfin les murailles ayant été ouvertes à coups de canon en un nombre de points suffisant, le 24 mai, Mahomet fit proclamer qu'un assaut général serait donné le 29. Cette proclamation fut accueillie avec enthousiasme. Les derviches parcouraient le camp en conjurant les musulmans au nom du Prophète de planter le drapeau du croissant sur les créneaux des infidèles. A la nuit, les trompettes donnèrent le signal d'une illumination générale. Toutes les tentes le long du Bosphore et sur les hauteurs de Galata furent en un instant couvertes de lumière; la flotte s'éclaira pareillement, et les assiégés ainsi entourés d'un cercle de lumière purent croire qu'un vaste incendie couvrait les eaux et les vaisseaux de leurs ennemis. Mais les chants et les danses des derviches leur apprirent bientôt que les Turcs ne songeaient qu'à célébrer d'avance leur victoire. D'un bout à l'autre de la ligne on n'entendait retentir que le fameux cri de triomphe : « Il n'y a de dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète! » L'intérieur de la ville présentait un spectacle bien différent. On y était dans le désespoir. Les habitants couraient pêle-mêle se prosterner aux pieds de la Vierge, ayant déjà perdu toute confiance qu'elle dût les secourir. On se confessait comme à l'instant de la mort. Les chants lugubres du *Kyrie eleison* répondaient seuls aux chants superbes et pleins d'allégresse des assiégeants. L'empereur suivi des grands de la cour se rendit en cérémonie à l'église de Sainte-Sophie : il y fit pénitence publique et y reçut la communion au milieu d'une foule immense qui éclatait en sanglots. Ensuite, il monta à cheval et parcourut tous les postes en exhortant chacun à bien faire son devoir. Au point du jour l'assaut commença, et s'étendit en un clin d'œil sur toute la ligne, du côté de la terre et du côté du port. Cependant les Grecs opposaient une bonne résistance, lorsque malheureusement quelques Turcs s'étant introduits dans la ville par une porte mal gardée, vinrent les attaquer par derrière. L'effroi se mit aussitôt dans leurs rangs, et les assiégeants profitant de l'hésitation entrèrent alors à grands flots de tous côtés. L'empereur se précipita au devant d'eux en invoquant la mort. « N'y aura-t-il pas un chrétien pour me donner la mort? » s'écriait-il. Dans ce moment, il reçut deux coups de sabre et tomba parmi les morts. Les habitants s'étaient précipités en foule vers le port dont l'ennemi n'était pas encore maître; mais l'entrée étant trop étroite pour la masse, un très petit nombre put s'y réfugier. Les soldats d'ailleurs, songeant à leur salut, fermèrent les portes et en jetèrent les clefs à la mer. Les fuyards se portèrent alors à l'église Sainte-Sophie et s'y entassèrent pêle-mêle, espérant toujours un miracle. « Mais aucun miracle, dit un historien, ne devait sauver l'empire. » Les portes furent enfoncées à coups de hache; les Turcs se répandirent dans les rues comme un torrent, et le pillage commença, pillage que rien ne put arrêter, ni les sanglots des femmes et des jeunes filles, ni les cris des enfants, ni les imprécations des blessés. Il n'y avait pas de frein pour les soldats enivrés par la victoire. La jeunesse, la beauté, la fortune décidaient seules du choix qu'ils faisaient au milieu de ces créatures tremblantes devenues leur proie par le droit de la guerre. Les prisonniers sans distinction de sexe et de rang furent attachés deux à deux avec des cordes, les femmes liées avec leurs ceintures ou leurs voiles. Les temples du Seigneur eurent bientôt leur tour. Les tableaux des saints furent arrachés des murs et mis en lambeaux; les vases sacrés enlevés ou détruits; les habits sacerdotaux changés en housses de chevaux; le crucifix promené avec un turban de janissaire; les autels profanés : quelques uns s'en servirent comme de tables à manger, d'autres en firent des lits infâmes, ou les transformèrent en râteliers pour leurs chevaux. **Ainsi,**

s'écrie un écrivain contemporain, fut accomplie cette parole du prophète Amos : « Je me vengerai des autels de Bétel; les cornes de la table des sacrifices seront jetées à terre; le palais à créneaux sera renversé; les habitations d'ivoire seront anéanties et beaucoup d'autres avec elles; que le bruit de vos cantiques s'éloigne de moi; la fin de mon peuple est arrivée; je ne différerai plus son châtiment, et ce jour-là les voûtes des temples retentiront de hurlements. »

Le siége avait duré cinquante-trois jours. Mahomet fit une entrée triomphale dans la ville. Arrivé devant l'église Sainte-Sophie, il descendit de cheval pour prendre possession de cette magnifique métropole. Il ne put retenir son admiration à la vue des richesses qu'elle contenait. En descendant de la coupole, il aperçut un soldat occupé à arracher les dalles de marbre du parvis; il le frappa de son cimeterre en disant : « Ce n'est que le butin que je vous ai abandonné, mais les édifices m'appartiennent. » Il ordonna alors aux muezzins d'appeler les fidèles à la prière; et donnant lui-même l'exemple, il monta sur l'autel et pria. Après ces actions de grâces, il fit chercher l'empereur; on trouva sous un monceau de cadavres son corps que l'on reconnut à ses brodequins de pourpre semés d'aigles d'or. On lui coupa la tête, et on l'apporta au sultan : il la fit exposer sous les pieds du cheval de la statue équestre de Justinien. Le troisième jour après la prise de la ville, Mahomet donna ses ordres pour le départ de la flotte, et elle se remit en mer chargée de butin et de prisonniers. Les Turcs s'occupèrent alors à repeupler la ville et à s'y établir solidement. Leur empire avait enfin trouvé une capitale digne de lui. Assiégée sept fois par les Arabes et cinq fois par les Turcs, cette ville avait, jusqu'à cette dernière épreuve, toujours résisté. Du reste, les Turcs eux-mêmes sont sous le coup d'une ancienne prophétie qui avait déjà cours du temps des Grecs, et qui dit qu'un jour les Latins entreront dans Constantinople par la porte Dorée et y restitueront le culte de leur Dieu. Les Grecs avaient fait murer cette porte fatale, et depuis lors elle est restée fermée. Les Latins la rouvriront-ils un jour?

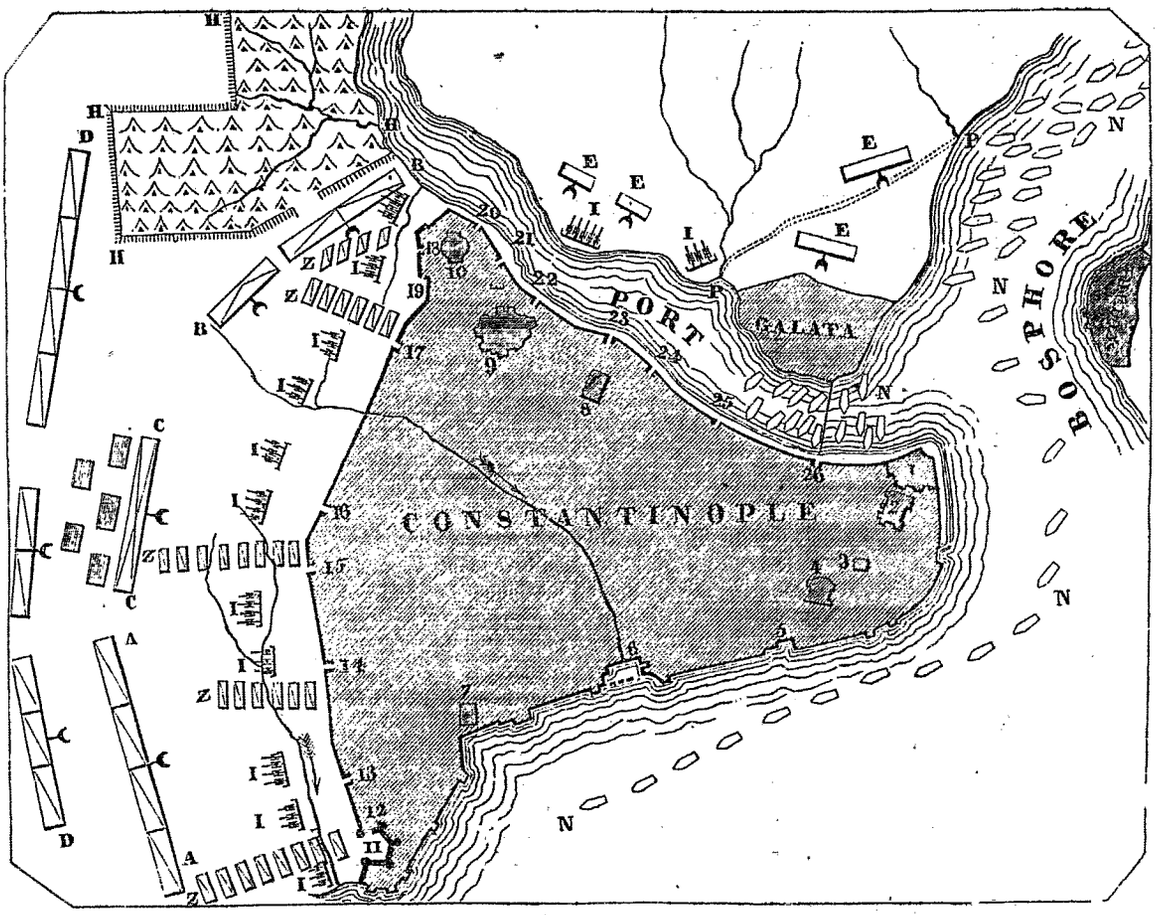

1, Citadelle (aujourd'hui harem d'été). — 2, Palais de Bucolion (aujourd'hui sérail du sultan). — 3, Eglise Sainte-Sophie (mosquée Aya-Sofia). — 4, Hippodrome (Atmeïdan). — 5, Port de Julien (Kadrighaliman). — 6, Port de Théodose (Wlangobostan). — 7, Palais Psamatia. — 8, Citerne. — 9, Palais des empereurs. — 10, Amphithéâtre. — 11, Château des Sept-Tours. — 12, Porte d'Or. — 13, Porte de Selymbria (porte de Silivri). — 14, Porte Nouvelle. — 15, Porte de Saint-Romain (Top-Kapoussi). — 16, Porte des Awares. — 17, Porte d'Andrinople (Edréné-Kapoussi). — 18, Porte Kaligaria (Egri Kapou). — 19, Porte du Cirque (murée). — 20, Porte Kynegion (Haiwan-Hissari-Kapoussi). — 21, Xiloporta. — 22, Porte du Palais (Balat-Kapoussi). 23, Pétra (Pétri-Kapoussi). — 24, Oraia (porte des Juifs). — 25, Porte du Magasin aux farines (Oun-Kapam-Kapoussi). — 26, Porte du Marché aux poissons.

A, A, Aile droite des Ottomans, 100 000 hommes. — B, B, Aile gauche, 50 000 hommes. — C, C, Centre commandé par Mahomet, 15 000 janissaires. — D, D, Réserve, 100 000 hommes de cavalerie. — E, E, Corps ottoman sous les ordres de Saghanos-Pacha. — H, H, Camp de Mahomet. — I, I, I, Batteries de siége. — N, N, N, Flotte ottomane de 420 bâtimens. — P, P, Chemin suivi par une partie de la flotte. — Z, Z, Z, Colonne d'attaque.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

JUGEMENT ET MORT DE SOCRATE.

(Voy,, sur Socrate et sur Platon, 1839, p. 178.)

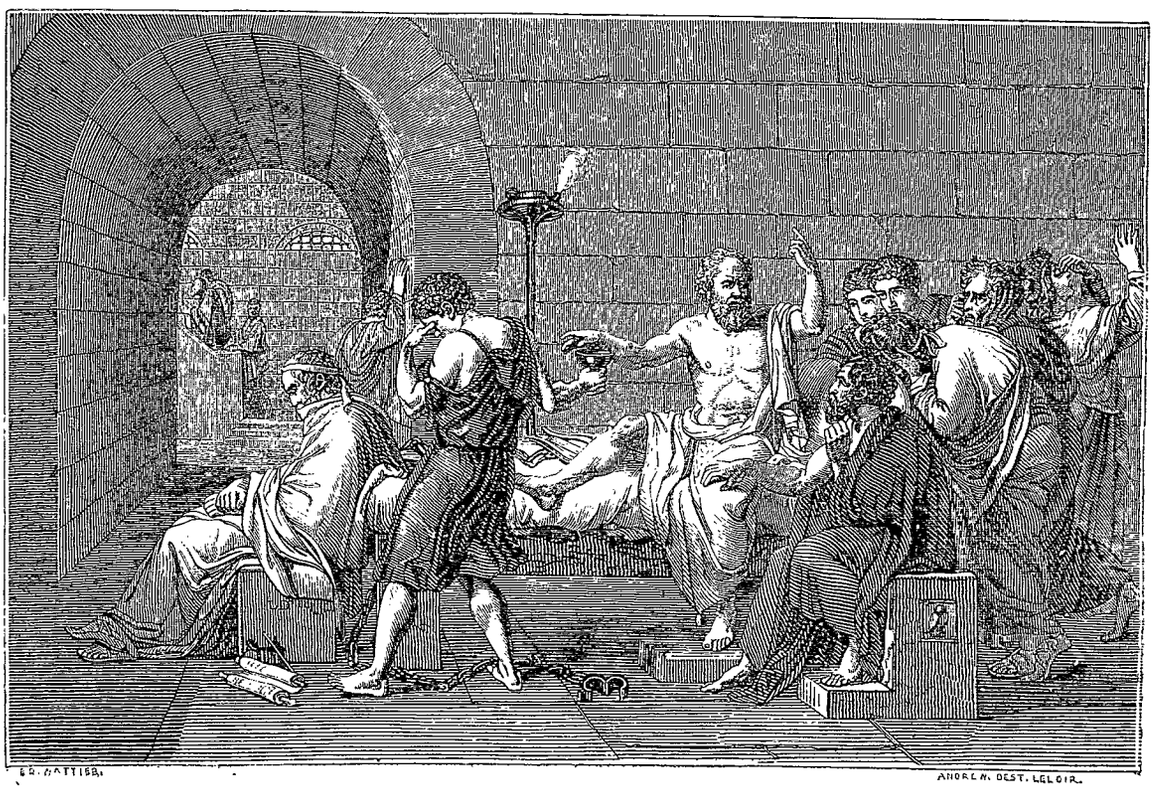

(Mort de Socrate, d'apres le tableau de Louis David, exposé au Salon du Louvre en 1787.)

L'acte d'accusation contre Socrate existait encore au second siècle de l'ère chrétienne dans le temple de Cybèle, qui servait de greffe aux Athéniens. Voici en quels termes cet acte était conçu :

« Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, accuse par serment Socrate, fils de Sophronisque, du bourg d'Alopèce : Socrate est coupable en ce qu'il ne reconnaît pas les dieux de la république, et met à leur place des extravagances démoniaques. Il est coupable en ce qu'il corrompt les jeunes gens. Peine, la mort. »

Ce Mélitus, poëte tragique fort médiocre, avait été engagé à se porter accusateur dans cette affaire par des ennemis de Socrate; plus considérés et plus puissants que lui; parmi eux, on remarquait surtout Anytus et Lycon. Anytus était un riche artisan, zélé démocrate, qui avait rendu de grands services à la république en contribuant avec Thrasybule à l'expulsion des trente tyrans, et au rétablissement de la liberté. Lycon était orateur, et l'on sait que les orateurs à Athènes formaient une magistrature politique, instituée par les lois de Solon. Ils étaient dix chargés de présenter dans l'assemblée du sénat et du peuple les mesures les plus utiles à la république.

Socrate avait soixante-dix ans quand il fut cité à comparaître devant l'Aréopage. La nouvelle du procès qu'on lui intentait ne causa de surprise à personne. Il y avait bien long-temps que l'on était préparé à cet événement. Vingt-quatre ans auparavant, Aristophane était déjà l'organe d'un parti influent à Athènes, lorsque, dans la comédie des *Nuées*, il amassait, contre le célèbre philosophe, non pas seulement le ridicule, mais la haine. Depuis cette époque, les développements de plus en plus hardis des doctrines de Socrate, le succès de ses enseignements, le tour ironique de son esprit, l'originalité de sa vie, n'avaient fait qu'invétérer les inimitiés et en accroître le nombre.

On pouvait distinguer les ennemis de Socrate en deux classes : d'un côté étaient des citoyens qui ne pouvaient s'empêcher d'honorer son génie et sa vertu, mais qui voyaient en lui un novateur dangereux, ou, comme on dirait aujourd'hui, un désorganisateur. Ils seraient volontiers tombés d'accord secrètement avec lui qu'il y avait bien au fond quelque chose à redire au dogme du paganisme, que les dieux et les déesses n'étaient pas des modèles de vertus, que la conduite du souverain des cieux lui-même était loin d'être exemplaire, mais ils se disaient qu'il y avait encore des gens auxquels la foudre de Jupiter inspirait un salutaire effroi, que les peines du Ténare étaient encore un frein pour les méchants. Enseigner le doute de la foi antique, c'était attaquer par la base les institutions de la république; c'était provoquer insensiblement à une révolution. La philosophie de Socrate fût-elle donc la vérité même, il fallait l'étouffer. La vie d'un homme, quel qu'il fût, ne pouvait être mise en balance avec le repos de tout un peuple, avec le salut de la patrie. Socrate devait périr plutôt qu'Athènes.

Les autres ennemis du philosophe se composaient des superstitieux qui s'indignaient de bonne foi; des vicieux et des sots qui étaient journellement en butte à ses censures et à ses sarcasmes; de cette foule enfin des esprits jaloux que toute célébrité importune; car la race de ceux qui avaient exilé Aristide, parce qu'il était juste, n'était pas éteinte, et elle était prête encore à condamner Socrate, parce qu'il était sage.

Les amis, les élèves de Socrate comprenaient parfaitement le danger, et ils se pressaient autour de leur maître avec inquiétude en le suppliant de songer à fuir ou à se bien défendre. Mais il n'était disposé ni à l'un ni à l'autre de ces partis. Lysias, dont l'éloquence devait à peine être surpassée plus tard par celle de Démosthènes, vint lui offrir le secours de sa parole. Il composa même pour lui un plai-

doyer pathétique et d'un effet presque assuré. Socrate lut ce discours avec plaisir et le trouva fort beau; mais il ne voulut pas en faire usage, parce que le soin d'éviter une condamnation lui paraissait de peu d'importance en comparaison du devoir de soutenir jusqu'au dernier moment la vérité de ses principes et la dignité de son caractère.

Socrate était très éloquent, très persuasif dans la conversation, mais il n'était pas habitué à parler seul et longuement devant une nombreuse assemblée. Aussi, le jour de son jugement, lorsque ce fut son tour de parler, il demanda la permission à ses juges de leur présenter ses moyens de défense suivant la forme qui lui était le plus ordinaire, c'est-à-dire en causant familièrement et en adressant des questions à ses adversaires : « Athéniens, dit-il en commençant, je souhaite réussir dans ma défense, s'il en peut résulter quelque bien pour vous et pour moi; mais je regarde la chose comme très difficile, et je ne m'abuse point à cet égard. Cependant qu'il arrive tout ce qu'il plaira aux dieux, il faut obéir à la loi et se défendre. »

Les deux chefs d'accusation étaient, comme on l'a vu : 1° qu'il ne croyait pas à la religion de l'Etat; 2° qu'il corrompait la jeunesse, c'est-à-dire qu'il instruisait la jeunesse à ne pas croire à la religion de l'Etat. Socrate ne répondit d'une manière satisfaisante ni à l'un ni à l'autre de ces deux chefs d'accusation. Au lieu de déclarer qu'il croyait à la religion établie, il prouva qu'il n'était pas athée; au lieu de faire voir qu'il n'instruisait pas la jeunesse à douter des dogmes consacrés par la loi, il protesta et démontra qu'il lui avait toujours enseigné une morale pure. Enfin, au lieu de chercher du moins à émouvoir les juges, à intéresser leur sensibilité, il ne dissimula point le peu d'estime qu'il avait pour les mouvements oratoires et les moyens pathétiques qu'emploient d'ordinaire les accusés : « Peut-être, dit-il à ses juges, peut-être se trouvera-t-il quelqu'un parmi vous qui s'irritera contre moi en se souvenant que, dans un péril beaucoup moins grand, il a conjuré et supplié les juges avec larmes, et que, pour exciter une plus grande compassion, il a fait paraître ici ses enfants, tous ses parents et tous ses amis; au lieu que je ne fais rien de tout cela, quoique, selon toute apparence, je cours le plus grand danger. S'il y a ici quelqu'un qui soit dans ces sentiments, je pourrais lui dire avec raison : Mon ami, j'ai aussi des parents; et pour des enfants, j'en ai trois, l'un déjà dans l'adolescence, les deux autres encore en bas âge; et cependant je ne les ferai pas paraître pour vous engager à m'absoudre. Pourquoi ne le ferai-je pas? Ce n'est ni par une opiniâtreté superbe, ni par aucun mépris pour vous. Mais pour mon honneur, pour le vôtre, pour celui de la république, il ne me paraît pas convenable d'employer ces sortes de moyens à l'âge que j'ai, et avec une réputation vraie ou fausse, puisqu'enfin c'est une opinion généralement reçue que Socrate a quelque avantage sur le vulgaire des hommes. En vérité, il serait honteux que ceux qui parmi vous se distinguent par la sagesse, le courage ou quelque autre vertu, ressemblassent à beaucoup de gens que j'ai vus, quoiqu'ils eussent toujours passé pour de grands personnages, faire pourtant des choses d'une bassesse étonnante quand on les jugeait, comme s'ils eussent cru qu'il leur arriverait un bien grand mal si vous les faisiez mourir, et qu'ils deviendraient immortels si vous daigniez leur laisser la vie. »

Quand il eut cessé de parler, les juges de l'Aréopage, qui étaient 556, déposèrent leurs boules dans les urnes. 281 opinèrent contre Socrate, et 275 en sa faveur. Il ne manqua donc à Socrate que trois voix pour obtenir l'égalité des suffrages, et pour être absous.

Il restait à prononcer sur l'application de la peine. Or, dans tous les délits dont la peine n'était pas déterminée par la loi, l'accusateur proposait la peine, et l'accusé, jugé coupable, avait le droit d'indiquer lui-même celle à laquelle il se condamnait. Socrate, avec la noble conscience de sa vertu, déclara que, comme loin de se juger coupable, il croyait avoir bien mérité de sa patrie, il ne pouvait se condamner qu'à être nourri aux frais du public au Prytanée, avec les vainqueurs des jeux olympiques et ceux qui avaient rendu des services importants à l'Etat. Puis reprenant un ton plus à la portée de ses juges, il prononça ces paroles d'une simplicité touchante : « Je ne suis point accoutumé à me juger digne de souffrir aucun mal. Si j'étais riche, je me condamnerais volontiers à une amende telle que je pourrais la payer; car cela ne me ferait aucun tort; mais dans la circonstance présente...; car enfin je n'ai rien..., à moins que vous ne consentiez à m'imposer seulement à ce que je suis en état de payer, et je pourrais aller peut-être jusqu'à une mine d'argent; c'est donc à cette somme que je me condamne. Mais Platon que voilà, Criton, Critobule et Apollodore veulent que je me condamne à trente mines dont ils répondent. En conséquence je m'y condamne, et assurément je vous présente des cautions qui sont très solvables. »

Les juges allèrent aux voix pour l'application de la peine. Socrate fut condamné à mort. Il demeura calme sans affectation, et demanda à ajouter quelques mots :

« Pour n'avoir pas eu la patience d'attendre un peu de temps, Athéniens, vous allez fournir un prétexte à ceux qui voudront diffamer la république; ils diront que vous avez voulu faire mourir Socrate, cet homme sage; car, pour aggraver votre honte, ils m'appelleront sage, quoique je ne le sois point. Mais si vous aviez attendu encore un peu de temps, la chose serait venue d'elle-même; voyez mon âge, je suis déjà bien avancé dans la vie et tout près de la mort. Peut-être pensez-vous que si j'avais cru devoir tout faire et tout dire pour me sauver, je n'y serais point parvenu faute de savoir trouver des paroles capables de persuader? Non, ce ne sont pas les paroles qui m'ont manqué, Athéniens, mais l'impudence : je succombe pour n'avoir pas voulu vous dire les choses que vous aimez tous à entendre; pour n'avoir pas voulu me lamenter, pleurer et descendre à toutes les bassesses auxquelles on vous a accoutumés. Mais le péril où j'étais ne m'a point paru une raison de rien faire qui fût indigne d'un homme libre, et maintenant encore je ne me repens pas de m'être ainsi défendu; j'aime beaucoup mieux mourir après m'être défendu comme je l'ai fait, que de devoir la vie à une lâche apologie. Ni devant les tribunaux, ni dans les combats, il n'est permis ni à moi ni à aucun autre d'employer toutes sortes de moyens pour éviter la mort. Tout le monde sait qu'à la guerre il serait très facile de sauver sa vie en jetant ses armes, et en demandant quartier à ceux qui vous poursuivent; de même dans tous les dangers, on trouve mille expédients pour éviter la mort quand on est décidé à tout dire et à tout faire. Eh! ce n'est pas ce qui est difficile, Athéniens, que d'éviter la mort! mais il l'est beaucoup d'éviter le crime! il court plus vite que la mort. C'est pourquoi, vieux et pesant comme je suis, je me suis laissé atteindre par le plus lent des deux, tandis que le plus agile, le crime, s'est attaché à mes accusateurs, qui ont de la vigueur et de la légèreté. Je m'en vais donc subir la mort à laquelle vous m'avez condamné, et eux l'iniquité et l'infamie à laquelle la vérité les condamne. »

Il termina en discourant sur la mort, en montrant qu'elle est un bien plutôt qu'un mal, et il ajouta : « Ce qui m'arrive n'est point l'effet du hasard, et il est clair pour moi que mourir dès à présent, et être délivré des soucis de la vie, était ce qui me convenait le mieux; aussi la voix céleste s'est tue aujourd'hui, et je n'ai aucun ressentiment contre mes accusateurs, ni contre ceux qui m'ont condamné, quoique leur intention n'ait pas été de me faire du bien, et qu'ils n'aient cherché qu'à me nuire; en quoi j'aurais bien quelque raison de me plaindre d'eux. Je ne leur ferai qu'une seule prière : lorsque mes enfants seront grands, si vous les

voyez rechercher les richesses ou toute autre chose plus que la vertu, punissez-les en les tourmentant comme je vous ai tourmentés; et s'ils se croient quelque chose, quoiqu'ils ne soient rien, faites-les rougir de leur insouciance et de leur présomption ; c'est ainsi que je me suis conduit avec vous. Si vous faites cela, moi et mes enfants nous n'aurons qu'à nous louer de votre justice. Mais il est temps que nous nous quittions, moi pour mourir, et vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage? Personne ne le sait, excepté Dieu. »

Quand il eut achevé, on le conduisit en prison. L'exécution de la sentence devait avoir lieu dans les vingt-quatre heures; mais elle fut suspendue pendant trente jours par la célébration des fêtes déliaques. Socrate passa tous ces jours, d'une attente si cruelle pour les condamnés ordinaires, à converser tranquillement dans sa prison avec ses amis, sur les sujets les plus nobles et les plus sérieux auxquels puisse s'élever la pensée de l'homme. Platon raconte, dans le dialogue intitulé *le Phédon*, les entretiens du jour qui précéda le supplice. Ce dialogue est sans contredit ce que l'antiquité grecque nous a laissé de plus admirable. Nous regrettons d'être réduits à n'en détacher que les passages qui se rattachent le plus directement à notre récit.

« Depuis la condamnation de Socrate, dit Phédon, nous ne manquions pas un seul jour d'aller le voir. Comme la place publique où le jugement avait été rendu était tout près de la prison, nous nous y rassemblions le matin, et là nous attendions, en nous entretenant ensemble, que la prison fût ouverte, et elle ne l'était jamais de bonne heure. Aussitôt qu'elle s'ouvrait, nous nous rendions auprès de Socrate, et nous passions ordinairement tout le jour avec lui. Mais ce jour-là, nous nous réunîmes de plus grand matin que de coutume. Nous avions appris la veille, en sortant le soir de la prison, que le vaisseau était revenu de Délos. Nous nous recommandâmes donc les uns aux autres de venir le lendemain au lieu accoutumé le plus matin qu'il se pourrait, et nous n'y manquâmes pas. Le geôlier, qui nous introduisait, vint au-devant de nous, et nous dit d'attendre, et de ne pas entrer avant qu'il nous appelât lui-même; car les Onze, dit-il, font en ce moment ôter les fers à Socrate, et donnent des ordres pour qu'il meure aujourd'hui. Quelques moments après, il revint et nous ouvrit. En entrant, nous trouvâmes Socrate qu'on venait de délivrer de ses fers. »

Phédon rapporte ensuite comment la conversation s'engagea sur la douleur et sur le plaisir, et enfin sur la mort. Socrate s'était assis sur le bord de son lit; il avait posé les pieds à terre, et il parla dans cette position tout le reste du jour. « Assurément, mes chers amis, disait-il, si je ne croyais trouver dans l'autre monde des dieux sages et bons, ainsi que des hommes meilleurs que ceux d'ici-bas, j'aurais tort de ne pas être fâché de mourir. Mais il faut que vous sachiez que j'ai l'espoir de m'y réunir bientôt à des hommes vertueux, sans toutefois pouvoir l'affirmer entièrement; mais pour y trouver des dieux amis de l'homme, c'est ce que je puis affirmer, s'il y a quelque chose en ce genre dont on puisse être sûr. Voilà pourquoi je ne m'afflige pas tant; au contraire, j'espère dans une destinée réservée aux hommes après leur mort, et qui, selon la foi antique du genre humain, doit être meilleure pour les bons que pour les méchants. » Les disciples de Socrate n'étaient pas bien convaincus de l'immortalité de l'âme, et lui proposaient des objections : il leur exposa avec patience et sérénité toutes ses raisons de croire, et détruisit complétement leurs doutes.

L'esclave qui devait lui donner le poison le fit avertir de parler le moins possible, parce qu'on était quelquefois forcé de donner du poison deux et trois fois à ceux qui se laissaient s'échauffer par la conversation. « Laissez-le dire, répondit Socrate, et qu'il prépare son affaire comme s'il devait me donner la ciguë deux fois et même trois s'il le faut. » Et il continua à raisonner sur la vie future, mêlant aux arguments les plus abstraits d'admirables inspirations de sentiment et de poésie.

« Qu'il prenne confiance pour son âme, celui qui, pendant sa vie, a rejeté les plaisirs et les biens du corps comme lui étant étrangers et portant au mal; et celui qui a aimé les plaisirs de la science, qui a orné son âme, non d'une parure étrangère, mais de celle qui lui est propre, comme la tempérance, la justice, la force, la liberté, la vérité; celui-là doit attendre tranquillement l'heure de son départ pour l'autre monde, comme étant prêt au voyage quand la destinée l'appellera. Quant à vous, Simmias et Cèbes, et vous autres, vous ferez ce voyage, chacun à votre tour, quand le temps sera venu. Pour moi, la destinée m'appelle aujourd'hui, comme dirait un poëte tragique; et il est à peu près temps que j'aille au bain, car il me semble qu'il est mieux de ne boire le poison qu'après m'être baigné, et d'épargner aux femmes la peine de laver un cadavre. »

Criton prit la parole : « A la bonne heure, Socrate, lui dit-il; mais n'as-tu rien à nous recommander à moi et aux autres, sur tes enfants, ou sur toute autre chose où nous pourrions te rendre service?

» — Ce que je vous ai toujours recommandé, Criton; rien de plus : ayez soin de vous; ainsi vous me rendrez service, à moi, à ma famille, à vous-mêmes, alors même que vous ne me promettriez rien maintenant.

» — Nous ferons tous nos efforts pour nous conduire ainsi. Mais comment t'ensevelirons-nous?

» — Tout comme il vous plaira, dit-il, si toutefois vous pouvez me saisir, et que je ne vous échappe pas. » Puis en même temps regardant ses disciples avec un sourire plein de douceur : Je ne saurais venir à bout, mes amis, de persuader à Criton que je suis le Socrate qui s'entretenait avec vous, et qui ordonne toutes les parties de son discours; il s'imagine toujours que je suis celui qu'il va voir mort tout-à-l'heure. Il faut avoir plus de courage, mon cher Criton, et dire que c'est mon corps que tu enterres; et enterre-le comme il te plaira, et de la manière qui te paraîtra la plus conforme aux lois. »

En disant ces mots, il se leva et passa dans une chambre voisine pour y prendre le bain; Criton le suivit, et Socrate pria ses disciples de l'attendre. « Nous l'attendîmes donc, dit Phédon, tantôt nous entretenant de tout ce qu'il nous avait dit, et l'examinant encore, tantôt parlant de l'horrible malheur qui allait nous arriver, nous regardant véritablement comme des enfants privés de leur père, et condamnés à passer le reste de notre vie comme des orphelins. Après qu'il fut sorti du bain, on lui apporta ses enfants, et l'on fit entrer les femmes de sa famille. Il leur parla quelque temps en présence de Criton, et leur donna ses ordres; ensuite il fit retirer les femmes et les enfants, et revint nous trouver; et déjà le coucher du soleil approchait, car il était resté longtemps enfermé. En rentrant, il s'assit sur son lit, et n'eut pas le temps de nous dire grand'chose; car le serviteur des Onze entra presque en même temps, et s'approchant de lui : Socrate, dit-il, j'espère que je n'aurai pas à te faire le même reproche qu'aux autres : lorsque je viens les avertir, par l'ordre des magistrats, qu'il faut boire le poison, ils s'emportent contre moi et me maudissent; mais pour toi, depuis que tu es ici, je t'ai toujours trouvé le plus courageux, le plus doux et le meilleur de ceux qui sont jamais venus dans cette prison, et en ce moment je suis bien sûr que tu n'es pas fâché contre moi. Maintenant tu sais ce que je viens t'annoncer; adieu, tâche de supporter avec résignation ce qui est inévitable. Et en même temps il se détourna en fondant en larmes, et se retira. Socrate, le regardant, lui dit : Et toi aussi reçois mes adieux; je ferai ce que tu dis. Et se tournant vers nous : Voyez, nous dit-il, quelle honnêteté dans cet homme : tout le temps que j'ai été ici il m'est venu voir souvent, et s'est entretenu avec moi : c'é-

tait le meilleur des hommes; et maintenant comme il me pleure de bon cœur! Mais allons, Criton, obéissons-lui de bonne grâce, et qu'on m'apporte le poison, s'il est broyé; sinon, qu'il le broie lui-même.

» — Mais je pense, Socrate, lui dit Criton, que le soleil est encore sur les montagnes, et qu'il n'est pas couché; d'ailleurs je sais que beaucoup d'autres ne prennent le poison que long-temps après que l'ordre leur en a été donné; c'est pourquoi ne te presse pas, tu as encore du temps.

» — Ceux qui font ce que tu dis, Criton, répondit Socrate, ont leurs raisons; ils croient que c'est autant de gagné; et moi j'ai aussi les miennes pour ne pas le faire; car la seule chose que je croirais gagner en buvant un peu plus tard, c'est de me rendre ridicule à moi-même en me trouvant si amoureux de la vie que je veuille l'épargner lorsqu'il n'y en a plus. Ainsi donc, mon cher Criton, fais ce que je te dis.

» A ces mots, Criton fit signe à l'esclave qui se tenait auprès. L'esclave sortit, et, après être resté quelque temps, il revint avec celui qui devait donner le poison, qu'il portait tout broyé dans une coupe. Aussitôt que Socrate le vit: Fort bien, mon ami, lui dit-il; mais que faut-il que je fasse? car c'est à toi à me l'apprendre.

» — Pas autre chose, lui dit cet homme, que de te promener quand tu auras bu, jusqu'à ce que tu sentes tes jambes appesanties, et alors de te coucher dans ton lit; le poison agira de lui-même. Et en même temps il lui tendit la coupe. Socrate la prit avec la plus parfaite sécurité, sans aucune émotion, sans changer de couleur ni de visage; mais regardant cet homme d'un œil ferme et assuré comme à son ordinaire: Dis-moi, est-il permis de répandre un peu de ce breuvage pour en faire une libation?

» — Socrate, lui répondit cet homme, nous n'en broyons que ce qu'il est nécessaire d'en boire.

» — J'entends, dit Socrate; mais au moins il est permis et il est juste de faire ses prières aux dieux, afin qu'ils bénissent notre voyage et le rendent heureux; c'est ce que je leur demande. Puissent-ils exaucer mes vœux! Après avoir dit cela, il porta la coupe à ses lèvres, et la but avec une tranquillité et une douceur merveilleuses.

» Jusque là nous avions eu presque tous assez de force pour retenir nos larmes; mais en le voyant boire, et après qu'il eut bu, nous n'en fûmes plus les maîtres. Pour moi, malgré tous mes efforts, mes larmes s'échappèrent avec tant d'abondance que je me couvris de mon manteau pour pleurer sur moi-même; car ce n'était pas le malheur de Socrate que je pleurais, mais le mien, en songeant quel ami j'allais perdre. Criton, avant moi, n'ayant pu retenir ses larmes, était sorti, et Apollodore, qui n'avait presque pas cessé de pleurer auparavant, se mit alors à crier, à hurler et à sangloter avec tant de force qu'il n'y eut personne à qui il ne fît fendre le cœur, excepté Socrate: Que faites-vous, dit-il, ô mes bons amis! N'était-ce pas pour cela que j'avais renvoyé les femmes, pour éviter des scènes aussi peu convenables? car j'ai toujours ouï dire qu'il faut mourir avec de bonnes paroles. Tenez-vous donc en repos, et montrez plus de fermeté.

» Ces mots nous firent rougir, et nous retînmes nos pleurs. Cependant Socrate, qui se promenait, dit qu'il sentait ses jambes s'appesantir, et il se coucha sur le dos comme l'homme l'avait ordonné. En même temps le même homme qui lui avait donné le poison s'approcha, et après avoir examiné quelque temps ses pieds et ses jambes, il lui serra le pied fortement, et lui demanda s'il le sentait; il dit que non: il lui serra ensuite les jambes; et portant ses mains plus haut, il nous fit voir que le corps se glaçait et se roidissait; et le touchant lui-même, il nous dit que, dès que le froid gagnerait le cœur, alors Socrate nous quitterait. Déjà tout le bas-ventre était glacé. Alors se découvrant, car il était couvert: Criton, dit-il, et ce furent ses dernières paroles, nous devons un coq à Esculape (en reconnaissance de la guérison de la maladie de la vie actuelle); n'oublie pas d'acquitter cette dette.

» — Cela sera fait, répondit Criton; mais vois si tu as encore quelque chose à nous dire.

» Il ne répondit rien, et un peu de temps après il fit un mouvement convulsif; alors l'homme le découvrit tout-à-fait; ses regards étaient fixes. Criton s'en étant aperçu lui ferma la bouche et les yeux.

» Voilà quelle fut la fin de notre ami, de l'homme, nous pouvons le dire, le meilleur des hommes de ce temps que nous avons connus, le plus sage et le plus juste de tous les hommes. »

Un temps vint où les Athéniens eurent horreur de la condamnation du juste; ils mirent en accusation les accusateurs de Socrate. La peine de mort fut prononcée contre Mélitus. Anytus fut exilé; arrivé à Héraclée, les habitants lui enjoignirent de quitter leur ville le jour même. On croit que Lycon eut le même sort que Mélitus.

EXPÉRIENCES MICROSCOPIQUES.

(Voy. — 1833, Goutte d'eau, p. 145; Polypes, 284; — 1834, OEil et patte de mouche, Aiguillon du cousin, etc., 23; Organes de la respiration, Fils de l'araignée, Poussière de papillon, 162; Formes diverses de la neige, 182; — 1838, Animalcules infusoires, 303; — 1839, une Larme, 272.)

FOSSILES MICROSCOPIQUES.

Une des plus intéressantes découvertes que le microscope ait fait faire aux observateurs, est la multitude innombrable d'animaux que l'on ne peut apercevoir qu'avec son secours, et qui vivent, en secret, par milliards autour de nous. On a constaté, comme on pouvait s'y attendre, que ces animaux ne sont point particuliers à notre époque, et qu'il en existait déjà dans les temps où la terre était peuplée par de gros animaux différents de ceux qui y vivent aujourd'hui. Mais ce qu'on n'aurait sans doute pas prévu, c'est que le nombre extraordinaire de ces animaux compensant leur petitesse, il se trouve que leur rôle dans la formation des couches minérales qui se sont jadis déposées dans les eaux, a dans certains cas une importance considérable. Il existe des terrains dans lesquels le microscope découvre une proportion énorme de dépouilles de ces petits êtres, et il y a même des bancs de roche qui, sur une épaisseur de plusieurs mètres, en sont uniquement composés. Tantôt la pierre est agrégée et solide, tantôt elle se réduit, faute de ciment, à un sable dont chaque grain consiste en une carapace d'infusoire. Ainsi c'est une poussière de cadavres.

En délayant dans l'eau, avec les soins convenables, de la craie blanche, et en recueillant les grains plus grossiers qui ont résisté à ce lavage, on reconnaît, en soumettant ces grains au microscope, qu'ils ne sont autre chose que de petits coquillages de diverses espèces, fort bien conformés. Ils sont plus ou moins abondants suivant les localités. Ce sont des cytherines, des discorbes, des lenticulines, des foraminifères. Les uns sont entiers, les autres brisés. On a, d'après cela, suggéré l'idée que la craie pourrait bien renfermer un nombre de débris fossiles de ce genre-là, bien plus grand qu'il n'y paraît d'abord; car il n'y a pas d'impossibilité à ce que les grains les plus ténus de cette pierre soient simplement le résultat du brisement de ces petits corps.

Certains bancs de pierre, habituellement employés dans les constructions de Paris, renferment aussi une proportion considérable de petites coquilles fossiles, mais d'espèces différentes de celles qui sont particulières à la craie. Les formes de ces coquilles sont au premier aspect bien plus singulières: au lieu d'avoir enveloppé, comme celles de la craie, les animaux auxquels elles appartenaient, elles paraissent avoir été contenues, au moins en partie, dans l'intérieur

COQUILLES MICROSCOPIQUES DE LA CRAIE.

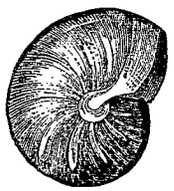

(Lenticulina.)

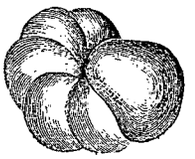

(Discorbis.)

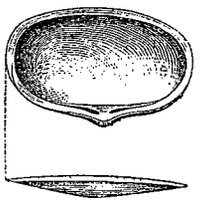

(Cytherina.)

INFUSOIRES MICROSCOPIQUES DU TRIPOLI.



(Bacillaria.)

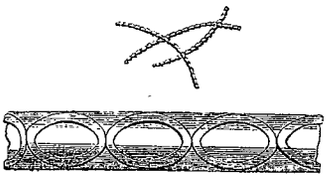

(Gaillonella ferruginea.)

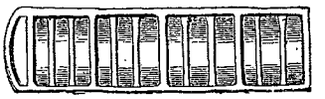

(Gaillonella distans.)

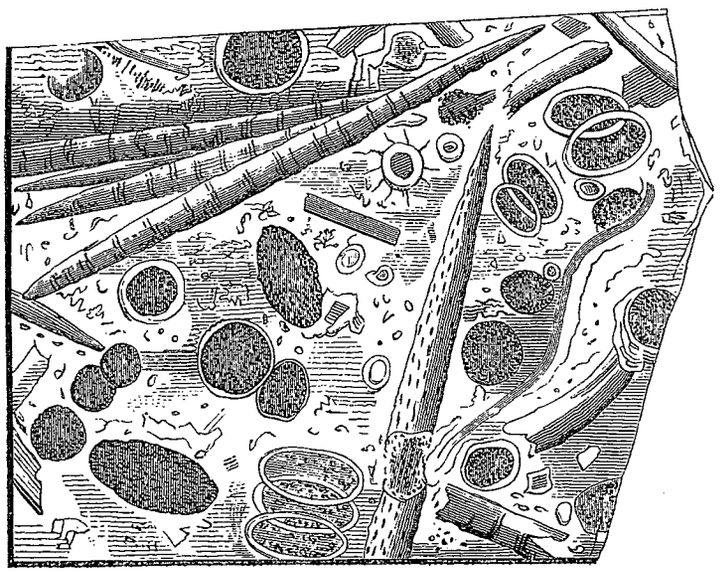

(Fragment de demi-opale de Bilin, vu au microcospe.)

COQUILLES MICROSCOPIQUES DE LA PIERRE DE PARIS.

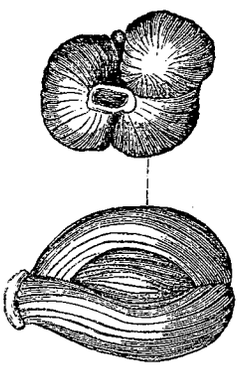

(Quinqueloculina striata.)

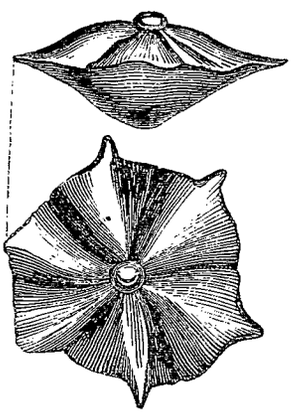

(Calcarina rarispina.)

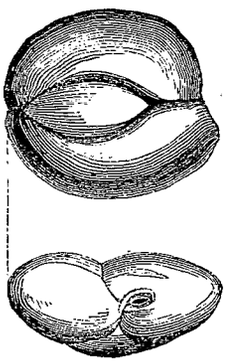

(Triloculina inflata.)

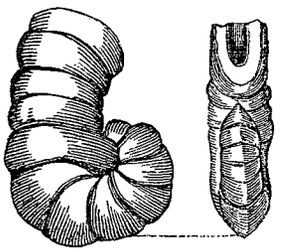

(Spirolina stenostoma.)

des organes, ainsi que cela est ordinaire dans l'ordre des mollusques céphalopodes. Du reste leur petitesse est à peu près du même ordre que celle des autres.

Mais quelque minimes que soient ces fossiles qui, à l'œil nu, ne sont que de la grosseur d'un grain de poussière, ils sont véritablement gigantesques à côté de fossiles d'une autre espèce qui sont mêlés parmi eux, et que l'on retrouve encore dans d'autres terrains. A l'aide d'un microscope puissant, on a découvert qu'une partie des grains de poussière qui sont dans l'intérieur des petites coquilles dont nous venons de parler, ou qui sont fixés à leur surface, consistent en petits disques circulaires qui, selon toute apparence, ont été jadis les articulations d'une certaine espèce d'infusoire. Ainsi ces êtres qui nous semblaient d'abord si petits, se présentent maintenant à notre pensée comme de vastes tombeaux dans lesquels reposent, confusément mêlées, les dépouilles de plusieurs milliers d'êtres.

Des recherches récentes ont démontré qu'une substance dont on fait usage tous les jours, le tripoli, n'est pas seulement, comme la pierre dont nous venons de parler, mélangée d'une multitude de fossiles microscopiques, mais qu'elle en est entièrement formée. On sait que cette substance est employée dans les arts pour polir les pierres dures et les métaux. On l'exploite en divers lieux, et particulièrement à Bilin en Bohême, où elle forme une couche de plus de quatre mètres d'épaisseur, qui s'étend sur un espace considérable. Eh bien! ce tripoli de Bilin se compose uniquement de carapaces d'infusoires. Un savant naturaliste, M. Ehrenberg, après avoir pris avec le plus grand soin la mesure de ces fossiles, estime que chaque pouce cube de tripoli renferme environ quarante-un milliards d'individus. Il en faut une vingtaine de millions pour faire le poids d'une petite tête d'épingle. Les naturalistes nomment cet animal la gaillonelle. Ainsi à chaque frottement fait avec cette poudre, des millions de fossiles parfaitement conservés sont mis en pièces. Ces fossiles dont nous avons fait représenter les plus ordinaires, sont souvent mélangés avec les spicules, ou supports intérieurs, d'une sorte d'éponge, qui sont également siliceux, et qui se brisent aussi avec une grande facilité en donnant des arêtes vives très propres au polissage. Dans la partie supérieure de la couche de Bilin, tous ces débris sont agglomérés les uns avec les autres par un ciment diaphane, et forment une sorte de pierre à feu connue sous le nom de *demi-opale*. En regardant au microscope de minces éclats de cette pierre, on y aperçoit les fossiles diversement groupés et coupés dans tous les sens, ce qui produit dans quelques échantillons des effets tout-à-fait singuliers. M. Ehrenberg a démontré également qu'un minerai de fer, très abondant dans certaines localités, connu sous le nom de *minerai limoneux*, renfermait une quantité innombrable de filaments de gaillonelle.

Il est du reste fort aisé de comprendre comment, avec la suite des siècles, ces petits animaux, qui sont extrêmement abondants dans certaines eaux, ont pu former par l'accumulation de leurs dépouilles des dépôts considérables.

> The dust we tread upon was once alive!
> (La poussière sur laquelle nous marchons fut jadis vivante!)

a dit Byron. Un géologue anglais, M. Lyell, remarque à cette occasion, que ce vers, malgré sa beauté, ne donne cependant pas toute l'idée de la merveilleuse abondance de la nature; et, en effet, dit-il, nous avons ici la preuve que non seulement la poussière dont les montagnes sont composées fut jadis vivante, mais que chaque molécule pour ainsi dire, quoique invisible à l'œil nu, conserve encore la structure organique qui, dans une incalculable antiquité, lui fut imprimée par la puissance de vie.

JEAN-FRANÇOIS L'INDEPENDANT

NOUVELLE.

(Fin.—Voy. p. 335, 338.)

§ 4

Lorsque François et Paul se réveillèrent le lendemain, il était déjà tard. Ils eurent quelque peine d'abord à se reconnaître; mais, après avoir rassemblé leurs idées, ils se rappelèrent ce qui s'était passé. Effrayés de leur escapade, ils coururent au rivage, espérant que les embarcations auraient été envoyées à leur recherche; mais en arrivant sur la grève, ils n'aperçurent plus la frégate.

Un orage qui s'était élevé dans la nuit l'avait forcée à prendre le large. Le capitaine Livel essaya pendant quelques jours de regagner l'île, mais sans pouvoir y réussir, enfin, craignant de compromettre *la Félicité* par un plus long séjour dans ces parages, et pensant qu'il était d'ailleurs trop tard désormais pour porter secours aux deux frères, qui avaient sans doute péri, il se décida à continuer sa route.

Jean et Paul, comptant sur le retour de la frégate, restèrent plusieurs jours sur le rivage; mais, au bout d'une semaine, ils perdirent enfin toute espérance.

Ce fut d'abord pour eux un cruel désappointement; car, malgré la résolution prise quelques jours auparavant sous l'influence de l'ouïcou, et les promesses faites à Ove, ils ne pouvaient s'habituer à l'idée de ne plus revoir la France.

Cependant, la première douleur passée, Jean-François prit courageusement son parti. Il y avait, en effet, dans cette nature indomptable une énergie et une élasticité qui la rendaient propre à supporter tous les revers. Il tâcha même de se persuader que tout était pour le mieux.

— En définitive, dit-il à Paul qui gardait la tête basse et le cœur gros, nous ne pouvions vivre plus long-temps à bord. Le capitaine était un tyran, et maître Floch un brutal que j'aurais fini par poignarder à coups d'épissoir. Ici nous vivrons à notre fantaisie, et cela dédommage du reste. Rappelle-toi ce que je t'ai toujours dit, petit Paul; je veux être indépendant.

— Soyons donc indépendants, dit tristement le bossu.

Et tous deux retournèrent au carbet du chef Ove.

Jean-François lui déclara qu'il voulait entrer dans leur tribu, et être leur ami comme l'avait été autrefois Daniel. Ove montra une grande joie.

— Un de nos frères se fait justement recevoir guerrier aujourd'hui, dit-il; nos amis blancs verront à quelles conditions on fait partie de la tribu des Caroucas.

Jean et Paul se jetèrent un regard.

— J'ai peur, frère, dit celui-ci à demi-voix, qu'ils nous demandent d'abandonner nos culottes.

— Dans tous les cas, elles ne tarderaient pas à nous abandonner d'elles-mêmes, observa Jean.

— Mais ils voudront nous peindre à l'huile comme eux!

— Cela nous préservera des moustiques et du poudin de mer.

— D'ailleurs, observa Ove qui les avait écoutés, ne faut-il pas qu'un Caroucas reconnaisse son frère à la manière dont il est peint?

— Soit, murmura Paul; mais j'aurais bien voulu que l'indépendance sauvage allât jusqu'à permettre des culottes.

Cependant la tribu se réunit; le jeune homme qui se présentait pour être reçu parmi les guerriers fut amené, et s'assit à terre au milieu de l'assemblée.

Son père s'approcha, et lui fit un long discours, dans lequel il l'exhortait à combattre courageusement l'ennemi et à supporter toutes les douleurs avec patience, afin de prouver qu'il était un véritable Caroucas. Puis, prenant un mancefenil, il en frappa son fils jusqu'à ce que la tête de l'oiseau de proie eût été brisée sur celle du jeune homme.

Alors, s'armant des dents tranchantes d'un *acouty*, il lui découpa la peau en tous sens, frotta ses plaies avec le mancefenil qu'on avait broyé dans du jus de piment, et finit enfin par lui faire manger le cœur de l'oiseau.

Le jeune sauvage, qui avait supporté ces affreuses tortures sans pousser une plainte, fut ensuite déposé dans un lit de coton, où son père annonça qu'il jeûnerait cinq jours. Au bout de ce temps il devait être déclaré guerrier, et digne de chasser et de combattre avec les Caroucas.

Les deux frères avaient suivi cette cruelle cérémonie avec une curiosité mêlée d'épouvante et de pitié. Lorsqu'elle fut achevée :

— Mes frères blancs ont vu, dit Ove lentement.

— Et l'on ne peut, sans ces épreuves, faire partie de votre tribu? demanda Jean.

— Non, répondit le chef; car ce sont elles qui nous assurent du courage des jeunes gens. Les lâches ne peuvent jamais devenir des Caroucas.

— J'aurais encore pu accepter la peinture de rocou en guise de culottes, murmura Paul; mais faire découper ma bosse comme une broderie, puis la mettre à la sauce piquante... C'est mille fois pis que le *chat à neuf queues* de maître Floch.

Jean-François ne répondit rien, mais il était devenu soucieux.

Les deux frères prirent peu de part à la fête qui fut donnée par les parents du jeune homme qui venait d'être reçu guerrier. Dès qu'ils purent se trouver seuls :

— Nous ne resterons point parmi ces brutes, petit Paul, dit Jean-François. Je le vois bien maintenant, c'est partout de même : au pensionnat, il y avait la retenue et les pensums; à bord de la frégate, les coups de garcette; ici, les écorchures frottées de piment. Puisque partout où les hommes sont réunis il faut que l'on vous tyrannise et que l'on vous torture, sauvons-nous dans les bois, petit Paul; la terre, le ciel et l'eau nous fourniront tout ce qu'ils fournissent à un sauvage. Au diable donc leur tribu! et vivons seuls pour être indépendants.

Petit Paul tenait trop à ses culottes, et surtout à sa peau, pour ne pas goûter ce conseil : aussi, profitant de l'ivresse des Caroucas, quittèrent-ils le soir même la vallée.

Ils franchirent plusieurs chaînes de collines, traversèrent plusieurs vallées, et arrivèrent enfin, au bout de quelques jours, sur un plateau vaste et élevé, d'où ils aperçurent l'île entière, ainsi que la mer qui l'entourait.

Ce plateau était couvert d'arbres chargés de fruits; un ruisseau poissonneux le traversait, les ignames et le manioc y poussaient sans culture; les deux frères pensèrent qu'ils ne pouvaient trouver un lieu plus convenable.

En conséquence, ils rassemblèrent des branches sèches, de la terre, des feuilles de latanier, et construisirent de leur mieux un carbet pour s'abriter.

Quant au lit, ils enfoncèrent dans le sol quatre pieux, comme ils l'avaient vu faire chez les Caroucas, les réunirent par des tresses enlacées d'écorce de mahot, et recouvrirent de feuillage et de coton cette trame grossière.

Ils se fabriquèrent ensuite des arcs de palmiste, et des flèches de bambou armées d'une forte arête de poisson; mais ils furent long-temps avant de pouvoir s'en servir avec assez d'adresse pour frapper les acousis ou les oiseaux. Heureusement que la pêche, les fruits et les racines arrachées à la terre pouvaient leur suffire.

§ 5.

Quelques mois s'écoulèrent de cette manière. Jean-François avait tout fait pour prendre goût à cette vie sauvage, et pour se persuader que la liberté dont il jouissait enfin suffisait à son bonheur; mais malgré ses efforts, la tristesse et le découragement commençaient à s'emparer de lui : cette solitude lui pesait. Il eut, d'ailleurs, bientôt à souffrir des maux qu'il n'avait point prévus. Ses vêtements, ainsi que ceux de son frère, tombaient en lambeaux; ils avaient à supporter tour à tour la chaleur du jour et le froid de la nuit. Pour comble d'infortune, un orage emporta leur carbet, le ruisseau où ils avaient pêché jusqu'alors tarit tout-à-coup, les ignames manquèrent, et la faim se fit sentir.

Paul, qui était moins robuste que son frère, ne put résister à tant de privations et de fatigues; il tomba dangereusement malade.

Jusqu'alors Jean-François avait courageusement lutté contre la misère; mais quand il vit son frère étendu sur leur lit de feuilles, sans regard, sans voix, et presque sans haleine, tout son courage l'abandonna. Il s'assit à terre cacha sa tête dans ses deux mains, et se mit à pleurer amèrement.

Petit Paul l'entendit, et l'appela.

— Pourquoi pleures-tu, frère? demanda-t-il avec effort.

— Parce que c'est ma faute si tu es ici, répondit François.

— Ne dis pas cela, murmura le bossu; n'ai-je point voulu venir avec toi?

— Non, non! répéta Jean avec une sorte de rage désespérée. C'est par amitié pour moi que tu m'as suivi; c'est parce que je ne pouvais me soumettre à personne que nous avons quitté Brest, puis la frégate... J'aurais voulu trouver un lieu où l'on pût vivre entièrement libre; mais maintenant je comprends qu'il n'en est point... Là-bas c'étaient des parents ou des supérieurs qui étaient nos maîtres; ici c'est la faim, le chaud, la maladie. Ce que je croyais l'indépendance n'est que l'isolement, et l'isolement est le pire de tous les maux. Si nous étions encore au pays, à bord, ou même chez les Caroucas, tu aurais des soins, des remèdes pour calmer tes souffrances, tandis qu'ici je ne puis rien que les voir et les déplorer. Oh! pourquoi n'ai-je pas senti plus tôt que dans la société on nous rendait en protection ce que nous donnions en obéissance?

— Je l'ai souvent pensé, balbutia Paul; et toutes les fois que tu répétais : Je veux être indépendant! il me semblait t'entendre dire : Je veux vivre pour moi tout seul, et avoir raison contre tout le monde. Mais si je te l'avais dit, tu aurais cru que je refusais de faire comme toi.

— Cher, cher Paul! s'écria Jean en serrant son frère dans ses bras; comment réparer le mal que je t'ai fait? Ah! que ne puis-je te rendre à notre famille au prix de ma vie!... Mon Dieu! n'avez-vous donc aucune pitié de ceux qui se repentent?

Il n'avait point achevé, qu'un sourd retentissement se fit entendre au loin. Paul rouvrit vivement les yeux.

— As-tu entendu, frère? demanda-t-il.

— Quoi?

— Ecoute...

Un second coup venait en effet de retentir.

— Le canon! s'écria Jean-François en se levant d'un bond, et fou de bonheur.

— C'est un navire, frère!

Il n'en entendit pas davantage, et s'élança à la fenêtre de la cabane. Un vaisseau s'avançait, en effet, à pleines voiles, tournant la pointe la plus avancée de l'île.

Une pensée subite traversa l'esprit de François : il saisit un tison au foyer, et, courant à un bouquet d'arbres desséchés qui s'élevaient sur le sommet du plateau, il y mit le feu. Bientôt la flamme, activée par le vent, courut en tourbillonnant autour des tiges mortes, et s'éleva comme une longue colonne.

En même temps, François, qui s'était placé au pied des arbres enflammés, au risque d'être écrasé par leur chute, faisait des signaux... Tout-à-coup les voiles furent carguées; le navire s'arrêta, et une chaloupe se dirigea vers la terre. On l'avait aperçu!

Jean-François courut au carbet, il prit sur ses épaules

son frère délirant de fièvre et de joie, et descendit vers la mer aussi vite que le lui permettait son fardeau.

Lorsqu'il atteignit la grève, l'équipage de la chaloupe était déjà débarqué et s'avançait vers le morne. François sentit ses jambes faillir sous lui; un voile couvrait ses yeux et l'empêchait de distinguer ceux qui s'avançaient. Il entendit seulement des voix, un bruit de pas... Il fit un effort pour s'élancer à leur rencontre, et vint tomber, haletant et épuisé, à leurs pieds.

— Dieu me damne! c'est le noiraud, s'écria une voix connue.

— Maître Floch! dit Jean... Et il s'évanouit de fatigue et d'émotion.

On releva les deux frères, qui furent transportés dans la chaloupe, et de là à la frégate, où tout s'expliqua. Jean-François raconta d'abord, sans rien déguiser, ce qui avait eu lieu. Quant au retour de *la Félicité* dans ces parages, il n'était point fortuit : le capitaine Livel, après avoir rempli sa mission, avait voulu repasser près de l'île pour connaître, s'il était possible, le sort des deux frères. On a vu comment le hasard avait favorisé cette difficile recherche.

Les soins donnés à Paul réussirent à le sauver, et il débarqua sain et sauf à Brest avec François. Mais l'expérience avait complétement corrigé celui-ci de cette espèce d'orgueil qui l'avait jusqu'alors rendu indisciplinable. Il devint aussi soumis qu'il avait été révolté, et lorsqu'on parlait devant lui d'indépendance, il avait coutume de dire :

— La véritable indépendance n'est que dans la prompte obéissance au devoir.

Il n'est pas d'état, dans la société, qui n'ait sa servitude.

VOLTAIRE.

OISEAUX DE FRANCE.

(Voyez page 251 et pag. 293.)

LE GUÊPIER. — LE MARTIN-PÊCHEUR.

Deux espèces seulement représentent en France la famille des passereaux que l'on nomme zygodactyles : l'une est le guêpier commun, l'autre le martin-pêcheur.

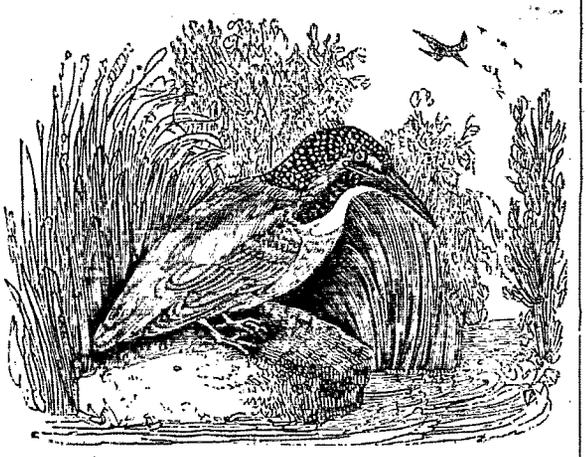

(Le Martin pêcheur.)

Les guêpiers communs ou d'Europe sont très nombreux dès le mois d'avril dans nos départements méridionaux; à cette époque, ils voyagent par grandes troupes; au contraire lorsqu'ils repassent en automne, on ne les voit plus qu'en petite quantité et comme isolés. Ils s'abattent volontiers dans les vergers pour y attraper en volant les insectes qui y sont attirés par le suc mielleux des fleurs. Ils poursuivent les cigales avec avidité, mais ils paraissent surtout friands d'abeilles, de guêpes et de frelons; ils les saisissent et les avalent sans s'inquiéter de leurs blessures envenimées, redoutables cependant pour l'homme lui-même. C'est là un fait curieux de physiologie; on sait aussi que la chèvre se nourrit de ciguë sans que sa digestion en soit troublée, et que le venin de la vipère dont les atteintes suffisent pour faire périr un mouton au milieu de convulsions terribles, est inoffensif pour l'orvet, qui, d'après la petitesse de sa taille, semblerait devoir être frappé d'une mort instantanée.

On reconnaît les guêpiers à leur bec allongé, triangulaire à sa base, légèrement arqué et terminé en pointe aigüe, à leurs ailes longues et pointues, et à leurs pieds courts qui donnent à leur vol une allure semblable à celle des hirondelles. Le guêpier qui vient passer l'été avec nous est un oiseau remarquable par sa parure. Son dos est d'un beau fauve ou marron velouté; son front et son ventre d'un beau bleu d'aigue marine, sa gorge jaune encadrée de noir. Son nid se trouve dans les rives sablonneuses et escarpées des fleuves, au fond d'un trou en boyau profond de six pieds.

Le martin-pêcheur construit son nid aux mêmes endroits et de la même manière. Comme le guêpier, il aime les insectes aquatiques, les abeilles et les vers. Mais il est d'un caractère bien différent. Ordinairement triste, il vit toujours seul, hors le temps de la construction de son nid et de l'éducation de ses petits. Sauvage et méfiant, il se tient de préférence sur les branches sèches, les pierres ou les monticules de sable d'où il observe les alentours. C'est en sautant en l'air jusqu'à dix pieds de hauteur pour se laisser retomber ensuite avec la rapidité d'une pierre, qu'il s'empare du petit poisson dont il a guetté patiemment l'arrivée, et qu'il préfère pour aliment à toute autre nourriture. Sans cesse aux aguets, le moindre bruit l'effraie; il part d'un vol rapide et file en suivant ordinairement les contours des ruisseaux et en rasant la surface de l'eau pour aller au loin chercher quelque nouveau poste d'observation où il puisse recommencer ses manœuvres sans manquer aucune des précautions de la prudence la plus craintive. Sous le rapport de la beauté des couleurs, il peut le disputer aux plus belles espèces. Buffon dit de lui : « Il semble que le martin-pêcheur se soit échappé de ces éléments où le soleil verse avec les flots de la lumière la plus pure tous les trésors des plus riches couleurs. » Il est peu de plus belles teintes en effet que le bleu d'azur éclatant et l'aigue marine qui se partagent toute la partie supérieure de son plumage, tandis que le roux ardent prédomine en dessous. Le bec des martin-pêcheurs est plus long que celui des guêpiers et tout-à-fait droit.

Cette espèce se rencontre aussi sur le rivage de la mer, où ses habitudes et son régime sont les mêmes que le long de nos rivières et de nos plus petits ruisseaux. Elle ne quitte la France qu'à l'époque où les eaux sont glacées, et encore la rencontre-t-on à cette époque aux endroits où il y a des eaux vives que la gelée n'atteint pas.

Le total de la valeur du numéraire en circulation en France, au 1er janvier 1840, était évalué à 4500000000 fr.

Dans la composition de ce chiffre, le billon, le cuivre, etc., entraient pour 67 624 565 fr. 05 cent.; l'or, pour un milliard; l'argent, pour près de trois milliards et demi.

On n'évalue le numéraire de la Grande-Bretagne qu'à 5 160 000 000 fr.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

NAPOLÉON.

(Voy., — 1833, Statue de Napoléon sur la colonne, p. 139; Rapport de Bonaparte sur la bataille des Pyramides, 291; — 1834, le Cinq Mai, ode de Manzoni, 291; les Différentes figures de Napoléon, son masque moulé à Sainte-Hélène, 345; — 1835, Signature de Napoléon à différentes époques, 3; Traité de Presbourg, 46; Traité de Campo-Formio, 135; Bataille de Waterloo, 137; Paix d'Amiens, 190; — 1836. Montre de Napoléon, 10; Poëme sur Napoléon, 20; Napoléon, Alexandre et Talma, 143; Anagramme du nom de Napoléon, 186; Campagne de 1814, 86, 109, 150; Expédition d'Egypte, 353; — 1838, Ile Sainte-Hélène, 157; Campagne de 1809, assaut de Ratisbonne, 403; — 1839, Drapeau de Napoléon à l'île d'Elbe, 183; Projets de Napoléon pour l'encouragement des beaux-arts, 348; — 1840, une Visite au chasseur de Napoléon, 13; Pensée de Napoléon sur la mort de Caton, 320; Translation des cendres de Napoléon, 341. — 1834, Grotte de Napoléon, 47.)

TOMBEAU DE NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÈNE.

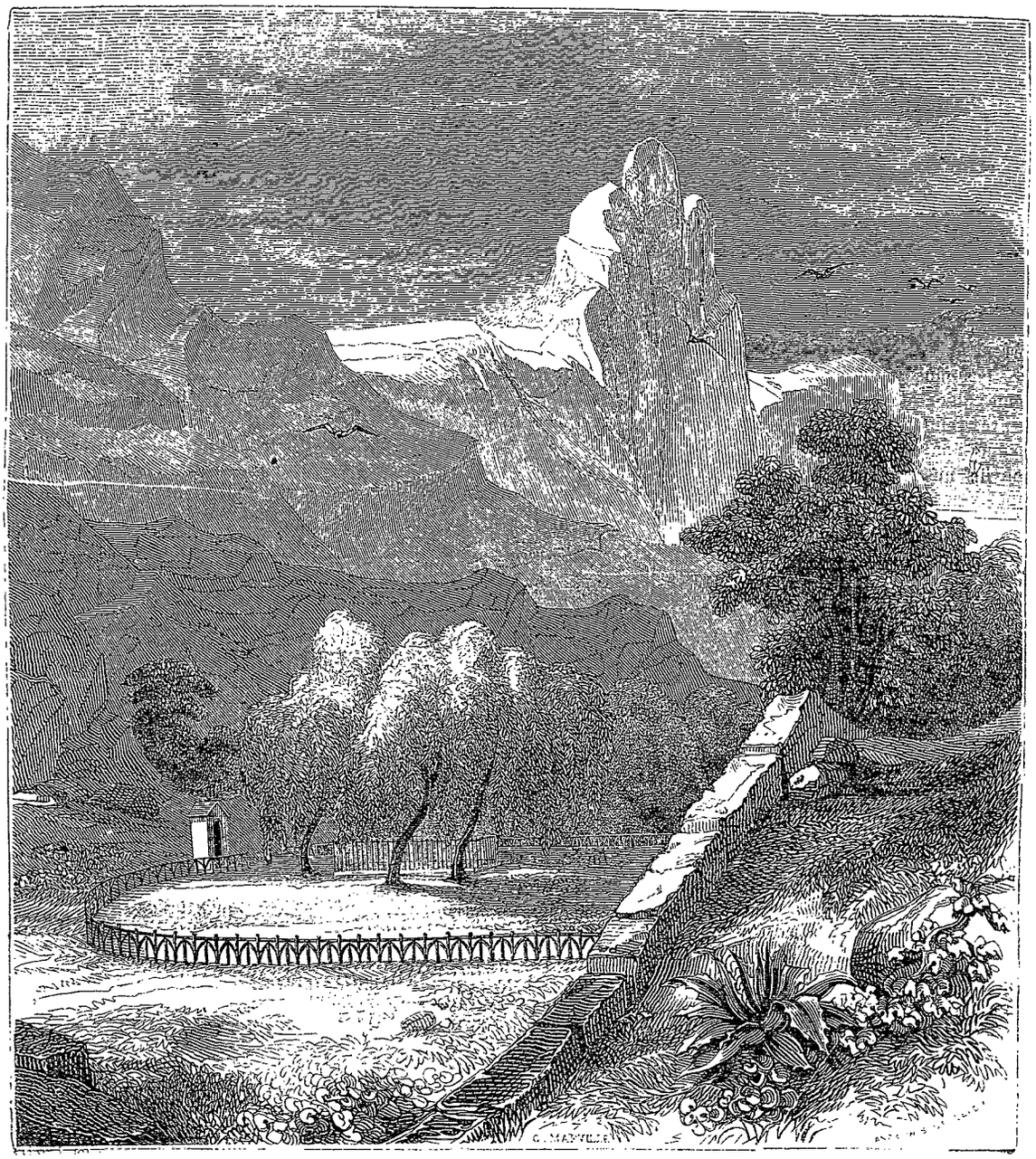

(Tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène.)

Le 19 avril 1821, Napoléon annonça lui-même sa fin prochaine à ses amis qui le croyaient mieux. « Vous ne vous trompez pas, leur dit-il, je vais mieux aujourd'hui; mais je n'en sens pas moins que ma fin approche. Quand je serai mort, chacun de vous aura la douce consolation de retourner en Europe. Vous reverrez, les uns vos parents, les autres vos amis, et moi je retrouverai mes braves aux Champs-Elysées. Oui, continua-t-il en élevant la voix, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre; ils me parleront de ce que nous avons fait ensemble; je leur conterai les derniers événements de ma vie. En me revoyant, ils redeviendront tous fous d'enthousiasme et de gloire. Nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les César, les Annibal, les Frédéric! Il y aura plaisir à cela!... A moins, ajouta-t-il en souriant, qu'on n'ait peur là-bas de voir tant de guerriers ensemble. »

Après ces paroles, entra le docteur Arnolt, chirurgien

au 20e régiment, le seul que Napoléon, cédant aux instances de son médecin Antommarchi, eût voulu admettre en consultation auprès de sa personne. L'empereur l'accueillit avec une extrême bienveillance, l'entretint de ses souffrances, et soudain, changeant de conversation, lui dit d'un ton animé et solennel : « C'en est fait, docteur, le coup est porté; je touche à ma fin; je vais rendre mon cadavre à la terre. Approchez, Bertrand, traduisez à monsieur ce que vous allez entendre; c'est une suite d'outrages dignes de la main qui me les prodigua; rendez tout, n'omettez pas un mot. »

Et il continua en ces termes :

« J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique; je demandais une loyale hospitalité, et, contre tout ce qu'il y a de droits sur la terre, on me répondit par des fers. J'eusse reçu un autre accueil d'Alexandre; l'empereur François m'eût traité avec égard; le roi de Prusse même eût été plus généreux. Mais il appartenait à l'Angleterre de surprendre, d'entraîner les rois, et de donner au monde le spectacle de quatre grandes puissances s'acharnant sur un seul homme. C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher, où se consume, en moins de trois années, la vie des Européens, pour y achever la mienne par un assassinat. Et comment m'avez-vous traité depuis que je suis exilé sur cet écueil? Il n'y a pas une indignité, pas une horreur dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles mêmes qu'on n'a jamais interdites à personne, vous me les avez refusées. Vous n'avez laissé arriver jusqu'à moi aucune nouvelle, aucun papier d'Europe. Ma femme, mon fils même n'ont plus vécu pour moi. Vous m'avez tenu six ans dans les tortures du secret. Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier du tropique se fait le plus sentir. Il m'a fallu me renfermer entre quatre cloisons, dans un air malsain, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe! Vous m'avez assassiné longuement, en détail, avec préméditation, et l'infâme Hudson a été l'exécuteur des hautes œuvres de vos ministres... Vous finirez comme la superbe Venise; et moi, mourant sur cet affreux rocher, privé des miens et manquant de tout, je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille régnante d'Angleterre! »

Depuis ce jour, l'état du malade alla toujours empirant. Le 2 mai, le délire vint se joindre à la fièvre, et cependant il semblait maître encore de sa pensée, ou du moins il la dirigeait vers les objets de sa plus tendre affection. Il parlait de la France, de son fils, de ses compagnons d'armes. « Steingel, Desaix, Masséna! s'écriait-il; ah! la victoire se décide! Allez! courez! pressez la charge! ils sont à nous! » C'était le commencement d'une agonie qui dura trois jours, mais qui eut encore ses instants de relâche.

Le 5 mai 1821, à six heures moins onze minutes du soir, Napoléon avait cessé d'être. Quelques heures après le décès, le docteur Antommarchi fit à l'illustre mort un toilette préparatoire. Les exécuteurs testamentaires, le général Bertrand, M. de Montholon et M. Marchand, prirent aussitôt connaissance de deux codicilles qui devaient être ouverts immédiatement après la mort de l'empereur. L'un était relatif aux gratifications qu'il accordait sur sa cassette à toutes les personnes de sa maison et aux aumônes qu'il distribuait aux pauvres de Sainte-Hélène; l'autre était ainsi conçu :

Avril, le 26, 1821. Longwood.

« *Ceci est un codicille de mon testament :*

» 1° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de » la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant » aimé.

» 2° Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon et à » Marchand, l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, » meubles, livres, armes, et généralement tout ce qui » m'appartient dans l'île Sainte-Hélène.

» Ce codicille, tout entier écrit de ma main, est signé et » scellé de mes armes.

(*Sceau.*) » NAPOLÉON. »

Le gouverneur Hudson Lowe ayant déclaré inexécutable la première clause du codicille, les exécuteurs testamentaires durent s'occuper de choisir l'emplacement de la sépulture de l'empereur. La préférence fut donnée à un lieu que Napoléon n'avait cependant vu qu'une fois, mais dont il parlait toujours avec complaisance, celui où jaillissait une eau bienfaisante qui avait souvent adouci ses maux. Le docteur Antommarchi moula la figure de Napoléon, où la plus noble expression était restée empreinte (*voy. 1834, p. 345*). Vingt heures après la mort, il procéda à l'autopsie, conformément aux intentions de l'empereur. Le cœur fut détaché et mis dans un vase d'argent rempli d'esprit de vin. L'opération terminée, le corps fut lavé et revêtu du costume suivant : caleçon, culotte de casimir blanc, gilet blanc, cravate blanche recouverte d'une cravate noire bouclée par derrière; grand cordon de la Légion-d'Honneur; uniforme de colonel des chasseurs de la garde, décoré des ordres de la Légion-d'Honneur et de la Couronne de Fer; longues bottes à l'écuyère avec de petits éperons; enfin, chapeau à trois cornes.

Ainsi vêtu, le corps fut exposé dans la petite chambre à coucher de Napoléon qu'on avait convertie en chambre ardente. Napoléon avait les pieds et les mains libres; il était posé sur un lit de campagne; son épée était à son côté; un crucifix reposait sur sa poitrine, et le manteau bleu qu'il avait porté à Marengo servait de couverture.

L'exposition dura le 6 et le 7 mai. Ensuite le corps de Napoléon et son cœur furent placés dans une caisse de fer-blanc que l'on avait garnie d'une espèce de matelas et d'un oreiller, et revêtue de satin blanc. Le chapeau, faute d'espace, ne pouvant rester sur la tête du mort, fut placé sur ses pieds. On mit aussi dans la caisse, des aigles, des pièces de toutes les monnaies frappées à son effigie, son couvert, son couteau, une assiette avec ses armes. Cette première caisse, fermée et soudée avec soin, on la plaça dans une seconde caisse en acajou, qu'on mit dans une troisième faite en plomb, qui elle-même fut mise dans une quatrième caisse en acajou comme la seconde. Cette quatrième caisse fut scellée et fermée avec des vis en fer.

Le 8 mai, à midi et demi, le cercueil fut transporté par les soldats de la garnison dans la grande allée du jardin où le corbillard attendait. On le couvrit d'un drap de velours violet et du manteau de Marengo, et le cortége se mit en marche dans l'ordre suivant :

L'abbé Vignali, revêtu des ornements sacerdotaux, ayant à ses côtés le jeune Henri Bertrand portant un bénitier en argent avec son goupillon; le docteur Antommarchi et le docteur Arnolt; les personnes chargées de surveiller le corbillard traîné par quatre chevaux conduits par des palefreniers, et escorté par douze grenadiers sans armes de chaque côté; le jeune Napoléon Bertrand et Marchand, tous les deux à pied à côté du corbillard; les comtes Bertrand et Montholon, à cheval, immédiatement derrière le corbillard; une partie de la suite de l'empereur; la comtesse Bertrand, avec sa fille Hortense, dans une calèche attelée de deux chevaux conduits à la main; le cheval de l'empereur conduit par son piqueur Archambaud; les officiers de marine à pied et à cheval; les officiers de l'état-major à cheval; les membres du conseil de l'île à cheval; le général Coffin et le marquis de Montchenu à cheval; le contre-amiral et le gouverneur à cheval; les habitants de l'île; les troupes formant la garnison de Sainte-Hélène.

A un quart de mille environ au-delà de Hut's Gate, le

corbillard s'arrêta; les troupes firent halte et se rangèrent en bataille le long de la route. Pendant toute la cérémonie, l'artillerie tira cinq coups de canon de minute en minute. Arrivé sur le bord de la sépulture, l'abbé Vignali récita les prières. Le corps fut descendu dans la tombe, les pieds tournés du côté de l'Orient et la tête à l'Occident. Une énorme pierre, destinée à entrer dans la construction d'une nouvelle maison pour l'empereur, servit à recouvrir sa tombe; elle est placée au-dessus du cercueil qu'elle ne touche pourtant pas.

Le tombeau de Napoléon se trouve élevé presque au commencement d'une petite vallée, dont le fond est occupé par un jardin. Une barrière en bois ferme le sentier qui y conduit. La pierre tumulaire, de sept à huit pieds de long, sur cinq ou six de large, ne porte aucune inscription. Sur une petite maçonnerie élevée de quelques pouces, et à un pied de distance de la pierre, on a établi circulairement une grille en fer, composée de flèches de quatre pieds d'élévation, scellées et jointes ensemble. Deux de ces flèches se retirent, et laissent libre le passage de l'enceinte, où madame Bertrand planta quelques fleurs qui ne survécurent pas. A chaque printemps on en a semé de nouvelles qui ont péri comme les premières; les grandes pluies les ont détruites. Quatre saules pleureurs ombragent ce modeste tombeau. Un seul est planté à la tête, et son tronc couché vers les pieds porte ainsi sa masse de verdure droit au-dessus du monument. Les visiteurs ont si souvent enlevé des branches, des feuilles, de l'écorce aux saules, que le gouverneur a défendu de toucher à ces arbres sans sa permission; mais le gardien, qui est un sergent anglais, détache de jeunes branches qu'il coupe et met dans la terre pour les faire pousser, afin que l'on puisse transporter en Europe des saules venant de la terre d'exil.

L'enceinte circulaire qui entoure le tombeau peut avoir environ soixante mètres de circonférence; elle est fermée par une barrière de bois peinte en vert et haute d'un mètre un tiers; des plantes des montagnes et des graminées s'y confondent et s'y lèvent avec force. Près de l'enceinte, en face de la tête du tombeau, se trouve la source de cette eau délicieuse que l'empereur buvait avec tant de plaisir; l'eau s'y conserve dans un bassin de deux pieds carrés, fermé à demi par une pierre plate. Plus loin s'élèvent deux petites maisons à côté l'une de l'autre, où logent le gardien et sa famille; elles sont en bois, bâties solidement et peintes en noir.

A la nouvelle de la mort de l'empereur, des voix généreuses s'élevèrent pour obtenir l'exécution de sa volonté testamentaire. Dès le 14 juillet 1821, la pétition suivante fut adressée à la Chambre des Députés : « Napoléon n'est » plus. Nous réclamons ses cendres. L'honneur de la France » exige cette restitution; et ce que l'honneur de la France » exige sera accompli. Elle ne peut souffrir que celui qui fut » son chef, que celui qu'elle salua du nom de Grand et du » titre d'Empereur, demeure comme un trophée aux mains » des étrangers, et que chaque Anglais puisse dire, en mon» trant un insolent monument : — Voilà l'empereur des » Français ! » — Cette pétition était signée par MM. le baron Gourgaud, le colonel Fabvier, le comte Armand de Briqueville, François Cossin (de Nantes), Henri Hartmann, fabricant.

Avant comme depuis la révolution de juillet 1830, de nombreuses pétitions ont renouvelé la même demande et trouvé de chaleureux interprètes. Dans la séance de la Chambre des Députés, du 9 avril 1836, M. le lieutenant-général Pelet appuya en ces termes celle de la ville de Toulouse :

« La nation française manifeste tous les jours plus vivement les sentiments qui l'animent envers l'empereur... La France se doit à elle-même de ne pas laisser plus longtemps captives au-delà des mers les cendres de celui qui l'a couverte de gloire et de bienfaits... Les ennemis de Napoléon lui ont reproché une ambition insatiable, une passion effrénée pour les batailles. Ces accusations seront démenties par l'histoire, et elles le sont déjà. Elle prouvera que les rois étrangers ont continué contre l'empire la coalition formée à Pilnitz contre la révolution de 89... Elle prouvera que ces souverains ont fait dans Napoléon une guerre à mort au représentant de la révolution, et que l'empereur a été obligé de porter le théâtre des combats au milieu des pays étrangers, afin de le tenir éloigné du territoire français... Hâtons-nous de réclamer les cendres de Napoléon... »

Après dix-neuf années, le dernier vœu de l'empereur va être enfin exaucé : ses cendres vont reposer sur les bords de la Seine. Aux termes de la loi du 10 juin 1840, les restes mortels de l'empereur seront apportés à l'église des Invalides. Le tombeau sera placé sous le dôme, exclusivement réservé, ainsi que les quatre chapelles latérales, à la sépulture de l'empereur. A l'avenir, aucun autre cercueil ne pourra y prendre place. Sur le tombeau sera déposée l'épée que Napoléon portait à la bataille d'Austerlitz.

VERS DU DOUZIÈME SIÈCLE SUR LA BOUSSOLE.

Les Italiens ont revendiqué la découverte de la boussole en faveur de Flavio Gioia, né vers 1300 près d'Amalfi, dans le royaume de Naples. On peut voir p. 227 combien cette invention est plus ancienne : elle était connue des Grecs. Mais quand il serait vrai que l'antiquité n'aurait pas connu la boussole, voici les vers de Guyot de Provins, poëte français de la fin du douzième siècle, qui montrent que dès cette époque, et par conséquent bien avant l'Italien Gioia, nos pilotes utilisaient les propriétés de l'aimant, qu'ils nommaient *la marinette*, et qui les guidait dans les temps nébuleux.

Icelle estoile ne se muet;
Un arc font qui mentir ne puet,
Par vertu de la *marinette*,
Une pierre laide, noirette,
Où le fer volontiers se joinct.

LA GARDE ÉCOSSAISE DES ROIS DE FRANCE.

Quelques auteurs font remonter la garde écossaise à Charlemagne, d'autres à S. Louis, à Charles V ou à Charles VI. Peut-être, en effet, ces princes, alliés aux rois d'Ecosse, eurent-ils dans leurs armées des troupes d'Ecossais; mais c'est seulement sous le règne de Charles VII, qui faillit vingt fois de perdre la liberté, la couronne et le royaume, qu'une compagnie écossaise fut organisée pour garder la personne du roi, soit pendant la paix, soit pendant la guerre. L'historien écossais Jean Leslé, évêque de Rosse, donne sur l'origine de cette institution les renseignements les plus précis. Après avoir parlé de la bataille de Verneuil, où l'armée de Charles VII et les Ecossais qui en faisaient partie furent massacrés, l'auteur rapporte ce qui suit : « D'autres Ecossois, » résolus d'avoir leur revanche de la défaite de leurs com» patriotes, passèrent la mer, et vinrent joindre le roi Charles, » étant conduits par Robert Patilloc, natif de Dondée (*Ro» bertus Patillocus Deidonensis*). Ce capitaine, par sa » sagesse et par son courage, rendit Charles maître de la » Gascogne, que les Anglois possédoient... Le prince fut si » satisfait des services que les Ecossois lui rendirent dans » cette expédition, qu'il voulut laisser dans sa propre cour » un monument éternel de sa bienveillance envers les Ecos» sois; *c'est pourquoi il choisit un nombre de soldats* » *écossois pour en former une garde qui seroit la plus* » *proche de la personne du roy*. Ils furent nommez *archers* » *du roy*, parce qu'ils étoient armez d'arcs et de flèches, » tant en paix qu'en guerre... Patilloc fut le capitaine de » cette garde, et les Ecossois s'acquittèrent toujours si bien

» de leur devoir et avec tant de fidélité et d'exactitude, que » la chose a subsisté jusqu'à notre temps. »

Louis XI grossit sensiblement la compagnie écossaise ; il lui accorda des priviléges honorifiques, lui assigna une paie considérable, et ne négligea rien pour se concilier l'affection de ces braves étrangers. Il avait coutume de dire que la compagnie écossaise tenait entre ses mains la fortune de la France, parce que c'était à elle qu'il avait confié sa personne royale. Chaque garde avait le grade et les honneurs de gentilhomme; chacun d'eux pouvait entretenir un écuyer, un page, un varlet et deux serviteurs; les gardes se recrutaient ordinairement parmi les écuyers et les pages; ils portaient la toque écossaise ornée d'un panache, avec une petite figurine de la Vierge en argent ; une croix brodée en argent brillait sur leur poitrine ; ils étaient armés, équipés et montés magnifiquement.



(Un garde écossais, sous Louis XV.)

C'est à partir de François Ier que les Français commencèrent à remplacer peu à peu les Ecossais ; le dernier capitaine de race écossaise est Gabriel de Montgommery, ce gentilhomme qui, au tournoi de la place des Tournelles, frappa à mort Henri II. Sous Henri IV, en 1599, M. de Chateauvieux, Français d'origine, commandait la compagnie mais le lieutenant et la plupart des gardes étaient encore des Ecossais. Nous voyons dans une requête adressée à Louis XIII par la garde écossaise, qu'en 1612 les deux tiers des charges de la compagnie appartenaient à des Français ; enfin, sous Louis XIV, la compagnie n'était plus écossaise que de nom ; officiers et simples gardes étaient Français. Le Père Daniel nous a conservé le nom du dernier écossais qu'on ait vu dans la garde écossaise : ce gentilhomme s'appelait Céton.

Celui des rois de France dont la maison militaire a été la plus riche, la mieux ordonnée et la plus nombreuse, est sans contredit Louis XIV. Voici à peu près ce qu'était la garde écossaise sous le règne de ce prince. La compagnie se composait de cent gentilshommes ou soldats, dont vingt-cinq recevaient des appointements, et portaient dans les cérémonies des hoquetons blancs et couverts de paillettes d'argent. Le capitaine prenait le titre de *premier capitaine des gardes du corps des rois de France ;* au sacre, il se tenait debout près de la personne du roi, et la robe du sacre lui appartenait de droit. La compagnie écossaise avait le pas sur les trois autres compagnies des gardes ; elle occupait le chœur à l'église et recevait les clefs de la maison ou du logis du roi ; aux enterrements des rois, vingt-cinq archers écossais portaient le corps de Paris au caveau de Saint-Denis. Enfin cette garde d'élite jouissait à la cour de France de priviléges nombreux et variés qu'il serait trop long d'énumérer ici.

La compagnie écossaise se maintint à peu près telle qu'elle avait été organisée par Louis XIV jusqu'à la chute de la monarchie. La figure que nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs représente un garde écossais dans son grand costume de cérémonie du temps de Louis XV ; cette figure fort exacte est tirée d'un volume publié en 1835 à Edimbourg, par James Dunlop, sous le titre de *Papers relative to the royal guard of scottish archers in France.* L'auteur a réuni dans cet ouvrage divers documents propres à jeter du jour sur un sujet qui intéresse également l'histoire militaire de la France et celle des mœurs de l'Ecosse.

LE BUCENTAURE.

A Venise, tous les ans, le jour de l'Ascension, le doge, entouré de la noblesse vénitienne et des ambassadeurs étrangers, montait sur un vaisseau doré nommé *le Bucentaure,* et se rendait au Lido. Il était suivi de barques également dorées, et remplies de musiciens. Ensuite venait un cortége immense de gondoles. Les bâtiments qui étaient dans le port faisaient retentir l'air de leurs salves d'artillerie. Des banderoles flottaient au haut des mâts; des étoffes d'or et de soie, déployées de toutes parts, étincelaient au soleil ; la surface de l'eau reflétait comme un miroir tout ce mouvement et toute cette richesse de Venise, alors l'une des plus riches et des plus populeuses villes de l'Italie.

Après les cérémonies religieuses, l'artillerie, la musique, la foule, cessaient leurs bruits ; il se faisait un grand silence Tous les regards se fixaient sur *le Bucentaure.* Le doge vêtu d'or, s'avançait seul, élevait vers le ciel un anneau, le plongeait dans la mer, et prononçait en même temps quelques paroles pour constater la perpétuité de l'empire maritime de Venise.

Cet anneau avait été donné, à Ancône, en 1178, au trente-huitième doge, Sebastiano Ziani, par le pape Alexandre III, en reconnaissance du puissant secours que les Vénitiens avaient prêté au pouvoir pontifical contre Frédéric I surnommé Barberousse : « Recevez-le de moi, avait dit Alexandre à Ziani, comme une marque de l'empire de la mer. Vous et vos successeurs, épousez-la tous les ans, afin que la postérité sache que la mer vous appartient par le droit de la victoire, et doit être soumise à votre république comme l'épouse l'est à son époux. »

Ce mariage symbolique du doge et de la mer attirait une affluence extraordinaire de spectateurs. Plusieurs tableaux d'Antonio Canaletti donnent une belle idée de cette fête magnifique. — Quelques gondoliers se transmettent religieusement en héritage des débris du *Bucentaure :* ce sont comme de saintes reliques qui rappellent au pauvre peuple vénitien les temps passés de sa gloire, de son opulence et de sa liberté.

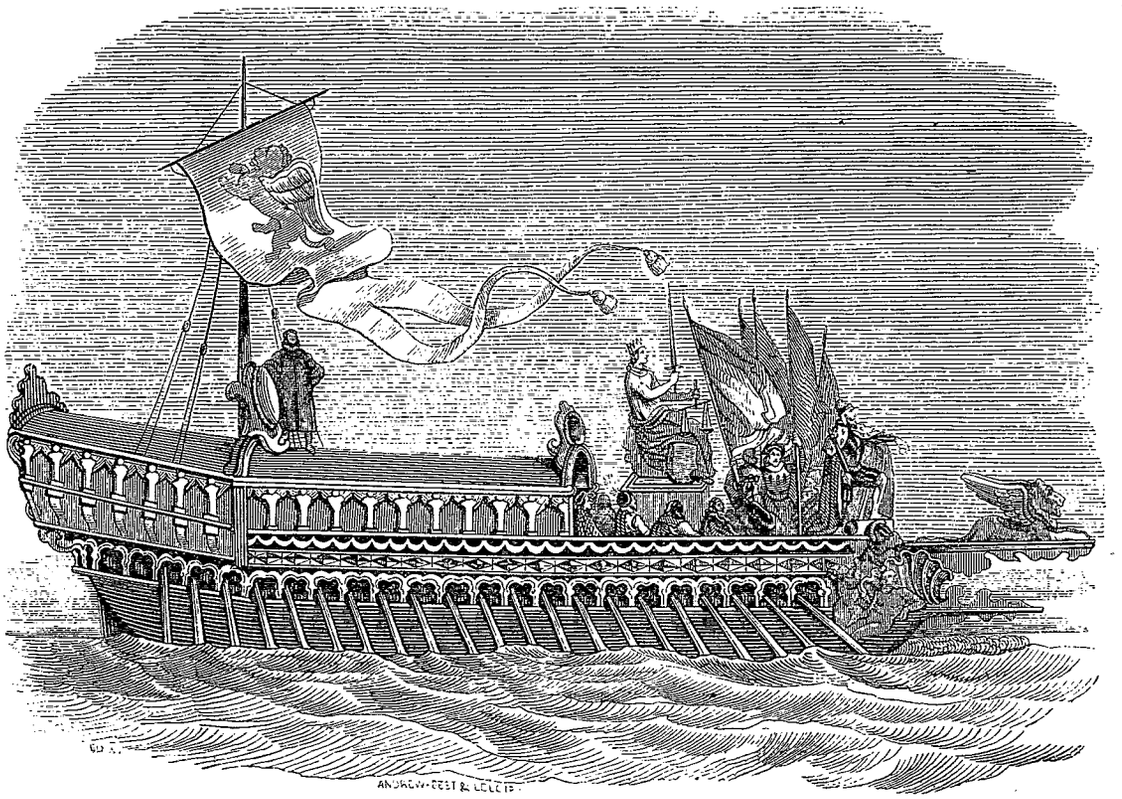

(Le Bucentaure.)

LE PRECEPTEUR D'UN ROI.

CONTE ARABE.

Un khalife de Perse avait un fils unique destiné à lui succéder. Rien ne manquait à l'enfant de ce que la nature peut donner : il était fort comme un cèdre, beau comme le soleil couchant, et quant à son esprit, il ressemblait à une terre opulente ; tous les bons enseignements y germaient et portaient leurs fleurs.

Le khalife voulut cultiver un naturel si heureux, et faire, s'il se pouvait, du jeune prince un souverain accompli.

— Les vices d'un simple particulier ne nuisent qu'à lui-même, disait-il souvent; mais ceux d'un prince peuvent rendre un peuple entier misérable. Nous autres rois, nous ressemblons à ces géants enfermés sous les montagnes de l'Occident, et qui ne peuvent faire un mouvement sans que le continent tout entier ne tremble. C'est pourquoi je veux confier l'éducation d'Azaël à un homme sage, qui puisse le rendre utile et bon pour ceux qu'il doit un jour gouverner.

Des messagers furent donc envoyés en Perse et dans tous les royaumes voisins, pour annoncer que le grand roi Arould-Archirck demandait un gouverneur qui pût préparer son fils à bien régner. On promettait à celui qui présenterait le meilleur plan d'éducation plus de richesses qu'il n'en avait vu dans ses songes de jeunesse.

Il vint de tous côtés des savants, quelques uns attirés par l'espérance d'accomplir le bien, d'autres par le désir orgueilleux de faire régner leurs doctrines, mais presque tous par l'appât de la récompense promise.

Au jour indiqué, ils se trouvèrent réunis dans la plus grande salle du palais. Le roi était sur son trône, entouré de ses plus habiles conseillers; à ses pieds se tenait Azaël, comme un jeune lion, promenant son doux et puissant regard sur l'assemblée.

Le signal fut donné, et chaque candidat s'avança par ordre d'inscription pour faire valoir ses droits au titre de précepteur. Mais tant de systèmes furent alors développés, qu'il serait plus facile de compter les courbes que décrit le cerf-volant lancé sur la montagne. Il y en eut qui soutinrent que le seul enseignement à donner à un roi était celui de la guerre, parce qu'il fallait avant tout qu'il se rendît redoutable aux ennemis; d'autres développèrent les avantages du commerce, et soutinrent que le principal devoir d'un prince était de le favoriser; d'autres présentèrent la piété, la justice, la générosité, la clémence, la sensibilité, comme les vertus qu'il devait surtout cultiver.

La plupart firent de fort beaux discours pour soutenir leur opinion, et il se prononça ce jour-là dans le palais du grand Arould-Archirck plus de paroles fines, éloquentes ou harmonieuses, qu'il n'en avait été dit depuis sa fondation, bien qu'elle datât de plusieurs siècles.

Cependant le khalife ne paraissait point convaincu.

— Ce que j'ai entendu a réjoui mon esprit, dit-il, mais sans le satisfaire. Vous êtes pour moi autant d'étoiles dont chacune répand une clarté charmante; mais les étoiles sont encore la nuit, et toutes ensembles ne peuvent égaler un seul soleil. Vous avez songé à faire de mon fils un prince selon vos désirs, et non un roi préparé à tous les événements. Vous avez agi, enfin, comme d'habiles tailleurs à qui l'on demanderait un vêtement que l'on pût toujours garder, et qui apporteraient, les uns une cuirasse de guerre, les autres une pelisse de fête, ceux-ci un habit pour le chaud, ceux-là pour la froidure. N'y a-t-il donc aucun de vous qui puisse préparer à l'âme d'Azaël un vêtement convenable

pour tous les temps, tous les lieux et tous les usages?

Les savants se regardèrent, mais aucun ne répondit, et il y eut un long silence.

Alors un officier du palais dit qu'il y avait à la porte une sorte de mendiant qu'on n'avait point voulu admettre à cause de son aspect misérable, et qui se vantait de pouvoir satisfaire aux désirs du roi. Arould-Archirck ordonna qu'on le fît venir.

C'était un pauvre derviche, vêtu de toile, et portant une barbe blanche qui lui descendait jusqu'à la ceinture. Comme il s'était prosterné, en entrant, devant le trône, le khalife lui dit doucement de se relever, et s'excusa de ce que l'on eût refusé de le recevoir plus tôt.

— Cela devait être, observa le derviche; quand un homme franchit le seuil d'une porte, on le reçoit toujours selon l'habit qui le couvre; mais lorsqu'il sort, on le reconduit selon l'esprit qu'il a montré.

Arould-Archirck sourit.

— Nous allons juger alors de quelle manière tu dois être reconduit, dit-il. Que feras-tu de mon fils pour le rendre digne de régner?

— J'en ferai un homme, répondit le derviche.

— Et quels moyens faut-il employer pour cela?

— Il n'y en a que deux : vouloir et attendre. Avec la volonté et la patience, la feuille de mûrier devient satin.

— Mais quelles sont les vertus qui, à tes yeux, constituent l'homme?

— Je suis prêt à vous le dire, khalife.

— Expose ton système.

Le derviche leva la tête, et, promenant autour de lui un regard tranquille, il commença en ces termes :

« Il existait autrefois au Caire un jeune homme, appelé Ismar, que le hasard avait fait pauvre et obscur, mais que la nature avait comblé de ses dons. Lorsqu'il vint au monde, sa mère, qui était veuve, faible et misérable, accusa Dieu de lui imposer une charge à laquelle elle ne pourrait suffire, et elle eût maudit la naissance d'Ismar si une mère pouvait maudire son fils.

» Un soir qu'elle était penchée sur le berceau de l'enfant, pleurant le présent et songeant avec effroi à l'avenir, elle entendit une voix mystérieuse qui lui disait d'avoir confiance, et qu'Ismar était réservé à d'heureuses destinées.

» Celui-ci grandit, en effet, joyeusement au milieu de la pauvreté, uniquement occupé d'aimer sa mère et d'alléger pour elle le fardeau des jours.

» Il venait de toucher à sa vingtième année lorsque la pauvre femme mourut. Après lui avoir rendu les honneurs funèbres, Ismar ne voulut point habiter plus long-temps une ville qui lui rappellerait sans cesse la perte qu'il venait de faire; il désirait d'ailleurs tenter la fortune, et il quitta le Caire en prenant au hasard le premier chemin qui s'offrit devant lui.

» Il cheminait assez tristement (car la solitude est un vent desséchant qui énerve l'âme), lorsque, vers le soir du premier jour, il aperçut un étranger assis près d'une fontaine.

» Ismar, qui avait soif, s'approcha en lui adressant un vœu de bonheur auquel l'étranger répondit; il offrit même au jeune Egyptien sa tasse pour boire à la source, et lui fit place à côté de lui sous l'ombre du palmier. C'était un homme d'apparence presque grossière, mais dont la taille élevée et les membres robustes annonçaient une vigueur peu commune.

» Après une assez courte conversation, dans laquelle il apprit à Ismar qu'il s'appelait Rocad et avait aussi quitté son pays pour chercher fortune, il proposa au jeune homme de faire route ensemble, afin de diminuer l'ennui et les dangers du voyage. Celui-ci accepta volontiers, et tous deux continuèrent à marcher vers l'Occident.

» Le second jour, ils arrivèrent, un peu avant la nuit, sur le bord d'une rivière qu'avaient gonflée les pluies d'orage, et dont les eaux débordées roulaient avec fracas. Ils se demandaient comment il leur serait possible de la traverser, lorsque deux autres voyageurs arrivèrent. L'un était un jeune homme au regard d'aigle, au geste hardi, et portant l'habit de guerre; l'autre, plus âgé, avait le front large et pensif : il s'appelait Ourphaly, et son compagnon Akor. Tous deux s'arrêtèrent près de Rocad et d'Ismar en regardant le fleuve.

» — Avez-vous quelque moyen de passer sur l'autre rive? demanda Ourphaly à ce dernier.

» — Nous en cherchions un lorsque vous êtes arrivés répondit le jeune homme.

» — Qui nous empêche d'attendre que le débordement ait diminué? observa Rocad.

» — Ou de passer le torrent à la nage? ajouta Akor.

» Le voyageur au regard pensif secoua la tête.

» — Si nous attendons, il faudra demeurer la nuit sur ce rivage, répondit-il, et nous serons égorgés par les brigands du désert ou dévorés par les bêtes sauvages; quant à traverser le fleuve à la nage, vous seul, Akor, pourriez l'essayer. Cherchons donc quelque autre moyen de sortir d'embarras. N'avons-nous point vu ici près une barque tirée à sec et renversée sur la rive?

» — En effet, répliqua Akor; mais il faudrait vingt hommes pour la retourner, et six bœufs pour la traîner au fleuve.

» — Qu'à cela ne tienne, observa Rocad; ce n'est point un travail au-dessus de mes forces.

» Et, en effet, lorsqu'il eut été conduit vers la barque, il la renversa seul et la mit à flot.

» — Maintenant, par quel moyen pourrons-nous la diriger, sans rames, sur ces vagues? demanda Ismar.

» — Ne vois-tu pas cette longue corde? reprit Ourphaly; en se jetant à la nage, Akor peut en attacher un bout aux arbres de la rive opposée, tandis que nous garderons l'autre.

» — Je comprends, dit Ismar; mais ton compagnon ne craindra-t-il point de s'exposer à un tel danger?...

» — Donne! interrompit brusquement le jeune guerrier en saisissant la corde.

» Et, s'élançant dans les eaux, il atteignit bientôt le bord opposé; ses compagnons ne tardèrent pas à le rejoindre.

» — Par le ciel! dit alors Rocad en s'adressant aux deux nouveaux venus, notre association a été trop heureuse pour que nous nous séparions ainsi.

» — Vous plaît-il que nous continuions ensemble? demanda Ourphaly.

» — Où allez-vous?

» — A la recherche de notre destinée.

» — Nous de même.

» — Alors, soyons frères, et que Dieu nous protège!

» Les quatre voyageurs se serrèrent la main, et se dirigèrent ensemble vers le plus prochain village.

» Ils trouvèrent les habitants réunis devant les cabanes, et s'avancèrent vers eux pour demander un gîte. Après les avoir considérés quelque temps avec des regards scrutateurs, un vieillard se leva et leur fit signe de le suivre. Il les conduisit vers une maison construite avec des troncs d'arbres et composée de deux pièces, les fit entrer dans la seconde, étendit sur une natte quelques provisions, puis se retira.

» Bien qu'un tel accueil eût droit d'étonner les quatre étrangers, ils se mirent à souper sans trop s'inquiéter de la rudesse de leur hôte.

» L'autre chambre de la cabane s'était remplie peu à peu d'hommes qui causaient vivement dans une langue étrangère. Ourphaly se leva pour les entendre de plus près; mais après avoir prêté l'oreille quelque temps, il revint tout ému vers ses compagnons.

» — Nous sommes tombés au milieu d'une tribu d'assassins! dit-il à voix basse, et nos hôtes complotent de nous égorger dès que nous serons endormis.

» — Qu'ils y viennent! s'écria Akor en tirant son épée.

» Ourphaly lui imposa silence.

» — La lutte serait inutile, reprit-il, car ils sont trop nombreux ; nous ne pouvons songer qu'à la fuite.

» — Malheureusement cette chambre est fermée de tous côtés, et nous ne pouvons sortir qu'en traversant la pièce voisine, où sont nos ennemis.

» — Je trouverai moyen de tout arranger, reprit Ourphaly. Toi, seulement, Akor, va trouver nos hôtes afin de leur ôter toute défiance, et détourne leur attention jusqu'à ce que tu entendes le signal de nous rejoindre. Pendant ce temps, Rocad, dont nous connaissons la vigueur, arrachera quelques uns des troncs d'arbre qui forment la cabane, et nous ouvrira ainsi une issue par laquelle nous pourrons fuir.

» Les quatre voyageurs approuvèrent l'expédient d'Ourphaly. Tout réussit au gré de leurs désirs ; et lorsque les bandits entrèrent au milieu de la nuit pour les égorger, ils trouvèrent la pièce vide, et comprirent que leur dessein avait été découvert.

» Cependant les voyageurs continuaient leur route, traversant tour-à-tour des déserts et des pays cultivés. Ils coururent beaucoup de dangers ; mais la sagesse d'Ourphaly, aidée de la force de Rocad et de la bravoure d'Akor, réussit toujours à les sauver.

» Ils arrivèrent ainsi à une grande ville de l'Abyssinie, où régnait le grand roi Liré, surnommé le *Tigre-Noir* à cause de sa cruauté. Leurs bourses étaient épuisées, et ils auraient eu honte de mendier. Ils se consultèrent sur les moyens de se procurer de quoi vivre en attendant la grande fortune que tous espéraient ; mais Rocad leur dit de ne point se mettre en peine pour si peu, et qu'il se chargeait de pourvoir à leur subsistance.

» Il se rendit, en effet, sur le marché, au lieu où se tenaient les porte-faix, et offrit ses services aux marchands qui venaient y faire de gros achats. Sa force prodigieuse le fit bientôt rechercher ; et comme il portait des fardeaux que vingt hommes ordinaires n'auraient pu soulever, il parut très modéré en demandant le salaire que l'on eût donné à dix travailleurs. De cette manière, ses compagnons et lui vécurent dans l'abondance de toute chose.

» Mais aucun d'eux ne trouvait la destinée qu'il avait attendue, et tous commençaient à se désespérer, excepté Ourphaly, qui leur répétait sans cesse la belle maxime de Saadi : « Ne renonce jamais au bonheur. Les sources du bien » et du mal sont cachées, et tu ignores laquelle doit s'ouvrir » pour arroser l'espace de l'avenir. O homme ! ô toi, qui que » tu sois, mon frère, dans le malheur sois patient et espère. »

» Il y avait déjà plusieurs mois qu'ils vivaient ainsi, ballotés entre le découragement et les mauvaises pensées (car les esprits oisifs ressemblent aux maisons vides, où les animaux destructeurs et malfaisants se multiplient sans obstacle), lorsque tout-à-coup la ville retentit du bruit des cymbales et du cliquetis des armes.

» C'était une révolte contre le Tigre-Noir, dont les iniquités avaient lassé le peuple. On voyait accourir de tous côtés, dans la campagne, des bandes armées qui entraient en poussant des cris de mort, et grossissaient les rangs des révoltés.

» Cependant le roi Liré était sorti de son palais à la tête de ses gardes, et il dispersa une première fois les mécontents ; mais un peuple irrité est comme la vague de l'Océan, qui revient toujours jusqu'à ce qu'elle ait renversé l'obstacle : les vaincus se réunirent de nouveau, et livrèrent au Tigre-Noir plusieurs combats avec des succès différents.

» Akor, qui s'était mêlé aux révoltés dès le premier jour, n'avait point tardé à se faire remarquer par son audace, et, les principaux chefs ayant succombé, il fut proclamé général d'une voix unanime. Dès lors tout changea de face : Liré, vaincu dans trois combats succcessifs, fut assiégé, et tué de la main même d'Akor, qui jeta son cadavre au peuple réuni autour du palais.

» Les principaux de la ville se réunirent alors pour nommer un roi qui pût succéder au Tigre-Noir. Quelques uns proposèrent Akor ; mais la plupart craignirent, en prenant un guerrier aussi audacieux, de se donner un maître qui les conduirait dans la vie comme à la bataille, toujours l'épée haute et la fureur dans les yeux. Enfin, comme on ne pouvait s'entendre, il fut décidé qu'on laisserait le soin de choisir à un solitaire qui habitait une caverne de la montagne et passait pour être en communication directe avec le ciel. On alla donc chercher le saint homme, et on le ramena à la ville, après l'avoir averti de ce que l'on attendait de lui.

» Arrivé au lieu où le peuple avait été assemblé, le solitaire promena long-temps ses yeux sur la foule, puis, les arrêtant tout-à-coup sur Ismar, qui était venu comme curieux à ce spectacle :

» — Voilà le prince que le ciel vous destine, dit-il.

» Et l'ayant fait approcher, il lui posa sur le front la couronne.

» Cependant les principaux habitants murmuraient, disant à demi-voix :

» — Quel est cet homme que nul ne connaît, et comment saurons-nous s'il est vraiment digne de nous commander ?

» — Demandons-lui de composer les nouvelles lois dont nous avons besoin, ajoutèrent quelques vieillards, et nous jugerons ainsi de sa sagesse.

» Ce conseil fut approuvé de tous, et l'on dit à Ismar ce que l'on désirait de lui.

» — Qu'à cela ne tienne, répliqua Ourphaly qui ne l'avait point quitté ; votre nouveau maître y avait songé. et voici les lois qu'il a résolu de vous imposer.

» Alors il remit à l'un des vieillards un manuscrit que celui-ci commença à lire à haute voix. C'étaient des règles établies pour l'intérêt de la nation entière, et si sagement combinées, que chacun y trouvait sa sûreté et son avantage. Lorsque le vieillard eut fini, de longs cris d'admiration s'élevèrent de tous côtés. Ismar fut proclamé roi et conduit en triomphe au palais ; à ses côtés marchaient Rocad, Akor et Ourphaly.

» Dès que les quatre amis se trouvèrent seuls, Ismar se tourna vers ses compagnons, et, leur tendant les mains :

» — Si j'ai accepté la couronne, dit-il, c'est seulement dans l'espoir que vous m'aideriez à la porter ; car sans vous je ne puis régner un seul instant. Aussi ne consentirai-je à garder le titre de roi que lorsque vous m'aurez promis de ne jamais me quitter.

» — Ne crains rien, lui dit Ourphaly en souriant, nous te demeurerons toujours fidèles ; car nous sommes nés et nous avons grandi avec toi. Nous ne sommes que les trois principes de ta vie : Rocad est la force, Akor le courage, moi l'intelligence ; sans notre alliance il n'est point d'homme digne de ce nom, et elle seule peut faire un grand roi. »

Ici le derviche s'arrêta, et, se tournant vers le khalife Arould-Archirck après une courte pause :

— Chef des croyants, ajouta-t-il, cette histoire t'a dit mon secret. Je ne donnerai à ton fils ni le bonheur ni la sagesse, mais je lui dirai quelles sont les grandes facultés qu'il doit cultiver en lui pour y atteindre. C'est en portant au plus haut degré sa force, son courage et son intelligence que l'on peut bien vivre, et par conséquent bien régner ; car régner n'est autre chose que vivre dans un grand nombre.

A ces mots, le khalife frappa ses mains l'une contre l'autre en signe de joie ; il saisit son fils, et, descendant les marches du trône :

— Derviche ! s'écria-t-il, prends cet enfant et sois son précepteur. Toutes les richesses que j'avais promises au vainqueur sont à toi, et toutes celles que tu as pu désirer avec elles.

— Garde tes trésors, répondit le sage en souriant ; quiconque croit pouvoir contenter ses désirs par la possession

ressemble à celui qui voudrait étouffer du feu avec de la paille. Donne-moi seulement ton fils, afin que je tâche d'en faire un bon roi. Si je réussis, je serai assez payé par la reconnaissance des peuples; c'est la seule récompense qui n'allume en nous ni l'avarice ni l'ambition.

FORCES MILITAIRES DE MÉHÉMET-ALI.

UNIFORMES ET INSIGNES DES DIFFÉRENTS CORPS DE L'ARMÉE ÉGYPTIENNE.

Les forces militaires de Méhémet-Ali, d'après les derniers recensements, se composent de 150 502 hommes de troupes régulières, 41 678 de troupes irrégulières, 47 800 de gardes nationales; 15 000 ouvriers des fabriques, faisant journellement les manœuvres (leur nombre pourrait être porté à 50 000 au besoin); 1 200 hommes prêts pour le service actif, à tirer des écoles d'artillerie, de cavalerie, d'infanterie, de marine et de génie; enfin de 40 663 hommes répartis sur les flottes et dans l'arsenal : ce qui fait un total de 276 643 hommes.

Les soldats égyptiens ont l'armement français : la manufacture établie à la citadelle du Caire suffit aux besoins de l'armée. Quelques corps d'infanterie ont la baïonnette plus longue et dentelée.

Les troupes égyptiennes sont vêtues simplement. Leur costume, assez commode, conserve le caractère national. Il se compose d'un bonnet ou calotte rouge (*tarbouch*), car les préjugés n'ont pas permis encore d'adopter le schako ou quelque chose qui ressemble à la coiffure chrétienne; d'une veste justaucorps, agrafée sur la poitrine, et qui s'engage sous le pantalon. Celui-ci est une espèce de jupe serrant à gaîne, large jusqu'au genou, auquel se trouve adaptée une sorte de guêtre. Le milieu du corps est serré par une ceinture. Les vêtements sont en drap pendant l'hiver, et en forte toile de coton pendant l'été. Pendant l'hiver, la garde, l'artillerie et la cavalerie ont la veste bleue; celle de la ligne est rouge. Le costume d'été est blanc pour toute l'armée. Des souliers turcs en peau rouge forment la chaussure. La buffleterie est blanche pour l'infanterie et la cavalerie, et jaune pour l'artillerie.

L'uniforme des officiers ne diffère de celui des soldats que par la qualité du drap et les broderies. C'est la couleur rouge qui est généralement adoptée pour les officiers. Voici par quels insignes (*nichans*) les grades sont distingués : les grades inférieurs se désignent par des brandebourgs en galon, qui se portent de chaque côté de la poitrine; le galon, dans la ligne, est en or et en laine, et dans la garde en argent. Le caporal (*on-bachi*, chef de dix) porte un galon;

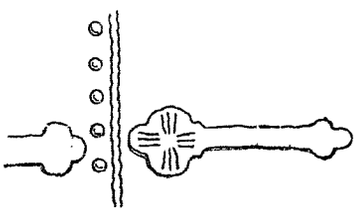

le sergent (*chaouch*), deux; le sergent-major (*bachaouch*), trois; l'adjudant sous-officier (*sokolagassi*, adjudant de gauche) porte, sur la droite de la poitrine, un quart de lune en argent; le sous-lieutenant (*melasem-sane*, second lieutenant), une étoile en argent; le lieutenant (*melasem-evel*, premier lieutenant), une étoile et un quart de lune en argent; le capitaine (*iuzbachi*, chef de cent), une étoile et une demi-lune en argent; l'adjudant-major (*sakologassi*, adjudant de droite), une

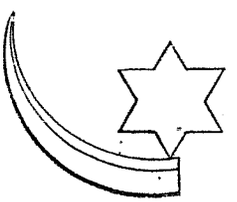

étoile en argent et une demi-lune en or; le chef de bataillon (*binbachi*, chef de mille), une étoile et une demi-lune en or; le lieutenant-colonel (*kaïmakam*, lieutenant), une étoile en diamants et une demi-lune en or; le colonel (*mir-alaï*, prince de régiment), une étoile et une demi-lune en diamants; le général de brigade (*mir-lioua*, prince du drapeau), deux étoiles et une demi-lune en diamants; le général de division (*mir-mirân*, prince des princes), trois étoiles et une demi-lune en diamants.

Les colonels et les généraux de brigade ont le titre de beys; les généraux de division sont pachas à deux queues.

Les insignes des diverses armes sont : pour la cavalerie,

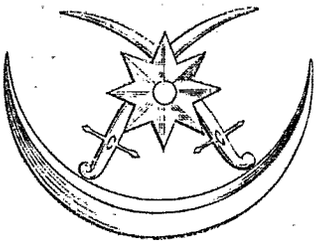

une demi-lune avec deux sabres en sautoir et une étoile au milieu; pour l'artillerie, une demi-lune avec deux canons

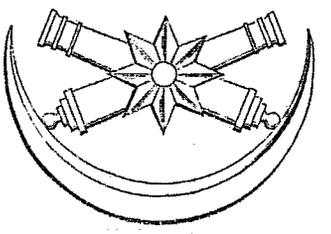

en sautoir et une étoile au milieu; pour les sapeurs, une

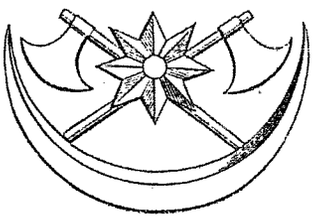

demi-lune avec deux haches en sautoir; pour le train d'artillerie, une demi-lune avec deux sabres en sautoir et une roue au milieu.

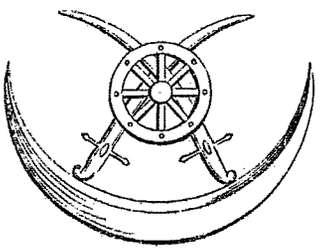

Les chirurgiens et pharmaciens portent un caducée traversé par une épée, en or ou en argent, suivant le grade.

Nous devons la communication des insignes des différents corps de l'armée égyptienne à l'obligeance de M. Frédéric Goupil. Ce jeune artiste, qui a accompagné M. Horace Vernet dans son récent voyage en Orient, a, pendant cette lointaine pérégrination, pris avec le daguerréotype un grand nombre de vues qu'il a mises à notre disposition, et dont nous nous proposons de faire usage.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSEE DU LOUVRE. — SCULPTURE.

VASE BORGHÈSE.



(Salle des Cariatides. — Vase Borghèse, en marbre pentélique; hauteur, 1m, 717.)

Ce vase a été trouvé, au seizième siècle, avec le groupe de Silène à l'enfant, dans les fouilles des jardins de Salluste. Placé autrefois au milieu de la seconde salle de la villa Borghèse, il est sorti de ce palais, avec un grand nombre d'autres chefs-d'œuvre, pour enrichir notre Musée.

Ses bords sont ornés d'une couronne de lierre. A l'endroit où devaient naître les anses sont des mascarons silèniques. Autour du vase court un bas-relief de onze figures, dont le sujet est une bacchanale. Bacchus écoute une Bacchante ou Ménade qui joue de la lyre; d'autres Bacchantes et des Faunes dansent et jouent des instruments. Du côté que reproduit notre gravure, on voit Silène ivre, près de tomber s'il n'était soutenu. Un Faune joue de la double flûte; une Ménade joue des crotales, espèces de castagnettes de bois ou d'airain. Le style de ce bas-relief est gracieux et élégant; il rappelle la belle époque de la sculpture grecque.

Les fêtes appelées bacchanales ou dionysiaques s'étaient répandues d'Egypte en Phénicie, et de Phénicie en Grèce;

plus tard elles furent introduites en Italie. Défendues l'an 568 de Rome, à cause des désordres dont elles étaient l'occasion, ces fêtes furent de nouveau célébrées sous l'empire.

On représentait quelquefois, dans ces fêtes, les Bacchantes demi-nues, ou couvertes de peaux de tigre passées en écharpe, la tête couronnée de lierre, les yeux égarés, et le thyrse à la main, poussant des cris et des hurlements affreux, et répétant sans cesse des acclamations que l'on supposait adressées à Bacchus triomphant des Géants et des Indiens; ces acclamations étaient : *Evohe!* (Bien, mon fils!) et *Io Bacche!*

CHARITÉ DES PAUVRES

EN IRLANDE.

Tout le monde sait dans quel effroyable état de misère est tombée la population de l'Irlande. Le mal est si grand, que l'histoire du genre humain, si riche en infortunes de toute espèce, n'en renferme pas un exemple. L'enquête publique ordonnée par le parlement sur cette misère générale et sur ses causes, a mis à jour la plaie dans toute son étendue. Rien ne navre le cœur comme les tristes tableaux dont ces documents officiels sont remplis. Mais une chose les relève cependant, c'est l'immense charité dont les pauvres font usage à l'égard de ceux qui sont encore plus pauvres qu'eux. Au-dessus de cette terre désolée on voit reluire le ciel dans toutes les âmes. Nous nous bornerons à extraire des actes publiés par le parlement quelques faits; ils parleront d'eux-mêmes assez haut.

« J'ai quatre-vingt-huit ans, répond un vieux mendiant aux commissaires. Après avoir passé en mer un grand nombre d'années de ma vie, je suis revenu ici dans mon pays; j'étais trop vieux pour continuer ce métier, et je suis revenu afin de vivre en travaillant. J'ai deux enfants au service de la marine marchande d'Amérique; ils n'ont pu m'aider d'aucune manière. Ayant travaillé dix ans, en voici deux que je souffre de rhumatismes et de vertiges, ce qui m'empêche de rien faire. J'avais loué un acre de terre que je cultivais, et cela me faisait vivre; mais depuis que je suis incapable de travailler, j'ai donné le bail à un de mes amis sans indemnité. Dès lors j'ai été de maison en maison chez mes anciens voisins; ils partagent avec moi leur repas et me donnent un lit de paille dans un coin. J'ai un drap et une demi-couverture que je porte avec moi. C'est chez les petits fermiers que je vais et non pas chez les ouvriers, chez de vieilles connaissances que j'ai faites lorsque je mangeais mon propre pain, et chez quelques uns de leurs parents; ils vivent dans la campagne auprès de la ville. Je préfère aller chez des gens de la campagne, parce qu'ils me donnent une place à leur feu et un lit de paille. En général, je reste une nuit dans chaque maison, et je puis y rester deux nuits ou un plus grand nombre si cela me convient. Plusieurs seraient bien aises de me garder une semaine; mais je ne veux pas les déranger, car je sais que je serai bien reçu ailleurs. Quand je pense que je suis resté trop long-temps dans un voisinage, je passe à un autre. Quand j'arrive à une maison, je demande pour l'amour de Dieu à y loger. Le seul refus que j'éprouve est que l'on n'a pas de paille pour me faire un lit. Quand je demande au nom de Dieu, ils croiraient commettre un péché de me refuser, quoique je sache bien que plusieurs aimeraient mieux n'être pas dérangés; mais je n'ai pas de motifs de me plaindre d'eux, car en hiver ou en été ils ne m'ont jamais reçu d'un air chagrin. Je ne puis porter de sac : là où je loge on me fait partager les repas; je suis toujours certain que cela ne manquera pas. Je ne désire rien emporter avec moi, et je ne suis à charge à la famille que pour ma subsistance. Je vais une fois la semaine à la ville; j'ai recours à cinq habitants qui me donnent chacun un demi-penny (cinq centimes) par semaine. Ce qui me tue, c'est que je ne puis avoir assez de tabac, et je crois que c'est cela qui me fait perdre la vue. Il me faudrait douze kreuzers (cinquante centimes) pour m'en fournir, et je n'ai pas autant. Pour mon habillement, je dépends du hasard, suivant que l'on me donne un habit usé ou un autre article. La veste que j'ai eue vient d'un vieux marin que j'eus le bonheur de rencontrer sur le quai. De tous les ouvriers qui ont été à l'ouvrage avec moi, je n'en connais pas une douzaine qui ait passé l'âge de soixante ans. Ils avaient de la répugnance à mendier, et ont travaillé tant qu'il leur est resté la moindre force. Mais ils ne pouvaient vivre ainsi : un travail rude, quand ils n'étaient plus capables de le soutenir, et une mauvaise nourriture, les ont tués. Je n'ai jamais connu un vieillard de ce pays qui l'ait quitté par honte afin de mendier ailleurs. Quand un homme est connu pour avoir été un honnête homme dans son temps, il trouve plus de secours chez lui, et outre cela, les gens travaillent ordinairement si long-temps que, quand ils se mettent à mendier, ils sont trop faibles pour aller loin. »

Autrefois les familles qui auraient permis que leur chef mendiât auraient été déshonorées; mais la misère a éteint ces sentiments honorables. Le plus grand nombre des vieillards infirmes vit de mendicité. L'enquête rapporte que les enfants voudraient à la vérité soutenir leurs parents, mais que les femmes s'y opposent, parce qu'on ne pourrait nourrir les grands-pères qu'aux dépens de la subsistance des petits enfants. En général, c'est entre cinquante-cinq à soixante ans que les hommes commencent à ne pouvoir plus travailler, et adoptent par conséquent le genre de vie dont nous venons de retracer l'image.

On conçoit qu'avec une aussi effroyable misère que celle qui règne dans ce pays, les fièvres, causées par le défaut de vêtements et l'insuffisance de la nourriture, doivent être fréquentes; elles désolent la population des campagnes en la mettant dans l'impossibilité de se procurer les remèdes nécessaires, ni une autre nourriture que des pommes de terre; ce sont les voisins qui, par charité, en apportent à ceux qui sont couchés. Voici une déposition faite par un ecclésiastique : Appelé pour administrer un mourant, il trouva le père et quatre ou cinq enfants malades, étendus ensemble sur un lit formé d'un peu de paille toute pourrie et mouillée, n'ayant rien autour d'eux; leur couverture était un morceau de ce qu'on appelle couverture des pauvres (moitié laine, moitié étoupe), et ils assurèrent que c'était la seule qu'ils eussent depuis huit ans. La seule personne qui les soignât était une petite fille de onze ans. Leurs voisins leur apportaient un peu de pommes de terre et quelquefois un peu de lait qu'ils déposaient à quelques pas de la porte, et que cette enfant venait prendre lorsqu'ils s'étaient retirés. Ce sont les seuls secours qu'ils reçurent. Les enfants revinrent à la santé, le père mourut. Leur oncle, homme qui avait huit enfants à lui, et qui les élevait dans une grande pauvreté, prit les enfants dans sa maison, et leur donna *une place au feu et une au lit de la famille.* Quant à leur subsistance, la mendicité y pourvoit.

Quand des familles étrangères à la paroisse, et qui vivent en mendiant, tombent malades, on élève pour elles une hutte sur le bord de la route; les membres de la famille qui sont en santé soignent les autres, et viennent prendre hors de la hutte ce que les personnes charitables déposent à leur intention. Il arrive quelquefois que toutes les personnes d'une famille meurent ainsi les unes après les autres.

Dans quelques paroisses, il existe des sociétés de secours alimentaires, soutenues par les cotisations des ouvriers et des petits boutiquiers. Ces pauvres se secourent eux-mêmes. Il y a en général une répugnance invincible pour les hospices; on aime mieux souffrir la misère au milieu de ses voisins que s'en éloigner pour être mieux traité. L'antipathie pour les protestants, maîtres des hospices, entre dans

cette répugnance pour beaucoup. Les fonds affectés à la charité publique ayant passé aux mains des protestants lors de la terrible mesure de la spoliation des catholiques, les institutions charitables se sont presque toutes appauvries depuis cette époque, et sont tombées dans un état pitoyable de dénûment. D'un grand nombre d'interrogatoires consignés dans l'enquête du parlement nous en extrairons deux ou trois qui donneront une idée de la charité hospitalière exercée fréquemment par les familles pauvres dans l'intérieur même de leur logis.

Une pauvre femme, couchée sur un lit dans une petite chambre; personne auprès d'elle; une famille pauvre qui a cette chambre lui en laisse un coin *pour l'amour de Dieu.* « Voulez-vous aller à la maison d'industrie? —Ah! certainement non; il n'y aurait personne pour m'enterrer hors de la maison! — Vous seriez mieux qu'ici; vous auriez assez à manger. — Que m'importe! Quoique je n'aie rien du tout pour vivre, j'aime mieux rester ici, et mourir au milieu de mes voisins. »

Une très petite chambre dans une cabane; une vieille femme est assise dans un coin; elle est paralytique et aveugle; son mari, homme très âgé, est assis sur un banc; il n'y a rien dans la chambre qu'un peu de paille. La femme dit: « Je suis très mal; je ne puis faire un pas sans être soutenue; je suis prisonnière; mon mari n'a rien à faire. Il faut que je vous avoue la vérité: il coupe furtivement des fagots de bruyère, et les vend pour avoir quelque chose à manger. » On adresse au mari cette question: « Comment gagnez-vous votre vie? — Je fais comme je puis, d'une manière ou d'autre. — Voulez-vous que votre femme aille dans la maison d'industrie? — Quoi! elle me quitterait! Non, je ne le permettrai pas tant que je gagnerai quelque chose, quand même je devrais mendier (les larmes lui viennent aux yeux). — Mais si vous y alliez avec votre femme? —On ne nous laisserait pas ensemble, on nous séparerait! — Mais vous seriez bien traités dans cette maison. — J'ai dit mes raisons, et ma femme n'ira pas tant que je pourrai trouver quelque chose à lui donner. »

Une jeune femme malade et presque aveugle dans une petite chambre; sa tante qui allait mendier la faisait vivre; maintenant cette femme est malade aussi et au lit. Une famille pauvre leur donne un coin de sa chambre par charité. « Voulez-vous aller à la maison d'industrie? — Ah! messieurs, je n'ai jamais été dans de tels lieux avec des étrangers, et je préfère rester avec mes voisins! — Vous y seriez mieux qu'ici. — Ici je puis, quand je me porte mieux, aller à la messe, et c'est la seule consolation que j'aie. — Mais le prêtre viendra vous voir dans cette maison. — Bien messieurs; mais je ne veux pas cependant y aller. — Pourquoi donc? — Puisque vous le voulez, il faut que vous sachiez (ici les larmes lui viennent aux yeux) que j'ai ici une petite enfant qui me vient d'une sœur qui est morte. Elle n'a personne que moi qui s'intéresse à elle. — Oui, dit la femme à qui appartient la chambre, c'est la vérité: voilà la raison pour laquelle elle ne veut pas se rendre à la maison d'industrie. »

Dans une petite chambre deux femmes sont blotties dans des coins; c'est la mère et une de ses filles; elles ont un peu de paille sous elles et une couverture sur chacune. Une autre fille dit qu'elle relève de la fièvre; elle montre quelques pommes de terre gâtées, et dit qu'elles n'ont rien autre à manger. Les commissaires sont tellement frappés de leur aspect, qu'ils ne pensent pas à les interroger.

Une partie notable de la population a adopté pour profession le vagabondage. Le manque absolu de travail l'y oblige. Des familles entières errent à l'aventure en demendant en chemin la charité. Un fermier du comté de Mayo évalue à cent le nombre de familles de mendiants qui passent journellement devant sa porte. Un fermier du comté de Roscommon évalue ce nombre à une trentaine. Ces chiffres suffisent pour montrer que cette partie de la population est très considérable. Il en coûte par conséquent beaucoup à la population fixe pour la nourrir. L'usage s'est établi de planter un coin de champ en pommes de terre qu'on destine exclusivement à faire l'aumône. Ceux qui font la charité ne s'informent pas de l'état des gens, et regardent l'aumône qu'ils leur font comme un moyen de salut. Tous les fermiers s'accordent à dire que c'est une chose très commune parmi les journaliers les plus pauvres de soulager les mendiants en hiver, et d'éprouver eux-mêmes la dernière détresse en été. Un fermier, qui est souvent dans la nécessité de mendier, répond aux commissaires qui l'interrogent: « Quand un homme me demande au nom de Dieu, je ne puis le refuser; à moi-même on ne me refuse pas. » L'idée générale du peuple, et c'est ce qui le soutient dans le sacrifice continuel qu'il fait de lui-même afin de soulager les misérables, est qu'en donnant ses pommes de terre il n'en diminue pas la quantité: « c'est, disent ces pauvres gens, mettre de côté pour le jour du jugement. » Quant au logis, les journaliers les plus pauvres ne refusent jamais aux mendiants qui passent un abri dans leur hutte. Il en résulte de grands inconvénients, soit à cause des maladies contagieuses qu'ils répandent souvent, soit à cause de leurs conversations et de leurs mauvaises habitudes. Mais les curés ont vainement cherché à arrêter cette hospitalité trop facile; ils n'ont jamais pu y réussir. Les pauvres Irlandais croiraient détourner de leur toit la protection de Dieu s'ils refusaient leur porte à celui qui demande, au nom de Dieu, à entrer pour se réchauffer et dormir.

DE LA RIME.

La rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres. Le poëte alors est un mauvais mécanicien qui fait entendre le bruit choquant de ses poulies et de ses cordes; ses lecteurs éprouvent la même fatigue qu'il a ressentie en rimant; ses vers ne sont qu'un vain tintement de syllabes fastidieuses. Mais s'il pense heureusement, et s'il rime de même, il éprouve et il donne un grand plaisir qui n'est goûté que par les âmes sensibles et par les oreilles harmonieuses.

VOLTAIRE.

FORMES SINGULIÈRES DES ROCHERS.

I.

FISSURES ET INJECTIONS.

Les rochers forment un des traits les plus intéressants des paysages. Il suffit souvent d'un seul trait de cette espèce pour donner du caractère à tout un point de vue. En aperçoit-on sur le penchant des collines, sortant du sein de la verdure et couronnés par elle, c'est sur eux que le regard se porte de préférence. En quelque position qu'ils se trouvent, les yeux en sont d'abord frappés. Ici ils surgissent sur le bord ou même dans le milieu des rivières; là des torrents se précipitent en bouillonnant dans leurs crevasses ou du haut de leurs escarpements; ailleurs ils sont battus par les vagues de la mer qui les déchirent continuellement; plus loin ils se dressent à la cime des montagnes et percent les nuages; partout ils parlent à l'imagination, et partout leur forme présente à l'esprit quelque chose de sérieux en même temps que de pittoresque. Il semble en effet qu'il y ait en eux quelque chose de plus que dans tous les autres accidents de la campagne. Que de pensées profondes les moindres d'entre eux n'inspirent-ils pas à celui qui connaît leur origine et leur histoire! Il voit en eux des fragments de cette voûte vénérable du globe, qui, étendue en tous lieux sous nos pas et sous nos établissements qu'elle soutient, mais cachée sous la terre dont elle est revêtue pour la prospérité de la

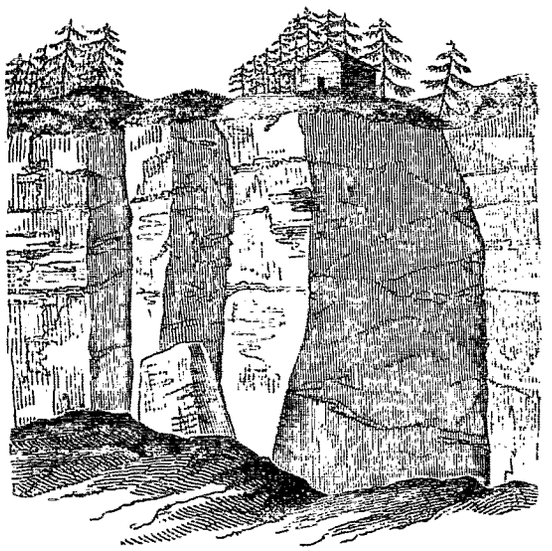

(Fissures croisées formant des pans coupés dans les rochers.)

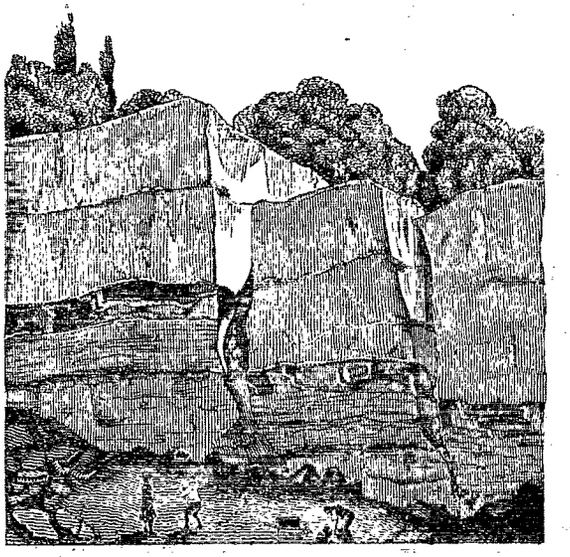

(Fissures dans une mine de houille.)

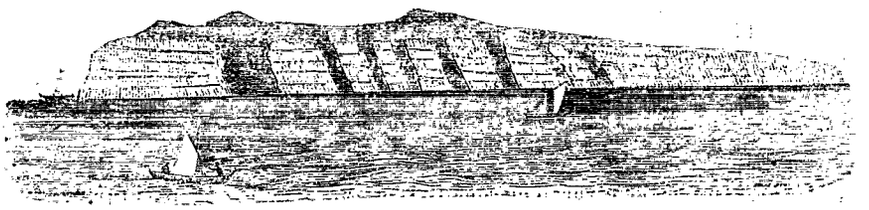

(Fissures injectées par une roche trappéenne dans une falaise, près de Shuishnish (archipel des Hébrides).

végétation, ne se découvre à nos regards que sur quelques points où l'on aperçoit ses brisures saillantes. Telle est, en effet, la vraie condition des rochers. Mais quels événements leur ont donné naissance? quels événements les ont élevés au-dessus de la masse souterraine dont ils dépendent? quels événements leur ont donné ces formes variées qui nous étonnent? — Le hasard, se contente-t-on quelquefois de répondre. — Non, il n'y a point de hasard dans la nature, et tous les objets de la création ont leurs lois. Nous avons pensé, d'après cela, que quelques détails sur les configurations singulières que présentent dans certaines circonstances les rochers devaient avoir, pour tout le monde, de l'intérêt.

Il n'est pas rare de voir dans les rochers d'immenses fissures qui les partagent du haut en bas. On ne peut mieux comparer ces fissures qu'aux lézardes qui se rencontrent dans les vieux édifices. Elles ont la même apparence et la même cause; elles tiennent en effet, la plupart du temps,

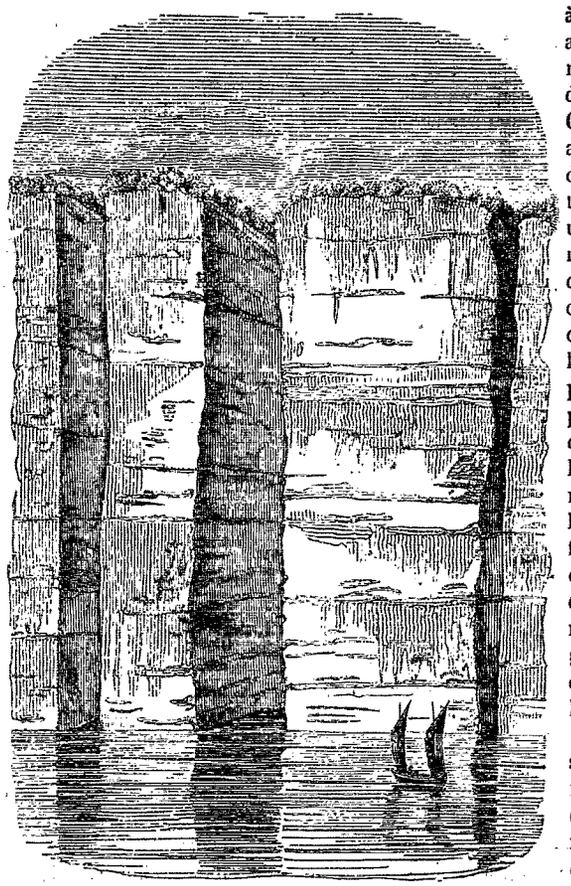

(Fissures déblayées par la mer dans l'île de Sky.)

à ce que la masse de rochers, ayant subi quelque mouvement, s'est fendue à cause de son défaut de flexibilité. Comme l'enveloppe de la terre a éprouvé une multitude de dislocations dans la suite des temps, il est rare de trouver une étendue un peu considérable de rochers qui ne soit divisée par des coupures dues à cette cause. C'est ce qu'il n'est que trop aisé de vérifier dans les carrières, car l'on ne s'y procure qu'avec beaucoup de peine des monolithes de grande dimension. Mais comme leurs deux bords sont en général joints l'un contre l'autre, les fentes de cette espèce ne font pas ordinairement grand effet; et les paysagistes, qui ne considèrent pas les rochers du même œil que les géologues, glissent le plus souvent par dessus sans donner signe de les apercevoir.

Cependant, les fentes ont souvent la plus grande influence sur la forme des rochers; car ce sont les coupures qui déterminent les plans divers qu'ils présentent. En se croisant irrégulièrement, elles déterminent de grands prismes

plus ou moins anguleux, tantôt droits, tantôt inclinés ; et ce sont ces prismes qui, demeurant debout tandis que leurs voisins sont éboulés ou détruits, constituent en général les traits saillants et tout le caractère des escarpements. Nous avons choisi pour exemple de cet effet, si commun dans tous les pays de montagnes, les beaux rochers de grès qui se voient sur les bords de la Lahn, près de Coblentz.

Quelquefois les côtés de la fente sont écartés, et alors le phénomène a beaucoup plus d'apparence. Il est rare cependant que la cavité soit entièrement vide. En général, elle se trouve remplie par du sable, de l'argile et des quartiers de rochers plus ou moins volumineux qui y sont tombés de la partie supérieure. Les mineurs qui, dans les couches minérales qu'ils exploitent, rencontrent fréquemment des accidents de cette espèce, leur donnent le nom de *faille*. Ce qu'ils offrent pour eux de plus remarquable, c'est que dans le mouvement de dislocation du terrain, il arrive communément que l'un des côtés glisse ou remonte sur l'autre, de telle sorte que la même couche se trouve plus élevée d'un côté de la fente que de l'autre. C'est ce qui est indiqué dans notre seconde gravure, où l'on voit une couche de houille à ciel ouvert divisée par deux fentes suivant lesquelles le terrain a glissé inégalement, et dont l'une, d'une certaine largeur, est remplie de terre et de pierres.

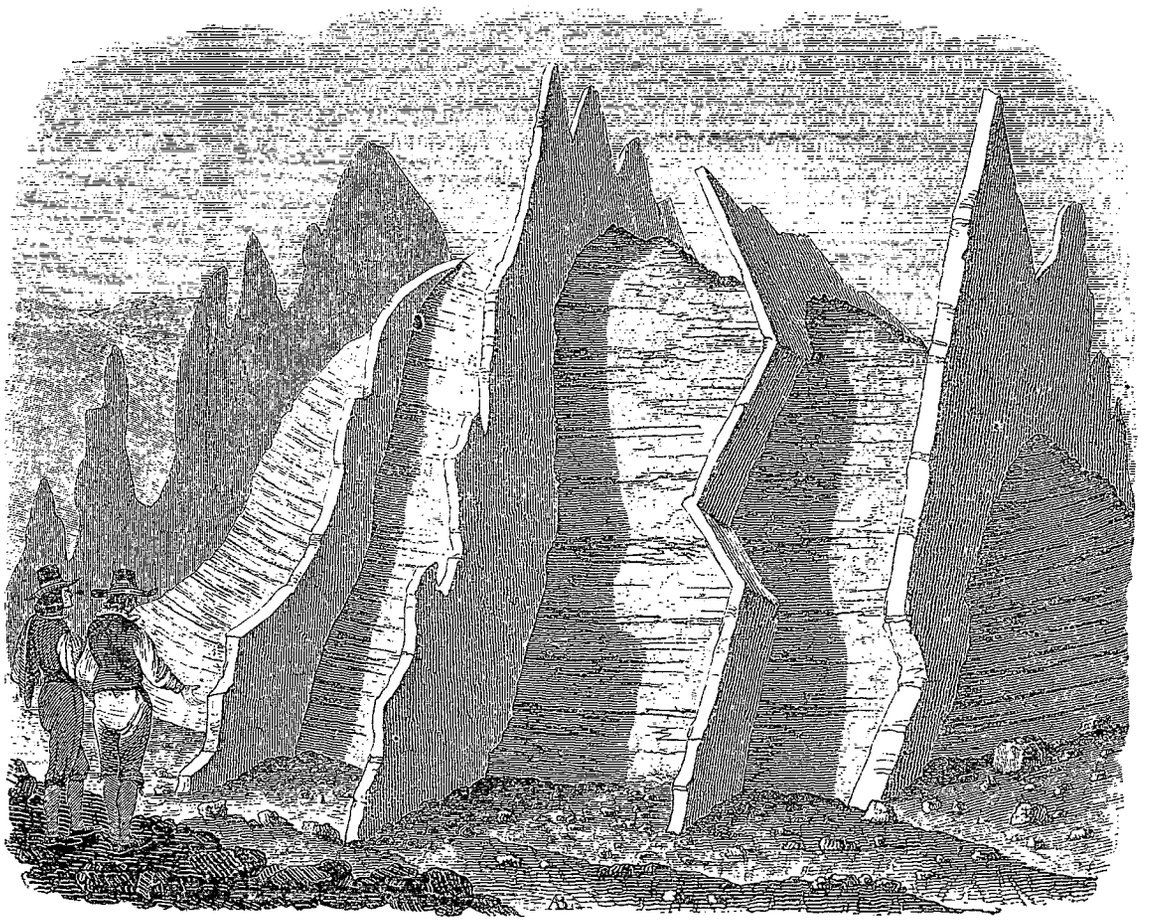

(Fissures moulées dans le val de Bove (Etna).)

Mais les effets les plus curieux produits par ces lézardes proviennent de ce que, dans certains cas, la matière fondue qui existe dans l'intérieur du globe, et qui sert d'aliment aux déjections des volcans, monte au jour par la fente de l'enveloppe, et, s'y refroidissant, y demeure moulée, formant ainsi des rochers d'une nature et d'une couleur particulières, intercalés au milieu des autres. Dans les pays qui ont été fortement travaillés par les tremblements de terre, et où par conséquent la terre s'est fréquemment fendue jusqu'à de grandes profondeurs, les rochers de ce genre sont communs. Ce sont des témoins, aujourd'hui bien tranquilles, des grandes dislocations qui ont eu lieu autrefois. Les fentes sont une preuve patente de ces anciennes dislocations, et les matières qui les remplissent, par leur analogie avec les laves, en sont une autre de la profondeur à laquelle le phénomène s'est étendu dans le sein de la terre. Quelquefois le terrain a subi de telles secousses, qu'il y a plusieurs fentes les unes à côté des autres. Une de nos gravures en présente un exemple très remarquable pris dans les îles Hébrides, près de Shuishnish. Une des falaises de l'île, composée de couches de grès régulièrement posées les unes sur les autres, se trouve partagée par sept énormes fentes à travers lesquelles des roches ignées, remontant de l'intérieur de la terre, sont venues s'étaler à la surface en un amas légèrement aplati. La plus large de ces fentes a environ trente mètres de diamètre; les autres sont beaucoup moindres; mais leur teinte, différente de celle de la falaise, est cause qu'elles frappent cependant de très loin l'œil des navigateurs. La falaise se présente comme une série de rubans horizontaux coupés transversalement par des rubans obliques : les uns sont formés par les couches de grès, les autres par les filons *trappéens*.

Une modification plus singulière encore se produit lorsque la matière qui remplit la fente et le rocher dans lequel la fente s'est formée, se trouvent être d'un degré de résistance différent. En effet, la pierre qui est la plus tendre des deux s'usant plus rapidement que l'autre, soit par la pluie, soit par la gelée, soit par les eaux qui la battent quand elle y est exposée, disparaît jusqu'à une certaine profondeur en laissant l'autre en saillie.

Nous avons fait représenter deux exemples curieux de ce genre d'altération. Le premier est pris dans l'île de Sky : la falaise est formée par des couches de grès disposés en lits horizontaux et assez solides pour résister aux vagues qui les frappent continuellement. Ces couches sont partagées, de distance en distance, par de larges fentes verticales, remplies primitivement par des matières en fusion venues de l'intérieur. Ces masses, moins capables que le grès de faire bonne résistance à la mer, ont été sapées peu à peu ; de sorte que maintenant on aperçoit entre les couches de grès de grands corridors sombres, dans lesquels entre la mer, et au fond se trouve la roche ignée qui a reculé peu à peu, et qui recule encore tous les jours devant les attaques des vagues.

Le phénomène inverse se produit lorsque les fentes, au lieu de se faire dans un terrain résistant, ont eu lieu au contraire dans un terrain de peu de dureté, comme de l'argile, du sable, des cendres volcaniques. Alors, c'est la matière qui remplissait la fente qui demeure en saillie. Les fentes peuvent dans ce cas se comparer à des moules immenses qui se détruisent après la consolidation de la matière qui s'y était injectée, et qui laissent alors au jour leur forme intérieure représentée en relief par cette matière. C'est surtout dans les environs des volcans que ces phénomènes sont fréquents. Les tremblements de terre qui agitent la masse de la montagne, la fracturent en tous sens, et la lave qui remplit les conduits intérieurs s'échappant de tous côtés par ces fentes, s'y refroidit et y produit de grandes lames qui se découvrent quand les intempéries ont entraîné une partie du terrain crevassé. L'exemple que nous avons choisi est pris sur les pentes de l'Etna, dans le *Val de Bove*. Quelques unes de ces lames s'élèvent à d'immenses hauteurs le long de la montagne, tantôt, comme celles qui sont ici représentées, sur une faible épaisseur, d'autres fois sur une épaisseur de plusieurs mètres.

On voit par là combien d'accidents très différents pour les apparences, et très remarquables, peuvent naître d'une cause très simple, qui est le brisement de l'enveloppe de la terre.

MORTS PREMATUREES.

SAVANTS, LITTÉRATEURS ET ARTISTES.

(Suite. — Voy. p. 306.)

FABRE D'EGLANTINE, né à Carcassonne, mort avec Danton et Camille Desmoulins sur l'échafaud, le 5 avril 1794, à l'âge de trente-neuf ans. Sa comédie du *Philinte* est une énergique protestation contre l'égoïste et immorale indulgence des gens du monde pour le vice. *L'Intrigue épistolaire* et *les Précepteurs*, comédies d'un autre genre, complètent ses titres comme auteur dramatique.

FALLOPE, anatomiste et chirurgien célèbre, né à Modène en 1525, mort vers sa quarantième année. Ses travaux font époque dans les annales de la science.

FARQUHAR, né en Irlande, l'un des meilleurs auteurs comiques du théâtre anglais, mort en 1707, âgé à peine de trente ans. Ses comédies sont fort licencieuses, comme toutes les comédies anglaises de son temps. La dernière qu'il composa, *the Beaux Stratagem*, passe pour son chef-d'œuvre.

FÉTI, né à Rome, mort en 1624 à trente-cinq ans. Le Musée du Louvre possède quatre tableaux du Féti.

FILANGIERI, né à Naples, mort en 1788, avant d'avoir accompli sa trente-sixième année, s'est illustré comme penseur et comme ami des hommes par sa *Science de la législation*, livre qui a sa place marquée dans les bibliothèques, sur le même rayon que les livres de Grotius, de Montesquieu et de Beccaria. Fils d'un prince, ses plans de réforme et ses idées philosophiques lui suscitèrent des luttes pénibles dans sa famille. Attaché à la personne du roi, et remplissant des fonctions militaires, c'était au milieu d'une cour dépravée et au bruit des folles conversations du corps-de-garde qu'il se livrait à ses hautes et profondes méditations.

FLORIAN, mort en 1794 à trente-neuf ans et six mois. Le recueil de ses fables est son meilleur titre littéraire. Le bon duc de Penthièvre, à la personne de qui Florian était attaché, le chargeait de distribuer ses *pudiques bienfaits*, immortalisés par la muse de Gilbert.

FONSECA (Eléonore, marquise de), Italienne célèbre comme savante et comme écrivain politique, fut pendue à Naples en 1799 à l'âge de trente-un ans, dans la sanglante réaction dirigée par Joseph Acton, l'agent d'Angleterre, contre le parti français.

FOX MORZILLO, de Séville, auteur d'ouvrages de philosophie et de grammaire, périt sur mer à l'âge de trente-deux ans, en 1560, en allant prendre possession de la charge de précepteur de don Carlos, fils de Philippe II.

FRAUNHOFER, opticien bavarois. Né de parents pauvres, orphelin à onze ans, il passait ses journées à travailler comme apprenti dans un atelier, et ses nuits à s'instruire dans un réduit ouvert à tous vents. La masure où il demeurait s'écroula, et ce fut comme par miracle qu'il fut retiré des décombres sous lesquels il était enseveli. Cette délivrance providentielle attira sur le pauvre enfant l'attention et l'intérêt général. A force de génie et de patience, il se plaça à la tête des plus illustres opticiens de l'Allemagne. Comme physicien, comme astronome, Fraunhofer savait immensément et il a reculé les bornes de la science ; il mit le comble à sa gloire en achevant le superbe télescope de l'université de Dorpat. Cet homme célèbre mourut en 1826 à trente-neuf ans.

FRESNEL, natif de Broglie (Eure), mort dans sa quarantième année, s'est illustré par ses découvertes sur la lumière. Peu de jours avant sa mort, en 1827, M. Arago, son confrère à l'Académie des sciences et son ami, lui porta la médaille que la Société royale de Londres lui avait décernée pour avoir appliqué la théorie des ondulations aux phénomènes de la polarisation. Ce prix a été fondé par le comte de Rumford pour la plus belle découverte sur la théorie de la chaleur et de la lumière. Fresnel a inventé pour les phares un système d'optique qui est adopté dans toute l'Europe. (Voy. 1834, p. 285.)

GÉRICAULT, né à Rouen, mort à trente-trois ans, le 26 janvier 1824, commença l'un des premiers la réaction contre les imitateurs de David. Son audace lui coûta cher. Pour vivre, il fut réduit long-temps à faire colporter ses ouvrages dont personne ne voulait : aujourd'hui ses moindres essais sont hors de prix. Ce fut en 1819 qu'il fit paraître le tableau du Naufrage de la Méduse, que l'on admire au Louvre et qui est une des plus belles œuvres de l'école française.

GILBERT, né en 1751 à Fontenoy-le-Château, mourut à vingt-neuf ans et quelques mois. On relit toujours avec attendrissement ses adieux à la vie qu'il composa à l'Hôtel-Dieu de Paris, huit jours avant d'y mourir ; en voici deux stances bien connues :

Au banquet de la vie infortuné convive,
Je parus un jour, et je meurs ;
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois !
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois !

Dans ses satires, Gilbert, aigri par le malheur et par l'envie, se montra injuste, à bien des égards, envers de grandes et légitimes renommées ; mais il faut reconnaître que jamais avant lui la satire des mœurs n'avait fait entendre chez nous des accents aussi énergiques que les siens.

GIORGION, peintre célèbre de l'école vénitienne, mort en 1511, à trente-quatre ans, par suite, dit-on, du chagrin que lui avait causé une infâme trahison de la part d'un élève à qui il donnait l'hospitalité.

HASSELQUIST, étudiant suédois, avait entendu Linné, à l'une de ses leçons dans la chaire d'Upsal, regretter que l'histoire naturelle de la Palestine fût peu connue; il résolut aussitôt d'aller en Orient pour combler cette lacune de la science. Ses amis lui objectent la faiblesse de sa constitution et les dépenses considérables du voyage; il leur répond que le changement de climat lui sera favorable, et qu'il voyagera à pied. Ne pouvant le retenir, ils lui font une bourse; il part, mais pour ne plus revenir : il mourra à Smyrne, en 1752, dans sa trente-unième année. Cet intéressant martyr de la science atteignit le but de son dévouement; il s'est illustré par ses travaux sur l'histoire naturelle du Levant, dont Linné a publié le résultat. Linné, pour faire vivre la mémoire de son élève chéri, a donné le nom d'*hasselquistia* à un genre de plantes de la famille des ombellifères.

HAUFF (Guillaume), un des plus agréables conteurs de la littérature allemande, mort en 1827 à vingt-cinq ans.

HOPTON (Arthur), célèbre mathématicien anglais, mort en 1614 à l'âge de vingt-six ans. Il est auteur d'un traité sur l'arbalète géodétique (ancien instrument de marine), d'une concordance des années, etc. Arthur Hopton était l'ami de l'illustre Selden.

IVANOFF, poëte dramatique russe, mort à trente-neuf ans, en 1816.

JACQUEMONT, célèbre voyageur et naturaliste. Il demanda à son lit de mort que l'on mît sur son tombeau cette simple inscription : « Victor Jacquemont, né à Paris » le 8 août 1801, mort à Bombay le 7 septembre 1832, » après avoir voyagé trois ans et demi dans l'Inde. » Jacquemont avait été chargé de former des collections pour le Muséum d'histoire naturelle. Il avait pénétré dans l'Asie, au-delà de l'Himalaya, jusqu'aux frontières de la Chine. Le voyage et la correspondance de Jacquemont ont été publiés.

JEAN SECOND, natif de La Haye, celui des poëtes latins modernes qui paraît s'être le plus rapproché des anciens, mourut à vingt-quatre ans dix mois, en 1536. Destiné d'abord au barreau, il étudia le droit à Bourges sous le célèbre Alciat qu'il eut pour ami. Charles-Quint se servait de sa plume pour correspondre avec Rome. Son nom patronymique était Everard.

KŒRNER (Théodore), grand poëte, dont les chants, animés par la musique de Weber, électrisèrent l'Allemagne dans la guerre dite de la délivrance. Les chants de Kœrner et de Weber retentissaient dans les bataillons de la landwehr, et leur conseillaient noblement le sacrifice de la vie, comme la Marseillaise de Rouget Delisle à nos phalanges républicaines. Ils sont aujourd'hui encore fort populaires au-delà du Rhin, mais plusieurs ne se chantent que dans les sociétés secrètes. Kœrner périt les armes à la main, dans le grand-duché de Holstein, le 26 août 1813. Né à Dresde le 25 septembre 1791, il n'avait que vingt-deux ans. Faut-il le plaindre d'être mort si jeune ? Son âme de poëte et de patriote n'aurait-elle pas été brisée s'il avait vu qu'elles étaient fausses les promesses faites à la confiante Allemagne en échange de son héroïque dévouement ?

LA BOETIE (Estienne de), auteur du célèbre discours sur la Servitude volontaire, et dont la mémoire inspira à Michel Montaigne, son ami, d'admirables pages sur l'amitié, mourut à trente-deux ans, en 1563. Il était né à Sarlat en Périgord.

LANTARA, peintre et dessinateur de paysages, né à Montargis, mort à Paris, à l'âge de trente-trois ans, en 1778, à l'hôpital de la Charité. Il se complaisait dans une misère sans dignité, et ce fut inutilement que des personnes généreuses et amies des arts essayèrent d'améliorer son sort. On ne pouvait obtenir de Lantara aucun travail tant qu'il lui restait un écu à dépenser dans les cabarets, où il passait presque tout son temps; on dit même qu'il y allait souvent la poche vide, et que, pour payer son écot, il crayonnait, sur le coin de la table à boire, des dessins que le cabaretier vendait fort cher aux amateurs.

LEPRINCE (Xavier), peintre de genre et paysagiste, mourut en 1826, âgé de vingt-sept ans. Il y a au Louvre deux tableaux de cet artiste.

LESUEUR (Eustache), né à Paris, le premier peintre, après Poussin, de l'ancienne école française, mourut à trente-huit ans, en 1655. Il n'avait jamais été à Rome.

LUCAIN, né à Cordoue, fut condamné à mort, en l'année 65, sous Néron, comme complice de la conspiration de Pison. Tacite l'accuse d'une lâcheté infâme, mais son témoignage est unique : pour obtenir sa grâce qui lui était promise s'il nommait ses complices, Lucain aurait dénoncé sa mère. Il obtint la faveur de choisir le genre du supplice, et se fit ouvrir les veines. La Pharsale est tout ce qui reste de Lucain. De mâles beautés brillent dans ce poëme au milieu de grands défauts. Lucain ne vécut que vingt-sept ans.

LUCAS DE LEYDE, l'un des fondateurs de l'école de peinture hollandaise, mort, en 1533, à trente-neuf ans. Comme graveur, il se montra le digne émule d'Albrecht Dürer, son émule aussi en peinture, et de Marc-Antoine Raimondi.

MALFILATRE, né à Caen, mort à trente-quatre ans, en 1767. Il ne faudrait pas prendre à la lettre ce vers de Gilbert :

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré.

Malfilâtre ne mourut pas ignoré; son beau talent de poëte lui avait acquis une réputation précoce; et si la misère, où ses désordres l'avaient plongé, abrégea ses jours, il ne mourut cependant pas d'inanition.

MARTELLI, célèbre poëte florentin, mort à vingt-huit ans en 1527. Sa tragédie de Tullia, qu'il n'eut pas le temps de finir, est mise par les critiques italiens au premier rang de celles qui signalèrent la renaissance de l'art dramatique.

MAYER (Tobias), l'un des plus grands astronomes du dix-huitième siècle, né dans le duché de Wirtemberg, mort à trente-neuf ans, en 1762.

MICHALLON, peintre paysagiste dans le genre dit historique, mort en 1822, à vingt-six ans, ayant déjà réalisé les grandes espérances que dès son enfance il avait données. Le musée du Louvre possède trois tableaux de Michallon.

MILLEVOYE, né à Abbeville, mort en 1816 dans sa trente-quatrième année. M. Sainte-Beuve a dit : « De tous les jeu» nes poëtes qui ne meurent ni de désespoir, ni de fièvre » chaude, ni par le couteau, mais doucement, et par un » simple effet de lassitude naturelle, comme des fleurs » dont c'était le temps marqué, Millevoye nous semble le » plus aimé, le plus en vue, et celui qui restera. » Son morceau le plus connu est l'élégie de la Chute des feuilles.

. . . . . .
Bois que j'aime, adieu! je succombe ;
Votre deuil a prédit mon sort,
Et dans chaque feuille qui tombe
Je lis un présage de mort.
. . . . . .
Tombe, tombe, feuille éphémère!
Voile aux yeux ce triste chemin,
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.

Moreri, né en Provence, auteur du grand Dictionnaire historique connu sous son nom, bien qu'il soit en grande partie l'ouvrage de ses continuateurs, succomba à un travail forcé, à l'âge de trente-sept ans, l'an 1680.

Mozart, l'immortel compositeur de musique, mourut à trente-cinq ans et dix mois en 1771 (1833, p. 328; 1835, p. 392).

Oliva (Perez de), qui professa à Paris, pendant quelques années, la morale d'Aristote, et donna l'un des premiers de l'élégance à la prose espagnole, mourut en 1555, à trente-six ans. Il était né à Cordoue.

La fin à une autre livraison.

SUR UN FEUTRE NATUREL.

Dans une des séances de l'Académie de Berlin, le savant M. Ehrenberg (voy. 1838, p. 505) a présenté, cette année, une pièce d'ouate ou de flanelle naturellement formée par le feutrage accidentel de *conferves* (espèce de plantes aquatiques), et renfermant des animalcules infusoires.

L'échantillon qu'il a montré a la forme d'un carré d'environ 0m, 50 de côté. Cette substance a été trouvée au mois d'août 1839, non loin de Sabor en Silésie, sur les propriétés du prince Frédéric de Carolath, après un débordement considérable de l'Oder. Elle occupait une étendue de plusieurs déciares sur la surface d'une île couverte de prairies.

On avait déjà vu, à différentes époques, des substances analogues formées de conferves et d'infusoires, et semblables à du papier, à du cuir ou à de la ouate. Mais jamais elles ne s'étaient présentées en masses aussi considérables, et l'on conçoit la surprise générale que l'apparition du phénomène a excitée.

Le corps de cette flanelle naturelle est formé par une espèce de conferve différente de celles qui ont été décrites jusqu'à présent (la *conferva rivularis*). Dans le tissu ainsi composé, on a trouvé jusqu'à quinze espèces d'infusoires, et quelques carapaces de puces d'eau du genre *daphnie*.

La flanelle naturelle est riche en charbon, en silice et en chaux carbonatée. Cette dernière substance existe dans les coquilles des daphnies; mais on la remarque surtout dans de petits paquets que le microscope fait apercevoir à l'extrémité des fils des conferves.

LI CHANTEOR DE SENS,

Vieille expression proverbiale. (Voy. 1837, p. 78.)

Dans les douzième et treizième siècles, l'église cathédrale de Sens était célèbre par la manière dont on y chantait l'office, et particulièrement celui de la fête des Fous. Charlemagne avait fondé trois écoles de chant dans le royaume après son sacre à Rome: l'une à Metz, l'autre à Sens, la troisième à Orléans. Moléon fit l'éloge du chant de l'église de Sens lorsqu'il passa dans cette ville vers 1697.

LE BOUTAN.

Le Boutan est un petit Etat de l'Asie, borné au nord par les pics les plus élevés de l'Himalaya qui le séparent du Tibet, à l'est par l'Assam, au sud par le Bengale, à l'ouest par une des branches orientales de la Tista. C'est un pays encore peu connu. Les seules observations que l'on y ait recueillies jusqu'ici sont dues à Boyle, à Turner, et à M. Griffith, attaché en qualité de naturaliste au capitaine Pemberton, envoyé comme ambassadeur près du gouvernement boutanien par le gouvernement anglo-indien, en 1837-1838. C'est à ce dernier ouvrage que nous empruntons les faits suivants.

USAGE DES ÉCHARPES CHEZ LES BOUTANIENS.

Dans le Boutan, lorsqu'un inférieur s'approche d'un supérieur, il lui présente une écharpe de soie blanche, et lorsqu'il se retire on lui en jette une autre sur le cou, de manière à ce que les deux extrémités pendent par-devant. Entre égaux, on se salue en se présentant une écharpe et en s'inclinant l'un vers l'autre; aucun rapport n'a lieu, quel qu'il soit, sans que l'écharpe intervienne. Ecrit-on une lettre, on ne l'envoie qu'en y joignant une écharpe, la distance entre les deux correspondants fût-elle très considérable. Ces tissus sont de fabrique chinoise, et de deux couleurs, blanche ou rouge. Les écharpes rouges appartiennent aux classes inférieures; les blanches indiquent le respect en proportion de leur pureté et de leur éclat. Le major Lloyd a offert, en 1837, à la Société asiatique du Bengale, une de ces *écharpes de bénédiction*, avec la traduction d'*un sloka* tibétain trouvé sur l'une d'elles. Ce sloka disait: « Béni soit » le jour! bénie soit la nuit! l'heure de midi soit aussi bé» nie! Que le jour et la nuit apportent toujours les faveurs » particulières des *trois Précieux!* » (Les trois Précieux sont les trois Bouddha, celui du passé, celui du présent, celui de l'avenir.)

PRIÈRE EN MOUVEMENT.

Quelques voyageurs donnent la description d'un singulier ustensile religieux en usage chez les Boutaniens; c'est un cylindre placé verticalement pour tourner sur un pivot: l'intérieur est rempli d'un rouleau de papier sur toute la surface duquel est répétée la célèbre formule bouddhiste: *Hom, mâ, ni, peme, houm;* ou bien: *Om, ma, ni, bat, me, khom.* Ce cylindre est placé dans une niche contre les temples et les bâtiments de toute espèce. Telle est l'importance de cette coutume chez les Boutaniens, qu'à l'entrée de quelques châteaux on voit des cylindres de ce genre dans des encadrements élégamment ornés et dorés. A Wandipour, il y en avait un avec un siége adapté au pivot; et tous les matins, un homme assis le faisait tourner constamment en répétant la formule sacrée. Enfin, quelquefois trois de ces cylindres d'une plus grande dimension sont renfermés dans un petit édifice bâti exprès pour les recevoir, et tenus dans un mouvement continuel par une quatrième roue avec laquelle ils communiquent, et qui est mue par un courant d'eau.

Nous avons déjà publié quelques détails sur la formule sacrée des Bouddhistes (1836, p. 20). On l'écrit et on la prononce de diverses manières: elle est gravée, incrustée, brodée en tous lieux; sur les bannières, sur les temples, sur les casques des chefs, sur les murs, sur les rochers et sur la terre. On la lit sur le penchant des montagnes, et alors les caractères sont formés avec de grosses pierres fixées dans le sol, de sorte qu'on l'aperçoit d'une très grande distance. On la chante dans les cérémonies religieuses, et on la répète mille fois sur le chapelet; chaque lettre, chaque syllabe, chaque mot, a une infinité de significations. Voici une des explications que l'on croit pouvoir donner de la puissance mystérieuse de ces six syllabes sacrées; nous ne doutons pas qu'elle ne soit aussi superficielle et aussi incomplète que celle de Klaproth. *Hom* adoucit les tribulations des Tibetains; *mâ* apaise les angoisses des lamas; *ni* soulage les chagrins et les afflictions des hommes; *peme* diminue les douleurs des animaux; *houm* tempère les souffrances et les peines des damnés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 127, 139, 188, 225, 323.)

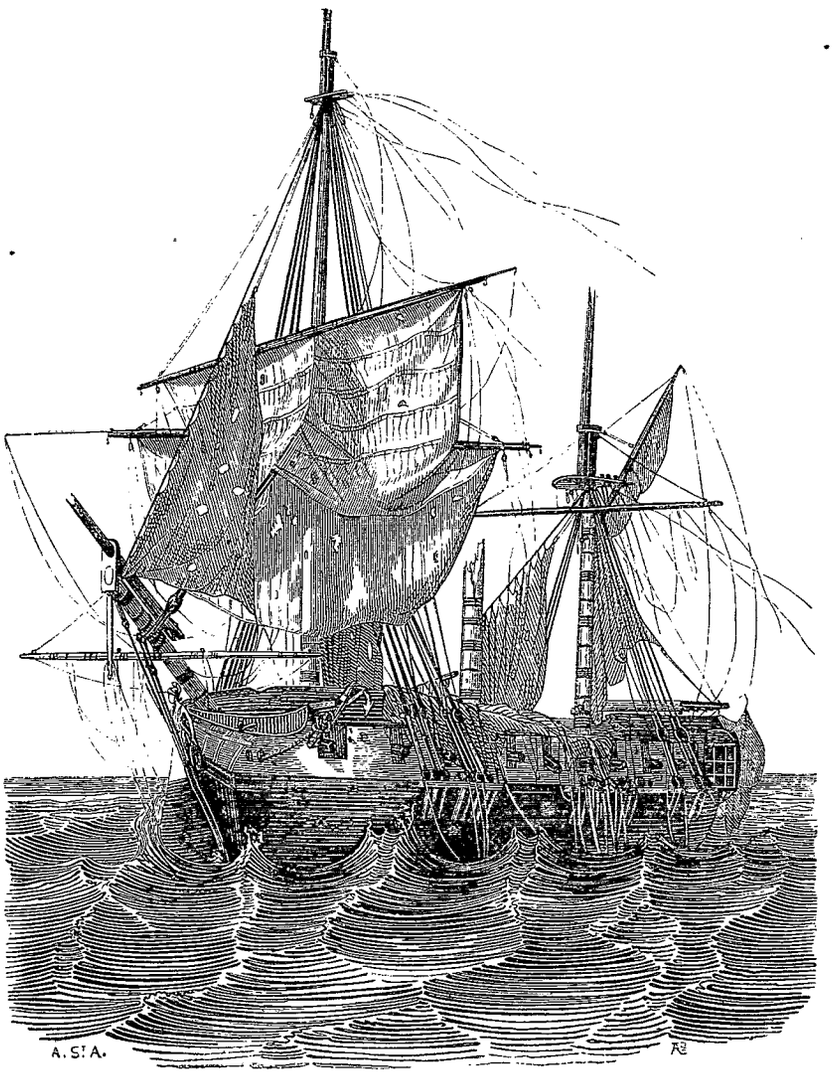

(Corvette *desemparée* dans un combat.)

DAMES ou DEMOISELLES, chevilles en bois ou en fer, fixées momentanément de chaque côté du rouleau établi à l'arrière d'une embarcation, et servant à retenir le cordage qui passe sur ce rouleau.— Chevilles enfoncées sur le plat-bord d'un canot; l'espace étroit qui les sépare reçoit l'aviron et le maintient dans ses mouvements.

DARCE ou DARSE. Ce mot, sur les côtes de la Méditerranée, désigne une partie de port propre à la réparation des bâtiments.

DAVIER, rouleau de bois dur qui tourne sur un essieu en fer, dont deux montants supportent les extrémités, et qui a pour objet de faciliter le tirage d'une ancre ou de câbles à paumoyer. Le davier est placé horizontalement à l'avant ou à l'arrière d'un canot.— On donne le même nom à quelques appareils destinés à favoriser les mouvements de cordages et de pièces de bois; tels sont les cercles de bout-dehors de bonnettes et la roue existant dans le bas d'une pompe à chapelet.

DÉBANQUER, s'éloigner des eaux d'un banc. A Terre-Neuve, lorsqu'un bâtiment a terminé sa pêche, il débanque. — Démonter les bancs d'un canot.

DÉBARCADÈRE. Voyez *Embarcadère.*

DÉBORDER, déclouer, enlever les bordages d'un bâtiment. — C'est le contraire de border par rapport aux écoutes des voiles, et alors déborder signifie larguer les écoutes.— Se dit aussi d'une embarcation que l'on pousse au large pour s'éloigner d'un bâtiment ou de la terre; mouvement qu'on exécute au commandement de *Déborde !* — Déborder les avirons, les retirer de dessus les bords d'un canot.

DÉBOUQUEMENT, passage, canal, détroit entre des îles. Les débouquements des grandes et des petites Antilles, quoique fort périlleux, sont très fréquentés par les marins dans leur retour en Europe, parce qu'ils offrent l'avantage d'une traversée plus prompte qu'en passant sous le vent des Antilles. *Débouquer*, quitter un débouquement.

DEBOUT. Mât-debout, c'est-à-dire fixé dans son emplanture. — Debout au vent, à la lame, au courant, se dit d'un navire qui présente sa proue au vent, à la lame, au courant. — On appelle abordage debout au corps, celui d'un bâtiment qui, dans son mouvement d'attaque, frappe de son avant sur le travers du navire ennemi.

DÉBRIS. Les débris d'un bâtiment ont souvent révélé aux marins de tristes secrets que la mer semblait recéler pour toujours. C'est ainsi qu'après plus de quarante années de recherches infructueuses sur le sort de La Pérouse, quelques débris aperçus entre les mains des sauvages ont servi à diriger de nouvelles recherches; et plus

tard, d'autres débris confirmant les premières découvertes ont fait connaître d'une manière certaine que les écueils de l'île de Vanikoro avaient été témoins de la terrible catastrophe qui termina si douloureusement l'expédition de notre malheureux et illustre compatriote (1838, p. 271).

DÉCAPER, sortir d'une grande baie, d'un golfe, de la pointe d'un cap en s'avançant en mer. Un navire est décapé lorsqu'il a assez gagné le large pour ne plus redouter les dangers de navigation qui existent dans la proximité d'un cap.

DÉCHALER. La mer déchale quand elle baisse et se retire. Un navire est déchalé lorsque, par l'effet du reflux, sa carène est démergée.

DÉFERLER une voile, c'est lever les rabans de ferlage qui la serrent contre sa vergue, de manière à tenir cette voile prête à être déployée. — Une lame déferle lorsque, rencontrant un corps quelconque, elle se replie sur elle-même et se brise.

DÉCAPELER, le contraire de Capeler. (Voy. *Capelage.*)

DÉGRÉER, enlever à un navire tout ou partie de son gréement. Ce travail est ordinairement pratiqué sur le bâtiment destiné à stationner long-temps dans un port ou sur celui qui doit être mis en réparation. Ce même mot s'applique aussi à quelques pièces particulières de la mâture : on dégrée les perroquets, les cacatois, en retirant les vergues attachées à ces mâts. — Se dit encore d'un bâtiment qui perd ses agrès par accident ou dans un combat.

DÉLESTER, retirer le lest d'un navire.

DÉMARRAGE, enlèvement volontaire ou par la violence de la mer ou des vents des amarres qui retiennent un bâtiment.

DÉMATAGE, perte des mâts par événement de force majeure. On a parfois employé *démâtement* comme synonyme de démâtage. Démâtement n'exprime que le travail exécuté par des moyens mécaniques pour déplacer un mât.

DÉPART (Point de), lieu relevé sur la carte marine dont la position a été déterminée comme le dernier point d'arrivée, et qui est une limite de l'estime de la route que doit faire le bâtiment.

DÉPARTEMENT MARITIME. La France maritime est divisée en cinq départements maritimes, dont les chefs-lieux sont Toulon, Brest, Lorient, Cherbourg et Rochefort.

DÉRADER. Un bâtiment dérade, quand, poussé par une grosse mer ou par l'impétuosité du vent, il sort forcément d'une rade en perdant ses ancres ou en les traînant.

DÉRALINGUER, ôter d'une voile les ralingues ou cordages qui l'encadrent. Une voile est déralinguée si le vent l'a détachée des ralingues.

DÉRAPER, retirer du fond de l'eau une ancre qui y est attachée; dans ce sens, on dit encore déplanter. Un bâtiment dérape lorsqu'en appareillant il enlève sa dernière ancre; une ancre dérape lorsque, cédant aux efforts du vent ou d'un courant qui s'exercent sur le vaisseau, elle glisse sur le sol où elle doit être retenue.

DÉRIVE, déviation de la route par l'effet du vent ou des courants, souvent par ces deux causes réunies. On voit sur notre plan la dérive, par l'effet du vent, d'un bâtiment sous voiles. La ligne A est la route que devrait tenir le navire N. Il la suivrait facilement s'il avait le vent de l'arrière ou du travers; mais il est orienté au plus près (voy. p. 188): l'effort du vent qui frappe obliquement dans ses voiles tend à le jeter de côté; la puissance de son gouvernail le maintient dans une direction parallèle à sa véritable route, et tend à l'y maintenir; en sorte que le navire, sous ces deux influences, marche de biais suivant la ligne B. La dérive est donc la différence qu'il y a entre la route que l'on fait et celle que l'on devrait faire. On mesure la dérive en degrés par l'angle que fait, avec le prolongement de la quille, la houache H, trace ou remous que le sillage du navire laisse pendant quelque temps à la surface des eaux parcourues. Plus le sillage du navire est rapide, et moins il dérive. On n'estime plus de dérive, quoiqu'au plus près, lorsque la marche du bâtiment est de plus de lieues et demie à l'heure. La force des courants fait aussi dériver les bâtiments et les embarcations à la voile, à la rame, et à vapeur. En mer, les courants inconnus et les revirements inattendus des courants causent souvent la perte de vaisseaux jetés par la dérive sur des côtes ou sur des bancs dont ils se croyaient éloignés. On dit que l'on a de belles dérives lorsque l'on est assez loin des côtes pour n'avoir rien à craindre de la dérive. La dérive vaut la route lorsqu'elle porte dans la direction où l'on doit

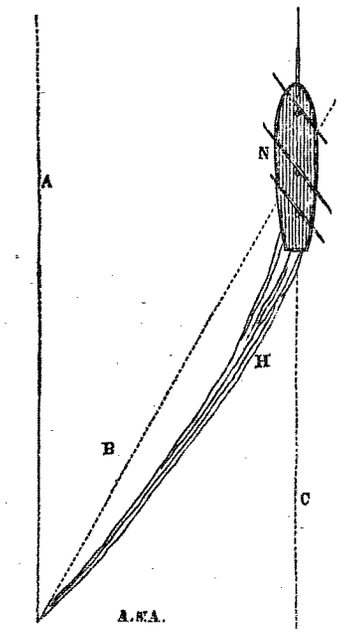

(Dérive.)

aller. On se laisse souvent dériver avec la marée ou le courant d'une rivière, ou bien en serrant le vent sous peu de voiles. — Un corps flottant quelconque, abandonné au gré des vents et des courants, est en dérive.

DÉRIVES ou DRIVES, espèces de semelles faites de deux épaisseurs de planches unies à angle droit, dont on se sert pour diminuer la dérive. Les bâtiments à plates varangues, particulièrement ceux des Hollandais, en portent une de chaque bord (v. *Galiote* et *Kost*). En courant au plus près, on laisse tomber à l'eau la semelle de dessous le vent. Par sa forme et par la manière dont elle est placée, cette semelle augmente la résistance de l'eau sur les flancs du bâtiment, et par cela même diminue la dérive.

DÉSARMEMENT. Retirer d'un bâtiment les objets qui composent son armement, et licencier son équipage, c'est opérer un désarmement.

DÉSARRIMER, déplacer les objets arrimés dans la cale. (Voy. *Arrimage.*)

DÉSEMPARÉ. Un vaisseau est désemparé lorsque, par une circonstance quelconque, il a souffert des avaries dans ses mâts, ses voiles, ou dans son gréement; on dit qu'il est désemparé de son grand mât de hune, de son mât d'artimon, de telle voile, de telle manœuvre, etc., lorsqu'il les a perdus, ou que ces objets sont hors de service. Notre gravure, p. 369, représente une corvette désemparée, dans un combat, d'une partie de ses mâts, de presque toutes ses voiles et manœuvres; elle a cessé son feu et amené son pavillon. Naguère si soigné, si coquet, ce navire semble avoir perdu la vie. Vaincu, en cet état de morne soumission, il attend l'arrêt du vainqueur.

ASTRONOMIE.

(Voy. p. 16.)

HYPOTHÈSE DE BUFFON SUR LA FORMATION DU SYSTÈME SOLAIRE.

La force d'impulsion en vertu de laquelle les astres tournent autour du soleil, remarque Buffon, leur a certainement été communiquée par la main de Dieu lorsqu'elle donna le branle à l'univers. Cependant, comme on doit, en physique, reculer toujours aussi loin que possible, dans la hiérarchie des faits, l'action immédiate de Dieu, il est d'une bonne philosophie de chercher à expliquer, au moins par quelque hypothèse, la manière dont le mouvement a été communiqué aux astres particuliers qui composent notre système solaire. Remontons donc simplement à la conception de la création des étoiles: cette création admise, imaginons qu'une étoile, ou, ce qui revient au même, un soleil voisin du nôtre ait fait explosion; les parties dispersées de ce soleil, n'ayant plus de centre, auront été obligées d'obéir à l'attraction de notre soleil, et voilà l'origine des diverses comètes qui circulent à l'entour.

Les comètes, qui parcourent le système solaire dans toutes sortes de directions, n'ont rien de commun dans leur mouvement d'impulsion, et paraissent à cet égard indépendantes les unes des autres. Les planètes, au contraire, tournent toutes dans le même sens autour du soleil. Cette conformité suppose nécessairement quelque chose de commun dans leur mouvement d'impulsion, et doit faire soupçonner qu'il leur a été communiqué par une seule et même cause. Imaginons qu'une des comètes qui circulent autour du soleil soit tombée à la surface de cet astre, et qu'elle en ait séparé quelques petites parties auxquelles elle aura imprimé un mouvement d'impulsion dans le même sens et par un même choc; ces petites parties ainsi détachées auront formé les planètes, qui ne sont, en effet, que des particules relativement à la masse énorme du soleil. Ainsi les planètes auraient autrefois appartenu au corps du soleil, et en auraient été détachées par une force impulsive communiquée à toutes en même temps et de la même manière. Celles qui ont été frappées le plus obliquement ont pris un mouvement de rotation plus rapide, et une partie de leur masse, par l'effet de cette grande vitesse de rotation, a pu se séparer en se projetant à quelque distance, et donner ainsi naissance aux satellites. C'est ainsi que l'on voit des parcelles de boue se détacher de la jante d'une roue de voiture qui va très vite, et sauter tout autour dans toutes sortes de directions; de sorte qu'en résumé, les satellites des planètes se seraient formés aux dépens de la matière de leur planète, de même que les planètes elles-mêmes se sont formées aux dépens de la matière du soleil.

Ce qui, selon Buffon, donne de la vraisemblance à ce mode de génération des planètes, c'est que l'on ne peut guère douter que les comètes s'approchant souvent de très près du soleil, il ne s'en trouve quelquefois qui s'en approchent jusqu'à le heurter. Si elles tombent d'aplomb ou dans une direction peu oblique, elles demeurent dans le soleil et servent d'aliment au feu qui le consume; mais si elles tombent dans une direction très oblique, ce qui doit arriver le plus souvent, elles ne font alors que raser la surface de cet astre ou la sillonner à une petite profondeur, et dans ce cas, elles peuvent conserver assez de force pour en sortir et en chasser quelques parties de matière: ces éclaboussures pourront donc devenir des planètes qui tourneront, comme les planètes le font effectivement, dans le même sens et à peu près dans le même plan. Pour juger que ce phénomène n'a rien de disproportionné à l'égard du soleil, il suffit de savoir que toutes les planètes avec leurs satellites ne font en somme que la huit centième partie de sa masse. Il n'en est pas moins vrai que pour projeter une pareille quantité de matière, il faudrait une très puissante comète. Mais si l'on fait attention à l'extrême vitesse que prennent les comètes quand elles s'approchent du soleil, et à la solidité de leur noyau comparé à la fluidité de la masse incandescente du soleil, on devra accorder, dit Buffon, que cet effet prend place dans l'ordre du possible.

On ne peut refuser à ce système de Buffon une grande hardiesse; mais il faut remarquer qu'il n'y a aucune démonstration de sa vérité dans les diverses raisons qui sont apportées à l'appui par l'auteur. L'argumentation se borne à ce que si une comète tombe sur le soleil dans les circonstances indiquées, elle pourrait en séparer quelques parties, et que ces parties devenues indépendantes formeraient des planètes. Buffon lui-même a fort bien reconnu que les preuves n'allaient pas au-delà de cette éventualité. « Ce n'est pas, dit-il, que j'aie affirmé ni même positivement prétendu que cette terre et les planètes aient été formées nécessairement et réellement par le choc d'une comète qui a projeté hors du soleil la huit centième partie de sa masse; mais ce que j'ai voulu faire entendre, et ce que je maintiens encore comme hypothèse très probable, c'est qu'une comète qui, dans son périhélie, approcherait assez du soleil pour en effleurer et sillonner la surface, pourrait produire de pareils effets, et qu'il n'est pas impossible qu'il se forme quelque jour, de cette même manière, des planètes nouvelles, qui toutes circuleraient ensemble, comme les planètes actuelles, dans le même sens et presque dans la même place autour du soleil; des planètes qui tourneraient aussi sur elles-mêmes, et dont la matière étant au sortir du soleil dans un état de liquéfaction, obéirait à la force centrifuge, et s'élèverait à l'équateur en s'abaissant sous les pôles; des planètes qui pourraient de même avoir des satellites en plus ou moins grand nombre, circulant autour d'elles dans le plan de leurs équateurs, et dont les mouvements seraient semblables à ceux des satellites de nos planètes; en sorte que tous les phénomènes de ces planètes possibles et idéales seraient (je ne dis pas les mêmes) dans le même ordre et dans des rapports semblables à ceux des phénomènes des planètes réelles. »

Mais en réduisant même l'idée de Buffon à la valeur d'une simple hypothèse, on peut se convaincre par des raisons de géométrie, c'est-à-dire par des preuves tout-à-fait indubitables, que cette hypothèse n'est même pas admissible. Elle peut séduire au premier abord par son air de grandeur et de simplicité, mais elle est incapable de supporter une critique sévère. En effet, c'est un principe fondamental de l'astronomie que les astres, dans leurs révolutions, parcourent toujours le même chemin, et il suffit de ce seul principe pour ruiner toute la théorie de Buffon. Considérons toutes les comètes qui circulent autour de notre soleil, et qui sont supposées avoir fait autrefois partie d'un astre qui aurait fait explosion: si cette supposition était vraie, toutes ces comètes, dans toutes leurs révolutions autour du soleil, devant revenir passer par les mêmes points que dans leur révolution initiale, repasseraient nécessairement par leur point de départ, c'est-à-dire par la position qu'occupait le soleil éclaté au moment où, par son explosion, il a donné naissance à toutes ces comètes. Ainsi les orbites de toutes les comètes de notre système devraient croiser dans un même point. Or, l'observation de la marche de ces astres montre qu'il n'en est point ainsi, et que leurs orbites, indépendantes les unes des autres, ne sont liées par aucun nœud de cette espèce. Donc les comètes ne proviennent point de l'explosion d'un noyau primitif.

Le même raisonnement s'applique exactement aux planètes. Si elles avaient fait précédemment partie du noyau du soleil, et en avaient été chassées d'une manière quelconque, elles devraient, dans chacune de leurs révolutions annuelles, revenir sur les mêmes points que dans la première de toutes leurs révolutions, et par conséquent par le point initial, c'est-à-dire repasser par le soleil. Or, il est

encore plus évident que pour les comètes qu'elles n'obéissent point à cette condition. Donc, elles n'ont jamais appartenu au soleil.

Il est à remarquer que Buffon n'a employé ce détour d'un premier soleil qui fait explosion, et envoie un de ses éclats labourer la surface d'un second soleil pour en faire jaillir des planètes, qu'afin de trouver un moyen d'expliquer d'une part la diversité des plans et des directions dans lesquels les comètes se meuvent, et de l'autre la coïncidence presque parfaite de ceux dans lesquels se meuvent les planètes, ainsi que la similitude de leurs directions. Mais il est clair qu'il aurait pu aussi bien réduire tout son système à de simples explosions de soleils; car il n'y a pas plus de difficulté à concevoir que les planètes aient été chassées hors du corps du soleil par une force résidant dans cet astre que par une force étrangère. On conçoit même qu'une sorte de volcan qui projetterait une série de masses dans la même direction, à une distance suffisamment grande, pourrait aisément produire dans les mouvements de ces masses des diversités analogues à celles qu'on observe dans les mouvements des planètes, diversités qu'il est au contraire difficile d'expliquer par le simple jeu d'une comète. Mais dans cette hypothèse comme dans l'autre, reste toujours la difficulté insurmontable du retour périodique des planètes à la surface du soleil, de sorte que l'astronomie doit tout-à-fait renoncer à ce genre d'explication. De plus, on ne doit pas oublier que les découvertes modernes montrent qu'il y a grande probabilité à ce qu'une comète qui viendrait à rencontrer le soleil n'en entamerait point le noyau. Il est vraisemblable, en effet, que le noyau du soleil est un corps solide entouré d'une atmosphère ardente et lumineuse, et que les comètes, même dans leur point brillant, ne sont que des poussières. Ainsi, cette grande esquisse de cosmogonie, à laquelle on ne peut refuser la majesté, manque malheureusement de vérité, et c'est là son arrêt.

PROCES DE JACQUES COEUR.

(Voy. une Notice sur Jacques Cœur, 1833, p. 107.)

La vie et la mort de Jacques Cœur, ce célèbre *argentier* de Charles VII, et l'un des fondateurs du commerce en France, offrent beaucoup d'analogie avec l'histoire de l'héroïque Jeanne d'Arc. Tous deux, enfants du peuple, vinrent généreusement au secours de la monarchie accablée à la fois par les factions des grands et les armes de l'Angleterre; tous deux, après avoir joui à la cour de la plus grande faveur, se virent fatalement abandonnés à la fureur de leurs ennemis par un prince dont les périls ne sauraient excuser l'ingratitude, mais qui cachait certainement, sous les dehors de la faiblesse et de l'indolence, une profonde politique. Accusés tous deux de sorcellerie par l'ignorance de leurs contemporains, ils furent iniquement condamnés, l'une à la mort, l'autre à un exil perpétuel. Ajoutons que plus tard, le péril passé, leur mémoire à tous deux fut réhabilitée: celle de Jacques sous le règne de Louis XI; celle de Jeanne, plus solennellement, du vivant même de Charles VII.

Voici les principales accusations portées contre le malheureux argentier par les nobles ses ennemis et la plupart ses débiteurs. Il avait, selon eux,

Fait sortir du royaume de l'argent en grande quantité;

Ruiné le pays de Languedoc par des exactions sans nombre, propres à faire retomber sur le prince le mécontentement du peuple;

Fait passer aux Sarrasins, sans en avoir la permission ni du roi ni du pape, des armes dont ils s'étaient utilement servis contre les Chrétiens;

Renvoyé à Alexandrie un esclave chrétien qui s'était réfugié sur un vaisseau de Jacques Cœur, et qui depuis avait abjuré le christianisme en Egypte;

Enfin envoyé au soudan, sans l'aveu du roi, un harnais complet tel qu'on les fabriquait en France.

Sur le premier chef, Jacques n'avait pas de peine à se justifier, en montrant que, par une suite naturelle de ses opérations de commerce, l'argent tantôt sortait du royaume et tantôt y rentrait.

Quant au second point, les gratifications que lui avaient, de leur plein gré et à plusieurs reprises, accordées les Etats de Languedoc, témoignaient assez hautement de la fidélité de son administration dans cette province.

Le troisième chef d'accusation, l'envoi des armes, qu'on n'allèguerait plus aujourd'hui s'il était fait en temps de paix et à des puissances avec lesquelles on entretînt des relations habituelles de commerce, avait alors une extrême gravité par l'idée qu'on se faisait des infidèles Sarrasins et par le souvenir encore récent des croisades. Mais, aux yeux mêmes de ses contemporains, quelque prévenus qu'ils fussent, Cœur aurait pu se justifier en produisant les permissions qu'il assurait avoir obtenues successivement des papes Eugène IV et Nicolas V. Ces pièces existaient, on en a la preuve aujourd'hui: par une déplorable fatalité, le malheureux prisonnier ne put se les procurer en un temps où l'injustice seule était facile. La rumeur publique l'accusait sourdement de s'être enrichi par la magie, et cette absurde et banale accusation suffit pour le faire abandonner de tous ses amis en cette extrémité.

Quant au fait de l'esclave chrétien renvoyé aux Infidèles, Jacques Cœur, loin de le nier, s'en justifiait en disant qu'il ignorait si cet esclave était ou non chrétien, et en prouvant qu'il l'avait renvoyé en Egypte parce que cet esclave avait été furtivement enlevé à son maître, et qu'il y avait une sorte de traité conclu avec le soudan d'Egypte, dans lequel il avait été formellement stipulé que les sujets de l'une et l'autre nation ne s'enlèveraient jamais leurs serviteurs. Tous les marchands français alors en Egypte avaient vu avec peine l'enlèvement de l'esclave; le grand-maître de Rhodes en avait lui-même donné avis à Jacques Cœur, et celui-ci avait voulu, en réparant un tort manifeste, maintenir la bonne foi du commerce et assurer les intérêts de son pays dans ces contrées.

Restait cette misérable accusation de l'envoi d'un harnais complet au soudan, laquelle ne mériterait certes pas d'être mentionnée, si les éclaircissements donnés par Jacques sur ce point n'étaient pas par eux-mêmes pleins d'intérêt. Il avait, disait-il, obtenu pour cet envoi l'agrément de Charles VII. Charles ne s'en souvenant pas, l'infortuné, pour aider sa mémoire, rappelait que c'était un jour où, le roi s'étant plaint à lui que le manque d'argent l'empêchât si long-temps de reconquérir la Normandie sur les Anglais, il lui avait de lui-même répondu simplement: « Sire, ce que » j'ay est vostre. » Il aurait pu ajouter qu'il avait de suite livré à Charles deux cent mille écus d'or, et que peu après, grâce à lui, la Normandie était reconquise.

Rien ne montre mieux toute l'iniquité de ce monstrueux procès qu'une lettre écrite par le soudan d'Egypte à Charles VII, tout exprès pour le remercier de cette simple marque de déférence à lui donnée au nom du roi par Jacques Cœur, l'envoi d'un harnais à la façon de France, dont de misérables calomniateurs faisaient un crime d'Etat à l'illustre victime. On trouve cette lettre dans une ancienne chronique de Mathieu de Coussy.

EX-VOTO DE SYDERACK DE LALLAING, A SAINT-OMER.

L'ex-voto de Syderack de Lallaing, l'un des ornements les plus curieux de Notre-Dame de Saint-Omer, est placé à l'entrée de la chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste, contre le pilier des Caroles. Peint et doré en quelques endroits,

ce monument est composé en partie d'albâtre, en partie d'une pierre tirée jadis des carrières d'Avesnes-le-Sec, pierre blanche comme le marbre, un peu trop tendre, mais que l'on durcissait avec de l'huile du vernis et d'autres enduits.

Le sujet du bas-relief est la scène des trois jeunes hommes dans la fournaise; l'un de ces martyrs s'appelait Syderack comme le défunt. Les figures sont exécutées avec goût et avec délicatesse, ainsi que les ornements. L'encadrement,

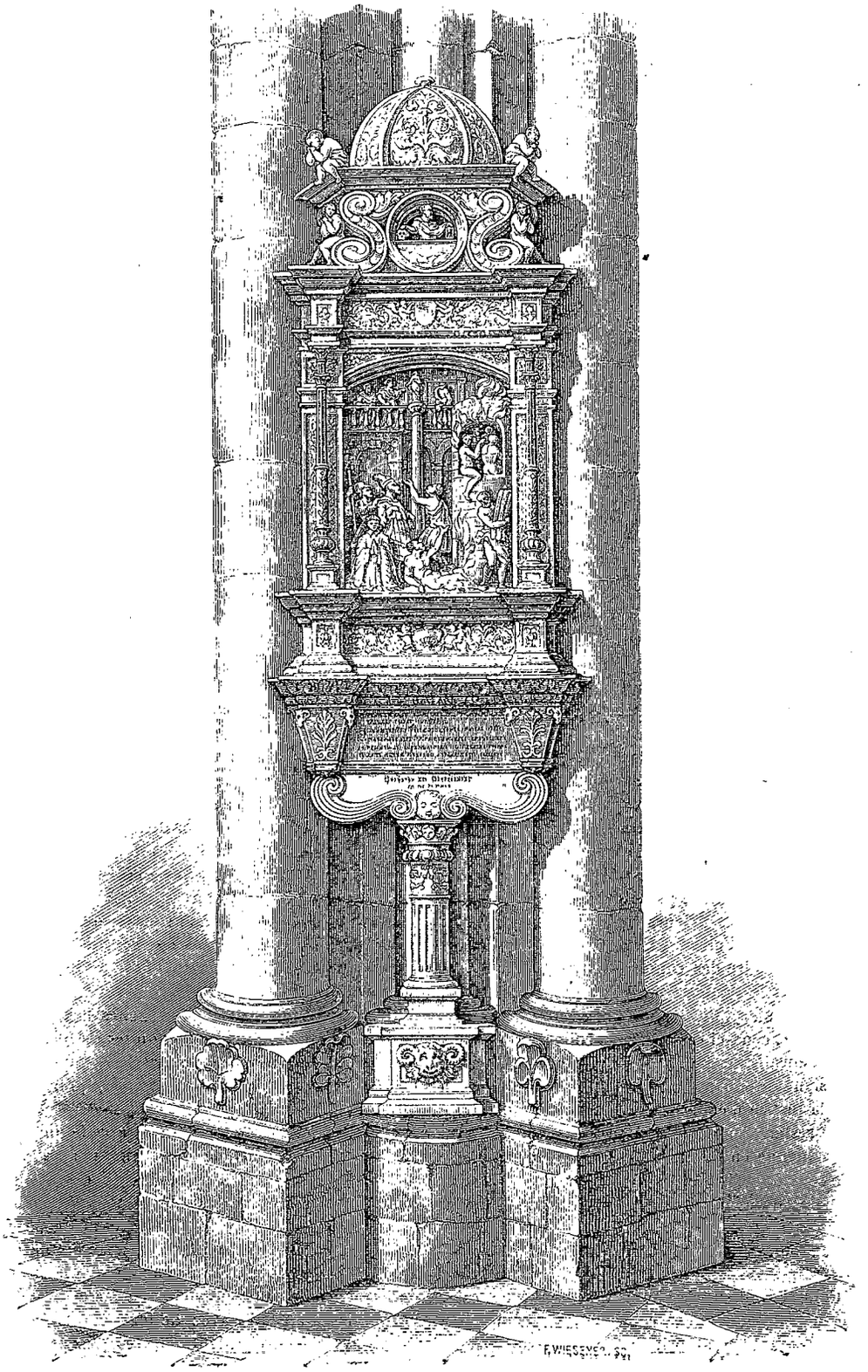

(Ex-Voto de Syderack de Lallaing, à Notre-Dame de Saint-Omer. —Voy., sur cette eglise, p. 313.)

dans le style de la renaissance, est un peu lourd, et ses proportions pourraient être critiquées; mais l'effet général est agréable, et frappe par son caractère d'originalité.

Une inscription est gravée sous le bas-relief; en voici le sens : « Au noble et généreux seigneur D. Syderack de Lal-» laing, doyen de cette église. Nul ne fut plus digne d'es-» time; nul ne l'a surpassé en charité. » La date est de 1554; elle se rapporte à l'érection du monument. Le doyen était mort en 1555.

D'après un acte récemment découvert dans les archives

de Notre-Dame, l'exécuteur testamentaire de Syderack de Lallaing donna 24 *livres de gros* en paiement à Georges Monnoyer, tailleur d'images, auteur de ce petit monument.

VOLS AU SON DES INSTRUMENTS.

A la suite d'une disette fort grande qui se fit sentir à Florence en 1352, il se commit dans cette ville des vols nombreux et considérables. Vaiani, alors podestat, mettait vainement tous ses soins à découvrir les coupables, il ne pouvait y parvenir. On était d'autant plus étonné que sa surveillance fût mise en défaut, qu'à cette époque il y avait tout autant de monde la nuit dans les rues de Florence que pendant le jour, ce qui rendait inconcevable le nombre des vols signalés chaque matin. Enfin, on découvrit l'existence d'une bande de voleurs organisée d'une manière toute nouvelle. Ces gens, portant des trompettes, des luths et d'autres instruments de musique, entouraient une maison comme pour donner une sérénade amoureuse à quelque dame, tandis que leurs complices, armés de pinces et de tenailles, forçaient les portes et déménageaient les maisons et les boutiques. Mais ceux-ci n'étaient que les valets des voleurs en quelque sorte, car ils avaient pour chefs et directeurs de l'entreprise un certain nombre de jeunes gens de bonnes maisons, qui, pour protéger l'expédition des prétendus joueurs d'instruments, se tenaient à chaque extrémité de la rue, en invitant d'une manière gracieuse et polie les habitants à prendre un autre chemin, dans la crainte de commettre une indiscrétion envers un jeune homme et une dame pleins d'amour l'un pour l'autre, et qui désiraient ne pas être connus. Il paraît que la discrétion en pareille circonstance était bien rigoureusement observée à Florence, puisque la bande de voleurs, qui s'en faisait comme un rempart contre les recherches du podestat, vida ainsi au son des instruments un assez grand nombre de maisons et de boutiques.

Toutefois, on découvrit ce stratagème, et l'on parvint même à connaître celui qui en dirigeait l'exécution. C'était un jeune élégant de Florence, Bordone Bordoni, neveu de deux hommes qui avaient été revêtus de la charge de gonfalonier de justice, et frère d'un homme chargé, l'année précédente, de l'ambassade auprès de l'empereur. Cette famille, doublement puissante par ses richesses et son crédit, intercéda auprès des prieurs pour arrêter le zèle du gonfalonier de justice Felicaia, ainsi que de ses collègues déjà occupés de prendre des conclusions contre leur coupable parent. Mais le peuple voulut que justice fût faite, ainsi que le gonfalonier, qui rejeta les instances des prieurs. Piqués de cet acte, ceux-ci cassèrent les colléges du gonfalonier; mais Felicaia, ferme dans sa résolution, renvoya la baguette, signe de son autorité, en faisant dire que, du moment que la justice n'était plus rendue à Florence, il ne voulait plus y rester. En effet, il monta aussitôt à cheval et s'en alla à Sienne en prédisant que le petit peuple se vengerait de ce déni de justice.

Le lendemain, il y eut beaucoup de rumeur dans la ville. On distribua des chansons, et l'on écrivit au charbon sur tous les murs : « Que l'on ne rendait plus la justice à Flo» rence. »

Thomas Corsini avait succédé immédiatement à Felicaia. Voyant que le peuple, loin de se calmer, s'enflammait à chaque instant davantage, il prit le parti d'annuler l'acte qui cassait les colléges du gonfalonier, et d'envoyer faire des excuses à Felicaia lui-même en l'assurant que les officiers avaient été cassés, non pour arrêter le cours de la justice, mais pour le retarder seulement.

Felicaia resta donc en fonctions; il reçut même deux mille florins, outre son salaire, sous prétexte des pertes que lui avait fait souffrir la disette. Mais sa sévère intégrité ne reçut aucune atteinte; il fit trancher la tête à Bordone Bordoni, exila les jeunes gens ses complices, et délivra Florence de la bande des voleurs-musiciens.

Florence et ses vicissitudes.

Il est bon d'avoir la complaisance d'examiner certaines objections (même lorsque l'on est parfaitement certain de son opinion) : car, outre que cela peut servir à tirer les gens de leur erreur, il peut arriver que nous en profitions nous-même; en effet, les paralogismes spécieux renferment souvent quelque ouverture utile, et donnent lieu à résoudre quelques difficultés considérables. C'est pourquoi j'ai toujours aimé des objections ingénieuses contre mes propres sentiments, et je ne les ai jamais examinées sans fruit.

LEIBNITZ.

CASTOR DU RHONE.

Le castor n'a pas entièrement disparu de nos contrées; on le retrouve encore en Provence, sur les îlots du Rhône les plus voisins de son embouchure, où les habitants du pays l'appellent *vibre*, par corruption de son ancien nom latin *viber*, et là, comme dans l'Amérique septentrionale, cet animal déploie ce haut instinct d'association, ce génie industrieux et patient qui est devenu proverbial. Ses habitations, quoique bien différentes de celles qu'on a pu observer ailleurs, sont toujours un vrai chef-d'œuvre d'art et d'entente architectonique.

Le castor du Rhône se construit deux cases séparées. La première lui sert d'habitation ordinaire, et la seconde d'habitation momentanée. Il n'occupe celle-ci qu'à l'époque des grandes crues du fleuve. De cette différence de destination résultent des dissemblances notables, tant dans le genre de construction que dans le choix de l'emplacement.

La première n'est qu'à un seul corps de logis; elle est creusée dans la berge de l'îlot, et elle consiste en une plate-forme surmontée d'une voûte; sa hauteur est d'environ deux pieds et son diamètre intérieur de cinq à six; elle communique avec le fleuve au moyen de plusieurs issues, le plus souvent biffurquées et toujours pratiquées dans le sol; c'est par là que le castor disparaît au moindre danger. Ainsi creusée, cette habitation forme un vide qui tôt ou tard amènerait l'écroulement de la berge, si la prévoyance de notre architecte n'y pourvoyait. A cet effet, il consolide son ouvrage en appliquant aux parois de forts soutènements de bois pilotés et entrelacés de branches garnies dans leur intervalle d'un enduit composé d'argile et de feuilles sèches parfaitement juchées, et en revêtant cette enceinte d'un claionage circulaire de branches flexibles artistement entrelacées et pareillement enduites de mortier. Une fois terminée, cette première habitation se confond si parfaitement avec le terrain qui l'environne, qu'il est à peu près impossible de la découvrir.

Quant à la seconde, c'est-à-dire celle que le castor du Rhône occupe à l'époque des grandes crues, elle est toujours construite sur les points les plus élevés du littoral. Voici la description exacte de celle que nous avons été à même d'explorer. Elle consistait en une espèce de hutte reposant sur une plate-forme en terre battue qui pouvait avoir deux pieds d'exhaussement; elle était charpentée de branches de saule enfoncées en terre par le gros bout, et réunies au centre avec de forts liens d'écorce. A ces branches s'en entrelaçaient d'autres plus petites, plus rapprochées et disposées avec tant de symétrie qu'on eût dit un ouvrage de vannerie. Ce treillis avait de deux à trois pieds de hauteur et quinze à seize pieds de pourtour intérieur; il était entièrement garni de mortier, et si bien recouvert de terre, ramenée de loin par affleurement, que cette élévation ne paraissait être qu'un accident naturel du terrain. Cette manière de procéder n'est pas la moins caractéristique; mais où l'habitant de cette case avait donné

la plus grande preuve de son intelligence, c'était dans la position de l'assiette qu'il avait choisie. Non seulement sa demeure reposait sur le point le plus exhaussé de la grève, mais encore à côté d'une grande excavation où il avait attiré l'eau du Rhône, en perçant dans le terrain intermédiaire deux conduits souterrains. Ainsi il se trouvait à la fois à l'abri des inondations du fleuve et à portée d'un réservoir d'eau où il pouvait se réfugier au besoin et s'ébattre, sans crainte d'être entraîné par la rapidité du courant.

HUSSUN ET HOSSEIN, MARTYRS MUSULMANS.

EMPOISONNEMENT DE HUSSUN.

Imâm-Hussun avait succédé aux quatre compagnons Abou-Bakur, Oumur, Ousman et Aly dans le khalifat d'Arabie et dans le gouvernement de Médine. Il était révéré des Musulmans parce qu'il était le descendant et le représentant du prophète, il était aimé d'eux parce qu'il était juste et généreux. Ayzid, roi de Syrie, conçut contre lui une grande inimitié, et forma le projet de le faire périr pour s'emparer de ses Etats. Dans un voyage de Hussun à Kufa, un affidé d'Ayzid mêla plusieurs fois du poison à la nourriture du souverain de Médine; une lettre qu'on découvrit entre ses mains prouva la complicité d'Ayzid. Un jour, un homme qui prétendait être aveugle s'approcha de Hussun afin d'obtenir, disait-il, sa guérison en touchant ses augustes pieds; mais quand il fut près de lui, il le frappa d'une arme empoisonnée sur laquelle il s'appuyait comme sur un bâton. Hussun tomba, et sa blessure saigna abondamment; cependant il empêcha le peuple de massacrer cet homme. On s'empressa de verser des contrepoisons sur sa plaie, et on le sauva. Il retourna à Médine; mais une nuit, dans son propre palais, une femme jeta du poison dans une coupe à boire qui était près de son lit. Hussun s'étant réveillé un instant après, pria sa sœur Koulsoum de lui donner à boire : il avala le poison qui était très violent, et cette fois il sentit sa fin prochaine. Son fils Qasim étant trop jeune pour lui succéder, il confia le gouvernement à son plus jeune frère Hossein, et il mourut.

Ayzid montra une joie insensée en apprenant qu'il était enfin délivré de son ennemi; il se prépara à achever la ruine de sa famille. De son côté, Hossein, redoutant ses desseins, voulut s'assurer de la fidélité des habitants de Kufa. Il envoya vers eux son cousin Mouslim. Dès que Mouslim fut arrivé, trente mille Kufiens s'empressèrent de lui rendre hommage. A cette nouvelle, Ayzid entra en colère, et dépêcha un messager à Kufa pour menacer cette ville de destruction si elle n'abandonnait pas la cause de Hossein. Les Kufiens, dans l'impossibilité de résister à un ennemi si puissant, furent obligés de conseiller à Mouslim la prudence. Il se réfugia donc dans la maison d'un honnête habitant nommé Hani; mais le gouverneur Abdoullah, à son retour de Syrie, se rendit chez Hani et lui commanda de livrer Mouslim : sur le refus d'Hani, il le fit fouetter jusqu'à ce qu'il rendît l'âme, et ensuite il fit mourir Mouslim.

MEURTRE DES DEUX ENFANTS DE MOUSLIM.

Mouslim avait emmené avec lui à Kufa ses deux enfants, l'un âgé de six ans à peine, l'autre de sept : on les jeta en prison. Le geôlier, qui était un homme dévoué à Hossein, les fit sortir, et les envoya chez une femme nommée Shurra. Abdoullah, lorsqu'il sut que les enfants s'étaient échappés, fit publier une proclamation qui menaçait de tortures cruelles quiconque accorderait un refuge aux orphelins. Shurra, effrayée, dit à son fils de conduire les deux enfants vers une caravane campée près de Kufa, et qui devait se rendre à Médine; mais il était nuit, les deux enfants furent égarés dans un bois. Le froid les ayant saisis, ils se cachèrent dans le creux d'un dattier; ce dattier était près d'une fontaine. Le matin, une petite esclave qui venait puiser de l'eau vit dans la fontaine les images des deux enfants; elle leva la tête, et leur cria : Etes-vous les enfants de Mouslim? Les pauvres enfants, entendant le nom de leur père, se mirent à pleurer et à crier. La petite fille les conduisit à sa maîtresse, femme d'un Musulman nommé Haris. Cette bonne femme les reçut en pleurant; elle les embrassa, lava leurs pieds et leurs mains, leur donna à boire et à manger, et les coucha dans un endroit obscur. Le soir, Haris rentra fatigué et mécontent. « Femme, dit-il, fais-moi souper sur-le-champ. Mon cheval et moi nous sommes harassés. Nous avons couru toute la journée pour découvrir les enfants de Mouslim, et nous n'avons rien trouvé. — Et pourquoi cherches-tu ces enfants? dit la femme. — Belle demande! c'est pour les conduire à Abdoullah qui me donnera une riche récompense. — Es-tu insensé? es-tu Musulman? s'écria la femme. Veux-tu tremper ta main dans le sang des descendants du Prophète? Veux-tu attirer l'infamie et les malédictions célestes sur ta famille? » Haris lui imposa silence, l'accabla d'injures, et alla se coucher. Pendant la nuit, un des deux petits enfants rêva qu'il voyait le Prophète et son père. Le Prophète disait à Mouslim : « Pourquoi viens-tu ici sans tes petits enfants? Pourquoi les as-tu laissés au milieu de tes ennemis? » Mouslim répondait : « Calmez-vous, mon père, mes petits enfants seront certainement ici demain matin. » L'enfant, tout troublé, se réveilla, et raconta ce qu'il venait de rêver à son frère, et ils se mirent tous deux à sangloter. Haris, qui, tout préoccupé de son dessein, n'avait pu dormir, dit à sa femme : « J'entends des enfants qui pleurent. Comment se fait-il qu'il y ait des enfants dans ma maison? » Il se leva, alluma une lampe, et découvrit les enfants qu'il eut bientôt reconnus. « Ah! leur dit-il, je m'épuise de fatigue pour vous chercher dans les bois, et vous vous reposez chez moi dans un bon lit! » En disant cela, il saisit les enfants par les cheveux, et les traîna jusqu'à son cheval. Sa femme, l'esclave, la femme de l'esclave, la fille de l'esclave, se jetèrent à ses genoux en implorant sa pitié pour les pauvres orphelins : mais dans sa colère il les frappa si furieusement, que les uns furent blessés et les autres tués; ensuite il se mit en route avec sa proie. Arrivé au bord d'une rivière, il égorgea les enfants, jeta leurs corps dans l'eau, et alla présenter leurs têtes à Abdoullah en demandant une récompense. Abdoullah était au milieu de son conseil. A la vue de ces deux têtes d'enfants, aucune des personnes présentes ne put retenir ses larmes; Abdoullah lui-même fut pénétré de pitié et d'horreur. Il demanda à Haris où étaient les corps de ces innocentes victimes, et sur sa réponse, il le fit enchaîner et décapiter sur le bord de la rivière où il avait commis le crime. Il voulut aussi que les deux têtes fussent abandonnées au cours de l'eau. Un livre sacré des Musulmans rapporte que lorsqu'on les jeta dans l'eau, les corps des enfants parurent à la surface, s'unirent à leurs têtes, et disparurent de nouveau.

MORT DE HOSSEIN.

Cependant Hossein s'était lui-même approché de Kufa : Ayzid avait envoyé une armée de trente mille hommes à sa rencontre au bord de l'Euphrate. Hossein n'avait avec lui que soixante-douze hommes lorsqu'il se trouva en face de l'armée syrienne. Quoique l'issue du combat ne pût pas être incertaine, il se retrancha avec ses compagnons le mieux qu'il lui fut possible, et il soutint les attaques des ennemis pendant deux jours (quelques auteurs disent vingt jours). A la fin du deuxième jour, ses compagnons étaient presque tous tués, et il était lui-même couvert de blessures. Epuisé par la perte de son sang, il tomba de cheval. On envoya successivement un grand nombre de soldats pour lui trancher la tête; mais tous refusaient avec horreur cette mission sacrilége : ceux qui approchaient de lui avec le plus de résolution fuyaient dès qu'ils fixaient sa figure. Enfin

deux hommes, Sinan fils d'Arwa et Shoumur-Zil-Jowshun, excités par la promesse d'une forte récompense, s'avancèrent pour le décapiter. Shoumur se voila le visage. « Qui es-tu? lui cria Hossein. Ote ton voile. » Shoumur obéit. « Attendez un moment, poursuivit Hossein d'une voix éteinte : c'est aujourd'hui vendredi (le jour de sabbat des mahométans), c'est le dixième jour du mois mohurrum, et c'est l'heure de la prière; laissez-moi vivre encore quelques instants pour prier. » Après ces paroles, il se prosterna; les assassins profitèrent de ce moment, et séparèrent sa tête de son corps. On emmena ensuite toute sa famille en captivité, et on porta sa tête sur une pique à travers les villes. Mais en tout lieu cette tête opérait des miracles. Une nuit où on l'avait déposée dans un temple, un soldat qui était en sentinelle eut la curiosité de regarder par une fente de l'une des portes : il vit un vieillard d'une immense stature, avec une longue barbe blanche, s'avancer vers la tête, la prendre dans ses mains, et l'embrasser en pleurant; après le vieillard il en vint un autre; après eux des guerriers, des femmes, des enfants. Le soldat, dans la crainte que cette procession n'emportât la tête, ouvrit la porte; mais au même instant il reçut sur la joue un vigoureux soufflet, et une voix lui dit : « Les prophètes, les ancêtres et la famille du mort sont venus faire à sa tête une visite du matin, pourquoi viens-tu troubler leur douleur? » Le soufflet imprima une marque noire sur la joue du soldat. Quand le jour fut venu, il montra cette marque à l'officier, en racontant ce qu'il avait vu.

Ces événements arrivèrent dans la quarante-sixième année de l'hégire.

FÊTE COMMÉMORATIVE.

Les Musulmans de l'Inde célèbrent, pendant les premiers dix jours du mois mohurrum, une fête funèbre en commémoration des martyres de Hussun et de Hossein. Il serait impossible de donner tous les détails de cette fête, où se dépensent une activité et un luxe d'imagination extraordinaires; nous en indiquerons seulement quelques traits principaux.

Certaines maisons, où les étrangers ne peuvent entrer, servent aux cérémonies; on les appelle *ashour-khana* (maisons des dix jours). On les blanchit à l'avance, et on les décore à l'intérieur de bannières figurant les étendards de Hossein, de tombes faites à l'imitation de celle de ce martyr, de coffrets formés de carrés de mica disposés en miroirs; de petits palais faits de bambous, de papier et de clinquant, qu'on nomme *shah-nushin*, ou littéralement

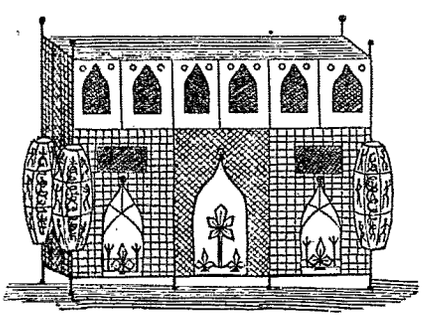

(Le Shah-Nushin.)

palais royal; de tapis, de transparents, de lampes, de lustres, de candelabres, de poissons en paillon, d'œufs d'autruche, de fleurs artificielles en papier, de fontaines, etc.

Devant chaque ashour-khana on creuse une fosse circulaire où l'on allume tous les soirs un feu de joie. Les fidèles tournent et dansent alentour ou le traversent avec des bâtons et des sabres, et en criant ou plutôt en vociférant des milliers de fois : *Ya Alli! Ya Alli!* (O Alli! O Alli!) *Shah Hussun! Shah Hussun!* (Noble Hussun! Noble Hussun!) *Shah Hossein!* (Noble Hossein!) *Doulha! Doulha!* (Fiancée! Fiancée!) *Haï dost! Haï dost!* (Hélas! ami! Hélas! ami!) *Ruhio! Ruhio!* (Arrête! Arrête!)

Les femmes se frappent la poitrine en signe de désespoir, et, outre les paroles que nous venons de rapporter, elles crient, en répétant chaque mot deux fois : « Hélas! hélas! excellents jeunes gens! tous trois dans le sang noyés, tombés, morts! O Alli! » On appelle ces femmes *sina-zunn.* Quelquefois elles font leurs lamentations devant une lampe.

Dans l'intérieur des achour-khana, on récite des prières, on brûle de l'encens, au nom des martyrs on distribue du sucre et de l'eau sucrée aux riches comme aux pauvres. Des faquirs lisent à différentes heures le Coran et le livre des Martyrs (*rowzat oush-Shohuda*). Pendant la nuit, on fait déclamer solennellement les éloges des martyrs par les enfants qui ont les plus belles voix.

Un soir, le premier d'entre les chefs religieux sort avec une petite ombrelle d'or et d'argent sur sa tête. Il est porté sur un cheval, le plus souvent sur les épaules d'un homme; la musique l'accompagne; de jeunes filles répètent autour de lui les lamentations funèbres, et se frappent la poitrine. Il visite tous les feux de joie, devant lesquels il fait des prières. Quand il est rentré dans son ashour-khana, il se couche comme s'il était l'un des martyrs; on prie, on pleure sur son corps, on boit et l'on mange. Dans quelques parties du pays, on joue pendant cette nuit une espèce de drame où est représenté le mariage de Qasim, fils de Hussun, qui épousa la fille favorite de Hossein le matin de la grande bataille.

On promène aussi des lances au sommet desquelles sont des turbans, pour figurer la tête de Hossein, en mémoire de ce qu'Ayzid la fit porter au bout d'une javeline dans plusieurs villes. Il y a de plus une procession générale des *ullums* et des *tabouts* (sortes de tombes), portés sur les épaules d'hommes du peuple et suivis des faquirs. Les rues sont illuminées; des jeux de toutes sortes attirent de tous côtés la foule. Entre autres spectacles est une sorte de fantasmagorie ou de lanterne magique. Toute la population est en mouvement jusqu'au matin.

Beaucoup de personnes, hommes et femmes, surtout les célibataires, portent, les uns un vêtement vert pour figurer le corps empoisonné de Hussun, les autres un vêtement rouge pour figurer le corps ensanglanté de Hossein.

Aux heures solennelles de la fête, les riches et les marchands exposent devant leurs maisons des espèces de fontaines qui versent au peuple du miel, du shurbuc, de l'eau glacée et parfumée.

Pendant toute la durée de la fête de mohurrum, c'est-à-dire pendant dix ou treize jours, les Musulmans ont soin d'entretenir une propreté extrême sur leurs vêtements. Ils s'abstiennent de tout plaisir, et même de toute boisson et de toute nourriture pendant une grande partie des journées. Tout travail, quel qu'il soit, est interdit. Il n'est permis de détourner sa pensée du sujet de la fête que pour rendre les derniers devoirs aux morts.

Au moyen âge, les jeunes filles ont eu le privilége de sauver les criminels en les épousant : « Au moment où l'on » alloit exécuter un très bel jeune fils d'environ vingt-quatre » ans, qui avoit fait des pilleries autour de Paris, une jeune » fille née des Halles le vint hardiment demander; et tant » fit par son bon pourchas, qu'il fut ramené au Chastellet, » et depuis furent espousez ensemble. »

Journal d'un bourgeois de Paris. — 1429.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE.

(Voy. p. 148, 212, 249)

MILIANAH.

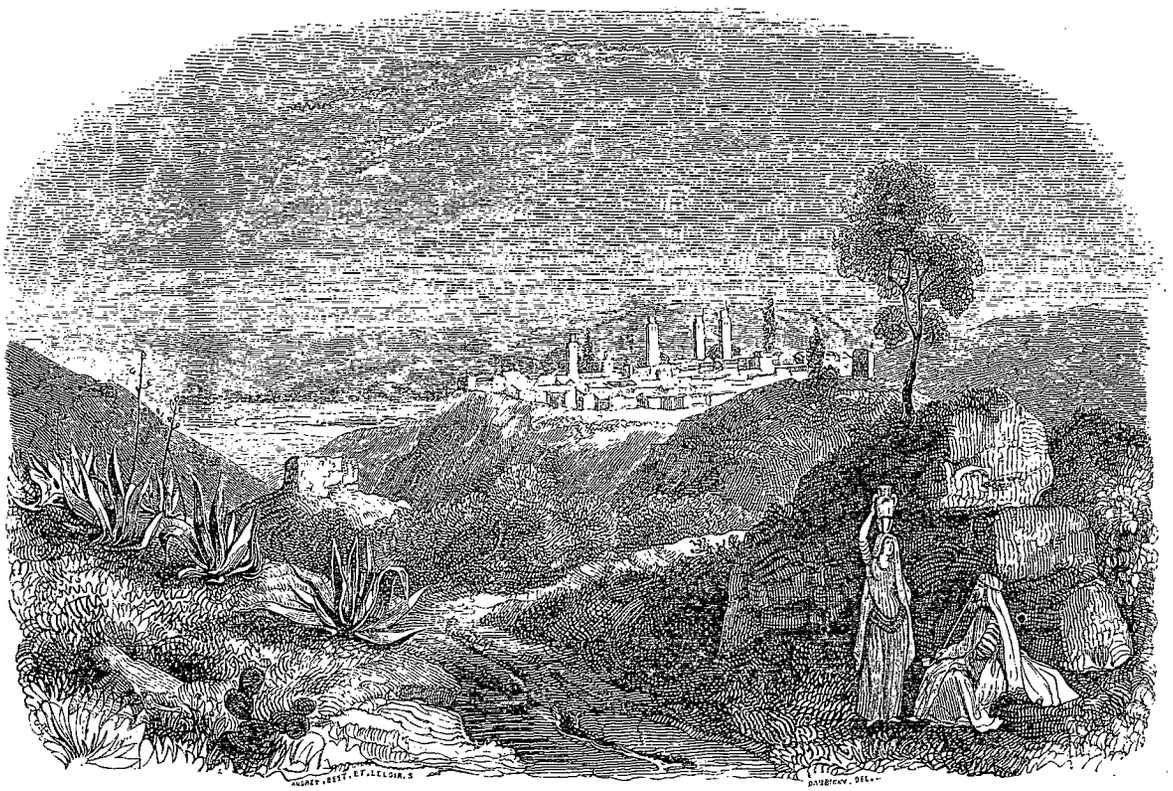

(Vue de Milianah, d'après un dessin du dépôt général de la guerre.)

Milianah a été occupée pour la première fois par l'armée française, le 8 juin 1840. Cette petite ville, ou plutôt cette bourgade, à 27 lieues environ d'Alger et à 15 de Blidah, est située sur le versant méridional du Zaccar, à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. A cette hauteur se trouve une plaine accidentée dont la ville occupe une des extrémités; elle est bâtie de trois côtés sur des rochers à pic; le quatrième se prolonge presque parallèlement à la partie de la montagne qui s'élève au-dessus du plateau, et dont les escarpements sont presque inabordables. Le climat en est brûlant en été et très rigoureux pendant l'hiver. Les maisons sont élevées, sans terrasses, et couvertes de tuiles rouges, de forme allongée et arrondie comme celles du midi de la France. Les rues sont étroites, sombres et sales. Une simple chemise crénelée forme l'enceinte de la ville; deux portes, pratiquées l'une à l'est, l'autre à l'ouest, en livrent l'entrée. Au sud, le plateau sur lequel la ville est assise ne présente à la vue que des rochers inaccessibles, taillés à pic et couverts de ronces, d'épines, de broussailles. A l'est et à l'ouest, des jardins très cultivés et remplis d'arbres de toute espèce, dont les fruits sont d'une grosseur remarquable, couvrent la montagne. Au pied de celle-ci, du côté du nord, sont des jardins potagers, mis en culture de manière à ne produire qu'une espèce de légume par saison.

Le côté le plus facile pour arriver à Milianah est celui de Mascara par la route d'Oran, quoique la montagne soit très boisée et couverte de lentisques, de chênes-verts, de pins, de cyprès, d'oliviers. Une heure et demie de marche, de ce côté, conduit à Milianah, tandis que pour l'atteindre par les autres points il faut marcher toute une journée, et, en venant d'Alger, par des pentes extrêmement roides, sur lesquelles des chemins presque impraticables ont été tracés par les Arabes. A l'est de la ville se trouve un ravin dans lequel coulent les eaux descendant du Zaccar. Abd-el-Kader avait profité des chutes qu'elles donnent pour y établir une fonderie, les environs fournissant du fer et du cuivre en abondance. Plusieurs forges catalanes avaient été construites, de mars à octobre 1839, et servaient à exploiter une mine de fer qui existe auprès de la ville. L'émir avait élevé de beaux bâtiments pour recevoir ses ateliers, et un chemin tracé avec soin conduisait de la ville à cet établissement. C'est dans cette ville qu'il avait réuni plusieurs ouvriers français engagés en 1838 par son envoyé Mouloud-ben-Arrach; c'est là aussi qu'ont été organisés, disciplinés et exercés quelques bataillons de ses troupes régulières.

Milianah possède deux mosquées et une synagogue. En dehors de la porte de l'ouest, une petite place sert de marché; les Arabes du voisinage y amènent une grande quantité de bestiaux. On a construit dans la ville une multitude de petits hangars, sous lesquels les marchands de fruits, de légumes et de beurre se mettent à l'abri. Beaucoup de boutiques habitées par des forgerons, des serruriers, des charpentiers, des menuisiers, des boulangers qui vendent du pain blanc, des cordonniers, des marchands d'étoffes en laine, des potiers, annoncent l'industrie des habitants de Milianah, qui renferme en outre quelques petits bazars. La population s'élevait, en 1837, à environ 5 000 âmes, y compris un grand nombre de juifs exerçant tous un état. Les maisons de ces derniers se font remarquer par leur propreté, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les environs de Milianah sont entrecoupés de profondes vallées; c'est une contrée très montagneuse, dont le sol est renommé par sa grande fertilité; il abonde en blé, en fruits de toute espèce, et la culture de la vigne est très répandue.

Sous la domination romaine, Milianah, l'antique *Maniana*, par sa position centrale, au milieu d'une riche contrée, devint un foyer de civilisation, une florissante cité,

résidence d'une foule de familles de Rome. Shaw, dans son voyage en Barbarie, a signalé l'existence à Milianah de divers fragments d'architecture romaine, et entre autres d'un cippe, dont l'inscription indiquait qu'il avait été érigé à la mémoire d'un membre de la famille de Pompée, peut-être de son fils, comme l'indiquent la plupart des historiens. Shaw raconte également qu'au printemps les dévots d'Alger, de Blidah et des environs, venaient à Milianah baiser respectueusement la châsse du Seïd Yousouf, le saint protecteur de la ville.

Pendant l'expédition dirigée, en novembre 1830, sur Médéah (voy. p. 148), le général en chef Clauzel eut constamment auprès de lui un marabout de Milianah, nommé Ahmed-Asguiguy-ben-Ahmed-ben-Yousouf, qui depuis quelque temps s'était attaché à la cause française, et qui lui fournit d'assez bons renseignements sur le pays. A son retour, le général ayant renoncé à l'occupation de Blidah, voulut cependant que cette ville eût un gouverneur nommé par l'autorité française. Il éleva à ce poste le marabout Ben-Yousouf de Milianah, en récompense de ses bons services, et lui donna, avec le titre de khalifah, non seulement le gouvernement de la ville, mais encore celui des tribus voisines.

Après le traité conclu, le 26 février 1834, avec le général Desmichels, commandant de la province d'Oran, Abd-el-Kader, maître de toute la partie de cette province qui s'étend depuis le schélif jusqu'à l'empire de Maroc, conçut la pensée de soumettre à sa domination les provinces d'Alger et de Tittery. A cette époque, Sidi-Ali-ben-el-Kalati, marabout d'une famille fort ancienne, s'était emparé de toute l'autorité à Milianah, et en faisait usage dans l'intérêt d'Abd-el-Kader, à qui il était très dévoué. Cet homme, aussi habile qu'insinuant, travailla à semer la discorde entre le général en chef, Voirol, et le général Desmichels, et ses intrigues réussirent à amener celui-ci à soutenir contre ses rivaux la puissance naissante de l'ambitieux émir. Abd-el-Kader profita de ces bonnes dispositions pour se débarrasser de plusieurs compétiteurs dangereux, Sidi-el-Aribi, Mustapha-ben-Ismaïl, Mouça-el-Derkaoui. Ce ne fut qu'en mars 1835 qu'il se décida à franchir le Schélif qui lui avait été donné pour limite, et arriva à Milianah, où il fut reçu avec enthousiasme. Il conserva le commandement de la ville à l'ancien agha des Arabes sous le général Berthezène et le duc de Rovigo, El-Hadj-Mahhi-Eddin-el-Sghir-ben-Sidi-Ali-ben-M'barek, et lui conféra le titre de bey. M'barek établit à Milianah ses magasins d'armements et d'approvisionnements.

Les hostilités suivirent bientôt cette usurpation de l'émir.

Le 9 septembre 1835, le maréchal Clauzel éleva à la dignité de bey de Milianah Mustapha-ben-Omar, qui avait déjà été investi, en 1830, des fonctions de bey de Tittery, qu'il garda à peine quelques mois. Cette nouvelle investiture fut purement nominale, et Ben-Omar ne put pas même aller prendre possession de son beylik.

Cependant Hadj-el-Sghir, le véritable bey de Milianah pour le compte d'Abd-el-Kader, parut, vers le 15 octobre, dans la plaine de la Métidja, avec des forces considérables. Une expédition dirigée par le maréchal Clauzel l'obligea de se retirer dans les montagnes qui mènent à Milianah. Au mois d'avril 1836, Hadj-el-Sghir-M'barek vint attaquer le bey installé par les Français à Médéah, Mohamed-ben-Hussein, s'empara de sa personne, et l'envoya prisonnier à Abd-el-Kader. Le projet de déposséder M'barek fut plusieurs fois formé, et dans une note adressée au conseil des ministres, le 19 juillet 1836, sur l'occupation générale de l'Algérie, M. le maréchal Clauzel avait proposé d'établir le siége d'un beylik à Milianah, avec une garnison de 500 Français et de 500 indigènes. La fâcheuse issue de la première expédition de Constantine fit ajourner l'exécution de ces desseins.

Le 6 juin 1837, Hadj-el-Sghir-M'barek eut près de Boufarik un engagement avec une colonne commandée par le nouveau gouverneur, le général Damrémont, sorti d'Alger pour seconder, par une heureuse diversion, les opérations militaires du général Bugeaud dans la province d'Oran. Le 8, vers le milieu du jour, des cavaliers du bey de Milianah apportèrent au gouverneur général, avec des dépêches du général Bugeaud et le traité de paix conclu, le 30 mai, à la Tafna, une lettre du bey, par laquelle celui-ci annonçait qu'en exécution du traité il allait se retirer avec ses troupes à Milianah. Dans les premiers jours de juillet, Hadj-el-Sghir, préoccupé de pensées secrètes d'indépendance, écrivit au gouverneur de lui envoyer un homme sûr auquel il pût confier des choses importantes pour lui-même et pour la France. Un émissaire partit; mais à son arrivée à Milianah il trouva le bey à l'agonie. Une maladie subite, qu'on attribua au poison, venait de l'atteindre et l'emporta au bout de trois jours. Son neveu, Sidi-Mohammed-Ouled-Sidi-Allal-Ouled-Sidi-M'barek, le remplaça. A la suite du traité de la Tafna, Abd-el-Kader a partagé ses provinces en khalifats, et conservé à Sidi-Allal-M'barek celui de Milianah, dont les forces s'élèvent, en troupes régulières à 1 200 fantassins, 200 cavaliers, 40 artilleurs, 6 pièces de campagne, et en troupes irrégulières, à 3 000 cavaliers et 4 000 fantassins. En 1838, lorsqu'Abd-el-Kader assiégeait Aïn-Madhi, les Matmata et les Bellel, kabaïles des environs de Taza, ayant pillé deux convois de vivres et d'habillements destinés à son armée, le bey de Milianah, pour punir cet acte d'hostilité, tomba sur ces tribus à l'improviste, vers le mois d'août, et les réduisit à la misère la plus profonde.

La prise de possession de Médéah, le 17 mai 1840 (voy. p. 212), rendait nécessaire celle de Milianah, qui, par sa position, est la clef de l'intérieur des terres, et qui ouvre l'accès des riches plaines et des fécondes vallées situées entre le Schélif et le Mazafran. Le 5 juin 1840, un corps expéditionnaire, réuni à Blidah, se mit en mouvement à cinq heures du matin. Les accidents du terrain, les ravins, les broussailles à travers lesquelles l'artillerie passa péniblement, retardèrent la marche de la colonne. Un violent orage qui éclata à quatre heures l'empêcha d'arriver au bivouac avant la nuit. Elle s'établit à Karoubet-el-Ouzri, au pied du Sahel des Beni-Menad. Le 6, le 3e léger eut un engagement assez vif avec les kabaïles. Le feu fut mis aux *Dachras* (villages de huttes) et aux moissons. Après avoir franchi les hauteurs qui dominent le Chaaba-el-Ketta (*ravin des voleurs*), l'armée alla camper le soir au confluent de l'Oued-Hammam et de l'Oued-Djer. Le 7, elle remonta la vallée de l'Oued-Adelia, passa le col de Gantas, et s'établit sur les deux rives de l'Oued-Zeboudj, plantant ses drapeaux dans cette vallée du Schélif, où les armes françaises n'avaient pas encore pénétré. Le 8, elle arriva en vue de Milianah, dont un épais nuage de fumée faisait pressentir le sort, et elle vint se masser au pied du Zaccar. Deux colonnes d'attaque furent formées; celle de droite, sous les ordres du colonel Changarnier, se porta entre la route d'Alger et la place; celle de gauche, sous les ordres du colonel Bedeau, gravit la pente qui contourne le chemin d'Oran, avec mission d'aborder l'ennemi de front, pendant que la première colonne le tournerait par la gauche. Abd-el-Kader n'essaya pas de résister; à peine l'attaque fut-elle commencée qu'il se retira précipitamment, non sans avoir éprouvé quelques pertes, parce qu'il fut obligé de défiler sous le feu de l'artillerie. Le quartier-général fut installé devant la ville, et pendant les journées des 9, 10 et 11 les brèches de l'enceinte furent réparées. Trois ouvrages détachés furent construits pour défendre les jardins, qu'il importait de réserver aux troupes. Le matériel d'artillerie amené dans la place fut mis en batterie. Dans l'intérieur de la ville, une mosquée fut disposée pour servir d'hôpital, et

une seconde, de magasin pour les vivres. L'incendie, allumé par Abd-el-Kader avant sa retraite, a détruit principalement les boutiques occupées par les Israélites; les belles maisons n'ont éprouvé que des dégâts peu considérables.

Le corps expéditionnaire quitta Milianah le 12 juin, en y laissant une garnison composée d'un bataillon du 3e léger et d'un bataillon de la légion étrangère, sous les ordres du lieutenant colonel d'Illens. Le 22, un convoi fut dirigé de Médéah sur Milianah pour compléter, jusqu'au 1er novembre, l'approvisionnement de cette place. Ce convoi était commandé par le colonel Changarnier, nommé depuis général. Abd-el-Kader a voulu s'opposer à sa marche avec 6 000 chevaux et 2 500 fantassins; il a complétement échoué. Le 23, le convoi est entré dans Milianah, et le 26 les troupes qui l'avaient escorté, après plusieurs engagements aussi vifs qu'heureux, firent leur jonction avec celles qui, restées six jours à Médéah, en avaient presque terminé les travaux de défense. Depuis lors, la place de Milianah a été plusieurs fois inquiétée; le 1er août elle a eu à repousser une attaque très vive, dans laquelle les assaillants ont essuyé de grandes pertes; mais la garnison, harcelée incessamment par un ennemi infatigable et acharné, en a fait elle-même de bien déplorables, moins par le feu de l'ennemi que par les fatigues, les privations, la fièvre, et surtout la nostalgie, triste effet de l'isolement dans lequel elle est restée pendant plus de trois mois. Le 1er octobre 1840, une colonne est partie de Blidah, sous les ordres du général Changarnier, pour aller ravitailler Milianah. Le 3, elle arriva à Milianah sans avoir rencontré d'obstacles sérieux sur la route. Les débris de la première garnison ont été relevés par un nouveau bataillon du 3e léger, avec lequel on a laissé 300 convalescents, et la place a été ravitaillée pour soixante-dix jours. La difficulté des communications, et la situation fâcheuse où se trouvent nos troupes ainsi constamment bloquées et isolées, détermineront peut-être son abandon prochain et sa complète destruction.

L'ENFANT AVEUGLE.

I.

Sur la porte s'élève une croix; contre le mur, une Vierge en pierre penche la tête, sourit, et tend les bras.

Une pauvre femme s'avance en tremblant, hésite, soulève le marteau de fer, regarde tristement sa fille qu'elle conduit; le marteau retombe.

— Ma petite Marie est aveugle, dit-elle; pour l'amour de la Vierge, sa patronne, rendez-lui la vue!

Une femme vêtue de noir prend la main de l'enfant :

— Si Dieu le permet, ma bonne, quand nous vous rendrons votre fille, de ses deux yeux elle vous verra.

Un matin, la petite Marie sent une lame glacée glisser sous ses paupières; elle jette un cri, et voit le jour.

De jeunes femmes vêtues de noir l'entourent, la regardent avec joie, l'embrassent, et l'appellent leur chère petite Marie.

Mais toutes ces figures inconnues effraient Marie, et ses yeux, à peine ouverts, se remplissent déjà de larmes.

— Restez toujours avec nous, chère enfant, disent les jeunes femmes. C'est ici la maison de Dieu. Vous serez à l'abri du monde; vous chanterez avec nous des hymnes saints. — Marie baisse les yeux et ne répond pas.

Un jour, seule dans le jardin, elle passe près d'une petite porte entr'ouverte : elle approche, elle s'arrête sur le seuil de pierre; encore un pas, et elle se trouve dans une belle prairie.

Son cœur bat : elle regarde derrière elle... personne ne la voit; elle fuit à travers la verdure.

II.

Quand Marie est bien loin, elle s'assied au bord d'un bois, près d'un ruisseau. Elle voit à ses pieds des fleurs rouges, des fleurs dorées; des insectes aux grandes ailes volent sur l'eau, le vent agite doucement les feuilles, les oiseaux sur les branches chantent gaiement.

Marie regarde, écoute. Elle est émue, elle est charmée; elle reste long-temps à admirer le ruisseau, les fleurs, les insectes ailés et les oiseaux : mais tout-à-coup une pensée la trouble; elle se relève et marche.

Bientôt elle a faim; elle s'approche de la grille d'un grand château. Une dame vient à elle et lui fait signe d'entrer : elle lui donne de beaux fruits, elle lui demande qui elle est, d'où elle vient; et elle la trouve si simple et si jolie que, la voyant ainsi seule dans le monde, elle veut l'adopter pour sa fille.

— Restez avec moi, mon enfant, je serai votre mère.

Marie baise la main de la dame, et répond : — Vous êtes belle, vous êtes riche, vous êtes bonne; mais vous ne pouvez pas être ma mère. Et elle continue à marcher.

Vers le soir, elle entend sur le chemin une voix qui chante derrière elle : elle a peur, elle presse le pas; mais la voix lui crie de s'arrêter.

C'est un jeune garçon un peu plus âgé qu'elle. Ses cheveux blonds tombent en anneaux, ses joues sont roses et fraîches, ses yeux bleus et brillants; il rit, il fredonne. Il pose la main sur l'épaule de Marie :

— Où allez-vous, la jeune fille? Moi, je fuis la maison de ma mère; je veux vivre en liberté; je veux parcourir le monde. Venez avec moi, ma petite.

Venez, vous serez ma sœur, je vous aimerai; quand nous serons grands, nous serons mari et femme, nous serons libres et heureux.

Marie regarde de côté timidement, et ne répond que ces mots : — Moi, je cherche ma mère.

Et elle s'éloigne du jeune garçon qui lui promet de l'aimer, comme elle s'est éloignée de la dame qui lui promettait la richesse, de la forêt et des fleurs qui la charmaient, et de l'asile où l'on chantait les hymnes saints.

III.

Marie continue à marcher le jour et la nuit. La fatigue l'accable, la faim creuse et pâlit ses joues; ses pieds sont meurtris, ses vêtements sont déchirés. Dans les villages, on ferme les portes quand elle demande du pain; les méchants enfants l'appellent la petite mendiante et lui jettent des pierres.

— Pourquoi m'a-t-on ouvert les yeux? s'écrie-t-elle avec douleur. J'étais plus heureuse quand je ne voyais pas; ma mère était près de moi, et je l'entendais.

Une nuit d'hiver, elle entre dans une ville. Au détour d'une rue, elle arrive devant une grande maison : sur la porte s'élève une croix; contre le mur, une Vierge en pierre qu'une lampe éclaire penche la tête, sourit, et tend les bras.

Marie s'arrête; elle entend un gémissement : une pauvre femme est étendue à terre comme si elle ne vivait plus.

L'enfant se baisse; la pauvre femme lève vers la porte sa figure pâle, ses yeux éteints, ses mains tremblantes, et ses lèvres murmurent : — Rendez-moi ma fille!

— Sa voix! c'est sa voix! s'écrie la petite Marie. Et elle presse sa mère dans ses bras, elle la réchauffe de ses baisers. Un sourire brille comme un éclair sur le visage de la pauvre femme :

— Je t'attendais, ma fille. — Ma mère, je te cherchais.

LE JEU D'ÉCHECS.

(Traduit de l'allemand de Pfeffel.)

Sur un échiquier, par ordre et par dignités, se tient rangée la troupe variée des pièces. Le monarque de bois et son épouse sont flanqués de leurs tours et de leurs cavaliers.

Les coureurs (ou, si nous voulons les nommer en style de chancellerie française, les fous) jouent un grand rôle. Les paysans (c'est-à-dire les pions), bétail tranquille tant qu'il ne connaît pas ses forces, doivent d'abord avancer et heurter leurs têtes. Alors le jeu significatif commence : force et ruse gouvernent le combat. Ici le valet est chassé de sa place par le seigneur, là le valet par le valet, et souvent le seigneur pa son voisin. — Le grand sultan, fier et impassible, voit à droite, à gauche, tomber comme des victimes du destin la moitié de ses sujets, et enfin lui-même à son tour est renversé du trône.

Puis vient le maître du jeu, celui qui a ordonné toutes les pièces et leur a distribué les rôles. Il les prend, et, grandes et petites, les jette pêle-mêle dans une boîte noire.

Voilà l'image du monde.

L'ÉCLIPSE, CHEVAL DE COURSE.

L'Eclipse est un des chevaux les plus célèbres dont l'histoire des chevaux en Angleterre fasse mention. Son grand-père était un cheval arabe, nommé Darley, fort illustre aussi, et qui n'a jamais été surpassé que par son petit-fils. L'Eclipse naquit en 1764. En 1769, il courut pour la première fois, et battit glorieusement tous les chevaux mis en concurrence avec lui. Pendant dix-huit mois, il ne cessa de courir et de triompher, si bien que sa réputation se trouva bientôt tellement établie, qu'il n'y avait plus de rivaux que l'on osât hasarder contre lui. Aux courses du comté de Newmarket, en 1770, il figura seul, personne n'osant parier contre lui, et remporta le prix en fournissant au pas la carrière.

Il fut alors vendu pour cinq cent mille francs à une compagnie, qui l'employa en qualité d'étalon pour en propager la race. Le nombre de ses enfants qui ont servi comme chevaux de course s'est élevé à trois cent trente-quatre. On a calculé que ces chevaux avaient gagné à leurs propriétaires, soit en prix, soit en paris, une somme de plus de quatre millions. L'Eclipse mourut en 1789, âgé de vingt-cinq ans.

Un cheval de cette famille, très célèbre aussi en Angleterre, le roi Hérode, a produit quatre cent quatre-vingt-dix-sept chevaux, qui ont rapporté à leurs propriétaires plus de cinq millions.

BON MARIAGE.

Deux jeunes époux de la paroisse de Saint-Martin-sous-Loutizie, ancien diocèse de Poitiers, entreprirent le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. La femme mourut en passant par Limoges. Privé de sa compagne, l'époux n'en continua pas moins sa course solitaire, et après l'accomplissement de son vœu, il revint mourir de douleur au lieu où il l'avait perdue. Lorsqu'on voulut l'inhumer dans la tombe de celle qui lui avait été unie dans la vie, elle se retourna comme pour lui faire place.

Telle est l'ancienne tradition qui fut consacrée jadis par le monument que nous reproduisons. En 1650, dom Gabriel de Saint-Joseph, septième abbé Feuillant de Saint-Martin-lez-Limoges, fit transporter avec honneur les ossements et le tombeau des deux époux sous un arceau creusé à l'entrée de la nouvelle église qu'il faisait construire. A la même époque, un religieux de la même abbaye composa, pour y être inscrite, une épitaphe où ces faits étaient rappelés. On la transcrit ici d'après une copie prise en 1770 par l'abbé Nadaud.

Passant, arreste-toy pour regarder ce lieu.
Ce monument usé est dict: *Bon Mariage.*
Deux corps pleins de vertus, deux cœurs amis en Dieu,
Que la mort a frappés en faisant son triage,
Se reposent icy. Le Poictou les produict,
Galice les appelle, et Lymoge y prétend.
Le ciel les met d'accord, pas un n'est esconduict.
La femme meurt icy sans aller plus avant;
On lui fait un tombeau de grandeur coustumière
Pour y serrer son corps. Cependant son mary,
Tout baigné dans les pleurs, ne va poinct en arrière,
Mais accomplit son vœu; et, retournant guary
De ses douleurs de corps, le souvenir poignant
De sa perte revient, et lui cause la mort.
Ce fut alors que Dieu se fit voir tout-puissant.
On ouvre le sépulchre; et, sans aucun effort,
L'espouse se retire assez pour qu'il ait place:
Pour apprendre aux conjoints à s'entr'aimer toujours,
Afin qu'ayant veseu en la divine grâce,
Ils puissent voir le ciel à la fin de leurs jours.

Honoré par une sorte de culte populaire, ce monument conserva sa place jusqu'en 1790. A cette époque, l'abbaye de Saint-Martin fut déclarée propriété nationale, et le tombeau, renversé et retourné, servit pour clore le regard d'un aqueduc dont les eaux coulaient auprès. Dans cette position, et recouvert de terre, il fut long-temps perdu de vue. Il y a quelques années seulement, des ouvriers employés à la réparation de l'aqueduc vinrent avertir le dernier acquéreur qu'ils avaient trouvé des *bons saints*. Aussitôt l'ordre fut donné d'enlever cette pierre avec précaution, et l'on dégagea les deux statues de la boue qui les souillait; mais le *bon mariage* et ses poétiques souvenirs étaient à peu près oubliés. Un mémoire très intéressant, que vient de publier M. l'abbé Texier, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, vient de rendre au tombeau une partie de son ancienne célébrité. C'est à ce mémoire que nous empruntons à la fois notre gravure et notre article. Voici la description que donne M. Texier.

« Le monument est d'un seul bloc de calcaire; il a un peu plus de deux mètres de longueur; les figures ont un mètre soixante centimètres.

» Les deux époux sont endormis sur un lit de repos, et malgré le fruste et l'usure des ans, la douceur et la placidité de la paix chrétienne respirent dans leurs traits. La femme s'est tournée sur le flanc droit pour faire place à son époux. Encore un petit recul et la place allait manquer sous elle; sa main droite repose sur son cœur reconnaissant de cette inviolable fidélité; elle semble dire par ce muet langage que là est inscrit le souvenir de cette union jusqu'à la tombe. L'époux a pris, comme un bien légitimement acquis, la place qui lui était cédée; sa tâche est remplie, son vœu accompli; le repos arrivé, il peut croiser les bras et dormir. Derrière leur tête, trois petits anges soutenaient leur chevet et veillaient sur leur sommeil; l'un d'eux tenait un encensoir. Les pieds de la femme et de l'homme reposent sur deux animaux, symbole de fidélité et de force, le lézard et le lion. »

De quelle époque est ce monument? M. l'abbé Texier croit pouvoir l'attribuer à un artiste du règne de S. Louis au treizième siècle. L'étude du costume autorise en effet cette conjecture. Les deux statues n'ont pas les crevés, les manches bouffantes et enrubanées du seizième siècle; les fourrures, les surcots, les escoffions (coiffures en forme de cœur), les hennins (voyez 1839, p. 275), les souliers à la poulaine du quinzième; les robes blasonnées et taillades, les casaques, les manches ouvertes et flottantes du seizième; comme la majorité des personnages du règne de S. Louis, elles sont vêtues d'une tunique serrée à la taille par une ceinture, et sur le tout d'un ample et large manteau ouvert par le devant. Plusieurs statues du saint roi sont ainsi drapées; celle, par exemple, qui était, avant la révolution, aux Chartreuses de Paris. La ressemblance du costume des deux époux confirme encore le sentiment de M. Texier. La robe, dans cette forme, n'a guère été le costume des deux sexes que pendant la première moitié du treizième siècle.

Il est très manifeste qu'en transportant le *Bon mariage* à l'entrée de leur église, et en composant l'inscription que nous avons rapportée, les religieux de Saint-Martin avaient voulu le faire servir à l'instruction populaire, et y montrer une glorification des vertus conjugales. Dans le même sentiment, M. l'abbé Texier propose de le transporter aujourd'hui au pourtour intérieur du chœur de la cathédrale de Limoges.



(Monument du Bon Mariage, à Limoges.)

PENSÉES DE L'EMPEREUR MARC-AURELE.

Après la mort de Marc-Aurèle Antonin, on trouva au palais impérial, dans une cassette, de petites tablettes portatives sur lesquelles étaient écrites, en langue grecque, des pensées philosophiques, morales et politiques. L'auteur de ces pensées était l'empereur lui-même. Il ne s'était point proposé, en les écrivant, de composer un livre. Il avait voulu seulement se rendre compte à lui-même de l'état de son âme, et s'imposer plus sûrement l'obligation de persister dans ses bonnes résolutions, en les ayant sans cesse présentes à la mémoire.

On sait que Marc-Aurèle s'était voué, presque dès son enfance, à la pratique de la morale stoïcienne. A l'âge de douze ans, dans le palais de l'empereur Adrien, où il était élevé, il couchait à terre sur une peau, à la manière des anciens; il étudiait Zénon et Aristote, le droit public et le droit civil, le grec, la musique, la géométrie; il s'exerçait journellement à la chasse, à la paume, à la lutte, à la course tant à pied qu'à cheval et en chariot. Proclamé césar à dix-huit ans comme héritier présomptif de l'empire, et admis à participer à toutes les affaires, il continua le genre de vie austère des stoïques. Il parvint à l'empire à quarante ans, et il s'associa Lucius Verus par respect pour les premières volontés de Tite Antonin son prédécesseur et son père d'adoption. Il s'appliqua à gouverner avec justice et avec sagesse. « Il aimait le travail, dit Xiphilin; il se donnait tout entier au moindre de ses devoirs, ne disant, ne faisant et n'écrivant jamais rien avec négligence. Quand il rendait la justice, il passait quelquefois onze et douze jours sur la même affaire, pour l'examiner exactement. » Ses principes politiques étaient très extraordinaires pour l'époque où il vivait: il se considérait plutôt comme le premier magistrat d'une république que comme le représentant du pouvoir impérial. Ainsi, prêt à marcher à la tête des armées contre les Scythes, il demanda au sénat l'argent du trésor public. « Ce n'est pas, dit l'historien déjà cité, qu'ayant l'autorité absolue entre les mains, il ne lui eût été aisé de le prendre au lieu de le demander; mais c'est qu'il croyait et qu'il disait souvent que tout le bien appartenait au sénat et au peuple. Dans une harangue, il dit un jour aux sénateurs: Je n'ai rien à moi, et le palais même où je demeure est à vous. »

Il est à regretter que les guerres longues et difficiles où les Romains furent engagés, sous son règne, contre les Germains, les Sarmates, les Quades, les Marcomans et les Scythes, n'aient pas permis à Marc-Aurèle d'introduire plus d'améliorations dans le gouvernement, et de se consacrer d'une manière plus efficace à la réforme des mœurs publiques. Il n'aurait pas, sans doute, rendu à Rome ses vertus anciennes et sa souveraine influence: un homme, quel qu'il soit, n'arrête point la chute d'un empire qui n'a plus ni foi dans ses dieux ni grandeur dans sa politique. Mais il eût au moins laissé au monde le type plus complet d'un empereur philosophe. Tel qu'il lui a été donné de vivre, on peut en-

core le proposer comme modèle, non pas seulement aux rois, mais à tous les hommes. C'était un païen, et il est mort depuis près de dix-sept siècles; plût à Dieu, cependant, qu'aujourd'hui même les hommes qui sont aux premiers rangs des sociétés chrétiennes, qui se disent les plus éclairés, qui sont réputés les plus sages et les plus humains, fussent, pour la plupart, dignes de lui être comparés!

Il nous a paru qu'un extrait des pensées de Marc-Aurèle ne serait pas déplacé dans notre humble Magasin. Nous aimons à mettre quelquefois en contraste les proverbes des différents peuples, les maximes des différentes époques de l'histoire. Ce sont des points de départ pour la réflexion, des sujets pour la conversation, des termes de comparaison pour les principes de la morale privée. Il a été écrit: « L'homme ne vit pas seulement de pain; » on peut dire aussi: « L'esprit ne vit pas seulement de faits. »

Marc-Aurèle commence le recueil de ses Pensées par l'énumération des bons enseignements qu'il doit en particulier à chacun de ses parents, de ses maîtres ou de ses amis. Il fait l'inventaire des exemples vertueux qui lui ont été légués, bien différent en cela de ces héritiers qui supputent seulement ce que tel parent leur a laissé en terres, et tel autre en maisons, en meubles ou en argent. Il n'est pas besoin de faire remarquer les sentiments admirables de piété, de reconnaissance et de justice qui éclatent dans ce début.

EXEMPLES OU LEÇONS DE VERTU DE MES PARENTS OU DE MES MAITRES.

I. De mon aïeul Verus : — Mœurs honnêtes; jamais de colère.

II. De mon père : — Modestie et vigueur mâle.

III. De ma mère : — Piété, bienfaisance; non seulement ne jamais faire le mal, mais n'en avoir pas même la pensée; me nourrir d'une façon simple; fuir en tout le luxe des riches.

IV. De Tite Antonin, mon père d'adoption. — Etre doux, et cependant inflexible sur les jugements arrêtés après un mûr examen; aimer le travail et y être assidu.

V. De mon cousin Severus : — Aimer mes proches, la vérité, la justice. Il me fit connaître quels hommes avaient été Thraséas, Helvidius, Caton, Dion, Brutus.

VI. De mon gouverneur : — Etre patient dans les travaux; me contenter de peu; savoir me servir moi-même; ne point me charger de trop d'affaires.

VII. De Diognetus : — Point de vaine curiosité; souffrir qu'on parle de moi en toute liberté; rester intimement uni à la philosophie.

VIII. De Rusticus : — Me bien mettre dans l'esprit que j'ai besoin de redresser mes mœurs et de les cultiver; pardonner les injures et les fautes au premier signe de repentir; lire avec attention, sans me contenter d'entendre à peu près.

IX. D'Apollonius : — Etre libre et ferme, sans irrésolution, sans regarder un seul moment autre chose que la droite raison; être toujours le même dans les douleurs aiguës, la perte des enfants, les longues maladies. J'appris de lui comment il faut recevoir les services que nos amis paraissent nous rendre : n'en être ni accablé, ni ingrat.

X. De Sextus : — L'humanité; gravité sans affectation; recherche continuelle de tout ce qui pouvait plaire à ses amis; patience à supporter les sots et les discours vagues; se plier à tous les caractères, au point de rendre sa conversation plus agréable que celle des flatteurs même, et en même temps s'attirer la plus grande vénération; habileté à trouver et à disposer avec méthode les préceptes nécessaires pour bien vivre; âme imperturbable, et cependant remplie des plus doux sentiments pour les autres.

XI. D'Alexandre le grammairien : — Ne reprendre personne avec rudesse, et ne pas faire de reproche à ceux à qui il échappe un mot hors d'usage, ou irrégulier, ou un mauvais accent; mais sous prétexte de répondre ou de confirmer ce qui vient d'être dit, ou simplement d'adopter la même idée, placer adroitement le mot convenable, comme si on n'avait pensé qu'au sujet et non à l'expression; ou bien prendre un autre détour également fin et couvert pour faire sentir la faute.

XII. De Fronton : — Considérer combien il règnerait d'envie, de duplicité, d'hypocrisie dans la cour d'un prince tyran, et qu'en général ceux que nous appelons patriciens sont plus éloignés que les autres hommes de rien aimer.

XIII. D'Alexandre le platonicien : — Ne pas dire ou écrire souvent, ni sans nécessité, à qui que ce soit : Je n'ai pas le temps. Ce serait se refuser, sous prétexte d'affaires, aux devoirs assidus qui naissent de nos rapports avec la société.

XIV. De Catulus : — Ne point mépriser les plaintes d'un ami, fussent-elles injustes; mais chercher à le ramener et à dissiper toutes ses préventions.

XV. Exhortation de Maximus : — Avoir des mœurs réglées, douces et graves.

BIENFAITS QUE J'AI REÇUS DES DIEUX.

Je leur rends grâces d'avoir eu de bons aïeux, un bon père, une bonne mère, une bonne sœur, de bons précepteurs, de bons domestiques, de bons parents, de bons amis, presque tout ce qu'on peut désirer de bon; et de n'avoir manqué à aucun d'eux, quoique je me sois trouvé dans des dispositions à leur manquer de respect : mais la bonté des dieux a éloigné de moi les circonstances qui m'auraient fait tomber dans cette faute;

D'avoir permis que, ma mère devant mourir jeune, j'aie du moins passé auprès d'elle les dernières années de sa vie;

Que lorsque j'ai voulu assister une personne pauvre, ou qui avait besoin de quelque secours, on ne m'ait jamais répondu que je n'avais pas de fonds pour le faire, et qu'à mon tour je ne sois pas tombé dans le cas d'avoir besoin du secours d'autrui;

D'avoir trouvé tant de bons sujets pour donner la première éducation à mes enfants.

RAISON DIVINE ET HUMAINE.

Si l'intelligence nous est commune à tous, la raison, qui nous constitue des êtres raisonnables, nous est également commune; et s'il en est ainsi, une même raison nous prescrit ce qu'il faut faire ou éviter. C'est donc une loi commune qui nous gouverne; nous sommes donc des citoyens qui vivons ensemble sous la même police, et il suit de là que le monde entier ressemble à une grande cité.

L'Asie, l'Europe ne sont que de petits coins de l'univers. Toute la mer n'est qu'une goutte d'eau; le mont Athos, un grain de sable; le siècle présent, un point de l'éternité. Toutes choses sont petites, changeantes, périssables; elles viennent toutes d'en-haut; elles viennent de la raison universelle, ou immédiatement, ou par suite d'une première volonté. La gueule même des lions, les poisons, et tout ce qu'il y a de malfaisant, sont, ainsi que les épines et la boue, des suites ou des accompagnements de choses grandes et belles. Ne t'imagine donc pas que rien soit étranger à celui que tu adores. Pense mieux à l'origine de tout.

Socrate disait : — Que voulez-vous avoir? Voulez-vous des âmes raisonnables, ou sans raison? — Nous voulons des âmes raisonnables. — Voulez-vous des âmes saines, ou qui ne le soient pas? — Nous voulons des âmes saines. — Pourquoi donc ne cherchez-vous pas à les avoir? — C'est que nous les avons. — Mais si vous les avez, pourquoi vous querellez-vous? pourquoi vois-je parmi vous des partis contraires?

Souvent on n'est pas moins injuste en ne faisant rien qu'en faisant certaines choses.

Il y a tel qui, après avoir fait plaisir à quelqu'un, se hâte

de lui porter en compte cette faveur. Un autre ne fait pas cela, mais il a toujours présent à la pensée le service qu'il a rendu, et il regarde celui qui l'a reçu comme son débiteur. Un troisième ne songe même pas qu'il a fait plaisir; semblable à la vigne qui, après avoir porté du raisin, ne demande rien de plus, contente d'avoir porté le fruit qui lui est propre. Le cheval qui a fait une course, le chien qui a chassé, l'abeille qui a fait du miel, et le bienfaiteur, ne font point de bruit, mais pensent à quelque autre action de même nature.

Personne ne se lasse de recevoir du bien; or c'est se faire du bien que de faire des actions conformes à la nature. Ne te lasse donc point de faire du bien aux autres, puisque par là tu t'en fais à toi-même.

Ai-je fait quelque chose pour la société? j'ai donc fait mon propre avantage. Que cette vérité soit toujours présente à ton esprit, et travaille sans cesse.

DU RECUEILLEMENT.

La plupart des hommes cherchent la solitude dans les champs, sur des rivages, sur des collines. C'est aussi ce que tu recherches ordinairement avec le plus d'ardeur. Mais c'est un goût très vulgaire; il ne tient qu'à toi de te retirer à toute heure au-dedans de toi-même. Il n'y a aucune retraite où un homme puisse être plus en repos et plus libre que dans l'intérieur de son âme, principalement s'il y a mis de ces choses précieuses qu'on ne peut revoir et considérer sans se trouver aussitôt dans un calme parfait, qui est, selon moi, l'état habituel d'une âme où tout a été mis en bon ordre et à sa place.

Jouis donc très souvent de cette solitude, et reprends-y de nouvelles forces; mais aussi fournis-la de ces maximes courtes et élémentaires, dont le seul ressouvenir puisse dissiper sur-le-champ tes inquiétudes, et te renvoyer en état de soutenir sans trouble tout ce que tu retrouveras.

Tu peux être dans une ville, a dit Platon, comme un berger dans sa cabane sur le haut d'une colline.

SUR LES PENSÉES ET LES MOUVEMENTS DE L'AME.

Il faut exclure de la suite de tes pensées tout ce qui n'a qu'un objet frivole et vain; surtout ces pensées qui ne peuvent être que l'effet d'une curiosité inquiète et d'une méchanceté habituelle.

Accoutume-toi à régler tes pensées à tel point, que si tout-à-coup on venait te demander à quoi tu penses, tu pusses répondre aussitôt, et sans te gêner : Je pensais à cela et cela; en sorte que par ta réponse on vît à découvert que tu n'as dans l'âme rien que de simple, de bon, de convenable à un être destiné à vivre en société, qui rejette d'ailleurs les plaisirs grossiers, tout sentiment de haine, d'envie, tout soupçon, enfin tout ce qui te couvrirait de honte si tu faisais l'aveu de ce qui se passe dans ton cœur.

Inutile de se fâcher contre les affaires; elles n'en tiennent compte.

Ne te trouble point, en te faisant un tableau de tout le reste de ta vie. Rappelle-toi cette vérité, que ce n'est ni l'avenir ni le passé qui t'incommodent, c'est toujours le présent. Mais l'objet présent n'est presque rien, quand on ne lui donne que sa juste étendue, et qu'on demande à son âme, avec reproche, si elle ne peut pas porter un si mince fardeau.

Appelle à ton secours, en bien des cas de douleur, ce mot d'Epicure, qu'il n'y a rien là d'impossible à supporter, ni que tu puisses regarder comme éternel, si tu te souviens que tout a des bornes, et si tu n'y ajoutes pas tes imaginations.

Qu'un autre soit plus fort que toi à la lutte, mais qu'il ne soit pas plus sociable, plus modeste, mieux disposé aux accidents de la vie, plus indulgent aux fautes du prochain.

Point d'ennui, point de découragement, point de dépit contre toi-même, si toutes tes actions ne répondent pas toujours à tes bons principes. T'en es-tu écarté, reviens-y; contente-toi d'avoir réussi à faire souvent des actions plus dignes d'un homme.

Epicure dit : Pendant mes maladies je ne parlais à personne de ce que je ressentais dans mon misérable corps. Je n'avais point, dit-il, avec ceux qui venaient me voir, de ces sortes de conversations. Je ne les entretenais que de ce qui tient le premier rang dans la nature. Je m'attachais surtout à leur faire voir comment notre âme, sans être insensible aux commotions de la chair, pouvait cependant être exempte de trouble, et se maintenir dans la jouissance paisible du bien qui lui est propre. En appelant des médecins, je ne contribuais pas à leur faire prendre des airs importants, comme si la vie qu'ils tâcheraient de me conserver était pour moi un grand bien. En ce temps-là même je vivais tranquille et heureux.

RÈGLES DE CONDUITE.

Il faut avoir toujours présentes à l'esprit ces deux règles: l'une, de ne rien faire que ce que t'inspire la raison, ta reine et ta législatrice; l'autre, de changer d'avis, s'il se trouve quelqu'un qui te redresse et te retire de ton opinion; mais toujours pourvu que les motifs de ton changement soient une raison probable de justice ou de bien public, ou quelque raison approchante, et non la satisfaction ou l'honneur qui pourraient t'en venir.

Si quelqu'un met devant toi en question comment s'écrit le nom d'*Antonin*, aussitôt, élevant la voix, tu lui en diras toutes les lettres. Mais si on s'avise de vouloir disputer sur cela, t'amuseras-tu à disputer aussi? ne continueras-tu pas de prononcer tranquillement toutes les lettres l'une après l'autre?

Plie-toi aux événements que l'ordre général t'a destinés; et quels que soient les hommes avec lesquels le sort te fait vivre, aime-les, mais véritablement.

Ai-je, ou non, assez de génie pour cela? Si j'en ai assez, je m'en sers comme d'un outil que la nature universelle m'a donné. Si je ne m'en trouve pas suffisamment, ou je laisse l'ouvrage à celui qui peut le faire mieux que moi (pourvu que je ne doive pas le faire moi-même), ou bien j'y fais ce que je peux, en prenant un aide qui, sous ma direction, puisse consommer tout ce qu'il faut maintenant pour l'avantage de la société; car tout ce que je fais par moi-même, ou à l'aide d'autrui, doit tendre uniquement au bien commun, et y convenir.

Ne rougis point de te faire aider. Tu as ton devoir à faire, comme un soldat commandé pour l'attaque d'une brèche. Que ferais-tu donc si, étant blessé la jambe, tu ne pouvais y monter seul, et que tu le pusses aidé d'un autre?

Forme le plan de régler ta vie en détail, action par action. Si chacune d'elles a, autant qu'il est possible, sa perfection, c'est assez.

Il faut tenir son corps dans une attitude ferme; rien d'exagéré et de déréglé dans les mouvements ni dans la contenance : car ce qu'une âme sage et honnête fait voir sur le visage doit se répéter dans tout le corps, mais le tout sans affectation.

Souviens-toi qu'il ne faut pas recevoir les opinions de nos pères comme des enfants, c'est-à-dire par la seule raison que nos pères les ont eues.

DÉFAUTS A ÉVITER.

C'est folie de se fatiguer toute la vie, sans avoir un but à quoi l'on rapporte tous les mouvements de son cœur, et généralement toutes ses pensées.

Reçois sans fierté, rends sans peine.

Quand tu agis, n'aie point l'air abattu d'un homme haletant de fatigue.

Point d'inquiétude dans la conversation.

Sois réglé et arrêté dans tes pensées.

Evite également l'air sombre et les saillies de vivacité.

Ne consume pas ta vie dans les affaires.

Que ce discours : J'ai résolu de traiter franchement avec vous, suppose de corruption et de fausseté! Que fais-tu, ô homme! à quoi bon ce préambule? La chose se fera voir d'elle-même. Ce que tu dis a dû, dès le commencement, être écrit sur ton front, éclater dans tes yeux. Un homme franc et honnête est, en quelque sorte, comme celui qui a quelque senteur; dès qu'on l'approche on sent, et même sans le vouloir, avec qui l'on a affaire. L'ostentation de franchise est un poignard caché. Rien de si horrible que des caresses de loup. Evite cela sur toutes choses. Un homme vertueux, simple, sans art, et qui n'a que de bonnes intentions, porte cela dans ses yeux; on le voit.

Si quelqu'un peut me reprocher et me faire voir que je pense ou me conduis mal, je me corrigerai avec plaisir; car je cherche la vérité qui n'a jamais fait de mal à personne, au lieu que c'est un vrai mal de se tromper et de s'ignorer soi-même.

Rien n'est plus digne de pitié qu'un homme qui passe sa vie à tourner partout, et qui fouille, comme l'a dit quelqu'un, jusque sous terre pour découvrir, par conjecture, ce que ses voisins ont dans l'âme. Il ne sent pas qu'il suffisait à son bonheur de se tenir auprès du génie qui réside en lui, et de le servir comme il doit l'être.

CONTRE LA PARESSE.

Le matin, lorsque tu sens de la peine à te lever, fais aussitôt cette réflexion : Je m'éveille pour faire l'ouvrage d'un homme; dois-je être fâché d'aller faire les actions pour lesquelles je suis né, pour lesquelles j'ai été envoyé dans le monde? n'ai-je été créé que pour rester chaudement couché entre deux draps?

— Mais cela fait plus de plaisir.

— C'est donc pour avoir du plaisir que tu as reçu le jour, et non pour agir ou pour travailler? Vois ces plantes, ces oiseaux, ces fourmis, ces araignées, ces abeilles, qui de concert enrichissent le monde chacun de son ouvrage; et toi, tu te refuses de faire tes fonctions d'homme, tu ne cours point à ce que ta nature exige!

Il n'y a rien qui n'ait été fait à quelque dessein; par exemple, le cheval, la vigne. Qu'y a-t-il là de surprenant? Le soleil lui-même te dit : J'ai été créé pour faire un tel ouvrage. Mais toi, pourquoi as-tu été fait? est-ce pour te divertir? Vois toi-même s'il y a du bon sens à le dire.

— Mais il faut bien prendre quelque repos.

— La nature a mis des bornes à ce besoin, comme elle en a mis à celui de manger et de boire; et tu passes ces bornes, tu passes au-delà du besoin, tandis que sur le travail tu restes en-deçà du possible! C'est que tu ne t'aimes pas toi-même; car si tu t'aimais, tu aimerais aussi ta propre nature et ce qu'elle veut. Les artistes qui sont passionnés pour leur art sèchent sur leur ouvrage sans se baigner et mangeant peu. Fais-tu moins de cas de ta nature que n'en fait un tourneur de son industrie, un comédien de son jeu, un avare de son argent, un ambitieux de sa folle vanité? Aussitôt que ces gens-là sont à leur objet chéri, ils ont bien plus à cœur d'y faire des progrès que de dormir ou de manger. Or, les actions sociales te paraîtront-elles moins honnêtes, moins dignes de ton amour?

ENCOURAGEMENTS A LA VERTU.

Embellis ton âme de simplicité, de pudeur, et d'indifférence pour tout ce qui n'est ni vertu ni vice. Aime tous les hommes. Marche à la suite de Dieu; car, comme dit un poëte, ses lois gouvernent tout.

SUR LES OFFENSES.

Un tel me méprise? qu'il voie pourquoi. A mon égard, je veillerai à ne rien faire ou dire qu'il puisse trouver digne de mépris. Un autre me hait? c'est son affaire. La mienne est d'avoir de la bienveillance et de la douceur pour tout le monde et pour lui-même, et d'être prêt à lui remontrer qu'il se trompe, non en le mortifiant, non en affectant de la modération, mais avec une noble franchise et avec bonté, comme en usait Phocion, si toutefois il ne feignait point; car il faut que cette conduite parte du cœur, et que les dieux y voient un homme vraiment patient et résigné.

PENSÉES DIVERSES.

La perfection des mœurs consiste à passer chaque jour comme si ce devait être le dernier, sans trouble, sans lâcheté, sans dissimulation.

La douceur est d'une force invincible lorsqu'elle est sincère et sans affectation ni déguisement; car que pourra te faire le plus méchant des hommes, si tu persévères à le traiter avec douceur, si tu te contentes de lui donner paisiblement des avis et des leçons (s'il y a lieu) au moment même qu'il s'efforce le plus de te nuire? « Non, mon enfant, nous sommes nés pour vivre d'une autre manière : tu ne saurais me faire un vrai mal; mais, mon enfant, tu t'en fais à toi-même; » si tu sais lui remontrer adroitement et en général que son procédé n'est pas dans l'ordre de la nature, et que ni l'abeille, ni aucun animal né pour vivre en troupes ne traite ainsi son semblable? Il ne faut pas faire cela d'un air de moquerie ni d'insulte, mais avec l'air de la vraie amitié et sans émotion; non en pédant, ni comme pour te faire admirer, mais comme n'ayant en vue que lui seul, y eût-il d'autres témoins.

Ce qui n'est point utile à la ruche n'est pas véritablement utile à l'abeille.

C'est un mot d'Epictète : Il n'y a point de ravisseur, point de tyran du libre arbitre.

Les Lacédémoniens, dans leurs spectacles, plaçaient les étrangers à l'ombre, et se mettaient eux-mêmes où ils pouvaient.

Chez les Éphésiens, on avait établi pour loi de rappeler souvent au peuple le souvenir de quelque ancien qui eût été vertueux.



(Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale. — Marc-Aurèle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES TROIS AGES,

PAR GÉRARD.

(Voy. la Biographie et le Portrait de Fr. Gérard, 1839, p. 244.)

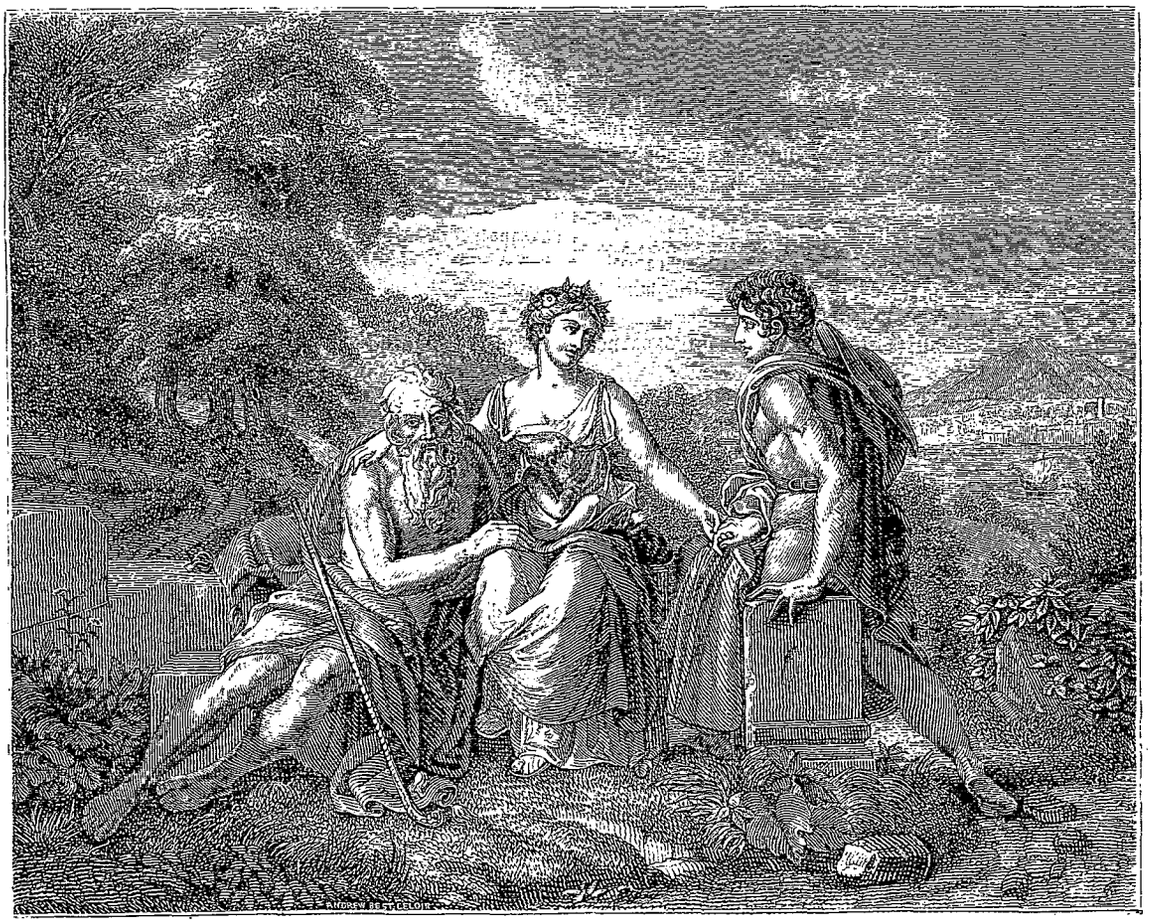

(Musée de Naples. — Les Trois Ages, par Fr. Gérard. Hauteur, 2m, 66; largeur, 3m, 33.)

Une famille, dont l'état paraît également éloigné de la pauvreté et de la richesse, se repose des fatigues d'un voyage dans un vallon où tout respire la fraîcheur du printemps. La jeune femme, dont les traits gracieux annoncent la candeur, est assise entre son père et son époux, ses mains sont appuyées sur tous deux, et elle tient sur ses genoux un enfant endormi. Le jeune homme assis près d'elle sur un fragment de piédestal, la contemple avec un sentiment de satisfaction pure, et lui presse doucement la main; le vieillard, assis près de sa fille et appuyé sur ses genoux, paraît occupé de pensées profondes; il est enveloppé dans un ample manteau et a près de lui son bâton.

Telle est la description des *Trois âges* donnée par Landon, en 1808, dans ses *Annales du Musée*. C'est au salon de la même année que Gérard avait exposé ce tableau, composé pour la reine de Naples. Son sujet lui avait été inspiré par cette maxime orientale:

« Dans le voyage de la vie, la femme est le guide, le charme et le soutien de l'homme. »

Le nom des *Trois âges* que le livret de 1808 donnait au tableau et que l'usage lui conserve, n'est donc pas celui qui convenait le mieux. Il eût fallu l'appeler simplement *la Femme*, puisque le peintre ne s'était point proposé de peindre les différents âges de la vie, mais d'exprimer l'influence des femmes sur la vie des hommes depuis leur enfance jusqu'à leur vieillesse.

On trouve dans le recueil que nous avons cité quelques détails sur le coloris et sur l'effet d'ensemble, détails d'autant plus précieux que le tableau n'appartient pas à la France. « L'habillement du jeune homme est rouge, celui du vieillard est d'un gris violâtre; la femme est vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau jaune. Les carnations offrent ce ton argentin, cette touche brillante et fine qui caractérisent les productions de Gérard. Le paysage dont les masses sont soutenues par un ton ferme, est dans la manière du Poussin. »

LES PRÉVENTIONS.

NOUVELLE.

Deux jeunes gens étaient arrêtés devant l'hôtel de la Tête Noire à Montaigu, attendant la patache qui devait les conduire à Fontenay. Le plus jeune, qui était vêtu d'une blouse de toile écrue par-dessus laquelle se croisaient, en bandoulière, une gourde clissée et une boîte à herborisation, tenait à la main un marteau de géologue avec lequel il jouait. Sa figure ouverte exprimait à la fois la bonne humeur et la santé; son compagnon, au contraire, semblait chétif et bilieux; une large paire de lunettes bleues cachait ses yeux et donnait à son visage blême je ne sais quoi de pétrifié: il portait un costume de voyage assez élégant, mais triste et roide.

Au moment où commence notre récit, il venait d'ouvrir une lettre dont il se préparait à faire lecture à son ami.

— Elle est de votre cousin, le colonel Leclerc? demanda celui-ci.

— De sa femme, répondit le jeune homme à figure pâle; mais elle ne laisse aucun doute, comme vous pourrez voir.

— Lisez.

— Voici :

« Mon cher Francis,

» Aussitôt cette lettre reçue, mettez-vous en route pour » *La Saulaie*. Le nouveau préfet de la Vendée doit y pas- » ser quelques jours avec nous. Vous n'ignorez point sans » doute que M. de Vernon est frère du ministre de la jus- » tice, et que la place de procureur du roi que vous solli- » citez sera immanquablement accordée à sa recomman- » dation.

» Venez donc, et ne négligez rien pour lui plaire; c'est » un homme simple qui aime le pays, et ne se rappelle » son autorité que lorsqu'il y a quelque bien à faire ou quel- » que injustice à réparer. Il vient nous voir incognito pour » se *délasser de la puissance* en braconnant dans nos » bruyères.

» Mon mari lui a déjà dit un mot de vous dans sa der- » nière lettre; mais il a répondu *qu'il voulait vous voir*. » Le succès dépend donc désormais de la manière dont vous » vous présenterez à lui, et vous avez trop d'instruction et » d'esprit pour ne point lui paraître digne de l'emploi que » vous sollicitez.

» Adieu, cher Blondel, je vous attends, et je me sens » tout heureuse à la pensée que nous aurons pu être pour » quelque chose dans votre réussite.

» Votre dévouée cousine,
« Lucie Leclerc. »

— Vous voyez, mon cher Naquet, continua le futur magistrat, en repliant la lettre, que j'ai tout lieu d'espérer.

— En effet, répondit le jeune naturaliste; je ne doute point que M. de Vernon n'assure votre nomination.

— Vous dites cela bien froidement, André.

— C'est que je m'effraie des fonctions pénibles et délicates que vous allez avoir à remplir, Francis. Représentant de la morale publique, vous tiendrez dans vos mains l'honneur des individus et le repos des familles. Dans une telle position, les moindres fautes deviennent graves, et l'erreur est un crime.

— Soyez tranquille, interrompit Blondel d'un air sûr de lui-même; outre l'étude que j'ai faite des hommes, j'ai un instinct qui m'éclaire, et mes impressions me trompent rarement.

— Prenez garde, dit André en secouant la tête, ce que nous appelons *une impression* n'est le plus souvent qu'un jugement précipité, résultat de préjugés antérieurs. Nous prenons pour une illumination mystérieuse et subite l'inspiration de notre bonne ou mauvaise humeur; ainsi prévenus, nous ne cherchons plus que ce qui justifie notre opinion, ayant soin d'écarter tout ce qui pourrait la contrarier, et nous arrivons laborieusement à un mensonge entouré d'apparences de preuves. Cette méthode de PROCÉDER est dangereuse pour tous, mais surtout pour celui qui est appelé à faire appliquer la loi.

Blondel sourit.

— Tout dépend de l'esprit d'observation, dit-il avec assurance; une intelligence en éveil observe les moindres circonstances, tire des inductions des plus légers détails. Il en est des hommes comme des bassins géologiques que vous étudiez, mon cher Naquet; les premières couches connues on peut deviner certainement *le dessous*. Un procureur du roi, voyez-vous, doit scruter tous ceux qu'il voit, remarquer leurs paroles, leurs mouvements, et les *classer* comme vous le faites pour les plantes que vous rencontrez. Un œil exercé retourne un homme comme un gant. Ce qui favorise la plupart des désordres de la société, c'est l'indifférence et l'inattention de ceux qui sont chargés d'y veiller. Voyez dans ce pays, par exemple, la plupart des chefs royalistes qui ont insurgé les paroisses n'ont point été arrêtés.

— Par la raison qu'ils se cachent.

— Que je sois nommé, et je me fais fort de les dévouvrir avant un mois.

La conversation des jeunes gens fut ici interrompue par l'arrivée de la patache qui devait les conduire à Fontenay.

Le postillon portait le petit chapeau, la veste brune et le pantalon rayé, costume si bien connu dans les guerres des *bleus* contre les *brigands*. Il examina les deux voyageurs avec cette attention prudente et silencieuse particulière aux paysans vendéens.

— A quelle heure arriverons-nous ce soir, demanda Blondel.

— A quelle heure, répéta le paysan... Ça dépend, not'bourgeois; pour aller vite il faut, comme on dit, de belles routes et de bons chevaux.

— Mais nous arriverons au moins avant la nuit?

— Je ne dis pas non; maintenant les jours sont longs... quand il ne fait pas de brouillard.

— Sommes-nous les seuls voyageurs?

— Ne vous inquiétez pas, la voiture est grande.

En parlant ainsi, le postillon abattait le tablier de cuir qui fermait la patache; les deux jeunes gens y montèrent.

— Prenez les meilleures places, dit-il; sur le devant vous aurez de l'air et vous verrez le pays; je reviens de suite.

Et retenant le cheval qui se préparait à partir :

— Arrière, pataud, s'écria-t-il; arrière, mauvais bandit; tu veux de l'avoine de Montargis, rosse; attends, attends, je vais chercher mon fouet.

Il releva le tablier, y accrocha les rênes et rentra à l'auberge. Blondel le regarda aller.

— Avez-vous remarqué cet homme? demanda-t-il en se retournant vers son compagnon.

— Non.

— Je gagerais qu'il faisait partie des bandes insurgées.

— Qui vous fait penser?...

— Ses manières, son costume, le soin avec lequel il a évité de répondre à toutes nos questions, et le nom de pataud * qu'il a donné à son cheval.

Naquet éclata de rire.

—Sur mon âme, Francis, il ne fait pas bon vous rencontrer, dit-il; vous avez la passion de votre état, et vous herborisez les crimes comme moi les fleurs des champs.

Dans ce moment le postillon reparut.

— En route, cria-t-il à son cheval.

Et s'élançant sur le siége, il partit au grand trot.

Ils venaient de dépasser les faubourgs de Montaigu, lorsqu'un voyageur, assis au bord du chemin, se leva et fit signe au paysan; celui-ci arrêta busquement son cheval.

— Eh! not'maître, je vous cherchais, dit-il en descendant de son siége.

— Et moi je t'attendais, mon gars; tu es en retard.

— Possible; mais il m'a fallu porter vos lettres à leur adresse. Vous ne craignez pas d'ailleurs, je pense, de voyager à la brune?

— Au contraire, je fuis le chaud.

— Il y en a plus d'un de votre goût dans ce pays, dit le paysan avec un clignement d'yeux significatif; mais soyez calme, nous allons rattraper le temps perdu.

— A la bonne heure.

Tout en parlant, le nouveau venu s'était approché de la patache, et après avoir salué les deux jeunes gens, s'était placé sur le dernier banc, en déclarant que le soleil l'incommodait. Blondel fut frappé de cette circonstance, et se mit à l'observer avec attention.

* C'était ainsi que les paysans appelaient les *Bleus* pendant les guerres de la Vendée.

C'était un homme d'environ quarante ans, à l'œil intelligent et à la tournure distinguée. Il était vêtu en chasseur ; mais ses guêtres et ses gants de fine peau de daim, sa gibecière artistement tressée, révélaient des habitudes d'une élégance particulière. La marche qu'il venait de faire sous le soleil l'avait sans doute fatigué, car à peine fut-il placé au fond de la patache qu'il se rejeta dans le coin le plus reculé, rabattit sa casquette sur ses yeux, et parut s'endormir.

Francis en profita pour se pencher vers le paysan.

— Vous ne nous aviez point parlé de ce nouveau compagnon de voyage, dit-il à demi-voix et de manière à ne pas être entendu de l'étranger.

— Trouvez-vous qu'il vous manque de la place? demanda le postillon en riant.

— Je ne dis point cela.

— Il n'y a pas d'affront d'ailleurs, et vous pouvez voir que c'est un bourgeois comme vous, et d'une mise cossue encore.

— Vous le connaissez ?

— Pour l'avoir vu hier à la Tête Noire, où il m'a donné des commissions.

— Mais vous savez son nom?

— Est-ce que je sais le vôtre, donc? Je voiture des gens, et non pas des noms.

A ces mots, le cocher, qui semblait lassé des questions de Francis, se mit à fouetter son cheval en sifflant. Il y eut un assez long silence.

Il fut interrompu tout-à-coup par Naquet, qui demanda le nom d'un village dont il apercevait le clocher à gauche du chemin.

— Les Herbiers, répondit l'inconnu.

— Juste! dit le postillon; un joli endroit, où j'ai mon parrain qui est maire.

— Le père Lariot.

— Ah! vous le connaissez?

— Un *Bleu*, comme on dit dans le pays, continua l'inconnu en souriant.

Le cocher haussa les épaules.

— Que voulez-vous! murmura-t-il, chacun a son côté faible... Le père Lariot a servi, et pour lors... Ce qui ne l'empêche pas d'être un brave homme, voyez-vous, incapable de faire de la peine à ceux qui ne pensent pas comme lui, et fermant les yeux quand il faut.

— Je sais, je sais, reprit l'étranger en souriant; Lariot est un homme indulgent, et il a raison; sans son bon sens, il eût pu y avoir du sang répandu dans la paroisse.

— C'est la vérité, dit le paysan.

— On lui tiendra compte de sa prudence, murmura l'étranger comme s'il faisait cette réflexion plutôt pour lui-même que pour les autres.

Blondel avait tout écouté avec une sorte d'application.

— Je vois que monsieur est du pays, dit-il en regardant fixement l'inconnu.

— Nullement, répondit celui-ci.

— J'aurais cru, d'après sa connaissance des localités et des personnes... Mais, si j'en crois ce que je viens d'entendre, les royalistes s'agitent dans ce canton.

— Comme dans toute la Vendée.

— Il est au moins extraordinaire que les magistrats chargés de surveiller le département ne mettent point plus de zèle à l'accomplissement de leurs devoirs.

L'étranger fit un léger mouvement.

— Comment se fait-il que la plupart des chefs de la dernière insurrection ne soient point arrêtés? ajouta Blondel en le regardant fixement.

— C'est qu'apparemment la chose n'est point aussi facile que vous le supposez, monsieur, répondit celui-ci. Les chefs royalistes ne parcourent point les routes avec leurs noms écrits au chapeau, et quelle que soit votre intelligence, vous pourriez en coudoyer plus d'un sans le reconnaître.

— Peut-être vous trompez-vous, dit Blondel avec une sorte d'intention.

L'étranger s'inclina.

— Je ne me permettrai jamais de mettre en doute la perspicacité de monsieur, dit-il avec une légère ironie.

Francis se mordit les lèvres, et la conversation demeura rompue.

La fin à la 51e livraison.

SUR LES GRACQUES. — JUGEMENT DE NAPOLÉON.

L'histoire présente en résultat les Gracques comme des séditieux, des révolutionnaires, des scélérats ; et dans les détails, elle laisse échapper qu'ils avaient des vertus, qu'ils étaient doux, désintéressés, de bonnes mœurs ; et puis ils étaient les fils de l'illustre Cornélie, ce qui pour les grands cœurs doit être tout d'abord une forte présomption en leur faveur. D'où pouvait donc venir un tel contraste? le voici : c'est que les Gracques s'étaient généreusement dévoués pour les droits du peuple opprimé contre un sénat oppresseur, et que leur grand talent, leur beau caractère, mirent en péril une aristocratie féroce qui triompha, les égorgea et les flétrit. Les historiens du parti les ont transmis avec cet esprit. Sous les empereurs, il a fallu continuer ; le seul mot de droits du peuple, sous un maître despotique, était un blasphème, un vrai crime. Plus tard, il en a été de même sous la féodalité, fourmilière de petits despotes. Voilà la fatalité sans doute de la mémoire des Gracques : leurs vertus n'ont donc jamais cessé, dans la suite des siècles, d'être des crimes. Mais aujourd'hui qu'avec nos lumières nous nous sommes avisés de raisonner, les Gracques peuvent et doivent trouver grâce à nos yeux.

NAPOLÉON, *Mémorial de Sainte-Hélène.*

Veux-tu que la nuit du tombeau ait pour toi l'éclat du plus beau jour, allume dès cette vie le flambeau des bonnes actions; il te précèdera dans l'autre.

Pensée traduite du persan.

BEIROUT, EN SYRIE.

Beïrout, que les voyageurs écrivent également *Beyrouth, Baïrout, Bayruth*, ville de la Turquie d'Asie, en Syrie, dans le pachalik d'Acre, à 25 lieues de cette place, et à 24 de Damas, est l'ancienne *Béryte*, dont l'histoire se perd dans la nuit des temps. On lui a créé une origine entièrement fabuleuse, en lui donnant Saturne pour fondateur. Strabon en parle avec éloges, et il en est question dans Pline, Ptolémée et Denys l'Africain.

Béryte fut une colonie de Sidon (la moderne *Saïde*, et la patrie du célèbre historien de Phénicie *Sanchoniathon*, qui vivait, selon Porphyre, du temps de Sémiramis, ou, selon d'autres, du temps de Gédéon, juge d'Israël, vers 1245 avant Jésus-Christ. C'est à Béryte, dit-on, qu'on inventa la fabrication du verre. L'empereur Auguste en fit une colonie romaine, et l'appela *Felix Julia*, du nom de sa fille Julia. L'épithète de *Felix* (heureuse) lui fut attribuée à cause de la fertilité de ses environs, de son incomparable climat et de la magnificence de sa situation. Agrippa y conduisit deux légions. Béryte, devenue la plus belle ville de la Phénicie, eut une école de droit civil qui fut célèbre dans tout l'Orient. Renversée de fond en comble par un tremblement de terre, en 566, elle ne tarda pas à se relever de ce désastre. Elle subit plus tard deux siéges mémorables, l'un contre Baudouin I, roi de Jérusalem, l'an 1109 de notre ère, lorsqu'il l'enleva aux Sarrasins; l'autre contre le sultan d'Egypte et de Syrie, Saladin, en 1187. A trois

quarts d'heure, au sud-est, de Beïrout, s'élève encore le bois de pins d'où les compagnons de Baudouin tirèrent leurs échelles, leurs tours mobiles et d'autres machines de guerre qu'ils employèrent au siége de la cité soumise par eux au culte de la croix. Beïrout demeura au pouvoir des Croisés jusqu'à l'époque où Saladin la reprit après une longue résistance. C'est là que Saladin se fit couronner sultan de Jérusalem, de Damas et du Caire. En 1197, les Croisés et les troupes de Malek-Adel se rencontrèrent entre Tyr et Sidon, sur les bords du Nahr-el-Kasmieh. La victoire s'étant déclarée pour les chrétiens, les habitants de Beïrout s'enfuirent à leur approche. Les vainqueurs de Kasmieh, d'après les chroniques, trouvèrent dans la cité abandonnée des provisions de bouche pour plus de trois ans, et une si grande quantité de traits, d'arcs et de balistes, qu'ils auraient pu en charger deux gros navires.

En 1291, la seigneurie chrétienne de Beïrout subit la destinée des autres seigneuries de la côte. Depuis les



(Mahmoud-Bey, gouverneur de Beïrout, d'après un croquis apporté de Syrie par M. Frédéric Goupil.)

croisades, elle est presque toujours restée sous la domination des émirs druses, princes du Liban. L'un des plus célèbres, l'émir Fakhr-Eddin (Facardin), en fit sa capitale et sa résidence habituelle. Il avait rapporté d'un long voyage en Italie, et d'un séjour de neuf ans à la cour des Médicis à Florence, le goût de l'architecture et des beaux arts. Il se fit bâtir un superbe palais, dont quelques vestiges existent encore. Toutes les constructions ordonnées par lui étaient dans le style romain. Le sultan Murad IV, jaloux de sa puissance et de sa renommée, chargea Kutchuk-Ahmed-Pacha, gouverneur de Damas, de le déposséder. Vaincu et emmené prisonnier à Constantinople, Fakhr-Eddin avait obtenu grâce de la vie, lorsqu'au mois d'avril 1635, une révolte de son petit-fils Melhem détermina Murad à ordonner le supplice du prince druse. Sa tête fut exposée à la porte du sérail, avec cette inscription : « Ceci est la tête du rebelle Fakhr-Eddin. » Ses enfants néanmoins lui succédèrent dans la domination qu'il avait exercée sur les Druses. Sa race s'étant éteinte, il y a environ une centaine d'années, l'autorité fut déléguée par le grand-seigneur à une famille arabe, originaire de la Mecque, celle de Schebak, qui est devenue très nombreuse, et ne compte pas aujourd'hui moins de deux cent cinquante émirs. Les sultans ont constamment désigné, parmi les membres de cette famille, l'émir chargé de gouverner les Druses. L'émir Beschir, qui a récemment abandonné la cause de Méhémet-Ali pour se rendre en Angleterre et qui a été remplacé par l'émir El-Kasim, les gouvernait depuis près de quarante ans.

Vers 1785, Djezzâr-Pacha, le même qui en 1799 défendit avec tant d'opiniâtreté et de succès Saint-Jean-d'Acre contre l'armée française, retira Beïrout aux Druses et y mit une garnison turque. Quand Ibrahim-Pacha, à la fin de 1831, envahit la Syrie, l'émir Beschir ne lui résista pas. Il abandonna la cause des Turcs, après la prise de Saint-Jean-d'Acre, emporté d'assaut le 27 mai 1832, et les principales villes de la côte, telles que Beïrout, Saïde, Jaffa, Acre, Tripoli, furent occupées, d'accord avec Ibrahim-Pacha, par les soldats de Beschir. Les Arabes racontent une circonstance particulière qui précéda l'entrée d'Ibrahim à Beïrout. A quelque distance de la porte, comme il traversait un chemin creux, un énorme serpent sort des broussailles, et s'avance lentement, en rampant sur le sable, jusque sous les pieds du cheval d'Ibrahim. Le cheval épouvanté se cabre, et quelques esclaves, qui suivaient à pied le pacha, s'élancent pour tuer le serpent; mais Ibrahim les arrête d'un geste, et, tirant son sabre, coupe la tête du reptile qui se dressait devant lui, foule les tronçons sous les pieds de son cheval, et, le sourire sur les lèvres, continue sa route, enchanté de cet événement qui est un augure assuré de la victoire chez les Arabes.

Beïrout, assise sur la partie septentrionale d'une langue de terre formant le prolongement du pied du mont Liban entre les ondes transparentes de la mer de Syrie, occupe une colline qui descend en pente douce vers la mer. A droite et à gauche, quelques rochers, comme de petits promontoires, s'avancent dans les flots et sont couronnés de fortifications turques de l'effet le plus pittoresque. La forme de la ville est irrégulière. Elle a trois portes et un khan (entrepôt de marchandises, où l'on traite les affaires). Ouverte du côté de la mer, les trois autres côtés tournés vers la terre sont entourés de murailles construites par les émirs druses et flanquées de tours sarrasines. Les maisons, les boutiques et les bazars de Beïrout sont en général mieux bâtis qu'on ne le voit d'ordinaire sur la côte. Les maisons, presque toutes en pierre, et plus hautes qu'en aucune autre ville de Syrie, s'élèvent confusément groupées, les toits des unes servant de terrasses aux autres. Sur une des plus élevées, le pavillon de France flotte au sommet d'un mât. Ces maisons à toits plats, et quelques unes à balustrades crénelées, ont des fenêtres à ogives multipliées et des grilles de bois peint qui les ferment hermétiquement. Le dernier gouverneur, Mahmoud-Bey, a fait daller toutes les rues : elles sont étroites, tortueuses et peu propres, l'eau étant rare et les femmes obligées d'en aller chercher fort loin dans la campagne.

Les débris antiques épars dans l'enceinte de Beïrout ne permettent pas de douter que la cité moderne occupe au moins une portion de l'emplacement de Béryte. Du côté de l'ouest, on reconnaît une citerne, les restes d'un aqueduc d'anciens bains; vers la mer, les ruines d'un monument demi-circulaire qu'on suppose avoir été le théâtre d'Agrippa.

La population de Beïrout, composée de Maronites, de Grecs catholiques, d'Arabes musulmans, s'élève à environ 10 000 âmes. Beaucoup de négociants y résident, outre les consuls et les agents des différentes nations européennes. Autrefois les Musulmans se faisaient remarquer par leur fanatisme; mais la fréquentation des Francs les a rendus plus traitables; on jouit maintenant dans cette ville d'une grande tolérance. Elle est le siége d'un évêque grec, d'un

évêque maronite, la résidence d'une congrégation protestante, d'un consistoire israélite et d'un assez grand nombre de prêtres druses et musulmans. Les chrétiens y ont quatre églises, les catholiques grecs une, les catholiques arabes également une, de même que les Maronites et les schismatiques. On y compte en outre trois belles mosquées avec leurs minarets, leurs cours et leurs fontaines jaillissantes. Vers le milieu de la ville, s'élève majestueusement la grande mosquée, monument contemporain des croisades, ancienne église dédiée à saint Jean, que l'on voit encore flanquée de sa colonnade gothique. Les Francs vont à la chapelle du couvent des Capucins, où l'on signale à la curiosité des visiteurs étrangers le lieu où sont enterrés, dans un jardin, six Anglais morts des suites de blesssures reçues dans les murs de Saint-Jean-d'Acre, lors du siége que le général Bonaparte fit de cette place en 1799.

Beïrout offre, dans la plupart de ses rues, un inconvénient qui peut devenir fatal aux piétons. On y tanne le cuir d'une manière toute particulière : sur le pavé sont étendues grand nombre de peaux d'animaux ; les hommes, les chameaux, les chevaux, les mulets et les ânes qui passent, ne peuvent faire autrement que de fouler ces peaux dont le chemin est couvert, et, faute de précautions, parfois les gens à pied glissent et tombent.

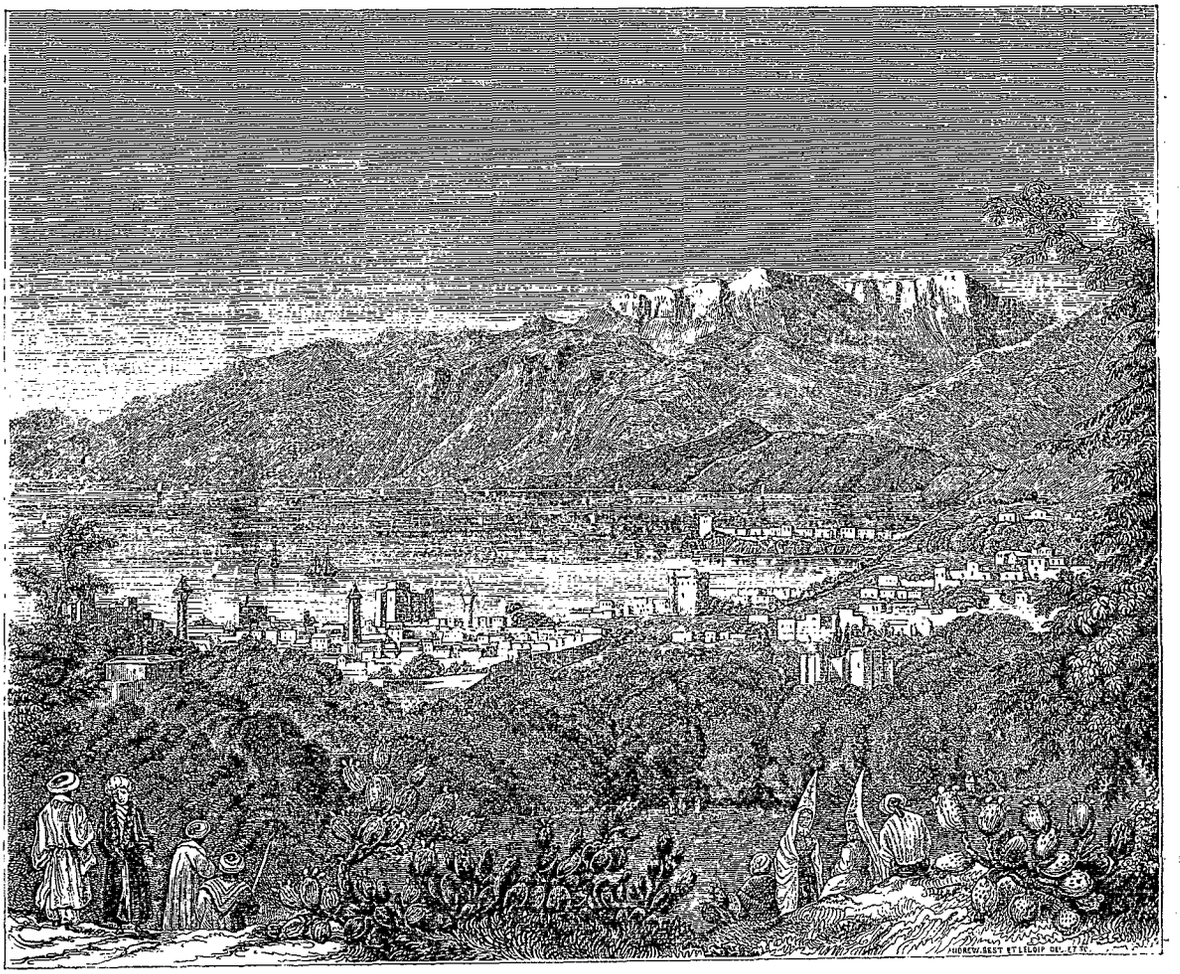

(Vue de Beïrout, en Syrie.)

La langue arabe n'est point parlée de la même façon dans tous les cantons de la Syrie. Le dialecte des habitants de Beïrout est renommé, avec raison, pour être le plus mauvais de tous : il réunit à lui seul, a dit Volney, les douze défauts d'élocution dont parlent les grammairiens arabes.

Depuis dix ans Beïrout est devenue la place la plus importante de la côte, la principale échelle de Damas, l'entrepôt de toutes les marchandises, le centre de tous les mouvements commerciaux de la Syrie. Là descendent les produits des plateaux supérieurs, la soie, le vin, les fruits. L'industrie qui occupe le plus de monde est la teinture et le tissage de la soie, ainsi que la fabrication des belles ceintures turques, dont les couleurs ont un éclat si brillant, qu'elles sont recherchées dans tout l'Orient. En échange de leurs produits, les montagnards du Liban, dont la chaîne se lie avec le promontoire sur lequel est bâtie la ville, viennent chercher le riz de Damiette, le tabac de Lataquie, le café de l'Yémen, les blés de Begâa et du Hauran. Une grande caravane, chargée de marchandises, part pour Damas deux fois par semaine.

A Beïrout, on trouve toutes les commodités de la vie ; des habitations presque confortables, des viandes saines, des fruits délicieux, du pain préparé à l'européenne par des boulangers francs, des vins exquis à bas prix, et entre autres le fameux *vin d'or*, qui doit son nom à sa belle couleur de topaze, ce roi des vins, si vanté en Orient, où il est tout aussi populaire que le vin de Champagne en France, vin d'ailleurs pétillant et mousseux comme ce dernier.

Le port, autrefois profond et commode, avait fini par être encombré de ruines et de sable. Des travaux ont été entrepris pour le rendre à sa première destination. La belle rade de Beïrout est arrêtée par un vieux château moresque qui, s'avançant dans la mer, est joint à de belles pelouses vertes par un pont, et dont les créneaux, garnis de pièces d'artillerie, se dessinent en noir sur le fond des neiges du Sannin, la cime la plus pyramidale du Liban. Des navires eu-

ropéens, des caïques arabes, des tartanes, des chaloupes, encombrent la rade, que forme une simple jetée. Une multitude de petites colonnes de granit, répandues sur le rivage, servent à amarrer les navires. La mer franchit souvent la jetée pour venir battre le môle et couvrir de son écume les Arabes accroupis sur le quai. A la droite de la ville, on remarque un lazaret récemment construit par Ibrahim-Pacha.

La rare beauté des environs de Beïrout ajoute encore à sa réputation. Une terre rouge et grasse s'étend sur un long espace entre le Liban et la mer; de magnifiques plantations de mûriers dominent la ville de toutes parts; de gracieuses maisons de campagne, comme les *bastides* autour de Marseille, sont disséminées par centaines au milieu des citronniers, des nopals, des caroubiers, et des arbres de toute sorte qui croissent sur son sol. C'est une de ces villas que, dans son voyage en Orient, M. de Lamartine choisit pour demeure; et, pendant plus de sept mois qu'il habita cette riante contrée, il ne s'en éloigna guère, depuis le jour de son arrivée (6 septembre 1832) jusqu'à celui de son départ (15 avril 1833), que pour aller rendre visite à Djioun, résidence de feue lady Stanhope, surnommée la *reine de Palmyre*, et à Deïr-el-Kammar (*maison de la lune*), palais de l'émir Beschir.

Une demi-heure de marche sépare la ville du sommet de la presqu'île qui forme le cap de Beïrout; elle se termine en pointe arrondie dans la mer, et sa base est formée par une belle et large plaine, au point culminant de laquelle est la promenade de Beïrout : c'est là que les cavaliers turcs et arabes vont exercer leurs chevaux et courir le *djerid* (bâton), espèce de tournoi où le bâton remplace la lance. Le Nahr-el-Salib, ou Nahr-el-Beïrout, traverse cette plaine, et vient déverser ses eaux dans la rade de la ville. C'est sur les bords de ce fleuve, l'ancien Magoras de Pline, que, suivant la tradition, périt le bel Adonis. A une demi-lieue plus loin, on passe un ruisseau qui coule dans le sable et se nomme la *rivière de la Mort*. Près de là se trouve la chapelle bâtie, d'après la relation du baron champenois d'Englure, « sur la place où monsieur saint George occist » le serpent.» On montre sur un rocher quelques points d'une couleur rougeâtre, comme étant des taches produites par le sang du dragon.

Le 9 septembre 1840, une flotte composée de navires anglais et autrichiens s'est présentée devant Beïrout. Le 10, elle a fait une démonstration en face de la ville même, pour attirer l'attention des troupes égytiennes qui l'occupaient, et les tromper sur le point de débarquement. Le 11, pendant que cinq vaisseaux bombardaient Beïrout, le débarquement s'opérait sans obstacle à deux lieues plus au nord, dans la baie de Djouni, et à l'anse de Nahr-el-Kelb (*rivière du Chien*), le *Lycus* des anciens, où sept à huit mille hommes de troupes turques se sont établis et retranchés immédiatement. L'amiral anglais Stopford fit sommer la ville de se rendre. Soliman-Pacha (Sève) répondit qu'il ne la rendrait pas sans un ordre exprès de Méhémet-Ali. La canonnade contre la ville continua avec acharnement les 12, 13, 14, 15 et 16 septembre. Les forts s'écroulèrent en partie, et le lazaret fut surtout exposé au feu de la frégate autrichienne *la Médée*, qui lança des bombes et des fusées à la Congrève. Cependant la ville ne fut pas alors occupée par les assaillants, et les Egyptiens en sont restés maîtres jusqu'au 10 d'octobre, époque à laquelle les forces anglo-turques s'en sont définitivement emparées.

Le 20 août, un canot de la division anglaise ayant arrêté et visité un bâtiment de commerce français, *la Marie*, M. Regnard, commandant de la corvette *la Brillante*, qui était devant Beïrout, a demandé satisfaction par écrit au commodore Napier. Cette fermeté a produit son effet, et la satisfaction demandée a été obtenue. En récompense de sa noble conduite, M. le capitaine Regnard a été nommé le 26 octobre, officier de la Légion-d'Honneur.

Depuis les hostilités, le brick *le Bougainville* a transporté à Chypre les Français précédemment établis à Beïrout.

MAHMOUD-BEY, GOUVERNEUR DE BEIROUT. — MISSION ÉGYPTIENNE A PARIS.

(Voy. son portrait, p. 388.)

En 1826, le vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali, envoya en France et confia à M. Jomard, membre de l'Institut, une première mission de quarante-quatre jeunes gens, Osmanlis, Arméniens et Egyptiens. Le directeur de la mission égyptienne avait, au bout de deux ans, obtenu d'assez heureux résultats pour mettre onze des élèves en état d'étudier l'administration militaire, civile, et la diplomatie; huit, d'embrasser la marine, le génie militaire et l'artillerie; deux, la médecine et la chirurgie; cinq, l'agriculture, les mines et l'histoire naturelle; quatre, les arts chimiques; quatre, l'hydraulique et la fonderie des métaux; trois, la gravure et la lithographie; un, l'art de traduire, et un, l'architecture; les cinq autres n'achevèrent pas leurs cours. Depuis 1826, de nouveaux élèves sont venus presque chaque année se joindre aux premiers, et leur nombre s'est élevé jusqu'au chiffre de cent quatorze. Les résultats de cette mission en ont constaté le succès. Outre l'avantage de répandre en Egypte la langue et en même temps l'influence françaises, elle a doté l'Egypte d'hommes distingués dans toutes les carrières, à la tête desquels se placent Abdy-Bey et Mouktar-Bey, successivement présidents du conseil d'Etat et ministres de l'instruction; Hassan-Bey, ministre de la marine; Actym-Bey et Khosrew-Effendy, premier et deuxième secrétaires-interprètes du vice-roi; Emyn-Bey, directeur de la fabrique de salpêtre; et Estefan-Effendy, membre du conseil d'Etat.

Mahmoud-Bey, âgé d'environ quarante à quarante-cinq ans, a fait partie de la mission égyptienne en France. Ses principales études étaient dirigées vers les mathématiques. A son retour en Egypte, il est devenu d'abord capitaine de vaisseau, comme son condisciple Hassan, aujourd'hui ministre de la marine; ensuite il est entré dans l'armée de terre; et dans ces derniers temps Méhémet-Ali l'avait nommé gouverneur de Beïrout. Son attachement au pacha ne paraît pas s'être démenti, et l'on annonce qu'il a récemment refusé l'offre du pachalik héréditaire de Tripoli, offre qui lui était faite au nom du sultan Abdul-Medjid, et sous la garantie de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHEVÉS EN VERTU DE LOIS SPÉCIALES, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1839.

Nous nous proposons d'offrir à nos lecteurs le résumé des résultats obtenus pendant le cours de l'année dernière dans les principales entreprises de travaux publics. On pourra comparer ces résultats à ceux que nous avions relevés pour la fin de 1838 (voy. 1839, p. 547), et s'assurer des progrès de notre pays dans les principales entreprises de travaux qui lui offriraient des avantages non moins grands pendant la guerre que pendant la paix.

Routes royales. — Les ateliers ouverts en 1839 pour l'achèvement des parties en lacune se sont étendus sur 92 routes, et ont embrassé un développement de 1 445 000 mètres. Sur cette longueur, on a terminé environ 780 658 mètres courants de terrassements et 612 522 mètres courants de chaussées pavées ou d'empierrement : on a pu ainsi livrer à la circulation environ 153 lieues de routes neuves.

Les routes sur lesquelles on s'est occupé de corriger les rampes rapides sont au nombre de 34. Les ateliers ont été appliqués à un développement de 137 359 mètres; sur cette longueur, on a terminé 105 746 mètres courants de terras-

sements, et 65 796 mètres courants de chaussées : on a donc substitué 65 796 mètres de nouvelles portions de route d'un parcours facile, à d'anciennes voies dont l'inclinaison opposait de graves obstacles au roulage.

Le fonds destiné aux réparations extraordinaires a été réparti entre 119 routes, sur lesquelles des améliorations fort utiles ont été exécutées. On a déjà constaté que, par suite des facilités et de la rapidité nouvelles que la circulation a gagnées, les frais de transport des marchandises ont subi une diminution dont le commerce s'applaudit tous les jours.

En résumé, depuis la loi du 14 mai 1837 jusqu'au 31 décembre 1839, il a été dépensé 32 millions, dont 18 pour les travaux des lacunes proprement dites, 2 pour les adoucissements de fortes rampes assimilées aux lacunes, et 12 pour les réparations extraordinaires. L'année 1839 figure pour 15 millions dans la dépense, qui était à peu près aussi considérable en 1838, mais qui ne s'était élevée qu'à 2 millions en 1837.

600 000 francs environ ont été consacrés aux travaux des quatre nouvelles routes royales classées depuis le 1er janvier 1837.

Routes stratégiques. — Ce vaste réseau de voies de communications nouvelles, aussi heureusement combinées pour favoriser le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie que pour prévenir le retour des troubles politiques dans nos départements de l'ouest, est entièrement livré à la circulation aujourd'hui, sauf quelques lacunes de peu d'importance, qui vont être terminées en 1840. Les dépenses s'élèvent à 14 millions.

Ponts. — Le grand pont suspendu de La Roche-Bernard a été entièrement terminé en 1839. Après des épreuves qui en ont constaté la solidité, il a été livré au public le 26 décembre; les abords avaient été également achevés, et le passage n'a subi aucun retard. Ce pont traverse la Vilaine à cinq lieues de son embouchure. Il est composé d'une seule travée de 194 mètres d'ouverture, entre les parements des piliers destinés à supporter les câbles de suspension, et de six arcades (trois de chaque côté) de 9m, 50 d'ouverture chacune, qui servent à rattacher le pont aux rives du fleuve. Le tablier du pont est à 55 mètres au-dessus des plus hautes ou à 59 au-dessus des plus basses mers. La dépense totale s'élève à moins de 1 100 000 francs.

Sur les sept autres grands ponts votés dans la loi du 2 juin 1837, ceux de Tartas sur la Midouze et de La Charité sur la Loire sont les seuls qui n'aient pas été livrés à la circulation en 1839, et il est certain qu'ils le seront en 1840. Les dépenses faites s'élèvent à 1 600 000 fr. environ pour les sept ponts ensemble, depuis l'origine des travaux.

Canaux. — Les travaux du bief de partage du canal de Berry sont achevés aujourd'hui, et le canal est navigable sur tout son développement. Il reste toutefois à compléter les moyens d'alimentation et à terminer les travaux de perfectionnement de la navigation du Cher, travaux qui, d'ailleurs, n'empêchent pas la circulation des bateaux. Le bief de partage du canal du Nivernais a présenté et présente encore des difficultés graves; on espère qu'il sera achevé à la fin de 1840. Du reste, le canal est livré à la navigation dans tout le reste de son étendue.

On voit donc qu'aujourd'hui, sauf une bien faible longueur sur le canal du Nivernais, le commerce est en possession de tout le développement des lignes navigables autorisées par les lois de 1821 et 1822. Les premiers résultats qu'a produits l'ouverture de ces lignes font concevoir, pour l'avenir, les plus légitimes espérances. Sans doute il reste encore des travaux d'amélioration à entreprendre; mais la plupart pourront s'exécuter sans interrompre la navigation, et le pays n'en jouira pas moins des avantages qu'il voulait s'assurer en s'imposant de lourds sacrifices.

La perception des droits de navigation est maintenant établie sur toutes les parties de canaux livrées au commerce. Les revenus se sont élevés, en 1839, à près de trois millions, dont les cinq sixièmes ont été fournis par les quatre canaux du Rhône au Rhin, de Bourgogne, de l'Oise, et de la Somme.

Les frais de construction des quinze lignes navigables votées en 1821 et 1822 s'élèveront à 279 ou 280 millions, en y comprenant toutes les dépenses faites antérieurement à ces lois d'emprunts.

Les travaux du canal de la Marne au Rhin et du canal latéral à la Garonne, entrepris en vertu de la loi du 5 juillet 1838, ont été poussés avec une grande activité en 1839. Les dépenses faites jusqu'à ce jour sont d'environ 1 500 000 francs pour le premier, et 5 millions pour le second.

Perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières. — Les lois du 30 juin 1835 et du 19 juillet 1837 continuent à recevoir leur exécution. Déjà près de 39 millions, sur les 67 alloués par ces deux lois, ont été dépensés. L'année 1839 figure pour 17 millions dans les travaux qui ont pour but de perfectionner la navigation de nos fleuves et de nos rivières. Pour donner une idée de l'importance des avantages qui résultent de travaux de ce genre, il suffira de dire que les ouvrages qui, dans leur ensemble, constituent la dérivation de Marly, sur la basse Seine, à quelques lieues au-dessous de Paris, feront jouir le commerce d'une économie annuelle d'environ 400 000 fr. sur le transport des 640 000 tonneaux de marchandises qui remontent la Seine. Et le prix de tous ces ouvrages ne dépassera pas 2 millions.

Ports maritimes de commerce. — Les lois des 19 juillet 1837, 21 juin 1838 et 9 août 1839 ont affecté une somme totale de près de 66 millions à l'amélioration de 42 ports répartis sur toute l'étendue de nos côtes. Plus de 14 millions, dont 7 environ en 1839, ont déjà été dépensés. Les plus grands travaux ont été ou doivent être exécutés aux ports de Dunkerque, de Calais, de Boulogne, de Dieppe, du Havre, de Rouen, de Honfleur, de Caen, de Saint-Malo et Saint-Servan, de Granville, de Redon, du Croisic, de Nantes, de La Rochelle, de Grave, de Bayonne, de Port-Vendres, de Cette, de Marseille, de Cannes, et de l'île Rousse (Corse).

Travaux de la Corse. — Il est peu de points du territoire où l'ensemble du service des nouvelles routes se présente d'une manière plus favorable. Sans parler du zèle et de l'activité des ingénieurs et de leurs auxiliaires, on voit avec plaisir de nombreux concurrents se porter aux adjudications, et les bras ne manquer sur aucun atelier. Outre les 3 400 000 fr. consacrés par la loi du 14 mai 1837 à l'ouverture ou à l'achèvement de cinq routes royales, la loi du 26 juillet 1839 a mis à la disposition de l'administration une somme de 5 millions pour l'ouverture de deux nouvelles routes royales d'une haute importance, l'une de Bonifaccio à Bastia par le littoral à l'est, l'autre d'Ajaccio à Bastia par la côte occidentale. Déjà 1 700 000 francs ont été employés aux travaux de ces sept routes.

Les ports de la Corse ont été long-temps laissés dans l'abandon le plus complet : on y trouve à peine trois ou quatre môles ou jetées destinées à protéger les navires contre les tempêtes, et quelques quais ou débarcadères pour l'embarquement ou le débarquement des marchandises. Du reste, il n'y existe pas une cale de radoub, de carénage ou de construction, et l'île tout entière ne possède qu'un seul fanal pour diriger les navigateurs sur ses côtes pendant l'obscurité des nuits.

La loi du 14 mai 1837 a mis le gouvernement à même de satisfaire en partie aux besoins de ce département, en y affectant une somme de 1 200 000 fr. Les travaux de Bastia, d'Ajaccio et de l'île Rousse ont été ou seront l'objet de propositions spéciales, et cette somme n'est appliquée qu'à des ouvrages d'une moins grande importance; elle est consacrée à l'amélioration de 9 ports et à l'établissement de 5 nouveaux feux.

Phares et fanaux. — Vingt-huit phares de divers ordres restaient à établir, en 1833, pour compléter et améliorer, sous les rapports les plus essentiels, l'éclairage de nos côtes maritimes. Sur ce nombre total, il y a aujourd'hui 24 phares terminés, 2 à peu près terminés, 1 commencé, et 1 dont la reconstruction a été ajournée. Au 31 décembre dernier, 40 phares des trois premiers ordres, non compris les deux phares d'Ouessant et de Saint-Mathieu, restés à la charge du département de la marine, étaient allumés sur les côtes de France.

Outre les phares destinés à signaler au loin les principaux atterrages, des fanaux de moindre portée doivent éclairer les entrées des rades et des ports les plus fréquentés. On présume qu'il pourra devenir nécessaire de porter jusqu'à 100 le nombre de ces feux secondaires, qui est aujourd'hui de 84.

Les principaux résultats de la dernière campagne, en ce qui concerne notre éclairage maritime, peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

1° Huit feux nouveaux, au nombre desquels figurent trois phares de premier et un de deuxième ordre, ont été allumés en 1839 sur les côtes de France.

2° Un phare du premier ordre (celui de Bréhat, l'un des plus remarquables des côtes de France), a été achevé et installé.

3° Deux phares de premier ordre ont été à très peu près terminés.

Le nombre des appareils lenticulaires employés sur nos côtes, d'après le système de Fresnel, s'élève aujourd'hui à 69. L'expérience démontre chaque jour davantage la supériorité de ces nouveaux appareils sur les anciens réflecteurs métalliques. L'horizon de nos grands phares dioptriques s'étend à huit ou dix lieues marines pour un observateur placé à douze ou quinze mètres au-dessus de la surface de la mer. Cette portée, plus que suffisante aux besoins ordinaires de la navigation, est de beaucoup inférieure à la distance jusqu'à laquelle pourraient être vus, à l'œil nu, dans un beau temps, pour un observateur suffisamment élevé, les éclats de lumière des appareils lenticulaires tournants de premier ordre. En effet, lorsque l'atmosphère est dégagée de vapeurs, le feu du mont d'Agde est facilement aperçu de la plate-forme du mont Béarn, à la distance de 92 kilomètres, ou 25 lieues de poste. On ne connaît, parmi tous les phares maritimes, aucun autre exemple d'une aussi grande portée.

Etudes de navigation et de chemins de fer. — La loi du 12 juillet 1837 a mis une somme de 400 000 fr. à la disposition du gouvernement pour études relatives à la navigation intérieure, et un fonds de 50 000 fr. a été inscrit au budget ordinaire de 1839 pour la continuation des études relatives aux chemins de fer. Ces diverses études sont presque entièrement achevées aujourd'hui, et elles ont fait connaître définitivement les meilleures solutions à suivre pour les tracés des principaux chemins de fer qu'il serait convenable d'établir sur l'étendue de notre territoire. Puissions-nous passer bientôt des projets à l'exécution, et renoncer à ces discussions stériles qui nous ont fait perdre quatre ou cinq précieuses années pendant lesquelles la plupart des peuples civilisés nous ont devancés dans l'établissement de ces voies de communications rapides, d'une si haute importance pour le développement matériel et moral et pour la défense des Etats.

La curiosité des enfants est un penchant de la nature, qui va comme au-devant de l'instruction; ne manquez pas d'en profiter. Par exemple, à la campagne, ils voient un moulin, et ils veulent savoir ce que c'est: il faut leur montrer comment se prépare l'aliment qui nourrit l'homme. Ils aperçoivent des moissonneurs, et il faut leur expliquer ce qu'ils font, comment est-ce qu'on sème le blé, et comment il se multiplie dans la terre. A la ville, ils voient des boutiques où s'exercent plusieurs arts, et où l'on vend diverses marchandises : il ne faut jamais être importuné de leurs demandes : ce sont des ouvertures que la nature vous offre pour faciliter l'instruction. Témoignez y prendre plaisir; par là, vous leur enseignerez insensiblement comment se font toutes les choses qui servent à l'homme, et sur lesquelles roule le commerce. Peu à peu, sans étude particulière, ils connaîtront la bonne manière de faire toutes ces choses qui sont de leur usage, et le juste prix de chacune, ce qui est le vrai fond de l'économie. Ces connaissances, qui ne doivent être méprisées de personne, puisque tout le monde a besoin de ne pas se laisser tromper dans sa dépense, sont principalement nécessaires aux filles.

FÉNELON.

OISEAUX DE FRANCE.

L'OUTARDE.

Les campagnes maigres et pierreuses de la Champagne ou de la Provence sont visitées pendant l'hiver par la *grande outarde*, le plus gros oiseau d'Europe. Elle y arrive en décembre, et s'y tient par familles jusqu'au mois de mars; un assez grand nombre de couples y passent l'été et nichent dans les seigles, après la dissolution des sociétés dont ils faisaient partie et le départ de ceux qui vont passer la saison chaude dans d'autres contrées. La grande outarde est un gibier renommé pour la délicatesse de sa chair autant que pour son volume. La canepetière, espèce plus petite, est peut-être encore plus recherchée. Elle arrive en avril dans la Beauce et dans le Berry. Elle est sédentaire en Espagne, en Italie, en Grèce et en Sardaigne. Sa taille, de moitié plus petite, suffirait à la faire distinguer de la précédente. Le mâle n'a pas des deux côtés de la tête les deux grandes moustaches si remarquables chez le mâle de la grande outarde.

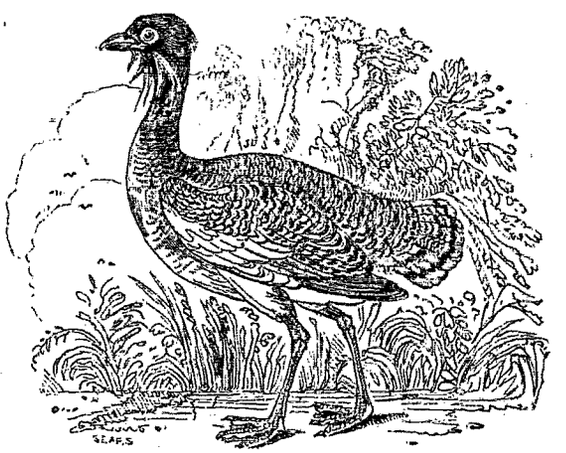

(La Grande Outarde, *Otis tarda*, Linné. — Long., o^{m}, 97.)

Les outardes appartiennent à la division des échassiers que Cuvier désigne sous le nom de pressirostres, et que l'existence d'ailes propres au vol distingue des brévipennes, qui sont les autruches et les casoars.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

(Voy., sur l'histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 1833, p. 240.)

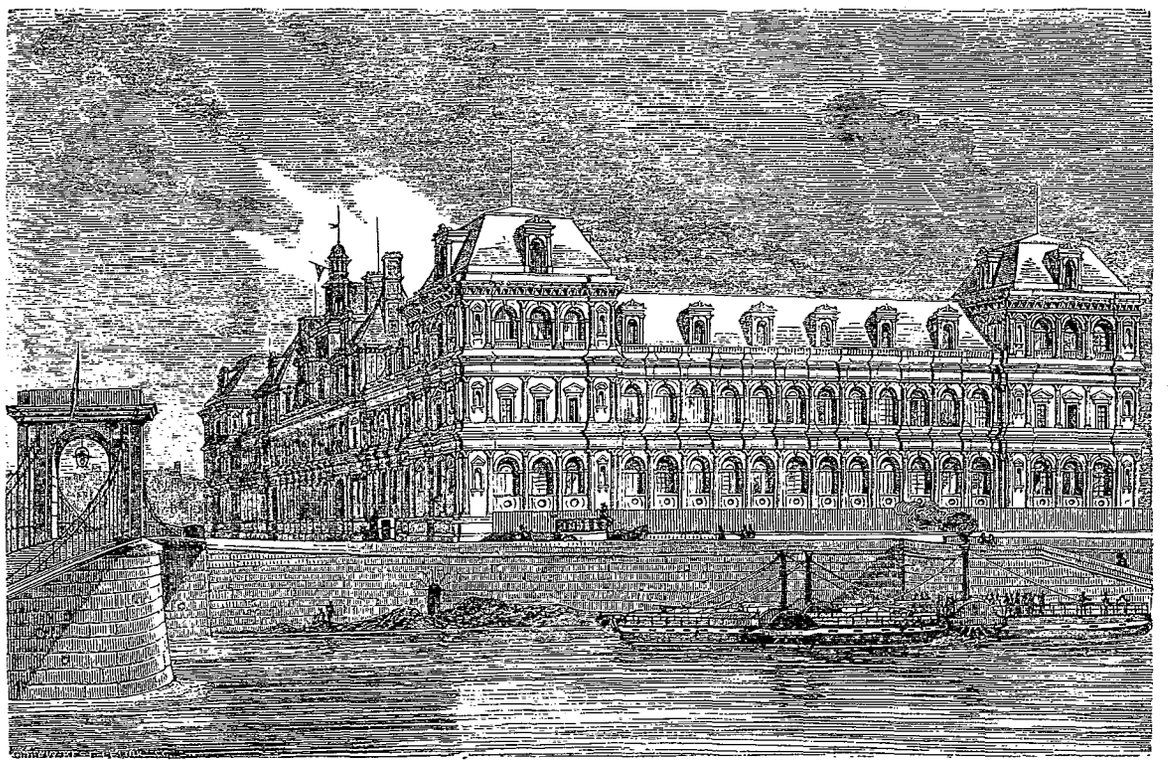

(Hôtel-de-Ville de Paris. — Vue prise du côté de la rivière. — Architectes : seizième siècle, Dominique Cortone; 1840, MM. Godde et Lesueur.)

L'ancien Hôtel-de-Ville de Paris, quoiqu'il soit l'œuvre d'un artiste étranger, peut être cité comme une des plus remarquables productions de notre architecture nationale au seizième siècle; car, tout en appliquant dans cette construction les éléments de la renaissance italienne, Dominique Cortone n'a pas perdu de vue que le monument qu'il était appelé à élever devait être conçu pour des besoins français et approprié au climat de Paris. On retrouve, en effet, les caractères de l'architecture des pays du Nord dans ces larges et grandes fenêtres destinées à éclairer la grande salle du premier étage, dans ces hautes lucarnes s'élevant sur les combles aigus que couronnent des cheminées traitées monumentalement.

Si cet édifice a un mérite incontestable sous le rapport de l'art, il ne se recommande pas moins par les traditions historiques, et on ne saurait s'étonner qu'il n'ait jamais été question ou d'en altérer le style pour l'agrandir, ou d'en changer la destination. Dans les divers projets qui ont été successivement proposés pour proportionner la maison commune à l'accroissement de Paris et de sa population, on a toujours conservé et respecté l'œuvre de Cortone.

Il y avait déjà long-temps que l'on était préoccupé de la nécessité d'étendre les dimensions de l'Hôtel-de-Ville. C'était surtout à l'occasion des fêtes publiques que son insuffisance se faisait vivement sentir. Dès qu'une cérémonie attirait à la maison commune un concours de plusieurs milliers de personnes, il fallait modifier toutes les dispositions intérieures, élever à grands frais des constructions provisoires, suspendre l'action des services administratifs, prodiguer sur des toiles des embellissements d'un jour. Les dépenses ainsi faites en pure perte depuis la révolution française s'élèvent à des sommes qui auraient suffi pour élever un monument tout entier de granit et de marbre.

Ce désordre avait frappé l'empereur. En 1811, après une fête dont les apprêts avaient coûté près de 600 000 francs, il ordonna que des constructions nouvelles et définitives seraient érigées pour donner à l'Hôtel-de-Ville toute l'extension qui était devenue nécessaire. M. Godde fut chargé de rédiger un programme. Dans sa pensée, l'Hôtel-de-Ville nouveau aurait eu sa façade principale en regard de la rivière, sur la rue Impériale projetée du Louvre à la Bastille, et se serait étendu jusqu'à la rue de la Verrerie; la dépense était évaluée à 25 000 000 de francs. La chute de l'empire fit renoncer à ce projet, conçu sur des bases trop larges eu égard aux besoins réels et à la valeur nouvelle des propriétés à démolir.

La pensée de l'agrandissement de l'Hôtel-de-Ville fut reprise en 1832. L'énormité des dépenses toujours renouvelées en constructions provisoires, la nécessité de concentrer à l'Hôtel-de-Ville quelques services dont les locaux absorbaient à eux seuls un capital de plus de 1 200 000 fr., et d'établir de nouvelles et commodes distributions à l'intérieur, furent les causes qui déterminèrent l'administration municipale à étudier un nouveau programme qui répondît aux exigences du présent et de l'avenir.

M. Godde fut encore chargé de ce grand travail; M. Lesueur, architecte, lui fut adjoint pour la rédaction du projet définitif et l'exécution des travaux. Aujourd'hui le plan de cet habile artiste est en partie exécuté.

L'ancienne façade a subi une restauration complète. Trois façades nouvelles sont venues se grouper aux deux côtés de l'ancien Hôtel-de-Ville et sur l'emplacement de la

salle Saint-Jean. Sauf de légères différences, elles sont calquées sur le vieux monument, qui peut-être aurait dû avoir une plus grande part dans l'effet général, et ne pas être autant exposé à être confondu avec des constructions modernes. Ces importantes additions ont nécessité la démolition des bâtiments élevés au Tourniquet Saint-Jean et d'une partie de la rue du Monceau-Saint-Gervais, la démolition des maisons agglomérées du pavillon Sud au quai de la Grève, l'ouverture d'une rue nouvelle du Tourniquet Saint-Jean vers la Seine, enfin le débouché de la rue des Coquilles. Au milieu du vaste parallélogramme que formeront avec l'ancienne façade les trois façades nouvelles, subsisteront les dépendances du vieil Hôtel-de-Ville avec leur cour surélevée d'un étage. Obligé de conserver cette partie du monument, l'architecte a été dans l'impossibilité de ménager des entrées parallèles dans les cours intérieures, et ce défaut frappe l'œil le moins exercé.

Les travaux intérieurs ne sont pas encore assez avancés pour qu'il y ait lieu d'en donner dès aujourd'hui la description. Nous nous bornerons donc à indiquer ici la destination de chacun des bâtiments nouveaux.

Le corps de bâtiment qui regarde la rivière, et devant lequel on a ménagé un élégant jardin circulaire, contiendra, à l'entresol, l'habitation du préfet de la Seine et de sa famille; au premier, les salons de réception; au second, les archives de la préfecture.

L'aile en retour sur la rue Lobau est presque entièrement consacrée aux grandes réunions des fêtes publiques; là sont les salles de bal et les vastes locaux susceptibles de recevoir un immense concours de personnes. Dans les jours de grande solennité, la communication entre les salons de l'aile Est avec la salle du Trône s'établira par les salons des bâtiments du Midi et par la cour de l'ancien Hôtel-de-Ville, transformée en un jardin suspendu ou en un élégant salon. Les portiques de l'ancienne façade et du bâtiment de la rue Lobau rendront facile la libre circulation des voitures et des personnes invitées à ces fêtes. Au-dessus des grands salons municipaux sera installée la Bibliothèque de la ville, qui se compose de 55 000 volumes.

L'aile qui vient d'être commencée sur la rue de la Tixeranderie sera totalement affectée aux services administratifs, désormais centralisés à l'Hôtel-de-Ville.

Quant aux anciens bâtiments, ils recevront le conseil municipal, l'administration des hospices, et les bureaux. A gauche de la salle du Trône sera l'entrée des appartements préparés pour le roi dans l'aile qui est ajoutée au prolongement et sert à raccorder la vieille façade au pavillon du bâtiment du Midi.

Les constructions nouvelles et l'appropriation des bâtiments anciens donneront lieu à une dépense que l'on peut évaluer dès à présent à 10 millions; savoir :

Pour l'achat des propriétés aux abords.	2 000 000 fr.
Pour les travaux.	7 000 000
Pour la décoration intérieure (sculpture, peinture, etc.)	1 000 000

L'ensemble des constructions, tant anciennes que nouvelles, occupe une surface de 10 500 mètres. On pense que l'édifice sera entièrement terminé dans trois ans.

NOMS DES MOIS, DES SEMAINES ET DES JOURS

AU MOYEN AGE.

« Charlemagne, dit Eginhard, donna des noms aux mois » dans son propre idiome; car jusqu'à son temps les Francs » les avaient désignés par des mots en partie latins, en par» tie barbares. »

Voici la traduction de ces noms, qui offrent une grande analogie avec ceux du calendrier républicain : mois d'Hiver, — mois de Boue, — mois du Printemps, — mois de Pâques, — mois d'Amour, — mois Brillant, — mois des Foins, — mois des Moissons, — mois des Vents, — mois des Vendanges, — mois d'Automne, — mois d'Enfer.

Après le siècle de Charlemagne, ces noms, rarement employés, furent remplacés par d'autres quelquefois assez bizarres, et dont quelques uns même n'ont pas encore été expliqués. L'énumération suivante évitera au lecteur la peine de recourir à des ouvrages volumineux qui seuls en ont parlé.

Dans les provinces de France où l'année ne commençait qu'en Mars, on trouve souvent Janvier et Février nommés onzième et douzième mois. — Février s'appelait encore le mois du Purgatoire. — Juin se nommait : 1° le *Grand mois* à cause de la longueur des jours; 2° *Sommertras*, de l'allemand *sommer*, été; 3° *Resaille*, à cause de la coupe des foins; cette dernière désignation servait aussi pour le mois de Juillet, qui s'appelait en outre mois *Fenal*, c'est-à-dire des foins, et mois *Seval*. Août était le mois des moissons, et enfin Décembre s'appelait *Delair* ou *Deloir*. Pour ce dernier nom et celui de Seval il n'a encore été donné aucune étymologie raisonnable.

Il y avait en outre, pour plusieurs semaines de l'année, un grand nombre de dénominations, se rapportant toutes, soit à des fêtes soit à des usages. Ainsi la semaine des *Bures* ou des *Brandons* désignait la première semaine de Carême à cause des feux que l'on avait coutume d'allumer le jour de la Quadragésime. — La Semaine Sainte en particulier avait une dizaine de noms; on l'appelait *semaine muette*, parce qu'on cesse de sonner les cloches à partir du Jeudi Saint; *semaine de la Croix*, *grande semaine*, etc.

On sait que les noms fort insignifiants que nous donnons maintenant aux jours de la semaine sont formés du mot latin *dies*, jour, précédé du nom des six planètes suivantes : la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne. Dans les chartes en langue vulgaire, ces noms ne sont pas toujours employés; on les trouve quelquefois renversés : *Dilun*, *Dimar*, ... *Devanres*, *Dissabt*, désignent le Lundi, Mardi, ... Vendredi, Samedi. Le plus souvent, dans les chartes latines, les jours de la semaine sont indiqués par leur numéro d'ordre à partir du Dimanche, qui lui-même la plupart du temps était désigné, soit par son Evangile, soit par l'un des psaumes chantés dans son office.

Il est encore bon d'ajouter qu'en France, jusqu'au douzième siècle, on a compté non par jours, mais par nuits, et l'on appelait *nuit* l'espace de vingt-quatre heures pris d'un soir à un autre. — La nuit à proprement parler, c'est-à-dire l'absence du jour, était divisée en trois chandelles.

MORTS PRÉMATURÉES.

SAVANTS, LITTÉRATEURS ET ARTISTES.

(Fin. — Voy. p. 306, 366.)

PAGNEST, peintre, mort en 1819 à vingt-neuf ans. Après de nombreuses séances, Pagnest recommençant pour la vingtième fois le portrait de M. de Nanteuil, celui-ci se prit d'une vive impatience et ne voulait plus poser; mais touché du violent désespoir du jeune artiste, il eut la bonté de se mettre entièrement à sa discrétion. Pagnest produisit ce beau portrait que l'on voit au Musée du Louvre, et dans lequel on admire un art merveilleux d'imitation. Cet artiste, qui travaillait fort difficilement, est un exemple frappant du degré de perfection auquel on peut atteindre en peinture par la force de la volonté, jointe à une grande sévérité pour soi-même.

PANVINIO, célèbre historien et antiquaire, né à Vérone en 1529, mort à trente-neuf ans.

PARMESAN (Le) avait de la réputation comme peintre dès l'âge de dix-neuf ans; il mourut à trente-sept ans environ,

vers l'an 1540. Son nom était Mazzuoli, et le surnom de Parmesan lui vient de Parme, sa ville natale. Nous avons au Louvre deux tableaux du Parmesan. La couleur de cet artiste a beaucoup de charme; son style est élégant et gracieux, mais il n'est pas toujours exempt de recherche et d'affectation.

PERGOLÈSE mourut en 1737 à l'âge de trente-trois ans. Nous donnerons une notice spéciale sur ce musicien célèbre.

PERSE, né à Volaterra, mort à vingt-huit ans en l'année 62 après J.-C., sous le règne de Néron. L'obscurité de ses satires a mis les savants à la torture; S. Jérôme, ne pouvant les comprendre, les jeta au feu avec colère. Quoi qu'il en soit, ce poëte montre contre le vice cette haine vigoureuse qui est le premier mérite du véritable satirique.

PIC DE LA MIRANDOLE (Jean), le plus extraordinaire des enfants célèbres, avait déjà à l'âge de six ans une grande réputation littéraire. Il ne resta étranger à aucune partie des connaissances humaines; il possédait quinze ou vingt langues, et l'on peut dire que la partie la plus saillante de ses facultés était une mémoire qui tenait du prodige. Pic de la Mirandole mourut à Florence, à l'âge de trente et un ans, le 17 novembre 1494, jour où Charles VIII fit son entrée dans cette capitale de la Toscane.

POTTER (Paul), Hollandais, le premier des peintres pour la représentation des animaux ruminants, mourut en 1654, à l'âge de vingt-neuf ans, épuisé par l'excès du travail. Lorsque les chefs-d'œuvre de toutes les écoles étaient réunis au Musée Napoléon, un des tableaux devant lesquels la foule se formait toujours, était un Paul Potter représentant un taureau de grandeur naturelle et son gardien. Ce tableau était estimé 400 000 fr. sur les inventaires du Musée.

RAPHAEL mourut à trente-sept ans, le vendredi saint de l'année 1520, jour anniversaire de sa naissance. On ne comprendrait pas comment, dans une vie de si courte durée, il put créer tant de chefs-d'œuvre, si l'on ignorait que ses élèves travaillaient beaucoup avec lui. (Voy. signature de Raphaël, 1836, pag. 244; son portrait, sa vie, 1838, pag. 257; ses ouvrages, nos tables annuelles.)

RÉGNIER (Mathurin), né à Chartres, mort le 22 octobre 1613, dans sa trente-neuvième année. Régnier est un de nos meilleurs écrivains en vers; et Boileau a dit de lui que c'est le poëte français qui, de l'aveu de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. Tous nos lecteurs savent aussi par Boileau quel était le genre de vie de Régnier. Dès l'âge de trente ans, il déplorait en ces termes sa décrépitude précoce :

La douleur aux traits vénéneux,
Comme d'un habit épineux,
Me ceint d'une horrible torture;
Mes beaux jours sont changés en nuits,
Et mon cœur tout flétri d'ennuis
N'attend plus que la sépulture.

La mémoire du temps passé,
Que j'ai follement dépensé,
Espand du fiel en mes ulcères;
. . . . . .

ROLAND (Madame), dont tout le monde a lu les beaux Mémoires, avait trente-neuf ans, en 1793, lorsqu'elle fut décapitée (voyez sa signature, 1836, pag. 215). « Dans sa prison, dit un de ses compagnons de captivité, elle parlait souvent à la grille avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie Française dont on préparait l'échafaud, était un miracle de la révolution. Quelquefois son sexe reprenait le dessus, et l'on voyait qu'elle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. »

SPIERRE (François), de Nancy, peintre, et l'un des plus habiles sculpteurs de son siècle, mourut en 1681, âgé d'environ trente-huit ans. Une de ses plus belles estampes est la Sainte Famille, d'après le Corrège.

STACE, né à Naples, l'an 61 de l'ère chrétienne, a laissé trente-deux petits poëmes dont le recueil est connu sous le nom de Sylves, la Thébaïde, poème épique, dédié à l'empereur Domitien qu'il adula bassement, et le commencement d'une autre épopée, l'Achilléide. Le mérite de Stace a été fort controversé, mais ce poëte a pour lui le suffrage des Romains de son temps qui étaient enthousiastes de ses vers. Il versifiait avec une prodigieuse facilité, et l'on peut le considérer comme un type de ce que nous nommons un poëte lauréat.

TÉRENCE, né en Afrique, probablement à Carthage, 191 ou 192 ans avant J.-C., mourut en Grèce, à trente-quatre ans, suivant les uns; à trente-neuf ans, suivant d'autres. Il fut affranchi par Lucanus Terentius qui lui donna son nom. Les six comédies de Térence qui sont parvenues jusqu'à nous passent pour un modèle accompli du langage de la bonne société romaine; pour le fond, ce sont des imitations de Ménandre. Jules César appelle Térence un demi-Ménandre; heureux, ajoute-t-il, s'il avait su joindre la force comique aux grâces de la diction!

TORRICELLI fut surpris par la mort à trente-neuf ans, en l'année 1647, au milieu de ses belles expériences sur la pesanteur de l'air qui le font regarder comme l'inventeur du baromètre. Un jeune homme de vingt-deux ans, qui devait mourir au même âge que Torricelli, notre grand Pascal, continua ses expériences, et compléta sa découverte.

VALENTIN, né à Coulommiers en 1600, mort en 1632, est de la famille des peintres qui se sont plus attachés à l'imitation matérielle de la nature qu'à l'idéal de l'art. Expressions franches et naïves, mais un peu communes; coloris d'un grand effet, mais contrastes souvent exagérés de la lumière et de l'ombre; tels sont les qualités et les défauts du Valentin.

VAN DEN VELDE (Adrien), célèbre peintre d'animaux, de l'école hollandaise, mourut en 1672, à trente-trois ans. Deux exemplaires de gravures à l'eau-forte, qu'il exécuta à quatorze ans, se sont vendus 950 francs en 1817.

VAUVENARGUES mourut en 1747, à trente-deux ans. On aime ce jeune philosophe en lisant ses pensées et maximes; il élève l'âme; jamais il ne la déprime et décourage comme La Rochefoucauld.

WATTEAU. Nous avons consacré un article spécial à ce peintre, dont la carrière se termina à l'âge de trente-sept ans (1834, pag. 389).

Il faut des années de repentir pour effacer une faute aux yeux de l'homme : une seule larme suffit à Dieu.

CHATEAUBRIAND.

DANSE DES NÈGRES A ALGER.

A la fête du Baïram, qui suit les quarante jours de jeûne du Ramadan, et que les Musulmans célèbrent en général avec beaucoup d'éclat, les nègres d'Alger, esclaves ou libres, se réunissent par groupes de dix hommes à cinquante pour se réjouir et danser ensemble la plus grande partie de la journée. Après avoir long-temps parcouru les rues de la ville et dansé au son de la musique devant les portes des maisons de leurs maîtres ou de leurs patrons, ils se rassemblent à Bab-el-Oued. Chaque danseur tient à ses mains un

instrument en fer qui ressemble à des castagnettes, d'un pied environ de dimension. Il n'y a par bande qu'un seul tambour. Le musicien porte ce tambour à gauche; il le bat en mesure avec les doigts de la main gauche et avec une baguette en forme de serpe qu'il tient de la main droite. d'autres groupes ne sont armés que de bâtons courts. Ces derniers sont les plus curieux: il y a dans leur danse plus de caractère et plus de variété dans les attitudes. Leurs bâtons se rencontrent et se frappent en l'air avec une mesure et une précision telles, qu'à entendre leur choc on dirait que deux seulement se sont rencontrés.

La marche se fait sur deux rangs: les danseurs se tournent en tous sens, et frappent en cadence les bâtons de ceux qui se trouvent en avant, en arrière et à côté d'eux. A certains temps de la musique, ils frappent par-dessus leurs épaules sans se détourner.

Les musiciens se tiennent ordinairement au milieu de la danse, et les danseurs forment à l'entour un cercle bondissant. Quelquefois ils s'arrêtent tout d'un coup, puis font quelques pas de l'air le plus grave du monde, en balançant leur tête et leurs bras de droite et de gauche. Quelques uns quittent leur rang, s'élancent au milieu du cercle, commencent à tourner sur eux-mêmes, et terminent leur pirouette en s'inclinant jusqu'à terre.

LES LABOUREURS DU LIBAN.

Les forêts de cèdres du Liban, dont l'Ecriture parle avec admiration, ont presque entièrement disparu (voy. 1839, p. 525): quelques arbres seulement restent aujourd'hui pour en conserver le nom et les souvenirs. Cette chaîne de montagnes a perdu sa parure primitive; des rochers nus et âpres s'offrent partout à l'œil du voyageur. Cependant une population active, libre, laborieuse et intelligente, est venue habiter ces montagnes, et de distance en distance des bouquets de pins, plantés près des monastères et des villages reposent agréablement la vue, tandis que dans chaque intervalle qui sépare les rochers, un champ est cultivé en blé, en vigne ou en mûriers. Là où l'espace ne comporte pas le mouvement d'une charrue, c'est à la bèche qu'on travaille la terre. On laboure avec des ânes, des



(Une Charrue du Liban.)

vaches, rarement avec des bœufs, souvent avec des chameaux. Le travail agricole est si facile, que les instruments aratoires sont d'une simplicité tout-à-fait élémentaire. La charrue, nommée en arabe *meharrat*, n'est parfois qu'une branche d'arbre coupée sous une bifurcation et conduite sans roues. D'ordinaire elle consiste en deux pièces de bois réunies à leur extrémité. On en fait varier l'ouverture au moyen d'une cheville qui est fixée à la pièce inférieure et qui passe dans un trou pratiqué à la pièce supérieure. La cheville est percée de plusieurs trous dans lesquels on introduit une clavette; celle-ci rend invariable l'ouverture de l'angle, qui se trouve plus ou moins grand, suivant qu'on veut donner plus ou moins de profondeur au labour. La pièce la plus longue sert de timon. Le joug est posé sur le cou des animaux et retenu par des cordes de palmier. A la pièce inférieure sont assemblés, à tenons et mortaises, deux montants en bois qui donnent au laboureur la facilité de diriger la charrue et d'enfoncer le soc en fer, en forme de bèche, dont elle est armée. Le laboureur conduit cette charrue, en tenant des deux mains ou d'une seule, la cheville supérieure qui traverse les deux montants.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE LAMENTABLE DE DONA INEZ DE CASTRO,

SURNOMMÉE PORT DE HÉRON.

Romance espagnole

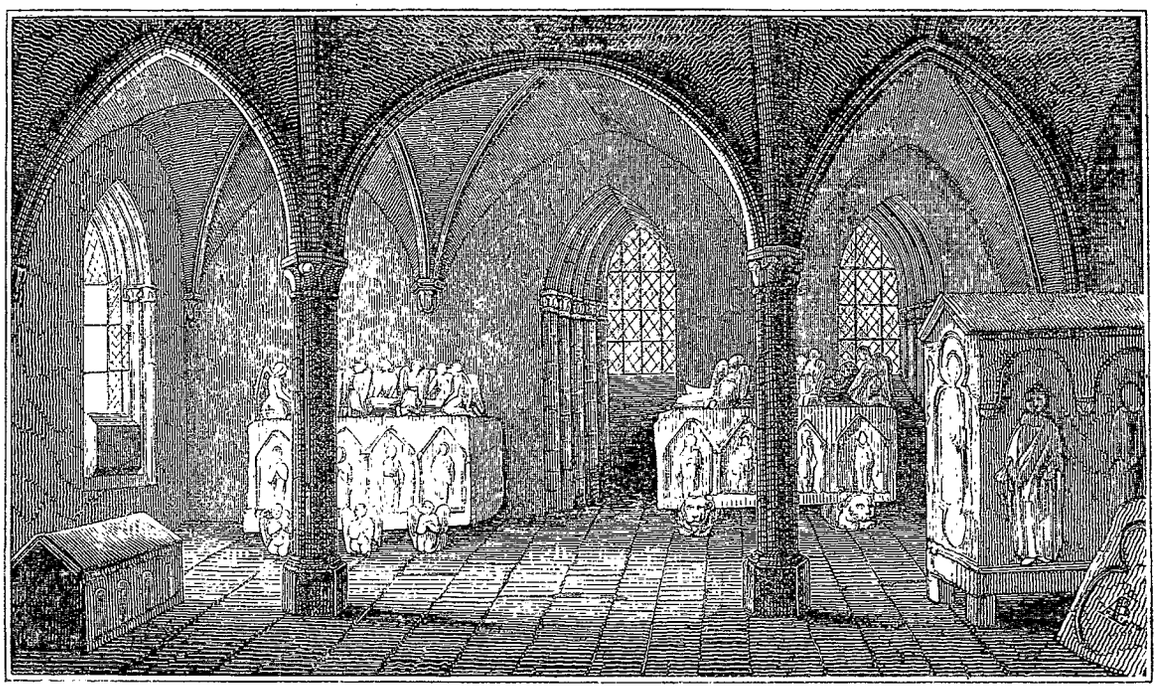

(Tombeau d'Inez de Castro, dans le monastère d'Alcobaça.*)

C'est à la reine des cieux, à celle que tant de vertus ont couronnée de lauriers et qui a emporté la palme, à celle vers laquelle est remonté, au plus haut des cieux et comme un oiseau divin, le beau cygne, que je demande une plume de ses ailes, pour que mon esprit puisse raconter la cruauté la plus déplorable, et cette infortune que pleurent jusqu'aux statues de bronze et de marbre.

Dans le glorieux royaume de la nation portugaise, naquit un prince à qui la renommée avait donné le surnom de cruel; mais, pour l'être, ils lui en avaient donné cause suffisante.

Par la volonté de son père, le prince don Pedro s'était marié avec une infante d'Espagne; il y avait mis une grandeur souveraine, et une dame dont la beauté a égalé la disgrâce avait suivi sa reine; c'était dona Inez de Castro; je vous l'ai dit et cela doit suffire.

Et bientôt mourut, en Portugal, la princesse castillane; et les Portugais regrettèrent sa mort, car la chose les fâchait. Le prince se conduisit avec grandeur royale; mais la peine étant apaisée, car tout s'achève avec le temps, voilà qu'il entra pour se divertir en un jardin, comme il en avait la coutume, et il se prit à regarder une fontaine d'une fabrique si rare que le bassin était en albâtre, avec un autre bassin en argent. Et il vit celle qui était le miroir de ses regards, inclinée au bord des eaux; le miroir de ses regards se mirait en ce froid cristal.

Le prince s'en vint à la fontaine, car le feu cherche toujours l'eau; et contemplant cette femme si belle, sa vue demeura embrasée. Inez, avec sa grâce caressante, souleva son visage; le prince en demeura pétrifié, dona Inez le fut aussi.

Le feu vainquit la neige, et surmontant la cause qui emprisonnait sa langue, le prince éperdu lui parla; il lui donna parole d'époux, promettant de la faire couronner comme reine de Portugal et comme impératrice de sa maison. Inez lui donna la main comme épouse avec une juste reconnaissance, si bien qu'ils accomplirent l'adage qui dit: Deux cœurs en une seule âme.

Ils se marièrent en secret; et craignant que son père ne mît obstacle à ce mariage, pour mieux le cacher, il enleva dona Inez du palais, donnant pour demeure à celle qui le charmait une campagne voisine du Mondego.

Et le père qui ignorait les événements qu'on a rapportés, traita avec la Navarre du mariage de l'infant, le voulant faire pour son bonheur, et voilà que le roi de Navarre accepta cette union pour l'infante dona Blanca. Accompagné des grands de sa cour et de sa maison, il arrive à Lisbonne.

Le roi s'en vient visiter le prince: il lui dit et il lui ordonne que, puisque dona Blanca doit être son épouse, il faut qu'il l'aille visiter. Le prince don Pedro lui obéit, et l'infante le reçoit avec tendre courtoisie. Mais le prince ainsi lui a parlé:

(Il lui avoue qu'il est déjà marié à Inez: Ainsi, dit-il, Votre Altesse pourra s'en retourner dans la Navarre, Inez seule doit être couronnée en Portugal.)

La triste Blança pâlit, puis elle permit à ses yeux de pleurer les peines qu'elle souffrait; et le noble roi de Navarre sentit avec excès le mépris qu'on faisait de sa sœur; il ordonna qu'on prît les armes.

Le clairon belliqueux résonne et le tambour retentit: la campagne se peuple de lances, de mousquets et de hallebardes; de riches étendards se déploient, les bannières tremblent au vent; on met le siége devant Lisbonne.

Le roi de Portugal, craignant cette arrogance, demande trêve; il appelle ses conseillers, et une fois monté sur le trône il requiert leurs conseils. L'un était Egas Coelho, l'autre s'appelait Gonzalez. Et le conseil qu'ils lui donnè-

* Le monastère d'Alcobaça est situé dans l'Estramadure, au confluent de l'Alcoa et de la Baça. La vue intérieure que nous donnons est empruntée au Voyage pittoresque en Espagne et sur la côte d'Afrique, de Tanger à Tetouan, par M. le baron Taylor. La traduction de la romance espagnole est tirée d'un livre récent où s'unissent la poésie et la science, les *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, par M. Ferdinand Denis.

rent, c'est que dona Inez devait mourir, étant cause de cette guerre et sa mort étant d'importance.

Le roi répliqua que non, que c'était tyrannie injuste; — les traîtres lui répondirent que sa renommée se perdait, et qu'il risquait encore ensemble sa couronne avec sa vie. Et enfin ces tyrans et ces traîtres alléguèrent tant de périls, que, sans se lever de son trône, le roi signa la sentence de dona Inez; elle devait mourir décollée.

Ils s'assurèrent du prince dans la prison d'un alcaçar, et ils partirent pour Coïmbre, où demeurait dona Inez. Ici ma main devient tremblante, la plume s'arrête et mon pouls bat; la peine et le tourment emprisonnent ma langue; elle balbutie ce qu'elle raconte.

Ils lurent la sentence à cette douce brebis, à celle qui imita Abel au milieu des fureurs de ces détestables Caïns. Revêtue de mille douleurs, ses yeux laissèrent échapper des perles semblables à celles de l'aurore et qui se miraient encore dans l'éclat de ses joues.

Assise sur un fauteuil, ils lui attachèrent les mains par derrière, et l'homicide tyran arriva avec une écharpe: on lui ferma la bouche, et le couteau perfide coupa ce cou qui avait été si beau.

Ainsi tomba cette neige empourprée, cette lune qui s'éclipsait, ce soleil tout voilé, cette lumière éteinte, cette étoile sans rayons, cette lumière sans flamme; ainsi périt cette rose décolorée, cet œillet sans parfum, ce jasmin effeuillé, ce héron privé de son cou, son vol s'était abattu; sa renommée allait grandir.

Dona Inez de Castro mourut. Que Dieu donne la gloire à son âme, et qu'entre de beaux anges elle soit placée à jamais!... Que la renommée raconte aussi pour moi les excès auxquels se livra le prince le plus aimant, quand il apprit cette disgrâce.

Il fit évanouir la nuit avec la lueur de cent mille torches, et il y eut un enterrement solennel, depuis Coïmbre jusqu'à Alcobaça. Là il déposa la couronne sacrée sur la tête d'Inez, et au même instant tous les grands baisèrent sa blanche main; il voulut que tout le royaume lui prêtât serment comme à une reine. Et aux traîtres il fit arracher par l'épaule leur cœur plein de trahison; ils payèrent ainsi leur faute.

Le roi mourut, assigné pour aller rendre largement compte de ses actions à Dieu. Dona Inez perdit la vie, les traîtres perdirent leur âme. Quand Navarre sut cet événement il leva le siége, et mon esprit vous demande humblement pardon de toutes les fautes qu'il a commises.

COMMERCE DE LA HOLLANDE.

(Dernier article. — Voy. p. 113.)

Nous n'avons fait qu'indiquer, dans un article précédent, la fondation de la Société des Indes. Il est nécessaire de revenir sur l'histoire de cette Société à laquelle tient toute l'histoire du commerce et de la prospérité de la Hollande. A la fin du quinzième siècle, les découvertes de Bartolomeo Diaz et de Vasco de Gama avaient, comme on sait, livré au Portugal l'exploitation des Indes. Mais les bâtiments portugais ne ramenaient les denrées de l'Asie que jusqu'à Lisbonne; les Hollandais allaient les reprendre là pour les répandre dans le reste de l'Europe. En 1580, le Portugal fut réuni à l'Espagne. A la même époque, les Provinces-Unies se séparaient définitivement de cette puissance. Philippe II leur interdit le commerce avec le Portugal, et fit saisir tous les navires qu'elles avaient encore récemment envoyés dans le port de Lisbonne. Les Hollandais cherchèrent à se frayer au nord un passage vers les Indes. De là les expéditions de Barentz et de Heemskerk au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble; expéditions infructueuses que d'autres navigateurs ont également tentées depuis sans plus de succès. Une circonstance imprévue ouvrit tout-à-coup à la Hollande la route des Indes. Un Hollandais nommé Houtmann, envoyé à Lisbonne pour des affaires de commerce, fut arrêté, en 1595, comme espion, et retenu prisonnier. Il profita du temps de sa captivité pour étudier la manière dont les Portugais faisaient le commerce de l'Asie, et de retour dans sa patrie, il engagea ses compatriotes à tenter la même entreprise. A force d'instances, il finit par rallier quelques riches armateurs d'Anvers et d'Amsterdam, qui formèrent une société sous le titre de Société hollandaise-indienne de Van Verre.

Le 2 avril 1595, Houtmann partit avec quatre navires pourvus d'armes et de munitions par les Etats-Généraux, et aborda le 2 juin de l'année suivante à Bantam, le port le plus considérable de Java.

Cette expédition n'eut pas tout le succès que l'on en attendait, mais elle servit d'enseignement à la Hollande et lui apprit la manière de réussir dans ce commerce tout nouveau. D'autres sociétés se formèrent à l'exemple de celle de Verre: d'autres navires furent envoyés dans les Indes, et revinrent avec de riches cargaisons. Cependant toutes ces entreprises particulières se nuisaient l'une l'autre par la concurrence, et pour obvier à cet inconvénient, pour former en même temps dans les Indes un corps de défense capable de résister aux armes des Espagnols, les Etats-Généraux réunirent toutes les différentes sociétés et établirent en 1602, comme nous l'avons dit, la Compagnie des Indes. Le privilége concédé pour vingt et un ans à cette Compagnie lui accordait le monopole du commerce dans toutes les contrées situées à l'est du cap de Bonne-Espérance, et lui accordait le droit de faire des conquêtes, d'entretenir une armée, de construire des forteresses et de conclure des traités d'alliance. C'est sur le modèle de cette Société que se forma plus tard la riche et puissante Compagnie des Indes en Angleterre.

Pendant les premiers temps de son installation à Java, la Compagnie hollandaise eut de rudes combats à soutenir pour asseoir sa puissance; plus d'une fois elle se vit menacée d'une ruine complète par les princes indigènes, qui ne pouvaient supporter l'établissement de cette race étrangère dans les domaines de leurs ancêtres. Mais à force de fermeté, de persévérance, employant tour à tour avec habileté les armes et les moyens de conciliation, elle finit par surmonter tous les obstacles et par se rendre peu à peu maîtresse des produits de l'île et d'une grande partie de son territoire.

De 1629 à 1683 la prospérité de la Compagnie alla toujours en augmentant. A cette époque, l'excédant de ses recettes sur les dépenses s'éleva, dans une seule année, à plus de 80 000 000 de francs. Mais là s'arrête tout-à-coup son développement progressif par les raisons mêmes qui semblaient devoir lui donner plus de solidité. La Compagnie était devenue peu à peu souveraine du sol. De simple société de commerce qu'elle était, elle devint une autorité gouvernementale, absolue; mais elle se trompa sur les moyens de régir le pays et commit de graves fautes. Bientôt des dépenses s'accrurent démesurément: au lieu de l'excédant de recettes qui, naguère encore, enrichissait périodiquement ses actionnaires, il y eut chaque année un déficit. Il fallut recourir aux emprunts, payer des intérêts, et en 1779, par suite de ce désordre dans les finances, des moyens extrêmes employés pour y remédier, les dettes s'élevaient à 170 000 000 de francs. Dans les années suivantes, elles s'accrurent encore, et lorsqu'en 1791 une Commission fut envoyée à Java pour examiner la situation des choses, elle constata une dette effroyable de près de 250 000 000.

En 1808, le système de travail forcé introduit par le gouverneur général Daendels dans la colonie, n'aboutit encore qu'à un déficit. En 1812 les Anglais s'emparèrent de Java et n'y obtinrent pas plus de succès. En 1814, cette

île rentra sous la domination de la Hollande, et malgré les efforts du gouvernement pour en retirer les fruits abondants qu'il en retirait autrefois, les colonies étaient toujours dans un grand état de délabrement. Elles ne commencèrent à se relever qu'une dizaine d'années plus tard par la Société de commerce fondée en 1824; et en 1830, le système d'agriculture établi par le général Van den Bosch les remit en pleine voie de prospérité. C'est maintenant pour la Hollande une source de fortune qui, d'année en année, ne fait que s'accroître.

Cependant, tandis que les produits des Indes s'amassaient ainsi sous la main industrieuse des membres de la Société de commerce, le port d'Amsterdam, destiné à les recevoir, devenait sans cesse plus difficile à aborder. Le Zuydersée, qu'il fallait traverser pour arriver à la mer du Nord, arrêtait par de larges bancs de sable la marche des navires. Pour pouvoir franchir ces écueils, il fallait avoir recours à des machines très dispendieuses, et dont l'emploi entraînait toujours une grande perte de temps. D'un autre côté, les vagues de l'est amenaient dans le port des masses de sable et menaçaient de le rendre impraticable. Pour parer à ce péril, on a construit d'abord une grande digue qui enferme le port et arrête le mouvement du sable; puis on a creusé le canal du Nord qui rejoint les bassins de la ville à la mer du Nord. C'est maintenant par ce canal que tous les navires de la Compagnie des Indes sortent d'Amsterdam et y rentrent. Il a trente lieues de longueur, cent vingt de largeur, douze de profondeur, et l'on voit là, chose étrange! les plus grands bâtiments de commerce, et même les bâtiments de guerre, faire ce long trajet d'Amsterdam à la mer du Nord, non pas à la voile, mais remorqués par vingt ou trente chevaux.

Tous les produits des colonies indiennes sont amenés chaque année en Hollande par les navires de la Société de commerce, et vendus aux enchères. Du port d'Amsterdam et de Rotterdam, ils se répandent dans l'intérieur du pays par les milliers de canaux qui traversent en tous sens la Hollande et s'en vont en Allemagne par le Rhin, par la Meuse, par la mer du Nord. Les deux grandes villes de commerce sont Amsterdam et Rotterdam; viennent ensuite Groningue, Leemvarden, Namur, Kampren. Chaque petite ville de Hollande a, du reste, un port, des canaux et des bâtiments de transport. Quelques unes seulement, par suite de l'impulsion donnée aux autres, sont déchues de leur ancien état de prospérité. Leyde a perdu le produit de ses fabriques par la concurrence de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, et sa population a diminué de moitié. Enkhuyzen, qui était au dix-septième siècle un vaste et riche entrepôt, est aujourd'hui à demi-désert. En revanche, d'autres cités se sont rapidement élevées, par exemple la commune de Niewdiep, qui ne comptait pas, il y a vingt ans, plus de six cents habitants, et qui en renferme aujourd'hui plus de dix mille.

Les fabriques sont en Hollande peu nombreuses et établies sur une base assez restreinte. Depuis la séparation de la Belgique, elles ont pris plus de développement; mais la véritable richesse de la Hollande repose encore sur son commerce de transport et ses produits agricoles.

En 1838, il arriva à Amsterdam 2 074 navires qui apportèrent 589 965 balles de café, 185 244 caisses de sucre, 6 596 ballots de tabac, 15 469 caisses de riz, 17 484 ballots de coton, 2 865 caisses d'indigo, 19 538 petites caisses de thé, 66 609 peaux, 5 115 tonnes de clous, 1 291 caisses de noix muscade, poivre, etc., 17 992 tonnes de froment, 11 662 de seigle, 144 d'orge.

La même année, Amsterdam expédia par le Rhin 1 591 quintaux de cacao, 5 196 de drogueries, 18 127 de coton, 149 585 de café, 10 896 de cuivre, 25 798 de kolza et cordages, 10 390 de riz, 185 929 de sucre brut raffiné et sucre candi, 55 424 de tabac indigène, américain, portorico et fabriqué, 1 117 de thé, 1 289 d'étain, 55 658 d'huile de poisson, 1 189 d'indigo, 157 de garance, 24 407 de bois de teinture, 919 de lin.

Le mouvement d'importation et d'exportation de Rotterdam est à peu près aussi considérable.

Le nombre de navires de commerce hollandais s'élève à 1 459. La pêche du hareng est, comme on sait, pour plusieurs provinces une ressource considérable de produits agricoles; les bestiaux, le beurre et le fromage sont presque dans toutes très abondants. On compte par millions les livres de beurre et de fromage que la Hollande expédie chaque année en Angleterre et dans les autres pays.

LYDERIC, PREMIER FORESTIER DE FLANDRE.

CHRONIQUE LILLOISE.

Sous le règne de Clotaire II, dans les premières années du septième siècle, un prince de Dijon, nommé Salvaert, voyant ses états sans cesse agités par la guerre civile, prit le parti de se réfugier en Angleterre et d'y conduire Elmegaërt sa femme qui était enceinte. Pour arriver à celui des ports de Flandre qu'il avait choisi pour son embarquement, il avait à traverser une forêt immense particulièrement connue sous le nom de *la forêt impitoyable*, nom qu'elle devait aux déprédations de Finart, gouverneur du pays pour le roi de France. Cet homme, d'une stature extraordinaire, *homo gigantæ formæ*, après s'être arrogé le titre de roi de Cambrai, faisait continuellement le métier de voleur de grand chemin, et dépouillait, sans distinction d'âge ni de sexe, tous ceux qui avaient le malheur ou l'imprudence de pénétrer dans cette forêt. Salvaert n'ignorait pas les dangers auxquels on s'exposait en y entrant, mais parent de Finart et l'ayant de plus fait avertir de son passage, il crut ne rien avoir à redouter. En vain ses amis voulurent s'opposer à ce qu'il exécutât son projet; il resta inébranlable et s'engagea rempli de confiance dans la redoutable forêt; à peine cependant y avait-il fait quelques pas que le traître Finart, placé en embuscade, fondit sur lui à la tête de ses soldats: surpris, ayant à peine eu le temps de se reconnaître, l'infortuné prince fut accablé sous le nombre, et le peu d'hommes qui l'accompagnaient furent massacrés avec lui.

Pendant ce funeste combat, Elmegaërt profita d'un instant favorable et s'enfonça dans l'épaisseur du bois. Le désir de sauver son enfant, la crainte de tomber dans les mains du cruel Finart précipitèrent ses pas; elle marcha longtemps, et la fatigue fut seule capable de l'arrêter. Elle s'assit alors épuisée auprès d'une fontaine où elle étancha sa soif, puis réfléchissant de nouveau à sa position, se voyant dénuée de tout appui, sans espérance de secours, elle finit par s'abandonner au désespoir et remplit la forêt de ses cris. Cette conduite imprudente qui pouvait la perdre ainsi que sa servante, fut au contraire ce qui les sauva. Un ermite vivait dans le voisinage; étonné d'entendre des cris dans un lieu ordinairement tranquille, il sortit de sa cabane pour savoir quelle en était la cause et se rendit à la fontaine. Sa surprise à la vue de deux femmes éplorées fut grande, et ne peut se comparer qu'à l'effroi de la princesse et de la suivante; mais il les rassura avec bonté, et sachant qu'elles étaient pressées par la faim, retourna à sa cabane et leur apporta un fromage de lait de chèvre et un pain cuit sous la cendre. Après ce frugal repas, la princesse raconta au charitable ermite tous ses malheurs, lui exposa l'état d'abandon auquel elle était réduite, les craintes qu'elle concevait pour son enfant, et termina en le priant de lui indiquer quelque issue secrète pour quitter la forêt. Le solitaire, après lui avoir représenté les risques d'une semblable tentative, chercha à la consoler et l'engagea à mettre toute sa confiance en Dieu. Cependant la nuit approchait; l'ermite

témoignant à Elmegaërt ses regrets de ne pouvoir lui offrir un asile dans sa cabane trop petite pour contenir plusieurs personnes, lui assura qu'elle ne devait rien craindre en restant la nuit dans cet endroit.

Elmegaërt, accablée de fatigue, ne tarda pas après le départ de l'ermite à s'endormir profondément. Pendant son sommeil, une femme d'une taille majestueuse lui apparut: « Essuyez vos larmes, dit-elle à la princesse; le ciel, sensi- » ble à vos malheurs, est sur le point de les faire cesser: le » temps approche où vous mettrez au monde un fils qui » vengera votre époux. » Et l'envoyée céleste disparut. Lorsque Elmegaërt s'éveilla, elle se sentit l'âme pénétrée d'une nouvelle force, se jeta à genoux et remercia Dieu, persuadée que la vierge Marie, cette consolatrice des affligés, lui était apparue en personne.

Quelque temps après, Elmegaërt accoucha d'un fils, à peu de distance de la fontaine. Elle venait de le mettre au monde et l'accablait de caresses, quand tout-à-coup un bruit extraordinaire fit retentir la forêt: le galop de plusieurs chevaux s'entendit au loin. Effrayée, poussée par un funeste pressentiment, Elmegaërt saisit son enfant et le cacha dans un buisson. Son pressentiment ne l'avait pas trompée. Furieux d'avoir laissé échapper l'épouse de Salvaert, Finart avait donné à plusieurs soldats l'ordre de se mettre à sa poursuite et de la conduire devant lui. C'étaient ces soldats qui venaient de se faire entendre: ils n'eurent pas plus tôt aperçu la princesse qu'ils coururent à elle et la chargèrent de chaînes. En vain elle leur demanda la mort; en vain, pour exciter leur colère, elle leur adressa les reproches les plus sanglants. Fidèles à la volonté de leur maître, les soldats, sans pitié pour ses larmes, la placèrent sur leurs chevaux et se rendirent auprès de Finart dont l'inquiétude s'accroissait de jour en jour, et qui ordonna d'enfermer étroitement Elmegaërt, espérant cacher ainsi la connaissance de son attentat.

Cependant l'ermite, au bruit qui venait d'avoir lieu, était accouru et ne trouvant plus la princesse, comprit qu'elle venait d'être enlevée par les gens de Finart. Il s'affligeait, plein de cette triste conviction: soudain le chant de mille oiseaux rassemblés sur un buisson, lui fit tourner la tête de ce côté. Sa surprise fut grande à la vue d'un enfant qui lui tendait les bras et semblait l'appeler; néanmoins, croyant deviner les intentions de la Providence, il le prit et le porta à la fontaine où il le baptisa, en lui donnant le nom de Lyderic. Mais bientôt le charitable ermite allait se trouver dans un nouvel embarras, ne sachant quelle nourriture il pourrait lui donner, quand une biche, dont le faon avait sans doute été tué par des chasseurs, se présenta à lui et vint lui lécher les mains. L'ermite, après avoir remercié le ciel, approcha Lyderic des mamelles de la biche qui se prêta docilement à son intention. Depuis ce moment, elle revint tous les jours pendant assez de temps pour que Lyderic n'eût plus besoin de ses soins. L'ermite cependant servait de père à l'enfant, et plusieurs années s'écoulèrent ainsi; plus tard, lorsque Lyderic avancé en âge fut capable de comprendre sa position, le solitaire lui révéla sa naissance et les malheurs de sa famille, et sans affaiblir en lui les sentiments religieux, l'excita à prendre les armes, lui répétant sans cesse que si le ciel l'avait sauvé, c'était pour venger son père et délivrer sa mère de prison. Nourri de ces projets de vengeance, Lyderic, dans l'intention de se former aux armes, partit pour l'Angleterre et parut à la cour du roi. Sa bonne grâce naturelle et l'habileté qu'il ne tarda pas à acquérir dans tous les exercices, le rendirent cher aux princes, aux courtisans et surtout, dit-on, à la princesse Gratienne, fille du roi. Rappelé en France par la voix de l'honneur, Lyderic se décida néanmoins à quitter l'Angleterre et se rendit à Soissons près de Clotaire pour lui demander la permission d'appeler Finart à un combat singulier.

Clotaire II, déjà mécontent de Finart, apprit avec indignation la nouvelle du crime qu'il avait commis et les cruautés sans nombre qu'il exerçait envers ses sujets; aussi accorda-t-il sans hésiter la demande de Lyderic, lui souhaitant de réussir dans son entreprise. Il fit plus encore: il envoya un héraut d'armes vers Finart, avec ordre de lui annoncer que le roi viendrait en personne accompagner Lyderic et lui servir de parrain dans le duel que ce jeune guerrier demandait pour venger la mort de son père. Cette nouvelle déconcerta le tyran; il fit cependant répondre que, confiant dans la justice de sa cause, il était prêt à soutenir le combat. Au jour fixé, Clotaire et ses courtisans arrivèrent avec Lyderic au château de Finart, appelé le château



(Lyderic, grand forestier, d'après une gravure de 1608.)

de Buc, et le pont même du château fut choisi pour le lieu du combat. Bientôt, les assistants s'étant rangés des deux côtés, le signal fut donné et les deux guerriers fondirent l'un sur l'autre: long-temps le combat fut douteux; enfin Lyderic porta à son adversaire un coup terrible au défaut de ses armes et l'étendit mort à ses pieds.

La conclusion de la chronique se devine facilement. Lyderic, après avoir reçu les félicitations de Clotaire et de ses courtisans, fit sortir sa mère du château de Buc où elle était enfermée; il fut ensuite nommé par le roi gouverneur du pays et maître de toutes les terres de Finart, dont la tête fut exposée sur la porte de son château. Quelques auteurs prétendent que ce fut Dagobert qui créa Lyderic grand forestier. L'histoire, du reste, ne fait aucune mention de Gra-

tienne, fille du roi d'Angleterre. Elle rapporte au contraire que le grand forestier épousa Bithilde, fille de Clotaire, et qu'il en eut quinze enfants mâles. Antoine et Boschart, deux de ces enfants, furent comme leur père grands forestiers.

On se demande en quoi consistait cette charge; les renseignements à cet égard sont fort peu précis : on peut supposer cependant que grand forestier répondait au titre de garde général des forêts de Flandre.



(Lyderic, grand forestier, figure de la procession annuelle, à Lille.)

Quant au costume des grands forestiers et à celui de Lyderic en particulier, il est difficile de s'en faire une idée exacte. Un ancien volume imprimé à Anvers en 1608 et intitulé *Les anciennes descentes des grands forestiers et comtes de Flandre*, le représente coiffé d'un chaperon dont l'extrémité pend sur son épaule; un justaucorps dessine sa taille; à son côté droit pend une épée, et ses manches ouvertes laissent voir son habit de dessous que recouvre un collet montant découpé; enfin un caleçon et des souliers ronds, mais peu élevés, complètent son costume. Or, ces vêtements qui d'ailleurs ne sont pas tous d'une même époque, ne peuvent aucunement convenir au siècle dans lequel vécut Lyderic; au premier abord on y reconnaît le costume usité du temps de Charles VI à l'exception des souliers arrondis qu'avaient alors remplacés les souliers longs et pointus, connus sous la dénomination de souliers à la poulaine. D'un autre côté, à la procession instituée, dit-on, en 1171, interrompue pendant la première révolution, et qui, reprise en 1823, parcourt tous les ans la ville de Lille, Lyderic paraît revêtu d'une robe qui traîne jusqu'à terre et qui laisse à peine entrevoir ses pieds, robe garnie d'un col montant et plissé comme une collerette. Sa tête est couverte d'une espèce de toque surmontée d'un plumet; mais ce plumet, ce col plissé et le reste de l'habillement, font un anachronisme bien facile à démontrer. Ce n'est que bien plus tard que les plumes ont paru sur les casques d'abord, puis sur les coiffures; le plumet en particulier, tel qu'on le figure dans la procession, est d'invention tout-à-fait moderne. Si l'on montrait Lyderic chef franc du septième siècle, la tête chargée d'un casque derrière lequel flotterait une queue de cheval teinte en rouge; homme robuste, porteur d'une lourde masse d'armes; la poitrine armée d'une cuirasse avec des appendices de fer; les bras nus et les cuisses couvertes d'un caleçon de laine, sur lequel seraient croisées des bandes d'étoffe de même couleur descendant sur ses jambes découvertes jusqu'à ses souliers courts et arrondis : ce costume serait plus original et surtout plus vrai.

LES PRÉVENTIONS.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 385.)

Cependant la nuit était venue et la patache roulait plus lentement sur la route déserte. Le vent qui avait fraîchi soufflait, d'un ton lugubre, dans les bruyères; de loin en loin, une croix dressée sur le fossé, indiquait un meurtre encore récent, dont le postillon ne manquait jamais de raconter l'histoire. Bien que l'insurrection eût été étouffée, des bandes parcouraient encore les paroisses, et il n'était point impossible d'en rencontrer une en un tel lieu et à une telle heure. Naquet communiqua cette crainte à Blondel, moitié sérieusement moitié en riant.

— Et nous n'avons point d'armes, observa le futur procureur du roi.

— Fort heureusement, interrompit l'étranger.

— Comment cela, monsieur?

— Si nous étions attaqués ce ne serait qu'à l'improviste et par un trop grand nombre pour que la résistance fût raisonnable; en pareil cas, le mieux est de se soumettre, quitte à prendre sa revanche à la première occasion.

Dans ce moment la patache arriva à une montée fort rapide, et le postillon pria les voyageurs de mettre pied à terre; les deux amis se trouvèrent séparés de leur compagnon.

— Avez-vous compris le conseil? demanda Blondel au jeune naturaliste.

— Sans doute; et je le trouve sage, répondit Naquet.

— Mais peu rassurant.

— En quoi?

— Il est probable que nous serons attaqués.

— Qui vous le fait croire?

— Ne voyez-vous donc pas que notre cocher est un chouan?

— Bah!

— Et le prétendu chasseur un chef royaliste?

Naquet recula de deux pas et regarda son ami en face.

— Au diable si j'en crois rien, s'écria-t-il; un proscrit ne voyagerait point ainsi en voiture publique. Mais, qui vous le fait penser?

— Quoi! vous n'avez point été frappé de l'aspect de cet étranger? D'où vient-il? où va-t-il? Quel est son nom?

— Ce sont des questions qu'il peut également se faire à notre sujet.

— Mais, vous n'avez donc point remarqué l'embarras du paysan lorsque je lui ai demandé des renseignements, l'affectation de cet inconnu à se tenir au fond de la patache?

— Pour éviter le soleil.

— Et pourquoi n'est-il point monté en même temps que nous?

— Parce qu'il avait pris les devants.

Blondel haussa les épaules.

— Les devants!... le soleil!... Vous croyez à tout cela! Et pourriez-vous me dire comment n'étant point du pays ainsi qu'il le prétend, il connaît les lieux, les personnes et les moindres détails?

— Je l'ignore.

— Eh bien!

— Eh bien! cela prouve que je ne le connais point. Il ne suffit point de ne pouvoir comprendre un fait pour concevoir un soupçon.

— Vous n'avez donc pris garde ni à son air embarrassé ni à ses réticences?

— Ma foi non, dit Naquet, j'ai vu un homme réservé, voilà tout.

— Assez, assez, Naquet, nous n'avons point le temps de discuter; mais, outre que mes impressions me trompent rarement, il y a ici des preuves. C'est un chef royaliste, vous dis-je, et je ne serais point étonné, d'après le signalement que j'ai entendu faire du comte, que ce ne fût lui-même.

— Allons, Francis, vous vous montez l'imagination.

— A la bonne heure, dit le jeune homme avec impatience; libre à vous de fermer les yeux; mais moi, j'y vois clair, et j'agirai en conséquence.

La patache était arrivée au haut de la montée, et les trois voyageurs reprirent leurs places. Ils roulaient depuis quelque temps lorsqu'un galop de cheval se fit entendre.

L'étranger leva le rond de cuir qui fermait la lucarne placée au fond de la patache, et jeta un cri d'appel; un cri semblable répondit du dehors.

— Est-ce vous Pierre? demanda-t-il.

— Moi, maître.

— Allez en avant.

— Soit.

— Vous m'attendrez au carrefour.

— Bien.

Le cavalier qui s'était arrêté repartit au grand trot et passa rapidement devant la patache.

— Quel est cet homme? demanda Naquet.

— Mon domestique, répondit l'étranger.

Blondel donna un coup de coude à son compagnon.

— Doutez-vous encore? demanda-t-il à voix basse.

— De quoi? répondit celui-ci.

— Vous ne comprenez point qu'il y a une embuscade dressée, et que cet homme va annoncer notre arrivée.

— Pourquoi le penserais-je?

Blondel fit un geste de dépit.

— Le pistolet serait sur votre poitrine que vous demandriez où est le danger, murmura-t-il. Vous avez oublié le vieil adage de notre professeur: *Qui periculum petit periculo peribit.* Heureusement que je suis là; et sur mon âme, je ne laisserai point les choses aller ainsi.

— Mais, je ne me trompe pas, ajouta-t-il plus haut, voici des maisons... un bourg, à ce qu'il me semble.

— Saint-Hermine, interrompit le postillon.

— Ne doit-on point s'y arrêter?

— C'est à la volonté des voyageurs, dit le paysan.

— Pourquoi un retard inutile? observa l'étranger.

— Continuons alors, not' bourgeois.

— Non, dit vivement Blondel.

— Nous sommes seulement à une heure de Fontenay; il serait plus sage d'y arriver.

— Pardon, monsieur, répliqua Francis avec fermeté; mon ami et moi désirons faire halte.

L'étranger fit un geste de désappointement.

— Voici justement une auberge, ajouta Blondel en montrant une large porte cochère surmontée d'une enseigne.

— Ce n'est pas la mienne? dit le cocher, qui voulut passer outre.

— C'est la nôtre, reprit vivement le jeune homme en étendant les mains vers les rênes. Arrêtez ici, je le veux.

Le paysan obéit de mauvaise grâce. Les deux jeunes gens descendirent seuls.

— Il ne nous suit pas, observa Blondel tout bas; il a peur de se montrer.

— Je crois plutôt qu'il est contrarié de ce retard, répliqua Naquet.

Blondel secoua la tête sans répondre.

L'humeur chagrine du jeune homme, aidée d'une vanité singulière, le rendaient aussi prompt à soupçonner que lent à reconnaître son erreur. L'étude de la jurisprudence et la fréquentation du barreau lui avaient d'ailleurs donné cette dangereuse tendance aux inductions qui transforment de proche en proche les doutes en présomptions et les présomptions en preuves. Il s'était accoutumé à tourner autour d'un fait jusqu'à ce qu'il y eût trouvé prise, et à réunir une foule de *riens* en un tout, qui pût avoir l'air d'une démonstration, à peu près comme avec des grains de verre on compose un chapelet. A force de chercher à se justifier à lui-même ses soupçons et de plaider sa cause dans son propre esprit, pendant les trois heures passées en patache, il avait fini par arriver à une conviction inébranlable. Aussi, lorsqu'il entra à l'*Ecu d'or*, n'avait-il plus aucun doute, et ne songeait-il qu'aux moyens d'éviter le danger auquel il allait être évidemment exposé.

Debout devant la grande cheminée de l'hôtellerie dont il s'était approché, il réfléchissait à la conduite qu'il serait prudent de tenir, lorsqu'un bruit d'armes lui fit détourner la tête. Un gendarme venait d'entrer et s'avançait vers lui avec la phrase sacramentelle:

— Vos papiers.

Blondel et Naquet remirent leurs passeports que l'honnête agent de la force publique déploya à l'envers, et parcourut d'un œil que les fumées du vin semblaient avoir obscurci.

— A la bonne heure! s'écria-t-il en mettant le doigt sur le cachet... Connue, la signature du gouvernement! Il n'y a rien à dire, mes braves... Vous n'êtes pas les chouans que je cherche... car il n'en manque pas dans le pays, de ces oiseaux de nuit à tête blanche... Mais faut les dénicher!... Vous étiez les seuls voyageurs?

— Pardonnez-moi, répondit Blondel, nous avions un compagnon qui n'a point voulu quitter la patache.

— Oh! oh!... Est-ce qu'il voudrait se cacher?

— Il a peut-être ses raisons pour cela, observa le jeune homme.

Le brigadier releva la tête, et se rapprochant mystérieusement:

— Auriez-vous quelque idée sur le particulier, bourgeois? demanda-t-il confidentiellement.

— Je vous engage à l'examiner avec soin, répondit Blondel sur le même ton.

— Compris! nous allons voir le signalement du susdit... Où est-elle, cette patache du diable?

— A la porte.

Le gendarme sortit; mais il reparut au bout d'un instant.

— Pas plus de voyageur que dans ma giberne, s'écria-t-il.

— Que dites-vous? répliqua vivement Blondel; aurait-il pris la fuite?

— La fuite! répéta le brigadier...

— Il faut le savoir. Appelez le cocher.

— Présent! répondit le paysan qui entrait.

— Qu'as-tu fait de ton troisième voyageur?

— Mon troisième voyageur?

— Oui.

— Ma foi! quand il a vu que les autres s'arrêtaient ici, il est descendu.

— Et où est-il?

— Parti.

— Parti! s'écria Blondel en se tournant vers le brigadier. Plus de doute, il vous aura aperçu et aura craint d'être arrêté.

— Comment! s'écria le gendarme, est-ce que ce serait...

— Un chouan.

— Se peut-il?

— J'en suis sûr.

— Qu'est-ce qu'il dit donc, le bourgeois? s'écria le postillon.

— N'écoutez point les dénégations de cet homme, interrompit Blondel; c'est un chef royaliste; et en tout cas, votre devoir est de vous en assurer.

— Mille tonnerres! c'est ce que je vais faire, s'écria le brigadier en s'élançant hors de l'auberge.

— Songez-vous à ce que vous faites, dit vivement Naquet à Blondel; vous dénoncez un inconnu sur de vagues soupçons!

— Cet homme est un chef de bande, vous dis-je.

— Mais songez...

— Du reste, nous allons voir; je ne serai point fâché de prouver par cet exemple la possibilité de mettre la main sur les coupables; ce sera un moyen de faire d'avance mes preuves.

Un coup de feu l'interrompit.

— Ecoutez! s'écria Naquet.

— Croyez-vous, maintenant? dit Blondel.

Tous deux s'élancèrent sur le chemin, suivis de tous les gens de l'hôtellerie. Ils aperçurent bientôt le brigadier qui revenait en tenant l'étranger au collet.

— Vous avez tiré, s'écria Naquet.

— Histoire de rire et pour avertir le particulier de s'arrêter, dit le gendarme.

— Monsieur n'est point blessé?

— Heureusement, répondit l'inconnu; mais j'attends qu'on m'explique une pareille conduite.

— C'est ce qu'on va faire, mon prince, dit le gendarme. On vous a arrêté comme suspect et parce que le bourgeois ici présent vous a reconnu pour un blanc.

— Moi!

— Si cela n'est point, vous pourrez prouver le contraire, dit Blondel.

— Et puis-je savoir d'où vous est venu un pareil soupçon? demanda l'étranger.

Le jeune homme rappela ce qui s'était passé, en relevant toutes les circonstances, comme eût pu faire un avocat général dans son réquisitoire.

— Ainsi c'est sur de pareilles présomptions que vous avez osé baser un jugement, monsieur! reprit l'inconnu, et que vous m'avez exposé aux violences de cet homme. Mais qui êtes-vous, vous-même, pour porter une pareille accusation?

— Le jeune homme se fit connaître, et à son nom l'étranger fit un mouvement.

— Blondel! répéta-t-il. N'êtes-vous point neveu du colonel Leclerc?

— En effet, dit Francis étonné.

— Et ne sollicitez-vous pas une place dans la magistrature?

— D'où savez-vous...

L'étranger sourit, et faisant un pas vers le jeune homme:

— Votre famille ne m'est point inconnue, monsieur! dit-il. Voyez plutôt.

Il lui tendit une lettre, et Blondel reconnut l'écriture de sa cousine. Elle était adressée à M. de Vernon.

— M. le préfet! dit le jeune homme déconcerté.

Tous les assistants poussèrent un cri de surprise, et le brigadier voulut prendre la fuite.

— Restez! dit M. de Vernon sévèrement; vous êtes heureux, monsieur, que votre brutale erreur ait porté sur moi plutôt que sur un autre; j'ai droit de vous pardonner.

— Quant à M. Blondel, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, il reconnaîtra un jour, je l'espère, que présumer trop facilement le mal, c'est moins prouver la perspicacité que le malveillance, et que pour recevoir de la loi le droit d'accuser les autres, il faut avoir acquis plus d'impartialité et de prudence.

Francis s'inclina en balbutiant une excuse. Mais, sans l'écouter, M. de Vernon salua et reprit la route de Fontenay.

A peine eut-il disparu dans l'ombre, que le brigadier, dégrisé par la peur, s'avança vers Blondel immobile.

— A nous deux maintenant, s'écria-t-il, les poings fermés.

Mais Naquet l'arrêta.

— Taisez-vous, dit-il doucement, l'erreur de mon ami est assez punie.

— Punie! s'écria le gendarme, et mon emploi qu'il a manqué me faire enlever!

— Oui, dit Naquet à demi-voix; mais vous l'avez conservé, et lui vient de perdre le sien!

ARMÉE ÉGYPTIENNE.

(Voy. p. 359.)

C'est en 1815 que Méhémet-Ali essaya pour la première fois d'instruire et de vêtir ses troupes à l'européenne. Il en manifesta l'intention à son arrivée de l'Arabie qu'il venait de soumettre au grand-seigneur, et d'où l'avait rappelé le retour de Napoléon en France. Ses premières tentatives excitèrent un mécontentement général, mais il ne se découragea point. Il se servit habilement, plus tard, des officiers de l'empire, français et italiens, que les évènements politiques avaient amenés en Orient. Parmi eux, celui dont le concours a été le plus efficacement utile au vice-roi, fut sans contredit M. Sève (aujourd'hui Soliman-Pacha), ancien aide-de-camp du maréchal Ney. Méhémet-Ali commença par confier à M. Sève environ mille jeunes mamelouks, pour les faire instruire au maniement des armes et aux écoles du bataillon et du peloton. Afin de dérober ce nouvel essai aux soupçons du fanatisme et des préjugés, il assigna Assouan, à la première cataracte du Nil, pour chef-lieu de l'instruction. Quatre casernes spacieuses renfermèrent ces élèves, auxquels il ne fallut pas moins de trois ans pour être formés aux principes du métier. La régularité des évolutions, le silence rigoureusement observé pendant les manœuvres, surtout l'obligation si pénible à la fierté musulmane d'obéir à des chrétiens, déplaisaient à ces jeunes gens amoureux des jeux et des exercices bruyants. Plusieurs fois des complots furent formés contre M. Sève; un jour même qu'il commandait l'exercice à feu, une balle dirigée contre lui siffla distinctement à ses oreilles; sans se déconcerter, il fit recommencer l'exercice et commanda le feu une seconde fois.

L'apprentissage terminé et les cadres formés, il s'agissait de trouver des soldats. Méhémet-Ali fit venir des nègres du Kordofan et du Sennâr. Trente mille furent dirigés sur Benehali, près de Moufalout, sur la rive gauche du Nil, dans la Haute-Egypte. Pendant qu'ils arrivaient, les Mamelouks organisés descendaient d'Assouan et se rendaient à Benehali. Là se formèrent, en janvier 1825,

les six premiers régiments dans lesquels les Mamelouks, déjà instruits au maniement des armes et à quelques manœuvres, furent placés comme officiers.

Cependant, les nègres levés dans le Kordofan et le Sennâr périssant par milliers, le Pacha, d'après les conseils du consul français, établit une conscription en Egypte, sur le modèle de celle qui existe en France.

Méhémet-Ali a créé plusieurs établissements militaires, pour compléter et perfectionner l'organisation de son armée. L'infanterie égyptienne a toujours occupé vivement sa sollicitude. Une école de sous-officiers et d'officiers a été fondée à Damiette ; elle se compose de quatre cents élèves. Ce ne fut qu'au retour des troupes égyptiennes de la guerre de Morée, que commença la formation de la cavalerie régulière.

Une école de cavalerie a été établie à Giseh, dans l'ancien palais de Mourad-Bey, sur le modèle de celle de Saumur. On y apprend à de jeunes Turcs et Egyptiens mêlés les manœuvres à cheval, l'exercice à pied, le dessin, l'escrime, le manége et l'administration militaire. Cette école se compose de trois cent soixante jeunes gens qui forment trois escadrons. Le colonel Varin, ancien aide-de-camp du maréchal Gouvion Saint-Cyr, l'a créée et la dirige. L'artillerie régulière, formée en même temps que l'infanterie, a également une école établie depuis quelques années à Torrah, et renfermant de trois à quatre cents élèves. Le colonel portugais Seguerra, qui a été à sa tête pendant plusieurs années, lui a rendu de très grands services.

Les troupes égyptiennes ont été toutes organisées à l'imitation des troupes françaises. On a adopté nos règlements, notre discipline, nos marches, nos musiques militaires. Le commandement seul est fait dans la langue turque qui s'y prête admirablement.

Le dernier état des troupes régulières du Pacha d'Egypte, au commencement de la lutte engagée en ce moment avec le grand-seigneur et ses alliés, comprenait : 5 régiments d'artillerie dont trois à pied et un à cheval ; 58 régiments d'infanterie, 15 régiments de cavalerie, 1 régiment de sapeurs, 2 bataillons du génie, 1 peloton de mineurs, 20 compagnies de vétérans, et 20 régiments de gardes nationales, formant ensemble un effectif d'environ 178,000 hommes, qui se trouve porté à 275,000 par l'adjonction des troupes irrégulières, des élèves des écoles, des ouvriers formés aux manœuvres, et des soldats de marine.

Le dessin que nous publions représente, au dernier plan, un cavalier syrien irrégulier, vêtu du costume arabe, et portant, au lieu du bournous, un manteau carré, nommé abbaïe, espèce de sac fendu au milieu, et dont les coins sont percés pour laisser passer les bras.

Le second cavalier est un *cavas*, façon de sergent de



(Cavaliers égyptiens, d'après un dessin de M. Goupil.)

ville à cheval qui précède ordinairement, dans leurs courses, les consuls étrangers et les dignitaires du pays. Il tient à la main une canne à pomme d'argent ciselée, dans le genre de celle des tambours-majors, mais plus petite. La selle est syrienne. Presque tous les cavas sont encore aujourd'hui coiffés du turban, coiffure à laquelle les populations égyptiennes ont en grande partie renoncé. La petite giberne des cavas est en général employée par eux à renfermer un exemplaire du Koran.

Le troisième cavalier appartient au régiment de cuirassiers, qui a pour garnison habituelle la ville de Balbek. Voici l'uniforme et l'équipement de ce corps : cuirasse en acier, avec garniture en drap rouge écarlate ; veste brodée et pantalon bleu foncé (le pantalon est de toile blanche en été) ; chabraque en peau d'agneau noire ; bombe du casque en acier ; jugulaires et garde-nuque à mailles en cuivre doré, ainsi que la flèche placée sur le devant du casque, et le croissant qui le surmonte ; sabre-latte.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALEXANDRIE.

(Iskanderyeh.)

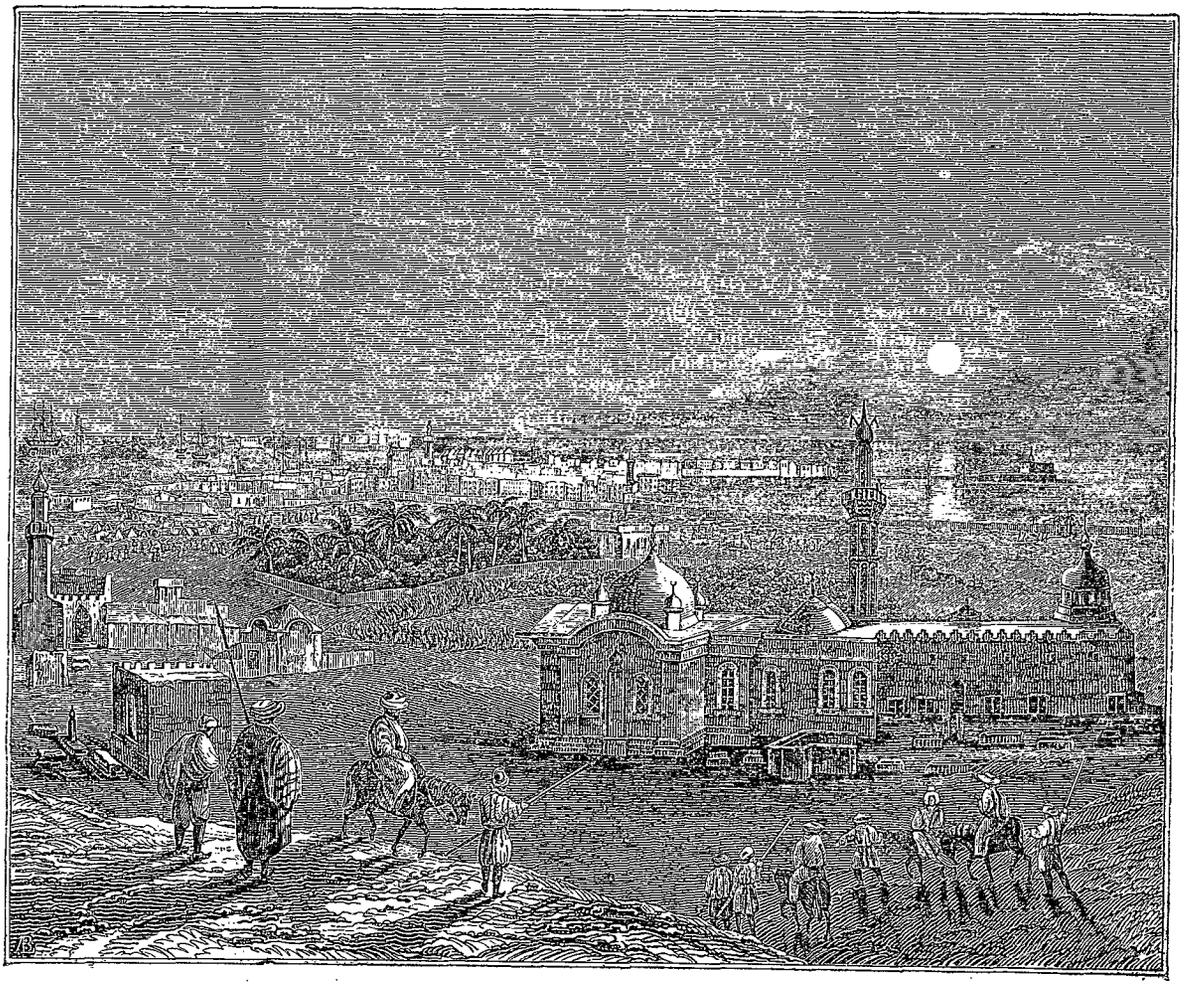

(Alexandrie, ville de la Basse-Egypte.)

Alexandrie a deux ports. Une presqu'île, qui était autrefois une île, située parallèlement à la côte, les couvre du côté de la mer. Ils sont séparés par l'isthme qu'ont formé des attérissements. Le port placé du côté de la pointe Est de la presqu'île est très ouvert, entièrement exposé aux vents d'est et du nord, et n'offre qu'un abri peu sûr contre les gros temps. On le nomme Port-Neuf. Il n'est protégé que par un môle, à l'extrémité duquel se trouve le fort du Phare, bâti sur l'emplacement où s'élevait, dans l'antiquité, le phare si célèbre des Ptolémées. Un fanal qui le surmonte, est allumé toutes les nuits. Le Port-Vieux, au contraire, situé à l'ouest, offre aux navires un bassin très vaste, très profond et très sûr. Les passes par lesquelles on y pénètre sont difficiles pour les navires d'un tirant d'eau considérable, et encore ne peuvent-ils s'y hasarder qu'en se désarmant d'une partie de leurs canons. Si son entrée était plus accessible aux bâtiments de haut-bord, si le canal qu'il faut suivre, et qui est bordé de rochers sous-marins, était plus large, ce port serait excellent. Il est d'ailleurs le seul sur toute la côte d'Egypte qui puisse recevoir des vaisseaux de ligne. On y voit souvent réunis deux à trois cents navires.

Avant Méhémet-Ali, la ville n'occupait qu'une partie de l'isthme; aujourd'hui il est tout entier couvert de constructions qui s'étendent en outre, à la fois, sur la presqu'île et sur la terre ferme. Sur la presqu'île, connue sous le nom de *Ras-el-Tyn* (cap des Figuiers), s'élèvent: l'arsenal de la marine; les magnifiques palais du vice-roi, se composant du harem, du divan, ou appartements particuliers, et du palais des étrangers, où les voyageurs de distinction reçoivent une généreuse hospitalité; un bel hôpital pouvant contenir de 12 à 1 500 malades, et quelques maisons des principaux fonctionnaires. Ce quartier est celui du Gouvernement.

L'isthme qui unit Ras-el-Tyn à la terre ferme est occupé par la ville turque, bâtie d'après le type ordinaire des cités musulmanes. Plus belle et plus ouverte qu'autrefois, elle a conservé cependant son ancien caractère. La rue principale qui la divise est assez large pour que des voitures puissent y circuler avec facilité. Un bazar assez vaste renferme beaucoup de marchandises. Ensuite vient le quartier des Européens: il a pris depuis une quinzaine d'années de grands développements, et s'est étendu depuis le centre du Port-Neuf jusqu'à l'aiguille de Cléopâtre. Une très belle place, dans le voisinage de ce monument, forme un rectangle d'environ huit cents pas de long sur cent cinquante de large, et sert tout ensemble de promenade et de bourse aux Européens. Les maisons qui l'entourent ont été bâties à l'européenne, sur des plans fort élégants. C'est là que logent les principaux consuls; le palais consulaire de France se distingue parmi tous les autres par sa belle apparence. C'est là aussi que stationnent les ânes avec leurs montures qui font l'office de fiacres et sont le principal moyen de transport (voy. 1838, p. 35). Des rues longues, droites, alignées; des maisons à trois étages, des magasins ornés par le caprice des modes, d'élégantes voitures, donnent au quartier franc un air tout-à-fait parisien. Parmi les édifices publics, on compte encore un second hôpital de 5 à 600 lits, une caserne, trente mosquées, et un lazaret.

Des maisons de campagne, avec des jardins, ont été construites dans l'enceinte des Arabes. Enfin, dans diverses directions, sur les ruines qui couvrent encore cette immense surface apparaissent, à d'assez longs intervalles et presque sous le sable, des groupes de cahuttes misérables. Ces cabanes, bâties au niveau du sol, se composent de pans de murs, élevés à quatre ou cinq pieds de terre et sur lesquels se croisent quelques planches, en guise de toit. C'est dans ces asiles que végètent le fellah (paysan) et toute sa famille.

Alexandrie régénérée a vu sa population s'accroître rapidement et atteindre le chiffre de 60 000 âmes; les équipages des flottes et les ouvriers de l'arsenal en forment environ le tiers. On compte dans les deux tiers restant, 20 000 Arabes indigènes, 6 000 Turcs, 10 000 Juifs ou Cophtes, et 5 000 Européens, indépendamment de la population flottante, attirée soit par les affaires, soit par la curiosité des voyages.

La marine de Méhémet-Ali doit toute son importance à un habile ingénieur de Toulon, M. de Cérisy, chargé par le vice-roi de former l'arsenal d'Alexandrie et de diriger les constructions. L'arsenal ayant été créé sur une plage sablonneuse, dépourvue de toutes sortes de bâtisses, il a fallu tout y construire. Les travaux ont été exécutés par des Arabes, au nombre de six à huit mille, qui ont montré une aptitude étonnante. A quatre ans de distance, de 1829 à 1833, la côte jusque là aride et nue d'Alexandrie se trouva couverte par un arsenal complet, par des cales de vaisseaux, des ateliers, des magasins, et une corderie de 1 040 pieds de longueur, dimension égale à celle de la corderie de Toulon. Au bout de quatre ans, une flotte de trente voiles était construite, armée, équipée, et, pour son coup d'essai, lancée à la poursuite d'une escadre turque. Au milieu de l'arsenal un vaste local a été réservé pour servir d'école aux jeunes gens destinés à remplir les cadres des officiers de la marine. La flotte égyptienne se compose actuellement de 11 vaisseaux, de 6 frégates, de 5 corvettes, de 4 goëlettes, de 5 bricks et de 2 cutters, comprenant un effectif de 15 465 hommes.

L'importance des communications d'Alexandrie avec le Caire, les difficultés de la navigation des deux branches du Nil fermées par deux barres difficiles à franchir ont porté Méhémet-Ali à faire creuser un canal qui relie Alexandrie au Nil. Il l'a appelé Mahmoudieh, du nom du sultan Mahmoud. Ce canal est navigable; il a 25 lieues d'étendue. Sa prise d'eau est à un quart de lieue de la ville de Fouah. Creusé dans le court espace de dix mois, 515 000 ouvriers ont été employés à cette œuvre colossale, digne d'être comparée aux gigantesques travaux de l'antique Egypte. De nombreuses maisons de campagne bordent le canal, qui, en amenant constamment les eaux douces autour d'Alexandrie, est le principe d'une végétation active et d'une belle culture.

THÉOGNIS DE MÉGARE.

Théognis, poëte moraliste, natif de Mégare, vivait au temps de Solon et de Pythagore. Ses poésies ne nous sont pas parvenues entières: « On peut les comparer, dit Lévesque, à une statue antique exposée, pendant une longue période de siècles, à tous les outrages du temps : le temps en a usé des parties, il en a détruit d'autres; mais on admire encore celles qu'il a respectées. »

Théognis avait été riche; victime de sa confiance en de faux amis et de son inexpérience, il perdit sa fortune, et il trouva dans le sein de la philosophie de douces consolations, et la force de supporter le malheur avec une noble fierté. C'est là tout ce qu'on sait de ce poëte, et encore n'est-ce que par supposition, et en interprétant sa vie par ses pensées. Nous en avons choisi quelques unes dans la traduction de Lévesque; les vérités qu'elles contiennent ont été souvent exprimées; mais il ne faut pas oublier que Théognis écrivait il y a 2400 ans.

— J'ai perdu ma fortune par la confiance; c'est par la défiance que j'en ai sauvé les débris ; mais il est bien difficile de n'être pas trop défiant ou confiant à l'excès.

— L'âme du sage est toujours constante; elle lutte avec un courage égal contre le malheur et contre la prospérité.

— Les richesses cachent le vice; et la pauvreté, la vertu.

— Puis-je voir sans gémir les hommes ne faire usage de leur esprit que pour se railler les uns des autres, et de leur intelligence que pour se dresser mutuellement des embûches, se tromper, se trahir? Puis-je, sans verser des larmes, voir les principes du bien et du mal négligés, confondus, ou plutôt ignorés?

— Qui sait mettre des bornes à sa fortune? Celui qui possède le plus de richesses veut au moins les doubler. Qui jamais pourra satisfaire tant de gens qui ont le même désir? C'est l'amour des richesses qui cause la folie des hommes et leur perversité.

— La jeunesse donne à l'âme de l'énergie; mais souvent elle ne l'élève que pour la plonger plus profondément dans l'erreur. Eh! comment ne pas y tomber, quand l'esprit a moins de force que les passions et se laisse conduire par elles?

— Heureux qui peut dire : O ma jeunesse désormais écoulée, ô fâcheuse vieillesse qui t'approches, jamais vous ne m'avez vu, vous ne me verrez jamais trahir un ami; jamais vous ne trouverez rien de vil dans mon cœur!

CHANTS NATIONAUX
DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

(Voy. les Tables des matières de 1837 et 1838.)

POÉSIE MORLAQUE.

COMPLAINTE DE LA NOBLE FEMME D'AZAN-AGA.

Que voit-on de blanc sur la verte forêt? Est-ce bien la neige, ou sont-ce des cygnes? Si c'était de la neige, elle serait déjà fondue; si c'étaient des cygnes, ils seraient envolés. Ce n'est pas la neige, et ce ne sont pas des cygnes; ce sont les blanches toiles des tentes d'Azan-Aga. Il est couché là, souffrant cruellement de ses blessures; sa mère et sa sœur sont venues le visiter, mais par timidité sa femme s'est arrêtée sur le seuil et n'ose entrer.

Dès que ses blessures sont fermées, Azan-Aga envoie dire à sa femme : — Ne reste plus ni dans ma cour, ni près des miens.

A ces paroles si dures, l'épouse fidèle d'Azan-Aga reste interdite, pâle de douleur. Elle entend approcher de la porte un cavalier; elle croit que c'est Azan, son époux, et dans sa crainte, elle s'élance vers la tour pour se précipiter en bas. Ses deux charmantes filles la suivent effrayées, et lui crient en pleurant amèrement : — Ce n'est pas le coursier de notre père Azan, c'est ton frère Pintorowick qui vient.

Et elle redescend; elle enlace son frère de ses bras : — Frère, tu vois la honte de ta sœur! Je suis répudiée, moi la mère de ces cinq enfants.

Impatient, le frère prend et lit l'ordre de divorce, enveloppé d'une soie pourpre. — « Elle doit retourner au palais de sa mère, libre de se choisir un autre époux. »

Alors la femme d'Azan baisa ses deux fils au front, elle baisa ses deux filles aux joues. Mais, hélas! dans son affreuse douleur, elle ne pouvait s'arracher du nourrisson dans le berceau.

Son frère impétueux l'en arrache; il la place promptement sur son coursier, et il arrive ainsi avec la femme éplorée à la noble demeure de ses pères.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Abbaye de S.-Germain-des-Prés, 165.
— de Solesmes, 107.
— (Réfectoire de l') de S.-Martin-des-Champs, 168.
Abbayes en France, 164.
Abbé, abbesse, 96.
Abeilard, 11.
Absent (réception d'un) à Rome, 104.
Acquittement, absolution, 319.
Alexandrie, 405
Alger (assassinat d'un dey d') 70.
Allegri, musicien, 206.
Allemagne (Familles d') régnant en pays étrangers, 150.
Alliance de la France et des cantons suisses, histoire et vieille gravure, 157.
Almanach singulier, 3.
Amateur (Un), nouvelle, 6.
Ambassade franç. à Siam, grav. du temps, 33.
Amontons, mécanicien, 27, 94.
Amsterdam, 113.
Anatife, histoire naturelle, 88.
Animaux domestiques, 40.
— sauvages, variations de leur taille, 66.
Aquaiolo, à Naples, 281.
Arabes (Cavaliers), 176.
Architecture (Etudes d') en France, 59, 164, 267, 299, 408.
Arlequin, étym. de ce mot, 53.
Armée d'Afrique, corps indigènes, 106.
—— (Expéditions de l'), 129, 147, 212, 249, 377.
— égyptienne, uniformes et insignes, 360, 403.
Armées (Institution des) permanentes, 250.
Armes anciennes, 152, 257.
Arnauld de Brescia, 11.
Artiste (l') et le Savant, 76.
Astrakhan, en Russie, 57.
Automate de Descartes, 271.
Avis à nos Abonnés, 407.

Baber (Mohammed), 329.
Bacchanales, 361.
Balances antiques, 71.
Ballade des morts, 183.
Ballon (Voyage de nuit en), 178,
Bannière d'Orléans, 299.
Bannockburn, chant écossais, 112.
Barbade (Antilles), 17.
Bassin à flot, 291.
Bastonnade légale, 54.
Bataille (Anniversaires de la) de Platée, 207.
— de la Moskwa, 80.
— d'Héliopolis, 46.
Bâtons de Neper, 223.
Beaucaire, 305.
Beethoven, 28.
Befana (la), à Rome, 24
Beïrout, en Syrie, 387.
Benoît XIV, 58.
Benserade; Mot de Boileau, 119
Berghen, en Norvège, 233.
Bibliothèque d'Alexandrie, 77.
Blockhaus, en Algérie, 204.
Boilly (Songe de Tartini, par), 321.
Bois (nouveau procédé pour la conservation des), 206.
Boissons indiennes, 232.
Bon mariage (Monument du), 380.
Bonheur domestique, poésie de Cowper, 319.
Bordelon (l'Abbé), 100.
Bouddha (Culte de), 368.
Boulanger (Trois amours poétiques, par L.. 105.
Bourbon (Ile), colon franç. 234
Boussole, 227; Vers du 12e siècle sur la boussole, 355.
Boutan (le), en Asie, 368
Boxeurs, 278.
Brahma (Culte de), 1.
Brême, en Allemagne, 89.
Brian (Jeune Faune, par), 108.
Bridgetown (Barbade), 17.
Brillant de la reine, 77.
Brise-lames, 290.
Bucentaure (le), à Venise, 356.
Burgos, 73.
Burns (Poésies de), 47, 112.

Camoëns (Grotte de), 266.
Canards, 88, 251, 293.
Canards (Erreur sur l'origine de certains), 88.
Canon (gros) de Mahomet II, 16.
— turc sur un chameau, 56.
Carnaval, 68.
— à Rio-Janeiro, 328.
Caronade (Etym. du mot), 326.
Carte géographique du 10e siècle, 207.
Castor du Rhône, 374.
Cathédrale de Beauvais, 60.
— d'York incend. en 1840, 260.
— S.-Paul, à Londres, 195.
Caton (Sur la mort de), 320.
Cercle, symbole d'égalité, 271.
Césarée, en Palestine, 97.
Champs-de-Mars, 182.
Chappe, 91. 240.
Char de la Vierge, à Valence, 312.
Charité des Pauvres, en Irlande, 362.
Charivari au 14e siècle, 52.
— (Etymologie du mot), 52.
Charpentes (Vieilles), 59.
Chat (Physionomie du), 11.
Chevaux célèbres : Volucris et Incitatus, 59; l'Eclipse, 380.
Chevaux de Venise, 37.
Chien (le) de Tobie, 213.
Chrysographie, 247.
Cloître de S.-Trophime, à Arles, 164.
— des Célestins de Paris, 165.
Colonne de Juillet, 209, 295.
Combats de cailles et de coqs, en Grèce, 186.
— d'enfants chrétiens et musulmans, 76.
Combinaisons de lettres et de mots, 175.
Complainte de la noble emme d'Azan-Aga, poésie morlaque, 406.
Constantine, 249.
Constantinople (Chiens de), 310.
— (Forteresse de Mahomet, à), 187.
— (l'At-Méïdan, place de), 177.
— (Prise de), par les Turcs, 16, 342.
— (Rues de), 236.
Contes arabes, 50, 357.
Conversation (la), 304.
Cor (le) des Alpes, chant populaire allemand, 271.
Corses, 222.
Cosmogonie indienne, 1.
Costumes du 14e siècle, 8.
Couleurs (Musique des), 71.
Couvent à Burgos, 73.
Couvents en France, 164
Cowper, poëte anglais, 318.
Crales (Pêche des), 180.
Crétins des Alpes, 119.
Criminels (Grace aux) qui se mariaient 376.
Croissant (le), 299.
Cronstadt, 27.
Cruikshank (le Soldat de marine, caricature par), 309.

Danse des nègres à Alger, 395.
Danses helléniques, 114.
David, d'Angers (Gutenberg, par), 217.
David (Mort de Socrate, par), 345.
Demoiselles de Numidie; 163.
Derkaoui (les), en Algérie, 95.
Devoir (le), nouvelle, 202.
Diable (le) trompé, 128.
Dieu et Diable, dans les langues de l'Amérique du Nord, 119.
Dimanche (le) des Rameaux, 42.
Docks, 291.
Doge (Mariage du) de Venise, avec la mer, 356.
Domicile; droit usuel, 156.
Don Pedro; trait de force, 328.

Echecs (les), par Pfeffel, 379.
Ecluse de chasse, 290.
Ecrire comme un ange, 104.
Edimbourg (Collége d'), 145.
Eglise Notre-Dame, à S.-Omer, 313, 372.
— S.-Eustache, 61, 64.
— S.-Germain-l'Auxerrois, 64.
— S.-Gervais, 64.
— S.-Nicolas-des-Champs, 64.
— S.-Ouen, à Rouen, 60.
— S.-Severin, 64.
Egypte (Porte de maison en), 296.
Egyptiens (Etudiants) en France, 390.
Electeurs de l'Empire, 239.
Eléphants blancs, 153.
Embarras de Paris, caricature du 17e siècle, 291.
Enervés de Jumièges, tombeau, 103.
Enfant (l') aveugle, 379.
Enfants d'honneur, 308.
Epée des Electeurs, 240.
Ermite de Dinton, 248.
Esclavage (l'), poésie de Cowper, 319.
Esclave (l'), nouvelle, 135, 143, 150, 158, 162, 173.
Etats-Généraux de 1439, 58.
— de 1614, cérémonial observé, gravure du temps, 316.
— (Résumé de l'histoire des), 182, 250, 314.
Etienne Marcel, 183.
Ethnologie, 146.
Etudes tardives; biogr., 248.
Evhémérisme (paganisme), 67,
Exorcisme dans l'Inde, 184.
Ex-Voto, à S.-Omer, 372.

Famille ridicule (Une), nouvelle, 246, 255, 258.
Fauvel (Roman de), miniatures, 51.
Féroé (Archipel des), 297.
Fête Del Corpus, à Valence, 312.
Feutre naturel, 368.
Fiefs du soleil, 205.
Flagellation légale, 54, 121.
Foire de Beaucaire, 305.
— ou fête du Lendit, 271.
Fondations sur sable, 407.
Fontaine Richelieu, 5.
Fontaines de Paris, 4.
Forêts en France et en Angleterre, 15.
Fossiles microscopiques, 348.

Gallien et le lapidaire, 87.
Garde écossaise des rois de France, 355.
Gazettes (Eloge des) en 1700, 248.
Génies (Bons et mauvais), 184.
Gens (les) qui s'amusent, nouvelle, 74, 82, 90, 97.
Gérard (les Trois Ages, par), 385.
Goffin (Hubert), 241.
Gracques (sur les), 387.
Grandville (le Carnaval, Gargantua, Physionomie du chat, Musique animée, par), 68, 137, 11, 244, 408.
Grass (Statue de Kléber, et bas-relief du piédestal, par), 193.
Grèce (Prétendu changement de noms des cités de la), 291.
Green, aéronaute, 178.
Griquois, tribu africaine, 41.
Grotte des Demoiselles, 266.
Grues, dites demoiselles de Numidie, 163.
Guêpier; hist. naturelle, 352.
Gutenberg, 217.

Hallebarde (Fer de), 132.
Harpie (Grande); hist. nat., 25.
Henri VIII (Bouffon d'), 232.
— (Femmes d'), 58.
Herculanum (Ruine d'), 334.
Hexaptérige (culte grec), 320.
Hindoustan (Fondation de la dynastie mongole dans l'), 329.
Hirondelles (Erreur sur les), 71.
Hollande (Commerce en), 113, 398.
Homère; parole de Boileau, 27.
Homme (l') du temps, caricature de 1580, 81.
Hongrois (Invasions des) en France, 69.
Hôtel de Sens, à Paris, 304.
Hôtel-de-Ville de Brême, 89.
— de Paris, 393.
Hussun et Hossein, martyrs musulmans, 375.

Ibrahim-Pacha (Palais d'). 65.
Idole mexicaine, 44.
Iles (Divertissement dans les) Aléoutiennes, 50.
Imprimerie (Invention de l'), 58, 217, 220.
Improvisation (Art de l'), 154
Incunables; bibliogr., 220.
Inde anglaise (Dépenses administratives dans l'), 144.
Indiens (Souper offert à des), 19.
Inez de Castro (Histoire d'), romance espagnole, 397.
Irlande (dernier Barde d'), 287
— (Misère en), 362.

Jacques Cœur, son procès, 372.
Jean François l'indépendant, nouvelle, 335, 338, 350.
Jean grain-d'orge, par Burns, 47.
Jetées, 290.
Jeux dans l'ancienne Grèce, 235.
John Bigg, 248.
John Elwes; l'avare, 185, 199

Jours (Noms des), au moyen âge, 394.
Jung (Col de Mouzaïa et ville de Médéah, par M.), 149, 213.

Kléber, 193.
Koulouglis, en Algérie, 107.

Laboureurs du Liban, 396.
Lamentation du Niolo, poésie populaire corse, 223.
Le *Faut mourir*, 155.
Léonard (Journée d'Eliante, par), 48.
Le Poittevin (Matelots attaqués par des ours, par), 132.
Li chanteor de Sens, 368.
Licorne de mer, ou narval, 273.
— des anciens, 273.
Lithuanie, 230.
Livres (Prix des) au moy.âge, 283.
Loi; l'esprit et la lettre, 272.
— salique, 182.
Loup vert (Fête du), à Jumièges, 287.
Lune (Disposition de la) proposée, par La Place, 16.
Luxe (Edit contre le), 276.

Macao, en Chine, 265.
Machine de guerre, par Valturio, 289, 408.
Machines (les) augmentent-elles la force? 262
— (Transformation de mouvement dans les), 115.
Mahmoud-Bey, gouverneur de Beïrout, 390.
Maison de bois, à Caen, 300.
— — à Reims, 301.
— — à Rouen, 300.
— — et pierre, au Mans, 301.
— romane, à Metz, 300.
Maisons, à Beauvais, 300.
— au moyen âge, 299.
— (Construction des), à Londres, 134.
Manou (Lois de), 2.
Manuscrits en lettres d'or et en lettres d'argent, 247.
Maquignon (Ruse de), 50.
Marbres de Paros, 96.
Marc-Aurèle, 381.
— (Une médaille de), 384.
Marchands (les) de sagesse, 212.
Marelles, origine de ce jeu, 32.
Marine (Vocabulaire de), 127, 139, 188, 225, 323, 369, 408.
Marsigli (le Comte de), 55.
Martin-Pêcheur, hist. nat., 352.
Martin-Roselin, hist. nat., 163.
Martyr livré aux bêtes, bronze antique, 264.
Matelots combatt. des ours, 132.
Mauvais temps (Superstitions relatives au), 80.
Mazagran (Défense de), 129.
Mazza, dans le haut Valais, 126.
Mécanique appliquée, 115.
Médaille russe en mémoire de la bataille de la Moskwa, 80.
Medeah, en Algérie, 147, 212.
Méhémet-Ali (Armée de), 360, 403.
Mémorial séculaire, 10, 57.
Méprises populaires, 287.
Mesures nouvelles, 22.
Mexique (Antiquités du), 44.
Microscope (craie, tripoli, pierre de Paris, vus au), 349.
Milianah, en Algérie, 377.
Miniature d'un manuscrit du 14e siècle, 8.
Misanthropie, 11.
Miséréré d'Allegri, 206.
Mithra; son culte, sa statue, 75.
Mode (Funérailles de la), caricature de 1634, 277, 408.
Modon, en Grèce, 284.
Mois (Noms des) au moyen âge, 394.
Môles, 290.
Moncrif (Mort de), 67.
Monsieur Ouffle (Imaginations de), gravures, 100.
Montagnes trachytiques, 87.
Montmaur le parasite, gravures satiriques, 19.
Monuments chrétiens, 59.
Morts prématurées; savants, littérateurs et artistes (ordre alphabétique), 306, 366, 394.
Mouvement perpétuel, 262.
Mouzaïa (Col de), 149.
Musée sacré, au Vatican, 264.
Musique animée, 244, 408.
— (la), poésie de Cowper, 319.
Musulmans (Coutumes des) dans l'Inde, 84, 136, 184, 376.
— (Un usage des), 296

Naples, 281.
Napoléon (Jugement de) sur la mort de Caton, 320; sur les Gracques, 387.
— (Mort de); ses funérailles, son tombeau à S.-Hélène, 353.
— (Translation des cendres de) en France, 341.
— (Vers sur), 220.
— (Visite au chasseur de), 13.
Narval, histoire naturelle, 273.
Navarre (Armes de), 32.
Navire scandinave, 160.
Neff (le Pasteur Félix), 18.
Néologismes, 87.
Norvège (commerce en), 233.
— (Marine de la), 233.
Numéraire en France, 352.

Obélisque de Théodose, 177.
Odessa, 161.
Ogres; croyance; étym., 70.
Oiseaux (Esprit d'association chez les), 163.
Opium (Guerre de l'Angleterre à la Chine, pour l'), 265.
— (Rêves d'un mangeur d'), 110.
Oppresseurs (aux), 296.
Ordonnance de Charles VII, sur les hommes d'armes, 58.
Orm et le géant Berner, poésie du Nord, 238.
Outarde, 392.
Ouvriers (Salaire, alimentation et dépense des) en France, et dans d'autres États, 79, 142.

Palimpsestes, 23c, 408.
Paraboles orientales, 108, 211
Parlements du moyen âge, 182,
Patate et pomme-de-terre, 238.
Patrie, 239.
Peinture (Manière de bien juger des ouvrages de), 131.
Pélican, 163.
Pennatule, hist. naturelle, 322.
Pensées: Aristote, 119. Bossuet, 11, 76, 108, 175. Châteaubriand, 395. Cicéron, 16. Confucius, 139. Fénelon, 392. Franklin, 42. Hazlitt, 131. Klopstock, 104. La Bruyère, 304. Lamennais, 239, 287. La Rochefoucauld, 304. Leibnitz, 374. Lessing, 192. Marc-Aurèle, 381. Marmontel, 143. Montesquieu, 310. Mad. Necker, 304. Nicole, 168, 206, 323. Pascal, 192, 287. Pensée persane, 387. Périclès, 152. Pestalozzi, 296. Pittacus, 320. Poëte persan, 296. Proverbes créoles, ou dolos, 26. Proverbes turcs, 272. Richter (Jean-Paul), 108. Rousseau (J.-J.), 312. Scheffer (Léopold), 135. Shakspeare, 205. Théognis de Mégare, 406. Vauvenargues, 70. Voltaire, 352.
Peplus, bannière à Athènes, 126.
Pesage chez les Romains, 71.
Petit homme de la Walpert, 264.
Phénomène atmosphérique en Amérique, 221.
Physionomie (sur la), 295.
Pierre de Cugnières, 181.
Pierre du sacrifice (Mexique), 44.
Pierre Schlemihl, ou l'homme qui a vendu son ombre, 123.
Pierres runiques, 159.
Pies (Sagacité des), 58.
Pilier de Constantin Porphyrogénète, 177.
Plaideurs (Procédé du bey de Tunis, pour diminuer le nombre des), 323.
Plantes alimentaires (Culture des), 198.
Poissons rouges, 18.
Polymnie, statue antique, 337.
Pomme-de-terre et patate, 238.
Pompéi (Ruine de), 334.
Porphyrogénète, étymolog., 112.
Ports maritimes de France, 290.
Poursuite d'enfants, 38.
Poussin: Bergers d'Arcadie, 9.
Praguerie, en 1440, étym., 57.
Précepteur (le) d'un roi, conte arabe, 357.
Préventions (les), nouvelle, 385, 401.

Quinquina (Histoire du), 221.

Rabelais (le Gargantua de), 137, 190.
Radjpouth (la princesse), 229.
Raggi (Vincent de Paul, par), 169.
Ramus, 201.
Règles (les) et le génie, 16.
Rencontre (la) des Elfes, poésie populaire du Nord, 278.
Représentation dramatique dans un temple mexicain, 126.
Révolution anglaise de 1640, 58.
Rime (de la), 363.
Riz (Culture du), moyens employés en Chine contre ses dangers, 260.
Robert Fleury (Ramus attendant les assassins, par), 201.
Rochefort (Scierie de), 141.
Rochers (Form. singul. des), 363.
Rouleau squelette, agricult., 308.
Rubrique, Savoir toutes les rubriques, 223.
Russie (Ports de la), 27, 57, 161.

Saint-Pierre de Rome (Cloche de), 121.
— (Dôme de), 76.
Saint-Siméon le stylite, 35.
Sanctorius, médecin, 35.
Sandy (James), mécanicien, 118.
Sapience (Ile de) en Grèce, 284.
Sarcophage à Moissac, 268.
Sarcophage à Saint-Denis, 268
Scandinaves (Antiquités), 159.
Sceau en diamant de Charles I, 56.
Sculptures à Jumièges, 103, 288.
Semaines (Noms des) au moyen âge, 394.
Siam (Ambassade franç. à), 33.
— (Éléphants blancs de), 153.
Signaux de correspondance, 27 91, 240.
Société (la), 287.
Socrate (Mort de), 345.
Soldat (le) de marine, 309.
Solitude (la) et le monde, poésie de Cowper, 319.
Sophocle; buste, biographie, tragédies, 85.
Souris (les) et les chats, 286.
Souvenir de voyage, 285.
Spahis, en Algérie, 106.
Spectre de Pambamarca, 221
Strasbourg (Inauguration à) de la statue de Gutenberg, 217; de la statue de Kléber, 193.
Strathfieldsay (Manoir de), 49.
Symboles sur les anc. cachets, 220.
Système décimal, 22.
— solaire; hypothèse de Buffon sur sa formation, 371

Table de Salomon, 192.
Tartini, 321.
Télégraphe, 27, 91, 240.
Temple de Bénarès, 1.
Téniah (Algérie), 147.
Thaër, agriculteur, 39.
Théognis de Mégare, 406.
Tombeau de Chappe, 92.
— de Dagobert, 269.
— de Frédégonde, 268.
— d'Inez de Castro, 397.
— d'Ives Libergiers, 268.
— de Marguerite d'Autriche, 269.
Tombeaux chrétiens au moyen âge, 267.
Tourelle, rue vieille du Temple, 301.
Travaux publics en 1839, 390.
Trente-Neuf (les), en 1561, 314.
Trente-Six (les), en 1357, 182.
Trépied de Delphes, 177.
Trivium, quadrivium, 280.
Turbot (Erreur sur le), 71.
Turgot, 275.
Turquie (Barbiers en), 102.
— (Livre du comte de Marsigli sur la), 55.

Valturio, ingénieur, 289, 408.
Vase borghèse, 361.
— offert à un boxeur, 280.
Vésuve (Histoire du), 332,
Victoire (Souvenirs de la) de Marius sur les Ambro-Teutons, 231.
Vincent de Paul, 169.
Vins (des) de Bordeaux et des fumeurs, 145.
Visite (une) du pauvre, 312.
Vitrail de l'abbaye de S.-Martial, à Limoges, 239.
Vols au son des instruments, 374.
Voyages rapides, 256.

Washington (Georges), 282.
Will Sommers, bouffon de Henri VIII, 232.

Yvetot (Royaume d'), 11.

Zouaves, en Algérie, 106.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE, DESSIN.

Mort de Socrate; par David, 345.

Musée de Naples. — Les Trois Ages, par Gérard, 385.

Musée du Louvre. — Les Bergers d'Arcadie, par Poussin, 9.

Salon de 1840. — Matelots attaqués par des ours, par le Poittevin, 132. Trois Amours poétiques, par L. Boulanger, 105. Ramus attendant ses assassins, par Robert Fleury, 201. Col de Mouzaïa et ville de Médéah, par M. Jung, 149, 213.

Manière de bien juger les ouvrages de peinture, 131.

Vitrail de l'abbaye de Saint-Martial, à Limoges, 239. Bannière d'Orléans, 299.

Miniatures de manuscrits et estampes d'anciens livres. — Miniature d'un manuscrit du 14e siècle, 8. Miniatures d'un manuscrit du roman de Fauvel, 51. Gravures des satires sur Montmaur, 19. — des Imaginations de M. Ouffle, 100.

Ambassade française à Siam, 33.

Collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin. — Alliance de la France et des Cantons suisses, 157. Etats-Généraux de 1614, 316. Le Brillant de la reine, 77.

Songe de Tartini, par Boilly, 321.

Dessins de Grandville. — Gargantua, 137. Physionomie du chat, 11. Carnaval, 68. Musique animée, 244, 408.

Caricatures. — L'homme du Temps (1580), 81. Funérailles de la Mode (1634), 277, 408. Embarras de Paris (17e siècle), 291. Le Soldat de marine, par Cruikshank, 309.

SCULPTURE ET CISELURES DIVERSES.

Buste de Sophocle, 85. Chevaux de Venise, 37. Statue de Mithra, 75. Idole mexicaine, Pierre du sacrifice, 44. Sculptures, à Jumièges, 103, 288. Ex-Voto, à Saint-Omer, 372. Monument du Bon Mariage, 380.

Statue de Kléber et bas-relief du piédestal, par Grass, 193. Gutenberg, par David d'Angers, 217.

Musée sacré au Vatican. — Martyr livré aux bêtes, bronze antique, 264.

Musée du Louvre. — Polymnie, 337. Vase borghèse, 361.

Exposition de 1840. — Jeune Faune, par M. Brian, 108. Vincent de Paul, par M. Raggi, 169.

Balances antiques, 71. Table de Salomon, 192. Hexaptérige, 320. Cloche de Saint-Pierre de Rome, 121. Char de la Vierge, à Valence, 312. Brillant de la reine, 77. Epée des électeurs, 240. Fer de hallebarde, 152. Vase offert à un boxeur, 280. Sceau en diamant de Charles I, 56. Médaille de Marc-Aurèle, 384. Médaille russe en mémoire de la bataille de la Moskwa, 80.

ARCHITECTURE.

Obélisque de Théodose, Pilier de Constantin Porphyrogénète, 177. Temple de Bénarès, 1. Dôme de Saint-Pierre de Rome, l'Artiste et le Savant, 76. Cathédrale Saint Paul, à Londres, 195; — d'York, incendiée en 1840, 260. Couvent à Burgos, 73. Eglise Notre-Dame, à Saint-Omer, 313, 372. Abbaye de Solesmes, 107. Tombeau des Enervés de Jumièges, 103; — d'Inez de Castro, 397. Hôtel-de-Ville de Brême, 89. Collége d'Edimbourg, 145. Palais d'Ibrahim-Pacha, 65. Porte de maison, en Egypte, 296. Manoir de Strathfieldsay, 49.

Construction des maisons à Londres, 134. Vieilles charpentes, 59. Fondations sur le sable, 407.

Etudes d'architecture en France. — Monuments chrétiens, 59; Cathédrale de Beauvais, 60; Eglise Saint-Ouen, à Rouen, 60; Eglise Saint-Eustache, 61, 64; Eglises Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Severin, Saint-Gervais, 64. *Abbayes et couvents*, 164; Cloître de Saint-Trophime, à Arles, 164; — des Célestins, à Paris, 165; Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 165; Réfectoire de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, 168. *Tombeaux chrétiens au moyen âge*, 267; Tombeaux de Frédégonde et d'Ives Libergiers; Sarcophages à Moissac et à Saint-Denis, 268; Tombeaux de Dagobert et de Marguerite d'Autriche, 269. *Maisons au moyen âge*, 299; Maisons de bois à Caen et à Rouen, Maison romane à Metz; Maisons à Beauvais, 300; Maison de bois, à Reims; Maison de pierre et bois, au Mans; Tourelle, rue Vieille du Temple, 301; Hôtel de Sens, à Paris, 304.

Monuments de Paris. — Fontaines, 4: Fontaine Richelieu, 5; Tombeau de Chappe, 92; Colonne de Juillet, 209, 295; Hôtel-de-Ville de Paris, 393.—Voy. ci-dessus *Etudes d'architecture*.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Tragédies de Sophocle, 85. Parole de Boileau sur Homère, 27.

Histoire d'Inez de Castro, romance espagnole, 397. Lamentation du Niolo, Poésie populaire corse, 223. Poésies de Burns: Jean Grain-d'Orge, 47; Bannockburn, chant écossais, 112. Poésies de Cowper: Bonheur domestique, Esclavage, Musique, Solitude, 319. Le Cor des Alpes, chant populaire allemand, 271 Poésies du Nord: la Rencontre des Elfes, 278; Orm et le géant Berner, 238; Ballade des Morts, 183. Complainte de la noble femme d'Azan, poésie morlaque, 406.

Le Roman de Fauvel, 51. *Le Faut mourir*, 155.

Le Gargantua de Rabelais, 137, 190. Les Imaginations de M. Ouffle, 100. Pierre Schlemihl, où l'Homme qui a vendu son ombre, 123.

De la Rime, 363. Art de l'Improvisation, 154. Mot de Boileau sur Benserade, 119. Eloge de Gazettes en 1700, 248.

Nouvelles, Contes, Apologues, etc. — Un Amateur, 6. Poursuite d'Enfants, 38. Le Dimanche des Rameaux, 42. Les Gens qui s'amusent, 74, 82, 90, 97. L'Esclave, 135, 143, 150, 158, 162, 173. Le Devoir, 202. Le Chien de Tobie, 213. Une Famille ridicule, 246. 255, 258. Jean François l'indépendant, 335, 338. 350. Les Préventions, 385, 401. Contes arabes, 50, 357. Le Précepteur d'un roi, 357. Paraboles orientales, 108, 211. John Elwes, l'avare, 185, 199. Visite du Pauvre, 312. Souvenir de voyage, 285. L'Enfant aveugle, 379. Le Diable trompé, 128. Les Souris et les Chats, 286. Les Echecs, par Pfeffel, 379.

Misanthropie, 11. Carnaval, 68. Société, 287. Conversation, 304. Aux Oppresseurs, 296. Patrie, 239.

Voyez à la Table alphabétique, *Pensées*.

BIBLIOGRAPHIE PHILOLOGIE.

Bibliothèque d'Alexandrie, 77. Chrysographie; Manuscrits en lettres d'or et en lettres d'argent, 247. Rubrique, 223. Palimpsestes, 230, 408. Prix des livres au moyen âge, 283. Invention de l'Imprimerie, 58, 217, 220. Incunables, 220.

Combinaisons de lettres et de mots, 175. Noms des jours, des semaines et des mois au moyen âge, 394. Prétendu changement de nom des cités de la Grèce, 291. Méprises populaires, 287. Erreur sur les Hirondelles et sur le Turbot, 71. Dieu et Diable dans les langues de l'Amérique du Nord, 119. Néologismes, 87. Acquittement, absolution, 319.

Ecrire comme un Ange, 104. Savoir toutes les Rubriques, 223. Li Chanteor de Sens, 368.

Etymologie des mots Arlequin et Charivari, 52, 53; Praguerie, 57; Rubrique, 223; Ogre, 70; Porghyrogenète, 112; Caronade, 326

MOEURS; COUTUMES; CROYANCES; SYMBOLES; CÉRÉMONIES.

Corses, 222. Griquois, tribu africaine, 41. Laboureurs du Liban, 396. Cavaliers arabes, 176. Barbiers en Turquie, 102. Charité des Pauvres, en Irlande, 362. — Voyez *Pays et Villes*.

Pesage chez les Romains, 71. Jeux dans l'ancienne Grèce, 235. Danses helléniques, 114. Combats de Cailles et de Coqs, en Grèce, 186. Bacchanales, 361. Réception d'un Absent à Rome, 104. Costumes, au 14e siècle, 8. Charivari, au 14e siècle, 52. Boxeurs, 278. La Befana, à Rome, 24. Aquaiolo, à Naples, 281. Carnaval, à Rio-Janeiro, 328. Représentation dramatique dans un temple mexicain, 126. Divertissement dans les îles Aléoutiennes, 50. Souper offert à des Indiens, 19. Un Usage des Musulmans, 296. Coutumes des Musulmans dans l'Inde, 84, 136, 184, 376. Danse des Nègres, à Alger, 395. Une Ruse de maquignon, 50. Journée d'Eliante, par Léonard, 48.

Cosmogonie indienne, Lois de Manou, Culte de Brahma, 1; — de Bouddha, 1, 368; — de Mithra, 75. Evhémérisme, 67. Bons et mauvais Génies, 184. Secte des Derkaoui, en Algérie, 95. Superstitions relatives au mauvais temps, 80. Ogres, 70.

Statue de Mithra, 75. Eléphants blancs de Siam, 153. Idole mexicaine, 45. Peplus, bannière à Athènes, 126. Bannière d'Orléans, 299. Hexaptérige, 320. Cercle, symbole d'égalité, 271. Le Croissant, 299. Symboles sur les anciens cachets, 220. Armes de Navarre, 32.

Exorcisme dans l'Inde, 184. Anniversaires de la bataille de Platée, 207. Fête *del Corpus*, à Valence, 312. Fête du Loup-Vert, à Jumièges, 287. Mariage du Doge de Venise avec la mer, le Bucentaure, 356. Cérémonies observées aux Etats-Généraux de 1614, 316. Inauguration, à Strasbourg, de la Statue de Gutenberg, 217; — de la statue de Kléber, 193.

LÉGISLATIONS, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS.

L'esprit et la lettre de la loi, 272. Grâce aux criminels qui se mariaient, 376. Bastonnade et flagellation légales, 54, 121. Procédé d'un bey de Tunis pour diminuer le nombre des plaideurs, 323. Edit de Charles VII sur les hommes d'armes, 58. Edit contre le luxe, 276. Acquittement, absolution, 319. Système décimal, mesures nouvelles, 22. Domicile, 156.

Champs-de-Mars, 182. Parlements au moyen âge, 182. Etats-

Généraux, 58, 182, 250, 314. Loi salique, 182. Marchands de sagesse, 212. Trivium, Quadrivium, 280. Institution des armées permanentes, 250. Garde écossaise des rois de France, 355. Abbé, Abbesse, 96. Enfants d'honneur, 308. Fiefs du soleil, 205. Petit homme de la Walpert, 264. La Mazza, dans le Haut-Valais, 126. Foire de Beaucaire, 305; — du Lendit, 271. Corps indigènes de l'armée d'Afrique, koulouglis, spahis, zouaves, 106. Armée de Méhémet-Ali, Uniformes et insignes, 360, 403. Etudiants égyptiens en France, 390.

Bibliothèques d'Alexandrie, 77. Musée sacré, au Vatican, 264. Collége d'Edimbourg, 145. Colonie de l'île Bourbon, 234. Travaux publics en 1839, 390.

HISTOIRE.

Souvenirs de la victoire de Marius sur les Ambro-Teutons, 231. Electeurs de l'empire. 239. Assassinat d'un dey d'Alger, 70. Invasions des Hongrois en France, 69. Combats d'enfants chrétiens et musulmans, 76. Fondation de la dynastie mongole dans l'Hindoustan, 329. Royaume d'Yvetot, 11. Résumé de l'Histoire des Etats-Généraux, 182, 250, 314. Les Trente-Six; en 1357, 182. Les Trente-neuf, en 1561, 314. Pragnerie, en 1440, 57. Ambassade française à Siam, 33. Familles d'Allemagne régnant en pays étrangers, 150. Révolution anglaise en 1640, 58.

Mémorial séculaire, 10. 57.

Histoire contemporaine. — Bataille d'Héliopolis, 46; — de la Moskwa, 80. Expéditions de l'armée d'Afrique, 129, 147, 212, 249, 377. Défense de Mazagran, 129. Guerre de l'Angleterre à la Chine pour l'opium, 265. Bombardement de Beïrout, 387.

BIOGRAPHIE.

Benoît XIV, 58. Mohammed-Baber, 329 La Princesse Radjpouth, 229. Hussun et Hosscin, martyrs musulmans, 375. Jugement de Napoléon sur la mort de Caton, 320; — sur les Gracques, 387. Enervés de Jumièges, 103. Femmes de Henri VIII, 58; son Bouffon, Will Sommers, 232 Etienne Marcel, 183. Procès de Jacques Cœur, 372. Lyderic, premier forestier de Flandre, 399.

Théognis de Mégare, 406. Mort de Socrate, 345. Marc-Aurèle, 381. Vincent de Paul, 169. Abeilard, Arnauld de Brescia, 11. Ramus, 201. Saint-Siméon le stylite, le médecin Sanctorius, 35. L'ingénieur Valturio, 289, 408. Amontons, 27, 94. Gutenberg, 217.

Sophocle, 85. Grotte de Camoëns, 266. Cowper, 318. Mort de Moncrif, 67.

Allegri, 206. Tartini, 321.

Le comte de Marsigli, 55. L'abbé Bordelon, 100. John Bigg, ermite de Dinton, 248. Montmaur, le parasite, 19. Pierre de Cugnières, 181. Gallien et le Lapidaire, 87.

Etudes tardives, 248. Morts prématurées, savants, littérateurs et artistes (ordre alphabétique), 306, 366, 394.

Biographie contemporaine. — Turgot, 275. Washington, 282. Kléber, 193. Chappe, 91, 240. Goffin, 241. Le Pasteur Félix Neff, 18. Thaër, agriculteur, 39. Green, aéronaute, 178. Trait de force de don Pedro, 328. Beethoven, 28. James Sandy, mécanicien, 118. Mahmoud Bey, gouverneur de Beïrout, 390. *Napoléon:* Sa mort, ses funérailles, son tombeau à Sainte-Hélène, 353; Translation de ses cendres en France, 341; Vers sur lui, 220; Visite à son chasseur, 13; ses Jugements sur la mort de Caton et sur les Gracques, 320, 387. — Voyez *Morts prématurées*, 306, 366, 394.

PAYS ET VILLES.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc.

Algérie, 70, 95, 176, 204, 395; Mazagran, 129; Téniah, 147; Médéah, 147, 212; Col de Mouzaia, 149; Constantine, 249; Milianah, 377; Corps indigènes de l'armée d'Afrique, 106. — Allemagne, 150, 205, 239, 264, 271, 379; Brême, 89. — Angleterre, 15, 47, 49, 58, 112, 134, 195, 282, 248, 260, 265, 278, 318. — Antilles: Barbade, Bridgetown, 17. — Ile Bourbon, 234. — Le Boutan, 368 — Brésil, 328. — Chine, 260; Macao, 265. — Ecosse, 112, 142, 355. — Egypte, 46, 65, 77, 296, 360, 390, 403; Ibrahim, 405. — Espagne, 312; Burgos, 73. — Archipel de Féroe, 297. — France: Beaucaire, 305; Ports maritimes, 240; Grottes des Demoiselles, 266; Numéraire en France, 352; Salaire, alimentation et dépense des ouvriers en France et dans d'autres Etats, 79, 142; Forêts en France et en Angleterre, 15; Travaux publics en 1839 390, etc., etc. — Espagne, 312; Burgos, 73. — Grèce, 33, 98, 114, 126, 186, 207, 235; Modon, île de Sapience, 284; Prétendu changement de nom des cités grecques, 291. — Hollande: Commerce, 113, 398; Amsterdam, 113. — Inde, 1, 84, 136, 184, 229, 232, 329, 376; Dépenses administratives dans l'Inde anglaise, 144. — Irlande: Dernier barde de l'Irlande, 287; Misère en Irlande, 362. — Italie, 24, 37, 76, 104, 121, 264, 356; Naples, 281; le Vésuve, 332; Pompéi, Herculanum, 334. — Lithuanie, 230. — Mexique, 44, 126, 328. — Norvège: Commerce et Marine; Berghen, 233. Russie, 80; Ports de la Russie: Cronstadt, 27; Astrakhan, 57; Odessa, 161. — Suisse, 126, 157. — Turquie, 16, 102, 299, 375; Livre du Comte de Marsigli sur la Turquie, 55; Constantinople: Rues, 236; Chiens, 310; Forteresse de Mahomet, 187; l'At-Méïdan, 177; Prise de Constantinople par les Turcs, 16, 342.

HISTOIRE NATURELLE.

ANIMAUX.

Eléphants blancs, 153. Castor du Rhône, 374. Physionomie du Chat, 11.

Grande Harpie, 25. Canards, 251, 293. Erreur sur l'origine de certains canards, 88. Erreur sur les hirondelles, 71. Sagacité des pies, 58. Guêpier et Martin-Pêcheur, 352. Outarde, 392 Esprit d'association chez les oiseaux, Pélican, Martin-Roselin, Grues dites demoiselles de Numidie, 163.

Licorne des anciens, Licorne de mer ou Narval, 273. Pêche des crâbes, 180. Erreur sur le turbot, 71. Poissons rouges, 18.

Anatife, 88. Pennatule, 322.

Animaux domestiques, 40; — sauvages, variations de leur taille, 66.

Fossiles microscopiques, 348.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Agriculture. — Culture des plantes alimentaires, 193. Pomme de terre et patate, 238. Rouleau squelette, 308. Moyens employés en Chine contre les dangers de la culture du riz, 260. Laboureurs du Liban, 396.

Archéologie. — Antiquités du Mexique, idole mexicaine, pierre du Sacrifice, 44. Antiquités scandinaves: Pierres runiques, etc., 159. Trépied de Delphes, 177. Marbres de Paros, 96. Almanach singulier, 3. — Voy. *Sculpture* et *Architecture.*

Art militaire. — Gros canon de Mahomet II, 16. Canon turc sur un chameau, 56. Machine de guerre, par Valturio, 289, 408. Armes anciennes, 152, 257. Blockhaus, en Algérie, 204. — Voy. *Législations, Institutions*, etc.

Astronomie. — Disposition de la lune proposée par La Place, 16. Hypothèse de Buffon sur la formation du système solaire, 371.

Ethnologie, 146. Crétins des Alpes, 119.

Géographie. — Carte géographique du 10e siècle, 207. (Voy. *Pays et villes.*)

Géologie. — Montagnes trachytiques, 87. Vésuve, 332. Ruine de Pompéi et d'Herculanum, 334. Formes singulières des rochers, fissures et injections, 363. Feutre naturel, 368. Fossiles microscopiques; craie, tripoli, pierre de Paris vus au microscope, 348.

Industrie. — Invention de l'imprimerie, 58, 217, 220. Nouveau procédé pour la conservation des bois, 206. Pêche des crâbes, 180. Boissons indiennes, 232.

Marine. — Boussole, 227. Vers du 12e siècle sur la boussole, 355. Navire scandinave, 160. Le Bucentaure, à Venise, 356. Brise-lames, écluses de chasse, môles, docks, bassin à flot, jetées, 290. Vocabulaire de marine, 127, 139, 188, 225, 323, 369, 408.

Mathématiques. — Bâtons de Néper, 223. Système décimal, 22.

Mécanique. — Mécanique appliquée; transformations de mouvement dans les machines, 115. Mouvement perpétuel; les machines augmentent-elles la force? 262. Signaux de correspondance, télégraphe, 27, 91, 240. Automate de Descartes, 271. Scierie de l'arsenal de Rochefort, 141.

Médecine, hygiène. — Histoire du quinquina, 221. Des vins de Bordeaux et des fumeurs, 145. Rêves d'un mangeur d'opium, 110. Moyens employés en Chine contre les dangers de la culture du riz, 260.

Météorologie. — Phénomènes atmosphériques en Amérique; Spectre de Pambamarca, 221.

Miséréré d'Allegri, 206. Musique animée, par Grandville, 244, 408. La Musique, poésie de Cowper, 319. Musique des couleurs, 71.

MÉLANGES.

Voyages rapides, 256. Chevaux célèbres: Volucris et Incitatus, 59; l'Eclipse, 380. Voyage de nuit en ballon, 178. Sur la physionomie, 295. Matelots combattant des ours, 132. Vols au son des instruments, 374. Les Règles et le Génie, 16. Avis à nos Abonnés, 407.

Erreurs et préjugés, 71, 77, 88, 262, 273, 291.